This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

BUHR B
a39015 00016880 0b

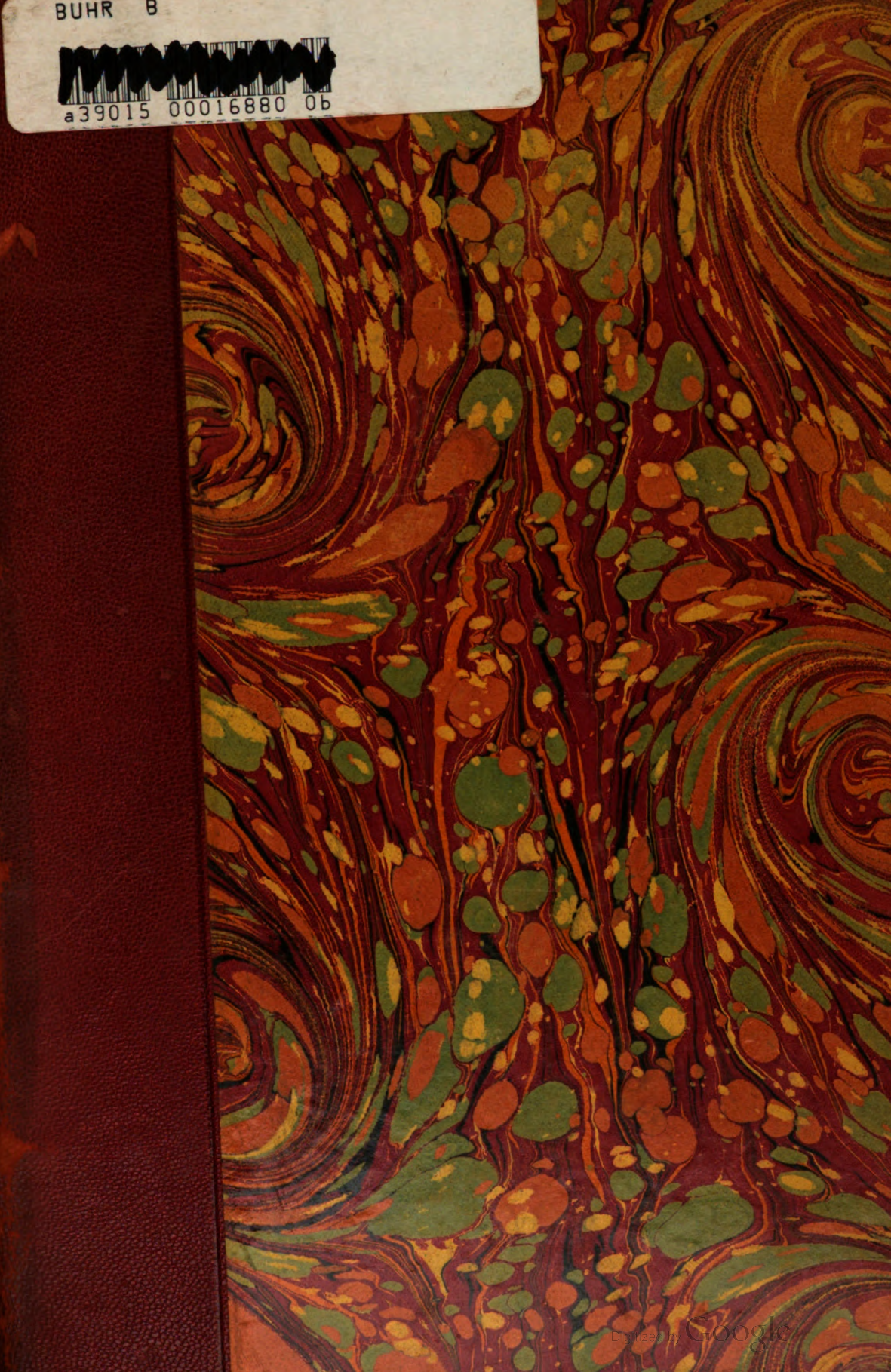

Digitized by Google

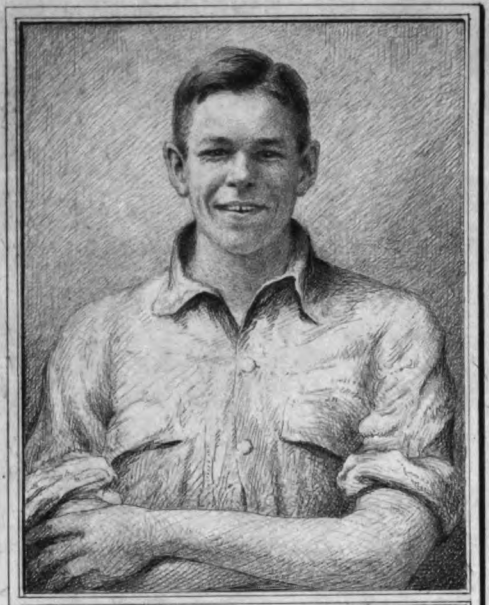

In Memory of
STEPHEN SPAULDING
1907 – 1925
CLASS of 1927
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CARNET

DE LA

SABRETACHE

Revue militaire rétrospective

PUBLIÉE MENSUELLEMENT PAR LA SOCIÉTÉ « LA SABRETACHE »

« *Præteriti fides, exemplumque futuri.* »
(Devise de Colonel Général Infanterie.)

DEUXIÈME SÉRIE

N° 145. — JANVIER 1905

J. LEROY, Edit. PARIS

Digitized by Google

SOMMAIRE

PAGES

Le Centenaire des cuirassiers *(suite et fin) (avec une planche en couleurs, quatre planches en noir, hors texte, et deux vignettes dans le texte)*. J. MARGERAND 1

L'Infanterie de la Garde à Waterloo *(avec une planche en noir, hors texte)*. Vicomte A. d'AVOUT. 33

Deux lettres du général de Lourmel. G. COTTREAU. 55

Bulletin de la Sabretache 63

M. Éd. Detaille, président de la « Sabretache », ayant bien voulu se charger de diriger la partie pittoresque du *Carnet*, toutes les communications la concernant doivent être envoyées à l'adresse suivante :

M. Éd. Detaille, membre de l'Institut, 129, boulevard Malesherbes, Paris (XVII^e^)

Prière d'adresser les communications concernant la rédaction du *Carnet*, soit à M. le Commandant Martin, directeur du *Carnet de la Sabretache*, 68, avenue de la Grande-Armée, Paris (XVII^e^), soit au Secrétariat de la rédaction, 55, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (IX^e^).

Reproduction du texte et des planches formellement interdite et droits de traduction réservés en tous pays, y compris la Suède et la Norvège.

Les citations partielles de textes doivent être accompagnées de l'indication de la source.

AVIS IMPORTANT

Les Membres de la « Sabretache » qui changent de résidence sont instamment priés de faire connaître leur nouvelle adresse à M. Richet, agent-comptable de la « Sabretache », 14, rue Perdonnet, Paris (X^e^).

Digitized by Google

CARNET

DE LA

SABRETACHE

Digitized by Google

J. Leroy Fils, Éditeur, Paris

Digitized by Google

CARNET

DE LA

SABRETACHE

Revue militaire rétrospective

PUBLIÉE MENSUELLEMENT PAR LA SOCIÉTÉ « LA SABRETACHE »

« *Præteriti fides, exemplumque futuri.* »
(Devise de Colonel Général Infanterie.)

DEUXIÈME SÉRIE

QUATRIÈME VOLUME

PARIS

J. LEROY, Editeur, 55, Rue du Faubourg-Poissonnière

—

1905

Digitized by Google

DC
44
.C32
Ser. 2
v. 4

Digitized by Google

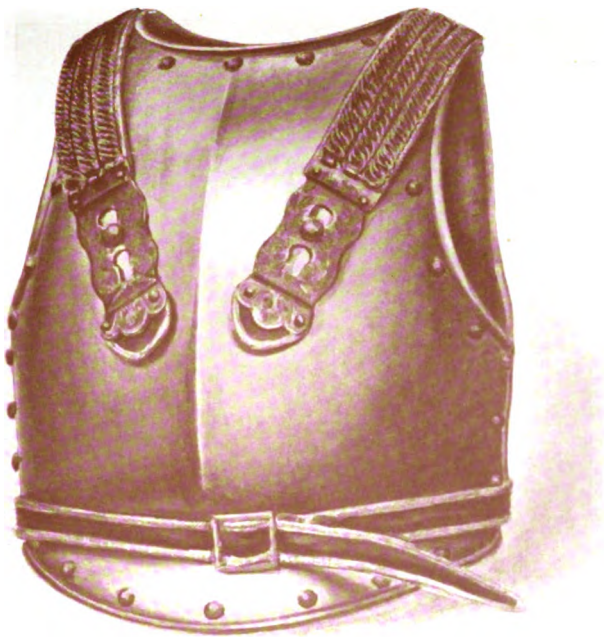

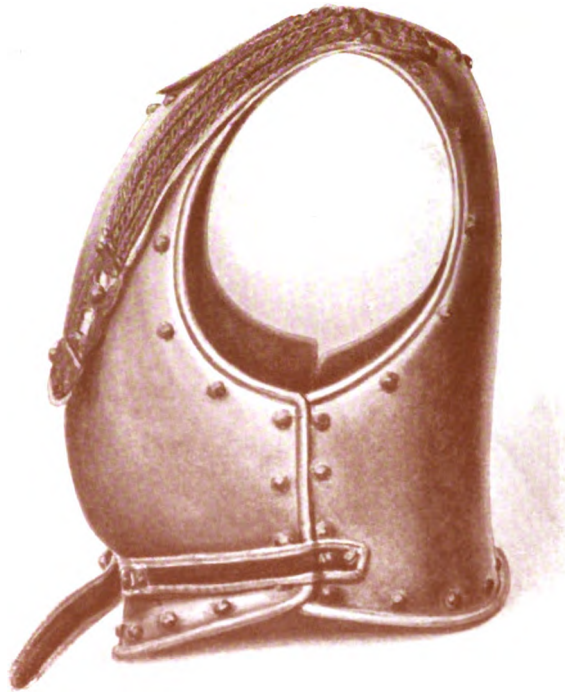

CUIRASSE

du Colonel baron DUBOIS, du 7e Cuirassiers (1812)

(d'après une aquarelle communiquée par M. Édouard Detaille)

J. Leroy éditeur Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Centenaire des Cuirassiers

(Suite et fin)

Une lettre adressée de Cologne au ministre de la Guerre le 3 décembre 1811 par le général Nansouty, à la suite d'une revue passée aux 1er, 5e, 8e, 10e et 12e cuirassiers, contient des renseignements intéressants sur la situation de ces régiments avant la campagne de 1812. D'après ce rapport, la période de garnison n'avait pas été favorable aux cuirassiers. Beaucoup de vieux soldats avaient quitté l'arme pour entrer dans la gendarmerie ou la Garde impériale et l'aspect des régiments s'en était ressenti. Nous citerons la partie de cette lettre qui se rapporte à l'habillement et à la tenue :

Cologne, le 3 décembre 1811.

Monsieur le duc,

J'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de la revue que j'ai passée des sept régiments sous mes ordres (1er et 2e carabiniers, 1er, 5e, 8e, 10e et 11e cuirassiers). Je vais encore faire à Votre Excellence quelques observations générales sur ces régiments.

Sur les sept régiments, je n'ai trouvé l'habillement en bon état qu'aux deux régiments de carabiniers et au 10e de cuirassiers. Les deux régiments de carabiniers ont eu un nouveau modèle d'uniforme et un changement de couleurs, tous leurs habits sont neufs. L'habillement du 5e de cuirassiers est en mauvais état, celui des

Digitized by Google

1er, 8e et 11e est médiocre ; il y a des habits neufs, mais plus de la moitié sont vieux. Ils sont entretenus, mais tous ces vieux habits ne peuvent pas durer le temps fixé qui est de quatre ans et la majeure partie n'a que deux ans de durée. Les culottes de peau sont généralement en assez bon état, elles pourraient être mieux faites. Chaque homme reçoit tous les ans une culotte de peau de mouton ; je préférerais que les culottes de peau fussent de peau de daim et délivrées tous les trois ans ; le prix serait à peu près le même et la culotte de peau de daim vaut beaucoup mieux que celle de peau de mouton. J'ai rendu compte à Votre Excellence des défauts que j'ai trouvés dans la coupe des habits. Les bottes sont généralement mauvaises ou mal faites dans tous les régiments ; il y a des corps qui ont fait faire des bottes lisses sans genouillères, d'autres les portent à la manière dite à l'écuyère qui est l'ancien et le seul modèle donné, mais ce modèle a encore éprouvé des variations suivant la volonté et le goût des colonels. Les éperons sont de toutes façons et j'en ai vu, dans des régiments sous mes ordres, qui sont d'une longueur ridicule et démesurée. Ces éperons sont beaucoup plus chers que l'éperon de modèle, il faut retrouver cette différence sur d'autres objets ou faire payer en totalité l'éperon aux hommes, ce qui arrive.

. . . . . .

Quelques cuirasses sont très mal travaillées, d'un fer rayé que l'on ne peut jamais bien éclaircir ni nettoyer. J'ai vu beaucoup de garnitures de cuirasses médiocres et un grand nombre mauvaises. Il n'y a qu'un pistolet par homme. Il y a dans des régiments des pistolets de différents modèles et même des modèles étrangers ; quelques fourreaux en fer à réparer, mais généralement l'armement est en assez bon état. L'équipage du cheval n'est pas aussi bien qu'il devrait et qu'il pourrait l'être. J'ai vu beaucoup de vieilles selles, entretenues, il est vrai, mais qui ont besoin de beaucoup de soins. Beaucoup de mauvaises sangles, des têtières vieilles, des housses mauvaises et vieilles et dans quelques régiments d'une mauvaise coupe ; des portemanteaux généralement médiocres, quelques-uns neufs ou en bon état, mais un grand nombre mauvais. J'ai vu dans un régiment, le 5e de cuirassiers, de très mauvais manteaux et plusieurs importables. Généralement,

Digitized by Google

j'ai été étonné de voir arriver des régiments de leurs garnisons, excepté trois ou quatre au plus et encore y a-t-il à dire, aussi mal habillés et équipés, sans objets de remplacement ou nécessaires aux réparations journalières, en un mot ayant besoin de beaucoup de choses pour entrer en campagne, à moins que d'être bientôt dans une tenue détestable et d'avoir beaucoup d'effets déguenillés. Les remplacements ne se font pas à des époques fixes; on laisse souvent en magasin les draps et tout ce qui est relatif à l'habillement et à l'équipement; on parle de la richesse d'un régiment et les hommes manquent souvent de beaucoup d'objets. Les colonels se plaignent qu'ils ne reçoivent pas à temps les étoffes nécessaires pour les remplacements ou l'autorisation de les faire confectionner; les confections par conséquent se font tard, elles vont lentement, l'ordre de départ arrive et rien n'est prêt.

Le décret du 7 février 1812 sur l'habillement de la cavalerie est trop connu pour que nous nous y arrêtions. Il apportait de profondes modifications dans l'habit des cuirassiers par la suppression des revers, l'adoption des basques courtes et le changement des couleurs distinctives qui étaient dorénavant écarlate pour les trois premiers régiments; aurore pour les 4e, 5e et 6e; jonquille pour les 7e, 8e et 9e; rose pour les 10e, 11e et 12e. Peut-être, contrairement aux autres troupes, les cuirassiers adoptèrent-ils de suite le nouvel uniforme et les nouvelles couleurs. L'habit court avait déjà été adopté par plusieurs régiments et, d'autre part, on se plaignait des collets bleus qui ne permettaient pas suffisamment de distinguer entre eux les 2e, 5e, 8e et 11e régiments, surtout depuis que les pans des habits avaient été considérablement raccourcis. Il est donc probable qu'on s'empressa de réaliser dans l'uniforme ces changements désirés et que la campagne de 1812 fut faite avec la nouvelle tenue, il est possible même que ces modifications aient été faites avant la signature du décret dans certains régiments. Mais ce ne sont là que des suppositions en l'absence de tout document et la question reste entière sans que nous puissions nous prononcer. En vérité, nous ignorons quel était l'habit que portaient les cuirassiers pendant la campagne de 1812.

Digitized by Google

V

Les Cuirassiers de 1813 à 1815

En 1813, quand les débris de l'armée revinrent de la désastreuse expédition de Russie, il fallut créer presque de toutes pièces de nouveaux régiments. L'activité ne manqua pas. Aussitôt, nous voyons les dépôts passer des marchés pour l'habillement, l'équipement et la fourniture des casques. Des rapports mettent le ministre au courant de l'avancement des fournitures et nous pouvons, grâce à eux, suivre l'organisation des régiments pas à pas. Dès le mois de mai, les cuirassiers commencent à rejoindre la Grande Armée, mais l'ensemble ne fut prêt qu'au mois d'août. Le résultat n'était cependant pas médiocre, si l'on pense que tout était à refaire et que les régiments avaient tout perdu dans cette terrible campagne : effets, armes, bagages, chaussures, casques, chevaux, étendards même! ainsi que le rapporte le rapport suivant, auquel nous nous reprocherions de changer un mot, tant il évoque avec intensité, dans sa prose administrative, un véritable drame, épisode ignoré de la lugubre campagne.

Rapport à Sa Majesté l'Empereur et Roi (1)
du 21 septembre 1813

J'ai l'honnenr de rendre compte à Sa Majesté que le Conseil d'administration du 4e Régiment de Cuirassiers m'a exposé que le nommé Guillaume, maréchal des logis de ce corps, allant de Malodeczno à Smorgoni en Russie, dans la nuit du 6 au 7 décembre dernier, étant harassé de fatigue et mourant de froid, attacha l'étendard du régiment dont il était porteur à son cheval; que tandis qu'il marchait à pied, l'étendard ayant coulé de sa botte se détacha et tomba par terre; que ce sous-officier s'en étant aperçu retourna sur ses pas jusqu'à l'endroit où il avait attaché l'étendard, sans en prévenir qui que ce soit; qu'il fut désespéré en voyant que ses recherches avaient été vaines; que le régiment

(1) Archives nationales.

Digitized by Google

n'apprit ce fâcheux événement que 10 lieues plus loin ; qu'on fit de nouveau toutes les recherches imaginables et qu'on sut qu'un maréchal des logis du 14e Régiment de Cuirassiers marchant à une assez grande distance du 4e avait trouvé l'aigle, l'avait ramassée et mise dans son porte-manteau, mais qu'on fut instruit ensuite que le porte-manteau de ce sous-officier lui avait été volé dans une marche de nuit ainsi que l'aigle qu'il renfermait.

Le Conseil ajoute qu'il serait bien malheureux pour le régiment qu'on pût penser qu'il ait perdu son aigle à l'ennemi ; qu'il l'a toujours défendue avec courage et qu'elle n'a été souillée par aucune tache. Il termine en me priant de lui en faire accorder une autre qu'il défendra avec le même courage que la première.

Il présente à l'appui de sa demande :

1° Un procès-verbal signé des membres qui le composent, contenant les détails de la manière dont l'aigle a été perdue : au bas de ce procès-verbal est un certificat du général de division Doumerc attestant que dans toutes les affaires où le régiment s'est trouvé, il a défendu son aigle avec honneur et que sa perte ne peut avoir eu lieu que de la manière exposée dans le procès-verbal.

2° Une déclaration du colonel du 14e régiment de cuirassiers pour suppléer à celle du maréchal des logis de ce corps qui a trouvé et perdu ensuite l'aigle du 4e régiment (ce sous-officier se trouvant à Hambourg et par conséquent éloigné du 14e régiment).

La réputation de ce corps et les témoignages du général Doumerc sous les ordres duquel il servait, ne laissent aucun doute sur la manière malheureuse dont il a perdu son aigle. Je crois devoir proposer à Sa Majesté de lui en accorder une autre.

Le Ministre de la guerre,
Duc de Feltre.

Le rapport ne contient pas d'annotation indiquant la suite qui lui fut donnée, mais le 4e eut sans doute son aigle lors d'une des distributions faites en 1813.

Après les campagnes de 1813 et 1814, il ne devait pas rester grand chose de la tenue des cuirassiers si hâtivement reconstituée.

Digitized by Google

La première Restauration s'occupa peu de les refaire, les 13e et 14e furent supprimés et les autres régiments restèrent avec leurs effectifs réduits. Le 1er régiment, qui avait reçu le titre de régiment du Roi et qui portait l'aiguillette, s'empressa, aussitôt que l'Empereur fut de retour, à demander de la quitter, ainsi que le confirme le rapport suivant :

Rapport à l'Empereur, 1er juin 1815.

Sire, le colonel du 1er régiment de cuirassiers écrit que les officiers, sous-officiers et cuirassiers de son corps demandent à quitter l'aiguillette blanche qu'ils ont reçue du dernier Gouvernement.

Sans s'arrêter à ce que le colonel ait ou non mission de son régiment à cet effet, comme il a exposé que cette aiguillette était la cause de rixes qui commençaient à devenir assez vives entre le 1er de cuirassiers et les autres régiments de la division, dont il fait partie et que je pense que cette distinction peut faire dégénérer des rixes en querelles d'opinion, j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté la suppression de l'aiguillette dans tous les régiments de cavalerie qui la tiennent du Gouvernement précédent.

Cette suppression entraînera pour chacun de ces corps une dépense de deux mille et quelques cents francs pour le remplacement par des paires d'épaulettes pour le régiment de cuirassiers seulement, mais cette dépense sera compensée par cela même qu'on ne sera point obligé d'acheter d'aiguillettes pour les escadrons qui ne sont pas habillés.

Le major général fut aussitôt avisé de la décision prise par l'Empereur :

A M. le Maréchal, duc de Dalmatie, major général, 3 juin 1815.

Monsieur le Maréchal, l'Empereur voulant effacer des distinctions établies par le dernier Gouvernement et qui peuvent être entre les troupes le prétexte de rixes comme cela a déjà eu lieu pour quelques corps, a décidé que les aiguillettes blanches données l'année dernière aux premiers régiments de chaque arme des troupes à cheval, cesseraient d'être portées.

Digitized by Google

L'intention de l'Empereur est que cette mesure s'exécute avec ménagement et qu'elle soit autant que possible provoquée par les corps eux-mêmes.

Comme tous les régiments qui sont dans ce cas-là appartiennent à l'armée du Nord, je vous prie de vouloir bien donner des ordres pour l'exécution de cette disposition (1).

Pour remettre l'armée sur pied de guerre, on se hâta de compléter les régiments en rappelant les anciens soldats libérés. Les corps ainsi réunis présentaient le mélange et le disparate de troupes formées à la hâte. Les cuirassiers se trouvèrent dans toutes les tenues, même sans cuirasse. — *On peut se battre sans cuirasse*, avait dit l'Empereur (2) — et le ministre de la Guerre avait fait envoyer des dépôts aux escadrons de guerre tous les hommes montés bien que beaucoup n'eussent pas de sabre ; mais ils en avaient certainement à Ligny, aux Quatre-Bras et à Waterloo, les Prussiens de Blücher et les Anglais en savent quelque chose. C'est là que finit l'histoire des cuirassiers du premier Empire, nous

---

(1) Des ordres furent adressés le même jour au lieutenant général Margaron qui commandait le dépôt général de cavalerie de l'armée du Nord.

« A M. le lieutenant-général Margaron, le 3 juin 1815.

« Général, l'Empereur voulant faire disparaître les distinctions établies par le dernier gouvernement et qui peuvent être encore comme cela a eu lieu, le prétexte de rixes parmi les troupes, a décidé que les aiguillettes blanches données l'an passé aux 1ers régiments de chaque arme des troupes à cheval cesseraient d'être portées.

« Pendant que cette mesure a lieu aux escadrons de guerre, veuillez bien de votre côté, prendre les mesures convenables pour que les officiers, sous-officiers et cavaliers de votre dépôt général se conforment sur le champ à cette décision qui doit s'exécuter sans y attacher d'importance. »

(2) *Note pour le général Préval.* Paris, le 30 mai 1815.

«Plusieurs régiments de cuirassiers ont des hommes montés à leurs dépôts, ils retardent de les envoyer au régiment pour raison de défaut de cuirasses l'Empereur ordonne de leur faire connaître que ce n'est pas une raison, que je dirige l'envoi des cuirassiers sur les escadrons de guerre, que les hommes qu'ils ont disponibles ne doivent pas perdre un moment pour rejoindre les escadrons de guerre puisqu'on peut se battre sans cuirasse. L'Empereur croit que le 11e régiment est dans ce cas. Il y a aussi des corps où c'est le manque de sabres qui retarde les départs. Écrire également que cela ne doit pas empêcher les hommes de partir et que je fais adresser les sabres aux escadrons de guerre.

« En général, l'Empereur pense qu'il serait nécessaire que je fisse une circulaire à cet égard. Il est nécessaire d'avoir le plus de monde que nous pourrons à l'armée.

« Le ministre de la guerre,
« Maréchal d'Eckmühl. »

Digitized by Google

nous y arrêterons. Il nous restera cependant pour achever cette étude à dire un mot des trompettes et à examiner rapidement les diverses parties de l'habillement, de l'armement et de l'équipement des cuirassiers de 1803 à 1815.

TROMPETTES

L'oubli est venu sur les brillants uniformes des trompettes et si quelques dessins de l'époque ne nous en avaient conservé le souvenir, nous ignorerions tout à fait leur physionomie si particulière. On ne trouve rien, en effet, à leur sujet dans les papiers et les devis officiels, non plus que dans les mémoires — si ce n'est pour la tenue verte de 1810 — et nous sommes bien obligés de nous rabattre sur l'iconographie, malheureusement incomplète. Encore, pour certaines gravures, faut-il procéder presque par divination. C'est ainsi que nous pensons que le trompette du 12e reproduit d'après une gravure allemande, représente bien un trompette du 12e cuirassiers en 1805 ; en cherchant un peu, les pièces officielles viennent confirmer les anomalies de sa tenue. Les états de magasin du 12e cuirassiers nous donnent l'explication du bonnet à poil blanc dont il est coiffé. Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 18 vendémiaire an X (18 octobre 1801), une compagnie d'élite avait été organisée au 12e de cavalerie (1) ; lors de l'inspection du général Oudinot, le 15 prairial an XI (4 janvier 1803), le régiment possède 59 bonnets d'oursin en service. Pour l'inspection générale du 24 vendémiaire an XIII (16 octobre 1804), le régiment, qui est devenu cuirassiers, a cependant encore 14 bonnets d'oursin en service avec 531 casques. Nous ne doutons pas que ce nombre ne corresponde aux trompettes, et que le régiment, qui avait fait faire ces bonnets en poil blanc, n'ait pu les rendre avec les autres et les ait conservés. Un autre problème se pose pour le surtout, aux collet, parements et retroussis roses, alors que le 12e avait le jaune comme couleur distinctive. Mais il faut se rappeler que le 12e avait reçu, en vertu de l'arrêté du 10 nivôse

(1) On imprime généralement que les compagnies d'élite ont été créées par l'arrêté du 1er vendémiaire an XII. Cet arrêté n'a fait que confirmer les prescriptions antérieures. Les compagnies d'élite ont été créées en l'an X et étaient organisées en l'an XI dans la plupart des régiments.

Digitized by Google

TROMPETTE DU 12e RÉGIMENT DE CUIRASSIERS, 1805

D'APRÈS UN CALQUE DE LA COLLECTION VANSON

Bonnet à poil blanc, cordon et glands roses, collet rose passepoil blanc, épaulettes **roses, parements** roses passepoil blanc, retroussis roses, surtout et housse bleu foncé, **galon et numéro** blancs, manteau tout blanc. Boutons blancs. Cheval blanc à crins noirs. **Gland blanc** à la trompette. Jugulaires du bonnet et monture du sabre jaunes. Schabraque **noire.**

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

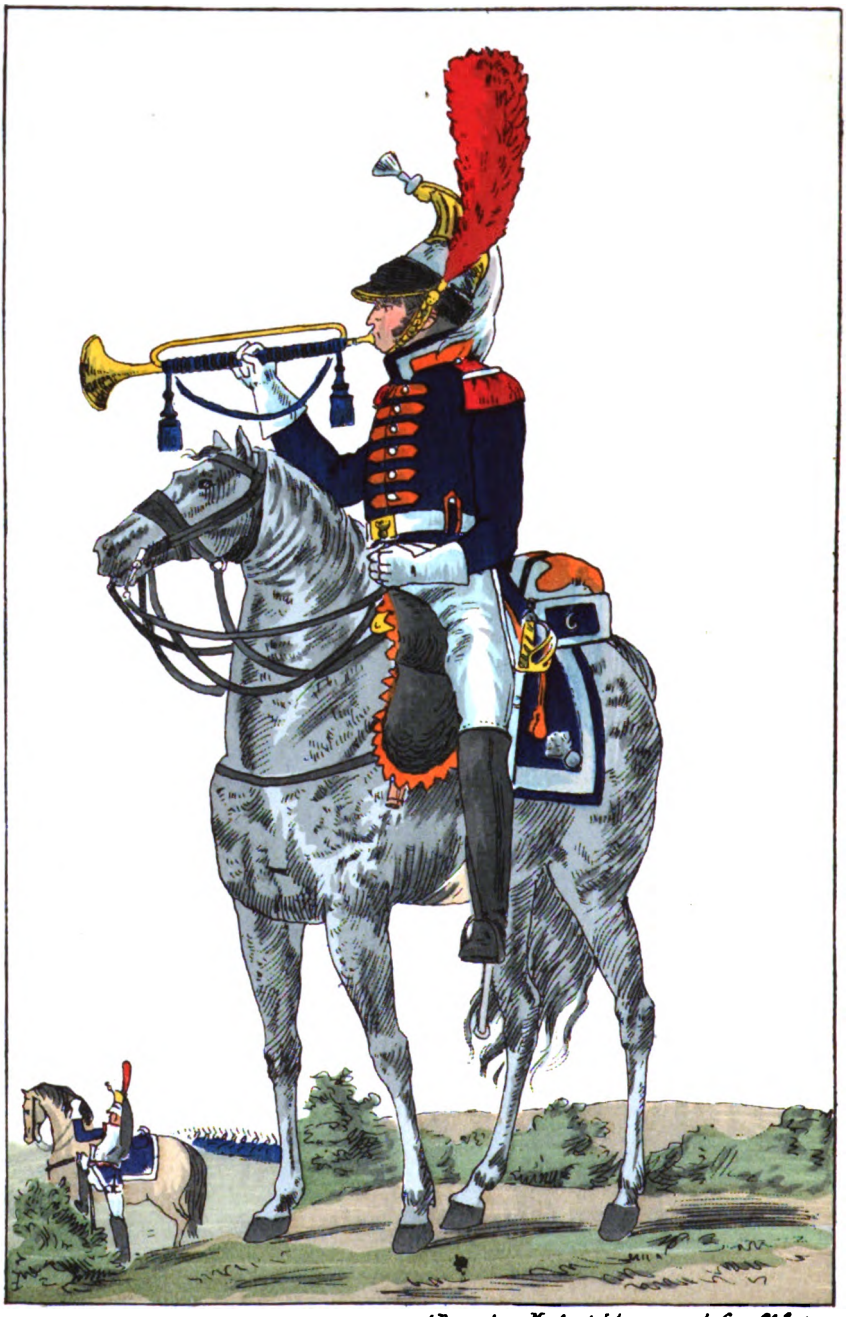

A Paris chez Martinet, Libraire, rue du Coq N.13 et 15

Trompette de Cuirassiers
6e Regiment a L'Armée italien
1808.

Digitized by Google

J. LEROY, éditeur, Paris

an XI (30 décembre 1802), deux compagnies du 1er escadron du 20e régiment et la 2e compagnie du 2e escadron du 22e, qui y avaient été incorporées. Or, ces deux régiments avaient la couleur rose et il fallut bien user les habits à cette couleur et utiliser les draps qui étaient en magasin. Peut-être tous les trompettes du 12e avaient-ils été ainsi habillés? — Le surplus de la tenue, sauf la surculotte qui est assez particulière, est celle des cuirassiers avec le portemanteau carré, la schabraque de peau de mouton. Le fond bleu du surtout montre que tous les régiments ne se livrèrent pas à la fantaisie qui consistait à inverser, dans l'habit des trompettes, les couleurs distinctives, et que quelques-uns continuèrent à observer les prescriptions du règlement de 1791.

Martinet, dans sa précieuse collection, nous a conservé les trompettes des 1er, 4e et 7e régiments. M. Cottreau possède en outre dans ses cartons un trompette du 6e colorié sur le type de la collection Martinet, avec cette inscription à la main : « 6e cuirassiers. Plaisance, Italie, 1808. »

Les 1er, 4e et 7e portent les couleurs inversées : habit de la couleur distinctive rouge au 1er et au 4e (1), jonquille au 7e avec les épaulettes et la crinière blanche; le cordon de trompette est rouge et la selle ne porte pas de portemanteau. Les devants de l'habit sont ornés de sept boutonnières et les gravures présentent des variantes pour le 1er, qui les a tantôt jaunes et tantôt blanches; et pour le 7e, tantôt bleues et tantôt blanches.

Au contraire, le trompette du 6e porte l'habit bleu et vient confirmer ce que nous disions plus haut; les boutonnières sont rouges ainsi que le plumet, les épaulettes et les retroussis. En outre, il a un portemanteau et le cordon de trompette est bleu.

Tout le monde connaît les décrets du 30 mai 1810 (2) et du 7 février 1812, qui contiennent les prescriptions et les descriptions relatives à l'habit vert pour les trompettes; nous n'y reviendrons pas, si ce n'est pour noter que les cuirassiers s'y sont conformés. D'une part, l'*Album du Bourgeois de Hambourg* représente dans une de ses planches, un trompette du 1er en tenue verte, coiffé d'un

(1) Et non la livrée du colonel, le prince Aldobrandini.

(2) Voir *Carnet de la Sabretache*, 1893, p. 129, les notes du général Vanson sur les tenues des trompettes.

Digitized by Google

colback. D'autre part, nous trouvons en 1814, dans les magasins des régiments, du drap vert et la mention spéciale d'habits de trompettes.

VI

Pour clore cette étude, revenons en arrière et jetons un coup d'œil rétrospectif sur les parties principales de l'habillement, de l'armement et de l'équipement des cuirassiers de 1813 à 1815.

Casques

« Les casques qui furent adoptés lors de la création des cuirassiers et qui étaient confectionnés par les soins des régiments, sans présenter toute la solidité désirable, étaient néanmoins aussi solides que le modèle adopté le permettait. Ils avaient une forme militaire assez agréable ; mais cette coiffure ayant été donnée pendant la guerre, à l'entreprise, les entrepreneurs ne se sont plus conformés aux anciens modèles, ils ont négligé la beauté et la solidité et n'ont fourni que des casques bruts, d'une forme désagréable, ayant les bombes défectueuses, percées et impossibles à nettoyer. Le cimier et les plaques ciselées et à tête de Méduse ont été remplacés par des plaques unies, sans force, mal attachées et choquantes à la vue ; de telle manière que cette coiffure qui avait été trouvée bonne dans le principe, est devenue tellement défectueuse que l'on doit s'empresser de changer la presque totalité des casques qui sont aujourd'hui en service. »

Toute l'histoire du casque pendant la période qui nous occupe, est contenue dans ces observations présentées le 19 décembre 1814 au comité de cavalerie par le général de Saint-Germain ; et si l'on pouvait conserver quelques doutes, un casque soigneusement dessiné au musée de Clermont par notre collègue Raffet, qui présente un cimier avec des plaques de cuivre unies, viendrait confirmer ces affirmations. C'était un modèle de casque adopté en 1811.

En outre, lorsqu'il fallut, en 1813, reconstituer les régiments de cuirassiers, on eut de grandes difficultés pour avoir des casques. Le 22 juin, tous les régiments étaient prêts, leur habillement au complet, il n'y avait plus que les casques et les cuirasses qu'on

Digitized by Google

CASQUES DE CUIRASSIERS

MUSÉES DE VIENNE (AUTRICHE) ET DE CLERMONT-FERRAND

D'après une aquarelle de M. RAFFET FILS

Digitized by Google

Digitized by Google

attendait encore en grande partie. C'est ce qui explique les réclamations du général Saint-Germain contre cette fourniture faite à la hâte par des entrepreneurs surchargés. Ces réclamations ne sont pas d'ailleurs isolées et si nous parcourons les rapports des généraux et des colonels, nous trouvons des critiques identiques.

Dans la lettre déjà citée, du 3 décembre 1811, au ministre de la Guerre, le général Nansouty se plaint également des casques à cimier de cuivre nu délivrés aux régiments :

Le nouveau modèle de casque de cuirassiers est d'une mauvaise forme et mal confectionné ; la bombe du casque est trop mince, le cimier est mal fait et trop faible ; ce sont deux feuilles de cuivre à peine poli et par devant un autre morceau de cuivre avec le numéro du régiment, l'on a supprimé le peu de moulure qu'il y avait sur les côtés du cimier et la tête de Méduse sur le devant. C'est une pauvre économie et cela défigure cette coiffure qui était fort belle. Les cuirassiers trouvent ce nouveau casque fort laid et d'autant plus que le fer et le cuivre dont il est fait sont tellement mal travaillés que l'homme, quelque peine qu'il se donne, ne peut pas l'éclaircir ni le tenir propre. Je crois donc qu'il faudrait rendre aux cuirassiers leur ancien casque, ils en seraient fort aises, et quant à l'économie qui ne va pas peut-être à trois francs, j'observerai que les carabiniers ont actuellement des casques, que je suis bien loin d'approuver, qui coûtent plus de quatre fois ceux des cuirassiers. Les colonels font aussi des changements aux casques : à l'aigrette qui doit être en crin, ils en substituent une en cuivre et ils recouvrent tout le cimier d'une lame de cuivre, la crinière sort à l'extrémité de cette lame de cuivre. Cela fait selon moi un mauvais effet. Cette aigrette et cette lame de cuivre font aussi une augmentation de dépense (1).

---

(1) Cependant dans le procès-verbal des séances de la commission pour les affaires de l'habillement et de l'équipement des troupes, tenues chez S. A. S. le prince vice-connétable, les 2, 3, 6 et 16 décembre, on ne trouve au sujet du casque que cette seule critique :

« *Cuirassiers.* — La commission se borne à une seule observation sur le nouveau modèle de l'uniforme des cuirassiers. Elle pense que le turban

Digitized by Google

En juillet 1813, le général de Boulnois signale que les régiments de cuirassiers s'accordent à dire que la visière n'est pas solide ; la pluie et le soleil la déforment. Pour la conserver, il suffirait de la cercler en fer dans son pourtour. Les ailerons ne sont assujettis que par des barrettes de fer légèrement rivées, ce qui les rend peu solides. Pour remédier à cet inconvénient, il faudrait que ces ailerons fussent recouverts et assujettis par une lame de cuivre. Le pompon de crin devrait être remplacé par un en cuivre qui serait plus facile à assujettir et durable.

Mêmes demandes formulées par le colonel Lacroix, du 3e cuirassiers :

Une vue de fausse économie a empêché que la crinière ne fût recouverte par une lame de cuivre qui, en s'adaptant au pompon et aux deux parties latérales supérieures du cimier jusqu'à son extrémité postérieure, se perdrait ensuite dans les crins qui se répandent sur la partie postérieure de la bombe et du turban. Ce défaut essentiel de confection, en permettant à la pluie d'entrer dans la rainure de la crinière, occasionne en peu de temps la pourriture des fils et attaches qui contiennent les crins, ce qui les fait tomber et rend non seulement cette coiffure fort désagréable à la vue, mais encore la met en peu de temps hors d'état de servir. Il arrive aussi par là que la pluie, en traversant avec facilité cette partie de la crinière, forme une gouttière qui tombe sur la nuque du cuirassier, s'épanche dans le dos et le mouille entièrement, ce qui est fort incommode et nuisible à la santé. L'application de la lame de cuivre que je propose et qui recouvrirait le cimier en totalité, ferait disparaître ces inconvénients et offrirait de plus le double avantage d'opposer une bien plus grande résistance aux coups de sabre portés sur cette partie et de rendre cette coiffure beaucoup plus flatteuse pour le coup d'œil.

C'est sans doute d'après les mêmes motifs d'économie mal

---

du casque des cuirassiers est trop haut et que le poil devrait en être dirigé par en bas. »

Notons à ce sujet que, d'après une lettre du ministre directeur, du 17 septembre 1812, envoyant un tarif aux régiments, le turban du casque des cuirassiers, en peau d'ours, devait être haut de 101 "/", sur 596 "/" à 623 "/" de pourtour.

Digitized by Google

Digitized by Google

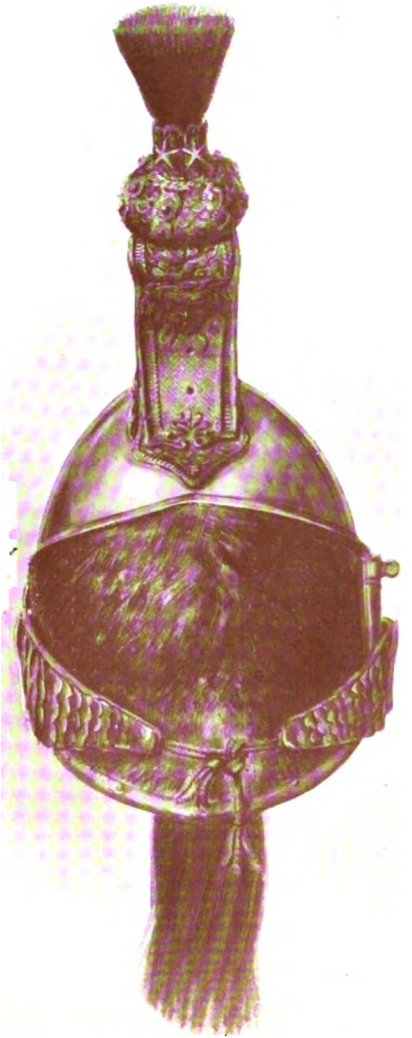

CASQUE

du Colonel baron DUBOIS, du 7e Cuirassiers

nommé Général de Brigade en 1813

(d'après une aquarelle communiquée par M. Édouard Detaille)

Digitized by Google

conçue que l'on néglige également de garnir en cuivre le pompon en bois qui surmonte le devant du cimier : cette partie du casque n'étant recouverte que par les crins ne présente aucune solidité ; au lieu qu'au contraire elle en aurait beaucoup au moyen de cette garniture, appliquée de manière à laisser passer la houpette qui forme le sommet du cimier.

Ce que je viens de dire s'étend aux visières des casques, lesquelles sortent des magasins du gouvernement sans être bordées en cuivre. Je regarde cependant cette garniture comme très essentielle, parce que d'abord elle soutient parfaitement la visière et l'empêche de se fausser et de se retirer, ce qui a toujours lieu lorsqu'après avoir été mouillée elle sèche, sans être maintenue, sous un soleil ardent. Ce bord en cuivre a de plus l'avantage d'offrir une résistance capable de préserver le cavalier d'un coup de sabre qui lui serait porté sur la figure.

En réalité, plusieurs régiments avaient fait exécuter ces modifications aux casques, cercler les visières avec du cuivre, recouvrir les pompons des casques d'une douille de cuivre et le dessus du cimier d'une bande de même métal, ainsi que l'observe en 1811 le général Nansouty et ainsi qu'on le voit dans les estampes et les portraits de l'époque. Il serait intéressant de savoir quels sont ceux qui ont réalisé ces changements. Signalons en passant que le 10e cuirassiers portait depuis 1806 le pompon rouge (1), et avait remplacé par une torsade rouge, la plaque de recouvrement demandée par les autres régiments.

Il ne faudrait cependant pas croire qu'on ne faisait pas de critiques avant 1811. Déjà, en 1807, le général Espagne formulait ce vigoureux réquisitoire dans son rapport d'inspection :

Les casques ne valent rien et cependant ils coûtent fort cher et sont très lourds à porter. On a observé qu'un coup de sabre les partageait en deux et le colonel du 4e en a fait la triste expérience.

---

(1) « MM. les commandants de compagnies voudront bien accélérer la confection des pompons de casques en rouge, ainsi que la torsade, le long de la crinière, de la même couleur. » *Ordre du 2 juin 1806.* (Livre d'ordres du colonel Lataye.)

Digitized by Google

Il eut la crinière, le cimier, la bombe et le turban divisés en deux et la tête fendue de deux coups de sabre jusqu'à l'os dont il est sorti plusieurs esquilles. On pourrait adopter le casque antique, absolument en fer, dans le ton des cuirasses, couvrant la nuque et dégagé de la crinière et du turban. Il pourrait garantir la tête de l'homme et ne pas peser plus que celui du nouveau modèle, parce qu'ils pèseront partout également et que la crinière en flottant fatigue beaucoup le cuirassier. Les militaires doivent préférer des choses vraiment solides et utiles à des colifichets.

Le général Espagne était partisan du casque antique — dont la forme fut adoptée en 1815 — et l'avait proposé en 1807, pour la coiffure des généraux de cuirassiers (1). Mais cette forme de casque ne devait prévaloir qu'en 1815. Elle fut cependant adoptée pour les chevau-légers et les carabiniers, mais elle avait des adversaires et, notamment, le général Nansouty qui trouvait que cette coiffure, qui tenait du Grec et du Russe, n'était pas française.

Épaulières de cuirasses

Nous ne reviendrons pas sur les cuirasses, sur la fabrication desquelles nous nous sommes déjà assez étendu au commencement de cette étude (2). Au surplus, les cuirasses ne soulèvent pas en général de critique, mais les rapports parlent souvent des épaulières. Ces épaulières se composaient d'une bande de cuir, garnie

(1) Voyez *Carnet de la Sabretache*, tome II (1894), p. 96.

(2) *L'Aide-mémoire à l'usage des officiers d'artillerie de France* (4e édition, Magimel, 1804), donne, tome II, page 630, la description suivante des cuirasses :

« Elles sont en tôle laminée ou fer corroyé, d'environ 15 points d'épaisseur. Il faut environ 11 livres pour le plastron ou devant en tôle brute et 8 livres pour le derrière de la cuirasse qui, finie, pèse 14 à 15 livres y compris sa garniture.

« Les cuirasses sont de deux grandeurs, à cause de la différence de stature des hommes : elles ont dans la plus grande largeur de 14 pouces à 14 pouces 6 lignes et leur longueur de la pointe du busc au milieu de l'arrondissement pour le col est de 15 pouces 4 lignes à 15 pouces 8 lignes.

« Le plastron est busqué et arrêté dans son milieu vertical ; la garniture consiste en deux épaulettes de buffle recouvertes d'écailles de laiton cousues avec du fil de même métal, ces épaulettes ont des agrafes ; en une courroie de cuir de Hongrie pour ceinture garnie en cœurs de cuivre et une boucle ; en un coussinet de toile rembourrée ; en une bordure de drap écarlate garnie de galon de fil blanc lacée au plastron percé à cet effet. »

Digitized by Google

Digitized by Google

HUITIÈME RÉGIMENT DE CUIRASSIERS. — MAI 1811

D'APRÈS UNE GOUACHE DE LA COLLECTION DUBOYS DE L'ESTANG

Habit, collet, portemanteau et housse bleu de roi. Passepoils du collet et des poches jaune. Boutons blancs. Pas d'épaulette. Retroussis jaune, grenades bleu de roi. Manteau blanc, doublure jaune. Grenades et galons du portemanteau et de la housse blancs. Peau de mouton blanc, dentelure jaune. Plumet rouge. Garniture de cuirasse rouge avec galon blanc. Bordure des épaulières rouge, écailles ou chaînettes en cuivre. Cimier du casque, bordure de visière, jugulaire poignée du sabre, en cuivre. Fourreau en acier. Dragonne en cuir fauve. Ceinturon blanc. Gants blancs.

Digitized by Google

de drap rouge en dessous et recouverte en dessus par des plaques de cuivre représentant de petites écailles. On se plaint que les écailles se faussent, s'arrachent et le général baron Roussel d'Hurbal nous apprend, dans son rapport au comité de la guerre, du 24 août 1814, que, pour éviter l'usure du manteau qui se produisait par le frottement, les régiments garnissaient de drap le porte-cuirasse, « ce qui fait à l'œil un mauvais effet ». Le général proposait de remplacer les écailles par des chaînettes. Si l'on en croit une note adressée au ministre en 1821 par le régiment de cuirassiers du Dauphin, qui avait hérité des cuirasses portées sous l'Empire, pour demander le même changement, le 9e cuirassiers aurait fait de lui-même la substitution et aurait porté pendant toutes les guerres de l'Empire deux chaînettes sur les épaulières à la place des écailles. Le 8e cuirassiers avait pris un moyen plus simple : ses épaulières étaient en simple cuir noir sans écailles ni chaînettes et, dit le rapport dans lequel nous avons puisé ce renseignement, il n'y a point eu d'exemple que pendant toutes les campagnes de l'Empire, les cuirs aient été coupés à coups de sabre dans les charges.

Garniture de cuirasse (1)

La garniture ou bordure de cuirasse, que des états de magasin, en 1814, appellent aussi fraise de cuirasse, se composait d'une bande de drap rouge bordée d'un galon blanc, laquelle s'attachait avec un lacet passant dans des œillets percés dans cette bande de drap et dans le pourtour de la matelassure de la cuirasse. La fraise pouvait donc s'enlever et se mettre facilement. Cette bande était rouge, même pour les régiments qui portaient la couleur distinctive jonquille, les estampes et les portraits la représentent ainsi et, de plus, on trouve en 1807 et 1808, dans les magasins des

(1) *L'Aide-mémoire* (déjà cité) en fait la description suivante :

« La bordure se paye à part et coûte environ 40 sols de façon comme on va le voir. La bordure a 2 aunes de longueur et 3 pouces de largeur. Sur l'aune de largeur qu'a le drap, il y a 14 garnitures faisant 7 paires : il faut donc 2 aunes de drap pour 7 cuirasses.

« Façon : 0.95 pour 4 aunes galon blanc de fil ;
0.23 pour 4 aunes ruban blanc ;
0.16 pour 2 aunes lacets ;
0.67 pour coupe et façon.

Digitized by Google

7e, 8e, 9e, 10e, 11e et 12e, du drap écarlate en petite quantité destiné évidemment à cet usage. Bien que tous les régiments aient porté la fraise de cuirasse à la fin de l'Empire, cet effet n'a jamais été décrit officiellement (1). Un chapitre de l'arrêté de la comptabilité du 3e cuirassiers confirme cette opinion : le régiment avait dépensé en 1812, 2.196 fr. 10 pour la confection de garnitures de cuirasses, alors que le ministre n'avait alloué que 1.854 fr. ; on proposait donc au ministre de rejeter des comptes la différence, soit 342 fr. 10, et le bureau fait observer qu'il n'y a aucune instruction, ni devis, ni tarifs pour ce genre d'effets.

Habit, surtout et manteau

Nos collègues ont trouvé dans l'ensemble de la notice l'exposé des transformations successives de l'habit qui se raccourcit de plus en plus, au point que le général Saint-Germain en fait, en 1814, la description suivante : « L'habit uniforme a été tellement raccourci, on s'est tellement éloigné des modèles qui furent donnés lors de l'organisation, que ce n'est plus maintenant qu'une veste dont les pans sortent à peine de la cuirasse, appuient tout au plus sur les fesses de l'homme, formant un vêtement ridicule à la vue et laissant les cuisses entièrement découvertes » (2).

Le surtout, ainsi qu'on a pu le voir, a été vite abandonné par les cuirassiers. Déjà, en 1805, le colonel Préval s'exprimait énergiquement à son sujet : *plus de surtouts à la guerre!* Lors de la

---

(1) Nous en relevons la description suivante dans une note sur les cuirasses, de juin 1811 :

« La garniture se compose de deux bandes de drap de 2m,32 de longueur sur 0,075 de largeur. Les deux bouts d'une même bande sont cousus ensemble. La bande est bordée d'un côté par un galon de fil blanc et de l'autre par un cordon de même fil. Le côté qui est bordé d'un galon est percé de distance en distance par des œillets, c'est ce côté qui se met en dedans. Les bandes se placent intérieurement l'une autour du devant de la cuirasse, l'autre autour du dos. Cette garniture est assujettie à la cuirasse par un lacet qui passe dans les œillets de son bord intérieur et autour de la ficelle fixée à cet effet sur les bords des coussins. »

(2) L'habit avait-il conservé les revers et jusqu'à quelle époque? C'est là une question très difficile à résoudre en présence de documents contradictoires tels, par exemple, que la planche du *Manuscrit du Bourgeois de Hambourg*, qui représente des cuirassiers du 1er régiment faisant le service à pied pendant le blocus : l'exemplaire de la Bibliotheque de Hambourg donne des cuirassiers revêtus d'habits à revers rouges, tandis que dans l'exemplaire de notre collègue M. de Boislecomte, ces mêmes cuirassiers ont l'habit droit boutonné par devant. La question reste pendante.

Digitized by Google

suppression de ce vêtement en 1809, on peut croire qu'il n'était plus en usage dans les cuirassiers, la plupart des régiments l'avaient laissé dans les dépôts.

Le manteau en drap blanc piqué de bleu à la vaste rotonde fut remplacé en 1812 par la capote à manches, malgré l'opposition du prince de Neuchâtel qui considérait cette disposition comme le plus grand mal qu'on pût faire à la cavalerie française (1). C'était aussi l'avis des cuirassiers, et le général de Boulnois, dans un rapport, dit en 1813 : « Les cuirassiers regrettent fortement les manteaux, ils étaient infiniment plus commodes au bivouac que la capote à manches et le manteau était sans doute de plus de durée que ne sera la capote à manches. » D'après le règlement de 1812, la rotonde n'avait plus que $0^m,28$ de hauteur par derrière et $0^m,22$ par devant. Le manteau à manches fut néanmoins maintenu par un décret du 23 février 1813 (2).

Une décision du 12 juillet 1808 avait prescrit de placer le manteau sur le devant de la selle et non plus, comme auparavant, plié sur le porte-manteau.

La culotte de peau

En ce qui concerne la culotte de peau, c'est un tolle général.

De toutes les parties de l'habillement, il ne peut en exister d'aussi nuisibles à la tenue des cavaliers, d'aussi préjudiciables à leur santé et d'un usage plus dangereux que les culottes de peau qu'ils ont eues jusqu'à ce jour. Nuisibles à la beauté de la tenue, en ce que la culotte de peau ne peut point être aussi grande, aussi solide, aussi parfaitement coupée qu'une culotte de drap qui lui serait préférable sous tous les rapports et qu'aussitôt que celle de peau est nettoyée, elle se rétrécit, se racornit et devient affreuse.

(1) Procès-verbal des séances de la commission pour les affaires de l'habillement, tenues en décembre 1811.

(2) Au Palais des Tuileries, le 23 février 1813.

« Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie et protecteur de la Confédération du Rhin,

« Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

« Art. 1er. — A l'avenir les manteaux des carabiniers, cuirassiers et dragons seront remplacés à l'époque où ils devront être renouvelés, par des manteaux à manches avec collet.

« Art. 2. — Nos ministres de la guerre et de l'administration de la guerre sont chargés de l'exécution du présent.

« NAPOLÉON. »

Digitized by Google

Nuisibles à la santé, en ce que ces culottes gênent les articulations des hommes et que, lorsqu'elles sont mouillées, il faut un temps très long pour les sécher, ce qui expose les hommes à des maladies fréquentes. D'un usage dangereux, en ce que l'homme ne peut se présenter au feu pour se sécher; et que pour ne pas exposer sa culotte de peau à se déchirer, à éclater par l'action du feu sur elle et à se durcir, il est obligé de conserver toutes les autres parties de son habillement dans un état d'humidité pernicieux, de telle sorte que l'infanterie et les troupes légères sont bientôt remises d'un orage ou d'un gros temps tandis que la cavalerie et les dragons souffrent encore de sa funeste influence deux ou trois jours après.

Pour éviter cet inconvénient si grave et celui de la gêne des articulations, il faut impérativement substituer le pantalon de drap aux culottes de peau. C'est une vérité reconnue par toutes les puissances qui ont une nombreuse cavalerie et qui lui donnent des soins. Ne craignons donc plus d'adopter un système étranger quand sa bonté et son utilité sont reconnues.

D'ailleurs, les inconvénients des culottes de peau sont trop nombreux et trop généralement attestés pour que l'on puisse craindre d'en voir conserver l'usage.

Avec des culottes qui sont presque toujours trop courtes et sans fond, le cavalier ne peut enfourcher son cheval et sa charge sans craindre de la faire éclater. Les moindres désagréments qu'on ait à en éprouver, c'est de voir tous les boutons des jarretières arrachés dans une manœuvre et les hommes en revenir les genoux découverts, ce qui est dangereux en campagne où ils n'ont aucun moyen de remédier à cette défection.

L'on propose donc de donner à la grosse cavalerie un pantalon de drap gris pour sa tenue habituelle et un pantalon de drap blanc pour la grande.

Ainsi s'exprime le général de Saint-Germain dans le rapport déjà cité, du 19 décembre 1814, auquel nous faisons de larges emprunts.

Ces doléances n'étaient pas nouvelles, car déjà l'instruction du 17 frimaire an XI (8 décembre 1802) invitait les conseils d'ad-

Digitized by Google

ministration des régiments de cuirassiers et de cavalerie « à essayer de substituer l'usage des culottes de peau de daim à celles de peau de mouton, d'abord pour les sous-officiers seulement, a fin que si, d'après l'expérience, il était reconnu qu'il en résultât de l'économie par leur plus longue durée, quoique le prix en soit plus élevé, on pût en prescrire définitivement l'usage pour les cavaliers ».

Nous voyons effectivement le 3e cuirassiers en faire l'essai (1); mais, finalement, ces culottes, qui coûtaient plus cher, ne donnèrent pas de meilleur résultat et furent abandonnées.

Pour remédier à ces inconvénients, plusieurs régiments portaient des pantalons de peau au lieu de culottes, c'est ainsi que le général Préval, dans son inspection des 4e, 6e, 7e et 8e cuirassiers en 1810, nous apprend qu'en général ces quatre régiments ont adopté en place de culottes des pantalons de peau. Le 4e et plusieurs autres régiments avaient fait confectionner des culottes de drap blanc et de drap gris.

Dans le mémoire sur l'arrêté de la comptabilité du 10e régiment, on voit contester la dépense de 10.808 francs pour achat de 760 pantalons de drap gris à 14 francs l'un, confectionnés en 1812 ; de 11 pantalons gris en 1813 et d'un en 1814, sous le prétexte que le pantalon ne faisait pas partie de l'uniforme des cuirassiers. Mais le conseil d'administration répond que « quoique, en effet, le pantalon ne soit pas d'ordonnance, MM. les généraux en avaient reconnu tellement l'utilité qu'ils prescrivirent impérativement d'en pourvoir les hommes et de faire supporter cette dépense par la masse de linge et chaussure », et la somme est allouée par le ministre. Ces pantalons, ajoutait le conseil d'administration du 10e, entraient d'ailleurs dans la botte et garantissaient beaucoup plus l'homme que la surculotte.

---

(1) *Ordre du 12 pluviôse an XII* (2 février 1804). « Il a été pris des arrangements pour que, dans le courant de l'année, chaque sous-officier et cuirassier du régiment ait une culotte de peau de daim à son compte et en propriété nonobstant la culotte de peau de mouton que le gouvernement fournit. La culotte de peau de daim sera faite à la mesure de chaque homme et payée en 4 années la somme de 24 francs pour laquelle on fera une retenue sur le linge et chaussure de 10 sols par mois, à moins que les cavaliers n'aient d'autres moyens pour l'acquitter. » (Registres d'ordres du 3e cuirassiers.)

Digitized by Google

Même discussion pour le 13e cuirassiers qui avait acheté, au mois d'août 1809, 400 pantalons de drap, n'ayant pas reçu de culottes de peau depuis 1808.

L'usage de la surculotte ne fut généralisé qu'en 1812, réglementairement. En 1814, tous les régiments en possèdent.

Chaussure

A propos des bottes, le général Saint-Germain fait un tableau saisissant de l'aspect des cuirassiers :

L'usage des bottes de l'ancien modèle, dit à genouillère, doit cesser, il est suffisamment démontré que notre cavalerie ne peut être vue à pied dans cette chaussure. J'en appelle à tous les officiers de cavalerie, à tous les inspecteurs ; en est-il un seul qui n'ait eu à se récrier contre l'effet pitoyable qui en résultait et plus encore contre la facilité que cet usage procurait aux fournisseurs du gouvernement de ne verser dans les magasins que des marchandises de rebut que l'on contraignait ensuite les régiments de recevoir, malgré toutes leurs représentations.

Quel pitoyable coup d'œil notre grosse cavalerie n'a-t-elle pas longtemps offert! Mauvaises bottes, manchettes affreuses et plus mal ajustées; *presque tous les hommes sans bas laissant voir un grand espace de chair nue entre le mollet et les jarretières des culottes;* des genouillères retombant sur elles-mêmes, des éperons mal mis, voilà l'aspect qu'a présenté, pendant toute la guerre, notre cavalerie de bataille et nos dragons.

Si dans certains régiments, comme dans le 7e en 1803, les officiers et sous-officiers font usage de bottes molles, par contre, le général Boulnois signale en 1813, que quelques régiments conservaient des bottes fortes au lieu de bottes demi-fortes, ce qui montre la variété que pouvait présenter ce détail de tenue.

Enfin, les régiments avaient des guêtres en tricot ou en estamette noirs, destinées surtout aux recrues, mais que portaient aussi les cuirassiers, les escadrons de guerre dans la tenue à pied. Nous en trouvons ainsi dans les magasins des 2e, 5e, 6e et 10e cui-

Digitized by Google

rassiers de 1803 à 1806, et le Bourgeois de Hambourg note des cuirassiers portant la longue guêtre noire avec la surculotte.

Harnachement

La question du harnachement appelle quelques développements.

Le règlement de 1791 avait donné aux régiments de cavalerie, en remplacement des chaperons et des housses en drap, galonnés à la livrée propre à chaque régiment, des demi-schabraques en peau de mouton blanc et des housses en drap bleu garnies, pour tous les régiments, d'un galon de fil blanc et ornées du numéro. Il en fut ainsi pendant toutes les guerres de la Révolution. Une circulaire du 4 brumaire an X (26 octobre 1801) remplaça la schabraque de peau de mouton par des chaperons en drap bleu galonnés en fil blanc, le bas taillé en pointe.

La modification fut en effet effectuée dans la plupart des régiments de 1803 à 1805, mais il est probable que la schabraque avait laissé des regrets ; car au bout de deux années — à l'expiration de la durée réglementaire des chaperons, ils se hâtèrent de les abandonner pour revenir à la demi-schabraque de peau de mouton portée sur la housse. En 1805, tous les régiments de cuirassiers avaient repris la demi-schabraque de peau de mouton et la conservèrent avec la housse jusqu'en 1808. Seul, le 12e cuirassiers, qui était parti en campagne avec 400 chaperons, en avait encore 85 lors des inspections passées à la fin de 1807, tandis que les schabraques, qui étaient au nombre de 400 au départ de France, en 1805, s'élèvent à 651 en 1807.

Par une décision prise à Eylau, le 12 février 1807, au sujet des dépenses de luxe, le prince de Neuchâtel ordonna spécialement la suppression de la schabraque et prescrivit aux conseils d'administration des régiments de cuirassiers de s'en tenir à l'ancien uniforme, c'est-à-dire à la housse avec chaperons. Comme sanction, le ministre décidait que toute dépense faite pour achat de schabraques demeurerait au compte de ceux qui l'auraient ordonnée. Cette décision fut portée à la connaissance des conseils d'administration par une circulaire du 19 avril 1807.

Mais cette circulaire ne produisit pas grand effet, car on voit les circulaires du 19 juillet, 22 août 1810 et 21 septembre 1811

Digitized by Google

renouveler les mêmes défenses et reproduire les mêmes menaces. La raison venait de ce que la schabraque, étant donné sa durée, ne coûtait pas plus cher que les chaperons, et comme on préférait généralement la schabraque qui donnait plus d'assiette au cavalier et couvrait mieux les fontes (1), les corps ne se hâtèrent pas de faire la transformation. Néanmoins, quelques régiments se conformèrent aux ordres reçus et, notamment, les 3e, 4e, 7e, 8e, 9e, 10e cuirassiers mirent en service, en 1808, des chaperons (2); mais les 1er, 2e, 5e, 6e et 11e paraissent avoir conservé uniquement la schabraque de peau de mouton. Quoiqu'il en soit, comme en 1803, l'usage des chaperons fut de courte durée ; une fois usés, ils furent de nouveau remplacés par des schabraques. En effet, une lettre du comte Dumas, directeur général des revues, adressée au ministre directeur de l'administration de la Guerre le 5 décembre 1811, constate que « l'arme des cuirassiers a conservé les schabraques au lieu des chaperons, en justifiant d'ailleurs qu'il n'y avait pas eu d'augmentation dans la dépense et que MM. les inspecteurs généraux d'armes n'ont point improuvé cet usage », et demande des ordres positifs pour que les inspecteurs aux revues sachent ce qu'ils doivent faire. Le 12 décembre, le ministre répond naturellement qu'il y a lieu de suivre les règlements en attendant le nou-

(1) Voici l'opinion du général Saint-Germain : « L'usage des chaperons est ridicule, le moindre de leurs désagréments est de se perdre. La coupe forme un réservoir dans les temps de pluie ou de neige qui filtre sans cesse l'eau dans les fontes et met les pistolets dans un état à ne pas faire feu. La rouille s'en empare et il est souvent arrivé que des cuirassiers et dragons ont fait des campagnes entières sans avoir pu mettre ces armes en état de faire feu. La schabraque au contraire a l'aventage de donner beaucoup d'assiette aux cavaliers qui sont naturellement plus fermes que sur une selle à découvert; elle conserve les pantalons ou les culottes des cavaliers, elle recouvre les fontes des pistolets, empêche l'eau d'y pénétrer et a l'avantage inappréciable de les conserver en état et d'en empêcher la perte ou le vol... » Voyez aussi le rapport du général Espagne en 1807, sur l'inspection de sa division.

Par contre, le genéral Boulnois, en 1813, se prononce pour le chaperon : « Les cuirassiers se plaignent avec raison que la schabraque rend le paquetage bien plus lent, bien moins solide et plus embarrassant ; elle les met au désespoir quand elle est mouillée par la pluie et qu'il faut monter à cheval avec la culotte de peau. Le chaperon est d'une bien plus belle tenue pour cette arme, il est moins dispendieux et conserve autant le pistolet qu'il est nécessaire, c'est d'ailleurs une arme qui sert si rarement à la grosse cavalerie qu'elle présente peu d'inconvénient. »

(2) D'après les situations, il ne semble pas que les régiments en furent jamais munis en totalité, les schabraques continuèrent à être usées concurremment avec les chaperons.

Digitized by Google

veau règlement annoncé par le ministre de la Guerre. C'était, en réalité, dire d'attendre et de ne rien faire. Le règlement de 1812 fut muet sur la question du harnachement, la decision resta en suspens et, en 1815, tous les régiments de cuirassiers portent la demi-schabraque avec la housse.

En ce qui concerne les officiers, tous les systèmes étaient concurremment en usage dans les régiments : chaperons avec la housse, schabraque de drap formant housse, demi-schabraque de mouton noir avec housse ; le colonel Lacroix se plaint d'une façon pittoresque de cette incertitude :

L'harnachement de MM. les officiers de cuirassiers n'étant point fixé, il se trouve sujet à de grands inconvénients : en voici un exemple connu de mon régiment (le 3e cuirassiers) : Le Gouvernement ayant adopté la schabraque en laine, je crus devoir à l'instar des officiers de cavalerie légère, faire prendre à ceux de mon régiment la schabraque en drap, mais il m'arriva qu'un officier général n'approuva pas la mesure que j'avais prise et exigea que j'eusse des schabraques de peau de mouton, ce qui fit donc tourner les schabraques de drap de mes officiers en pure perte pour eux (1). Un autre officier général sous les ordres duquel je me trouvais, me dit que les officiers de mon régiment n'avaient point leurs chevaux harnachés selon les règlements ; ce dernier voulait que les selles des officiers fussent garnies de housses et de chaperons comme le dit le seul règlement qui parle de l'uniforme des officiers : à force de représentations j'obtins de lui qu'ils conserveraient leurs schabraques en laine.

Notons enfin que les officiers, suivant ce que nous rapporte de Gonneville, n'avaient pas de porte-manteaux sur le cheval qu'ils montaient ; c'est d'ailleurs ainsi qu'ils sont représentés dans les estampes de l'époque.

---

(1) Le colonel était cependant d'accord avec l'ordonnance du 15 janvier 1792 qui avait décidé que la housse et les chaperons seraient remplacés pour les officiers par une schabraque en drap bleu de roi, assez ample pour former housse, garnie au pourtour d'une bande de drap festonnée de deux pouces de largeur de la couleur distinctive de l'uniforme du régiment et bordée d'un galon d'argent avec le numéro du régiment.

Digitized by Google

Armement

M. le colonel Foucart a publié une notice sur l'armement des cuirassiers en 1811, à laquelle nos collègues voudront bien se reporter, notamment pour la description des armes. Nous résumerons rapidement, pour ne pas allonger cette étude déjà longue, la question de l'armement.

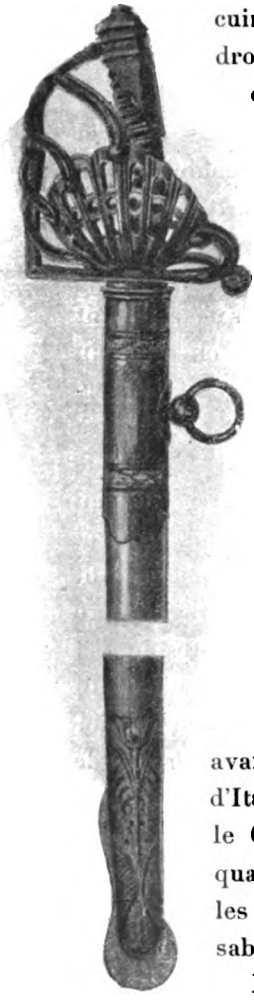

Sabre du colonel Dubois.

En 1802, les sabres en usage dans les régiments de cuirassiers et de cavalerie sont encore de tous les modèles; le 3e de cavalerie, par exemple, qui revient d'Italie, a encore des sabres sur la lame desquels est écrit : « Vive le roi de Sardaigne ! » De 1803 à 1805, des sabres du modèle de l'an XI furent distribués aux régiments. Le 24 fructidor an X (11 septembre 1803), le 1er reçut 625 sabres au nouveau modèle et versa les anciens. Le 2e les reçoit la même année. Le 3e signale l'arrivée des caisses de sabres neufs le 28 août 1803. Le 5e a, le 23 septembre 1804, des sabres neufs au nouveau modèle. Les 9e, 10e, 11e, 12e signalent également un armement en bon état en 1805, ce qui suppose que les sabres avaient été renouvelés à cette époque. A la division d'Italie, le 8e avait reçu à Toul, avant son départ, le 6 juin 1803, 655 sabres neufs contre une même quantité de vieux sabres versés à l'arsenal; par contre, les autres régiments, 4e, 6e et 7e ne reçurent leurs sabres que plus tard.

Mais, aussitôt, les régiments se plaignent des fourreaux en fer qui sont très pesants, font du bruit, fatiguent les hommes et détruisent les effets par le frottement. Ces plaintes, qui se produisent dès 1805, se répéteront pendant toute la période impériale et jusqu'à la fin. En 1805, le général Espagne s'attaque non plus seulement aux fourreaux, mais aussi aux sabres et, en 1813, dans son exposé des moyens les plus prompts et les plus simples de réorganiser la cavalerie, le

Digitized by Google

général Préval affirme ces doléances : « Il serait temps, dit-il, qu'on écoutât les plaintes qu'on fait unanimement sur la pesanteur des sabres de cuirassiers, pesanteur telle que, vu le degré de force ordinaire des hommes qui s'en servent, ces sabres ne sont bons qu'à porter ou diriger un premier coup et laissent ensuite le soldat hors d'état de parer et de se défendre. »

A cette époque, les cuirassiers étaient en outre surchargés, en plus de leurs deux pistolets, d'un mousqueton avec sa baïonnette. A l'origine, en 1804, certains régiments avaient encore quelques rares mousquetons qui avaient subsisté des distributions faites à la fin des guerres de la Révolution, mais ils ne les avaient pas conservés. Par un ordre du 23 décembre 1805, le major général avait décidé qu'il serait fourni, de l'arsenal de Vienne, des mousquetons à tous les régiments de cuirassiers. Nous ne trouvons cependant trace d'aucune distribution faite à cette époque, si ce n'est au 3e cuirassiers, qui reçut 470 carabines le 13 janvier 1806, à Vienne. Mais une note nous apprend que ces carabines sont restées en magasin et n'ont pas été utilisées. Nous les retrouvons effectivement au dépôt du régiment en décembre 1807. Lors des inspections de 1807-1808, aucun régiment n'a de carabines ou de mousquetons. Les cuirassiers firent donc les campagnes de 1805 à 1809 avec leurs sabres et leurs pistolets seulement. La question des mousquetons revint à l'ordre du jour en 1811. Le 12 novembre, l'Empereur écrit au général Clarke, ministre de la Guerre :

Il est reconnu que la cavalerie cuirassée peut difficilement se servir de sa carabine, mais il est aussi fort absurde que 3.000 ou 4.000 hommes, de si braves gens, soient surpris dans leur cantonnement ou arrêtés dans leur marche par 2 compagnies de voltigeurs. Il est donc indispensable de les armer. Les régiments de l'ancien régime avaient des mousquetons qu'ils portaient non comme la cavalerie légère suspendus en bandoulière, mais qu'ils portaient pour s'en servir comme de fusils. Je désire que vous formiez un conseil d'officiers de cavalerie et que vous déterminiez quelque chose sur cet objet... Mon intention est que chaque homme ait un fusil, que cela soit un mousqueton très court porté

Digitized by Google

de la manière la plus convenable aux cuirassiers, peu m'importe. Présentez-moi donc un projet là-dessus.

Une commission fut aussitôt constituée et, au commencement de décembre, le général Gassendi adressait au ministre le rapport suivant :

La commission d'officiers généraux chargés d'émettre leur opinion sur les changements à faire dans l'armement actuel des cuirassiers et des chevau-légers, propose :

1° D'armer de mousquetons la totalité des cuirassiers;

2° De donner à tous les chevau-légers le mousqueton actuel de cavalerie légère qu'elle appelle carabine ;

3° Que pour les uns et les autres, le mousqueton soit armé d'une baïonnette de 18 pouces.

Le général Préval, membre de la commission, n'a signé cet avis qu'avec restriction, et son opinion est que : 1° ces armes ne doivent pas avoir de baïonnette, parce qu'elles ne sont destinées qu'à la défensive et jamais à l'offensive, et 2° qu'il suffit d'armer de mousquetons deux compagnies par régiment de chevau-légers, à qui on retirerait la lance parce que ces troupes ne peuvent jamais se servir à cheval du mousqueton en conservant leurs lances.

Le général Nansouty, consulté sur l'armement à donner aux cuirassiers, pense que le mousqueton leur est nécessaire, mais il ne veut pas, par la même raison que le général Préval, que le mousqueton ait une baïonnette.

Son Excellence est priée de faire connaître si son intention est que l'on se borne à transmettre ces avis à l'Empereur ou s'il convient d'y joindre une opinion sur la question. Le bureau de l'artillerie se rangerait à celle du général Préval.

GASSENDI.

L'avis de la commission prévalut sur celui du général Préval et un décret impérial du 25 décembre 1811 prescrivit d'attacher un régiment de chevau-légers lanciers à chaque division de cuirassiers et d'armer les premiers de carabines et les derniers de mousquetons. En 1812, le duc de Feltre, ministre de la Guerre,

Digitized by Google

rédigea une instruction pour le service des chevau-légers avec les cuirassiers et sur la manière de se servir des carabines et mousquetons donnés à ces deux armes, nous y relevons les prescriptions suivantes :

Le ministre de la Guerre a arrêté ce qui suit :

Art. 1er. — Les cuirassiers porteront le mousqueton à l'arçon droit de la selle, il y sera fixé par une courroie qui liera la poignée et soutenu par une botte dans laquelle s'engagera le bout du canon ;

Art. 2. — Le mousqueton sera armé d'une baïonnette, dont le fourreau s'attachera au ceinturon du sabre comme dans l'arme des dragons ;

Art. 3. — Les cuirassiers porteront le mousqueton au crochet, lorsqu'ils devront mettre pied à terre, et à cet effet il devra leur être donné une banderole comme à la gendarmerie de la Garde impériale.

L'équipement des cuirassiers se trouvait, en conséquence de ces décisions, augmenté des effets suivants : une botte pour le mousqueton, une courroie qui sera attachée au pommeau de la selle, une bandoulière, un crochet pour relever le sabre (1).

Comme on le suppose, les mousquetons s'égarèrent un peu partout de 1812 à 1815, et lorsque les régiments de cuirassiers furent licenciés en août 1815, il en restait bien peu avec leurs baïonnettes dans les escadrons.

Nous arrêterons ici cette étude, non que nous ayons tout dit — le secret d'ennuyer est celui de tout dire — et nous avons déjà longuement abusé de la patience de nos lecteurs. Si la méthode qui consiste à publier autant que possible le texte même des documents n'était celle adoptée par le *Carnet de la Sabretache*, suivant le système inauguré par M. le colonel Foucart et suivi par l'état-

(1) Déjà, en 1805, le général Marulaz, dans son rapport d'inspection du 5e cuirassiers, disait : « L'inspecteur pense qu'il serait à propos de faire mettre de petits crochets en fer à l'anneau du ceinturon qui tient la première bélière, afin que lorsque le soldat est à pied et porte son sabre, le ceinturon en sautoir, le sabre ne traînât point par terre et n'en usât pas le bout qu'il est très difficile et coûteux à remplacer lorsqu'il est usé, surtout à des fourreaux en fer. »

Digitized by Google

major de l'armée dans leurs si intéressantes publications, nous aurions à nous excuser auprès de nos collègues de nos nombreuses citations. Mais nous pensons aussi que c'est le seul moyen de couper court aux légendes et aux imaginations et, d'autre part, d'éviter les inconvénients des analyses personnelles qui, toujours incomplètes, ont trop souvent le défaut de dénaturer plus ou moins, même involontairement, les pièces consultées.

Enfin, si nous avons été un peu long et si nous avons paru nous égarer dans des détails, c'est qu'on ne peut pas dire, comme on le fait trop souvent : « Sous l'Empire, les cuirassiers étaient habillés de telle ou telle façon. » L'Empire se compose de périodes bien tranchées. De 1803 à 1815, s'est produit une évolution considérable par le frottement avec les armées alliées ou ennemies, par la vie à l'étranger sous des climats bien différents. Ce qui est vrai pour les armées qui ont vécu en Allemagne — quelquefois pendant toute la période impériale sans revenir en France — ne l'est pas pour les troupes qui vivaient en Espagne ou en Italie. Ce qui est vrai pour un régiment, ne l'est pas pour tel autre de même arme où subsistaient des traditions, des usages, des habitudes, des particularités provenant de telles garnisons, de telles nécessités, de tels colonels. Si bien que, pour retrouver la physionomie des vieux soldats de cette époque, il faut, pour ainsi dire, prendre chaque régiment séparément et le suivre dans ses garnisons, ses endivisionnements, ses campagnes, voir de quels magasins il a tiré ses effets, de quelles ressources il a disposé. Problème presque insoluble, mais plus attachant par sa difficulté même. Nous sommes loin, hélas ! de l'avoir réalisé pour les cuirassiers, mais nous avons cherché à apporter plus de précision, et les lacunes, nous l'espérons, seront comblées à leur tour.

J. MARGERAND.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL PELET

d'après un portrait

COMMUNICATION DE M. LE VICOMTE D'AVOUT)

Digitized by Google

L'Infanterie de la Garde à Waterloo

Nos désastres de 1870 ont mis en nouveau relief tout ce qui se rapporte à la période napoléonienne; on cherchait à se distraire des tristesses présentes par le souvenir des gloires passées. Ce mouvement s'est continué; il prend actuellement une nouvelle intensité, alors que vont surgir chaque jour les anniversaires centenaires des batailles de l'Empire. L'inauguration du monument de Waterloo, le 28 juin dernier, a précisé ce mouvement, en le fixant sur une date particulière. Il semble qu'en ce moment tout ce qui a trait à cette bataille reçoive un regain d'actualité. — Nous donnions à la " Sabretache ", il y a trois ans (numéro du 30 juin 1901), un article intitulé *la Cavalerie de la Garde à Waterloo;* aujourd'hui, c'est le rôle de l'infanterie de la Garde que nous voulons étudier. L'idée des deux articles est la même: comme en 1901, nous nous appuierons sur le document inédit, c'est-à-dire sur les *Mémoires* et le *Journal de Waterloo*, laissés par le général Pelet, sur ses notes et articles manuscrits, et, notamment, sur les réponses qu'il reçut lors de son enquête de 1835, dans laquelle il s'adressait aux officiers survivants de la grande bataille.

Il est peu de rencontres de peuples qui aient ému l'opinion publique, et donné lieu à des controverses à l'égal de Waterloo. Comme le dit fort bien le *Gaulois* dans son supplément hebdomadaire illustré des 25-26 juin 1904: « L'invincibilité de Napoléon est une idée si fortement ancrée dans l'esprit, qu'on s'est toujours efforcé d'expliquer cette défaite par des raisons étrangères à la tactique comme à la stratégie. On se refuse à trouver l'Empereur en faute sur un champ de bataille; l'opinion populaire attribua ce désastre à la trahison », et les relations écrites au lendemain de la bataille ne faisaient qu'enraciner cette idée. L'*Histoire des deux Restaurations*, de Vaulabelle, arme de guerre contre la Restauration, ne pouvait qu'être un panégyrique impérial. Thiers a été moins partial, tout en atténuant dans la mesure possible les fautes de son héros; on lui a reproché d'avoir fait œuvre d'imagination plutôt que d'histoire, d'avoir prêté à ses personnages ses vues, ses idées, ses impressions propres, d'avoir dramatisé la scène aux dépens de la vérité; il y a exagération dans ces reproches: Thiers a eu en mains tous les documents officiels; à y regarder de près, il est généralement exact; seulement, il était de son époque où l'on négligeait les menus détails pour présenter un tableau d'ensemble pittoresque et dramatique. Charras est moins orné, moins pathétique, plus pessimiste et, surtout, moins bien disposé pour Napoléon; chez lui, nous avons à redouter le parti pris politique, tout en reconnaissant le bien fondé d'une grande partie de ses critiques. Il était réservé à un écrivain contemporain, M. Henry Houssaye, de nous donner un *Waterloo* accompli, aussi définitif que peut l'être l'Histoire, édifice toujours inachevé auquel chaque jour vient ajouter un nouvel élément; il a relevé tous les docu-

Digitized by Google

ments sans en abuser; il est exact et dramatique tout à la fois; il rend justice au chef et aux soldats, sans songer à pallier leurs fautes.

En effet, à étudier de près les péripéties de la lutte, on est amené à reconnaître qu'on est loin ici de la *bataille-type*, irréprochable dans ses phases, où l'on ne saurait relever aucune défaillance. Certes, la lutte s'engageait dans de mauvaises conditions: notre effectif total était faible, bien inférieur à ceux des deux armées réunies contre nous en Belgique, 119.000 hommes contre 223.000, soit 1.000 hommes en moyenne pour chaque régiment d'infanterie, et 400 pour chaque régiment de cavalerie; de plus, nous avions l'Europe tout entière armée contre nous, et près d'un million d'ennemis se dirigeait vers nos frontières. L'esprit du soldat était inquiet, celui des généraux l'était encore davantage; on n'avait plus confiance les uns dans les autres, on doutait de l'*étoile* du maître. Une bonne partie des chefs qui nous avaient menés à la victoire avaient disparu: Berthier n'était plus à la tête de l'état-major général, ni Murat à celle de la cavalerie; Davout restait à Paris, confiné dans les ingrates fonctions de ministre de la Guerre.

Mais, à ces fâcheuses conditions générales, s'en ajoutaient de particulières. Les vieux soldats avaient disparu dans les neiges de Russie; l'armée était jeune, sans cohésion, et, chez elle, le patriotisme ne pouvait suppléer à l'expérience. Le chef, par contre, vieillissait et s'alourdissait; il ne montait plus volontiers à cheval, et ne suivait que de loin le détail des opérations. On s'en aperçoit trop dans la funeste journée de Waterloo: une lettre du colonel Bergère, alors chef de bataillon du génie de la Garde, attaché à la personne du général Haxo dans la journée du 18 juin (lettre en ma possession, adressée au général Pelet le 13 mai 1835), exprime l'opinion qu' « en 1809, l'Empereur se fût levé plus matin, et eût étudié son terrain *de visu* », au lieu de demeurer sur le tertre de Rossomme, où il se faisait tracer sur une carte, par le général Haxo, les positions de l'armée anglaise. Des témoins oculaires, notamment le comte de Pontécoulant (*Napoléon à Waterloo*, par un officier de la Garde impériale, p. 254), affirment que les rapports faits à l'Empereur sur l'état du terrain détrempé par la pluie, furent fort exagérés; que l'action aurait pu s'engager à la première heure, au lieu d'être retardée jusqu'à onze heures et demie, ce qui donna aux Prussiens le temps d'entrer en ligne. Drouot, se serait plus tard, accusé d'avoir donné ce pernicieux conseil.

Première erreur, qui sera suivie malheureusement de plus d'une faute. On laisse le corps de Reille s'accumuler tout entier autour d'Hougoumont, alors qu'il eût suffi d'artillerie pour en déloger l'ennemi. Le général Bachelu, qui commandait une des divisions de ce corps, écrit, le 22 mai 1835 (lettre en ma possession), que la division du prince Jérôme fut *seule engagée*, tandis que la sienne et celle du général Foy demeuraient inactives, — le fait n'est pas absolument exact, du moins en ce qui concerne Foy; — que, d'ailleurs, les munitions d'artillerie leur manquèrent dès trois heures, et ne purent être renouvelées; que sa division ne fut mise en mouvement que vers huit heures du soir, après la grande charge de cavalerie de Ney, et pour soutenir l'attaque de l'in-

Digitized by Google

fanterie de la Garde. Il était bien tard alors; le découragement gagnait l'armée, et, déjà, les boulets prussiens atteignaient la route de Genappe.

Formation vicieuse du corps de d'Erlon, qui attaque en colonnes pleines, épaisses et profondes, ne pouvant facilement se former en carrés, non soutenues par l'artillerie, et qui se fait écharper par la cavalerie anglaise; la manœuvre échoue, et ne sera que tardivement renouvelée. — Attaque trop différée de Ney sur la ferme de la Haye-Sainte; on n'y emploie pas l'artillerie; la légion allemande résiste énergiquement, nous coûte des hommes et du temps, tout cela dans une opération qui n'est que le prélude de la grande agression du centre.

Lobau, mal placé pour arrêter les Prussiens de Bülow, qu'il eût fallu attaquer à la sortie du défilé de Lasne, au lieu de les attendre en plaine.

A l'aile gauche, la grande charge de cavalerie, mal conduite, mal soutenue; il fallait la faire préparer par l'artillerie; puis, une fois la charge engagée, la faire soutenir par l'infanterie; Foy et Bachelu étaient en mesure de jouer ce rôle. La cavalerie de la Garde, que Napoléon voulait garder en réserve, est prématurément avancée; notre réserve de cavalerie est absorbée, sans plan préconçu, sans résultat possible.

Il y a là une série de fautes, d'erreurs, de contretemps qui vicient le plan initial, et rendent le succès de moins en moins possible. « Nous avons quatre-vingt-dix chances sur cent pour nous », dit l'Empereur au début de la bataille. Les Prussiens de Bülow arrivent : « Il nous en reste encore soixante pour cent », croit-il pouvoir dire. C'est là une erreur que Charras relève, trop durement peut-être, mais qui n'en est pas moins réelle. L'arrivée des Prussiens sur son flanc droit, lui prouve que Grouchy n'a point compris sa mission; qu'il laisse passer l'armée ennemie; que, dans quelques heures, on l'aura sur soi tout entière. Il fallait, à ce moment, rompre l'action; il en était encore temps, nos troupes n'étaient point irrémédiablement engagées; on eût pu se retirer sans déroute. Mais Napoléon espérait mieux, puisqu'il comptait vaincre.

Au surplus, entre le moment où Bülow est définitivement contenu, et celui où Napoléon met en mouvement la vieille Garde pour emporter le plateau de Mont-Saint-Jean, il s'écoule près de deux heures, soit un temps précieux pendant lequel le gain de la bataille eût pu être décidé. Mais l'Empereur hésite, il temporise, sa résolution d'autrefois lui fait défaut; il veut parer à toutes les éventualités avant d'engager sa dernière réserve. A huit heures seulement, il se décide à agir : trop tard, car les Prussiens de Ziethen vont paraître en ligne.

La vieille Garde entre en action. Avant de la mener sur le terrain de la lutte, disons quelques mots de sa composition et de sa formation.

La Garde était une force précieuse, mais démesurément accrue, puisqu'en 1814, à la fin de l'épopée impériale, elle dépassait, sur le papier du moins, le chiffre de 100.000 hommes. C'étaient autant d'élé-

Digitized by Google

ments de valeur enlevés à l'armée de ligne. Au début de la campagne de 1815, elle se divisait en *jeune* et *vieille* Garde. La première, sous les ordres du général Duhesme, comprenait deux divisions, dont l'une, celle du général Brayer, dut être envoyée en Vendée pour comprimer l'insurrection; restait celle du général Barrois, brigades Guy et Chartran, 1er et 3e voltigeurs, 1er et 3e tirailleurs, à l'effectif bien réduit de 3.800 hommes, soit moins de 1.000 hommes par régiment. C'étaient, nous dit le colonel de Pontécoulant, « des soldats novices, destinés à rendre plus imposant l'effectif de la Garde impériale, mais n'ayant rien de commun avec elle que le nom, et n'en offrant ni l'aplomb ni le dévouement ». Ils firent de leur mieux à Planchenoit, au secours de Lobau contre les Prussiens de Bülow; mais deux de leurs bataillons, portés sur l'extrême droite, à Papelotte, vers la fin de la journée, pour appuyer Durutte, assaillis par les troupes fraîches de Ziethen très supérieurs en nombre, furent pris d'une terreur subite, et se retirèrent dans le plus grand désordre. Peut-être doit-on leur attribuer les cris de *Sauve qui peut!* qui entraînèrent la panique à la fin de la journée.

La composition de la vieille Garde ne présentait pas les mêmes défectuosités; elle n'était point toutefois absolument homogène. La formation ancienne ne comportait que quatre régiments, deux de grenadiers et deux de chasseurs; elle fut portée à huit, par l'adjonction de troisièmes et quatrièmes numéros à chaque arme. C'étaient, dans les nouveaux régiments, dits improprement de *moyenne* Garde, tous officiers et soldats ayant déjà servi, les officiers supérieurs sortant exclusivement de la Garde; toutefois, ils n'avaient pas la tradition, pas même le costume, et n'avaient, notamment, pas reçu le bonnet à poil. (Note du commandant Duuring, insérée plus loin, et général Pelet, *Mémoires.)* — Les quatre régiments de grenadiers avaient pour chefs les lieutenants généraux Friant et Roguet; ils étaient commandés par les quatre maréchaux de camp majors Petit, Christiani, Poret de Morvan et Harlet; chaque régiment comprenait deux bataillons, à l'effectif total de 4.250 hommes, soit un peu plus de 1.000 hommes par régiment. — Les quatre régiments de chasseurs se comportaient de même, sous le haut commandement des lieutenants généraux Morand et Michel, avec les maréchaux de camp Cambronne, Pelet, Mallet et Henrion, comme colonels, et un effectif total de 4.713 hommes.

De la cavalerie, nous ne dirons rien. Entraînée à gauche dans la malencontreuse charge de Ney, elle paya généreusement de sa personne jusqu'à la fin de la lutte.

L'artillerie, sous le général Desvaux ; les sapeurs, sous le colonel Boissonnet; les marins, sous le chef de bataillon Préaux, complétaient cet ensemble qui s'élevait à environ 20.000 hommes.

Nous laissons la parole au général Pelet, maréchal de camp major du 2e chasseurs de la Garde, qui va nous retracer ses impressions et ses souvenirs jusqu'à l'entrée en action d'abord ; puis, à partir de ce moment, nous dira ce qu'il a vu lui-même, et ce qui lui a été raconté par les témoins oculaires.

Digitized by Google

Mémoires. — L'Empereur avait couché à la ferme du Caillou. Le service y fut fait par le 1er bataillon du 1er régiment de chasseurs à pied, qui eut l'ordre, le lendemain matin, de rester à cette position. La Garde se réunit pendant la nuit, dans un camp situé en avant d'un village qui devait être Glabbais ; la terre était extrêmement détrempée, les soldats enfonçaient jusqu'au genou ; l'artillerie ne pouvait manœuvrer... Cette circonstance ne permit de commencer le mouvement que vers neuf heures.

Nous nous mettons en marche vers neuf heures, et nous arrêtons assez longtemps à la hauteur de la ferme du Caillou, entre la route et un bois au travers duquel passent des troupes du 6e corps. Nous traversons ensuite la route, pour nous porter au nord-est de l'Observatoire de Callois, entre le bois et la route, derrière un mamelon où l'Empereur se tint assez longtemps. Il y était encore au moment où commença, vers midi environ, l'attaque du bois d'Hougoumont qu'effectua le 2e corps d'armée. Nous vîmes bientôt après, à la droite de la route, l'attaque du 1er corps, et celle de son extrême droite sur les maisons de Smouhen, la Haye et Papelotte.

Le temps était encore brumeux...

A mesure que la ligne avance et gagne du terrain, la vieille Garde se met en mouvement en colonne, suivant le vallon qui longe la route entre Rossomme et la Belle-Alliance...

L'Empereur était sur la crête du mamelon à la gauche de la route, en avant de la Garde et de la Belle-Alliance. Nous occupions alors Hougoumont, la Haye-Sainte (1) et Smouhen...

L'infanterie de la Garde était habituellement disposée dans l'ordre suivant : en colonne de régiments déployés ; la jeune Garde formait la tête de la colonne ; les chasseurs marchaient ensuite, dans l'ordre renversé, la gauche en tête, 4e, 3e, 2e et 1er régiments ; les grenadiers suivaient dans le même ordre.

Journal. — Nous fîmes un mouvement pour nous porter sur la droite de la route, en démasquant la ferme (de la Belle-Alliance)... Après avoir encore un peu regardé au delà, je m'endormis, puis je

(1) Il y a erreur en ce qui concerne la Haye-Sainte, qui ne fut définitivement occupée que vers six heures du soir ; quant à Hougoumont, il ne fut jamais que *partiellement* conquis.

Digitized by Google

mangeai un morceau, et offris un coup de madère au général Morand qui était venu à côté de moi. Vers quatre heures, je montai à cheval, j'allai sur le plateau entre la Haye-Sainte et Smouhen ; je trouvai un immense champ de bataille bien découvert, mais jonché de cavaliers anglais, rouges, galonnés en soie. Après avoir fait une petite tournée, je vis revenir, de vers l'ennemi, plusieurs masses, l'arme sur l'épaule ; qu'elles fussent à nous ou à eux, c'était toujours un mouvement contraire, et il me souvient que tout ce que je vis me fit venir dans l'idée de retourner à mon poste, où on aurait probablement besoin de moi.

En arrivant, je ne trouvai encore rien de nouveau ; mais, peu après, nous fûmes attaqués perpendiculairement sur notre flanc droit. La jeune Garde accourut sur les hauteurs au nord de Planchenoit, et, à peine arrivait-elle aux dernières maisons du village, qu'elle se trouve nez à nez avec l'ennemi (les Prussiens de Bülow) qui débouchait d'un bois au delà du petit vallon. Elle se forme, envoie des tirailleurs, et arrête l'ennemi quelque temps ; mais celui-ci établit des pièces dont les boulets arrivent bientôt jusqu'à nous.

L'infanterie de la Garde fit en même temps un mouvement. Vers cinq heures, le 4e (chasseurs) se porta quelques cents pas en avant de la ferme, sur le revers et un peu à droite ; le 3e monta sur la crête, et se forma en un seul quarré ou deux. Je reçus ordre de me former en quarrés sur place, et je fis faire mes quarrés par échellons, comme à Nancy (précédente garnison des chasseurs). En même temps, il vint des cuirassiers, et puis des chasseurs qui se formèrent sur notre flanc, fesant face aux Prussiens ; les chasseurs à cheval à droite des cuirassiers. Il tombait assez de boulets prussiens, et même, ce me semble, quelques boulets anglais, mais perdus ; ils m'emportèrent quelques files du 1er bataillon. Je fesais le tour du quarré en riant et causant avec les soldats, les fesant causer et rire ; je leur fesais chanter des airs patriotiques, et leur dis : « Maintenant, mes amis, criez tant que vous voudrez Vive l'Empereur ! et, surtout, quand ces gueux viendront, et que nous les tiendrons au bout de nos baïonnettes. » Ils ne cessèrent de crier et de chanter. Je crois que toute la cavalerie du monde serait venue, qu'elle ne m'aurait rien fait, tant nous étions tous bien

Digitized by Google

disposés. Le 2e bataillon était moins exposé au boulet, et je m'y tenais moins. Je fis faire un mouvement à mon 1er pour le défiler un peu ; on vint me le contrarier un peu, et je le remis en place. Il me semble qu'un peu tard, l'Empereur vint se mettre à la droite de mon 2e, face à Planchenoit, et que, bientôt après, Jérôme vint demander après lui ; je le lui indiquai. Il me vint un petit officier du génie, tout jeune, mais bien gris, qui se désespérait de voir perdre sa première bataille, qui voulait mourir, se faire tuer ; je le renvoyai doucement. Mais, dès, lors on commençait à ne plus penser aller à Bruxelles.

Il monta de l'artillerie de la Garde sur le plateau au-dessus de Planchenoit ; elle fit taire l'artillerie prussienne, mais elle ne resta pas longtemps intacte. L'ennemi se renforçait et poussait ; la jeune Garde était poussée, et les hommes filaient sur les derrières. Je reçus ordre d'envoyer M. Lepage (lieutenant en premier au 2e chasseurs), avec 50 hommes, aux premières maisons de Planchenoit, — ces premières maisons étaient assez éloignées du village et bien séparées — pour les arrêter là ; et, cet officier y trouva, non seulement une quantité de soldats, mais des officiers même. Bientôt, je dus envoyer un nouveau détachement en avant de moi pour appuyer la jeune Garde ; je fis partir M. Gourahel (lieutenant en premier au 2e chasseurs) qui s'en allait comme une corneille, et que je dus placer moi-même.

Nous étions toujours en quarrés, les grenadiers en arrière de moi, les 3e et 4e (chasseurs) en avant. Je me souviens qu'il y avait confusion (défaut d'ordre) de quarrés, et je ne sais trop si les grenadiers n'étaient pas alors passés de l'autre côté du chemin. Enfin, le général Morand me dit : « Allez avec votre 1er bataillon à Planchenoit, où la jeune Garde est toute renversée. Soutenez la, soutenez ce point, car il ne restera plus que vous et le 2e bataillon du 1er chasseurs pour dernière réserve. L'Empereur va marcher avec tout le reste de la Garde, et faire une attaque par le centre ; si elle ne réussit pas, vous êtes ici en dernière réserve. » Voilà, ce me semble, ce qu'il me dit ou ce que je crus entendre, et je m'arrangeai en conséquence. Il me dit aussi : « Tenez vos troupes réunies et en main ; si vous abordez l'ennemi, que ce soit avec une seule division et à la baïonnette. »

Digitized by Google

Note de l'auteur. — D'après les *Mémoires* de Pelet, qui diffèrent du *Journal* en quelques points, le propos ci dessus lui aurait été tenu par l'Empereur lui-même, et il ajoute les détails suivants, intéressants pour connaître à ce moment précis l'exacte disposition des seize bataillons de la Garde :

Mémoires. — Le 2e bataillon du 1er (chasseurs) et le 2e du 2e, placés près de la Belle-Alliance, formaient bien le pivot du mouvement. Le 1er bataillon du 1er régiment était resté à la ferme du Caillou, chargé de garder le quartier impérial; il s'était déjà porté en avant près du bois de Chantelet, par où s'avançaient les Prussiens. Le centre était donc formé par le 2e bataillon du 2e, qui s'était porté sur la crête sous les ordres de l'Empereur, puis par le 2e bataillon du 1er, où se trouvait Cambronne et qui était en arrière du précédent; par les deux régiments de grenadiers (1er et 2e), qui étaient passés de l'autre côté de la route, toujours à la même hauteur. Enfin, la gauche du changement de front, ou le marteau de ce mouvement oblique, était destinée à l'attaque des Anglais, du plateau supérieur sur lequel se trouvaient réunies toutes leurs forces disponibles. Les 3e et 4e grenadiers se tenaient arrêtés sur la hauteur, à moitié chemin.

La cavalerie de la Garde, qui était avec nous dans la deuxième position, à la hauteur de la Belle-Alliance, fit en même temps que nous un mouvement de l'autre côté du chemin; le brave général Jamin me serra la main en me disant : « Nous allons vous faire place. »

Seize bataillons de la meilleure infanterie du monde, qui n'avaient pas encore combattu dans cette journée, et qu'on pouvait évaluer à une force d'environ 9.000 hommes, allaient, en même temps, exécuter et jalonner une manœuvre qui s'exécutait sur une longueur de 1.200 toises. Les forces étaient bien inégalement réparties sur cette ligne, car la majeure partie se trouvait sur la gauche; les masses du centre et de la droite laissaient de longs intervalles dans lesquels devaient entrer successivement les corps de l'armée reformés derrière cette formidable barrière.

Note de l'auteur. — Il importe de faire bien comprendre le mouvement que l'infanterie de la vieille Garde vient d'opérer, et

Digitized by Google

de préciser également la répartition de ses forces à ce moment. — Jusqu'alors, elle suivait, avons-nous vu, les progrès de l'action, en cheminant sur la route de Genappe à Bruxelles, ou, du moins, parallèlement à cette chaussée perpendiculaire elle-même aux lignes anglaises. Maintenant, elle vient d'opérer un changement de front qui lui permettra d'étendre, à droite, un bras vers Planchenoit, et de menacer en même temps, à gauche, le centre des Anglais. Dans le détail, les trois masses dont parle Pelet se répartissent ainsi : à droite, à Planchenoit, le 1er bataillon du 2e chasseurs, qui va y être rejoint par le 2e bataillon du 2e grenadiers (voir lettre du général Christiani, du 24 août 1835, reproduite plus loin); — au centre, les 1er et 2e bataillons du 1er grenadiers maintenus en réserve vers la maison Decoster, entre Rossomme et la Belle-Alliance, pour couvrir les communications et parer aux cas imprévus, de même que le 1er bataillon du 1er chasseurs est demeuré à la ferme du Caillou au quartier général; puis le 1er bataillon du 2e grenadiers, le 2e bataillon du 1er chasseurs, et le 2e bataillon du 2e qui, à eux trois, formeront la seconde attaque; — enfin, à gauche, les 3e et 4e grenadiers, 3e et 4e chasseurs, soit une masse de *huit* bataillons prêts à agir, mais réduits en réalité à *six*, les deux bataillons du 4e grenadiers ayant été fondus en un seul, de même que les deux du 4e chasseurs, par suite des pertes qu'ils ont subies à la bataille de Ligny (voir lettre du général Petit, du 18 mai 1835, reproduite plus loin; en outre, H. Houssaye, *Waterloo*, p. 389.)

Ceci précisé, revenons au *Journal* du général Petit, et à la défense de Planchenoit.

Journal.— Dès lors, je me dévouai et courus avec le 1er bataillon à Planchenoit. Il pouvait être six heures, peut-être sept; enfin, je ne sais combien de temps j'y restai, mais il put me paraître un peu long. Je rappelai à moi Gourahel, et, trouvant M. Lepage dans les premières maisons, je lui dis de se porter aux dernières maisons du village, et de les occuper fortement. En y entrant, je rencontrai le pauvre général Duhesme, qu'on portait mourant ou mort sur son cheval, puis les voltigeurs en pleine débine, Chartran qui me dit qu'il n'en pouvait rien tirer, le colonel Hurel,

Digitized by Google

enfin, pas mal de monde, mais tous se retiraient. Je leur promis d'arrêter l'ennemi, et les engageai à se rallier en arrière de moi. En effet, je me portai à la croisière du village, et là, voyant venir les hommes de M. Lepage et les Prussiens qui les poursuivaient, je donnai l'ordre à M. Peschot (capitaine au 2e chasseurs) de marcher avec la 1re compagnie, et de tomber à la baïonnette sur l'ennemi, qui venait par la rue opposée à la nôtre. Son sergent Cranges, plus vif, donne l'ordre au 1er peloton, et marche avec lui. Il exécute mon ordre; mais, à peine l'ennemi tourne le dos, que les hommes se mettent à tirailler, il n'en reste plus maître. L'ennemi envoie de nouvelles forces; Peschot ne peut ramener son peloton, et il est ramené. J'en fais marcher un autre, il veut tirailler : je le pousse moi-même, et l'ennemi fuit. Mais ce peloton se dispersa, et, à chaque charge que je faisais, il m'en arrivait autant. Mes hommes des dernières compagnies criaient : « En avant ! » se mettaient à tirailler et c'était autant de dispersé. Je fais occuper l'église par quelques hommes que j'y mène, et je me trouve encore nez à nez avec ces messieurs qui me tirent à bout portant, mais qui filent. Alors, voyant combien on leur résiste, ils lancent une multitude d'obus dans le village, et cherchent à le tourner par les ravins de la Lasne et les bois qui étaient par là. J'y envoie un officier, je crois que ce fut M. Auguis (capitaine au 2e chasseurs). Dans toutes ces attaques, on leur empoignait du monde; nos soldats étaient furieux, et les égorgeaient. Je courais à eux pour les en empêcher, et, comme j'y volais, j'en vis périr un sous mes yeux. (Ils avaient égorgé de sang-froid et pendu de nos gens.) Je fus plus que révolté, que soulevé de fureur; j'en pris plusieurs sous ma protection, et surtout un officier qui se prosternait, qui me parlait de ses amis français, de ceux de sa famille. Je les faisais passer derrière mon cheval, et puis je les remettais à mes sapeurs, pour m'en répondre. J'envoyai M. Heuillet (capitaine au 2e chasseurs), par la gauche, pour tenir et défendre l'église; il alla trop en avant, et auprès d'un bois en face où était l'ennemi; par derrière lui, venaient quelques hommes de la jeune Garde, qui chargeaient extérieurement au village.

Cependant le combat en se prolongeant avait mis tout mon monde en tirailleurs. Je ne pouvais plus rallier un peloton, l'en-

Digitized by Google

nemi n'entrait pas dans le village, mais il me prolongeait de tous côtés, et, à chaque intervalle de jardins, je voyais des fusils qui m'ajustaient à quarante pas, et je ne conçois pas comment ils ne m'ont pas descendu vingt fois, J'allais et venais avec Isabelle (sa jument); j'avais retiré ma redingote, et ils me reconnaissaient de la tête aux pieds pour officier général. Certainement, le village ne tenait qu'à moi; j'allais, je venais, je faisais battre la charge, puis le ralliement, puis le roulement; rien ne me reformait un peloton. Enfin, dans un moment où j'étais le plus embarrassé, le plus pressé et en même temps dénué, il m'arrive un peloton de grenadiers envoyé par je ne sais qui (2e bataillon du 2e régiment, voir plus haut), et dont je fus plus que content. Je l'arrêtai pour rallier quelques chasseurs, puis je le fis charger à la baïonnette, sans tirer un seul coup de fusil; ils allèrent comme des murs, ils me renversèrent tout. Je me maintenais au milieu de cette grêle d'obus, du feu qui commençait à s'allumer dans diverses maisons, d'une fusillade terrible et continuelle; ils nous environnaient d'une multitude de tirailleurs. N'importe: je tenais comme un démon, je ne pouvais plus réunir mes hommes, mais ils étaient tous nichés, et faisaient sur l'ennemi un feu meurtrier qui le contenait; ils l'auraient arrêté sans le nombre qui nous accablait.

Note de l'auteur. — Nous laissons Pelet dans Planchenoit tenant tête aux Prussiens, et nous revenons à l'attaque de l'infanterie de la vieille Garde, dirigée sur le plateau de Mont-Saint-Jean contre le centre de la ligne anglaise. Cette attaque, avons-nous dit, comprenait *six* bataillons, les seuls qui fussent à ce moment arrivés dans les fonds de la Haye-Sainte; l'Empereur en posta un, le 2e du 3e grenadiers, sur un petit mamelon à gauche, à mi-chemin de la ferme et d'Hougoumont (cf. H. Houssaye, p. 389, ensemble lettre du général Petit précitée). Donc, *cinq* bataillons seulement marchèrent à l'ennemi, soit le 1er du 3e grenadiers, le 4e grenadiers réduit à un seul bataillon, les 1er et 2e du 3e chasseurs, et le 4e chasseurs réduit de même à un seul.

Ici reprennent les *Mémoires*.

Ces régiments avaient déjà souffert à l'attaque de l'avant-veille,

Digitized by Google

et leurs forces ne pouvaient guère dépasser 500 hommes par bataillon, ce qui présentait un total de 4.000 hommes au plus (exagération, à peine 3.000 hommes, cf. H. Houssaye, p. 398).

Il paraît que les chasseurs étaient alors à la droite de la route, les grenadiers à la gauche. Les chasseurs qui avaient la droite de la colonne, formèrent les divisions en marche et serrèrent en masse. Dans cet ordre, ils traversèrent la route et se portèrent à cent ou deux cents pas de la Haye-Sainte, dans un fond où ils s'arrêtèrent quelques instants, laissant sur leur droite, entre la route et eux, un corps de cuirassiers. Il paraît aussi que tout ce qui restait de la Garde, infanterie, cavalerie et artillerie, venait prendre part à cette attaque, et que la cavalerie, ou du moins une partie, aurait suivi, et se serait pressée dans les fonds de la Haye-Sainte; peut-être seulement les escadrons de service dont parle l'Empereur. Il semblerait aussi que quelques pièces d'artillerie auraient suivi et protégé cette attaque de leur feu (1).

Napoléon a dû suivre le mouvement de la colonne jusqu'à demi-distance de la Belle-Alliance à la Haye-Sainte, où il est resté à la droite de la route.

Le général anglais, favorisé par le terrain, dont il faut convenir qu'il avait tiré un habile parti, — et on lui fait d'autant plus volontiers la concession de cet éloge, qu'il faut convenir qu'il en a rarement mérité de pareils, — le général anglais, que nous avons vu presque constamment placé sur un mamelon qui dominait la contrée, portait d'autant plus d'attention dans l'examen de nos mouvements, que sa position était dans ce moment plus critique. Il avait pu suivre, dans tous ses développements, la marche des bataillons de chasseurs, descendant les pentes de la Belle-Alliance, franchissant la chaussée et se dirigeant sur le centre de sa ligne, sur le point où il se trouvait lui-même. Plus d'un quart d'heure s'était écoulé entre le commencement et la fin de cette manœuvre. Wellington eut le temps d'appeler tout ce qu'il avait de troupes encore formées, de batteries maintenues en état, de cavalerie qu'il appela des ailes, car l'arrivée des Prussiens lui avait porté toute

(1) Le fait est exact. Entre chaque échelon et le suivant des colonnes d'attaque, les canonniers à cheval de la Garde menaient 2 pièces de 8, soit une batterie complète, sous les ordres du colonel Duchand (H. Houssaye, p. 392).

Digitized by Google

espèce de secours. Comme à Fuentes d'Oñoro, il entassa les lignes les unes derrière les autres, et rendit impossible le succès de cette attaque.

La majeure partie des hommes qui faisaient partie des 3e et 4e régiments de chasseurs, pendant cette attaque, s'accordent à dire que ces régiments n'avaient reçu que quelque peu de fusillade et de boulets qui venaient de leur gauche. Cette attaque était dirigée par le général de division Michel, colonel en second des chasseurs; le maréchal Ney, le général Friant s'y trouvaient également. Après quelques minutes de repos employées à se reformer, et pendant lesquelles *ils auraient dû déployer les masses*, ces régiments gravirent en une seule colonne la pente escarpée du plateau couverte déjà d'une assez grande quantité de morts anglais, et couronnée par l'ennemi. Ils s'avancèrent fermement vers lui, et renversèrent une première ligne de tirailleurs, enlevant et dépassant des batteries avancées, qui ne purent faire que deux ou trois décharges, et que l'ennemi avait dételées à l'approche de nos bataillons. Par conséquent, ces pièces restèrent cloués sur le terrain sans que l'on pût en emmener une seule dans le premier moment.

Lorsque la tête de la colonne eut dépassé la crête de la position, elle fut assaillie par le feu le plus violent d'infanterie et d'artillerie. Cette tête de colonne fut écrasée ; les généraux Michel et Mallet tombèrent morts avec les premières divisions; Friant fut grièvement blessé. On s'aperçut trop tard de la grave faute commise, et du ravage que ce feu produisait dans la profondeur de la colonne ; elle fut déployée par le centre sous ce feu d'enfer. Les masses du 3e régiment débouchèrent par la droite, les autres par la gauche. A peine démasquées, les masses volèrent à l'ennemi, mais successivement et isolément, par conséquent en mouvements décousus; elles chargèrent, une après l'autre, l'infanterie ennemie, jusque sur le bord du chemin creux, où la première ligne était couverte jusqu'aux yeux. Les autres lignes étaient également à couvert sur le revers du plateau qui tombait vers Mont-Saint-Jean. Ce chemin creux fit dire à nos soldats qu'ils avaient attaqué les Anglais dans leurs retranchements.

Il paraît que quelques masses s'arrêtèrent pour répondre à ce

Digitized by Google

feu exécuté à brûle-pourpoint par des troupes parfaitement couvertes; que le centre du chemin creux, entre la route à droite et le carrefour à gauche, qui était moins enfoncé, fut franchi, car le prince royal de Hollande fut blessé au delà, tandis que les parties latérales, plus creuses, purent résister. Ces quatre masses (1) supportèrent héroïquement un feu terrible ; sur quatre commandants de bataillon, trois, Angelet, Cardinal (du 3e chasseurs), Agnès (du 4e), tombèrent morts avec un grand nombre d'officiers et la moitié des chasseurs. Les masses, dont les rangs se trouvèrent si cruellement éclaircis, sont chargées par quelques escadrons frais, qui sortent d'un vallon voisin; elles se retirent en ordre, et s'arrêtent sur le revers.

Un des commandants de compagnie, le brave Minal (du 3e chasseurs), qui a déjà perdu un bras, crie de nouveau : « En avant ! » et se précipite avec le reste de ces braves bataillons sur l'infanterie embusquée qui recommence son feu terrible, et repousse cette attaque désespérée. Il ne restait plus que 800 hommes dans les deux régiments (2).

Tous s'accordent à dire que les régiments de grenadiers étaient restés à plusieurs centaines de pas en arrière, et ne purent point prendre part à cette attaque. On s'accorde aussi à dire que la cavalerie de la Garde était au pied de la hauteur de la Haye-Sainte, en arrière de ces braves régiments de chasseurs à pied.

On est obligé de convenir que cette attaque héroïque des chasseurs fut *bien mal dirigée*, et que si les fautes n'y avaient pas été accumulées, tant de valeur et de dévouement ne seraient pas restés sans récompense. D'abord on n'attendit pas l'arrivée des grenadiers ; ensuite on ne déploya pas les masses et on ne prit pas les distances, pendant qu'on était à couvert au pied du plateau ; enfin on n'attendit pas la fin du déploiement exécuté sous le feu de l'ennemi, pour faire des charges simultanées. Toutes les attaques furent isolées et décousues; enfin, quelques masses s'arrêtent, et font feu à découvert sur des troupes parfaitement

(1) Dès le début de l'engagement, deux des échelons, les 1er et 2e bataillons du 3e chasseurs, s'étaient rapprochés au point de n'en plus former qu'un seul. (H. Houssaye, p. 392.)

(2) De chasseurs, 3e et 4e, qui en comptaient 2.168 à l'entrée en campagne.

Digitized by Google

abritées. Tant de sang si précieux a racheté ces fautes, qu'il y aurait une sorte d'impiété à les mentionner, si l'intérêt de la vérité ne l'exigeait impérieusement.

Ce combat particulier, livré sur la partie la plus élevée du champ de bataille, et à la vue des deux armées, devait décider du sort de la journée. Le gain devait obliger les Anglais à se retirer par toutes les lignes sur Bruxelles ; la perte exerça sur nos troupes la plus funeste influence. On voyait redescendre deux fois les bataillons à moitié détruits de cette Garde réputée invincible ; on voyait des centaines de blessés se traîner le long de la grande route sur cette position attaquée ; un silence profond avait succédé à un fracas épouvantable. Le moral du reste de l'armée en fut ébranlé : elle était prête à suivre l'élan de la victoire, elle céda du terrain, et se porta malheureusement en arrière.

Napoléon, placé entre la Haye-Sainte et la Belle-Alliance, au centre des troupes et du feu qui enleva en peu de minutes plusieurs de ses officiers et des généraux qui l'entouraient, se porta au-devant de ces nobles débris, leur adressa, avec quelques mots de consolation, l'ordre de se reformer au pied du plateau de la Belle-Alliance. Les hommes qui le virent dans ce moment et dans ceux qui suivirent, ne remarquèrent sur sa belle et noble figure, au milieu du calme qui ne l'abandonna jamais, que les traces de cette profonde émotion occasionnée par les malheurs de la patrie et de l'armée. Son teint était légèrement monté en couleur, son visage animé. Il courut en avant vers la Haye-Sainte, sans doute pour retenir la cavalerie qui s'y trouvait placée et qui s'apprêtait à suivre le mouvement de l'infanterie.

Note de l'auteur. — Il est resté en arrière, dans les fonds de la Haye-Sainte, 3 bataillons de la vieille Garde, le 1er bataillon du 2e grenadiers, les 2e du 1er et du 2e chasseurs ; de plus, le 2e du 3e grenadiers, envoyé par l'Empereur sur la gauche au moment de l'attaque ; ils vont à lui pour entrer en action.

Mémoires. — De sept à huit heures, après que la charge des 3e et 4e chasseurs avait échoué, le général Cambronne, qui était avec le 2e bataillon du 1er près de la route, en avant de la Belle-

Digitized by Google

Alliance, reçut l'ordre d'un général qui, d'après ce que l'on dit, doit être Morand, de se porter en avant sur la gauche. Cambronne suivit la crête du plateau qui sépare les vallons de la Haye-Sainte et de Hougoumont ; il s'avança un peu en arrière de la ligne tirée entre ces deux habitations, et trouva là les sapeurs de la Garde avec cinq canons (1). Sur la droite, dans le fond, il voyait les quatre bataillons qui étaient repoussés. Cambronne était formé en carré. Ayant rencontré l'ennemi, il eut à supporter une fusillade et une mitraille terribles, qui renversèrent sa première division ; il répondit par cinq ou six décharges. Cambronne ordonna la retraite et se rapprocha de la route. Dans un de ces moments, Napoléon fut vu près de ce carré. Bientôt la cavalerie anglaise chargea ce carré, et ne parvint à y pénétrer, vers 8 heures et demie, qu'après de nombreux efforts, et après l'avoir démantelé avec son artillerie.

Le général Roguet se mit en mouvement peu de moments après le général Cambronne, avec le 2e bataillon du 3e régiment de grenadiers, qui était commandé par Belcourt, et qui était placé sur la gauche de la chaussée ; ce bataillon n'avait guère plus de 300 hommes. Il le porta en avant, entre la Belle-Alliance et la Haye-Sainte, toujours appuyé à la grande route plus élevée que le terrain de 2 à 3 pieds. Pendant sa marche, le général Roguet rencontra Friant blessé, s'en retournant à pied, Harlet également blessé, soutenu par des grenadiers. L'Empereur vint auprès de ce bataillon, et dit au général Roguet, qu'il était trop rapproché de Cambronne, et qu'il fallait s'en éloigner un peu. Le général lui répondit qu'il y aurait du danger à exécuter ce mouvement en carré, si près de l'ennemi. Effectivement, il n'y avait plus de troupes en avant, et les Anglais avaient réoccupé la Haye-Sainte. L'Empereur n'insista pas, et ne tarda pas à s'en revenir à la Belle-Alliance. Bientôt après, le général Roguet fut attaqué assez vivement par des forces considérables, composées de Prussiens et d'Anglais ; son faible bataillon ne put pas faire plus de résistance

(1) C'étaient les sapeurs du lieutenant-colonel Borrel-Vivier, qui, après avoir emporté la Haye-Sainte, demeurèrent postés près de la Belle-Alliance jusqu'au moment de la déroute (voir lettre du 8 mai 1835, en ma possession).

Digitized by Google

que celui de Cambronne, il se replia sur la Belle-Alliance. L'Empereur trouva le 2e bataillon du 1er régiment de grenadiers, commandé par M. Combes, et continua avec lui la retraite sur la route de Genappe. L'autre bataillon, commandé par le général Petit, avait suivi l'Empereur dans la même direction et par ses ordres.

Le 2e bataillon du 2e régiment de chasseurs, placé à côté de la Belle-Alliance, y resta, après le départ du bataillon de Cambronne, jusqu'à l'entrée de la nuit, ayant toujours sur sa droite des régiments de cuirassiers et un régiment de chasseurs à cheval. Cette cavalerie s'ébranla, dit-on, sans ordres et sans être vivement chargée. Le commandant Monpez, assailli par la cohue des hommes qui abandonnaient le champ de bataille, et privé de l'appui de la cavalerie, se mit en retraite, et opéra son mouvement le long de la route, sans être inquiété. Ce bataillon, réduit bientôt à une trentaine d'hommes, avait reçu de Cambronne l'aigle de la Garde. Marchant toujours en carré, il ne put conserver longtemps l'ordre nécessaire, et finit par se disperser. Bientôt, ce qui en restait se réunit aux débris sanglants du 1er bataillon qui venait d'évacuer Planchenoit.

Le 1er bataillon du 1er régiment de chasseurs, qui était de service au quartier impérial du Caillou, avait reçu l'ordre de l'Empereur de ne pas quitter son poste. Vers 6 heures, le major Duuring qui le commandait, fut prévenu de l'approche de deux colonnes ennemies, qui s'avançaient au travers du bois du Chantelet. Il dirigea contre elles deux pièces de canon, qui se retirèrent aussitôt qu'il eut porté ses soins ailleurs. Cependant, ayant chargé l'ennemi avec une partie de son bataillon et des hommes isolés qu'il avait réunis, il le força à reculer dans les bois. Bientôt, une déroute complète se précipite sur la route et sur les colonnes qui entouraient la ferme. Tout était mêlé, infanterie, cavalerie, artillerie, toutes les armes, tous les rangs étaient confondus. Le 1er bataillon avait seul conservé son bon ordre, au milieu de ce désordre général. Le major fit entrer dans les files les hommes appartenant aux autres régiments de la Garde, mais en tint éloignés ceux qui n'auraient fait qu'y porter la confusion. En peu de moments, son bataillon fut doublé, et porté à 1.200 hommes.

Digitized by Google

Note de l'auteur. — Le 1er bataillon du 2e grenadiers avait de son côté battu en retraite en carré ; il fut gagné par la déroute, se débanda, et il devint impossible de le rallier (lettre du général Christiani, reproduite plus loin).

Idem. — Ainsi avait échoué complètement cette attaque de la Garde, qui devait être décisive. Cet échec rend désormais inévitable la perte de la bataille, que va consommer l'incursion de Ziethen sur notre aile droite. — Pelet fait suffisamment ressortir, au point de vue tactique, les fâcheuses dispositions dans lesquelles l'attaque fut opérée : formations en masses compactes difficiles à déployer, intervalles non conservés, au point que les cinq échelons n'en forment bientôt plus que quatre. Ce n'est que tardivement, et sous le feu de l'ennemi, qu'on essaie de se déployer, avant de tenter l'attaque à la baïonnette.

En outre, et d'une façon générale, puisqu'il est convenu que nous devons indiquer toutes les fautes commises, disons que cette manœuvre décisive fut opérée avec des forces insuffisantes, alors qu'on pouvait en amener en ligne de bien supérieures. Cinq bataillons seulement y sont employés, tandis que la Garde en comptait encore douze strictement disponibles. On dira que des réserves étaient nécessaires, qu'il fallait parer aux éventualités, assurer les communications ; cela peut être vrai en temps ordinaire ; mais, dans les situations désespérées, il convient de mettre en action toutes les ressources ; il fallait frapper au point essentiel, et, le succès obtenu, les postes accessoires se fussent facilement sauvés d'eux-mêmes. Or, il était possible, à l'instant décisif, de faire converger dans les fonds de la Haye-Sainte les douze bataillons de la Garde non encore engagés ; à voir combien les cinq bataillons mis en avant furent près de percer la ligne, on peut conclure que l'appoint des sept autres eût rendu l'attaque irrésistible. Au lieu d'un effort commun, ils sont engagés successivement, d'une façon désastreuse, et les derniers ne servent finalement qu'à couvrir la retraite. Mais il était dit que toutes les fautes seraient commises en cette déplorable journée.

Restaient les deux bataillons, 2e du 3e grenadiers et 1er du

Digitized by Google

2e chasseurs, engagés à Planchenoit avec Pelet. Nous reprenons ici la relation du *Journal*.

Pendant que j'allais et venais continuellement de l'entrée à la sortie (du village), animant, contenant tout au milieu de cette tiraillerie, je rencontrai Colomban (chef de bataillon au 2e chasseurs), qui me parut un peu pâle, et j'en fais la remarque à regret, car il pourrait peut-être en dire autant de moi, quoique je fusse certainement calme et tranquille, comme je ne m'étais trouvé que quelquefois dans ma vie, au milieu de ces ennemis que je croyais tous en vouloir à moi en particulier. Mon major me dit que tout le monde avait filé, et que l'ennemi se montrait déjà avec de la cavalerie à l'entrée du village, qu'il nous débordait de tous côtés, et surtout par la bois de l'autre côté de la Lasne. Alors je donnai l'ordre de rallier mon monde; je courus dans tout le village, où l'ennemi entrait de tous côtés. *Mémoires*. — Je fis battre le ralliement, et je me retirai avec ce qui restait du bataillon et de la compagnie de grenadiers, à peu près la moitié des hommes, par le chemin de Planchenoit à la fermè du Caillou.

Journal. — L'entrée était déjà obstruée par l'ennemi. Il pouvait être 8 heures ou 8 heures 1/2. Hors du village, je me trouvai dans une confusion terrible de gens qui se sauvaient en déroute en criant : « Arrêtez ! arrêtez ! halte ! halte ! » Et ceux qui criaient le plus étaient ceux qui couraient le mieux. Ces bruits étaient accompagnés de coups de canon et de mitraille, qui donnaient des jambes aux plus paresseux. L'ennemi nous accompagnait aussi avec des tirailleries, surtout par le bois qui vient de Maransart, par où ces gueux me débordaient. J'avais rallié le plus d'hommes que je pouvais autour de moi. Je rencontrai là ce pauvre Langlois (lieutenant au 2e chasseurs), puis l'aigle du 1er régiment (1). Baric (lieutenant au 2e) me rappelle que j'embrassai l'aigle avec la plus vive émotion en la retrouvant et, levant mon chapeau : « Mes amis, faisons-nous tous tuer pour la défendre ! » Ce qui les transporta et les amena au dernier point. Quand nous fûmes dans un

(1) Il n'y avait qu'une seule aigle pour les quatre régiments de chasseurs, ainsi que pour chaque arme de la Garde. (*Victoires et Conquêtes*, t. XXIV, p. 225.)

Digitized by Google

fond où l'artillerie ne touchait pas trop, je dis : « Plante là ton aigle, Martin ! » — c'était le nom du lieutenant porte-aigle, — et puis : « A moi, les chasseurs de la Garde, ralliez-vous à votre aigle et à votre général ! (1) » Je réunis pas mal de monde, je tins ferme encore, et me trouvai entouré de corps; on n'y voyait plus à quatre pas. Je croyais que c'était des Français, on le disait, que c'était nos lanciers; puis je crois que c'était des ennemis sur lesquels nous tombâmes à la baïonnette. Il y eut aussi des coups de fusil de tirés bons ou mauvais.

Je continuai peu à peu à me retirer. Un peu plus tard, je me trouvai près de ce malheureux Ney, qui était aussi à la tête d'une petite poignée de monde. J'allai à lui, et je lui criai : « Eh ! bien, monsieur le maréchal ! » Je voulais lui demander des nouvelles, lui témoigner ma satisfaction de le voir... Un peu plus loin, accompagné toujours de mon aigle, je rencontrai une grosse masse; on dit que c'était les grenadiers à pied. Je vais pour reconnaître et dis à Martin de m'attendre, de crainte que ce ne fût quelque corps ennemi, car on était tant mêlé, et à dix pas on ne pouvait se reconnaître; quand je fus bien assuré que c'était eux, j'appelai Martin et lui criai : « Allons, par le flanc droit ! » Je ne sais trop ce qu'il fit; ne le voyant pas arriver, je courus là où il était, et ne le trouvai plus. Je rôdai longtemps tout autour sans pouvoir le découvrir, ni lui, ni les chasseurs qui étaient restés auprès (2). Alors je courus à la masse des grenadiers; ils étaient à peu près en quarré, et marchaient ainsi, sans doute sur la droite de la route, où le terrain était plus uni. J'y vis, ce me semble, Roguet et Petit; je marchai assez longtemps avec eux, puis, ayant rencontré M. Duuring, j'allai à lui.

Mémoires. — A la tombée du jour, le major Duuring placé près de Caillou avec le 1er bataillon du 1er régiment de chasseurs, avait vu arriver l'Empereur, suivi de quelques généraux et de quelques chasseurs à cheval. Dans ce moment, les tirailleurs du

(1) Un tableau du colonel Langlois, le peintre des panoramas militaires, relate cet épisode; il est en ma possession, provenant du général Pelet.

(2) Pelet ne rejoignit son aigle que quatre jours plus tard, en pleine retraite, au village de Chambry, après Laon, où elle avait été ramenée par une colonne de la vieille Garde.

Digitized by Google

régiment étaient engagés avec l'ennemi. L'Empereur demanda au major la force de son bataillon, lui donna l'ordre de serrer en masse et de le suivre, en ajoutant : « Je compte sur vous. » Le bataillon suivit pendant une heure, dans les blés très hauts, probablement jusque vers Genappe.

Rompus à chaque instant par la nécessité de traverser les chemins creux, les bois, les fossés, les bataillons de la vieille Garde finirent par se disperser complètement au passage de Genappe. Mais ils se réunirent enfin à Charleroy, où l'armée pouvait être ralliée, si quelques-uns des ordres donnés par l'Empereur avaient été exécutés (1). Dans cette nuit funeste, nous apercevions de loin les feux de bivouac du corps du maréchal Grouchy, qui ne nous rendirent d'autre service que de nous avertir de nous tenir éloignés de la direction qu'il avait suivie, pour nous maintenir dans celle de Charleroy, la ligne d'opération de l'armée.

La lune était vers la fin de son premier quartier, et dans sa plus grande élévation, lorsque le jour tomba. Mais, comme le temps était fort brumeux, la clarté de la lune en était obscurcie, excepté dans de courts intervalles; aussi la nuit fut-elle assez sombre. L'ennemi avait suivi faiblement, lâchant d'un moment à l'autre quelques obus et boulets, quelque mousqueterie éparse, faisant entendre quelques batteries de tambour et surtout le son des trompettes qui suivaient isolément. Ce vain bruit agissait sur les esprits d'une partie des soldats, déjà frappés par ce qu'ils venaient de voir et d'entendre. Dans cette situation, on ne pouvait songer à les arrêter avant de les couvrir par un obstacle quelconque. Celui-ci semblait devoir se rencontrer dans le vallon de la Thy, de l'autre côté de Genappe; mais ce malheureux défilé avait été obstrué, embarrassé comme par une atroce combinaison. A la vérité, le hasard seul pouvait avoir produit ce funeste résultat, lorsque le concours de tant de voitures arrivant de toutes les directions, et la rupture d'un petit nombre d'entre elles, d'une

(1) Ceci concerne la division Girard, du 2e corps, qui, laissée le 17 en réserve à Fleurus, eût dû se trouver le 18 au soir aux Quatre-Bras pour protéger la retraite. L'ordre fut en effet expédié, reçu, et, par suite de circonstances mal expliquées, non exécuté. (Pelet, *Mémoires;* en outre, H. Houssaye, *Waterloo*, p. 423.)

Digitized by Google

seule, suffisait pour former l'encombrement et porter le désordre à son comble. La nuit ne tarda pas à augmenter le trouble et la confusion. Toute apparence, tout espoir d'ordre disparut au passage de la Thy : il n'y avait plus moyen d'arrêter, de reformer les corps que de l'autre côté de la Sambre, et l'encombrement des ponts de Charleroy était une nouvelle difficulté. Aussi, après minuit, au delà du défilé de Genappe, on peut presque dire qu'il n'y avait plus d'armée française.

Note de l'auteur. — Nous arrêtons ici la transcription du *Journal* et des *Mémoires* du général Pelet, et nous donnons la parole à quelques-uns des acteurs du drame. Il convient cependant de noter que la vieille Garde, corps privilégié et ménagé en mainte bataille, paya cette fois amplement de sa personne et n'épargna pas son sang, notamment les chasseurs qui paraissent avoir été plus engagés que les grenadiers. Les 3e et 4e chasseurs perdirent, dans les trois journées des 16, 17 et 18 juin, 1.141 hommes tués, blessés et prisonniers, sur un effectif total de 2.168, chiffre officiel, après que tous les hommes débandés eurent rejoint. La perte totale de la Garde atteignit la même proportion, soit la moitié de l'effectif. Parmi les généraux de la Garde atteints dans la lutte, nous relevons Michel et Mallet, des chasseurs ; Jamin, des grenadiers à cheval ; Desvaux, de l'artillerie ; Duhesme, de la jeune Garde, tués à l'ennemi ou morts de leurs blessures; Friant et Poret de Morvan, des grenadiers ; Cambronne et Harlet, des chasseurs ; Guyot, commandant la grosse cavalerie de la Garde; Colbert, des chevau-légers lanciers; Barrois, de la jeune Garde, blessés plus ou moins grièvement. Cette énumération dispense de tout commentaire.

Notons également que, le soir de la bataille, tandis que les Prussiens s'acharnaient sur les débris de l'armée vaincue, et dispersaient sans difficulté apparente tout corps présentant encore quelque consistance, ils semblent avoir respecté la Garde, et, *ne pouvant mordre sur elle*, s'être bornés à la suivre hors de la portée des fusils. C'est, du moins ce qui ressort du récit de Pelet, et cette antinomie est relevée de même par H. Houssaye, pp. 416-418.

(A suivre.) Vicomte A. D'AVOUT.

Digitized by Google

Deux lettres du Général de Lourmel

Le général de Lourmel, né en 1811, sortit de Saint-Cyr en 1830, comme sous-lieutenant au 44e de ligne. Capitaine en 1838, il partit pour l'Algérie en 1841 avec le 10e bataillon de chasseurs à pied, de formation récente. Il resta en Afrique jusqu'en 1851. En dix ans, il y obtint treize citations à l'ordre de l'armée pour actions d'éclat. La première remonte à octobre 1841, pour sa brillante conduite lors du second ravitaillement de Milianah. En 1842, sa valeureuse intrépidité dans un combat sanglant contre les Kabyles, le fit désigner pour le grade de chef de bataillon.

Lieutenant-colonel en 1847, on le retrouve à la tête d'une des colonnes d'attaque à l'assaut de Zaatcha en 1849; il y fut très grièvement blessé.

Il était colonel lors de la campagne de Kabylie en 1850. Le général de Barral y ayant été blessé mortellement dans un combat, le 21 mai, le colonel de Lourmel prit le commandement de sa brigade et acheva victorieusement un combat difficile.

Il fut nommé, pour ce fait, officier de la Légion d'honneur, puis commandeur en 1851, et appelé alors aux fonctions d'aide de camp du Prince Président.

En 1852, le colonel de Lourmel obtint le grade de général de brigade et resta aide de camp de l'Empereur. C'est ce titre d'aide de camp et la confiance que ses qualités militaires inspiraient certainement au souverain, qui expliquent qu'il ait correspondu directement avec Napoléon III, d'Algérie et pendant la guerre de Crimée; il avait, dès le début, demandé à faire partie de l'armée d'Orient où il reçut le commandement de la 1re brigade de la 4e division (Forey).

Il avait à peine quarante-trois ans lorsqu'il fut tué.

Le 5 novembre 1854, pendant que les Russes assaillaient et broyaient l'armée anglaise à Inkermann où, sans nous, elle était certainement détruite en entier, la garnison de Sébastopol tentait une sortie considérable, dirigée par le général major Timofeieff. Le brouillard favorisait nos adversaires sortis par le bastion de la Quarantaine et, à neuf heures du matin, plus de 5.000 Russes se jetaient sur nos batteries de siège nos 1 et 2, après avoir envahi les tranchées voisines. Nos troupes se retiraient lentement jusqu'à l'arrivée des renforts.

Le général de La Motterouge qui commandait la tranchée, s'élance alors pour reprendre les batteries 1 et 2; mais, déjà, les Russes les ont évacuées après avoir encloué quelques pièces. On les poursuit; à leur

Digitized by Google

tour, ils reçoivent un renfort de deux bataillons et d'une batterie de campagne et reprennent aussitôt l'offensive.

Le général de Lourmel, dès le début de l'action, avait été envoyé avec sa brigade en soutien des troupes engagées. Cette brigade est alors jetée au-devant des Russes. Décimée par l'artillerie ennemie, rien n'arrête son élan, elle culbute tout ce qui se trouve en face d'elle et pousse les Russes, la baïonnette dans les reins, jusqu'aux remparts de Sébastopol.

A ce moment, le général de Lourmel est mortellement blessé d'une balle dans la poitrine.

On était si près des ouvrages extérieurs de la place, que quelques-uns de nos soldats y pénètrent.

Le général Forey, voyant l'ennemi complètement repoussé et nos troupes en danger d'être détruites par le feu de la place, envoie l'ordre de la retraite. Le commandant Dauvergne qui le portait au général de Lourmel, le trouve au moment où il venait d'être mortellement atteint. Impassible, il lui répond qu'il vient de remettre le commandement au colonel Niol, du 26e de ligne, qui, en effet, dirige la retraite, tandis que le général ne se laisse enlever qu'après épuisement complet de ses forces, et même, alors, à chaque instant, il faisait arrêter ceux qui le portaient pour voir encore le combat.

Il expira le 7 novembre, regretté de tous.

G. COTTREAU.

Au crayon : Reçue 18 juin. De la main de M. Mocquard... « Répondre — l'Empereur signera. — M. ch. général. » Répondu le 27 juin.

Sire,

Puisque Sa Majesté a bien voulu me permettre de lui écrire quelquefois directement, je profite de sa gracieuse autorisation pour lui soumettre les observations suivantes :

Autant les travaux de fortification de campagne endurcissent les hommes à la fatigue et développent leurs forces lorsqu'ils sont exécutés dans une saison convenable, autant ils sont pernicieux lorsqu'on y emploie les troupes pendant les fortes chaleurs. Une expérience de plus de vingt ans a prouvé en Afrique que tous les corps qui avaient dû exécuter ces grands *remuements de terre* pendant les mois de juin, (fin de) juillet, août et septembre, avaient perdu en très peu de temps la moitié de leur effectif et quelquefois plus encore. Presque tous ces soldats emportent de ces travaux des germes de fièvre qui se développent avec d'autant plus de rapidité que les fatigues et les privations sont plus grandes.

Les officiers de santé pensent généralement ici qu'il est plus

Digitized by Google

que temps de faire cesser ces travaux ou, au moins, de changer sur le champ l'heure des séances de travail.

Le nombre des malades a déjà considérablement augmenté depuis quelques jours et il deviendra tout à fait inquiétant si l'on continue à faire travailler les hommes de neuf heures du matin à trois heures et demie du soir, c'est-à-dire pendant le moment de la journée où la chaleur est la plus insupportable.

Les travaux sont déjà assez avancés pour qu'on puisse sans inconvénient aujourd'hui, surtout vu la position de Gallipoli, les interrompre pendant quelques mois.

Ce qui manque aux troupes, surtout à celles qui viennent de France, c'est l'habitude de la marche avec tout ce que le soldat doit porter en campagne. Il est très important de la leur faire acquérir le plus tôt possible et quelle que soit l'utilité des travaux qu'on exécute ici, elle ne peut être comparée à celle de rompre à la fatigue et à la chaleur toutes les troupes qui n'y sont pas habituées.

Si nous partions dans les conditions où nous sommes embarqués, nous perdrions avant d'entrer en ligne presque un tiers de notre effectif, même en ne faisant que des marches de cinq et six lieues par jour.

Les corps de l'armée d'Afrique, qui ont plus l'habitude de la marche, ont, au contraire, peu celle des grandes manœuvres. Je crois qu'il serait très utile de les y exercer le plus souvent possible.

Je suis, avec un profond respect, de Sa Majesté, le très humble, le très obéissant et le très dévoué serviteur.

Le général DE LOURMEL.

Au camp de Boubaÿr, le 6 juin 1854 (1).

* *

Au bivouac de Balaklava, le 28 septembre 1854 (2).

Mon cher Du Casse,

Il y a un siècle que je ne vous ai pas écrit et que je veux cependant vous écrire. Eh! bien, malgré tout mon désir de le faire et

(1) Lettre communiquée par M. l'intendant général Courtot, membre du comité de la « Sabretache ».

(2) Lettre communiquée par M. G. Cottreau, membre du comité de la « Sabretache ».

Digitized by Google

malgré tous les remerciements que je vous dois pour votre dernière lettre, vous resteriez longtemps encore sans recevoir une seule ligne de moi si vous n'aviez pas quelque attachement pour moi et si je n'en avais pas beaucoup pour vous. Ne vous creusez pas trop la tête pour en trouver les motifs, les voici : Avant notre départ pour la Crimée, nous ne savions rien de ce qui se passait de l'autre côté du Danube et, comme nous ne *faisions* que soigner des cholériques et enterrer des morts, ou éteindre des incendies, j'avais pensé que tout cela ne pouvait avoir aucune espèce d'intérêt pour vous et que, puisque je n'avais rien à vous annoncer ni à vous apprendre, il était beaucoup plus sage ou plus simple d'attendre votre charmante et spirituelle prose que de vous ennuyer de la mienne.

Depuis le départ de notre colossale expédition, j'ai voulu attendre le débarquement et la bataille, c'est-à-dire les *deux premiers actes de la pièce.*

Le débarquement s'est fait d'une manière miraculeuse et la bataille de l'Alma n'a pas été moins étonnante ni moins heureuse que le débarquement. Je me suis réjoui de cette belle journée du 21 pour l'armée et pour la France ; mais, pour ma brigade, j'en verse encore des larmes de regret et de désespoir et voilà pourquoi je ne voulais pas vous écrire.

Si je n'y mets pas plus d'entêtement ou si je cède au désir de venir causer quelques instants avec vous, n'allez pas croire que je suis consolé. Il faudra de longues années et de belles affaires pour me donner l'oubli et le pardon. Mais, cependant, à vous qui m'aimez, je vous dois bien quelques explications. Je viens donc vous raconter le mot de cette seconde énigme.

Conservée en réserve par le maréchal, ma brigade reçut l'ordre d'aller appuyer le général Canrobert qui attaquait de front les positions du centre.

A peine m'étais-je mis en marche, que de nouveaux ordres me prescrivirent de me porter rapidement à la division Bosquet qui était très sérieusement engagée. Croyant que c'était la plus belle part qu'on donnait à ma brigade, l'*envieux* général Forey, au lieu de suivre la brigade d'Aurelle, comme il devait le faire, vint se placer en tête de la mienne.

L'élan et l'entrain étaient si grands que, malgré toutes les diffi-

Digitized by Google

cultés du terrain, il ne me fallut que quelques minutes pour arriver sur le plateau et pour rejoindre la division Bosquet. Lorsque toute ma brigade fut entrée en ligne, l'armée russe était déjà en pleine retraite. Les 7 ou 8 bataillons de l'aile gauche n'étaient qu'à environ une demi-lieue de nous et défilaient parallèlement à la ligne de bataille que nous formions. Je reçus *l'ordre de m'arrêter* et *de former les faisceaux*. Ne pouvant pas y croire, je galopai vers le général Forey, je le *priai*, je le *suppliai* de me laisser me porter en avant pour aller ou prendre ces 7 ou 8 bataillons en flanc, ou pour leur couper la retraite à un passage de ravin assez difficile qu'ils étaient obligés de traverser.

Prières, supplications, tout fut inutile et rien ne put vaincre l'entêtement de cet excellent M. F. qui se figurait que notre tâche ou notre mission était terminée parce qu'il avait rejoint la division du général Bosquet et parce que celle-ci ne tirait plus un coup de fusil et qu'elle était trop fatiguée pour se porter plus en avant. Je revins dix fois à la charge; il n'y avait pas un soldat qui ne vît et comprît ce que nous avions à faire et qui ne criât: « En avant!... »

Le général Forey, seul, comprit et jugea différemment et nous fûmes condamnés à laisser ces bataillons effectuer tranquillement leur retraite. Avec les trois batteries dont on pouvait disposer et avec ma brigade et celle du général Bouat qui n'avait pas plus donné que la mienne, nous pouvions couper cette partie de l'aile gauche des Russes et sinon la forcer à mettre bas les armes, faire au moins plusieurs milliers de prisonniers et détruire une partie de ces 7 ou 8 bataillons.

De ma vie, je n'ai tant souffert. Dix fois, je fus au moment de briser mon épée de rage et de colère et de lui en jeter le tronçon à la figure, à ce stupide général qui porterait beaucoup mieux les galons de caporal que les étoiles de général... Voilà, mon cher Du Casse, le rôle qu'on a fait jouer à ma brigade et je vous laisse maintenant juge si j'ai le droit d'être furieux et de me plaindre. Comprenez-vous maintenant que cette belle journée ne soit pour moi qu'un sujet de regrets et de profonde tristesse!

Le maréchal a été admirable et l'armée magnifique.

Elle aurait entendu le canon dans vingt batailles, qu'elle n'eût pas donné plus franchement, plus carrément et *plus solidement*.

Digitized by Google

Le prince Napoléon s'est *très, très* bien comporté. Tout le monde lui rend cette justice et il le mérite réellement.

Un boulet a failli l'enlever. Il l'a évité très heureusement, pour lui laisser emporter la jambe du sous-intendant Blanc qui se trouvait derrière lui. Le général Bosquet a parfaitement manœuvré et le général Canrobert a très brillamment enlevé sa division. L'artillerie s'est montrée très hardie, très habile et très vigoureuse. En somme, comme vous le voyez donc, il n'y a que cette infortuné général qui n'ait rien fait.

Ma pauvre brigade, appelée à faire le service dans Varna au plus fort de l'épidémie et au moment où celle du général de La Motterouge était toute démoralisée et complètement épuisée, a été admirable d'énergie et de dévouement et elle a étonné tout le monde par la manière dont elle a résisté aux incroyables fatigues qu'elle a eu à supporter pendant près d'un mois. Le général Forey l'avait mise à l'ordre de la division et le maréchal lui avait fait les compliments les plus flatteurs. Je vous réponds qu'elle en aurait mérité de nouveaux si le général Forey n'avait pas eu la funeste idée de marcher avec nous le 21, si même il avait voulu, au moins, nous quitter pour cinq minutes seulement ou me laisser prendre toute la responsabilité.

Le maréchal est un peu moins mal. Les symptômes cholériques ont disparu, mais il est tellement épuisé et tellement faible que l'on ne conserve encore que très peu d'espoir de le sauver.

[Ce qui précède occupe quatre pages avec écriture croisée à la quatrième; l'entrefilet ci-dessus : santé du maréchal, en post-scriptum, étant écrit en long sur la marge de la quatrième page. La lettre continue ci-dessous et remplit quatre autres pages.]

La bataille de l'Alma est donc une belle journée pour la France et pour l'armée et je m'en réjouis autant pour elle que je la regrette pour ma brigade et pour moi.

Si nous avions su profiter de la victoire au lieu de continuer à perdre du temps comme nous l'avons fait jusqu'ici, l'armée russe de la Crimée serait probablement détruite et nous serions très probablement aussi dans Sébastopol à l'heure où je vous écris. Malheureusement, nous avons laissé échapper toutes les occasions et la santé du maréchal nous a condamnés à marcher comme des

Digitized by Google

tortues au lieu d'aller à pas de géant. Enfin, il faut le pardonner à ce brave maréchal, car, je vous le répète, il a été admirable. C'est lui et lui seul qui a voulu, préparé et exécuté l'expédition de la Crimée et il l'a faite contre l'avis de tout le monde. C'est encore lui qui a donné le plan ou plutôt *les plans* du combat de l'Alma. Malheureusement, une attaque de choléra est venue forcer cet homme qui avait déjà un pied dans la tombe, de remettre son commandement à la veille du jour où il allait entrer dans Sébastopol à la tête de son armée victorieuse. Le général Canrobert, qui avait reçu de l'Empereur ses lettres de commandement (avant son départ de Paris), remplace le maréchal. Il est très populaire et très aimé, aussi l'armée a-t-elle accueilli sa nomination avec la plus vive satisfaction.

Il sera bien à hauteur de sa magnifique position et je crois qu'on ne pourrait pas faire un meilleur choix. Aujourd'hui, il est tout à fait remis de la contusion qu'il a reçue le 21 et, dès le troisième jour, il a pu monter à cheval. Le prince prend le commandement des 1re et 3e divisions... il est généralement très aimé, il serait adoré s'il n'avait pour chef d'état-major cette espèce de bâton... que vous connaissez mieux que moi et qui lui fait le plus grand tort.

..... Pendant six semaines, il a été décidé que je prendrais le commandement de la brigade du général Thomas qui serait passé à ma place dans la 4e division. Le maréchal qui avait arrêté ce changement et qui me l'avait annoncé tout à fait officiellement, voulait ainsi me donner le commandement de la 4e division en cas de maladie ou de départ du prince, ou enfin dans une circonstance difficile. Seulement, par ménagement, par égard pour S. A. Impériale, il n'a pas voulu profiter de son absence pour faire ce changement. Or, comme vous le savez, ce n'est que la veille de notre départ de Varna pour Babchito que le prince, encore tout souffrant, est rentré de Constantinople. Le soir même, le maréchal lui faisait part de ses intentions... mal comprises ou mal interprétées. S. A. I. a cru que c'était un mentor que le maréchal voulait lui donner ; il a pensé qu'on le croirait aussi dans sa division, il s'est figuré que cela pourrait jeter sur lui un peu de déconsidération, etc., etc. ; bref, pour tous ces motifs et aussi par ménagement pour Thomas et pour ce brave Monet, sur-

Digitized by Google

tout, il a supplié le maréchal de ne pas faire ce changement et il y a mis tant, tant d'insistance, que le commandant en chef, comme il me l'a dit lui-même, lorsqu'il m'a fait appeler le 29 septembre pour me raconter tout cela, que le commandant en chef, dis-je, n'a pas osé, n'a pas pu passer outre...

Je n'avais pas demandé cette position qui, si elle avait de très grands avantages, avait aussi de bien grands inconvénients ; aussi en ai-je pris mon parti d'autant plus facilement que j'avais eu près de six semaines pour réfléchir. Vous connaissez d'ailleurs mes idées à ce sujet et rien alors n'avait pu les modifier ou les changer... Je vous prie, au nom du ciel, de ne parler à qui que ce soit des petites confidences que je viens de vous faire. Il n'y a que vous et Mme de Lourmel qui connaissiez cette affaire.

Je ne vous parle pas de l'expédition malheureuse de la Dobrutcha. J'aime Espinasse et personne n'a plus regretté que moi ce qui lui est arrivé. Je passe mon temps et j'use ma vie à le défendre, mais tous nos efforts sont inutiles et ce brave garçon prendrait-il seul Saint-Pétersbourg, que l'armée d'Orient et la 1re division, surtout, n'oublieront jamais la manière dont il l'a conduite. Rien au monde ne peut vous donner une idée de l'animosité (je dirai ridicule), même de ses anciens camarades, contre lui. On a l'infamie d'aller jusqu'à l'accuser d'avoir manqué de cœur. On le pardonnerait à des soldats et sur leur lit de mort ; mais, à des officiers supérieurs, je dirai que c'est épouvantable. Personne, rien ne peut lui ôter les brillantes qualités dont il a donné mille preuves et tout le monde sait que, devant l'ennemi, c'est un admirable soldat.

On vient me dire que le courrier part dans une demi-heure. Il ne me reste donc ni le temps de vous parler de Mme Du Casse ni de ma bonne petite femme qui est toujours fort triste et plus inquiète que jamais. Je me reproche toutes les inquiétudes que je lui donne et, pour moi, c'est un gros sujet de remords. Mille bons souvenirs à Mme Du Casse, un gros baiser à mon ami Robert et, à vous, mon cher ami, une bonne poignée de main et la nouvelle assurance de mon sincère attachement.

Le général DE LOURMEL.

Thomas a été blessé tout à fait au commencement de l'affaire ;

Digitized by Google

sa blessure n'est pas grave, disent les officiers de santé, et, cependant, on n'a pas pu extraire la balle.

Il a donc le droit de s'inquiéter.

Veuillez dire à votre prince que je lui aurais écrit pour lui faire mon compliment sur la conduite de S. A. I., si je n'avais pas supposé que toutes les lettres qu'il va recevoir ne lui laisseraient pas le temps de lire la mienne.

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 14 janvier, le Comité a nommé membres de la Société MM. Cailliot, lieutenant au 23e régiment de dragons; Guyot de Villeneuve, député de la Seine; Lapeyre (Lucien), artiste peintre; Maury; Nortier, capitaine d'infanterie territoriale.

***

Le comité a approuvé les comptes de 1904 tels qu'ils figurent ci-après :

COMPTES DE 1904

RECETTES

Solde de l'exercice 1903 . . . . . Fr.		13.026,59
Cotisations		
1050 cotisations à 20 francs	21.000	
45 cotisations supplémentaires à 30 francs	1.350	22.685,00
67 droits d'entrée à 5 francs	335	
Abonnements		946,00
Divers		
Vente de numéros du *Carnet*	548,15	
Vente de planches de l'album et gravures diverses	668,00	1.328,65
Remboursement d'un tirage à part	112,50	
Intérêts des fonds en dépôt		394,25
Total . . . . . Fr.		38.380,49

Digitized by Google

DÉPENSES

Carnet			
Impression et expédition.	7.122,50		
Illustrations.	5.418,05	12.540,55	
Table des matières		325,00	14.415,55
Dépenses afférentes à la direction du *Carnet*.		1.550,00	
Planche n° 7 de l'album			
Reproduction et tirage.		4.315,55	
Emballage et envoi		440,75	4.756,30
Divers			
Tirages à part pour les auteurs et pour divers.			1.058,95
Achats de *Carnets* des années antérieures.			141,95
Liste des membres (tirage et envoi).			254,30
Frais de bureau, autographies et divers.			352,80
Frais de recouvrement, timbres, affranchissements. . . .			399,15
Indemnité et gratification à l'agent comptable.			1.300,00
Bibliothèque			
Indemnité pour le local affecté à la bibliothèque.			500,00
Musée de l'Armée			
Allocation à la commission des dons.			1.000,00
Monument de Waterloo			
Versement des intérêts des fonds déposés en 1904.			394,25
Souscription pour le monument élevé à la mémoire des soldats français morts à Anvers en 1832.			50,00
Solde créditeur à reporter.			13.757,24
Total.		Fr.	38.380,49

Le Secrétaire,
MAURICE LEVERT.

31 janvier 1905.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont. — 9706.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL VANSON

EN TENUE DE SOUS-LIEUTENANT ÉLÈVE DE L'ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR

d'après un portrait

COMMUNIQUÉ PAR MADAME LA GÉNÉRALE VANSON

Digitized by Google

Lettres du Général Vanson

ÉCOLE DE SAINT-CYR — ÉCOLE D'ÉTAT-MAJOR CAMPAGNE DE CRIMÉE

Dans le courant de ce mois, paraîtra chez les éditeurs Berger-Levrault, un volume (1) dont le titre et surtout le nom de l'auteur ne pourront manquer d'intéresser vivement les membres de la Sabretache.

Ceux d'entre nous qui connurent le général Vanson, l'un des fondateurs de notre Société et le créateur du *Carnet de la Sabretache*, ont conservé et garderont toujours à sa mémoire, les sentiments de vénération et de reconnaissance qu'ils avaient pour sa personne, son caractère et son dévouement à notre œuvre, pour laquelle on peut dire qu'il a vécu les dernières années de sa vie. Aussi, saisissons-nous, avec joie, l'occasion qui nous est offerte de consacrer son souvenir dans notre revue d'histoire militaire rétrospective, à laquelle il donna, durant six années, tout son temps et sa vaste érudition.

De Saint-Cyr, de l'École d'État-major, des camps de Crimée, d'Italie et du Mexique, Vanson écrivit, avec une touchante régularité, à ses parents et à son frère, qui conservèrent précieusement les lettres du cher absent.

A la mort des siens, le général retrouva toutes ses lettres et dut goûter un plaisir d'une rare saveur en se remettant en mémoire, après tant d'années, ses propres impressions sur ses débuts dans la vie militaire et les incidents si variés de ses campagnes.

Lorsqu'il disparut à son tour, sa veuve les colligea avec un soin pieux et les confia, en le chargeant de les publier, à M. le commandant Boppe que son mari honorait d'une très ancienne et cordiale affection. Madame la générale Vanson ne pouvait faire un meilleur choix, et c'est avec un véritable culte du souvenir que le commandant Boppe a préparé cette édition. Il a bien voulu en donner la primeur au *Carnet de la Sabretache*, dont il fut le directeur éclairé et sympathique de janvier 1900 à la fin de 1902, en nous communiquant les lettres manuscrites qui ne seront pas insérées dans le volume, et les bonnes feuilles de celles qui vont paraître.

(1) Général Vanson. — Lettres de campagnes : Crimée, Italie, Mexique (1854-1867), avec une notice biographique, un portrait et deux dessins en couleurs.

Digitized by Google

Nous nous sommes borné à choisir un certain nombre de lettres écrites de Saint-Cyr, de l'École d'État-major et de Crimée, sans oser, à notre grand regret, aller plus loin, nous faisant un devoir de ne pas aborder dans notre revue rétrospective, les campagnes d'Italie et du Mexique, encore trop rapprochées de nous.

Ces lettres sont accompagnées de la reproduction d'un fin portrai de leur auteur, fait en 1853, alors qu'il était à l'École d'État-major.

Nous connaissons tous la haute valeur du général Vanson ; nous savons qu'il fut un officier d'état-major complet, nous avons pu mesurer l'étendue de son incomparable érudition dans la *Revue militaire de l'étranger* et *le Carnet de la Sabretache*, dans l'organisation du *Musée historique de l'armée*, trois œuvres qu'il créa et dirigea successivement. « Ses lettres, si pleines de verve et de finesse où, sous le conteur des mille épisodes gais ou tragiques de la vie au bivouac ou des jours et des lendemains de bataille, on sent battre le cœur d'un des plus vaillants officiers de la vieille armée » (1), vont nous le montrer sous un jour intime et tout nouveau.

A ceux de nos collègues qui désireront connaître la laborieuse existence, toute d'honneur et de droiture, du général Vanson, nous recommandons la lecture de la très complète notice biographique de M. le commandant Boppe, qui sert de préface au volume. Nous leur conseillons aussi de relire dans le *Carnet* de 1900 (2), les émouvants discours prononcés sur sa tombe par M. le général de Lacroix, au nom du ministre de la Guerre, et par M. Edouard Detaille, notre président, qui, au nom des membres de la Sabretache, rendit « un hommage attendri, à celui qui fut notre guide et qui sera toujours notre exemple ».

* *

Saint-Cyr, 7 novembre 1849.

Je profite à la hâte du premier moment que j'aie d'aujourd'hui pour vous annoncer mon arrivée en bon port à l'École. Je vous dirai que j'y suis entré en carrosse à deux chevaux, ni plus ni moins qu'un général inspecteur ou le président de la République. Mais je me dépêche. Tout est changé; les recrues sont séparées des anciens. Il n'y a plus, par conséquent, d'ancien proprement dit pour chaque nouvel arrivant, mais il restera toujours un ami. Un ancien camarade du 39e, Ollivier, qui est sergent, avait eu l'attention de me demander au général dans sa compagnie, de sorte que je me suis vu parfaitement accueilli et patronné dès mon entrée dans la salle.

---

(1) Notice biographique du général Vanson, par M. le commandant Boppe.

(2) *Carnet de la Sabretache*, tome VIII (1900), p. 320 à 325.

Digitized by Google

Saint-Cyr, 13 janvier 1850.

..... Nous sommes sortis dimanche, comme je vous l'ai écrit; et franchement nous, au moins, moi, je ne me suis pas amusé autant que j'y comptais. On est tellement préoccupé de l'idée de se réjouir et de s'amuser beaucoup, on a de telles espérances de plaisir qu'il est impossible de les réaliser. La partie la plus agréable de la journée a été le temps que j'ai passé au Louvre.

Je vous fais grâce du tapage épouvantable qu'on a fait en revenant dans le convoi, toujours pour s'amuser et parce qu'il est défendu de crier et de chanter à l'École; lequel tapage avait donné un tel mal de tête aux spectateurs silencieux, et entre autres à votre serviteur, que je n'ai dormi que deux heures dans toute ma nuit. — Ce qui, soit dit par parenthèse, m'a servi à plier, à monter et arranger toute ma petite boutique pour le lendemain, où j'avais l'honneur d'être *de balai*. Le tout, avec les plus grandes précautions, de peur d'éveiller mes honorables caporaux et sergents, qui ne me l'auraient pas pardonné. — Comme les dortoirs sont éclairés pendant toute la nuit, ceci est un des moyens que nous employons, nous autres malheureuses recrues et quoi qu'il nous soit interdit, pour être prêts le matin.

Ainsi il n'est pas rare, lorsqu'on a un ou deux boutons à recoudre et qu'on se réveille pendant la nuit pour le faire à l'aide d'une aiguille enfilée d'avance, de distinguer à l'autre bout du dortoir un compagnon d'infortune qui, assis sur sa couchette, s'escrime de son côté en silence, en se piquant courageusement les doigts, faute d'y voir mieux.

Saint-Cyr, 27 janvier 1850.

Vous me demandez, dans une de vos dernières lettres, si l'on faisait à Saint-Cyr la fête des Rois. Hélas! non. Il n'y a qu'une seule fête : le dimanche. — Les fêtes reconnues sont considérées comme telles, c'est-à-dire que tout se passe toujours absolument de la même manière et en se conformant à un programme unique de réjouissances, qui sont, pour le jour de Pâques, comme pour le plus humble dimanche de l'année.

Les dites réjouissances, je crois vous les avoir déjà indiquées. Elles se composent d'une revue le matin, du shako et des épaulettes toute la journée, d'une pomme au dessert, d'un morceau de

Digitized by Google

veau froid à souper. Il y a, de plus, promenade en armes, si le temps le permet (et on n'est pas difficile sur l'état des routes) ; plus une récréation de deux heures après le dîner, qui paraît interminable pour ceux qui sont obligés de l'employer à tourner autour de la cour, mais qui est au contraire trop courte quand on a la chance d'être appelé à la salle des visites. — Je ne parle pas de la messe, que je range à part.

Je me trompai en disant qu'il n'y avait qu'un programme. Quand la fête ne tombe pas le dimanche, on n'a ni pomme, ni veau froid : le cuisinier se conforme au menu prescrit pour ce jour de la semaine. C'est ce qui est arrivé, au jour de Noël, où l'absence de dessert m'a fort scandalisé.

Quant au 1er janvier, l'autorité a été, je crois, très embarrassée, le cas d'une fête sans messe n'étant pas prévu à l'École. (Les années précédentes, il y avait sortie générale.) Aussi a-t-on pu remarquer un déplorable bouleversement dans toutes les habitudes de la maison. Les récréations et les études se succédant sans aucune espèce d'ordre, c'était un jour de crise à passer !

Le 31 décembre, après souper, il y a une espèce de petite cérémonie, qui tient à un des mots du jargon de l'École. Lorsqu'on a terminé un cours, un exercice, la première période de ce cours, on dit qu'on est pékin de ce cours, etc. Cela veut dire qu'on en est délivré. — De sorte que, le 31 décembre, nous étions pékins de l'année 1849.

Nous avons alors pu jouir du spectacle de nos gradés se promenant majestueusement avec des airs bourgeois et fashionables des plus grotesques : la tunique ouverte, les oreilles coupées par d'immenses faux-cols en papier, des manchettes, des lorgnons ; d'autres, avec des bonnets de coton et des espèces de bourgerons simulés par les fausses manches : tous s'abordant réciproquement avec les gestes et les politesses les plus excentriques.

On ne peut pas comprendre comme on rit de tous ces enfantillages, quand on n'a pas mené quelque temps la vie de Saint-Cyr.

Saint-Cyr, 21 avril 1850.

J'ai une bonne nouvelle à vous annoncer. Je suis passé grenadier, ou, plutôt, élève de première classe, car il n'y a plus

Digitized by Google

de grenadiers. Le général n'a pas voulu changer notre organisation actuelle pour former une compagnie séparée de grenadiers; et, comme il n'a pas voulu non plus mêler dans une même compagnie des grenadiers avec d'autres élèves : ce qui aurait fait une bigarrure d'uniforme, ou obligé à faire des grenadiers sans épaulettes rouges, ce qui aurait été, comme vous le pensez, une énormité en fait d'uniforme militaire, il a pris le parti de faire de nous des premiers soldats, analogues à ceux de la cavalerie, de l'artillerie, etc.; de sorte que je me trouve dans ce moment porteur d'un beau galon aurore sur chaque bras. En outre, nous avons le droit de porter la mouche; et, ce qui est plus important, une sortie de plus par mois.

..... Dimanche dernier, j'étais tout seul et j'ai passé ma journée, partie aux Invalides, où j'ai entendu la messe, partie au musée du Luxembourg, partie à bouquiner devant le Louvre, et, enfin, le reste à me promener aux Tuileries, aux Champs-Élysées et sur les boulevards. Les arbres sont déjà presque en feuilles et il y avait foule...

Saint-Cyr, 24 novembre 1850.

..... On a formé les escouades : j'ai dans la mienne P..., plus deux ex-caporaux d'infanterie, dont un de cinq ans de service, un grenadier d'infanterie légère, un carabinier, trois recrues, et, enfin, un fruit sec de Saint-Cyr, qui, au lieu d'être notre ancien, l'an dernier, se trouve notre recrue cette année. C'est le plus embarrassant de tous pour moi, à cause des égards qu'on est convenu d'avoir à un ancien. Je suis fâché et content de la composition de mon petit corps : fâché, parce qu'il faudrait les mener sec pour qu'ils ne me grimpent pas sur le dos; content, parce que j'espère qu'ils me feront honneur et que j'apprendrai à commander à des hommes.

Jamais on n'a traité les recrues avec autant de douceur que cette année ; et, ce qui est incroyable, c'est que l'autorité fait une foule de démonstrations maladroites d'intérêt pour eux. On croit que nous les brimons. Les officiers s'arrêtent pour voir les gradés, le vin et la sauce, de sorte que nous ne paraissons les traiter équitablement que parce que nous y sommes contraints. C'est cepen-

Digitized by Google

dant sur eux que cela retombe, parce que les têtes chaudes se monteront et ne leur passeront rien...

Saint-Cyr, 7 décembre 1850.

..... Nous arrivons de notre première promenade militaire. Elle s'est bien passée et n'a eu qu'un défaut, au dire des recrues, c'est d'avoir été trop courte. J'y ai fait manger de la tarte à M. D..., qui fumait philosophiquement sa pipe, sans songer à tomber sur les vivres. Cependant, je dois dire qu'il faisait exception et qu'il est à espérer que nos recrues seront aussi gourmands que leurs devanciers. La pipe que fumait M. D... est un présent de Saint-Nicolas. Mon homme de recrue, en homme bien appris, a apporté jeudi soir ses bottes au pied de mon lit, et, comme il avait été bien sage, nous les avons remplies de divers cadeaux utiles, tels que vieilles boîtes à cirage, boutons de guêtre, etc., plus une belle pipe représentant le roi Dagobert, et que, pour plus de vérité historique, il sera obligé de culotter à l'envers. Mais j'oublie que je ne parle pas à des fumeurs...

Saint-Cyr, le 2 mars 1851.

..... Je n'ai rien trouvé de nouveau à mon retour ici ; je suis arrivé pour l'avant-dernier grand bal du Carnaval. — Comme ces bals sont tolérés par l'autorité et que les officiers de service y viennent, ils ont pris un développement prodigieux. — Ce sont maintenant des bals parés et masqués. On y remarquait hier le président de la République avec toutes ses décorations et entouré de plusieurs Anglais de distinction, ainsi que d'officiers de la garde nationale, avec des tenues et des tournures analogues au sujet; plus un très beau postillon en culottes blanches et bottes fortes, un magicien, beaucoup de pierrots, des hussards très élégants, et, enfin, un superbe gendarme en grande tenue qui se donnait beaucoup de mal pour maintenir l'ordre. L'orchestre seul n'a pas progressé ; on y remarquait quelques vides, provenant du fait de quelques artistes qui s'étaient laissé séduire par le plaisir de la danse. On n'est pas admis dans la cour, sans une tenue convenable, qui se compose non pas d'un habit noir, mais d'un bonnet de coton par-dessus son képi et d'une chemise blanche

Digitized by Google

par-dessus sa tunique. Ça ne laisse pas que de faire un certain effet au clair de lune, et on a fait hier une ronde de 200 fantômes de cette espèce, à peu près. On (les factionnaires anciens) se relâche jusqu'au point de permettre à quelques recrues (celles qui ont des protections) de venir regarder du coin de la porte, pour qu'elles puissent prendre des notes pour l'an prochain.

Il faut savoir, pour trouver tout ça beau, qu'à huit heures trois quarts, en sortant du souper, quand on arrive en rangs dans la cour, il n'y a pas la moindre trace d'un bal qui est en pleine activité deux ou trois minutes après, puisqu'au bout de vingt minutes après, il faut être en rangs dans la salle de récréation.

Or, ce n'est pas une petite affaire de cacher des costumes très compliqués quelquefois, pendant tous les mouvements et pendant le souper. Quant à moi, je me contente de regarder, et je n'avais pas même hier le costume de rigueur, attendu que je n'étais pas au fait des us et coutumes.

C'est avec ces enfantillages, que l'on ne conçoit que lorsqu'on a été Saint-Cyrien et cloîtré comme nous le sommes (au moins ceux qui sortent rarement), que nous attendons la fin de nos six derniers mois, car, Dieu merci, il n'y en a plus que six !...

* *

Paris, 30 octobre 1851.

J'ai le bonheur de vous annoncer que je suis reçu le seizième (1). Je cours commander mon uniforme et acheter mon équipement, afin d'être au milieu de vous le plus tôt possible. Il y a assez longtemps que j'attends ce moment-là...

Je rouvre ma lettre, car j'ai encore le temps d'y ajouter des détails...

Nous avons été convoqués à deux heures et demie au ministère de la Guerre pour entendre la lecture de la liste. Nous sommes 22 Saint-Cyriens reçus ; des 13 officiers de l'armée concourant, il n'y en a pas de reçu ; ce qui ne s'est *jamais* vu, et ce qui, vanité à part, est à l'avantage de notre promotion. — Ensuite nous sommes allés à l'École d'État-major, où on nous a présenté

(1) A l'École d'État-major.

Digitized by Google

au général commandant, et on nous a donné différents avis relatifs à notre équipement.

Paris, 25 janvier 1852.

..... J'ai été une fois seulement chez M. Gallikowski, le maître de danse ; vous ne vous figurez pas ce que c'est.

Imaginez-vous un assez petit salon avec deux autres pièces qui n'en sont séparées que par des glaces et des portières; le tout bien éclairé, décoré avec assez de goût et garni de banquettes, un énorme piano et deux cheminées. L'appartement est au premier, avec un vestiaire à la porte.

J'y suis allé, il y a aujourd'hui huit jours, à sept heures et demie. J'y ai trouvé une quinzaine d'individus tout de noir habillés, qui avaient l'air très occupés et qui travaillaient avec un grand sérieux à répéter toutes sortes de pas dans tous les coins ; puis M. Gallikowski, qui est un gros petit homme avec une cravate blanche et de la barbe, qui courait de l'un à l'autre, les empoignait successivement et, après les avoir un peu fait sauter, les abandonnait pour les reprendre après avoir partagé ses faveurs et ses leçons. Quand je suis entré, il m'a pris pour un autre qui était déjà venu la veille, de sorte qu'il m'a mis immédiatement un de ses bras sur l'épaule et l'autre autour du corps, en me disant : « C'est la polka, je crois, Monsieur? » Et il se mettait en mesure de me faire sauter bon gré mal gré; mais, quoique surpris à l'improviste, je résistai énergiquement et je déclarai que je ne voulais, pour le moment, qu'apprendre à danser un quadrille. — Alors, il m'a abandonné, car ici, les dames devenaient nécessaires.

Une heure après, les dames sont arrivées ; elles étaient trois, destinées spécialement à l'instruction des commençants, et auxquelles, à ce qu'il paraît, on a, depuis deux ou trois promotions, le mauvais goût de donner le nom de trois de nos chevaux de manège, qui ont le même but. Il y en avait une toute petite, une grosse réjouie et une grande maigre. Alors, cette dame et la toute petite qui était vis-à-vis, parvinrent à me faire danser ou marcher une contredanse tout entière ; ce qui ne fut pas peu de chose, car je traversais continuellement, quand il ne fallait pas traverser, et *vice versa* ; et je me trompais très souvent de main. — Du reste,

Digitized by Google

ces dames ont un extérieur très convenable et ressemblent beaucoup plus à des maîtresses d'école qu'à autre chose. Vous pensez bien que ce n'est pas après cette seule leçon que je me suis hasardé à danser chez le général.

D'ailleurs, il n'y avait heureusement pas besoin de danseurs. Il y avait une foule à ne pas pouvoir bouger. Toutes les personnes qui étaient là, s'accordent à dire que le bal était très beau et la société très choisie (ce n'est pas parce que j'y étais). Toutes les grosses épaulettes de Paris y étaient, mais en bourgeois. Il n'y avait guère que des sous-lieutenants en uniforme. J'y suis allé à dix heures et demie et j'en suis reparti à minuit et demi avec D... Le bal a duré jusqu'à quatre heures.

Paris, 12 février 1852.

Vous me demandez combien nous avons de chevaux. Nous ne sommes pas mal montés, car nous sommes à la tête de 50 chevaux ; là-dessus, il y en a une vingtaine que nous ne montons pas encore, et que nous ne monterons même pas tous cette année, parce qu'ils sont plus fins ou plus difficiles. Il y en a quelques-uns qui proviennent des écuries du Roi, entre autres un cheval espagnol qui était la monture ordinaire de la duchesse de Montpensier, un autre, arabe, qui a été monté par Méhémet-Ali à la bataille de Nazib et qu'il a même reconnu quand il a visité l'Ecole, un autre que le général La Moricière a échiné aux journées de juin, etc.; mais tout cela vieillit un peu. Il y a 25 cavaliers de tous les régiments pour les soigner ; c'est près d'eux que nous faisons le service.

Il faut vous avouer que je ne suis pas encore retourné chez le maître de danse.

Paris, 1er mars 1852.

..... Je ne sais si je vous ai dit qu'on allait, à ce qu'il paraît, nous donner la ceinture de soie jaune comme marque de service ; ce qui est une idée assez bizarre. Vous savez qu'on a changé l'uniforme des guides.

Celui de la garde nationale à cheval est tout nouveau aussi. C'est une tunique très courte, *brune*, avec le collet bleu de ciel, les épaulettes blanches, le pantalon gris perle à bande bleu clair, le

Digitized by Google

shako brun à panache noir, et la buffleterie vernie ; je n'en ai pas encore vu.

J'ai vu, à un bal, des officiers de la garde nationale à pied, dans leur tenue de ville, qui n'a qu'un tort : c'est de se rapprocher de celle des sergents de ville, plus les épaulettes.

Vous ne pouvez pas manquer de deviner, d'après ce que je viens de dire, que mon tour m'a envoyé aux Tuileries ; j'ai mieux aimé ça que le bal du préfet de la Seine. — C'était très beau et je ne m'y suis pas ennuyé du tout, on y marchait sur un Anglais à chaque pas ; il y avait lord Douglas en costume écossais *complet ;* rien n'y manquait ou, plutôt, il lui manquait des pantalons. Je croyais que le costume n'était plus porté qu'en peinture. C'est, du reste, très beau : il avait des diamants magnifiques à son plaid, à son poignard et à sa toque. Il y avait aussi quelques officiers allemands, entre autres, un garde du corps prussien en grande tenue de *cheval* avec de grandes bottes et une paire d'éperons formidables. Le casque doré surmonté d'un grand aigle d'argent, les ailes étendues, est ce que j'ai vu de plus beau en fait de coiffure militaire. Les costumes civils, nouveaux et anciens, y abondaient aussi et les habits noirs y étaient extrêmement rares. Je regrette qu'on n'ait pas conservé l'habit de velours aux Sénateurs.

Provins, 20 juillet 1852.

..... Nous sommes assez bien ici (1) ; nous avons été parfaitement reçus par les chasseurs, et même presque trop bien reçus, comme vous le pressentiez.

Ce sont des fêtes continuelles. Cinq d'entre nous sont logés dans un village à 5 kilomètres de la ville, de sorte que, quand cela est fini à un endroit, on recommence à l'autre.

Hier, ils ont donné, dans leur village, un grand bal sous de très beaux arbres qui sont là, avec illuminations en lanternes de couleur, etc., etc. Les officiers de chasseurs nous ont conduits en fourgon à quatre chevaux menés par des chasseurs en postillons, les officiers escortant en costume complet de jockeys ; un autre

(1) Le sous-lieutenant Vanson était « aux plans » avec un capitaine, trois élèves de sa division et deux Moldaves qui suivaient les cours de l'École d'État-major.

Digitized by Google

fourgon suivait, amenant un superbe dîner, qu'on a servi aussi sous les arbres.

Nos camarades de village avaient fait tambouriner leur invitation dans cinq communes. Elles sont arrivées en masse avec M. le maire en habit noir, lequel a fait un petit discours, auquel on a répondu, etc., etc. C'était on ne peut plus drôle... A la fin, le maire pleurait d'attendrissement. C'était une effusion générale, des poignées de main, des embrassades. On n'a pu empêcher la jeunesse des susdites communes de rendre, séance tenante, un punch, qui venait après plusieurs autres ; enfin, c'était magnifique. Aujourd'hui, on en parle dans tout Provins. Il faut vous dire, pour l'intelligence de la chose, que les paysans de ce pays-ci ne ressemblent pas beaucoup aux vôtres.

Malheureusement, quand il faut se lever le lendemain matin pour aller sur le terrain, cela n'est pas aussi amusant. Aussi j'espère que c'est fini, à l'exception du dîner que nous devons rendre aux chasseurs en partant.

Nous avons encore une autre espèce de curiosité ; ce sont nos deux Moldaves, qui sont tous deux assez excentriques, mais très bons garçons, malgré la réputation de leur pays, à ce que dit papa. Seulement, ce sont de petits nababs, qui achètent des cerisiers, font des prodigalités dans les fermes. L'un d'eux était allé à la mairie pour copier une partie du cadastre. On n'a pas voulu le lui communiquer. Il est revenu tout furieux, voulant absolument acheter une petite propriété à Provins, pour avoir le droit d'exiger la communication du cadastre, de l'employé qui la lui avait refusée.

De plus, il paraît que, chez eux, la noblesse vit dans ses terres, car ils sont très forts en agriculture et entament des discussions interminables avec les paysans.

A propos de paysans, ils en possèdent, à ce qu'il paraît, deux ou trois cents chacun ; mais, en attendant, comme ils n'ont pas eu l'esprit d'en amener ici, ils nous sont d'une très grande utilité pour porter les instruments, ce qu'ils font, du reste, très complaisamment. — Ils étaient tous deux très curieux à voir à la fête d'hier ; ils étaient pas mal lancés ; car, quoiqu'ils boivent en vrais Polonais, ils avaient été complètement enfoncés par la cavalerie

Digitized by Google

française. Aussi l'aîné, qui est d'ordinaire très sérieux, grimpait sur les arbres, et le plus jeune, qui est très patriote et plein des idées allemandes nouvelles sur la résurrection des nationalités roumaine, slave, etc., trinquait avec le maire qui, bien certainement, ne connaît pas cette partie du monde-là.

Paris, 23 janvier 1853.

..... J'ai aussi l'avantage de vous annoncer ma première chute de cheval; soit dit sans vous effrayer; car, en revenant du manège, je ne savais plus sur quel côté j'étais tombé.

Quand je dis chute de cheval, je devrais dire chute avec mon cheval. C'est en effet mon bucéphale qui m'a entraîné dans sa chute et mon tort est de l'avoir laissé tomber. Vous allez voir cependant que je n'ai pas trop mal choisi mon temps. — On venait de remettre six bons pouces de sable et de la sciure de bois dans le manège; ce qui m'avait inspiré cette réflexion judicieuse que c'était le vrai jour pour se jeter par terre. A peine l'avais-je communiquée à mon voisin, qu'en passant un coin, ma monture, qui était un gros cheval assez maladroit du reste, se laisse choir et je me trouve par terre; j'avais heureusement eu le temps de dégager instinctivement la jambe. Du reste, le manège était si fraîchement rembourré, que je crois qu'il me serait tombé dessus sans me faire du mal. On a beaucoup ri de l'à-propos, comme bien vous pensez, et nous nous sommes relevés, tous deux aussi honteux l'un que l'autre, pour reprendre nos exercices.

Voilà ce mémorable incident raconté avec beaucoup plus de détail qu'il ne le mérite, surtout par le temps de grandes nouvelles qui court : le mariage de l'Empereur et la réapparition de la culotte et des mollets.

Je vous ai parlé de la réapparition des culottes. Toutefois, elles ne sont encore obligatoires dans l'armée que pour les officiers généraux; mais, au bal des Tuileries d'hier, il y avait déjà un certain nombre de capitaines et de lieutenants d'état-major en culotte, bas de soie et la boucle aux escarpins. Je ne vous dirai pas si c'est beau ou laid, car les uns disent oui, les autres non. Mais je fais des vœux sincères pour que l'Empereur nous en préserve; les gens qui ont la jambe trop *fine* sont dans un violent

Digitized by Google

état d'exaspération, et ça fera autant d'ennemis pour le gouvernement. — Voilà beaucoup de bavardages.

Paris, 4 février 1853.

..... Je n'ai plus grand chose à vous apprendre du mariage de l'Impératrice. J'y assistais comme acteur et non comme spectateur, je n'ai pas très bien vu le cortège. Par contre, le coup d'œil des rues et des places, où nous sommes passés, était réellement très beau et j'en ai profité aussi bien que possible. L'Hôtel de ville surtout était magnifique. Je n'ai pas aussi bien vu Notre-Dame, quoique nous soyons passés deux fois, mais rapidement, sur la place du Parvis. Pendant que nous attendions le signal de la marche dans la rue de Rivoli, une tribune contenant une quarantaine de personnes s'est écroulée juste en face de nous. Heureusement, et c'est ce que je n'ai pas trop compris, il n'y a eu personne de blessé.

Si vous voulez quelques détails sur mon propre personnage et sur le rôle important que j'ai joué, je vous dirai que j'avais été gratifié d'un cheval de remonte, qui m'a fait perdre, au commencement, différentes choses par les cabrioles que lui faisaient faire les tambours. Mais, comme les tambours ne manquaient pas et que la cérémonie a duré pour nous depuis dix heures et demie jusqu'à trois heures et demie, il s'y est habitué.

Après la cérémonie, nous sommes revenus aux Tuileries, en fermant presque le cortège; puis nous sommes entrés dans la cour du Carrousel avec les guides et deux régiments de cavalerie.

La voiture impériale est alors arrivée par le jardin, et LL. MM. ont passé devant les rangs au pas de leurs huit chevaux et suivis d'un état-major éblouissant. Ce moment-là était réellement magnifique. Je n'ai vu l'Impératrice qu'au travers des glaces de sa voiture. Elle saluait d'une façon assez gracieuse et paraissait très pâle. C'était pour la mieux voir que j'avais changé mon tour de bal qui m'envoyait au ministère de la Guerre, lundi dernier, pour le bal qui devait avoir lieu aux Tuileries ; mais me voilà remis à quelque temps à cause du carême.

Il y a déjà un buste assez répandu et fait par M. Nieuwerkerque; mais, si vous le voyez, ne croyez pas à sa ressemblance.

Digitized by Google

Je connais deux portraits lithographiés, qui ne sont pas non plus ressemblants.

Je n'ai pas vu l'intérieur de Notre-Dame, parce qu'on l'a fermée dimanche pour la cérémonie, et, pendant la semaine, nous ne sommes pas libres, comme vous savez. — Je l'ai regretté, d'après ce que tout le monde en disait. Nos recrues ont été plus heureuses que nous; il y en a une demi-douzaine qui sont parvenues à se fourrer à Notre-Dame, et l'une d'elles, plus curieuse que les autres, s'est avancée tellement qu'elle a été marcher sur les éperons du général de Lourmel, un des aides de camp de l'Empereur, qui n'était pas loin de lui. Je vous laisse à apprécier l'indiscrétion. Il paraît du reste que ce peu de respect de l'étiquette et cette ignorance complète du cérémonial sont actuellement un des grands chagrins des courtisans sérieux. — C'est au point qu'au bal du Sénat, Leurs Majestés n'avaient pas plus tôt quitté le trône pour traverser les salons, qu'une foule d'individus, quoique en habit de velours et en bas de soie, se sont irrévérencieusement bousculés sur les marches dudit trône et sur le trône lui-même. Que voulez-vous faire avec des gens comme ceux-là ? — L'Impératrice était vêtue très simplement à ce bal, au quasi-scandale de ceux qui pensaient qu'elle devait constamment porter tous les diamants de la couronne; et, de plus, elle s'obstine à conserver ses accroche-cœur; ce qui est peu majestueux. — Je ne sais pas trop ce que je vous raconte, et je vous en demande pardon, si cela ne vous intéresse pas; mais on est en train de lire l'*Oncle Tom* à mes oreilles et, malgré moi, j'écoute à moitié. Puisque vous l'avez lu, je puis vous avouer que nos dix moustaches ne sont pas fort touchées (nous sommes à l'étude)...

Paris, le 4 mars 1853.

..... J'ai été hier au bal de la mi-carême aux Tuileries.

..... Je puis maintenant vous donner des nouvelles de la cour impériale. Je suis obligé d'avouer que l'Impératrice ne me plaît pas extraordinairement, ce qui, du reste, ne prouve pas grand chose. On ne peut disconvenir qu'elle n'ait des traits délicats et assez jolis, mais elle a une assez drôle d'expression de physionomie et des sourcils, qui s'élèvent en se réunissant, ce qui lui donne un air presque étonné et ôte beaucoup de charme à son

Digitized by Google

sourire. Ses manières m'ont paru gracieuses et surtout très simples. Vous voyez que j'ai bien regardé ou que, du moins, j'ai cherché à me faire une opinion consciencieuse, sinon bien juste. Elle était mise assez simplement, car les grandes toilettes doivent l'écraser un peu, et avait une robe d'un bleu clair avec des fleurs et des nœuds de rubans blancs, et une coiffure de fleurs de mêmes couleurs ; plus un collier de perles magnifiques faisant trois ou quatre tours, et l'accessoire obligé de diamants. Quant à notre cher Empereur, il paraissait beaucoup plus joyeux et même beaucoup mieux portant que je ne l'avais encore vu; et c'est ce que tout le monde a remarqué comme moi. Il a ouvert le bal en dansant vis-à-vis l'Impératrice, ce que j'ai assez mal vu; puis, a redansé un autre quadrille, et, enfin, une valse, toujours avec l'Impératrice; ce que, cette fois, j'ai très bien vu, car j'étais tout à côté.

Voici les faits et gestes de Leurs Majestés, aussi sérieusement enregistrés qu'aurait pu le faire l'ancien *Mercure de France*. Une chose assez comique, c'est que dès que Leurs Majestés se mettaient à valser, tous les autres groupes s'arrêtaient pour laisser passer ces deux puissants personnages, qui se trouvaient ainsi tournoyer dans le vide; alors, ils s'arrêtaient jusqu'à ce qu'on recommençât; ce manège s'est renouvelé deux fois; et, alors, quand on a compris leur intention et les rires de l'Impératrice, tout le monde s'en est mêlé; et même mon ami Vivenot, qui était là avec son bel habit des ponts et chaussées, est allé donner dans le dos de l'Empereur. Du moins, c'est lui qui me l'a dit: peut-être se flattait-il?

Paris, 26 août 1853.

Vous me demandez les nouvelles que je vous ai promises de mon second plan. Il a été très pâle. J'étais logé dans un tout petit village à 7 kilomètres de Brienne, où j'étais parvenu à déterrer une chambre, dont le propriétaire consentait à me nourrir malgré la moisson. J'y ai été rejoint quelques jours après par deux de mes recrues qui se sont casées toutes les deux dans un petit cabinet et dînaient avec moi. On ne nous avait d'abord promis de la viande que les jours de fête ; mais on finit par s'apercevoir qu'à défaut de bœuf, on avait des poulets, des pigeons et des lapins.

Digitized by Google

— Bref, grâce sans doute à notre amabilité, cela devenait plus potable de jour en jour, sauf la loquacité de notre propriétaire (féminine) qui augmentait malheureusement dans la même proportion. Cette brave femme se faisait un devoir d'hospitalité de s'installer près de nous, dès que nous rentrions, et nous n'en étions pas même délivrés pendant le dîner. — Aussi je connais maintenant la chronique de toute la famille et même, je crois, celle de toutes les familles du village. — Je ne suis pas allé à Fontainebleau, comme j'en avais l'intention. — J'ai passé une soirée à Nogent dans ma résidence de l'an dernier ; puis, je suis allé, le lendemain, à Melun voir une prétendue fête moyen âge, qu'on y donnait par charité. Mais elle se bornait à une cavalcade assez médiocre et à des chœurs chantés par une société musicale de Paris, dont les membres se donnaient un air important très amusant.

* *

Camp de Boula-hir, 10 juin.

Depuis que je ne suis plus aide de camp, je n'ai absolument rien à faire et je passe mon temps dans le camp anglais, qui est à une lieue du nôtre. — Je commence à être d'une assez jolie force sur le militaire anglais. — On s'accorde généralement à reconnaître qu'ils manœuvrent mieux que nous ; seulement, leurs manœuvres sont moins simples et demandent des troupes plus exercées, en sorte qu'il doit leur être plus difficile de réparer leurs pertes. Leur exemple a fait décidément adopter la formation sur deux rangs, qui était en question depuis longtemps. On leur a pris aussi les carrés sur quatre rangs : les deux premiers rangs genou en terre et croisant la baïonnette en appuyant la crosse contre le genou, les deux derniers rangs faisant le feu de deux rangs. — On y exerce maintenant notre infanterie le plus souvent possible, eu égard aux travaux de fortification, qu'on pousse toujours le plus qu'on peut. Le maréchal, après avoir passé en revue les trois divisions, est reparti, en laissant comme bienvenue l'ordre de quitter les shakos, les cols, les chapeaux et toutes les grandes tenues possibles. C'est un ordre qui a été parfaitement accueilli ; seulement, il est malheureux qu'on nous ait obligés

Digitized by Google

d'apporter tout cela ici, puisque cela ne pourra que s'abîmer dans les dépôts qui ne sont abrités que par des tentes.

Nous avions du reste conservé, au régiment, la tenue d'Afrique, mais nous craignions de la quitter. Ainsi ma tenue actuelle consiste dans un képi, une tunique galonnée et, par conséquent, sans épaulettes, excepté pour les revues où j'ai une tunique avec épaulettes, et un petit sabre ; au camp, un gilet en drap bleu, un caban très court et très léger en flanelle blanche. — Joignez à cela la tête à peu près rasée et toute la barbe, et, si vous ne vous figurez pas un ensemble charmant, vous manquerez tout à fait d'imagination. — Les officiers anglais ont de petites vestes rondes écarlates, très légères, et des casquettes recouvertes d'une toile blanche qui retombe comme une coiffe de paysanne, de manière à garantir du soleil ; mais nous n'avons, en général, pas tant de raisons de tenir à notre teint qu'eux.

Camp de Franka, 26 juin 1854.

La garnison turque de Varna se compose de sept bataillons d'infanterie, dont trois Égyptiens, d'un escadron de lanciers et d'un détachement d'artillerie. — Les hommes ont l'air robuste, ont des fusils du dernier modèle, mais sont misérablement vêtus et équipés; ils manœuvrent régulièrement, mais leur marche est d'une lenteur insupportable, dont leurs batteries de caisse monotones augmentent encore l'effet impatientant. — En tout cas, s'ils valent la garnison de Silistrie, on peut dire que leur lenteur ne les empêche pas d'être de fameuses troupes.

Voici qu'au moment où tout le monde est arrivé, le bruit court qu'après leur dernier échec à Silistrie les Russes sont en pleine retraite. On donne aujourd'hui comme officiel que l'état-major général russe est déjà à Jassy. L'Autriche est probablement cause de ce mouvement rétrograde, du moins s'il est vrai. — On a reçu hier au quartier général deux déserteurs polonais qui disent que les troupes russes sont dans un état moral et physique assez misérable, et qu'une fois les Français en présence, des escadrons entiers viendraient à nous. Je vous donne ces rapports pour ce qu'ils valent. Il serait assez drôle que nous ne voyions pas les Russes ; pour ma part, je ne puis y croire et je n'y crois pas...

Digitized by Google

Malgré la grande distance où nous sommes, nous avons, je crois, sous les yeux deux pays qui ont plus de ressemblance que vous ne le croyez peut-être, car les montagnes entourant Varna m'ont rappelé d'une manière frappante ce que je connais des Vosges. C'est en faire, je pense, un assez bel éloge. Seulement, j'ai de plus pour horizon la mer Noire, et, au pied des montagnes, Varna avec ses ouvrages en gazon, ses maisons de bois peintes, surmontées de minarets pointus ; du côté de la mer, trente à quarante navires de toutes nations, et, du côté opposé, les camps turc et anglais qui entourent les remparts des lignes nombreuses de leurs tentes coniques. Et je vois tout cela de ma fenêtre ; il faudrait être bien difficile pour se plaindre... — Mon album se garnit d'Anglais, mais je regrette de n'être pas paysagiste...

Hier, nous avons eu une grande revue d'Omer-Pacha, de lord Raglan et du maréchal. Omer-Pacha, qui est ici depuis avant-hier, a eu naturellement les honneurs de la journée. Il est petit, la figure très intelligente; la barbe, qu'il porte entière, grisonne fortement. Son état-major est moins bien.

Près Varna, 23 août 1854.

Les choses paraissent enfin se dessiner un peu et l'embarquement pour Sébastopol a été officiellement annoncé hier, 22, aux généraux de division, par le maréchal. Il les avait convoqués pour prendre leur avis, car il y a chez les gros bonnets du pour et du contre, vu la saison et la mer Noire; mais, par malheur pour les discours et réflexions qu'ils avaient pu préparer, il s'est borné à leur annoncer qu'ils n'avaient qu'à faire leurs paquets. On croit que l'Empereur a parlé, à moins que ce ne soient les journaux qui aient positivement déterminé la chose. Nous nous embarquons à la fin du mois. Il est curieux que nous apprenions par les journaux de France ou d'Angleterre ce que nous allons faire, avec le détail précis des points de débarquement projetés.

Puisque j'en suis aux journaux, je vous dirai encore ce qu'on répond aux reproches d'inaction et de lenteur qu'ils nous adressent, non sans quelque apparence de raison. On ne paraît pas tenir le moindre compte, là-bas, de ce qui est ici la difficulté énorme : les approvisionnements, difficulté si grande sous le

Digitized by Google

rapport des transports (car le pays ne fournit absolument rien et, quand la division arrivait dans un village et que l'interprète du général trouvait une demi-douzaine d'œufs pour son illustre chef, et les soldats quatre ou cinq méchants poulets, on le citait comme un village riche), difficulté si grande, dis-je, que dans notre marche en avant, où nous ne nous sommes pas éloignés à plus de quarante lieues, et où nous n'étions que 10.000 hommes, sans la marine, nous manquions absolument de tout. — On n'a comme voitures que des chariots informes attelés de bœufs, qui mettent trois heures à faire une lieue ; en outre, le poids seul du chariot suffit aux deux bœufs : ledit chariot se casse très facilement dans les chemins difficiles et arrête toute la colonne. — Les Turcs qui les conduisent y mettent tant de bonne volonté que, malgré leurs 3 francs par jour, chacun d'eux a une sentinelle qui ne le perd pas de vue, etc. — Ce qui nous manque surtout, c'est le train, qui est très difficile et très coûteux à transporter, à embarquer, à débarquer, à cause de ses chevaux et de ses voitures. En outre, on sacrifie naturellement tout aux malades, et figurez-vous ce que c'est que 400 ou 500 malades à transporter, avec tout le matériel de l'ambulance, qui cependant n'est pas compliqué. — Tout ça encore n'est rien; mais on oublie que, lorsque nous sommes arrivés ici, on était convenu généralement que c'était pour mettre Constantinople à couvert. Nous croyions toujours n'avoir pas le temps de prévenir les Russes au défilé des Balkans. C'est pour cela que pendant les deux mois qu'on a mis à se réunir à Gallipoli, on s'est amusé à fortifier l'isthme. On s'est porté ensuite en avant pour défendre la ligne du Danube, puisque les Russes en étaient encore là. A peine était-on en ligne à Varna et au complet, ce qui n'a pas été peu de chose, on apprend la levée du siège de Silistrie, puis les premiers mouvements des Autrichiens. Il n'y a donc d'attaquables que les deux à trois semaines qui se sont écoulées depuis ce moment jusqu'au commencement des préparatifs de l'entreprise actuelle, et encore, on peut facilement comprendre ce délai, en songeant que *toute l'armée* ne pouvait s'en aller débarquer en Crimée avec une partie de l'armée turque, pendant qu'on n'était pas sûr qu'il n'y aurait pas un puissant retour offensif des Russes.

Digitized by Google

Camp des hauteurs de l'Alma, 21 septembre 1854.

Je confie au premier marin que je rencontre ce petit mot destiné à vous apprendre que nous avons eu hier un succès complet et que je n'ai pas reçu la moindre égratignure. Il y a eu quatre officiers blessés au régiment, dont le lieutenant-colonel et un chef de bataillon, plus, pas mal de contusions. Les Russes ont beaucoup plus souffert que nous, quoique la position qu'ils défendaient fût formidable. Il s'agissait de passer l'Alma, petite rivière ou plutôt gros ruisseau, dont la rive gauche, celle sur laquelle nous sommes maintenant, est très haute et très escarpée. La position a été enlevée de front par notre division et la 3e avec beaucoup d'entrain, et nous avons couché sur leurs positions de la veille. L'artillerie a été très belle...

Au bivouac sous Sébastopol, le 2 octobre 1854.

Nous ne sommes pas encore à notre emplacement de siège, mais nous y serons demain ou après : la 4e division s'y installe aujourd'hui. Ces emplacements sont, comme vous vous en doutez bien, hors de portée du canon de la place. L'armée française attaquera la gauche, en appuyant sa gauche au cap Chersonèse, et l'armée anglaise sera à notre droite. Mais venons aux changements dont vous parlez : M. de Failly est passé en effet général, fort heureusement pour lui, mais malheureusement pour le régiment. Le maréchal Saint-Arnaud ayant été obligé, par son état de santé qui s'aggrave de jour en jour, de céder le commandement au général Canrobert, celui-ci a laissé le commandement de notre division au général Vinoy, lequel, par ricochet, laisse le commandement de la 2e brigade (la nôtre) au général de Failly. Je me trouve, par contre-coup, élevé à la position officielle d'aide de camp, et j'ai même pas mal de besogne, car le nouveau général est loin d'être monté comme le demanderaient ses nouvelles fonctions. Le général a débarqué en Crimée, ayant pour tout équipage ce qu'il avait sur le dos et partageant avec le lieutenant-colonel une tente un peu plus grande qu'une tente de troupier; moi, je partageais une tente de troupier avec mon ordonnance ; j'avais des guêtres et un petit sac sur le dos. Actuellement, nous avons progressé. Le général a reçu, il y a trois jours, sa grande

Digitized by Google

tente et m'a laissé l'autre qui constitue mes bureaux et ma chambre à coucher. Je me suis enrichi d'un soldat secrétaire, qui occupe dans la mienne mon ancienne place. Quant au papier, à l'encre, etc., à la lumière, nous sommes dans la pénurie la plus grande et nous ne pouvons répondre aux missives à tête imprimée des autres états-majors que par des quarts de feuille de mauvais papier.

Vous me parlez du rôle de notre division : lorsque je vous écrivais, elle se ressentait encore fortement de l'épidémie, mais la santé générale s'est subitement rétablie comme par enchantement, après quelques jours passés sur le plateau de Franka, aussi elle a dignement repris sa place de 1re division. Lors du débarquement, il n'y avait pas encore 40 hommes à terre, quand votre serviteur en particulier y est descendu à la suite de son colonel. Encore c'est parce qu'ils ont ramé plus fort que nous et qu'ils étaient partis de moins loin. Il est vrai que l'absence totale des Russes rendait l'émulation insignifiante.

A la bataille de l'Alma, sur laquelle je vous épargne les détails parce que vous devez en être rebattus, ma division était entre la division Bosquet qui tournait la gauche de la position, et la 3e division. Ma brigade était en deuxième ligne, mais nous sommes arrivés en haut à peu près en même temps que la première et dans un tel désordre, vu la difficulté du chemin et malgré la déclivité, que les Russes n'y ont vu littéralement que du feu et se sont formés en carrés comme s'ils se voyaient chargés par la cavalerie. Ceci est historique, quoique difficile à avaler, mais je puis dire que je l'ai vu. Enfin, heureusement, leur maladresse a été cause que nous avons perdu moins de monde qu'ils n'auraient dû nous en faire perdre, s'ils n'avaient pas été complètement déconcertés. Ils ne nous attendaient pas de ce côté-là ; aussi les Anglais ont-ils rencontré un terrain plus facile, c'est vrai, mais beaucoup mieux garni ; ils ont attaqué dans les règles, froidement, l'arme au bras, enfin très bien, mais ils ont perdu presque le double de monde et ils en auraient perdu bien davantage sans la vivacité de notre diversion. Le comique de tout cela, c'est que les Russes et leur général en chef, le prince Mentschikoff, voyaient de leur hauteur tout le terrain en avant d'eux à deux

Digitized by Google

lieues, qu'ils nous ont vus manœuvrer et avancer comme de petits soldats de plomb sur un tapis de billard et que, s'ils ne nous attendaient pas du côté où nous sommes montés, c'est parce qu'ils ont pensé qu'il n'y avait réellement pas moyen d'y passer en troupe; mais ils comptaient sans les attaques à l'africaine, car on les a traités positivement sans plus de cérémonie que des Kabyles; c'était bien un peu léger, mais enfin, cela a réussi cette fois-ci. L'artillerie, surtout celle de notre division, a eu une énorme part dans le succès et a été magnifique de hardiesse, on pourrait même dire de témérité, car, si la cavalerie russe avait eu un peu de hardiesse, elle n'aurait pas laissé des pièces s'aventurer à 1.500 mètres en avant de notre infanterie.

On doit vous avoir raconté que, parmi les papiers trouvés après la bataille, on en avait trouvé qui prouvaient que les Russes pensaient nous arrêter quinze jours à trois semaines : « Eh ! bien, *Mossieu*, me disait un officier anglais avec ce petit rire des Anglais qui est intraduisible, ils ont tenu deux heures quarante et une minutes. » Vous voyez que nos alliés sont toujours mathématiquement exacts. Si vous voulez connaître mon impression personnelle, je vous dirai que j'ai trouvé la chose très intéressante sur le moment, mais assez triste après. Je n'ai pas eu trop peur, mais j'avoue que j'avais besoin de me raisonner un peu pour ne pas baisser la tête et saluer, comme on dit, quand les premiers boulets nous sont passés sur la tête en sifflant comme des hannetons (je leur demande pardon de la comparaison qui n'est même pas très juste, mais enfin, je veux exprimer que, surtout pour les obus, ce n'est pas le sifflement rapide de la balle et qu'on croirait avoir le temps de se garer). Du reste, comme nous étions presque tous conscrits, sous ce rapport, nous pouvons avouer maintenant qu'on se retournait généralement pour suivre le vol des premiers, surtout les simples soldats et amateurs comme moi, qui n'avais absolument aucune occupation; car, démonté et par conséquent inutile, je marchais les mains dans les poches (au figuré) à hauteur du premier peloton. J'aime mieux avoir, comme maintenant, une occupation. Vous n'avez pas d'idée de ce que c'est qu'un fantassin, à qui on fait quitter son sac, et Dieu sait quel sac ils ont ici ! où il faut porter quatre-vingts car-

Digitized by Google

touches, six jours de vivres, du bois, de l'eau, une tente, une demi-couverture, des bâtons de tente et une gamelle. C'est un ressort qui se redresse ; il devient d'une légèreté qui essoufflerait considérablement l'officier qui, lui, n'est pas plus léger qu'à l'ordinaire.

Aussi, ne suis-je pas arrivé des premiers du régiment en haut, ni le dernier non plus, mais j'étais joliment essoufflé.

Les Russes sont restés, comme aspect, ce que vous me les avez dépeints et ce que les montrent mes vieilles images. Ce sont les mêmes figures, les mêmes capotes et les mêmes tournures. Nous avons eu affaire à leurs troupes du Caucase, qui sont leurs Africains à eux, et dont un régiment, le 33e, portait une imitation maladroite de notre képi d'Afrique avec une coiffe de toile blanche, qui les rend très drôles. Les soldats disaient : « Si ce sont là les plus dégourdis, les Africains de leur armée, qu'est-ce que c'est donc des autres ? » Mais vous savez que la modestie, quoique compagne du vrai mérite, n'est pas la qualité dominante du militaire français.

Notre vie actuelle est assez agréable, nous serons probablement avec la 2e division d'observation et nous n'avons pas les ennuis des travaux de siège. J'espère du reste que, lorsque vous recevrez ma lettre, nous serons installés dans les magnifiques bâtiments que nous admirons dans nos reconnaissances. Hier, une brigade a accompagné la reconnaissance officielle de la place par les généraux de l'artillerie et du génie. Ces messieurs étaient contents : il paraît que ce n'est pas très fort, au moins de notre côté. Nous avons pincé quelques Russes dans un télégraphe, mais c'étaient des civils. Les soldats, séduits par l'air de bonhomie des Russes, les prennent tous pour des Polonais, et, comme tels, les bourrent de biscuit et de café. Aussi le prisonnier russe, qui est en général peu à l'aise quand on l'amène, a-t-il, une demi-heure après, une figure tout à fait épanouie...

Constantinople, 13 novembre 1854.

..... Nous sommes ici presque aussi séparés de l'armée que vous en France. Nous voyons passer les conscrits et nous recevons les blessés, mais c'est tout. Par contre, j'ai fait des connais-

Digitized by Google

sances dans les gros bonnets turcs, et à défaut de nouvelles des Russes, je puis vous annoncer mes débuts à la Sublime Porte.

Je suis arrivé ici, comme je crois vous l'avoir dit, avec une tenue extrêmement pittoresque et tout à fait digne de l'armée d'Italie de 96, et j'ai dû immédiatement m'occuper de me rafistoler, afin de me mettre à même de soutenir *mon rang*. Le général qui, je ne crains pas de l'avouer, a retardé ses premières visites officielles dans des vues personnelles, mais analogues aux miennes, attendait aussi, sans en avoir l'air, que je fusse en mesure de lui composer une suite brillante et imposante à la fois. Malheureusement, le prince Napoléon est tombé ici comme une bombe. Cependant, comme il venait y passer quelques jours comme malade, il avait désiré garder le plus strict incognito. C'est très bien. Mais ne voilà-t-il pas que, samedi 11, l'idée la plus renversante, la plus bizarre, la plus révolutionnaire, traverse la tête de Sa Hautesse le sultan, et, à dix heures du matin, le général reçoit de M. Benedetti, le chargé d'affaires de France, un petit billet, où celui-ci lui annonce d'un style tout ému et avec une plume bouleversée, que S. M. le sultan, le Grand Turc lui-même, devait à deux heures venir en personne à l'ambassade de France, y visiter le prince Napoléon, malade. C'était une révolution! Le chargé d'affaires priait le général de lui venir en aide dans cette circonstance unique, en contribuant par l'éclat de son état-major, à recevoir aussi dignement qu'on le pourrait Sa Hautesse. Le général me convoqua aussitôt, pour savoir si ma tunique était faite. Elle ne l'était pas! J'envoie planton sur planton au tailleur et, à deux heures moins un quart, au moment où nous désespérions, on m'apporte ma tunique, avec les foudres cousus à l'envers et d'autres innovations de détail particulières aux tailleurs de Constantinople. Mais ce n'était pas le cas d'y prendre garde. J'endosse immédiatement ma tunique, j'y place des épaulettes d'emprunt et, devenu très présentable, puisque le haut de mon pantalon était à couvert et qu'on ne pouvait voir au-dessous de ma tunique cinq accrocs repris avec l'adresse qui distingue le soldat français, j'enfourche un cheval turc, garni d'une selle *idem*, que le domestique turc du général était allé louer au coin de la rue et je me mets en devoir de caracoler derrière M. de Failly. Monté lui-

Digitized by Google

même sur un cheval emprunté à un sous-intendant, le général avait une tenue mixte qui ne manquait pas d'originalité et qui se composait de sa petite tenue de colonel du 20e, sur laquelle il avait fait placer, pour indiquer son grade, deux étoiles d'argent fabriquées avec des pièces de cent sous par le maître mécanicien du *Montebello*. J'ai déjà pu remarquer que ces étoiles sur les bras intriguent singulièrement tous les militaires qui, ne le connaissant pas, sont obligés de lui donner, en lui parlant, un titre quelconque. Mais passons. Nous arrivons à l'ambassade de France. Nous trouvons au bout de l'avenue, le portier (qui date de 1804) qui balayait avec une rage à écorcher les dalles; quelques pas plus loin, M. le chargé d'affaires, en grande tenue et le claque sous le bras, une demi-heure d'avance, se promenant d'un air agité en criant des ordres à des domestiques, qui dégringolaient comme des boulets le long des escaliers, tout en nouant leur cravate et en brossant leur livrée de cérémonie. On nous fourre, pour se débarrasser de nous, dans le salon le plus reculé, où, au bout d'un quart d'heure, le prince arrive avec un aide de camp et le personnel de l'ambassade. Au bout de cinq minutes, le prince, qui me paraît tout à fait sans gêne, déclare que le sultan le faisant attendre, il faut absolument qu'il aille fumer un cigare. Désespoir et observations respectueuses du chargé d'affaires qui, cependant, est obligé de céder; on passe dans la salle de billard, et tout le monde fume. M. Benedetti, sur la porte, donne plusieurs fausses alertes. Enfin, le sultan arrive réellement. Le chargé d'affaires le reçoit à la porte de la rue, le prince à la porte des appartements. Le sultan lui prend très affectueusement les mains avec un petit sourire assez agréable. Il est petit, pâle, une barbe noire peu fournie, une expression de figure très douce et presque timide. Il portait une tunique noire ample et longue, un pantalon noir, un pardessus noir et avait, ainsi que sa suite, une tournure assez ecclésiastique sans le fez rouge, le sabre turc à ceinturon doré et les larges éperons d'acier. En somme, la suite n'avait rien d'oriental, au contraire.

Après les présentations, dont j'ai eu ma part en ma qualité de satellite du général de Failly, le sultan s'enferme avec le prince, le drogman de l'ambassade comme interprète, et un de ses pachas

Digitized by Google

qui ne le quitte jamais. Le reste est mis à la porte ; c'est l'étiquette. Au bout de dix minutes, les portes se rouvrent, le sultan et le prince reparaissent, le sultan beaucoup plus animé. La conversation l'avait un peu dégourdi, mais il n'était pas au bout de ses peines. Un aide de camp du prince amène Mme Benedetti, que le prince avait voulu à toute force présenter au sultan. Attention générale. Mme Benedetti, qui est Grecque, avance, fait sa révérence, et le prince la présente. C'était trop pour un jour. Le Grand Turc, quasi décontenancé, sourit à l'ambassadrice, puis se tourne deux ou trois fois vers le prince, puis vers l'ambassadeur, en faisant : Hi, hi, d'un air très gracieux ; mais, comme n'ayant pas songé à ça, il n'avait ni bracelet, ni collier, dans ses poches, il ne trouve rien de plus à dire et manifeste visiblement le désir de s'en aller. Alors, le cortège redéfile et on reconduit le sultan, qui veut arrêter deux ou trois fois le prince Napoléon.

Devant Sébastopol, 15 février 1855.

L'armée anglaise paraît être encore ce qu'était (avec les différences du caractère national, bien entendu) notre ancienne armée, composée de volontaires commandés par des officiers de naissance. Ce sont de jolis soldats, braves jusqu'à l'absurde, supportant très franchement et avec beaucoup d'insouciance tous les risques du métier, mais rechignant très positivement à tout ce qui est corvée. Là est la grande supériorité de nos fantassins sur les leurs : nos paysans, durs et robustes, se retrouvent ici dans leur sphère, quand il faut aller en sabots chercher, à deux lieues, un fagot de bois qu'on est obligé de déterrer sous la neige. J'avais souvent entendu parler de l'influence moralisatrice du service militaire et je ne l'avais pas trop comprise, je l'avoue, en garnison ; mais ici, elle est pour moi évidente. Cette campagne d'hiver, pénible et sans compensation pour le soldat, exige chez lui un moral à toute épreuve ; ce qui est convention et clinquant dans les idées et les habitudes militaires disparaît. L'absence de bénéfices inculque, suivant moi, à l'homme, l'idée du devoir accompli uniquement parce qu'il est un devoir, en même temps que l'apparent hasard des blessures reçues de la tranchée, où le projectile qui vous tue n'est pas adressé plutôt à vous qu'à un autre, fait croire à la

Digitized by Google

Providence jusqu'au fatalisme. Il n'y a pas jusqu'à l'éloignement du pays qui ne pousse au sentiment de la famille ; et c'est incroyable combien les conversations des troupiers de garde chez le général, et que j'entends de ma tente qui est voisine de la leur, roulent à peu près invariablement sur ce thème-là, combiné cependant avec les événements du jour, tels que les difficultés plus ou moins grandes éprouvées dans la confection de la soupe ou les nouvelles véridiques rapportées par un tel qui était de planton chez le général un tel, et qui a entendu le capitaine qui disait..., etc.

Bivouac de Balaklava, 15 mars.

On vient de me gratifier d'une tente du gouvernement pour moi tout seul, ce qui ne m'était pas arrivé depuis Gallipoli ; aussi je me trouve dans la position d'un homme qui, après avoir habité une mansarde, se trouve tout d'un coup possesseur d'un appartement de deux ou trois pièces au premier. Je prends possession aujourd'hui même, et j'ai une table qui ne remue pas, autre avantage. Chez le général de Failly, j'habitais bien une tente turque ; mais elle servait à la fois de bureau et de salle à manger, et tout le monde y était chez soi, excepté moi. Je suis donc, sous ce rapport, mieux partagé ici que là-bas. Je pousse même le luxe jusqu'à avoir une descente de lit faite avec des planches de caisse à biscuit, et un bougeoir, un vrai bougeoir qui remplace avec avantage la douille de baïonnette de mon ordonnance. Autre progrès : vu la température, je me donne le plaisir de coucher dans mes draps, au lieu de me fourrer dans mon sac de peau de mouton ; il faut y avoir passé pour bien apprécier la différence.

Au camp de Traktir, le 28 mai 1855.

Vous aurez reçu à peu près en même temps que nous la nouvelle de la prise de Kertch, qu'on nous a annoncée hier après la messe de la Pentecôte. On peut se consoler maintenant du premier contre-ordre, car il est probable qu'on n'aurait pas mieux réussi. Comme il est possible qu'on bâtisse encore quelque canard sur le petit mouvement que nous avons fait, en voici le récit.

On savait qu'il existait de l'autre côté de la Tchernaïa, c'est-à-dire à 6 ou 7 kilomètres en avant du camp de Balaklava, une

Digitized by Google

redoute russe défendant le pont et 2.000 à 3.000 hommes occupant différents petits camps. On avait espéré pouvoir surprendre et prendre le tout, en voyageant de nuit; et en tout cas, comme on était résolu pour gagner du fourrage et de l'eau, à s'établir de ce côté-là, on profita de ce changement de camp pour tenter la surprise en question. Nous partîmes à minuit, et à deux heures trente minutes à peu près, tout le monde, infanterie, cavalerie et artillerie, était à environ 2 kilomètres de la redoute, derrière un massif qui précède le plateau. Nos cinq régiments de cavalerie ont alors traversé rapidement le défilé, ont passé la Tchernaïa, puis ont dépassé au galop la redoute en se rabattant ensuite derrière pour couper la retraite, pendant que l'infanterie, qui avait posé ses sacs, arrivait aussi vite qu'elle pouvait pour attaquer de front la position. Mais les Russes, dont nous avions entendu battre la diane quand nous étions massés avant de commencer le mouvement, ont décampé fort lestement en se jetant en arrière d'eux dans des ravins où la cavalerie n'a pu suivre. De plus, ils n'avaient dans la redoute même qu'une pièce de campagne qui a décampé encore plus vite après avoir lancé trois ou quatre boulets. Alors, les batteries qu'ils ont en face de là sur les hauteurs se sont mises à tirer. Notre infanterie a pris le pas de charge et enlevé la position avec un élan digne d'un meilleur sort; car, lorsqu'elle est arrivée en haut, elle n'a pu trouver absolument personne. Les chasseurs d'Afrique seuls ont pu pincer une quinzaine de retardataires.

Après quoi, comme on avait beaucoup couru, on s'est reposé, en attendant les ordres du général Pélissier, qui est arrivé quelques instants après et n'a pas jugé devoir conserver la position. On a donc bouleversé la redoute et nous sommes venus camper sur notre emplacement actuel.

Les soldats s'étaient du reste consolés de n'avoir pu prendre les Russes, en prenant une foule de petits objets à leur usage, que ces messieurs n'avaient pu emporter, de sorte que les amateurs anglais, qui sont accourus de Balaklava, au bruit du canon, avec leurs petits bidets, ont pu se procurer le plaisir très grand, à ce qu'il paraît, d'acheter qui une vieille culotte, qui une pipe, etc.

La fameuse amazone, qui honorait de sa présence les combats

Digitized by Google

de Balaklava et d'Inkermann, n'a pas non plus manqué à la représentation. Mais en sa qualité de connaisseuse, elle a dû trouver tout assez pâle.

Les Piémontais, qui devaient couper à notre droite la retraite aux Russes, ont été en retard ; mais le malheur n'est pas fort grand et il paraît que ce n'est pas leur habitude. Ils sont maintenant campés à côté de nous et les Turcs forment derrière, une très belle ligne...

Au camp de Traktir, le 23 juin.

Nous continuons, comme vous voyez, à ne pas bouger; et l'insuccès de la tentative faite l'autre jour sur la tour Malakoff ne contribuera sans doute pas beaucoup à nous rendre plus mobiles.

Nous n'en regrettons tous que plus vivement qu'on n'ait pas adopté le plan qui consistait à aller combattre l'armée russe en rase campagne et à armes égales, aux environs de Simféropol. L'affaire serait probablement décidée maintenant; mais, comme diraient les Turcs, c'était écrit.

En attendant, l'événement le plus intéressant de la semaine, pour moi, s'entend, c'est que j'ai eu l'honneur, hier, de déjeuner à la table du général Canrobert. J'avais été envoyé, le matin, voir ce que voulaient dire quelques coups de canon tirés du côté des Piémontais, qui faisaient alors un petit mouvement en arrière ; et le général m'a invité pour ma peine.

Ce n'est plus un général en chef, mais il est encore si près de son ancienne splendeur, que je ne classe pas moins mon déjeuner au nombre de mes souvenirs gastronomiques. Le général a conservé la superbe tente turque que lui a donnée le sultan et sous laquelle on peut être une quarantaine à table. Tout l'intérieur est doublé d'une étoffe turque à grands ramages de couleurs vives, avec une grande portière pourpre et or qui sépare, au fond, la salle à manger d'une espèce de petit boudoir ou divan. Le service de table est l'ancien service du maréchal, tout en vaisselle plate d'argent, et il n'y a guère que les timbales de vermeil remplaçant les verres qui rappellent les usages du bivouac.

Je dois pourtant avouer que la partie culinaire proprement dite n'est pas à la hauteur de cette espèce de luxe. C'est cependant

Digitized by Google

un soldat du 20e de ligne, assisté d'un chasseur à pied et d'un zouave, qui tient les fourneaux.

Le menu se composait d'un lièvre attrapé avant-hier à la course par les zouaves du 1er régiment. Ce lièvre s'était égaré dans le camp et avait traversé notre propre bivouac, poursuivi par une telle foule et avec de tels cris, qu'une des juments du colonel de Senneville a arraché ses deux piquets, est partie à fond de train et a fait la plus jolie culbute dans une corde de tente.

Le lièvre a été du reste déclaré manqué, et le reste ne m'a pas frappé. Parmi les convives ordinaires, se trouvait le vieux colonel d'état-major de la Tour-du-Pin. Il a depuis longtemps, dans l'armée, une grande réputation d'excentricité, à cause de la rage avec laquelle il recherche, à ses frais, tout ce qui est plaies et bosses. Il est tout à fait sourd et ne voit pas très clair, est très riche, et ne manque pas un coup de fusil, dans quelque coin de l'Europe qu'il se tire. Son malheur est, quand il s'en tire de deux côtés à la fois. A l'affaire du cimetière, au siège de gauche, le mois dernier, il était resté accroché par son ceinturon à un paquet de gabions.

A l'attaque de Malakoff, ces jours derniers, il a été contusionné par un éclat de bombe et a reçu un très léger coup de sabre au front. Si nous étions encore au bon vieux temps, il passerait certainement pour ensorcelé, car c'est un vrai miracle qu'il n'ait pas encore été tué. Il appelle cela chercher des distractions, tout en se plaignant modestement de n'être plus capable de faire quelque chose de plus utile. Mais, en somme, s'il veut écrire plus tard, c'est un des hommes qui pourront le plus savamment parler *de visu*...

Camp du Moulin, 17 juillet 1855.

..... Je ne vous cacherai pas que les rapports russes rentrent plus dans mon système que les nôtres, et, selon moi, ils valent certainement beaucoup mieux que leur mauvaise réputation. Ils sont certainement écrits au point de vue russe et avec l'arrière-pensée de la publicité, mais il n'y a pas trop de lyrisme et ils sont toujours très convenables *pour tout le monde*.

Cela n'empêche pas ces messieurs d'être, à ce qu'il paraît,

Digitized by Google

extra ou ultra-Français dans leurs conversations pendant les armistices.

J'entendais dernièrement le colonel Resson, major de tranchée de l'attaque de droite, raconter différentes conversations qu'il a eues avec eux et qui sont assez curieuses. Le général Todleben, qui s'est fait, de la défense, une si belle réputation d'ingénieur, avoue, à ce qu'il paraît, assez volontiers, son nom et distribue des cartes de visite; ce qui le console, dit-il en tout cas, c'est que, bonne ou male chance, il a l'intime persuasion d'être dans six mois à Paris, qu'il préfère même à Sébastopol. Espérons que nous y serons en même temps que lui.

Un autre, un prince en *of* quelconque, général de division, qui a l'air d'un grand diable et se coiffe de travers, parle très haut et avec une affectation d'expressions plus ou moins familières et particulières aux troupiers.

Il pose évidemment en Français devant les soldats qui sont là faisant leur triste besogne de fossoyeurs et qui commencent à le surnommer le prince Blagosof. Il était, dit-il, en permission de quarante-huit heures lors de la prise du mamelon Vert, ce qui prouve certainement beaucoup de nez de sa part. Ce qu'il y a de curieux, c'est que ce sont presque toujours les mêmes personnages qui se retrouvent en présence par suite de leurs fonctions spéciales; ils en sont arrivés à se connaître et à devenir de plus en plus de vieilles connaissances, se cherchant réciproquement pour se demander des nouvelles de leurs santés...

Devant Sébastopol, 26 juillet 1855.

Je vous écris un mot, au moment de me mettre en route avec toute ma caravane pour rejoindre le 6e cuirassiers à Baïdar. Le général Canrobert m'a invité, ce matin, à déjeuner; ce qui m'a retardé jusqu'à présent, une heure de l'après-midi. Aussi je ne pourrai aller jusqu'à Baïdar aujourd'hui; je camperai en route près du camp du général de Failly, sur la Tchernaïa, et j'irai lui demander à dîner aujourd'hui.

Je voudrais bien pouvoir passer devant vos fenêtres pour vous faire admirer mon équipage : moi en tête sur un grand cheval blanc, et derrière moi, un cuirassier conduisant un cheval gris

Digitized by Google

suivi d'un fantassin conduisant un cheval jaune ; moyennant quoi, nous pouvons, les trois hommes et les trois bêtes, loger partout où nous trouverons vingt pieds carrés de gazon et une source.

Le général Canrobert a eu la bonté de me donner, sans que je la lui demande, une lettre de recommandation pour mon colonel, de sorte que je m'en vais dans de bonnes conditions. Malgré cela ou peut-être à cause de cela, j'ai, depuis hier que je fais mes adieux, une espèce de serrement de cœur, que cependant vous concevrez, surtout en pensant que je laisse dans un fichu endroit beaucoup de braves gens que je voyais tous les jours depuis seize mois. Mais il faut espérer que j'en reverrai la majeure partie.

On distribue des cuirasses à l'infanterie pour certains postes ou certaines opérations du siège. C'est une idée qui obtient généralement, à ce que je crois, peu de succès chez les officiers et chez les soldats, qui cachent leurs cuirasses partout.

Bivouac du Monastère, 1er septembre 1855.

Mes cuirassiers continuent à être de bonnes gens. Je les trouve bien un peu *roumis*, c'est-à-dire conscrits (c'est le nom de mépris donné aux Français par les Arabes, et les troupes d'Afrique l'appliquent avec beaucoup d'agrément aux troupes de France), mais ce n'est pas leur faute s'ils n'ont pas eu occasion de s'aguerrir davantage. En attendant, eux et leurs chevaux du régiment, sont de véritables ogres, et je n'ai jamais vu de mouvement aussi effrayant parmi les animaux des ménageries que celui de six chevaux du régiment quand on sonne la distribution. La nuit, ils nous font tous les maux possibles parce qu'ils se détachent pour aller manger où ils peuvent. Cette nuit, il y en a un qui a mangé les queues de quatre de ses camarades. C'est le plus gros événement de ma semaine et mon maréchal des logis, en m'en rendant compte, le qualifie de malheur. Je ne sais encore ce qu'en dira le capitaine, qui n'est pas encore levé, mais je crois qu'en conscience je n'y pouvais rien.....

Camp de la Tchernaïa, 12 septembre 1855.

J'aurais enfin le droit de dater ma lettre de Sébastopol, si Sébastopol il y avait encore, mais il est en train de continuer de

Digitized by Google

flamber ; puisse-t-il avoir bon vent. Le général de Failly n'est pas blessé. Ses deux collègues de la Garde l'ont été tous deux, ainsi que beaucoup d'autres, car le succès nous coûte cher ; mais au moins, cette fois, le résultat est définitif.

J'ai déjeuné avant-hier matin chez le général de Failly, au moment où il venait d'en revenir. On m'avait dit qu'il était blessé et j'avais grimpé jusqu'à sa tente pour savoir des nouvelles par les ordonnances, car je croyais que toutes les troupes étaient encore dans la ville. J'ai été agréablement surpris en l'entendant crier après moi, avant que je l'aie vu. C'est encore son aide de camp (Carrier, qui y est depuis huit jours) qui est blessé ; mais, à ce que je crois, sans danger.

Le général paraît croire que tout est fini, au moins pour cette année. J'ai été voir hier la ville ou au moins toute la partie où on s'est battu, et qui est encore couverte de beaucoup de cadavres, quoiqu'on travaille à les enterrer depuis l'assaut. Il y avait même encore deux blessés russes qu'on venait de retrouver dans les décombres d'une masure. C'est un fouillis de canons, de gabions, etc., incroyable.

Tous les *feignants* (comme nous autres les cavaliers) viennent maintenant y faire les beaux bras, à cheval; les Piémontais, les Turcs, les marchands de la place vont visiter le cadavre du colosse. Quant au vainqueur (le fantassin), il tâche de trouver des objets intéressants ou utiles dans les maisons, mais il paraît qu'elles sont pauvres; puis aux sorties de la ville, on trouve de petits bazars, où vous choisissez suivant vos goûts et où vous payez suivant votre générosité. Vous trouvez là des zouaves ou des chasseurs à pied qui raisonnent le bric-à-brac comme des gros bonnets de l'espèce.

J'ai acheté deux scapulaires ou reliquaires en cuivre. Ce sont du reste les deux seuls que j'aie vus, quoique ce ne soit pas très rare, plus une petite médaille que je vous envoie ci-incluse. Ces trois objets ont été trouvés dans la ville et achetés par moi dans l'intérieur de Malakoff. Pour moi-même, je me suis payé un casque russe, que j'ai été choisir à ma tête dans un grand magasin, qui en était tout plein.

Mon régiment, le 20e, a beaucoup souffert : j'ai perdu plusieurs

Digitized by Google

bons camarades, mais c'est son drapeau qui flotte sur le saillant de Malakoff....

Bivouac du Monastère, 20 octobre 1855.

Je ne dirai pas aujourd'hui, comme à l'ordinaire, rien de nouveau depuis ma dernière lettre, car on a eu enfin l'heureuse idée de faire une foule de capitaines, parmi lesquels je me trouve. Ce sont nos recrues qui, à ce qu'il paraît, sont, comme on dit, plus intrigantes que nous, qui ont fait penser à nous ; et nous avons été nommés en même temps qu'elles. On dit que le général Pélissier, aux représentations qu'on lui faisait à ce sujet, a prétendu qu'il ne demandait pas mieux, mais que, personne ne lui faisant de propositions, il n'avait pu y songer, car il a, en effet, d'autres chats à fouetter. C'était exactement ce que je pensais. Alors, on a écrit partout de nous proposer d'office, ce qui a tellement surpris mon colonel, qu'il n'a pu répondre ou à peu près qu'une chose, c'est qu'il n'avait rien à me reprocher. Le fait est que je serais resté dix ans encore au 6e cuirassiers avant qu'il pensât avoir à s'occuper de moi ; et c'est tout naturel. Ainsi a été réparée cette grande iniquité, comme nous l'appelions. Seulement, ceux de nos camarades qui, étant blessés, ne sont plus ici, n'ont pas été nommés, ce qui est toujours de la même force. Mais il est problable que cet oubli sera réparé.

Je ne sais pas si je n'ai pas eu tort de vous montrer ainsi les ficelles de ma grandeur et de ne pas me borner à exposer le fait dans sa majestueuse simplicité ; mais l'autre manière est plus instructive.

Maintenant, pour parler sérieusement, je vous avouerai que cette nomination, malgré tout cela, me fait grand plaisir, d'abord parce que je pense qu'elle vous en fera, ensuite parce qu'elle me met dans une position en rapport avec mon âge. En outre, les appointements sont augmentés d'une cinquantaine de francs par mois, ce qui m'équilibre à peu près et ce n'est pas à dédaigner au prix qu'est le beurre au marché de Kamiesch...

19 avril 1856.

Ma lettre ne sera pas longue, par suite d'un concours de circonstances que vous expliquera la présente ; mais elle vous

Digitized by Google

portera la meilleure nouvelle que je puisse vous annoncer, tout en continuant à rester en Crimée. J'espérais très peu le bonheur qui vient de m'arriver, et je n'ai pas voulu, pour cette raison, vous parler des chances que je savais avoir depuis deux ou trois semaines.

Le maréchal m'a fait la très grande faveur de me comprendre dans les croix d'honneur distribuées à l'occasion de la fin de la campagne. Je suis si étourdi du coup, que je ne m'en suis pas encore réjoui à mon aise et complètement; ma meilleure pensée, jusqu'à présent, est celle de la joie que vous causera, je n'en doute pas, cette nouvelle. Elle ne diminue pas, comme vous pouvez le penser, le désir que j'ai de me retrouver auprès de vous, et, Dieu aidant, on peut espérer maintenant que ce sera bientôt.

Je crois devoir le bonheur qui vient de m'arriver à mon chef d'état-major qui m'a proposé au général Morris, qui a bien voulu signer sa proposition, et au général de Failly qui, sur une lettre de ma part, l'a appuyée poste pour poste d'une façon extrêmement aimable et dont je lui serai toujours reconnaissant.

C'est une nouvelle faveur ajoutée à celles que nous avons déjà reçues du Ciel dans cette campagne, en nous conservant tous bien portants. J'espère qu'il daignera nous la continuer jusqu'à ce que nous puissions nous revoir, et c'est dans cet espoir que je vous embrasse...

Digitized by Google

L'Artillerie de la Garde Royale

(1815-1830)

En 1814, l'artillerie de la vieille et de la jeune Garde fut dissoute et distribuée par compagnies ou demi-compagnies entre les régiments de l'arme appartenant à la ligne maintenus sur pied. Les canonniers provenant de la vieille Garde conservèrent la solde supérieure dont ils jouissaient, jusqu'à leur retraite.

Aux Cent-Jours, il fut aisé de reconstituer promptement l'artillerie de la Garde, puisqu'il suffisait d'en réunir de nouveau les éléments épars, mais existant dans les divers régiments de l'artillerie de ligne. L'artillerie à pied compta plus de 800 hommes, et celle à cheval environ 400, qui furent habillés, équipés et armés à neuf. Ces éléments formèrent 6 batteries à pied et 4 à cheval de vieille Garde. En outre, l'artillerie à pied eut un dépôt et on constitua une compagnie d'ouvriers.

Enfin, le 29 mai 1815, on forma une batterie à pied et un escadron du train d'artillerie de jeune Garde.

Le matériel fut pris à Vincennes, mais on parvint difficilement à réunir un nombre de chevaux et d'attelages suffisant.

Après Waterloo, l'artillerie de la Garde comptait à Soissons, le 24 juin, 436 canonniers à pied et 240 à cheval; mais elle avait perdu presque tout son matériel, qui fut reconstitué à Vincennes à la fin de juin.

Elle attela alors 34 pièces de 6 et de 4, 18 obusiers et 135 voitures, y compris les caissons, forges, etc.

L'artillerie de la Garde fut dissoute le 7 novembre et son personnel entra en grande partie dans les régiments d'artillerie de la Garde royale, en voie d'organisation, par ordonnance du 1er sep-

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

VENTE RAFFET

Digitized by Google

Digitized by Google

tembre 1815, créant une brigade d'artillerie de la Garde, composée de un régiment à pied de 8 compagnies, un à cheval de 5 compagnies, et un régiment du train à 6 compagnies; ces trois corps, en temps de paix, attelant 100 voitures, dont 24 pièces de campagne et 12 obusiers.

L'uniforme adopté pour l'artillerie à pied ne différa pas très sensiblement de celui de l'Empire. L'habit avec gilet bleu fut remplacé par un habit-veste comme celui de l'artillerie à pied de l'armée, depuis l'ordonnance de 1812. Le plumet blanc remplaça le plumet écarlate au bonnet. Pour l'artillerie à cheval, la modification de la tenue fut plus sensible, parce qu'au dolman à tresses on substitua un habit-veste avec épaulettes à franges, aiguillettes, cordons-fourragères écarlates et plumet blanc au colback. Les plumets eurent, peu après la première organisation, de l'écarlate à la base.

Vincennes fut pendant toute la Restauration le quartier général de l'artillerie de la Garde.

Une batterie à cheval relevée tous les trois mois, était de service avec la brigade de cavalerie fournissant la garde à la résidence du souverain. Deux batteries à pied étaient attachées à la division d'infanterie de service et relevées tous les six mois. Ces troupes, pendant leur service dans Paris, recevaient un supplément de solde spécial et étaient casernées à l'École militaire.

C'est l'artillerie qui, de tous les corps de la Garde, fut la première complète et organisée. Elle l'était dès novembre 1815. Il est vrai que son effectif était peu considérable puisque, pour le régiment à pied, le plus fort des deux corps, il était de 434 hommes et d'environ 250 pour le régiment à cheval.

La composition de ce personnel choisi et entièrement recruté parmi des hommes ayant servi dans l'artillerie, était excellente et nous en avons pour preuve la rareté des crimes ou délits justiciables des conseils de guerre attribuables à des artilleurs de la Garde pendant la Restauration. Nous possédons manuscrits les ordres généraux de la Garde royale jusqu'à la mort de Louis XVIII. Toutes les condamnations prononcées par des conseils de guerre y sont inscrites avec les noms et l'arme des délinquants. Or, de 1816 à 1820, il y en eut beaucoup dans la

Digitized by Google

cavalerie et l'infanterie ; cette dernière arme surtout avait été formée trop rapidement. On y avait admis sans assez les choisir des engagés volontaires qui n'étaient pas dignes de servir dans un corps d'élite et qu'il fallut en faire sortir plus tard ; enfin, à la suite des secousses physiques et morales que l'armée avait subies en 1815, la discipline avait besoin d'être raffermie ; c'est à quoi s'appliquaient avec soin en 1816, 1817 et 1818 les quatre maréchaux de France majors généraux de la Garde. Dans leurs notes et observations, on chercherait en vain le plus petit blâme pour l'artillerie, tandis que les autres armes essuient des semonces fréquentes et assez vertes.

L'artillerie de la Garde, jusqu'en 1823, vécut fort tranquille à Vincennes où sa quiétude ne fut troublée que par deux explosions assez rapprochées comme dates et qui faillirent faire sauter le fort et sa garnison.

La première, rapportée par Alfred de Vigny dans la *Veillée de Vincennes*, l'un des récits de cet admirable livre : « Grandeur et servitude militaire », eut lieu le 17 août 1819.

Nous en donnons ici le rapport officiel d'après le manuscrit cité plus haut. Nous le croyons très inconnu et le citons textuellement :

N° 355. — Ordre du jour du 19 août 1819.

« Le major général duc de Reggio fait connaître à tous les corps de la Garde que deux explosions successives ont eu lieu à Vincennes le 17 du courant à quatre heures du matin, l'une d'un petit magasin situé sous une arcade renfermant 17.350 cartouches et deux barils de 100 livres de poudre. Cette explosion fut suivie immédiatement de celle d'une baraque d'artifice située dans la même enceinte, près du parc d'artillerie de la Garde royale. Il s'y trouvait 18 coffrets chargés appartenant aux trois batteries de campagne ; six de ces coffrets contenaient des obus chargés dont l'explosion mit en danger le grand magasin de poudre et compromettait l'existence de toute la garnison de Vincennes. Le mal a été grand, mais il aurait été incalculable sans l'intrépidité de tous les militaires composant cette garnison. Officiers, canonniers, soldats du train, soldats d'infanterie, tous animés du même zèle et du même courage, se sont jetés en bas de leur lit en chemise

Digitized by Google

au milieu de cet incendie, et dans un moment enlevèrent tout le parc d'artillerie et le transportèrent hors du château. Le maréchal éprouve une grande joie et satisfait son cœur en donnant à l'ordre du jour de la Garde des éloges d'un si grand dévouement, il ne peut mieux le faire qu'en répétant les paroles de Sa Majesté qui daigna se rendre sur les lieux et dit aux soldats réunis près d'elle: « Mes amis, votre action est éminemment française. »

Le 19 août 1820, le feu prit à la salle d'artifices du château de Vincennes. L'ordre du jour du 23 cite comme s'étant distingué à cette occasion, le sergent-major Dulin, du régiment d'artillerie à pied, qui, « instruit qu'il existait un baril de poudre dans un cabinet attenant à la salle d'artifices, la traversa malgré qu'elle fût embrasée et parvint à l'aide de quelques canonniers à enlever le baril ». Les nommés Vanderborède, adjudant; Thiringer, fourrier d'ouvriers; Dubon, caporal; Carpentier, artificier; Bruley, André, Colombat, canonniers; Noël, ouvrier; L'Épée, tambour de l'artillerie à pied; Mathieu et Ranayet, de l'artillerie à cheval, se distinguèrent également en retirant de la salle embrasée la plupart des artifices confectionnés. Quatre militaires du 2e d'infanterie de la Garde se sont également fait remarquer en cette circonstance.

Lors de la campagne d'Espagne en 1823, le corps de réserve commandé par le général Bordesoulle, comprit une division d'infanterie formée du 3e bataillon de chacun des huit régiments de la Garde, une division de cavalerie de la Garde et une de cuirassiers de la ligne. L'artillerie de la Garde ne fournit d'abord qu'une batterie à cheval, mais après l'entrée des Français à Madrid, on fit partir pour l'armée d'Espagne et pour le corps de réserve deux batteries de la Garde servies par les 1re et 2e compagnies du régiment à pied. Le 31 août, la moitié de la 1re compagnie, sous le capitaine Damens, marcha à l'attaque du Trocadéro, à la gauche de la première colonne d'assaut. Nos canonniers s'emparent des 45 canons qui garnissaient la première ligne ennemie enlevée en un instant, et les retournent contre les Espagnols; et ce sont ces pièces servies par eux qui préparent l'assaut final qui achève le succès complet de cette brillante affaire. Aucun canonnier ne fut touché.

Digitized by Google

Les deux batteries à pied rentraient à Vincennes le 1er janvier 1824.

L'ordonnance du 5 août 1829 fusionna en un seul régiment les trois corps qui composaient l'artillerie de la Garde. Elle fut la suite d'une modification profonde dans le personnel de l'artillerie, dont le point de départ fut l'adoption d'un nouveau matériel qui vint remplacer avantageusement le système Gribeauval, lequel depuis sa mise en service et presque sans modifications, avait été en usage constant dans l'artillerie et avait eu la gloire de suffire aux énormes luttes de la Révolution et de l'Empire.

Dès 1825, le système anglais, pour les voitures de l'artillerie, avait attiré l'attention de nos généraux. On étudia, d'après ce système et sous la direction du général Valée, un nouveau matériel. Les batteries d'artillerie de ligne du camp de Saint-Omer furent pourvues du nouveau matériel de campagne qu'elles expérimentèrent sous les yeux de Charles X, lors d'un voyage que le Roi fit dans le Nord en 1827. Un grand nombre d'officiers étrangers assistaient à ces manœuvres et tout le monde fut frappé de la rapidité avec laquelle cette artillerie nouvelle évoluait dans tous les terrains. Les avant-trains portant des coffrets de munitions sur lesquels on pouvait transporter les servants, offraient à l'artillerie à pied, désormais montée, l'avantage de manœuvrer avec une promptitude inconnue jusqu'alors à cette arme.

Jusque-là, en effet, les servants à pied devaient accompagner au pas de course leurs pièces lorsque celles-ci étaient menées au trot, allure exceptionnelle qui avait pour limite l'essoufflement des piétons. Le galop leur était interdit; les hommes n'auraient pu suivre. Avec l'artillerie montée, toutes les batteries de campagne pouvaient évoluer désormais aux allures vives. De plus, les pièces ayant un certain nombre de coups à tirer dans leurs avant-trains n'étaient plus indissolublement liées à leurs caissons de munitions, principe encore rappelé dans le manuel intitulé : « Manœuvres des batteries de campagne pour l'artillerie de la Garde royale », paru en 1818, où il est dit dans l'avant-propos : « La pièce et son caisson ne pouvant rien l'un sans l'autre, doivent être placés de manière à ce qu'aucun obstacle ou événement imprévu ne puisse les séparer. » Le changement du matériel amena un rema-

Digitized by Google

niement dans l'organisation du personnel, rendu officiel par l'ordonnance du 5 août 1829 établissant dans les batteries, sous les ordres du capitaine commandant, des canonniers-conducteurs portant la même tenue et placés sur le même rang que les canonniers servants.

Cette même ordonnance fusionna en un régiment unique le régiment à pied, celui à cheval et le train d'artillerie de la Garde royale. Le nouveau corps eut 3 batteries à cheval, 5 batteries montées et un dépôt en cas de guerre seulement.

Le régiment eut 46 officiers, 829 sous-officiers et hommes de troupe, 720 chevaux.

L'artillerie à pied prit, pour les batteries montées, l'habit-veste et le colback de l'artillerie à cheval, le sabre briquet fut suspendu à un ceinturon, le fusil fut remplacé par un mousqueton sans baïonnette; il n'y eut plus de tambours; enfin, le colback eut un plumet tombant en crin écarlate et blanc pour les trompettes.

En juillet 1830, deux batteries de la Garde, les 1re et 8e, de trimestre avec les troupes de la Garde présentes à Paris, étaient casernées comme de coutume à l'École militaire. Ces batteries marchèrent contre l'insurrection avec leurs 8 pièces, les deux obusiers de chacune de ces batteries ayant été laissés à l'École militaire parce que l'effet dans les rues de Paris eût été trop foudroyant.

Le 29 juillet, on mit en marche en contournant Paris, cinq batteries de la Garde qu'on parvint à atteler à Vincennes. Elles arrivèrent à Saint-Cloud le même jour, laissant à la garde du fort de Vincennes 16 officiers et 369 canonniers. De là, l'artillerie fut dirigée sur Rambouillet avec les autres troupes de la Garde. A elle seule, l'artillerie de la Garde avait des moyens largement suffisants pour réduire en poussière la prétendue armée parisienne, rassemblement sans organisation et mal armé, qu'une seule décharge de l'*ultima ratio regum* eût suffi à dissiper entièrement.

Mais comme les dieux aveuglent ceux qu'ils veulent perdre, Charles X abandonna tout et prit le chemin de l'exil, sous la menace d'une attaque d'adversaires qu'on lui représenta comme redoutables.

Le 3 août, l'artillerie de la Garde alla coucher à Chartres et,

Digitized by Google

le 11, la dissolution de la Garde royale fut ordonnée et exécutée pour l'artillerie le 1er septembre.

Le 23 août 1830, on créa une batterie dite de réserve de Paris pour y incorporer des sous-officiers et canonniers de la Garde, liés ou restant au service et qu'on ne pouvait envoyer immédiatement aux régiments d'artillerie de l'armée dont la réorganisation suivant l'ordonnance du 5 août 1829 n'était pas encore terminée.

Le 26 novembre 1830, le 11e régiment d'artillerie ayant été organisé à la Fère, on y incorpora la batterie de réserve de Paris et les sous-officiers de l'artillerie de l'ex-Garde à la suite, qui y trouvèrent place également.

L'aquarelle de Raffet qui orne cette notice et qui appartient au commandant Martin, provient de la collection de feu M. Millot. Elle représente un maréchal des logis de l'artillerie à cheval de la Garde royale, étude faite sans doute pour la série parue en lithographie de 1827 à 1828, dont il existe 20 feuilles.

Parmi les feuilles de cette collection des tenues de la Garde, il en existe une représentant un canonnier à pied et trois représentant un trompette, un canonnier et, enfin, un maréchal des logis de l'artillerie à cheval.

Dans la série de costumes militaires du même artiste parue en 1825-1826, où les tenues de la Garde sont mélangées avec celles de la ligne et qui comprend 15 feuilles, il existe seulement un canonnier à pied de la Garde, dans une attitude différente de celle du même canonnier dans la série 1827-1828.

Notre collègue, M. Raffet, a copié scrupuleusement les études de son père sur les tenues de la Restauration, et en a fait don au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale, où on peut les consulter.

G. Cottreau.

Digitized by Google

L'Infanterie de la Garde à Waterloo

(Suite et fin)

Pièces annexes

I

Lettre du général Petit, commandant en 1815 le 1er grenadiers de la Garde, à M. le lieutenant général Pelet, directeur du Dépôt de la Guerre.

Bourges, le 18 mai 1835.

Mon cher général,

Si j'ai tardé à répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 28 dernier, c'est que je me trouve ici tout à fait dépourvu de documents propres à vous donner les renseignements que vous désirez. Je vous avouerai même que le peu de papiers que j'ai conservés sur la fatale journée de Waterloo, se trouvent à Paris, mêlés avec d'autres sur lesquels il me serait impossible de faire mettre les mains pendant mon absence. J'ai donc dû en écrire à monsieur Friant, pour avoir au moins le relevé des situations et des rapports qui furent adressés à son père avant et après la bataille, et pour lui demander quelques-uns de ses souvenirs.

Monsieur Friant ne m'a pas envoyé le chiffre du 1er régiment de grenadiers, comme je le désirais ; mais je puis vous assurer que ce régiment, assez fort à son effectif, n'avait plus que quinze cents bayonnettes lorsque nous avons passé la Sambre.

A l'affaire du 16, le 1er régiment de grenadiers débouche du village de Ligny à la suite des autres régiments de grenadiers vers sept heures du soir. Il se forma ainsi que le 1er régiment de chasseurs à pied, sur la droite et en avant du village, fesant face à l'ennemi qui occupait encore les hauteurs, et qu'il n'évacua qu'à la nuit, lors de l'arrivée du corps du comte de Lobau qui prit position en avant des deux régiments. Le 1er de grenadiers n'éprouva la perte que de quelques hommes.

La nuit du 17 au 18, le 1er régiment de grenadiers bivouaqua sur la droite de la route, à un quart de lieue de la ferme du Caillou, ainsi que les autres régiments de la Garde. Le temps était affreux, la troupe en souffrit beaucoup.

Le 18, à trois heures de l'après-midi, les huit régiments de la

Digitized by Google

vieille Garde ainsi que les sapeurs et marins étaient en position derrière le centre de l'armée, en avant de la ferme du Caillou, d'abord à droite, puis ensuite à gauche de la route, formés tous en colonne par régiment déployé. Le 1er régiment de grenadiers formait la gauche de la colonne. La Garde resta ainsi jusqu'à quatre heures. En ce moment, l'ennemi fesait des progrès sur notre droite qu'il débordait par le corps du général Bülow qui entrait en ligne. Le corps d'armée jeune Garde, aux ordres des généraux Duhesme et Barois, ayant dû faire un mouvement rétrograde, les 2es régiments de chasseurs et de grenadiers détachèrent chacun un bataillon qui marchèrent à l'ennemi, et le chassèrent du village de Planchenoit. Ce mouvement avait lieu vers six heures. A cette même heure, le 1er régiment de grenadiers se forma en deux colonnes par division, puis plus tard en deux carrés, un par bataillon, qui furent placés, le second bataillon à la droite de la chaussée, sur le sommet de la position dominant le petit chemin qui débouche du village de Planchenoit et vient regagner la route. Il dut jetter des tirailleurs à l'extrémité droite du village pour observer l'ennemi. Plusieurs de ces hommes y furent pris avec l'adjudant-major Farré, dont le cheval s'était abattu dans un fossé; cet officier fut blessé.

Le carré du 1er bataillon se forma à la gauche de la grande route, sur le mamelon où était d'abord l'Empereur. Il y fut joint par six pièces de 8 et par les marins et les sapeurs de la Garde. A sept heures, l'ordre fut donné de porter en avant les deux derniers régiments de grenadiers et les deux derniers régiments de chasseurs, et de les former en carrés par bataillon, à la gauche de la route. Un bataillon de grenadiers fut détaché à une portée de canon sur la gauche, pour y observer l'ennemi qui prononçait un mouvement de ce côté. L'Empereur même s'y porta de sa personne, et ce bataillon forma sa gauche.

Les 4es de grenadiers et de chasseurs, dont l'effectif était faible, et qui avaient souffert dans la journée du 16, ne formèrent chacun qu'un seul bataillon. Ce fut donc seulement cinq bataillons qui s'avancèrent alors contre le fort de l'armée anglaise, ils étaient ainsi disposés :

Le 1er bataillon du 3e de grenadiers avait sa droite appuyée à

Digitized by Google

la grande route; en arrière et à sa gauche, les 4os de chasseurs et de grenadiers, et ensuite le 3^{e} de chasseurs.

Ainsi formés par carrés en échelons, ils se portèrent en avant, le général Friant à la tête du 1er bataillon du 3^{e} de grenadiers, marchant parallèlement à la route, les autres suivant dans le meilleur ordre, conservant leurs distances jusqu'au delà de la Haye-Sainte qu'ils dépassèrent, poursuivant l'ennemi au pas de charge, malgré les pertes qu'un grand feu d'artillerie et de mousqueterie leur faisait éprouver. Dans ce moment, le général Friant fut grièvement blessé, et dut se retirer. Le général Michel, peu d'instants après, fut tué, ce qui occasionna de l'hésitation parmi la troupe. Elle s'arrêta, mais à la voix du général Poret, elle continua son mouvement en avant, aux cris de *Vive l'Empereur!*

Le maréchal Ney était à pied, l'épée à la main, en tête du bataillon du 3^{e} régiment de grenadiers.

L'ennemi se retirait en désordre; sa première batterie un moment fut en notre pouvoir. Cependant le général anglais faisait avancer de nouvelles forces en infanterie, cavalerie et artillerie, qui firent bientôt éprouver de grandes pertes à nos troupes.

Le général Roguet arriva alors avec les deux deuxièmes bataillons des deux deuxièmes régiments de grenadiers et de chasseurs; comme vous vous y trouviez, mon cher général (1), le résultat du reste de ce mouvement vous est connu.

Pendant que ceci avait lieu, les divisions de jeune Garde, sur notre droite, avaient dû abandonner leur position; le général Duhesme, commandant en chef, était resté sur le champ de bataille; le général Barois, grièvement blessé, s'était retiré.

En avant, sur notre gauche, le 2^{e} bataillon du 3^{e} régiment de grenadiers avait été joint par le 2^{e} bataillon du 1er de chasseurs (le 1er était détaché au quartier général); mais les efforts de l'ennemi les obligèrent à la retraite, le général Cambronne laissé pour mort sur le champ de bataille.

L'Empereur arriva alors au carré du 1er bataillon du 1er régiment de grenadiers.

Dans ce fatal moment, il ne restait plus en ordre que les deux

(1) Erreur : le général Pelet était à Planchenoit avec le 1er bataillon de son régiment, 2^{e} chasseurs.

Digitized by Google

carrés de ce régiment, placés, comme il a été dit plus haut, à droite et à gauche de la route. Tout fuyait de toutes parts.

Par ordre de l'Empereur, je fis battre la *grenadière ;* un assez grand nombre des hommes de la Garde vinrent se rallier à mes carrés qui, de trois rangs qu'ils étaient, se trouvèrent sur huit et dix de hauteur. La batterie de 8 fesait feu, mais n'arrêtait pas le mouvement de l'ennemi.

L'Empereur ordonna alors le mouvement de retraite qui eut lieu dans le meilleur ordre, fesant des haltes fréquentes, ou marquant le pas comme à l'exercice pour laisser arriver les dernières faces ou les tirailleurs qui nous couvraient. Plus loin, les deux carrés s'étant réunis sur la route, furent rompus et formés en colonne. L'ennemi suivait, mais sans beaucoup nous inquiéter.

Comme le 1er régiment arrivait sur Gennape, une terreur panique avait saisi les soldats du train d'artillerie. Ils avaient coupé les traits de leurs chevaux, renversant leurs pièces et leurs caissons, fesant feu sur nous, de manière que le village et les chemins se trouvèrent tellement encombrés qu'il fallut tourner le village par sa gauche. Le 1er régiment marcha à travers champs par des sentiers et chemins divers pendant toute la nuit.

Arrivé aux portes de Charles-le-Roy (*sic*), nous trouvâmes cette ville tellement encombrée, qu'il fallut que le 1er régiment défilât homme par homme pour la traverser. On se reforma à portée de canon de l'autre côté de la Sambre.

Vers midi, on se remit en marche pour se rendre à Baumont où le général Roguet réunit tout ce qui arriva sur ce point de la Garde, et il fit prendre position le soir, à environ trois quarts de lieue de l'endroit, à ces tristes débris de tous les régiments qui avaient suivi cette même route. Une partie avait pris sur Philippeville. Le 20, la colonne se dirigea sur Avesne d'où elle gagna Soissons les jours suivants, en s'arrêtant quelques jours à Laon où se reformait l'armée.

La perte du 1er régiment sur le champ de bataille ne fut pas considérable ; il ne perdit du monde que le soir.

Agréez, mon cher général, mes sentiments les plus dévoués.

Le lieutenant général commandant la 15e division militaire.

Signé : PETIT.

Digitized by Google

II

Lettre du général Christiani, commandant en 1815 le 2e grenadiers de la Garde, à Monsieur le lieutenant général baron Pelet.

Paris, le 24 avril 1835.

Mon général,

Je ne puis répondre qu'imparfaitement aux renseignements que vous me demandés par votre lettre du 21 courant. Ma mémoire trop ingrate, le temps écoulé depuis 1815, sont des auxiliaires sur lesquels je ne puis guère compter. Cependant je vais tâcher de répondre de mon mieux à vos questions. Ces réponses vous prouveront du moins ma bonne volonté à me rendre à vos désirs.

D. Quelle étoit la force du 2e régiment de grenadiers à pied de la Garde au moment de l'entrée en campagne?

R. Je crois qu'elle ne dépassoit pas 1.000 à 1.100 hommes.

D. Quelle perte ce corps a-t-il éprouvée le 16 juin?

R. Aucune. — Pendant la bataille du 16, tout le corps des grenadiers à pied resta en réserve, et ne changea de position que deux fois. La seconde fois, il traversa Fleurus, fut prendre position à gauche de ce village, et à distance peut-être d'un demi-quart de lieue de Ligny, que l'ennemi occupoit encore en partie. Les quatre régiments de grenadiers reçurent l'ordre de l'en débusquer. Ce mouvement se fit sans aucune résistance de l'ennemi, mais pendant que l'on se formoit en carré par bataillons en débouchant de l'autre côté du village, nous fûmes surpris par une charge de lanciers prussiens qui passèrent dans les intervalles des carrés, sans que nous puissions faire usage de notre mousqueterie, les carrés n'ayant pas eu le temps de se placer par échelons. L'ennemi eût été mieux reçu s'il eût tenté une seconde charge, mais il n'y revint plus.

Nous passâmes la nuit du 16 au 17 sur le champ de bataille, c'est-à-dire sur la hauteur qui couronne le village de Ligny.

D. Où avez-vous passé la nuit du 17 au 18?

R. Le lendemain 17, nous quittâmes notre position vers onze heures ou midi. Nous marchâmes toute la journée. Je suivois le mouvement des régiments qui me précédoient. Il faisoit un temps affreux, et la nuit étoit déjà avancée, lorsque j'apperçus un bivouac; c'étoit celui du 4e ou 3e régiment de grenadiers. Je n'y trouvoi per-

Digitized by Google

sonne pour m'indiquer la position que je devois occuper. La nuit étoit obscure. Dans cet état de choses, les grenadiers fatigués et mouillés se mirent avec leurs camarades du régiment déjà installé au bivouac. Ce bivouac étoit à cheval sur la grand'route, en arrière du quartier impérial, et près d'un hameau ou un village dont je ne me rappelle le nom.

D. Quelles sont les diverses positions que vous avez occupées dans la journée du 18, et particulièrement de cinq à six heures de l'après-midi, de six à sept, de sept à huit?

R. Le lendemain 18, un rayon de soleil parut vers neuf heures du matin. On reçut l'ordre de mettre les armes en état, et qu'on alloit attaquer. Plus tard, nous prîmes position en arrière de l'Empereur qui étoit sur une hauteur à droite de la route de Bruxelles. Ici, je ne me rappelle pas les mouvements que firent les autres régiments de grenadiers à pied, mais je me souviens d'avoir reçu l'ordre de me porter en avant avec le 2e régiment et de prendre position à la droite de la route de Bruxelles. J'avois à ma droite un ravin très profond. J'ai resté dans cette position toute la journée. J'ai vu revenir les débris de quatre régiments de la Garde à pied qui avoient été envoyés sous les ordres du général Friant prendre la position qu'occupoient les Anglais, position qui étoit défendue par un ravin très profond et par une nombreuse artillerie qui étoit retranchée. Vous connaissez comme moi le triste résultat de cette attaque.

Entre cinq et six heures, peut être plus tard; je reçus l'ordre d'envoyer un bataillon du régiment dans un village situé à droite et en arrière de la position que j'occupois, pour chasser les Prussiens, disoit-on, qui venoient de s'en emparer (1). Ce fut M. Golzio, chef du 2e bataillon du régiment, que j'ai chargé de cette mission; je ne l'ai revu que le soir dans notre retraite. Je ne me rappelle pas s'il a perdu du monde, mais seulement qu'il m'a dit: avoir fait beaucoup de mal à l'ennemi.

Enfin, vers sept à huit heures du soir, je crois, je partis avec le 1er bataillon qui me restoit, pour aller joindre l'Empereur qui étoit à gauche de la route, à peu de distance de la position que je venois de quitter. Il étoit seul, à pied, et avec lui le général Drouot. Je fis

(1) C'est Planchenoit où se trouvaient déjà la jeune Garde et le 1er bataillon du 2e chasseurs avec Pelet.

Digitized by Google

former le carré à mon bataillon. L'Empereur resta quelque temps à observer, je le pense, le mouvement rétrograde que l'artillerie de l'armée faisoit dans la plaine à gauche de la route, et monta ensuite à cheval pour se retirer. Dans ce moment ou à peu près, l'ennemi fit une charge de cavalerie sur la grande route, et se trouva mêlé avec notre cavalerie et infanterie qui se retiroient en désordre. Les tirailleurs anglais débouchèrent aussi, et commencèrent la fusillade. Alors je fis mon mouvement de retraite avec mon bataillon en carré ; quelques balles y arrivèrent qui occasionnèrent de la confusion dans les rangs. La voix des officiers fut méconnue, et arrivés à la hauteur que le 1er régiment de grenadiers occupoit, mes soldats se débandèrent et, alors, impossible de les rallier. Je rejoignis la route en avant de Genappe ; le général Roguet y vint aussi. Là, nous tâchâmes de rallier le plus de monde possible pour attendre la nuit, mais nous fûmes abandonnés. Néanmoins, le général Roguet et moi, nous n'avons fait notre retraite qu'au moment que nous entendîmes l'ennemi s'avancer sur la route au son du fifre. Contraints alors de nous retirer, je perdis de vue le général Roguet dans le tumulte, et je pris un chemin à gauche de Genappe dans l'intention de gagner Charleroi, lorsque je fis votre rencontre et celle du général Petit.

Agréez, mon général, l'assurance du plus sincère attachement de votre

Tout dévoué serviteur.

Signé : CHRISTIANI.
Maréchal de camp.

III

Lettre du commandant Guillemin, chef de bataillon au 3e grenadiers de la Garde, à M. le lieutenant général baron Haxo.

Sorel-Moussel (Eure-et-Loir), 10 juin 1835.

Mon général,

M. le sous-préfet de Nontron vient de me transmettre la lettre que vous lui avez adressée, en date du 24 avril dernier, pour obtenir des renseignements sur ce qui s'est passé à la fin de la bataille de Waterloo, relativement à la Garde impériale. Ceux que j'ai à vous donner seront de bien peu d'importance; ils ne s'étendront qu'à mon bataillon seulement.

Digitized by Google

Voici les faits tels que ma faible mémoire peut se les rappeler. Vers les quatre à cinq heures du soir, nous reçûmes l'ordre de nous porter en avant en colonne par bataillon. Arrivés sur le plateau qui dominait le champ de bataille, le brave général Poret de Morvan, qui nous commandait, nous fit former le carré et commencer le feu de deux rangs. Nous restâmes assez longtemps dans cette position, tout en perdant beaucoup de monde. A notre gauche était un carré de chasseurs de la Garde, commandé par le général Michel, qui y fut tué. Une batterie de la Garde était un peu en avant et à gauche de ce carré. — L'Empereur y est resté longtemps, et ce n'est qu'après bien des instances qu'on est parvenu à le faire retirer. Peu de temps après, la batterie fut démontée, les chevaux et les canonniers tués ou mis hors de combat. Le maréchal Ney vint dans mon carré et dit au général de Morvan : « Général, il faut mourir ici ! » Nous soutînmes encore quelque temps, mais la fusillade et la mitraille vomissaient la mort de toute part, et dans un instant mon carré n'était plus. Nous nous retirâmes, le maréchal, le général et moi, sur le carré des vieux grenadiers, commandé par le général Cambronne (1). En passant près d'une ferme, nous fûmes assaillis par une décharge à mitraille d'une batterie ennemie placée sur la route, et par la fusillade de plusieurs bataillons. L'Empereur, qui était auprès de ce carré, voyant la bataille perdue, donna les ordres de le faire retirer. Pour lors, nous battîmes en retraite par la route de Genappe à Avesnes.

Voilà, mon général, les renseignements que je peux vous donner, mais qui sont très exacts. Si j'osais me permettre une observation, je vous dirais que M. le duc de Wellington, qui s'attribue, lui et ses Anglais, le mérite du gain de la bataille, aurait bien pu, sans les Prussiens, être le prisonnier de Waterloo, au lieu d'en être le prince.

Agréez, mon général, l'assurance des sentiments les plus distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : GUILLEMIN.

(1) Erreur : Cambronne commandait le 1er régiment de chasseurs, et se trouvait en effet sur le plateau avec son 2e bataillon.

Digitized by Google

IV

Note du commandant Duuring, chef de bataillon au 1er chasseurs de la Garde.

Juin 1815, le 16. — Le 1er régiment a traversé Fleurus dans l'après-midi, je ne me rappelle plus l'heure. Toute la division, ainsi que celle des grenadiers, prirent position à droite et un peu en arrière. Les régiments reçurent l'ordre de partir alternativement, excepté le 1er régiment de chasseurs, le 1er et 2e de grenadiers, qui restèrent auprès de l'Empereur.

Ces trois régiments reçurent l'ordre de suivre l'Empereur, qui se porta vers la droite, une heure avant la brune. Nous marchâmes en colonne par division sous les boulets, qui nous blessèrent deux hommes. Ensuite, les trois régiments traversèrent le village après la grosse cavalerie; en débouchant, nous nous mîmes en bataille à droite du village, et ensuite nous formâmes les quarrés par bataillon. Les grenadiers prirent plus à gauche et en avant; notre cavalerie fut ramenée, et les grenadiers soutinrent plusieurs charges contre la cavalerie de l'ennemi, qui ont éprouvé une perte assez considérable, car ils ont cru qu'ils étaient de la garde nationale avec leurs chapeaux (1).

Les boulets de nos batteries qui étaient sur la hauteur de l'autre côté du village, passèrent à chaque instant le long du 1er bataillon sans faire aucun mal à nous, mais bien à notre grosse cavalerie; quelques tirailleurs de l'ennemi nous tirèrent également, sans qu'on perdît un homme.

Nous bivouaquâmes dans cette position la nuit, en quarrés, sans feu; nous entendîmes une attaque après minuit, nous prîmes les armes, mais rien n'est venu à nous.

Le 17. — Le régiment se mit en route après midi. La vieille et jeune Garde se rassembla successivement; on fit une halte à droite de la route, où je fus détaché avec mon bataillon pour rejoindre l'Empereur, qui fut en avant. Le général Friant me trouva en chemin, et me donna contre-ordre de rentrer dans la colonne.

Toute la colonne se mit en mouvement. On entendait au loin

(1) C'est la confirmation du fait énoncé plus haut, qu'une partie des soldats de la vieille Garde n'avaient pas reçu le bonnet à poil.

Digitized by Google

la canonnade. Le soir, je fus de nouveau détaché pour rejoindre l'Empereur, à la ferme qui se trouvait sur la droite, à peu près à un bon quart de lieue de la ligne de bataille du lendemain. Le bataillon bivouaqua dans le jardin, sans feu; il fit un temps affreux.

Le 18. — L'Empereur me donna l'ordre environ à sept heures du matin, de rester avec mon bataillon à la ferme pour garder son quartier général, trésor, etc. Plusieurs régiments d'infanterie, cavalerie, passèrent successivement du côté de la ligne de bataille, ainsi que la vieille Garde; au passage du 2e bataillon, j'ai remis l'aigle au général Cambronne.

La canonnade s'engagea de part et d'autre. Le bataillon que je commandais resta à la ferme. De temps en temps, nous vîmes arriver quelques prisonniers. A peu près à deux ou trois heures dans l'après-midi, je fus instruit que plusieurs soldats se débandaient, même sans armes; cette fuite venait principalement de notre droite. Je fis prendre les armes au bataillon, détachai une compagnie à droite et une à gauche, en gardant deux au centre. Je montai à cheval avec la gendarmerie du quartier général, fis arrêter les fuyards, les rassembler et conduire au centre de l'armée. Cette fuite cessa une heure après, et tout fut très tranquille; nous vîmes arriver plusieurs officiers de la cavalerie anglaise comme prisonniers.

Une heure plus tard, plusieurs caissons et des pièces arrivèrent du champ de bataille, disant qu'il n'y avait plus de munitions; à la vérité, j'en ai trouvé de vides, mais d'autres en avaient encore. Je fis parquer tout cela à droite et à gauche de la route derrière la ferme, et priai l'écuyer de l'Empereur de faire atteler le trésor.

Environ cinq ou six heures du soir, je fus instruit par un poste de ma droite, qu'on voyait deux colonnes qui débouchaient du bois, que je suis allé reconnaître. Aussitôt de mon arrivée, je fus à même de me convaincre qu'elles étaient de l'ennemi; chaqu'une peut avoir eu huit cents hommes; mais la queue étant dans le bois, il était très difficile d'évaluer leurs forces.

J'ai pris mes dispositions pour recevoir cette attaque, fis mettre deux pièces en batterie chargées à mitraille et couvrir par un

Digitized by Google

détachement d'un officier et cinquante hommes, de manière qu'on pouvait difficilement les apercevoir, donnai l'ordre de ne point tirer avant que j'y fusse. Mon adjudant-major vient m'instruire que beaucoup de soldats arrivent de nouveau, qui se débandèrent; j'ai fait mettre mes deux compagnies que j'avais conservées au centre, les bayonnettes croisées, sur la route et à côté, avec ordre de ne laisser passer qui que ce soit que des blessés. (J'ai trouvé parmi ce nombre plusieurs officiers, entre autres un chef de bataillon, que j'ai forcé de prendre le commandement d'un bataillon que j'avais rassemblé, avec menaces de faire feu sur lui s'il n'obéissait pas à l'instant même; j'ai trouvé un maréchal de camp dont j'ignore le nom ou ce qu'il voulait, que j'ai prié de conduire une autre colonne.) L'officier que j'avais détaché pour couvrir les deux pièces, me fit rendre compte que l'officier d'artillerie avait jugé à propos de s'en aller avec ses pièces, en disant qu'il n'avait point d'ordre à recevoir de moi, et que l'ennemi s'approchait. J'ai prié alors même des officiers supérieurs de l'artillerie de faire mettre d'autres pièces en batterie, mais rien ne s'effectua.

Me voyant sur le point d'être attaqué sans le soutien de personne et d'une façon bien supérieure à la mienne, je me décidai à former un bataillon d'environ deux cents hommes des différens régiments que j'avais fait rassembler, auquel je fis prendre position à ma droite en potence et un peu en arrière pour qu'on ne me dépassât pas, fis filer le trésor et équipages, et ensuite les pièces sans donner un homme d'escorte, pour repousser une attaque qui pouvait être très nuisible à l'armée, si la route derrière elle se trouvait coupée; fis rassembler mon bataillon adossé à la ferme, détacher cent hommes en tirailleurs dans le bois et cent autres en réserve, au même moment que le général (le prévôt général de l'armée) fit attaquer le bataillon d'infanterie au pas de charge, qui se déployait à demi-portée, et entrât également dans le bois. Cette combinaison eut un heureux résultat; nous éprouvâmes peu de pertes, et les Prussiens furent repoussés. J'avais en même temps envoyé mon adjudant-major pour en donner connaissance à l'Empereur, qui m'a fait dire d'avoir bien fait, et de tenir la position.

Peu de temps après, nous vîmes arriver une déroute complète

Digitized by Google

qu'on ne pouvait pas arrêter, infanterie, cavalerie, artillerie, toutes étant mêlées. Alors, crainte d'être chargé par la cavalerie ennemie, et pour pouvoir faire un mouvement en cas de besoin, je fis rassembler le bataillon en colonne par division à distance de pelotons : officiers et soldats de tous les régiments voulaient se mettre dans nos rangs, mais je ne recevais personne, car il eût été impossible de conserver l'ordre. Par la suite, j'ai donné l'ordre de placer dans les rangs les hommes de la vieille Garde, de manière à la fin mes divisions furent d'environ 300 hommes chaque.

Dans ce triste désordre, et au moment qu'on tiraillait sur notre derrière (ce qui fut à la brune), nous vîmes arriver l'Empereur accompagné de quelques chasseurs à cheval et quelques généraux, en outre les comtes Drouot et Lobau. S. M. vint à moi, me demanda ce que j'avais fait, ma force et ma position (je répondis d'après le détail que j'en ai fait), me donna en personne l'ordre de serrer en masse et de le suivre en disant : « Je compte sur vous. »

Je mis le bataillon en route, il marcha dans le bled qui était d'une hauteur au-dessus de la tête des hommes. Au bout d'une heure de chemin, nous rencontrâmes plusieurs généraux de la Garde qui faisaient le rassemblement de la Garde (où je vous ai communiqué mon ordre ainsi au général Roguet que l'Empereur m'avait donné), me treuvant alors parmi les autres corps, et ensuite plusieurs ravins très difficiles à passer m'occasionna la perte de beaucoup d'hommes.

La nuit s'avança, je continuai à marcher suivant la direction dans laquelle je crusse que l'Empereur s'était dirigé. A la fin, n'ayant point de guides, je m'apercevais que ma direction s'éloignât trop de la grande route ; je fis appuyer de ce côté, rencontrai quelques détachements de la Garde, en outre l'aigle des grenadiers que je fis rester avec moi ; mais, bientôt, je fus de nouveau forcé de m'éloigner de la route, car l'endroit où je voulais l'approcher se trouva déjà derrière l'avant-garde de l'ennemi. Dans la direction que j'avais indiquée, nous fîmes la découverte d'une maison où il y avait du monde ; j'engageai moi-même et avec beaucoup de douceur les gens de nous conduire par un chemin sûr dans la direction de Fleurus, que nous découvrîmes à la pointe du jour, que je fis tourner avec les précautions nécessaires. Nous vîmes à gauche de

Digitized by Google

la route, près de la ville, les pièces de prises sur l'ennemi dans la journée du 16.

Entre cinq et six heures du matin, nous approchâmes Charleroy où les paysans nous conseillèrent de ne pas approcher la ville disant qu'elle était déjà occupée par l'ennemi (m'indiquant de passer la rivière plus à gauche dans la direction de Philippeville). Je continuai la route de Charleroy que j'ai traversée avec environ 300 hommes dont quelques grenadiers ainsi que l'aigle. Nous trouvâmes toutes les rues encombrées, et à notre gauche, sur une petite place, nous vîmes plusieurs pièces de l'ennemi prises dans la journée du 16.

Signé : DUURING.

N'ayant pas pu les terminer tout à fait avant mon départ de Paris, car le général Despinois avec sa bonté ordinaire me fit arrêter dans la nuit, j'ai terminé cette note à Valenciennes.

Note de l'auteur. — Duuring était Hollandais, mais profondément dévoué à l'Empereur. Son style trahit fréquemment l'origine étrangère. Nous l'avons respecté, tout en corrigeant quelques irrégularités orthographiques trop flagrantes.

V

Lettre du capitaine Prax, adjudant-major au 3e chasseurs de la Garde, à Monsieur le général Pelet.

Cholet, le 23 avril 1835.

Mon Général,

En réponse à votre lettre du 21, j'ai l'honneur de vous donner les renseignements que ma mémoire peut me fournir après vingt ans. Je ne les crois pas hasardés, je voudrais seulement qu'ils fussent d'une importance moins minime, plus dignes de vous et de la haute partie historique que vous traitez.

La force des deux bataillons du 3e régiment de chasseurs était de 1.040 hommes à notre départ de Paris. Nous n'avons laissé personne sur la route.

Ce régiment n'a fait aucune perte le 16, n'ayant pas été engagé. Les 3e et 4e grenadiers sous le commandement du général Poret

Digitized by Google

ont seuls été envoyés sur Ligny et essuyé peu de perte, leur impétuosité ayant décidé promptement l'affaire. Le 3e régiment de chasseurs n'était pas même alors avec le reste de la Garde; il en avait été détaché pour aller en observation sur l'extrême gauche de notre ligne, du côté où l'on disait que se présentait l'ennemi; c'était le corps du général Drouet d'Erlon.

Le 17, nous partîmes tard de Fleurus, et vers dix heures du soir, nous établîmes nos bivouacs près d'une ferme occupée par l'Empereur, sur la droite de la chaussée de Charleroy à Bruxelles. Le temps était horrible, le pluie tombait par torrents.

Le 18, à sept heures du matin, nous prîmes les armes; on fit dire que l'Empereur aurait besoin de sa Garde dans la journée. Cet avertissement fut reçu avec enthousiasme, avec reconnaissance, et les chasseurs de visiter leurs fusils, de les mettre en état de bien faire feu. Nous ne quittâmes nos bivouacs cependant que vers huit heures, et, après avoir traversé la grande route, et marché parallèlement à elle pendant une heure, nous fûmes prendre position derrière une hauteur sur laquelle était l'Empereur et son quartier général. Quelques boulets ennemis y furent dirigés; mais, bientôt, l'armée achevant de se porter en ligne, nous fûmes établis sur le plateau de cette même hauteur qui dominait toute l'armée. L'Empereur mit pied à terre.

Dans le courant de la journée, la Garde fut placée en masse derrière la Belle-Alliance et y resta jusqu'à cinq heures, que les 3e et 4e chasseurs, 3e et 4e grenadiers, moins un couple de bataillons, furent disposés en colonne déployés en masse par bataillon et dirigés par un à gauche sur la Haie-Sainte. La rampe qui conduisait à ce plateau n'était ni raide ni de difficile accès, nous y montâmes l'arme au bras. Quel fut notre étonnement en le voyant presque abandonné et couvert de morts! Sur notre gauche était aussi une batterie nombreuse dételée et abandonnée de ses canonniers. Ceux-ci étaient peu éloignés, et on remarquait facilement leur hésitation pour retourner à leurs pièces. Nous n'avançâmes cependant pas longtemps sans apercevoir une ligne formidable, et sans éprouver une résistance des plus vives. Toutes nos têtes de colonne en furent mises hors de combat. Il faut croire que si nous avions abordé l'ennemi *en nous faisant couvrir par des*

Digitized by Google

tirailleurs qui auraient porté le désordre dans ses rangs, et que derrière eux *nous eussions marché avec rapidité et la bayonnette en avant*, notre attaque aurait réussi. Nous fûmes donc repoussés, mais l'ennemi ne commit pas l'imprudence de nous poursuivre; nous ne laissâmes donc entre lui et nous que l'extrême sommité du plateau. De cette position, nous contînmes les Anglais par des tirailleurs. Il était alors près de sept heures, et déjà le centre de l'armée paraissait en déroute; des officiers à cheval allaient au-devant des colonnes qui fuyaient, pour tâcher de les arrêter; la confusion régnait déjà, leurs efforts furent inutiles. Nous nous trouvâmes donc bientôt enveloppés de toutes parts; la nuit survint, nous suivîmes le torrent. Hélas ! Hélas !

Je vous prie d'agréer, avec l'hommage de mon profond respect, mon général, l'assurance de la reconnaissance que je vous ai vouée.

Le colonel du 36e.

Signé : PRAX.

VI

Extrait d'une lettre du capitaine Heuillet, du 2e chasseurs de la Garde, publiée dans la Sentinelle de l'Armée, *du 8 septembre 1845, sous le titre :* Episode de la bataille de Waterloo.

A M. le Directeur de la *Sentinelle de l'Armée.*

Monsieur et cher camarade,

. . . . . .

..... Je fus blessé à la jambe (à la défense de Planchenoit) et tombai entre les mains des Prussiens. On me conduisit à Bruxelles, où je trouvai le chef de bataillon de Bar, L'Herminier, le comte Lobau, le colonel Gentil et le colonel Carré. Le lendemain, au moment où l'on nous embarquait sur le canal d'Ostende pour l'Angleterre, je m'entendis appeler, et, me retournant, je reconnus le général Cambronne, qu'on avait dit mort à la suite d'une blessure à la tête : « Bonjour, Heuillet, me dit-il, vous êtes prison-« nier ? J'en suis bien fâché ; néanmoins, dans notre position, on « aime à retrouver ses vieux amis. » Bientôt après, nous arrivâmes à Plymouth, et l'on nous laissa prisonniers sur parole, dans une ville de l'intérieur appelée Ashburton.

Digitized by Google

C'est là que nous apprîmes par les journaux que le général Cambronne avait répondu à la sommation des Anglais par ces mots : *La Garde meurt et ne se rend pas !* Comme nous prenions nos repas ensemble, nous lui fîmes nos compliments sur ces mots glorieux, qui immortalisaient sa mémoire, et illustraient toute la Garde impériale. « J'en suis bien fâché, répondit-il, mais je n'ai « pas dit ce qu'on m'attribue ; *j'ai répondu autre chose...*, et non « pas ce qu'on en rapporte. » Nous le priâmes de maintenir toutefois le fait pour l'honneur de l'armée, mais il persista toujours dans sa première affirmation.

Signé : HEUILLET,
Chef de bataillon en retraite,
Officier de la Légion d'honneur.

Note de l'auteur. — Cambronne aurait donc prononcé le *mot* héroïque et trivial, et non la phrase non moins héroïque, mais plus *distinguée*, qu'on lui a prêtée, et qui aurait été arrangée après coup, peut-être par ses compagnons d'armes eux-mêmes. Malgré ses origines plébéiennes, la Garde avait des habitudes aristocratiques auxquelles elle tenait ; les officiers, on l'a remarqué, se traitaient de *Monsieur*, au lieu de s'interpeller par leur grade. La lettre du capitaine Heuillet reflète très exactement ce sentiment. Ajoutons que telle paraît être l'appréciation à laquelle H. Houssaye (*Waterloo*, p. 405) dit être arrivé après une longue et minutieuse enquête.

Une qualité très particulière ressort de toutes ces lettres : c'est la sobriété du style, l'absence d'emphase et d'éloges. Les officiers de la Garde ne cherchent point à se faire valoir ; pas de phrases, rien que le devoir accompli sans dissimulation des défaillances et des fautes. L'action s'est passée simplement, *correctement :* on s'est mis en marche, puis on s'est arrêté, attendant les ordres ; ils arrivent, on entre en action, on fait son devoir, on est repoussé avec des pertes cruelles ; on se retire, le tout en ordre parfait, sans émotion apparente, sans récriminations. Tant de calme nous stupéfie : nous voulons dramatiser le conflit, nous le représenter sous des couleurs pathétiques, et, sur ce canevas si simple, si dénué de fantaisie, nous brodons, nous greffons mille détails pittoresques, qui demeurent et arrivent à constituer l'his-

Digitized by Google

toire définitive. Peut-être, en somme, et ceci peut sembler paradoxal, sommes-nous plus près de la vérité. Mais tous ces héros, qui étaient demeurés vingt ans dans la fournaise, y avaient pris des habitudes de calme, de correction, que nous ne pouvons comprendre ; le *nil mirari* semblait être leur devise ; ils en avaient vu bien d'autres. A cent ans de distance, il nous devient difficile de les juger, car nous ne partageons pas leurs sentiments ; leur imperturbabilité n'est plus de notre époque ; nous nous *emballons* à froid, et nous ressentons leurs émotions plus qu'ils n'ont dû les ressentir eux-mêmes.

En face de ces témoignages français, il est intéressant de placer ceux de nos adversaires et de voir comment ils apprécient la conduite de la vieille Garde. Tout d'abord, le major écossais Gawler, qui était lieutenant à Waterloo, et que cite plusieurs fois Houssaye (pp. 393, 395, 396) ; son article parut peu de temps après 1815 dans un numéro du *Spectateur militaire*, sous le titre de *Crise et fin de la bataille de Waterloo*. — Gawler exagère considérablement les effectifs ; il pense que l'infanterie de la Garde comprenait encore 10.000 hommes, que l'infanterie et la cavalerie du 1er corps qui l'appuyaient, avec les débris de la cavalerie de la Garde, devaient élever le total au chiffre de 22.000 combattants. En réalité, Reille et d'Erlon reçurent bien l'ordre de soutenir l'attaque de la Garde ; mais leurs divisions étaient, à ce moment, affaiblies et épuisées ; trois divisions de d'Erlon y coopérèrent dans la mesure de leurs forces, c'est-à-dire qu'elles reprirent la lutte contre l'ennemi qu'elles avaient immédiatement devant elles ; mais Reille ne s'ébranla que tardivement ; et quant à la cavalerie, elle ne pouvait plus mettre en ligne que des débris (Houssaye, pp. 393, 398, 399). Pour dire vrai, l'attaque ne fut soutenue que par des fractions de corps agissant isolément et *latéralement* à la Garde ; il n'y eut pas, de notre côté, 3.000 hommes *simultanément* engagés sur le plateau. A part cette exagération, les énonciations de Gawler sont précieuses à retenir. Son article pourrait se résumer sous la rubrique : *L'attaque de la Garde vue des lignes anglaises ;* il paraît donc intéressant de l'analyser dans ses phases essentielles.

Digitized by Google

Placé à la croisée de la route de Bruxelles et du chemin d'Ohain, en une position dominante, Wellington a vu se former l'orage ; la lenteur de la mise en marche des colonnes lui donne le temps d'y parer, d'autant mieux qu'à ce moment la cavalerie de Ney est hors de cause, Lobau et la jeune Garde fortement engagés dans Planchenoit contre Bülow que Pirch va bientôt soutenir, et qu'enfin les colonnes de Ziethen apparaissent à l'horizon. Le général anglais peut donc impunément grouper en son centre toutes les forces disponibles, y appeler les brigades de cavalerie Vivian et Grant, ce qui reste de la Maison militaire, des brigades Ponsonby et Dornberg, faire passer son infanterie de la formation sur deux rangs à celle sur quatre, et doubler ainsi sa force de résistance. Il n'a plus qu'à attendre.

Les colonnes d'attaque atteignent le sommet du plateau *au pas de charge et aux cris de Vive l'Empereur !* L'artillerie anglaise les accueille de ses salves; puis c'est la brigade des Gardes qui commence à tirer. Les cadavres jonchent le sol, mais *la Garde impériale avançait toujours*, et culbute les Brunswickois. Il faut que Wellington en personne ramène ces derniers : « mais quelle confiance, écrit Gawler, pouvait-on avoir en des soldats qui avaient déjà lâché pied, pour résister à un ennemi *qui avançait toujours !* »

L'issue de la crise était tout à fait incertaine, continue-t-il. Les brigades Colin Halkett et Adam, affaiblies et fatiguées, pourront-elles résister à des forces *fraîches et plus nombreuses (?) qui tentent une attaque désespérée ?...* Le 52e, de la brigade Adam, est demeuré caché dans un pli de terrain ; entraîné par son colonel Colborne (Houssaye, p. 398), il se jette inopinément sur le flanc de la Garde; le 71e le soutient en un terrible corps à corps. Les *Hurrahs !* répondent aux cris de *Vive l'Empereur !* la mousqueterie se précipite, tout disparaît dans un nuage de fumée. Les efforts tentés par la Garde sont arrivés au suprême degré ; bientôt, elle est enfoncée et rejetée en désordre.

Telle est succinctement l'analyse de la *crise* décrite par Gawler. Mais tout n'est pas fini pour la Garde : — « Trois bataillons, ayant formé la queue des colonnes d'attaque, s'étaient retirés en bon ordre, et dans ce moment, soutenus par un petit corps de

Digitized by Google

cuirassiers, étaient en carrés près de leur position primitive, en avant et non loin de la Belle-Alliance, et du côté d'Hougoumont, par rapport à la chaussée. » C'étaient, avons-nous dit, le 1er bataillon du 2e grenadiers, les 2es du 1er et du 2e chasseurs, demeurés dans les fonds de la Haye-Sainte au moment de la grande attaque. Ici, nous nous permettrons de citer Gawler *in extenso*, car l'hommage qu'il rend à ces survivants de la Garde est précieux à retenir :

« Tout avait fini, aussitôt l'échec éprouvé par la Garde impériale dans son attaque sur Mont-Saint-Jean.....

« ..... Les carrés de la vieille Garde ne cherchèrent nullement à se déployer. Après une vive fusillade partant de leur front et de leurs flancs, lorsqu'ils virent la ligne ennemie les serrer de près, ils cessèrent le feu, mais avec aplomb et ensemble, firent face en arrière, et commencèrent leur retraite, exécutant les commandements de leurs chefs comme ils auraient fait à une parade..... Ces bataillons serrés et compacts ne furent pas facilement enfoncés. Une partie du 10e de hussards, se reformant après sa charge sur les cuirassiers, se trouva sous le feu même d'un de ces carrés ; les cavaliers furent bientôt en ordre ; il n'y avait d'autre alternative que de se retirer ou de charger..... Mais, malgré tout ce qu'il y avait de critique dans la position de ce carré et bien que chargés des deux côtés à la fois par la cavalerie, car le 18e était venu en toute hâte aider le 10e ; en même temps que, d'un troisième côté, ils recevaient de terribles décharges de mousqueterie du 71e régiment, ces vieux grenadiers de la Garde impériale avaient trop le sentiment de leur force, et savaient trop bien de quoi dépendait leur salut, pour cesser de se battre. Ils restèrent en bon ordre et les rangs serrés repoussèrent à coups de fusil et anéantirent presque la cavalerie qui les chargeait, et malgré l'approche de l'infanterie, parvinrent à effectuer leur retraite. »

Gawler, enfin, comme s'il avait l'intuition de l'avenir, dit son mot dans la grande querelle qui se poursuit depuis quatre-vingt-dix ans, qui s'est prolongée jusqu'à nos jours entre Anglais et Prussiens, lesquels prétendent, chacun de leur côté, s'attribuer le rôle décisif dans la victoire. Naturellement, il se montre dur pour les Prussiens qui, suivant lui, n'attaquèrent qu'à Planchenoit, et

Digitized by Google

encore, ne purent s'en rendre maîtres que lorsque la masse tout entière de l'armée française eut été repoussée sur la route de Genappe, par l'effet de la marche en avant des Anglais à la suite de l'attaque infructueuse de la Garde. Certes, les Prussiens, convient Gawler, se montrèrent, dans cette courte campagne, « aussi braves soldats que précieux alliés, disposés à se sacrifier pour secourir leurs amis contre l'ennemi commun » ; assurément, ils contribuèrent puissamment au succès, en occupant dans Planchenoit la jeune Garde et le 6e corps ; « mais ce ne fut pas eux qui décidèrent la victoire, et ils n'eussent pas été vainqueurs ce jour-là, si les Anglais avaient échoué ». Ils ne l'eussent pas été davantage le lendemain, en face de l'armée française grandie par le succès..... — Entendons les Prussiens : ils soutiendront, au contraire que, « quand même les Français auraient réussi à percer le centre de la ligne anglaise, les Prussiens suffisaient encore pour leur arracher la victoire ».

Ce n'est point notre rôle d'intervenir dans le grand débat, et de départager ces vainqueurs, rivaux et jaloux l'un de l'autre jusque dans leur triomphe. Si cependant nous voulons formuler un avis, il doit, semble-t-il, être tel, à savoir que *l'opiniâtre résistance des Anglais donna seule aux Prussiens le temps d'arriver, et de consommer la défaite de l'armée française.*

Sur la défense de Planchenoit et la conduite héroïque du bataillon de la vieille Garde aux ordres de Pelet, l'anglais Siborne, dans son *Histoire de la campagne de Waterloo*, vol. II, chap. xv, pp. 237-242, n'est pas moins intéressant à citer.

Les bataillons de la Garde impériale, écrit-il, soutinrent à Planchenoit *un combat désespéré.* Ils occupaient en force le cimetière, *qui ressemblait alors à une petite forteresse.* Il fallut de nombreux renforts, les fusiliers du 25e régiment prussien, du 15e de la landwehr de Silésie, pour refouler les défenseurs du village ; chaque maison, chaque ruelle, chaque haie fut vaillamment disputée. Les maisons voisines du cimetière sont incendiées ; le 2e régiment de landwehr de Westphalie tourne l'église, et refoule ses adversaires jusque sous les murs des bâtiments embrasés. « La lueur de l'incendie, éclairant les combattants qui faisaient

Digitized by Google

retentir l'air de leurs cris, donnait un caractère sauvage à cette scène sanglante. Mais l'intérieur de l'église dut présenter un spectacle plus sauvage et plus terrible encore, lorsque les flots de lumière que les flammes versaient dans son enceinte à travers les fenêtres, vinrent éclairer les morts et les traits défigurés des blessés et des mourants qui encombraient l'édifice sacré. » — N'y a-t-il pas là comme un épisode précurseur de l'héroïque défense du cimetière de Saint-Privat, immortalisée par le tableau de Neuville ?

Les Français ne se retirent que lorsqu'ils comprennent que la ligne de retraite va leur être interceptée par le flot des vainqueurs faisant irruption sur la grande route. Les chasseurs de la vieille Garde furent les derniers à quitter le cimetière ; 250 environ demeuraient groupés autour de Pelet ; suit l'épisode de l'aigle qui, « couverte d'un crêpe noir, était au milieu de cette petite troupe de vétérans dévoués ». Les rangs s'étant trop ouverts dans la précipitation de la retraite, quelques cavaliers et fantassins ennemis cherchent à s'en emparer. Pelet rallie ses hommes, qui l'entourent, forment le carré et, baïonnette croisée, repoussent l'attaque. — Le récit de Siborne est, au surplus, conforme à celui de Pelet ; les charges de cavalerie, les décharges d'artillerie, la fusillade ne peuvent venir à bout de cette résistance ; les chasseurs gardèrent leur précieux dépôt, et rallièrent la grande ligne de retraite, *sauvant à la fois l'aigle et l'honneur du régiment.*

Le major Zech, enfin, de l'état-major badois, dans sa *Campagne de Waterloo*, conclut ainsi :

« Si la constance, la fermeté, le mépris de la mort et la sévère discipline dont les Anglais ont fait preuve à la bataille de Waterloo, commandent l'admiration générale, on n'en doit pas moins aux Français, qui ont fait briller dans cette journée une haute valeur et déployé des efforts surnaturels. Leur persistance, en effet, à revenir sans cesse à des attaques qui, faute d'être soutenues, étaient toujours repoussées, est jusqu'ici sans exemple. Qu'on ajoute à cela les difficultés innombrables que les éléments leur ont suscitées avant et pendant le combat ! — Lobau et Duhesme ont bien pu, avec leurs 13.000 hommes, non seulement arrêter le corps de

Digitized by Google

Bülow, fort de 34.000 hommes de troupes fraîches, mais ils l'ont encore repoussé ; et lorsqu'enfin celui-ci s'est trouvé renforcé par la moitié du IIe corps, et qu'il a repris l'offensive à Planchenoit, ils lui ont opposé la plus vive résistance jusqu'à la fin de la bataille.

« L'Empereur a dit avec raison : « Si l'armée française a tout « perdu, elle a au moins conservé son honneur ! »

« Qu'on se rappelle la conduite héroïque de la vieille Garde ! »

Note de l'auteur. — De tels éloges de la part d'ennemis acharnés n'effacent point la défaite, mais ils en atténuent l'amertume. Restons sur ces derniers mots ; n'oublions jamais la conduite héroïque de la vieille Garde :

La Garde impériale entra dans la fournaise,

clame le vers de Victor Hugo, vrai du moins en ce point. Et, songeant que le même sang coule encore dans nos veines, disons avec orgueil que, de certaines défaites, on peut se glorifier à l'égal des victoires.

Vicomte A. D'AVOUT.

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 11 février, le Comité a nommé membres de la Société MM. Bernis (de), lieutenant au 1er régiment de cuirassiers ; Féraud, capitaine au 22e régiment de dragons ; Havard, capitaine d'infanterie breveté ; Méloizes (des), capitaine au 145e régiment d'infanterie ; Morin (Claude) ; Parison, capitaine au 15e régiment de chasseurs ; Vivaux (Pierre).

Le secrétaire :

28 février 1905. MAURICE LEVERT.

ERRATA. — N° 145, janvier 1905, page 34, ligne 11 : *au lieu de* dirigeait, *lire* dirigeaient.

Page 41, ligne 26 : *au lieu de* général Petit, *lire* général Pelet.

Page 47, ligne 32 : *au lieu de* à lui pour, *lire* à leur tour.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont. — 9821.

Digitized by Google

Digitized by Google

INFANTERIE LEGÈRE — TAMBOUR-MAJOR

d'après P. Lecomte

(MUSÉE DE L'ARMÉE)

Digitized by Google

J. LEROY Fils, Éditeur — Pa

Tambour-major d'Infanterie légère

Nous profitons de la publication dans ce numéro du *Carnet de la Sabretache*, du manuscrit intitulé : « Trente ans au 9e léger (1819-1849) », pour donner la reproduction du tambour-major d'infanterie légère de P. Lecomte, qui est exposé au Musée de l'Armée.

* *

L'infanterie légère eut, dès 1821, la couleur distinctive jonquille, qu'elle conserva jusqu'à sa suppression sous le deuxième Empire.

Sauf le plumet tricolore, la tenue du tambour-major était restée à peu près la même que celle de la fin de la Restauration, mais elle n'a plus de brandebourgs et l'épaulette a remplacé le trèfle. Le sabre est encore du modèle très riche et à fourreau ciselé et doré, ainsi que les ornements de la poignée, adopté sous le premier Empire et qui, avec suppression de l'aigle, avait persisté sous la Restauration, pour n'être modifié qu'en 1845. Le 4 mars 1845, le *Journal militaire* annonce l'envoi aux corps d'un nouveau modèle qu'il ne décrit pas.

Nous retrouvons le sabre du dessin de Lecomte presque identique comme ornements et comme forme sous le deuxième Empire, mais paraissant plus court pour les tambours-majors de la Garde et de la ligne. Il est alors moins beau, parce que ses ornements et son fourreau ne sont plus ciselés, mais simplement fondus.

En 1845, la tenue des tambours-majors est modifiée ; l'habit est remplacé par la tunique et des trèfles en argent pour l'infanterie légère, en or pour l'infanterie de ligne, viennent se substituer aux épaulettes à franges. Le sabre n'est plus porté en baudrier, il est

Digitized by Google

accroché à un ceinturon jonquille, galonné en argent pour la grande tenue, ainsi que le porte-sabre. Le tambour-major porte en outre pour la grande tenue seulement, un collier de tambour en sautoir qui s'arrête au-dessus du ceinturon, auquel rien n'est suspendu et qui se termine à sa base par deux aiguillettes en argent ainsi que les galons et ornements du collier, qui porte un écusson porte-baguettes, et dont le fond est en drap jonquille.

Le colback, sa flamme et son plumet persistent, mais tendent à perdre un peu de leur volume. Ils ne disparaîtront qu'à la chute du deuxième Empire, pour l'infanterie de ligne.

La canne ne paraît pas avoir été modifiée comme pomme, chaînettes et bout, qui continuent à être en argent; peut-être est-elle un peu raccourcie en 1845, car sa hauteur totale est indiquée alors comme devant être de 1 mètre 400 millimètres « environ », ajoute le *Journal militaire*. Or, la canne de notre tambour-major nous paraît dépasser assez notablement cette dimension.

G. COTTREAU.

CACHET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 7e D'INFANTERIE LÉGÈRE
(1815)
PREMIÈRE RESTAURATION

Le 10 mai 1814, une ordonnance royale donne au 10e régiment d'infanterie de ligne la dénomination de régiment Colonel-Général et le place sous les ordres immédiats du prince de Condé, Colonel-Général de l'infanterie française.

C'est seulement par ordonnance du 16 janvier 1815, que le 7e léger est désigné pour porter le nom de régiment Colonel-Général pour l'infanterie légère.

La 1re compagnie de chasseurs du 1er bataillon était chargée de la garde de l'enseigne du Colonel-Général.

Le cachet que nous présentons a été en usage deux mois et demi à peine. G. C.

Digitized by Google

Trente ans au 9e léger

(1819-1849)

Recueil de souvenirs amusans et sérieux,
dédié à tous les amis du régiment

Présenté à M. Rapatel, général de division,

par le capitaine Flamant

La bibliothèque des officiers du 84e de ligne — ex-9e léger — possède un manuscrit du plus haut intérêt pour tout ce qui concerne l'histoire intérieure des corps de troupe d'infanterie sous la Restauration et la monarchie de Juillet. Ce manuscrit est intitulé : *Trente ans au 9e léger ; recueil de souvenirs amusans et sérieux, dédié à tous les amis du régiment.* Il a été rédigé en 1849 par le capitaine Flamant, qui avait fait toute sa carrière militaire au 9e léger, et qui était alors sur le point de prendre sa retraite. Ces souvenirs ne constituent pas, à proprement parler, des mémoires ; dans une suite de chapitres, dont les titres : *Services du régiment, Administration, Drapeaux, Musique*, etc., indiquent suffisamment la teneur et l'esprit, l'auteur passe successivement en revue toutes les manifestations de la vie du régiment durant les trente années qu'il y servit. Si le recueil du capitaine Flamant, bien que de facture originale, n'offre pas l'intérêt soutenu des mémoires de la Révolution et de l'Empire, il n'en mérite pas moins d'être connu des curieux d'histoire militaire. Grâce à la bienveillante autorisation de M. le colonel de Percin, commandant le 84e de ligne, il nous a été permis d'extraire de *Trente ans au 9e léger*, d'importants fragments, que nous nous faisons un plaisir de communiquer à nos collègues de la « Sabretache ».

Le capitaine Flamant (Jacques-Hippolyte), était né à Paris le 5 mai 1801, rue Saint-Sauveur, n° 13, division de Bonconseil, d'un père cordonnier et d'une mère ouvrière en linge. Après avoir travaillé quelques années comme ouvrier passementier, il s'engagea le

Digitized by Google

9 septembre 1819, dans le 6e arrondissement, pour servir à la légion de la Haute-Loire; il rejoignit le dépôt de son corps au Puy et fut incorporé le 29 du même mois; peu après, il fut envoyé à Mont-Louis (Pyrénées-Orientales), où se trouvait alors la portion active de la légion. Cette dernière devint, le 26 décembre de l'année suivante, le 9e régiment d'infanterie légère. Caporal le 1er octobre 1820, caporal-fourrier le 16 mars 1821, sergent-fourrier le 1er octobre 1821, sergent le 1er novembre 1823, sergent-major le 21 septembre 1825, adjudant le 12 avril 1831, Flamant obtint les épaulettes de sous-lieutenant le 7 septembre de cette dernière année, après douze ans de service. Lieutenant le 28 septembre 1836, capitaine le 15 juin 1842, il fut retraité le 11 janvier 1850. Il avait été décoré de la Légion d'honneur le 26 septembre 1847.

Marié le 25 octobre 1841 à demoiselle Jacques (Claire-Marie-Pierrette), il se retira à Larçay, puis à Mettray (Indre-et-Loire), où il mourut le 22 juin 1853.

La guerre si peu meurtrière d'Espagne, en 1823, et l'expédition d'Alger, en 1830, furent les deux seules campagnes du capitaine Flamant; il ne faut donc pas s'attendre à rencontrer sous sa plume de longs récits de faits de guerre. Il donne néanmoins sur l'entrée des Français en Espagne, sur l'occupation de l'Andalousie de 1823 à 1828 et sur la conquête d'Alger quelques détails intéressants; mais, ce qu'il nous fait surtout connaître, c'est la vie intime d'un régiment de 1819 à 1850. « Cette vie, a dit de Vigny, est triste, monotone, régulière. Les heures sonnées par le tambour sont aussi sourdes que lui; » elle est active malgré tout, puisque le 9e léger, sillonnant la France dans toutes les directions, ne resta jamais deux années de suite dans la même garnison et qu'il eut à fournir un si grand nombre de détachements, qu'en trente ans, il ne fut pas réuni en entier plus de six mois au total. Nous verrons avec le capitaine Flamant les occupations des soldats d'alors; nous les suivrons à l'exercice, sur le champ de Mars où ils évoluent en de superbes mouvements de parade, dans leurs « petites guerres », à la théorie, à l'école régimentaire; nous connaîtrons la situation des sous-officiers, des musiciens, des enfants de troupe. Enfin, et ceci n'est pas le moins intéressant, nous saurons non seulement quelles étaient les préoccupations des officiers sur ce qui les touchait personnellement, comme l'avancement et la Légion d'honneur; mais encore nous constaterons que rien de ce qui avait trait au bien-être et à l'éducation de leurs subordonnés ne les laissait indifférents; ils cherchent les occasions de faire chanter et danser leurs soldats, ils favorisent les réunions de sous-officiers, donnent tout leur zèle aux écoles, s'efforcent d'améliorer la situation des enfants de troupe, exaltent la charité chez leurs hommes (1).

Le capitaine Flamant, d'ailleurs, semble avoir été l'un des officiers

(1) Dans son manuscrit, le capitaine Flamant, sous le titre de : *Bienfaisance*, consacre tout un chapitre au récit des bonnes actions accomplies par le 9e léger.

Digitized by Google

de son temps qui eurent le plus le souci de l'éducation morale de leurs subordonnés. En 1835, alors qu'il était sous-lieutenant de voltigeurs, il reçoit une médaille d'argent de la Société Montyon et Franklin, pour différentes notes sur l'instruction des sous-officiers et soldats et sur la position des enfants de troupe, soumises à ladite Société; l'année suivante, il présente au général Barrois, inspecteur général, un mémoire sur l'amélioration du sort des enfants de troupe; en 1840, il est félicité et reçoit une gratification pour le zèle qu'il apporte dans la direction des écoles régimentaires; la même année, il remet au général de Fézensac un recueil de causeries intitulé : *Les Veillées militaires*, recueil qui avait été demandé au concours dans le but d'obtenir un manuel de théories morales à faire dans les chambrées; en 1846, enfin, il présente au général Fabvier un manuscrit intitulé : *L'Ami des sous-officiers*.

Cette constante préoccupation de l'amélioration du sort des hommes de troupe, les idées généreuses que l'on rencontre à chaque page dans ses souvenirs, l'amour profond qu'il ne cesse de porter à son vieux régiment (1), l'abnégation, la résignation dont est empreinte toute la vie militaire du capitaine Flamant, rendent éminemment sympathique la figure de ce loyal et modeste officier.

Lieutenant L. Loÿ.

Conviction. — Le 9e léger est un des plus beaux régimens de l'armée. C'est là un fait incontestable auquel nous devons croire comme à toute vérité ; mais il faut prendre plaisir à légitimer cette opinion commune en rassemblant nos souvenirs, et en retraçant les circonstances heureuses, au sein desquelles le régiment s'est fait remarquer. Une revue générale de trente ans ne peut être indifférente, car elle démontrera que partout et toujours le 9e léger a mérité une réputation qui permet à tous les soldats qui le composent d'en être fiers...

On s'attache naturellement à son drapeau, tout ce qui peut en rappeler la gloire, encourage, électrise et dispose à saluer cet emblème de la patrie avec le respect et l'amour qui en garantissent la défense et l'inviolabilité.

Ces considérations m'ont décidé, malgré toute la faiblesse de

(1) Le capitaine Flamant a consacré au 9e léger un deuxième travail sous le titre d'*Annuaire du 9e léger depuis 1819*. Cet annuaire comprend, année par année, l'état des officiers, les emplacements, les services du régiment, etc.; ce travail, que le capitaine Flamant prolongea jusque dans sa retraite, s'étend jusqu'en 1852. Le manuscrit de l'*Annuaire du 9e léger*, ainsi que celui des *Veillées militaires*, se trouvent à la bibliothèque des officiers du 84e de ligne.

Digitized by Google

mes capacités, à jeter un coup d'œil rapide sur les diverses positions du 9e léger depuis 1819. Je m'abandonne au plaisir de consigner dans ce recueil les notes que j'ai conservées. La critique pourra bien me lancer ses traits, mais j'aurai payé un tribut d'hommage au régiment dans lequel j'ai passé trente ans de ma vie.

Esprit du régiment. — Suivant les occasions, le 9e léger s'est constamment montré gai, sérieux, dévoué, bienfaisant ; il a su toujours comprendre la camaraderie ; aussi les cavaliers, les artilleurs, les marins, les soldats des différens régimens qu'il a fréquentés durant ses nombreuses garnisons, pendant les routes et dans le cours des campagnes, n'ont eu avec lui que des relations amicales...

Notre gaîté franche et naturelle est connue partout. Les quatre coins de la France, l'Andalousie, l'Algérie, les environs de Paris ont vu nos soldats danser à toutes les fêtes de village et les ont entendus chanter de tous côtés.

Les officiers ont aimé le monde, ont recherché les personnes qui prenaient plaisir à recevoir et se sont fait beaucoup regretter quand il a fallu partir. Les sous-officiers ont donné des bals, ont eu des réunions charmantes, ont monté des parties de carnaval de très bon goût.

A Montbrison, à Clermont, nous avons entendu dire à des dames charmantes : « Le 9e léger est un régiment présentable à ses amis comme à ses ennemis. » A Thionville, l'amour que l'on portait au régiment s'était tourné du général au particulier, du corps aux individus, si bien qu'il était devenu quelque peu passionné ; aussi que de futurs mariages ont été brisés par l'ordre du départ !

A La Rochelle, à Rochefort, on voyait le 9e léger à tous les bals, à tous les concerts. A Saintes, on se rappellera longtemps la galanterie faite aux habitans et le bal brillant donné par le colonel. A Saint-Jean-de-Luz, pauvre petite ville bien triste, un bal offert par les officiers a fait sortir les habitans de leur mélancolie ordinaire.

En beaucoup d'endroits, les dames du régiment prenaient un

Digitized by Google

jour et faisaient prévenir qu'elles donnaient une petite soirée d'intérieur ; on se voyait, on causait, on faisait une modeste partie ; celui qui avait une flûte dans sa poche, ou un violon sous la main, jouait une valse ou un quadrille et, sans faire de dépense, on entretenait les relations les plus agréables.

L'hiver, il y a des petits comités où on fait la partie entre cinq ou six camarades, un jour chez l'un, un jour chez l'autre, et, dans ces petits cercles intimes, on rit beaucoup plus qu'on ne s'attache au jeu.

Depuis 1821 jusqu'à la fin de 1828, embrigadés avec les 13e et 14e chasseurs à cheval (1), jamais un moment de discorde, toujours intimité parfaite.

En 1830, dans un pays où les caractères sont assez difficiles (2), le 9e léger eut le bon esprit de ne froisser personne ; il sut, par sa gaîté patriotique, s'attirer l'estime de tout le monde. La garde nationale criait : *Vivent les uns, à bas les autres!* Les sous-officiers, sans se mêler de politique, sans mépriser, sans flatter aucun parti, chantèrent la patrie et leurs rimes de caserne contribuèrent à établir entre eux et les habitans l'union la plus durable.

Survient-il une fête, une circonstance extraordinaire? Nous aimons à faire chanter et danser nos soldats et cela pour deux motifs : le premier, parce que, s'amusant entre eux, ils ne causent aucun désordre en ville ; le deuxième, c'est qu'appréciant le plaisir qu'on leur procure, ils reprennent le lendemain leurs occupations avec plus d'ardeur...

A l'expédition d'Alger, en 1830, notre gaîté faillit être préjudiciable à l'intérêt général. Après les fatigues de la journée, quelques sous-officiers réunis dans un coin du bivouac, chantaient en chœur à demi-voix! Les imprudens cessèrent bientôt ; le capitaine adjudant-major, avec ce ton sévère du vieux soldat, dit en se présentant : « C'est pour indiquer notre position à l'ennemi, pour exposer le régiment que vous chantez ; allez à la garde du

(1) Le 9e léger composait, avec les 13e et 14e chasseurs à cheval, la brigade Vallin de la division d'Autichamp (1re brigade de la 1re division du 1er corps de l'armée d'Espagne). Cette brigade forma l'avant-garde de l'armée ; puis, après Talaveyra, fit partie de la colonne Bourmont et opéra en Andalousie. Sur le général Vallin, voir le *Carnet* de 1903, p. 301.

(2) A Uzès (Gard). Voir plus loin, p. 140.

Digitized by Google

camp de suite et je vous arrangerai dans mon rapport! » Quel coup pour ces pauvres jeunes gens qui comprenaient tout le sérieux de la remontrance! Heureusement, le brave capitaine Vallat nous connaissait bien ; nous en fûmes quittes pour une peur et une confusion dont on peut facilement se faire une idée. Il est important de confesser une semblable faute parce qu'en pareille occasion on l'évitera...

Services du régiment. — Après avoir présenté la formation du régiment, son esprit, son administration, sa composition d'hommes (1), nous allons nous occuper de la question la plus importante, celle du service fait depuis trente ans, et nous n'aurons encore qu'à exciter l'attention sur cette partie essentiellement militaire, parce que peu de régimens ont eu des circonstances aussi sérieuses et aussi difficiles que le 9e léger.

Nous dirons d'abord que toute la chaîne des Pyrénées depuis le Canigou jusqu'à Laruns, a été explorée par le régiment ; les forts les plus élevés, tels que Mont-Louis, Bellegarde, Pratz-de-Mollo, Saint-Elme, lui ont servi de résidence ; les cols de la Perche, de Jonc, de Gorospil, de Formiguères l'ont reçu au bivouac ou dans des baraques construites entre d'énormes précipices ; des sentiers tortueux et rapides ont vu ses patrouilles journalières ; les hameaux isolés lui ont ouvert leurs granges infectes ; les plateaux les plus élevés, tels que Montalba, Oursouia, la Bayonnette, ont donné plusieurs fois un instant de repos au 9e léger en reconnaissance militaire ou en mission particulière.

1819. — Service de la frontière de Savoie et d'Espagne.

1820. — Service de frontière ; inquiétude au sujet de la contrebande que toutes les surveillances de jour et de nuit pouvaient à peine empêcher.

1821-1823. — Cordon sanitaire, corps d'observation, cor-

(1) Dans divers chapitres que nous ne reproduisons pas ici, le capitaine Flamant, sous le titre de *Formations successives du régiment, Administration, Recrutement,* etc., donne sur ces matières des renseignements succincts, mais complets néanmoins. — A la suppression des légions départementales, le 23 octobre 1820, la légion de la Haute-Loire (colonel O'Mahony), qui avait alors 2 bataillons, devint 9e régiment d'infanterie légère ; ce dernier corps fut organisé à Mont-Louis, le 26 décembre, par le maréchal de camp Vautré.

Digitized by Google

respondances armées, marches forcées, manœuvres de guerre pour disposer à entrer en campagne.

1823-1828. — Entrée en campagne, occupation de l'Espagne. —Les cinq premiers mois furent des marches accablantes, des poursuites continuelles, des bivouacs sur les places et autour des villes ou villages. Les affaires un peu animées que nous avons eues sont : Talaveyra-la-Reyna, où le régiment a pris les bagages de l'ennemi, 300 prisonniers, et où le régiment et le capitaine Campagnac (1) ont été cités; au pont d'Arzobispo, où nous eûmes un engagement avec la cavalerie; à Huelva, Ayamonte et Ronda. Mais, avant de trouver à échanger quelques coups de fusils, que de marches, que de fatigues! Nous nous portions rapidement sur les points occupés par l'ennemi; à notre arrivée, nous trouvions ses baraques abandonnées et personne pour nous renseigner sur la direction qu'il avait prise; nouvelle poursuite, pas de repos; les soldats, quoique privés de l'honneur du combat, n'en étaient pas moins harassés.

Après la capitulation de Cadix, nous restâmes en Andalousie; mais il ne faut pas croire que nous y étions dans les mêmes conditions qu'en France. Jamais division n'a été plus maintenue dans l'état de campagne que celle de Cadix et aucune brigade n'a été remuée d'une façon plus vigoureuse que la nôtre, composée des 9e léger, 13e et 14e chasseurs à cheval.

Nos généraux ne pouvaient pas avoir une bien grande confiance dans l'esprit de la population espagnole; les cruautés de 1808 à 1814 leur rappelèrent toutes les prévoyances qu'il fallait avoir et, malgré que nous occupions le pays en protecteurs, en alliés sincères, on entretenait les troupes dans la plus grande activité; toutes les prises d'armes étaient imposantes; afin de gagner la considération générale et de prévenir les révoltes, on recommanda une modération extrême envers les habitants, un respect inviolable des propriétés et une prudence, une impartialité extrêmes étant de service.

L'Andalousie, située presque au même degré de latitude

(1) Le capitaine Campagnac, qui commandait les deux compagnies d'avant-garde du 9e léger, s'était distingué au passage du pont de l'Alberche.

Digitized by Google

qu'Alger, est un pays excessivement chaud qui demande beaucoup de précautions l'été; pour éviter les maladies contagieuses, on prit des mesures de salubrité qui furent suivies avec une sévérité remarquable et qui préservèrent des fièvres jaunes. Cinq mois de l'année, du 5 mai au 15 octobre, on établissait un cordon sanitaire; des postes étaient placés sur tout le littoral, à quatre ou cinq pas de distance; aucun individu, aucun ballot de marchandise ne pouvait débarquer sans avoir été visité par la junte sanitaire et sans avoir fait une quarantaine. Indépendamment des gardes tenues en éveil, des patrouilles, des détachemens de jour et de nuit se croisaient et observaient l'attitude des sentinelles, l'activité des chefs de poste; des officiers supérieurs, le général même visitaient souvent les cantonnemens et leurs alentours; tout officier, de service ou non, passant près d'un poste, avait le droit de faire prendre les armes et de signaler les fautes remarquées dans le service, et les ordres de la brigade faisaient connaître les fautes commises ainsi que les punitions encourues.

Pendant les cinq mois du cordon, tout le monde avait à supporter des fatigues de tout genre : d'abord deux ou trois heures de marche dans le sable jusqu'à mi-jambe; une chaleur brûlante pénétrait sous la tente ou la baraque : une assez mauvaise nourriture que l'on préparait au poste, les hommes emportant leurs vivres; les rosées abondantes et glaciales de la nuit; la privation de sommeil. Les rigueurs du service étaient telles qu'en descendant la garde à huit ou neuf heures du soir, on apprenait qu'on était commandé de nouveau pour le lendemain.

Les sept autres mois de l'année, en station dans les plus grandes villes des environs de Cadix; notre service se faisait armes chargées et bagages complets sur le dos; toutes les heures de la journée étaient remplies en occupations sérieuses, manœuvres de guerre, marches militaires; l'ordre, le silence, la précision rendaient toutes nos opérations imposantes. Souvent, au moment où on s'y attendait le moins, on entendait battre la marche du régiment ou la générale; alors on rassemblait son butin, on prenait son fusil et on courait pour ne pas être le dernier dans les rangs; des détachemens étaient envoyés en mission particulière; des compagnies entières recevaient l'ordre de se rendre dans telle

Digitized by Google

petite ville et d'y rester quatre ou cinq jours ; le temps n'était jamais fixé parce qu'on voulait habituer les hommes à être toujours prêts au premier coup de baguette. Le général venait souvent nous voir à l'improviste et nous rassemblait pour des inspections extraordinaires ou pour des petites guerres qui duraient quelquefois cinq heures.

Voilà comment nous avons passé notre temps en Espagne, faisant un service de campagne, quoique parfaitement en paix : mais la conduite, l'activité, le sérieux, l'ensemble du bon esprit de l'armée ont été unanimement appréciés et le 9e léger a eu sa bonne part de considération dans ce pays étranger pendant les cinq ans et demi qu'il y est resté (1).

1829. — Service de la garnison de Bourges.

1830. — A l'expédition d'Afrique (2), nous nous sommes acquittés de notre devoir comme tous les autres régimens. Nos camarades de brigade le savent, les ordres du jour des généraux l'ont constaté. Sidi-Ferruch, Staouéli, Sidi-Kalef, le Fort l'Empereur, Blidah (3) nous ont vus pleins d'ardeur et de dévouement ; nous n'avons pas besoin de parler de la rigueur du climat, tout le monde la connaît et sait aussi que la fièvre et la dysenterie atteignent presque tous les Européens arrivant dans le pays.

Le régiment a payé un bon tribut à la campagne. Le 25 juin,

---

(1) Parlant du retour en France du 9e léger, le capitaine Flamant dit ailleurs : « Partis de Santa-Maria, en face de Cadix, le 23 septembre, nous sommes arrivés à Bourges le 24 décembre, n'ayant eu en quatre-vingt-treize jours que trois jours de pluie et n'ayant laissé que le tambour-major malade à Cordoue. »

(2) Le 9e léger ne fut pas envoyé en entier à l'expédition d'Alger : il fournit seulement un bataillon expéditionnaire de 800 hommes pris sur l'ensemble du régiment ; ce bataillon, avec un autre formé par le 1er léger, constitua le 2e régiment de marche d'infanterie légère. Le colonel de ce dernier, l'aumônier, le porte-drapeau, l'officier payeur, le chirurgien-major durent provenir du 9e léger qui dut en outre fournir 183 hommes pour compléter le bataillon du 1er léger ; le lieutenant-colonel du 2e de marche et un aide-major provinrent du 1er léger. Le drapeau du 9e léger était seul emporté et le bataillon de ce régiment devait, en conséquence, tenir la droite. Le 2e de marche appartint à la 1re brigade (Bertier de Sauvigny) de la 3e division (des Cars). Colonel : de Neuchèze ; lieutenant-colonel : Baraguey d'Hilliers ; chefs de bataillon : Brunet de la Grange (9e léger), Kléber (1er léger).

(3) Le bataillon du 9e léger, avec 8 compagnies de voltigeurs de la 3e division, un escadron de chasseurs et deux sections d'artillerie, accompagna le maréchal de Bourmont dans sa reconnaissance de Blidah et de l'Atlas, reconnaissance qui, ainsi qu'on le sait, fut sur le point d'avoir une issue malheureuse.

Digitized by Google

M. le capitaine Rachepelle reçut une balle au front et mourut de cette blessure; le 26, M. de Queilh, lieutenant, reçut une balle dans le côté, qu'on n'a jamais pu lui extirper : cette blessure a forcé l'officier à prendre sa retraite ; le 28, M. de Morogues, sous-lieutenant, dans un mouvement de bravoure déterminée, s'avança avec sa section sur une maison isolée, occupée par les Arabes, et fut blessé mortellement; MM. Maix, Maissiat, lieutenans, de Cambray, capitaine, ont été blessés ; 13 soldats ont été tués ; 95 sous-officiers ou soldats ont été blessés (1). Mais, indépendamment de ces événemens constatés dans les rapports officiels, plusieurs de nos hommes n'ont échappé aux coups de l'ennemi que par l'effet du hasard : nous donnerons pour preuves le sergent Cambet qui a eu la crosse de son fusil brisée par un boulet; le sergent Duparc qui a reçu une balle sur sa capote roulée en sautoir ; le caporal Prat qui a eu son pompon enlevé par une balle ; le sergent Réchou qui a eu son shako traversé; et quantité d'autres dont les gibernes, les sacs, les fourreaux de baïonnettes ont été atteints !

A notre retour en France, à la fin d'octobre, on nous donna Uzès pour passer notre quartier d'hiver; les circonstances rendirent le service aussi fatigant que désagréable; chaque jour, on demandait des détachemens que l'on envoyait dans certaines localités où on refusait de payer les impôts, où on déchirait le drapeau tricolore, où on insultait les autorités ; c'étaient des marches et des contremarches qui exigeaient beaucoup de prudence et de fermeté. Le régiment fut assez heureux pour s'acquitter de ce devoir pénible et obtint l'approbation générale.

Notre 2e bataillon, resté à Bourges pendant que le 1er était appelé en Afrique, eut, en 1830, sa part de service difficile. Au moment de la Révolution, des soldats d'une insubordination assez inquiétante, s'abandonnèrent à la révolte ; entraînés par les nouvelles qui étaient parvenues de Paris, ils se refusèrent à monter

(1) MM. Rachepelle, de Queilh et de Morogues furent mis hors de combat dans les affaires d'avant-postes qui eurent lieu entre le combat de Staouéli et la prise du Fort l'Empereur ; les trois autres officiers, au cours de la retraite de Blidah.

Digitized by Google

la garde, voulurent déserter avec armes et bagages et mirent le désordre dans la caserne. Les officiers et les sous-officiers s'emparèrent des meilleurs sujets pour ramener les autres ; ils employèrent toute leur autorité pour arrêter ces soldats égarés. Ils trouvèrent une assez grande résistance ; alors les sous-officiers demandèrent à monter la garde comme soldats ; les officiers restèrent nuit et jour à la caserne. Cette détermination, l'énergie avec laquelle on domina les esprits contribuèrent à rétablir l'ordre ; on cassa une douzaine de carabiniers, autant de voltigeurs tombés inconsidérément dans l'indiscipline ; le conseil de guerre fit justice des plus coupables et on reprit les habitudes paisibles du régiment.

Un peu plus tard, au mois de septembre, il nous vint de Paris un bataillon, dit de la Charte, composé d'hommes qui prétendaient être les soutiens de la liberté et qui ne voulaient ni faire les corvées, ni monter la garde, ni exécuter les ordres donnés; nouvel embarras pour les anciens du régiment. La position était critique; on employa tous les moyens de persuasion; les nouveaux venus voulaient être les maîtres; les anciens résistèrent et, forts de l'intention de repousser l'indépendance de ces soldats improvisés, ils les forcèrent à se soumettre. Plusieurs mois se passèrent dans un état d'indiscipline affligeant. Mais, tout en étant dans le bon droit, il y avait de grands ménagemens à prendre ; la question politique commandait de la prudence; l'inexpérience de ces jeunes étourdis réclamait de la patience. Enfin, à force de rigueurs, de conseils, de réflexions, on finit par regagner la tranquillité. La plupart de ces hommes n'étant pas liés au service par des engagemens, on en congédia beaucoup, d'autres furent envoyés en Afrique; mais, pendant ce temps d'erreurs et d'indépendance, on eut beaucoup à souffrir.

1831. — Service au Puy, à Clermont; des détachemens sont réclamés pour aller à Mauriac, Massiac, Murat, Brioude, Issoire, pour des troubles, pour des refus de payer l'impôt.

Service de Brest; des chefs de parti excitant les populations à la révolte, le régiment eut une mission très délicate; des compagnies envoyées à Glomel, Bréhat, Plaintal, Loudéac, détruisirent ces manœuvres et rétablirent l'ordre.

Digitized by Google

Tiercement du beau bataillon rentrant d'Afrique; répartition dans chaque compagnie de ces soldats modèles, parfaitement disciplinés, parfaitement instruits. Au mois de novembre, deux bataillons sont appelés à Lyon; nous arrivâmes au moment où les mouvemens révolutionnaires cessaient.

1832. — Nous nous occupions du service de la place de Clermont, quand une émeute occasionnée par le refus du curé de faire un service funèbre pour un jeune homme tué en duel, mit toute la ville en émoi. Nous bivouaquâmes dans les rues, sur les places; nos postes furent doublés; on nous dispersa dans tous les coins de la ville; on nous tint sur pied pendant à peu près un mois; de jeunes fous exaspérés insultèrent nos officiers, lancèrent des pierres sur nos hommes. Le régiment, avec prudence et résignation, fit son devoir avec une telle modération que tous les habitans le remercièrent unanimement.

Service d'observation sur les frontières de Belgique.

1833. — Service de frontière : Thionville, Sierk, Ayange, Longwy.

1834. — Service de frontière et au camp de Saint-Omer.

1835-1836. — Service de frontière : Calais, Dunkerque, Bergues, Gravelines.

1837. — Service de Paris et du camp de Compiègne.

1838. — Service de Paris, de La Rochelle, de l'île de Ré, de l'île d'Aix près des condamnés au boulet, de l'île d'Oléron, à Belle-Croix près des condamnés aux travaux, à la poudrière de Brouage.

1839. — Même service. Émeute occasionnée par les portefaix de La Rochelle pour une augmentation de salaire; ils se portèrent à de tels excès qu'ils pillèrent et dévastèrent la maison du maire. La ville fut mise en état de siège; nous bivouaquâmes sur les places. Ce service extraordinaire, qui dura près de trois mois, nous valut l'approbation des habitans et la satisfaction de notre général d'Hautpoul.

1840. — Service au bagne de Rochefort, dans les détachemens et dans la citadelle de Blaye.

1841. — Même service. Émeute à Bordeaux; séjour dans cette ville pendant trois mois.

Digitized by Google

1842-1843-1844. — Service de frontière d'Espagne : Hendaye, Béhobie, Bériatzou, Saint-Pé, Bayonne.

1845. — Service en Bretagne, où les réfractaires sont en grand nombre. La gendarmerie venait presque chaque jour demander dans nos cantonnemens 25 ou 30 hommes pour faire des poursuites qui duraient vingt-quatre heures; nos soldats rentraient fatigués et crottés jusqu'aux genoux.

1846-1847. — Service de Paris et de Soissons; puis Caen, Évreux, Alençon.

1848. — Service de Caen, de la prison centrale de Beaulieu. — Appelé à Rouen pendant les troubles, le régiment eut beaucoup à souffrir. L'émeute était montée par des hommes disposés à une lutte opiniâtre; ils avaient semé sur la chaussée des morceaux de verre, des bouteilles cassées pour blesser les hommes envoyés dans les rues où était l'insurrection; on a jeté des croisées des pots de fleurs, des pavés sur la troupe et, malgré ces provocations terribles, les soldats ont été d'une modération admirable. Des journaux ont eu l'impudence d'exagérer la conduite du régiment; c'est d'autant plus sot que, dans une ville comme Rouen, au milieu d'un quartier aussi populeux que Martinville, si la troupe avait voulu seulement riposter avec élan aux attaques qui ont été faites, le nombre des victimes aurait été considérable; au lieu de cela, après cinq jours de lutte affligeante, c'est à peine s'il y a eu douze personnes de tuées ou blessées; c'est tout au plus. Service extraordinaire pendant deux mois.

Appelés à Paris au mois de juin, nous arrivâmes au moment où on tirait les derniers coups de fusil. Nous fûmes aux Batignolles pour fouiller les carrières et les fours à chaux. Désarmement des gardes nationales de Saint-Ouen, de Clichy, des Batignolles.

Service au camp de Saint-Maur. — Service au camp du Carré-Marigny. — Service au camp baraqué des Invalides.

1849. — Service au camp baraqué des Invalides, où nos hommes couchaient sans draps et dans des baraques si humides que, tous les samedis, nous présentions 12 et 15 rations de biscuit moisi, ainsi que des matelas et des sommiers qu'on était obligé de changer.

Au mois d'avril, nous sommes appelés sur les Alpes. Nous

Digitized by Google

nous rendons à Mâcon où des mouvements politiques nous réclament des détachemens pour apaiser des troubles. Nous recevons l'ordre de nous rendre à Chalon ; la ville est mise en état de siège, le désarmement de la garde nationale est exigé ; nouveau service qui exige de la prudence et de la modération. Nous allons à Bourg, à Belley ; le département est en état de siège ; des perquisitions sont faites dans les petites villes des environs, des arrestations ont lieu à domicile, le désarmement est opéré.

Nous nous rendons à Neuf-Brisach pour être détachés sur les bords du Rhin ; service de frontière ; observation attentive des mouvemens qui s'y opèrent, surveillance des passagers qui viennent en France.

Le régiment part pour Troyes et Soissons et y fait le service ordinaire de garnison (1).

Embarquement.— Un exercice assez rare et que peu de régimens connaissent a été suivi par le 9e léger, c'est celui d'embarquement et de débarquement ; en voici les détails.

En 1823, au mois d'août et de septembre, on s'attendait à faire le siège de Cadix ; nous étions à Chipiona et nous nous rendions tous les deux ou trois jours à San-Lucar. Pour disposer les troupes à se porter rapidement dans les barques de transport qui ne pouvaient pas arriver jusqu'au rivage, on imagina d'exercer les soldats à atteindre, monter et descendre dans ces mêmes barques ; à cet effet, formés en bataille sur la plage, on nous faisait relever nos pantalons jusqu'au-dessus du genou, on nous faisait attacher nos gibernes remplies de cartouches sur nos sacs ; puis, à un roulement de tambour, nous entrions dans l'eau, armes et bagages, nous atteignions les barques dans lesquelles on nous aidait à monter ; à un autre roulement, nous redescendions dans l'eau et nous revenions à terre. Cet exercice s'est fait sous les yeux du

(1) Du 26 décembre 1820, époque de sa formation, au 1er janvier 1855, date à laquelle il fut dénommé 84e de ligne, le 9e léger eut successivement pour colonels : MM. O'Mahony (ancien colonel de la légion de la Haute-Loire) : 26 décembre 1820 ; de Neuchèze : 21 août 1823 ; Ledoux : 18 janvier 1831 ; de Mollembeck : 9 avril 1833 ; Häner : 25 février 1835 ; Labatie : 31 janvier 1839 ; Mermet : 8 novembre 1846 ; Piétrequin du Prangey : 1er janvier 1853.

Digitized by Google

général d'Ambrugeac, qui était chargé de le rendre familier aux troupes présentes à San-Lucar et à deux lieues à la ronde. Après deux heures de cet exercice, nous rentrions dans nos cantonnemens, nos pantalons séchaient sur nous, nous grelottions et nous ne trouvions pas la partie fort agréable.

Pour entreprendre le siège de Cadix, nous nous sommes embarqués à bord du *Colosse*, de la *Magicienne*, de l'*Eurydice*; nous sommes restés dix jours en mer et nous sommes débarqués après la capitulation de la ville, le 4 octobre (1)...

Le 16 juin 1830, le 1er bataillon, appelé à l'expédition d'Alger, s'est embarqué sur la *Bonite*, le *Tarn*, la *Bayonnaise*, le *Rhône*, le *Vésuve*; la flotte est restée en rade jusqu'au 25; le vent devenu favorable, nous mîmes à la voile et nous sortîmes du port de Toulon, à la vue d'une foule immense de curieux venus de tous côtés pour contempler avec intérêt ce majestueux spectacle...

Le 13, nous mouillâmes dans la rade de Sidi-Ferruch. Le 14, dès quatre heures du matin, le débarquement commença. Rien de beau, rien d'imposant comme cette opération! Aux premières clartés de l'aurore, deux bateaux à vapeur lançaient leurs bordées pour reconnaître la côte et semblaient saluer le brillant lever du soleil! La mer unie comme une glace, fut en peu de temps couverte de petits bateaux plats remplis de soldats exprimant leur joie et leur impatience de combattre. Le bruit des clairons, des tambours, des musiques; les vives acclamations qui éclatent de toutes parts; le canon des bateaux à vapeur qui protègent le débarquement; tous les soldats des 2e et 3e divisions grimpés sur tous les mâts, agitant leurs bonnets de police et saluant leurs camarades; l'engagement avec les Arabes; la fusillade annonçant le combat donnaient à cette matinée une des scènes animées, saisissantes, et dont on peut difficilement rendre l'expression...

Drapeau. — Avant de parler des différents drapeaux que

(1) Pendant le blocus de Cadix, le 9e léger composa, avec un régiment de la Garde royale, la brigade d'Ambrugeac de la division de Bourmont (brigades d'Ambrugeac et Ordonneau); cette division avait été chargée d'opérer par mer une descente de vive force dans l'île de Léon. La soumission des Cortès rendit cette opération inutile; la division de Bourmont débarqua néanmoins à Cadix, où elle fut casernée quelque temps.

Digitized by Google

nous avons eus depuis 1819, je viens, mes camarades, vous demander à rendre hommage au vieil étendard de l'ancien 9e léger, sur lequel était inscrit en lettres d'or le titre d'*Incomparable*, par ordre de Napoléon, premier Consul, pour récompenser les glorieuses actions d'éclat du régiment prédécesseur du nôtre! Je viens aussi me féliciter avec vous que le hasard nous ait assez favorisés pour nous permettre de posséder un fragment de cette ancienne et vieille bannière qui rappelle les célèbres campagnes de 1795, 96, 97, 98, 99 et 1800 (1)!

Nous conserverons respectueusement cette parcelle de la gloire de notre devancier et si nous avons à marcher sur les ennemis de notre patrie, nous l'attacherons à notre drapeau pour exciter chaque jour dans nos cœurs l'ambition de mériter le même titre! et nous serons sûrs d'avoir avec nous un talisman qui doublera nos efforts en assurant nos succès!

Circonstance particulière qui a procuré au régiment cette faible partie du vieux drapeau de Marengo. — M. Dennel, lieutenant de grenadiers au 25e de ligne, mon ancien fourrier, avait conservé le souvenir de ses quinze ans de service au régiment et de nos relations amicales; étant ensemble en garnison à Paris en 1847, je reçus un matin la lettre suivante, que je conserve précieusement, que je relis souvent avec émotion et que je consigne dans ce recueil, pour constater la source de ce cadeau fait au régiment et que nous avons accepté avec la plus grande reconnaissance :

« Paris, le 21 août 1847.

« Mon capitaine,

« J'ai l'honneur de vous envoyer une parcelle du drapeau de la 9e légère, de ce même drapeau qui flottait à Marengo en 1800. C'est à l'ombre de ce drapeau qu'après la fin glorieuse du général

(1) Bien que la 9e demi-brigade légère n'ait subi à la refonte de 1796 que d'infimes modifications et que, par un hasard unique dans les annales de nos corps d'infanterie, son numéro même n'ait pas été changé par le tirage au sort opéré aux armées, l'attestation du capitaine Flamant relative à l'ancienneté du drapeau de la 9e légère, a besoin d'être discutée, ainsi que nous le verrons plus loin.

Digitized by Google

Desaix, tué pendant le combat, que ce brave régiment vengea la mort de son digne chef en culbutant la fameuse colonne autrichienne composée de 5.000 grenadiers; enfin c'est un morceau de l'étendard sur lequel le premier Consul fit inscrire cette mémorable inscription : « l'Incomparable » que le régiment reçut du jeune chef de l'héroïque armée d'Italie !

« En 1814, à la dissolution de l'armée, M. le capitaine de carabiniers Massa, actuellement en retraite à Longwy, fut chargé de conduire le drapeau de son régiment à Paris; mais, avant de se séparer de cette glorieuse oriflamme sous laquelle il avait tant de fois combattu, notamment à Marengo, il a cru devoir en détacher une petite partie, pour la conserver comme une relique militaire (1).

« C'est en 1843 que fut apporté le fragment ci-joint, à M. le lieutenant-colonel Régeau, du 25e de ligne, vieil officier du 9e léger, par M. Massa, sous-lieutenant au 25e de ligne, fils du brave capitaine de ce nom. M. Régeau ayant été nommé colonel au 31e de ligne, n'a pu recevoir l'offre de son ancien camarade, c'est à cette circonstance que je dois la possession de ce noble débris et je l'ai conservé avec toute la vénération que j'ai toujours eue pour le 9e léger de Marengo et pour celui où j'ai passé mon enfance militaire.

---

(1) Le capitaine Flamant avait placé ce fragment du drapeau de la 9e légère dans une pochette qu'il avait préparée à cet effet dans le manuscrit même de ses souvenirs; il en a été retiré il y a une quinzaine d'années pour être encadré et placé dans la salle d'honneur du 84e de ligne, ex-9e léger. Ce fragment, de quelques centimètres carrés seulement, est vert avec traces jonquilles; il est malheureusement trop petit pour l'identifier d'une façon certaine avec les modèles connus de drapeaux. Il semble cependant difficile d'admettre qu'il ait pu flotter à Marengo au-dessus de la 9e légère. Il n'est pas démontré, en effet, que les demi-brigades légères aient eu, officiellement tout au moins, des drapeaux avant 1802. Les trois drapeaux sur lesquels Bonaparte fit inscrire *l'Incomparable*, furent remis à la 9e légère le 4 juin 1802, au cours d'une parade aux Tuileries; des drapeaux d'un modèle identique furent distribués à toutes les autres demi-brigades légères le 14 juillet suivant.

Il est probable que le fragment détaché par le capitaine Massa appartenait à l'un des drapeaux de 1802. Bien que le 9e léger ait reçu de nouveaux drapeaux en 1804 et peut-être aussi en 1812, il se peut qu'un de ceux de 1802 ait été précieusement conservé, comme relique, au dépôt du régiment. Mais ceci n'est qu'une hypothèse et nous soumettons la question à ceux de nos collègues qui se sont attachés à l'histoire du drapeau.

Voir dans le *Carnet* d'avril 1897 le modèle des drapeaux de *l'Incomparable* 9e légère et l'article du général Vanson.

Digitized by Google

« C'est avec un plaisir d'autant plus grand que je vous en fais l'hommage, mon capitaine, d'abord, et je me plais à le dire, parce que vous avez guidé mes premiers pas dans la carrière, avec cette sollicitude de l'homme de raison; et ensuite parce que je sais combien est grand le culte que vous portez au vieux 9e léger et à celui dans lequel vous servez si honorablement depuis de longues années.

« Agréez, mon capitaine, etc.

« DENNEL,
« Lieutenant au 25e de ligne. »

Différens drapeaux du nouveau 9e léger portés avec fierté et honneur partout où ils se sont déployés. — *1819.* — Drapeau blanc, remis à la légion à la formation du 2e bataillon; la hampe était surmontée d'une fleur de lys.

1821. — Le 20 janvier, M. le général Vasserot vint nous remettre le drapeau du nouveau 9e léger. La portion du régiment qui se trouvait présente à Mont-Louis fut mise sous les armes; un autel improvisé avait été élevé pour la cérémonie. Le général, après une allocution de circonstance, déposa le drapeau entre les mains du lieutenant-colonel Fortuné de Laidet, commandant le régiment; cet officier supérieur fut se placer devant l'autel; M. l'abbé Blanchet, aumônier, revêtu de ses insignes ecclésiastiques, procéda à la bénédiction du drapeau; la troupe silencieuse présenta les armes devant cet office religieux. Le drapeau béni, le lieutenant-colonel, toujours porteur de cet honorable dépôt, se plaça au centre du régiment; les deux petits bataillons firent demi-tour et exécutèrent deux feux de bataillon pour saluer le drapeau à son entrée dans les rangs. Le régiment rompit en colonne et défila devant le général qui témoigna sa satisfaction pour la manière digne dont la réception avait été faite.

1830. — A la fin de septembre, M. le général Boyer, après nous avoir formés en carré dans la plaine de Mustapha-Pacha, à Alger, nous remit un drapeau tricolore provisoire, en rappelant dans une improvisation chaleureuse, les mémorables conquêtes de cet étendard et le dévouement qu'il devait imposer à chaque soldat.

Digitized by Google

1831. — Au commencement de décembre, M. le duc d'Orléans nous remit au nom du roi des Français, sur la place Bellecour, à Lyon, le drapeau tricolore confié à notre patriotisme.

Ce drapeau était richement orné, la hampe était surmontée d'un coq gaulois.

1848. — Le 8 octobre, M. le général de division Guillabert nous remit au Champ-de-Mars, à Paris, le drapeau de la République. Quelques paroles bien exprimées ont rappelé tout le dévouement qu'exigeait un semblable dépôt, confié par le pays et les concitoyens, et combien il fallait se pénétrer de toutes les vertus militaires pour l'honorer et le défendre. Ce drapeau tricolore, plus petit, plus léger que l'autre, a la hampe surmontée d'une lance.

Instruction militaire. — Le régiment a toujours eu une instruction militaire parfaitement dirigée ; les résultats les plus heureux ont toujours été obtenus et nous ont attiré les témoignages de satisfaction de tous les généraux sous les ordres desquels nous nous sommes trouvés.

1° *De 1819 à 1830.* — Le maniement d'armes, les charges et les feux étaient exécutés avec une précision et un ensemble admirables. L'école de peloton était commandée et démontrée à la lettre de l'ordonnance. Les mouvemens de l'école de bataillon se faisaient avec une régularité remarquable ; l'ordre, le silence dans les rangs, une position toujours sévère, des alignemens toujours corrects étaient constamment exigés. On s'occupait peu d'évolutions en ligne.

Les règles de la subordination, l'entretien des armes, les marques extérieures de respect, les recommandations dans l'intérêt du service, de la conduite, de l'union, de la discipline, étaient l'objet d'une théorie faite une fois par semaine par les officiers ou sous-officiers et une fois par mois tous les officiers de compagnie présens ; cette instruction était suivie avec beaucoup de sérieux et inspirait à tout le monde le goût du métier.

Les théories récitatives et pratiques étaient sous la direction des adjudants-majors...

L'intonation était d'une uniformité admirable, le dernier

Digitized by Google

caporal avait le même ton de commandement que le plus ancien capitaine ; et, pour obtenir ce résultat, chaque samedi, le colonel réunissait les officiers en cercle, donnait le commandement, que chacun répétait à son tour ; après une heure de cette occupation, ces messieurs rompaient le cercle et se rendaient au milieu de leurs sous-officiers, caporaux et candidats pour communiquer le même ton, la même mesure qu'ils venaient de recevoir.

Nous avons eu au régiment des exercices de campagne d'une grande utilité et qu'on fera bien de conserver : deux compagnies armées étaient envoyées sur un point par une direction différente ; après un laps de temps combiné, elles se rencontraient sur un terrain reconnu d'avance ; les capitaines devaient aussitôt se considérer comme ennemis et prendre leurs dispositions...

Quelquefois, on faisait battre la marche du régiment pour surprendre les soldats, les habituer à faire promptement leur paquetage et juger du temps qu'il fallait pour les réunir dans un moment pressé. Nous avons aussi fait des petites guerres. Le régiment était partagé en deux parties : on attaquait un mamelon, on forçait le passage d'un pont...

Le tir à la cible avait lieu pendant les mois d'août et de septembre, chaque année ; mais au lieu de faire brûler 50 ou 60 cartouches par homme coup sur coup, il aurait mieux valu tirer 5 cartouches par mois...

Depuis 1830. — Après la révolution de 1830, l'instruction s'est un peu affaiblie, parce que des officiers, des sous-officiers et caporaux du bataillon de la Charte, ne sachant rien et n'ayant pas grande envie d'apprendre, les vieilles occupations étaient négligées. Ensuite, nos deux adjudants-majors Vallat et Baffert ayant été nommés majors à d'autres régiments, leur direction nous faisait faute ; la nouvelle mesure de charger les capitaines de semaine des appels donna une variété dans les prises d'armes qui n'est pas heureuse... ; de nombreuses promotions, des libérations changèrent presqu'entièrement le corps des sous-officiers. Toutes ces circonstances firent beaucoup de tort à l'instruction qui reprit insensiblement, mais avec une peine facile à comprendre.

Les loisirs de la paix ayant donné le temps de se livrer à d'heureuses méditations, on a voulu étendre l'instruction des

Digitized by Google

sous-officiers et soldats en créant des cours de comptabilité, d'histoire, de fortification passagère, de travaux topographiques, mais sans rien diminuer dans les exigences du service; il s'en est suivi que nos sous-officiers et soldats, accablés d'occupations, assistaient à tous les cours, à tous les exercices sans goût, qu'ils faisaient peu de progrès à l'instruction élémentaire et négligeaient complètement leur instruction militaire...

Ecole de tirailleurs. — Nous n'avions aucune instruction arrêtée pour diriger cet exercice. M. le commandant Rachis nous fit en 1822 un petit traité qui donnait les principes du soldat en tirailleurs (1); il indiquait aussi la manière de déployer un peloton, de le rallier; on a été longtemps incertain, parce que chaque régiment avait sa méthode particulière. L'ordonnance du 4 mars 1831 nous a entièrement fixés, et nous suivons en tous points les principes qu'elle contient.

Escrime à la baïonnette. — Nous ignorions complètement qu'on s'occupât de ce nouvel exercice, quand, au camp de Saint-Omer, en 1834, nous aperçûmes le 16e de ligne se livrer à l'escrime à la baïonnette. Jaloux de profiter de l'occasion pour connaître cette manœuvre d'autant plus utile qu'elle donne de la souplesse, de l'assurance et rend le tirailleur isolé confiant en lui-même, MM. Savetier et Picamil, sous-lieutenans, se présentèrent de bonne volonté pour aller apprendre au 16e et enseignèrent ensuite aux sous-officiers et caporaux du régiment. Les principes étaient alors très confus; la théorie Pinette est venue nous guider en 1838; depuis lors, l'escrime à la baïonnette est entrée dans nos occupations journalières; nous attendons encore quelques modifications pour simplifier cette instruction.

Gymnase. — Jusqu'en 1834, nous n'avions aucune idée des ressources qu'offrait le gymnase. M. le colonel Amoras vint au

(1) Le règlement de 1791 se trouvant suranné, un officier supérieur, dans chaque corps, dut rédiger une instruction relative à l'école de tirailleurs en se basant sur l'expérience acquise sous l'Empire : « Ces instructions présentaient une grande variété; mais il faut convenir qu'elles auraient pu faire un code bien supérieur au règlement de 1791. » (Capitaine Jérôme, Essai historique sur la tactique de l'infanterie.)

Digitized by Google

camp de Saint-Omer, dirigea un établissement qui reçut 30 hommes par régiment; les progrès obtenus formèrent des moniteurs. M. Salvan, lieutenant, commença à donner des soins pour le succès de cette instruction; chaque année, le nombre des moniteurs a grandi et nous avons pu faire beaucoup de mouvemens de l'école de bataillon au pas de course...

Evolutions de ligne. — De 1839 à 1846, le régiment a été exercé aux évolutions de ligne. Le colonel Labatie (1), manœuvrier de talent, faisait former trois ou quatre bataillons sur un rang quand le nombre d'hommes présens ne permettait pas mieux et commandait avec une précision remarquable; il calculait d'un coup d'œil l'étendue de son terrain et trouvait à l'instant tous les mouvemens qui convenaient à la situation; on écoutait attentivement ses commandemens, on manœuvrait avec application, on appréciait ses connaissances théoriques et pratiques, on l'admirait l'épée à la main. Le 9e léger a été souvent complimenté par les inspecteurs généraux pour ses manœuvres habiles.

Après le colonel Labatie, nous avons eu le lieutenant-colonel de Margadel, très entendu dans cette savante instruction, et le chef de bataillon Brady...

Tir. — Le tir était enseigné d'après les principes théoriques et les recommandations insérées dans les manuels d'armement.

En 1841, nous commençâmes à faire usage de la méthode soumise par M. le capitaine Desbordelières, du 9e hussards, qui consistait à viser rapidement l'œil de l'homme qui nous faisait face à 7 ou 8 mètres de distance.

---

(1) Labatie (François-Hortense-Jules-Anthelme), né à Talissieux (Ain), 12 juin 1788; gendarme d'ordonnance à cheval : 11 août 1807; sous-lieutenant provisoire au 16e bataillon provisoire, puis confirmé dans ce grade au 52e de ligne : 21 novembre 1808; lieutenant : 3 octobre 1809; capitaine : 12 avril 1813; passé au 58e : 8 juin 1814; en non-activité par suite du licenciement : 5 septembre 1815; capitaine à la légion de l'Ain, devenue 1er régiment de ligne : 7 janvier 1816; chef de bataillon à la suite, puis titulaire au 33e : 30 septembre 1823; lieutenant-colonel au 38e : 5 juillet 1833; colonel du 9e léger : 31 janvier 1839; maréchal de camp : 3 novembre 1846; passé au cadre de réserve : 13 mai 1850; retraité : 24 juin 1850; décédé à Paris : octobre 1865.

Campagnes de Prusse (1807-1808), de Hongrie (1809), d'Espagne (1812-1813); prisonnier à Pampelune; campagnes à l'armée du Rhin (1815), en Espagne (1823), en Belgique (1831).

Digitized by Google

Plus tard, l'étude importante du tir amena la création des écoles de Vincennes, de Saint-Omer, de Grenoble, où des officiers, des sous-officiers et des soldats de chaque régiment furent envoyés ; nous avons fourni plusieurs détachemens et MM. Panot, Truc-Larréguy, Anglade, Bourlet ont suivi le cours normal et ont communiqué au régiment les principes qu'ils ont reçus.

Le 20 août 1845, une instruction ministérielle ordonna une école de tir dans chaque régiment, ayant un capitaine instructeur, un officier par bataillon, un sergent par compagnie...

Sous-officiers. — Les sous-officiers ont donné en tous temps beaucoup de satisfaction, ont rendu de bons services et se sont attiré l'estime générale par leur union et leur bonne conduite...

Il y a eu dans cette classe plusieurs changemens assez notables :

En 1822, on a accordé aux sous-officiers une prime de rengagement pour récompenser les services d'un premier congé, pour encourager à suivre la carrière militaire ; elle était de 60 francs pour 2 ans, de 104 francs pour 4 ans, de 230 francs pour 8 ans ; ceux qui ont profité de cet avantage ont senti qu'ils se vouaient entièrement au service et se sont appliqués d'une manière particulière à tous les détails de leurs fonctions ; la discipline, la direction des subdivisions ont considérablement gagné dans la conservation de vieux et bons sous-officiers.

En 1827, on a supprimé cette prime de rengagement et, à part les sergents-majors, nous avons très peu vu de sous-officiers rester au service après leur congé.

En 1835, le ministre de la Guerre a ordonné qu'on augmente l'instruction des sous-officiers en leur enseignant la géographie, l'histoire de France, l'arithmétique et la fortification passagère ; c'est une idée généreuse qui fait connaître la volonté de rendre cette classe plus distinguée et de la rendre à même d'obtenir l'avancement qu'elle mérite.

En 1839, nous avons vu avec plaisir l'ordonnance qui interdit aux sous-officiers d'être cantiniers ; dans cette position le galon était compromis, les soldats traitaient leurs sergens en garçons d'auberge, l'autorité disparaissait à la cantine et c'était une tendance à la déconsidération. Un peu plus tard, on a même recom-

Digitized by Google

mandé de ne pas souffrir que les femmes de sous-officiers soient vivandières ou blanchisseuses pour éviter toute occasion qui pourrait nuire au respect et à la subordination...

Nous avons remarqué souvent les sous-officiers accablés d'occupations, ne sachant à qui répondre et fatigués au point de n'avoir pas un instant de répit dans la journée; nous voudrions, pour entretenir la bonne volonté, l'esprit militaire et l'émulation des sous-officiers, des occupations réglées par saison et qu'on puisse toujours suivre avec succès.

Tous les hivers, les officiers ont des réunions, des parties de plaisir qui les distraient; nos sous-officiers qui ont de 20 à 25 ans, n'ont d'autres récréations que celles qu'ils se procurent. Ne pourrait-on pas leur donner un jour par an pour se réunir entre eux; on exciterait le bon goût, la distinction, un choix convenable dans tout ce qui compléterait la partie de plaisir.

Nous avons eu de ces réunions au régiment qui ont attiré l'attention; en Espagne, à Uzès, à Montbrison, à Thionville, à Rochefort, les sous-officiers ont passé de charmantes soirées que les chefs supérieurs encourageaient en accordant la musique, en honorant de leur présence; tout se passait dans le plus grand ordre; les sous-officiers se sentaient heureux de l'agrément qu'on leur procurait et n'en étaient que plus zélés le lendemain; les caporaux et soldats désiraient de l'avancement pour avoir l'avantage d'être sous-officiers...

(A suivre.)

Digitized by Google

Les petits soldats d'Alsace à l'Exposition militaire de Strasbourg

(Septembre-Octobre 1903)

Parmi les belles collections d'armes, de coiffures, d'équipements et d'autres objets militaires qui formaient le fond de cette Exposition, les petits soldats de carton qui déployaient leurs lignes de bataille, sur toute la longueur des travées, eurent le don d'accaparer l'attention des visiteurs : comme ils le faisaient autrefois, quand ils apparaissaient en réalité. Deux fois, le *Carnet* en a entretenu ses lecteurs : c'était d'abord le général Vanson, son regretté fondateur, qui, en reproduisant une lettre de notre ami, M. Seyboth, en donnait l'historique depuis les origines connues(1); puis, tout récemment (2), le capitaine Bottet, notre excellent collègue, en ravivait le souvenir dans un charmant compte rendu qu'il fit de cette Exposition. Il n'y a donc pas lieu de revenir sur l'histoire de ces petits bonshommes qui, destinés d'abord à amuser les enfants, prirent plus tard le caractère de collections d'uniformes dont certaines ne sont pas dépourvues d'intérêt.

La série qui représente le « Triomphe du pointeur » a été faite en partie *de visu* et, en partie, d'après des feuilles d'imprimerie publiées par M^me^ veuve Levrault, à Strasbourg, dans les années 1845 et 1846, à l'époque où eut lieu la transformation de la tenue dans presque toute l'armée, où l'infanterie remplaça l'habit par la tunique, et où, dans l'artillerie notamment, le shako prit des proportions moins grandioses, retourna ses chevrons écarlates et céda la place au colback dans les têtes de colonne.

Voici comment est raconté cet épisode dans une ancienne relation (3) : « Un canonnier, durant l'exercice, a mis, à six cents mètres, une bombe dans le tonneau hissé au bout d'une perche.

(1) *Les petits soldats d'Alsace*, quatrième volume (1896), page 551.
(2) Deuxième série, deuxième volume (1904), pages 29 et suivantes.
(3) *Les Français peints par eux-mêmes*, tome V.

Digitized by Google

Toute la batterie, silencieuse et haletante à l'instant du pointage, a trépigné d'enthousiasme. On donne avis de cet exploit à l'adjudant-major qui envoie six magnifiques chevaux blancs au polygone. L'habile canonnier est placé sur un chariot du parc, l'air rayonnant ; il tient à la main les instruments du pointage, le fil à plomb et le quart de cercle ; devant lui est placée la bombe ; des branches d'arbres entrelacées l'environnent d'une verte barrière ; des fanions rouges agitent leurs banderoles autour de lui ; les trompettes sonnent d'éclatantes fanfares. Les six chevaux blancs sont attelés au char triomphal ; le cortège s'avance, précédé de musique, fait le tour de la ville, aux applaudissements des habitants, et va rendre visite aux autorités. L'État accorde au pointeur 30 francs pour le tonneau, 15 francs pour la perche ; les officiers lui octroient une gratification et la totalité des fonds perçus paye la totalité d'un repas colossal. Le lendemain, on suspend sur la façade du quartier un tonneau tricolore sur lequel est inscrit le nom de l'artilleur et la date de l'événement. » A vrai dire, la troupe n'était pas en grande tenue dans cette circonstance, ainsi qu'elle est représentée ici, c'est une inexactitude commise avec intention, pour viser à l'effet, mais qu'il est bon de relever.

Les états-majors, les services de l'intendance, de santé, les officiers d'administration, les commissaires du gouvernement, greffiers, tous les officiers sans troupe portaient l'habit en grande tenue et le gardèrent jusqu'après 1870 (1). Dans l'état-major des places, le pantalon garance remplaça le pantalon bleu foncé, sous le second Empire, et le gilet de casimir blanc à boutons dorés fut supprimé, l'habit à revers rouges devant se porter agrafé au collet. Dans la gendarmerie départementale, le surtout boutonnant droit devint habit de grande tenue et l'habit à plastron écarlate ne fut plus porté que dans la légion de la Seine, et plus tard par la gendarmerie de la Garde impériale. Quant aux changements opérés dans la tenue des divers corps de cavalerie, ils sont trop connus pour qu'il y ait lieu de les relater ici.

PAUL SCHMID.

(1) Les planches relatives aux états-majors, aux divers services et aux officiers sans troupe, paraîtront avec le numéro du *Carnet de la Sabretache* du mois d'avril.

Digitized by Google

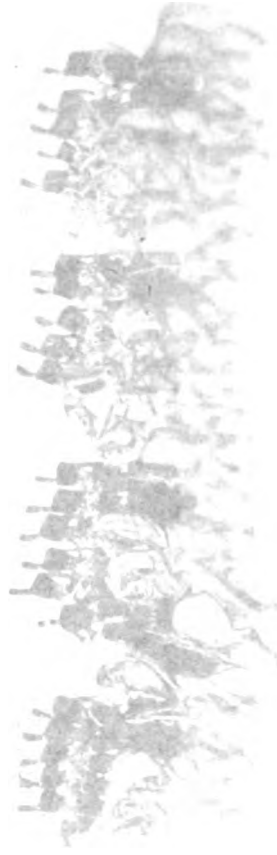

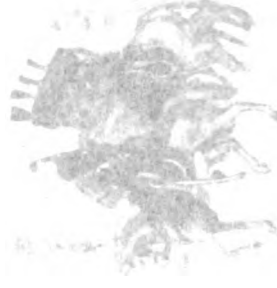

Digitized by Google

Digitized by Google

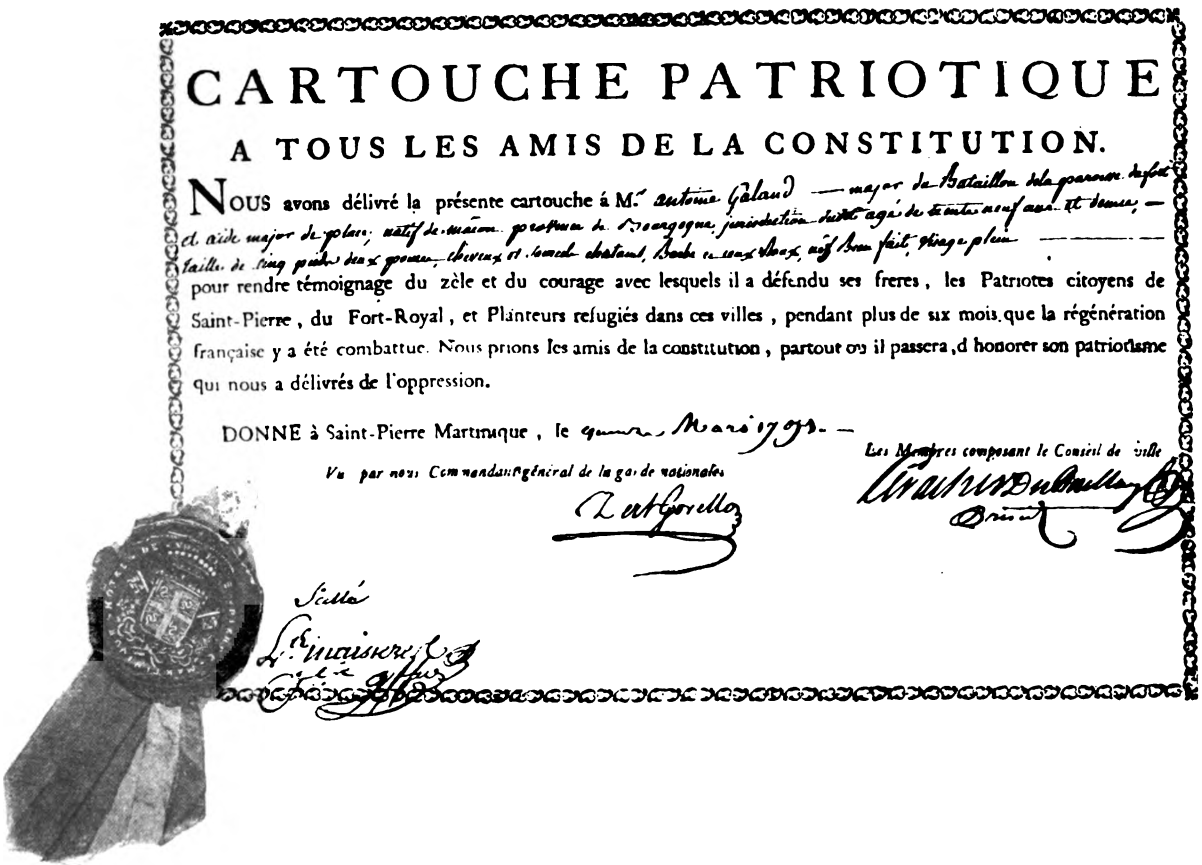
Garde nationale de St. Pierre Martinique.

CARTOUCHE PATRIOTIQUE

A TOUS LES AMIS DE LA CONSTITUTION.

NOUS avons délivré la présente cartouche à Mr. Antoine Galand — major de Bataillon de la garnison du fort et aide major de place; natif de [illegible] province de Bourgogne, juridiction dudit, agé de trente neuf ans et demi, — taille de cinq pieds deux pouces, cheveux et sourcils chatains, barbe [illegible], nez bien fait, visage plein —

pour rendre témoignage du zèle et du courage avec lesquels il a défendu ses freres, les Patriotes citoyens de Saint-Pierre, du Fort-Royal, et Planteurs refugiés dans ces villes, pendant plus de six mois que la régénération française y a été combattue. Nous prions les amis de la constitution, partout où il passera, d'honorer son patriotisme qui nous a délivrés de l'oppression.

DONNE à Saint-Pierre Martinique, le quinze Mars 1793. —

Vu par nous Commandant général de la garde nationale

Les Membres composant le Conseil de ville

Scellé

Cartouche patriotique

sur parchemin

(Archives historiques du Ministère de la Guerre)

GALAND (Antoine), à qui cette cartouche patriotique fut délivrée, naquit le 5 décembre 1751. Il servit depuis 1768 dans le régiment de la Vieille Marine, se rengagea en 1785 dans celui de la Martinique et fut nommé sergent, puis fourrier, en 1785. — Promu successivement lieutenant de la garde nationale, major de son bataillon, et aide-major du fort de Saint-Pierre, Galand fut grièvement blessé et fait prisonnier à la défense de ce fort. — Rentré en France après 15 mois de captivité en Angleterre, cet officier fut admis à l'Hôtel des Invalides, le 17 fructidor an III, d'abord comme lieutenant, puis en qualité de capitaine, en considération de ses 42 ans de service dans les colonies et de ses blessures.

Digitized by Google

Avis du citoyen Duteil

Maréchal de camp,
commandant en chef l'artillerie de l'armée du Rhin,
à ses camarades et frères d'armes
canonniers de l'artillerie et des volontaires nationaux

Dans le numéro de mars 1903 du *Carnet de la Sabretache*, M. le capitaine Carnot a fait remarquer combien étaient peu nombreux les documents contemporains relatifs au service en campagne tel qu'il était pratiqué dans les armées de la Révolution; les instructions particulières sur la tactique de l'artillerie sont encore plus rares. Le règlement du 1er avril 1792 sur le service de l'artillerie en campagne est resté à peu près muet sur l'emploi du canon dans le combat; Guibert (1) et après lui Gassendi (2) sont à peu près les seuls à avoir formulé quelques principes sur cette matière. D'après leur doctrine, on devait, sur le champ de bataille, établir de fortes batteries se soutenant réciproquement, prenant les positions ennemies de flanc, d'enfilade ou de revers avec un commandement de quinze à vingt pieds; il fallait éviter de les placer sur des terrains coupés d'obstacles assez sérieux pour empêcher les manœuvres ultérieures, car il est indispensable qu'au cours de l'action, « les pièces manœuvrent et changent d'emplacement suivant les circonstances, soit pour se conserver les revers et prolongements qu'elles auront pris sur l'ennemi, soit pour rassembler leurs feux sur les points décisifs, soit pour s'y porter et pour se tenir toujours en mesure avec les troupes auxquelles elles sont attachées » (3). Telles sont les seules règles édictées à cette époque sans plus de détail; il restait encore à les appliquer au terrain et aux circonstances et c'est le grand art que la pratique et le génie de la guerre devaient rapidement inculquer à la nouvelle génération d'artilleurs.

Mais quelque illustres et quelque compétents que fussent déjà Guibert et Gassendi, leur doctrine était peu répandue au commencement des guerres de la Révolution; leurs principes qui devaient bientôt être consacrés par Napoléon et qui constituent encore aujourd'hui les

---

(1) Guibert, *Essai général de tactique*. Liège, 1772.
(2) Gassendi, *Aide-mémoire à l'usage des officiers d'artillerie de France*, première édition. Metz, Devilly, 1789.
(3) Guibert, *op. cit.*

Digitized by Google

bases de la tactique de l'artillerie n'avaient reçu aucune approbation officielle ; l'instruction des officiers laissait beaucoup à désirer, et au mois de septembre 1792, en prenant le commandement de l'artillerie de l'armée du Rhin, le maréchal de camp Duteil, un ancien artilleur, très compétent sur tous les détails de son arme, qui avait quarante-cinq ans de service militaire et avait fait sept campagnes de guerre, crut nécessaire de rappeler aux troupes sous ses ordres, les principales prescriptions relatives au service des pièces, à la conservation et au ravitaillement des munitions, à l'occupation et au choix des positions, à l'exécution et à la conduite des feux. Il en composa un petit recueil qu'il fit imprimer sous le titre : « Avis du Citoyen Duteil, maréchal de camp, commandant en chef l'artillerie de l'armée du Rhin, à ses camarades et frères d'armes, canonniers de l'artillerie et des volontaires nationaux. »

Notre collègue, M. le commandant Mortureux, a été assez heureux pour retrouver un exemplaire de cette rarissime notice qu'il se fait un plaisir de porter à la connaissance des lecteurs du *Carnet*. C'est certainement un des premiers documents donnant des règles précises sur l'emploi de l'artillerie dans le combat et fixant des principes très nets recommandés spécialement à la méditation des officiers généraux et des officiers supérieurs.

* *

Citoyens, agréez qu'un vieux soldat, qui a servi 45 ans dans le corps de l'artillerie et fait sept campagnes de guerre, vous fasse part de ses observations sur l'usage de l'artillerie dans la guerre de campagne.

ARTICLE PREMIER

Les canonniers doivent connaître parfaitement leurs positions, les bien observer, parce que cela est nécessaire à leur conservation personnelle.

II

Charger habilement, bien écouvillonner et refouler, ne pas se presser pour pointer et observer le plus grand silence.

III

Autant qu'il sera possible, avoir de l'eau dans les seaux et mouiller la pièce chaque fois que l'on écouvillonne.

IV

Bien boucher la lumière, parce que de là dépend la vie de

Digitized by Google

celui qui écouvillonne : s'il reste du feu dans la pièce, et que la lumière ne soit pas bien bouchée, il s'allume en enfonçant la gargousse, fait partir le coup et tue le canonnier qui écouvillonne. Quelques-uns échappent, aux pièces de 4, à cause de l'écouvillon recourbé, mais quand ce malheur arrive aux pièces de 12 et de 8, les hommes sont perdus. Citoyens, c'est vous en dire assez sur la nécessité de bien boucher la lumière, puisque la vie en dépend.

V

Dans toutes les circonstances, et même dans les batailles, passer le tire-bourre dans les pièces tous les huit à dix coups, pour en arracher les culots des gargousses qui restent dans le fond de la pièce, où il y a presque toujours du feu, quoique l'on écouvillonne avec de l'eau.

En bataille, c'est-à-dire, devant l'ennemi, il ne faut passer le tire-bourre dans les pièces que l'une après l'autre, afin de ne pas se dégarnir de tout son feu.

VI

Il faut avoir soin des munitions, les préserver de l'humidité et de la pluie, ouvrir les caissons toutes les fois qu'il fait du soleil, en ôter tout ce qui aurait pu se gâter, et en demander le remplacement.

Autant que faire se pourra, tâcher que l'ouverture des caissons ne soit pas du coté du vent, de la pluie.

VII

Quand on a consommé une partie des munitions d'un caisson, faire en sorte que le reste ne balotte point, les bourrer derechef, et remplir les vides avec du chanvre, du foin ou de la paille, parce que, sans cette précaution, elles se gâteraient.

VIII

Cacher, autant qu'on le pourra, les caissons à l'ennemi, soit en les laissant derrière des buissons, des chemins creux ou des petits côteaux.

IX

Dans le cas où l'on ne pourrait point cacher les caissons, ne

Digitized by Google

jamais les mettre à coté l'un de l'autre, derrière les pièces ; parce que c'est offrir un trop grand front aux coups de l'ennemi et courir les risques de les faire sauter d'un seul coup de canon. Il faut donc, dans le cas dont on vient de parler, les mettre en file l'un derrière l'autre, au moins à vingt pas de distance et les faire approcher à mesure que l'on en a besoin.

X

Dès qu'un caisson de munitions est vide, il faut le renvoyer le plus tôt possible au parc de l'artillerie avec un officier ou sous-officier, afin d'être sûr qu'il reviendra.

XI

Il ne faut pas manquer de faire garder les avant-trains qui sont derrière les pièces, et les caissons, quand même ils seraient cachés, parce que les charretiers ne sont pas tous braves et qu'ils ont aussi besoin qu'on les aide à tenir leurs chevaux.

XII

Si plusieurs caissons étaient entamés à la fois, ce qu'il faut éviter, mais ce qui est quelquefois indispensable, il faut, lorsqu'on a le temps, recompléter l'un par l'autre, pour envoyer celui qui restera vide aux munitions.

XIII

Toutes les fois que l'on devra combattre, soit que l'on ait du canon d'infanterie ou de position, il faut se placer, quand on le peut, derrière de petites hauteurs, quand elles ne devraient couvrir les pièces que de deux ou trois pieds; c'est aussi nécessaire pour la conservation des affuts que pour celle des canonniers. Quant au canon d'infanterie, on sait qu'il ne peut profiter de cet avantage que lorsqu'il se rencontre à portée des flancs de leurs bataillons respectifs.

XIV

Le canon de position prendra, lorsqu'il le pourra, plus de dix-huit pieds d'intervalle entre chaque pièce, parce que cela réunit deux grands avantages : le premier, d'offrir plus de vide au tir de

Digitized by Google

l'ennemi ; le second, qu'étant ainsi écarté, il est plus facile de croiser son feu sur lui.

XV

Le canon de bataille jouira du même avantage, lorsque les intervalles des bataillons le permettront ; mais jamais hors de ces cas.

XVI

On manœuvrera, autant qu'on le pourra, les pièces sur l'avant-train, en marchant à l'ennemi ; ce serait une sottise de faire autrement, parce que cela écraserait les canonniers, de les manœuvrer à la bricole, et les chevaux, de les manœuvrer à la prolonge, surtout dans les terrains difficiles et marécageux.

XVII

On n'emploiera jamais la prolonge que dans les retraites ; encore faut-il avoir attention que ce soit dans un terrain plat et qui ne soit point traversé d'obstacles ; c'est-à-dire, de ravins, de marais, de ruisseaux, de broussailles ou de côteaux.

XVIII

Toutes les petites hauteurs sont avantageuses pour y placer du canon, soit que l'on attaque l'ennemi, soit qu'on se défende, parce qu'on découvre bien autour de soi, et que l'on peut mettre les caissons derrière.

Ces petites hauteurs sont également avantageuses pour le canon de l'infanterie, lorsque par hasard il s'en trouve sur les flancs des bataillons ou un peu en avant : dans ce dernier cas, on les fait soutenir par quelques compagnies, pour que la cavalerie n'ose rien entreprendre sur lui.

XIX

Quand on place une batterie de canon, il faut avoir attention qu'elle puisse faire son effet sur l'ennemi depuis la bouche de la pièce jusqu'à quatre cents toises, qui est la plus grande portée qui puisse se concilier avec la justesse de l'œil : ce n'est pas qu'une pièce de canon ne porte plus loin ; mais au delà de quatre cents toises, la tête d'une colonne n'est qu'un point et des troupes en bataille ne paraissent qu'un fil.

Digitized by Google

XX

Il vaut mieux tirer sur les troupes en colonne que sur celles en bataille, parce que, dans ce dernier cas, le coup le mieux ajusté ne peut tuer que trois hommes, puisqu'il n'y a que trois rangs, au lieu que, dans une colonne, il est incalculable ce qu'un boulet pourrait en tuer.

XXI

Les anciens artilleurs croient que la meilleure manière de tirer sur une colonne, c'est de la prendre par le flanc ou en écharpe; et moi je soutiens que c'est de la tirer de tête en queue ; mais, pour ne pas disputer, ces trois manières sont très avantageuses.

XXII

La meilleure manière de tirer sur les troupes en bataille, c'est de tirer en biaisant sur le front ou en croisant son feu ; car, si on se contentait de tirer directement ou perpendiculairement, comme on l'a déjà dit, le meilleur coup ne tuerait que trois hommes.

XXIII

Autant que faire se peut, il faut masquer ses pièces et ne les montrer que lorsqu'elles peuvent tirer sur l'ennemi.

XXIV

Il ne faut jamais tirer par salves, ou tout à la fois ; il faut au contraire que les coups soient alternatifs et continus, afin que l'ennemi ne puisse pas juger du nombre de vos pièces.

XXV

Les troupes doivent avoir attention de ne jamais se placer derrière les batteries, ni même en avant, quoi qu'on puisse tirer par dessus, parce que c'est offrir à l'ennemi deux objets à battre à la fois.

Je terminerai ce petit ouvrage que j'ai cherché à simplifier, afin de le mettre à portée du plus grand nombre, en disant que les principales règles de l'exécution de l'artillerie sont, de proportionner son feu à l'importance de l'action, de ménager ses muni-

Digitized by Google

tions et de les conserver pour les moments essentiels et décisifs. Ce principe n'est point assez médité par les troupes et surtout par les officiers généraux : ainsi, loin de se plaindre que l'on ne tire pas sans relâche, comme l'ont fait une infinité d'officiers de tous grades, on doit cesser à l'avenir d'inquiéter les officiers d'artillerie et les canonniers, afin d'éviter l'inconvénient où l'on est souvent tombé, de tirer sur quelques hommes épars, trop vite et à de trop longues portées; ce qui rend l'ennemi d'autant plus audacieux, que les coups sont sans effet.

Les officiers, sous-officiers et canonniers doivent être attachés aux principes indiqués dans le cours de cet ouvrage, s'ils ne veulent s'exposer à manquer de munitions dans les moments utiles et souvent décisifs pour la victoire.

L'on est d'autant plus fondé à établir pour principe, qu'il faut avoir la plus grande attention de ne pas consommer inutilement ses munitions, que, malgré l'importance de cette vérité, les troupes n'en sont pas suffisamment convaincues. Elles devraient cependant observer qu'on ne peut, sans des dépenses immenses, sans augmenter considérablement les équipages d'artillerie, sans surcharger et appesantir les armées, porter avec soi plus de deux cents coups par pièce et soixante par homme ; laquelle consommation pour l'artillerie ne durerait pas deux heures, à deux coups seulement par minute, et pour l'infanterie, une heure, en ne tirant qu'un coup dans la même durée de temps. Combien d'occasions ne pourrait-on pas citer où les affaires ont duré bien davantage ? Mais, dira-t-on, toute l'armée ne donne pas. Cela est vrai ; car autrement il serait impossible de pouvoir y suffire. Mais est-on toujours en mesure de faire passer les munitions de ceux qui ne s'en sont pas servis, à ceux qui les ont consommées? D'ailleurs, combien d'actions peuvent durer plus de trois heures, et recommencer le lendemain ? Que la multitude ignorante ne réfléchisse point à ces détails, il ne faut point s'en étonner ; mais se peut-il que des officiers supérieurs agissent souvent comme s'ils n'en sentaient pas toutes les conséquences.

* *

Dans un ouvrage très documenté et très intéressant, publié en 1896,

Digitized by Google

sous le titre : « Une famille militaire au dix-huitième siècle », notre collègue de la " Sabretache ", M. le baron Joseph du Teil, a donné la biographie des nombreux membres de sa famille qui servirent dans l'armée, et il a retracé toute la carrière militaire du citoyen Duteil, maréchal de camp, commandant en chef l'artillerie de l'armée du Rhin, qui n'était autre qu'un ancien officier du corps royal d'artillerie, le chevalier Jean du Teil.

C'était le quatrième fils de François du Teil, dit de Beaumont, capitaine lui-même au régiment Royal-Artillerie, mort en 1758. Les quatre frères eurent la même vocation et servirent brillamment dans la même arme que leur père.

L'aîné, Jean-Pierre, baron du Teil, conquit tous ses grades au corps royal d'artillerie, et de 1779 à 1791, il commanda l'École d'artillerie d'Auxonne où il eut sous ses ordres le lieutenant Bonaparte ; promu lieutenant général des armées du Roi en 1791, il fut en 1794 une des victimes de la Terreur.

Les deux suivants, Alexis du Teil et Jérôme du Teil, capitaines tous deux au corps royal d'artillerie, quittèrent la France en 1757 pour aller faire campagne aux Indes ; ils y trouvèrent la mort glorieuse du soldat. L'un succomba à Pondichéry, à ses blessures et aux fatigues de cette lointaine expédition ; l'autre fut tué au siège de Madras.

Le quatrième, le chevalier Jean du Teil, que nous trouvons en 1792 à la tête de l'équipage d'artillerie de l'armée du Rhin, était né en 1738 ; dès le 11 octobre 1747, il rejoignait à l'armée de Flandre le bataillon de Fontenay en qualité de cadet-gentilhomme, et, le 14 avril 1748, à peine âgé de dix ans, il recevait l'épaulette de sous-lieutenant après avoir fait ses premières armes sous Maëstricht. Lieutenant en second de bombardiers le 20 février 1756, lieutenant en premier le 25 novembre 1760, sous-aide-major le 11 juin 1762, il obtient le rang de capitaine le 15 août 1763, après s'être particulièrement distingué à la bataille de Minden, pendant toute la campagne de 1760 et au combat de Johannisberg sous les ordres du prince de Condé. Major en 1776, il est détaché au mois d'août 1779, comme aide-major de l'équipage d'artillerie de l'armée rassemblée sur les côtes de Bretagne ; ses brillants services dans cet emploi lui valent le brevet de lieutenant-colonel le 4 juillet 1784. Au début de la Révolution, il commande en second le régiment d'Auxonne, en garnison à Metz ; séduit par les idées nouvelles, il est élu à l'unanimité colonel général de la garde nationale lorraine tout en conservant son grade et son emploi dans l'artillerie. En cette double qualité, il prend part à l'expédition dirigée par le comte de Bouillé contre les régiments mutinés à Nancy et y donne de nouvelles preuves de courage et de sang-froid. Le 15 décembre 1790, il résilie son commandement dans la milice citoyenne et est nommé colonel directeur à Mézières le 1er avril 1791. Quelques mois plus tard, il abandonnait le service actif et prenait une première fois sa retraite.

L'année suivante, la guerre était déclarée ; le colonel du Teil regrettait amèrement sa détermination et son seul désir était de reprendre du service pour la défense de sa patrie. Cédant à ses demandes, Dumou-

Digitized by Google

riez lui expédia le 25 août 1792 le brevet de maréchal de camp, inspecteur d'artillerie, commandant en chef l'artillerie de l'armée du Rhin. Avec des ressources très restreintes, du Teil parvint à subvenir à l'approvisionnement de deux armées et à l'armement de nombreuses places, mais se sentant en désaccord avec le général en chef Custine, il ne resta que sept mois sous ses ordres et obtint un congé dont il ne profita guère. Le sachant disponible, deux généraux en chef le demandaient : Servan et Biron. Celui-ci eut gain de cause sans pouvoir toutefois conserver son collaborateur ; le jour même où le général du Teil le rejoignait à Nice (3 mai 1793), Biron était nommé au commandement de l'armée des côtes ; il voulut y emmener son ami, mais le ministre Bouchotte résista à cette demande. Le général du Teil resta dans le Midi, d'abord à l'armée d'Italie, puis à l'armée des Alpes, qui opéra pendant l'été 1793 dans les vallées du massif du Mont-Blanc ; il la quitta au mois de novembre pour prendre le commandement de l'artillerie au siège de Toulon. Bonaparte, commandant en second, était sous ses ordres ; le futur empereur et son chef qui déjà avaient su s'apprécier, ne cessèrent d'organiser et de diriger les batteries dans une complète communion d'efforts qui amena promptement la reddition de la ville. Après la dislocation de l'armée du siège, du Teil, qui avait été confirmé général de division le 11 août, fut renvoyé comme inspecteur général d'artillerie à l'armée des Alpes. Quelques jours plus tard, le 19 janvier 1794, il recevait à Barcelonnette l'ordre de cesser immédiatement ses fonctions et de se conformer aux décrets de la Convention en s'éloignant dans le plus bref délai des armées de la République et des frontières. Ses longs et brillants services, les preuves de patriotisme et de civisme qu'il avait données n'avaient pu le soustraire aux mesures prises contre les officiers nobles qui restaient encore aux armées. Plus heureux que son frère aîné, fusillé à Lyon le 27 février, le général de division du Teil, le cadet, échappa à la mort, mais pour la seconde fois il fut admis à la retraite le 4 avril 1794 ; il obtint le 6 novembre une pension, et, le 24 août 1798, on lui accorda le traitement de réforme. Dès que la tourmente révolutionnaire parut apaisée, il ne cessa de demander à reprendre du service actif. Cédant à ses requêtes, le ministre de la Guerre lui confia en 1799 l'organisation des bataillons auxiliaires de la 3e division militaire à Metz, et, le 13 octobre 1800, le premier Consul le nomma commandant de place à Metz ; il y resta jusqu'au 1er mai 1814, date à laquelle il fut admis définitivement à la retraite à l'âge de soixante-seize ans. Quelques années plus tard, il mourait à Ancy-sur-Moselle le 25 avril 1820.

(Communication de M. le commandant Mortureux.)

Digitized by Google

PRÉCIS de ce qui s'est passé à Bastia et dans les environs, à l'époque de la deuxième substitution du pavillon tricolore au pavillon blanc (1)

Le 2 mars 1815, Monsieur Mariotti, consul de France à Livourne, annonça à M. le chevalier de Bruslard (2), maréchal des camps et armées du Roi, commandant en chef de l'île de Corse (23e division militaire) que l'empereur Napoléon avoit quitté l'île d'Elbe, le 26 février précédent. Des lettres de l'île de Caprara confirmèrent cette nouvelle et ajoutèrent que la flottille qu'on avoit vu sortir de Porto-Ferrajo, étoit composée du brick de guerre l'*Inconstant* et de neuf petites voiles, le tout faisant route à l'ouest, avec un assez bon vent.

Le 8 mars, le général en chef fit réunir chez lui :

MM. Verrier, colonel directeur d'artillerie ; Figié, colonel commandant le 34e régiment d'infanterie de ligne, en garnison à Bastia ; Manneret, colonel, commandant les chasseurs corses ; Flandin, chef de bataillon du génie ; Chanié, sous-inspecteur aux

(1) Ce précis écrit à Bastia, le 10 mai 1815, par le chef de bataillon du génie Flandin, fut adressé au maréchal Davout, ministre de la Guerre.

Flandin (Pierre-Mathieu), né le 14 septembre 1767, à Saint-Paulet-de-Caisson (Gard). — Adjoint du génie de 2e classe le 8 fructidor an II; adjoint de 1re classe le 21 ventôse an III; capitaine le 10 floréal an III ; chef de bataillon le 12 mars 1813; admis à la retraite (1.800 fr.) le 30 octobre 1816. — Membre de la Légion d'honneur le 29 juillet 1814.

(2) Bruslart (Louis de Guerin, chevalier de), né à Thionville le 22 mai 1764. Sous-lieutenant au régiment de Lyonnais infanterie le 10 septembre 1769; lieutenant en 2e le 11 juin 1776 ; lieutenant en 1er le 26 décembre 1779. Emigré le 12 janvier 1792; passé à l'armée de Condé en 1792 ; passé à l'armée royale de Basse-Normandie en 1797 ; adjudant-général à cette armée en 1797; commandant provisoire de la dite armée le 3 octobre 1800; a quitté le service le 31 décembre 1800; maréchal de camp (reconnu par ordonnance du 25 décembre 1816) le 1er janvier 1801 ; commandant la 23e division militaire le 31 juillet 1814 ; a rejoint l'armée de S. A. R. Mgr le duc d'Angoulême en 1815 ; en non-activité en novembre 1815 ; disponible le 1er avril 1820 ; inspecteur d'infanterie le 19 juillet 1822 ; lieutenant général disponible le 30 juillet 1823; décédé le 20 décembre 1829, à Paris.

Chevalier de la Légion d'honneur le 17 août 1822 ; officier de la Légion d'honneur le 23 mai 1825 ; chevalier de Saint-Louis le 20 avril 1791.

Digitized by Google

revues ; Blanchard, commissaire ordonnateur, et Aymar de Gonneville, chef d'escadron et de l'état-major de la division.

Le général annonça que des émissaires envoyés de l'île d'Elbe étoient débarqués en Corse et que des propos tenus et répétés par beaucoup d'individus, faisoient craindre des mouvements prochains dans l'intérieur de l'île ; qu'il avoit en conséquence cru devoir réunir les chefs des divers services, pour en composer son conseil de défense et délibérer sur les mesures à prendre dans les circonstances ; qu'on ne devroit pas dissimuler qu'il n'y eût dans l'île et dans la ville même de Bastia, deux partis dont les opinions étoient diamétralement opposées ; l'un connu sous le nom de parti anglais, lié par beaucoup de motifs à la cause des Bourbons et l'autre, par intérêt particulier et par amour-propre national, à favoriser les entreprises de l'empereur Napoléon. Le conseil après quelques discussions, arrêta à l'unanimité les mesures suivantes.

1° Que le donjon de la citadelle de Bastia seroit mis de suite à l'abri de toute surprise, qu'il seroit armé de la manière la plus sûre et la plus menaçante contre la ville, afin d'en maintenir les habitants dans l'obéissance ; qu'on y caserneroit le plus grand nombre possible de soldats du 34e régiment d'infanterie de ligne et que le chef de bataillon Beauvais, commandant d'armes provisoire, et que quelques autres officiers du même régiment, recevroient l'ordre de loger dans ledit donjon.

2° Que l'on feroit fabriquer de suite du biscuit et introduire de l'eau dans les citernes, afin que les troupes qui seroient dans l'obligation de s'y renfermer, eussent de quoi parer aux premiers besoins, pour une quinzaine de jours.

3° Que les fonds qui étoient chez le préposé du payeur de la guerre, autres que les petites sommes nécessaires au service journalier, seroient transportées dans le donjon.

4° Que le commandant d'armes redoubleroit de surveillance pour l'ouverture et la fermeture des portes de la citadelle, et pour maintenir une police sévère dans son intérieur.

5° Qu'on renforceroit les postes de la ville, qu'on placeroit toutes les nuits un fort piquet à la manutention des vivres et que des patrouilles multipliées veilleroient constamment au maintien de la tranquillité et du bon ordre.

Digitized by Google

6° Que M. le maréchal de camp de Launay (1) commandant en Balagne, seroit prié d'abandonner le poste de l'île Rousse et de se retirer dans la place de Calvi, avec le 9e régiment, d'infanterie de ligne.

7° Qu'attendu le peu de troupes qui se trouvoient dans la division, le danger de les laisser disséminées et l'inutilité de les employer dans l'intérieur de l'île, à presser la rentrée des contributions que l'on refusoit ouvertement de payer depuis quelques jours ; des ordres seroient expédiés de suite, pour que les brigades de gendarmerie fussent réunies par lieutenances, que les compagnies du 34e régiment de ligne détachées depuis quelques mois au cap Corse, à Cervione et à la Porta, rentrassent à Bastia et que l'on n'occuperoit dans l'île que les places de Bastia, de Saint-Florent, de Calvi, d'Ajaccio, de Bonifacio et de Corte.

Le commandant du génie, d'après les dispositions arrêtées, reconnut avec soin le donjon, et ordonna les travaux ci-après :

1° Murer une croisée de la salle d'armes, donnant sur la place de la citadelle.

2° Murer deux portes de communication entre le chemin des rondes communiquant au donjon et les logements occupés par le bureau et les officiers de l'état-major de la place.

3° Remplir une embrasure sur le flanc droit du bastion Saint-Charles.

4° Griller une grande ouverture donnant dans le corridor des anciennes prisons.

5° Intercepter les communications entre la ville et le donjon, en murant et remplissant de décombres la descente de la poterne pratiquée dans l'orillon du bastion Saint-Charles.

6° Reconstruire les fermetures des portes et croisées du magasin des effets du génie, situées entre l'entrée de la citadelle et l'ouvrage appelé la Tenaille.

7° Faire arriver l'eau de la fontaine de la ville dans les citernes du donjon.

---

(1) Launay (Jean, baron de), né à Bayonne le 28 juin 1765. Capitaine dans la légion des montagnes, 1793; chef de bataillon, 1793; général de brigade le 25 germinal an II; commandant l'île de Corse le 26 mars 1815; lieutenant général honoraire en mai 1816; admis à la retraite le 11 novembre 1816. Blessé à la tête de sa brigade le 21 mai 1809, à Essling.

Digitized by Google

On mit de suite la main aux ouvrages ci-dessus et malgré le mauvais temps on les continua avec activité et sans interruption jusqu'à leur achèvement.

Le 9 mars, le général en chef changea les dispositions arrêtées la veille, en conseil de défense, sur l'emplacement des troupes; et loin de faire rentrer à Bastia les détachements du 34e régiment, il donna l'orde à un chef de bataillon du même corps de partir le lendemain pour Vescovata avec 80 hommes et de réunir sur ce point et celui de Cervione, la lieutenance de gendarmerie, une compagnie de chasseurs corses et le détachement du 34e régiment qui se trouvoit à la Porta, ce qui devoit faire un noyau de 400 hommes, qui ne se trouva cependant que de 280, savoir :

Gendarmerie	20	280
34e régiment de ligne.	230	
Chasseurs corses.	30	

Cette nouvelle disposition de troupes, si contraire à ce qui avoit été convenu au conseil de défense, et dans laquelle on ne pouvoit entrevoir aucun but d'utilité, commença à faire murmurer hautement contre le général.

Le chef de l'état-major proposa d'établir encore un poste de 50 hommes, dans une maison que l'on pouvoit créneler ou fortifier à la Porta, pour assurer, disoit-il, la communication entre Bastia et Corte. Le commandant du génie fit abandonner ce projet, en observant que cette communication n'avoit pas plus lieu par la Porta que par Vescovata et Cervione, et que les troupes disséminées sur ces différents points, outre le désavantage de leur inutilité et d'affaiblir la garnison de Bastia, pourroient éprouver des difficultés pour leur retraite, si les habitants de l'intérieur venoient à s'insurger en assez grand nombre pour occuper le pont et les rives du Golo ; que l'on devroit soigneusement éviter de se mesurer en plate campagne avec les paysans, parce que les avantages qu'on pourroit rapporter, ne seroient d'aucune utilité réelle à la garnison, tandis que le moindre échec lui seroit infiniment nuisible. Malgré ces observations, le chef de bataillon Roberjot dut partir le lendemain avec les 80 hommes dont nous avons déjà parlé, une petite pièce de canon avec son affût de montagne et quelques caisses de cartouches d'infanterie.

Digitized by Google

Le 11 mars, le général en chef, fit connoître aux troupes, par un ordre du jour, les entreprises de l'empereur Napoléon et leur rappela le serment de fidélité qu'elles avoient prêté à Louis XVIII. Le même jour, un ordre fut donné au chef de bataillon Roberjot, de se porter dans la maison du général Casalta (1), à Giustiniani, pour y faire des perquisitions, à l'effet de découvrir un dépôt considérable d'armes qu'on avoit assuré exister chez lui ; mais M. Roberjot, qui avoit reconnu que l'influence du général Casalta maintenoit seule la tranquillité dans l'arrondissement de Cervione, et qu'une semblable mesure ne tendroit qu'à la troubler et à faire probablement déclarer les partisans nombreux du général Casalta, contre les troupes du Roi, n'exécuta point l'ordre qui lui avoit été donné.

Le 13 mars, on apprit que le chef de bataillon Poli, ancien commandant d'armes de la place de Gavi, venu de l'île d'Elbe avec le sieur Casella, de Cervione, et autres, avoit réuni environ 170 paysans, dans les cantons de Fiumorbo, et que des barques de l'île d'Elbe continuoient d'aborder sur la plage entre Aleria et Porto-Vecchio et y débarquoient des munitions et autres objets nécessaires aux insurgés.

Le courrier d'Ajaccio qui devoit arriver le même jour à Bastia, manqua, et l'on apprit que les communications entre cette première place et celle de Corte avoient été interceptées par les habitants de Bocognano. Des proclamations et des décrets de l'empereur Napoléon commencèrent à circuler clandestinement dans l'île, et quelques placards affichés, dans la nuit du 12 au 13, dans Bastia, malgré la vigilance de la police, prouvèrent qu'on travailloit à échauffer les partis.

Le 14 mars, une barque chargée de 8 hommes, venant de l'île d'Elbe, fut jetée par le mauvais temps dans l'embouchure du Tavignano. Les frères Agostini qui, avec quelques-uns de leurs

(1) Casalta (Antoine-Philippe), né le 9 février 1759 à Casalta (Corse). — Élu chef du 1er bataillon des volontaires corses le 10 janvier 1792; chef de brigade, 1794; général de brigade 1794; retraité par décret du 7 juillet 1811; remis en activité le 26 février 1814; rétabli dans la jouissance de sa pension de retraite le 24 décembre 1814; décédé à Cervione le 16 décembre 1846. — Blessures : dix coups de feu le 28 octobre 1793 à l'affaire de Biguglia ; coup de feu au bras droit en 1795, près de Loano. — Membre de la Légion d'honneur du 11 décembre 1803.

Digitized by Google

partisans, occupoient le château d'Aleria, s'emparèrent de la barque et de l'équipage. Ils mirent 6 hommes dans les prisons du château et en laissèrent deux, auxquels ils adjoignirent deux des leurs, pour la garde de la barque, mais n'ayant pas eu la prévoyance de la désagréer, ni de lier les deux marins, ceux-ci profitèrent de l'obscurité de la nuit pour tuer un de leurs gardes, jeter l'autre à l'eau et remettre à la voile. Le 16 mars, le général en chef fit afficher un arrêté portant que le département de la Corse étoit déclaré en état de troubles, que les places de Bastia, de Saint-Florent, de Calvi et de Corte étoient mises à l'état de siège et que celles d'Ajaccio et de Bonifacio, déjà mises en état de siège, par le maréchal de camp Bruny (1), y étoient maintenues. Dans la nuit du 16 au 17 mars, le chef de bataillon Roberjot, en vertu d'un ordre qu'il avoit reçu du général en chef, sous la date du 15, fit porter de Cervione au hameau de Ciotti, un détachement de soixante-dix hommes, sous les ordres de M. Galloni, chef de bataillon adjoint à l'état-major de la division, à l'effet d'arrêter M. Sandvichi, de Bastia, et la veuve du général Cervoni (2). Ce détachement, arrivé vers les cinq heures du matin, fut accueilli par une fusillade partie des premières maisons du hameau. M. Galloni ne jugea pas à propos d'aller plus avant et revint à Cervione avec son détachement, sur lequel il y avoit eu un homme de blessé.

---

(1) Bruny (Jean-Baptiste, baron), né à Lyon le 18 novembre 1769. — Soldat au régiment de Lyonnais, 1785; caporal en 1791; sergent, sergent-major et quartier-maître en 1792; capitaine, 1794; chef de bataillon, 1795; colonel en 1803; général de brigade, 1811; admis à la solde de retraite le 1er août 1815; relevé de la retraite en 1816; admis à la retraite le 1er mai 1832; décédé, à Chalon-sur-Saône, le 11 juin 1846. — Blessé à la Moskowa. — Commandant de la Légion d'honneur le 2 septembre 1812; grand-officier le 1er mai 1821. — Chevalier de Saint-Louis le 20 août 1814; commandeur le 23 mai 1825.

(2) Cervoni (Jean-Baptiste), né le 29 avril 1765, à Soveria (Corse). — Engagé au régiment Royal-Corse le 10 juillet 1783; sous-lieutenant au 22e régiment de cavalerie, 1792; aide de camp du général Casabianca, 1793; adjudant-général chef de bataillon, 1793; adjudant-général chef de brigade, 1793; général de brigade, 1794; général de division, 1798; chef d'état-major du 2e corps de l'armée d'Allemagne, 1809; mort atteint d'un boulet au champ d'honneur devant Ratisbonne, le 23 avril 1809. — Blessures : coup de feu à la jambe droite en 1793, en Italie; blessé à la cuisse et au bras droit au siège de Toulon. — Membre de la Légion d'honneur le 11 décembre 1803; commandant le 14 juin 1806.

Son nom est inscrit au côté est de l'arc de triomphe de l'Etoile.

Une pension annuelle de six mille francs fut accordée, par décret particulier du 6 février 1810, à sa veuve, née Sicurani (Marie-Élisabeth).

Digitized by Google

Le 17 mars, le conseil de défense ayant été convoqué, le général en chef fit connoître les motifs qui l'avoient déterminé à prendre l'arrêté de la veille. Il annonça que plusieurs détachements du 14e régiment d'infanterie légère envoyés d'Ajaccio dans l'intérieur de l'île pour maintenir l'ordre ou pour presser la rentrée des contributions, avoient été surpris, désarmés et maltraités dans les communes de Sarri, de Sartène et autres ; que des agitations se manifestoient sur plusieurs points et que des cocardes tricolores avoient été arborées dans quelques communes de l'île et notamment dans le canton de Fiumorbo. On convint de redoubler de surveillance pour la garde du donjon de Bastia, que l'on considéroit comme le *Palladium* de la place, et pour en augmenter la défense, on proposa d'en couvrir l'entrée par un tambour ou réduit en palissades.

Le général en chef mit en question s'il ne conviendroit point de retrancher le bâtiment de Ponte-Nuovo pour y placer un détachement de 50 hommes, chargé de protéger la communication entre Bastia et Corte. Le conseil, loin d'être de son avis, reproduisit vivement, mais toujours sans succès, l'opinion par lui généralement émise, dans la séance du 8 de ce mois, de réunir le plus promptement possible dans Bastia, toutes les troupes qui appartenoient à la garnison de ladite place.

Il fut unanimement arrêté que l'on s'occuperoit de suite de la formation des conseils de guerre, qui, aux termes de l'article 103 du décret impérial du 24 décembre 1811, devoient, pendant la durée de l'état de siège, remplacer les tribunaux ordinaires. Cette mesure paraissoit d'autant plus pressante que les prisons de Bastia étoient remplies d'individus accusés des délits les plus graves, que leur nombre augmentoit à chaque instant, que les tribunaux de l'île étoient depuis plusieurs mois comprimés par une espèce de terreur qui paralysoit entièrement l'action de la justice ; que les assassinats se multiplioient d'une manière effrayante et que l'impunité, résultante du silence ou de la mollesse des tribunaux ordinaires, ne pouvoit que prolonger de semblables désordres.

Le 20 mars, le général en chef nomma les officiers juges aux deux conseils de guerre et au conseil de revision.

Digitized by Google

Le 21 mars, d'après le compte rendu par M. le chef de bataillon Roberjot, du peu de succès de l'expédition tentée dans la nuit du 16 au 17 sur le hameau de Ciotti, le général en chef fit partir de Bastia cent grenadiers du 34e régiment avec ordre de se réunir aux troupes qui se trouvoient à Vescovata et Cervione, de se porter ensuite en masse à Ciotti, à l'effet de reconnoître les maisons d'où on avoit fait feu sur le détachement commandé par M. Galloni et d'en tirer une vengeance éclatante, en les pillant, brûlant, etc.

M. Roberjot crut devoir borner l'exécution d'un pareil ordre au pillage et à l'incendie de la maison Cervoni. Mme Cervoni, le sieur Sandreschi et quelques autres habitants de Ciotti, qui avoient à craindre la fureur des soldats et les ordres donnés d'arrêter les coupables, avoient pris la fuite quelques heures avant l'arrivée des troupes.

Le même jour, on répandoit la nouvelle que l'empereur Napoléon étoit entré le 6 mars (1), au soir, dans Grenoble, après avoir rallié à son parti toutes les troupes qui avoient marché pour le combattre. On eut également connaissance d'une déclaration des envoyés de toutes les puissances au Congrès de Vienne, sous la date du 13 mars, qui mettoit Napoléon Bonaparte hors des relations civiles et sociales et l'abandonnoit à la vengeance publique, comme ennemi et perturbateur du repos du monde. Le général s'empressa de faire réimprimer et afficher cette singulière déclaration, que beaucoup de personnes regardèrent comme apocryphe et qui fit généralement très peu de sensation.

Le 22 mars, un aviso, sorti du port de Bastia, retira du château d'Aleria les six marins faits prisonniers le 14 et les retint aux fers à son bord. On apprit, le même jour, qu'un attroupement armé s'était montré à Ferragio, près Corte. Le général ayant fait convoquer le conseil de défense, lui communiqua le projet qu'il avoit déjà arrêté, de mettre de suite sur pied six compagnies franches composées des insulaires reconnus pour être les plus attachés au Roi.

Chaque compagnie devoit être forte de 51 hommes, officiers compris, et soldée lorsqu'elle seroit employée. Le choix des com-

(1) Napoléon entra à Grenoble le 7 mars.

Digitized by Google

mandants ne laissa au conseil aucun doute sur le parti auquel ces hommes appartenoient. Outre les délits qui souilloient la conduite privée de quelques-uns, on avoit à leur reprocher la plupart des excès commis contre les Français dans l'arrondissement du Golo, en avril 1814. Le conseil fut néanmoins divisé d'opinions; mais la grande majorité fut d'avis que cette mesure ne pouvoit avoir qu'un résultat très dangereux ; attendu que les Corses en général étoient toujours des hommes à partis, une fois l'un des deux partis armé, l'autre s'armeroit aussi, et qu'on oublieroit facilement le but que s'étoit proposé le général, en employant les armes qu'on leur avoit permis de porter pour satisfaire leurs vengeances particulières, de préférence à la cause du Roi ; que les commandants de ces compagnies n'avoient et ne pourroient jamais avoir la confiance des François, et que les quelques paysans réunis aux émissaires de l'île d'Elbe et qui donnoient momentanément des inquiétudes pour l'intérieur de la Corse, devoient se dissiper d'eux-mêmes à l'arrivée des premières nouvelles de France. On observa au général que le bruit qui s'étoit déjà répandu de la formation de ces compagnies avoit mis la consternation dans Bastia, et qu'on regardoit leur organisation comme celle d'une guerre civile. M. le maréchal de camp Simon (1) assista casuellement à ce conseil et parla fortement contre l'armement des Corses, n'importe à quel parti on les crut attachés. Le général Bruslard, ayant annoncé que quelle que fût la décision de l'assemblée sur ces compagnies, elles n'en auroient pas moins lieu, et que tous les ordres relatifs à leur organisation étoient déjà expédiés, on lui observa qu'il étoit fort inutile d'assembler le conseil pour le consulter sur une mesure déjà exécutée et on se sépara sans avoir délibéré. L'organisation des compagnies fran-

(1) Simon (Édouard-François, baron), né le 1er décembre 1769, à Troyes. — Sous-lieutenant au régiment de Colonel-Général (1er d'infanterie), en 1792; lieutenant en 1793; chef de bataillon, adjudant-général, 1795; adjudant-général chef de brigade, 1795; chef du 16e régiment de chasseurs à cheval, 1797; général de brigade, 1799; commandant la 23e division militaire en mars 1815; en non-activité, le 20 septembre 1815; inspecteur d'infanterie, 1819; admis à la retraite, le 9 août 1826; décédé le 13 avril 1827. — Blessé à la cuisse et au genou droit, le 21 vendémiaire, an VII, sur le vaisseau le *Hoche;* blessé de deux coups de feu, le 26 septembre 1810, à l'affaire de Busaco. — Commandeur de la Légion d'honneur, le 17 janvier 1815; chevalier de Saint-Louis, le 19 juillet 1814.

Digitized by Google

ches devoit aussi avoir lieu dans la Balagne, mais M. le maréchal de camp de Launay, qui commandoit dans cette partie de l'île, ne jugea pas devoir mettre à exécution les ordres qui lui avoient été adressés à cet égard par le général en chef.

Le 23 mars, les cent grenadiers du 34e régiment d'infanterie de ligne partis le 21 pour l'expédition ordonnée par le général en chef sur le hameau de Ciotti, rentrèrent à Bastia, chargés des dépouilles de la maison Cervoni. Les autres troupes, qui avoient concouru à la même expédition, retournèrent dans leurs cantonnements de Cervione et Vescovata.

Le 24 mars, on consulta le conseil de défense sur les mesures à prendre, pour avoir de la caisse du préposé du payeur de la guerre à Bastia, les fonds nécessaires pour soutenir dans les circonstances les divers services, attendu que ne pouvant avoir aucune relation avec le payeur général de la division qui se trouvoit à Ajaccio, le sieur Multedo, son préposé à Bastia, n'avoit aucun titre pour remettre aux divers chefs de service les fonds dont ils avoient besoin, et pour lesquels quelques-uns avoient des crédits ministériels. On arrêta que la caisse du payeur seroit forcée, en prenant toutes les mesures convenables pour en justifier la nécessité, ainsi que l'emploi des sommes qui en seroient extraites.

Le même jour, le général ordonna de faire rentrer dans l'arsenal de la citadelle à Bastia ou de faire enclouer deux pièces de canon en fer, laissées sur chantiers au fort de Straforella, afin qu'on ne pût en aucun cas en faire usage contre la ville. On parla aussi de faire rentrer à Bastia trois pièces d'artillerie légère et les munitions qui se trouvoient dans la place de Saint-Florent, dans la crainte de les voir tomber entre les mains des insurgés, s'ils tentoient quelque entreprise contre ladite place qui n'étoit et ne pouvoit être mise en état de défense. Rien ne fut cependant statué sur ce dernier article.

Le 25 mars, on apprit qu'une fusillade assez vive s'étoit engagée le 24, vers les onze heures du matin, dans les environs de Corte, entre la garnison de ladite place et des paysans armés.

Le 26 mars, on fut informé que le courrier parti le jeudi 23, de Bastia pour Corte, avoit été arrêté et complètement dévalisé par les paysans qui cernoient cette dernière place.

Digitized by Google

Le 27 mars, les membres du conseil de défense, auxquels on avait adjoint M. le colonel Pineau, commandant d'armes à Bastia, et M. le chef d'escadron Petit la Salle, commandant de la gendarmerie, furent invités à se trouver au donjon de la citadelle, pour assister au forcement de la caisse du payeur et constater les sommes qui seroient extraites du local où les fonds avoient été déposés, d'après la délibération du 8 de ce mois. Après les formalités usitées en pareil cas, on constata par un procès-verbal, l'enlèvement d'une somme de 24.000 francs, dont 3.000 francs furent de suite remis au colonel Verrier, directeur de l'artillerie, en payement d'une ordonnance du ministre de la Guerre, en date du..., et 3.700 francs au chef de bataillon du génie Flandin, acompte sur le montant de deux semblables ordonnances ; l'une de la somme de..., sous la date du 31 décembre 1814, n° 856, et l'autre de 5,000 francs, sous la date du 31 janvier 1815, sous le n° 28. Les 17,300 francs formant le complètement des 24.000 restèrent à la disposition du général en chef, pour subvenir aux dépenses de police et autres. Le même jour, le chef de bataillon Roberjot qui occupoit toujours Cervione et Vescovata, ayant été prévenu que des attroupements se formoient sur ses flancs et sur ses derrières et jugeant que sa communication avec Bastia pourroit être coupée d'un instant à l'autre, prit le parti de ne point attendre des ordres pour sa retraite et se mit en route dans la nuit du 27 au 28. Il arriva à Bastia ledit jour 28, à huit heures du matin. Il rencontra sur son chemin plusieurs groupes de paysans armés, mais il ne se fit d'aucune part des démonstrations ni des actes d'hostilité.

Le 28 mars, la corvette l'*Egérie* parut devant Bastia et vers les trois heures de l'après-midi, l'officier qui la commandoit se rendit chez le général Bruslard. Son canot eut l'ordre de rester au milieu du port, de manière à ne laisser communiquer l'équipage avec personne. La corvette passa toute la journée et la nuit suivante en panne devant Bastia, mais on garda le plus profond silence, tant sur l'objet de sa mission, que sur les nouvelles du continent. On sut seulement qu'elle n'avoit mis que 48 heures dans la traversée, ayant quitté la rade de Toulon le 26.

Vers les quatre heures, on annonça que des paysans armés se

Digitized by Google

montroient sur la route de Bastia à Corte et principalement au pont de Bivinco. Le général en chef envoya deux officiers pour les reconnoître et leur rapport en porta le nombre à environ 800, sous les ordres du colonel de gendarmerie Casabianca.

Le 29 mars, Monsieur Aymar de Gonneville, chef de l'état-major de la division, se rendit à sept heures du matin au camp des insurgés, et y vit flotter le pavillon tricolore. On lui annonça comme chose certaine que l'empereur Napoléon étoit entré à Paris, le 20 mars.

Le général en chef assembla à neuf heures le conseil de défense. Les premières paroles sorties de sa bouche, à l'ouverture de la séance, annoncèrent qu'il étoit lui-même bien convaincu qu'il avoit perdu la confiance du militaire comme du civil et qu'il étoit dans un embarras extrême. Après beaucoup de protestations sur la loyauté de sa conduite et la pureté de ses intentions, il demanda à marcher à l'ennemi, avec 700 hommes du 34e régiment. Le conseil qui savoit que la présence seule des troupes contenoit la ville dans l'obéissance et la tranquillité, jugea qu'il n'étoit rien moins que prudent de la dégarnir ; néanmoins, après beaucoup de discussions, on convint que le général pourroit sortir de la place avec 400 hommes.

Une lettre adressée par le commandant d'une des compagnies franches au sieur Petriconi, considéré à Bastia comme le chef du parti anglais, et tombée par hasard entre les mains de l'un des membres du conseil, donna lieu à des débats très vifs et fit connoître d'une manière assez positive que ces compagnies avoient été armées pour tout autre but que celui de défendre la cause du Roi. On en tira des conjectures, toutes d'autant plus désavantageuses au général que le sieur Petriconi, pensionné depuis longtemps par le gouvernement anglais, étoit regardé comme un ennemi déclaré des François ; que malgré cette réputation le général n'avoit pas craint, depuis son arrivée en Corse, de lui accorder une confiance sans borne et tellement publique qu'elle en avoit depuis longtemps choqué les bienséances et naturellement blessé l'amour-propre de tous les chefs de service. Les inquiétudes augmentèrent suivant les interprétations que chacun donna à la lettre interceptée, et la confiance que l'on devoit au général en

Digitized by Google

chef, déjà sensiblement affaiblie par les mesures ou par les opérations dont nous avons parlé, fut absolument anéantie. Le conseil crut d'autant moins s'être trompé dans le jugement qu'il avoit porté contre le sieur Petriconi qu'il venoit d'être informé que ce chef de parti avoit par mesure de sûreté, jugé convenable de s'embarquer pour Livourne, avec les sieurs Massoni, Négroni et autres anti-François, en menaçant toutes fois de rentrer incessamment dans l'île, avec des puissants moyens de vengeance.

A midi, le général Bruslard sortit de la place par la barrière Saint-Joseph, à la tête de 400 hommes et se porta à l'embranchement des routes de Corte et Saint-Florent. Il envoya au camp de Bivinco le colonel Figié et le chef de bataillon Boissuland. Les insurgés déclarèrent formellement, ainsi qu'ils l'avoient déjà fait le matin au chef de l'état-major, qu'ils n'avoient point pris les armes pour inquiéter la ville de Bastia, mais bien pour s'opposer à l'intention du général en chef Bruslard de livrer l'île aux Anglais et qu'ils ne les quitteroient que lorsque ce général seroit à leur disposition, etc., etc. Rien ne fut conclu, et le général rentra, vers les cinq heures du soir, dans Bastia, à la tête des 400 hommes, avec lesquels il en étoit sorti à midi.

La corvette l'*Egérie* louvoya toute la journée devant la ville, à la distance d'environ deux portées de canon.

Le 30 mars, la municipalité de Bastia envoya, à la pointe du jour, une députation au camp de Bivinco, pour connoître formellement les intentions des insurgés relativement à la ville. On sut que quelques habitants, menacés d'être arrêtés, par un ordre du général en chef, avoient été les joindre et que la plus grande agitation régnoit dans toutes les classes de la société. Une lettre du camp adressée à M. Vannucci, maire, et reçue dans la matinée, détermina ce magistrat à convoquer (1) de suite tous les chefs de corps et des administrations, les officiers supérieurs en activité, à demi-solde et en retraite, les conseillers municipaux et les notables, afin d'aviser de suite aux mesures à prendre pour pré-

(1) La lettre de convocation était ainsi conçue : « Le maire de la ville de Bastia invite M. Flandin, commandant du génie, de vouloir bien se trouver à la mairie, ce matin à onze heures précises, pour aviser aux mesures à prendre, afin de préserver la ville des maux dont elle est menacée. »

Digitized by Google

server la ville des maux dont elle étoit menacée. L'assemblée (1) se réunit à onze heures du matin, dans la maison commune, sous la présidence de M. Stéfanini sous-préfet de l'arrondissement de Bastia, et après quelques discussions aussi vives que bruyantes, il fut unanimement arrêté que le général Bruslard ne pouvoit plus conserver le commandement de la 23e division militaire parce que toute confiance s'étoit entièrement éloignée de lui; qu'il seroit invité à remettre sur le champ ce même commandement à M. le baron Simon, maréchal de camp, inspecteur d'infanterie, présent à Bastia, et à s'embarquer pour retourner en France. Une députation composée du colonel Manneret, commandant les chasseurs corses; du major d'Esebeck, du 34e régiment de ligne; du chef de bataillon du génie Flandin; des sieurs Rafaëlli et Sansonetti, membres du conseil municipal; Lota, président du tribunal de commerce et Castellini, négociant, tous sept désignés par le président de l'assemblée, fut chargée de porter la délibération au général Bruslard et de le prier de lui faire connoître sa détermination. Le général reçut la députation et après diverses observations sur l'illégalité de l'assemblée, et sur les motifs qui avoient dû diriger sa conduite en Corse, surtout depuis le départ de l'empereur Napoléon de l'île d'Elbe, il écrivit de sa propre main, au bas de la délibération de l'assemblée, la déclaration suivante:

« La forme de cette députation qui m'a signifié l'arrêt pris par elle ne me laissant aucun moyen légal de me refuser à son exécution, le civil étant réuni au militaire, j'adhère à m'embarquer aussitôt que possible, en assurant que c'est à la force que je cède, emportant le sincère désir que mon absence donne une tranquilité aux Corses, que personne plus que moi n'a ambitionné de leur procurer, je proteste d'ailleurs par tout ce qu'il y a de plus sacré, que toute inculpation de connivence avec aucune puissance étrangère, pour l'introduire en Corse, est fausse et méchante, défiant que l'on produise aucune preuve à l'appui de la moindre accusation.

« Le chevalier de BRUSLARD. »

L'assemblée étoit restée en permanence, pour attendre la dépu-

(1) En marge : « Voyez à la suite de ce précis la copie de la délibération de l'assemblée ».

Digitized by Google

tation et la réponse du général Bruslard. Aussitôt qu'elle eut été lue et qu'on eut annoncé que le général n'avoit demandé que quelques instants pour s'embarquer, la séance fut levée.

A la première lecture de la délibération, le général Simon observa que le commandement de la division appartenant de droit au plus ancien maréchal de camp, le général Bruslard devoit être remplacé par le général de Launay, mais l'assemblée observa que ce général étoit probablement bloqué dans Calvi ou l'île Rousse et que la présence d'un officier commandant étant indispensable dans les circonstances et dans la position où se trouvoit la ville de Bastia, on le prioit de se charger provisoirement du commandement de la division.

Le général Bruslard s'embarqua à deux heures de l'après-midi, dans une petite barque de pêcheur qu'on fit approcher de son logement et qui le porta à bord de la corvette l'*Égérie*. La situation des esprits fit craindre pour sa sûreté, s'il avoit prolongé son séjour dans Bastia ou s'il avoit été s'embarquer sur le port. Ses aides de camp et quelques officiers de l'état major restèrent dans la ville, pour terminer leurs affaires particulières et celles du général. Ainsi finit en Corse le commandement du général Bruslard, après avoir duré environ quatre mois et demi (1).

On ne peut se dispenser de dire que son envoi dans la 23e division militaire ne blessât toutes les convenances, puisqu'il n'étoit maréchal de camp que depuis quatre mois lorsqu'il passa dans l'île, tandis que les généraux de Launay et Bruny (2) comptoient, le premier, vingt-un ans, et le second cinq ans de service dans le même grade. L'assemblée qui se permit de délibérer que le général Bruslard avoit perdu la confiance publique étoit d'autant plus illégale, que la place étant en état de siége, nul rassemblement ne

(1) Dans un mémoire justificatif, daté du 10 février 1816, le commandant Flandin donne le détail suivant : « Pour donner au général Bruslard les moyens de faire son voyage et de venir au secours de quelques officiers de son état-major qui avoient manifesté le désir de ne pas se séparer de lui, le conseil de défense consentit à ce qu'une somme de 17.300 francs, mise trois jours auparavant à sa disposition, mais non encore sortie de la caisse du payeur de la guerre, lui fût comptée avant son départ. » — Au sujet de cette somme, voir page 178.

(2) Voir les services des généraux de Bruslart, de Launay et Bruny, précédemment donnés, d'après les archives administratives du ministère de la Guerre.

Digitized by Google

pourroit avoir lieu sans son autorisation spéciale et qu'un seul mot de lui auroit dû prévenir ou dissoudre l'assemblée qui s'érigeoit en tribunal suprême contre ses opérations, mais il étoit sans doute convaincu de l'anéantissement total de son autorité et du peu d'utilité dont il pourroit être désormais au service du Roi, dans l'île de Corse, qu'il laissa, dans les derniers moments, tout dire et tout faire. Il avoit vu fuir les Petriconi, Massoni, et autres zélateurs du parti anglais, il ne voyait plus, sous son commandement, que des hommes dont il avoit perdu la confiance et un parti qui devenoit tous les jours plus nombreux et plus puissant contre lui, et dont il ne pouvoit éviter le ressentiment qu'en quittant l'île.

On fit connoître de suite au camp de Bivinco le départ du général Bruslard et la nomination provisoire du général Simon. Les insurgés ne pensèrent plus qu'à rentrer chez eux ; mais avant leur séparation, une ancienne querelle de famille, entre les sieurs Ceccaldi, de Vescovata, et Viterbi, de la Penta, s'étant rallumée, on en vint aux mains, et neuf personnes, entre autres les sieurs Ceccaldi, oncle et neveu, furent victimes d'un armement qui n'avoit dû avoir d'autre but que le bien ou la tranquillité de la Corse.

Le commandant de la corvette l'*Égérie*, en arrivant dans les parages de Bastia, avoit appelé auprès de lui deux avisos de l'État qui se trouvoient dans le port. Le général Simon, informé que l'un de ces avisos avoit à son bord les six marins enlevés du château d'Aleria le 22 mars les réclama ; mais le commandant de l'*Égérie*, soit que le général Bruslard l'eût déterminé à ne pas reconnoître l'autorité du nouveau commandant de l'île, soit qu'on voulût se faire un mérite de transporter ces hommes à Toulon, pour les faire punir, refusa de les renvoyer. Le général Simon ayant signifié au général Bruslard que les officiers de son état-major restés à Bastia pour terminer leurs affaires particulières, n'auroient la liberté de s'embarquer pour aller le rejoindre, que lorsque ces six marins seroient en liberté, on les renvoya dans la journée.

La mesure prise à Bastia fit repasser sur le continent :

MM. Bruslard, maréchal de camp ; Launet, capitaine aide de camp ; Baussac, lieutenant aide de camp ; Aymar de Gonneville, chef d'escadron et de l'état-major de la division ; Perrin, major,

Digitized by Google

adjoint à l'état-major ; Boissuland, chef de bataillon, *idem.* ; Galloni, *idem.*, *idem.* ; Félix de Gonneville, capitaine, *idem.* ; Grosson du True, *idem.*, *idem.*

Le 31 mars, la tranquillité parut entièrement rétablie dans Bastia. Le général Simon dépêcha le chef de bataillon Biguglia à Ajaccio, pour faire connoître au général Bruny ce qui s'étoit passé au chef-lieu de la division, et on eut l'espérance que les insurgés qui menaçoient Corte prendroient comme ceux du camp de Bivinco le parti de se retirer et d'attendre dans le calme les nouvelles du continent.

Le 1er avril, un ordre du jour annonça que M. le comte d'Esparbès, major adjoint, rempliroit par intérim et jusqu'à nouvel ordre, les fonctions de chef de l'état-major de la division, en remplacement de M. le chef d'escadron de Gonneville, passé sur le continent, en vertu d'ordres supérieurs.

Le 3 avril, le chef de bataillon Biguglia revint à Bastia et annonça que les insurgés qui étoient devant Corte n'avoient pas voulu lui laisser continuer sa route sur Ajaccio, mais que M. Poli, qui les commandoit, s'étoit chargé de faire arriver les dépêches et de les faire remettre aux personnes pour qui elles étoient destinées. Le général Simon ayant aussi chargé M. Biguglia d'une lettre pour M. Poli, ce dernier en envoya la réponse par M. Lepidi, aide de camp de M. le duc de Padoue. Cette réponse, datée du camp de la Tarigella, le 2 avril 1815, annonçoit qu'on n'entreroit dans aucune espèce d'arrangement, tant que la garnison de Bastia n'auroit pas arboré la cocarde tricolore. Cette lettre étoit accompagnée des copies de diverses proclamations faites par l'empereur Napoléon à l'armée et aux habitants de la Corse, ainsi que divers décrets rendus à Porto-Ferrajo, le 26 février, et portant en substance :

1° L'envoi en Corse d'émissaires pour gagner les habitants et les réunir au parti de l'Empereur ;

2° L'ordre de faire flotter le pavillon tricolore sur tous les clochers de l'île et celui d'arborer la cocarde nationale aux trois couleurs ;

3° La destitution, l'arrestation et la translation, à Paris, du général Bruslard ;

Digitized by Google

4° La promotion du général de Launay, au grade de général de division, commandant en chef la 23e division; le choix du général Fiorella, pour commander la subdivision d'Ajaccio et celui du général Bruny, pour commander celle de Bastia;

5° Le choix du général de division Fiorella (1) pour commander en chef la 23e division militaire, dans le cas où par des motifs que l'on ne pouvoit prévoir, le général de Launay ne pourroit se charger de ce commandement;

6° L'organisation de la garde nationale en Corse;

7° La formation de quatre bataillons d'infanterie légère, dont les officiers nommés par le général en chef seroient pris parmi ceux en réforme ou à demi-solde qui ont quitté les services de Naples ou d'Italie;

8° Le rappel en France des troupes de ligne actuellement en Corse, à l'exception d'un bataillon d'infanterie et d'une compagnie d'artillerie qui passeroient à l'île d'Elbe;

9° La destitution du préfet de la Corse (Montureux);

10° La création d'une junte du gouvernement pour administrer provisoirement l'île de Corse composée de :

MM. le général commandant en chef l'île, président; Casalta, général de brigade; Guibega, ex-préfet; Arrighi, ex-préfet; Piétri, de Sartène, ex-préfet; Stéfanini, sous-préfet de Bastia; Bartoli, sous-préfet de Corte; Tiburce Morati, de Morata, conseiller de préfecture; Jean Peretti, d'Olmeta, colonel; François-Antoine Ceccaldi, d'Évisa; François-Louis Gaffori, de Corte; Pascal Costa, de Bastelica; Fabiano Cunéo d'Ornano, d'Ajaccio; Ange-Marie Casella, de Cervione, secrétaire général de la dite junte.

Le même jour 3 avril, le général Simon envoya à Porto-Ferrajo le sieur Barbarino, capitaine du port de Bastia, pour avoir

(1) Fiorella (Pascal-Antoine, comte), né le 7 février 1752, à Ajaccio (Corse). — Volontaire dans Royal-Corse, 1770; sous-lieutenant dans la compagnie colonelle, 1770; lieutenant, 1774; capitaine en second, 1781; capitaine en second au bataillon des chasseurs corses, 1788; chef du 4e bataillon de l'Isère, 1791; chef de la 46e demi-brigade, an II; général de brigade, an IV; passé au service de la République cisalpine, an XI; général de division le 30 avril 1804; membre du Sénat du royaume d'Italie, 1809; remercié du service d'Italie le 31 mai 1814; lieutenant général au service de France pour jouir de sa pension de retraite, par ordonnance du 16 février 1817, mais est resté en non-activité, cette ordonnance n'ayant pu être exécutée, faute de fonds pour les pensions; décédé le 3 mars 1818.

Digitized by Google

des nouvelles de France, attendu que depuis longtemps rien n'arrivoit des côtes de la Provence et qu'il y avoit à craindre que le général Bruslard, qui avoit fait voile à l'ouest, n'interceptât tout ce qui pourroit être pour la Corse.

Il parut un ordre du jour donné par le général de Launay à l'île Rousse, le 2 avril, par lequel il protestoit contre la délibération prise par l'assemblée de Bastia, le 30 mars, en tant qu'elle donnoit le commandement de la division au général Simon, moins ancien de service que lui.

Le 4 avril, le général Simon ayant convoqué à huit heures du soir le conseil de défense, le sieur Barbarino, de retour de Porto-Ferrajo, y fut appelé et donna plusieurs nouvelles qui, sans avoir de caractère d'authenticité, en avoient généralement un de vraisemblable tel qu'on ne pouvoit presque plus mettre en doute que l'empereur Napoléon ne fût entré à Paris le 20 mars.

Le sous-préfet et le maire de Bastia, invités à se trouver à la réunion du conseil de défense, assurèrent que ces mêmes nouvelles étoient tellement répandues dans la ville et avoient fait tant de sensation, qu'ils ne croyoient plus qu'il fût possible de maîtriser l'enthousiasme des habitants et que très probablement le lendemain la cocarde tricolore remplaceroit à leurs chapeaux la cocarde blanche, parce que la Corse, et principalement la ville de Bastia, étoit décidée à employer tous les moyens pour prouver à l'Empereur son empressement à le reconnoître. Plusieurs discussions furent engagées dans le conseil et vivement débattues. Enfin, le général Simon, par un ordre du jour, prescrivit que le lendemain 5 avril, le drapeau tricolore fût arboré à six heures du matin sur les clochers de la ville et que les troupes reprissent la cocarde nationale et les aigles impériales.

A onze heures, toutes les autorités se réunissoient à l'église Saint-Jean pour assister au *Te Deum*.

Pendant la cérémonie, l'artillerie du donjon de la citadelle salua le drapeau tricolore par 21 coups de canon, comme elle l'avoit déjà fait à l'aube du jour.

Au sortir de l'église, les autorités se rendirent sur la place Saint-Nicolas, où les troupes étoient en bataille. Le drapeau tricolore, surmonté de l'aigle impériale, témoin de tant de victoires,

Digitized by Google

flottoit au centre du 34e régiment d'infanterie de ligne. Il fut salué à plusieurs reprises par les cris de *Vive l'Empereur!* Les troupes, après avoir été inspectées par le général, défilèrent et rentrèrent dans leurs quartiers. Le soir, la ville fut illuminée et les habitants, par leurs danses et les cris répétés de *Vive l'Empereur!* donnèrent les plus grandes marques d'enthousiasme et d'allégresse.

Le 6 avril, le général Simon, auquel, par l'absence du général de Launay, l'assemblée du 30 mars avoit cru pouvoir donner le commandement en chef provisoire, fit afficher un arrêté annonçant que l'état de siège maintenu et mis par arrêté du 16 mars dernier, étoit levé pour toutes les places de la Corse.

Le 7 avril, les garnisons de Saint-Florent et de Corte reprirent la cocarde tricolore.

Le même jour, la junte du gouvernement, créée par le décret du 26 février, se réunit à Corte et invita M. le maréchal de camp de Launay, qui se trouvoit encore à l'île Rousse, à venir la présider et à se charger du commandement supérieur de la division, conformément aux intentions de l'Empereur et aux dispositions des décrets déjà cités; mais M. Launay refusa d'accéder à l'invitation de la junte et de la reconnoître.

Le 10 avril, un ordre du jour annonça que M. le général de Launay, ayant refusé le commandement supérieur de la 23e division militaire, qui lui avoit été donné par décret de S. M. l'Empereur, du 26 février dernier, la junte du gouvernement avoit nommé provisoirement à ce commandement M. le général Simon.

Le même ordre annonçoit que M. le général Moroni (1) étoit nommé chef de l'état-major de la dite division, en remplacement de M. le comte d'Esparbès, major adjoint.

Le 17 avril, la poste de France, retenue depuis longtemps à

(1) Moroni (Pierre-Ange, baron), né le 29 mars 1762, à Ortiporio (Corse). — Capitaine quartier-maître au 18e bataillon d'infanterie légère, 1793; capitaine commandant une compagnie, an II; chef de bataillon, an VI; major au 1er de ligne italien, 1807; colonel du régiment dalmate, 1808; colonel du régiment des conscrits de la Garde royale, 1810; colonel du régiment des vélites royaux, 1811; général de brigade, 1813; admis au service de France dans le grade de maréchal de camp, pour la retraite, le 4 janvier 1815; maréchal de camp employé dans la 23e division le 24 mai 1815; admis à la solde de retraite à compter du 1er janvier 1819. — Décédé le 27 novembre 1835. — Baron de l'Empire et commandeur de l'ordre de la Couronne de fer le 24 octobre 1813. — Chevalier de Saint-Louis le 19 août 1818. — Chevalier de la Légion d'honneur le 30 mars 1809. — A reçu trois blessures.

Digitized by Google

Toulon, arriva à Bastia avec le pavillon tricolore et annonça que cette première ville l'avoit arboré le 11. On reçut des nouvelles de la capitale et les papiers publics jusques au 4 avril inclus.

Le 18 avril, le brick le *Faune* arriva de Toulon à Bastia, avec diverses dépêches du prince d'Essling, nommé par Sa Majesté gouverneur des 8e et 23e divisions militaires.

Le 19 avril, la junte de gouvernement prit et fit afficher un arrêté qui destituoit les maréchaux de camp de Launay et Bruny et leur ordonnoit de sortir, dans les vingt-quatre heures de la notification, du territoire de la Corse, sous peine d'être poursuivis et arrêtés comme fauteurs de guerre civile.

Le 20 avril, les chefs des divers services militaires à Bastia reçurent trois ordres du jour, donnés le 19 à Calvi par le général de Launay et par lesquels il annonçoit que Sa Majesté lui avoit confié le commandement de la 23e division, que toutes les troupes eussent à reprendre la cocarde tricolore et que l'état de siège étoit levé pour les places de la Corse.

On doit observer que ces deux dernières dispositions avoient été ordonnées par le général Simon les 4 et 6 avril, et que celle relative à la reprise de la cocarde tricolore avoit été exécutée par la garnison de Bastia le 5 et par celles de Saint-Florent le 7 du même mois; que depuis cette époque, les troupes qui occupoient ces trois places n'avoient pu reconnaître l'autorité de M. le général de Launay, qui se trouvoit sous un pavillon qui n'étoit plus le leur; que les décrets rendus le 26 février, à Porto-Ferrajo, leur étant devenus obligatoires, elles ne pouvoient méconnaître l'autorité de la junte, et que cette même junte ayant, par un arrêté du 11 avril, donné le commandement provisoire de la division au général Simon, et par un autre du 19 du même mois, prononcé la destitution et ordonné l'arrestation des maréchaux de camp de Launay et Bruny, l'autorité du général Simon étoit la seule qu'elles pussent reconnoître et à laquelle elles dussent obéir, jusques à ce que Sa Majesté eût prononcé sur un semblable conflit de pouvoir.

Le 21 avril, la junte ayant fait signifier au général de Launay, par un officier de gendarmerie, son arrêté du 19, ce général mit de nouveau la place de Calvi, dont il n'étoit point sorti, en état de

Digitized by Google

siège et ordonna l'arrestation des membres de la junte, ordre d'autant plus illusoire que les troupes en garnison à Corte, où la junte se trouvoit réunie, ne reconnaissoient plus son autorité.

Le 25 avril, le général Simon fit mettre à l'ordre du jour une lettre du colonel Stieler, commandant le 14e régiment d'infanterie légère, qui lui annonçoit que le pavillon tricolore avoit été arboré le 22 à Ajaccio et salué par 101 coups de canon. Ce colonel prévenoit le général Simon que M. le baron Bruny lui avoit résigné le commandement de la subdivision, en lui déclarant qu'il cédoit à la force des circonstances et des opinions et que son intention étoit de se retirer en France.

La place de Bonifacio suivit immédiatement l'exemple de celle d'Ajaccio et le pavillon tricolore remplaça le pavillon blanc dans toute l'île de Corse.

Calvi, où se trouvoit toujours le général de Launay avec le 9e régiment d'infanterie de ligne, quoique sous le même pavillon, depuis le 19, continua à rester séparé de la division et à conserver son état de siège, bien que la cause du souverain fût décidée et que personne ne menaçât la place.

Le 27 avril, M. Frochot fils, auditeur au Conseil d'État, arriva à Corte et présenta à la junte une lettre de Son Excellence le ministre de l'Intérieur, en date du 11 avril, portant que les autorités ayant été légalement reconstituées en Corse, la junte du gouvernement cesseroit ses fonctions.

Le 30 avril, M. le lieutenant général Arrighi, duc de Padoue, nommé par Sa Majesté gouverneur et commissaire extraordinaire dans la 23e division militatre, arriva de Toulon à Bastia sur la frégate l'*Ariane*, et fut reçu par ses compatriotes avec les plus grandes marques d'affection. Après s'être fait rendre compte de l'état des choses, il donna l'ordre au général de Launay de se rendre auprès de lui.

Ce général arriva à Bastia le 3 mai et s'y embarqua le 8 du même mois pour retourner en France.

Le 7 mai, un bataillon du 34e régiment d'infanterie de ligne, fort d'environ 600 hommes, passa de Bastia à Porto-Ferrajo, pour y tenir garnison.

La tranquillité étant rétablie dans toute l'île, M. le commis-

Digitized by Google

saire de Sa Majesté s'occupa de la levée des bataillons d'infanterie légère prescrite par le décret impérial du 26 février, déjà cité, et du renouvellement des autorités civiles, etc., ordonné par la circulaire ministérielle du 23 avril, ensuite des dispositions du décret du 20 du même mois.

Bastia, le 10 mai 1815.

Le chef de bataillon du génie,

FLANDIN.

★ ★

Copie de la délibération (1) prise dans l'assemblée générale convoquée par M. le Maire de la ville de Bastia, le 30 mars 1815.

Le conseil municipal de la ville de Bastia, réuni d'après les ordres de M. le Préfet, en date du vingt-trois mars courant, délibérant sur les dangers, qui menacent le département, et la ville en particulier, a jugé à propos de s'adjoindre les fonctionnaires civils et militaires, et les principaux notables de la ville.

Monsieur le Maire a produit une lettre à lui adressée par des citoyens réunis en grand nombre à peu de distance de la ville, la dite lettre ainsi conçue.

« Monsieur le Maire,

« Nous avons pris les armes pour épargner à notre pays la guerre civile que l'on organise, et pour empêcher qu'il ne soit une autre fois vendu à l'Angleterre. Notre intention n'est pas d'être ennemis de cette puissance, mais convaincus que notre sort doit être celui de la France parce qu'aucune autre nation ne peut comme elle assurer notre bonheur, nous déclarons hautement que nous voulons être François et que nous voulons l'être quel que soit le souverain qui régisse les destinées de la France.

« Nous ne pouvons cependant espérer un résultat aussi heureux si celui qui voudroit régler notre sort à sa volonté, si en un mot, le général Bruslard ne remet en des mains plus sûres les rênes du gouvernement de l'île, et si sa personne n'est mise en lieu de sûreté, où il puisse rester jusqu'à la décision du gouvernement.

(1) Cette délibération fut qualifiée d'« acte de révolte exercé contre le chevalier de Bruslart par les autorités civiles et judiciaires de Bastia », après la seconde abdication de Napoléon.

Digitized by Google

« Nous avons espéré jusqu'à ce jour qu'on l'auroit fait promptement, sans que notre présence dans la ville fût nécessaire, mais nous sommes désormais désabusés.

« Rester ici plus longtemps seroit une faiblesse qui exposeroit notre pays aux horreurs de l'anarchie.

« Persuadez, Monsieur le Maire, les habitants de la ville de Bastia que nous les aimons et estimons comme nos plus chers concitoyens, que leurs propriétés seront respectées, que loin de vouloir nuire à aucun d'eux quel qu'il soit, nous voulons agir de concert avec eux pour le bon succès de la cause commune.

« Agréez, Monsieur le Maire, les sentiments de notre parfaite considération.

Signé : ..... »

L'assemblée consultée, chacun des membres votant individuellement ;

Considérant que la tranquilité publique en Corse, et la sûreté des personnes étoient menacés par la présence de M. le chevalier de Bruslard commandant la division.

Que la dissolution des rassemblements armés existant sur divers points de l'île dépendoit de la retraite de cet officier général.

Que la confiance publique s'étant entièrement éloignée de lui et que le retour de l'ordre dépendoit de la remise en d'autres mains du gouvernement de cette division.

Considérant que les craintes manifestées par les habitants corses réunis en armes sont que l'île ne soit livrée aux Anglais et que l'assemblée partage cette opinion.

Renouvellant ici le serment irrévocable de demeurer François.

Arrêté ce qui suit :

Monsieur le chevalier de Bruslard commandant la 23e division militaire est invité au nom de la tranquilité publique et du salut de l'île, de remettre le commandement qui lui est confié à Monsieur le maréchal de camp, baron Simon, inspecteur d'infanterie, de présent à Bastia.

La présente délibération sera portée à M. le général Bruslard par une commission nommée par l'assemblée et sera adressée à la diligence de M. le sous-préfet aux Ministres de sa Majesté.

Digitized by Google

Fait à Bastia le trente mars mil huit cent quinze sans désemparer.

Signés : Vanucci, maire, B. Raffaelli, D. Mari, V. Biadelli, de Figarelli, Lusinchi, Bozio, Savy, L. Bertarelli, Patrimonio, F. Benedetti, Ciccarelli, Degola, Lorenzi, Sansonetti, Pierangeli, Santa Lucia, Lanfranchi, Calandra, P. Angeli, Renucci, Berlingieri, Battisti, J.-B. Lota, A.-J. Graziani, président du tribunal civil, Lota, président du tribunal de commerce, de Petit la Salle, chef d'escadron de la 24e légion de la gendarmerie, Joseph Gregori, A. Cecconi, Roch Semidei, Corbara, Ag. Castellini, Lombardi, Danielli, P. Astima, Multedo, A. Catoni, L. Sapey, T. Morati, H. Rigo, Pr du Roi, Buttafuoco, le colonel Manneret, d'Esebeck, major du 34e, chevalier Figié, colonel du 34e, le chevalier Verrier, colonel directeur d'artillerie, Roberjot, lieutenant-colonel, Pineau, commandant d'armes, le chef de bataillon du génie Flandin, Roux, chef de bataillon, chevalier Beauvais, chef de bataillon, Romaroni, colonel, Mariotti, colonel, Devarese, chef de bataillon, Albertini, chef de bataillon, Crozat, le commandant d'armes Pieraggi, Blanchard, Chanié, Marinetti, Biguglia, chef de bataillon, P.-L. Stéfanini, sous-préfet (1).

(1) A la suite de cette délibération, le général de Bruslart écrivit et signa la déclaration qui figure à la page 181.

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 11 mars, le Comité a nommé membres de la Société : MM. Brousmiche (Maurice) ; Damas, chef de bataillon au 4e régiment de tirailleurs ; Noyer de Lescheraine (du), capitaine au 3e bataillon de chasseurs à pied ; Richaud, capitaine au 10e régiment de cuirassiers ; Saint-Amand (de), capitaine au 3e bataillon de chasseurs à pied.

Il a nommé M. Germain Bapst membre à vie du Comité en remplacement de M. le général La Veuve, décédé.

L'Assemblée générale statutaire est fixée au samedi 13 mai. Elle sera précédée d'un dîner et aura à élire six membres du Comité en remplacement de MM. Bironneau, Hennet, prince de la Moskowa, Mahon et Rouffet, membres sortants et rééligibles, et de M. Germain Bapst, nommé membre à vie. *Le secrétaire :*

31 mars 1905. MAURICE LEVERT.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont. — 9914.

Digitized by Google

Digitized by Google

SAPEUR D'INFANTERIE LEGÈRE

d'après P. Lecomte

(MUSÉE DE L'ARMÉE)

Digitized by Google

J. LEROY Fils, Éditeur — PARIS

Sapeur d'Infanterie légère

(1835-1845)

Le 7 avril 1835, le ministre de la Guerre « ayant remarqué que dans les régiments d'infanterie, on n'est pas fixé sur la manière dont les bonnets d'oursin des sapeurs doivent être ornés et voulant assurer l'uniformité », décide que la forme et la dimension du bonnet continueront d'être telles que les a déterminées la décision ministérielle du 28 décembre 1822, mais qu'il n'y aura plus ni aigrette, ni gland. La cocarde sera surmontée d'un pompon à flamme en laine écarlate, comme celui des carabiniers. La calotte du bonnet continuera à être ornée d'une grenade brodée en laine bleue sur drap garance pour l'infanterie de ligne et la légion étrangère, en laine écarlate sur fond de drap jonquille pour l'infanterie légère.

Notre sapeur est donc conforme à la décision de 1835, mais il a encore la coupe de barbe en usage sous la Restauration, où nous la constatons pour le sapeur des légions départementales de la collection Genty, en 1816, et dans divers dessins et documents du temps. On rasait le dessous de la lèvre inférieure de façon à ce que la barbe formât astragale au-dessus et de chaque côté du menton.

Depuis, on a négligé cette coquetterie, et après avoir vu des sapeurs avec des barbes énormes leur couvrant la moitié du visage, nous les voyons aujourd'hui avec de simples moustaches ou même complètement imberbes, ce qui n'a rien d'étonnant, vu leur âge.

En 1841, le 27 mai, S. A. R. le duc d'Aumale fut nommé colonel du 17e léger, succédant au colonel Bedeau, promu général. Il ramena son régiment d'Algérie et, après une entrée triomphale à Paris, le corps fut caserné à Courbevoie.

Le duc d'Aumale, désirant rehausser la tenue des sapeurs de

Digitized by Google

son régiment, les dota d'un colback avec tresse et guirlande blanche sur le devant, flamme jonquille retombant à droite et pompon lenticulaire sur le côté gauche. C'était revenir à la coiffure des sapeurs d'infanterie légère sous le premier Empire, moins le plumet, et avec modification de la couleur de la flamme qui, sous le premier Empire, était écarlate.

Cet essai dut avoir lieu en 1843, si nous en croyons une amusante caricature de Vernier, intitulée : « Les troupiers français en 1843 » et représentant un sapeur avec le colback ci-dessus décrit, admiré par deux bonnes, tandis qu'une petite fille effrayée par la vue de ce bonnet nouveau, se cache la tête dans le tablier de l'une d'elles.

Cette coiffure fut peut-être envisagée par le Roi avec une bienveillance paternelle, mais elle déplut au ministre de la Guerre, qui eut sa revanche, ainsi que nous allons le voir.

En effet, on lit dans le *Journal officiel militaire*, 1er semestre de 1845, page 242, ce qui suit : « Le bonnet à poil des sapeurs aura devant 260 millimètres, derrière 300 millimètres, largeur au ballon 200 millimètres, carcasse en vache recouverte entièrement en poil noir d'ours, sans aucun calot de drap, plumet, pompon, cordon, gland ou ornement quelconque, coiffe intérieure ou mentonnière vernie comme aux shakos.

« Ce bonnet est, avec le bonnet de police, l'unique coiffure des sapeurs qui ne portent de shako dans aucune tenue. »

Cette précaution que prend le ministre de proscrire absolument de la coiffure des sapeurs, plumet, pompon, gland, etc., nous fait supposer qu'outre le 17e léger, il y eut probablement d'autres régiments où on s'était permis des plumets ou des glands comme avant 1835. Cette fois, le dépouillement de tout ornement à la coiffure des sapeurs était complet. On remarquera aussi le soin que met le ministre à leur refuser le port du shako. Peut-être aussi des colonels, anciens officiers de l'Empire, avaient eu la velléité de le donner à leurs sapeurs, pour les routes ou les changements de garnison ou les exercices, ainsi qu'on le faisait sous le premier Empire, pour prolonger la durée des bonnets. De nombreux ordres de régiments de 1807 à 1812 en font foi.

G. Cottreau.

Digitized by Google

Digitized by Google

son ré
sur le
lentic
sapeu
plume
le pre
Ce
sante
en 184
admir
vue de
d'elles
Cet
veillan
qui eu
En
de 184
devant
200 mi
noir d
gland
vernie
« Ce
sapeur
Cett
de la c
suppos
ments
avant 1
fure de
met le
colonel
donner
nison
Empire
ordres

Digitized by Google

Digitized by Google

GROUPE DE SOLDATS DU 9e LÉGER
peint par A. POTTIÈRE
à Bordeaux en 1841
(Collection de M. PAUL BIRONNEAU)

Digitized by Google

Trente ans au 9e léger

(1819-1849)

(Suite)

Avancement du régiment. — Le régiment a vu former autour de lui, depuis 1820, 15 régimens d'infanterie de ligne, 5 régimens d'infanterie légère, 3 régimens de marine, les 4es bataillons d'infanterie de ligne, les 3es bataillons d'infanterie légère, les 10 bataillons de chasseurs à pied, 3 bataillons de zouaves, 3 bataillons d'infanterie légère d'Afrique, les bataillons de tirailleurs indigènes, et, malgré ses beaux services, non seulement le 9e léger n'a pas été heureux pour l'avancement, mais il n'y a pas un seul corps dans l'armée où les officiers supérieurs et les capitaines aient été aussi négligés...

Si chaque régiment faisait avec conscience la récapitulation de son avancement depuis 1819, il ne serait guère possible d'en trouver un moins heureux que le 9e léger, et on n'en trouverait pas qui ne présenteraient que *sept* capitaines nommés chefs de bataillon ; il y en a beaucoup, au contraire, qui ont eu ce nombre en trois ans ! Mais nous allons consigner ici des bizarreries qu'on ne peut raconter qu'au régiment.

En 1827, M. Rachis, chef de bataillon de 1814, officier de la Légion d'honneur, officier supérieur distingué puisqu'il est devenu plus tard général de division, passe lieutenant-colonel dans sa quatorzième année de grade !

En 1830, M. Courtot, chef de bataillon de 1814, officier de la Légion d'honneur du temps de l'Empire, officier supérieur distingué puisqu'il est devenu plus tard général de brigade, passe pour son grade dans la Garde royale après seize ans de grade !

La même année, le régiment fournit un bataillon, le 1er léger

Digitized by Google

un autre, pour l'expédition d'Alger. Tous deux, sous les ordres de notre colonel, le marquis de Neuchèze (1), forment le 2e régiment de marche d'infanterie légère d'Afrique; tous deux partagèrent les mêmes fatigues, les mêmes dangers, tous deux rentrèrent en France à la même époque. Le 1er léger obtient neuf brevets de sous-lieutenans pour son adjudant et les huit sergens-majors, quand le 9e léger n'en eut que *quatre* pour un adjudant, un sergent et deux sergens-majors! Pas même la moitié, en voilà une chance!!

En 1832, 1833, 1834, MM. B., G. et D., officiers de mérite ayant dix ou douze campagnes sous l'Empire, prennent leur retraite après dix-sept, dix-huit et vingt ans de grade.

En 1846, M. le capitaine N. prend sa retraite après trente et un ans de présence au régiment sans aucune interruption; il était arrivé à notre légion de la Haute-Loire, comme lieutenant, en 1815, et sa nomination de capitaine datait de 1830. Une seule mutation dans toute sa vie militaire, c'est prodigieux !!

En 1849, M. B., lieutenant de 1811, capitaine de 1823, chef de bataillon de 1839, est, avec son activité et ses trente-neuf ans de service, à la tête de l'Annuaire et reste là !

Nous avons eu en tout temps des officiers de choix dans toute l'acception du mot, entre autres M. M. de C. qui vient enfin de passer chef de bataillon à l'ancienneté après seize ans de grade!!

Etat sanitaire. — Il nous serait facile de démontrer la possibilité d'avoir des hommes souffrans dans les rangs du 6e léger, et,

---

(1) De Neuchèze (marquis Auguste-Michel), né à Manteau-sous-Lenain (Seine-et-Marne), 31 août 1787; élève à l'Ecole de Fontainebleau : 20 octobre 1805; sous-lieutenant au 18e dragons: 10 octobre 1806; lieutenant; 2 septembre 1812; capitaine au 14e hussards: 13 juillet 1813; passé au régiment de chasseurs à cheval de la jeune Garde: 21 décembre 1813; maréchal des logis (rang de chef d'escadron) à la 2e compagnie de mousquetaires de la Garde du Roi; 2 juillet 1814; sous-lieutenant (rang de major de cavalerie ou lieutenant-colonel): 8 juillet 1815; lieutenant-colonel à la 1re légion de la Manche; 22 novembre 1815; passé au 25e de ligne: 6 février 1821; passé au 31e de ligne: 15 juin 1821; passe au 17e de ligne: 22 septembre 1821; colonel du 9e léger: 21 août 1823; admis au traitement de réforme: 18 janvier 1831; décédé en mai 1842.

Campagnes à la Grande Armée (1806-1807), en Espagne et Portugal (1808 à 1812), à la Grande Armée (1813-1814), avec les Princes (1815), en Espagne (1823 à 1828), en Afrique (1830). — Etait commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Ferdinand d'Espagne.

Digitized by Google

pour cela, nous dirons : « Allez faire un voyage dans les Pyrénées, remarquez les transitions subites de la température, faites attention à l'humidité pénétrante que vous ressentirez, jugez ensuite de celle bien plus vive et plus froide qui règne sur les hauts sommets, et considérez, après cela, les nombreuses nuits que le 9e léger a passées dans les postes, dans les baraques, de 1819 à 1823, de 1841 à 1844. »

Les bords de la mer sont souvent froids et humides; le régiment compte plus de dix ans de station dans les ports de Collioure, Port-Vendres, Saint-Jean-de-Luz, Bayonne, Brest, La Rochelle, Rochefort, Dunkerque, Lorient et les îles d'Oléron, d'Aix, de Ré.

Le climat de l'Andalousie est à peu près le même que celui d'Alger, puisque ces deux contrées se trouvent presque au même degré de latitude; il est donc facile de se rendre compte de la chaleur excessive que nous avons eu à supporter; ensuite les rosées sont tellement abondantes que l'eau tombait de nos shakos comme si nous avions reçu une forte ondée, mais elle traversait en même temps nos effets d'habillement et séchait sur nous ! Le 9e léger doit donc naturellement se ressentir de ces nuits glaciales, de ces matinées humides, d'autant plus qu'il compte six ans passés en Andalousie et à Alger...

Tout le monde sait ce que l'on pense de la garnison de Gravelines et combien elle est redoutée. Le régiment compte douze compagnies qui y ont été cantonnées dans l'espace de deux ans !

Brouage est un lieu infect, au milieu des marais salans, où se trouve une poudrière des plus considérables de France, l'air malsain qu'on y respire fait tomber chaque année un grand nombre d'hommes malades. Le régiment a fourni quatorze compagnies pour occuper ce cantonnement pendant trois ans !

Les fièvres de Gravelines et de Brouage sont si pernicieuses, qu'après deux ans de départ, nos officiers et nos soldats s'en ressentaient encore...

Le service des chirurgiens militaires du régiment a été excessivement pénible, en raison des nombreux détachemens, des casernes éloignées et de la quantité d'hommes malades que nous

Digitized by Google

avons eus. Il est devenu plus fatigant encore depuis l'exigence des nombreux rapports demandés par le comité de santé; les différens registres qu'on leur impose de tenir au courant, donnent un travail si compliqué, qu'ils occuperaient un secrétaire; n'en ayant pas, avec leurs visites, les soins de l'infirmerie, de la salle des convalescens, ils n'ont aucun instant de repos...

Ecoles régimentaires : *1819*. — L'enseignement mutuel recommandé dans les corps, était suivi au régiment comme dans les autres; mais quatre ou cinq hommes par compagnie seulement assistaient aux séances; les progrès étaient lents, et cette instruction presque fictive ne produisait pas de grands résultats.

1828. — Une circulaire ministérielle ordonne un soin particulier dans l'enseignement; on commence à introduire une base plus sérieuse.

1829. — A Bourges, les écoles d'enseignement mutuel et de sous-officiers furent dirigées avec un zèle tout nouveau; non seulement le personnel était très nombreux; mais encouragés par la manière dont on démontrait et les progrès journaliers qu'on remarquait, nous assistions à toutes les séances avec application.

1835. — Un règlement sur les écoles vient apporter la manière de les diriger; l'officier directeur doit spécialement s'occuper de ce service et n'en être distrait sous aucun prétexte...

1836. — L'excellente méthode Taupier pour enseigner à écrire, est mise en usage et produit de très bons résultats.

1844. — La méthode Rossand pour apprendre à lire et à écrire ayant été reconnue comme supérieure à celles employées jusqu'alors, est mise en usage, et produit un cinquième en plus dans les progrès signalés dans les rapports annuels.

1845. — Pour obtenir plus d'hommes sachant lire, on ordonne de faire faire la lecture dans les chambres sous la surveillance des officiers de semaine; mais la mesure ne produit pas autant de résultats qu'on l'espérait...

Le service des écoles demande un zèle de tous les instans; au 9e léger, des officiers se sont donnés à cette bienfaisante institution avec une assiduité toute particulière; les journaux mili-

Digitized by Google

taires ont souvent cité le régiment pour les succès obtenus et pour les travaux topographiques envoyés au ministère.

Plus de 600 caporaux ont dû leurs galons à l'école du régiment; beaucoup d'hommes sans dispositions ont fini par écrire à leur famille, d'autres ont réussi d'une manière plus avantageuse, sont devenus comptables... Si généralement les sous-officiers et les caporaux se rendent de bonne volonté à l'école, il y en a, ainsi que des soldats, dont l'indifférence fait souffrir! On les entend dire : « Je ne suis pas un enfant pour aller à l'école. Je préfère la salle de police à étudier comme un enfant de dix ans. » On s'impatiente, on se dégoûte; puis, après réflexion, on raisonne ces hommes insensés, on emploie des moyens de persuasion ; à force de soins, de marques d'intérêt, on finit par les rendre plus dociles, l'application arrive, les progrès signalés à l'ordre du jour éveillent l'attention et ces hommes, arrivés au point de comprendre les principes démontrés, deviennent ensuite les plus assidus, mais aussi que de patience et de dévouement il a fallu à l'officier directeur !...

Les écoles du régiment ont été souvent l'objet des félicitations des généraux. A Clermont, le général Courtier venait les visiter fréquemment; à Thionville, le général Maulmont les encourageait beaucoup ; à La Rochelle, le général d'Hautpoul a voulu distribuer cinq prix dont dont il a fait lui-même les frais ; les généraux inspecteurs ont signalé au ministre la direction des écoles du 9e léger, et des citations au *Journal militaire*, des lettres de félicitation, des gratifications, ont été des récompenses qui parlent en faveur du zèle apporté dans ce service.

Légion d'honneur. — Le 9e léger n'a pas été plus heureux pour cette récompense militaire que pour son avancement; il nous sera bien facile de démontrer l'assurance de ce que nous avançons par des preuves irrécusables. Nous avons vu bien souvent des années s'écouler sans recevoir une seule décoration !

Le régiment n'a pas eu un seul de ses colonels nommé commandeur ! et, cependant, M. le marquis de Neuchèze a été à la tête du 9e léger pendant sept ans et a fait en 1830 l'expédition d'Alger. M. le colonel Labatie a commandé le régiment pendant

Digitized by Google

près de huit ans et n'a pas été plus favorisé sous ce rapport. M. le colonel Mermet (1), malgré ses vieux services et ses trois ans de grade, va voir finir l'année 1849 comme simple chevalier !

Il ne nous manque pas de vieux officiers ayant trente et trente-cinq ans de service, campagnes comprises, qui ne sont pas décorés et sont inquiets parce que l'heure de la retraite sonnera peut-être avant de voir arriver ce cachet militaire qui fait l'ambition de tous les hommes servant leur pays et sacrifiant les plus belles années de leur vie !...

Nous avons reçu seulement 14 décorations depuis trente ans pour les sous-officiers et soldats ! Et quand nous voyons trois ou quatre vieux soldats portant cet insigne dans les régimens que nous rencontrons ou avec lesquels nous formons brigade, nous ne pouvons pas nous empêcher de reconnaître qu'ils sont mieux partagés que nous ! Eh ! bien, nous n'en sommes pas moins zélés, nous espérons cependant une meilleure chance !

M. Cousin, maître-armurier, est en ce moment le seul sous-officier décoré ; il est en instance de retraite ; à son départ, le 9e léger n'aura pas un seul chevalier de la Légion d'honneur parmi la classe des sous-officiers...

Enfans de troupe. — Les enfans de troupe du 9e léger ont été bien souvent remarqués par leur tenue, leur application et leurs progrès.

Leur position a été bien longtemps négligée, aucun règlement, aucune instruction n'étant en leur faveur : on leur donnait le pain, la solde, et on ne s'en occupait plus ; parfois, on leur donnait une vieille capote, un vieux pantalon pour se couvrir, mais quand on y pensait ; il s'en suivit que ces enfans déguenillés, souvent pieds

(1) Mermet (Henri-Louis), né à Paimbœuf (Loire-Inférieure) ; soldat au bataillon des vélites de Turin : 15 novembre 1811 ; caporal : 4 mai 1812 ; sergent : 16 mai 1813 ; sous-lieutenant au 7e de ligne : 16 juin 1813 ; lieutenant au 6e de ligne : 17 décembre 1813 ; mis en non-activité par suite du licenciement : 1er septembre 1815 : lieutenant adjudant-major à la légion de la Loire-Inférieure, devenue 23e de ligne : 1er octobre 1815 ; capitaine : 28 mai 1817 ; chef de bataillon au 1er de ligne : 25 février 1838 ; lieutenant-colonel au 13e léger : 11 octobre 1840 ; passé au 1er léger : 28 mars 1841 ; colonel du 9e léger : 8 novembre 1846 ; admis à la pension de retraite : 1er janvier 1853 ; rayé des contrôles : 17 janvier 1853.

Campagnes en Italie (1813-1814), en France (1815), sur les Pyrénées (1822), en Espagne (1823 à 1825), en Afrique (1830-31 et 1836 à 1841).

Digitized by Google

nus, vagabondaient, étaient abandonnés à eux-mêmes sans direction.

1828. — On commença à s'occuper d'eux; une ordonnance royale accorda 18 francs par an à ceux privés au corps de leurs parens; une autre alloua dans la même année, la première mise de petit équipement et le traitement du soldat aux enfans de troupe âgés de quatorze ans pouvant faire le service de tambour, de musicien, de secrétaire.

1832. — Le colonel du régiment voulut qu'on s'intéressât aux enfans de troupe; il ordonna aux parens de soigner leur tenue, prescrivit de les envoyer à l'école du régiment, défendit de les laisser courir dans les rues et recommanda de les lui présenter le 1er de chaque mois.

1833. — Le régiment réunit tous les enfans de troupe au-dessus de sept ans dans une chambre à part; deux chefs de chambrée sont désignés pour leur imposer les soins de propreté, pour les faire travailler, pour les conduire à la promenade et pour interdire toute communication avec les soldats.

Sur les économies de coupe, on les habille uniformément; en passant des marchés, on obtient des effets de linge et chaussure pour eux. Ils sont nourris par les ordinaires des compagnies. Un sous-officier est désigné pour leur passer l'inspection tous les jours et voir la tenue de leur chambre; un officier est chargé de leur instruction et de leur direction.

1834. — Les enfans de troupe sont tenus comme dans un collège; leur instruction est basée sur les principes de grammaire, d'arithmétique, de géographie, d'histoire de France; puis la musique, la danse, l'escrime, le gymnase; les heures de la journée sont consacrées à l'étude, aux leçons diverses, à la promenade, aux récréations. Le 7 novembre, on fit une petite distribution de prix; les officiers y assistèrent, la musique fut convoquée.

1835. — M. le général Maulmont vient souvent les voir, et satisfait de leurs réponses aux examens faits en sa présence, il leur donne de petites récompenses en argent.

1836. — M. le général Barrois (1), inspecteur général,

(1) Le lieutenant général Barrois était un ancien officier de la 9e demi-brigade légère. Lieutenant en 1794 au bataillon d'éclaireurs à pied de la

Digitized by Google

membre du comité d'infanterie, accueillit avec bonté un recueil d'observations qui lui fut remis par un officier du régiment (1), sur la position des enfans de troupe de l'armée et promit de les appuyer avec bienveillance.

1837. — M. Ambert inséra dans son *Esquisse historique de l'armée*, les pensées du 9e léger au sujet des enfans de troupe. Le 16 juillet, la *Sentinelle de l'Armée* reproduisit tout au long les observations du 9e léger sur la position des enfans de troupe de l'armée.

A la fin de juillet, une ordonnance royale vint approuver les intentions du régiment en prescrivant les obligations envers les enfans de troupe dans les corps, en fixant leur habillement, leur coiffure et en les plaçant sous la protection de l'officier directeur des écoles.

1844. — En voyant M. de Portalis réunir, donner ses soins aux enfans pauvres de Petit-Bourg, après avoir visité la colonie de Mettray, près Tours, où sont rassemblés les petits vagabonds condamnés, nous nous sommes demandé si on ne pourrait pas s'intéresser aux fils de vieux soldats appartenant à la France et réclamant aussi le soin de leur jeunesse; nous avons écrit le 21 mars à la *Sentinelle de l'Armée*, nous lui avons dit que les enfans de troupe gênaient dans les corps, qu'il fallait les en retirer et les réunir dans un établissement spécial où ils soient seuls entre eux, sans aucun contact avec le soldat.

Pour prouver combien dans les corps la surveillance est impossible et combien la familiarité avec les soldats est inévitable, remarquez la division de tous les enfans d'un régiment : il y en a deux chez le maître-tailleur, deux chez le maître-cordonnier, quatre à la musique, trois tambours ou clairons, deux secrétaires; une fois lancés dans chacune de ces parties, ils ne vont plus aux écoles, et qui fréquentent-ils? Les hommes les plus indiscrets qui leur tiennent les conversations les plus communes et les amènent à des habitudes dangereuses pour des enfans de leur âge...

Meuse, qui fut amalgamé le 21 mars de la même année dans la 9e légère, il ne quitta ce régiment que le 6 octobre 1804, date à laquelle il fut nommé colonel du 96e de ligne.

(1) Cet officier n'était autre que le capitaine Flamant, alors sous-lieutenant.

Digitized by Google

1849. — Le 1er léger demande une école particulière pour les enfans de troupe, il dit comme nous que ces enfans gênent dans les corps et ne peuvent suivre complètement leur instruction. Nous sommes bien aises de voir une nouvelle disposition généreuse en leur faveur; mais M. le major Soyer demande une institution sur une plus grande échelle que nous la désirons, et cette exigence peut encore faire rejeter son projet; ensuite il voudrait voir des caporaux et soldats de bonnes dispositions admis dans cette école pour en faire des sous-officiers; nous ne partageons pas cette pensée, nous désirons que les enfans soient seuls, sans aucun contact avec des soldats plus âgés qu'eux...

Musique. — La première musique de la légion a été licenciée en 1815 (1); nous ne nous en occuperons pas.

Au commencement de 1822, une ordonnance royale réinstitua les musiques; nous recrutâmes des gagistes et, dans le nombre, le 9e léger eut son Baroilhet, gracieux trombone, frère du célèbre artiste de l'Académie.

Nous avions, parmi les instrumens, des serpens, des bassons, des cors d'harmonie ; l'ophicléide est venu remplacer les deux premiers et le cornet à piston s'est placé au premier rang de la musique militaire, a chassé le cor et nous a privés des délicieux solos qui nous avaient si longtemps flattés.

Toutes les classes de la société ont fait des progrès ; celle des musiciens a perdu considérablement aux changemens successifs qui ont eu lieu. Autrefois, un musicien gagiste était un artiste estimé qui avait la tenue, la pension, le rang de sous-officier ; de plus, il portait épée, n'avait jamais le sac au dos, jouissait de toutes ses soirées, était en parfaite relation avec les adjudans, les sergens-majors et les premiers sous-officiers du régiment... Depuis que tous les musiciens sont soldats, l'artiste est réduit à cette

(1) La légion de la Haute-Loire fut organisée au Puy, le 1er avril 1816, avec l'aide des compagnies provisoires qui s'étaient constituées à Brioude dans les derniers mois de l'année précédente. Il semble difficile d'admettre que la première musique de la légion ait été dissoute en 1815, alors qu'elle n'existait pas. Peut-être le capitaine Flamant a-t-il voulu parler de celle du 67e de ligne de l'Empire, régiment dont les magasins et le matériel furent passés à la légion de la Haute-Loire?

Digitized by Google

simple qualité, quelle que soit sa capacité; il fait les corvées ou paie pour les faire; on le met à la salle de police avec les soldats les plus dérangés... Ils n'ont aucun avancement, aucun changement de position en perspective, et à la fin de leurs trente ans de service, ils n'ont droit qu'à la retraite de soldat. Ils ont bien quelques petits émolumens en raison du plus ou moins de talent qu'on leur reconnaît, mais on ne les retire pas de la position du soldat quelle que soit leur application, quelle que soit leur conduite; c'est assez malheureux !...

La musique du régiment a présenté successivement des variantes remarquables; nous avons reçu des impressions diverses qui nous ont fait distinguer la différence de sa direction et nous allons exposer les observations que nous avons faites à mesure que de nouveaux chefs sont venus se placer à la tête de ce service.

Musique rococo. — M., chef et plusieurs gagistes ne manquaient pas de talent, mais la direction était monotone; quand on avait un nouveau morceau, on le jouait si longtemps qu'il finissait par fatiguer; nous avons défilé pendant quatre ans avec : *Vive Henri IV;* cet éternel pas redoublé endormait plus qu'il ne disposait à marcher.

Musique récréative. — S., chef, avait un certain talent que beaucoup de personnes ont voulu contester; ce qu'il y a de positif, c'est qu'il jouait de la clarinette avec expression, qu'il choisissait ses morceaux avec beaucoup de goût, qu'il savait encourager ses musiciens et que l'exécution d'ensemble était agréable.

Musique charivari. — S., chef, serpent à la cathédrale d'Avignon, remplaça le précédent; ce musicien de dernier ordre n'entendant rien à la direction, nous mit notre musique dans l'état le plus déplorable.

Musique savante. — K., chef, élève de Berr, vint nous organiser notre musique d'une façon remarquable; il se procura des gagistes de mérite, il fit choix des morceaux les plus distingués; l'ensemble devint parfait... K. obtint avec justice, au camp de Saint-Omer, en route et en garnison, les éloges les plus flatteurs et les plus mérités.

Musique d'application. — R., chef, succédant à un artiste tel

Digitized by Google

que K., voulut maintenir à la musique sa brillante réputation; il employa tous ses efforts à exciter l'émulation des musiciens, il donna lui-même l'exemple de l'application et du zèle; l'ensemble se soutint assez convenablement et nous avions des morceaux d'harmonie, des marches militaires de très bon goût.

Musique de désordre. — C., chef, avait peu de talent et moins encore de fermeté; les musiciens n'écoutaient pas ses ordres; l'indépendance se manifesta chez les gagistes qui devaient être licenciés; la désunion amena une grande négligence dans les travaux de la musique; le régiment ne devant conserver que les musiciens soldats, chacun partit de son côté et nous eûmes un moment de désordre qui força le chef à se retirer.

Musique de travail. — Ch., chef, ne pouvant plus être aidé par des gagistes et devant former des musiciens parmi les soldats, eut de grandes difficultés à obtenir un ensemble passable; à force de travail, il est parvenu cependant à jouer des morceaux d'harmonie et des marches militaires avec tant de goût qu'il s'est attiré des éloges mérités; mais, chaque année, la musique se désorganise : dix ou douze instrumentistes partent en congé; il faut recommencer à en former d'autres...

Le Gymnase musical est une institution qui date de 1837; il reçoit des jeunes soldats et des enfans de troupe de tous les corps dont il fait de bons musiciens, par les soins de professeurs distingués entretenus par le gouvernement.

Le régiment a, depuis 1839, une école de chant, sous la direction du chef de musique, mais les progrès ne sont pas aussi rapides qu'on l'obtiendrait si les exigences du service, les libérations, les semestres et d'autres motifs ne venaient pas détruire les succès obtenus avec beaucoup de peine.

Tenue du régiment. — Dans toutes les divisions où nous nous sommes trouvés, les ordres du jour ont souvent signalé la bonne tenue du 9e léger.

Nous avons plusieurs fois changé d'uniforme; afin d'éviter les nombreux détails, nous avons pensé qu'on serait plus flatté d'avoir sous les yeux le costume de chaque époque que d'en lire la description; on trouvera donc un dessin qui représente bien

Digitized by Google

exactement les changemens successifs de tenue que nous avons eus depuis trente ans (1).

Nous ajouterons quelques observations qui rendront au complet l'aperçu de l'uniforme des officiers et des soldats qu'on ne trouverait pas sur le dessin et qu'il serait cependant essentiel de faire connaître pour mieux juger de la bizarrerie de chaque époque.

1819. — Nous commencerons par l'uniforme de la légion de la Haute-Loire, au n° 41 : boutons en cuivre jaune; habit blanc; revers, paremens, collet cramoisis; pantalon collant; grand bonnet de police blanc.

Nos officiers avaient le même uniforme blanc; boutons dorés, n° 41, des bottes à la Souvarow montant jusqu'aux genoux, puis des glands en soie noire.

Ils avaient aussi une tenue journalière bleu de ciel; pour l'été, ils portaient des pantalons de coutil blanc; pour l'hiver, ils portaient une capote gris cendre.

Les capitaines, lieutenans et sous-lieutenans ne portaient qu'une seule épaulette en or sur l'épaule gauche et une contre-épaulette à droite. Voici comment les grades étaient distingués : les capitaines, les corps d'épaulette sont unis; les lieutenans, une lozange *(sic)* simple en soie ponceau sur les corps; les sous-lieutenans, une lozange double en soie ponceau sur les corps; les capitaines adjudans-majors portaient l'épaulette à corps uni sur l'épaule droite.

L'épée, pour la grande tenue en drap blanc, était suspendue à un large baudrier blanc en cuir verni. Elle était tenue par un ceinturon noir pour l'uniforme journalier bleu de ciel. Les officiers portaient des shakos pour la grande tenue, des chapeaux pour la petite.

Pour les revues, les soldats roulaient leurs capotes sur le sac en portemanteau ou en pièce de drap; ils roulaient aussi leur bonnet de police sous la giberne. Pour la route, on roulait la capote en sautoir. La capote était en drap gris de fer. Un pantalon large, même couleur, servait pour la petite tenue.

---

(1) Le capitaine Flamant avait collé dans son manuscrit cinq lithographies coloriées de Bellangé et de Bastin, correspondant chacune aux tenues décrites : 1819, 1820, 1822, 1830, 1845.

Digitized by Google

Nous avions tous des cols avec des rabats blancs. Les sous-officiers et soldats avaient aussi des vestes blanches avec passe-poils cramoisis.

Les légions qui avaient 3 bataillons, avaient leur 3e composé de chasseurs habillés en vert; nous n'étions pas dans ce cas-là.

1820 et 1821. — Par ordonnance royale du 27 octobre 1820, les habits blancs sont supprimés et l'armée doit être composée de régimens au lieu de légions.

Par décision du 21 novembre 1820, les habits verts des 3es bataillons des 13e, 24e et 25e légions (1), nous sont envoyés pour les user en attendant notre nouvel uniforme d'infanterie légère.

Tout le monde fut habillé en vert, pantalon large, petites guêtres noires.

Nous avions tous des gibernes-ceintures. Nos buffleteries qui étaient blanches, sont remplacées par d'autres en couleur fauve. Nous avions aussi sur le ventre des ceintures de course larges de 10 centimètres que nous serrions au moyen de trois boucles. On aperçoit sur le sac les courroies serrant la capote et se terminant par de petites rondelles : c'était l'usage chaque fois qu'on était en grande tenue.

On commença en 1821 à nous distribuer des vestes bleues et des casquettes à visière.

Les officiers ne prirent pas l'uniforme vert; ils usèrent leur habillement de la légion.

Nous n'avions que deux cornets pour chaque compagnie de voltigeurs; en devenant 9e léger, toutes les compagnies du régiment en eurent un et les voltigeurs continuèrent à en avoir deux. Les cornets furent supprimés et remplacés par des clairons, instrumens dont nous nous servons encore.

1822. — Le 1er janvier, nos officiers prirent l'uniforme d'infanterie légère bleu, et jonquille, passementerie en argent, boutons même métal, au no 9. L'épée est remplacée par un sabre-briquet suspendu au côté par un porte-sabre en cuir verni noir.

La distinction des grades est parfaitement marquée : les capi-

(1) Légions du Calvados (13e), de la Drôme (24e) et de l'Eure (25e).

Digitized by Google

taines portent deux épaulettes, les lieutenans une sur l'épaule gauche, les sous-lieutenans une sur l'épaule droite.

Le collet de l'habit était droit et agrafé jusqu'en haut; cette forme gênait tellement la respiration qu'on obtint plus tard que le collet fût échancré.

Au mois de juillet 1822, l'état-major, la musique et la compagnie Conti furent présentés au général Saint-Hilaire comme les premiers habillés; cet uniforme simple, relevé par une couleur tranchante, paraissait très bien.

La troupe reprit avec cette tenue les buffleteries blanches et la giberne derrière.

Les sous-officiers et les musiciens obtiennent leur habillement en drap demi-fin.

Les chevrons en galon de laine furent, pour les sous-officiers, en galon d'argent.

Les bonnets de police redevinrent en usage; mais ils étaient mieux faits et beaucoup plus petits que ceux de la légion; on ne les roula plus sous la giberne.

La tenue en pantalon blanc pour l'été, est maintenue du mois de mai au mois de septembre; c'était quelque chose de remarquable de voir tous ces soldats avec des pantalons non seulement très bien blanchis par eux, mais plissés avec un soin qui aurait rendu jalouse la meilleure repasseuse.

Les tambours et clairons avaient un luxe étonnant de livrée; sur le devant de l'habit, sur l'étendue des deux bras, au collet, à la taille, on ne voyait que galon; c'est au point que, pour un seul homme, on consommait 7 m. 20 de galon de livrée; plus tard, on a réduit de beaucoup et avec juste raison les galons de tambour.

1830. — Le 1er janvier 1830, les officiers et les sous-officiers remplacèrent leurs pantalons bleus par des pantalons garances, nouvel uniforme que tout le régiment eut au mois de mars.

On remarquera dans le tableau (représentant l'uniforme de 1830) la capote de l'officier, comme elle était bien faite! La taille était bien prise, deux rangées de boutons dessinaient le buste; et le double revers qui couvrait la poitrine, garantissait parfaitement du froid et de l'humidité.

Digitized by Google

La tenue d'été est supprimée (1), le pantalon garance est seul autorisé pour toute saison. — Les guêtres en cuir viennent remplacer celles en drap. Les cantinières prennent un uniforme.

Les compagnies d'élite portent au collet des grenades ou des cors de chasse pour marques distinctives.

1845. — L'uniforme est complètement changé. L'habit disparaît, nous prenons la tunique. L'officier n'a plus de capote : on l'a remplacée par le caban, vêtement large, horrible pour marcher en troupe le sabre à la main. Notre bonnet de police nous est enlevé et le *fessy* devient à la mode : assurément, l'industrie française ne se vantera pas d'avoir produit une coiffure militaire bien merveilleuse vers le milieu du dix-neuvième siècle ! Notre shako est plus léger et plus gracieux.

Le sabre de l'officier est modifié ; il est porté au moyen d'un ceinturon verni, à bélières, avec plaque, dragonne, vrai type de cavalerie. La tenue de l'officier au bivouac, en route, petite et grande tenue, n'est plus qu'une : la tunique ; un ceinturon d'argent (2) est le cachet de grande cérémonie.

Nous portons avec la tunique nos buffleteries anciennes jusqu'à ce qu'elles soient transformées d'après le modèle de 1848. Les bretelles et courroies de sac, les ceinturons de giberne, les bretelles de fusil, qui étaient blanches, doivent être noircies : cette opération se fit en 1849 (3).

Nous avons eu une foule de petits changemens dans les pompons, les gants, les cols, qui sont de trop peu d'importance pour être détaillés...

Coiffure. — Les shakos ont été de forme et de qualité différentes. Dans la légion, ils étaient en feutre de laine, cylindriques ; nous en avons eu d'autres plus bas et plus larges du haut et bordés d'un galon de laine jonquille ; nous avons fait l'essai du shako à deux visières, mais la fourniture a été rejetée ; on se rappelle des shakos-ballons que nous avons vu supprimer avec tant

(1) Le pantalon de toile ou coutil blanc fut supprimé en 1832 à cause du choléra, sur l'avis des médecins militaires ; les officiers seuls le conservèrent jusqu'en 1833 en dehors du service.

(2) Ou, plus exactement, à bandes d'argent.

(3) Elle commença toutefois en 1848 dans les régiments de l'armée des Alpes et se généralisa l'année suivante.

Digitized by Google

de plaisir! Le hasard nous a préservés du casque grec. En 1838, nous avons eu le shako modifié ; puis, en 1844, le petit shako gracieux dont nous faisons encore usage.

Un peu de tout. — *Règlement* (1). — Jusqu'en 1833, nous étions sous la puissance du *Règlement du 13 mai 1818*, loi écrite pour tout le monde, que chacun dans son grade devait suivre à la lettre et qui ne souffrait pas le moindre changement. Le rapport était promptement fait parce qu'on ne prenait pas la peine de rappeler à chacun ce qu'il avait à faire.

Avec le *Règlement du 4 novembre 1833* qui donne le droit de modifier les articles, il peut arriver que des inférieurs soient en défaut en suivant le règlement comme en ne le suivant pas.

Pour la régularité des occupations, pour l'ensemble du service, le premier règlement valait mieux parce que tous les régimens de l'armée avaient exactement la même direction...

Casernement. — Autrefois, les soldats couchaient deux par deux... Maintenant, les soldats couchent sur des couchettes en fer garnies d'un sommier et d'un matelas... Le casernement est généralement dans un triste état, des murs très mauvais, des portes et des fenêtres mal closes; l'air pénètre et, en hiver, les chambres sont glaciales; le carrelage est négligé, les escaliers sont dégradés.

Autrefois, nos cuisines étaient étroites et incommodes : en 1849, on n'est pas plus avancé. Les alimens de nos soldats se préparent dans des cuisines faites à la hâte, où le sol est fangeux, où il fait une fumée à rendre aveugle, où les cuisiniers sont les uns sur les autres et où on ne voit pas clair ; la plupart sont dans un horrible état...

Vaguemestre. — Les vaguemestres percevaient autrefois cinq centimes par lettre et deux centimes par franc sur l'argent que recevait la troupe ; la solde convenable et juste qu'on a allouée aux vaguemestres a affranchi les soldats d'une assez forte contribution. Les sous-officiers vaguemestres sont des hommes très recommandables; ils ont une grande responsabilité et assez de

(1) Sur le service intérieur des corps de troupe.

Digitized by Google

fatigue ; leurs fonctions délicates à remplir avec ponctualité méritent encouragement et récompenses.

Conférences. — Les conférences ont de l'attrait en ce que la théorie n'est pas faite à la lettre, mais qu'elle est accompagnée de raisonnemens... Des conférences pour les sous-officiers et caporaux, souvent chefs de poste, conduisant une troupe, seraient précieuses pour relever leur amour-propre, leur autorité; ils verraient sous leurs galons un chef dont l'importance est plus étendue qu'ils ne le croient.

Salle d'arme. — Autrefois, dans toutes les compagnies, on avait au moins un maître ou un prévôt d'armes. Les jeunes soldats étaient obligés d'aller à la salle ; les anciens leur disaient que c'était indispensable ; alors ils cherchaient un maître et apprenaient sans qu'aucun chef se mêlât de cet exercice d'agrément tout facultatif.

Chaque maître donnait leçon pour son compte, tâchait d'avoir le plus d'élèves possible, stimulait leur amour-propre. Tous les trois mois, on donnait un assaut auquel des officiers assistaient; chacun présentait des élèves susceptibles de passer prévôts et des prévôts capables de passer maîtres. Les progrès étaient visibles par la quantité de maîtres qui s'augmentait chaque année.

Aujourd'hui, un premier maître a seul le monopole des leçons ; il est aidé par deux ou trois maîtres auxquels il donne tant par mois ; dix hommes par compagnie sont envoyés à la salle, à raison de 50 centimes par mois; ils y vont ou ils n'y vont pas, ils apprennent ou ils n'apprennent pas ; ce qu'il y a de sûr, c'est que les 50 centimes sont perçus et nous n'avons pas trois hommes par compagnie qui sachent bien se mettre en garde. Les progrès sont si rares que, depuis quatre ans, nous avons deux ou trois maîtres d'armes et que le nombre n'augmente pas.

Visites de corps. — Autrefois, les visites de corps avaient lieu tous les dimanches; les sous-lieutenans et lieutenans se rendaient chez leurs capitaines, qui les conduisaient chez les chefs de bataillon; ces officiers supérieurs se rendaient avec leurs officiers près du lieutenant-colonel; puis, enfin, tout le corps était présenté au colonel. S'il y avait un général dans la place, on se rendait chez lui. On considérait ces visites comme entretien des

Digitized by Google

bonnes relations des subordonnés avec les chefs; si on avait quelques communications à faire aux officiers, on profitait de ces réunions.

Depuis 1841, on ne fait plus de visites qu'aux généraux, et encore, ces messieurs en dispensent-ils le plus souvent.

Il y avait donc d'un côté trop de visites, de l'autre pas du tout. C'est passer d'une extrémité à l'autre.

Pelotons de punition. — Autrefois, les pelotons de punition recevaient dans le rang les sous-officiers, qui manœuvraient comme le soldat. Les soldats consignés portaient pour distinction une guêtre noire et une blanche.

Aujourd'hui, les sous-officiers sont à leur place en serre-file et les soldats sont affranchis de cette fantaisie bizarre dans la chaussure.

Vivandières. — Parmi ces femmes utiles, il y en a qui sont blanchisseuses; autrefois, elles faisaient une bonne lessive elles-mêmes et le linge du soldat était blanchi convenablement. Aujourd'hui, la plupart de nos vivandières ont l'entreprise du blanchissage, prélèvent un bénéfice et ne s'en occupent pas; il s'en suit que nos ordinaires paient cher et que le blanchissage est souvent très mauvais.

Relations avec le civil. — Le 9e léger a eu le plaisir de prendre sa part dans les travaux d'utilité publique : il a fourni 15 et 20 hommes par compagnie, en 1822, pour la construction d'une digue à Saint-Jean-de-Luz...

Il peut être assuré d'être parfaitement reçu dans les villes où il a déjà séjourné, parce qu'il y a laissé de bons souvenirs : l'*Ami de la Charte* l'a dit à Clermont; le *Courrier de la Moselle*, l'*Écho Rochelais*, le *Phare de Bayonne*, l'*Écho du Morbihan*, les journaux de la Seine-Inférieure, du Calvados, de l'Ain, ont publié des articles qu'il serait indiscret de reproduire, mais qui témoignent de notre considération...

Avec la garde nationale, le régiment n'a eu que des réceptions agréables, dont il se rappelle souvent avec plaisir; et, au milieu de toutes, celles d'Uzès, de Bernay, de Caen, de Pont-Audemer (1)

(1) La réception à Pont-Audemer, en 1848, d'un bataillon du 9e léger se

Digitized by Google

l'ont rendu confus par les témoignages d'affection et leur empressement; aussi le 9e léger conserve-t-il précieusement ces souvenirs comme une satisfaction particulière qui certifie combien son esprit et sa manière de servir sont appréciés.

Adieux au régiment. — J'ai cherché, mes chers camarades, à rappeler mes souvenirs depuis trente ans. Je vous laisse ces notes incorrectes, seulement comme gage de mon sincère attachement, car ce travail a besoin de se trouver entre des mains amies pour ne pas être sévèrement critiqué! J'aurais désiré vous le remettre plus digne de vous; que votre indulgence veuille bien excuser mes fautes de rédaction, en faveur de l'intention que j'avais de vous être agréable.

Il me reste à vous faire mes adieux! Mais, à la veille de vous quitter, d'être rayé des contrôles de ce régiment que j'ai toujours aimé, je ne me sens pas capable de rendre convenablement mes expressions; ce mot d'adieu jette dans mon intérieur un trouble que vous comprendrez facilement.

Ce que je puis vous dire avec assurance, c'est que, dans mon humble retraite, je penserai souvent à vous tous et vous demanderai de loin de m'accorder parfois un de vos souvenirs.

Paris, le 5 décembre 1849.

(Communication du lieutenant L. Loÿ.)

---

rendant de Caen à Rouen, avait donné lieu à un échange de compliments en vers entre le 9e léger et la garde nationale de la petite cité normande. Le capitaine Flamant, poète à ses heures, avait été le porte-paroles du régiment : ses vers, ainsi que ceux du sergent de la garde nationale qui lui donna la réplique, sont conservés dans le manuscrit de *Trente ans au 9e léger*. Les compliments échangés à Pont-Audemer n'auraient rien perdu, bien au contraire, à être faits en prose; mais l'intention n'en était pas moins louable.

Digitized by Google

Relation du Siège de Pondichéry

Soutenu par M. de BELLECOMBE

MARÉCHAL DES CAMPS ET ARMÉES DU ROY
GOUVERNEUR A PONDICHÉRY
COMMANDANT GÉNÉRAL DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'INDE

Contre le major général HECTOR MUNRO

COMMANDANT L'ARMÉE ANGLAISE. ANNÉE 1778 (1)

Préambule. — Quelles que soient les raisons qui troublent la paix de l'Europe, que la guerre ait une cause juste, ou injuste, ce fléau est toujours précédé de formalités mises en usage par toutes les nations policées, et que les rois se font un devoir de remplir. Il se fait une publication authentique qui avertit les sujets de la résolution des souverains ; chaque citoyen s'occupe de la sûreté de ses biens et de sa personne, et le négociant retire sa fortune des mains étrangères.

Mais qu'une compagnie de marchands, sur de simples avis d'une rupture prochaine entre les métropoles, ose à six mille lieues envahir les possessions de ses voisins, et commence des hostilités sans vouloir avouer une autorité supérieure qui la force à cette démarche; c'est un fait qui causera sans doute l'étonnement de la postérité, comme il cause notre indignation ; telle est cependant la conduite de la Compagnie anglaise aux Indes orientales.

Toutes les lettres que M. Bellecombe avoit reçues du ministre jusqu'au mois de juillet 1778 ne tendoient qu'à la perfection d'une administration tranquille; aucune ne donnoit à pressentir une guerre prochaine.

Premier vaisseau de Suez. — Le 25 de juin, il est arrivé à Madrast un *senault* (?) portant des lettres d'Europe venues par la

---

(1) Le manuscrit appartient à M^me^ veuve Bouthenot, de Montbéliard, et a été trouvé dans les papiers de sa famille ; nous en devons la communication à M. Dieterlin, lieutenant au 21^e^ bataillon de chasseurs à pied, membre de la Sabretache. D'après nos recherches et les renseignements qui nous ont été fournis par plusieurs de nos collègues, ce manuscrit serait inédit; nous n'avons pu découvrir le nom de l'auteur de cette *Relation du siège de Pondichéry en 1778.*

Digitized by Google

voye de Suez. Quand même M. de Bellecombe ne se seroit pas ménagé parmi les Anglais des moyens sûrs pour être promptement informé des projets de cette nation ambitieuse, il auroit su par le public le contenu des lettres. Des sommes considérables appartenant aux principaux membres du Conseil de Madrast se trouvoient à cette époque entre les mains de quelques négociants de Pondichéry ; l'intérêt personnel l'emporta sur la politique, ce qui auroit dû rester dans le secret, devint général, et l'on apprit qu'un consul du Levant écrivoit que la guerre avoit été déclarée à Londres le 18 mars, et le 30 du même mois, à Paris. Ce consul étoit mal informé.

Second vaisseau de Suez. — Un second vaisseau arriva de Suez le 5 de juillet, il assura que la déclaration de guerre n'avoit pas eu lieu entre la France et l'Angleterre ; qu'à la vérité les ministres des deux couronnes s'étoient retirés dans leurs Cours respectives, mais que le Lord North pour des raisons d'État cherchoit à calmer cette impétuosité populaire.

Ordres donnés pour les préparatifs de la guerre. — Le Conseil de Madrast (1) s'en tint aux résolutions prises à l'arrivée des premières nouvelles, et donna ordre de tout préparer pour attaquer les Français et prendre Pondichéry. M. de Bellecombe en fut bientôt instruit : sa position étoit critique, il la vit tout entière sans en être ébranlé, et ne s'occupa plus que des moyens de la rendre meilleure.

État de la garnison au 5 de juillet. — Pour bien faire connoître le danger qu'il couroit d'être enlevé dans sa place sans pouvoir résister, il faut exposer l'état où elle étoit et le nombre des troupes qui la gardoient. La garnison étoit composée de 568 hommes du régiment de Pondichéry, de 153 canonniers, et de 428 cipayes répandus autour des limites. La ville qui a 3.800 toises de circonférence étoit bordée par un plan de fortifications où il devoit exister 4 batteries et 13 bastions.

(1) Les lettres de Suez furent envoyées sur le champ au Bengale. Le Conseil de Calcutta prescrivit ou approuva les préparatifs de guerre faits à la côte de Coromandel. Sa décision ne peut être insérée dans cette relation, MM. les administrateurs de Pondichéry n'ayant eu aucune correspondance depuis le commencement de juillet avec les représentants de la Compagnie anglaise au Bengale.

Digitized by Google

Commencement des fortifications. — Lors du rétablissement du pavillon français, M. Bourcet fut envoyé pour fortifier Pondichéry ; il commença par la partie du nord. L'administration de la Compagnie le contraria, le gêna dans son travail ; et demanda en Europe un autre ingénieur ; M. Descloisaus, excellent officier, arriva avec un système différent, d'après lequel il se mit à fortifier la partie sud. De nouvelles raisons qui sont hors du sujet déterminèrent le gouvernement à le rappeler. M. Bourcet fut envoyé de nouveau avec ordre de fermer la place en accordant ce qui étoit déjà fait. Les fonds annuels destinés à ce travail n'ont jamais été suffisants pour parvenir à l'achever, il est mort laissant une fortification informe, et la ville ouverte de toutes parts.

Etat de la place au 5 de juillet. — Ainsi le 5 juillet, le bord de la mer étoit absolument sans défense ; au tour de l'enceinte de la place régnoit un espèce d'avant-fossé interrompu dans la plus grande partie ; il n'y avoit point de glacis, un peuple nombreux habitoit l'emplacement qui en devoit servir : deux seules demi-lunes existoient en terre dans le nord ; celles de l'ouest et du sud n'étoient que tracées : quelques portions de chemins couverts. Le fossé marqué par tout, mais creusé si inégalement que sa profondeur n'étoit quelquefois que d'un pied, que des joncs remplissoient ; le revêtement du corps de la place, élevé de quatre pieds en certains endroits, ne s'en trouvoit que 7 dans d'autres : sur 13 bastions, il y en avoit 5 qui n'étoient qu'ébauchés, 4 courtines n'étoient pas fondées, ni les 4 batteries construites. Les parapets déjà formés n'avoient ni la hauteur ni l'épaisseur nécessaire ; et les terres pleins ne fournissoient pas assez de recul au canon.

Etat de la caisse. — Il est évident que pour mettre la ville en état de défense, il falloit du temps, beaucoup d'ouvriers, des ustensiles de toute espèce, et de l'argent pour se les procurer. La caisse du Roi ne contenoit que de quoi faire pendant un mois le prêt aux troupes. Le seul argent qui fût dans la place consistoit en 30 mille roupies des fermes, et 40 mille roupies en dépôt à la Monnoye. Plusieurs particuliers conduits par le patriotisme et la confiance, ouvrirent leurs bourses au général et à l'intendant, ce qui les mit en état d'attendre plus longtemps les fonds annoncés d'Europe.

Premières hostilités. — Telle étoit la position de Pondichéry,

Digitized by Google

lorsque les Anglais, sous le nom du nabab (1) d'Arcatte, esclave titré qu'ils tiennent dans leurs fers, faisoient déjà arrêter aux limites et les Français et leurs effets. Les *avaldars* (2) de la province avoient reçu défense de nous laisser parvenir les vivres, et généralement tout ce que nous sommes obligés de tirer du dehors, il y avoit des troupes en mouvement. M. de Bellecombe informé de tout, vouloit paroître tout ignorer, n'étant pas en état d'en tirer vengeance.

Lettre au Conseil de Madrast. — Cependant, au bout de quelque temps, il se détermina à écrire (3), conjointement avec M. Cheureau, intendant, au Conseil de Madrast, pour se plaindre de ces hostilités. Les Anglais nièrent avoir aucune connoissance du sujet des plaintes et mandèrent que leur intention n'étoit pas de troubler la paix des deux nations par aucune infraction des traités.

Commencement des travaux. — Cette réponse n'empêchoit pas les administrateurs de prendre toutes les mesures nécessaires pour approvisionner la place et la fermer. M. Dulac, ingénieur des colonies, étoit le seul qui sçût la théorie des fortifications. M. de Bellecombe lui ordonna de rassembler toutes les personnes de Pondichéry (4) qui avoient quelque connoissance de cette partie; il fut tracer avec lui sur les remparts les travaux les plus urgents, et distribuer les ateliers. Le nombre des ouvriers ne montoit pas d'abord à plus de mille, il a été porté successivement jusqu'à 4.900. Le général les visitoit trois fois par jour, et employoit le reste de son temps à entretenir ses correspondances.

M. de Bellecombe écrit aux princes indiens pour tâcher d'opérer une diversion en sa faveur. — Il écrivit aux Ma-

(1) Il s'appelle Mahamet-Alikan.

(2) Les *avaldars* sont des fermiers qui perçoivent les revenus d'un ou de plusieurs villages, ils sont, en outre, chargés de la police, et jugent en premier ressort dans les endroits où il n'y a point de *cotoat*. Ce dernier remplit les fonctions de ce que nous appelons lieutenant civil et de police.

(3) M. de Bellecombe écrivit au nabab d'Arcatte, dont il n'eut pas de réponse.

(4) Le génie étoit composé de M. Dulac, chef; MM. Déranger, Cardé, Marchand, Biquand et de la Roque, officier des cipayes, jeune homme plein de zèle et de talents, [qui] étoit aussi employé sur les travaux, qu'il ne quittoit que pour le service de sa troupe; ayant malheureusement été tué dans une sortie, il a laissé sa mère d'autant plus à plaindre, qu'elle ne subsistoit que de ses secours. La mort semble choisir ses victimes.

Digitized by Google

rattes (1), dont il n'eut pas de réponse; il demanda des secours à Ayderalikan (2); Nizamaty (3) et Bassaletzingue (4) reçurent aussi de ses nouvelles, ainsi que le partisan Latée (5). Il écrivit aussi aux nababs et rajahs du nord, au gouverneur des Manilles, à celui de Batavia, de Ceylan et de Négapatam; il profita du départ d'un vaisseau particulier pour informer M. le chevalier de la Brillane, gouverneur des Isles de France, de la position des affaires dans l'Inde, et lui demanda des troupes. A ce travail politique se joignoient ceux des approvisiennements, de la levée des nouvelles troupes et celui des espions qu'il envoyoit de tous côtés pour être informé de la moindre démarche des Anglais.

Nouvelles de Madrast. — Quelques notables de Pondichéry qu'on n'avoit pas osé retenir à Madrast, vinrent prévenir le général que le rendez-vous des troupes étoit à Caugivarom, et que l'escadre que les Anglais armoient agiroit par mer, au moment où l'armée pourroit être en état d'attaquer. Ces nouvelles se rapportoient aux avis donnés par les espions.

Formation de notre escadre. — Heureusement que sur les premiers bruits de guerre, M. de Bellecombe avoit fait différer le départ du *Brillant*, vaisseau du Roy de 64 canons, qui devoit partir pour les Isles de France au commencement de juillet. La frégate la *Pourvoyeuse* étoit en rade avec plusieurs bâtiments marchands. Le général prit la résolution de former une escadre sous les ordres de M. de Tronjoly auquel il faisoit part de toutes ses dispositions et de celles des ennemis, comme à un homme qui avoit les mêmes intérêts à défendre et la même gloire à partager. Après une délibération entre M. le gouverneur et M. l'intendant, à laquelle furent appelés M. de Tronjoly et de Saint-Orens, capitaine des vaisseaux

(1) Peuples de la presqu'île de l'Inde, qui ont eu de grandes possessions dans l'Indostan depuis la mort d'Aurengzeb, qui les avoit appelés à son secours; leur capitale est Pouna; ils avoient presque toute la côte de Cambaye. Aujourd'hui, cette puissance est fort affaiblie; les Anglais, qui ont eu des guerres fréquentes avec eux, les ont divisés plus par leur politique que par leurs armes.

(2) Usurpateur du royaume de Mayssour.

(3) Ce prince fait sa résidence à Ayderabab, dans le royaume de Golconde.

(4) Il a le royaume de Nisapoud, il habite ordinairement à Adouis.

(5) Le partisan Latée est au service de Bassaletzingue, qui lui a assigné un *jaguir*, ou étendue de pays dont il perçoit les revenus pour l'entretien de ses troupes, dont le nombre est de 600 Européens, et d'environ 4.000 cipayes.

Digitized by Google

du Roy, commandant la *Pourvoyeuse*, il fut résolu qu'on achèteroit pour le compte du Roy le *Sartine*, vaisseau de vingt-six canons armé d'Européens.

Arrivée de la « Pintade ». — Sur ces entrefaites, la frégate du Roy la *Pintade* (1) arriva ; ses mauvaises qualités ne l'ayant pas fait trouver susceptible d'entrer en ligne, son équipage fut employé à completter celui du *Sartine*. Cette espèce de désarmement en fit donner le commandement à M. Du Chaila qui avoit amené la *Pintade*.

Arrivée du « Brisson ». — Le 6 d'aoust, on reçut avec grand plaisir le vaisseau particulier le *Brisson*, il apportoit 300 mille piastres pour l'administration. Son armateur M. de la Rochette, bon patriote, l'offrit pour combattre ; sa proposition fut acceptée, en vingt-quatre heures, il fut sous les ordres de M. de Tronjoly. Sa division, composée de quatre vaisseaux, étoit en état de tenir contre l'escadre anglaise dans laquelle il n'y en avoit qu'un de 60 canons, et quatre autres dont le plus fort ne l'emportoit sur aucun des nôtres.

Progrès des travaux. — Quelques soins que M. de Bellecombe se donnât pour la formation de l'escadre, il ne négligea pas ses opérations de terre ; presque continuellement sur les travaux, il les dirigeoit tous, et voyoit avec satisfaction chacun se porter avec ardeur à l'exécution de ses ordres. La ville étant déjà presque entièrement fermée, il commençoit à entrevoir l'espérance de n'être pas enlevé de vive force ; cependant les nouvelles qu'il reçut des troupes anglaises qui marchoient sur Pondichéry, le forcèrent à laisser à cinq pieds de profondeur la partie des fossés qui baignent le bastion de la Reine ; on étoit alors occupé à le creuser, mais il fallut cesser cet ouvrage et faire prendre aux eaux leur niveau. Les courtines étoient élevées, les portes de Gondelour et de Valdaour masquées et défendues, on n'ouvroit que celles de Madrast et de Vilenour : on travailloit à garnir les bermes de puits armés d'un pieu et à les planter de raquettes, espèce d'épine dont

(1) La *Pintade* étoit partie de l'Isle de France avec 100 soldats qu'elle avoit ordre de déposer à Mahé d'où ils devoient être envoyés à Ayderalikan. Son voyage fut très long, elle déposa ces hommes à la côte de Malabar après avoir relâché à Mascatte.

Digitized by Google

la piqûre est si dangereuse qu'elle cause la mort. Les fraises et les palissades se posoient à mesure qu'elles arrivoient du dehors ; on détruisit à 600 toises de la place tout ce qui pouvoit favoriser les approches. 2 estacades et 2 batteries fermoient au nord et au sud les extrémités du front de la mer naturellement protégé par nos vaisseaux : trois digues commençoient à retenir les eaux d'une inondation ménagée dans le nord-nord-ouest de la place (1). Les bastions étoient garnis de pièces de gros calibre sur les faces et de moindre dans les flancs. M. de Barry commandant de l'artillerie, avoit conduit ce travail qui le concernoit avec une activité et une intelligence dignes d'éloges ; le général mettoit en lui toute sa confiance ; c'étoit la seule partie dont il ne fût pas obligé de se mêler en détail.

Formation des nouvelles troupes. — Il falloit des hommes pour garder les remparts, et suivant les règles ordinaires de la guerre, nous n'en avions pas assez pour garnir deux bastions. M. de Bellecombe rassembla de nouveaux cipayes qu'il joignit aux anciens. Il forma une troupe de caste indienne nommée *palis* dont il donna le commandement à M. Dusaussoir, bon officier réformé qui se trouvoit par hasard dans l'Inde; l'artillerie eut deux cent *camatis* (2) pour l'aider dans ses travaux que la grandeur de la place rendoit encore plus pénibles. Il manquoit absolument de cavalerie. Pour s'en procurer, il fit rassembler tous les chevaux des particuliers que M. l'intendant acheta pour le compte du Roy : il ne s'en trouva que de quoi monter quinze dragons qui furent mis sous les ordres de M. Madec ; la bourgeoisie fut armée et passée en revue ; M. Lagrenée (3) et Maracin (4) lui donnèrent l'exemple du zèle qu'elle a montré : les *topas* formèrent

(1) Il y a en dehors de la place deux parties où se forment les inondations. Elle s'étend nord et sud, et couvre la moitié de la face de l'ouest. Elle commence aux champs de Mely, qui touchent à la Blancherie et finit au pont de Vilenour. Comme nous étions alors dans de la sécheresse, elle étoit peu considérable; le général fit rassembler toutes les eaux voisines pour l'augmenter. La petite inondation s'étend dans le sud, le débordement de la rivière d'Ariancoupan contribue à la former.

(2) Espèce d'hommes que les Indiens employent dans leurs armées à remuer la terre, et quelquefois aux travaux de l'artillerie.

(3) M. Lagrenée avoit été second à Pondichéry, lors de l'administration de la Compagnie.

(4) M. Maracin, ancien conseiller, chargé avec M. Lagrenée de la liquidation des dettes de la Compagnie.

Digitized by Google

une troupe à part que commande M. de Champagne, ancien officier du régiment d'Artois. Les vétérans, vieux et braves soldats, voulurent aussi faire le service quoi qu'estropiés pour la plupart. M. Biche, qui s'étoit distingué avec eux dans les dernières guerres, fut à leur tête. Tout le monde étoit en activité, tant l'attachement pour le chef, et la confiance étoit universelle.

Distributions des postes. — Par différents rapports que M. de Bellecombe reçut de ses espions, il devoit être attaqué de vive force, il se hâta d'assigner les postes aux troupes et d'en partager le commandement entre les officiers supérieurs.

M. de Coutenceau employé dans l'Inde en sa qualité de lieutenant-colonel, commandoit au sud depuis le bord de la mer jusqu'à la courtine de Gondelour. Dès que M. de Boistel, lieutenant-colonel commandant de Karikal, fut rentré dans Pondichéry, il eut le bastion de l'Hôpital et la courtine qui tient au bastion de la Reine; M. de Marguenat, chef de bataillon, avoit sous ses ordres le bastion de la Reine et celui de Vilenour jusqu'à la porte : ceux de Sans-Peur, Valdaour, Saint-Joseph, Nord-Ouest jusqu'à la courtine de Madrast, ont été défendus par M. de Léonard, major d'infanterie, commandant les cipayes. La partie de M. d'Albignac, lieutenant-colonel du régiment de Pondichéry, commençoit au bastion de Madrast jusqu'à l'estacade du Nord.

Commencement du bivouac. L'exemple du général entraîne tout le monde. — Dès le 30 juillet, la plus grande partie des troupes coucha sur les remparts.

Le général en faisoit le tour le soir et se fixoit à un bastion où il passoit la nuit. Cet exemple étoit d'un grand poids. M. Law, ancien gouverneur de Pondichéry, l'accompagnoit dans sa tournée, et passoit les nuits avec lui. M. l'intendant choisit aussi un bastion où il s'est porté souvent avec les officiers de l'administration.

Les membres du Conseil supérieur ne voulurent pas être exemptés; les anciens militaires, les notables de tout âge, les négociants d'Europe que les circonstances retenoient à Pondichéry, enfin tous les différents états de la ville ne formèrent plus qu'un corps de défenseurs, tous animés d'un zèle qui a persévéré jusqu'à la fin dans la même union; c'est un fait bien rare dans l'histoire, si même il y est rapporté.

Digitized by Google

Prise de Chandernagor. — Le 2 d'aoust, nous apprîmes que les Anglais s'étoient emparés au Bengale de la ville de Chandernagor et que M. Chevalier commandant pour le Roy leur avoit échappé (1) seul. Quoique M. de Bellecomte n'eût jamais ajouté foi aux protestations pacifiques des Anglais, cette nouvelle dévoila au public tout le mystère des opérations de Madrast, et la Compagnie prit la place du nabab, sous le nom duquel les premières hostilités s'étoient commises.

M. Munro, général de l'armée anglaise. — Les espions rendoient compte tous les jours de la marche des troupes, du transport de quelques munitions et de l'artillerie qui venoient de toutes les places anglaises au rendez-vous général. Il étoit certain que le major général Munro avoit pris le commandement de l'armée qui n'étoit plus qu'à quatre lieues de distance de Pondichéry. Des partis de cavalerie vinrent enlever les troupeaux de toutes les *aldées* voisines et défier aux limites nos postes de cipayes qui n'ayant pas reçu l'ordre d'attaquer, mais seulement de se défendre, répondirent aux ennemis que s'ils avoient envie de commencer, ils leur prouveroient qu'ils savoient tirer; les cavaliers s'en retournèrent. Notre général écrivit sur le champ à M. de Boistel d'évacuer Karikal et d'emmener avec lui ses cipayes et toutes les personnes employées par le Roy. Les 50 hommes du régiment de Pondichéry qui composoient la garnison de cet endroit étoient déjà revenus.

Arrivée de l'armée anglaise au camp de Férimbé. — Enfin, le 8 d'aoust, l'armée anglaise parut devant Pondichéry et vint camper à une lieue, sur le côteau de Férimbé. Elle étoit alors composée de 1.200 soldats et de 500 canonniers européens

(1) Le Conseil de Calcutta envoya le 10 juillet le lieutenant-colonel Daw avec 2 bataillons de cipayes, pour s'emparer d'un endroit où il n'y avoit ni canons ni armes, à l'exception d'une garde de police de 150 cipayes dispersés dans des postes fort distants les uns des autres. Il pouvoit y avoir à ce moment à Chandernagor, 60 habitants européens de tout âge et de tout sexe. Cette prise de possession tient du ridicule, mais ce qu'il y a de plus extraordinaire encore, c'est que l'officier chargé de cette grande expédition a manqué son objet principal qui étoit d'arrêter M. Le Chevalier, commandant pour le Roy, qui se sauva par une porte de derrière, pendant que le lieutenant-colonel Daw étoit à déjeuner tranquillement avec les autres personnes de la maison. M. Chevalier a été repris dans le Catek et ramené à Chandernagor le 23 aoust.

Digitized by Google

avec 20 pièces de campagne, 10 bataillons de cipayes et 2 régiments de cavalerie armés à l'européenne, une multitude d'Indiens suivoit les troupes pour être, employés aux fascines, gabions, etc. L'artillerie de siège n'étoit pas arrivée. M. de Bellecombe fut averti que l'escadre étoit partie de Madrast et devoit se trouver en rade de Pondichéry en même temps que l'armée sur le côteau. Les faits vérifieront les nouvelles; nous avions eu connoissance de plusieurs vaisseaux dans l'est.

Le *Lauriston* (1), vaisseau particulier commandé par M. Lefer, officier de distinction, appareilla le 8 au matin pour les Isles de France, il fit route à l'est et découvrit l'escadre anglaise qui cherchoit à gagner Pondichéry; il y revint pour en donner avis, se joindre à la nôtre et combattre malgré la faiblesse de son équipage qui n'étoit composé que de *lascards*. Ce brave homme avoit été au désespoir de nous quitter dans la position où nous nous trouvions; la circonstance favorisa son courage.

Instruction pour l'escadre. — M. de Bellecombe donna ordre sur le champ à M. de Tronjoly, d'aller au devant des ennemis, de ne commettre aucune hostilité avant que de s'être assuré des intentions de l'amiral anglais; que si ce dernier persistoit à croiser ou à vouloir rester devant la rade, il lui signifiât de se retirer, et qu'en cas de refus, il lui livrât le combat : il lui enjoignit surtout de revenir à Pondichéry, soit qu'il fût ou vainqueur ou vaincu. Dès que le général eut donné ces sages instructions, il les suivit lui-même en écrivant à M. Munro, commandant l'armée de terre, pour le sommer de lui dire les raisons qui l'amenoient, sans déclaration de guerre, si près des possessions françaises, si son armée venoit les attaquer. L'officier chargé de cette lettre ne put obtenir qu'une réponse vague qu'il exigea par écrit, quoique M. Munro lui promît d'en envoyer une autre le lendemain.

Le général anglais somme M. de Bellecombe de lui rendre

(1) Ce vaisseau de 1,500 tonneaux appartient à M. Law, il a été construit au Pégu par le même M. Lefer qui le commande. Il est en état par son échantillon de porter du canon de 18. M. Law l'avoit offert pour le joindre à l'escadre, mais le manque de matelots et sa batterie à laquelle les officiers de la marine ne trouvèrent pas assez de hauteur empêchèrent M. de Bellecombe de l'accepter, il fut expédié pour l'Isle de France.

Digitized by Google

la place. — Effectivement, le lieutenant-colonel Macklane arriva le 9, sur les 10 heures du matin, avec deux lettres dont l'une répondoit à celle de M. de Bellecombe, l'autre étoit une sommation de rendre la place. Notre général traita cet officier avec distinction, le retint à dîner, et lui remit après une réponse digne de son caractère. Avant son départ, M. Macklane vit notre escadre sous voiles, sa force parut l'étonner, elle n'avoit appareillé que le matin. Le général dépêcha sur le champ une *chelingue*(1) pour faire part à M. de Tronjoly de la sommation que lui avoit fait M. Munro, d'après laquelle il devoit, sans autre explication, agir offensivement contre l'escadre anglaise.

Première alerte le 9 d'aoust. — Toutes les précautions étoient prises depuis longtemps contre une attaque de vive force. Les troupes qui rentroient à leur quartier, après la reconnoissance des dehors, qui se faisoit régulièrement avant l'ouverture des portes, avoient ordre de se porter aux bastions qui leur avoient été désignés, aussitôt la première alerte; elle eut lieu le soir même; on battit la générale à huit heures; on tira trois coups de canon consécutifs : c'étoit le signal donné pour avertir de l'approche des ennemis. Il ne resta que les femmes dans la ville; tout le monde, sans distinction, se porta sur les remparts; le général courut à pied à la porte Vilenour. Cette alarme ne servit qu'à montrer le zèle public; les ennemis ne parurent pas, nos cipayes épouvantés à l'approche de quelques patrouilles anglaises, avoient abandonné les limites; on les leur fit reprendre le lendemain avec la même facilité qu'ils les avoient perdues.

Évacuation de Karikal. — M. de Boistel arriva dans la nuit, en *chelingue*, avec 108 cipayes, 12 vétérans, 16 *topas*, quelques pièces de canon et les personnes employées par le Roy à Karikal, où il auroit été indubitablement enlevé, s'il avoit différé son départ. Les Anglais y vinrent le 11, au nombre de 500, et s'en emparèrent.

(A suivre.)

---

(1) Bateau du pays, dans la construction duquel il n'entre ni fer, ni clous, il résiste cependant à la mer pendant plusieurs années; il contient plus ou moins en raison de sa grandeur; les *chelingues* ordinaires portent trois milliers.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE COMMANDANT VIVIEN (JEAN-STANISLAS)
(1777-1850)
d'après un portrait
COMMUNIQUÉ PAR MADAME ESCALLE, SA NIÈCE

J. LEROY Fils, Ed
PARIS
Digitized by Google

A ma femme et à mon fils.

Mes bons, mes excellens amis.

J'ai d'abord écrit quelques uns de ces souvenirs sans autre intention que de faire diversion aux habitudes uniformes de la vie privée, et de me rappeler le passé d'une vie militaire de trente années, dont vingt deux de guerre, ont été semées d'événemens souvent extraordinaires

J'ai pensé plus tard que vous aimeriez à vous entretenir de votre bon vieux père, à le chercher et à le suivre à la guerre, dans les camps, dans ses cantonnemens, et à vous associer quelquefois à ses plaisirs et à ses misères.

C'est donc pour vous, uniquement pour vous, mes excellens amis, que je les ai rassemblés ici, afin de vous les laisser comme une des nombreuses marques de ma tendre affection

Vous n'y trouverez rien de correct ni de bien piquant, mais l'imagination supplée souvent au manque d'intérêt dans ce que nous racontent les personnes qui nous sont chères à ce titre je souhaite qu'ils vous intéressent, que vous trouviez quelque plaisir à les lire, et que vous les conserviez pour l'amour de moi

Votre meilleur ami.

Lavren

Gap, le 7 mai, jour de St. Stanislas, 1837.

Digitized by Google

Digitized by Google

Souvenirs de ma Vie Militaire

(1792-1822)

par le Commandant VIVIEN

Le manuscrit inédit des « Souvenirs » du commandant Vivien nous a été confié pour le *Carnet de la Sabretache*, par son petit-neveu, M. Escalle, capitaine au 105e territorial, grâce à l'aimable intervention du lieutenant Lepintre, du 55e régiment d'infanterie, membre de notre Société. Cet officier le dénicha, au cours d'une villégiature, dans la bibliothèque du château de Ponsonnas (Isère), dont M. Escalle est propriétaire.

Ce manuscrit, entièrement de la main de Vivien, forme deux forts volumes in-4°. L'écriture en est belle, d'une lecture facile, et l'intérêt qui émane de ces pages écrites par un des acteurs de l'Épopée, est si empoignant, que la lecture commencée, les doigts tournent d'eux-mêmes les feuillets, sans fatigue pour les yeux et à la grande satisfaction de l'esprit.

Ce fut le 2 décembre 1834, alors qu'il était à la retraite depuis 1822, que Vivien, par une journée aussi ensoleillée que celle du 2 décembre 1805, se reporta à vingt-neuf ans en arrière et écrivit un chapitre sur la bataille d'Austerlitz. Mis en goût par ce premier essai et dans le but de rompre la monotonie de son existence d'officier retraité, il se souvint qu'il « avait dans ses paperasses une foule de notes prises sur les lieux, qui pouvaient bien aider sa mémoire »; alors, il exhuma ces « rogatons, la plupart oubliés au fond d'une malle depuis plus d'un quart de siècle », et se mit à rédiger ses « Souvenirs ».

Le commandant Vivien les écrivit pour sa femme et pour son fils unique, qui mourut presque subitement en 1839, au moment d'entrer à l'École des Eaux et Forêts de Nancy, où il venait d'être reçu. Désemparé par la mort de ce fils qu'il aimait tendrement, il s'isola et interrompit son travail, se contentant de relire et de corriger les chapitres déjà composés. L'année suivante, pour faire diversion à son chagrin, il reprit ses « Souvenirs » et les continua, pour les clore le 2 juillet 1846.

Dans la plupart des mémoires sur les guerres de la Révolution et de l'Empire, les auteurs racontent leur existence militaire, leurs campagnes, les faits de guerre auxquels ils ont assisté, en parsemant leurs récits d'anecdotes et de réflexions qui en rendent la lecture souvent attachante.

Notre commandant procède autrement : ses « Souvenirs » ne constituent pas l'histoire ininterrompue de sa vie militaire, mais une suite de tableaux lestement brossés et de scènes amusantes ou tristes qui font revivre l'existence en campagne et dans les cantonnements de l'officier et du soldat des grandes guerres de la Révolution et de

Digitized by Google

l'Empire. Chacun de ses chapitres constitue une tranche de vie militaire et le lecteur voit successivement de quelle façon le soldat français d'alors était commandé, marchait, bivouaquait, combattait, savait profiter des courtes jouissances et supporter toujours gaiement les misères du temps de guerre.

Vivien donne aussi de curieuses biographies des chefs sous les ordres desquels il servit; elles sont exactes, intéressantes comme détails et font ressortir combien leur auteur savait apprécier leurs qualités.

Le style de Vivien a de la clarté et de la couleur. On se rend compte qu'il s'applique à trouver le mot juste et le développement élégant, en s'inspirant des historiens militaires de son temps. Il narre bien, avec des tournures de phrase, des réflexions sentimentales, qui paraîtront surannées et vieux jeu à beaucoup de lecteurs d'aujourd'hui.

Sa façon de procéder et d'écrire rappelle celle du colonel Marnier, dont les « Souvenirs de guerre en temps de paix » furent si goûtés, lors de leur publication en 1867 (1).

Ajoutons que Vivien est sincère et véridique. Nous étant fait un devoir de vérifier les faits historiques, les dates et les noms cités dans ses « Souvenirs », nous n'avons pu que constater leur exactitude.

Nous avons respecté scrupuleusement son style et son orthographe, nous contentant de disposer ses chapitres dans leur ordre chronologique et d'éclairer son texte à l'aide de quelques notes placées au bas des pages.

Vivien fut un officier de grenadiers de belle tournure, de physionomie ouverte et sympathique, habile aux armes, solidement musclé, excellent nageur, et d'une bravoure qui lui valut plusieurs citations. — Lorsqu'il ne pouvait se battre, il étudiait; aussi, à ses qualités physiques, joignait-il une solide instruction, acquise à force de travail et de volonté. En outre, son esprit observateur et toujours en éveil en fit, par goût, ce qu'au XVIII^e^ siècle on appelait un *curieux :* il aimait avec passion la musique, les tableaux, les estampes, les beaux livres, les médailles et les coquillages. Nous le verrons rapporter d'Espagne un tableau de maître, don gracieux à lui fait par des Espagnols reconnaissants d'un acte de clémence, puis constituer une collection de médailles et acheter à Bordeaux de rares coquillages colligés, au cours de lointains voyages, par le capitaine de vaisseau Lucas, qui commandait le *Redoutable* à Trafalgar.

A ces qualités physiques et morales, Vivien joignait, ce qui est humain, quelques défauts qu'il confesse lui-même : il était forte tête, peu endurant, joueur à l'occasion et lorsqu'il croyait avoir à subir un ordre injuste, il ne l'acceptait pas, ce qui lui causa des ennuis.

Notre commandant possédait tout ce qu'il fallait pour arriver au moins au grade de colonel, s'il avait été favorisé par les circonstances. Mais peu chanceux et n'ayant pu, en 1807, assister à une revue de l'Empereur, au cours de laquelle le maréchal Soult comptait obtenir pour

(1) *Souvenirs de guerre en temps de paix.* Extraits des mémoires inédits du colonel d'état-major J. Marnier. Paris, Achille Faure, 1867, in-8°.

Digitized by Google

lui le grade de chef de bataillon, Vivien partit pour l'Espagne et fut oublié jusqu'en 1812.

* *

Puisque le commandant Vivien ne nous donne dans ses « Souvenirs » que des aperçus sur son existence militaire, retraçons-la à l'aide des documents des archives du ministère de la Guerre. Pour le suivre dans ses campagnes, ses cantonnements et ses garnisons, nous allons nous trouver entraîné à une longue promenade militaire à travers l'Europe, à la suite du 2e bataillon des volontaires nationaux, de la 55e demi-brigade, devenue 55e de ligne, et du 82e régiment de ligne, corps auxquels il appartint successivement.

Vivien (Jean-Stanislas) naquit le 14 août 1777 à Orléans, où son père avait acquis, comme traiteur et négociant en vins, une modeste aisance.

Après avoir commencé au collège de sa ville natale des études qu'il interrompit brusquement, à la suite d'une étourderie qu'il conte au long dans son premier chapitre, il s'engagea au régiment de Berwick, bien que n'ayant pas encore quinze ans; mais ses parents intervinrent et son engagement fut annulé.

En 1792, lorsque la patrie est déclarée en danger et que les enrôlements volontaires commencent, Vivien va s'inscrire sur le registre déposé à l'hôtel de ville d'Orléans, participant de suite au bel élan patriotique qui porta la jeunesse française sur nos frontières.

Nommé caporal au 2e bataillon des volontaires du Loiret, il fut presque aussitôt proclamé sergent-major dans la compagnie de Gien et de Bonny-sur-Loire. Cette compagnie qui était en excédent, quitta Orléans le 13 août 1792 pour se rendre au camp de Soissons, où elle concourut à la formation du 2e bataillon des volontaires nationaux.

Le 30 août, à l'organisation définitive de ce bataillon, Vivien, qui était vraiment bien jeune, puisqu'il n'avait que quinze ans, pour remplir les fonctions de sergent-major, fut remplacé dans ce grade par son ami Petit et prit sa place de sergent. Ce Petit devait devenir baron de l'Empire, lieutenant général et grand officier de la Légion d'honneur.

Le bataillon du sergent Vivien fut jeté dans Lille et coopéra, en 1792, à l'héroïque défense de cette place. Lorsque les Autrichiens en levèrent le siège, le 2e bataillon des volontaires fut dirigé sur l'armée du Nord.

Blessé au cou, le 13 août 1793, devant Wartmouth, le sergent Vivien assista ensuite aux batailles d'Hondschoote et de Wattignies. Faisant campagne à l'armée de Sambre-et-Meuse, il fut successivement nommé sergent-major le 15 juin 1794, adjudant le 21 du même mois, quelques jours avant la bataille de Fleurus, puis adjudant sous-lieutenant le 19 janvier 1795 et sous-lieutenant le 2 janvier de l'année suivante. « Il était temps, écrit-il, que je changeasse mon briquet d'infanterie (1)

(1) Alors, dans les bataillons de volontaires seulement, les sous-officiers n'étaient pas encore armés d'un fusil et, conséquemment, ne portaient pas de giberne. (Note de Vivien.)

Digitized by Google

contre une épée de sous-lieutenant... Une nouvelle ère va s'ouvrir devant moi et de nouveaux contacts vont s'établir. Sous les auspices de ma mince épaulette, j'entrerai dans quelques salons d'Allemagne, je m'assiérai quelquefois à la table de mon général, j'écouterai, j'observerai, j'induirai et il m'en restera quelque chose. »

Le 2e bataillon des volontaires nationaux (ou des réserves) contribua à former, le 14 août 1796, la 55e demi-brigade (1). La nouvelle 55e était composée de troupes solides qui venaient de faire dans le Nord de la France plusieurs difficiles et victorieuses campagnes; à sa formation, elle était commandée par le chef de brigade Dargoubet, dont Vivien nous racontera dans ses « Souvenirs » l'existence accidentée.

Cette demi-brigade fut de suite employée au blocus de Mayence et prit part, le 23 septembre 1796, au combat livré près de Nieder-Ulm, sur la Selz.

La 55e quitta le Hunsrück le 8 novembre suivant, pour faire partie, avec la division Bernadotte, de l'armée d'Italie. Elle passa par Lyon, franchit les Alpes au Mont-Cenis et arriva à Milan le 25 février 1797 ; traversant ensuite la Lombardie, elle rejoignit, sur l'Adige, l'armée de Bonaparte. « Notre surprise fut grande, dit Vivien, lorsque nous prîmes rang parmi les divisions de l'armée d'Italie ; aucune des habitudes de l'armée que nous venions de quitter ne se trouvait là. » En effet, ces soldats de l'armée de Sambre-et-Meuse contrastaient, par leur allure et leur tenue sévère, avec ceux de l'armée d'Italie. Ces derniers, fiers de leurs glorieux succès, se moquèrent d'abord des nouveaux arrivés ; mais après quelques duels, cette rivalité d'origine fit place à la plus franche camaraderie.

A la reprise des hostilités contre l'Autriche, Vivien assista, avec sa demi-brigade, au passage du Tagliamento, à celui de l'Isonzo et à la prise de Gradisca.

La division Bernadotte, à laquelle appartenait la 55e, fut ensuite chargée de suivre l'armée autrichienne qui se dirigeait sur Laybach. Pendant la première quinzaine d'avril 1797, cette demi-brigade livra les petits combats de Solesseck, de Klana et de Dorneck, puis alla prendre position à Zagory.

Les préliminaires de Léoben ayant mis fin aux hostilités, la 55e se rendit à Mantoue ; elle séjourna ensuite à Ferrare et à Ancône, où elle s'embarqua, le 29 novembre 1798, pour Corfou. Une tempête empêcha la flottille d'aborder et la rejeta sur la côte italienne ; la 55e débarqua à Ancône le 14 janvier 1799. Dans son curieux chapitre VIII, intitulé : « Embarquement sur l'Adriatique, une tempête, le retour », Vivien raconte sa navigation de près de deux mois à bord du *Stengel*, mauvais bâtiment pris aux Vénitiens, où 60 officiers et 1.200 soldats avaient été entassés, alors qu'il était de capacité à n'en contenir que la moitié.

(1) La 55e demi-brigade fut formée avec les six bataillons suivants : 1er bataillon du 19e, 1er bataillon du 58e, 2e bataillon des volontaires de la Haute-Vienne, 1er bataillon des volontaires de la Moselle, 6e bataillon des volontaires de Seine-et-Oise, et 2e bataillon des réserves.

Digitized by Google

Aussitôt débarquée, la demi-brigade fut désignée pour faire partie de l'armée de Championnet, envoyée contre les Napolitains, commandés par l'Autrichien Mack. Elle se montra intrépide, de janvier à mai 1799, à la prise d'Ascoli, aux affaires de Castelluccio, d'Isola et à la défense de Fevizano. Certains détails de cette campagne font l'objet de deux chapitres des « Souvenirs » de Vivien.

Macdonald avait remplacé Championnet dans le commandement de l'armée de Naples, qui dut battre en retraite à la suite des défaites de celle d'Italie.

Vers la fin du mois de mai 1799, la 55e se divisa et Vivien partit de Florence avec les 1er et 2e bataillons, pour rejoindre l'armée d'Italie, tandis que le 3e allait s'enfermer dans Ancône et contribuer à la belle défense du général Monnier.

Vivien nous fait assister, d'une façon saisissante, à la bataille de la Trebbia, cette lutte de trois jours (17, 18 et 19 juin 1799), durant laquelle la 55e combattit héroïquement, fut décimée et se retira en bon ordre dans les défilés des Apennins, à Castel-Nuovo-di-Monte.

Après la bataille de Novi, tandis que quatre compagnies étaient détachées dans la rivière de Gênes, le restant de la demi-brigade rentra en France; Vivien, qui faisait partie de ce dernier détachement, fut promu lieutenant le 21 août 1799.

Au mois de juin 1800, la 55e se rendit en Batavie menacée par les Anglais, et tint garnison à Bruges et à Bréda ; au mois de décembre suivant, elle alla se reposer à Rouen, qu'elle quitta en 1803, pour faire partie de l'armée des côtes de l'Océan.

A la suite de l'arrêté des consuls du 24 septembre 1803, la 55e demi-brigade devint le 55e régiment de ligne.

Vivien nous raconte l'installation et l'existence de son régiment au camp de Boulogne, et prend même soin de dessiner la baraque qu'occupait sa compagnie en 1804 ; la reproduction de son dessin accompagnera dans le *Carnet* le texte de cet intéressant chapitre.

En 1805, lorsque la France eut à lutter contre une nouvelle coalition, Vivien, qui avait été promu capitaine le 28 mars de cette année, quitta le camp de Boulogne le 24 août, avec son régiment, lequel appartenait à la brigade Varé, de la division Saint-Hilaire, du corps de Soult (4e), pour aller opérer dans la vallée du Danube, contre les Autrichiens.

Le 55e passa le Rhin à Rhinhausen et marcha sur le Danube qu'il franchit à Donauwerth, puis participa à la prise de Memmingen, à l'investissement d'Ulm, assista à sa capitulation et traversa Vienne pour se rendre en Moravie.

A Austerlitz, le 55e, commandé par le colonel Ledru des Essarts, contribua glorieusement à enlever le plateau de Pratzen. Le capitaine Vivien se conduisit avec valeur et fut blessé, vers neuf heures du matin, sans cependant être mis hors de combat, d'un coup de mitraille à l'épaule droite. Aussi eut-il sa part des récompenses accordées par l'Empereur à la suite de cette décisive campagne : nommé chevalier de la Légion d'honneur le 14 mars 1806, il reçut, comme blessé, une gratification de cinq cents francs et son courage lui valut le comman-

Digitized by Google

dement de la compagnie de grenadiers dans laquelle il avait servi comme sous-lieutenant et lieutenant.

Il faut lire son chapitre qui a pour titre : « Ma compagnie de grenadiers », pour bien se rendre compte de son tact dans le commandement et de sa sollicitude pour ces soldats d'élite, qui se recrutaient par sélection, servaient avec exactitude, étaient des modèles de discipline et de tenue en garnison, de prévoyance pendant les marches et de bravoure sur les champs de bataille.

Au mois d'octobre 1806, le 55e, qui se trouvait dans les environs d'Amberg et appartenait toujours au 4e corps de la Grande Armée, quitta ses cantonnements sous le commandement du colonel Silberman, qui avait remplacé Ledru des Essarts promu général, pour prendre part à la campagne de Prusse.

A Iéna, les grenadiers de Vivien combattirent avec leur bravoure habituelle et concoururent à repousser les charges furieuses de la cavalerie prussienne. Après la victoire, le 55e participa à la poursuite, fit des prisonniers et se rendit à Berlin, où le 4e corps fut passé en revue par Napoléon.

La Prusse conquise, les Français avaient encore à vaincre l'armée russe. Le régiment passa la Vistule à Vizigrod vers le 18 décembre, mais un froid excessif ne permettant plus de continuer les opérations, il cantonna, en janvier 1807, à Grzybowo, puis à Kursy.

Dans son chapitre : « La nuit au bivouac du 5 au 6 février 1807 », Vivien nous fait assister à une visite nocturne aux bivouacs de l'armée faite par Napoléon, qui entama une pittoresque conversation avec des grenadiers de sa compagnie, tout en se chauffant à leur feu.

Le 8 février, à Eylau, le 55e se comporta héroïquement, éprouva de grandes pertes et perdit le colonel Silberman qui avait été mortellement blessé.

A Heilsberg, le 10 juin suivant, ce régiment qui s'était porté au secours du 26e léger, dut, écrasé par le nombre, se replier sur la division Saint-Hilaire. Le colonel Périer ayant été tué et les deux chefs de bataillon grièvement blessés, Vivien, le plus ancien des capitaines restés debout, prit le commandement du régiment et se conduisit de façon à mériter la citation suivante, qui figure aux actions d'éclat de l'état de ses services : « A la bataille d'Heilsberg, le 55e fort de 1.600 baïonnettes, se battit en carré pendant trois quarts d'heure ; assailli par une division russe, par plusieurs régiments de cavalerie prussienne et par de l'artillerie, ce régiment perdit 700 hommes, tous ses officiers supérieurs et 47 officiers. M. Vivien, alors capitaine de grenadiers, rallia les débris du régiment et parvint à rejoindre la division Saint-Hilaire, en se faisant jour au milieu de la cavalerie ennemie. »

Le lendemain du combat, le maréchal Soult demanda à Vivien « des détails sur la position extraordinaire dans laquelle le 55e s'était trouvé », le félicita ensuite sur sa belle conduite et l'assura qu'il demanderait pour lui, à l'Empereur, le grade de chef de bataillon. Malheureusement pour notre capitaine, son régiment, envoyé en observation

Digitized by Google

devant Pillau, après la prise de Kœnigsberg, n'assista pas à la revue passée par Napoléon dans cette ville, et fut oublié. Aussi Vivien termine-t-il mélancoliquement son chapitre consacré au combat d'Heilsberg par ces mots : « Mon avancement fut indéfiniment ajourné; voilà donc à quoi a tenu ma fortune militaire !... »

La paix signée à Tilsitt, le 55e, alors commandé par le colonel Schwiter, resta au camp de Pillau, puis alla s'installer à Saalfeld, qu'il quitta au commencement de décembre 1807, pour se rendre au camp de Boulogne, où il put se refaire et compléter ses cadres.

Au mois de mai 1808, le régiment partit pour l'Espagne où il devint un des corps les plus renommés de nos armées de la Péninsule. Dans ses « Souvenirs », Vivien nous fait un tableau saisissant de cette lutte au couteau et sans merci que les Français eurent à soutenir contre les guérillas espagnoles.

Notre capitaine, nommé, le 4 avril 1809, aide de camp du général Harty, à Boulogne-sur-Mer, quitta l'Espagne et abandonna bien à regret le commandement de sa belle compagnie de grenadiers; mais il avait l'espoir d'épouser une jeune fille qui habitait cette ville. Il apporta dans ses nouvelles fonctions le zèle et l'exactitude dont il était coutumier, et une proposition pour le grade de chef de bataillon, établie en sa faveur, fut appuyée par le maréchal Soult de la façon suivante : « Ayant été à même d'apprécier la valeur de M. Vivien dans diverses batailles, je dois rendre sur son compte le meilleur témoignage et assurer qu'il est digne des grâces de S. M. l'Empereur. » Le ministre de la Guerre fit connaître au maréchal que le capitaine serait présenté pour un des premiers emplois vacants ; mais, cette fois encore, il ne fut pas promu au grade supérieur.

Entre temps, Vivien, dont les projets de mariage n'avaient pu aboutir et qui regrettait la vie de campagne, sollicita et obtint d'être replacé dans le 55e. Il quitta Boulogne le 25 avril 1810 pour reprendre le chemin de l'Espagne.

Il rejoignit, en juin 1810, son régiment alors établi sur la crête et sur le versant sud de la Sierra Morena, dans la province de Jaën et sur les deux rives du Guadalquivir. Il reçut presque aussitôt l'ordre de se rendre à Madrid pour y prendre le commandement du grand dépôt du 55e composé d'une compagnie du 1er bataillon, de trois détachements venus de France et d'une centaine de convalescents et de blessés. Ce dépôt qui équivalait comme nombre à un petit bataillon, fut d'abord utilisé pour le service intérieur du Buen-Retiro. Le général de division Belliard, gouverneur de Madrid, l'employa ensuite dans de petites expéditions dont le but était de tenir à distance les guérillas qui infestaient les environs de cette capitale.

Envoyé avec son détachement à Alcala-de-Hénarès, Vivien y eut avec le chef de bataillon Beauvais, une très vive altercation au cours de laquelle plusieurs poils de la barbe de cet officier supérieur restèrent entre les doigts de notre capitaine ; à la vérité, cet incident regrettable était dû, en grande partie, au mauvais caractère du commandant Beauvais, qui avait, dans l'armée, la réputation d'être un mauvais

Digitized by Google

coucheur. Par sa bienveillante intervention, le général Belliard parvint à mettre fin à l'incident, à la satisfaction de Vivien.

Opérant sous les ordres du général Hugo contre l'Empecinado, Vivien se distingua, le 11 décembre 1810, à la prise de Cogolludo, dans la province de Guadalaxara. Le bataillon du 55e qu'il commandait, marcha au pas de charge sur l'une des portes du couvent, centre de la résistance des Espagnols, s'en empara après une lutte acharnée, et obligea l'Empecinado à une retraite précipitée (1).

Au mois de mars 1811, le général Hugo fit occuper Auñon par le Royal-Étranger et par le bataillon du 55e, toujours placé sous les ordres du capitaine Vivien. Cette faible garnison, d'un effectif de 800 hommes seulement, repoussa, le 23 mars, une attaque exécutée par des guerillas fortes de 8.000 hommes environ. Les soldats du 55e contribuèrent pour la plus large part au succès de la journée et la conduite de Vivien lui valut la belle citation suivante : « Le 23 mars 1811, le capitaine Vivien fut attaqué dans Auñon (province de Guadalaxara) par un corps de 8.000 Espagnols commandés par les généraux Villacampa et l'Empecinado; il se défendit dans ce village ouvert avec une intrépidité étonnante. Les 500 hommes qu'il commandait soutinrent non seulement le feu de l'ennemi depuis cinq heures du matin jusqu'à six heures du soir, mais le capitaine par son sang-froid et ses excellentes dispositions, fit 103 prisonniers dans les différentes tentatives que fit l'ennemi pour l'enlever de vive force » (2).

Cette brillante défense faisait le plus grand honneur à Vivien et le général Belliard lui écrivit, de la part du roi Joseph, cette lettre de félicitation : « Le Roi me charge, monsieur le capitaine, de vous témoigner ainsi qu'à votre troupe, sa satisfaction de la belle résistance que vous avez faite à Auñon et je vous annonce avec plaisir que S. M. a demandé pour vous le grade de chef de bataillon. »

A la suite de cette lettre et d'une audience du roi Joseph, qu'il raconte avec humour dans ses « Souvenirs », Vivien fut l'objet d'une proposition spéciale pour le grade supérieur.

Parti de Madrid le 27 mars 1812, avec un convoi d'effets militaires et une centaine de soldats d'escorte, pour rejoindre son régiment en Andalousie, Vivien aidé par des paysans, dispersa à la Junquera, une bande de voleurs et s'empara d'Alvarez son chef.

Cependant, à la suite de la perte de la bataille des Arapiles par l'armée de Portugal, celle du midi de l'Espagne dut évacuer l'Andalousie; son mouvement de retraite commencé le 25 août 1812, s'effectua de Séville par Cordoue et Grenade sur Valence. Pendant ces longues marches, nos troupes ne furent pas attaquées, mais eurent beaucoup à souffrir de la chaleur et du manque de vivres.

Par décret du 4 septembre 1812, Vivien était enfin nommé chef de bataillon au 82e ; il resta à la suite du 55e jusqu'à ce qu'il pût rejoindre son nouveau régiment qui faisait partie de l'armée de Portugal.

---

(1) Voir les mémoires du général Hugo.

(2) Cette citation figure aux actions d'éclat de l'état de ses services.

Digitized by Google

Depuis le mois de mars 1813, le 82e ne comptait plus en Espagne qu'un seul bataillon, le 4e, fort de 21 officiers et de 629 hommes ; Vivien en prit le commandement le 30 avril. Le mois suivant, dans une expédition qu'il dirigea, il tint en échec en lui infligeant des pertes, sur la rive gauche de la Pisuerga, l'énergique curé Merino, d'aspect étrange et sauvage, qui combattait armé d'un sabre, de deux pistolets et d'un trabuco dans lequel il mettait à la fois jusqu'à seize balles ; ce chef qui se montrait cruel envers ses prisonniers, aurait fait subir à des officiers français le supplice « qu'endura Abeilard, sous le couteau de l'oncle d'Héloïse » (1).

La division Maucune à laquelle appartenait le 82e, évacua Burgos. Le 18 juin 1813, pendant sa marche de Frias sur Espéjo, elle dut se faire jour au travers de forces très supérieures qui voulaient lui couper la retraite. Le 20, elle rejoignit l'armée devant Vittoria, mais ne prit pas part à la bataille du lendemain, étant partie à trois heures du matin pour escorter un grand convoi dirigé sur Bayonne. Les Anglo-Portugais atteignirent cette division le 22, mais sans pouvoir l'entamer ; tout en se retirant sur les Pyrénées, elle contint encore les ennemis à Tolosa et à Villafranca ; arrivée enfin, le 26, à Ernani, elle prit position le 9 juillet sur les hauteurs qui bordent la frontière.

Vivien dont les bagages avaient été enlevés à Frias, alla passer quarante-huit heures à Bayonne afin de se pourvoir du nécessaire, d'acheter un sabre et de se repaître de quelques bons repas de cuisine française dont son estomac ressentait depuis longtemps le besoin.

Le maréchal Soult, nommé au commandement de l'armée d'Espagne, la réorganisa rapidement, reprit l'offensive et tenta de débloquer Pampelune. Après l'échec de Zubiry (27 et 28 juillet 1813), il rentra en France. Le commandant Vivien raconte le combat et la retraite dans un chapitre émouvant. Le 25 novembre suivant, il était nommé officier de la Légion d'honneur.

Enfermé dans Bayonne que les Anglo-Portugais assiégèrent, le bataillon du 82e prit une part active à la défense dirigée par le général de division baron Thouvenot. Dans la sortie victorieuse du 14 avril 1814, la colonne de gauche, composée de trois bataillons (2), était commandée par Vivien ; celui du 82e détruisit presque complètement le beau régiment des Coldstream, deuxième de la garde royale d'Angleterre, et fit 180 prisonniers, parmi lesquels le lieutenant général sir John Hope qui commandait en chef les troupes d'investissement ; pendant le combat, Vivien avait été grièvement blessé d'une balle à la cuisse gauche. La garnison de Bayonne clôturait ainsi glorieusement la campagne de 1814, trois jours après l'abdication de Napoléon (11 avril).

A la suite de l'ordonnance royale du 12 mai 1814 qui réduisait à 90 le nombre des régiments d'infanterie, le 82e devint le 71e régiment

(1) Histoire du curé Merino. (Bibliothèque Nationale.)

(2) Ces trois bataillons appartenaient aux 26e, 70e et 82e régiments de ligne.

Digitized by Google

de ligne. Sans protection auprès des nouveaux maîtres de la France, notre commandant qui n'avait fait aucune démarche pour être compris dans la réorganisation des cadres, fut mis en non-activité et se retira à Orléans, sa ville natale.

Le lieutenant général comte Dupont, qui rassemblait lentement à Orléans le corps d'observation de la Loire, ordonna à Vivien, encore monté, de faire le service d'officier d'état-major à son quartier général. Cette situation transitoire lui permit de voir de près les événements et d'exposer dans ses « Souvenirs » ce qui se passa dans cette ville les 20, 21, 22 et 23 mars 1815, lors du retour de l'île d'Elbe.

Bien que Vivien fût resté un chaud partisan et un admirateur de Napoléon, l'emploi qu'il avait accepté auprès de Dupont le rendit suspect au nouveau gouvernement. Aussi, lorsqu'en mai 1815, il demanda à être réintégré au 55e ou au 82e, il n'obtint rien; cependant, le général Petit, major du 1er régiment des grenadiers de la Garde, son ancien camarade du 2e bataillon des volontaires nationaux, avait chaudement appuyé sa demande : « J'ai l'honneur, disait-il, de recommander avec le plus vif intérêt à la bienveillance de S. E. le ministre de la Guerre le chef de bataillon Vivien, un des meilleurs officiers, sans contredit, des armées françaises. »

Malgré son grand désir de prendre part à la lutte suprême, Vivien ne put ainsi combattre à Waterloo.

A la seconde Restauration, Vivien, qui n'était pas encore d'âge à considérer sa carrière militaire comme terminée, puisqu'il n'avait que trente-huit ans, sollicita son rappel à l'activité. Nommé à un emploi de son grade dans la légion des Hautes-Alpes le 13 janvier 1816, il rejoignit son corps à Gap. A son arrivée, tout se passa bien d'abord, mais l'antagonisme latent qui existait entre les officiers provenant de l'émigration et ceux qui sortaient de l'armée impériale, éclata tout à coup, à la suite d'une altercation survenue entre deux jeunes officiers, dont l'un sortait des gardes du corps et l'autre de l'armée licenciée. Notre commandant prit parti pour ce dernier, et le colonel de la légion sollicita du ministre sa mise à la retraite d'office, en le notant comme « un républicain fougueux, admirateur sans mesure de Buonaparte, homme d'esprit et de moyens, irascible et d'un caractère fougueux que rien ne ramène ».

Ce rapport, heureusement, suivit la voie hiérarchique, et le maréchal de camp comte Dillon, qui commandait le département des Hautes-Alpes, le transmit en demandant simplement un changement de corps, notant Vivien comme « un excellent officier sous tous les rapports ».

Ce fut ainsi que le commandant passa, le 28 août 1816, de la légion des Hautes-Alpes, dans celle de la Loire-Inférieure. — Ses ennuis ne devaient cependant pas prendre fin de suite, car l'ancien colonel de Vivien écrivit au nouveau : « Il est essentiel, pour le bien du service du Roi, comme pour celui de votre légion, que je vous fasse faire connaissance avec le monsieur (Vivien) que je vous engage d'avance à faire surveiller... Méfiez-vous-en, je vous en préviens, il a des dehors trompeurs et une langue dorée. »

Digitized by Google

L'accueil fait à Vivien à son arrivée à son nouveau corps fut, on le comprend, plutôt froid, et le colonel s'empressa de transmettre cette lettre au ministre de la Guerre en ajoutant : « Il m'est impossible de pouvoir le garder dans ma légion. »

L'intervention du lieutenant général Ledru des Essarts, qui inspectait la légion de la Loire-Inférieure, remit heureusement les choses au point; il est bon de rappeler que Vivien avait servi sous ses ordres de 1792 à 1805. Lorsque le colonel lui présenta les officiers, reconnaissant Vivien, il s'écria : « Comment, c'est vous, vieux Philistin? Que faites-vous sous cet uniforme, qui n'est pas celui de la légion?... Un changement de corps, je parie? — Pas grand'chose jusqu'à présent, mon général, répondit notre commandant; traité comme un corsaire dans la légion des Hautes-Alpes d'où je viens, pas trop bien accueilli dans celle-ci, il ne me restera bientôt plus qu'à retourner chez moi y chercher la tranquillité qu'on me refuse partout! — Qu'est-ce donc, colonel, chagrine-t-on les officiers de l'ancienne armée? Je dois vous dire que les volontés de Sa Majesté sont qu'une égale protection soit accordée à tous et je réprimerai tout abus d'autorité qui tendrait à mécontenter ces braves gens-là. Colonel, je vous recommande spécialement le commandant Vivien! C'est un de mes enfants que j'ai vu croître dans les rangs et qui vous sera utile dans l'instruction. »

Le colonel revint très vite de ses préventions à l'égard de Vivien et lui accorda un congé de semestre pour aller à Gap épouser, le 5 décembre 1816, Mlle Céaly, fille du directeur de la poste aux lettres de cette ville.

Vivien, de retour à son corps, vécut au mieux avec son colonel. Nommé chevalier de Saint-Louis le 2 juillet 1817, il put terminer tranquillement sa carrière militaire dans la légion de la Loire-Inférieure, devenue, à la suite de l'ordonnance du 23 octobre 1820, le 23e régiment d'infanterie de ligne.

Le commandant qui, dans ses marches et combats à travers l'Europe, avait récolté blessures et rhumatismes, se sentait fatigué. N'espérant pas arriver au grade de lieutenant-colonel, pour lequel il était en vain proposé depuis 1819, il demanda sa retraite.

Comme Vivien n'avait atteint sa seizième année que le 14 août 1793, ses services depuis le 31 août 1792 jusqu'à la première de ces dates, ne devaient être relatés que pour mémoire, lors de la liquidation de sa pension de sa retraite. Il adressa alors, au ministre de la Guerre, une belle lettre, dont nous donnons l'extrait suivant :

« Monseigneur,

« Dois-je perdre une de mes plus belles campagnes de guerre?

« Mes chefs, Monseigneur, ne m'ont pas dit alors : — « Vous êtes « trop jeune, non seulement pour servir comme sous-officier, mais « même comme simple soldat. » — Alors, je fus blessé au combat de Wartmouth, dans l'embrasure d'une redoute défendue par des troupes anglaises, que quatre compagnies de mon bataillon enlevaient d'as-

Digitized by Google

saut; — ils ne m'ont pas dit : « Vous n'avez pas encore seize ans et le « sang qui coule de votre blessure est inutilement versé pour la « France; elle ne vous en tiendra pas compte !... »

L'article 5 de l'ordonnance royale du 27 août 1814 était, malheureusement, inexorable et ne permettait pas de donner une suite favorable à cette réclamation, qui fut classée comme « non fondée ».

Autorisé à se retirer à Gap, en août 1822, Vivien fut mis à la retraite le 18 décembre suivant.

Dès lors, notre commandant partagea son temps entre sa résidence de Gap et celle de Charance (1), s'occupant de l'éducation de son fils et de la rédaction de ses « Souvenirs », comme nous l'avons exposé précédemment.

Très estimé à Gap, il organisa et commanda la compagnie des sapeurs-pompiers de cette ville; il était aussi administrateur de l'hospice civil et militaire.

Vivien mourut le 17 décembre 1850, à l'âge de soixante-treize ans, léguant son manuscrit, ses croix et son épée à son beau-frère, M. Astréoud (2), et son beau tableau religieux rapporté d'Espagne, à l'hospice de Gap, qui le possède encore.

Commandant Emm. Martin.

CHAPITRE PREMIER

qui servira d'introduction

Puisque j'ai fini, sans m'en douter, par rassembler en un petit corps d'ouvrage quelques souvenirs, enfants de mes loisirs, il convient peut-être que je dise comment il s'est fait que j'aie été militaire à quinze ans et non autre chose, car dans la position aisée où se trouvait mon père au commencement de la Révolution, je semblais destiné à parcourir une autre carrière, si ce n'est plus honorable, du moins plus lucrative.

Mon père, issu de pauvres mais honnêtes laboureurs de la Beauce, était fils de ses œuvres; et après avoir exercé pendant dix ans l'état de traiteur à Orléans, il avait acquis par son industrie dans le commerce des vins qu'il expédiait sur Paris, une petite fortune (environ quatre mille livres de rente) qui lui assurait une existence aisée pour le reste de sa vie, et lui fournissait les moyens de pourvoir à l'éducation de ses enfants ; ces moyens

(1) Maison de campagne de Vivien, située à trois kilomètres de Gap.

(2) M. Escalle, le propriétaire actuel du manuscrit, le tient de sa mère, Mme Escalle, née Astréoud.

Digitized by Google

s'accrurent par la perte de mes deux aînés qui moururent la même année, de la petite vérole.

Entré au collège d'Orléans en 1788, j'y travaillais de manière à mériter les éloges de mes professeurs, et je continuais à bien faire lorsqu'une étourderie de jeune élève, un véritable enfantillage de la part d'un de mes condisciples de cinquième, vint trancher le cours de mes études et disposer les choses de manière que là se termina mon éducation à peine ébauchée. Voici ce qui arriva :

Pendant une classe du soir (c'était dans les premiers jours du mois de juin 1790), un élève placé auprès et au-dessous de moi, alluma, sans que je susse par quel moyen, un serpenteau et le jeta dans la chaire de M. l'abbé Nutin, notre professeur. La petite pièce d'artifice tomba juste sur le pupitre de l'abbé, et la détonation eut lieu presque aussitôt. Cette espièglerie d'un genre nouveau excita les rires immodérés des élèves, de telle sorte qu'en un instant tout ne fut que confusion dans la classe.

Après cinq minutes cependant, le calme allait succéder au désordre, mais le professeur promenant ses regards menaçants du côté d'où était partie la malencontreuse pièce d'artifice, les arrêta sur moi.

« C'est vous, Monsieur, me dit-il, qui avez lancé le pétard !... allez vous mettre à genoux. — Monsieur, lui répondis-je, ce n'est pas moi qui l'ai lancé, ainsi je ne mérite pas la punition que vous voulez m'infliger. — Eh bien, Monsieur, si ce n'est pas vous, vous savez qui l'a fait, je vous ordonne de le dire. — Monsieur, j'étais à ce moment-là occupé de mon devoir, je vous assure que je n'ai pas vu de quel côté est parti le pétard. — Vous en imposez, Monsieur; ou c'est vous qui l'avez jeté, ou vous connaissez le coupable ; ainsi, dans l'un ou l'autre cas, vous êtes punissable ; à genoux! Monsieur ! — Monsieur, je ne m'y mettrai pas parce que je n'ai rien fait ni vu faire ! — Et moi, je vous ordonne de vous y mettre !... » Ces dernières paroles furent prononcées avec l'accent de la fureur, en même temps qu'il s'élançait vers moi pour m'y contraindre par la violence.

En ce moment, rumeur générale dans la classe ! les cris : « Ce n'est pas lui, ce n'est pas lui », se faisaient entendre de tous les

Digitized by Google

bancs. J'esquivai la main nerveuse de l'abbé qui allait me saisir au collet, et je ripostai par un coup de mon encrier de corne qui atteignit le saint homme au front, en laissant sur sa figure les traces bien empreintes d'une défense proportionnée à l'agression.

Aussitôt, le portier fut appelé pour me discipliner. Nouvelle attaque, nouvelle défense. Saisi à bras le corps par un homme qui n'était plus dans la vigueur de l'âge, je combattais en lion, mes ongles lui faisaient de sanglantes égratignures au visage, en même temps que je frappais rudement de mes pieds dans les jambes, et que je lui mordais les bras à belles dents. J'aurais indubitablement fini par succomber si mes condisciples ne se fussent mis de la partie et ne m'eussent fait un rempart de leurs corps jusqu'à la grille de sortie. Je pouvais passer alors dans ma classe pour un bon élève suffisamment soumis et assez exact, mais d'un caractère et de goûts plus enclins aux amusements et aux plaisirs bruyants et périlleux, qu'aux paisibles récréations de la plupart de mes condisciples. Si j'eusse été mis dans la confidence de cette mauvaise espièglerie, j'aurais été plus capable de conseiller à l'élève (que je me plais de qualifier aujourd'hui de malavisé) d'en envoyer plutôt deux, que de chercher à le détourner de ce dangereux divertissement.

J'arrivai chez mon père sans chapeau et dans un désordre qui indiquait assez que je venais de soutenir un rude combat.

Quinze jours se passèrent en négociations entre le principal, le professeur de cinquième et mon père : ces messieurs convinrent que je ferais de simples excuses, et que je rentrerais sans retour sur le passé ; mais je ne voulus rien entendre, ni me prêter à cet arrangement. Je désirais bien continuer mes études, mais au collège de Tours, qui jouissait alors d'une réputation méritée, et où mon père ne se souciait guère de m'envoyer parce qu'il eût fallu m'y placer comme pensionnaire interne, et qu'il calculait que ça devait lui coûter six cents francs par an, tandis qu'au collège d'Orléans, qui était largement subventionné par la ville et par le prince duc, il en était quitte à bien meilleur marché. De tous les partis, mon père eut la faiblesse d'adopter le pire, c'est-à-dire qu'il n'en prit aucun et qu'il me laissa maître de ma volonté.

Au mois de septembre suivant, une petite vérole purulente et

Digitized by Google

maligne désola la ville d'Orléans et décima sa population. J'en fus atteint comme toutes les personnes des deux sexes et de tout âge qui ne l'avaient pas eue ou qui n'avaient pas été inoculées, et j'en fus tellement maltraité qu'indépendamment de la perte de mes cheveux, je restai maladif et languissant pendant un an.

La Révolution marchait à pas de géant : la garde nationale couvrait de son patriotisme et de ses légions les villes et les campagnes ; les registres sur lesquels s'inscrivaient les jeunes gens qui devaient bientôt former ces nombreux bataillons de volontaires qui ont étonné l'Europe, et dont la gloire a retenti jusqu'aux distances les plus reculées, étaient ouverts dans les municipalités des villes et des villages ; tous les jeunes Français en état de porter les armes se faisaient soldats, je voulus l'être aussi.

Parfaitement rétabli de la cruelle maladie qui avait menacé ma vie, et en jeune étourdi complètement désœuvré, je me rendis un matin chez le colonel du régiment de Berwick (1) pour m'engager.

« Mon ami, me dit ce brave homme, vous paraissez bien jeune pour contracter un engagement volontaire : avez-vous le consentement de vos parents ? — Non, colonel, lui répondis-je, mais je l'obtiendrai. — Mais, mon ami, vous n'avez pas encore la taille exigée pour le service militaire dans un régiment de ligne ! — Colonel, il ne s'en manque plus guère, je n'ai pas encore quinze ans, je grandirai et je ferai peut-être un jour un de vos meilleurs grenadiers. — Mais, mon ami, vous n'aurez pas la force de porter

---

(1) Le même M. O'Harty, fait depuis maréchal de camp à l'isle Saint-Domingue en 1793, et auprès duquel j'ai servi, dix-sept ans plus tard, en qualité de capitaine aide de camp. (Note de l'auteur.)

Harty (Olivier, baron de Pierrebourg), fils de Thomas et de Marguerite Shee; né le 2 décembre 1746 à Knocfhanny (Irlande), marié le 8 octobre 1787 à Catherine-Anne-Marie de Groenveldt. Cadet le 16 septembre 1762 au régiment irlandais de Clare, devenu Berwick et 88e. Sous-lieutenant le 20 juillet 1774; lieutenant en second le 7 août 1778; premier lieutenant de grenadiers le 5 mars 1783; lieutenant-colonel le 25 juillet 1791; colonel le 13 décembre 1792; commandant de la province du Sud à Saint-Domingue le 15 décembre 1792; général de brigade le 15 mai 1793; suspendu le 25 juillet 1793; mis en état d'arrestation le 8 août 1793; mis en liberté pour rentrer en France le 17 octobre 1793; réintégré le 18 mai 1795; retraité le 24 décembre 1814; lieutenant général honoraire le 9 décembre 1815; décédé à Strasbourg le 2 janvier 1823.

Chevalier de la Légion d'honneur le 11 décembre 1803; commandant le 14 juin 1804; chevalier de Saint-Louis le 23 novembre 1788.

Baron de l'Empire sous la dénomination de baron de Pierrebourg, avec dotation de 2.000 francs sur les domaines d'Erfurt, par décret du 30 juin 1811.

Digitized by Google

un fusil avec sa baïonnette, un sac, une giberne et des cartouches dedans ! — Colonel, la bonne volonté et le courage m'en tiendront lieu en attendant qu'elle vienne. » Il se prit à sourire, me frappa doucement de la main sur l'épaule, et après avoir rempli quelques lignes d'un imprimé qu'il me remit, il me dit : « Eh bien, mon ami, puisque vous avez de si bonnes dispositions pour le service du Roi, rendez-vous avec ce billet chez le trésorier du régiment qui passera votre engagement et qui vous comptera quarante francs. » Enchanté de l'événement comme si j'avais fait une brillante affaire, je n'eus rien de plus empressé que de faire part de mon équipée à mon père qui m'accabla de reproches comme je le méritais ; et qui, en s'adoucissant graduellement, car celui-là aussi était un bon père, finit par m'exhorter à abandonner mes goûts militaires : morale bien édifiante sans doute, mais qui était de nul effet sur l'esprit d'un garnement qui ne voyait rien de plus beau qu'un habit de soldat, et une cocarde au chapeau. Immédiatement après cette mercuriale, dont mon père espérait le plus grand succès, un oncle maternel qui m'aimait tendrement, mais qui ne me passait rien, s'était rendu chez M. le colonel O'Harty pour faire annuler un engagement contracté sans la participation de mes parents et restituer les quarante francs que j'avais reçus du trésorier du régiment.

Les choses se trouvaient ainsi rétablies dans leur premier état, mais ce ne devait pas être pour longtemps.

Au mois d'août 1792, la guerre fut déclarée à l'Autriche ; et, peu de temps après, la loi martiale fut proclamée, le drapeau rouge déployé, et la patrie déclarée en danger.

Aussitôt, de nouveaux registres furent ouverts dans les municipalités pour la création de nouveaux bataillons de volontaires, et je ne fus pas un des derniers à m'inscrire sur celui déposé à l'hôtel de ville d'Orléans.

Étrange disposition des esprits de ce temps-là !... des masses de citoyens accouraient pour concourir à la formation des bataillons de volontaires où très peu se souciaient d'accepter un grade, tandis que personne ne se présentait pour remplir les cadres des régiments de ligne où le gouvernement payait une prime d'engagement.

Digitized by Google

Le premier jour du mois de juillet fut indiqué pour la réunion, par districts et par cantons, au chef-lieu du département, pour procéder à la formation des compagnies et aux élections dans les différents grades, pour organiser le deuxième bataillon du Loiret. Je fus nommé caporal dans la compagnie de mon quartier, mais mon ambition ne se trouvait pas satisfaite, quelque chose me disait que je valais mieux que cela.

La compagnie des cantons de Gien et de Bonny-sur-Loire fit savoir qu'elle manquait d'un sergent-major, personne ne voulait accepter ce grade ; je m'y présentai en grande tenue et avec toute la présomption d'un collégien de cinquième qui avait eu le temps de tout oublier, et je fus nommé sergent-major par acclamation. Cette fois, je fus content et je devais l'être, car, en vérité, je fus traité bien au delà de mes mérites.

Les compagnies de Pithiviers et de Montargis, de Gien et de Bonny, ne pouvant être comprises dans le cadre d'organisation, parce qu'elles excédaient le nombre voulu, furent dirigées sur Soissons où, conjointement avec deux compagnies de la Sarthe, une de l'Aisne, une du Calvados et une de l'Eure, elles formèrent le deuxième bataillon des volontaires nationaux, qui pour son coup d'essai fut jeté dans la place de Lille pour sa défense, et de là envoyée à l'armée du Nord après la bataille de Jemmapes.

Je fus fait officier après la bataille de Fleurus ; j'ai traversé toutes les guerres de la Révolution l'épée à la main, j'ai fait un avancement laborieux, mais j'ai vu des officiers valant mieux que moi, ne pas pouvoir franchir le grade de chef de bataillon ; j'ai été blessé trois fois sans que la mort voulût de moi ; la somme des peines du corps a été épouvantable comparativement au bien-être dont j'ai joui pendant vingt-deux années de guerre ; j'ai vu s'écouler sous les drapeaux des quantités prodigieuses de soldats, et, depuis que je suis rentré dans la vie privée, une génération disparaître ; est-ce un mal, est-ce un bien ? je n'en sais rien, mais ce que je sais positivement, c'est qu'il est peu de personnes qui puissent en dire autant.

Digitized by Google

CHAPITRE II

Mon étonnement d'avoir fait un livre, et comment je l'ai fait. Regrets superflus

Montant un jour de grand matin à ma campagne de Charance, un beau lever de soleil et une atmosphère délicieuse pour la saison, avaient tellement exalté mon âme et mes sens, que je me trouvais dans un ravissement d'esprit inexprimable. Heureux comme je l'étais à ce moment, je comparais ce beau jour à celui de la bataille d'Austerlitz ; cette matinée si belle était précisément celle du 2 décembre 1834, conséquemment le 29e anniversaire de cette mémorable journée. Alors mes tableaux changèrent rapidement, comme une décoration de théâtre ; le Dieu des batailles me transporta en un instant aux champs de la Moravie, et je ne vis plus que les lignes austro-russes contre lesquelles nous combattions depuis sept heures du matin jusqu'à quatre heures du soir et les immenses résultats qui devaient surgir de deux armées impériales complètement anéanties.

C'est donc sous l'influence de tant de gloire nationale comparée aux émeutes des rues qui, cette même année 1834, désolaient la France, et dont j'aurais pu être une des plus innocentes victimes, lorsque cent cinquante ou deux cents forcenés montèrent à ma campagne, et enlevèrent par violence une voiture de mon blé. C'est donc sous l'influence, dis-je, d'un contraste si malheureux que j'arrivai à Charance où, mettant de côté les ordres que j'avais à y donner, j'écrivis au courant de ma plume cinq ou six pages de ces divers faits historiques : les uns beaux comme la gloire même et les autres épouvantables et hideux comme les Gorgones. Ce ne fut que deux mois après que je revis cet assemblage bizarre sorti tumultueusement de mon cerveau exalté, dans lequel je reconnus cependant qu'à l'ordonnance près, tout y était d'une rigoureuse vérité. J'emportai ce brouillon à Gap, après y avoir fait quelques changements et l'avoir remis au net.

Vers ce temps-là, Monsieur Gauthier, mon beau-frère, m'ayant trouvé relisant cette feuille volante, je la lui remis pour la lire aussi, après quoi il me dit que si j'en avais plusieurs de la sorte,

Digitized by Google

je ferais bien de les réunir en un corps d'ouvrage. Je n'avais accepté ce conseil que comme une plaisanterie et, à quelques trois ou quatre mois de là, je m'étais amusé à écrire, toujours sur feuilles volantes, le récit d'un voyage sur mer ayant pour titre : *L'Embarquement, un voyage sur le golfe Adriatique, une tempête, le retour;* un autre que j'avais baptisé : *L'Emigration ;* enfin un troisième que j'intitulai : *Le Moine du couvent de Saint-François.*

Ces quatre bluettes me firent souvenir que j'avais dans mes paperasses une foule de notes prises sur les lieux, qui pouvaient bien aider ma mémoire à en composer d'autres ; alors j'exhumai ces rogatons, la plupart oubliés au fond d'une malle depuis plus d'un quart de siècle et je me mis à tant écrire, que j'en fis à mes moments perdus, de quoi former un volume d'une assez belle dimension. Afin que rien n'y manquât, j'y joignis une dédicace et je plaçai à la fin, mes brevets, lettres de service et autres documents importants et toujours honorables pour un officier dans quelque arme qu'il ait servi. Le malheur inouï qui est venu inopinément nous accabler en 1839, m'avait réduit au silence, et ce ne fut que plus d'un an ans après que je me remis à mettre du noir sur du blanc : non avec le même plaisir qu'en écrivant les soixante-quatre premiers chapitres ; c'était impossible ! mais pour faire diversion à mes misères et pour m'occuper dans mon intérieur, car depuis la perte de notre fils bien aimé, nous nous sommes séquestrés chez nous, Madame Vivien et moi ; c'est le seul endroit où nous soyons à l'aise.

Et voilà comment, sans projet, sans plan arrêté et je puis même dire sans y songer, je me trouve avoir écrit la matière de deux volumes in-quarto. Mais à la mort de ma chère compagne, que deviendront ces deux volumes ? Hélas ! rien.

Il y a soixante ans, mon père me lisait avec orgueil quelques lettres que le sien lui avait écrites dans les premières années de son établissement à Orléans, et je les écoutais avec plaisir. J'en possède une seule de mon père et je ne la relis jamais sans attendrissement.

Si mon fils eût vécu, il eût été fier en disant : « Mon père parti sous-officier en 1792, a fait avec honneur toutes les guerres de la Révolution. Il a gagné une partie de ses grades sur les champs de

Digitized by Google

bataille ; j'en suis certain, car ses états de service en font foi ; et des lettres de maréchaux et d'officiers généraux haut placés, attestent qu'il a toujours servi avec distinction. » Voilà comment aurait parlé mon fils.

Et mon épée ? en main de qui passera-t-elle ? Et ma décoration d'officier de la Légion d'honneur, et ma croix de Saint-Louis : ces vieilles reliques de famille qui ne voient le jour que dans les grandes occasions, et qu'on ne montre qu'à des amis de choix ? Elles seront vendues pour être jettées au creuset.

Et ces belles éditions de nos auteurs classiques que j'avais achetées à grands frais et qui devaient servir de fondation à une bibliothèque plus considérable. Et ces belles peintures, égarées dans un pays où les beaux-arts sont peu cultivés ? Et mes dessins, dont les quatre derniers ont été finis avec tant de soins, parce qu'ils avaient une destination positive ? Et cette nombreuse collection de médailles anciennes et modernes et de pièces de monnaie des différents pays où je suis allé : ce tableau en relief et irréfragable de l'histoire des peuples et des souverains qui les ont bien ou mal gouvernés ? Et ces quelques belles gravures au burin vif, telles qu'il ne s'en fait plus aujourd'hui ? Qui sait si dans un encan dirigé par Lagier, où il ne se trouve même pas un bouquiniste, ni un modeste marchand de bric-à-brac, ma Sainte-Geneviève dont on ne trouverait plus une pareille épreuve à Paris pour 400 fr., rencontrerait en bonne fortune un acheteur qui voulût la payer 20 fr. Enfin mes beaux coquillages, tant admirés à Bordeaux, parce qu'ils venaient du fameux capitaine Lucas, le même qui, au combat de Trafalgar, combattit bord à bord l'amiral Nelson, qui les fit presque tous pêcher dans les mers des Indes ? Et notre Charance que nous embellissions pour toi, pauvre enfant, et où nous avons entassé nos économies de vingt ans ?

En ce moment, deux larmes brûlantes s'échappent de mes yeux !...

O mânes de notre fils bien aimé, la gloire et l'honneur que tes parents avaient à te laisser en héritage étaient encore bien supérieurs à tout cela. Puisque tu nous as devancés dans la tombe qui doit nous réunir tous les trois ; ne nous occupons donc plus des objets périssables que nous laisserons derrière nous, car la voix

Digitized by Google

du Tout-Puissant qui se fait entendre à la conscience des hommes leur annonce irrévocablement la récompense du juste et le châtiment du coupable dans un autre monde. Après t'avoir perdu dans celui-ci, c'est la seule consolation qui nous reste. A bientôt donc, mon cher Stanislas, mon fils bien aimé, à bientôt !...

CHAPITRE III

Une exécution militaire

La bataille de Fleurus, gagnée par l'armée de la Sambre-et-Meuse le 26 juin 1794, avait favorisé la reprise de Landrecies, du Quesnoy, de Valenciennes et de Condé, et avait ouvert aux Français les portes de la Belgique, du Hainaut autrichien et du pays de Liège jusqu'au Rhin ; cette brillante campagne fut couronnée par la prise de Maëstricht, qui eut lieu le 4 novembre de la même année.

Ce grand fait d'armes dirigé par le général Kléber contre une des plus fortes places de guerre de l'Europe, où commandait le prince de Hesse, a laissé dans ma mémoire un pénible souvenir, que quarante années n'ont pu effacer.

Les troupes destinées à l'investissement et au siège de la place arrivèrent successivement par brigades sous ses murs pendant la première quinzaine d'octobre, et c'est à cette époque que douze grenadiers du premier bataillon du régiment de Beauce furent arrêtés comme maraudeurs chez un curé de village, aux environs de Tongres.

Ces militaires pouvaient en être quittes pour quelques jours de garde du camp, comme ils pouvaient être traduits en jugement : semblables cas se présentaient tous les jours, et à moins que les faits ne portassent sur quelques mauvais sujets qu'on n'était pas fâché de voir sacrifier pour l'exemple, les chefs de corps ne laissaient jamais peser toute la rigueur du code pénal militaire sur de braves soldats qui avaient faim, et qui prenaient. Par malheur, ces grenadiers avaient été arrêtés par la gendarmerie attachée au grand quartier général, et les sollicitations,

Digitized by Google

les prières du commandant du bataillon de Beauce demeurèrent sans succès; ils furent traduits par devant un conseil de guerre.

Des exemples pour le maintien de la discipline militaire étaient sans doute nécessaires dans un pays que nous avions le plus grand intérêt à ménager, mais il ne s'agissait ici que d'une maraude pour vivre; d'ailleurs, le nombre des accusés, les bons témoignages que leurs chefs rendaient d'eux et la nature du délit, semblaient les mettre à l'abri d'un jugement emportant la peine capitale.

Un conseil de guerre (alors il y avait une commission mixte attachée au quartier général en chef) fut saisi de cette affaire, et quoique dans ses dépositions le bon curé eût déclaré n'avoir pas eu à se plaindre des grenadiers, qu'il leur avait donné, sans que violence lui fût faite, les poules qui servaient de pièces de conviction au procès, ils furent tous condamnés, sans appel, à la peine de mort.

Le soir même que le jugement fut rendu, la division Bernadotte, dont le bataillon de Beauce faisait partie, fut extraordinairement rassemblée et formée en bataille sur trois faces de carré, dans une vaste plaine en arrière du front d'attaque de Wicq ; le bataillon de Beauce occupant la droite.

Tel est l'ordre établi lorsqu'une exécution militaire doit avoir lieu en présence de plusieurs corps réunis : celui auquel appartient le ou les condamnés, quelle que soit son arme ou son numéro d'ordre, occupe toujours la droite de la ligne, parce qu'il doit défiler le premier devant l'exécution.

Les douze grenadiers furent amenés sous une nombreuse escorte de gendarmes à pied et à cheval, au centre de la division, pour entendre la lecture du jugement rendu contre eux et y subir leur exécution.

Tout était prêt : un peloton de soixante officiers et caporaux les attendait, et une large fosse destinée à recevoir leurs corps s'ouvrait à dix pas de là.

Spectacle de pitié et de misère humaine ! ! ! C'était douze beaux jeunes gens de haute taille, dont le plus âgé n'atteignait pas sa trentième année; ils portaient encore tous l'ancien uniforme blanc du régiment de Beauce. Enfants de la réquisition pour la plupart,

Digitized by Google

ils avaient sans doute de tendres parents qui aspiraient au bonheur de les voir bientôt revenir triomphants au milieu d'eux partager leur joie et leurs travaux.

Ces malheureux, d'abord résignés et silencieux, remplirent l'air de leurs gémissements à la vue de leurs camarades rangés en bataille pour être les tristes témoins de leur exécution, et on les vit spontanément se précipiter aux pieds du général Bernadotte, embrassant ses genoux et le suppliant de leur pardonner une faute, car ils n'étaient pas criminels.

Le vénérable curé, presque aussi malheureux qu'eux, était à genoux, les mains élevées vers le ciel, implorant la miséricorde du Tout-Puissant pour des hommes, des frères qui n'étaient pas nés pour une aussi fatale destinée : mais la loi avait parlé !... un roulement se fit entendre sur toute la ligne, et les soldats, accablés de tristesse, la tête baissée et les yeux pleins de larmes, s'effaçaient de côté pour ne pas voir tomber sous le plomb meurtrier de braves camarades dignes comme eux de mourir pour la patrie.

Aucun des condamnés ne voulut se laisser bander les yeux ni fléchir les genoux : c'est debout et en face, pressés les uns contre les autres, qu'ils vont recevoir la mort.

Le peloton s'avance en silence..., trois signaux de l'épée sont successivement faits par celui qui les commande..., une détonation se fait entendre..., un nuage de fumée couvre ce spectacle d'horreur..., ils avaient subi leur sort.

CHAPITRE IV

De la force et de la bravoure dans le métier des armes

Il se rencontre pendant le cours d'une grande guerre des individualités si vigoureuses et si téméraires parmi les militaires en campagne, qu'elles se détachent des masses avec un éclat tel que tout le monde s'empresse de les reconnaître et de les proclamer. J'en ai connu plus de vingt que je pourrais citer, mais je me contenterai de rapporter ici les faits et gestes de deux officiers qui étaient dans leurs régiments des modèles de bravoure et de force physique, si extraordinaires, que leurs noms couraient de bouche

Digitized by Google

en bouche dans l'armée, et que leurs soldats étaient toujours fiers de marcher et de vaincre sous leurs ordres.

Avec la belle division Bernadotte qui, en 1797, avait été détachée de l'armée de Sambre-et-Meuse pour renforcer celle du général Bonaparte en Italie, était venu aussi le 19e régiment de chasseurs à cheval; et dans ce régiment il y avait un capitaine d'escadron du nom de Joachim (1). Ce Joachim était un homme de trente-trois à trente-cinq ans, d'une riche corpulence et dont la taille n'était pas moindre de six pieds. Il était calme, imposant; et il n'avait, disait-il, jamais connu le terme de sa force. Il portait un sabre d'un poids et d'une longueur extraordinaires, et il montait un cheval, largement étoffé, de cinq pieds de haut; de sorte qu'en bataille il dépassait, comme un colosse, les militaires placés à ses côtés. Sa bravoure était si bien constatée dans la division, qu'elle était passée en proverbe; et lorsqu'on avait un vaillant soldat à désigner, on disait : « Il est brave comme Joachim. »

Au passage du Tagliamento, le bataillon de grenadiers de la division, fort de 1.500 hommes, fut placé à l'avant-garde et six de ses quinze compagnies furent envoyées en tirailleurs, avec l'escadron commandé par le capitaine Joachim, pour débusquer un millier de Croates, armés de carabines rayées, qui étaient embusqués dans des oseraies sur la rive gauche du torrent, et qui faisaient beaucoup de mal en tirant sur les masses.

Lorsque les grenadiers eurent entamé la ligne des tirailleurs ennemis, un régiment de chevau-légers hulans autrichiens s'avança pour soutenir les Croates et favoriser leur retraite, mais le capitaine Joachim chargea si à propos qu'il aborda les lanciers au milieu d'une manœuvre et les mit dans une complète déroute; puis les prenant à revers, il revint sur ceux qui avaient échappé à

(1) Joachim (Antoine), fils de Pierre et de Françoise Meunier, né le 13 janvier 1760 à Avallon. Soldat au 48e, ci-devant Artois, du 4 février 1781 au 3 février 1789; maréchal des logis chef à la légion Rosenthal le 8 ventôse an Ier; passé avec ce grade au 19e chasseurs à cheval le 21 prairial an Ier; sous-lieutenant le 12 fructidor an Ier; lieutenant le 4 prairial an III; capitaine le 30 ventôse an V; capitaine à la compagnie d'élite; membre de la Légion d'honneur le 13 messidor an XII.

Blessures : blessé d'un coup de feu au genou gauche dans les retranchements d'Ehrenbreitstein en thermidor an IV; plusieurs coups de sabre et de lance à l'affaire de Gorizia, le 1er germinal an V; perte de l'œil gauche.

Retraité le 28 octobre 1808 avec une pension de 1.049 francs.

Digitized by Google

ses premiers coups et ne donna quartier à qui que ce soit. Tout ce qui tombait sous sa main était impitoyablement mis à mort : c'était ou une épaule abattue d'un seul coup de sabre, ou une tête ouverte en deux, comme un melon, du sinciput à l'occiput ; et ses mouvements étaient si rapides, qu'ils se reproduisaient partout où le danger était plus imminent,

Le général Bernadotte fut si satisfait de la conduite intrépide du capitaine Joachim, qu'il lui fit présent, le lendemain de la bataille, d'un jeune cheval normand, de la plus haute taille et d'une admirable allure.

Le 14e régiment de dragons, de l'armée de Portugal en 1813, possédait dans ses rangs un officier dont la force de corps, le sang-froid et la bravoure ne le cédaient en rien à ce que je viens de raconter du capitaine de l'armée d'Italie.

Depuis un mois que la brigade de cavalerie dont ce régiment faisait partie, couvrait les abords de Ciudad-Rodrigo avec une division d'infanterie, la compagnie d'élite que commandait l'officier dont je veux parler, et dont j'ai oublié le nom, montait à cheval le matin à deux heures et se portait à une lieue en avant pour reconnaître l'ennemi et s'assurer qu'il ne s'effectuait pas de mouvements extraordinaires dans ses lignes. Une compagnie de hussards anglais faisait de son côté et à la même heure le même service, de sorte que les deux reconnaissances se joignaient journellement à peu près dans les mêmes quartiers ; mais là, au lieu d'échanger des coups de pistolet ou des coups de sabre, on buvait ensemble la goutte de rhum, que les Anglais fournissaient presque toujours, car ils étaient aussi bien approvisionnés que nous l'étions mal, et chacun, après s'être dit : « A demain », se retirait dans son camp.

Cependant, quelques changements partiels ayant eu lieu dans l'armée anglaise, au lieu de retrouver un lendemain les figures accoutumées, nos dragons se virent en face d'une reconnaissance ennemie qui n'était pas celle des jours précédents, et les éclaireurs des deux partis se mirent à échanger à longue portée de ces grands coups de carabine qui pètent bien fort, mais qui font si peu de mal, qu'on pourrait appeler cela : brûler sa poudre aux moineaux.

Néanmoins, de part et d'autre, on s'approche en bon ordre, les

Digitized by Google

éclaireurs rentrent dans leurs pelotons ou se tiennent sur les flancs, et un jeune officier anglais, montant un cheval fringant, s'avance seul, tire quelques coups de pistolet et blesse un grenadier à cheval dans le rang. Alors le capitaine de la compagnie d'élite se porte seul aussi en avant, rassemble les rênes de son cheval, le manège adroitement, et plaçant son adversaire à sa droite, il l'aborde franchement en recevant presqu'à brûle-pourpoint le feu de son second pistolet dont il ne fut pas atteint; mais au lieu de lui passer sa longue latte au travers du corps, il la laissa tomber suspendue au poignet par la dragonne, il saisit à bras tendu son adversaire par l'échine, le désarçonne et le jette à terre en lui disant : « Marchez devant moi, Monsieur! Vous irez en France où vous aurez le temps de lire les écrivains militaires qui ont fait de bons ouvrages sur l'art de la guerre et d'apprendre d'eux à la faire, non en fanfaron, mais en loyal officier. »

Pendant que les choses se passaient ainsi, les deux reconnaissances s'avançaient en bataille l'une vers l'autre, d'abord au pas, ensuite au trot et entrèrent bientôt en charge; mais la partie ne fut pas égale, quoique le nombre d'hommes de part et d'autre ne différât pas beaucoup : les chevaux français étaient supérieurs par la taille, plus étoffés, et les hommes l'étaient aussi, de sorte qu'une douzaine d'Anglais furent pointés, une autre douzaine faits prisonniers et le reste se mit en retraite sans être trop poursuivi, dans la crainte de tomber dans une embuscade.

Je n'ai pas ouï-dire que ce brave capitaine d'élite ait été récompensé de sa bravoure et de sa noble conduite, par de l'avancement comme il le méritait; l'armée française en Portugal a toujours été la plus mal payée, la plus mal nourrie, la plus mal entretenue et la plus négligée de celles qui n'avaient pas l'honneur de combattre sous les yeux de l'Empereur.

CHAPITRE V

Le Moine du couvent de Saint-François

La 55e demi-brigade dans laquelle je servais en 1798, était en garnison à Ferrare ; les soldats étaient bien casernés dans des

Digitized by Google

couvents, bien nourris par la ville, et les officiers occupaient les meilleurs logements chez les habitants.

Depuis trois mois, nous nous y reposions bien doucement des fatigues de la campagne précédente, lorsque le hasard me fit faire la connaissance d'un jeune moine de l'ordre de Saint-François.

C'était un beau brun à coupe de figure grecque, les yeux bien fendus, les dents blanches comme des perles, et son imagination servait merveilleusement les dons extérieurs qu'il avait reçus de la nature ; il pouvait avoir de vingt-cinq à vingt-six ans et il appartenait à une bonne famille de Faenza. Celui-là, j'en réponds, aurait mieux ceint l'épée d'un officier que le cordon du patron de son ordre.

Un jour, Dom Francisco (c'était son nom de couvent), que je voyais assez souvent et avec plaisir parce qu'il était vif, enjoué, spirituel et qu'il chantait agréablement, vint me prier de lui procurer un habillement complet d'officier français, pour servir, me dit-il, à une plaisanterie qu'il voulait faire à une de ses connaissances. Afin d'être agréable à mon nouvel ami, je n'eus rien de plus empressé que de lui envoyer le lendemain tout ce qu'il m'avait demandé.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il convient de dire ici que les Juifs sont tolérés en Italie : qu'il y en a beaucoup dans les Légations, dans les villes commerçantes, dans les ports de mer, à Rome même, et de fort riches : mais que partout ils habitent un quartier, clos de grilles comme une prison, connu sous le nom de *Ghetto*, d'où ils ne peuvent sortir le matin qu'après le lever du soleil et où ils doivent être tous rentrés le soir à l'*Ave Maria* : honteuse sujétion dont la faveur ni la fortune ne peuvent les affranchir.

Pendant l'occupation, les Français trouvaient donc de nombreux partisans parmi les Israélites d'Italie, qu'ils avaient délivrés de cette sorte de geôle, et qu'ils avaient mis en possession de tous leurs droits civils à l'égal des catholiques romains ; aussi, à l'exception des affaires d'intérêt, étions-nous pour eux l'objet de prévenances et d'attentions toutes particulières.

J'avais été présenté chez *il Signor* Jacob-Eléazar Salomon, un des plus Arabes et des plus riches Juifs des trois Légations, et j'en

Digitized by Google

avais reçu une invitation pour assister à une grande fête donnée au sujet de l'arrivée d'une famille juive, tout entière de Livourne, dont un des fils devait épouser la *Signorina* Rachel Salomon, l'aînée des deux filles de la maison,

Je me rendis à l'invitation avec tout l'empressement d'un sous-lieutenant de vingt et un ans, car la danse avait alors pour moi des attraits irrésistibles ; et après avoir fait ma cour à la *Signora* Regina Salomon, la mère, pendant une minute ou deux, je me jettai à corps perdu dans une enfilade de salons qui réunissaient plus de deux cents personnes des deux sexes. La cour de la reine de Saba ne devait être ni plus somptueuse ni plus resplendissante, et je certifierais presque qu'elle n'offrit jamais de plus jolis petits minois juifs que ceux rassemblés cette nuit-là dans la première et la plus belle maison du *Ghetto* de Ferrare.

J'avais déjà dansé deux quadrilles et une valse et je venais de prendre place dans un troisième, me trouvant avoir en face la cadette des demoiselles Salomon, peut-être encore plus jolie que sa sœur aînée, mais d'une maigreur et d'une pâleur désespérantes ; elle avait pour cavalier un jeune monsieur très élégamment vêtu et dont la figure ne m'était pas inconnue.

En dansant, mes yeux se reportaient involontairement sur ce joli cavalier, et à force de chercher dans ma mémoire où je pouvais l'avoir vu, je reçonnus Dom Francisco.

Etonné comme je le fus de la présence de ce moine endiablé dans une maison juive, dansant avec une Juive ; j'allais lui adresser la parole pour lui en témoigner ma surprise, mais il m'arrêta court en plaçant verticalement deux doigts sur sa bouche et en me tournant le dos immédiatement après.

Personne, je crois, ne dansa plus que lui, et personne aussi ne fut plus enjoué, plus recherché et plus fêté que l'élégant franciscain.

Le lendemain, à dix heures du matin, Dom Francisco était chez moi, j'étais encore couché. « Savez-vous bien, me dit-il en entrant, que vous avez failli me compromettre et me priver pour toujours d'une société délicieuse que je n'aurais jamais remplacée dans Ferrare. Apprenez donc, mon ami, qu'il m'a fallu employer le verd et le sec pour me faciliter l'entrée de cette maison et votre indis-

Digitized by Google

crétion a failli tout gâter : c'est d'un parent de la *Signora* Regina Salomon, ami sûr et discret, que je tiens cette insigne faveur. Comme un sot, javais d'abord imaginé de me faire présenter sous l'habit d'un officier français, mais un seul de vos compatriotes eût suffi pour mettre ma fraude à découvert, et il y en a plus de dix qui sont reçus dans cette maison où, heureusement pour moi, la mauvaise santé d'une des demoiselles a servi de prétexte à ma présentation sous l'habit d'un médecin vénitien, et à ce titre j'ai été parfaitement accueilli.

« Mais comment m'avez-vous donc reconnu ? Je devais cependant paraître plus âgé que je ne le suis, car mon perruquier avait artistement enlacé d'autres cheveux avec les miens ; et cet habit ample quoique bien tourné, et cette jolie veste brodée de soie de diverses couleurs, et cette culotte noire de drap de soie, et ce jabot et ces manchettes à dentelles, et ces boucles de souliers en diamants; tout cela devait m'avoir donné une tout autre attitude, une tout autre physionomie, une tout autre tournure !

— Vous êtes plus roué qu'un procureur ou que trois moines ensemble, mon cher Dom Francisco, lui répondis-je !... mais il faut que vous ayez le diable au corps, vous ecclésiastique, vous moine d'un ordre qui, par ses austérités a mis une barrière insurmontable entre le monde et lui, pour être aussi avide de plaisirs, et pour aller les chercher chez des Juifs; ce que beaucoup de catholiques laïques n'oseraient faire. Si lorsque nous avions des prêtres en France, un d'eux eût porté l'oubli de ses devoirs jusqu'à ce point, il eût été lapidé, et il n'eût trouvé de pardon ni devant Dieu, ni devant les hommes.

— Mon cher lieutenant, me dit-il, avec vos vingt ou vingt-deux ans, vous êtes candide comme une novice carmélite, et moraliste comme un docteur en théologie. En vérité, pour un homme d'épée, il vous en reste beaucoup plus à apprendre que vous n'en savez. J'en ai bientôt vingt-sept, moi, et je me flatte de posséder une grande partie de l'expérience qui vous manque encore, et que vous acquerrez problablement avec le temps. Je suis encore jeune, la vie s'écoule trop vite pour n'en pas profiter selon ses saisons. Je m'amuse chaque fois que j'en trouve l'occasion, je n'envie le bien de qui que ce soit et je ne fais de tort à personne ; dans quinze ans,

Digitized by Google

je serai vieux, l'heure de la pénitence aura sonné, et tout sera fini pour moi. »

Un disciple d'Epicure, un quasi-matérialiste n'aurait pas mieux dit que mon ami le moine du couvent de Saint-François; et en lui rendant pleine justice, j'ai reconnu que ne n'étais qu'un bien faible novice auprès de lui. J'ai souvent pensé depuis à Dom Francisco. C'était bien le plus joli et le plus drôle de moine qu'on pût rencontrer. Il avait tous les vices de son état et toutes les brillantes qualités d'un homme du monde. Mon avis à son égard a toujours été que ses parents avaient été beaucoup plus coupables que lui en le dirigeant vers une vocation qui n'était pas la sienne. Dom Francisco eût fait l'ornement de la société, tandis qu'il était la honte de son ordre.

J'ai lu dans la Vie du pape Benoit XIII la remarque suivante :

« Certains ecclésiastiques du second ordre, ceux qu'on peut dire être trop malpropres et trop dissipés, comme il s'en trouve communément en Italie, méritèrent l'animadversion du Saint Père. Il les fit avertir de moins se répandre, de moins fréquenter les séculiers, d'avoir un extérieur plus décent, de s'occuper enfin avec tout le zèle possible des fonctions du saint ministère. On vit quelque réforme, mais cela ne fut que passager. »

CHAPITRE VI

Lord Bristol

Lord Bristol voyageait en Italie pour son plaisir et pour sa santé, lorsqu'en 1798 le Directoire ordonna sa mise en arrestation par mesure de sûreté : son plus grand tort était d'être pair d'Angleterre et immensément riche ; c'est à ce titre que les arrêts lui furent signifiés à Ferrare, dans l'hôtel même où il était descendu, et je fus désigné par le général Delmas pour rester auprès de lui pendant les trois semaines qui précédèrent sa translation à Milan.

Lord Bristol était un petit homme de mince corpulence, qui pouvait avoir alors soixante-cinq ans, très gai pour un Anglais, facétieux même, grand questionneur, et comme tous ses compa-

Digitized by Google

triotes, peu indulgent pour les provenances étrangères à son pays.

Mes fonctions auprès du Milord se bornaient à coucher dans le même appartement que lui, à l'accompagner quand il sortait, soit à pied, soit en voiture, et à manger à sa table. Il recevait qui bon lui semblait, sa correspondance était à peu près libre, et j'avais d'avance porté un jugement que les mémoires du temps ont justifié : c'était un homme qu'on voulait rançonner.

Les bottes à retroussis étaient alors la chaussure uniforme des officiers d'infanterie de ligne; j'en avais récemment reçu trois paires fort bien faites et je n'en portais pas d'autres.

Un jour, Milord, en belle humeur, me demanda quelles bottes je portais là. « Ce sont des bottes à l'anglaise, lui répondis-je. — Comment, des bottes d'Angleterre ? — Non, Milord, mais des bottes de cuir de France, faites en France à la façon dite anglaise. — Ah ! je comprends : tant pis, mon ami, tant pis ! — Pourquoi donc, Milord ? — Oui, mon ami, tant pis; parce qu'il vaudrait mieux que vos bottes fussent de cuir anglais et de façon française. »

Un autre jour, tenant à la main un journal de Paris, il me demanda quelle était cette *grande nation* dont parlaient toujours avec complaisance nos gazettes de France ? « Mais c'est la France elle-même, lui répondis-je. — Comment, la France, et qui lui a donné cette qualification ? — Nos conquêtes, Milord. — Vos conquêtes, dites-vous ! mais, mon ami, par qui vos conquêtes vous sont-elles garanties tant que vous serez en guerre avec la moitié des grandes puissances de l'Europe ? Et si un jour vous veniez à les perdre avec une portion de votre territoire continental, comme vous avez déjà perdu une portion de vos colonies, il faudrait donc qu'on vous appelât : *La petite nation !* Attendez au moins la sanction de l'Angleterre, de la Russie et de l'Autriche ; celles-là, je pense, valent bien la peine d'être consultées » (1).

(1) L'Empereur, à Sainte-Hélène, disait avoir été celui qui le premier l'ait salué la France du nom de *grande nation*. « Et certes, ajoutait-il, je vaille montrée telle au monde incliné devant elle. » Après un court intervient, il a repris : « Et elle le sera encore si son caractère national redevient en harmonie avec tous ses avantages physiques et moraux. » (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

En prenant du thé avec Milord, le matin de son départ pour Milan, il me dit d'un ton solennel : « Mon ami, les armes sont journalières ! Vous êtes bien jeune et vous avez peut-être une longue carrière à parcourir : si un sort contraire vous conduisait en Angleterre, souvenez-vous de Lord Bristol ; et si je n'étais plus, qui que ce soit de ma famille de qui vous vous réclamiez vous accueillerait comme vous le méritez, lorsque vous direz que vous êtes l'officier français qui avait été placé près de moi à Ferrare. Nous autres Anglais, nous nous souvenons toujours des bons traitements, nous n'oublions que les offenses. »

Ce sentiment d'une noble générosité pouvait bien être personnel à Lord Bristol, mais l'expérience a souvent prouvé que le pardon des offenses n'est pas la vertu dominante chez les Anglais.

Deux fois dans ma vie, j'ai été atteint par le plomb des Anglais, mais j'ai toujours eu le bonheur de ne jamais être leur prisonnier.

(A suivre.)

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 8 avril, le Comité a nommé membres de la Société : MM. Alexandry d'Orengiani (baron d') ; Boivin, chef d'escadron au 19e régiment d'artillerie ; Bourin, lieutenant au 23e régiment de dragons ; Despréaux, capitaine au 4e régiment de chasseurs d'Afrique ; Fouqueray (Charles), artiste-peintre ; Lesieure-Desbrières, chef d'escadrons de cavalerie, chef de la section historique à l'état-major de l'armée ; Parent du Châtelet, capitaine au 12e régiment de cuirassiers.

* *

Nous rappelons que l'assemblée générale est fixée au samedi 13 mai. Elle sera précédée d'un dîner au restaurant Ledoyen (Champs-Élysées).

Le secrétaire :

30 avril 1905. MAURICE LEVERT.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont. — 10044.

Digitized by Google

Digitized by Google

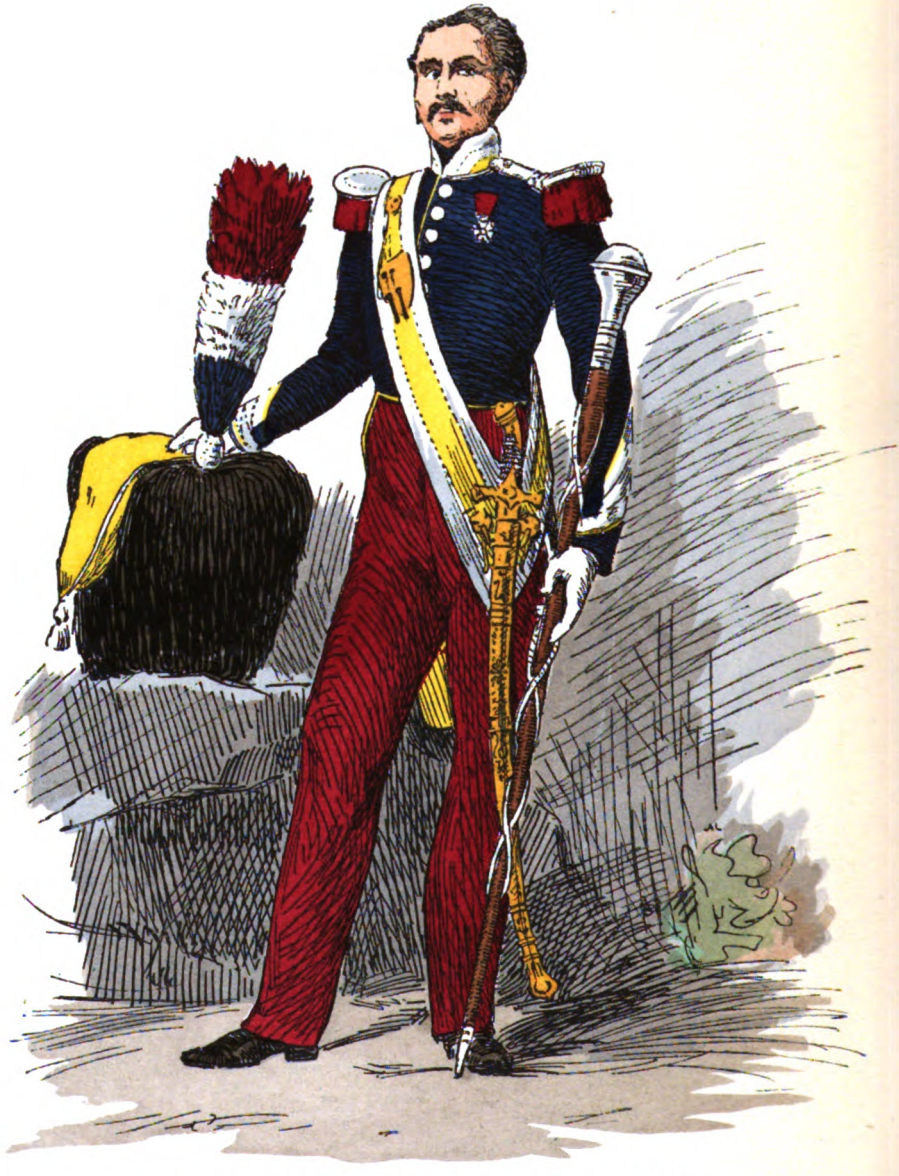

TAMBOUR-MAJOR D'INFANTERIE LÉGÈRE

d'après P. Lecomte

(MUSÉE DE L'ARMÉE)

Digitized by Google

J. LEROY Fils, Éd
PARIS

officier d'orléans cavalerie en grande
tenue. peint a hesdin en 1772 par
Davignes.
mon cheval d'escadron peint au
naturel alzan brulé

Digitized by Google

LE LIEUTENANT DE CLERMONT-GALLERANDE

ORLÉANS-CAVALERIE. — 1772

d'après un tableau appartenant à M. G. Cottreau

Digitized by Google

NET DE LA SABRETACHE

J. LEROY, Édit., PAR

Le lieutenant [illegible]

Digitized by Google

Digitized by Google

Le lieutenant de Clermont-Gallerande

ORLÉANS-CAVALERIE — (1772)

Louis-Gaspard du Plessis Maupas de Clermont naquit en 1744. Il n'y a pas accord sur le lieu de sa naissance, car des notes qui nous ont été communiquées indiquent Andolsheim dans le Haut-Rhin, non loin de Colmar, et la date du 17 avril ; d'après le contrôle d'Orléans-cavalerie qui existe aux archives de la Guerre, cette date serait le 24 novembre et le lieu : La Flèche. Les mêmes renseignements se trouvent dans un contrôle d'Orléans-cavalerie qui m'appartient, et, dans ce dernier document, la date est : 25 novembre. Andolsheim est indiqué dans les papiers de famille et est probable, le père, étant le marquis de Clermont-Gallerande, alors gouverneur de Neuf-Brisach peu éloigné d'Andolsheim.

Quoi qu'il en soit, voici les phases de la carrière militaire de M. de Clermont d'après le contrôle des archives administratives. Je complète par quelques dates tirées de mon contrôle manuscrit qui, par contre, ne donne pas divers détails qui se trouvent dans l'autre.

Volontaire dans Orléans-cavalerie le 10 mai 1767, rang de sous-lieutenant sans appointements le 18 juin 1768, sous-lieutenant en pied le 15 juillet de la même année, lieutenant le 1er juin 1772, remis sous-lieutenant à la formation de 1776, lieutenant en 2e le 1er juin 1777. Il passe avec ce grade dans le 6e chevau-légers à la formation du 8 avril 1779, il est attaché à Orléans-cavalerie où il revient par ordre du 17 juillet suivant, redevient lieutenant en 2e au corps le 20 du même mois. Il a rang de capitaine le 24 juin 1780, devient capitaine en 2e par lettre du 30 janvier 1784, enfin capitaine commandant par brevet du 15 mai, même année.

Il quitte le service par démission le 25 septembre 1788 et il ne figure plus en effet dans l'État militaire de 1789. Sa carrière s'était accomplie tout entière dans Orléans-cavalerie. Il ne figure pas sur les contrôles comme chevalier de Saint-Louis, et s'il reçut cette décoration, ce ne put être qu'après avoir quitté le service et peut-être sous la Restauration, car en 1815, il fut nommé colonel des gardes

Digitized by Google

nationales de la Sarthe. Quoi qu'il en soit, nous avons en vain cherché son nom dans l'histoire de l'Ordre de Saint-Louis de Mazas.

M. de Clermont était, nous dit Pesche, dans son dictionnaire de la Sarthe paru en 1836, un amateur d'antiquités ; et M. le chevalier, comme il l'appelle, était connu par sa belle collection de médailles et d'anciennes monnaies. Il mourut à la Piletière, près de la Flèche, commune de Mareil-sur-Loir, le 28 mai 1837. Il ne prit pas le titre de marquis auquel il avait droit et, en 1785, il fut présenté à la cour avec le titre de comte de Clermont-Gallerande.

Il est l'auteur d'un manuscrit inédit, admirable, contenant des dessins en couleurs des plus précieux, où il a rassemblé tous ses souvenirs du régiment d'Orléans-cavalerie. Les détails les plus complets, les plus précis sur le régiment, abondent dans ce travail unique en son genre, qui, nous l'espérons, ne restera pas perpétuellement inédit et qui est d'un haut intérêt. Nous parlions plus haut d'un contrôle manuscrit du régiment d'Orléans-cavalerie en notre possession. C'est un livret relié qui a appartenu au marquis de Balleroy, capitaine de remplacement au régiment en 1785, date à laquelle ce contrôle a été établi.

Outre les états de service des officiers, on y voit l'âge, le lieu de naissance, la taille et l'ancienneté de service de tous les sous-officiers, brigadiers, appointés, trompettes et cavaliers.

Le régiment, à cette époque, comptait beaucoup de Normands, de Flamands et d'Alsaciens, de Champenois et un petit nombre d'hommes de l'Ouest et du Midi de la France. Le manuscrit se termine par des instructions aux capitaines commandants sur toutes les parties du service, un règlement codifié par articles sur les devoirs des capitaines en second et des officiers de semaine, enfin par des instructions sur le paquetage et le rangement des effets dans les chambres.

Tout cela est précis, d'une netteté qui ne laisse place à aucune équivoque ; les soins à donner aux chevaux sont bien raisonnés, et on voit, quant au personnel, que les capitaines en second étaient spécialement chargés de la discipline dans les compagnies et de la surveillance des officiers de semaine. Lorsque les circonstances l'exigent, on désigne un capitaine de police, dont les fonctions sont à peu près celles dévolues aujourd'hui à l'adjudant-

Digitized by Google

major. Quant aux cavaliers, il est dit ce qui suit sur leur tenue :

« Le capitaine commandant exigera que les bas-officiers en faisant leur appel du soir veillent à ce que les cavaliers ne couchent point avec leur bonnet de police et que leur queue soit défaite, ils ne la feront et ne se peigneront le matin qu'après que les chevaux auront mangé l'avoine. Les cheveux doivent être de manière qu'ils entrent tous dans la queue autant qu'il est possible et que la rosette cache la boucle du col, que les cartes soient de même grandeur et entièrement couvertes par les cheveux, qu'elles soient placées horizontalement à deux lignes environ au-dessus de l'extrémité inférieure de l'oreille, qu'ils soient rasés à propos, que leurs moustaches soient bien entretenues, que le chapeau soit bien retappé, que le col joigne et aille bien, que l'habit ou le surtout soit propre et bien retroussé, que la culotte et les bas soient bien tirés et joignent bien, que les souliers soient bien bouclés et cirés, enfin qu'un cavalier ait vraiment l'air d'un cavalier et point d'un païsan. »

Le portrait équestre du lieutenant de Clermont reproduit ici nous appartient. Il a été peint à Hesdin par Desvignes en 1772 et le but de ce portrait paraît être de perpétuer aussi bien le souvenir du cavalier que celui de sa monture.

Nous avons un autre portrait de la même époque, où M. de Clermont, à cheval, un bouquet de fleurs à une des boutonnières du revers de son uniforme, se promène, un couteau de chasse suspendu au ceinturon au lieu du sabre. On lit, derrière, cette inscription : « Officier d'Orléans-cavalerie, à la promenade à volonté, peint par Desvignes, à Hesdin en 1772, excellent cheval du Holstein, qui a duré, dans sa bonté, dix ans. »

Le petit domestique en hussard, s'y trouve encore ; il est monté, cette fois, sur un poney blanc et mange une tartine beurrée qu'on a dû lui donner dans une ferme qu'on voit dans le fond et dans le bleu, car Desvignes aimait le bleu, autant que Schaunard qui, dans la vie de Bohême, de Murger, prépare un traité « sur l'influence du bleu dans les arts » ; on peut le voir par la couleur des feuilles des arbres qui ornent le portrait reproduit ici.

G. Cottreau.

Digitized by Google

Souvenirs de ma Vie Militaire

(1792-1822)

(Suite)

CHAPITRE VII

Un tremblement de terre

Depuis la fin du mois de juin 1798, ma demi-brigade stationnait dans la marche d'Ancône, et le premier bataillon dont je faisais partie avait été cantonné à Senigaglia pour y faire un service de police pendant la durée de la foire, la plus belle et la plus considérable de toute l'Italie.

Il pouvait être quatre heures et demie du matin, et c'était, s'il m'en souvient, le 25 juillet, lorsqu'un bruit sourd et prolongé, semblable à celui du tonnerre dans le lointain, se fit entendre du côté de la mer et fut presque immédiatement suivi d'une secousse de tremblement de terre, dont les oscillations semblaient avoir la direction du sud-ouest au nord-est. La chaleur était excessive, l'atmosphère était vaporeuse, et l'air était si calme que les longues flammes des navires marchands mouillés sur la rade, tombaient à plat le long des mâts. Cependant la mer était houleuse, ce qui fit croire qu'une ou plusieurs secousses sous-marines avaient précédé celles qui se firent bientôt sentir à terre.

J'habitais un troisième étage, véritable logement de sous-lieutenant : je venais de me jetter hors de mon lit et je m'habillais en hâte pour me rendre à l'exercice du bataillon, lorsque je vis les meubles de ma chambre se déplacer, une glace de toilette et quelques gravures encadrées se mouvoir sous leurs attaches, et l'ondulation du sol fut assez forte pour m'obliger de chercher l'équilibre comme sur un vaisseau à voiles que l'action des

Digitized by Google

vagues fait pencher tantôt à droite, tantôt à gauche, de l'avant ou de l'arrière.

En même temps, l'alarme se répandit dans tous les quartiers de la ville : de jeunes femmes, leur nourrisson sur les bras, des hommes dans la force de l'âge emportant sur leurs épaules des vieillards infirmes, couraient à demi-nus dans toutes les directions, en criant d'une voix lamentable : « Terremoto, terremoto ! Misericordia !... » Il semblait que tout se réunissait pour détruire, par les maux de l'imagination et dans la contemplation de ce désordre de la nature, l'idée et le courage d'y remédier. Non moins effrayé que ceux qui fuyaient, j'ouvris une de mes fenêtres, et alors seulement je sus que c'était un tremblement de terre, événement malheureusement assez fréquent sous ce beau ciel d'Italie, si favorisé d'ailleurs par la nature.

Une secousse moins violente se fit sentir environ cinq minutes après, ce qui fit préjuger qu'elle ne serait suivie d'aucune autre.

Quelques cheminées élevées furent renversées ; des pans de vieilles murailles furent lézardés, mais on n'eut à déplorer aucun accident grave et personne ne perdit la vie dans ces instants de terreur qui produisirent sur moi un effet tout particulier, parce que, ignorant la cause d'une semblable secousse, je crus tout simplement que la maison perdant son aplomb ou manquant par ses fondements, allait s'écrouler sur elle-même.

Une heure après, un vent épouvantable du nord-ouest, précurseur d'un orage affreux, remplit l'air de poussière et de vapeurs électriques ; le ciel se couvrit d'épais nuages cuivrés sur leurs bords ; le tonnerre gronda et la foudre tomba dans plusieurs directions à la fois, à des distances peu éloignées ; des habitations rurales furent incendiées et réduites en cendre avant qu'il fût possible d'y porter secours ; la pluie et la grêle tombaient par torrents ; la Nigola roulait ensemble des galets et des flots d'eau bourbeuse qui menaçaient d'engloutir la ville et ses environs ; les côteaux voisins descendaient pêle-mêle avec les pampres chargés de raisins, et venaient dans la plaine s'amonceler sur les céréales qui disparaissaient avec eux. Ce second fléau, non moins redoutable que le premier, ne fut heureusement pas de longue durée ; le vent s'apaisa, le ciel s'éclaircit, l'atmosphère redevint sereine ;

Digitized by Google

et comme il arrive toujours après une longue pluie d'orage, les eaux étaient presque entièrement écoulées six heures après.

Pendant tout le jour, les églises ne désemplirent pas. Le lendemain, on fit une procession solennelle à laquelle assistèrent : l'évêque en habits sacerdotaux, tout le clergé séculier et régulier, les confréries portant des bannières, des reliques et les châsses des saints, les congrégations, les corporations et beaucoup plus de vieilles femmes que de jeunes. Mais comme un grand intérêt, celui de la foire, appelait l'attention des habitants de la ville de Senigaglia, qui ne vaut quelque chose que par elle, on cessa de prier et de processionner, et on s'occupa du bon arrangement et de la location, à des prix excessivement élevés, des rez-de-chaussée, des magasins, des écuries, des remises et des caves, des constructions en planches pour des baladins, des cafés, des restaurateurs, des pâtissiers, des gargotiers, etc., etc.; et, hors ville, de l'érection de jolis pavillons en coutil à larges raies bleues, ce qui formait une seconde ville beaucoup plus régulière que la première. Enfin, huit jours après ce terrible événement, et au milieu des flots pressés de plus de quarante mille étrangers qui se heurtaient en tous sens, on ne parlait pas plus du tremblement de terre, de l'orage et de l'inondation, que si rien de tout cela ne fût arrivé.

CHAPITRE VIII

Embarquement sur l'Adriatique, une tempête, le retour

Le combat naval d'Aboukir fut pour la France un de ces événements désastreux qui complétèrent la supériorité numérique de la marine anglaise sur la nôtre, et dont le contre-coup se fit rudement sentir sur notre commerce et sur nos possessions d'outre-mer.

Après la destruction de notre belle flotte de la Méditerranée, le Directoire sentit la nécessité de fortifier l'occupation des Sept-Iles du Levant, placées comme en vedettes à l'entrée du golfe Adriatique; et, à cet effet, un armement de trois vieux vaisseaux vénitiens de 68 canons, non doublés, qui se trouvaient alors désarmés dans le port d'Ancône, fut ordonné.

Digitized by Google

Trois cents matelots de la marine de Toulon et huit cents Italiens levés à la hâte sur le littoral du golfe, depuis les bouches du Pô jusqu'à Ancône, en composèrent les équipages. Le commandement de l'escadre fut donné au capitaine L'Hermitte, et vers la mi-novembre 1798 (1), les 7e demi-brigades d'infanterie légère et 55e de ligne, reçurent l'ordre de se rendre à Ancône pour y être embarquées.

Le gréement des trois vaisseaux était achevé à l'arrivée des deux demi-brigades, et quatre jours après, employés à arrêter la comptabilité et à délivrer aux soldats des effets d'habillement, de grand et petit équipement, les corps se rendirent en bon ordre sur la jetée du Sud, pour de là passer à bord sur des chaloupes du port. Le général Monnier, commandant à Ancône, était présent; et de concert avec le capitaine L'Hermitte, il ordonna de commencer l'embarquement par la droite de la 7e demi-brigade; la première compagnie de carabiniers ne répondit pas au commandement.

« Pourquoi n'obéissez-vous pas ? leur demanda le général. — Parce qu'il nous est dû six mois de solde, répondirent spontanément les militaires, et que nous voulons être payés avant d'embarquer. » Le général essaya de faire de l'autorité, mais ce fut en vain ; les soldats étaient silencieux et immobiles comme des termes.

Espérant avoir meilleur marché de la 55e demi-brigade, le général Monnier se présenta devant la première compagnie de grenadiers, dont j'étais sous-lieutenant, mais il n'y trouva que des rebelles qui refusèrent également d'obéir avant que leur solde arriérée leur eût été payée. Les prières d'abord, ensuite les menaces de faire arrêter et juger sur le champ les mutins et les deux plus anciens de chaque compagnie, furent inutilement employées; c'était un complot arrêté entre les soldats des deux demi-brigades à l'insu de leurs officiers.

Cependant l'escadre devait lever l'ancre et appareiller au premier vent favorable et, ce jour-là, il soufflait joli frais.

(1) Par une lettre datée d'Ancône, le 4 frimaire an VII (24 novembre 1798), le général Monnier annonce au général de division Chabot, commandant les îles du Levant, le départ de la flottille.

Digitized by Google

En homme prudent, le général réunit au centre les plus anciens sous-officiers et soldats de la brigade, et après les avoir fait former en cercle autour de lui, il leur adressa l'allocution suivante :

« Soldats ! votre refus d'obéir aux ordres du Gouvernement est une atteinte portée à la discipline militaire qui pourrait entraîner la dissolution des deux demi-brigades et le châtiment exemplaire des instigateurs. Cependant, avant de remplir mon devoir, je veux bien encore vous rappeler le vôtre. Les ordres des ministres de la Guerre et de la Marine sont pressants. Une flotte turco-russe s'est montrée à l'entrée du golfe Adriatique et les Sept-Iles sont menacées d'un débarquement; un seul jour de retard peut compromettre la sûreté de cette belle conquête dont la possession est assurée à la France par le traité de Campo-Formio.

« Vous réclamez, dites-vous, votre solde arriérée; et c'est par la désobéissance que vous appuyez votre demande ! vous avez choisi le pire de tous les moyens pour réussir.

« Je n'ai point d'argent à vous donner; la caisse du payeur est vuide ; mais si aujourd'hui ma promesse vous suffit, je vous assure qu'avant vingt-quatre heures vous serez soldés de tout ce qui vous est dû. Rentrez dans l'ordre, soldats, prouvez-moi vos regrets par votre soumission et j'oublierai votre insubordination. »

Le général avait à peine cessé de parler que la foule des soldats qui s'était jointe aux premiers s'écria : « Vive notre brave général ! vive la République ! Embarquons ! embarquons !... » Ce cri d'enthousiasme fut répété sur toute la ligne ; les quartiers-maîtres trésoriers et les sergents-majors des deux demi-brigades reçurent à l'instant même l'ordre de retourner en ville; un arrêté d'urgence fut pris par le général; un emprunt de cent mille écus fut levé sur le commerce d'Ancône, à valoir sur les contributions et fournitures à livrer dans l'année par la province ; des feuilles d'à-bon-compte furent dressées pendant la nuit; l'embarquement se fit sans hésitation, l'argent fut porté à bord, et trente heures après l'échauffourée, l'escadre était à la voile (1).

(1) Dans sa lettre du 4 frimaire an VII au général Chabot, Monnier dit :

Digitized by Google

Il n'est pas indifférent que je place ici le récit de notre installation sur les vaisseaux le *Laharpe*, le *Stengel* et le *Beyrand* (1), ainsi que le malaise et les privations que nous eûmes à supporter pendant les quarante-sept jours que nous passâmes à bord.

Les officiers de marine, d'abord si polis avec nous, devinrent presque intraitables aussitôt que nous eûmes levé l'ancre, et ils furent toujours de même pendant les deux mois que nous passâmes sur leurs vaisseaux; il faut dire aussi que nous étions des hôtes bien gênants, car nous ne comptions pas moins de soixante

---

« Les troupes sont payées de leur solde pour tout brumaire et de leur rappel de solde; la marine a reçu deux mois. »

(1) Noms de trois généraux tués dans les batailles de la guerre d'invasion en Italie, dont le général Bonaparte fit porter les noms à trois vaisseaux trouvés sur les chantiers de la marine à Venise, pour honorer leur mémoire. (Note de l'auteur.)

Laharpe (Amédée-Emmanuel-François), né à Rolle (Suisse), le 17 octobre 1754. Après avoir servi en Hollande, où il devint capitaine, il se réfugia en France. Elu en 1791 lieutenant-colonel en second du 4e bataillon des volontaires de Seine-et-Oise, il fut nommé lieutenant-colonel du 35e régiment d'infanterie en 1793. Il prit part au siège de Toulon, reçut des représentants du peuple les grades de chef de brigade et de général de brigade provisoire à quelques jours d'intervalle, en décembre 1793. Confirmé dans ce dernier grade, le 29 août 1794, il se fit remarquer aux combats de Cairo, de Vado et fut nommé général de division le 16 août 1795. Après avoir contribué aux victoires de Montenotte et de Millesimo, il fut tué à Codogno, le 9 mai 1796.

Stengel (Henri-Christian-Michel de), né à Neustadt (Palatinat), le 11 mai 1744, prit du service en France le 13 février 1760, comme sous-lieutenant au régiment d'Alsace-infanterie. Sous-lieutenant de grenadiers et lieutenant en 1765, il fut nommé capitaine au régiment de Chamborant-hussards en 1769 et passa avec ce grade au régiment Colonel-Général des hussards; il reçut la croix de Saint-Louis en 1785. Major du régiment de Chamborant (2e hussards) le 15 juin 1788, Stengel était lieutenant-colonel en 1791, colonel et maréchal de camp en 1792; il combattit à Valmy, s'empara de Malines. Traduit devant le tribunal révolutionnaire à la suite de la déroute d'Aix-la-Chapelle le 2 mars 1793, il fut acquitté, mais suspendu de ses fonctions. — Autorisé à prendre sa retraite en 1795, il fut rappelé à l'activité et nommé général de division le 13 juin 1795. Blessé d'une balle au bras gauche, le 21 avril 1796, à Mondovi, il dut subir l'amputation et succomba sept jours après.

Beyrand (Martial), né à Limoges le 9 septembre 1768. Entré au service au régiment de Bassigny-infanterie en 1783, il fut réformé l'année suivante. Rengagé dans Touraine-infanterie en 1785, il se fit congédier par remplacement en 1788. Capitaine au 2e bataillon de la Haute-Vienne en 1791, dont il devint le chef en 1793, Beyrand fut nommé adjudant-général chef de bataillon en novembre 1793; employé à l'armée des Pyrénées-Orientales, il se distingua et fut blessé à Saint-Laurent-de-la-Muga (13 octobre 1794). Promu général de brigade provisoire le 24 novembre 1794, il fut réformé au commencement de 1795 et rappelé à l'activité et confirmé dans son grade au mois de novembre de la même année. Envoyé à l'armée d'Italie, Beyrand se fit remarquer à Ceva, à Lodi et fut tué à Castiglione, le 3 août 1796, en conduisant ses soldats à l'attaque des hauteurs.

Digitized by Google

officiers et douze cents soldats sur chaque bâtiment, et ils n'étaient guère de capacité à en contenir que la moitié. Ignorants comme nous l'étions des usages et des ressources d'un vaisseau de guerre à la mer, nous obsédions de questions les habitués du bord sur lequel nous devions monter, afin de savoir d'eux quels étaient les objets de petit ameublement et les provisions de bouche dont chacun de nous devait se pourvoir par précaution.

Un certain Tourron, Provençal d'origine, et enseigne provisoire de son métier, car il appartenait à la marine marchande, nous avait à tous répondu avec cette assurance qui persuade : « Mais quelles questions sont les vôtres, Messieurs?... Vous ne savez donc pas que la vie d'un officier d'infanterie à bord d'un vaisseau de l'État, est une vie de chanoine!!! Bien manger, bien dormir, lire des romans ou les lettres de vos maîtresses, jouer aux cartes et ne s'occuper de rien, voilà ce qui vous attend à bord du *Stengel!*... apportez-y seulement votre couvert et bon appétit, je vous réponds du reste. Les moutons gras, les poulardes, les jambons, les œufs, les légumes frais et confits, enfin toutes les friandises désirables vous seront servies en abondance, et dites du mal de *Tourron*, qui aura l'honneur d'être *votre chef de gamelle* (1), s'il ne vous fait faire une excellente chère, il ne vous demande, pour tout cela, que le plaisir de vous être agréable, votre traitement de table et vos rations de bord. » Cependant quelques-uns bien avisés ne s'en tinrent pas à ces promesses et embarquèrent par provision du pain bis-cuit, des saucissons, des pâtés froids, des confitures sèches, du rhum, et ils firent bien, car après cinq jours de navigation, on nous signifia que les provisions de bouche étaient épuisées, que le four à cuire du pain frais était dérangé et qu'il fallait que, par nécessité, nous nous contentassions désormais des vivres du bord, c'est-à-dire de viande salée, de merluche, de haricots, de fromage fort et de biscuit commun.

La nourriture de nos soldats était bien pire! Qu'on se figure une énorme chaudière, que deux barriques d'eau pouvaient à

(1) Un des officiers de mer, ordinairement du grade d'enseigne, est toujours chargé à bord de la dépense pour la table des officiers subalternes, et il est désigné dans ces sortes de fonctions sous le nom de chef de gamelle. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

peine remplir, dans laquelle on jettait tous les jours quatre cents livres de bœuf ou de lard salé. C'était un spectacle de misère de voir, chaque fois que la cloche annonçait que la soupe allait être trempée, tous ces pauvres diables présenter leurs gamelles au maître-coq qui, armé d'une énorme cuillère de fer étamée, distribuait avec l'impartialité d'un Romain, du bouillon dans lequel il n'était pas rare de trouver, en place de légumes, des corps hétérogènes qui n'entrent pas dans la bonne cuisine, comme des morceaux de chapeau, des bonnets de laine, de vieux souliers, des mouchoirs, des chiques de tabac roulé et des bouts de corde. Ceux qui avaient le caractère bien fait riaient en voyant tomber dans leur gamelle : un bout de tabac au lieu d'une carotte, ou un bonnet gras remplacer un quartier de chou; mais les fâcheux et les fâchés, et ceux-là étaient en majorité, accablaient le cuisinier d'injures ou de taloches, qui étaient souvent suivies de quelques coups de garcette, que lui faisait administrer l'officier de quart pour lui apprendre la propreté.

Actuellement que j'ai esquissé à grands traits l'article de la manducation, car j'aurais pu entrer dans des détails qui eussent été trop longs pour le cadre que je me suis tracé, reportons-nous au temps et parlons de notre installation sur le *Stengel*.

On croira peut-être que traités frugalement, officiers et soldats, nous étions convenablement casés sur notre bâtiment de guerre ; eh bien, rien de tout cela !...

Trente-cinq officiers s'étendaient comme ils pouvaient pour dormir sur une voile dans la chambre du conseil, et vingt-cinq dans la carmagnole; c'était ainsi qu'on nommait alors la fausse Sainte-Barbe, c'était plus républicain; de sorte qu'étant couchés sur le côté gauche ou droit pour occuper moins de place, nous faisions exactement le plein sur le plancher. En cet état, malheur à celui qui, la nuit, avait quelque besoin de nature à satisfaire, comme il fallait qu'il marchât ou plutôt qu'il se roulât sur ses camarades, les malédictions et les coups de pied ne lui étaient pas épargnés. Souvent, au moment où vous croyiez avoir franchi tous les obstacles, un cri aigu, produisant un singulier contraste avec les basses des ronfleurs, vous annonçait que vous aviez eu le malheur de fouler les membres ou le ventre de quelque compa-

Digitized by Google

gnon de voyage dans cette traversée, toute parsemée d'écueils humains.

Et les soldats ? Les soldats faisaient comme ils pouvaient. Il avait été assigné dans l'entrepont et dans les batteries, une distance par compagnie, que la compagnie voisine ne devait pas dépasser. Pendant le jour, les soldats étaient partout, excepté depuis la poupe jusqu'au grand mât, emplacement sur le pont, réservé pour les officiers. La nuit, on en mettait la cinquième partie de service pour aider dans les basses manœuvres et pour le jeu des pompes : le reste se blottissait quand il ne pouvait pas s'étendre ; les plus dégourdis et les plus forts étaient toujours les moins mal partagés.

O l'heureux temps que celui-là ! J'avais un appétit dévorant ; rien ne m'incommodait. Je m'arrangeais aussi bien d'une croûte de biscuit que d'un quignon du plus beau pain de Gonesse, et je dormais sur la planche, emboîté de droite et de gauche, à la tête et aux pieds, entre des camarades qui maugréaient toujours, comme si j'eusse été mollement couché sur l'édredon. Naviguer sur un vaisseau de guerre était pour moi le plus attrayant de tous les voyages, tout ce que je voyais m'étonnait, me ravissait, j'étais dans l'enchantement.

Le début fut pénible pour beaucoup ; je ne m'en ressentis presque pas. On ne voyait que des militaires accablés, anéantis par le mal de mer ; je restai constamment debout et je ne perdis pas un coup de dent.

Ce ne fut bientôt plus assez pour moi que d'interroger et d'admirer ; je voulus grimper dans les manœuvres pour examiner en détail ce que je ne voyais que confusément : que n'ose-t-on pas à vingt-deux ans !... Mais bientôt, deux gabiers se mirent à mes trousses et en moins de rien je fus atteint. Il s'agissait de me laisser amarrer sur les haubans du grand mât, ou de payer mon noviciat. Deux écus romains que je leur donnai me tirèrent d'affaire et me valurent même la réputation d'un jeune officier fort généreux. Cette opération consistait à attacher avec un bout de filin, sur le hauban, le passager étranger à la marine, qui s'avisait d'essayer d'y grimper, et de le laisser là jusqu'à ce qu'il se fût exécuté d'un pourboire honnête, après quoi, il lui était loisible, au

Digitized by Google

risque de se casser le cou, d'escalader échelles de revers, huniers, mâts de perroquet, de se hasarder même sur les vergues, sans que personne y trouvât à redire. Plus d'une fois, je retrouvai mes grivois dans les hunes où je reçus d'eux de fort bons avis pour ne me pas casser le cou sur le pont en me fiant à des manœuvres molles, ou pour ne me pas noyer en tombant du bout d'une vergue à la mer.

Mal nourris, plus mal couchés encore, n'ayant pas plus de dix toises en long sur cinq en large à parcourir, l'ennui d'une triste uniformité s'empara des officiers et ils se mirent à jouer, mais à quel jeu !... au vingt et un : jeu de niais ou de fripons.

En moins de quinze jours, ce qui devait arriver était arrivé : tout l'argent était dans les poches des plus heureux ou des plus adroits, et la partie cessa faute d'aliments.

Pendant les trois premiers jours de notre navigation, les vents furent faibles, mais favorables. Nous avions déjà dépassé l'île Pommeau (1), rocher aride en forme de pain de sucre, que l'on aperçoit de fort loin, situé au milieu du golfe à trente-cinq lieues marines d'Ancône, dans la direction de Corfou, et nous longions d'assez près les côtes de Dalmatie, lorsqu'un gros temps et vent contraire nous forcèrent de relâcher à Lissa, une des îles qui bordent la côte, pour y faire de l'eau et des vivres frais.

En levant l'ancre pour remettre à la voile, le *Stengel* qui avait mouillé sous un rocher à pic, ne put pas prendre le vent et tombant en dérive, il talonna sur un fond de galets et fit quelques petites avaries dans son gouvernail. En cet état, il fallut que le *Laharpe*, qui se trouvait à proximité, lui envoyât une remorque pour l'aider à s'éloigner de la côte.

Quinze jours plus tard, un grain assaillit la division au moment où nous y pensions le moins. Le soleil était radieux, l'atmosphère pure et la fixité du vent ne laissait entrevoir aucun danger. Sur le gaillard d'avant, les matelots italiens chantaient en partie, et les matelots français racontaient des contes de vieilles et de revenants, car il y a toujours des conteurs et des facétieux parmi eux, lorsque le commandant fit le signal d'amener telles voiles : c'était

(1) Pomo.

Digitized by Google

à l'occasion d'un petit nuage blanc qui venait de se détacher de l'horizon et qui parcourait les distances avec une vitesse indicible.

En un instant, tout fut en émoi sur le vaisseau; officiers et matelots, tous se ruèrent pêle-mêle sur les manœuvres. Le lieutenant s'empara de la barre du gouvernail et, bientôt, un sifflement aigu se fit entendre dans les voilures, dans les cordages et dans la mâture. Une voile qui ne put être carguée assez tôt, fut mise en lambeaux, les mâts pliaient et craquaient sous le poids de la rafale, et le vaisseau était tellement incliné qu'il fallut fermer les sabords des deux batteries sous le vent. Enfin, après quelques minutes, le vaisseau se releva progressivement et le grain qui avait causé tant d'alarmes, avait à peine effleuré la surface des eaux.

Moins heureux que nous et que le *Laharpe*, le grain était tombé plus directement à bord du *Beyrand* et lui avait occasionné la perte d'un mât de hune; mais ce n'était là que le prélude de plus grandes avaries et de plus grandes misères.

Nos vaisseaux n'étaient pas doublés en cuivre : les plongeurs avaient remarqué que, depuis six pieds au-dessous de la flottaison jusqu'à la quille, ils étaient chargés d'une quantité considérable de coquillages qui gênaient leur marche : ils étaient courts, d'une construction lourde, ils portaient mal la voile et évoluaient difficilement; cependant nous avions laissé derrière nous les bouches de Cattaro et nous n'étions plus qu'à quinze lieues de Corfou lorsque la division fut assaillie par une tempête horrible.

Depuis plusieurs heures, de gros nuages, d'un gris noirâtre et chargés d'électricité, s'amoncelaient à l'horizon; le vent était faible et, cependant, la mer devenait orageuse ; des oiseaux de mer dont la présence est toujours funeste, sillonnaient les airs ou volaient à fleur d'eau avec la rapidité de l'éclair. Le commandant ne cessait pas de faire des signaux qui étaient presque toujours suivis d'une diminution dans la voilure : le capitaine et les officiers du bord paraissaient inquiets, les matelots italiens disaient que le ciel nous punirait pour avoir transgressé les ordonnances du Pape, qui frappaient d'excommunication les téméraires qui osaient naviguer sur la mer Adriatique dans cette saison ; et nous autres, pauvres fantassins passagers, nous regardions tout cela bouche

Digitized by Google

béante, nous demandant nous-mêmes pourquoi tant d'inquiétudes et tant de précautions.

Enfin, le soir, le vent s'éleva avec violence et la mer devint grosse, le tonnerre gronda, la pluie et la grêle tombaient par torrents et gênaient les matelots dans les manœuvres ; la mer, devenue furieuse, mugissait autour de nous et menaçait de tout engloutir ; les lames tombaient sur le pont et renversaient ou balayaient tout ce qu'elles rencontraient ; la nuit devint affreuse ; on ne se voyait qu'à la lueur des vagues écumeuses qui venaient se briser avec fracas contre le bordage et qui rejaillissaient en étincelles phosphoriques ; des matelots disparaissaient dans les flots ; un aspirant fut jeté de la grande hune sur le pont et se tua : le bâtiment ne gouvernait plus et menaçait de sombrer, alors le capitaine ordonna que l'on mît à la cape et que le gouvernail fût amarré : en cet état d'un danger imminent, il craignait que ne faisant plus route et le golfe se rétrécissant à mesure que nous approchions de Corfou, nous ne touchassions de droite ou de gauche sur des récifs qui ne sont pas rares dans ces parages ; alors c'était fait de nous.

Il pouvait être trois heures du matin lorsqu'un enseigne placé en vigie sur le gaillard d'avant s'écria avec anxiété : « Vite ! vite ! la barre à tribord ou nous sommes perdus !... » Aussitôt, un pilote vénitien, homme calme et vigoureux, fit sauter l'amarre d'un coup de hache, et d'un coup de gouvernail il donna une nouvelle direction au vaisseau qui allait se briser en éclats sur l'île Saint-André, rocher infertile et inhabité sur lequel nous courions, et dont nous n'étions plus séparés que par une demi-encâblure (1).

Enfin, le jour parut, mais ce fut pour éclairer le spectacle le plus attristant que la mer puisse offrir.

Le vaisseau harassé par les violentes secousses qu'il avait éprouvées et éprouvait encore, faisait une voie d'eau que deux pompes avaient peine à tarir. Dans ce péril extrême, le capitaine prit une détermination que la nécessité semblait réclamer, et il ordonna qu'on laissât arriver vent arrière ; quoique les timon-

(1) Quelques jours après notre débarquement, nous nous cotisâmes (les officiers du 1er et du 3e bataillons de la demi-brigade embarqués à bord du *Stengel*) pour offrir à notre brave pilote, pauvre et père d'une demi-douzaine d'enfants, une somme de 25 louis, qu'il accepta avec reconnaissance à la fin d'un bon dîner que nous prîmes ensemble à l'hôtel. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

niers les plus expérimentés et les plus forts eussent été placés au gouvernail, des lames en furie venaient encore tomber sur le pont et le couvraient dans toute son étendue. Souvent le vaisseau s'appiquait ou roulait à un tel point que le beaupré plongeait dans les flots, ou que le bout des basses vergues trempait dans la lame, les haubans cassaient tantôt à l'avant, tantôt à l'arrière ; la mer embarquait alternativement des deux bords, et quoique les panneaux fussent condamnés, l'eau pénétrait dans les chambres, où nous étions dans une brume d'eau salée; des voiles qui n'avaient pu être contenues sous leurs attaches, étaient déchirées en lambeaux, et leurs cordages abandonnés au vent fouettaient de manière à couper en deux l'imprudent qui aurait voulu s'en saisir sans précaution.

Onze hommes manquaient à bord : ils étaient tombés à la mer ou avaient été emportés par les lames. On n'apercevait plus les deux autres vaisseaux et un aviso-mouche qui éclairait ordinairement notre marche ; la mer était couverte de débris des navires naufragés pendant la nuit; nous passâmes assez près d'une galerie tout entière que les vagues faisaient tournoyer et sur laquelle des gens du bord prétendaient avoir lu en caractères de demi-relief : le *Beyrand*.

Alors nous ne doutâmes plus du grand malheur que nous redoutions tous. Les tronçons de mât que nous apercevions flotter étaient ceux du *Beyrand ;* les barriques qui surnageaient étaient celles du *Beyrand*, les matelots les reconnaissaient pour être semblables à celles placées dans la cale de notre vaisseau ; un canot submergé à fleur d'eau et qu'une vague éleva à dix-sept pieds au-dessus et près de nous était la yole du capitaine du *Beyrand ;* la crainte grossissait ou dénaturait les objets, notre imagination faisait le reste ; le vaisseau le *Beyrand* devait avoir péri corps et biens : c'était probable, c'était certain.

Cependant le vent commençait à souffler avec moins d'impétuosité, le ciel s'éclaircissait et l'effroi faisait place à l'espérance.

Les premiers soins furent donnés à réparer autant que possible les nombreuses avaries, mais il restait une grande question à éclaircir : c'était si on continuerait à faire route sur Corfou ou si on retournerait à Ancône. On était bien informé que quinze voiles

Digitized by Google

turco-russes croisaient devant Corfou à l'entrée du golfe, mais on savait aussi que lorsque le *Généreux* (1), le *Leander* (2) et la *Brune* (3) sortaient du port, la croisière gagnait le large et n'attendait jamais la division française. On avait calculé que trois vaisseaux montés par des hommes décidés pouvaient, toutes voiles dehors, débouquer du golfe et entrer à Corfou, mais un seul pouvait bien être assailli par le nombre et succomber. En cet état d'indécision, le capitaine du *Stengel* fit part de ses inquiétudes aux officiers supérieurs de la troupe, dont l'avis fut : qu'ignorant le sort des autres bâtiments de la division il était plus convenable de rétrograder que de s'exposer inutilement. Le cap fut aussitôt mis sur Ancône.

Il y avait à peine une heure que nous faisions route dans cette nouvelle direction lorsqu'une frégate turque, sortie du port de la Valona, fut signalée courant sur nous toutes voiles dehors, c'était le coup de pied de l'âne. Tout moulus et abîmés que nous étions, les soldats et les marins quelque fatigués qu'ils fussent, se redressèrent à la vue du vaisseau ennemi et demandèrent au capitaine s'il ne voulait les mettre à l'épreuve en épargnant la moitié du chemin à ce Turc insolent.

Telle était l'intention du capitaine, et aussitôt le branle-bas général fut ordonné. C'est une fort drôle de chose qu'un branle-bas à bord d'un vaisseau, soit pour courir, soit pour recevoir le choc de l'ennemi.

Imaginez-vous voir tomber comme par enchantement, ou, si vous voulez, comme un changement de décoration à vue, toutes les cloisons à coulisses qui forment une infinité de petites chambrettes qu'occupent les officiers du bord, pour ne laisser apercevoir que deux rangées de gros canons d'un bout à l'autre de la batterie ; les hamacs des matelots et les havre-sacs des soldats portés dans les bastingages pour en faire un rempart à tribord et babord, que les boulets seuls peuvent traverser; les chirurgiens

(1) Un des plus beaux vaisseaux de la marine française, échappé au combat naval d'Aboukir. (Note de l'auteur.)

(2) Petit vaisseau anglais de cinquante, pris par le *Généreux*, dans le trajet d'Aboukir à Corfou. (*Ibid.*)

(3) Belle corvette française portant vingt caronades de trente-six en batterie. (*Ibid.*)

Digitized by Google

se rendre à leur poste dans le faux-pont et y étaler leurs bandes, leur trousse et la redoutable boîte à amputation ; les mousses porter les poudres, les boulets ronds et ramés, les gargousses et les paquets de mitraille ; les canonniers à leurs pièces et les mèches allumées ; le capitaine en grande tenue monté sur son banc de quart, un petit porte-voix à la main ; les officiers dans les batteries et sur les gaillards ; le maître d'équipage avec son gros sifflet d'argent, attaché à la boutonnière pour donner le signal d'attention ; les matelots à leurs postes, le cou tendu et l'oreille attentive pour répondre au commandement et exécuter les manœuvres ; deux compagnies de grenadiers sur le pont pour faire la fusillade ; cent cinquante soldats de corvée prêts à être employés partout où le besoin les appellera ; le service des pompes doublé et le reste de la troupe dans la cale pour ne pas gêner la manœuvre. Eh bien, fatigués comme nous l'étions, tout cela fut exécuté en moins d'une demi-heure, et, véritablement, soldats d'infanterie, marins français et italiens, nous y allions tous bon jeu bon argent et de gaieté de cœur contre cette frégate turque qui nous croyait probablement plus avariés dans notre gréement que nous ne l'étions.

Nous lui donnâmes la chasse à notre tour, et bien lui en prit de ne pas nous attendre, car avec les moyens dont le capitaine pouvait disposer, son intention était, après le premier feu, de tenter l'abordage. La frégate se réfugia sous le feu des batteries du port de la Valona, et nous continuâmes notre route.

Nos provisions de bouche étaient fort avancées, et celle d'eau manquait totalement : nous relâchâmes à Raguse pour en faire de nouvelles, et là nous apprîmes par un navire marchand autrichien, venant de Trieste, que le *Beyrand* et le *Laharpe* n'étaient pas perdus comme nous le croyions, mais qu'ils étaient retournés à Ancône ; le capitaine les avait vus avec sa lunette dans les eaux de ce port, près d'y entrer.

Cette nouvelle nous combla de joie ; nous avions un bataillon et demi à bord du *Beyrand*, et, dès lors, chacun se promit le plaisir de bientôt embrasser un parent, un ami.

Enfin, nous quittâmes le mouillage de Raguse et nous mîmes de nouveau le cap sur Ancône, que nous aperçûmes après dix jours d'une assez laborieuse navigation. Ce que nous avions cru

Digitized by Google

du *Beyrand* et du *Laharpe*, ils l'avaient cru et le croyaient encore de nous; mais la vigie du port a signalé un vaisseau de ligne sous voile, le cap sur Ancône; ce n'est pas le *Généreux*, il n'en a pas les allures; ce n'est pas non plus le *Leander*, il est trop gros; personne n'osait se flatter que ce fût le *Stengel*. Bientôt, maintes lunettes d'approche sont braquées dans notre direction : c'est lui ! ce n'est pas lui ! Cependant, c'est quelqu'un. Nous courions des bordées et, quoique lentement, nous approchions toujours. Le pilote du port, des barques pleines d'officiers et de soldats de la demi-brigade venaient à notre rencontre : on approche encore; enfin, on nous reconnaît, plus de doute, c'est le *Stengel !*...

Bientôt après, le pilote est à bord; il s'empare du commandement, et dans la manœuvre l'équipage lui obéit. Nous entrâmes dans le port, toutes voiles dehors et, quelques minutes après, nous étions mouillés sur le même emplacement d'où nous étions partis quarante-sept jours auparavant.

Quiconque n'a pas porté les armes, ne peut guère se faire une idée du plaisir qu'éprouvent, en se revoyant après le danger, des hommes qui se sont réciproquement rendu des services, qui ont maintes fois exposé leur vie les uns pour les autres, qui ont partagé les mêmes privations dans leurs campagnes et les mêmes dangers dans les batailles. Officiers et soldats, nous nous embrassions tous comme de vieux amis qu'un bonheur inespéré réunit pour ne plus se quitter.

Cette scène attendrissante s'est depuis bien des fois reproduite à ma mémoire, et j'ai toujours considéré la réunion de la 55e demi-brigade à Ancône, après sa courte, mais pénible campagne de mer sur le golfe Adriatique, comme une fête de famille et une des plus heureuses époques de ma vie militaire.

* *

Nota. — On sera surpris de n'avoir pas trouvé une seule fois dans ce chapitre le nom de M. Dargoubet, chef de la 55e demi-brigade, de ce chevalier aventureux dont il sera parlé dans un chapitre subséquent et qui ne ressemblait qu'à lui-même : mais il est bon de mentionner ici qu'à l'époque de l'embarquement il était en congé dans le département des Landes, son pays natal, où des affaires de famille l'avaient appelé.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

Sur la vie militaire, les mœurs et la fin tragique du sergent Pelletier (1)

Pelletier était un de ces tout jeunes gens que le bruit des armes avait prématurément entraînés à la défense de la frontière. Il était de Chauny en Picardie, il avait quinze ans lorsqu'il embrassa la carrière des armes, et il était caporal dans la compagnie du département de l'Aisne qui coopéra, ainsi que celle du département du Loiret dont je faisais partie, à la formation du 2e bataillon des volontaires nationaux. Nous étions, à quelques mois près, du même âge, et les deux plus jeunes volontaires de notre bataillon. J'eus bientôt fait la connaissance de Pelletier, parce que nous étions l'un et l'autre communicatifs, comme on l'est à quinze ans, parce qu'il était alerte et qu'il avait les traits heureux, parce qu'il était fort drôle, qu'il avait une certaine dignité dans les sentiments, qu'il savait faire respecter ses galons de laine, et se faire estimer de ses supérieurs.

Pelletier n'avait pas d'abondantes ressources pécuniaires à attendre de ses parents, et les deniers de poche d'un caporal du centre, étant à son gré trop tôt épuisés, il pourvoyait à ce petit inconvénient, à Lille, en Flandre, à Brugges, en Belgique, et à Bréda, en Hollande, en montant des gardes pour des camarades de son grade et en apprenant l'exercice à des sous-officiers, moyennant des cartes d'entrée au spectacle et quelques petites brochures contenant des pièces du théâtre de Racine, et les Satires de Boileau. Du reste il était sobre, zélé pour son service, d'une bonne tenue, maniant son fusil aussi bien qu'un vieux grenadier aux gardes et sachant sa théorie sur le bout du doigt.

Pelletier passa sergent, à peu près dans le même temps que je fus fait adjudant, alors des relations plus directes s'établirent entre nous. Il devenait bel homme, et bien qu'il n'eût pas encore com-

(1) Pelletier (Remy-Ponce), né en 1776, entré au service le 30 août 1792, caporal le 15 juillet 1793, sergent le 12 novembre 1795, porté, en juin 1799, sur les contrôles de la 55e demi-brigade, comme tué à l'ennemi. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

plété ses dix-neuf ans, sa taille dépassait déjà cinq pieds six pouces, sa pose militaire était remarquablement belle. Souvent enfant, toujours candide et bon, il venait fréquemment me voir dans nos cantonnements d'Allemagne où il partageait mon dîner qui valait ordinairement mieux que le sien.

J'aimais à lui entendre raconter des facéties picardes qu'il disait d'une manière très plaisante, en patois de son pays; et comme le temps ne nous manquait pas, après avoir étudié ensemble nos écoles de peloton et de bataillon, il me récitait des vers de Racine ou une satire de Boileau qu'il savait par cœur.

Il aimait assez à prendre l'attitude d'un acteur en scène ; alors je devenais à la fois son public et son répétiteur Mais comme il lui arrivait fréquemment de trop marquer la césure, de chanter la finale de ses vers, ou de les dire sur un ton uniforme, sans égard à la situation, et de les accompagner de gestes qui ne s'harmonisaient pas avec son sujet, en ce moment n'y tenant plus, je l'arrêtais court par un : *Oh! que c'est mauvais.* Je courais à lui, je me mettais à sa place et je reprenais les trois ou quatre derniers vers que j'accentuais comme je les sentais, en les accompagnant de gestes que je croyais mieux appropriés au sujet. Je ne disais et ne faisais probablement guère mieux que lui, mais des heures s'écoulaient ainsi sans que nous nous en aperçussions. Exempts de soucis, nous nous amusions *comme des rois;* nous étions jeunes : à dix-huit ans on ne connaît pas encore les peines de l'âme.

Pelletier venait de passer sergent aux grenadiers du 1er bataillon, lorsque je remplaçai le sous-lieutenant de cette compagnie promu au grade de lieutenant. Ce fut une bonne fortune pour lui et pour moi, parce que l'un faisait ressortir l'autre, et que l'occasion de nous voir était devenue journalière.

Plusieurs engagements et reconnaissances auxquels la compagnie prit part, au blocus de Mayence et dans le Hunsrück, procurèrent au sergent Pelletier l'occasion de se faire remarquer comme un excellent tireur et comme un brave. A la prise de Gradisca, en ventôse an V, ce fut lui qui un des premiers du bataillon de grenadiers, traversa l'Isonzo sous une grêle de balles et de mitraille pour compléter l'investissement de la place, en attendant

Digitized by Google

l'arrivée de quelques détachements de la division Serrurier qui remontaient le fleuve par la rive gauche, et pour empêcher la garnison autrichienne de l'évacuer.

Pendant une longue et cruelle maladie contagieuse que je fis sur les confins du Frioul vénitien vers la fin de l'été de l'an V, Pelletier venait journellement passer des heures entières au chevet de mon lit. Mes hôtes m'ont plus d'une fois raconté pendant ma convalescence, que ce jeune et joyeux sergent, dont je prenais le bras pour m'aider à gagner une agréable terrasse, bordant le *Natizone*, avait passé bien des nuits blanches étendu sur un matelas, lorsque la fièvre typhoïde me dévorait, et que dans le délire qu'elle occasionnait, il était toujours le premier à me donner les soins affectueux que réclamait ma triste position.

A Udine, à Ferrare, à Senigaglia, à Ancône, à Perrugia, à Rome, Pelletier employait la meilleure partie du temps dont il pouvait disposer en dehors de son service à se fortifier en arithmétique et en écriture. Je lui faisais des exemples qu'il copiait et quelques règles qu'il chiffrait; son ambition était de bientôt passer sergent-major ou adjudant. Entre autres choses, il aimait beaucoup que je lui indiquasse un sujet sur lequel il écrivait; et lorsqu'il avait épuisé ses idées nous analysions son thème, comme nous pouvions. Il portait l'amour de la lecture à un tel point qu'il passait des demi-journées entières à lire chez moi, que j'y fusse ou que je n'y fusse pas, car ma porte lui était ouverte à toute heure du jour.

Environ la mi-mai 1799, après avoir passé le Garigliano un peu au-dessus de Villa Fredda et remonté la rivière pour investir la petite ville d'Isola par les deux rives, afin d'obliger ses habitants à déposer leurs armes; la colonne commandée par le colonel Dargoubet reçut trois coups de fusil d'un paysan embusqué dans les rochers, qui nous blessèrent deux hommes.

Le colonel furieux de voir le millier de soldats à la tête desquels il marchait, insulté par un seul insurgé, voulait envoyer quatre grenadiers pour débusquer cet audacieux Napolitain, et l'obliger à abandonner le poste qu'il s'était choisi; mais Pelletier ayant demandé et obtenu la permission d'y aller seul, en prenant un contour pour n'être pas apperçu, donna à toute la colonne un échantillon de son agilité en escaladant des escarpements infranchis-

Digitized by Google

sables pour beaucoup d'autres, et en parcourant au pas de course et toujours baissé, de grands intervalles pour atteindre bientôt son ennemi.

Pelletier fut assez heureux pour arriver sur lui à l'improviste, et après l'avoir tiré à bout portant, il le décrocha dans notre direction comme le signe assuré de sa victoire et revint avec un beau fusil damasquiné dont il fit hommage au colonel.

Aussitôt que sous la protection d'une assez vive fusillade l'investissement fut achevé, le colonel Dargoubet fit sommer la junte insurrectionnelle d'Isola de se rendre à discrétion et de venir recevoir ses ordres. Le sergent Pelletier fut chargé de porter la sommation écrite, et il s'acquitta de sa mission en homme intelligent, car ayant été questionné sur nos moyens de pénétrer dans la ville, il fit entendre qu'un pont sur chevalet et un bon nombre d'échelles étaient prêts pour donner l'assaut, et que personne, sans différence d'âge ni de sexe, ne serait épargné.

Le même jour, à huit heures du soir, un parlementaire se présenta à nos avant-postes avec plein pouvoir de traiter de la remise de la ville ; et, une heure après, la porte de la rive droite était occupée par une de nos compagnies de grenadiers, et celle de la rive gauche par un détachement de cent Polonais ; la prise de possession de la place eut lieu le lendemain à six heures du matin.

Ici finit la période de gloire du brave sergent Pelletier, de ce jeune sous-officier sur qui ses amis fondaient tant d'espérances, car à la guerre, il y en a pour tous les hommes de cœur ; et va commencer le drame qui le perdit et mit fin à son existence.

L'occupation d'Isola semblait devoir ouvrir les voies vers la pacification de cette belle partie de la province de Labour, mais un foyer d'insurrection beaucoup plus considérable que celui que nous venions de réduire, était établi à deux portées de nos pièces de campagne et la ville de Sora donnait asile à plus de 10.000 insurgés en armes dont l'évêque dirigeait les opérations.

Le colonel Dargoubet voulant profiter du trouble que la chute d'Isola devait avoir généralement produit dans l'insurrection,

Digitized by Google

imagina de réduire celle de Sora par les moyens qu'il avait employés avec succès contre les premiers ; et il députa à cet effet quatre membres des plus influents de la junte d'Isola dissoute, vers celle de Sora pleine de vigueur, pour la conjurer de mettre fin à une guerre d'extermination dont l'issue ne pouvait être douteuse pour le succès de nos armes ; il les fit accompagner jusqu'à nos avant-postes par le sergent Pelletier, qui à leur sollicitation, prit sur lui de passer outre et d'arriver jusqu'à Sora. Mais cette tentative n'ayant été précédée d'aucune démonstration contre quelques terrassements qui en défendaient les abords, le sergent français comparut devant la junte insurrectionnelle qui ne voulut voir en lui qu'un espion, un traître sans délégation spéciale, qu'on fit jetter dans un cul de basse-fosse.

La sommation du colonel demeura sans réponse, ses quatre envoyés ne reparurent plus, et ce qui va suivre nous est venu par un Napolitain, expédié à Sora sous la promesse d'une bonne récompense, pour savoir ce qu'était devenu le sergent Pelletier.

Menacé d'abord d'être passé par les armes, on lui insinua cependant qu'il pouvait échapper au sort qui l'attendait en demandant du service dans l'armée royale ; mais cette proposition n'ayant pas été favorablement accueillie, un ecclésiastique fut le lendemain introduit dans son cachot pour lui annoncer qu'il eût à se préparer à mourir.

A la vue de l'homme d'église dont il soupçonna la mission et le ministère qu'il avait à exercer auprès de lui, Pelletier se troubla, pleura beaucoup, et se jettant dans les bras du prêtre qui venait lui offrir les consolations de la religion, il lui demanda en grâce d'obtenir qu'il fût conduit par devant Monseigneur l'évêque, qui après lui avoir prodigué force épithètes injurieuses, s'adoucit insensiblement, promit beaucoup plus qu'il ne pouvait tenir et finit par lui arracher son consentement avec l'honneur. Le jour même, le Français Dom Pelletier fut proclamé dans le cercle de Sora, adjudant-général près la junte supérieure résidante à Arpino, et en cette qualité, un commandement lui fut assigné dans l'insurrection.

Les événements survenus sur l'Adige en germinal an VII, avaient nécessité le rappel de l'armée de Naples pour être opposée

Digitized by Google

aux 30.000 Russes de Souvarow, qui, après s'être déployés dans le Milanais, se disposaient à envahir les Légations.

Malheureusement pour le pauvre Pelletier, l'armée française, libre dans ses manœuvres de retraite parce qu'elle n'avait pas de troupes régulières à combattre, dirigea sa marche en trois colonnes par les grandes voies stratégiques ; et le point d'Isola où il avait été placé, n'étant pas revêtu d'ouvrages suffisamment consistants pour opposer une sérieuse défense, fut enlevé de vive force par les compagnies d'élite de la 30e demi-brigade ; et tous les combattants pris les armes à la main furent impitoyablement passés au fil de la baïonnette.

Mais quelle destinée déplorable fut la tienne ? malheureux jeune homme !... quelle fatalité ! Tu avais honorablement parcouru quatre années dans le grade de sous-officier, une carrière plus douce allait s'ouvrir pour toi (1), ton imagination ardente, ce besoin, cette facilité d'apprendre t'auraient sûrement mené loin, qui sait où tu te serais arrêté ?

Impétueux et vaillant soldat, doué d'un physique tel que les corps d'élite en offraient peu de plus brillants, les rangs de la Garde impériale se seraient probablement ouverts devant toi ; les Cambronne, les Morland n'eurent pas d'autre origine que la tienne; et si tu ne les eusses pas atteints en grade, tu les aurais égalés en dévouement et en valeur.

Tu as été plus malheureux que coupable, tes bourreaux t'ont placé entre la mort et l'infamie, tes vingt-deux ans, ton inexpérience n'ont pas su te mettre à l'abri de la séduction ; tu as été ébloui à l'aspect et par les promesses d'un évêque qui a abusé de ta position, et t'a mis dans la nécessité de te parjurer. Ta faute, ta seule faute, a donc été d'avoir dépassé la ligne de nos avant-postes, ce qui au pis aller méritait une sévère réprimande et quinze jours de garde du camp ; mais tu l'as payé de ta vie ! c'est trop, c'est trop des quatre-vingt-dix-neuf centièmes.

Tu as été sincèrement regretté dans la 55e demi-brigade où tu ne comptais que des protecteurs et des amis.

(1) Le colonel Dargoubet, en témoignant sa satisfaction dans un ordre du jour sur la conduite distinguée du sergent Pelletier, avait dit qu'il le recommanderait aux bontés du général en chef et demanderait pour lui l'épaulette de sous-lieutenant. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

Après quarante-sept ans d'une éternelle séparation, je paye aujourd'hui avec émotion ce dernier tribut à notre ancienne amitié. A ta mémoire donc, bon et brave Pelletier.

Remarque

Pelletier était probablement le seul Français qui se trouvât dans les rangs des insurgés de cette partie de la province de Labour, et comment s'y trouvait-il? Nulle préméditation, nulle volonté de sa part. Placé entre un oui et une escopettade, je ne sais pas s'il en est beaucoup qui eussent accepté ce dernier parti ; il me semble qu'il y a pour y regarder à deux fois ; en cet état, il était difficile qu'il inspirât beaucoup de confiance aux hommes placés sous son commandement. Le retour ne devait pas être d'abord commode, car je pense qu'il devait être surveillé ; et ensuite impossible par l'éloignement de nos troupes, au milieu d'un pays insurgé qui comptait autant d'ennemis des Français qu'il y avait d'habitants.

CHAPITRE X

*Le capitaine G*** de la 55e demi-brigade*

Il est difficile d'être plus malheureux que ne l'a été le capitaine G*** pendant la campagne de 1799 en Italie.

La 55e demi-brigade avait laissé un gros détachement avec son dépôt dans Ancône, que le général Monnier, commandant supérieur, utilisa dans l'intérêt de la belle défense qu'il fit pendant trois mois dans un rayon de plus de douze lieues. Deux cents hommes de ce détachement avaient été jettés dans Fano, petit port sur le golfe, avec ordre d'y tenir autant que possible sans toutefois compromettre le salut de la troupe.

Vers la mi-juin, un millier d'Esclavons, de Turcs et de Russes, montant une petite flottille de bâtimens légers, se présentèrent devant la place, envoyèrent quelques projectiles incendiaires et sommèrent la garnison française de se rendre à discrétion.

Les six ou sept officiers employés dans la ville se concertèrent et répondirent négativement parce que la voie de terre leur restait encore ouverte; mais, par prudence, ils évacuèrent sur Ancône quelques malades et leur bagage : le capitaine G*** joignit au convoi sa femme, qui était une jolie petite religieuse défroquée

Digitized by Google

qu'il avait épousée à Noyon, en 1791, lorsque par un décret de l'Assemblée nationale, les portes des couvents furent ouvertes.

Les alliés continuèrent à tirer sur la place, et pour en presser la reddition, il jettèrent à terre trois ou quatre cents hommes de leur meilleure troupe.

Dans cette position critique, le commandant français, abandonné à ses propres ressources, prit le parti de se retirer (1), mais pas assez à temps pour qu'une quarantaine de soldats qui occupaient un poste détaché pussent rejoindre leurs camarades ; le capitaine G*** les commandait et ils furent faits prisonniers.

Il n'est pas d'avanies, d'humiliations et d'outrages auxquels ces malheureux n'aient été exposés, le récit en faisait frémir ; mais ce n'était encore là que la moitié des misères du capitaine, un sort à peu près semblable était réservé à sa femme.

La route de Fano à Ancône se dessine de telle sorte qu'en beaucoup d'endroits les vagues de la mer viennent la baigner, et la plage est assez à découvert pour que rien de ce qui s'y fait ne puisse échapper aux croiseurs qui occupent la haute mer.

Le petit convoi n'était plus qu'à quelques lieues de Senigaglia lorsqu'il fut assailli par un parti de maraudeurs Esclavons : il était peu en état, par sa composition de soldats malades, d'opposer beaucoup de résistance, aussi fut-il bientôt enlevé et conduit à bord d'un vaisseau turc, mais après avoir été complètement pillé et la femme du capitaine outragée. Tout Turc qu'était le commandant de ce vaisseau, il eut cependant pitié de Madame G*** et il lui fit remettre une partie de ses effets, mais il n'était pas en son pouvoir de lui faire remettre autre chose...

Environ un mois après cette cruelle catastrophe, le capitaine fut échangé et revint à Ancône dans le plus affreux dénûment, ce fut à peu près vers ce temps que le Turc, d'ailleurs assez satisfait de sa prisonnière, se piqua de générosité et la renvoya sans rançon ; mais ce fut pour être repris l'un et l'autre, trois mois plus tard, par les Turco-Russes à la capitulation d'Ancône. Je crois qu'il est difficile de réunir à la fois plus de calamités sur deux têtes : la mort ne serait-elle pas préférable...

---

(1) Les Français évacuèrent Fano le 2 juillet 1799.

Digitized by Google

CHAPITRE XI

Le chevalier Dargoubet (1)

Deux frères de ce nom, gentilshommes béarnais de vieille roche, servaient en 1790 comme capitaines dans le régiment de Rouergue ; époque à laquelle l'émigration entraîna l'aîné hors de sa patrie. Des officiers qui les avaient connus l'un et l'autre assurèrent que le cadet n'émigra pas, non parce qu'il était plus partisan de la révolution que son aîné, mais par opposition, parce que celui-ci était parti. J'ai eu l'honneur de servir pendant quatre ans sous les ordres de M. le chevalier Dargoubet, et je puis dire n'avoir jamais connu personne plus original et plus bizarre que lui, aussi se piquait-il de ne rien faire comme tout le monde.

M. Dargoubet commandait le premier bataillon de son régiment en 1792 lorsque la France déclara la guerre à l'Autriche. Fait prisonnier de guerre avec la garnison du Quesnoy en 1793. et jetté dans les prisons de Hongrie, il ne recouvra sa liberté qu'en 1796, époque à laquelle le commandement de la 55e demi-brigade lui fut conféré.

Quoique M. Dargoubet servît dans les armées de la répu-

---

(1) Dargoubet (Jean), fils de noble Fabien Dargoubet, seigneur de Lesseres, chevalier de l'Ordre royal de Saint-Louis, capitaine au régiment de Montmorin, et de dame Françoise de Vergès. Né le 27 décembre 1762, à Dax (Landes) ; entré au service le 21 avril 1778 au régiment de Rouergue (58e), comme cadet gentilhomme ; sous-lieutenant le 5 mars 1780 ; lieutenant en second le 24 juin 1785 ; capitaine le 15 septembre 1791 ; chef de bataillon le 10 septembre 1792 ; chef de brigade le 26 août 1793, a commandé en cette qualité la 55e demi-brigade d'infanterie ; nommé général de brigade par le général en chef de l'armée de Naples le 12 messidor an VII ; confirmé dans ce grade par arrêté du 27 vendémiaire an VIII ; retiré dans ses foyers le 11 nivôse an VIII ; admis au traitement de réforme le 1er vendémiaire an IX ; remis en activité à l'armée du Nord le 15 août 1809 ; employé à la 2e division de réserve de l'armée d'Espagne, par décision du 4 novembre 1809 ; ordre qui annule la précédente décision le 14 novembre 1809 ; réadmis au traitement de réforme le 20 novembre 1809 ; admis à prendre sa retraite par décision du 19 novembre 1816 ; décédé en son château d'Arsague, arrondissement de Saint-Sever (Landes), le 21 février 1844.

Campagnes : Embarqué sur le vaisseau l'*America* le 11 juillet 1790, débarqué le 29 décembre suivant ; de 1792 et 1793 avec le régiment de Rouergue à l'armée du Nord ; prisonnier de guerre à la reddition de la place du Quesnoy, rentré en France le 20 brumaire an IV ; an VII et partie de l'an VIII à l'armée de Naples.

(Archives administratives du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

blique, la manière dont il gouvernait sa demi-brigade, les habitudes qu'il avait introduites dans le service intérieur et l'ordonnance de sa maison, n'avaient rien de républicain; aussi était-il presque toujours en hostilité avec les généraux.

Le titre de : citoyen chef de brigade, était proscrit chez lui, et il qualifiait avec une sorte de complaisance tous ses officiers, et même ses sous-officiers, du titre de *Monsieur*, afin de les obliger d'en faire de même à son égard. Il disait dans le familier de la conversation : « Lorsque je m'entends appeler : *Citoyen chef ;* il me semble que c'est par anticipation sur les droits de mon cuisinier. » Aussi l'appellions-nous : *Colonel* (gros comme le bras); ce qui nous valut à l'armée d'Italie plus d'un coup d'épée reçu ou donné.

Le chevalier Dargoubet pouvait avoir trente-deux ans lorsqu'il revint des prisons de Hongrie. Sa taille était au-dessus de la moyenne. Il était maigre de corps, mais musclé comme un Navarrais ; il avait avec ça un jarret d'enfer, la coupe de sa figure était allongée, pleine de physionomie et de fierté belliqueuse. Nez bien fait, de belles dents, l'œil vif et spirituel, un front superbe, le teint brun et les cheveux crépus, il me semblait voir le roi Charles XII tel que l'a dépeint M. de Voltaire dans l'histoire de ce prince.

Il portait un chapeau semblable à celui dont l'empereur Napoléon se coiffa plus tard, mais un peu plus grand ; un habit uniforme de volontaire, une longue veste de satin blanc, une culotte de peau de daim bien tendue, de grandes bottes à l'écuyère, une cravate noire nouée en rosette, de très beau linge dont il laissait passer le jabot et les manchettes, un ample vitchoura qu'il endossait l'hiver ou lorsqu'il pleuvait, et une longue épée qu'il ceignait le matin et qu'il ne quittait que pour se coucher ; telle était, ou à peu près, sa tenue de tous les jours, de toute l'année. Six chevaux navarrais, d'un grand prix, étaient pour lui un objet de luxe tout particulier qui porta plus d'une fois ombrage aux généraux républicains de ce temps-là.

Le colonel Dargoubet était aussi habile qu'intrépide chasseur; chassait-il au tir : ses domestiques basques, portant chacun un fusil double de rechange et une carnassière dans laquelle il y avait un morceau de pain bis et une petite fiole d'eau-de-vie, l'ac-

Digitized by Google

compagnaient conduisant en laisse ses chiens d'arrêt ; s'il chassait à courre avec son lévrier, les mêmes domestiques le suivaient à cheval, mourant de faim comme lui, car telle était son habitude, d'entrer en chasse de bon matin, de ne s'arrêter nulle part, et de ne rentrer chez lui qu'à nuit close.

Avec cela c'était un homme aimable, brave jusqu'à la témérité, bon, désintéressé et généreux. Son affection était sincère et durable, j'en ai eu plus d'une fois la preuve.

Quoique le colonel Dargoubet accordât une sorte de préférence aux officiers qui venaient des bataillons de ligne, ceux qui sortaient des bataillons de volontaires étaient aussi favorablement accueillis chez lui ; j'avais l'honneur d'être un de ceux-là.

C'est en 1797, dans le Frioul vénitien, que le colonel Dargoubet me témoigna les premières marques d'affection qu'il m'a souvent renouvelées depuis. Je faisais une longue et douloureuse maladie, il envoyait souvent demander de mes nouvelles et ne cessait de me recommander au médecin qui me donnait ses soins. Pendant ma convalescence il m'aida de beaucoup de petites choses qu'il eût été impossible que je me procurasse à prix d'argent.

Nous étions à Ferrare en 1798 ; là, en déjeûnant tête à tête avec lui, il me fit part de son projet d'étudier la peinture. Je le félicitai sur le noble emploi qu'il voulait faire de ses moments de loisir, et je lui demandai s'il avait longtemps dessiné, s'il avait étudié la théorie des ombres, de la perspective, les effets de la vapeur aérienne, la décroissance des objets et la dégradation de la lumière en raison de l'éloignement ? « Jamais je n'ai touché de crayon, me dit-il, mais je suis pénétré de cette idée : qu'en voulant une chose avec persévérance, on finit par en venir à bout. Quant aux théories dont vous me parlez, je veux les apprendre en quinze jours. » Je fis un signe négatif ; il me traita d'incrédule et d'esprit étroit. Je lui prédis qu'il barbouillerait, qu'il barbouillerait encore et qu'il barbouillerait toujours ; c'est précisément ce qui arriva plus tard, nous en avons bien ri ensemble.

C'est dans cette ville, qu'il eut un différend avec le général Vergès (1), au sujet d'une dame de qualité, et qui se termina par

(1) Le baron Jean-Marie Vergez, né en 1757 et nommé chef de brigade le

Digitized by Google

un duel. Le lieu et l'heure du rendez-vous étant fixés, le général s'y rendit en grand appareil, accompagné de deux témoins et d'un chirurgien; tandis que le colonel y fut tout simplement avec son sapeur de planton, mais celui-ci portait un sac de toile contenant : une pelle, une pioche, des pistolets d'arçon, des briquets d'infanterie et des fleurets démouchetés.

Le général avait eu tort, il en convint, mais comme le nom du colonel avait été mis en avant, il ne voulut entendre à aucun accomodement ; le général en fut quitte pour deux coups d'épée et on n'en parla plus.

La campagne de 1799 s'ouvrit par des combats livrés aux insurgés des états du Pape et par la conquête du royaume de Naples.

Parti d'Ancône au mois de janvier avec les trois bataillons de sa demi-brigade, quelques compagnies franches levées dans le pays et un seul canon de quatre ; le colonel Dargoubet marcha par le chemin le plus court sur Ascoli, défendu par 5.000 insurgés. Quoique la ville fût fortifiée par la nature et armée de dix pièces en fonte de gros calibre, il n'hésita pas à commencer l'attaque avec sa seule avant-garde, et profitant du désordre qu'il avait jetté parmi les ennemis, il entra pêle-mêle avec eux dans la place, en tua quelques centaines, en jetta un plus grand nombre dans le Tronto, et porta une telle terreur dans les rangs de ce qui restait, qu'ils se dissipèrent pour ne plus reparaître. Lorsque son petit corps de bataille arriva, tout était terminé.

Deux mois plus tard nous combattions les révoltés napolitains sur les bords du Garigliano, nous forcions la ville d'Isola, point central de l'insurrection de la province de Labour, de nous ouvrir ses portes, et nous réduisions à l'état de nullité un parti de 10.000 paysans en armes qui, quelques jours auparavant, menaçait de se porter sur Rome, alors dépourvue de troupes (1).

---

16 floréal an VII, ne pouvait être officier général lorsqu'il se battit en duel avec Dargoubet, puisqu'il ne fut promu général de brigade que le 23 octobre 1806, après Iéna.

(1) On nous fit voir sur la rive gauche du Garigliano une maison de modeste apparence connue dans le pays sous le nom de Casa Mario (maison de Marius) ; et non loin de là dans la vallée d'Arpino, on nous montra aussi celle où naquit Cicéron. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

La surveille de l'attaque d'Isola, le colonel me fit appeler à son bivouac pour me proposer d'enlever dans la nuit, avec dix grenadiers seulement, une grand'garde d'insurgés qu'il me désigna du doigt, et qui, vue avec sa lunette, pouvait bien se composer d'une centaine d'hommes. Comme je ne répondais rien et que je regardais toujours, il me demanda si je comptais les Napolitains et si le nombre m'effrayait ? « Non, mon colonel, lui répondis-je, mais il me semble que ce poste, qui vous paraît sur la rive droite, est établi sur la gauche, et qu'il est à l'abri de surprise puisque nous n'avons ni bateau ni radeau pour passer sur l'autre rive, et que vous avez dit hier que le Garigliano n'était guéable sur aucun des points que nous occupons. — Eh bien, répondit le colonel, puisque nous ne pouvons pas enlever ce poste, j'ai un autre projet en tête ; voulez-vous vous charger d'en préparer l'exécution? — Volontiers, mon colonel, mais pourvu que ce ne soit pas sur la rive gauche. — Allons, mauvais plaisant, reprit-il, prenez ma lunette et écoutez-moi ; suivez de l'œil la route qui conduit à Sora ; cette ville n'est pas à plus de trois mille toises de nous, c'est là le véritable siège de l'insurrection dont l'évêque dirige les mouvements du fond de son oratoire. Il faut enlever l'évêque ; il faut faire plus encore, il faut enlever la ville d'un coup de main. Étudiez bien d'ici le terrain que vous aurez à parcourir. Cette nuit même vous vous glisserez seul jusqu'à Sora, portant un obus que l'artillerie vous remettra sur l'ordre que je lui en donnerai ; vous éviterez ce premier poste que vous voyez derrière ce ravin en le laissant à gauche, vous reviendrez ensuite sur le chemin, et si par hasard vous tombez sur une sentinelle isolée, vous la tuerez. Enfin vous arriverez sous la ville ; les murailles n'en sont ni hautes ni bonnes, mais elles sont closes et la porte de ce côté-ci est fermée ; vous y attacherez votre obus ou vous le placerez dessous, selon que vous le jugerez à propos, vous y mettrez le feu et vous vous retirerez à l'écart. Je serai là tout près avec les trois compagnies de grenadiers, deux cents Polonais et l'escadron de chasseurs à cheval ; je m'élancerai à leur tête aussitôt que j'aurai entendu l'explosion. La confusion se mettra parmi cet amas de paysans que le fanatisme a rassemblé ; j'arriverai au pas de course, j'entrerai par la porte que l'obus aura fait voler en éclats,

Digitized by Google

je culbuterai tout ce qui voudra s'opposer à mon passage, et le point du jour verra flotter nos drapeaux sur cette tour, où depuis que nous sommes ici on ne cesse de sonner le tocsin pour appeler aux armes les malheureux habitants de la contrée qu'on ne cesse d'induire en erreur ; que pensez-vous de mon projet ?...

— Je pense, mon colonel, que malgré l'obéissance que je vous dois, je ne serai pas celui qui ira accrocher l'obus à la porte de Sora ou le placer dessous, parce que ce plan me paraît inexécutable en ce qu'il est impossible de traverser une ligne couverte de postes, de bivouacs et de sentinelles multipliées, dans la profondeur de plus d'une lieue, sans être aperçu avant d'avoir fait trois cents pas au delà de nos avant-postes, pris et pendu au premier arbre, ou passé par les armes. Si mon métier est de me faire tuer, je vous prie de m'en réserver l'occasion dans une partie où je puisse au moins faire jeu égal.

— Voilà comme vous êtes tous, reprit-il en voulant se donner l'air d'un homme fâché, sans pouvoir y parvenir, si j'étais sous-lieutenant comme vous, je serais bien aise qu'on me fournisse souvent de semblables occasions de me distinguer. » Puis parlant d'autre chose, il fut le premier à rire de son projet.

Sora, foyer d'un rassemblement de 6 à 7.000 insurgés, ne fut pas pris, et le général Schérer s'étant fait battre sur l'Adige, il fallut évacuer le royaume de Naples, les états romains, et venir faire face à l'armée de Souvarow qui nous attendait sur la Trebbia. C'est ici que le colonel Dargoubet en prit selon ses goûts contre ces maudits Russes, dont par avance on avait effrayé nos soldats.

Après avoir traversé le patrimoine de Saint-Pierre, le grand-duché de Toscane, le Bolonais, le Modénais et le Parmesan, nous atteignîmes les bords de la Trebbia, au nombre d'environ 30.000 hommes sous le commandement du général Macdonald ; c'était du 14 au 16 juin ; la journée du 17 fut employée à rectifier la ligne de bataille et le 18 les Français attaquèrent, sur toute leur étendue, les lignes austro-russes.

La 55e demi-brigade faisait partie de la division Rusca et eut à combattre à l'aile gauche le corps du prince russe Bagration, qui fut enfoncé et jetté en désordre sur Casaliggio ; mais bientôt,

Digitized by Google

prise elle-même à revers par des troupes fraîches, toute la division Rusca fut ramenée battant sur la Trebbia.

Dans ce mouvement de retraite j'ai vu le colonel Dargoubet, avec quelques dragons et les débris de sa demi-brigade, se ruer au milieu des bataillons russes, sabrer ou fouler les ennemis sous les pieds de ses chevaux, rallier ses soldats au drapeau, retourner à la charge et combattre toujours au plus fort de la mêlée; et le soir, contus par les balles et les biscayens, son chapeau et ses vêtements criblés et couverts de sang, exhorter ses soldats à prendre une bonne revanche le lendemain. Soldat téméraire plus qu'habile tacticien, un jour de bataille c'était plus qu'un homme, c'était un diable !

(A suivre.)

SUPPLIQUE

adressée à Bonaparte, général en chef de l'armée d'Egypte

Le document inédit que nous donnons ci-contre nous a été communiqué par M. Gustave Duval. membre de la *Sabretache*. C'est une supplique adressée, en l'an VII, par le cheik Ab-Ullah-el-Chercair, à Bonaparte, général en chef de l'armée d'Egypte, à l'effet d'obtenir une exonération d'impositions pour plusieurs villages de la province de Rosette, « dont les revenus étaient les biens des pauvres qui souffriraient de leur diminution ».

L'aspect de ce curieux document, rédigé en arabe et en français, qui porte deux apostilles de Bonaparte, nous a paru assez intéressant pour être reproduit en fac-similé dans le *Carnet de la Sabretache*.

Digitized by Google

pour l'entretien des mosquées et des bonnes œuvres. nous vous supplions donc

de vouloir bien affranchir ces villages du droit d'enregistrement, affinque les

pauvres qu'on a coutume de soulager des revenus de cette fondation, et qui sont au

nombre de deux mille environ, puissent recevoir quelque chose. nous vous prions aussi

d'obtenir que ces villages n'ayant point d'autres propriétaires que les pauvres,

ceux qui les présentent pour eux, n'ont pas le moyen de faire des avances./.

Je prie le C.en Poussielgue de me faire un

rapport sur cette nouvelle demande et de me faire

connaître si en accordant cela de quelle conséquence

cela serait et combien il y a de villages qui seraient

dans ce cas. 30 f.re Le g.al en chef

Bonaparte

احضرنا ه على الرحيمي فامرنا بالتوجه الى ديوان القضاه لصالح على ...

وقف عبد الرحمن كتخدا فاخبرناه بان صار عسكر رشيد من حين ما دخلم

ياخذ منها كلف وقرد نحو اربع مرات مقدار الفين ريال واذا دفعوا الفلاحين

مقدار المصالحة زاد القدر ولم يبق من المال الا قدر يسير قليلا لا يكفي المساجد

والخيرات نرجو من فضلكم تجعلوه من احسانكم للفقرا المستحقين من جملة

د... الانعام والمستحقين ناس كثير الفين نفس فقرا معتمدين بالمساجد

ولو كان لها صاحب معين كان ندفع المصالحة دام خيركم وعزكم

les cheikhs se sont présentés au Citoyen Bouhielguer qui les a renvoyés au bureau de l'enregistrement pour y payer les droits des fondations d'abd-ul Rahman Kiaya. nous leur avons répondu que depuis l'entrée de l'armée française en Egipte, le Cm^dt^ de Rosette avait fait ses réquisitions à ces villages ~~[illegible]~~ à quatre fois différentes, pour une somme de 2000 pataques. et que si les villageois sont encore obligés de payer les droits de l'enregistrement, il ne restera ~~[illegible]~~ qu'une très modique somme —

Copie du Rapport du combat de Trafalgar

écrit le surlendemain, à bord du « Neptune » anglais et remis à l'Amiral Villeneuve (1)

28 vendémiaire, an XIV (20 octobre 1805).

L'armée combinée de France et d'Espagne a appareillé dans la rade de Cadiz; les vents au sud dans la baie, petite brise au commencement du flot.

Les vents ont passé au S.-S.-O., frais avec de forts grains de pluie : les vaisseaux espagnols ont fait des avaries dans leur voilure.

A neuf heures, l'amiral a fait le signal d'ordre de marche sur trois colonnes, ordre naturel au plus près bâbord, et celui de branle-bas de combat.

Les vents ayant refusé, l'ordre signalé n'a pas été formé, et plusieurs vaisseaux espagnols se sont trouvés affalés sous le vent.

L'escadre d'observation s'est placée au vent.

L'amiral a fait porter pour rallier les vaisseaux souventés : à deux heures, il a fait le signal de virer de bord, lof pour lof, tous à la fois.

Il a fait ensuite le signal d'ordre de marche en trois colonnes, au plus près. T. A. la deuxième colonne à gauche, l'amiral au centre de la colonne.

L'escadre d'observation, toujours au vent, chassant sous toutes voiles.

---

(1) Le manuscrit nous a été communiqué par M. le colonel de Villeneuve-Bargemon, membre du comité de la *Sabretache*, qui l'a trouvé dans les papiers de son grand-père qui était, en 1805, aspirant à bord du *Bucentaure*.

Le prénom et le nom de l'officier rédacteur du rapport et des notes placées au bas des pages, ne sont indiqués que par les initiales J. H. Elles s'appliquent certainement à l'aspirant de 1re classe Julien Houssart qui était attaché à l'état-major général de l'amiral Villeneuve. Nous devons cette identification à M. le lieutenant de vaisseau Bertrand, membre de notre Société.

Digitized by Google

Plusieurs bâtiments ennemis, courant bâbord.

Des signaux d'ordre ont été adressés à plusieurs vaisseaux qui ne prenaient pas leur poste.

A six heures du soir, l'*Hortense* a reçu l'ordre de dire au *Redoutable* de porter les huniers et sa misaine toute la nuit : elle a reçu également l'ordre de se placer en avant de l'armée pour signaler ce qu'elle pourrait découvrir.

Une frégate ennemie était à toute vue de l'avant de l'armée.

A sept heures du soir, l'*Hortense* a signalé qu'elle découvrait plusieurs voiles qu'elle soupçonnait escadre ou flotte.

On voyait souvent de l'avant de l'armée des fusées et des feux de couleur.

A huit heures trois quarts, le brick l'*Argus* a passé à poupe et a prévenu l'amiral, de la part de l'amiral Gravina, que le vaisseau l'*Achille* avait eu connaissance, à la fin du jour, de 18 vaisseaux anglais au vent et de l'avant de l'armée, à toute vue.

A neuf heures, on vit à bord d'un vaisseau de l'escadre d'observation, le signal d'ordre de bataille sans égard aux postes.

Ce signal fut aussitôt adressé à toute l'armée à coups de canon et avec des feux.

La colonne du centre arriva sur la colonne de gauche et celle du vent vint se placer dans les eaux de celle du centre ; l'escadre d'observation prit la tête de la ligne.

La ligne de bataille ne fut pas exactement formée ; elle était engorgée en plusieurs endroits et allongée dans d'autres parties.

Les vents étaient à l'ouest, petite brise.

Pendant la nuit, on eut connaissance des feux des ennemis et on aperçut plusieurs voiles au vent.

Au jour, la frégate l'*Hermione*, qui était au vent, a signalé 33 voiles dont 27 vaisseaux.

Les frégates eurent l'ordre de reconnaître l'ennemi.

L'armée était mal formée en ligne de bataille ; à sept heures, le signal d'ordre de bataille naturel fut adressé à l'armée.

Les vents étaient faibles de l'ouest ; la mer houleuse ; le temps beau ; la terre en vue l'E.-S.-E., reconnue pour le cap Trafalgar.

L'armée ennemie arrivait toutes voiles dehors sur l'armée

Digitized by Google

combinée, et paraissait diriger alors la marche sur l'arrière-garde : elle paraissait formée sur l'angle de chasse, plusieurs trois-ponts au centre de l'angle.

A huit heures trois quarts, l'amiral a fait le signal de virer lof pour lof, tous à la fois, et de former l'ordre de bataille, bâbord amures, ordre renversé.

L'armée ennemie se partagea en deux colonnes : l'une se porta sur le centre et l'autre sur l'arrière-garde; celle de droite composée de 11 vaisseaux, et celle de gauche de 16, dont 2 vaisseaux se sont portés vers la colonne de droite.

Le mouvement ordonné se formait lentement; plusieurs vaisseaux, qui ne se trouvaient pas à leur poste, forçaient de voiles pour s'y rendre et, surpris par le calme, engorgèrent la ligne; d'autre tombèrent beaucoup sous le vent.

L'escadre d'observation paraissait manœuvrer pour protéger l'arrière-garde; plusieurs de ses vaisseaux, entre autres l'*Argonauta*, étaient beaucoup affalés.

La ligne n'a pu être régulièrement formée; le vaisseau le *Neptune* ne tenait pas le vent; on lui adressa plusieurs fois le signal de venir au vent, et aux autres de le suivre par un mouvement successif; on a fait le signal à la queue de la ligne de serrer le vent.

L'ennemi approchait sous toutes voiles et paraissait manœuvrer pour couper la ligne de l'arrière de la *Santa-Ana* et de la *S^ma-Trinidad*.

29 vendémiaire (21 octobre 1805).

Latitudes observées, 36° 8'.

Le cap Trafalgar à l'E.-S.-E. distant de quatre lieues.

A midi et cinq minutes, le vaisseau de tête de la colonne ennemie de droite était à portée de canon de la *Santa-Ana*. L'amiral a fait le signal de commencer le feu.

Le *Fougueux*, matelot d'arrière dans l'ordre renversé de la *Santa-Ana*, et ce vaisseau, envoyèrent plusieurs volées au vaisseau de tête ennemi; mais ils ne parvinrent pas à le dégréer assez pour le mettre hors d'état de couper la ligne. Après avoir passé à

Digitized by Google

poupe de la *Santa-Ana*, il se rangea sous le vent à elle et lui présenta le travers. Il fut suivi, dans la manœuvre, par d'autres vaisseaux de la colonne.

Le vaisseau le *Neptune*, matelot d'arrière du vaisseau amiral, laissa arriver et envoya plusieurs bordées au vaisseau ennemi. Le vaisseau le *Redoutable*, qui avait de la voile, vint prendre son poste ; le vaisseau le *San-Justo*, qui était sous le vent par le travers du vaisseau amiral et à portée par sa position d'envoyer plusieurs volées heureuses aux vaisseaux qui avaient doublé la *Santa-Ana*, n'en fit rien.

La seconde colonne ennemie se dirigeait sur le vaisseau le *Bucentaure :* trois vaisseaux à trois ponts formaient la tête de cette ligne : à midi un quart, ils furent à portée de canon ; le *Héros* commença le feu ; la *S^ma^-Trinidad* et ensuite le *Bucentaure* et le *Redoutable*. Tous quatre étaient beauprés sur poupe et la tête ne faisant pas de voiles, ils étaient forcés de se tenir avec des voiles sur le mât.

Le vaisseau de tête ennemi qui paraissait vouloir passer de l'avant du *Bucentaure*, le rangea sur tribord pour passer de l'arrière ; il reçut avant de parvenir, par sa hanche, plusieurs volées qui ne purent le dégréer.

La lame nous prenait par le travers ; les vaisseaux étaient en panne et roulaient beaucoup ; il faisait presque calme et la fumée nous enveloppait souvent, de manière que nous ne pouvions rien voir et aucunement manœuvrer.

Les vaisseaux ennemis qui étaient venus vent arrière avec une légère brise, toutes voiles dehors, hautes et basses et bonnètes, conservaient leur erre.

A midi trois quarts, l'amiral a fait le signal de l'article 5 des ordres généraux par un seul pavillon, il a été hissé au mât de mizaine et à celui d'artimon.

Le vaisseau de tête ennemi, nous tenait presque par la hanche : la *S^ma^-Trinidad* qui était sous le vent à nous, et à toucher, nous empêcha d'arriver : on lui héla d'arriver ; elle n'en fit rien : il fallut pour ne pas l'aborder rester dans la position où était le vaisseau et recevoir à poupe plusieurs volées.

Le *Redoutable* était si près de nous qu'il fut abordé à bâbord

Digitized by Google

par le vaisseau à trois ponts ennemi : celui-ci nous rangea à poupe et de si près que les vergues croisaient notre dunette (1).

L'amiral ayant aperçu que les vaisseaux de tête ne manœuvraient pas d'après le signal, ordonna qu'on leur fît celui de l'article 141 des signaux de jour à la voile (2).

Les autres vaisseaux ennemis nous passèrent à poupe; le commandant fut légèrement blessé et descendit.

A deux heures et demie, le grand mât et le mât d'artimon tombèrent; le pavillon fut amarré au tronçon du grand mât (3).

Le lieutenant Dandigant fut blessé.

On cherchait à avoir le canot qui avait été réservé pour l'amiral : M. Prigny fut alors blessé; le canot avait été pris sous les débris de la mâture et le côté de tribord était entièrement engagé.

Les gaillards et la batterie de 24 étaient abandonnés et le désordre avait été mis dans la batterie de 36 par les hommes qui y étaient descendus de la batterie de 24.

Le vaisseau n'ayant plus que son mât de misaine, arriva et cassa son bâton de loc sur l'arrière de la *S^ma^-Trinidad*.

M. Fournier est monté pour prendre le commandement du vaisseau.

A trois heures, le mât de misaine tomba.

Dégréé complètement; entièrement démâté, n'ayant plus de monde sur les gaillards; la batterie de 24 démontée; la moitié de l'équipage hors de combat, le côté de tribord engagé par la mâture; n'étant secouru par aucun vaisseau; n'en ayant aucun à portée sur lequel l'amiral pût porter son pavillon; n'ayant pas même un canot dans lequel il pût s'embarquer, l'amiral ordonna

(1) L'amiral alla voir le *Victory*, de dessus le couronnement; le feu de ses canons venait jusqu'à lui; il ne fut pas blessé.

(2) Lorsque l'amiral me donna cet ordre, je pris le livre des signaux pour chercher les numéros des pavillons, il me dit alors : « Ne cherchez donc pas; c'est numéro sur numéro. »

(3) Au moment où je prévoyais la chute des mâts, il me sembla que l'amiral était en position d'être écrasé par le grand mât : je lui dis alors : « Amiral, descendez; mettez-vous à l'abri, voilà la mâture qui va tomber sur vous. — *Y pensez-vous, H., est-ce qu'il doit y avoir un abri à bord d'un vaisseau* ? — Ah ! général, ce n'est pas là ce que je veux dire : mais il n'y a pas de gloire à être écrasé par un mât. »

Et je le fis descendre sous le houteau de la dunette : les mâts tombèrent à l'instant et nous, nous remontâmes sur la dunette.

Digitized by Google

d'amener. L'aigle a été jetté à la mer et, à trois heures et demie, le vaisseau le *Bucentaure* s'est rendu à l'ennemi (1).

A quatre heures, un canot du *Conqueror*, vint à bord et emmena l'amiral, MM. Magendie, Contamire, Beaudran (?) et Bompart.

On apperçut alors au vent quatre vaisseaux français courant tribord amures avec une jolie brise : le *Conqueror* qui se trouvait au vent du *Bucentaure*, pouvant être engagé par ces vaisseaux, l'officier de ce vaisseau nous conduisit à bord du *Mars* qui bientôt reçut les volées que lui envoyèrent nos vaisseaux en le prolongeant et auxquelles il riposta avec vigueur quoique déjà dégréé.

A cinq heures et demie, le feu avait cessé ; sans connaissance de la *S^ma^-Trinidad* et de la *Santa-Ana* démâtées ; du vaisseau l'*Achille* en feu et de beaucoup d'autres vaisseaux dégréés que je ne pus reconnaître. Sous le vent, je vis le *Prince-des-Asturies* et je comptai onze vaisseaux ayant encore leurs mâts. Le *Neptune* et le *San-Francisco-de-Asis*, couraient tribord amures et paraissaient vouloir rallier ceux qui étaient au vent : le *Neptune* fut joint par deux vaisseaux ennemis ; il se défendit avec force, mais bientôt il succomba.

Je cherchais les frégates, je n'en vis qu'une ou deux sous le vent, l'*Hortense*, la *Cornélie* et le *Rhin* ne paraissaient pas.

COMBAT DE TRAFALGAR

LIGNE DE BATAILLE DE L'ARMÉE ANGLAISE

110	*Victory*	Vice-Amiral Nelson (tué). Capitaine Hardy.
98	*Téméraire*. . . .	Capitaine Harvey.
98	*Neptune*.	— Frementle.
74	*Léviathan*	— Bairhum.
74	*Conqueror* . . .	— Pellew.

(1) Lorsque le vaisseau fut amené, l'amiral descendit de la dunette et monta dans sa chambre ; je le suivais. En entrant, je le vis se diriger vers la table sur laquelle étaient ses pistolets : je m'élançai devant lui, les pris et les jettai à la mer ! L'amiral me dit alors avec calme : *Vous me croyez donc bien peu de courage !* Je lui demandai pardon de cette action dont je n'avais pas été maître et à laquelle j'avais été entraîné par la crainte que dans un instant de désespoir il n'attentât à ses jours.

Je jettai ensuite par son ordre son portefeuille à la mer (sans attention je le jettai du bord où était le *Neptune* anglais et l'amiral m'en fit l'observation), après avoir tiré de ce portefeuille une seule lettre du ministre, celle où il disait à l'amiral *qu'il ne fallait pas manquer d'audace et ne pas balancer à attaquer l'ennemi partout où on le rencontrerait, attendu que Sa Majesté l'Empereur s'embarrassait peu de perdre des vaisseaux, pourvu qu'elle les perdit avec honneur.*

Digitized by Google

64	*Agamemnon*. . .	Capitaine Berry.
80	*Ajax*	— Le premier lieutenant; le capitaine étant en Angleterre pour le jugement de Calder.
74	*Orion*.	— Codrington.
74	*Minotaure*. . . .	— Mansfield.
80	*Spartiate*	— Laforey.
110	*Royal-Sovereign*.	Vice-amiral Collingwood, capitaine Talheram.
80	*Tonnant*.	Capitaine Lyter.
74	*Mars*	— Duft (tué).
80	*Belle-Isle*	— Kargood.
74	*Bellerophon*. . .	— Cook.
74	*Colossus*.	— Morris (tué).
74	*Achille*	— King.
64	*Poliphemus* . . .	— Ridnout.
74	*Revenge*.	— Morton.
74	*Swift-Sure* . . .	— Ratherford.
74	*Deffence*.	— Hope.

Nota. — Le *Mars* était entre le *Tonnant* et le *Royal-Sovereign*.

64	*Africa*.	Capitaine Digby.
74	*Thunderer* . . .	Le premier lieutenant.
74	*Défiance*.	Capitaine Durham.

Les trois vaisseaux qui suivent paraissaient former une réserve.

110	*Britannia*.	98	*Prince*.
98	*Dreadnougth*.		

Frégates.

42	*Euryalus*.	42	*Blackwood*.

DANS LA MÉDITERRANÉE, AUX ORDRES DU CONTRE-AMIRAL LOUIS

98	*Queen*.	74	*Spencer*.
80	*Canopus*.	80	*Donnegal*.
80	*Tiger*.	74	*Zealous*.

COMBAT DE TRAFALGAR

LIGNE DE BATAILLE, ORDRE NATUREL DE L'ARMÉE COMBINÉE DE FRANCE ET D'ESPAGNE

2e escadre C.-A. Alhava	74	*Pluton*.	Capitaine Cosmao (blessé).
	74	*Monarca*.	»
	74	*Fougueux*	Baudoin (tué).
	118	*Santa-Ana*.	Vice-amiral Alhava (blessé).
	80	*Indomptable*	Hubert.
	74	*San-Justo*	»
	74	*Intrépide*.	Infernet.

Digitized by Google

1re escadre	74	*Redoutable.*	Lucas.
	64	*Leandro*	»
	80	*Neptune*	Maistral.
	80	*Bucentaure.*	A. de Villeneuve; Capitaine Magendie; major Prigny (blessé).
	130	*Sma-Trinidad.*	Contre-amiral Cisneros.
	74	*Héros*	Poulain (tué).
	74	*San-Agostino*	»
3e escadre C.-A. Dumanoir	74	*Mont-Blanc*	Lavillegris.
	74	*San-Francisco-de-Asis*	»
	74	*Duguay-Trouin* . . .	Touffet (tué).
	100	*Rayo.*	»
	80	*Formidable*	Contre-amiral Dumanoir. Capitaine Letellier.
	74	*Scipion*	Bérenger.
	80	*Neptuno*	Valdez.

ESCADRE D'OBSERVATION AUX ORDRES DE L'AMIRAL GRAVINA

1re division	74	*San-Juan-Nepomucena*	Capitaine Churruca (tué).
	74	*Berwick*	Filhol Camas (tué).
	118	*Principe-de-Asturias.*	A. Gravina (mort de ses blessures). Contre-amiral Escaño (blessé).
	74	*Achille.*	Deniéport (tué).
	74	*Ildephonso.*	»
	74	*Swift-Sure.*	Villemadrin.
2e division	74	*Argonaute.*	Eprou.
	74	*Montañes*	Alcedo (tué).
	74	*Algesiras*	Contre-amiral Magon (tué). Capitaine Letourneur (blessé).
	80	*Argonauta.*	»
	74	*Aigle*	Gourrège (tué).
	64	*Bahama*	Hore (tué).

Frégates et Bricks

44	*L'Hortense.*	Lameillerie.
44	*Hermione*	Mahé.
44	*Thémis.*	Jugan.
44	*Rhin.*	Chesneau.
44	*Cornélie*	Martinenq.
	Argus	»
	Furet	Demay.

(Communication de M. le colonel de VILLENEUVE-BARGEMON)

Digitized by Google

Relation du Siège de Pondichéry

(Suite)

Combat naval du 10 Aoust. — La nuit fut tranquille ; à la pointe du jour, les yeux se tournèrent du côté de la mer ; l'on vit les deux escadres qui cherchoient à prendre l'avantage du vent ; à deux heures après midy, elles se joignirent à trois lieues de terre. Le combat s'engagea, le feu nous parut très vif, on se battoit de près ; au bout d'une heure trois quarts, le chevalier Edward Wernon, qui commandoit l'escadre anglaise, étant maître du vent, laissa arriver et prit la route de Madrast ; tout Pondichéry, à la vue duquel ce combat se passoit, désiroit que M. de Tronjoly poursuivît la victoire, et la décidât, en s'emparant du vaisseau de guerre le *Rippon*, qui ne fournissoit plus de feu et paraissoit fort incommodé ; mais il vint reprendre la place qu'il avoit quittée la veille. Quelques personnes approuvèrent alors cette manœuvre et la regardèrent comme un trait de sagesse, qui démontroit combien M. de Tronjoly étoit convaincu de la nécessité de ne pas quitter Pondichéry.

Réflexions sur les suites du combat. — Mais, maintenant qu'il n'est plus possible de faire des suppositions, que les faits sont connus et avérés, la seule exposition des forces de notre escadre et de celle des Anglais suffira pour prouver combien il étoit facile d'acquérir la supériorité sur les ennemis. Au moment où ils l'auroient perdue, ils auroient été forcés de se tenir sur la défensive ; la longueur et la difficulté des chemins, l'embarras des transports pour toutes les choses nécessaires à un siège ne pouvant être surmontés qu'avec la liberté de la mer. Si l'escadre anglaise avoit été anéantie, la gloire en eût rejailli sur la marine. Celle de M. de Bellecombe n'y eût rien gagné, sa belle défense

Digitized by Google

sera transmise à la postérité, mais il eût retiré le fruit de ses travaux, de son activité, de sa prévoyance, en contenant dans des bornes étroites la nation dominante en l'Asie; et quand même il eût été obligé d'attendre des secours pour opérer la grande révolution que ses premiers succès avoit préparée, il eût au moins été certain de conserver au Roy toutes ses possessions dans l'Inde.

TELLES ÉTOIENT LES FORCES DE MER QUI ONT COMBATTU LE 10 AOUST (1)

L'Escadre française

Vaisseaux	Capitaines	Canons	Calibres	Équipages
Le *Brillant* . . .	Tronjoly . . .	64	24	574 hommes
La *Pourvoyeuse*.	Saint Orins .	38	18	319 —
Le *Sartine* . . .	Duchayla . .	26	8	171 —
Le *Lauriston* . .	Le Fer. . . .	20	8	138 —
Le *Brisson* . . .	Deschezeau .	20	8	106 —
		168		1.308 hommes

L'Escadre anglaise

Vaisseaux	Capitaines	Canons	Calibres	Équipages
Le *Rippon* . . .	Vernon. . . .	60	23	420 hommes
Le *Conventrix*. .	Morlow . . .	26	9	170 —
Le *Scahorce*. . .	Fenton. . . .	24	9	160 —
Le *Cormoran*. .	Owren. . . .	14	7	120 —
Le *Valentin*. . .	Ogilivi. . . .	26	9	140 —
		150		1.010 hommes

Différence en notre faveur : 18 canons; 298 hommes.

On chante un « Te Deum ». — Quoique notre général sentît

(1) On a eu ce détail des Anglais mêmes après la reddition de la place; rien n'a été négligé pour s'assurer de la vérité des faits et des circonstances. M. le commodore Vernon a confirmé l'état des forces de son escadre qui est exposé ici. La perte du combat du 10 a été pour les ennemis de 11 tués et de 51 blessés. La nôtre a été de 33 tués en y comprenant 3 officiers : MM. Labé, capitaine de brûlot, Le Chat et Pasdeloup, enseignes de vaisseau. M. de Tronjoly a été légèrement blessé. M. Dastrel, commandant 100 hommes du régiment de l'Isle de France, embarqué sur le *Brillant*, a été frappé d'une balle au menton. Il y a eu 51 blessés.

Dans les 420 hommes de l'équipage du *Rippon*, sont compris 60 soldats que les Anglais appellent troupe de marine, qui étoient employés à la mousqueterie, comme les 100 du régiment de l'Isle de France sur le vaisseau le *Brillant*.

Digitized by Google

que la journée du 10 n'étoit pas décisive, et que notre seul avantage fût la conservation du champ de bataille ; cependant, d'après le détail du combat dont M. de Tronjoly lui fit rendre compte le 11 par M. de Souville, lieutenant des vaisseaux du Roy, il ordonna qu'on chantât le soir un *Te Deum* au bruit de l'artillerie de terre et de mer. Tous les différents états de la ville y furent invités ; il combla d'éloges et de préférences les officiers de la marine qui descendirent à terre. L'armée anglaise ne faisoit aucun mouvement ; mais nous n'en passions pas moins exactement les nuits sur les remparts. Nos travaux continuoient avec activité, assiégés et assiégeants s'occupoient des préparatifs de l'attaque et de la défense.

Croisière que le général établit au nord et au sud. — Comme la réussite des opérations de terre dépendoit absolument des événements de la mer, M. de Bellecombe fit réparer promptement les dommages de l'escadre. Pour faciliter l'arrivée des vaisseaux qui étoient attendus des Isles de France, il envoya la *Pourvoyeuse* croiser dans le sud, la *Pintade* (1) fut armée de noirs. M. de Joyeuse en reçut le commandement avec l'ordre d'intercepter dans le nord toutes les embarcations qu'il rencontreroit. Tant de précautions, des mesures aussi sagement prises sembloient devoir nous assurer des succès journaliers. La *Pourvoyeuse* arrêta le jour de son départ trois champans chargés de bois et de *mesly* (2).

Le lendemain 14 au soir, elle eut connoissance de deux vaisseaux dont elle fit à la rade les signaux convenus. Le *Brillant* les lui répéta, on en informa sur le champ M. de Tronjoly que de légères blessures retenoient à terre. M. de Bellecombe lui conseilla de faire appareiller le *Sartine ;* cet avis ne fut pas aussitôt suivi. Le 15, à cinq heures et demie du matin, ces deux vaisseaux marchands parurent devant Pondichéry, faisant tranquillement la route du nord ; ils arborèrent le pavillon anglais comme n'ayant rien à craindre ; ils ignoroient les hostilités commises à la côte de Coromandel. La *Pourvoyeuse* avoit mouillé la nuit et commençoit

(1) Elle prit le lendemain deux champans, espèces de bateaux de transport qui s'éloignent peu des côtes ; sur l'un des champans, 500 pagodes, environ 42.000 francs de notre monnaie.

(2) Le *mesly* est du riz en paille.

Digitized by Google

à leur donner chasse, mais elle s'en trouvoit éloignée de trois lieues. Le *Brillant* n'étoit pas en état de sortir, son gouvernail étoit à terre, on n'avoit malheureusement reconnu que deux jours après le combat le dommage qu'il avoit reçu. La frégate le *Sartine* reçut ordre d'appareiller; pendant que les officiers se rendoient à bord le temps se passoit, et les vaisseaux ennemis commençant à soupçonner, faisoient force de voiles. Le général écrivit à MM. de Saint-Orens et du Chayla de les chasser et de les prendre jusques sous le pavillon hollandais à Sadrast ; mais ils nous échappèrent et furent renforcer l'escadre anglaise.

Retour de la « Pourvoyeuse », perte du « Sartine ». — M. Saint-Orens reparut dans le nord le 17. Il écrivit qu'au soleil couché il avoit cessé sa chasse tant à cause de la distance où il se trouvoit encore des deux vaisseaux qu'à cause de la connoissance qu'il avoit eu de l'escadre anglaise, que le *Sartine* qu'il avoit perdu de vue lui donnoit les plus vives inquiétudes ; elles n'étoient que trop bien fondées, il devint peu de jours après la proye des Anglais.

Arrivée de l' « Élisabeth ». — Le vaisseau l'*Élisabeth* sembla venir exprès des Isles de France pour réparer cette perte ; il mouilla le 18. M. Desauvergues, colonel du régiment, s'étoit embarqué sur ce bâtiment ; il fut reçu le même jour à la tête de son corps, et commença à passer avec nous les nuits sur les remparts ; il n'eut point de poste fixé comme les autres officiers supérieurs, il (1) se portoit aux endroits où se faisoient les attaques principales ; sa bonne contenance répondoit à la réputation qui l'avoit devancé.

Formation d'une seconde escadre. — Notre escadre se trouvoit démembrée par l'absence du *Sartine* et de la *Pintade* qui avoit quitté sa station du nord pour se joindre à la poursuite des deux vaisseaux anglais. Le *Brisson*, fort maltraité de la journée du 10, n'étoit pas en état de combattre. M. de Bellecombe en fit passer l'équipage à bord du *Lauriston* auquel il donna quelques

(1) M. Desauvergues étoit toujours accompagné d'un aide-major ou sous-aide-major de son régiment; pour que le zèle de ces officiers puisse servir d'exemple, il est nécessaire de les nommer, c'étoient MM. Carte et Mauthe, aides-majors, MM. de Jean et de Galand, sous-aides-majors.

Digitized by Google

canons de 12 et des munitions ; la *Pourvoyeuse* reçut deux pièces de 24 pour ses sabords de retraite. M. Croizet, qui commandoit l'*Élisabeth*, frégate de 26 canons et de 150 hommes d'équipage, fut réuni sur le champ à M. de Tronjoly. Cette seconde division, plus faible que la première par le nombre, étoit effectivement plus forte en hommes pleins de courage et d'ardeur que le général avoit encore animés par des gratifications, motif d'encouragement dont il a fait grand usage pendant le siège ; aucun soldat n'ayant montré du zèle ou de la hardiesse sans en être récompensé.

Départ de notre escadre le 21 aoust. — Le 20, l'escadre anglaise de six vaisseaux parut dans l'est, M. de Tronjoly reçut ordre de la combattre au sud de Pondichéry pour pouvoir revenir secourir la ville, ou s'y réparer suivant les circonstances. Il mit à la voile le lendemain : les ennemis avoient déjà gagné dans le sud et prirent sous nos yeux l'*Aimable-Nanette* (1), vaisseau particulier venant des Isles de France. Pour surcroît de malheur, M. Dekair, notre ingénieur en chef, étoit sur ce bâtiment.

Ce qu'est devenue notre escadre. — Il faut reprendre le détail des opérations de terre ; notre escadre ne doit plus nous occuper, elle a été perdue pour nous du moment de son départ. M. de Bellecombe n'a été informé que deux jours avant la fin du siège que M. de Tronjoly a fait route le 2 de septembre pour l'Isle de France, avec le *Brillant* et le *Lauriston*, laissant dans ces parages-ci la *Pourvoyeuse* et l'*Élisabeth* qui n'ont reparu à Négapatam que le 3 octobre, d'où ils sont aussi retournés aux Isles le 14 du même mois. Les raisons d'un tel abandon ne sont pas publiques.

M. Madec (2). — Depuis l'alerte du 9 aoust, le général faisoit

(1) Ce vaisseau appartient à M. de la Rochette qui l'attendoit avec impatience pour le consacrer au service de la Patrie comme il l'avoit fait du *Brisson*.

(2) M. Madec a commandé un parti au service de Sonya Doulla, il passa ensuite à celui du Soubadagra, de là il s'attacha à Madjelkan, général de l'empereur mogol (chaalem) ; il se trouvoit par hasard à Pondichéry où il attendoit pour repasser en France les débris d'une fortune considérable qu'il a perdue dans une affaire où il fut mal secondé dans le Parguina (où province) de Biano, près d'Agra ; la confiance que M. de Bellecombe avoit mise en lui paroîtra bien méritée, lorsqu'on saura que ce brave homme a soutenu sous les murs de Delhy avec son seul parti de 1.500 hommes et 10 pièces d'artillerie, 7 charges de suite de 50 mille Marattes, qui ne purent pas l'entamer, quoique l'armée de l'Empereur composée de 40 mille hommes l'eût abandonné.

Digitized by Google

éclairer sa place par les 15 dragons et de petits détachements de cipayes, sous la conduite de M. Madec, qui avoit été longtemps chef d'un parti dans l'Inde, homme extrêmement brave et qu'on verra, pendant le siège, faire des actions dignes d'envie.

Les ennemis s'emparèrent des limites. — Le 21 dans la nuit, les ennemis s'emparèrent de nos limites pour ne plus les abandonner, et prirent poste dans un petit jardin que M. de Bellecombe avoit été reconnoître la veille, après avoir fait couvrir sa marche par quelques dragons et une compagnie de grenadiers cipayes. L'ordre étoit donné de couper les arbres de ce jardin et de combler le fossé profond qui l'entouroit. La présence des ennemis en empêcha ; l'on se mit à détruire le bâtiment de la Blanchisserie qui l'avoisine, mais nos travailleurs furent mis en fuite par du canon de campagne, qui en tua quelques-uns ; il n'y eut que le mur de devant d'abattu (1).

Première batterie du Nord. — Les Anglais maîtres du reste, y placèrent sur le champ deux pièces de canon qu'ils épaulèrent d'un retranchement. Ils établirent en même temps, au jardin dit de Commera, une batterie de quatre embrasures, dont deux étoient dirigées sur la capitale du bastion Nord-Ouest, prenant de revers la partie de l'ouest jusqu'au bastion de la Reine; les deux autres battoient sur Madrast. Le général fit tirer de la grosse artillerie sur cet ouvrage, mais la distance de 700 toises rendant les coups trop incertains, il la fit cesser au bout de quelques jours.

La « Pintade » reparoît; son sort. — Le 25 aoust, la frégate la *Pintade* parut dans le nord. M. de Joyeuse écrivit qu'il étoit obligé d'aller faire de l'eau et des vivres à la côte de l'est. Il joignit son journal à sa lettre. Cet officier s'est très bien comporté dans la position critique où il s'est trouvé. Son équipage, composé en grande partie d'Indiens qui n'avoient jamais été à la mer, étoit malade. Il ne lui étoit pas possible de venir en rade. Pondichéry étoit bloqué par l'escadre anglaise. Elle avoit manœuvré le 24 au soir, de manière à nous faire croire que nous allions être attaqués

(1) On avoit détruit un village situé en avant du bâtiment de la Blanchisserie, à l'abri duquel les ennemis auroient ouvert facilement la tranchée dans le nord.

Digitized by Google

par mer et par terre, comme les espions ne cessoient de le rapporter. M. de Bellecombe s'y étoit préparé; les troupes étoient à leurs postes avant le coucher du soleil. La fête du Roy n'en fut pas moins célébrée. Toute l'artillerie des remparts fit le salut ordinaire, les pièces qui pouvoient être dirigées sur l'ennemi furent tirées à boulets.

On célèbre la fête du Roy. — Le jour de la Saint-Louis, en sortant du bivouac, la ville entière déjeûna au gouvernement, où l'on but à la santé du Roy avec la gayeté naturelle aux Français, et dont les chefs donnèrent l'exemple; on distribua aux soldats du vin et des vivres. Cette générosité pourra peut-être paroître extraordinaire dans une ville assiégée; mais il faut publier, à la louange des administrateurs que, malgré la difficulté des approvisionnements, les vivres étoient en abondance, tant en troupeaux qu'en grain de toutes espèces et que le riz, nourriture ordinaire du soldat et des Indiens, s'est maintenu au plus bas prix depuis le commencement du blocus, dont il faut mettre la date du 5 juillet, jusqu'à la fin du siège.

Débarquement des munitions. — L'escadre anglaise, qui étoit dans une relation continuelle avec l'armée, se voyant, par l'absence de la nôtre, maîtresse absolue de la mer, ne s'étoit rapprochée que pour faciliter le débarquement des munitions, qui se fit dans le nord, à Sadrast et à Tonjuner, et dans le sud, à Gondelour (1). Les nuits étoient tranquilles, parce que l'ennemi rassembloit tout ce qui étoit nécessaire pour établir de nouvelles batteries.

Arrivée d'un déserteur. — Il nous arriva un déserteur (2), soldat d'artillerie, qui indiqua les endroits où se faisoient les dépôts de fascines et de gabions. Le jardin de Dowsset (3), situé sur le bord de la rivière d'Ariancoupan, en étoit un; comme on avoit déjà aperçu du mouvement, on y tira du canon de 24 de la

(1) Le premier débarquement des munitions s'est fait dans les endroits ci-dessus nommés, mais rien ne pouvant empêcher les ennemis de se rapprocher, ils les ont faits depuis à la rivière d'Ariancoupan, dans le sud et aux limites du côté du nord.

(2) Il est arrivé plusieurs autres déserteurs, mais on ne parle de celui-ci qu'à cause des indications justes qu'il a données.

(3) Le jardin de Dowsset est à 750 toises de la place, vis-à-vis de l'isle aux Cocotiers.

Digitized by Google

barbette du bastion de la Reine, mais le général faisoit toujours modérer ces feux, qui n'étoient pas d'une grande utilité et consom moient des munitions.

Le général fait occuper les deux demi-lunes. — Il aima mieux profiter de la lenteur des assiégés pour augmenter et consolider ses digues, élever et épaissir encore ses parapets. Il hésitoit, à cause de la faiblesse de la garnison, à faire occuper les deux demi-lunes d'Orléans et du Nord-Ouest, mais la grande utilité dont elles pouvoient être dans le cas où l'ennemi feroit une attaque dans le nord, le détermina à les faire mettre en état. Dès que les embrasures et plates-formes furent achevées, on y plaça du canon ; leur garde fut composée des *tapas* canoniers de Karikal, de quelques bourgeois de bonne volonté et de cipayes dont on augmenta le nombre suivant les besoins. Le commandement en fut confié à MM. Biche et Monbocage. Ces postes étoient faits pour être ambitionnés par les officiers de la garnison, mais leur petit nombre les rendoit tous nécessaires sur les remparts. On blinda la poudrière placée dans la gorge du bastion de l'Hôpital ; ce bâtiment, trop élevé, de la blancheur éclatante de la maçonnerie de l'Inde, étoit aperçu de toutes parts : il étoit vraisemblable que la principale attaque se feroit dans cette partie. Cet ouvrage important fut très long et ne put être achevé avant que l'ennemi ait été en état de le troubler.

Plainte singulière de M. Munro. — Le lendemain de la Saint-Louis, on vit dans la plaine un drapeau blanc escorté par trente dragons : c'étoit un aide de camp du général Munro (1); quoique ce fait ne soit pas intéressant, il doit être rapporté, parce qu'il caractérise l'orgueil anglais, qui ose se plaindre et réclamer les usages des peuples civilisés dans le moment où il viole le droit des nations. Cet officier, introduit dans la place avec les formalités ordinaires, fut conduit au général, auquel il remit une lettre et un paquet. Cette lettre et la réponse instruiront de l'objet du message.

---

(1) Cet aide de camp est le fils du gouverneur de Madrast, Thomas Rumbate.

Digitized by Google

Précis de la lettre du major général Munro.

« Monsieur,

« Au désir du chevalier Edward Vernon, commandant de l'escadre anglaise, j'ai l'honneur de vous envoyer quelques pièces de la mitraille dont s'est servie l'escadre française; ce n'est pas de celle dont on use à la guerre parmi les nations civilisées. »

Réponse de M. de Bellecombe.

« Je ne vois, Monsieur, dans ce que vous m'avez envoyé, que de la mitraille pareille à celle employée par les escadres anglaises en toute occasion, et même bien moins mauvaise. Cela ne méritoit pas la peine que vous avez prise de m'envoyer un officier, surtout après vous avoir prié de cesser toute correspondance ; si j'avois cru vous devoir faire quelques observations sur l'espèce de mitraille dont s'est servi M. Vernon, j'aurois pu non seulement vous envoyer des balles mâchées, mais aussi des boîtes soufrées, qui ne pouvoient être lancées que dans le dessein de mettre le feu à nos vaisseaux; je ne fais sur cela aucune réflexion ni aucune comparaison sur les moyens respectifs de défense : rien ne doit m'étonner quand je me vois attaqué par mer et par terre sans déclaration de guerre. »

Cette réponse fut remise sur le champ à l'aide de camp de M. Munro, avec une caisse réclamée par une dame anglaise (ces espèces d'honnêtetés appartiennent à notre nation).

Les troupes logent près des bastions.— Il n'étoit pas possible de laisser rentrer désormais les troupes dans les casernes (1), leur grand éloignement des remparts eût rendu cette liberté dangereuse en cas d'une attaque imprévue ; mais le soin des hommes et leur conservation étant une partie essentielle à la guerre, M. de Bellecombe fit louer les maisons les plus voisines des différents bastions, pour que les soldats y déposassent leurs effets ; il fit construire dans les gorges des hangars pour les garantir, eux et leurs armes, de l'intempérie de l'air. M. Cheureau y joignit

(1) Les casernes sont sur la place d'Armes, au centre de la ville; il y a 550 toises à parcourir pour être rendu au bastion de l'Hôpital.

Digitized by Google

des tentes, la ration fut augmentée d'une demi-livre de pain auquel on ajouta, suivant les circonstances, du vin et de l'eau-de-vie.

Un petit parti ennemi s'approche des glacis. — Le 1er septembre, à 11 heures du soir, une trentaine d'hommes s'étant approchés des glacis du bastion Nord-Ouest, furent aperçus de la demi-lune que commandoit M. Monbocage, et mis en fuite par le canon à mitraille qu'il leur tira, ainsi que par la mousqueterie du bastion. C'étoit une ruse de la part des ennemis qui vouloient attirer notre attention de ce côté pour travailler tranquillement dans le sud-ouest; mais l'on veilla partout; à une heure du matin, on vint du bastion de la Reine rendre compte au général de ce qui s'y passoit et il s'y transporta.

Tranchée ouverte dans le sud et le sud-ouest. — Nous découvrîmes au jour les deux tranchées ouvertes dans la nuit. L'une prenoit au jardin de Dowsset jusqu'à l'escarpement que la rivière a dans cette partie; l'autre commençoit au jardin de M. Pingault, traversant l'allée d'Ariancoupan, et joignoit une batterie qu'ils établissoient à 270 toises. Les quatre pièces de 24 de la barbette de ce bastion avoient tiré toute la nuit, mais l'ennemi étoit déjà couvert.

Piège dans lequel tombent les ennemis. — Pour s'assurer de sa force M. de Bellecombe fit sortir M. Madec qui fut seul à portée de la tranchée, tourna autour de l'ouvrage et fit cette reconnoissance avec autant de bravoure que d'intelligence. Lorsqu'il fut rentré dans la place, le général lui ordonna de prendre ses dragons avec 50 *palis* (1) et 50 cipayes, et de marcher comme pour aller attaquer cette batterie. Le projet étoit d'engager les Anglais à sortir dans la plaine; tout étoit disposé au bastion et à celui de la Reine pour les bien recevoir, ils s'y laissèrent tromper. A peine nos troupes qui défilèrent par le chemin couvert furent-elles apperçues sur le bord de l'avant-fossé, que trois mille hommes se montrèrent tant dans les ouvrages qu'en dehors des haies et des jardins où ils s'étoient cachés. La cavalerie voulut aussi déboucher;

(1) M. Dusaussoir qui avoit le commandement de cette troupe sortit avec eux.

Digitized by Google

mais notre canon la força de rentrer, et donna avec succès sur toute cette infanterie qui se retira, et n'osa plus paroître. Ce petit combat dura une heure et demie ; nous n'eûmes qu'un homme de tué et deux de blessés. Avant de se retirer des remparts, le général fit tracer de nouvelles embrasures à la face droite du bastion de l'Hôpital qui donnoient directement sur le travail des ennemis.

Batterie du Sud-Ouest achevée. — Dès le 3, ils y avoient établi 8 mortiers dont ils jettèrent une grande quantité de bombes, principalement sur la poudrière ; de ce moment les travailleurs s'enfuirent et se cachèrent, ce n'étoit qu'avec des patrouilles qu'on pouvoit parvenir à les rassembler en petit nombre. Ces hommes d'un naturel extrêmement lâche étoient conduits tout tremblants sur les travaux. Le premier coup tiré les faisoit se tapir contre terre d'où ils ne se levoient que longtemps après. Sur la fin du siège, ils ont montré un peu plus de fermeté malgré la multitude des leurs que le canon et les éclats de bombes ont emportés. La peur a sans doute ses périodes comme les autres affections de l'âme.

Travaux du bord de la mer. — Le 4, l'escadre anglaise s'approcha encore de terre comme elle avoit fait la veille de la Saint-Louis. Son mouvement nous donna d'autant plus d'inquiétude que les travaux étoient commencés depuis peu de jours sur le front de la mer (1). Le général désespérant de revoir nos vaisseaux, s'étoit hâté de faire porter dans cette partie de l'est une grande quantité d'ouvriers qui s'y tenoient d'autant plus volontiers qu'il n'y avoit aucun danger.

Plusieurs magasins établis par des particuliers étoient abattus, le revêtement découvert, un fossé creusé au bas en augmentoit la hauteur. La batterie Dauphine étoit presque achevée et assez étendue pour contenir 10 pièces de gros calibre. Mais nous n'avions alors que 8 mortiers à opposer aux ennemis, sans y comprendre les feux des deux estacades. Cette manœuvre de l'escadre n'eut aucunes suites quoique deux vaisseaux qui n'avoient pas encore paru soient venus se mettre en ligne avec les 6 autres.

---

(1) Comme cette partie de l'est n'étoit pas exposée au feu de l'ennemi, on pouvoit y travailler le jour, ce qui étoit impossible partout ailleurs. Le général profita de cet avantage pour faire ajouter deux nouvelles palissades aux estacades.

Digitized by Google

Première parallèle de l'attaque du nord. — On s'apperçut le 5, à 9 heures du soir, que les Anglais travailloient dans le milieu de l'allée de la Blanchisserie. Les bastions d'Anjou, de Madrast, du Nord-Ouest et la demi-lune d'Orléans, firent un grand feu. Cet ouvrage conduit jusqu'à 280 toises de la place, étoit fort avancé pour le peu de tems qu'ils avoient pu y travailler tranquillement (1). Le 8, il y avoit déjà 7 mortiers en action.

Batterie à ricochet de l'ouest. — Le même jour, au lever du soleil, on découvrit un épaulement dans l'ouest au delà de l'inondation, à distance de nous de 600 toises, quatre embrasures marquées paroissoient devoir prendre de revers toute la face du nord jusqu'au bord de la mer.

Batterie de dix pièces dans le sud. — La batterie du Sud-Ouest ne discontinuoit pas de tirer des bombes. La tranchée du jardin de Dowsset aboutissoit à une autre batterie de 10 pièces dirigées sur la capitale du bastion de l'Hôpital. Tant d'ouvrages élevés à la fois ne pouvoient se faire qu'avec des forces considérables. Aussi l'armée venoit d'être augmentée de six bataillons de cipayes, de 800 Européens, et de 20 compagnies de grenadiers cipayes, prises dans toutes les places anglaises des côtes de Coromandel et d'Orixa. La faiblesse de notre garnison ne permettoit pas de faire des sorties, surtout dans un moment où elles n'auroient pas pu être de toute l'utilité qu'on en doit retirer, les batteries ennemies n'étant pas garnies de canons. On les inquiéta par le feu des remparts qui de leur propre aveu fit perdre beaucoup de monde.

Défectuosités des pièces. — M. de Bellecombe perpétuellement sur les bastions le jour et la nuit, examinoit avec attention les différents points d'attaque ; il leur fit tracer de nouvelles embrasures pour multiplier ses feux et les rendre supérieurs à ceux dont les travaux des assiégeants donnoient l'indication. Mais notre artillerie peu nombreuse étoit extrêmement fatiguée et rebutée par ses propres pièces. Plusieurs canons de 24, principalement de ceux que la *Pintade* avoit apportés de l'Isle de France,

(1) Le boyau de cette tranchée commençoit à 100 toises de la Blanchisserie, trois retours étoient déjà faits, ils établissoient la première parallèle.

Digitized by Google

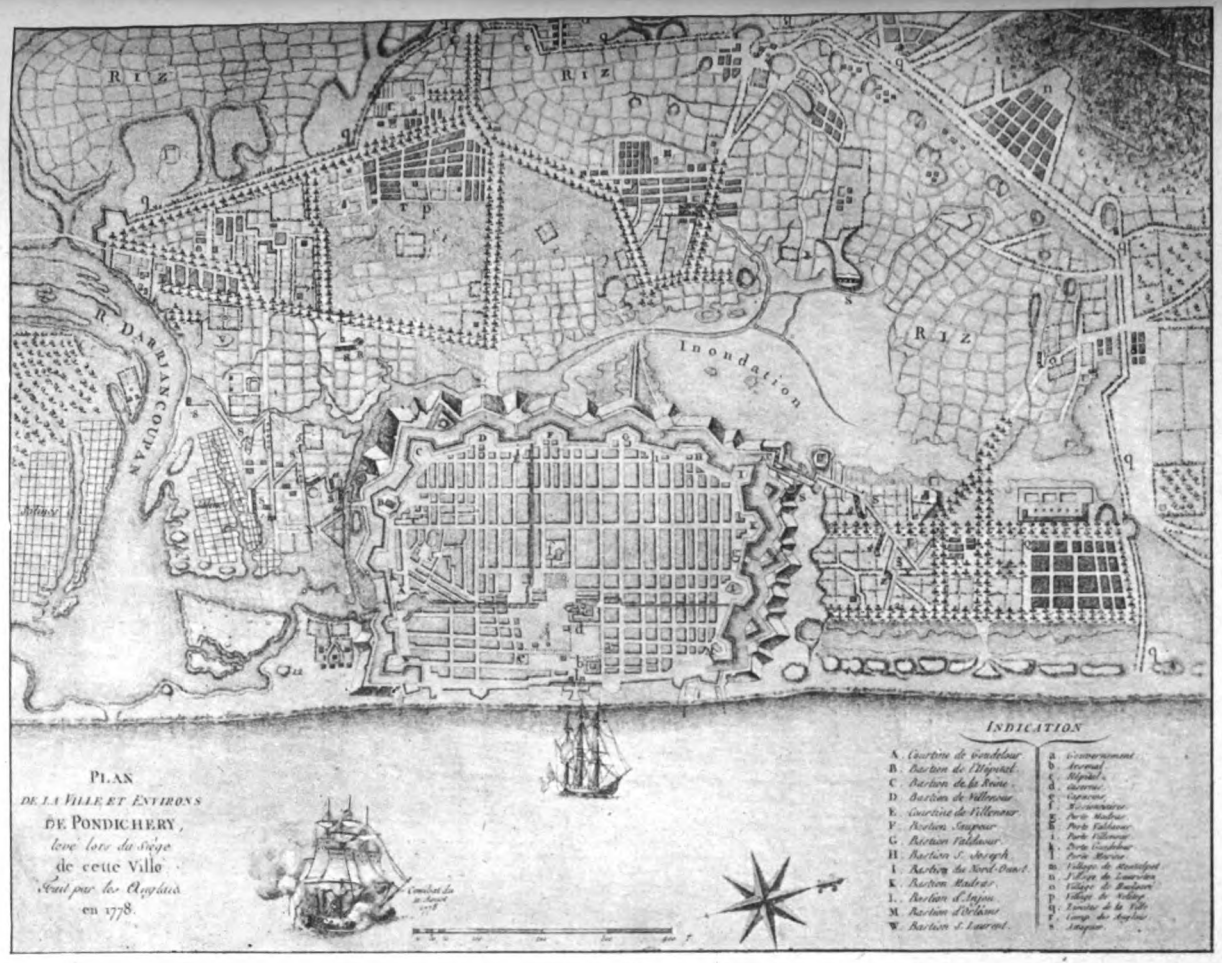

Digitized by Google

Digitized by Google

crevèrent, tuèrent, blessèrent beaucoup de monde et brisèrent leurs affûts, c'étoient des pertes réelles. Le général ranima les soldats par ses gratifications et surtout par sa présence, restant auprès des pièces qui intimidoient. Il étoit étonnant qu'il ne succombât pas à tant de dangers et de fatigues ; c'étoit la crainte universelle. Cependant, le 9, il quitta le bivouac, se trouvant fort incommodé. Il donna ses ordres de son cabinet pendant quelques jours au bout desquels il reparut sur les remparts comme à son ordinaire.

Il n'est plus possible de suivre l'ennemi pas à pas dans sa tranchée: il n'appartient qu'à un journal de tracer les parallèles, les boyaux, leurs retours, les épaulements, places d'armes, etc. Les principaux faits établis et mis dans leur ordre, doivent former le tableau qu'une simple relation se propose, sans parler des détails de l'attaque et de la défense qui n'éclairent personne, et que l'homme du métier devine.

Bombardement. — Depuis le 27 aoust jusqu'au 17 septembre, les ennemis n'ont tiré du canon que des deux premières batteries de la Blanchisserie, du jardin de Commera et d'une pièce qu'ils avoient placée à l'extrémité de la tranchée du nord, du côté de la mer, pour battre le *Brisson* resté seul en rade. Deux de leurs frégates se sont approchées plusieurs fois de ce vaisseau, mais les pièces de 36 du bastion Saint-Laurent et celles de la batterie Saint-Louis, les ont toujours forcés de se retirer : avec leurs mortiers obusiers, les assiégeants ont foudroyé la ville et les remparts. La grande étendue du terrain dont le sol est sablonneux rendoit le feu moins meurtrier ; mais les maisons ont été pour la plupart écrasées. Le Gouvernement et l'Intendance étoient environnés de bombes dont plusieurs les ont frappés (1).

L'Hôpital est évacué. — Au commencement du mois, M. Cheu-

(1) Parmi la quantité de bombes que les Anglais ont jetées, il en est tombé environ 300 faites d'une terre fort épaisse et fort compacte, dont les éclats, dangereux pour les hommes, n'endommageoient pas les maisons. Ils en ont envoyé d'autres bouchées avec une fusée de bois, couronnées d'une pièce d'argent. Ces bombes contenoient chacune 4 billets, dont 2 français et deux en langue malabare, par lesquels la garnison et les habitants étoient invités à passer au camp des ennemis avec promesse de les récompenser; on les menaçoit en outre de toutes les rigueurs des lois s'ils étoient pris l'épée à la main.

Digitized by Google

reau avoit pris la sage précaution de retirer les malades de l'Hôpital qui se trouvoit dans la direction du feu de l'ennemi au fond de la gorge du bastion qui en a conservé le nom. Il les fit transporter dans l'église des Capucins, comme étant l'endroit le moins exposé et le seul capable de les contenir.

Grande canonade du 18. — M. de Bellecombe prévoyoit depuis longtemps ce qui arriva. Le 18, les Anglais démasquèrent toutes leurs batteries à un signal qui partit de la tranchée du sud à cinq heures 3/4 du matin; 50 bouches à feu distribuées dans les deux attaques, tirèrent à la fois. Nous leur répondîmes par un supérieur qui ralentit le leur. Cependant le bastion de l'Hôpital fut très maltraité, nous y eûmes plusieurs pièces démontées et 20 hommes tués. Le bastion Nord-Ouest ne fut pas plus épargné. Les ennemis avoient sans doute beaucoup souffert, car vers les 2 heures après-midi, leur feu avoit considérablement diminué; au soleil couchant, tout se calma.

Nécessité de travailler, difficulté d'y réussir. — Il étoit nécessaire de réparer dans la nuit le dommage de la journée; les Anglais avoient tout en abondance, et nous eussions manqué de tout si la ville n'avoit pas présenté un avantage que n'ont pas les petites places. La quantité d'arbres dont elle étoit plantée pouvoit suffire aux fascines (1) et autres bois propres aux circonstances; mais il falloit des ouvriers. 5.000 coups de canon et 800 bombes lancés en 12 heures les avoient tellement épouvantés qu'ils furent se cacher dans des recoins d'où la garnison entière n'auroit pas suffi pour les rassembler. Cependant, à force de peines et de soins, on parvint à faire travailler ces malheureux pendant la nuit, les uns à réparer les embrasures avec des fascines, les autres à blinder les revers des parapets avec des cocotiers (2), espèces

(1) M. Lefaucheur qui faisoit les fonctions de grand-voyer fut chargé de fournir les fascines nécessaires; il avoit beaucoup de peine à contenir ses ouvriers, les rues où l'on étoit obligé de les couper étoient fort dangereuses, il est cependant parvenu à en livrer 21 mille et 2 mille cocotiers.

(2) On ne parlera pas ici de l'utilité du cocotier si généralement reconnue et citée par tous les voyageurs; mais une chose relative au siège est le choix qu'on étoit obligé d'en faire, pour ne pas abattre ceux de ces arbres qui fournissent le plus de coton. Cette liqueur qui découle de l'arbre par le moyen d'une incision, remplace dans l'Inde le levain qu'on employe en Europe pour faire lever la pâte.

Digitized by Google

d'arbres fort tendres dont les éclats sont peu dangereux. Nous fûmes six jours à nous mettre en état de répondre par un feu direct à celui des ennemis qui commençoient le leur tous les matins, et nous causoient des pertes journalières.

Mort de M. de Barry. — Il seroit trop long d'en faire une énumération détaillée mais on ne peut passer sous silence celle que nous avons fait le 19. M. de Barry, commandant de l'artillerie, fut emporté d'un boulet; sa mort a causé des regrets universels, et des larmes au général qui l'estimoit comme officier et l'aimoit comme son frère.

Les digues sont gardées. — Favorisés par notre impuissance, les Anglais avançoient leurs travaux. Les digues étant des points intéressants à conserver, M. Manceau, capitaine des portes, eut ordre de se porter tous les soirs à celle qui étoit formée en face du bastion de l'Hôpital. Ce brave vieillard qui étoit depuis 40 ans dans l'Inde dont il avoit fait toutes les guerres, s'est comporté pendant tout le siège avec un zèle et une activité étonnante à son âge.

M. Madec canone un boyau de la tranchée. — Pour se dédommager du retardement qu'il éprouvoit dans ses opérations, M. de Bellecombe fit sortir M. Madec, le 22, avec 80 hommes et deux pièces de campagne, qu'il porta au bord de la mer dans la direction des boyaux de la tranchée du sud. Il la foudroya au moment où l'on en relevoit la garde, et l'ayant inquiétée toute la journée, malgré les efforts des ennemis pour 'en empêcher, il rentra le soir dans la place sans autre échec qu'une de ses pièces qui avoit été frappée d'un boulet (1).

M. Madec est attaqué dans son poste. — La nuit du 23 au 24, M. Madec sortit encore avec ses dragons à pied, et 40 cipayes, pour garder la partie du sud et arrêter les ennemis s'ils tentoient de venir forcer l'Estacade. 300 hommes vinrent l'attaquer dans

(1) Les ennemis firent marcher des troupes pour le prendre en flanc, mais elles craignirent de se mettre sous le feu de la place, et se contentèrent de fusiller derrière une espèce de ravin où M. de Madec en tua quelques-uns. Dans la nuit, les Anglais établirent une batterie au delà de la rivière d'Ariancoupan, sur les bords de la mer, à 800 toises de la place, ils l'abandonnèrent quand ils virent qu'on ne venoit plus occuper le même poste.

Digitized by Google

son poste, bayonnette au bout du fusil, il les contint par sa mousqueterie jusqu'à ce que le jour commençant à luire, il fût protégé par le canon de Gondelour. Les Anglais laissèrent 20 hommes des leurs sur la place et emmenèrent promptement tous leurs blessés à l'exception d'un grenadier européen qui fut porté à notre hôpital où il regrettoit fort sa compagnie (1) qu'il disoit avoir été entièrement détruite.

Canonade générale du 24 septembre. — Nous avons employé cette dernière nuit à augmenter les feux de la partie sud par 4 pièces de 24 sur la courtine de Gondelour (2) dont il avoit fallu élargir le terre-plein, former les embrasures et les plates-formes. La poudrière fut totalement évacuée, grand sujet d'inquiétude de moins. Elle étoit comme le point de mire de la batterie des 10 pièces et de celle des mortiers. Les bastions du nord avoient été réparés enfin, à la grande satisfaction du général. Tout fut prêt au soleil levé pour recommencer de part et d'autre la scène du 18. Notre artillerie fut servie avec la plus grande vivacité. A onze heures, les ennemis ne faisoient plus tirer que la batterie du Sud-Ouest. Le général fit cesser le feu pour laisser reposer les canonniers, qui étoient excédés, il fut lui-même se reposer quelque temps dans la poudrière, où il dîna. De telles journées entraînent de grandes consommations en tous genres, en munitions, en canons et surtout en affûts (3) dont nous n'avions pas de rechange. Il fallut se déterminer à fermer pour toujours les embrasures de l'Hôpital et du Nord-Ouest. Le véritable moment des sorties étoit arrivé.

Sortie du 25 septembre. — Les compagnies de grenadiers et de chasseurs du régiment de Pondichéry, un piquet de 50 hommes du même corps, 50 anciens cipayes, 80 hommes du détachement

(1) Le capitaine de cette compagnie anglaise se nommoit Fletcher; la batterie d'où il venoit en a conservé le nom. Cet officier étoit fort estimé de ses compatriotes.

(2) On fit aussi une seconde embrasure au-dessus de la poterne de la courtine de l'Hôpital à la Reine. M. Defruy, chargé de ces deux pièces, en a fait le plus grand feu, il n'avoit avec lui qu'une compagnie de bourgeois de bonne volonté qui l'ont bien secondé et qui ont soutenu un feu violent jusqu'au dernier jour du siège.

(3) Dès le mois de juillet, il y a eu des ouvriers qui n'étoient employés qu'à faire des affûts; le grand nombre de pièces qu'il a fallu monter à neuf a empêché qu'on pût en avoir toujours un certain nombre de rechange.

Digitized by Google

de M. Madec, 8 canonniers avec des clous et des marteaux, un ingénieur suivi de 100 travailleurs, se rendirent la nuit du 24 au 25 dans le tracé de la demi-lune de Gondelour, avec l'ordre d'attaquer et de détruire la batterie du Sud, pendant que M. Manceau attireroit l'attention des ennemis du côté du bastion de la Reine. M. Madec ayant été reconnaître la tranchée avec le chevalier de Galaup (1) sous-aide-major du régiment, en vint rendre compte à M. Desauvergues, qui commandoit cette sortie, et lui apporta pour preuve évidente de la tranquillité des ennemis, les armes d'une des sentinelles qui dormoit. M. Manceau commença à fusiller à 4 heures du matin comme il avoit été ordonné; soit la difficulté du chemin, soit que nos troupes aient été apperçues trop tôt, elles n'attaquèrent pas et rentrèrent avec 7 hommes et 2 officiers blessés.

(A suivre.)

(1) Le chevalier de Galaup, frère de M^me^ de Bellecombe, en prononçant ce nom, on ne peut s'empêcher de rendre l'hommage dû à cette dame, qui joint les vertus à la grâce de son sexe, quelque grande qu'ait été son inquiétude sur le danger auquel étoient exposés un mari et un frère qu'elle aime tendrement; elle ne s'est jamais permis, même dans les derniers jours du siège, la plus courte représentation sur l'extrémité à laquelle la ville seroit réduite en cas d'assaut. Elle étoit aussi sensible à la mort ou à la blessure d'un officier de la garnison qu'elle eût pu l'être pour quelqu'un des siens. Douce et égale en société, généreuse envers les pauvres, compatissante pour tout le monde, c'est pour ces titres qu'elle s'est acquis l'estime et l'attachement universel. Sa réputation a passé jusques chez l'ennemi, qui n'en parle qu'avec respect.

Digitized by Google

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 9 mai, le Comité a nommé membres de la Société : MM. Audebert, capitaine au 9e régiment de hussards; Beneyton (Henry); Brun (André), avocat; Corticchiato; Helbronner (Jacques), auditeur au Conseil d'État.

* * *

L'Assemblée générale statutaire s'est réunie le 13 mai, sous la présidence de M. Edouard Detaille, à l'issue du dîner, qui comptait quatre-vingt-seize convives.

M. le Président a prononcé au dessert l'allocution suivante :

Messieurs, chaque fois que nous nous trouvons réunis ici, votre Président, toujours heureux de ces cordiales agapes, ne peut s'empêcher de déplorer son manque d'éloquence qui l'oblige à vous redire toujours un peu les mêmes choses ! C'est la preuve que nous restons toujours les mêmes, et n'est-ce pas le plus bel éloge que nous puissions nous décerner ?

C'est notre qualité, notre force, que de rester fidèles aux beaux souvenirs du passé, fermement attachés à ce que nous aimons, et toujours et quand même pleins d'espérance et de foi dans l'avenir.

Quelques membres de la *Sabretache* (heureusement peu nombreux) ont cru prudent de donner leur démission. Ne les regrettons pas.

Nous marchons la tête haute; notre but est trop noble, les résultats obtenus sont trop beaux pour que le moindre soupçon puisse même nous effleurer.

Avec l'état-major général, nous avons fait le Musée de l'Armée dont l'organisation est complètement achevée et qui, chaque jour, s'enrichit de nouveaux dons.

L'an passé, presque à pareille époque, la *Sabretache* recevait une éclatante consécration officielle.

M. le ministre de France à Bruxelles et les attachés militaires, le général et les officiers représentant le Roi des Belges, venaient, en grande cérémonie, se joindre au petit groupe de la *Sabretache* inaugurant le monument que, dans une pieuse pensée, vous avez élevé aux combattants de Waterloo.

Plus de 150.000 spectateurs réunis dans cette plaine appre-

Digitized by Google

naient ce qu'était la *Sabretache*, ce qu'elle avait fait, et nous avons le droit d'être fiers des hommages de cette foule.

Il serait à souhaiter que nous puissions plus souvent nous manifester et continuer l'œuvre commencée ; mais nous ne sommes pas assez riches, c'est-à-dire pas assez nombreux. Et cependant, il suffirait que chaque membre voulût bien amener seulement un camarade ; notre effectif serait doublé, notre budget aussi, et nous pourrions donner plus d'extension au *Carnet* et à sa partie pittoresque et artistique.

Notre *Carnet* n'en constitue pas moins un recueil des plus intéressants et des mieux faits, et nous ne saurions assez remercier le commandant Martin, qui consacre tout son zèle et sa profonde érudition à la rédaction du *Carnet de la Sabretache*.

En rendant un hommage aux vivants, nous devons y associer le souvenir des membres de notre Société morts depuis l'année dernière et adresser le tribut de nos regrets à la mémoire du lieutenant-colonel Charreton, du marquis de la Grange, du peintre Lucien Sergent qui avait combattu à Bazeilles ; de MM. Carl et Ritleng, de Strasbourg ; du général Gaudin de Villaines, du lieutenant-colonel Menuau, du général de Cools, une des plus belles figures de l'ancienne armée.

Nous avons perdu aussi le marquis des Ligneris, Marius Bianchi, le général de Waru, Georges Berthelin, le général Brunet, le comte de Feraudy, le lieutenant-colonel Fiévée, le général Moinot Werly, Ferdinand Borde et, ces jours derniers, le lieutenant-colonel Berthaut qui fut officier d'ordonnance du duc d'Aumale.

Je ne puis, sans émotion, évoquer le souvenir du Prince qui fut un des fidèles de notre Société.

Membre d'honneur, il aimait à se tenir au courant de nos travaux, apportant dans nos réunions des souvenirs qui faisaient planer sur nous plusieurs siècles de grandeur et de gloire, et prolongeant dans nos temps modernes, comme soldat et comme historien, les plus nobles et les plus pures traditions militaires de notre pays.

Montrons-nous dignes du superbe héritage de gloire que nous ont légué nos anciens. Ne le laissons pas entamer ! C'est le rôle de la *Sabretache ;* c'est notre devoir et je suis certain que nous l'accomplirons toujours avec le plus pur et le plus noble dévouement.

Je bois à la SABRETACHE !

Le général Donop se lève et, traduisant en une vibrante improvisation le sentiment unanime de l'assemblée, porte la santé de notre Président, « le peintre de la Gloire ».

Digitized by Google

L'assemblée générale approuve ensuite à l'unanimité les comptes de 1904, tels qu'ils ont été publiés dans le *Carnet* de janvier 1905.

M. le Président fait connaître le résultat du scrutin pour la nomination de six membres élus du comité en remplacement de MM. Bironneau, Hennet, prince de la Moskowa, Mahon et Rouffet, membres sortants et rééligibles, et de M. Germain Bapst nommé membre à vie.

346 membres de la Sabretache avaient pris part au vote.

Ont été élus :

MM.	La Moskowa (prince de)	343 voix
	Rouffet (Jules)	340 —
	Lefebvre de Béhaine (commandant)	339 —
	Hennet (Léon)	337 —
	Mahon (capitaine)	336 —
	Bironneau (Paul)	335 —

En outre 12 suffrages se sont répartis sur 12 membres.

A la fin de la soirée, plusieurs membres de la *Sabretache* ont émis « le vœu qu'à l'occasion du centième anniversaire de la bataille d'Austerlitz, un banquet fut offert par la *Sabretache* à son Président, M. Edouard Detaille, le grand peintre militaire de la France ».

Cette proposition, aussitôt formulée par écrit, a été signée par tous les membres qui se trouvaient encore dans la salle.

★ ★

La liste annuelle des membres de la *Sabretache* devant être prochainement publiée, le secrétaire prie ses collègues de vouloir bien lui faire connaître leurs changements d'adresse.

Le secrétaire :

31 mai 1905. MAURICE LEVERT.

Errata. — N° 148, avril 1905; page 230, ligne 40 : *Au lieu de :* 47 officiers, *lire :* 27 officiers; page 236, ligne 17, *au lieu de :* son beau-frère, *lire :* son neveu.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont. — 10153.

Digitized by Google

Le Colonel baron Méda

(1773-1812)

Le 13 prairial an IV — 1er juin 1796 — mourait à l'hospice de l'Humanité (Hôtel-Dieu), « André-Joseph Merda, gazier, 65 ans, originaire de Saint-Martin-le-Thierry, domicilié à Paris, cul-de-sac Berteau, marié à Marie-Anne Léger » (1).

Ce vieillard est le père de Méda (2), du fameux gendarme qui, d'un coup de pistolet, avait fracassé la mâchoire de Robespierre, dans la journée du 9 thermidor an II.

Nommé officier de cavalerie à la suite de ce mémorable exploit, Méda trouva une mort glorieuse sur le champ de bataille de la Moskowa. Il était alors colonel du 1er régiment de chasseurs depuis le 14 mai 1807, baron de l'Empire par lettres patentes du 2 juillet 1808 et officier de la Légion d'honneur du 10 mai 1807 (3).

---

(1) *L'Almanach des Adresses*, année 1791, mentionne : Merdat, gazier, rue Saint-Denis, n° 92.

(2) Nous adopterons cette orthographe, légalement régularisée en 1819 par ordonnance royale du 2 juin.

(3) De son union avec Marie-Anne Léger, le brave ouvrier gazier avait eu deux fils et deux filles : le héros, puis Jean-Baptiste-André, né le 14 décembre 1778, marié à Boulogne-sur-Mer le 19 octobre 1807 à une marchande de la ville, fille d'un voilier, Marie-Josèphe-Adélaïde Cucheval, mort chef de bataillon d'infanterie à Mittweyda (Saxe) le 29 novembre 1813, des suites de blessures reçues au combat livré devant Dresde le 26 août. La fille aînée, Marie-Françoise, née le 14 juin 1771 et décédée du choléra le 26 juin 1832, avait épousé Antoine van Marke, notaire public à Cologne, département de la Roer, sous le Ier Empire, et devenu sous la Restauration, vérificateur des Contributions indirectes. Une de leurs filles, Louise-Françoise-Charlotte, mariée le 5 mai 1821, jour même de la mort de Napoléon sur le rocher de Sainte-Hélène, à Pierre Mengin, né le 4 septembre 1780, officier d'infanterie retraité, en 1814, chevalier de la Légion d'honneur. Un fils, Félix-Adolphe Mengin adressa au Garde des Sceaux, en date du 18 juin 1867, une demande d'adjonction de nom qui lui fut accordée par décret du 9 juin 1869 (jugement rendu le 3 juin 1872). La plus jeune sœur, Adélaïde, est morte de la poitrine, célibataire, à l'âge de vingt-six ans environ.

Un frère du gazier, Charles, ouvrier en soie, a seul laissé postérité masculine. Il demeurait à Paris, rue Mouffetard, paroisse Saint-Médard, lorsque sa femme, Marie-Madeleine Coqueret, mit au monde — 6 août 1765 — Jean-Charles, plus tard négociant et banquier, fort lié avec son cousin germain le colonel. Décédé le 4 septembre 1839 à la Villette, quai de la Santé,

Digitized by Google

André-Charles Merda, dit Méda, naquit à Paris le 10 janvier 1773. On a prétendu et on lui a fait dire dans : *Précis historique des événements qui se sont passés dans la soirée du 9 thermidor, adressé au Ministre de la guerre, le 30 fructidor an X, par C.-A. Méda, ancien gendarme, commandant de l'expédition contre la Commune de Paris ; avec une notice sur la vie de l'auteur, mort général de brigade, baron et commandant de la Légion d'honneur, par J.-J. B[erville], avocat à la Cour Royale.* Paris, Beaudoin, in-8°, 42 pages avec portrait, 1825, des choses contraires à la vérité. Son panégyriste, avocat distingué, mais habitué par son métier à enfler les hommes, à dénaturer les événements au profit du client, avance que Méda appartient « à une famille de Paris connue dans le commerce » : il ajoute également que « dès son enfance » Méda avait « montré du goût pour l'état militaire » et qu'enfin, « à l'âge de dix-sept ans », le futur baron de l'Empire était entré « dans la garde constitutionnelle de Louis XVI ».

Il n'est heureusement point malaisé de réfuter les assertions si fragilement étayées de l'auteur. Prenons les états de service du colonel conservés aux archives administratives du ministère de la Guerre : tout d'abord, nous n'y trouverons pas son brevet de général de brigade, octroyé pour la circonstance par l'imagination fertile de l'avocat de la Cour Royale. Continuons à parcourir le

---

n° 53, ce Jean-Charles laissait de son union avec Marguerite-Charlotte-Aurore Carlier, entre autres : Pierre-Hippolyte, né le 14 vendémiaire an V (5 octobre 1796), rue Thévenot, n° 53, devenu notaire et maire de Luzarches (Seine-et-Oise), dont une des filles, Marguerite-Thérèse (Luzarches, 5 septembre 1835), épousa, à Paris, le 17 juillet 1856, Edmond-Frédéric Le Blant, avocat, archéologue, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, né à Paris, rue Neuve-Saint-Eustache, n° 32, le 18 août 1818, et décédé à Paris, le 5 juillet 1897, veuf en première noces de Marie-Louise-Gasparine Lemaire (mariage, 8 avril 1850).

Les deux sœurs du banquier furent : Louise-Julie-Mira, épouse de François-Émile-Charles Frémont, banquier et associé de son beau-frère, sous la raison sociale Charles Merda et Frémont [Almanach des Adresses (Dulac) pour l'année 1817], décédée rue de La Bruyère, n° 18, le 21 septembre 1846, et Joséphine-Camille, mariée le 8 juillet 1826 à Hector-Aimé-Joseph Boniface, négociant, à Cambrai, y décédé le 14 novembre 1866, dont le fils, André-Charles Boniface, né à Cambrai, le 1er mai 1827, a épousé à Tours le 1er juin 1866, Louise-Berthe Mourain de Sourdeval.

M. Boniface demanda et obtint en 1854 l'autorisation d'ajouter à son nom celui de Méda et de s'appeler légalement Boniface-Méda. Il est mort chef de bataillon d'infanterie de ligne le 8 novembre 1875 ; durant le siège de Paris, M. Boniface-Méda, chef de bataillon au 126e régiment de ligne, avait été blessé à la bataille de Villiers-Champigny le 2 décembre 1870.

Digitized by Google

dossier et nous verrons Méda entrer tout simplement dans les rangs de la garde nationale soldée à la date du 13 septembre 1789 et être incorporé en janvier 1792, dans le 103e régiment d'infanterie. A dater du 12 août de cette même année, Méda quitte le régiment, mais nous le retrouvons au mois d'octobre suivant, gendarme dans la 29e division de gendarmerie nationale.

Moins de deux ans après, il est nommé sous-lieutenant dans le 5e régiment de chasseurs à cheval. Le décret de la Convention nationale en date du 27 thermidor an II, porte le libellé suivant : « pour sa conduite à l'attaque de la Maison commune dans la journée du 9 de ce mois ». Dans *l'Armée et la Garde nationale*, le baron Poisson reproduit une légère variante : la mention, selon lui, aurait été : « il est le premier qui ait fait feu sur les traitres Couthon et Robespierre » (1).

Avant cette action d'éclat qui le met en relief, lui procure l'épaulette et lui fait décerner un pistolet d'honneur, Méda semble déjà avoir été dominé par l'ambition et le besoin de se mettre en évidence. L'intéressante collection de lettres autographes du baron de Trémont (2) nous en fournit la preuve en nous révélant l'existence de deux pétitions du gendarme destinées à faire connaître aux différents pouvoirs d'alors les titres du demandeur à l'avancement. Dans l'une et l'autre de ces pétitions, adressées de Paris, le 21 floréal an II au Comité de Salut Public et à la Convention Nationale — en duplicata — le 24 ventôse, même année, Méda

(1) Voici l'extrait du procès-verbal de la Convention nationale du 9 thermidor de l'an II de la République française une et indivisible :

« L'un des représentants du peuple nommé pour diriger la force armée rend compte à la Convention que les conspirateurs forcés dans la Maison Commune sont tués ou saisis. Il demande et la Convention nationale permet que le citoyen Charles-André Méda, gendarme national, qui l'a toujours accompagné pendant sa mission monte avec lui à la tribune. Il raconte que ce citoyen a été un des premiers à frapper les conspirateurs; que, néanmoins humain par caractère, il disait après : « Je n'aime pas le sang. J'aurais désiré n'avoir à faire couler que celui des Prussiens, mais je ne regrette pas celui que je viens de répandre, c'était celui des traitres. »

« La Convention nationale décrète que mention sera faite au procès-verbal des actions et discours de ce bon citoyen dont le nom est proclamé dans son sein et charge le Comité du Salut Public de son avancement.

« La Convention nationale décrète qu'un pistolet, trouvé à la Maison Commune et déposé sur le bureau, sera remis au brave Méda. »

(2) Dispersée aux feux des enchères par les soins de Laverdet, le 9 décembre 1852 et jours suivants.

Digitized by Google

affirme « avoir étudié toutes les parties de l'art de la guerre, savoir la géométrie, connaître la défense des places », et, cependant, point très important, « il ne sait pas, paraît-il, un mot d'orthographe ».

Hâtons-nous d'ajouter que cette dernière allégation émane du rédacteur du catalogue auquel nous en laissons la responsabilité sans en partager, toutefois, l'opinion et la manière de voir. Pour nous, en effet, le manque d'instruction primaire de Méda est plus que problématique, bien que nous n'ayons pas vu les deux pièces ayant servi de base à cette appréciation. Par contre, nous donnons une lettre autographe de Méda, écrite, il est vrai, plusieurs années après. L'écriture en est courante et la rédaction facile. Méda est d'ailleurs, à cette époque, employé à l'état-major de l'armée du Rhin et le plus généralement, les adjoints aux états-majors étaient recrutés parmi les officiers les plus instruits :

ARMÉE DU RHIN — De Stuttgard, le 15 pluviôse, an IX. 4 février 1801.

C. Méda, capitaine de chasseurs, adjoint à l'État-Major général de l'armée, détaché à Stuttgard, près l'adjudant Fornier d'Albe (1).

Au citoyen Moreau, général en chef de l'armée du Rhin.

Mon général,

Des affaires de famille, d'un intérêt majeur, nécessitant ma présence au sein de ma famille, à Paris, je prends la liberté de solliciter près le général Lahorie, un congé d'un mois, pour les y régler. Veuillez, mon général, avoir la bonté de me l'accorder, le besoin le plus pressant, me force à cette demande.

Vous rappelant, partie des services que j'ai pu rendre à la patrie; l'honorable demande que vous îîtes pour moi, avant l'ouverture de la campagne au premier Consul. Et les services que vous m'offrîtes plusieurs fois à Bâle. Avec le congé d'un mois,

(1) Fornier d'Albe (Gaspard-Hilarion), baron de l'Empire, général de brigade en 1809, né à Nîmes, 11 avril 1763, décédé le 21 octobre 1834.

Digitized by Google

je vous demanderai, mon général, une bonne recommandation au général Dessole pour le Ministre de la Guerre ou le premier Consul, pour lui rappeler votre demande.

Vous priant de prendre ces deux demandes en grande considération, je suis mon général,

Avec le plus profond respect,

C. MÉDA (1).

Nommé par arrêté du 25 germinal an VI (14 avril 1798), capitaine à la suite du 12e régiment de chasseurs à cheval (2), Méda passe le 1er fructidor an VIII (19 août 1800) adjoint à l'état-major de l'armée du Rhin. Ses fonctions auprès du général Fornier d'Albe sont courtes : moins d'un an après, 27 germinal an IX (17 avril 1801) il reçoit son brevet de chef d'escadron au 7e hussards, qui revient en France couvert de gloire après une rude campagne en Suisse. Le 7e hussards est un beau et bon régiment, comptant de brillants officiers, tels que Marisy, Marx, pour ne citer que ceux-là. En 1803, va arriver au corps, en qualité de major, un autre brave qui, comme Méda, trouvera la mort sur le champ de bataille : Louis-Constant Brancas, fruit des amours de Sophie Arnould et de Louis-Léon-Félicité Brancas de Lauraguais. Né en 1764 et destiné à la tonsure, Brancas ne fut reconnu par son père qu'en 1786 : sa carrière militaire avait été très rapide : il mourut baron de l'Empire, à Essling, en chargeant à la tête de son régiment, le 11e cuirassiers.

Dans ce milieu d'élite, le commandant ne fut pas déplacé ; peu après son arrivée, sa réputation d'officier de mérite, connaissant à fond son métier, ne tarda à être nettement établie et vint s'ajouter à celle de brave et de vaillant qui l'avait précédé.

Durant quelques années, aucun nuage ne va troubler la paix : l'armée pourra jouir d'un repos bien gagné. Tout à coup, les bruits d'une coalition prennent corps : Napoléon, par habitude, ne veut pas

(1) Collection de notre érudit collègue M. Gustave Bord.

(2) C'est au 12e chasseurs que le capitaine Méda reçut sa première blessure « plusieurs coups de sabre, dit le rapport, dans une affaire en avant de Bâle, le 3 ventôse an VIII ».

Digitized by Google

se laisser surprendre et fait déjà ses préparatifs. Méda, qui vient de recevoir l'étoile des braves au camp de Boulogne (25 prairial an XII), va de nouveau affronter les hasards des combats; mais, d'un cœur léger, car les coups de sabre ne l'ont jamais fait bouder. Le 7e hussards, placé dans la brigade de cavalerie légère du général Viallanes (3e corps d'armée, Davout), franchit le Rhin près de Mannheim à la fin de septembre. Dès le 10 novembre, le brave Méda se signalait à Maria-Zell. Chargé, à la tête de 100 cavaliers d'élite du régiment, de poursuivre le corps du feld-maréchal Meerfeld, le commandant ne laisse aucun répit à son adversaire qui précipite sa retraite. Curely, adjudant au corps, nous a laissé un palpitant récit (1) de cette foudroyante chevauchée de huit jours, laquelle valut d'ailleurs au brave sous-officier la croix de la Légion d'honneur.

La campagne de 1806 et celle de 1807 procureront au 7e hussards de nombreuses occasions d'acquérir de nouveaux et brillants lauriers. Placé sous le commandement de l'illustre Lasalle, le régiment fait en outre partie du corps de réserve de cavalerie aux ordres de Murat, autre chef non moins brave et non moins rempli d'audace.

Dès le 11 octobre, à la suite d'une pointe hardie, Lasalle s'empare d'un immense convoi ennemi. En un rapport vibrant, il loue comme il convient la bravoure de ses hussards : il cite, en termes élogieux, la conduite du commandant Méda : « J'ai à vous rendre un compte flatteur, écrit-il, de l'intelligence de M. Méda. »

Le 14 mai de l'année suivante, le brave commandant reçoit la juste récompense de ses éclatants services : l'empereur Napoléon le nomme officier de la Légion d'honneur et colonel du 1er régiment de chasseurs à cheval.

D'ailleurs, cette heureuse promotion va nous être racontée par le promu lui-même dans une lettre adressée d'Oben-Therbswald, en date du surlendemain, 16 mai 1807 — à son cousin Charles Méda, banquier de la rue Thévenot. Il parle avec enthousiasme de « sa présentation à l'Empereur qui l'a nommé officier de la Légion

(1) *Itinéraire d'un cavalier léger de la Grande Armée*, publié par le général Thoumas.

Digitized by Google

d'honneur et colonel du 1er régiment de chasseurs à cheval ». Il passe en revue les opérations militaires que l'armée vient d'accomplir et, comme l'existence oisive sans stimulants lui pèse, il espère que bientôt « on se tapera » (1).

Durant la longue et énervante période de paix qui va suivre et que le 1er chasseurs passe en pleine Pologne, le brave colonel entretient une active correspondance avec ses parents : elle reflète souvent son véritable état d'âme.

A son même cousin, de Milkowitz, 20 septembre 1807, il avoue « s'ennuyer beaucoup en Pologne » et il exprime le vif désir « de rentrer en France et de se marier » (2).

Le 1er mai 1808, il écrit de nouveau à son cousin : « Nous ne soupirons qu'après la France et n'appelons qu'elle ou la guerre. Les Anglais sont dans une position difficile : ils ont tout à perdre et l'Europe tout à gagner en ne faisant pas encore la paix. Attendons humblement tout des Dieux et du grand homme. J'aimerais à lui voir faire divorce pour prendre une aimable et jeune princesse et aussi bonne mère qu'illustre épouse. Pourtant je ne crois pas à ce grand moyen qui pourrait faire son bonheur domestique et assurer la tranquillité de l'Europe » (3).

Peu après, Méda obtient un congé de cinq mois pour se rendre à Paris. Pendant son séjour dans la capitale, il prête serment et est présenté à l'Empereur par le prince de Neuchâtel, vice-connétable (28 août).

Revenu à son régiment le 1er octobre, le colonel reprend sa correspondance. Il écrit, le 20 novembre : « Toujours dans les camps ou grondant toujours après les jeunes soldats, nous ne sommes plus guère aimables. Nous avons besoin d'aller nous donner un peu de bon temps dans la grande ville, auprès des aimables dames qui l'embellissent encore » (4).

A peine de retour, il rêve de Paris et des nombreuses et charmantes distractions qu'on y trouve. Il est vrai que l'isolement

(1) Collection d'autographes de M. Girard dont la vente a eu lieu le 31 mars 1869.

(2) Collection d'autographes de M. Henry Leydontès, vendue le 4 avril 1889.

(3) Renseignements et autographes aimablement communiqués par notre collègue Noël Charavay.

(4) Renseignements et autographes communiqués par M. Noël Charavay.

Digitized by Google

dans lequel il se meut doit lui peser terriblement, et s'il parle encore des « aimables dames », c'est pour le « bon motif ». Réellement, il songe au mariage, mais il le désire sous de certaines conditions qu'il nous fait connaître. Ainsi, il s'oppose à tout prix à contracter une union par ordre et entre deux batailles; il vient même de refuser un mariage avec une jeune personne de la Cour. « J'ai trop de récents exemples, continue-t-il, de ces mariage d'ambition de Cour pour m'exposer à de pareils malheurs. Je préférerai toujours une modeste bourgeoise... Je veux prendre enfin une femme pour moi et non pour les autres, et j'aime mieux briller à la tête de mon régiment que d'entrer dans les intrigues de Cour. Ce que j'en sçais m'en dégoûte beaucoup » (2).

Agé de trente-cinq ans, Méda est franchement un bon parti : son avenir paraît devoir être brillant. Bien de sa personne, élégant cavalier, doux et aimable de caractère, ne peut-il pas, comme tant d'autres officiers de fortune, aspirer à la main de quelque héritière, également bien partagée sous le rapport des dons naturels et convenablement dotée? Certes, son éloignement de la France et de Paris ne facilite pas les choses; mais, bast! nombreux sont alors ceux qui se trouvent dans le même cas. Ses idées sont peut-être un peu trop arrêtées pour lui faciliter le choix de la « modeste bourgeoise » de ses rêves, très délicats sans doute, mais assurément beaucoup trop exclusifs.

Somme toute, il restera célibataire; peut-être même est-ce la solution la plus heureuse pour lui. La vie des camps, une existence très solitaire l'ont rendu morose et grognon. Peu à peu, il s'est fait à cette austérité forcée qui le rend injuste, puisqu'il semble jalouser ceux qui prennent la vie du bon côté. Du fond de la Pologne où il meurt d'ennui, il en arrive à blâmer ses sœurs parce qu'elles sortent, qu'elles fréquentent le monde et recherchent volontiers la distraction. « Elles feraient mieux, écrit-il dans sa colère chagrine, d'aller à l'église qu'au bal et au théâtre » (1). Ainsi, ne pouvant, lui, et pour cause, prendre aucune distraction, il n'entend pas que les autres s'amusent. Son cousin, Charles

(1) Renseignements et autographes communiqués par M. Noël Charavay.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

Méda, cherche par tous les moyens à réagir contre de pareils sentiments : très souvent, il lui écrit longuement et le tient au courant de ce qui se passe à Paris. Bien au contraire du but cherché, ces nouvelles ont le don de l'exaspérer. Et le pauvre exilé cache si peu ses secrètes pensées, que son correspondant croit devoir lui prêcher une bonne fois le calme et la résignation. Peine perdue. A ces conseils dictés par l'amitié la plus vive, le colonel répond toujours maugréant : « Tes sentiments philosophiques ne sont guère orthodoxes, je ne suis pas de ton avis » (1).

Une nouvelle campagne vient apporter une heureuse diversion à cet état d'esprit vraiment un peu inquiétant, et Méda éprouve une joie facile à comprendre en se mettant à la tête du 1er régiment de chasseurs attaché à la brigade Jacquinot, division Montbrun (3e corps. Davout, duc d'Auerstædt). On se bat vigoureusement à Thann : le lendemain, le 1er chasseurs assiste au combat d'Abensberg, puis à celui de Landshut et, enfin, à la bataille d'Eckmühl.

En arrivant au bivouac sous Ratisbonne, le colonel Méda écrit au ministre de la Guerre pour le prier de ne pas laisser « partir son quartier-maître avant que la comptabilité du régiment ne soit réglée » (2).

La paperasserie n'est certes point le fort de Méda. Brillant cavalier, beau sabreur, maniant bien ses hommes et sachant les entraîner, l'ancien gendarme est un déplorable administrateur et un comptable pitoyable. A cet égard, citons le passage d'une lettre de son successeur au 1er chasseurs, Pierre-François Huber, baron de l'Empire, écrivant au banquier Charles Méda, à la date du 28 juin 1813 : « ..... la succession est nulle. Le Conseil d'administration du régiment serait en droit de demander à la famille le déficite *(sic)* causé par M. Méda »; puis il termine en disant qu'il fournira l'extrait mortuaire demandé. « Tout cela, écrit-il, est très affligeant pour Mme Méda mère, dont il croyait avoir détruit tout espoir trompeur » (3).

Revenons à la campagne de 1812, la dernière à laquelle prendra

(1) Renseignements et autographes communiqués par M. Noël Charavay.
(2) *Ibid.*
(3) Lettre autographe provenant de la collection de M. le général Rébora et gracieusement communiquée par lui.

Digitized by Google

part l'infortuné colonel. Le 1er régiment de chasseurs fait partie de la brigade légère Bordesoulle, division Bruyère. Par deux fois, le régiment a été passé en revue par l'Empereur : le 18 juin à Gumbinnen, et le 20 sur les bords du Memel.

Napoléon s'est montré satisfait. Munis de ce viatique, nos braves chasseurs vont marcher avec leur habituelle vaillance.

On poursuit un ennemi toujours en fuite qu'on parvient toutefois à joindre à Wilna et à Mohilew. Au sanglant combat de Smolensk (17 août), les Russes se défendent vigoureusement, mais ne peuvent réussir à briser l'élan de nos bouillants cavaliers. C'est à l'attaque impétueuse et foudroyante de notre cavalerie contre les redoutes de la Moskowa que le brave 1er chasseurs éprouve des pertes sensibles : dix de ses officiers sont mis hors de combat ; frappé mortellement, Méda succombe le lendemain de cette terrible échauffourée.

Nul historien n'a donné de détails sur les derniers moments de ce brave officier supérieur, qui eut cependant son heure de célébrité. Seul, le maréchal de Castellane, dans son *Journal*, a dit quelques mots bien laconiques sur cet événement : « Le colonel Méda, du 1er chasseurs, écrit-il à la date du 5 septembre, a été atteint mortellement par un boulet. Ce colonel, étant gendarme, avait fracassé la mâchoire de Robespierre d'un coup de pistolet » (1).

Le *Moniteur* ne souffle pas mot de cette mort. Et cependant, ne semble-t-il pas injuste d'avoir laissé disparaître, sans la moindre oraison funèbre le Parisien Méda ! N'a-t-il pas débarrassé notre pays d'un monstre apeuré, que la crainte de justes représailles força de continuer la série de ses crimes, pour permettre enfin à la France de songer au lendemain sans tristesse comme sans angoisse !

Honneur donc à la mémoire de ce bon Français et de cet estimable citoyen.

G. Bertin.

---

(1) Il y a évidemment une erreur de date. Martinien, dans : *Tableaux par corps et par batailles des officiers tués et blessés pendant les guerres de l'Empire (1805-1815)*, donne la date du 8 pour le décès du colonel, blessé la veille.

Digitized by Google

Gauthier, ex-guide de l'armée d'Orient
Chasseur à pied de la Garde Impériale

M. Dubet, membre de la *Sabretache*, a bien voulu nous communiquer les papiers de Gauthier (Joseph), né en 1770, qui servit successivement à la 62e demi-brigade, aux guides à pied de l'armée d'Orient, aux chasseurs à pied de la Garde impériale et qui fut retraité en 1806, pour infirmités et blessures, avec une pension annuelle de 225 fr.

Pour accompagner le texte du glorieux certificat qui fut délivré à Gauthier en 1806, nous reproduisons, comme en-tête, son *étiquette de lit* (1), au verso de laquelle on lit la mention manuscrite : *de Garde* et, en cul-de-lampe, le cachet du conseil d'administration des guides de l'armée d'Orient.

Guides de l'armée d'Orient

Nous, officiers et sous-officiers du corps des Guides de l'ex-armée d'Orient.

Certifions que Joseph Gauthier est entré au susdit corps

---

(1) La reproduction est réduite aux deux tiers de la grandeur de l'original.

Digitized by Google

le 26 floréal an 5, sortant de la 62e demi-brigade et a fait la campagne de l'an cinq, et une partie de celle de l'an six et celle de l'an sept, aux expéditions de Malthe, Egypte et Syrie.

Certifions en outre qu'il s'est toujours comporté avec valeur et bravoure dans toutes les affaires, sièges et batailles où le corps s'est trouvé, et qu'il s'est particulièrement distingué à Ramelet (1) le 16 ventôse an 7, lorsqu'il escortait le trésor de l'armée et les équipages du général en chef, dans une rencontre de cinq à six mille Arabes qui voulaient s'emparer dudit trésor. Il est un de ceux qui se sont le plus valeureusement montrés pour empêcher les Arabes de s'en emparer ; il a surtout montré le plus grand courage pour sauver trois caisses de ce même trésor, chargées sur un chameau qui était tombé dans un bourbier et qu'il parvint à en retirer.

Il s'est montré aussi avec bravoure au siège de Saint-Jean-d'Acre, le 5 prairial an 7 ; il fut un de ceux qui montèrent au premier assaut, et dans le second assaut du 21, un officier du génie demanda six hommes de bonne volonté par compagnie ; il se présenta un des premiers et monta à la brèche où il fit plusieurs traits de valeur, et retira avec quelques autres, des mains de l'ennemi, le lieutenant Dardelle très grièvement blessé.

Certifions en outre qu'il a été du nombre de ceux qui ont accompagné Sa Majesté à son retour d'Egypte en France, et qu'il a passé sans interruption à la Garde consulaire, devenue Garde impériale, où il continue son service au corps des chasseurs à pied, 5e compagnie, 1er bataillon.

En outre, il a fait la campagne de l'an 8 en Italie, et s'est trouvé à la glorieuse bataille de Marengo, où il a donné de nouvelles preuves de sa valeur, notamment en secourant le caporal Harmant, tombé dans les mains de l'ennemi, desquelles il le retira conjointement avec M. Finat lieutenant et Belmont caporal dans la Garde impériale.

Certifions enfin que pendant toutes ces campagnes ce militaire

(1) Ramleh.

Digitized by Google

s'est conduit non seulement avec bravoure, mais encore avec les sentiments de l'honneur et de la probité, et une exactitude qui l'a fait considérer de ses supérieurs et estimer de ses camarades.

De sorte que nous le croyons susceptible de participer aux récompenses honorables dont Sa Majesté gratifie les militaires qui se sont distingués aussi valeureusement que lui (1).

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent certificat.

Paris, ce 17 avril 1806.

Telmont caporal, Coppier lieutenant, Diart sergent-major, Faure, capitaine, Fauve, Remery, Caire, capitaine, Villiey, sergent, Ollagier, lieutenant, Dufour, capitaine, Chapuizet, capitaine.

Vu pour la légalisation des signatures, les membres du conseil d'administration : Cunier, sergent, Gros, Blondeau, capitaine, Challe, sergent, Dupin, lieutenant-colonel, Pompeau.

(1) Gauthier, malgré ses brillants services, n'obtint par la croix de la Légion d'honneur, puisqu'il la sollicita, le 25 mars 1815, en adressant à l'Empereur une demande accompagnée de la copie du certificat dont nous donnons le texte.

Digitized by Google

Souvenirs de ma Vie Militaire

(1792-1822)

par le commandant Vivien

(Suite)

Quelques jours après la bataille, le colonel Dargoubet fut fait général de brigade, et envoyé à Livourne comme commandant supérieur. Alors les armées françaises étaient à la veille d'être entièrement chassées d'Italie et le gouvernement directorial jouait de son reste par ses commissaires en mission extraordinaire dans ce beau et malheureux pays, où ils pillaient à qui mieux pour la plus grande gloire de la République, une, indivisible et impérissable.

Entouré de mangeurs et de fripons, le général Dargoubet prit l'initiative avec eux, et il en mena quelques-uns comme ils le méritaient, mais sa conduite loyale devait déplaire au gouvernement de ce temps-là et elle déplut, aussi l'ordre de rentrer en France lui fut-il signifié.

Retiré chez lui dans le département des Landes, et resté seul héritier d'une fortune patrimoniale assez considérable, le général songea à se fixer et fit demander la main d'une demoiselle de C***, d'une des plus anciennes familles de Béarn.

Soit parce qu'il avait servi la République, ou qu'on ne le trouvât pas assez riche ou assez noble, la demande fut froidement accueillie, l'entrée de la maison lui fut en quelque sorte refusée, et une vieille tante douairière de la demoiselle dut tenir dans le monde des propos contre le chevalier dont il se vengea bien cruellement plus tard.

Piqué d'un refus auquel il ne s'attendait pas et dont son amour-propre fut vivement blessé, M. Dargoubet se rabattit sur la roture et épousa Mlle Roger-Ducos, fille de l'ancien Directeur, belle et excellente personne qui le rendit heureux.

Digitized by Google

En 1809, j'étais capitaine aide de camp du général O'Harty, chef d'état-major des troupes campées à Boulogne : c'était à l'époque que la grande flotte anglaise portant une armée d'expédition, partit des Dunes pour remonter les bouches de l'Escaut dans le but d'assiéger Flessingue et de détruire notre grand et bel établissement maritime d'Anvers.

La frayeur fut grande sur toute la côte où les troupes étaient rares, et le gouvernement mobilisa en hâte les légions de gardes nationales, les compagnies départementales et la gendarmerie sur tout le littoral, depuis le Hâvre jusqu'au Zuiderzée. Ce fut à cette occasion que je retrouvai le général Dargoubet, que j'avais perdu de vue depuis plusieurs années, et qui venait prendre le commandement d'une brigade d'infanterie du camp de Boulogne.

Ma surprise égala le plaisir que j'éprouvai en revoyant le général Dargoubet et, le lendemain de son arrivée, j'eus l'honneur de dîner avec lui chez mon général.

Entre gentilshommes, l'un d'origine irlandaise et l'autre gasconne, la conversation pendant le repas fut toute de courtoisie, mais il n'en fut pas de même au dessert. On y parla des belles campagnes d'Italie en 1796 et 1797 ; le général O'Harty ne les avait pas faites, mais il soutint comme il put la partie en vantant la grande part que son neveu le général Clarke y avait prise.

Le général Dargoubet, qui ignorait les relations de famille qui existaient entre le général O'Harty et le général Clarke, répondit que ce dernier était moins à l'armée d'Italie comme officier général de grande guerre, que comme un agent secret du Directoire pour surveiller le général Bonaparte (1).

Le général O'Harty pâlit, se mordit les lèvres, ne releva pas l'apostrophe, mais changea brusquement la conservation. Tous les convives s'aperçurent qu'il avait été vivement blessé dans la personne de son neveu, alors ministre de la Guerre.

Les deux généraux se séparèrent froidement et, le lendemain, à cinq heures du matin, le télégraphe était en mouvement dans

(1) Voir au sujet de la mission du général Clarke en Italie, la lettre de Bonaparte du 16 frimaire an V à laquelle deux longues notes sont annexées, et celle du 5 vendémiaire an VI, dans la *Correspondance de Napoléon* (Paris, 1859).

Digitized by Google

la direction de Paris. Il ne me vint pas d'abord à la pensée que ce pût être une communication succincte donnée par le général O'Harty au ministre de la Guerre de l'entretien indiscret de la veille, mais je n'en doutai bientôt plus, car vingt-quatre heures après, le général Dargoubet reçut, aussi par le télégraphe, l'ordre de partir sans délai pour aller prendre le commandement d'une brigade d'infanterie à l'armée d'Espagne, et à son passage à Paris de se rendre auprès du ministre de la Guerre pour recevoir ses ordres ultérieurs (1).

Ce fut M. Dargoubet qui m'apprit son changement de destination. J'avais à peine eu le temps de le voir seul depuis son arrivée, mais je m'en dédommageai en passant une partie de la matinée chez lui ; il consigna sa porte afin que des importuns ne vinssent pas nous déranger, et voici à peu près ce qu'il me dit :

« Savez-vous bien, mon cher (2), que votre général est un original dont la copie ne serait pas facile à trouver : que diable faites-vous avec un tel homme ? Votre monsieur O'Harty est une de ces vieilles *croûtes* auprès de qui vous perdez votre temps, vous avez une carrière à parcourir. Je pars ce soir en poste : venez avec moi à l'armée d'Espagne ; mon beau-père a encore assez de crédit dans les bureaux pour se charger de votre fortune militaire. Quant à votre mutation, nous arrangerons cette affaire-là à Paris pendant les quatre ou cinq jours que je me propose d'y passer. — Mon général, lui répondis-je, vous savez combien je vous suis attaché, et vous ne devez pas douter du plaisir que j'aurais d'être employé auprès de vous ; mais ce serait une véritable désertion que rien ne saurait justifier ; obtenez l'ordre du ministre de la Guerre et je cours vous rejoindre, fût-ce au bout du monde.

— Vous serez donc toujours le même formaliste désespérant, reprit-il ; allons, je vois bien qu'il est écrit que je ne pourrai jamais rien obtenir de vous. Mais à propos : savez-vous pourquoi

(1) Voir les services du général Dargoubet donnés en note à la page 284.

(2) Cette expression, qui dans la bouche de beaucoup de gens paraît avoir quelque chose de dédaigneux ou de par trop protecteur, était chez lui l'effet d'une grande confiance ou une marque d'affection. J'étais dans sa demi-brigade du petit nombre de ceux qu'il appelait dans le familier : *mon cher*, ou *chose ;* avec tout autre, depuis le sous-officier jusqu'au général, c'était toujours : *Monsieur*. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

je suis venu ici? ah! c'est bien la plus drôle d'affaire!.. mais assoyez-vous près de moi, il faut que je vous raconte ça!

« Abreuvé de dégoûts par le général en chef de l'armée d'Italie et par les commissaires extraordinaires du gouvernement à Livourne, véritables sangsues des peuples conquis; j'ai rompu en visière avec tous ces messieurs-là parce que je n'ai pas voulu favoriser leurs déprédations, et j'ai fini par me faire renvoyer chez moi.

« N'ayant plus de soldats à commander et ennuyé de vivre seul, j'ai songé à me marier et j'ai recherché la main d'une demoiselle de C*** qui me convenait assez, mais qu'une bégueule de tante avait indisposée contre moi.

« Obligé de faire flèche d'un autre bois, j'ai abandonné parchemins et particule, et j'ai épousé Mlle Roger-Ducos, qui m'aime beaucoup, avec laquelle je vis au mieux, et qui me donne de charmants enfants.

« Cependant j'avais été choqué de quelques propos et du sot accueil qu'avait éprouvé ma demande, et je méditais une petite vengeance, lorsqu'une fête brillante donnée à Dax par les officiers généraux de la Garde impériale revenant d'Espagne, m'en fournit l'occasion.

« De nombreuses invitations avaient été faites dans les Landes et dans le Béarn: Les hauts fonctionnaires, l'ancienne et la nouvelle noblesse et tout ce qu'il y avait de distingué dans le haut commerce devaient s'y trouver. Je me souciais assez peu de figurer dans une de ces grandes réunions d'apparat, où on est confondu dans la multitude, mais lorsque j'appris que Mesdames de C*** devaient en être, je n'hésitai pas à me rendre à l'invitation. Vous me connaissez, mon cher; j'ai la réputation de ne rien faire comme tout le monde, aussi je tenais à ce que le choix de ma vengeance ne fût pas ordinaire.

« Tout en rendant justice aux ordonnateurs de la fête, où toutes les ressources du pays situé entre Bordeaux, Pau et Bayonne avaient été mises à profit; je vous avoue cependant que cet appareil, où les gens de guerre dominaient par-dessus tout, n'avait rien de bien attrayant pour moi; j'étais comme humilié de voir un simple officier d'hussards, en bottes rouges ou vertes, me regarder de côté, ou passer assez près de moi pour me heurter; j'étais

Digitized by Google

redevenu citoyen des Landes, et je trouvais que l'honneur de la fête n'était pas pour ses habitants ; d'ailleurs un autre objet fixait toute mon attention.

« Après avoir parcouru de l'œil cette brillante réunion où la richesse des parures le disputait à la beauté des femmes, j'apperçus Mesdames de C***, et dès lors je ne les perdis plus de vue.

« Un magnifique ambigu avait été servi à une heure du matin il en était trois et les salons ne désemplissaient point ; enfin impatient d'en finir, je saisis le moment où on commençait une valse ; je m'approchai de Mesdames de C***, et m'adressant à la tante en face de qui je m'étais placé debout, je lui parlai à peu près comme je vais vous dire : « Vous savez, Madame, avec quel empressement « j'ai recherché la main de Mademoiselle votre nièce ; jugez quelle « a été ma peine lorsque j'ai appris que vous aviez dû dire dans le « monde : qu'un Dargoubet ne serait jamais l'allié de la famille « de C***. Mais puisque cette alliance, objet de ma plus tendre solli- « citude, devait rencontrer de votre part un si grand obstacle, il en « est une autre, Madame, à laquelle il ne sera pas en votre pouvoir « de mettre empêchement ; » — en même temps je posai ma main droite sur sa tête, au risque de déranger l'économie de sa coiffure, et en exécutant un à gauche et demi, j'approchai sa vénérable face du bas de mon dos...

« Quoique dans le moment assez peu de monde se fût apperçu de ce qui venait de se passer, le bruit s'en répandit bientôt dans les salons. Madame de C*** la tante était tombée en syncope ; on se pressait autour d'elle et les plus éloignés demandaient si elle était morte ou si elle n'était que blessée ; la nièce était suffoquée et pleurait à chaudes larmes. Comme il ne me restait plus rien à faire et que je craignais d'être assailli par toute la parenté à la fois, je me retirai chez moi, satisfait, mais fort agité. Je ne me couchai qu'après avoir réfléchi sur les conséquences que cette affaire pourrait avoir et la conduite que j'avais à tenir ; il me semblait déjà voir toute la lignée masculine des C***, se disputer l'honneur de venger l'affront fait à la doyenne des douairières de la famille, mais la prudence l'emporta sur l'offense, et personne ne se présenta.

« Le surlendemain, à dix heures du matin, un officier d'ordon-

Digitized by Google

nance vint frapper à ma porte; il était porteur d'un ordre écrit qui m'enjoignait d'être rendu le jour même au quartier impérial auprès du prince de Neufchâtel, pour y rendre compte de ma conduite. A l'instant même, je fis mettre les chevaux à ma calèche, l'officier d'ordonnance du prince y monta avec moi, et chemin faisant, j'appris de lui que mon affaire avait fait beaucoup de bruit, que l'Impératrice avait reçu les plaintes de personnages puissants des Basses-Pyrénées, mais que l'Empereur en avait ri.

« Il était neuf heures du soir lorsque je fus introduit chez le prince qui me reçut avec un front sévère. J'écoutai avec une apparence d'attention, mais dans le fond avec assez d'indifférence, les reproches qu'il m'adressa; il fit tinter bien fort la demande de S. M. l'Impératrice, que je fusse sévèrement puni, et il termina sa péroraison par me dire que l'Empereur avait ordonné que je fisse en personne, et devant témoins, des excuses à Madame de C***.

« Après avoir demandé à Son Excellence si elle n'avait plus rien à m'ordonner, je m'inclinai respectueusement et je pris congé du prince, qui en me reconduisant, ne put se retenir de rire aussi; tout en me disant que j'avais fait là une singulière équipée. Je passai la nuit à l'hôtel San-Esteban de Bayonne où je me fis servir un excellent souper, et le lendemain je repris le chemin de Dax où mes amis étaient empressés de connaître le résultat de l'admonition que j'avais dû recevoir.

« Le prince de Neufchâtel m'avait laissé dans le vague sur le choix des témoins qui, d'après les intentions de l'Empereur devaient m'accompagner chez Madame de C***, mais quatre ou cinq jours après mon retour, je reçus une lettre de M. de Candolle, de la part de S. M., qui me donnait rendez-vous pour le lendemain à Bayonne, où Madame de C*** devait se trouver; et que là, accompagné de M. le préfet de Castellane (1), nous nous rendrions tous les trois chez cette dame, où je lui adresserais des excuses comme je l'entendrais, mais dans des termes assez explicites pour que ce fût une affaire consommée, et qu'il pût en rendre compte à S. M.

« Les choses se passèrent ainsi que M. de Candolle me l'avait

(1) Le général de brigade de Castellane était préfet des Basses-Pyrénées.

Digitized by Google

écrit ; nous nous rendîmes tous les trois chez Madame de C***, que nous trouvâmes fort émue, et après un cérémonial de réception que j'abrégeai tant que je pus, je lui dis : « Madame, l'Empereur, « mon maître, a ordonné que je me présentasse devant vous, pour « vous faire des excuses ; ces Messieurs sont témoins que les volon- « tés de S. M. étant accomplies, j'ai bien l'honneur de vous saluer. » Et je lui tournai le dos en pouffant d'un éclat de rire (1).

« Six semaines plus tard, je reçus l'avis de ma mise en activité de service, et l'ordre d'aller prendre le commandement d'une brigade d'infanterie au camp de Boulogne.

« Ce que je viens de vous raconter, mon cher, est indubitablement la cause du pourquoi je me trouve ici aujourd'hui, comme le dîner de votre général est la cause que je n'y serai plus demain. »

Le général Dargoubet partit effectivement dans la nuit pour Paris. J'ai su de lui, un an plus tard, qu'il ne s'y était arrêté que vingt-quatre heures chez son beau-père, et qu'au lieu de se présenter dans les bureaux pour y prendre ses lettres de service pour l'armée d'Espagne, il s'était retiré chez lui où il chassait, montait à cheval, courait les bois, s'ennuyait et augmentait sa famille tant qu'il pouvait. Depuis 1814 j'ai cessé toutes relations avec lui, mais j'ai eu indirectement de ses nouvelles depuis peu de temps ; et j'ai appris avec plaisir qu'il était toujours verd et qu'il se portait bien.

★ ★

Supplément à la notice historique sur le chevalier Dargoubet

Vers la mi-février 1814, le maréchal duc de Dalmatie abandonna la rive droite de la basse Adour, et concentra son armée sur le Gave de Pau. Les alliés suivirent son mouvement avec beaucoup de circonspection et sans l'inquiéter dans sa retraite.

Pendant les quelques jours qui précédèrent la bataille

(1) L'affaire des excuses a été diversement reproduite. Il a été dit que M. Dargoubet, toujours en présence de MM. de Candolle et de Castellane, s'était exprimé ainsi : « Madame, pour obéir aux ordres de l'Empereur, je viens vous témoigner le regret que j'éprouve de vous avoir fait baiser mon d... » ; mais je préfère m'en tenir à la première version, telle que M. Dargoubet me l'a lui-même racontée à Boulogne. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

d'Orthez, la division de dragons du général Treillard étendit ses cantonnements à droite, dans la direction de Dax, et trois officiers, dont un capitaine, furent logés au château d'Arsague (Landes), appartenant au général Dargoubet.

Ces officiers, fatigués sans doute, et se prévalant peut-être encore du droit de conquête qu'ils avaient si largement exercé en Espagne, avaient probablement oublié ce jour-là qu'ils étaient en France, où les citoyens soumis à la charge du logement militaire ne doivent à leurs hôtes que le couvert, le coucher, et quelques légères redevances prescrites par des règlements d'administration municipale.

D'abord, Messieurs les dragons n'ayant pas trouvé le logement à leur gré, avaient fait beaucoup de bruit. Ils avaient aussi menacé de se faire ouvrir l'appartement du général, et par la même occasion, ils avaient ordonné qu'on leur préparât de suite un bon dîner, bien qu'on leur eût observé que le maître de la maison ne se mettait à table qu'à cinq heures. Ce jour-là, le général, sous le modeste vêtement d'un propriétaire qui passe six mois de l'année à la campagne, chassait ou courait les bois, ce qui lui arrivait souvent.

Cependant, un de ses domestiques qui lui fut expédié, l'ayant rejoint, l'avertit de ce qui se passait chez lui. Pour toute réponse, le général lui dit : « Retourne au château ; que le dîner que les officiers ont commandé soit préparé, et qu'on les prévienne que j'en ferai moi-même les honneurs. »

Le général suivit de près le commissionnaire, et son premier soin fut de charger de l'ordonnance du repas un vieux valet de chambre qui l'avait accompagné dans ses campagnes ; après quoi, il reçut ses nouveaux hôtes au salon.

Les officiers de dragons, toujours mécontents de leur logement et assez peu réservés dans la conversation avec ce grand homme sec, couvert d'une veste de chasse à larges basques, au teint hâve et aux cheveux crépus, dont ils ignoraient le nom et les qualités, furent froidement accueillis par le général, qui leur témoigna cependant son regret, mais d'un ton quelque peu railleur, de n'avoir pas d'appartements plus somptueux et un dîner splendide à leur offrir. Sur ces entrefaites, un domestique vint annoncer que Monsieur était servi.

Digitized by Google

Le général étant passé le dernier, ferma sur lui d'un double tour de clé, la porte de la salle à manger, et après avoir fait signe d'un geste de la main à ces Messieurs qu'ils pouvaient prendre place, il leur parla ainsi : « Lorsque des militaires, oublieux de toutes convenances, s'arrogent le droit de commander chez leur hôte, le maître de la maison ne s'y trouve plus placé qu'en second ordre, c'est donc à vous, Messieurs, qu'est dévolu le droit de faire les honneurs de ma table ; que l'un de vous veuille bien me servir du potage. » — Ces trois officiers, étonnés comme ils devaient l'être de ce qu'ils voyaient et entendaient, s'entre-regardaient sans mot dire.... « Eh bien, Messieurs, reprit le général, puisque vous m'y obligez, ce sera moi qui vous en servirai. » Alors, découvrant une énorme soupière, il laissa voir une paire de pistolets chargés ; et après avoir mesuré d'un regard sévère les trois officiers de dragons, il leur dit d'une voix fortement accentuée : « Voilà pour le présent, Messieurs, le seul dîner que j'aie à vous offrir, à moins cependant que ce mets ne se trouvant pas de votre goût, vous ne lui préfériez cet autre. » — Il leva en même temps une serviette qui couvrait une paire de fleurets démouchetés : « Allons, Messieurs, continua-t-il, ne vous gênez pas, faites toujours comme si vous étiez chez vous. »

Il était évident que trois contre un, enfermés dans une salle à manger dont le général avait la clé dans sa poche, les torts étant d'ailleurs tous du côté des officiers, aucun d'eux n'aurait osé accepter le défi ; alors le général, toujours maître de lui, mit fin à cette scène des plus extraordinaires par l'admonition suivante :

« J'avais l'honneur de commander une demi-brigade et d'être officier général aux armées, avant qu'aucun de vous portât un habit militaire et une épée... Aux époques pénibles et difficiles des premières années de la Révolution, où les officiers français, plus mal payés encore que les soldats qu'ils commandaient, savaient se contenter d'une modique ration de vivres qui ne leur était pas toujours régulièrement distribuée, ils n'en respectaient pas moins les personnes et les propriétés, soit en France, soit à l'étranger. Les officiers français d'aujourd'hui seraient-ils dégénérés à ce point de fouler aux pieds les règlements de discipline militaire qu'ils sont chargés d'enseigner à leurs soldats à qui ils

Digitized by Google

doivent montrer l'exemple ? L'honneur national me défend de le penser, aussi comme ce n'est ni de la morale ni des reproches que je prétends vous faire, je place ici le terme que je ne franchirais qu'en humiliant l'homme sous l'uniforme français, et telle n'est pas mon intention.

« Revenus depuis moins de six mois de la malheureuse Espagne où, pendant cinq longues années, Français et Espagnols se sont fait une guerre d'extermination, je préfère m'arrêter à l'idée que vous vous croyiez encore en pays ennemi lorsque vous êtes entrés chez moi. Mon âge, mon expérience, et plus encore ma position actuelle, m'autorisent à vous parler ainsi, Messieurs ; c'est donc une complète rétractation des exigences et des menaces envers les personnes chargées de me représenter ici pendant mon absence, que vous demande le général Dargoubet, chez qui vous êtes logés, et je compte bien que vous ne me la refuserez pas à l'instant même. »

Le capitaine, dont les démonstrations turbulentes avaient été moins manifestes que celles des deux autres officiers, fut le premier à avouer ses torts ; les deux lieutenants joignirent leurs excuses aux siennes, et le général qui n'en exigeait pas davantage, les reçut si bien en grâce qu'après avoir ouvert la porte, il sonna, ordonna à son valet de chambre de faire disparaître fleurets et pistolets, et que le dîner préparé à la cuisine, beaucoup plus confortable et d'une digestion bien autrement facile, fût aussitôt substitué au premier.

Le général, en homme aimable lorsqu'il voulait s'en donner la peine, traita bien les officiers de dragons ; le lendemain, de grand matin, il retourna à ses habitudes, après avoir laissé des ordres pour que ces Messieurs ne manquassent de rien autant de temps qu'ils demeureraient chez lui.

Enfin, Lord Wellington ayant été rejoint par le corps du maréchal Beresford et par sa cavalerie, attaqua, le 27 février, l'armée française dans ses positions d'Orthez, où les Anglo-Portugais laissèrent un nombre considérable des leurs, sans autre avantage que de voir les Français exécuter lentement et en bon ordre leur retraite sur Toulouse.

Nota. — Le général Dargoubet est mort dans son château d'Arsague, le 21 février 1844. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Digitized by Google

CHAPITRE XII

Sur les Polonais

Je vais payer mon tribut à la mémoire de ces vieilles bandes polonaises, à côté desquelles j'ai longtemps combattu, et dont j'ai partagé la gloire et les souffrances sur les champs de bataille, en Italie, en Allemagne, en Pologne et en Espagne.

Le 27 avril 1799, six cents Polonais furent réunis à ma demi-brigade pour agir contre les insurgés napolitains qui avaient fortifié la petite ville d'Isola, sur le Garigliano, et qui étaient bien disposés à s'y défendre. L'investissement de la place ne pouvait avoir lieu qu'en jettant des troupes sur la rive gauche du fleuve, et le passage fut ordonné; mais le gué était douteux, et les premiers Polonais qui formaient tête de colonne perdirent pied en se jettant à l'eau et se noyèrent.

Irrité par cette difficulté imprévue, leur commandant fit placer de distance en distance des lanciers de sa nation en amont du courant pour en briser la violence, fit rompre son infanterie en colonne à distance entière, fit passer les fusils à la grenadière, la crosse en l'air, afin que la charge et l'amorce ne se mouillassent pas, et le corps polonais, ainsi disposé, franchit le fleuve, se tenant sous le bras les uns les autres et ayant de l'eau jusqu'à la poitrine.

L'attaque eut aussitôt lieu par les deux rives; les Polonais enlevèrent à la baïonnette un poste avancé qui couvrait la place et, deux heures après, les insurgés qui, du clocher, voyaient rapprocher les échelles d'escalade, demandèrent à capituler.

Les personnes qui ignorent ce que c'est que faire la guerre, ou les publicistes à tant la ligne qui écrivent dans la mansarde, parlent d'un combat à la baïonnette beaucoup moins bien que d'un déjeuné au *Cadran Bleu;* je puis leur dire, moi qui ai fait la guerre pendant vingt-deux ans, que c'est ce qu'il y a de plus rare dans les batailles, parce qu'il arrive presque toujours que si l'assaillant persiste à marcher en avant après avoir reçu à brûle-pourpoint le feu roulant de son adversaire, l'autre tourne le dos, et *vice versa*. Cependant, j'ai été témoin, à la bataille de la

Digitized by Google

Trebbia, de l'engagement à la baïonnette du corps polonais avec la droite de l'armée russe (1) et si, par un mouvement précipité, le corps du prince Bagration n'eût pas appuyé à droite et rétabli le combat en ralliant les fuyards, de cette audacieuse attaque eût peut-être dépendu le succès de la journée, parce que la retraite d'une des ailes entraîne souvent le corps de bataille.

Après la bataille de la Trebbia et avant celle de Novi, les débris de l'armée de Naples furent échelonnés dans la république de Lucques, sur les montagnes du Piémont et dans les campagnes de la rivière du Levant, afin de couvrir Gênes. Là, j'ai vu le général Dombrowski, souffrant d'un coup de feu au bras et d'un coup de baïonnette à la cuisse, refuser de s'éloigner de sa légion pour prendre un peu de repos sur les derrières de l'armée. On l'habillait et on l'aidait à monter à cheval; ainsi cet homme, aussi redoutable avec ses ennemis qu'il était bon avec les siens, oubliait ses souffrances pour ne s'occuper que de ses enfants, c'est ainsi qu'il appelait ses soldats.

Les levées extraordinaires ordonnées par l'Empereur au mois de novembre 1806 offraient le spectacle d'un élan national des plus curieux dans les populations du grand-duché de Warsovie et de la Prusse polonaise.

Chaque ville, bourg, village ou hameau, fournissait un contingent de tant de cavaliers montés et tant de fantassins, de manière à former un ou plusieurs corps de cavalerie et d'infanterie avec les hommes levés dans le Palatinat ou dans une circonscription déterminée.

J'ai vu cette opération se faire en petit dans un bourg situé sur la rive gauche de la Wistule où j'étais cantonné avec ma compagnie de grenadiers, et quatre jours après la signification faite, un beau détachement de vingt lanciers, montés, armés et équipés, commandé par le seigneur du lieu, qui prenait rang de lieutenant, se mettait en marche pour Torn, où l'organisation définitive du régiment devait avoir lieu.

Lorsqu'en 1808, l'empereur Napoléon voulut reconquérir l'Es-

(1) Ma demi-brigade, la 55e de ligne, faisait partie de la seconde brigade de la division Rusca et se liait immédiatement par sa gauche avec les régiments d'infanterie polonaise du général Dombrowski. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

pagne, l'armée française se divisa en deux grands corps à la hauteur de Burgos : l'un prit la route royale par Valladolid, et l'autre la route à gauche par Aranda-de-Duero, marchant de concert sur Madrid; la Garde et le quartier impérial avaient suivi cette dernière direction.

Le défilé de Somosierra présenta un obstacle auquel l'Empereur ne s'attendait pas. Les Espagnols avaient pris position sur le prolongement des rampes et sur la crête de la montagne ; l'attaque eut lieu aussitôt, c'était le 30 novembre.

L'infanterie française faisait peu de progrès, et le feu de l'ennemi redoublait d'intensité. L'Empereur ordonna aux chevau-légers de sa Garde de s'élancer sur la batterie espagnole placée au sommet du col. En un instant, la montagne fut gravie au galop, malgré l'épouvantable feu croisé de mousqueterie et la pluie de mitraille. Tout ce qui voulut s'opposer à l'élan du superbe régiment fut renversé.

L'inaccessible position fut emportée, et tout, artillerie et infanterie, fut pris, sabré ou dispersé. Cette brillante charge peut être considérée comme la plus audacieuse dont la cavalerie ait offert l'exemple.

La défense de Saragosse doit être mise au nombre des actes du plus grand dévouement à la cause nationale dont les Espagnols peuvent s'honorer. La guerre de l'Indépendance n'a rien offert de semblable, et elle a immortalisé le nom du général Palafox, son gouverneur.

Les travaux du siège marchaient lentement : un point capital de défense, bien fortifié et armé de canons, retardait par son feu les attaques du corps de place dans cette direction ; le maréchal duc de Montebello ordonna que le couvent de Santa-Engracia fût enlevé de vive force.

Le 29 janvier 1809, le premier régiment d'infanterie de la Wistule reçut l'ordre de s'en emparer, et malgré l'opiniâtre résistance des Espagnols, en moins de deux heures tous les ouvrages furent emportés d'assaut; les gens qui les défendaient, soldats et paysans armés, furent passés au fil de la baïonnette, et le soir du même jour le drapeau tricolore flottait sur le clocher du couvent.

La bataille d'Albuéra offre un de ces caprices de la fortune que

Digitized by Google

les gens les plus exercés au métier des armes ne sauraient définir.

La forteresse de Badajoz était serrée de près par un fort détachement de l'armée du Lord Wellington, et le maréchal Beresford couvrait les travaux de siège avec son armée d'Estramadure, forte de 30.000 hommes.

Le maréchal duc de Dalmatie partit de Séville avec 20.000 hommes pour venir secourir la place assiégée, et le 15 mai, il rencontra les Anglo-Portugais sur l'Albuéra.

Les dispositions de combat prises le soir du même jour, le maréchal fit attaquer les alliés le lendemain dans leurs positions, et l'action commença sous les plus heureux auspices.

Le premier régiment de lanciers de la Wistule exécuta une charge à fond sur l'aile droite de l'armée ennemie, dont le prodigieux résultat devait conduire au gain de la bataille. Cette charge obtint un plein succès ; tout ce qui s'opposa à l'audacieux élan des Polonais fut culbuté. Mille hommes furent coupés et mirent bas les armes. Les vainqueurs s'emparèrent de six canons dont les artilleurs furent tués sur leurs pièces. Ce brave régiment vint ensuite se former un peu en arrière pour charger de nouveau. Cependant la bataille fut perdue, et Badajoz n'ayant pu être secouru, tomba au pouvoir des Anglais.

Lorsque l'étoile de Napoléon s'obscurcit, une foule de petits princes d'Allemagne qui avaient brigué l'honneur de son alliance et celui de joindre leurs contingents aux armées françaises victorieuses en Europe, les retirèrent et n'eurent pas honte d'en épaissir les rangs des Moscovites pour accabler le lendemain l'idole qu'ils avaient adorée la veille. Les Polonais seuls, les braves Polonais, ces véritables amis de la France, nous sont restés fidèles dans nos revers comme ils l'avaient été dans nos succès, et ont combattu dans nos rangs jusqu'en avril 1814. Honneur, honneur aux braves Polonais !...

CHAPITRE XIII

Un voiturin d'Avignon

Dans les premiers jours de juin 1800, je rejoignais ma demi-brigade à Aix, et après avoir parcouru en diligence et sur le Rhône

Digitized by Google

le trajet d'Orléans à Avignon, je me trouvai arrêté dans cette dernière ville par l'affluence des bandes, dites royalistes, qui infestaient la Provence et le Comtat dans toutes les directions, désarmaient les faibles escortes militaires, faisaient main basse sur les fonds du trésor et les deniers du fisc, mettaient à contribution telles ou telles familles sous prétexte d'opinions politiques ou incendiaient leurs maisons : Epoque d'anarchie que le gouvernement directorial ne sut pas réprimer et que les énergiques dispositions prises ensuite par le premier Consul firent bientôt cesser.

Le terme de mon congé de convalescence venait d'expirer et j'avais reçu l'avis que le commandement d'une colonne mobile m'était destiné, il fallait de toute nécessité, que j'arrivasse sous peine d'encourir le désagrément d'une verte réprimande, et la perte de mon rappel de solde pendant les trois mois d'absence que j'avais passés dans ma famille.

J'étais descendu à l'hôtel Saint-Julien où un mouvement considérable de voyageurs se faisait remarquer ; mais plus de diligences sur Marseille que deux fois la semaine, à cause des escortes militaires qu'elles réclamaient pour la sûreté des voyageurs, et c'était un vrai coupe-gorge pour les officiers si on était arrêté par telle ou telle bande qui avait des vengeances à exercer.

En voyant l'extrême embarras dans lequel je me trouvais, la maîtresse de l'hôtel me prit à part et me dit : « Monsieur, si vous voulez bien payer, je connais ici un voiturin qui se chargera de vous conduire à Aix en vingt-quatre heures, mais il faudra que vous en passiez par tout ce qu'il exigera de vous. » Sur ma réponse affirmative, un grand diable de Comtadin, noir et nerveux, fut appelé : c'était l'homme du silence et ce fut aussi celui de la loyauté, j'eus bientôt lieu de m'en convaincre.

« Si Monsieur part seul pour Aix, me dit-il, c'est quarante francs ! » Je trouvais le prix excessif et je voulus marchander, mais pour toute réponse il me tourna le dos, et il s'en allait tout de bon lorsque je le rappelai pour qu'il me dise l'heure à laquelle nous partirions. « Demain sans faute à dix heures du matin ; mais Monsieur est militaire, et pour sa sûreté comme pour la mienne, il faut qu'il me confie ses armes que je placerai sous clef dans mon caisson. »

Digitized by Google

Cette dernière proposition me fit jetter les hauts cris et mon Comtadin s'en allait encore lorsque l'hôtesse, dans l'appartement de qui cette explication avait lieu, me dit que je ne serais pas le premier officier qui voyagerait sous cette singulière condition.

Le lendemain au matin, je vis donc placer mon épée et mes pistolets dans la caisse de la voiture, et prisonnier ou à peu près de mon conducteur, je m'abandonnai à sa discrétion.

A dix heures précises et par un soleil brûlant, nous sortions d'Avignon. Je ne connais pas de manière de voyager plus insipide que celle par le voiturin : le pas des chevaux dans les sites ondulés, et le très petit trot en plaine, voilà tout ce qu'on peut en espérer ; et pour un homme qui était pressé d'arriver il n'y avait rien là que de fort ennuyeux ; joignez-y, si vous voulez, l'appréhension d'être arrêté, maltraité et dévalisé, et vous aurez une idée assez exacte de ma position.

Il fallut cependant se résigner, et pour charmer le souci d'un semblable voyage, je voulus lier conversation avec mon homme et l'amener, s'il était possible, à me confier quelques petits secrets de métier relativement aux bandes, mais je ne pus lui arracher que des oui ou des non, et le plus souvent ni l'un ni l'autre.

Ne pouvant mieux faire, je pris le parti de me taire, et semblables à deux trappistes qui vont dans le même sens sans se parler et le plus souvent sans se regarder, nous arrivâmes à trois heures à Orgon pour y prendre un repas et nous reposer jusqu'à minuit. Là, dans l'auberge où nous étions descendus, une réunion d'une trentaine de jeunes gens se reposait et menait joyeuse vie, tandis que des apostés, placés aux débouchés des routes d'Aix, de Barbantane et d'Avignon, faisaient bonne garde et répondaient de leur sûreté ; c'était une bande. Celui qui me parut en être le chef échangea avec mon conducteur quelques paroles en patois provençal que je ne compris pas, on ne me demanda ni d'où je venais ni où j'allais, et je me gardai bien de demander à ces Messieurs ce qu'ils faisaient là.

A six heures, je dînai et je soupai tout à la fois en tête-à-tête avec mon conducteur qui ne faisait pas la moindre attention à ce qui se passait autour de nous, et qui conservait toujours le calme imperturbable de la veille, ne déridait pas le sourcil et ne desser-

Digitized by Google

rait pas les dents, si ce n'était pour manger et boire: homme extraordinaire en toutes choses et pour lequel les gens de l'auberge semblaient avoir beaucoup de déférence.

Pendant le repas, je me suis bien gardé d'adresser d'inutiles questions à mon conducteur, car je craignais de lui déplaire, et ce n'était pas le moment, mais je n'en étais pas moins tout yeux et tout oreilles au milieu de ces héros de grand chemin qui me remirent à l'idée la caverne du capitaine Rolando, aves cette différence pourtant que je n'étais pas dans la position de Gil-Blas.

Sur les huit heures, mon patron, dont je m'éloignais le moins possible, car je reconnais bien positivement en lui un protecteur, me dit : « Actuellement, Monsieur, que nous avons soupé, il faut nous reposer et être prêts à partir à mi-nuit précis. » C'était l'équivalent d'un ordre à ne pas chercher à en voir davantage, aussi sans me le dire une seconde fois, je pris le chemin d'une petite chambrette qui m'avait été assignée.

A l'heure dite, nous nous mîmes en route sans qu'il restât trace dans l'auberge de la bande qui quelques heures auparavant, m'avait bien un peu effrayé, et nous arrivâmes à Aix sans malencontre à neuf heures du matin; le conducteur aussi satisfait de son docile voyageur que le voyageur l'avait été de son silencieux conducteur.

CHAPITRE XIV

L'officier du 13e chasseurs à cheval Villedieu (1) *ou un duel remplacé par un déjeuner*

La plus sotte de toutes les querelles: une querelle qui n'était pas la mienne, mais que j'épousai parce que celui qui l'avait suscitée, n'avait pas su s'en tirer avec honneur, faillit me coûter la vie; voici comment la chose se passa.

Au mois de mai 1795, le 2e bataillon des volontaires nationaux dont je faisais partie, et l'escadron de dépôt du 13e régiment de

(1) Villedieu (Pierre-Jacques), maréchal des logis au 13e régiment de chasseurs à cheval, est proposé pour sous-lieutenant le 6 août 1793 ; en l'an IV il figure avec ce dernier grade sur l'état des officiers de ce corps, puis son nom ne se retrouve plus sur les états subséquents, sans qu'une mutation vienne en indiquer la raison.

Digitized by Google

chasseurs à cheval (ci-devant hussards de Saint-Georges (1), dont deux escadrons étaient composés d'hommes de couleur) formaient ensemble la garnison de la citadelle de Lille.

Un soir, un peu avant la nuit, je rentrais avec un de mes camarades, sous-lieutenant comme moi, et entre les ponts-levis nous nous trouvions marcher dans le même sens que deux officiers de chasseurs à cheval, dont un habillé en bourgeois, était capitaine et portait les cheveux retroussés en cadenettes, ce que l'on appelait alors : *A la victime.*

Mon étourdi de camarade (je dis mon camarade parce que nous étions du même grade et du même bataillon) dit assez haut pour être entendu : « Les doigts me démangent de couper cette cadenette-là. » Ces deux officiers s'arrêtèrent court, et celui à qui l'apostrophe s'adressait demanda à son agresseur s'il en avait beaucoup coupé dans sa vie.

« Non, mon camarade, répliqua celui-là, la vôtre serait la première, mais lorsque j'ai dit que les doigts me démangeaient de couper votre cadenette, j'ai voulu exprimer le déplaisir que j'éprouvais de voir un officier coiffé en *muscadin.*

— Monsieur, répliqua à son tour le capitaine, je ne suis ni votre camarade ni votre égal en grade, et à ce double titre, je pourrais me dispenser de vous donner aucune explicaation, mais pour ma satisfaction particulière, je veux bien vous dire que ma toilette n'est soumise à la censure de personne autre que celle de mon chef qui, à cause d'une blessure grave qui n'est pas encore fermée, a bien voulu permettre que je portasse ici l'habit bourgeois ; et, afin que la fantaisie d'insulter une personne à qui vous devez le respect ne vous reprenne pas de sitôt, il faut que vous sachiez que les doigts me démangent aussi de vous appliquer quelques coups de ma cravache sur la figure. »

Le capitaine levait effectivement le bras, lorsque je me jettai précipitamment entre eux deux, et que, colère contre tous, j'exposai

(1) Saint-Georges (Joseph-Bologne), né à la Guadeloupe en 1749. Chargé du commandement du 13e régiment de chasseurs, formé de la légion franche des Américains; figure sur les revues comme chef de brigade de ce corps du 1er avril 1793 ; confirmé chef de brigade le 1er juillet 1793 ; destitué le 26 septembre suivant; réintégré le 13 floréal an III; destitué de nouveau par application de l'article 15 de la loi du 3 brumaire an IV. (Archives administratives de la Guerre.)

Digitized by Google

avec énergie au capitaine qu'il serait peu loyal de sa part de frapper, lorsqu'il n'avait été insulté que par des propos inconséquents.

Ce capitaine, dont je regrette bien d'avoir oublié le nom, était furieux; je concevais qu'il avait motif de l'être, mais il était de mon devoir d'empêcher, autant qu'il était en moi, qu'il se portât à des voies de fait, parce que l'affaire pouvait devenir celle des deux corps et avoir des suites déplorables.

Enfin, mon camarade soutint si maladroitement et si mal sa mauvaise cause, que plus d'une fois je fus obligé, pendant une assez longue explication, de lui venir en aide, et de telle sorte que, sans savoir comment, et je puis dire sans le vouloir, j'ai fini par me la rendre personnelle.

Une rencontre fut arrêtée pour le lendemain, à sept heures du matin, dans un des ouvrages avancés de la citadelle; je m'y rendis avec un second qui n'était pas l'auteur du différend, et le capitaine y vint avec Villedieu, le même qui, la veille, avait tout vu et tout entendu.

Il était inutile de revenir sur les détails de cette malheureuse affaire : on passa donc outre et on tira avec une pièce de monnaie le choix des armes, qui échut à mon adversaire; ce fut à l'épée et au premier sang que nous devions nous battre. « Le sort ne vous a pas favorisé, me dit-il; mais je ne me prévaudrai pas d'une grande supériorité dans les armes que j'ai probablement sur vous; ainsi, Monsieur, je laisse à mon tour le choix du combat à votre discrétion. — Monsieur, lui répondis-je, puisque le sort en a décidé ainsi, ce sera donc à l'épée que nous nous battrons »; et bientôt après je croisai le fer avec mon adversaire, qui semblait déjà s'amuser de ma maladresse.

En ce moment Villedieu se jetta entre nous deux, et relevant les épées de ses deux mains, il dit avec beaucoup de véhémence qu'il ne souffrirait pas que les choses soient poussées plus loin, que l'insulte n'était pas venue de ma part, que je ne m'étais mis en avant que parce que mon camarade n'avait pas eu le courage de soutenir son équipée, enfin que j'avais suffisamment fait preuve de générosité, en courant pour un autre le hasard d'un duel avec un des premiers académiciens de France, et qu'il fallait absolument que nous nous en tinssions là.

Digitized by Google

« Villedieu a raison, dit le capitaine en jettant son épée et en me tendant la main. » Je lui sautai au cou et tout fut fini.

« Maintenant que votre affaire est terminée, Messieurs les mauvaises têtes, dit Villedieu, la mienne va commencer ; je vais prendre les devants pour faire préparer un modeste déjeuné, que je vous prie tous les trois d'accepter ; ainsi, dans deux heures sans faute, à l'hôtel du Lion-d'Or. »

Nous rentrâmes d'abord à la citadelle, et à l'heure indiquée, nous nous trouvâmes réunis à deux convives de plus, que Villedieu avait amenés avec lui ; bientôt après, nous procédâmes à la consommation d'un déjeuné des plus recherchés, qui fut arrosé des vins les plus fins et les plus délicats ; c'était vraiment un luxe de table extraordinaire pour l'époque.

On rit beaucoup de la couardise du sous-lieutenant pour qui j'avais failli me faire tuer, et de l'assurance avec laquelle je m'étais expliqué en refusant de changer l'ordonnance du combat, lorsque mon adversaire eut déclaré sa supériorité dans les armes. Ces deux officiers étaient effectivement de très forts académiciens de Paris, émules du chevalier de Saint-Georges, qui les avait fait nommer officiers dans son régiment de chasseurs à sa formation, en 1792.

Après déjeuné, nous nous quittâmes bien repus et bons amis comme eussent fait d'anciennes connaissances, et huit ou dix jours après, je rendis aux deux officiers un aussi mauvais déjeuné que le leur avait été bon ; mais l'intention y était, et ils m'ont tenu compte de ma bonne volonté.

Quatre jours plus tard, je fus convié par Villedieu à une fête champêtre dans une des charmantes guinguettes du faubourg des Malades, où je fus choyé par des personnes que je ne connaissais pas et avec lesquelles cet officier paraissait être dans la plus grande intimité ; mais enfin j'ai cessé de me rendre à maintes invitations, parce que la modicité de ma bourse ne me permettrait pas de rendre honnêteté pour honnêté ; bientôt on saura ce qu'était Villedieu.

Vers la mi-août, mon bataillon reçut l'ordre de se rendre au camp de Saint-Omer, et fort heureusement, je perdis de vue pour toujours mes connaissances du 13e régiment de chasseurs à cheval.

Les événements militaires ramenèrent en 1800 ma demi-brigade

Digitized by Google

à Brugges, chef-lieu du département de la Lys, et le surlendemain de notre arrivée, on exécuta sur la place publique huit chauffeurs, reste d'une bande fameuse qui pendant cinq ans avait infesté les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de Gemappes et de la Lys, et dont le chef était Villedieu.

La relation des crimes commis par ces scélérats depuis la création de la bande jusqu'à la mort des huit derniers, glaçait d'épouvante : on la colportait dans les rues et on la lisait au grand complet pour quatre sous. J'y reconnus le misérable qui m'avait peut-être sauvé la vie en 1795 lorsqu'il préludait déjà aux crimes qui l'ont rendu si cruellement célèbre jusqu'en 1799 qu'il fut pris, jugé et exécuté avec quatorze de ses complices.

Villedieu était un homme de cinq pieds dix pouces, brun ou plutôt bronzé comme un Maure et fort comme un hercule, je l'ai vu nager et faire des armes : il fendait l'eau comme un poisson et il était effrayant de beauté un fleuret à la main ; tout était muscles sur son corps d'une admirable proportion, et son bras était tellement nerveux que les parades étaient sans action contre sa lame qu'il dirigeait où il voulait avec une rapidité telle qu'on ne la voyait jamais passer.

Il jouissait dans son régiment d'une assez bonne réputation et surtout de celle d'un brave ; on peut juger d'après ce qui est relaté plus haut, jusqu'à quel point il la méritait ; on était cependant surpris de l'excessive dépense qu'il faisait sans qu'on lui connût le moyen d'y satisfaire.

J'ai souvent médité depuis sur les connaissances que les jeunes gens abandonnés à leur inexpérience sont exposés à faire, et les dangers qui peuvent en résulter ; et c'est toujours avec un sentiment pénible et mêlé d'effroi que je me suis rappelé les obligations que j'ai pu avoir à un misérable qui, en champ clos, est généreusement venu à mon secours en mettant fin à un duel qui devait m'être funeste ; à la table de qui j'ai mangé plusieurs fois, que j'ai vu décorer des épaulettes d'officier français et qui a fini par mourir sur un échafaud comme un scélérat.

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL DE DIVISION DEBRUN

(1750-1831)

D'APRÈS UNE MINIATURE
COMMUNIQUÉE PAR Mme VERRAY, SA NIÈCE

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL DEBRUN

(1750-1831)

SON ENFANCE — SES PREMIÈRES CAMPAGNES

Dans la pléiade de généraux que la Révolution mit à la tête de ses armées improvisées, depuis Valmy jusqu'aux traités de Bâle, l'histoire n'a conservé que quatre ou cinq noms dont l'éclat n'ait pas été amoindri par l'éblouissement de l'épopée napoléonienne.

La liste est longue des généraux qui commandèrent devant l'ennemi pendant cette période de trois années. La tourmente n'en épargna guère : les uns ternirent leur gloire en désertant la cause de la patrie, d'autres payèrent de leur tête leur incapacité ou l'indiscipline de leurs soldats.

La réaction thermidorienne profita de la paix pour renvoyer dans leurs foyers ceux que l'exil et le couperet de la guillotine avaient épargnés et qui n'apportaient pas au nouveau gouvernement l'appui de leurs passions politiques. Leur âge ou leur caractère tinrent ceux-ci éloignés des champs de bataille du Consulat et de l'Empire. Bien peu reçurent la juste récompense des services rendus ; l'oubli les accompagna jusque dans la tombe.

Le général Jean-Baptiste Debrun a subi le sort de ces derniers. Sa vie et ses services méritaient mieux.

Les archives du ministère de la Guerre et les correspondances de l'époque conservées par sa famille, ne nous apprennent rien sur les premières années de sa vie.

Mais Debrun ne mourut qu'en 1831, et quelques personnes, octogénaires aujourd'hui, l'ont connu dans les dernières années de sa vie, au village du Villars, près de Tournus (Saône-et-Loire).

Digitized by Google

L'une d'elles, M. Ed. C..., a la mémoire fraîche malgré ses quatre-vingt-dix ans (il est né en 1814), et de sa bouche même, nous avons pu recueillir des renseignements authentiques sur l'enfance de Jean-Baptiste Debrun.

Né à Mâcon, le 5 décembre 1750, Debrun est élevé dans sa famille ainsi que son frère Charles, plus jeune que lui de cinq ans. Leur père est un modeste boulanger, mais leur oncle est seigneur de Longsard, sur la commune d'Arnas (Rhône), et grand maître des eaux et forêts du Beaujolais. Les relations des deux familles sont étroites; le seigneur de Longsard est parrain du cadet, et grâce à sa protection, les deux fils du boulanger reçoivent une instruction relativement étendue.

De bonne heure, Jean-Baptiste entre comme externe au collège de Mâcon, alors dirigé par les Minimes. Tout de suite, il y manifeste des instincts vagabonds et batailleurs, que ni les réprimandes de son père, ni les punitions corporelles alors en usage, ne réussissent à réfréner. Au surplus, il a le cœur bon, et ses espièglerie n'ont d'autre objet que de satisfaire sa turbulence naturelle ; mais rien ne peut en restreindre la fougue. Aux murs voûtés et sombres de l'école, il préfère les longues échappées autour des buissons, et surtout les baignades prolongées dans la Saône, où il oublie l'heure des classes. C'est si amusant, lorsqu'on a douze ans, de faire des ricochets sur les eaux tranquilles avec des cailloux plats, ou de soulever les grosses pierres de la rive pour attraper les écrevisses.

Cependant, le maître se plaint, la mère pleure, l'oncle sermonne, et le père, de sa main qui sait pétrir, corrige vertement.

Jean-Baptiste laisse passer les orages, et, bientôt après, recommence.

Un jour, il ne paraît pas au collège; le soir, après maintes recherches, on le découvre qui poursuit à la nage les canards sur la rivière. Ne pouvant corriger le petit diable qui fuit dans l'eau, son père ramasse ses vêtements sur la rive et les emporte à la maison. Jean-Baptiste doit traverser la ville sommairement vêtu et se coucher sans souper.

Une autre fois, à la promenade, Debrun et ses camarades ont fait une partie de barres sur les prés voisins de la Saône. Les

Digitized by Google

moins intrépides, vaincus par le soleil de juin, se sont couchés à l'ombre des meules fraîchement entassées. Bientôt, le surveillant cède comme eux à l'accablement du jour ; il s'endort.

Debrun, lui, complote quelque bon tour. Il rassemble une douzaine des plus crânes. Chacun lie solidement une botte de foin. Tous, sans bruit, descendent sur la rive, se déshabillent, attachent tant bien que mal leurs vêtements sur les bottes, et... en avant dans la rivière, radeaux de foin et gamins à la nage ! Il s'agit de passer sur l'autre bord avant le réveil du surveillant. Plusieurs savent à peine nager et se cramponnent à leurs radeaux improvisés. Debrun pousse l'un, soutient l'autre, rattrape une casquette qui sombre, resserre les liens qui se détachent, et fait si bien qu'en un quart d'heure toute la flottille a franchi la rivière.

On devine la joie des enfants et la colère du maître.

Jean-Baptiste paya cette escapade de quelques jours de schlague et de séquestre.

Le séquestre, il s'en moque ; mais la schlague le laisse moins insensible. Ce n'était pas alors une correction pour rire. La distribution des coups rentrait dans les attributions du concierge du collège, qui, solennellement, à l'heure fixée, réunissait les jeunes patients dans la cour principale, les faisait placer successivement dans la posture obligatoire et frappait le nombre de coups infligés.

Jean-Baptiste la subit plus d'une fois, et cette punition l'humiliait profondément. Un jour, il jure de s'y soustraire. Condamné à la recevoir pour quelque nouveau méfait, il envoie d'un vigoureux coup de tête le concierge rouler à quatre pas sur le dos et bondit hors du collège.

La mesure est comble. On le chasse, et son père, désespérant de le dompter, prend le parti de l'engager comme soldat. A dix-sept ans, il est reçu dans le régiment d'Aquitaine où il fait ses premières armes (1767).

Il se plie d'abord facilement à la discipline militaire. L'escrime devient sa passion. Il y excelle. La moindre discussion est pour lui le prétexte d'un duel. Ses camarades lui décernent le surnom de « Bataille », qu'il gardera toute sa vie et qui figure officiellement sur l'état de ses services.

Digitized by Google

Cependant, la platitude de la caserne et la monotonie des camps ne suffisent bientôt plus à son activité ; il rêve des lauriers plus nobles.

Mais la France, épuisée par la guerre de Sept ans, humiliée par les traités de Paris, a perdu pour l'instant toute idée de conquêtes. La mort de Stanislas Leczinski lui a donné la Lorraine sans combat. Seule, la Corse, cédée par les Gênois, va nécessiter l'envoi de quelques bataillons pour abattre l'étendard de l'indépendance levé par Paoli.

Debrun obtient de faire partie de l'expédition. La campagne est courte et glorieuse. Le 9 avril 1769, le comte de Vaux débarque à Ajaccio. Un mois après, jour pour jour, il gagne la bataille de Ponte-Novo sur Paoli qui nous laisse maîtres de l'île.

Debrun rentre en France. Il débarque à Toulon et se dispose à rejoindre son corps, quand il apprend qu'une escadre (commandée par M. de Broves, capitaine de vaisseau) se dispose à mettre à la voile pour une expédition contre les pirates de la Tunisie.

Vite, Debrun demande à en faire partie ; il réussit. On l'embarque sur la *Provence*, vaisseau de 64 canons. (Archives de la marine, C^{6} 1259.)

Cette campagne peu connue eut un rapide et plein succès. L'escadre bombarda Bizerte et Sousse (Souza). Le bey de Tunis, effrayé, se hâta de conclure la paix. (Registre de la marine, B^{4} 116.)

L'expédition finie, il a vingt ans, son amour des aventures n'a fait que se développer ; mais deux ans se passent sans lui ramener l'espérance de campagnes nouvelles. Il se désole et s'ennuie. Maintenant, dans les loisirs de la paix, sa pensée se reporte plus souvent vers les parents abandonnés, vers les souvenirs de son enfance, sur les rives de la Saône qu'il n'a pas revues depuis quatre ans. Le mal du pays s'empare de lui et lui tourne la tête : il déserte.

Quel accueil trouve-t-il auprès des siens ? On le devine.

Les joies du revoir épuisées, la curiosité des parents et des amis satisfaite par le récit des aventures lointaines, un jour prochain le rappelle à la réalité. Son cas est grave. Rentrer au corps,

Digitized by Google

c'est s'exposer aux pires châtiments disciplinaires, peut-être aux galères. Une ressource reste : acheter sa grâce, ainsi que la loi d'alors le permet.

L'oreille basse, Debrun va trouver son oncle, le maître des eaux et forêts, et confesse sa faute. Celui-ci pardonne et intervient. Jean-Baptiste évite le bagne, mais il perd l'uniforme et ce n'est pas son compte. Aussi, après un an à peine écoulé, il s'engage de nouveau, le 26 octobre 1773, dans le régiment d'Enghien, où il restera dix ans.

En arrivant dans son nouveau corps, Debrun ne se vanta pas, et pour cause, de ses campagnes antérieures. Cela explique pourquoi la plupart de ses états de service n'en font pas mention. Ce ne fut que beaucoup plus tard qu'il les rappela, lorsqu'il fut question de liquider sa pension de retraite. Dans sa correspondance, il donne lui-même le motif de son silence :

« Si je n'ai pas compté ce service dans mes états précédents, écrit-il, c'est que je ne croyais pas devoir m'en prévaloir, parce que m'étant permis de venir au pays sans congé, j'avais été réputé déserteur, et comme tel, obligé d'acheter ma grâce. Les preuves de ce fait ainsi que du service et des campagnes se trouveront aisément dans les bureaux sous leurs dates. »

Quand Jean-Baptiste Debrun prit rang dans la compagnie de Fontanges du régiment d'Enghien en qualité de fusilier, il entrait à peine dans la force de l'âge. Sa haute taille de cinq pieds cinq pouces, sa tournure élancée, ses épaules bien dégagées faisaient de lui un beau soldat. Mais son visage long et brun, ses yeux fauves, sa bouche grande et son nez difforme au cartilage écrasé, lui donnaient l'aspect étrange d'un cosaque du Don ou de quelque Hun ressuscité des hordes d'Attila.

Sa nièce, qui a bien voulu nous communiquer son portrait, y joint ces réflexions :

« Il n'était pas joli, joli... je ne sais si c'est la conscience de sa laideur qui lui conseillait de ne jamais se laisser portraicturer ; c'est un de ses amis qui l'a croqué à cheval et sans qu'il s'en doute. »

Faut-il trouver dans cet état d'esprit de Debrun l'explication psychologique de toute une vie passée loin des femmes et du monde ?

Digitized by Google

Qui sait ! Il est des âmes, a dit un historien, en qui le sentiment de la gloire est plus vif que celui de l'amour.

CAMPAGNES D'AMÉRIQUE

Six années de paix s'écoulent sans fournir d'aliments à son humeur guerrière. Mais, en 1780, la France se décide à soutenir avec un corps de débarquement l'indépendance des États-Unis d'Amérique contre l'Angleterre.

La part que prit Debrun à cette lutte gigantesque n'est pas connue. Tout ce qu'on en peut dire, c'est qu'il fit campagne pendant près de quatre ans en Amérique, et que, parti avec les premiers détachements, il ne rentra en France qu'à la paix, en 1783. Dans son récent ouvrage sur « Les marins et soldats français en Amérique », le comte de Noailles indique que l'expédition de l'amiral de Guichen, qui précéda celle de Rochambeau et Lafayette, comprenait un détachement du régiment d'Enghien. Il n'est pas téméraire de croire que Debrun fit partie de ce premier groupe de volontaires et assista aux glorieux combats livrés par la flotte française dans la mer des Antilles. A plusieurs reprises, il se vante d'avoir vu de près la mer et les Anglais.

Alors que retraité, il sollicite le droit de reprendre l'épée : « Dans la guerre qui va avoir lieu contre le perfide Anglais, écrit-il au ministre, j'ai encore du courage et de la santé pour plus d'une campagne. Il peut y avoir des Français, très estimables d'ailleurs, qui ne veuillent pas embarquer. Je connais la mer et je ne la crains point. Je connais les Anglais, et je les crains encore moins. Je me battrai contre eux partout, comme je l'ai fait en Amérique. »

On sait combien fut rude l'expédition de Rochambeau. Cependant, l'incertitude du succès final reculé par des alternatives de victoires et de revers, la rigueur du climat, le manque de vivres et de vêtements n'abattirent pas un instant le courage de la vaillante armée française.

Debrun, que la paix avait laissé simple fusilier, y conquit ses premiers galons. Caporal le 1er juillet 1780, il fut nommé sergent le 7 novembre 1781.

Digitized by Google

C'est avec ce dernier grade qu'il rentre en France. En vue des côtes de la Vendée, le bateau qui le ramène sombre. Debrun échappe par miracle au naufrage avec un seul camarade. Jetés sur la grève, ils n'ont plus ni vêtements, ni vivres, ni argent. Aucun papier ne leur permet d'établir leur identité. De village en village, ils errent jusqu'à Nantes où ils arrivent un beau soir.

Là, le hasard les conduit à la porte d'une salle d'armes. « Nous sommes sauvés, dit Debrun à son compagnon. » Il s'est souvenu qu'il est une fine lame. Il pénètre dans la salle, provoque les champions du lieu, et les éblouit par la fougue de ses attaques et la promptitude de ses ripostes. Après plusieurs assauts heureux, on l'entoure, on le félicite. D'un coup, il a conquis droit de cité.

Bientôt, ses nouveaux compagnons lui fournissent l'argent nécessaire pour achever sa route avec son camarade. Tous deux arrivent enfin à Quimperlé, où le régiment tient garnison.

Debrun y reçoit son congé définitif comme sergent, le 30 juillet 1783.

Il se retire alors dans la commune de la Clayette, non loin de Mâcon, et y remplit les fonctions de contrôleur des octrois.

A la formation de la garde bourgeoise, instituée par décret du 13 juillet 1789, il est nommé aide-major dans la milice nationale du lieu, et sait mériter la reconnaissance de la municipalité pour les services qu'il rendit dans cette fonction.

Cependant, la suppression des octrois le ramène à Mâcon vers la fin du mois de juin 1791. Il n'y reste pas inactif. Dès le mois de septembre, huit compagnies de volontaires se forment dans le département de Saône-et-Loire. Debrun fait partie de la 2e de Mâcon. Le 30 septembre, les volontaires se réunissent pour élire un chef ; Debrun obtient la majorité des suffrages et est aussitôt proclamé capitaine.

Deux jours après, les compagnies assemblées le nomment lieutenant-colonel commandant en second du 1er bataillon de Saône-et-Loire.

La démission du commandant en premier le porte à la tête du bataillon, le 26 mars 1792.

Le 20 avril suivant, la guerre était déclarée à l'Autriche.

Digitized by Google

VALMY

Avant de suivre Debrun et le 1er bataillon de Saône-et-Loire dans la campagne de France, il paraît intéressant d'étudier en particulier ce bataillon, son instruction et son esprit militaire; nous pourrons en conclure quels furent le zèle, l'énergie et le talent de son chef.

Ce bataillon comprend, dès le début, 600 hommes répartis en 8 compagnies. Dès le printemps de 1792, ils sont armés et équipés.

Une sage mesure de la loi avait prescrit de ne choisir les officiers et les sous-officiers de volontaires que parmi ceux qui avaient précédemment compté dans les milices bourgeoises ou dans les troupes de ligne (1). Au bataillon de Saône-et-Loire, le plus grand nombre des officiers ont servi : il est donc bien encadré.

Entre le jour de sa formation et celui où il reçoit le baptême du feu à Valmy, il s'écoule plus de cinq mois, dont il passe la majeure partie au camp de Wissembourg, au milieu de l'armée du Rhin avec laquelle il manœuvre journellement : il est donc instruit.

Custine dit de lui : « Ce bataillon est excellent » (2).

Mais voilà qui est plus précis. Lorsque le général Biron, commandant de l'armée du Rhin, eut reçu l'ordre du ministre de la Guerre d'envoyer à l'armée du Centre une partie de ses troupes, il désigna lui-même les régiments de ligne à détacher, et leur adjoignit deux bataillons de volontaires, parmi lesquels le 1er de Saône-et-Loire. L'ordre exécuté, il adressa ce compte rendu au ministre : « La défense de Paris doit passer avant tout, j'ai fait marcher tout ce que j'avais de meilleur » (3).

Plus tard, après la campagne de Valmy et l'expédition de Trèves, au printemps de 1793, le 1er de Saône-et-Loire fait partie de la division Schauenburg, cantonnée entre le Rhin et la Sarre. Là, il se reforme, se renforce et s'instruit sous la haute direction de ce habile manœuvrier, et voici les notes que ce chef lui donne. « Il règne dans ce bataillon, instruction, discipline et bon esprit » (4).

---

(1) Arthur Chuquet : *La première invasion prussienne*, p. 72.
(2) Arthur Chuquet : *La Campagne de l'Argonne*, p. 249.
(3) Arthur Chuquet : *La première invasion prussienne*, p. 210.
(4) Capitaine Colin : *Tactique et discipline des armées de la Révolution*

Digitized by Google

Une plaie s'étendait sur la plupart des bataillons de volontaires, jusqu'à les détruire entièrement : la désertion. Le 1er de Saône-et-Loire y échappa. De 600 à Valmy, son effectif est encore de 580 trois mois après, et de 650 au printemps de 1793. La levée de 300.000 hommes le porte à plus de 1.000.

Il ne faut pas s'en étonner. Le département de Saône-et-Loire fut un de ceux qui levèrent le plus de volontaires, et l'on cite comme un fait exceptionnel le départ simultané de 30 volontaires dans une petite commune de 300 habitants, à Boyer, près de Tournus (1).

Au feu, le courage et l'entrain de ces volontaires ne se démentirent pas, et c'est un grand honneur pour leur chef d'avoir maintenu ce généreux élan au travers des souffrances de toute nature d'une campagne que la mauvaise saison allait rendre particulièrement pénible.

Le 5 septembre 1792, l'armée de Kellermann, grossie des renforts de l'armée du Rhin, dont faisait partie le 1er de Saône-et-Loire, quitta Metz et se porta à la rencontre de Dumouriez par Saint-Mihiel et Bar-le-Duc.

Le 19, après des marches pénibles sous une pluie continuelle, les deux armées étaient réunies aux environs de Sainte-Menehould. Dumouriez disposa les troupes en amphithéâtre et attendit l'attaque de Brunswick. Celle-ci eut lieu le lendemain. Kellermann, plus en évidence et plus accessible sur le tertre de Valmy, y supporta le principal effort de l'ennemi. Sur ce tertre, le 1er bataillon de Saône-et-Loire devait s'illustrer à jamais.

On lit dans la *Vie anecdotique de Louis-Philippe* (2) qui, alors duc de Chartres et général, assistait à la bataille, que le 1er de Saône-et-Loire fut d'abord chargé par Kellermann de la garde des équipages, mais il était animé d'un si bon esprit et d'une telle émulation avec les troupes de ligne, qu'il refusa de faire ce service. Lorsqu'on en rendit compte au duc de Chartres, devant le front du bataillon, son chef Debrun (3) s'avança et dit au nom de tous : « Mon général, nous sommes ici pour défendre la

(1) Arthur Chuquet : *Campagne de l'Argonne*, p. 297.
(2) Laugier et Carpentier : *Vie anecdotique de Louis-Philippe*, p. 59.
(3) D'après M. Ed. C...

Digitized by Google

patrie, et je vous demande de ne pas exiger qu'aucun de nous quitte le drapeau de notre bataillon pour garder les équipages. — Eh bien ! répondit le duc de Chartres, les équipages se garderont tout seuls aujourd'hui, et votre bataillon marchera tout entier avec vos camarades de la ligne; vous êtes aussi bien qu'eux des soldats français. »

Le 1er bataillon de Saône-et-Loire prit donc position sur la ligne de bataille, et c'est lui qu'Horace Vernet, sur son tableau de la bataille de Valmy, a représenté en colonne entre le fameux moulin et l'état-major de Kellermann (Musée de Versailles).

Là, il supporta sans faiblir huit heures de canonnade. Le moment le plus critique de la journée fut celui de l'explosion de trois caissons d'artillerie sous le choc des obus prussiens. « Lorsqu'eut lieu l'explosion des caissons, dit Kellermann, le bataillon de Saône-et-Loire fut celui qui perdit le plus de monde ; mais ce bataillon, qui commençait à faire la guerre, montra une contenance qui aurait fait honneur aux troupes les plus anciennes et les plus accoutumées au feu » (1).

Les volontaires de Saône-et-Loire restèrent en ligne, inébranlables.

Si les récits des historiens ne permettent pas de suivre Debrun pas à pas, heure par heure, sur le champ de bataille, ces épisodes de la lutte fixent avec netteté la part de gloire qui lui est due.

Cette part fut grande. Elle n'échappa à aucun de ses chefs. Kellermann le félicita sur le front des troupes, et, quelques mois plus tard, le général Schauenbourg écrivait dans ses notes : « Le citoyen Debrun, 1er chef de bataillon, s'est parfaitement conduit à l'affaire du 20 septembre » (2).

Cet éloge, à la fois si sobre et si complet, est suffisamment éloquent. Mais pourquoi, dans un temps où les honneurs suivaient de si près les exploits, où les grades se franchissaient au galop, Debrun ne reçut-il pas, sans attendre, sa récompense? Lui-même, dans sa correspondance, nous en fournit l'explication. « N'ayant jamais employé, dans la carrière qui m'a conduit du poste de

(1) Arthur Chuquet : *La Campagne de l'Argonne*, p. 248.
(2) Capitaine Colin : *Tactique et discipline des armées de la Révolution.*

Digitized by Google

soldat au grade de général, ni recommandation, ni protection... » Voilà le secret.

A cette indépendance, Debrun joignait la modestie. Alors que la fanfaronnade enflait tous les écrits, comment les ministres auraient-ils pu se tourner vers les modestes qui ne demandaient rien, quand il leur fallait épuiser leur impartialité à doser les mérites de ceux, innombrables, qui sollicitaient avec intempérance le salaire d'exploits problématiques?

Debrun resta à la tête du bataillon de Saône-et-Loire, dans le corps d'armée qui poursuivit lentement, jusqu'à la frontière, les Prussiens décimés par la dysenterie.

Enfin, le 23 octobre, le canon français tonna sur les murs de Longwy et fêta la libération du territoire. Kellermann cantonna aussitôt sa petite armée entre Thionville et la Sarre, et lui laissa reprendre haleine.

Debrun et le 1er de Saône-et-Loire avaient suivi toute cette retraite. La tâche de Debrun n'y fut pas toujours facile. Désireux de maintenir le renom de sa troupe à la hauteur de la gloire qu'elle venait d'acquérir, il dut plus d'une fois réprimer les défaillances que l'épreuve prolongée de marches difficiles semait dans les rangs des volontaires. Il maintint énergiquement la discipline.

Sa main de vieux soldat frappa-t-elle alors trop rudement? Peut-être, car des murmures parvinrent jusqu'à ses oreilles.

Dans un temps où la délation brisait en un jour les renommées les plus solides, Debrun s'émut. Il écrivit à Mâcon pour connaître les véritables sentiments des volontaires à son égard. Elevé à son grade par les suffrages de ses concitoyens, il voulut être sûr de posséder encore leur confiance.

La réponse de la Société des Amis de la Constitution républicaine ne se fit pas attendre.

Mâcon, le 12 octobre 1792, l'an Ier de la République française.

Brave Debrun,

S'il est quelque part des méchants qui aient essayé de faire agir la calomnie contre vous, nous pouvons vous assurer que leurs tentatives ici ont été absolument vaines. Ils n'ont trouvé, dans vos concitoyens de Mâcon, aucune disposition à écouter

Digitized by Google

les inventions de leur méchanceté. Ils se sont tus, et ils ont fait prudemment.

Au reste, de quel côté auraient-il pu vous attaquer sans se couvrir de honte ! Serait-ce du côté de vos connaissances militaires ? Le bataillon de volontaires, formé par vos soins et rendu capable de se distinguer à la guerre comme il l'a fait dans l'affaire du 20 septembre, les aurait trop fortement démentis. Serait-ce du côté du courage ? Il y a longtemps que les preuves de l'intrépide « Bataille » sont faites ; et si, pendant plusieurs années de paix, les occasions lui ont manqué pour se montrer avec éclat, la gloire dont il vient de se couvrir aux yeux de l'armée, les marques de considération qu'il reçoit des généraux en disent assez, sans doute, pour imposer un silence éternel à des calomniateurs.

Nous ne nous arrêterons pas ici à passer en revue toutes les qualités qui vous rendent précieux à vos amis ; peut-être nous serions-nous même abstenus d'entrer dans aucun détail sur votre mérite militaire, si notre amour pour la patrie ne nous eût pas fait un devoir de vous manifester un peu nos sentiments sur les services que vous venez de lui rendre.

Laissez donc, brave Debrun, siffler contre vous les serpents de l'envie, sans vous en inquiéter. Ils n'effleureront jamais votre réputation, ils ne porteront jamais atteinte à l'attachement et à l'estime qu'on a pour vous à Mâcon, et ils n'empêcheront jamais que vous n'y comptiez autant d'amis qu'on y compte de francs et vrais républicains.

Nous sommes avec la plus intime fraternité...

Debrun fut rassuré.

EXPÉDITION DE TRÈVES
EXPÉDITION DANS LE DUCHÉ DES DEUX-PONTS

L'armée de la Moselle ne se reposa pas longtemps. Placée sous le commandement de Beurnonville, elle se remit en marche le 27 novembre. Cette nouvelle campagne que l'on a appelée l'expédition de Trèves, allait durer un mois. Accomplie à contre-cœur par le général en chef, avec une armée épuisée et manquant

Digitized by Google

de tout, cette campagne fut stérile. Elle ne fut cependant pas sans gloire.

Beurnonville forma deux colonnes. L'une, sous les ordres de Pully, descendit la vallée de la Sarre. L'autre, la plus importante, dont il garda le commandement, eut pour objectif l'attaque de Trèves par l'est. Debrun et son bataillon firent partie de cette deuxième colonne.

La marche en avant fut difficile au travers d'un pays montagneux et boisé, mais l'ennemi ne la troubla guère.

Le 4 décembre seulement, à deux lieues de Trèves, la colonne de Beurnonville heurte les avant-postes autrichiens. Le général Hohenlohe-Kirchberg, qui occupe tout le massif entre la Ruwer, la Moselle et la Sarre, est solidement retranché.

Beurnonville tente trois fois de le déloger, à l'est, au sud et à l'ouest, au Grünenberg, à Pellingen et à Tawern, sans remporter de succès définitif.

C'est à l'attaque de Grünenberg ou Montagne verte, que Debrun se distingue encore une fois. Malgré un froid tel que, le matin, on avait trouvé des soldats gelés dans les tentes, et un verglas qui, selon Beurnonville, avait fait de tout le pays un miroir, Debrun se porte à l'assaut de la position suivi de son bataillon et d'un bataillon de grenadiers qui lui est joint. Déjà, il gravit les pentes rapides couronnées par l'artillerie autrichienne qui canonne sans relâche. Mais l'artillerie française chargée de le soutenir, ne peut avancer sur le terrain glissant. Les chevaux tombent ou s'épuisent en efforts inutiles. Beurnonville, pour éviter à son infanterie des pertes trop grandes, fait retirer toutes les troupes.

Debrun s'était vaillamment comporté sous les yeux du général en chef, et si le résultat de la journée fut nul, du moins, Debrun eut-il la chance d'être remarqué par Beurnonville, dont l'appui était précieux, puisque, deux mois plus tard, ce général allait être nommé ministre de la Guerre.

Les autres attaques contre Trèves ne furent pas plus heureuses. La rigueur de la saison et la pauvreté du pays, plus encore que l'insuccès, découragèrent l'armée. « Je défie au diable, disait Beurnonville, de faire la guerre en hiver dans cette région. »

Digitized by Google

La lettre du caporal Manton, qui fait partie des *archives de la ville de Tournus* (H. 2 m. 4. 23), complète et explique cette boutade du général en chef.

De Boulay, le 21 février 1793.

Mon père,

Je vous écris ces deux mots pour m'informer de l'état de votre santé ; pour la mienne, elle est assez bonne. Je vous fais à savoir qu'il y a un décret rendu pour pension...

Je vous dirai que Monsieur de Custine a pris le parc des Impériaux entre Francfort et Cologne, où ils ont perdu beaucoup de monde.

Nous sommes entrés dans le pays d'Empire le 24 novembre, et nous sommes restés un mois dans la misère jusqu'au cou. La neige couvrait nos tentes, et le verglas avait aussi deux pouces d'épais sur nos tentes. Nous étions obligés de la casser avec nos pelles. Nous nous sommes battus aussitôt en y entrant, et nos avant-gardes tous les jours, par le mauvais temps, la pluie et la neige, et nous sommes rentrés pour la messe de minuit qui était le 24 décembre 1792 ; nous sommes entrés en cantonnement le lendemain, jour de Noël.

La retraite commença le 17 décembre, et, le 25, l'armée de la Moselle, sortie de ce « pays de loups », rentra dans ses cantonnements.

Le 1er bataillon de Saône-et-Loire fut installé à Boulay, entre Metz et Sarrebrück.

L'armée de la Moselle ne bougea plus jusqu'aux premiers jours d'avril, où elle fut réunie, sous le commandement d'Houchard, à l'armée de Custine.

Pendant cet hiver, Debrun fit, à Boulay, une chute de cheval assez grave, en ramenant son bataillon de la manœuvre. Il eut une fracture du pied droit dont il resta boiteux plusieurs années. Le médecin lui conseillait de se reposer et d'aller ensuite prendre les eaux. Il aima mieux rester à son poste, pour aller, comme il le dit lui-même, au feu où le devoir l'appelait.

En effet, les Prussiens reprenaient l'offensive. A peine installé

Digitized by Google

dans son commandement, Houchard dut en hâte rassembler ses troupes et les lancer dans le duché des Deux-Ponts pour arrêter le prince Hohenlohe-Ingelfingen qui débouchait sur le revers occidental des Vosges. Parti avec le gros de ses forces de Sarreguemines, Houchard fut rejoint à Sarrebrück par ce qui restait de valide. Debrun, qui venait de prendre, en plus du bataillon de Saône-et-Loire, le commandement des grenadiers de l'armée, marcha avec la tête de la colonne et chassa de Hombourg l'avant-garde prussienne, qui se retira sur Kaiserslautern, le 17 mai.

Une série d'escarmouches nettoya complètement le Duché. L'expédition ne dura que cinq jours.

La lettre du soldat Dubief au maire de Tournus, en donne une idée assez nette. Celle du soldat Berger en fixe la date.

De Limbach, ce 1er août, an II de la République française.

Citoyen, c'est pour vous prévenir qu'ayant rejoint le bataillon de Saône-et-Loire ; je crois que vous voudrez bien remettre à mon père la haute paye que vous faites à tous les volontaires qui ont souscrit pour aller aux frontières. Vous observerez qu'il y a deux quartiers d'échus au 10 août. Vous m'obligerez beaucoup. Il y a plusieurs de mes camarades qui l'ont reçue. Je charge mon père de les retirer. Mon père se nomme François Dubief, charpentier à Blanaud (1).

Il n'y a guère d'intéressant dans notre armée qu'un mouvement vainement exécuté pour secourir nos frères de Mayence. Nous avons appris la délivrance quand nous étions prêts à leur ouvrir un passage, mais une marche trop lente nous en a ravi l'honneur. Nous sommes toujours sur le terrain ennemi, en activité, prêts à nous défendre, car ils nous prennent de temps en temps des hommes et nous leur en prenons. Hier, ils nous ont pris 14 volontaires qui étaient à la promenade.

A notre retour de Kussel, ville où nous sommes retournés, jusqu'à la frontière, on a tout mis à contribution, les villes et villages, enlevé tous les bestiaux, au nombre de 2.000 bœufs, et quantité de fourrages. L'on a fait plus, l'on a brûlé le château

(1) Blanot.

Digitized by Google

de Hombourg, après avoir enlevé tout le meilleur butin. Nous avons encore Sarrebrück à faire contribuer; je ne sais ce que nous en tirerons.

Rien de plus à vous mander que je me porte bien et toujours animé du zèle de défendre ma patrie, et que rien ne me dégoûte dans le service.

Je finis et vous souhaite le bonjour.

JOSEPH DUBIEF.

Du camp de Forbach, le 23 juin 1793, an II de la République.

Citoyen maire, je prends la liberté...

J'ai assisté au petit combat que le 1er bataillon de Saône-et-Loire a eu le 17 et le 18 mai avec nos ennemis communs du côté du village Linker et du château d'Hombourg (1).

ANDRÉ BERGER.

Il ne faut pas conclure de la première de ces lettres que Debrun méritât le reproche encouru quelquefois par des généraux ses contemporains, d'avoir profité de la victoire pour dévaliser les territoires conquis et ramener dans ses caissons les dépouilles des vaincus.

Les trophées de Debrun appartenaient à la République; il les remit entre les mains des commissaires des guerres et, lorsqu'il rentra au Villars, à l'issue de ses campagnes, son modeste équipage était vide.

Il était justement fier de cette intégrité.

Un autre général, retraité comme lui en Bourgogne, lui fit offrir, un jour, de visiter le petit musée des curiosités qu'il avait rapportées de ses campagnes, entre autres des tableaux de maîtres hollandais, et une canne du Grand Frédéric.

Debrun refusa de les voir.

« Dites au général, répondit-il fièrement, que, moi aussi, j'ai des souvenirs à lui montrer. Qu'il vienne voir les blessures que j'ai reçues ! Du moins, celles-là, je ne les ai pas volées. Les Prussiens avaient le droit de ne pas m'épargner, après tout le mal que je leur ai fait. »

Capitaine CANARD.

(A suivre.)

(1) Archives de Tournus, H. 2, m. 5. 75.

Digitized by Google

Relation du Siège de Pondichéry

(1778)

(Suite)

L'assiégeant est établi sur le chemin couvert. — Il n'y avoit plus que les pièces de flanc qui puissent tirer; malgré l'usage que nous en faisions, l'ennemi avançoit toujours; il se placa dans le sud, sur le bord de l'avant-fossé, comme il avoit fait dans le nord sur la crête du chemin couvert; il disposa une batterie de brèche contre le bastion de l'Hôpital et deux autres batteries pour détruire les flancs de Gondelour et de la Reine: il en établit dans le nord contre ceux de Madrast et de Saint-Joseph (1). C'est dans cette position, à la portée de pistolet, que M. de Bellecombe l'a arrêté pendant 3 semaines. Au feu du canon se joignoit une mousqueterie continuelle et nécessaire; il s'est brûlé jusqu'à 80.000 cartouches en 24 heures (2); on jetoit des bombes, des carcasses, des grenades, etc. La proximité du canon le rendoit plus destructeur; il perçoit nos parapets que l'on rétablissoit toutes les nuits pour les voir détruire au soleil levant. Sans la constance et le soin des chefs et des subalternes, les feux des flancs auroient été éteints. On parvint cependant à les entretenir; on éleva des traverses pour empêcher l'effet des batteries à ricochet, qui nous incommodoient beaucoup. Le bastion de l'Hôpital fut miné pour le faire sauter en cas que l'ennemi tentât de s'y établir, et l'on forma dans sa gorge un retranchement pour s'y défendre jusqu'à l'extrémité.

Partis qui sortent tous les soirs. — Chaque pas des Anglais devenoit bien intéressant. Le général, pour éclairer et retarder leur marche, faisoit sortir tous les soirs des petits partis qui pas-

---

(1) Ils avoient auparavant établi à la seconde parallèle de la tranchée du nord une batterie de 4 pièces qui écrasoit la porte de Madrast, le général fit en dedans un blindage impénétrable au canon.

(2) On travailloit jour et nuit à l'artillerie pour fournir à la consommation des balles et des cartouches; il n'étoit pas possible de distribuer les munitions au soldat pour charger avec des petites mesures; cette méthode usitée dans les places assiégées, nous auroit été nuisible par la perte qu'elle entraîne.

Digitized by Google

soient les nuits sous le nez des assiégeants, se battant souvent et les observant toujours. M. Manceau ne pouvoit plus prendre son premier poste, les ennemis l'occupoient. Une partie de son détachement se tenoit dans le chemin couvert du bastion de la Reine à celui de l'Hôpital; l'autre restoit à la digue qui retenoit au pont de Villenour les eaux de la grande inondation. Les ennemis ont tâché plusieurs fois de la rompre et toujours sans succès. C'étoient autant de petits combats qui font honneur à ceux qui les ont soutenus.

Belle action d'un sergent. — Il n'est que trop ordinaire de voir les actions des subalternes ensevelies dans l'obscurité de leurs noms et de leurs grades, mais une relation dictée par la vérité ne doit rien taire de ce qui a concouru à la gloire des armes du Roy et à la défense de la place. Le 30 septembre, le nommé La Grandeur, sergent européen attaché aux cipayes, commandoit le détachement de M. Manceau, qui s'étoit trouvé incommodé. Les Anglais vinrent au nombre de 500 pour rompre la digue du pont de Villenour et attaquer ce brave homme dans le poste qu'il y occupoit; il resta ferme avec sa petite troupe, qu'il animoit et contenoit en faisant le plus grand feu. Le général, témoin de cette action, accourut du bastion de la Reine à celui de Villenour, et fit tirer à mitraille les pièces qui protégeoient le pont : par ce secours, notre détachement garda son poste et les ennemis s'en furent avec pertes et confusion.

Belle action de M. Madec. — M. Madec fut, pendant quelques jours, garder en dehors la partie du nord-ouest. Le 28 septembre, suivi de 10 grenadiers cipayes, il sauta dans la tranchée qui couronnoit le chemin couvert, en mit les troupes en fuite et se retira à l'approche d'une nouvelle colonne d'infanterie, qui n'osa le poursuivre, jusqu'au petit retranchement (1) pratiqué dans le tracé de la place d'armes de Saint-Joseph.

---

(1) Dans l'attaque d'une place dont les dehors sont régulièrement fortifiés, l'ennemi est arrêté par tous les ouvrages qui se protègent entre eux. Mais ici, il n'y avoit point d'obstacles, il falloit les créer. C'est en cela que la science et l'activité du chef se font plus remarquer. M. de Bellecombe fit faire ce retranchement entre l'inondation et le fossé de la place pour ôter à l'ennemi la communication de la tranchée du nord avec la partie de l'ouest dont les glacis informes présentoient des encavements dans lesquels un bataillon pouvoit se mettre à couvert.

Digitized by Google

Sortie du 4 octobre. — La nuit du 3 au 4 octobre, on fit sortir par la porte de Villenour 50 hommes du régiment de Pondichéry, 40 grenadiers cipayes, 4 canonniers et 6 Caffres portant des haches, qui restèrent jusqu'à nouvel ordre à l'avancée du pont. Le détachement de M. Manceau fut partagé pour veiller sur l'ennemi dans le nord et dans le sud. A quatre heures du matin, M. Madec, auquel le général avoit donné ordre de s'emparer de la batterie Sud-Ouest, se mit à la tête des troupes avec MM. Meder, lieutenant; Marneville, sous-lieutenantdu régiment; Duboulac, Karadec, officiers des cipayes; ils marchèrent avec précaution jusqu'à la hauteur de l'ouvrage dans lequel ils sautèrent; la garde en fut écrasée ou dispersée, les six pièces enclouées, les munitions répandues et le détachement rentra sans avoir perdu un seul homme, emmenant avec lui des prisonniers et une pièce de canon de fonte.

État des munitions. — Les succès toujours récompensés faisoient grand plaisir à la garnison, mais elle diminuoit insensiblement et la fatigue faisoit dormir le soldat au milieu des boulets et des bombes, dont plusieurs ont été frappés pendant le sommeil. Nos munitions touchoient à leur fin dès le 1er octobre; il n'y avoit plus que dix-huit milliers de poudre et quelques gargousses distribuées sur les remparts.

Représentations pour se rendre. — Tout le monde sentoit combien la position étoit critique, il y avoit déjà eu des représentations sur la nécessité de se rendre. Le général, plus ferme à proportion du danger, répondoit que c'étoit à lui seul à connoître jusqu'à quel point il pouvoit pousser sa défense; qu'il prendroit toujours soin de la vie et des biens des habitants; tous le crurent, on avoit trop confiance en sa parole pour douter de celle-là.

Le général est blessé. — Ce qui arriva le 4 après-midi jetta le découragement dans la ville. M. de Bellecombe voulut aller visiter la demi-lune du Nord-Ouest que les ennemis accabloient de feux de toute espèce. Le bateau dans lequel il étoit obligé de passer fut couvert de balles dont une le frappa à la hauteur des reins. Quelque attention qu'il ait eue de cacher ce malheur, il fut bientôt public, et la consternation générale. Le militaire attachant sa propre conservation à celle de son chef, trembloit pour ses jours. Dès que l'on sut que la blessure n'étoit pas dangereuse, chacun

Digitized by Google

reprit courage et servit avec la même ardeur. Le général donna ses ordres comme à l'ordinaire aux commandants des postes, aux ingénieurs et à M. Desvaulx, que la mort de M. de Barry avoit rendu chef de l'artillerie. Il chargea M. Desauvergues de veiller aux opérations de l'ennemi et aux nôtres.

Nouveau poste de nuit de M. Madec. — M. Madec eut ordre de se porter dorénavant la nuit entre le fossé et l'avant-fossé, vis-à-vis la capitale du bastion de la Reine, pour arrêter l'assiégeant et le prendre en flanc s'il tentoit de dépasser le fossé pour monter au bastion de l'Hôpital où la brèche étoit praticable, cette partie étant sans glacis ni chemin couvert. M. Madec fit dans son poste un retranchement où il placa deux pièces de campagne qu'il retiroit avant le jour dans l'angle du chemin couvert de la Reine pour en dérober la connoissance aux ennemis.

Batterie anglaise détruite. — On ouvrit une cinquième embrasure au flanc droit de Saint-Joseph et deux au flanc droit de Valdaour. Le 15, les 7 pièces tirèrent avec tant de vivacité et de justesse qu'elles détruisirent en trois heures la batterie située sur l'angle saillant des glacis du bastion Nord-Ouest.

L'ennemi saigne le fossé. — Enfin, le 15, l'ennemi saigna le fossé par une tranchée pratiquée devant le bastion de l'Hôpital. Les eaux baissèrent de six pouces en cinq heures, les vannes de l'inondation furent levées et ne suffisoient pas. On fit une troisième ouverture hors des proportions que le général avoit données, qui s'élargit encore par la rapidité du courant. Le fossé répara au delà de sa perte, mais l'inondation diminuoit considérablement. M. Marchand, attaché au génie, dont M. de Bellecombe a été très satisfait pendant le siège, travailla sur le champ à arrêter ce torrent avec un bateau chargé de briques, et fit sur des dimensions plus justes une autre ouverture à la solidité de laquelle M. Dulac présida toute la nuit. L'ennemi, de son côté, agrandit son canal, et les eaux dont on mesuroit l'écoulement toutes les heures, perdoient plus qu'elles ne recevoient.

Disposition contre l'assaut. — Dans cette circonstance, il n'y avoit plus que l'assaut à craindre ; chacun se disposa dans son poste à le recevoir avec fermeté. M. de Coutenceau veilloit à l'estacade du sud, entretenoit aux flancs droits de Gondelour et

Digitized by Google

de la petite batterie des feux qui protégeoient la face gauche du bastion de l'Hôpital, d'où M. de Boistel (1) faisoit continuellement de la mousqueterie, et jettoit des grenades. M. de Marguenat, malgré le mauvais état du bastion de la Reine écrasé par le canon de l'ennemi, avoit réussi à faire placer à son flanc gauche des pièces de 6 et de 8 qui découvroient toutes la face droite de l'Hôpital. Dans le nord, M. Léonard tenoit avec fermeté au bastion Nord-Ouest qui n'étoit plus qu'un monceau de ruines, mais duquel il incommodoit beaucoup la tranchée. Il conservoit les 5 pièces du flanc droit de Saint-Joseph pour empêcher l'attaque de la face gauche du Nord-Ouest, dont M. d'Albignac défendoit la droite avec le flanc de Madrast qui y étoit opposé, portant aussi toute son attention à l'estacade du Nord.

Les Anglais s'emparent de la demi-lune du Nord-Ouest. — La nuit du 14 au 15, la demi-lune du Nord-Ouest fut emportée. L'officier qui y commandoit se laissa surprendre; sans doute accablé de fatigue comme les troupes qu'il avoit sous ses ordres. Ce poste étoit une véritable fournaise de laquelle il étoit sorti autant de feu qu'il y en étoit tombé. M. Monbocage avoit été obligé de le quitter par maladie. M. Gayoche, son second, avoit été tué. Le général en donna le commandement à M. Roubaud, jeune et brave officier qui y fut aussi blessé au bout de quelques jours. M. Faure, premier lieutenant du régiment, le remplaça ; il y a montré la plus grande activité jusqu'à l'époque de son malheur. Aussitôt que M. Léonard eût eu connoissance que les Anglais s'en étoient emparés, il y fit faire un feu si suivi qu'ils l'abandonnèrent n'ayant encloué que trois canons et un mortier. M. de Bellecombe envoya M. Faure en reprendre possession, mais c'étoit plutôt pour tromper les ennemis par une contenance ferme, que dans le dessein d'y résister longtemps ; il n'y avoit plus dans la place d'autres munitions (2) qu'une réserve pour le cas d'une attaque générale, il falloit commencer à l'entamer.

---

(1) Le général avoit fait déposer dans la poudrière du bastion de l'Hôpital 200 fusils de rechange pour que la mousqueterie ne fût pas interrompue par la pluie et le mauvais état des armes.

(2) Le général faisoit faire de la poudre, mais quelques boulets étant tombés dans le lieu où elle se fabriquoit, tuèrent plusieurs ouvriers, et

Digitized by Google

Conseil de guerre. — Quelque répugnance que le général sentît à remettre la place entre les mains des Anglais, son courage fut obligé de céder aux sentiments d'humanité ; il ne lui restoit plus qu'un devoir à remplir ; n'ayant aucun moyen pour défendre plus longtemps les sujets du Roy confiés à ses soins, il devoit les préserver de l'horreur inséparable du pillage, et par un traité toujours sacré mettre un frein à l'oppression du vainqueur. Le 15, après-midi, il se détermina à assembler un conseil de guerre, auquel assista M. l'intendant avec les officiers supérieurs. On y fit l'exposition de l'état de la place, l'artillerie démontée en grande partie, l'épuisement de la garnison dont les restes étoient depuis 77 jours dans un service continuel sur les remparts. La certitude qu'il ne pouvoit arriver aucun secours ni par mer ni par terre (1), la proximité de l'ennemi qui n'avoit que 15 toises à parcourir pour être sur les bastions, enfin la nécessité de pourvoir à la conservation de la vie et des biens des habitants qui avoient montré le plus grand zèle, pendant tout le siège, et que nous ne pouvions plus défendre faute de munitions, puisqu'il ne restoit que 3 barils de poudre de 100 livres. Chaque membre du conseil de guerre fut invité à donner son avis par écrit, il fut unanime que la place étoit désormais hors de défense et qu'on demanderoit à capituler (2).

M. de Bellecombe écrit au général Munro. — En conséquence, le 16 au matin, M. de Bellecombe fit cesser le feu des remparts ; il envoya à la tranchée du sud un officier chargé d'une lettre pour le général anglais. avec ordre de lui dire de vive voix, comme il le lui avoit écrit, qu'il étoit le maître de faire continuer ses attaques ou de les suspendre, qu'il le prioit seulement de le faire avertir de son choix. Aussitôt que l'officier eut rempli sa commission,

---

gâtèrent les munitions. On transporta cet atelier au bord de la mer, l'air salin et le temps pluvieux empêchèrent qu'elle ne séchât, on n'en eut que trois milliers en 15 jours.

(1) Aideralikan avoit écrit au mois d'aoust qu'il alloit faire partir un corps de 6 mille chevaux pour venir à notre secours. Si cette personne avoit été sincère, elle eût pu être rendue devant Pondichéry avant le 14 septembre, mais ce prince attentif à ses seuls intérêts, n'a point donné de ses nouvelles du moment qu'il a été informé que nous n'avions plus d'escadre.

(2) En sortant du conseil de guerre le général fit assembler les principaux habitants et leur fit part des articles qui les regardoient dans la capitulation qu'il devoit proposer. C'étoit un père qui causoit avec ses enfants des intérêts de la famille.

Digitized by Google

M. Munro qui étoit dans son camp, envoya des ordonnances pour faire éteindre le feu de ses tranchées. L'aide de camp de M. de Bellecombe ne put retourner que le soir accompagné de celui de M. Munro porteur de la réponse. Les articles de la capitulation furent promis pour le lendemain.

Départ des Députés, ôtages reçus et donnés. — Le 17, MM. Law et Marancin furent députés pour les porter. Le général avoit fait choix de ces deux personnes tant à cause du caractère éminent dont M. Law a été revêtu dans l'Inde; que parce qu'il parle la langue anglaise, avantage nécessaire à la discussion des articles. M. de Marancin aussi estimé des Anglais qu'aimé des Français, ne pouvoit qu'être très utile par sa pénétration et son esprit conciliant. Deux capitaines anglais, MM. Geils et Baross, furent remis au delà du pont de Villenour, entre les mains d'un officier pour être amenés en ôtage à Pondichéry pendant que MM. Carrion et Dufaur, capitaines du régiment, resteroient au camp, où ils se rendirent en même temps.

Les Anglais violent les droits de suspension d'armes. — Les ennemis ayant travaillé dans leurs tranchées contre toutes les lois de la guerre, M. de Bellecombe en écrivit à M. Munro, M. Desauvergues fut chargé de cette lettre et revint peu de temps avec MM. Law et Marancin qui rapportèrent la capitulation motivée. Ce dernier retourna au camp le soir même.

Signature de la capitulation. — Enfin, le 18, le lieutenant-colonel Machallant (1) la présenta à notre général signée de M. Munro et du chevalier Edward Vernon : à 4 heures et demie du soir la porte Villenour fut livrée à une garde anglaise. Les troupes de la garnison de Pondichéry, au nombre de 493 hommes, tant du régiment que de l'artillerie, sortirent avec les honneurs de la guerre, drapeaux déployés, tambours battants, mèches allumées, six pièces de canons et deux mortiers, qu'ils laissèrent avec leurs armes dans l'allée d'Ariancoupan (2), devant faire

(1) Le même qui avoit apporté le 9 la sommation de rendre la place.

(2) On sera peut-être étonné de voir une garnison qui obtient les honneurs de la guerre par capitulation, déposer ses armes. Les pays changent les circonstances, il ne s'agissoit pas de conduire ces troupes dans une ville de leur nation, elles devoient rester dans la centre de la domination anglaise jusqu'au moment de leur embarquement pour France. Il n'étoit pas

Digitized by Google

route le soir même pour Madrast. Les Anglais firent entrer six mille hommes de leur armée, avec l'artillerie de campagne, et arborèrent le pavillon de la Grande-Bretagne.

Désordres causés par les Anglais. — Le soleil étoit couché avant que les troupes fussent en bataille sur la place, ce qui fut cause que le colonel Bailly, qui avoit le commandement de la ville, ne put pas faire poser les sentinelles nécessaires, il se commit beaucoup de désordres dans la nuit, surtout par 500 matelots que l'escadre avoit débarqués pour servir dans la tranchée et donner l'assaut (1).

Le lendemain, le major général Munro vint voir M. de Bellecombe, qui le retint à dîner avec 15 officiers de sa suite; il se plaignit amèrement du désordre commis par les troupes anglaises; il employa les termes les plus propres à faire sentir combien il étoit offensé de voir violer une capitulation le jour même de sa figuration. M. Munro lui en fit toutes sortes d'excuses, et pour satisfaction fit battre la générale et publier un ban qui défendoit sous peine de la vie à quelque personne que ce fût de commettre aucune violence. Depuis ce moment, tout fut tranquille.

Conclusion. — Tels sont les faits exacts qui se sont passés à la côte de Caromandel depuis le commencement de juillet. Si on les détache des circonstances, ils sont confondus avec la multitude de ceux dont parle l'histoire des villes assiégées et défendues. C'est partout le ravage et la désolation; partout l'art qui cherche à détruire ce que l'art défend, le tout avec un peu plus ou un peu moins d'habileté et de courage.

Mais ce qui doit paroître étonnant, c'est une ville ouverte encore de toutes parts, au moment où les hostilités commencent, qu'un général actif; dépourvu des nécessités premières, fortifie en

---

naturel de laisser aussi longtemps des soldats armés dans un pays surtout où les Européens ont une si grande prépondérance.

(1) Nous avons appris depuis la reddition que les Anglais devoient donner l'assaut la nuit du 11 au 12. Le mauvais temps les en empêcha. L'exécution en auroit été remise à la nuit du 17 au 18, ils devoient faire cinq attaques, une à chaque estacade, une au bastion de l'Hôpital; une à celui du Nord-Ouest, et la cinquième à la porte Valdaour.

On dit que l'ordre avoit été donné de n'épargner aucun Européen; un homme sage doute toujours de l'atrocité d'un fait qui n'est pas prouvé, une semblable cruauté n'est autorisée que contre des rebelles et deshonore la nation qui la commet envers de braves gens.

Digitized by Google

un mois et perfectionne sous les yeux de l'ennemi. C'est une ville approvisionnée, malgré le blocus formé, avant une attaque à laquelle on ne devoit pas s'attendre, en supposant que les traités et le droit des gens sont respectables.

Ce qui est étonnant, c'est une ville où le chef a su tellement gagner l'amitié et la confiance des habitants, qu'ils regardent la cause publique comme la leur propre, et secondent de tous leurs efforts ce même chef qui, de son côté, se dévoue entièrement à leur défense.

C'est une garnison de 700 Européens et de 400 cipayes, qui résiste sous les remparts à un service continuel de quatre-vingts jours.

Enfin, ce qui doit faire l'admiration et l'exemple, c'est un gouverneur abandonné du côté de la mer par une escadre que lui-même avoit formée, qui s'enferme dans sa place avec des forces aussi disproportionnées à l'étendue de 13 bastions, fait face à une armée de 22.000 hommes, l'arrête trois semaines sur la crête du chemin couvert, et ne capitule avec elle, au bout de 59 jours de tranchée ouverte, que faute de munitions et à des conditions honorables.

★ ★

État des tués ou blessés pendant le siège de Pondichéry

Européens

Officiers.	Tués ou morts de leurs blessures	7	26
	Blessés.	19	
Régiment de Pondichéry et bas-officiers attachés aux cipayes	Tués ou morts de leurs blessures.	45	188
	Blessés.	143	
Compagnie de canonniers de l'Inde	Tués ou morts de leurs blessures.	29	98
	Blessés.	69	
Bourgeois	Tués ou morts de leurs blessures.	3	10
	Blessés.	7	
Portez en l'autre part		322	322
Montant de l'autre part, ...		322	322

Digitized by Google

Troupes noires

Cipayes et tapas.	Tués ou morts de leurs blessures.	52	146
	Blessés.	94	
Noirs	Tués ou morts de leurs blessures.	64	212
Travailleurs . . .	Blessés.	148	
	Totaux.	680	680

Nota : Dans ce nombre, les noirs habitants ne sont pas compris.

Consommation des munitions de guerre pendant le siège

Poudre	160 milliers
Boulets	34 mille
Bombes.	1.950
Fascines	20 mille
Cocotiers	3.000 mille
Canons cassés et démontés	154

Pertes des Anglais aux attaques de Pondichéry

Officiers tués ou morts de leurs blessures	54
Soldats européens	489
Cipayes, non compris les camatis.	4.578
Palis ou coulis à la suite de l'armée, environ.	2.000
Totaux	7.121

Consommation

80 mille boulets, 11 mille bombes.

600 milliers de poudre.

2 millions de cartouches.

La dépense totale du siège coûte aux Anglais, 79.240.090 livres en argent de France.

* *

Copie de la lettre écrite par MM. de Bellecombe et Cheureau à MM. du Conseil de Madrast le 6 juillet 1778.

Messieurs,

Les nouvelles de guerre qui se sont répandues à l'arrivée des lettres que vous avez reçues de Suez, ne nous ayant paru dans le premier instant que des bruits populaires, nous avons hésité à y ajouter foi, et n'avions pas cru devoir vous en parler : tout ce qui

Digitized by Google

se passe autour de nous depuis peu de jours ne nous permet plus de douter que vous ne regardiez ces nouvelles comme certaines. Les préparatifs en tout genre que vous faites de tout côté, l'enlèvement des vivres destinés pour Pondichéry, les effets de nos habitants arrêtés, les lettres ouvertes et interceptées, les mouvements de vos troupes enfin qui s'approchent de la capitale; tout paroît annoncer des hostilités prochaines, que la certitude de la guerre peut autoriser. Votre conduite, Messieurs, nous fait présumer que vous la croyez déclarée, et s'il nous reste sur cela des doutes, c'est qu'il est parmi des nations policées, même dans l'état de guerre, des procédés auxquels on ne manque jamais et que, quand malheureusement les intérêts et les droits des Souverains exigent que leurs sujets prennent les armes, il est d'usage qu'on se prévienne réciproquement; nous ne pensons pas que vous soyez dans le dessein d'y manquer; mais votre silence dans le moment où vous faites les plus grands préparatifs d'attaque, nous paroît si surprenant, que nous croyons devoir vous demander formellement, Messieurs, quels sont les motifs de ces dispositions et de ces préparatifs; s'il est vrai qu'il y ait une rupture entre nos deux nations, nous devons nous flatter que la sécurité qui nous inspire l'estime que nous avons pour la vôtre, ne nous exposera pas à voir commettre des hostilités contre nous, sans que nous soyons prévenus par vous.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

Signé : Bellecombe et Cheureau.

Copie de la lettre de MM. du Conseil de Madrast, en date du Fort St-Georges, du 13 juillet 1778, à M. de Bellecombe et Cheureau, en réponse à leur lettre du 6 du même mois.

Messieurs,

Nous avons eu l'honneur de recevoir votre lettre du 6 du courant qui nous informe qu'à l'arrivée des paquets que nous avons reçus depuis peu par la voie de Suez, la nouvelle de guerre s'est répandue, que regardant cela comme un bruit populaire vous n'avez pas cru devoir y ajouter foi, ni qu'il fût nécessaire de nous en écrire, mais tout ce qui s'est passé autour de vous depuis

Digitized by Google

peu ne vous permet pas de douter que nous regardons cette nouvelle comme vraie ; que les préparatifs de toute espèce que nous faisons de tout côté, la saisie des provisions destinées pour Pondichéry, les effets de vos habitants arrêtés, des lettres ouvertes et interceptées, s'avancer sur votre Capitale, le tout annonce de prochaines hostilités que la certitude d'une guerre pourroit seule autoriser.

Après ces détails sur notre conduite vous demandez formellement de savoir les motifs de ces faits et préparatifs, ajoutant que la sécurité dans laquelle vous êtes, fondée sur l'estime que vous avez pour notre nation, ne vous exposera pas à des hostilités de notre part, sans que nous vous ayons prévenus.

Nous ne vous cacherons pas, Messieurs, que nous avons reçu depuis peu des avis de Suez qui parlent de l'aigreur qui domine entre les cours d'Angleterre et de France. Des lettres qui en parlent ont été reçues par divers particuliers de notre nation, et probablement quelques-unes sont parvenues à Pondichéry, par lesquelles vous avez appris les mêmes particularités que nous. Il est vrai aussi qu'en conséquence, nous avons pris les mesures qui nous paraissoient nécessaires pour notre sûreté ; mais nous nions qu'il se soit rien fait, de notre côté, qu'on puisse regarder comme une infraction à ces termes d'amitié et de bonne intelligence qui, sans doute, doivent et que nous espérons pouvoir maintenir entre nous, tant que nos Souverains respectifs ne seront pas effectivement en guerre. Nous nions positivement ce dont il vous plaît de nous charger, de saisir les provisions destinées pour Pondichéry, d'arrêter les effets de vos habitants, d'ouvrir ou d'intercepter les lettres ; nous vous assurons que rien de tout cela, s'il est vrai que ces faits existent, n'a été exécuté par nos ordres ou notre autorité ; et en effet, vous vous expliquez sur ce sujet d'une manière si générale, que nous sommes encore à savoir sur quels faits particuliers vous voulez faire allusion ; si vous voulez bien nous indiquer les faits où notre conduite ou celle des personnes sous nos ordres vous paroît peu convenable, nous nous ferons un plaisir de vous donner telle satisfaction ou explication en notre pouvoir.

Quant à l'espérance que vous témoignez de n'être point

Digitized by Google

exposés à des hostilités avant que d'en avoir été prévenus, nous ne pouvons faire d'autre réponse, sinon que vous nous trouverez toujours agissant envers vous, en toute occasion, avec l'attention due à des nations civilisées, soit en paix, soit en guerre.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

Signé : THOMAS RAMBOLD, G. WHITHILL, G. SMITH et HECTOR MUNRO.

Copie de la lettre de M. de Bellecombe au major général Munro, le 8 août 1778.

Depuis près d'un mois, Monsieur, j'éprouve des difficultés et même des incursions contraires aux traités : je les ai dédaignées parce que j'ai dû les regarder comme un brigandage asiatique qu'aucune nation européenne ne sauroit avouer, et que toutes doivent punir.

La marche d'une armée anglaise, sous vos ordres, qui menace Pondichéry, a lieu de me surprendre, puisque rien n'assure une déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre, et que j'ai, au contraire, des certitudes de la continuation de la paix.

Plus accoutumé aux procédés militaires qu'aux détours de la politique, je suis fort aise, Monsieur, d'avoir affaire avec vous : la réputation dont vous jouissez m'assure qu'amis ou ennemis, les règles de l'honneur et de l'honnêteté inséparables de l'état qui nous est commun, seront exactement suivies.

Ce sont ces règles que je réclame avec confiance lorsque celles du droit public seront oubliées, et c'est à ce titre sacré que je vous demande, Monsieur, que je vous somme même, de me dire si vous venez faire la guerre aux Français.

Ce sera un beau moment pour moi, parce que je suis prêt à tout événement, et que si la valeur, le zèle et le bon droit peuvent promettre le plus heureux succès à une juste défense, j'ai plus que personne lieu de l'espérer des efforts de braves gens que j'ai l'honneur de commander, mais j'aurai toujours le regret de voir répandre le sang humain dans des moments où nos deux nations éclairées sur leurs véritables intérêts ont peut-être renouvelé le traité de paix dont les circonstances sembloient annoncer le

Digitized by Google

terme. Quoiqu'il en soit, Monsieur, je suis persuadé que vous prouverez aussi bien que moi en Asie que le climat ne fait dégénérer en rien des militaires européens, et je serai fort attentif à vous rendre constamment ma position digne d'envie, puisqu'en suivant ma propre impulsion d'accord avec mon devoir, je ne violerai ni les lois de l'humanité ni celles des nations.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : BELLECOMBE.

(A suivre.)

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 10 juin, le Comité a nommé membres de la Société MM. Ballut (Fernand); Baraduc (Louis); Coffinières de Nordeck, capitaine de vaisseau; Frésouls, lieutenant au 24e régiment d'artillerie: Granoux (Xavier); Le Roux de Villers (Robert); Le Sauter, chef d'escadrons au 1er régiment de chasseurs; Malézieux (G.), payeur-adjoint aux armées; Marès (Léon); Maupeou (vicomte de), ancien capitaine d'artillerie; Murat (prince Louis); Pichot, directeur de la *Revue Britannique*.

* *

Conformément à l'article 14 des statuts, le Comité a procédé à l'élection de son bureau pour l'exercice 1905-1906.

Ont été élus :

Président	M. Edouard Detaille.
Vice-présidents	M. le vice-amiral Duperré.
—	M. Henry Houssaye.
—	M. le général de division de Monard.
Secrétaire	M. Maurice Levert.
Secrétaire-adjoint . . .	M. Gabriel Cottreau.
Bibliothécaire-archiviste	M. Georges Bertin.
Directeur du Carnet . .	M. le commandant E. Martin.

★ ★

Le Comité a adopté à l'unanimité la proposition faite au dernier dîner par M. le capitaine Fanet et un grand nombre de membres de la Sabretache, d'offrir un banquet à notre président M. Edouard Detaille, à l'occasion de son tableau *Vers la Gloire*, qui évoque, après cent ans accomplis, le souvenir de la victoire d'Austerlitz. La date de ce banquet est fixée au samedi 9 décembre.

Le secrétaire :

30 juin 1905. MAURICE LEVERT.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont. — 10266.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHARLES HARDOUIN TARBÉ

CHEVALIER DE SAINT-HARDOUIN

(1769-1821)

EN TENUE DE CHEF D'ESCADRON AU 2e CARABINIERS

d'après un portrait communiqué par le capitaine Plassiart du 3e bataillon de chasseurs à pied

Digitized by Google

Charles Hardouin Tarbé

CHEVALIER DE SAINT-HARDOUIN

(1769-1821)

Tarbé (Charles-Hardouin), né à Sens le 23 avril 1769, s'engagea dans la marine en 1785. A son retour en France, il sollicita et obtint un brevet de sous-lieutenant, qui lui fut délivré par le Roi, le 25 janvier 1792. Nommé à cette date sous-lieutenant au 1er régiment de carabiniers, il gagne ses grades sur le champ de bataille.

De 1792 à 1814, il compte 17 campagnes et fait partie :

En 1792, de l'armée de Flandre (sous Luckner), de l'armée de Champagne (Kellermann), et de l'armée de Trèves (Beurnonville); en 1793, de l'armée de la Moselle (général Schauenbourg, puis général Hoche); en 1794, de l'armée du Rhin-et-Moselle (général Hoche), d'un corps sous Cambrai (Chapuis et Bonneau), et de l'armée de Belgique (Pichegru); en 1795, de l'armée de Hollande et du Rhin (Pichegru); en 1796, de l'armée du Rhin (général Moreau); en 1797, de l'armée du Rhin-et-Moselle, de Sambre-et-Meuse (Augereau) et de l'armée d'Angleterre (Desaix); en 1798, de l'armée d'Allemagne (Joubert) et d'un corps sous Kehl (général Legrand); en 1799, de l'armée provisoire du Rhin (généraux Jourdan, Lecourbe et Le Muller); en 1800 et 1801, de l'armée du Rhin (Moreau); en 1805, 1806, 1807, 1809, de la Grande Armée en Allemagne, Prusse, Pologne et Autriche; en 1812, 1813, 1814, il commanda une colonne mobile pour la défense des côtes, sous les généraux Rivaud et Lhuillier.

Il reçut un coup de sabre le 25 mai 1799, à Leptingen, en Souabe, et eut cinq chevaux tués sous lui : le 24 avril 1794, sous Cambrai, dans un engagement contre les dragons de La Tour; le 10 mai 1794, à Hong-sous-Bézieux, contre les hussards d'Esterhazy; le 30 novembre 1795, à Pferdesheim; le 14 juin 1807, à Friedland; le 6 juillet 1809, à Wagram.

Lieutenant au 1er carabiniers le 29 juin 1795, capitaine au 2e carabiniers le 17 août 1799, chevalier de la Légion d'honneur le 14 mars 1806, chef d'escadron au 2e carabinier le 25 juin 1807,

25

Digitized by Google

il reçut une dotation en Westphalie, d'un revenu de 2.000 francs, par décret du 3 janvier 1809.

Par décret du 2 février 1810, il fut autorisé à se dire et qualifier chevalier, sous la dénomination de chevalier de Saint-Hardouin, lequel titre serait également transmissible après son décès à sa descendance directe, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture.

Major à la disposition du ministre le 3 août 1811, Tarbé reçut un commandement, sur les côtes, dans la 12e division militaire, le 7 janvier 1812, puis fut affecté, comme major titulaire, au 2e carabiniers, le 26 février 1814.

Officier de la Légion d'honneur le 15 octobre 1814, il fut fait chevalier de Saint-Louis le 1er novembre de la même année.

Le 2e carabiniers ayant été licencié le 29 novembre 1815, le commandant de Tarbé fut promu lieutenant-colonel des dragons de la Saône le 23 décembre 1815, et Louis XVIII confirma ses lettres de noblesse à la date du 3 février 1816.

Le 3 octobre 1816, le lieutenant-colonel de Tarbé passait au régiment des dragons de la Manche. Ayant eu quelques difficultés avec le colonel de la Briffe, qui commandait ce corps, Tarbé prenait sa retraite le 3 février 1819.

Sixième fils d'une famille de quinze enfants, frère de Louis Tarbé, ministre des Finances de Louis XVI; de Sébastien Tarbé des Sablons, administrateur en chef des douanes, en 1814; de Jean Tarbé de Vauxclairs, ingénieur en chef des ponts et chaussées, Tarbé de Saint-Hardouin s'était marié en 1810 et mourut à Paris, le 24 décembre 1821. Son fils, mort en 1885, était inspecteur général des ponts et chaussées, commandeur de la Légion d'honneur.

Le portrait que nous publions représente le commandant de Tarbé en chef d'escadron du 2e carabiniers. Le bonnet d'oursin qu'il porte n'a pas les jugulaires à écailles; le ceinturon porté en baudrier montre bien la plaque ornée d'une grenade entourée de lauriers. — Un décret impérial de décembre 1807 donna le casque et la cuirasse aux carabiniers, mais ils ne changèrent leur tenue qu'en 1810. M. D.

(D'après des documents communiqués par la famille.)

Digitized by Google

Souvenirs de ma Vie Militaire

(1792-1822)

par le commandant Vivien

(Suite)

CHAPITRE XV

Un duel à Rouen entre MM. de Sirejean (1), *lieutenant, et Raymond* (2), *chirurgien aide-major de la 55e demi-brigade*

Mon ami le lieutenant de Sirejean, était chatouilleux en diable, et sur trois affaires dans lesquelles je lui ai servi de témoin pendant onze ans que nous avons mangé le même pain sous le même drapeau, j'en rapporterai une dans tous ses détails,

(1) Sirejean (Jean-Baptiste), fils de Charles-Léopold et de Thérèse-Françoise Martel, né le 19 décembre 1773 à Strasbourg. Sous-lieutenant au 19e régiment d'infanterie (ci-devant Flandre) le 4 avril 1792; suspendu comme noble le 29 brumaire an II; réintégré le 19 floréal an III; suspendu comme noble le 3 brumaire an IV; réintégré le 12 frimaire an V; lieutenant à la 55e demi-brigade, devenue 55e de ligne, le 1er messidor an VI; capitaine le 21 vendémiaire an XII; retraité par décret du 27 juillet 1808; capitaine en 2e de la compagnie de réserve du Nord le 23 septembre 1812; licencié le 30 juin 1814 et rentré en jouissance de sa pension; mort le 16 mars 1832.

Blessures: Coup de feu au-dessus du teton gauche à la Trebbia, le 30 prairial an VII; coup de feu à la jambe droite à Austerlitz; coup de feu à la cuisse gauche à Heilsberg, le 10 juin 1807.

Chevalier de la Légion d'honneur le 12 mars 1806.

(2) Raymond (François-Denis), né à Loches le 26 juin 1776. Nommé chirurgien-élève ou sous-aide à l'hôpital de Senlis du 28 mai 1793 au 2 pluviôse an VI; réformé à cette époque; nommé médecin de 3e classe à l'hôpital de Suze du 24 fructidor an VI au 7 pluviôse an VIII; chirurgien sous-aide à l'armée d'Italie du 7 pluviôse an VIII au 4 fructidor an IX; licencié à cette époque; chirurgien de 3e classe à la 55e demi-brigade du 1er nivôse an X au 14 prairial an XI; passé en cette qualité à l'hôpital de Rennes du 14 prairial an XI au 24 ventôse an XII; aide-major au 4e de chasseurs à cheval du 23 ventôse an XII; chirurgien-major à l'armée de Naples du 24 mars 1809; à celle d'Italie du 27 juin 1809 au 13 décembre 1810; aux îles Ioniennes du 13 décembre 1810; puis au 6e dragons; décédé le 17 juin 1820 à Charleville.

Digitized by Google

parce que celle-là était nuancée de faits tellement graves, que la querelle ne pouvait plus se vuider que l'épée à la main.

M. de Sirejean était un jeune gentilhomme que son père avait d'abord appelé près de lui comme cadet au régiment de Flandre où il était capitaine, et qu'il y fixa ensuite comme sous-lieutenant. Mais les citoyens représentants du peuple en exercice à l'armée du Nord en 1793, ou peut-être le gouvernement d'alors, ou peut-être tous ensemble, ayant décidé que ce qui restait d'officiers nobles dans les régiments de ligne devait se retirer à tant de lieues en arrière de l'armée, et à tant de lieues de la capitale, ce fut en vertu de cette prévoyante disposition que MM. de Sirejean père et fils vuidèrent les lieux pour faire place à d'autres.

Le fils qui n'avait d'autre asile que le toit d'une aïeule maternelle, s'en fut droit à Nancy chez sa grand'mère, où on lui faisait tricoter des bas ; et le père, sans qu'on sût trop ce qu'il était devenu, se retrouva en 1796 chef de bataillon à la 9e demi-brigade d'infanterie légère.

La paix de Léoben nous avait rappelés dans le Frioul vénitien vers le printemps de 1797 : ce fut là que le jeune M. de Sirejean nous rejoignit avec un brevet de sous-lieutenant qui, par son ancienneté, le plaçait à la tête des officiers de son grade.

M. de Sirejean était un homme de cinq pieds trois pouces, teint brun clair, portant beau, la taille effilée et la figure extrêmement intéressante, bien qu'un peu efféminée. Son éducation n'avait rien d'extraordinaire, mais il s'exprimait avec facilité et ne manquait pas d'esprit naturel. Sous-lieutenant de grenadiers comme moi, à peu près du même âge (il avait trois ans de plus que moi), nous nous recherchâmes réciproquement, et nous nous liâmes bientôt d'une assez étroite amitié qui dura autant de temps que nous servîmes ensemble, c'est-à-dire jusqu'en 1808 qu'il prit sa retraite par suite d'une blessure grave qu'il avait reçue à la bataille d'Eylau.

Après la paix d'Amiens, la 55e demi-brigade se trouvait entièrement réunie à Rouen, et pendant l'hiver de 1801 à 1802, il nous vint un chirurgien aide-major pour le 2e bataillon ; cet aide-major, originaire de Touraine, se nommait Raymond. Le bataillon occupait la belle caserne Martinville et les officiers logeaient

Digitized by Google

au pavillon, ce qui ne les empêchait pas d'avoir leur pension de bouche au centre de la ville, et abonnement obligé au spectacle; c'était le régime de l'époque.

Un petit service de garnison dans une grande ville de commerce laissait aux officiers beaucoup de temps, que chacun employait selon ses goûts et ses habitudes.

Or, ce M. Raymond se trouvait, par assimilation de grade, aggrégé au corps des lieutenants et sous-lieutenants du bataillon; à ce titre il logeait au pavillon et mangeait avec eux.

Notre nouveau commensal était un garçon d'esprit, laborieux jusqu'à passer des nuits entières sur ses auteurs, ou à disséquer un doigt, un cœur, un œil, un cerveau; car, suivant les cours de l'hôpital général, il apportait toujours de l'amphithéâtre quelque fraction de corps humain pour travailler chez lui. Et moi, logeant sur le même palier que le docteur, j'aimais à assister à ses dissections, qu'il accompagnait toujours, lors même qu'il était seul, d'explications techniques très lucides. J'étais d'ailleurs un de ceux qu'il admettait le plus volontiers à ces sortes de séances, parce que ayant suivi un cours d'ostéologie et de myologie à l'académie royale de dessin d'Orléans, sous le professorat de M. Bardin, j'étais un peu moins étranger que mes autres camarades au langage de la science.

On ne pouvait pas dire précisément que M. Raymond fût un méchant garçon, un mauvais camarade; mais il avait quelque chose de si dédaigneux dans ses manières, et parfois dans ses paroles, qu'il n'était point aimé. A table, il avait l'habitude de s'emparer de la conversation, et on le laissait faire avec d'autant plus de plaisir, qu'il parlait bien. Lorsqu'il s'étendait sur des sujets scientifiques, on était tout oreilles pour l'écouter. C'était dans la chaleur du récit qu'il s'arrêtait en disant: « Mais, Messieurs, je vous en ai déjà dit plus qu'il fallait, car la matière que j'ai traitée est généralement au-dessus de votre portée. »

Il serait difficile de dire quelque chose de plus impertinent, aussi l'étonnement fut au comble.

Quinze jours se passèrent ainsi, et lorsqu'il revint à ce mauvais compliment pour la troisième fois, M. de Sirejean l'interrompit brusquement en lui disant que: Si en dehors de son cours de mé-

Digitized by Google

decine, il en avait fait un de malhonnêteté, il pouvait se flatter que le professeur qui la lui avait apprise ne lui avait pas volé son argent.

Les choses en restèrent là, et tout fut dit pour le moment, mais au sortir de table, les deux champions se rejoignirent dans une arrière-cour de l'hôtel, et il a fallu que de propos en propos l'explication en vint jusqu'à la dernière aigreur, car le docteur Raymond finit par donner un soufflet à M. de Sirejean. C'était après le dîner de quatre heures.

La nouvelle de cet acte de brutalité n'arriva jusqu'à moi que pendant le spectacle, où quelqu'un vint me le chuchoter à l'oreille, et où un caporal vint m'apporter un billet de M. de Sirejean par lequel il me priait de me rendre au plus tôt au pavillon où il avait à m'entretenir sur une affaire importante.

Un coureur allemand n'aurait pas été plus tôt rendu à Martinville que moi, quoique j'eusse parcouru à pied la distance qui sépare la caserne du bas de la rue Grand-Pont.

Je trouvai mon ami fort calme. Il me raconta avec véhémence le démêlé de l'arrière-cour où le docteur avait oublié ce qu'il devait à la dignité de son emploi, jusqu'à oser lever la main sur lui. Après quoi il me dit que, par l'intermédiaire d'un de nos camarades, M. Bacquet, aussi lieutenant, il avait été convenu qu'ils se battraient le lendemain, à cinq heures du matin, dans une anfractuosité du mont Riboudet ; que Bacquet servirait de témoin au docteur, et qu'il me priait d'être son second, ce que j'acceptai sans hésiter. Il était près de neuf heures lorsque je le quittai. En sortant de chez M. de Sirejean, j'entrai chez M. Bacquet avec qui j'eus un entretien d'un quart d'heure, après quoi nous fûmes ensemble prendre une paire de pistolets demi-arçon chez un armurier, et nous revînmes au pavillon.

Je ne me couchai pas sans voir M. de Sirejean que je trouvai à son bureau. Il me dit qu'il écrivait à sa sœur. Il pouvait être minuit lorsque je me couchai.

J'étais dans mon premier sommeil lorsqu'on vint frapper à ma porte. Après avoir demandé : « Qui est là ? » on me répondit : « C'est moi », et je reconnus la voix de M. de Sirejean.

Me jetter en bas de mon lit, allumer mon flambeau et ouvrir

Digitized by Google

ma porte furent l'affaire d'un moment. Mais quelle fut ma surprise, au lieu de cet homme que j'avais laissé si calme, de voir un malheureux les yeux gros de larmes sans pouvoir en verser une, la poitrine gonflée et les muscles contractés. En lui prenant les deux mains que je serrai affectueusement, je lui demandai avec inquiétude, ce qui avait pu produire en lui un changement aussi extraordinaire ? Je passai à la hâte un vêtement, je fis asseoir mon ami à côté de moi, et il me parla à peu près comme je vais dire : « Tant que je suis resté debout, occupé à mettre ordre à mes affaires, j'étais tranquille, mais aussitôt couché et seul avec mes pensées, l'idée de ce fatal soufflet est venue m'assaillir avec tout ce qu'il a de flétrissant. J'aurais dû tuer cet homme-là sur place, car il ne mérite pas que je me batte contre lui. Dans quelques heures je pourrais lui faire payer cher sa déshonorante action ; mais s'il ne me tue pas et qu'il me mette hors de combat, qui sera plus ridicule que moi ? Je serai honni, baffoué, montré au doigt, il me semblera toujours que ce soufflet sera écrit sur ma figure en caractères d'ignominie. Mes camarades me fuiront, je n'aurai désormais de place nulle part, je serai et je suis déjà le plus malheureux des hommes. » En prononçant ces dernières paroles, sa voix s'éteignait sur ses lèvres, il se couvrit la figure de ses deux mains et pleura amèrement.

J'augurai bien de cette crise et je ne me trompai point. Après un demi-quart d'heure de gémissements, je devais des consolations à mon ami, et dans une inspiration subite, je trouvai le véritable remède à son mal, le voici : « Je comprends, comme toi, lui dis-je, tout ce que ta position a de difficile, et je respecte ta douleur, cependant un honnête homme n'est pas déshonoré parce qu'il a plu à un brutal de lui donner un soufflet ; ces scènes-là doivent se reproduire plus souvent que nous ne le pensons. Tu ne voudrais pas que le battu payât l'amende, je suis exactement de ton avis, aussi pour rendre la partie parfaitement égale, voici ce que je te conseille de faire : nous sortirons isolément par la grille de la caserne, à quatre heures et demie, pour nous réunir au premier point d'ascension. Nous cheminerons ainsi, nous dirigeant vers le lieu où vous devez vous battre. J'entretiendrai M. Raymond, et tu te tiendras autant que possible à sa gauche

Digitized by Google

pour que, lorsque tu l'auras bien à ta portée, tu puisses lui appliquer le revers de ta main droite sur la figure ; ce qui vous mettra aussitôt à deux de jeu. »

Mon ami se leva brusquement et me sauta au cou en me disant : « Tu me rends l'honneur et la vie.— Un moment, lui dis-je, je n'ai pas encore fini. Mais il se pourrait que violent comme tu le connais il se jettât sur toi l'épée à la main ; je saurais bien l'en empêcher, du moins autant de temps qu'il en faudra pour que tu sois en position de te défendre. Bacquet est un homme loyal qui ne verra là rien que de juste. Ce petit précédent sera toujours sans préjudice de ce qui devra arriver plus tard. »

Sur ce, j'embrassai mon ami, je lui conseillai d'aller prendre un peu de repos, j'en avais moi-même besoin. A quatre heures, j'étais chez Sirejean, et une demi-heure après nous nous acheminions tous les quatre vers le mont Riboudet.

Un clin d'œil de M. de Sirejean m'annonça que le soufflet allait être rendu, et un instant après, son adversaire le reçut, mais tellement bien appliqué, que le docteur en fut étourdi.

Chacun mit la main sur la garde de son épée, et après s'être éloigné de trois ou quatre pas, M. de Sirejean déclara qu'il ne se serait pas battu avant que les torts eussent été rendus égaux ; mais qu'actuellement il était prêt à soutenir le combat à outrance, sur l'emplacement même où on se trouvait, si les témoins y consentaient ; il ne fut pas donné suite à cette proposition.

M. Raymond, qui avait passé la nuit sur son acte de violence, et qui sentait que le bon droit n'était pas de son côté, fut plus traitable que je ne m'y serais attendu. On continua à marcher quelques dix minutes, et on arriva dans un repli de terrain, déjà célèbre pour ces sortes d'affaires.

La nature de la querelle ne demandant point d'explications de la part des témoins, on agita seulement la question de savoir avec quelles armes on se battrait, et les champions étant tombés d'accord que, portant journellement une épée, ce serait à l'épée ; Sirejean demanda le combat à outrance. Raymond ne le refusa pas, mais il s'en rapporta à la décision des témoins, qui fixèrent le terme du combat au deuxième sang, c'est-à-dire que, blessés une fois chacun, c'était assez ; ou bien que, l'un des deux l'ayant

Digitized by Google

été deux fois, il y avait satisfaction réciproque, et tout devait être fini.

M. Raymond avait suivi à Paris, pendant trois mois, les leçons d'un professeur académicien. Sirejean avait reçu celles d'un premier maître de pointe de la demi-brigade pendant les cinq mois qu'il avait passés à Ferrare; la force dans les armes était à peu près égale.

On traça une ligne transversale au point qui coupait en deux l'espace que chaque combattant devait avoir derrière lui, et les champions ayant croisé les fers, ne tardèrent pas à se pousser vigoureusement.

Sirejean fut le premier blessé, à l'épaule droite, mais légèrement; la peau avait été effleurée, on continua.

Le docteur à son tour reçut un coup de pointe au cou, résultant d'une parade bien trouvée, à défaut de quoi il l'eût reçu en pleine poitrine et à fond. On ne s'en aperçut pas d'abord : ils continuèrent à se porter encore plusieurs coups, et ils en étaient au point de se joindre garde contre garde, lorsque je vis couler le sang de M. Raymond. Nous nous jettâmes entre eux, M. Bacquet et moi; ils étaient haletants, ils n'en pouvaient plus.

En cet état, le docteur adressant la parole à son adversaire, lui dit : « M. de Sirejean, je vous prie de recevoir mes regrets d'avoir levé la main contre vous, sans aucun motif qui justifiât ma conduite à votre égard. » A quoi M. de Sirejean répondit : « M. Raymond, qu'eût-on dit de moi, si le sort du combat m'eût été entièrement contraire, après avoir reçu un soufflet de vous sans vous l'avoir rendu? Oublions la fâcheuse journée d'hier, ainsi que ma petite rancune de ce matin; et soyons désormais unis comme auparavant », et ils se jettèrent dans les bras l'un de l'autre avec effusion.

Le docteur garda la chambre une douzaine de jours et M. de Sirejean ne discontinua pas son service. Cette affaire fit peu de bruit, parce que dans une grande ville de haut commerce, les querelles entre militaires sont ordinairement celles dont on s'occupe le moins.

Digitized by Google

CHAPITRE XVI

Le camp de Boulogne — Une distribution de croix de la Légion d'honneur et les brûlots anglais dirigés contre la flottille

Ce fut le 1er vendémiaire an XII (24 septembre 1803) que les premiers régiments se rendirent sur le terrain pour y asseoir ce camp célèbre par son attitude imposante, par sa grande et noble destination, par l'effroi qu'il porta jusqu'au centre des Iles-Britanniques, et par l'accomplissement du grand œuvre connu sous le nom de *Campagne d'Austerlitz.*

Mon régiment (le 55e), qui depuis un mois occupait des cantonnements qui s'étendaient depuis le Pont de briques jusqu'à Wimille, fut le premier de tous qui tendit le cordeau pour camper à six cents pas en arrière de la Tour d'Ordre, la gauche appuyée à la ville ; l'emplacement avait été bien choisi, mais le système de baraquements était vicieux et la santé des soldats en souffrit.

Au lieu de tout élever au-dessus du sol pour se garantir de l'humidité, on ouvrit des trous de dix-huit pieds en long sur quatorze en large, et de deux pieds de profondeur; et c'est dans ces fosses malsaines, recouvertes d'un toit de paille, que l'armée dut passer l'hiver.

Les régiments firent eux-mêmes justice du plus mauvais baraquement qu'on ait pu concevoir et, le printemps suivant, les soldats boursillèrent entre eux pour subvenir en partie aux frais de construction de nouvelles habitations qu'ils élevèrent; leur industrie fit le reste.

Des corvées d'hommes qui ne pouvaient pas être utilement employés, allaient extraire des pierres de moellon et à chaux, sur le versant de la falaise, et les apportaient au camp; d'autres lavaient à l'eau douce du sable de la mer, afin que son incorporation avec la chaux fût plus intime, et l'apportaient également. Un four à chaux fut construit dans chaque régiment et entretenu de combustibles avec les économies faites sur le bois de chauffage. La réédification des baraques se faisait une à une, par compagnie, sur un modèle qui offrait à la fois l'élégance, la commodité et la salubrité. Des terrassiers régalaient les terres et approchaient les

Digitized by Google

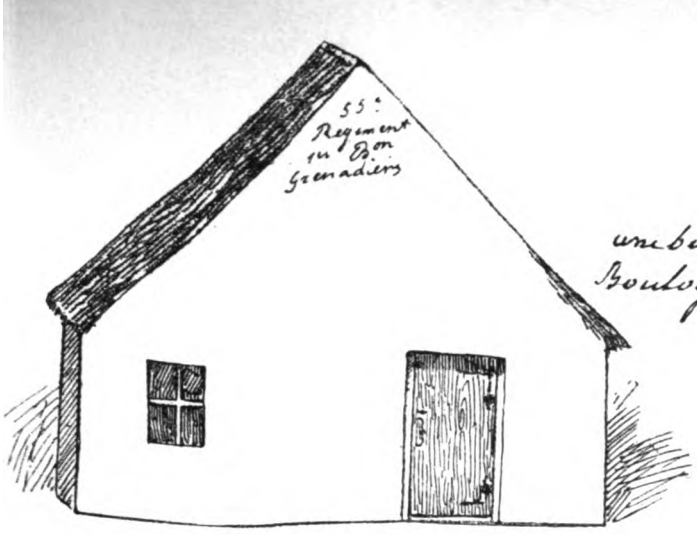

une baraque du camp de Boulogne en 1804.

Murs de côté — 7 pieds de hauteur, hors terre, sur 24 pieds de longueur
Murs de devant et derrière, 17 pieds de largeur à la base.
Hauteur du faîtage, devant et derrière, 15 pieds.
Epaisseur des murs, 15 pouces, ce qui donnait 21 pieds six pouces de profondeur. Sur 14 pieds 6 pouces de largeur dans œuvre
Porte d'entrée, 6 pieds de hauteur sur trois de largeur
Fenêtres, une par devant et deux par derrière, ayant chacune trois pieds de hauteur sur deux de largeur
Le toit couvert en paille de seigle, à l'épaisseur de 6 pouces intérieurs

Un lit de camp, occupant tout le côté gauche en entrant, monté sur poteaux d'un pied et demi de hauteur. garni d'une couche de paille froissée, et dessus la paille de couchage, changée tous les vingt jours. Sur dessus, les couvertures de laine, à raison d'une pour deux hommes et les sacs de toile à coucher, fournis par l'état comme objets de campement. Le dessous du lit de camp servant à placer les légumes, le marmiton et les gamelles

Au côté droit et en face du lit de camp — un ratelier d'armes et des piquets pour y accrocher les gibernes, les sabres, les haches, les bidons, compositeurs dont sont pourvus les troupes en campagne. A huit pieds de hauteur, un faux-plancher supportant une longue et large planche suspendue aux deux extrémités par des cordes, sur laquelle on mettait le pain de munition. Le grain de soupe les légumes secs, le sac au sel, la soupe des hommes descendant la garde. Le pot contenant la terre de pipes pour blanchir les buffleteries &c. &c.

Digitized by Google

Digitized by Google

matériaux; des maçons élevaient les murailles; quelques effets de campement remplaçaient, dans les mains d'habiles charpentiers, les outils de leur état, et des charpentes à assemblages étaient substituées aux chevrons qui, dans le principe, étaient simplement appuyés à droite et à gauche sur une traverse portée par deux fourches. Des couvreurs en paille faisaient des toïts impénétrables aux plus grandes pluies et aux bourrasques de mer. Des menuisiers façonnaient les bois pour les portes, les fenêtres, les lits de camp et les râteliers d'armes; et des huttes d'Esquimaux furent remplacées par de jolies maisonnettes qui flattaient l'œil d'autant plus agréablement, qu'intérieurement et extérieurement, leurs murailles étaient blanchies au lait de chaux.

L'emplacement entre les logements des soldats et ceux des officiers était distribué en jardins sans nuire en aucune manière à la circulation.

Les baraques d'officiers n'étant pas rigoureusement assujetties à un plan régulier, il en était dont la distribution intérieure et l'ameublement ne le cédaient en rien au bon goût et à l'élégance des maisons de ville.

Il n'était pas rare de voir arriver en somptueux équipage des familles allemandes, espagnoles, italiennes et surtout des Parisiennes, pour visiter notre camp, auquel l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes n'ont rien offert de comparable chez les nations belligérantes.

En même temps qu'une armée de terre, forte de cent soixante mille hommes, s'exerçait aux grandes manœuvres et se préparait à franchir le Pas-de-Calais, tous les ports de l'Océan et toutes les rivières navigables qui y portent leurs eaux se couvraient de chantiers et de cales où les travaux étaient poussés avec une prodigieuse activité pour la construction des prames, des canonnières, des bateaux canonniers, des péniches et des caïques: tous bâtiments de guerre portant de l'artillerie et marchant à la rame comme à la voile, et dont le total, s'élevant à plus de deux mille sept cents, vint successivement se ranger dans les ports d'Etaples, de Boulogne, de Wimille et d'Ambleteuse.

La création d'un vaste bassin latéral au port de Boulogne fut ordonnée par l'Empereur, et l'armée travailla nuit et jour pendant

Digitized by Google

six mois à le creuser, à border le cours inférieur de la Liane de superbes quais, à bâtir des jettées et quatre forts destinés à protéger le port, ses abords et la rade.

Dans les premiers mois de 1804, l'armée de terre et de mer vota une colonne monumentale à Napoléon le Grand. Elle fut élevée à ses frais sur un terrain situé près de la mer, qui dominait à la fois le camp, la ville et la rade, et faite en belles pierres grises du pays, supportant admirablement le ciseau de l'artiste pour la sculpture et l'ornement. Sa hauteur, le socle et le petit dôme qui la termine compris, est de cinquante mètres; elle n'a été achevée qu'en 1821. Les contrôles de l'armée par régiments et équipages ont été déposés dans des caisses de plomb soudées au sceau d'hermès et placées dans un caveau pratiqué à cet effet dans l'intérieur du socle. Le maréchal Soult en posa la première pierre avec la solennité que réclamait l'érection d'un monument destiné à perpétuer le souvenir du grand homme, du camp de Boulogne et de son objet.

Le 15 août 1804, fête patronale de l'Empereur, fut désigné pour décorer de l'étoile de la Légion d'honneur les braves des armées de terre et de mer qui avaient été reconnus les plus dignes de la porter.

Au centre d'un vaste bassin situé entre Boulogne et Wimille, l'armée était réunie par régiments et formée en colonnes serrées par divisions, dans un ordre semi-circulaire. En regard, sur une plate-forme carrée, était placé le trône impérial, formé du siège antique du roi Dagobert et orné d'étendards et de drapeaux enlevés à l'ennemi dans les mémorables campagnes d'Allemagne, d'Italie et d'Egypte. Les décorations à distribuer étaient déposées dans le casque de Bayard et sur le bouclier de Duguesclin. L'arrivée de l'Empereur fut annoncée par une salve générale d'artillerie et un roulement de tous les tambours réunis précéda une chaleureuse allocution dans laquelle l'Empereur fit ressortir le but de cette institution toute nationale; elle fut suivie de la formule du serment de fidélité et de dévoûment que devaient prêter les nouveaux membres de la Légion d'honneur, et en même temps ceux-ci s'écriaient : « Nous le jurons ! » L'armée tout entière, par un mouvement spontané, répondit par un cri de : « Vive l'Empereur ! »

Digitized by Google

Ensuite les dignitaires et les chevaliers s'approchèrent successivement du trône et reçurent individuellement la décoration.

Pendant que l'armée défilait au pas accéléré et par divisions devant l'Empereur, une escadrille d'une quarantaine de canonnières, de bâteaux plats, de péniches et de caïques venant du Hâvre, fut signalée et entra non sans quelques avaries, dans le port de Boulogne.

Le premier jour d'octobre de la même année, est un jour mémorable par une tentative des Anglais pour incendier la flottille par le moyen des brûlots. Depuis plusieurs jours l'amiral Bruix avait été informé de leur projet par des smocleurs hollandais du port de Flessingue.

Il avait à cet effet recommandé la plus grande surveillance; on faisait bonne garde partout et on était en quelque sorte préparé à l'événement.

J'étais ce jour-là de service à la baraque de l'Empereur, placée en arrière et près de la Tour d'Ordre, sur le bord de la falaise, et je fus témoin de ce que je vais raconter :

Le matin du jour précité, plus de cinquante bâtiments anglais de toutes grandeurs, les uns au mouillage, les autres sous voiles, étaient en vue à environ une lieue à l'ouest de la rade. Parmi ce nombre, il y avait plusieurs vaisseaux et frégates, et les officiers de marine qui ont l'œil exercé, jugèrent que les bricks et cutters marchands de peu d'apparence étaient des brûlots : le vent soufflait plein ouest, grand frais et favorisait l'entreprise. Le contre-amiral Lacrosse commandait la ligne d'embossage, qui se composait de plus de cent soixante bâtiments de cinq espèces, et son pavillon flottait à bord de la prame *Ville-de-Mayence*.

Entre neuf et dix heures du soir, les grands canots-vedettes placés à l'extrême-gauche et en avant de la ligne, signalèrent plusieurs bâtiments à la voile se dirigeant sur eux. Ils firent feu de mousquetterie et à mitraille, mais les bâtiments ennemis avançaient toujours sans riposter; c'était des brûlots.

Quelques péniches françaises se disposaient à les accrocher; mais l'amiral Keith faisait soutenir par les embarcations de son escadre et un combat assez vif s'engagea.

Le premier cutter-brûlot pénétra la ligne des canonnières, la

Digitized by Google

traversa ; dériva vers la terre où le courant le portait et fit explosion ; plusieurs marins furent blessés.

Un second le suivit de près : il parcourut à peu près le même trajet et fit explosion à peu de distance du premier ; des marins et des soldats du 46e régiment de ligne furent tués par des éclats, d'autres furent blessés. Trente chasseurs du 10e régiment d'infanterie légère et huit matelots montant une péniche, voulurent accrocher un gros brick que remorquait un canot à la voile, mais au moment où elle abordait, le brûlot fit explosion et la péniche fut engloutie avec ce qu'elle avait d'hommes à bord ; quelques-uns qui s'étaient jettés dans le canot anglais, furent seuls sauvés. De ma vie je n'ai vu une combinaison infernale aussi horriblement belle que celle produite par l'explosion de ce brick-brûlot!... Les gerbes de feu et les projectiles creux, portant l'incendie et la mort dans un rayon considérable, ne cessèrent point de s'élever par milliers pendant plus de deux minutes et de retomber paraboliquement dans toutes les directions. Le ciel et la côte étaient éclairés d'une lueur phosphorique et rougeâtre qui pénétrait d'effroi, et qui fut remplacée par une masse compacte de fumée que le vent ne pouvait pas dissiper. Douze de ces brûlots sautèrent successivement en l'air sans faire d'autre mal que celui dont j'ai parlé et un plus grand nombre d'un ordre inférieur, qui ressemblaient assez à de grands coffres de cuivre, terminés en pointe aux extrémités, ne firent point explosion et furent jettés à la côte. Plusieurs ont été ouverts, ils contenaient environ cinq milliers de poudre et des pièces d'artifices enchaînées de deux en deux ; ces derniers brûlots se nommaient catamarans.

Pendant quatre heures, les batteries de la côte et des forts qui protégeaient la rade, n'ont pas cessé de vomir sur l'escadre anglaise des bombes, des obus et des boulets creux ; après deux heures du matin, on ne vit plus de brûlots, et le feu cessa de part et d'autre.

Au point du jour, tout était parfaitement en ordre dans la ligne d'embossage et l'amiral Bruix donna le signal à la flottille de rentrer dans le port.

Lord Melville, premier Lord de l'amirauté, était à bord du *Tremendous*, vaisseau amiral de l'escadre anglaise, et M. Pitt

Digitized by Google

était dans un de ses châteaux sur la côte d'Angleterre, en face de Boulogne, pour jouir du spectacle de l'incendie de la flottille impériale; ils durent l'un et l'autre retourner à Londres avec la honte d'avoir échoué dans leurs exécrables projets.

A la formation de la troisième coalition contre la France, l'armée leva le camp, environ la mi-août 1805, et marcha sur cinq colonnes vers le Rhin. Le 21 septembre, elle traversa le fleuve, et un mois s'était à peine écoulé que l'armée autrichienne, avec son général en chef, était cernée et faite prisonnière dans Ulm. Le 2 décembre de la même année, quarante-cinq mille Austro-Russes mordaient la poussière ou étaient faits prisonniers dans les plaines de la Moravie, et deux Empereurs, humiliés et vaincus, imploraient la clémence du grand homme. C'est peut-être le plus haut degré de gloire qu'aient atteint les armées françaises pendant la révolution, et la plus brillante époque du règne du grand Napoléon.

CHAPITRE XVII

Anniversaire de la bataille d'Austerlitz

Par une belle matinée d'automne, je montais à ma petite campagne de Charance. Le ciel était tout d'azur; un calme parfait régnait dans la nature et le soleil radieux, que me dérobait encore la sommité du coteau de Saint-Mens, dorait déjà la corniche de Céüse et les pitons des hautes montagnes de Champsaur. Les oiseaux, dont les prairies de derrière Puymaure sont toujours couvertes, gazouillaient comme au printemps. Je marchais lentement, je m'arrêtais souvent pour contempler l'œuvre du Créateur et pour l'adorer. Une douce mélancolie charmait mes sens et portait dans mon âme attendrie un sentiment d'exaltation qui élève l'homme au-dessus de lui-même.

En cet état d'ivresse, mon imagination se promenait du présent au passé, et par une conformité d'atmosphère et d'époque, je me rappelai *le beau soleil d'Austerlitz!* C'était précisément le vingt-neuvième anniversaire de cette grande journée. Je me rappelai l'Empereur passant la veille de la bataille à dix heures du soir dans les bivouacs de ses divisions d'infanterie, massées autour

Digitized by Google

du Santon (1), position qu'il avait fait fortifier la veille et armer de dix-huit pièces de gros calibre; et les soldats brandissant au-dessus de sa tête des torches de paille allumée; c'était ainsi qu'ils célébraient leur général, aux cris mille fois répétés de : « Vive l'Empereur ! »

Je me rappelai l'armée rangée en bataille le lendemain à sept heures du matin, s'ébranlant simultanément : l'infanterie l'arme au bras, marchant en colonnes échelonnées par régiment, contre des lignes doubles d'une étendue incommensurable; se déployant et après quelques bons feux à courte distance, les enlevant au pas de charge, les baïonnettes croisées; et la cavalerie chargeant à fond les nombreux escadrons russes, dispersant ou sabrant des colonnes d'infanterie moscovite, noires de profondeur, ou leur faisant poser les armes.

Je me rappelai le corps d'armée du maréchal Soult, dont j'avais l'honneur de faire partie, partant du ravin de Kobelnitz, enlevant le vaste plateau de Pratzen, centre d'opérations de l'armée austro-russe, où commandaient le feld-maréchal Kutusoff et l'empereur Alexandre, rejettant le centre de l'armée ennemie sur Wischau en lui enlevant ses canons; et de ce point, par une savante demi-conversion à droite, combinant ses mouvements avec ceux des divisions Bourcier et Friand, du corps du maréchal Davout, et prenant à revers l'aile gauche de l'armée ennemie commandée par les généraux Buxhowden et Langeron, l'acculant aux lacs de Telnitz et de Sokolnitz, où tout son matériel et six mille Russes furent engloutis.

Je me rappelai que de compte fait, il y eut ce jour-là dans l'armée austro-russe huit généraux, dix colonels et quarante-cinq mille hommes tués, blessés ou faits prisonniers ; que deux cents pièces d'artillerie et quarante-sept drapeaux tombèrent en notre pouvoir.

Je me rappelai aussi et je n'oublierai jamais la générosité du grand homme envers deux Empereurs vaincus qui, le lendemain de la bataille, imploraient sa clémence et qui, dix ans plus tard, après l'avoir cité au ban de l'Europe, ne lui laissaient pas même où poser sa tête!

(1) Cette butte est aussi connue sous le nom de Bosenitz-Berg. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

Le pinceau de l'artiste et la plume de l'écrivain ne retracent que faiblement ces faits de glorieuse et éternelle mémoire.

Je fus blessé à neuf heures du matin d'un coup de mitraille à l'épaule qui ne me mit pourtant pas hors de combat. Quelques mois plus tard, je reçus la décoration de la Légion d'honneur et le commandement d'une compagnie de grenadiers ; j'avais alors vingt-huit ans.

En ce temps-là, le chef de l'armée, qui était aussi celui de l'État, était entouré des respects et de l'amour de la nation française...

Nous étions à peine au huitième jour du mois de décembre, et déjà tous les corps d'armée et la cavalerie étaient en route pour prendre de bons cantonnements en Moravie, sur la lisière de la Bohême, dans la Haute et dans la Basse-Autriche ; et dans la Styrie, la Carniole et la Carinthie pour l'armée d'Italie. Le corps du maréchal Soult eut pour son lot Wienne et ses environs. Pendant un mois et demi que j'ai habité cette capitale, j'ai employé la meilleure partie de mon temps à visiter les monuments et les édifices publics, et à étudier la physionomie physique et matérielle de la ville.

CHAPITRE XVIII

Ma Compagnie de Grenadiers

L'adjectif possessif *ma*, rigoureusement parlant, ne devrait pas être employé ici comme on le faisait autrefois, parce qu'avant 1789, une compagnie était recrutée par les soins de son capitaine qui avait acheté avec le grade, le titre de possession. Il serait donc plus clair de dire : la compagnie de grenadiers que je commandais ou que j'ai commandée ; néanmoins je m'en tiendrai à l'usage qui fait souvent autorité ; aussi un capitaine dit toujours : ma compagnie, comme un colonel : mon régiment. Dans tous les cas, avec l'aide de cette petite digression je suis assuré d'être compris.

J'avais à peine dix-neuf ans lorsque je fus fait sous-lieutenant des grenadiers du premier bataillon de la cinquante-cinquième demi-brigade, et j'avoue que je me trouvais grandement dépaysé, moi petit officier d'un bataillon de volontaires, de commander à des hommes graves de l'ancien régime, dont la plupart portaient

Digitized by Google

un ou deux chevrons sur le bras gauche, et endossaient encore l'habit blanc qu'ils rapetassaient sans cesse, afin de se vêtir le plus tard possible de l'habit bleu à revers blancs, à collet rouge et aux boutons républicains.

Cette compagnie qui jusqu'alors avait fait un service de guerre assez commode, parce qu'elle avait été longtemps détachée pour former la garde du quartier général en chef de l'armée du Nord, se trouvait en grande partie composée des mêmes grenadiers du régiment de Flandre que la Cour avait appelé à Versailles au mois d'octobre 1789, qui furent fêtés par les gardes du corps dans le Manège, et qui exaltés par les copieuses libations des vins fameux qui leur étaient servis, et par les tendres sentiments dont on les entourait pour la famille royale, substituèrent durant cette orgie, la cocarde blanche à la cocarde tricolore.

Aux six mois près que je passai à la tête d'une compagnie de fusiliers lorsque je fus fait capitaine, je parcourus mes trois grades dans cette même compagnie de grenadiers, ce qui arrive rarement en campagne.

Je me complais à dire ici avec une sorte d'orgueil, que j'avais longtemps aspiré à cet honneur, parce que je m'en croyais digne ; aussi, dès lors, donnai-je tous mes soins à me bien acquitter des devoirs que m'inspirait un si beau commandement.

Là, le service n'était jamais nominativement commandé ; il suffisait que le sergent-major eût dit : tant de grenadiers de garde, de détachement ou de corvée ; chacun connaissait son tour, et c'eût été une sorte de déshonneur que d'y manquer en semblant l'ignorer. Un grenadier en route était-il fatigué ? il y en avait toujours dix pour un qui se chargeaient de porter son sac et quelquefois son fusil, car il fallait qu'il fût bien malade pour qu'il se décidât à rester en arrière ou à monter sur les voitures d'équipages.

Par suite de blessures ou de maladie grave était-il dans le cas d'entrer à l'hôpital, ses camarades boursillaient jusqu'à la somme de trois francs qui lui était gratuitement remise ; à son retour on lui passait deux fois son tour de garde.

Lorsque la compagnie se trouvait au-dessous de son complet, les fusiliers dont j'avais fait choix pour remplir les vacances, n'étaient jamais présentés au colonel sans que leurs noms fussent

Digitized by Google

connus des grenadiers, afin de savoir d'eux si leur moralité et leur tenue avaient quelque chose de répréhensible au point de leur fermer l'entrée de la compagnie. Ils étaient sensibles à cette déférence dont le but était d'entretenir mes grenadiers dans le sentiment de ce qu'ils valaient, et de fortifier leur force morale qui faisait leur gloire et la mienne.

J'ai toujours éprouvé de la répugnance chaque fois que je me suis trouvé dans l'obligation d'infliger une punition à un militaire, quel qu'il fût, à plus forte raison à un de mes grenadiers, aussi avais-je fini par les soumettre à une épreuve à laquelle ils étaient beaucoup plus sensibles qu'à vingt-quatre heures de garde du camp ou de salle de police.

Lorsqu'un grenadier s'était mis dans le cas d'une simple punition disciplinaire, je le faisais venir chez moi sous la garde d'un sergent-major, et là, sans lui rien dire d'humiliant, je le réprimandais selon la portée de son intelligence et la gravité de sa faute; il était rare qu'il y revînt pour le même sujet. Mais si c'était pour avoir manqué à l'honneur, je le citais au ban de ses camarades qui, lorsque le délit était constaté, me demandaient assez ordinairement son renvoi de la compagnie, que je leur accordais d'autant plus volontiers que cet acte de rigueur et de justice laissait dans la compagnie une impression durable. Mais voici le paragraphe le plus scabreux du sujet que j'ai voulu traiter.

Quiconque n'a pas fait la grande guerre se fait difficilement une idée exacte des moyens que les soldats sont obligés d'employer pour vivre, lorsque, évoluant par division devant l'ennemi, ou que, attachés à sa poursuite après une victoire, ils s'arrêtent à peine pendant quelques heures sur la lisière d'uu bois ou au milieu d'une plaine pour y prendre un peu de repos, et que, éloignés des magasins d'approvisionnements, les distributions régulières de vivres cessent entièrement d'avoir lieu : alors, de nécessité, il faut qu'ils maraudent pour ne pas mourir de faim ; mais que de désordres et de calamités viennent à la suite de cette dernière ressource, qui d'un honnête homme peut faire un scélérat, car un soldat maraudeur, abandonné à lui-même, peut étendre sa convoitise, selon les ressources du pays et la résistance qu'il est exposé à rencontrer, depuis ses besoins les plus restreints jusqu'au

Digitized by Google

pillage, au viol, à l'incendie !... Eh bien ! pour remplir la lacune à laquelle aucun règlement militaire n'a jamais pu suppléer, j'avais organisé la maraude en une espèce de service, et voici comment j'avais régularisé le désordre.

Dans ces situations heureusement rares, mais difficiles, je ne permettais jamais qu'un grenadier s'isolât seul pour marauder, car non seulement son escouade se ressentait peu ou point du tout de sa pillerie, mais il était exposé à être assommé par les paysans s'il était le plus faible ou à tomber dans un parti d'éclaireurs ennemis. Je ne les laissais donc partir le matin que huit ou dix ensemble, tous hommes alertes, grands marcheurs, et ayant un caporal intelligent à leur tête, Il leur était bien recommandé de ne point perdre de vue la trace de la colonne en route et de ne se jamais séparer. L'absence de ce petit détachement était peu sensible sur la force numérique de ma compagnie qui comptait rarement moins de cent hommes sous les armes, et mes grivois arrivaient toujours à la position en même temps ou peu après le régiment, chargés de vivres de toutes sortes qui mettaient l'abondance dans les escouades pendant la nuit et la journée suivante.

Tel était l'esprit de compagnie qui existait parmi ces braves gens-là, que ce que les anciens grenadiers voulaient, les jeunes le voulaient aussi. J'étais leur protecteur et je puis dire leur ami, sans que le respect et la discipline y perdissent rien, et jamais la plus petite chose ne s'agitait parmi eux, ni ne recevait un commencement d'exécution, sans qu'elle n'eût été soumise à mon approbation.

Dès le premier jour d'entrée en campagne contre les Prussiens, c'était au mois d'octobre 1806, je méditais sur les moyens de créer une masse noire qui ne devait être connue que de mes officiers et de mon sergent-major, pour subvenir à une foule de petits besoins auxquels il est difficile de pourvoir loin des magasins du régiment ; et l'occasion ne tarda pas à s'en présenter.

Trois jours avant la bataille d'Iéna, ma compagnie étant de service au quartier général de M. le maréchal Soult, dut stationner au palais du prince de Schwartzbourg, vingt-quatre heures après le départ du corps d'armée. Mon ordre portait que je

Digitized by Google

partirais le lendemain à l'aube du jour et que je forcerais la marche pour rejoindre mon régiment.

Pendant le jour, le feu prit aux petits appartements et l'incendie qui d'abord avait un caractère de gravité qui faisait craindre pour le château, fut bientôt comprimé et éteint par mes grenadiers. Le prince pour leur témoigner sa satisfaction, fit remettre un florin par homme, mais malheureusement un de mes sergents avait été suffoqué par la fumée et s'était tordu les reins en tombant en arrière du haut d'une échelle ; ce petit accident eut du retentissement dans le château : le sergent n'était que contus et un major d'homme du prince fit mettre à ma disposition pour le transporter un beau char à bancs attelé de deux vigoureux chevaux, dans lequel on plaça mon sergent étendu sur un bon matelas. Tout alla bien tant que ma compagnie voyagea isolément, mais aussitôt que le char à bancs se trouva confondu avec des caissons d'artillerie, des voitures d'équipages, des prolonges, etc., le conducteur prit peur, abandonna char à bancs et chevaux et disparut.

Mon colonel qui était plein de bontés pour moi, m'en donna une nouvelle preuve en permettant qu'un de mes grenadiers prît la conduite du char qui suivit d'assez près le régiment pour rendre des services journaliers.

Trois semaines après, le char et son attelage furent vendus à Schwerin moyennant la somme de 230 thalers de Prusse (un peu plus de 800 fr.). Telle fut l'origine de cette masse occulte au moyen de laquelle je pourvus pendant quatre années aux besoins extraordinaires de ma compagnie de grenadiers en campagne, ainsi que je vais le dire.

Moyennant une pièce d'or ou deux, mon sergent-major, qui était insinuant, se faisait remettre par les infirmiers majors et employés subalternes des ambulances : des sacs, des habits, des capotes, des sabres, des gibernes, des buffleteries provenant de militaires décédés, au moyen de quoi on renouvelait les parties manquantes ou défectueuses qui correspondaient à ces objets et trois ou quatre jours de station dans un mauvais cantonnement, au même camp, suffisaient pour tout remettre en bon état.

Deux campagnes avaient détérioré les bonnets d'ourson de mes grenadiers et quelques-uns avaient été perdus dans les hôpitaux

Digitized by Google

et sur les champs de bataille, j'en fis faire plusieurs neufs à Königsberg, et réparer les vieux. Lorsqu'un grenadier avait perdu son sac dans un combat, et qu'il prouvait qu'il n'y avait pas de sa faute, je le lui faisais remplacer, sans qu'il lui en coûtât rien, aussitôt que l'occasion s'en présentait.

Le colonel Schwiter, qui avait remplacé le bon, l'excellent M. Silbermann blessé mortellement à la bataille d'Eylau, me dit une fois après une revue : « Mais comment faites-vous donc, capitaine, pour que votre compagnie ne manque jamais de rien, tandis que tant d'autres sont dépourvues de tout ? — C'est mon secret, mon colonel, lui répondis-je, et je vous demande la permission de le garder; je suis suffisamment récompensé des soins que je lui donne, si vous êtes satisfait de sa tenue. »

Si la guerre doit nourrir le guerrier, ainsi que le répétaient souvent les vieux grognards de l'Empire, la guerre entretenait aussi la masse noire de ma compagnie et jusqu'au jour où je la quittai pour passer aide de camp du général O'Harty, elle a toujours suffi pour couvrir une foule de petites dépenses que je n'aurais jamais pu faire sans son secours, mais jamais par de honteuses actions.

Ce chapitre, un des plus négligés de tous ceux que j'ai écrits dans ce recueil, sera probablement aussi un des plus ennuyeux pour ceux qui prendront la peine de le lire, parce qu'ils n'y verront que le récit d'une série de détails qui aujourd'hui n'ont plus de rapport qu'à moi seul, car les braves grenadiers qui en ont fait le sujet, à quelques-uns près, sont probablement tous morts. Quoi qu'il en soit, ils ne m'en ont pas moins fait passer un jour ou deux en voyant défiler par centaines leurs ombres que j'ai toutes reconnues.

Aujourd'hui que nous sommes en paix avec tout le monde : de tout ce que je viens de dire, autant en emporte le vent. Mais si nos voisins d'outre-mer, jaloux de la prospérité de notre belle France, s'avisaient de jetter une nouvelle pomme de discorde sur le continent, de vouloir nous donner une revanche, un officier d'infanterie française en campagne pourrait bien trouver quelques petites choses à glaner dans cette rêverie.

Digitized by Google

CHAPITRE XIX

Les Élèves de l'École Militaire — M. Gagon

Les premiers et les meilleurs élèves de l'École militaire, relevée par le premier Consul, sortirent en 1804 pour être placés dans les régiments d'infanterie. C'était une nouveauté d'y voir arriver des jeunes gens presque imberbes, sans autres services que leur apprentissage de l'École et avec l'épaulette de sous-lieutenant. Sans habitude du service des camps et des détails intérieurs d'un régiment ; du reste, ne doutant de rien et faisant de l'aristocratie de savoir; aussi étaient-ils assez froidement accueillis dans les corps. Le cinquante-cinquième régiment était un de ceux où ils étaient le plus fraternellement reçus et pour mon compte je déclare que j'ai toujours beaucoup aimé ces Messieurs; j'étais jeune comme eux, et leur société m'était infinement plus agréable que celle des vieux grognards, parce que j'ai toujours remarqué que partout où il y a de l'instruction il y a de la ressource.

C'est après la paix de Presbourg et avant la campagne de Prusse que j'ai eu l'occasion de voir fréquemment ces jeunes officiers : d'excellents cantonnements dans la Haute-Autriche et en Bavière, nous facilitaient le moyen de nous réunir souvent. Quelques-uns étaient musiciens et nous faisions de la musique : nous chantions des morceaux d'ensemble des opéras nouveaux, nous faisions beaucoup d'exercices gymnastiques, nous mangions bien et nous buvions modérément.

★ ★

Un de nos camarades, Bas-Breton d'origine, petit de taille, sec, mais fort en muscles, têtu d'ailleurs comme tous ses compatriotes ensemble, voyait avec un certain dépit que j'étais fort en gymnastique et résolut de me provoquer à cette sorte d'exercice. J'acceptai le défi, et à cet effet je réunis quelques-uns de mes plus anciens camarades dans mon cantonnement pour y passer la journée.

Nous commençâmes par sauter à la corde, en comptant lequel des deux ferait le plus de doubles tours sans se reprendre : il en

Digitized by Google

fit quatre-vingt-quatorze : j'en fis cent pour gagner, et une trentaine en sus pour mon plaisir.

Il proposa ensuite la course à pied sur une distance de deux cents toises. La première fois, nous atteignîmes le but ensemble ; la seconde, je le gagnai de deux pas et la troisième, de sept.

Il me défia ensuite de franchir un fossé plein d'eau, large d'environ cinq pieds, mais dont le bord opposé était d'environ six pouces plus élevé que celui d'où nous devions sauter, et garni d'un tronc déchiré à fleur de terre, qu'il fallait dépasser au risque de s'abîmer si on tombait dessus. Sans plus d'explications, je pris du champ et je sautai le premier en dépassant le tronc de quatre à cinq pouces. Mon adversaire breton, sauta à son tour, mais soit qu'il n'ait pas pris assez de champ, ou du résultat d'un faux pas qu'il ne put pas maîtriser, il sauta à droite du tronc sans pouvoir le dépasser, ce qui nous fît tous beaucoup rire, excepté lui.

Je lui demandai à mon tour s'il lui serait agréable que nous nous élevassions l'un après l'autre le long d'une corde molle, sans le secours des genoux et des jambes, mais avec les mains seulement, jusqu'à la hauteur de trente pieds. J'arrivai assez facilement en haut, tandis qu'il ne put pas dépasser les deux tiers sans glisser jusqu'à terre et en se brûlant les mains (il y a autant d'adresse que de force musculaire dans cet exercice : il est dfficile de réussir si on n'abaisse pas autant que possible, les coudes près de la corde).

Nous avions nagé plusieurs fois ensemble, passé et repassé l'Inn sans nous reposer ; comme nous n'avions rien à gagner l'un sur l'autre à cet exercice, il ne fut pas proposé.

Enfin, ponr terminer, il me défia de traverser un marais fangeux qui n'avait pas moins de quarante toises de large, et comme ce dernier exercice devait être le plus pénible que tout ce que nous avions fait jusqu'alors, il demanda que le premier arrivé du côté opposé fût proclamé vainqueur, sans égards aux succès précédents.

Quoique la proposition ne fût rien moins qu'avantageuse, je l'acceptai cependant : d'abord parce qu'il ne s'agissait que d'une partie de plaisir qui se passait chez moi, et qu'en perdant cette

Digitized by Google

fois-là, il me restait toujours, malgré la convention, l'avantage du passé.

Nous quittâmes donc nos vêtements et à un signal donné nous entrâmes ensemble dans le marais.

Qu'on se figure deux hommes ou plutôt deux diables, qui ne faisaient pas vingt-cinq pas par minute, qui chaque fois étaient obligés de croiser les mains sous le jarret pour sortir de la vase la jambe enfoncée et la porter en avant, tandis que l'autre jambe sur laquelle portait tout le poids du corps, enfonçait à proportion. C'était une lutte de vrais fous dans laquelle nous exposions notre vie; mais que craint-on de vingt-quatre à vingt-huit ans? J'arrivai au point indiqué vingt secondes avant mon adversaire qui, cette fois, se reconnut vaincu.

Monsieur Gagon (c'était le nom de cet officier), fils du sous-préfet de Dinan (Côtes-du-Nord), était bien le plus entêté de ses compatriotes, mais excellent jeune homme, bon camarade, ami franc et loyal, et d'une bravoure, comme militaire, qui allait jusqu'à la témérité. J'ai été lié d'une étroite amitié avec lui pendant six ans et je l'ai laissé capitaine au 55e régiment lorsque je passai chef de bataillon au 82e, en 1812 (1).

CHAPITRTE XX

Le grenadier Desroses et la truite de l'Inn

Le grenadier Desroses, quoique portant un nom qui semble français, était un bon, gros et brave Flamand qui ne parlait de

(1) M. Gagon, spécialement recommandé par un oncle maternel, M. Ginguené, de l'Académie française, fut placé dans ma compagnie en 1805. Disant bien les vers, il m'en récita de son oncle que je trouvai délicieux, et ils l'étaient effectivement. (Note de l'auteur.)

Gagon (Marie-Charles-Auguste-Olivier), né le 4 novembre 1781 à Dinan. Entré au 55e le 7 mars 1803; caporal le 20 mars et fourrier le 26 juillet 1803; sergent en 1804; sergent-major en 1805; adjudant en 1806: sous-lieutenant le 23 novembre 1806; lieutenant le 10 septembre 1807; adjudant-major le 12 août 1808; capitaine le 14 février 1810; chef de bataillon au 44e le 21 avril 1813; en demi-solde le 16 septembre 1815; chef de bataillon de remplacement au 3e bataillon de la légion de la Nièvre le 5 août 1817; à la 2e légion d'Ille-et-Vilaine le 21 mai 1819; en congé illimité l'année suivante et admis à la retraite le 17 mars 1833. — Blessures: coup de feu à Eylau; coup de feu en Espagne le 4 juin 1812; 12 coups de baïonnette reçus près de Hambourg le 9 février 1814. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

notre langue que ce qui lui était nécessaire pour se faire comprendre ; mais à cela près, c'était bien le plus intrépide et le plus adroit pêcheur que j'aie vu de ma vie.

Après son butin, ses vivres de campagne et les trente cartouches qu'un soldat porte ordinairement en temps de guerre dans son sac, on n'eût trouvé dans celui de Desroses que des lignes à pêcher, du crin blanc pour en faire de neuves, et de petits outils pour nouer et assembler les mailles d'un filet.

Avions-nous un jour de repos dans quelqu'endroit que ce fût, Desroses pêchait toujours, ne fût-ce qu'aux grenouilles.

Après la bataille d'Austerlitz et la paix de Presbourg, l'armée française prit ses cantonnements dans les cercles d'Allemagne, le corps d'armée du maréchal Soult fut établi sur la rive gauche de l'Inn entre Braunau et Passau (1).

Desroses avait beau champ : une rivière torrentueuse et poissonneuse, qui recevait quelques ruisseaux et cours d'eau également poissonneux, était pour lui le *nec plus ultra* du bonheur, aussi pêchait-il la nuit et le jour, car il avait des lignes dormantes dans plusieurs endroits ; et après avoir fait notre provision, il pourvoyait encore du produit de sa pêche la cuisine des officiers dont les cantonnements étaient voisins du nôtre.

Un jour, de bon matin, Desroses arriva avec un fardeau roulé dans sa capote, on eût dit un enfant : c'était une énorme truite saumonnée qui pesait bien trente livres. Il l'avait vue se prendre à une de ses plus fortes lignes dormantes ; mais dans la crainte qu'elle ne brisât sa ligne, il prit le parti de se jetter dans la rivière et de se laisser couler au fil de l'eau avec son poisson qu'il amenait peu à peu vers le bord jusqu'à ce qu'il l'eût mis complètement à sec. Ce moyen lui réussit d'autant mieux que la bouche de sa truite ne fut pas déchirée.

Je lui donnai deux pièces de cinq francs ; il ne voulut en accepter qu'une parce qu'il prétendait que c'était trop de moitié.

Tous mes grenadiers vinrent voir la truite monstre : c'était à

(1) L'Inn, rivière torrentueuse qui prend sa source dans le Finstermunz, coule du couchant à l'orient en se creusant une admirable vallée qui la conduit jusqu'à Passau où elle se jette dans le Danube après s'être grossie d'une multitude de torrents qui descendent des Alpes du Tyrol septentrional.

Digitized by Google

qui donnerait son avis pour sa conservation : celui-ci proposait d'ouvrir au bord de la rivière une fosse de quatre ou cinq pieds de profondeur, d'y faire passer un filet d'eau vive et d'y déposer la truite : celui-là prétendait qu'elle serait mieux dans une grosse futaille percée de trous en différents endroits pour le renouvellement continuel de l'eau, qu'on fixerait au moyen d'un pieu et d'une corde dans la rivière. Je la fis tout simplement placer dans un cuvier à lessive, dont elle occupait, de tête en queue, presque tout le diamètre.

Tout allait bien jusques-là, mais à moins de convier tous les officiers du bataillon pour la manger, que faire d'un aussi énorme poisson ?

Après l'avoir gardée chez moi pendant deux jours, je fis placer le cuvier sur une charrette à bœufs, et avec de l'herbe fraîche et quelques planches flottantes par-dessus, j'envoyai la truite à M. Silbermann, mon colonel, sous l'escorte d'un caporal et du grenadier Desroses.

La truite arriva à bon port, et le colonel trouva le poisson si beau et si bien placé dans son cuvier qu'après avoir fait renouveler l'herbe et l'eau, il le fit partir par la même voiture et sous la même escorte pour Braunau, à l'adresse du général Saint-Hilaire.

Autre surprise, autre témoignage d'admiration ! Le général Saint-Hilaire, apprenant du caporal par quel moyen on était parvenu à la conserver ainsi, fit renouveler l'eau et l'herbe, et sans rien changer à sa manière de voyager, il l'envoya au maréchal Soult à Passau.

Là devait être le terme des voyages et de la vie de la truite monstre : elle ne pouvait aller plus loin. Elle figura avec honneur sur la table du maréchal. Le caporal et le bouvier reçurent de bonnes étrennes, et ils auraient désiré avoir souvent de semblables truites à escorter et à transporter. En passant une revue du maréchal quelques mois plus tard, il voulut voir le grenadier Desroses, et lui fit remettre un napoléon de vingt francs.

Chaque fois que j'étais de service au quartier général du maréchal, et que j'avais l'honneur de manger à sa table, il était rare qu'il ne me demandât pas si mon grenadier Desroses pêchait toujours d'aussi belles truites que celle de l'Inn ?

Digitized by Google

Le pauvre Desroses pêcha encore pendant environ un an, mais l'heure à laquelle il ne devait plus pêcher était marquée, il resta sur le champ de bataille de Heilsberg avec les deux tiers des grenadiers de ma compagnie.

CHAPITRE XXI

Un bivouac dans l'abondance et un bivouac dans la détresse

C'est dans la saison critique, où les jours sont si courts et les nuits si longues, lorsque la nature dépouillée de son plus bel ornement n'offre plus à l'œil attristé que des neiges et des frimas, que le ciel courroucé menace la vie des hommes de guerre marchant à travers champs contre une pluie glaciale et dans la boue jusqu'aux jarrets, que leurs membres engourdis peuvent à peine soutenir le poids de leurs armes, que trempés jusqu'à la peau et transis de froid, ils parcourent des pays dévastés en se battant contre l'ennemi ou en manœuvrant devant lui, sans feu et mourant de faim, que les soldats français sont supérieurs à eux-mêmes.

Ces pénibles journées n'étaient pas rares dans les grandes guerres de l'Empire.

Je ne reproduirai pas ici les misères surhumaines qui ont accablé la grande armée impériale pendant sa retraite de Russie. Je n'ai point partagé ses souffrances, mais j'y ai compati de toute la puissance de mes affections pour des braves qui avaient si longtemps marché sous le drapeau de la victoire, et j'en porterai toute ma vie le deuil national dans le cœur. Mon intention n'est autre que d'essayer de tracer l'esquisse de deux tableaux opposés, représentant : l'un la misère et la résignation des soldats dans un mauvais bivouac, et l'autre leurs joies et leurs plaisirs dans un bon.

Je prendrai mon premier sujet dans une des dernières journées de décembre 1806, lorsque les 3e et 4e corps de la Grande Armée orçaient les Russes à repasser la Narew.

Nous marchions depuis huit heures du matin et il en était dix du soir que nous nous chamaillions encore sur un terrain fangeux que l'ennemi ne se pressait pas trop d'évacuer ; enfin, vers minuit, l'ordre vint de bivouaquer sur l'emplacement même où nous nous trouvions.

Digitized by Google

Après avoir jetté des grand'gardes à quelques cinq cents pas en avant du front de bandière, fait former les faisceaux et placé une sentinelle par compagnie devant les armes, les soldats rompirent leurs rangs et se mirent en devoir de chercher des vivres, de la paille et du bois pour passer la nuit, mais chacun revint les mains vides comme il était parti ; les Russes avaient tout dévasté.

Qu'on ne s'imagine pas qu'en une situation aussi difficile, l'individualisme ferme le cœur du soldat qui a été plus prévoyant ou plus heureux dans ses découvertes de la veille ; non, ce serait une erreur, mais c'est alors que ceux qui possèdent encore quelques restes de provisions s'empressent de les partager avec leurs camarades.

De loin en loin, on vit s'allumer de petits feux faits avec des branches vertes de bois résineux, mais ils étaient rares, car la neige qui fondait autour les éteignait presque aussitôt.

La dernière petite tranche de lard et quelques croûtes de pain de seigle ou d'avoine furent exhumés des havre-sacs et jettés avec de l'eau bourbeuse dans la marmite. Six ou huit cuillerées d'un brouet noirâtre et nauséabond fut ce qui revint à chacun. Pas un murmure, pas une plainte ne se faisait entendre : un morne silence régnait dans le camp, c'était celui de la souffrance et de la résignation.

Excédés des fatigues de la journée, les soldats se blottirent les uns contre les autres, assis sur leurs sacs, car le sol détrempé ou couvert de neige ne leur laissait pas le loisir de s'étendre ; c'est dans cette gênante attitude que leur force physique et l'espérance d'un meilleur lendemain les aidèrent à passer le reste de la nuit.

L'aube du jour commençait à poindre lorsque les tambours battirent le rassemblement, les soldats furent bientôt à leurs rangs, car ils étaient éveillés de la veille, et ce fut pour attaquer la ligne ennemie qu'ils se mirent en marche, sans avoir pu se sécher, la peau du ventre collée au dos, et sans savoir si un temps moins âpre et un bivouac meilleur les récompenseraient des nouvelles fatigues qu'ils allaient avoir à supporter.

Cet état de choses dura encore quarante-huit heures et c'est beaucoup lorsqu'il compromet la vie de tant de milliers de braves

Digitized by Google

soldats. Enfin, une pluie neigeuse tomba en tellement grande abondance que le sol en fut inondé, les hommes ne pouvaient plus avancer ni reculer, les chevaux embourbés jusqu'au ventre périssaient sans qu'on pût les secourir, le matériel de l'artillerie et les prolonges du génie s'enfonçaient jusqu'à l'essieu ; et par nécessité des ordres arrivèrent enfin du quartier impérial pour asseoir des cantonnements et suspendre les rudes travaux, les fatigues inouïes et les souffrances de la Grande Armée.

Après avoir dit une partie des misères du soldat en campagne, je vais vous dire aussi ce qu'il appelle son bonheur, car les hommes sont ainsi faits, il y a du bonheur pour toutes les conditions.

Un avare fait consister le sien dans son or, un procureur dans la quantité et surtout dans la qualité des dossiers qui gonflent le sac qu'il porte au bras lorsqu'il se rend au Palais, un usurier dans le nombre d'emprunteurs qu'il achève de ruiner, et un pauvre soldat, qui vit au jour le jour, dans une copieuse galimafrée qu'il attrape de loin en loin et qui lui arrive ordinairement lorsqu'il s'y attend le moins ; il est difficile, je pense, d'être moins exigeant que ce dernier. Mon second sujet, corroboratif du premier, sera pris dans une de ces belles nuits d'automne, lorsqu'en octobre 1808, l'armée française reprenait l'offensive contre les Espagnols pour marcher sur Madrid.

Nous avions franchi la chaîne des Pyrénées; après avoir traversé Los Arcos, nous descendions dans la belle et riche vallée de Viana, chassant devant nous quelques troupes de l'armée de Castaños qui entraînaient avec elles les populations insurgées. lorsqu'un magnifique vignoble, des villes, des grands villages et les immenses plaines qui s'étendent sur les deux rives de l'Ebre, s'offrirent à nos regards étonnés et nous remplirent d'admiration. En ce moment, un cri d'allégresse, poussé par l'effet d'une sensation électrique, se fit entendre sur le prolongement de la colonne en route. Alors plus de fatigues, les jarrets acquièrent une nouvelle souplesse, on redouble le pas sans s'en douter, la joie est sur toutes les figures, et chemin faisant le caporal Maloigne témoigne aux grenadiers de la compagnie le plaisir qu'il ressent de la manière suivante : « Camarades, leur dit-il, ou le diable nous emportera bientôt tous et moi aussi, ou nous boirons ce soir du

Digitized by Google

vino tinto à la mémoire du bonhomme Noé, le doyen des vignerons et le patron des ivrognes », puis levant son bonnet d'oursin d'une manière toute comique, il s'écria dans la joie de son âme et de toute la force de ses poumons : « Salut et honneur au bois *tortu*, vive le bois *tortu*, jour de Dieu, et puisqu'il faut que la guerre abreuve le guerrier, vuidons cette nuit le plus d'outres que nous pourrons, mes amis, mais grâce pour le bois *tortu*, autrement le premier qui fait seulement mine d'en détruire un seul brin, je le gruge comme un grain de sel, tonnerre de Dieu!... »

A ce propos, le grenadier *Petit-pas*, autre grivois qui n'avait pas la langue dans sa poche, prit la parole et dit : « Si nous ne connaissions pas notre caporal pour consommer plus en huile qu'en coton, parce qu'il craint toujours de prendre la pépie, nous pourrions lui reprocher d'avoir la mémoire courte et d'oublier le substantiel ; mais pour nous qui avons la fringalle (1) plus souvent qu'à notre tour, comment pourrions-nous *soiffer* (2) tant d'outres de vin si nous ne *vivions* (3) pas en conséquence. Pour le solide donc, à moi le soin, mes amis ; vous voyez bien là-bas, là-bas, tout au travers des vignes, ces bons gros villages *qu'il y en a tant qu'on dirait que ça se touche ;* eh bien, moi *que je m'y connais, j'vous* dis qu'il y a là, avec des peaux de bouc, rondes comme des chanoines, de la galline et du jambon à gogo et que nous y accrocherons la marmite avant qu'il soit dix heures du soir ; soyez-en sûr, c'est moi *que j'vous l'dis*, mes amis, et que je perde mon nom de *Petit-pas*, dit *Sans-chagrin* si nous ne nous y faisons pour le restant de la semaine, des bosses (4), comme des commissaires des guerres. » Cela dit, le caporal Mille, brave et joyeux garçon d'une gaîté inépuisable, entonna la chanson favorite de mes grenadiers : *Dans le régiment, j'avais une maîtresse ; dans le régiment, que j'aimais tendrement*, etc. ; et chacun, en marchant au pas, répétait en chœur : *Dans le régiment, j'avais une maîtresse, etc.*

(A suivre.)

---

(1) Expression populaire qui signifie faiblesse d'estomac produite par le besoin de manger. (Note de l'auteur.)

(2) Autre mot trivial usité parmi les soldats, et qu'ils emploient pour boire du vin ou des boissons alcooliques. *(Ibid.)*

(3) Ce mot, que les soldats reproduisent souvent, est mis là pour : manger. *(Ibid.)*

(4) Bosse est pris là pour ventre. *(Ibid.)*

Digitized by Google

Élèves de l'École de Mars

(1794)

La création de l'École de Mars, décrétée le 13 prairial an II par la Convention, fut effective en messidor suivant.

L'École fut installée dans la plaine des Sablons et occupa un vaste enclos englobant également l'emplacement de la Porte-Maillot actuelle et des parties du Bois de Boulogne avoisinantes. Cet enclos renfermant de nombreuses tentes, fut fortement palissadé et les deux seules portes qui y donnaient accès furent gardées militairement jour et nuit par des postes fournis par les élèves eux-mêmes. La Bretèche, alors fameux par les quarante-deux coups de sabre qu'il avait reçus à Jemmapes, commanda en chef le camp des Sablons. Ses élèves étaient divisés en milleries, centuries, décuries et les instructeurs placés à la tête des milleries et des centuries reçurent respectivement la solde de chef de bataillon ou celle de capitaine. Les élèves fournissaient les décurions.

Le costume dessiné par David est celui représenté dans notre aquarelle qui est de l'époque. Cet artiste regretta de ne pas avoir adopté le casque comme coiffure au lieu de l'espèce de shako dont il avait affublé les élèves.

Il aurait voulu, d'ailleurs, que tous les citoyens français se vêtissent d'une tunique et d'un pantalon collant, vraie trouvaille pour les obèses et les cagneux, et il a exprimé ses idées sur le costume dans des dessins qui ont été gravés. Il gratifiait les pékins d'une toque haute de forme et de l'inévitable manteau permettant de se draper à l'antique, comme Talma dans ses rôles tragiques.

Si l'on avait prévu pour les élèves de Mars l'uniformité de

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

coupe des vêtements, on n'avait nullement recherché l'uniformité dans les couleurs.

Le colonel Langlois, plus tard élève de David et auteur de nombreux panoramas militaires, a écrit sur l'École de Mars, dont il fit partie comme élève, une plaquette parue en 1836, où il résume en quelques pages pleines de verve et d'esprit ses souvenirs de 1794.

Il dit : « La République entretenait alors treize ou quatorze armées sur pied ; soit que le besoin de les revêtir n'eût pas permis de se procurer pour nos uniformes une quantité suffisante de draps de la même couleur, soit par raison d'économie, notre costume se composa d'étoffes des qualités et des couleurs les plus différentes. Tel, dans les rangs, était revêtu d'un habit verdâtre ou bleu de ciel de l'étoffe la plus fine et la plus soyeuse, dont le chef de file en portait un noir ou brun qui révoltait le toucher par sa grossièreté ; il en était de même de nos pantalons collants... »

Le régime de l'École était sévère. On n'avait jamais la permission d'en sortir. L'heure du réveil proclamée par la détonation d'une pièce de 36, et soulignée par la batterie et la sonnerie de la diane, était le signal de la reprise des exercices militaires pour les trois armes. Les trois mille et quelques cents élèves, tous jeunes gens de seize à dix-sept ans, y excellèrent bientôt, même dans le maniement de la pique dont un certain nombre d'entre eux étaient armés uniquement.

Quant au développement de leur instruction morale ou intellectuelle, il se bornait à des cours très sommaires dont je possède le texte intégral. Ces cours, qui eurent lieu du 5 fructidor au 13 vendémiaire, furent imprimés par ordre du Comité de Salut public. Ils se composent d'une collection de cahiers petit in-quarto de quatre à six pages, chacun constituant une leçon. Il y a d'abord quatorze leçons sur les armées avant et depuis l'invention de la poudre, puis d'autres sur les diverses branches de l'administration militaire, une leçon sur l'agriculture de la République, une autre sur la nourriture des citoyens français, d'autres encore sur la fabrication des étoffes, la tannerie, l'habillement civil, les armes, poudres et salpêtres, la nomenclature des commissions exécutives de la République, enfin sur la santé des troupes et la

Digitized by Google

manière de la conserver. On préconise à cet effet l'exclusion de l'armée de toutes les constitutions faibles, de tous les malingres ou infirmes.

Une dernière leçon est consacrée aux maladies contagieuses, on y aborde même la maladie vénérienne pour en dire :

« Le républicain vraiment digne de ce nom ne doit plus connaître cette maladie... Le sol de la liberté doit être aussi le pays des mœurs et de la vertu. »

Ces leçons, sans développements, étaient débitées aux élèves dans une salle immense formée par une tente de cent pieds de long qui pouvait les contenir tous.

Hérissées de chiffres, tableaux statistiques plutôt qu'enseignement, elles étaient peu goûtées et peu lues par les élèves auxquels on les distribuait imprimées après chaque séance.

Deux conventionnels, Peyssard et Le Bas, étaient chargés de la surveillance de l'École où Robespierre vint plusieurs fois. On dit que ce dernier voulait faire de ces jeunes gens des séides prêts à servir ses projets de dictature.

Ils eussent formé sa jeune garde prétorienne. Cela est possible, mais pour s'emparer de leur esprit, il eût fallu les laisser de temps à autre sortir et s'amuser à Paris, ce qu'il ne fit pas, et soigner un peu l'ordinaire, qui fut toujours exécrable. Il est donc fort douteux que les élèves mal traités et mécontents, se soient enthousiasmés uniquement pour le museau de fouine de Maximilien.

Voici, pour la nourriture, ce que dit Langlois :

« Notre régime alimentaire se composait de pain de munition qu'on nous fournit longtemps noir, grossier et malsain, et pendant longtemps encore de lard salé provenant d'un convoi de vivres enlevé aux Prussiens et dont l'armée avait refusé de se nourrir, tant la putréfaction de cette viande se décelait à l'odorat et au goût. Il est vrai que le quintidi et le jour où s'accomplissait chaque décade du calendrier républicain, on substituait de la chair fraîche de bœuf (ou de vache) à cet aliment délétère. Quant à notre boisson, elle n'eût consisté qu'en eau pure acidulée de vinaigre si nous n'eussions pu puiser librement dans des baquets en plein vent où flottaient quelques bâtons de réglisse, tisane éco-

Digitized by Google

nomique que son exposition permanente au soleil rendait encore plus nauséabonde. »

Le résultat fut, avec les chaleurs, un assez grand nombre de dysenteries parmi les élèves; ceux-ci, démoralisés par cette maladie et dégoûtés du régime de l'École, désiraient en masse retourner dans leurs foyers. La loi du 13 prairial, dont chacun possédait un exemplaire, leur permettait, à l'approche de l'hiver, d'opter entre ce retour ou la prolongation du séjour à l'École.

Peyssard les réunit solennellement un beau jour, pour leur proposer d'y rester casernés jusqu'au moment où leur âge les appellerait aux armées. La réponse bruyante et unanime fut : « ..... dans nos foyers ». En vain, Peyssard ; en vain, les instructeurs qui perdaient de très bons appointements par le licenciement, essayèrent, en chapitrant individuellement et isolément les élèves, de les décider à rester à l'École. Presque tous persistèrent à demander leur renvoi, conformément à la loi.

L'École, à la fin de l'été, avait été transférée à la plaine de Gresillon, en face de Poissy, sur la rive droite de la Seine, pour y exécuter de grandes manœuvres; elle revint ensuite à la plaine des Sablons, où le froid de l'automne la fit grelotter sous la tente, et fut définitivement licenciée en brumaire. Les élèves rentrèrent chez eux avec une feuille de route régulière leur donnant droit à la solde et aux prestations du canonnier à pied voyageant isolément. J'ai ainsi la feuille d'un groupe de cinq élèves voyageant de Paris au fond des Pyrénées sous l'autorité du plus âgé d'entre eux. Elle est couverte d'une multitude de signatures, ayant été présentée à chaque étape au visa des autorités. Mention est faite qu'à Orléans on dut distribuer à ces jeunes gens des souliers de soldat, leurs chaussures de l'École étant hors de service.

En l'an VI, Jean Debry proposa au Conseil des Cinq Cents la création de cinq nouvelles écoles de Mars; l'une près de Paris, de 5.000 élèves: d'autres à Toulon, Metz, Toulouse et la Fère, de 2.500 élèves chacune. Ce projet n'eut pas de suite.

G COTTREAU.

Digitized by Google

Relation du Siège de Pondichéry

(1778)

(Suite et fin)

Copie de la lettre du major général Munro en réponse à celle de M. de Bellecombe, au camp du Câteau, près Pondichéry, le 9 août 1778.

Monsieur,

J'ai l'honneur de répondre à la lettre dont vous avez bien voulu me favoriser hier ; s'il y a eu quelques irrégularités commises dans la campagne par des partis, je n'en ai aucune connoissance, je puis seulement vous assurer que je feroi observer la plus exacte discipline et j'espère que rien de pareil n'arrivera à l'avenir ; accoutumé comme vous, Monsieur, plus aux procédés militaires qu'à ceux de la politique, je n'entreroi point dans la discussion des derniers différends qui se sont élevés entre la France et la Grande-Bretagne. Je vous diroi seulement que je m'estimeroi heureux s'ils n'avoient point eu lieu, et que la paix fût encore l'objet des deux nations.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-incluse une autre lettre qui vous instruira des raisons pour lesquelles l'armée que je commande marche sur Pondichéry.

Je suis très honoré par l'opinion favorable que vous voulez bien avoir de moi, et soit en paix soit en guerre, je seroi très flatté de me conserver le droit de votre estime.

J'espère avec vous, Monsieur, que nous nous prouverons l'un à l'autre que le climat de l'Asie n'affoiblit pas la valeur européenne, et je sens combien la forteresse de Pondichéry acquiert de forces pour l'avantage qu'elle a d'être commandée par un officier d'une réputation et d'une habileté supérieures comme M. de Bellecombe.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : MUNRO.

Digitized by Google

Copie de la lettre du major général Munro à M. de Bellecombe, du camp du Câteau, le 9 août 1778.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu ordre du Gouverneur et du Conseil de Madrast de marcher avec l'armée que je commande et d'attaquer Pondichéry.

Pour épargner l'effusion du sang et prévenir les pertes des propriétés particulières, je vous somme de rendre la ville et la forteresse de Pondichéry aux troupes qui sont sous mes ordres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : MUNRO.

Copie de la réponse de M. de Bellecombe à la lettre du major général Munro, du 9 août 1778.

Monsieur,

Je viens, Monsieur, de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ce matin par laquelle vous me donnez avis que l'armée que vous commandez est destinée à faire le siège de Pondichéry.

Quant à la sommation que vous me faites de vous rendre cette place, je la regarde comme une formalité que vous avez cru devoir remplir ; et je suis persuadé que dans l'intérieur de votre âme vous avez prévu ma réponse. La lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire hier, Monsieur, vous a fait connoître mes sentiments comme commandant de la place de Pondichéry et des troupes françaises, et comme particulier les sentiments d'estime et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : BELLECOMBE.

Copie de la lettre de M. de Bellecombe au major général Munro, en date de Pondichéry, le 16 octobre 1778.

Monsieur,

La défense de Pondichéry ayant rempli tout ce qu'exigeoit de moi la gloire des armes du Roi et l'honneur militaire, je crois de-

Digitized by Google

voir me livrer aux sentiments d'humanité qui me portent à arrêter l'effusion du sang et à m'occuper de la conservation des propriétés des sujets dont le Gouvernement m'est confié.

Mais avant d'entrer en négociation avec vous, il m'est important et même indispensable de savoir en quel nom et par quel pouvoir et autorité vous traiterez avec moi, ce ne sauroit être au nom de la Grande-Bretagne, puisqu'il n'y a point de guerre déclarée entre la France et l'Angleterre : sera-ce donc, Monsieur, au nom du Gouvernement et Conseil de Madrast, de qui vous avez reçu l'ordre de venir assiéger Pondichéry.

Je m'interdis toute réflexion sur une nouveauté si extraordinaire, et je me borne à vous demander cette solution pour pouvoir rédiger les articles de la capitulation que j'ai à vous proposer.

Je vais donner ordre de cesser les feux de la place, mais je les feroi reprendre si celui de vos tranchées ne cesse pas au moment où cette lettre vous sera remise.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : BELLECOMBE.

Réponse du général Munro, du camp de Périmbé, le 16 octobre 1778.

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre en date de ce jour. Votre défense de Pondichéry vous fait le plus grand honneur comme officier, et mérite les éloges les plus flatteurs pour vos talents militaires. J'ai reçu du Conseil Supérieur de Madrast mes ordres pour assiéger Pondichéry ; ainsi comme Commandant en chef les forces britanniques qui assiègent la forteresse de Pondichéry, je suis prêt à recevoir de vous les articles de la capitulation pour la reddition de cette forteresse ; et je dois demander qu'il vous plaise de m'envoyer les termes que vous exigez pour la reddition de cette forteresse, dans l'espace de deux heures après que ma lettre vous aura été remise, autrement je dois demander qu'il me soit permis de recommencer les hostilités. J'ai envoyé le major Campbell, mon aide de camp, pour attendre votre réponse.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

Signé : MUNRO.

Digitized by Google

Réponse de M. de Bellecombe, le 16 octobre 1778, à 7 heures du soir.

Monsieur,

Je viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en réponse à celle que je vous ai envoyée ce matin par M. de Lavillette, mon aide de camp.

J'ai fait entrer dans la place M. le major Campbell et lui ai proposé d'attendre que les articles de la capitulation que j'ai à vous demander soyent rédigés pour les lui remettre, mais comme ce ne peut être l'affaire de deux heures, cet officier n'a pas cru pouvoir rester plus longtemps, et m'a demandé de retourner auprès de vous.

Ce ne sera que demain matin, Monsieur, que je pourroi vous envoyer la capitulation pour Pondichéry, si d'ici à ce temps vous jugez à propos de commencer vos attaques, je continueroi ma défense au premier mouvement offensif que je verroi faire par vos troupes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : BELLECOMBE.

Copie de la lettre de M. le major général Munro à M. de Bellecombe, du camp de Périmbé, le 16 octobre 1778, à minuit.

Monsieur,

Comme je suis aussi charmé que vous d'arrêter l'effusion du sang, je consens d'attendre jusqu'à demain matin 9 heures pour recevoir les articles de la capitulation avec une lettre de vous : mais si à cette heure je n'ai point reçu de nouvelles, je me croiroi libre de recommencer les hostilités.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : MUNRO.

Réponse de M. de Bellecombe, le 17 octobre 1778, à 7 heures du matin.

Monsieur,

Entre neuf et dix heures, je vais vous envoyer par deux députés les articles de la capitulation que j'ai à vous proposer ; je les ferai accompagner par deux capitaines qui resteront à votre camp en otages. Vous voudrez bien en envoyer deux autres qui pourront

Digitized by Google

rester à la croisière des deux allées où M. le major Campbell avoit posé une ordonnance, lorsqu'il est venu dans la place, et où M. de Lavillette, mon aide de camp, les prendra.

Je vous envoie deux cipayes avec leurs armes qui se sont avancés cette nuit dans nos postes où ils ont été arrêtés.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : BELLECOMBE.

Copie de la lettre de M. de Bellecombe à M. Munro, le 17 octobre 1778, à 3 heures après midy.

On vient de me rendre compte, Monsieur, que loin de suspendre vos travaux, ils redoublent partout et principalement dans le sud : ce qui me détermine à vous envoyer M. Desauvergnes, brigadier d'infanterie, colonel du régiment de Pondichéry, pour vous faire sentir l'irrégularité de ce procédé qui viole ouvertement les droits les plus sacrés de la guerre et des nations, qui doivent être si chers à des hommes comme vous et moi.

Signé : BELLECOMBE.

* *

Capitulation pour Pondichéry

ARTICLE PRÉLIMINAIRE

Il faut que la forteresse de Pondichéry soit rendue demain à midi et que les troupes britanniques soient à ce temps mises en possession de la porte Villenour.

ARTICLE PRÉLIMINAIRE

M. de Bellecombe, maréchal des camps et armées de Sa Majesté très chrétienne, commandant général des établissements français aux Indes, gouverneur de Pondichéry, propose à M. le major général Munro, commandant de l'armée anglaise, de lui rendre la place le vingt-cinq de ce mois ; si d'ici à cette époque il ne reçoit aucun secours et demande qu'en attendant les hostilités soient suspendues de part et d'autres ainsi que les travaux et qu'il n'y ait aucune communication entre les assiégeants et les assiégés.

ARTICLE PREMIER

La belle défense faite par le major général (1) de Bellecombe et sa garnison exige avec raison toutes les marques d'honneur. C'est

ARTICLE PREMIER

Les officiers de l'état-major, la garnison et autres militaires qui défendent Pondichéry, auront tous les honneurs de la guerre, ils sor-

(1) Le grade de major général en anglais répond à celui de maréchal des camps et armées en français.

Digitized by Google

pourquoi il est permis à la garnison de sortir par la porte Villenour avec les honneurs de la guerre. Arrivée sur les glacis elle mettra ses armes en faisceaux par commandement de ses propres officiers, les y laissera avec les tambours, canons et mortiers ; il est permis à tous les officiers en général de garder leurs armes, et sur la réquisition particulière du général Bellecombe le régiment de Pondichéry gardera ses drapeaux.

tiront par la porte Marine, avec armes et bagages, les drapeaux déployés, tambours battants, mèches allumées, avec six canons et deux mortiers de fonte qui seront mis sur le vaisseau à bord duquel M. de Bellecombe s'embarquera, on donnera dix coups à tirer par pièce et chaque soldat aura quinze cartouches.

ART. II

Tous les officiers et soldats européens iront à Madrast ou dans le voisinage, il sera pourvu à tout ce dont ils auront besoin, jusqu'à ce que le gouvernement de Madrast ait pu préparer des vaisseaux pour les transporter en France, ce qui sera fait le plus promptement possible ; les Caffres, sipahis et Malays remettront leurs armes et pourront aller où ils voudront ; tout ce qui a rapport aux biens propres particuliers, aux familles des officiers et soldats est accordé. M. Dioré, major, aura son passage pour l'Isle de France.

ART. II

Tous les officiers et soldats tant du régiment de Pondichéry que d'artillerie et des sipahis ainsi que leur suite, comme aussi les Caffres et Malays attachés au service de l'artillerie (lesquels sont libres) seront transportés aux frais de S. M. B. et le plus commodément possible à l'Isle de France sur des vaisseaux anglais bien et dûement approvisionnés. Les dits officiers et soldats prendront avec eux tous leurs effets sans être visités, leurs domestiques et esclaves et ceux qui sont mariés auront la liberté d'emmener leur famille. Dans le nombre des officiers ci-dessus qui doivent être transportés à l'Isle de France aux frais de S. M. B. sera compris M. Dioré, major d'infanterie, actuellement dans cette place.

ART. III

Répondu dans le précédent article pour ce qui a rapport au militaire ; accordé quant au reste et des vaisseaux seront fournis par le Gouvernement de Madrast.

ART. III

Le traitement stipulé par l'article précédent aura lieu également pour le transport en France, ou à l'Isle de France à leur choix, de tous les autres militaires, des officiers d'administration, du Conseil supérieur et autres cours de justice, de ceux de la liquidation de la Compagnie des Indes, des écrivains, commis et autres entretenus et généralement pour toutes les personnes qui sont ou ont été employées au service du Roi en telle qualité que ce puisse être.

Digitized by Google

ART. IV

Accordé aux dépens du Gouvernement de Madrast.

ART. IV

Il sera choisi le vaisseau le plus commode et le plus approvisionné aux frais de S. M. B. pour transporter en France par la route la plus directe Monsieur de Bellecombe, sa famille, ses aydes de camp et les personnes qu'il jugera à propos d'emmener avec lui, ainsi que les gens de sa suite qui composent sa maison, avec tous ses papiers, équipages, argenterie et bagages, qui ne seront soumis à aucune visite, dans le nombre des dits effets sera compris un grand portrait du Roi qui a été donné à ce général et qui ne pourra être retenu sous quelque prétexte que ce puisse être.

ART. V

Il sera pourvu aux dépens du Gouvernement de Madrast aux embarquements et commodités convenables pour transporter en France M. Desauvergues, brigadier général et colonel du régiment de Pondichéry, son état-major et sa suite ; ses bagages ni ses papiers ne seront pas visités ni ceux de son état-major.

ART. V

Un autre vaisseau sera fourni pour le transport à l'Isle de France de M. Desauvergues, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Pondichéry, et son état-major; ses papiers et effets ainsi que ceux des dits officiers, ne seront sujets à aucune visite, et ils pourront emmener avec eux leurs domestiques et leurs esclaves.

ART. VI

Accordé aux dépens du Gouvernement de Madrast.

ART. VI

Il sera de même pourvu avec la dstinction convenable au passage en France aux frais de S. M. B. de M. Law de Lauriston, brigadier des armées du Roy, ancien commandant des Français dans l'Inde : de M. de Coutenceau, lieutenant-colonel; de M. de Boistel, lieutenant-colonel commandant Karikal; de M. Russet, lieutenant-colonel; de M. Léonard, major d'infanterie.

ART. VII

Il sera pourvu aux dépens du Gouvernement de Madrast aux passages et commodités convenables de M. Cheureau et des autres Messieurs mentionnés dans ces articles, leurs bagages et papiers ne seront pas visités.

ART. VII

Il sera également choisi un vaisseau pour le passage aux frais de S. M. B. de M. Cheureau, commissaire du Roy, commissaire général de la Marine, ordonnateur à Pondichéry, des officiers d'administration et autres personnes qu'il jugera à propos d'emmener avec lui, de leur famille et de leur suite; ce vaisseau sera commode et approvisionné convenablement ; les

Digitized by Google

papiers, équipages, argenterie et bagages que M. Cheureau y fera embarquer seront exempts de toute visite, il sera aussi pourvu avec l'attention convenable et aux frais de S. M. B. au passage en France ou à l'Isle de France des officiers du Conseil supérieur, de ceux de la liquidation de la compagnie des Indes et autres officiers civils qui méritent quelque distinction, et ils jouiront pour leur famille, leur suite et leurs bagages des mêmes facilités qui sont stipulées dans le présent article.

ART. VIII

On procurera des maisons et commodités convenables pour le major général M. de Bellecombe et M. Cheureau, conformément à leur rang et qualité, à Madrast, où il faut qu'ils se transportent dans vingt jours à compter de la date de la présente capitulation signée, on leur fournira des vaisseaux pour leur passage au mois de janvier, où aussi près de ce terme qu'il sera possible.

ART. VIII

M. de Bellecombe ne sera point obligé d'aller à Madrast ni dans aucune autre possession anglaise, il ne quittera Pondichéry que le jour de son embarquement qui ne pourra dépasser le mois de janvier, s'il ne peut avoir lieu plus tôt, et personne ne sera logé dans l'hôtel du Gouvernement avant qu'il soit parti, il y conservera ses gardes, armes et tous les honneurs de la place. M. Cheureau demeurera aussi à Pondichéry jusqu'à son embarquement qui ne pourra se faire plus tard qu'en janvier prochain, s'il ne peut avoir lieu plus tôt, il conservera la maison de l'Intendance sans que personne puisse prétendre d'y être logé avant son départ.

ART. IX

Répondu dans le second article pour ce qui a rapport au soldat; les matelots bien portants iront à Madrast, les malades de quelque dénomination qu'ils soient demeureront à Pondichéry, seront soignés ainsi qu'il convient; la dernière partie de cet article est accordée.

ART. IX

On ne transportera à Madrast ni ailleurs aucun officier militaire ou civil ni aucun soldat ou matelot; ceux qui ne pourront être embarqués tout de suite, soit pour cause de maladie ou autre, attendront à Pondichéry une occasion pour l'Isle de France, et dans aucun cas on ne sera autorisé à forcer ni même à solliciter les soldats et matelots d'entrer au service de S. M. B. ou de la Compagnie des Indes.

ART. X

Tous officiers, soldats et matelots européens employés au service de S. M. très chrétienne de présent à Pondichéry, seront en-

ART. X

Le traitement et la subsistance des officiers, soldats et matelots de Pondichéry ainsi que de toutes autres personnes employées au

Digitized by Google

tretenus convenablement aux dépens du Gouvernement de Madrast, jusqu'à leur arrivée en France ou à l'Isle de France, il est répondu dans l'article précédent à ce qui regarde les malades ; un écrivain de la Marine et deux officiers de santé auront la permission de rester et d'avoir soin des malades, l'établissement d'un commissaire ne paroît pas nécessaire.

service du Roy, seront fournis aux frais de S. M. B. depuis le lendemain de la présente capitulation jusqu'au jour de leur débarquement aux Isles de France et de Bourbon, ou en France, ceux des dits officiers, soldats et matelots, et même les Tapas et Indiens actuellement malades dans nos hôpitaux, y seront traités et nourris jusques à parfaite guérison aux frais de S. M. B.

Il sera laissé un écrivain de la Marine et des officiers de santé pour veiller à leur bien-être et en avoir soin jusqu'à leur embarquement ; le traitement de l'écrivain de la Marine et des officiers de santé désignés ci-dessus sera continué aux frais de S. M. B. jusques à leur retour en France. Et comme tous ces objets peuvent entraîner avec eux des détails considérables, il sera nommé un commissaire faisant fonction d'agent qui connoîtra toutes les recettes et dépenses qui seront faites pour les sujets de S. M. et qui sera autorisé à réclamer dans tous les temps l'exécution des articles de la présente capitulation.

ARTICLE XI

Il y aura un commissaire nommé par le major général Munro pour recevoir toute l'artillerie, munitions, provisions, et en général tous les effets appartenant à sa M. T. C., un commissaire nommé par le major général de Bellecombe ; un inventaire exact sera fait et le double de cet inventaire lui sera remis.

ARTICLE XI

L'artillerie, les armes, les munitions de guerre et de bouche et généralement tous les effets du Roy qui se trouvent dans cette place seront livrés de bonne foi d'après des inventaires exacts aux commissaires qui seront nommés pour les recevoir au nom de Sa Majesté B. ; des doubles de ces inventaires seront remis en bonne forme à M. de Bellecombe.

ARTICLE XII

Les fortifications et les bâtiments publics dans Pondichéry ne seront en aucune façon démolis jusqu'à ce que l'on ait reçu d'Europe des instructions ultérieures.

ARTICLE XII

Les fortifications, les magasins et autres édifices appartenant au Roy seront conservés dans leur état actuel, dont il sera dressé par l'ingénieur en chef de cette place procès-verbal conjointement avec les commissaires de Sa Majesté B. et il n'y sera fait aucune dégradation.

Digitized by Google

ARTICLE XIII

Accordé tant qu'ils se comporteront comme il convient et qu'ils ne chercheront pas à faire des prosélytes parmi ceux qui professent la religion protestante.

ARTICLE XIII

Le libre exercice de la religion catholique apostolique et romaine sera conservé en entier; les églises seront respectées, les ecclésiastiques et religieux seront maintenus dans la pleine jouissance de leurs maisons et de toutes les autres propriétés et privilèges, des sauves gardes seront donnés à cet effet principalement au préfet apostolique afin qu'il puisse exercer sans crainte et avec décence les fonctions de son état ; les missionnaires auront la liberté d'aller d'un lieu à un autre pour continuer leurs respectables fonctions, et ils recevront sous le pavillon anglais la même protection dont ils jouissent sous le pavillon français, l'on aura surtout pour Mgr l'évêque de Tabraca, actuellement à Pondichéry, tous les égards qu'il mérite par sa piété plus encore que par sa dignité.

ARTICLE XIV

Ceux des habitants qui voudront rester dans Pondichéry et dont il n'a pas été fait mention dans les articles précédents, auront, après avoir prêté serment de fidélité à Sa Majesté B., la permission de trafiquer sous la protection du pavillon britannique ; les biens et les effets appartenant à tous particuliers de présent à Pondichéry leur seront assurés, ceux qui voudront en disposer auront la permission de le faire, excepté les armes et munitions de guerre.

Accordé pour ce qui regarde le vaisseau le *Brisson* s'il est prouvé être un bien particulier appartenant aux marchands de présent à Pondichéry, mais il sera sujet à être visité par rapport à sa cargaison avant qu'il mette à la voile de la rade de Pondichéry.

ARTICLE XIV

Les officiers militaires et civils, les habitants, les négociants et toutes autres personnes quelconques, tant Européennes qu'Indiennes, et de toute autre nation actuellement dans Pondichéry et dépendances, comme aussi les absents dont les affaires sont gérées par des procureurs, conserveront avec la liberté de leurs personnes l'entière et paisible propriété et possession de leurs biens, meubles et immeubles, marchandises et autres effets, même leurs vaisseaux, comme aussi l'exercice de leurs créances et contrats tant à Pondichéry que dans tels comptoir ou manufacture que ce soit ; ils pourront les garder ou en disposer envers les Français comme envers les Anglais et les convertir en effets d'exportation qu'ils auront la liberté d'envoyer soit à l'Isle de France, soit dans des ports neutres dans le cours des quinze mois qui suivront le présent, sans être soumis à aucun droit. Les négociants auxquels le vaisseau le *Brisson*

Digitized by Google

appartient pourront l'expédier pour l'Isle de France en parlementaire avec les passagers et marchandises qu'ils voudront y embarquer; les passe-ports nécessaires seront accordés à cet effet.

ARTICLE XV	ARTICLE XV
Accordé excepté aux officiers militaires qu'il faut qu'ils suivent leurs corps, mais ils pourront laisser des pouvoirs de procureur pour agir en leur nom.	Les sujets français que leurs affaires ou la situation de fortune retiendront à Pondichéry auront la liberté d'y rester, ils n'y seront molestés en aucune façon, ils y jouiront de la même protection qui est accordée aux sujets de Sa Majesté B. et il leur sera permis dans les temps de se transporter où bon leur semblera.
ARTICLE XVI	ARTICLE XVI
Répondu par le précédent article.	Les militaires dont les affaires exigent la présence à Pondichéry pourront y rester, après toutefois qu'ils en auront obtenu la permission de M. de Bellecombe et dans ce cas ils participeront à toute la faveur de l'article précédent.
ARTICLE XVII	ARTICLE XVII
Accordé.	Les habitants et autres particuliers, soit Européens, soit Indiens, ne seront jamais recherchés ou inquiétés sous quelque prétexte que ce soit pour avoir porté les armes pendant le siège de cette place, attendu qu'ils y ont été forcés et que d'ailleurs il est d'usage en pareil cas dans les colonies que chacun serve dans la milice.
ARTICLE XVIII	ARTICLE XVIII
Accordé.	Les déserteurs nationaux seront respectivement rendus à leurs couronnes avec l'assurance du pardon, mais on ne pourra réclamer comme déserteurs les particuliers qui n'ont fait que rejoindre le pavillon de leur nation sous lequel ils demeureront sans pouvoir être recherchés ni inquiétés sous quelque prétexte que ce soit. Quant aux soldats faits prisonniers de l'une ou de l'autre part pendant le siège, ils seront respectivement rendus quel qu'en soit le nombre.
ARTICLE XIX	ARTICLE XIX
Tous les papiers publics seront remis aux personnes nommées pour les recevoir et inspecter et ceux qui ne seront pas trouvés	Les papiers du Gouvernement sans exception demeureront entre les mains de M. Bellecombe et seront embarqués sans être fouillés

Digitized by Google

nécessaires pour le Gouvernement seront rendus au major général Bellecombe et à M. Cheureau.

ni visités sur le vaisseau qui le portera en France.

Il en sera de même pour ceux de l'Intendance que M. Cheureau emportera avec lui sans être fouillé ni visité, ainsi que ceux du contrôle et de la comptabilité.

ARTICLE XX

Accordé.

ARTICLE XX

Les dépôts publics, les registres et papiers du Conseil Supérieur et des juridictions qui en dépendent, les minutes des actes des notaires et généralement tous les actes et papiers qui peuvent servir à la sûreté de l'État et de la fortune des citoyens seront respectés et conservés, ils demeureront à Pondichéry à la garde des dépositaires actuels pour en faire l'usage ordinaire et convenable en attendant que les circonstances puissent indiquer les plus justes mesures à prendre pour des objets aussi recommandables.

ARTICLE XXI

Accordé.

ARTICLE XXI

Le dépôt des papiers de la liquidation de la Compagnie des Indes demeurera à la disposition des commissaires de ladite Compagnie, qui seront libres de prendre pour la sûreté desdits papiers les précautions et arrangements qu'ils croiront nécessaires.

ARTICLE XXII

Accordé.

ARTICLE XXII

Les sujets Français, Européens ou Indiens qui resteront dans les places et possessions françaises ou anglaises n'auront rien à démêler avec les princes indiens, et le Gouvernement anglais les garantira de toutes vexations et prétentions de leur part, en leur accordant la même protection qu'aux sujets de S. M. B.

ARTICLE XXIII

Accordé.

ARTICLE XXIII

Les cipayes et autres Indiens de quelque caste ou religion qu'ils soient qui auront été sous le pavillon français, ne pourront être recherchés ni inquiétés en leurs biens ou en leurs personnes pour cause de leurs services et de leur attachement envers la nation française, le Gouvernement anglais les prendra même sous sa protection, dans le cas où ils seroient persécutés par quelque puissance asiatique.

Digitized by Google

ARTICLE XXIV

Inadmissible.

ARTICLE XXIV

La présente capitulation s'étendra pour les articles qui en sont susceptibles à tout ce qui a rapport à Chandernagor et autres comptoirs français au Bengale, à Yanaon, Karikal, dont les Anglais se sont emparés, et à la loge de Mazulipatam, comme aussi aux vaisseaux français qui ont été pris dans le Gange et sur la côte Coromandel depuis le premier juillet dernier, dont les matelots ainsi que ceux qui se trouvent dans la place seront transportés à l'Isle de France. Les papiers et lettres qui se trouvent à l'adresse de M. de Bellecombe et qui ont été pris sur ces bâtiments lui seront rendus fidèlement.

ARTICLE XXV

Répondu par le premier article.

ARTICLE XXV

Après la signature de la présente capitulation, il sera livré à une garde anglaise de cinquante hommes la porte Villenour, à laquelle il restera une garde française de même nombre, il sera consigné à ces gardes de ne laisser sortir aucun soldat français et de ne laisser entrer aucun soldat anglais.

Le lendemain, les troupes anglaises seront mises en possession de tous les postes et poseront les gardes nécessaires pour maintenir le bon ordre ; dans le même temps la garnison de Pondichéry se retirera dans ses casernes qu'elle occupera jusqu'à son embarquement ; en y arrivant, les soldats déposeront leurs armes, d'après l'ordre qu'ils en recevront de leurs officiers, dans des magasins dont les officiers majors auront les clefs, il en sera de même à l'égard des cipayes et autres Indiens armés.

ARTICLE XVI

Cette capitulation sera signée par le ch^er^ Edward Wernon et par le major général Munro et ils seront garants pour la ratification du Conseil Supérieur de Madrast.

Au camp de Pondichéry, le 17 octobre 1778.

Signé : HECTOR MUNRO
et EDWARD WERNON.

ARTICLE XXVI

L'exécution pleine et entière de la présente capitulation aura lieu de bonne foi et elle sera garantie non seulement par la signature de M. le major général Munro et celle de M. le commodore Wernon, mais aussi par le Gouvernement et Conseil de Madrast, m'en remettant au surplus à la décision des Cours de France et d'Angleterre pour des réparations proportionnées à la violation des traités et du droit des gens qui s'opèrent en Asie depuis le mois de juillet dernier par les ordres des Gouverneurs et Conseils de Calcutta et Madrast, au très grand préjudice de la nation française et de l'humanité.

A Pondichéry, le 17 octobre 1778.

Signé : BELLECOMBE.

Digitized by Google

PONDICHÉRY — *Octobre* — *Revue du 18* — 1778 —

COLONIES

Situation des troupes de l'Inde

RÉGIMENT DE PONDICHÉRY

10 COMPAGNIES

Officiers

	Pondichéry	Mahé	Chandernagor	Totaux
État-major	10	»	»	10
Capitaines	8	1	»	9
Lieutenants	9	»	»	9
Sous-lieutenants	7	1	»	8
Bas-officiers et soldats				
Fourriers	8	»	»	8
Sergents	26	6	1	33
Tambour-major	1	»	»	1
Caporaux	56	8	»	64
Appointés	53	16	3	72
Grenadiers	36	»	»	36
Fusiliers	284	70	»	354
Chasseurs	36	»	»	36
Tambours	17	»	»	17
Totaux	551	102	4	657

CANONNIERS BOMBARDIERS DE L'INDE (2 COMPAGNIES)

Officiers

Capitaines	1	»	»	1
Lieutenants en 1er	3	»	»	3
Lieutenants en 2e	3	1	»	4
Lieutenants en 3e	6	»	»	6
Bas-officiers et soldats				
Fourriers	2	»	»	2
Sergents en 1er	5	1	»	6
Caporaux	10	2	»	12
Appointés	9	3	»	12
Artificiers	12	4	»	16
Canonniers en 1er	54	17	»	71
Canonniers en 2e	13	1	»	14
Sergents en 2e	5	1	»	6
Tambours	3	1	»	4
Totaux	126	31	»	157

Digitized by Google

BATAILLON DE CIPAYES (15 COMPAGNIES)

Officiers

État-major	2
Capitaines européens	10
Lieutenants européens	11
Rissaldars	1
Soubedars	14
Iamedars	12
Total	50

Bas-officiers et soldats

Sergents européens	16
Caporaux européens	1
Avaldars	45
Naëks	45
Nichamberdars	9
Cipayes	1.011
Tambours	10
Total	1.187

CHASSEURS PALIS (3 COMPAGNIES) (1)

Officiers

Capitaines européens	2
Lieutenants européens	2
Capitaines indiens	2

Bas-officiers et soldats

Sergents	4
Caporaux	5
Chasseurs	229
Total	244

TAUPAS (1 COMPAGNIE)

Officiers

Capitaine et lieutenant européens	2
Capitaine indien	1

Bas-officiers et soldats

Sergents	2
Caporaux	2
Taupas	57
Total	64

(1) Il y a de détachés sur la *Pintade* 50 palis qui ne sont pas compris.

Digitized by Google

DRAGONS (1 COMPAGNIE)

Officiers

Capitaine	1

Bas-officiers et soldats

Maréchal-des-logis	1
Dragons	16
Total	18

RÉCAPITULATION

	Pondichéry	Mahé	Chandernagor	Totaux
Régiment de Pondichéry	551	102	4	657
Canonniers bombardiers	126	31	»	157
Bataillon de cipayes	1.187	»	»	1.187
Chasseurs palis	244	»	»	244
Taupas	64	»	»	64
Dragons	18	»	»	18
Totaux	2.190	133	4	2.327

TROUPES EXISTANTES A PONDICHÉRY A LA REVUE DU 31 AOUST DERNIER

Régiment de Pondichéry, les officiers compris		604
Canonniers bombardiers	—	166
Bataillon de cipayes	—	1.082
Chasseurs palis	—	242
Taupas	—	58
Dragons	—	16
Total		2.168

PERTES DES FRANÇAIS

Tués ou morts de leurs blessures ou par maladie depuis le 1er septembre dernier jusques et y compris le 18 octobre suivant

Officiers

MM. BARRY, commandant de l'artillerie, tué sur le rempart le 19 septembre.

WILLESME, régiment de Pondichéry, mort de blessures le 27 septembre.

LA ROQUE, bataillon cipayes, mort de blessures le 29 septembre.

CHAMPAGNE (Taupas), tué sur le rempart le 7 octobre.

BÉRAUD, régiment de Pondichéry, mort de blessures le 10 octobre.

LA SALLE, bataillon cipayes, tué sur le rempart le 15 octobre.

PELLEGRIN, artillerie, mort de blessures le 29 octobre.

NICOLAS, sous-lieutenant de grenadiers, mort de blessures le 29 octobre.

Bas-officiers et soldats de troupe

Régiment de Pondichéry	52
Canonniers bombardiers	31
Bataillon de cipayes	45
Taupas	4
Total	132

Digitized by Google

LISTE DES OBJETS

ENTRÉS AU MUSÉE HISTORIQUE DE L'ARMÉE

du 8 Janvier au 31 Décembre 1904 (1)

1° Dons de la « Sabretache »

La Société. — Petit portrait au pastel (encadré) d'un officier d'infanterie (Louis XVI)? — Habit de soldat du régiment de Salis-Grisons (1779 ou 1786) et paire de bottes de cavalerie (Louis XV). — Brassard d'aide de camp de général de brigade (modèle de l'an XII). — Habit d'administrateur des hôpitaux militaires, et broderies d'habits de grande tenue d'officier supérieur des gardes du corps du Roi (Restauration).

Les effets ci-après provenant de M. Limouzain, major au 52e de ligne (1er Empire): Habit (modèle 1812) et épaulettes de major; hausse-col d'officier du 52e; culotte blanche, grenades de retroussis et cocardes de chapeau; dragonne d'officier supérieur; croix de commandeur et d'officier de la Légion d'honneur; croix de Saint-Louis et du Lys, écharpe maçonnique (militaire); sabre d'officier de cavalerie légère avec son ceinturon (Restauration); 5 pistolets divers; une longue-vue de campagne; le portrait, au pastel, encadré du major Limouzain et trois pièces concernant le même officier

2° Dons des Membres de la « Sabretache

M. le prince de la Moskowa. — Une vitrine de luxe à deux vantaux. — Un très grand cadre avec son châssis. — 14 cadres de dimensions diverses. — 6 formes de bottes.

M. le vicomte Gaston de Saporta. — Fanion en soie offert par les officiers de la légion de l'Ain à leur colonel, le comte Charles de Saporta (1816).

M. le lieutenant-colonel de Touchet. — Une giberne de chasseur à pied et trois plaques de giberne et de ceinturon (2e Empire). — Un panache de schapska étranger. — Un lot important de boutons de diverses époques. — 4 pièces militaires de la Révolution.

M. Cottreau, membre du Comité de perfectionnement du Musée historique de l'Armée. — Chapeau des gardes-marine (1848). — Grand

(1) Dans chaque catégorie, les dons sont inscrits dans l'ordre de leur entrée.

Digitized by Google

tableau à l'huile représentant le régiment de Bercheny-hussards vers 1776. — Portrait sur porcelaine encadré du maréchal Pélissier. — Portrait en taille-douce du comte d'Estaing et 7 planches d'uniformes de la Garde royale (Restauration), — 12 portraits militaires à la gouache. — Lot de croquis du matériel d'artillerie (Louis-Philippe et 2e Empire) par Moltzeim. — Liasse de documents du service de l'intendance pendant la Révolution.

M. le général Massing, en retraite. — Dolman, pelisse, flamme de colback, ceinturon et giberne de grande tenue de lieutenant des guides, ayant servi au donateur (2e Empire). Un sabre turc du 1er Empire porté avec cet uniforme.

M. le capitaine Carnot, membre du Comité de perfectionnement du Musée historique de l'Armée. — Portrait à l'huile (encadré) du chevalier de la Marck, brigadier des armées du Roi et colonel du régiment d'infanterie de son nom (1750), attribué à Van Loo. — En-tête d'un brevet des gardes du corps du Roi (1750).

M. Paul Bironneau. — Portrait de M. Eugène Germain, garde mobile (1848), parent du donateur.

M. Bottet, membre du Comité de perfectionnement du Musée historique de l'Armée. — Matelassure de cuirasse de fantaisie (travail de soldat) (1er Empire). — Petits bustes en plâtre stéariné des généraux de Négrier, Duvivier, de Lamoricière, Bréa et Cavaignac (1848). — Modèle de la plaque de shako de préposé des douanes (1er Empire). — Gravure en manière noire représentant la défense de Sidi-Brahim (du temps).

M. Rouffet, membre du Comité de perfectionnement du Musée historique de l'Armée. — 104 gravures diverses relatives aux événements militaires de 1860 à 1875. — Gravure encadrée représentant les adieux de Fontainebleau, par Jazet.

M. le Dr Contrastin. — Croupelin de schabraque brodé de l'époque de Louis XV. — 2 passe-montagne de la garde nationale de Paris (1870).

M. Fernand Roger, expert. — Plan du cours du Rhin ayant appartenu au maréchal de Saxe. — Carte de la province de Pavie en 1786, provenant du général Em. Grouchy.

M. Orville. — Cabat, pantalon d'ordonnance, 2 culottes blanches et une paire de bottes à l'écuyère ayant appartenu à M. l'intendant militaire Orville, père du donateur (vers 1852). — Portrait du même haut fonctionnaire. — Un petit soldat de plomb (Restauration) et une carte de tribune pour la distribution des Aigles (1852).

M. Levert, membre du Comité de perfectionnement du Musée historique de l'Armée. — 4 photographies représentant des officiers généraux du 2e Empire. — Un moulage de la plaque de giberne d'élève de l'École polytechnique (modèle 1811-1815). Certificat de congé pour cause de blessure délivré au soldat « La Jeunesse » du régiment de Bretagne (1673).

M. le baron Guillibert. — Brevet de maître de pointe au 93e régiment de ligne en 1813 (manuscrit enluminé). — Brevet de maître de canne au 59e régiment de ligne (manuscrit enluminé de 1830).

Digitized by Google

M. le capitaine DE COURCY. — Paire d'étriers dorés ayant appartenu à M. le marquis de Saint-Belin, maréchal de camp, commandant le département de la Loire-Inférieure (1818). — Plaque, galon et pompon de shako et boutons d'officier de la légion du Puy-de-Dôme, n° 62 (Restauration). — Onze boutons anciens d'uniformes divers. — Bonnet de police et paire d'épaulettes de chasseur à pied.

M. le baron DE WISSOCQ. — Un volume broché: « Trois soldats: Constant, Juvénal et Hercule Corbineau. »

M PAUL SENÈS, avocat. — 15 gros boutons de régiments divers d'infanterie de ligne (troupe) (2e Empire).

M. le général de division DE MONARD. — Tunique de petite tenue de lieutenant de chasseurs à pied de la Garde impériale, portée par le donateur à la bataille de Rezonville (1870). — Chapeau d'officier général (Restauration) ayant appartenu au général de Monard, grand-père du donateur.

M. CASTANIÉ. — Portraits à l'huile: 1° du baron Dejean, colonel commandant le 12e régiment de dragons vers 1828; 2° d'un colonel d'infanterie de ligne (68e régiment), daté de Rome (1850); 3° d'un colonel du régiment Royal-infanterie (XVIIIe siècle); 4° du maréchal duc de Coigny. — Fragment de collier avec l'inscription: *J'appartiens à M. de Chenelette, officier au corps royal d'artillerie.* Régiment de Strasbourg (1778-1788).

M. BESSON, inspecteur adjoint des Eaux et Forêts. — Notice sur l'histoire, l'organisation et l'uniforme des chasseurs forestiers, par le donateur.

M. le colonel DE LAGRENÉ. — 2 photographies représentant le capitaine Masson, du corps d'état-major, tué dans la seconde mission Flatters.

M. le général baron DE CHARETTE. — Uniforme de général commandant les volontaires de l'Ouest, porté par le donateur au combat de Patay (1870) et comprenant: veste, gilet, pantalon, ceinture, paire de bottes, ceinturon de grande tenue. — Uniforme de volontaire de l'Ouest porté pendant la campagne de 1870 et comprenant: veste, pantalon, képi, vareuse à capuchon.

M. FRANÇOIS COPPÉE, membre de l'Académie française. — Assiette en carton estampé peint et décoré (souvenir populaire de l'époque napoléonienne).

M. FOURNIER-SARLOVÈZE. — Une lithographie (avant lettre) représentant le passage de la Bérézina, par le donateur. — Deux héliogravures (avant lettre) représentant le général comte Fournier-Sarlovèze et le général baron Lejeune. — Un portrait en taille-douce du général Fournier-Sarlovèze, par Tardieu.

M. DEVANLAY, chef d'escadrons. — Les objets, souvenirs et documents provenant des officiers ci-après ou les concernant:

1° *De M. le commandant Breton (A.-D.-H.)*, arrière-grand-père du donateur: — Chapeau de commandant d'état-major, porté par M. Breton, de l'état-major des places, lieutenant du Roi, commandant la citadelle de Perpignan (1822-1832).

2° *De M. le général Breton (F.-A.-H.)*, grand-père du donateur, tué

Digitized by Google

à l'assaut du Bastion central (Sébastopol): — Ceinturon de grande tenue de lieutenant-colonel du 15e régiment de ligne (1851). — Epaulettes de général de brigade que portait cet officier général lorsqu'il fut tué. — Spécimen des projectiles dont étaient chargées les bombes russes au même siège.—Daguerréotypes représentant le même officier en lieutenant-colonel du 15e de ligne (1851) et en colonel du 74e de ligne (1853-55).—Moulage en plâtre du buste du même général (1857).

3° *De M. le général Bonvoust (J.-A.)*, grand-oncle du donateur: — Dolman de colonel commandant le 6e régiment de chasseurs à cheval (1869-70), porté à la bataille de Sedan. — Képi, aigrette, spencer, pelisse de colonel commandant le 4e régiment de chasseurs d'Afrique (1871-75). — Tuniques de petite et de grande tenue, 2 paires d'épaulettes, ceinturon tissé, ceinture, 2 képis, chapeau, pelisse et manteau de général de brigade (1875-1882). — Culotte blanche d'officier général. — 8 photographies représentant le même officier dans ses différents grades. — 3 photographies représentant des groupes d'officiers et de soldats, à Oran, en 1864, 1867 et 1875.

4° *De M. le commandant Devanlay* (C.), père du donateur: — Chapeau avec plumet, képi, épaulettes, aiguillettes, ceinture et dragonne de chef d'escadron d'état-major (1865-1869). — Bride et poitrail de grande tenue provenant du même officier. — Deux photographies encadrées représentant le même officier. — Cinq petits bas-reliefs en pierre, encadrés, sculptés par le même officier en Crimée, et représentant des types militaires. — Fonte de selle d'officier d'état-major (2e Empire).

5° *De M. le commandant Devanlay*, donateur: — Shako avec plumet et ceinturon d'élève de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (1876-1878). — Tunique et chapeau de manège, ceinturon de sous-lieutenant-élève de l'École de cavalerie de Saumur (1878-1879). — Shako avec plumet et pompon, brides d'épaules et schabraque d'officier subalterne de chasseurs à cheval (1879-1884). — Photographies représentant cet officier dans ses différents grades.

6° *Divers :* Échiquier et pièces d'échecs ayant servi au maréchal de Saint-Arnaud, en Crimée (1854). Portrait gravé du général de division comte de Gramont, duc de Lesparre. — Cent treize photographies contenues dans un album et représentant des portraits militaires. — Onze brevets, lettres et pièces diverses militaires de l'ancienne monarchie à la troisième République. — Portemanteau de cuirassier (troupe 1880). — Devant de schabraque d'officier de cuirassiers (avant 1870). — Porte-épée et porte-sabre, dragonne d'officier de cavalerie (vers 1870), cartouchière de cavalerie. — Deux selles de grosse cavalerie (modèles 1861 et 1874). — Sept cadres divers. — Palmes universitaires brodées (premier modèle, 1855-1860).

M. Dubéchot, dessinateur. — Médailles populaires commémoratives des événements ci-après : 1° Retour des cendres de Napoléon Ier (1840) ; 2° victoire de Cavriana (1859) ; 3° gouvernement de la Défense nationale (1870).

Digitized by Google

M. LAFORGE, membre du Comité de perfectionnement du Musée historique de l'Armée. Médaille en bronze, grand module, frappée en l'honneur du général en chef comte de Castellane et de l'armée de Lyon lors de la remise de l'épée offerte au général par cette ville (1851).

M. ED. DETAILLE, membre de l'Institut. — 81 reproductions photographiques de dessins représentant des scènes et des types militaires, par le donateur.

M. LECOMTE DU NOÜY, artiste peintre. — Bât du régiment des dromadaires.

M. GIGNOUX, artiste peintre. — 2 épaulettes d'officier subalterne (1789-1792).

M. le lieutenant-colonel RENAC, en retraite. — Casque et cuirasse de M. Renac, capitaine au 2e régiment de carabiniers (1845-1856), père du donateur : — Photographie représentant le même officier (1845).

M. le capitaine DE MOIDREY, au 16e régiment de dragons. — 11 reproductions d'affiches de recruteurs militaires (ancienne monarchie).

3° Dons particuliers

M. DUTEY-HARISPE, administrateur du *Petit Journal*. — Caricature encadrée relative à la bataille d'Austerlitz, dessinée en 1815 par Leroux.

M. le Dr VAUCAIRE. — 4 pièces militaires manuscrites revêtues des signatures autographes de Louis XIV, Louis XV, Louis XVIII, du grand Condé et du duc de Choiseul. — 4 placards militaires imprimés, de l'époque du 1er Empire.

M. P. GRAVELIN. — Manuscrit original intitulé : *Précis historique de ma campagne à bord du* « Foudroyant », par J. Bonhomme, caporal (1805-1807).

MM. MANZY, JOYANT ET Cie, éditeurs. — 34 planches en gravure, photogravure ou fac-similé, d'après des sujets militaires de Ed. Detaille, de Neuville, Protais et Berne-Bellecour, sur le 2e Empire et la 3e République. — Un exemplaire de l'*Armée française*, par Ed. Detaille et J. Richard.

M. le marquis DE CHOISEUL-PRASLIN. — Une grande lithographie et 2 aquatintes anciennes, encadrées, représentant le maréchal Sébastiani, grand-père du donateur, d'après Winterhalter, Gérard et Martinet.

M. ED. DES HOURS. — Les effets ci-après, ayant appartenu au général Martin de Campredon, arrière-grand-père du donateur : Habit de grande tenue de général de division et chapeau de société (1er Empire); habit de petite tenue d'officier général et plumet (Restauration); habit de grande tenue de lieutenant général et habit de petite tenue de pair de France (Louis-Philippe); portrait du général de Campredon, d'après Van Dorne (1819), et biographie du même; plumet tricolore (Louis-Philippe).

Digitized by Google

M. le commandant LESTIENNE, en retraite. — Croix de chevalier de la Légion d'honneur (1850-52).

M. GAY, vice-consul de France, à Sébastopol. — 12 photographies relatives au cimetière militaire français de Sébastopol. — Une photographie du monument élevé par le Gouvernement russe à la mémoire des soldats français et russes tombés à Malakoff.

M. E. JULLIEN. — Portrait équestre du premier Consul en lithotypie sur japon, gravé par Reynolds.

M. RENÉ THOREL. — Photographies représentant le duc de Nemours et un général de brigade de l'armée d'Afrique (2e Empire).

Mme la comtesse DE CUSTINE. — Les armes et objets indigènes des provenances ci-après :

Chine, Tonkin, Annam : — Un couteau orné d'argent; 2 coutelas et 2 fusils muongs, dont un orné d'argent; 25 lances et un coup de poing, chinois ou annamites; 2 sabres de mandarins; 2 coupe-coupe tonkinois, un fusil mois, orné d'argent; 5 pavillons dont un en soie orné de caractères en argent; 4 chapeaux tonkinois.

Madagascar : — 5 fusils et 2 perruques bara; 3 ceintures avec cornes à poudre; 2 sagaies; 2 boucliers; 2 tambours et 1 canon.

M. CHARASSÉ, antiquaire. — Un mors de bride, 10 bossettes de mors, 2 étriers et 2 dessus de fonte brodés des époques de l'ancienne monarchie, de la Révolution et de l'Empire.

M. G. DELAMOUR. — 2 laissez-passer pour Paris, délivrés pendant le siège de 1870.

M. le lieutenant-colonel ROULET, officier d'ordonnance du Président de la République. — 11 photographies et une carte d'itinéraire relatives à la mission accomplie par le donateur, de 1896 à 1900, dans les possessions françaises du Bahr-el-Ghazal.

M. ROUBEYRIE, employé au Musée de l'Armée. — Mémoire de proposition pour la retraite établi par le 2e bataillon de la Corrèze (an X). — Petite plaquette populaire en bronze représentant « Le cheval du trompette » (d'après Horace Vernet).

M. SYLVIUS DU BOYS, sous-directeur au ministère des Affaires étrangères. — Petite aquarelle encadrée représentant un combat de la guerre d'Italie (Montebello ?), par T. Jung.

M. BACRI, antiquaire. — Bas-relief en ardoise sculptée représentant la fondation des villages de Saint-Ferdinand, de Sainte-Amélie et du Marabout, en Algérie (1842-43), par les pénitenciers militaires.

M. L. SÉMARD. — Brevet de prévôt (encadré) délivré au caporal Sémard du 67e régiment d'infanterie (1857).

Mlle ALICE SAUER. — Grandes bottes d'officier monté, portées pendant toute la campagne à l'armée du Nord (1870), par M. Edouard Sauer, lieutenant au 68e régiment de ligne, frère de la donatrice, tué à Neuilly (1871).

M. G. MALLET. — Couverture distribuée aux troupes de la division Bosquet en Crimée.

M. ÉDOUARD JEAN. — Cachets des postes de l'armée du Rhin (2e division) (1re République).

Digitized by Google

M. J. K. de Richter. — 250 moulages de médailles de la collection dite : *Histoire métallique de Napoléon Ier*.

M. le marquis de Biron. — Les objets ci-après provenant de l'habitation de Napoléon Ier à Sainte-Hélène :

Effets de lingerie de l'Empereur, savoir : 5 chemises, 2 culottes, 3 fichus ou cravates, 2 chaussons, 2 draps. — 2 rideaux en soie verte ; 2 petits cadres contenant des cheveux de Napoléon Ier et de l'impératrice Joséphine ; une grande boîte à thé et une petite, laquées ; un petit obélisque en marbre ; une médaille à l'effigie du général Bertrand.

Mlle Foucaud. — Numéro du *Journal de l'Empire*, du 21 mars 1810.

Mme Beauvois. — 101 photographies représentant des scènes, sites ou monuments de Konakri, du Niger et du Soudan, prises par le capitaine Beauvois, fils de la donatrice, de 1893 à 1901 ; 8 études militaires au crayon.

M. et Mlle Cau. — Brevet de maître d'armes, délivré le 15 décembre 1818 au sieur Cau, grand-père des donateurs.

M. Hardy. — Habit et épaulettes d'officier subalterne de chasseurs de la garde nationale vers 1830.

M. Dauvergne. — Peinture à l'huile représentant le portrait du capitaine Dauvergne, du 81e régiment d'infanterie (1808), arrière-grand-père du donateur. — Contrôle de campagne provenant de M. Jeannot, adjudant-major au même régiment (1807).

M. Hyeste. — Baguettes de tambour ayant servi au donateur, tambour au 74e régiment de ligne, pendant la campagne d'Italie (1859).

Mme Ve Utéza. — Fusil indigène rapporté de l'expédition de Tunisie (camp d'Ali-Bey ?), par M. Utéza, mari de la donatrice, alors lieutenant au 70e régiment d'infanterie. — Une table et deux colonnes artistiques en noyer.

Mlle La Veuve. — Buste en bronze, grandeur nature (avec socle) du général La Veuve, frère de la donatrice (1896). — Tableau à l'huile encadré représentant le général Lebrun, chef d'état-major du maréchal de Mac-Mahon (campagne d'Italie), et son aide de camp, le capitaine La Veuve (1863).

M. le capitaine Prot. — Fanion de la compagnie franche du siège de Belfort (1870-71). — Croix de chevalier de la Légion d'honneur recueillie sur le corps du capitaine Cotters, de la Légion étrangère, décapité au Tonkin pendant l'expédition.

Mme Victor Boucher. — Épaulettes d'officier russe recueillies au siège de Sébastopol.

M. Alfred Durdan-Laborie. — Boîte en thuya sculpté (souvenir commémoratif de la mort de Napoléon Ier).

M. Bertrand, architecte. — 34 plaquettes et pièces originales militaires, dont une enluminée, datées de 1793 à 1827.

M. le général Pistor, commandant la 5e brigade de cuirassiers. — Tenue de colonel d'artillerie attaché à la personne du Président de la République (1890), savoir : pantalon, dolman, aiguillettes, pattes d'épaule en or et en poil de chèvre, képis de 1re et de 2e tenue,

Digitized by Google

aigrette, pompon, sabre de cavalerie légère (modèle 1832), ceinturon et dragonne.

3 plumets, 1 képi de 2e tenue de capitaine d'artillerie attaché au cabinet du ministre de la Guerre en 1882.

Les effets ci-après provenant de M. J.-P. Paillet, lieutenant au 10e régiment de dragons (1801-1809), grand-père du donateur, savoir : deux épaulettes, attentes et grenades d'habit; attentes, grenades et boutons de surtout ; un galon de collet.

M. Eugène Jolly, architecte honoraire. — Objets provenant de M. Émile Jolly, capitaine au 15e bataillon de chasseurs à pied, frère du donateur, savoir : 2 croix de chevalier et 2 croix d'officier de la Légion d'honneur ; une médaille de Crimée avec 4 agrafes ; une croix de commandeur du Nichan Iftikar et une dragonne. — 4 photographies de M. Jolly en sous-lieutenant, lieutenant et capitaine. — 2 livrets et 18 pièces concernant ce même officier. — Un programme de musique illustré du 15e bataillon de chasseurs et 3 notices militaires (1870-75).

M. Rosset. — Habit et épaulettes de garde municipal de Paris (1830).

M. le général de division Warnet, en retraite. — Petit bahut annamite ayant appartenu à l'empereur Tu-Duc et donné par l'empereur Dong-Khan, son petit-neveu, au général Warnet.

M. Fallou, directeur de la *Giberne*. — 65 boutons d'infanterie des 1er et 2e Empire. — Un tapis de selle de manège ayant appartenu à M. Lassaigne, mousquetaire noir titulaire (Louis XVIII).— 2 couvre-fontes (Louis XV ou Louis XVI).

M. Leroux. — Buste en terre cuite représentant le général Desaix.

Mme la générale Vanson. — Bottes de grande tenue, culotte blanche et pantalon d'ordonnance d'officier général, provenant de M. le général Vanson, mari de la donatrice.

M. le Président du Comité Républicain de Grand-Combe de Morteau (Doubs). — Certificat de présence sous les drapeaux délivré au sieur Étienne Vogne, du 23e régiment de cavalerie (an II).— Laissez-passer délivré au citoyen François Vaugne, oncle du précédent (an III).

M. J. Maciet. — 11 dessins originaux de Genty, représentant des sous-officiers et soldats du 76e régiment d'infanterie, en 1898 (Orléans).

M. Lionnel-Royer, artiste peintre. — Photographie représentant le portrait du général de Charette à Patay, peint par le donateur (1885).

M. J. Delarue. — 2 dessins originaux de Guil-Kobell (encadrés) représentant des scènes militaires russes, vers 1790.

M. le capitaine Rogier (en retraite). — Photographies représentant : 1° le groupe des sous-officiers de dragons de l'Impératrice en 1864 ; 2° le monument élevé à la mémoire des officiers de la division Desvaux.

M. E. Félix, architecte-vérificateur. — Carte de Paris et environs, saisie sur un prisonnier allemand à l'affaire de Montbéliard (1870),

Digitized by Google

par le sergent C. Félix, du 2e régiment de tirailleurs algériens, frère du donateur.

MM. le capitaine et le lieutenant CHALANQUI-BEURET. — Buste (en plâtre patiné) du général Beuret, tué au combat de Montebello (1859), par Chatrousse (1861).

Mme Vve BAUDERON DE VERMERON. — Grande toile représentant le portrait du général Espinasse (tué à Magenta), peint par M. Bauderon, mari de la donatrice, en 1859.

M. BERGER-LEVRAULT, éditeur. — 4 exemplaires brochés de l'*Historique des corps de troupe de l'Armée française* (1569-1900).

M. PIERRE-AMÉDÉE PICHOT. — Portrait à l'huile encadré représentant le général Hurault de Sorbée, grand-père du donateur.

M. A. RIGAULT. — Volume broché sur l'*Étoile de la Légion d'honneur et la Médaille militaire*, par le donateur.

Mlle CHAMPY DE BOURJOLLY. — Photographie, avec cadre en bois sculpté, du général baron Chouard, arrière-grand-oncle de la donatrice.

M. MALAGNOUX. — Képi, havre-sac et gamelle individuelle de mobile de la Corrèze (1870).

M. GASSER. — 2 épreuves (avant lettre) de programmes pour les carrousels de l'École de cavalerie de Saumur, dessinés par le donateur.

Mme Vve FERRIER. — Face d'un drapeau mexicain recueilli pendant l'expédition du Mexique par le caporal (depuis capitaine) Ferrier, du régiment étranger, mari de la donatrice.

Mme TITEUX. — Habit d'officier de la 7e légion départementale; tunique d'officier de voltigeurs, et dolman de lieutenant de chasseurs à cheval de la Garde (2e Empire). — Sabre de cent-gardes (cadre) et sabre du 8e régiment de chasseurs à cheval en 1786-1792. — Devant de schabraque de cent-gardes. — 4 aquarelles originales exécutées par M. le colonel Titeux, mari de la donatrice, pour son ouvrage : *La Maison Militaire du Roi.*

M. KWINTA DE PREWICZ. — Deux billets de service de la garde nationale parisienne, de 1792, adressés au citoyen Creuzé-Desroches de Piolant, arrière-grand-père du donateur. — Un billet de logement, daté de Bourges (1832) et délivré au père du donateur. — Lettre autographe et portrait lithographié de l'intendant général baron Marchand.

M. NATHAN-APPLETON, membre de l'*Army and Naval*. — Fer de hache de sapeur du 32e régiment d'infanterie (1791-1792), recueilli à Saint-Domingue par le donateur.

M. JONCHÈRE-EVALISTE. — Une pipe sculptée à Sébastopol pendant le siège par le nommé Pierre Douzalz, zouave au 1er régiment.

M. Armand BOURGEOIS. — Brochure intitulée : *Derniers échos de la campagne de France dans la Brie champenoise*, par le donateur.

M. Paul COURTOT. — Timbre humide du 1er régiment de marche de gendarmerie à cheval (1870-71).

Digitized by Google

Mlle Nelly-Guillaume. — Numéro du journal *La Pandore*, du 8 août 1826, contenant une information relative à la mort d'un cheval de Napoléon Ier.

Mme Biche-Latour. — Porte-fil et aiguilles, en paille, tressé sur les pontons anglais par M. Biche-Latour, grand-père de la donatrice, volontaire sur le corsaire *l'Alerte* (prisonnier de 1803 à 1812).

M. Le Tourneur, artiste peintre. — Passeport délivré au sieur Germain-Tréfeu, grand-oncle du donateur, grenadier de la République et de l'Empire. — Jeu de cartes lui ayant appartenu pendant son service (1810).

MM. G. et Ch. Thorel. — Esquisse à l'huile d'un portrait du général Lecointe, grand-oncle des donateurs, par Armand Dumaresq. — Grand cadre contenant des souvenirs du général, savoir : Paire d'épaulettes et ceinture de général de division; plaque et croix de grand officier et croix de chevalier de la Légion d'honneur; médailles d'Italie et de Crimée; palmes d'officier de l'Instruction publique; écharpe de sénateur (avec son insigne); insigne de sénateur (pour la boutonnière); 8 décorations et médailles diverses.

M. Gustave Thomas. — Photographie d'un dessin allégorique concernant la guerre de 1870.

Mlle Élisabeth Kwinta de Prewicz. — Extrait des délibérations du Directoire d'Indre-et-Loire (placard).

M. le marquis Brou de Cuissart. — Habits de grande et de petite tenue ayant appartenu au chevalier P.-E. Brou de Cuissart, capitaine de vaisseau, gouverneur du Sénégal et dépendances en 1829, grand-père du donateur. — Portrait à l'huile (encadré) du même officier, en uniforme de capitaine de corvette (1819). — Poignard de fantaisie d'officier de marine (porté par les officiers, de la Restauration jusque vers la 2e République).

M. Paulus, agrégé de l'Université. — Titre de congé délivré au nommé Julien Philippe, soldat au régiment de Pondichéry (à l'Isle-de-France, 1787).

M. Allain. — Portrait encadré de l'abbé Testory, ancien aumônier en chef de l'armée.

MM. Alex. Gratier et J. Rey. — Portrait gravé du général Bourgeat.

M. le Dr Hamy, membre de l'Institut. — Poème en vers latins de Lepreux, intitulé : *Ensis Frederici Magni Missus in Domum Imperialem Militum Invalidorum a Napoleone Magno*, imprimé chez Plassan, vers 1809.

MM. A. Arosa et Castellar. — Moulages patinés des sujets du monument élevé à Laruns au maréchal des logis J.-B. Guindey, du 10e hussards, oncle et grand-oncle des donateurs, qui, le 10 octobre 1806, à Saalfeld, tua le prince Louis de Prusse.

MM. de Conegliano, capitaine au 18e chasseurs à cheval, et L'Hotte, capitaine au 28e dragons. — Les coiffures ci-après provenant de M. le général L'Hotte (A.-F.), oncle des donateurs : shakos d'officier élève de Saumur (Louis-Philippe), d'officier des guides d'état-

Digitized by Google

major (2e République) et d'officier du 9e chasseurs à cheval (1858). — Schapska de petite tenue d'officier de lanciers (1846). Chapeau d'écuyer en chef de l'École de cavalerie de Saumur (1864-1870). Képis de colonel du 1er régiment de marche de dragons (1870), de colonel du 6e lanciers (1871), de général de brigade (1874-1881) et de général de division (1881-1890).

M. le capitaine Vigoureux, en retraite. — Moulage patiné du buste du courrier Bernard Wernet, attaché, successivement à la Grande Armée, à Napoléon Ier et au roi Louis-Philippe, par E. Farochon (1835).

M. le lieutenant-colonel Vassal, directeur de l'école d'artillerie à Douai.— Habit de directeur entretenu des subsistances militaires (Restauration). — Épreuves d'essai (avers et revers), en cuivre argenté, d'une médaille grand module, frappée en mémoire de Rouget de l'Isle (1833).

M. Prillot. — Quinze photographies représentant des vues de Metz pendant le blocus de 1870.

Mme Charles Garnier. — Petite aquarelle, exécutée en 1826-1827, par le capitaine d'état-major, depuis maréchal, Amable Pelissier, aide de camp du général Vallin, et représentant la maison du général.

M. Jules Wernet, entrepreneur. — Lithographie coloriée représentant le roi Louis-Philippe pratiquant la saignée sur le courrier Bernard Wernet, grand-père du donateur. — Seize passeports, lettres et pièces diverses concernant Bernard Wernet.

M. Guilhem, chef de bureau au ministère de la Guerre. — Fragment de la cravate du drapeau avec lequel le 90e de ligne prit part à la campagne d'Italie, provenant du général Guilhem, colonel de ce régiment, en 1859, et père du donateur. — Trois programmes autographiés de bals donnés en Crimée (1856) par la 1re division du corps de réserve.

M. le lieutenant-colonel Levecque.— *Historique*, broché, du 2e régiment de dragons, par le colonel Ambert (1851).

M. le capitaine Bataille, directeur de l'École de dessin du service géographique de l'armée. — Miniature représentant le lieutenant Cuénot, du 2e régiment de dragons (vers 1825-1835), exécutée par le donateur.

M. Émile Barault. — Crampon ayant servi pour le passage des Alpes à Jean Rolland, de la 18e demi-brigade d'infanterie légère (campagne d'Italie, 1796), grand-père du donateur.

M. le capitaine Margaritesco, attaché au cabinet du ministre de la Guerre de Roumanie. — Cahier oblong contenant 13 planches de schémas en couleurs des tenues de l'armée roumaine. — Volume broché intitulé : *Sefia Armatii Române*, 1904, par le donateur.

M. Émile Socecù, éditeur de la Cour, à Bucarest, album de luxe, grand format, intitulé : *l'Armée Roumaine*, et contenant 27 planches en chromotypie, d'après les compositions du peintre Tadeus Ajdukiewicz, sur la famille royale et l'armée de Roumanie (édité par le donateur). — 27 planches libres de ce même album. — Grand album,

Digitized by Google

avec reliure de luxe, de planches en photogravures représentant la famille royale, les états-majors et les différentes troupes de Roumanie (édité par le donateur à l'occasion du jubilé de la guerre de l'Indépendance, 1902).

M. TOURGUENEFF, statuaire. — Modelage, moulage et peinture de quatre chevaux en plâtre, grandeur nature.

Mme VALTESSE DE LA BIGNE, La Chapelle du Roy, Ville-d'Avray (S.-et-O.). — Collier composé de 12 médaillons ovales en fonte dite fonte de Berlin. Ce collier fut donné par le roi de Prusse, lors de l'occupation française, après la bataille d'Iéna, aux femmes de l'aristocratie prussienne qui avaient offert leurs bijoux pour payer l'indemnité de guerre à la France.

4° Provenant des Établissements de l'État

Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts

ATELIER DES MOULAGES DU LOUVRE. — Buste du général Jean Hardy, d'après Gaudran.

CHALCOGRAPHIE DU LOUVRE. — Choix de 211 gravures militaires.

Ministère des Colonies.

OFFICE COLONIAL. — 10 canons et obusiers siamois et annamites en bronze ou en fonte des 16e, 17e et 18e siècles, provenant, selon toutes probabilités de la citadelle de Hué.

14 couleuvrines, espingoles, canons et fusils de rempart annamites, en bronze, fonte ou fer, de même provenance que les précédents.

Photographies de types et de scènes militaires du Congo et du Tchad.

Lot d'objets indigènes envoyés par la garde indigène chinoise d'Indo-Chine (brigade de Kouan-Theou-Wan), comprenant : drapeaux, uniformes, armes, instruments et trophées divers.

Photographies de la garde indigène de ce même territoire.

Lot d'objets pris sur les Snoussites (près du Tchad, 1902) par le lieutenant Poupard et comprenant : drapeaux, équipements, armes et ustensiles divers.

Ministère de la Guerre.

SERVICE GÉOGRAPHIQUE. — Photographie panoramique de Sébastopol, prise de Malakoff, le lendemain de l'assaut.

5° Acquis par le Musée

Colback et bottes d'officier des guides (2e Empire). — 4 chevaux moulés en plâtre, grandeur nature. — 2 paires d'étriers (XVIIIe siècle). — Épaulettes d'aide de camp de général de brigade (modèle de l'an XII). — 20 lithographies coloriées représentant des types militaires, par Lalaisse. — Selle à la royale (XVIIIe siècle). — Chapeau de garde national (1814-15). — Habit de soldat d'infanterie suisse de la Garde

Digitized by Google

royale, 7e régiment (vers 1830). — Bottes d'officier général. — Bottes fortes et culottes de cavalerie (troupe). — Portrait à l'huile d'un sergent invalide (règne de Louis-Philippe).

Le Conservateur du Musée.

AMMAN.

Bulletin de la « Sabretache »

Le général de division baron Baillod, membre du comité de la *Sabretache*, est mort le 15 juillet.

Il avait conservé jusqu'à ces derniers temps son activité, son entrain et sa haute stature faite pour la cuirasse qu'il avait portée pendant presque toute sa vie militaire. Un mal implacable l'a enlevé en quelques semaines à l'affection et au respect des membres de la *Sabretache* qui se plaisaient à le voir assidu à toutes leurs réunions : il représentait parmi nous la vieille armée disparue ; il fut un des derniers carabiniers.

Nous garderons du général Baillod qui, mort à soixante-seize ans, eut l'heureuse fortune de n'être jamais un vieillard, un souvenir sincèrement ému.

Le secrétaire,
MAURICE LEVERT.

31 juillet 1905.

Errata. — Légende du portrait du colonel baron Méda : *lire* Mengin-Méda, *au lieu de* Mangin-Méda ; légende du portrait du général Debrun, *lire* Mme Vernay, *au lieu de* Mme Verray.

M. Richet, agent-comptable et l'éditeur du *Carnet* se mettent à la disposition de MM. les membres de la Sabretache, pour recueillir et transmettre soit leurs demandes d'acquisition de *Carnets* parus depuis 1893, soit leurs offres de vente de ceux de ces *Carnets* qu'ils auraient en double, et dont ils voudraient se défaire.

S'adresser à M. Richet, 14, rue Perdonnet, Paris (Xe),
ou à M. Leroy, 55, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (IXe).

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont. — 10266.

Digitized by Google

Digitized by Google

INFANTERIE DE LIGNE — PORTE-DRAPEAU

d'après P. Lecomte

(MUSÉE DE L'ARMÉE)

J. LEROY Fils, Éditeur — PARIS

Digitized by Google

Porte-Drapeau d'Infanterie de Ligne

d'après Lecomte

(1837-1845)

Le porte-drapeau d'infanterie de ligne porte le shako donne à cette arme par l'ordonnance du 31 juillet 1837, qui en a modifié la forme devenue cylindrique, alors que cette coiffure était jusque-là évasée par le haut. La révolution de Juillet n'y avait changé que la plaque, sur le haut de laquelle le coq entouré de rayons de soleil se substitua aux armes de France. En 1837, le soubassement sur lequel figurait le numéro du régiment disparut; c'était un souvenir du premier Empire. Enfin, en 1845, le shako et sa plaque furent encore modifiés après essai de modèles divers tant en Algérie qu'en France.

Notre porte-drapeau porte la moustache et la mouche en vertu de la décision ministérielle du 22 août 1836, qui prescrit qu'à dater du 1er septembre même année, les officiers de tout grade, ainsi que les sous-officiers et soldats des compagnies d'élite devront porter avec la moustache « cette partie de barbe qui croît sous la lèvre inférieure seulement et qui est appelée mouche ou royale », ainsi s'exprime le texte officiel. Les militaires des compagnies de fusiliers porteront la moustache seulement. Celle-ci est interdite à la gendarmerie en entier, à l'intendance, aux officiers de santé et d'administration.

La couleur distinctive garance de l'habit date du 29 mai 1828. Une ordonnance royale prescrit que toute l'infanterie de ligne prendra cette couleur à dater du 1er janvier suivant. Le pantalon garance remonte au 26 juillet 1829 pour l'infanterie de ligne et l'infanterie légère, qui commencèrent à le porter au fur et à mesure des remplacements de l'ancien pantalon bleu de roi à passepoil garance ou jonquille, suivant l'arme.

Digitized by Google

L'habit, comme coupe, est resté à peu près celui de la Restauration.

La banderole porte-drapeau dut devenir garance, galonnée en or à dater du 29 mai 1828 pour l'infanterie de ligne. Antérieurement, nous pensons qu'elle était à la couleur distinctive du corps.

En 1845, il fut prescrit qu'en grande tenue, elle serait en cuir verni noir avec boucle en cuivre doré; en campagne, elle devait être en buffle blanc uni.

Le plumet tricolore date de 1830.

G. COTTREAU

UNE LETTRE INÉDITE DE BONAPARTE

du 22 prairial an V.

La lettre de Bonaparte, que nous donnons ci-dessous, et que nous croyons inédite, a été trouvée dans les papiers du général de division baron Rousseaux (1756-1827); elle nous a été communiquée par son arrière-petit-fils, M. André Brun, membre de la *Sabretache :*

Au quartier général de Montebello, le 22 prairial an V
de la République Une et Indivisible.

Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie,
au payeur général de l'armée.

Le général Augereau me mande qu'il a fait verser 137.025 ₶ dans la caisse de votre préposé à Véronne, pour payer les 24 ₶ à chaque soldat, en gratification du rachat du pillage de la ville de Véronne.

Je vous prie de vouloir bien me faire passer le compte de l'emploi de cette somme, en spécifiant seulement ce qu'il a donné à chaque corps.

Votre payeur a également reçu de la Municipalité de Véronne £. 300.000, je vous prie aussi de me faire passer l'emploi de ces fonds.

Signé : BONAPARTE.

Digitized by Google

Souvenirs de ma Vie Militaire

(1792-1822)

par le commandant Vivien

(Suite)

Vers cinq heures du soir, l'avant-garde de la division atteignit la rive gauche de l'Ebre sans autre opposition que quelques coups de fusil tirés par des bandes de paysans insurgés qui fuyaient à son approche ; mais comme ces pauvres diables n'avaient d'autre retraite que par le pont de Logroño, deux compagnies de chasseurs à cheval français et une de chevau-légers lanciers du grand-duc de Berg, les gagnèrent de vitesse ; la majeure partie fut sabrée, quelques-uns se jettèrent dans le fleuve et s'y noyèrent, et une vingtaine de ces soldats improvisés, portant sur leur *monteras* (1) la devise de : *Muerte a los Franceses* (2), furent pris et conduits devant le général Dessoles qui en fit accrocher un qui fut reconnu pour le chef, et renvoya les autres.

Il était à peine nuit close, et déjà la ligne des bivouacs s'établissait près de Viana, sur un sol depuis bien longtemps vierge de guerre ; au milieu des vignes, des villages et des celliers de vins excellents. Les habitants de ce beau et malheureux pays avaient pris part à l'insurrection et les prophéties du caporal Maloigne et du grenadier Petit-pas, allaient bientôt s'accomplir. Aussitôt les gardes du camp placés et les rangs rompus, les soldats qui avaient faim et soif, se répandirent dans la campagne et pour bien passer leur nuit firent main basse sur tout ce qu'ils trouvèrent à leur convenance.

(1) Espèce de bonnet pointu fait en feutre ou de drap brun ou noir. (Note de l'auteur.)

(2) Mort aux Français. *(Ibid.)*

Digitized by Google

Le temps était serein, le ciel pur, et la réverbération des grands feux qui s'allumaient sur le prolongement de la ligne, éclairait l'atmosphère de telle sorte qu'on y voyait comme en plein jour.

Déjà, on entendait dans toutes les directions le bruit confus des voix des soldats qui s'entre-appelaient pour venir partager les abondantes provisions dont le pays était couvert, mais, ô jour de bonheur et de profusion, c'était l'embarras des richesses ; chacun en avait rasssemblé plus qu'il n'en pouvait emporter. L'un arrivait au camp avec une banderole de poules telle, qu'il n'est frère mineur de Saint-François qui ne l'eût échangée contre son cordon, tant elles étaient grasses ; l'autre apportait un grand sac plein de miches blanches comme neige ; celui-ci était chargé de jambons fumés, de pièces de lard et de plus de vingt aulnes de saucisses ; celui-là portait au bras un panier plein d'œufs, une poêle à frire sur l'épaule et un pot plein de saindoux sur la tête ; puis un autre avec un mouton en sautoir sur le cou ; enfin, maints encore avec des oies, des canards, des poulets d'Inde et des outres pleines jusqu'à la gorge d'un vin rouge et délicieux qui, par la vivacité de sa couleur et son esprit recteur, aurait pu le disputer à notre meilleur vin de Bourgogne ou du Beaujolais.

En semblable occurrence, tout le monde est cuisinier, l'un vuide les poules et les vuide mal, ce qui ne rend pas le ragoût meilleur ; l'autre met la marmite au feu et la bourre tellement de viandes et de lard qu'il ne reste plus de place pour le bouillon, et que la violence du feu communique au tout un certain goût de brûlé qui ferait faire la grimace à tous autres que des gens de bon appétit. Celui-ci attache poule d'Inde, cochon de lait, la moitié d'un mouton ou un quartier de porc au bout d'une ficelle dont il fixe l'autre extrémité à une perche inclinée devant le feu, et en donnant de temps en temps un mouvement de torsion au cordon, il obtient, s'il ne s'endort ou s'il ne se grise pas, un rôti parfait ; celui-là veut faire une omelette, mais manquant de ce tact et de ce coup de poignet que tout le monde ne possède pas, il en jette la moitié dans les cendres en la faisant sauter pour la retourner, ce qui ne manque pas de lui valoir les plaisanteries de quelques malins et les rires de tous.

Le temps marche vite pendant les quelques heures accordées

Digitized by Google

aux soldats en campagne pour se repaître et se reposer, aussi s'empressent-ils de les mettre à profit, en attendant que les viandes soient cuites, ils cassent la croûte et caressent la peau de bouc ; heureux celui qui, dans ces trop courts instants de bonheur, peut conserver sa raison jusqu'à la fin de la nuit.

Là, on déjeune, on dîne et on soupe tout à la fois ; tout le monde mange bien et boit d'autant. Il est pourtant juste de dire qu'avant de procéder, le morceau délicat, l'aile d'un bon dindonneau, par exemple, est toujours offert à l'officier, qui déjeune, dîne et soupe aussi tout à la fois et d'aussi bon appétit qu'aucun de ses soldats.

Pendant ce joyeux repas où il n'est pas toujours facile de se faire entendre, parce que chacun veut placer son mot en même temps ; on parle du pays, des maîtresses qu'on y a laissées, qui devaient attendre le retour et qui se sont mariées à d'autres, des affections de famille, de la gloire des Français et surtout de celle de l'Empereur ; on cite des passages de ses proclamations à la Grande Armée, entre autres celle qui commence par ces mots : « Soldats, je suis content de vous, vous avez surpassé mon attente, etc. » ; tous s'accordent à dire que c'est un bon et vaillant b..., que ce petit caporal ; on dénoua le cordon de la peau de bouc et on but à sa santé.

Pauvre soldat ! cet éclair de bon temps, que tu appelles ton bonheur, vient cependant de te faire oublier des mois entiers de privations et de misères ! mais à peine le crépuscule du matin commence-t-il à blanchir le sommet des Pyrénées, que les tambours battent la diane et, bientôt après, le rassemblement ; tu as donné ton temps à la joie sans dormir, cependant il faut plier bagage. Alors les calebasses se remplissent de ce bon vin qu'on n'a pu tout boire et qu'on ne peut même tout emporter. Chacun introduit dans son sac le déjeuner de la halte et quoi qu'on n'ose se flatter de se retrouver la nuit suivante à pareille fête, on quitte sans murmurer le somptueux bivouac où on a retrouvé des forces pour continuer cette vie aventureuse dont le terme est assez ordinairement marqué par la balle d'un mousquet, un biscayen ou un boulet de canon.

Ces deux esquisses, toutes faibles qu'elles sont, ne peuvent être

Digitized by Google

bien comprises par des gens qui font tout rapporter à eux, qui n'ont jamais porté les armes, et qui ne voient dans les militaires que des hommes salariés à tant par jour pour défendre leurs propriétés et se faire tuer en les protégeant contre une agression étrangère.

CHAPITRE XXII

Un château dans le Mecklembourg-Schwerin
Le colonel Silbermann

Après la bataille d'Iéna, un des plus glorieux faits d'armes de la Grande Armée en 1806, fut sans doute l'enlèvement de vive force de Lubeck, la prise du corps entier du général Blücher, et l'embarquement des divisions suédoises.

Immédiatement après ces mémorables journées des 6 et 7 novembre, si glorieuses pour les 1er et 4e corps d'armée et pour la cavalerie du prince Murat, la division Saint-Hilaire, dont mon régiment faisait partie, revint sur ses pas pour prendre un peu de repos dans de bons cantonnements.

Parti de Ratzbourg pour aller asseoir celui de mon régiment dans une étendue de villages désignés par le chef d'état-major, j'y procédai largement et arbitrairement ainsi qu'il se pratique en semblable cas. L'adjudant-major de service pendant la semaine était ordinairement chargé de ce travail, mais le hasard fit que, ce jour-là, ils étaient l'un et l'autre employés ailleurs.

Mon colonel, M. Silbermann, homme excellent, jeune encore et aimant les plaisirs, m'avait recommandé son logement, et de placer ma compagnie de grenadiers, la musique et ses sapeurs le plus près de lui possible.

Un village de belle apparence en tête duquel se trouvait un beau château, me sembla réunir toutes ces conditions, mais une difficulté majeure contrariait mes dispositions et les désirs du colonel, c'est que le château était désert et avait été retourné par les maraudeurs, tandis que celui à qui je le destinais pour logement, était pressé de jouir et n'avait pas plus le temps d'attendre le retour des maîtres, que les réparations à faire. Un battant de la grille principale avait été démonté, presque toutes les portes

Digitized by Google

intérieures étaient ouvertes et les clefs sur les serrures, quelques meubles étaient renversés sans être cassés, des matelas et des couvertures étaient à terre, mais rien n'avait été brisé dans les appartements, pas même une glace de toilette; l'office et la cuisine étaient à peu près intactes, la cave se trouvait en assez bon état, et deux gros chiens bouledogues, qui n'avaient pas faim, étaient restés enchaînés dans leurs niches au fond de la cour d'honneur. Je me rendais difficilement compte de cet état de choses. Il était évident qu'il y avait eu désordre, mais ce n'était pas là un pillage conditionné dans les règles, les mains des bons faiseurs n'avaient pas passé par là, ça avait plutôt l'air d'un dérangement fait à dessein.

Pendant que je parcourais les appartements, accompagné d'un adjudant et du sergent de sapeurs à qui je communiquais mes soupçons, un homme assez mal couvert se trouva sur notre passage et parut surpris de nous voir. Je lui fis demander par le sergent, qui était Alsacien, où il allait, d'où il venait et ce qu'il faisait là? questions auxquelles il ne paraissait pas s'attendre. En l'examinant de près, son maintien ne me parut pas celui d'un paysan attaché à la glèbe. Je pris une de ses mains; elle était douce au toucher et ses ongles étaient bien faits. J'abaissai sa cravate, j'ouvris son col et je vis que, sous un vêtement grossier, il portait du linge fin. Je regardai sa chaussure et je trouvai que ses bottes étaient bien tournées; enfin, mon paysan improvisé prit peur et demeura décontenancé sans répondre à mes questions.

Afin de tirer parti de son embarras, je le fis menacer de le faire fusiller comme un espion s'il ne répondait pas nettement à d'autres questions qui allaient lui être adressées : « Êtes-vous le maître du château ou quelqu'un qui lui soit attaché? si vous l'êtes, sachez que je dois préparer le logement d'un officier français dans cette partie du Mecklembourg-Schwerin; le colonel et son état-major logeront ici, et une compagnie de grenadiers dans le village; ainsi prenez vos dispositions pour que tout soit préparé pour les recevoir. »

Cet homme jusques-là mystérieux, n'en attendit pas davantage, et prenant le parti de décliner ses qualités, il s'expliqua ainsi :

Digitized by Google

« Ce château appartient à M. le comte de X***, consul général de S. M. le roi de Danemark à Lubeck, et j'ai l'honneur de le représenter comme régisseur de ses biens. Les Prussiens et les Suédois ont été fort exigeants dans leur retraite; une partie du désordre que vous voyez là est leur ouvrage et le résultat d'un passage non interrompu qui a duré trois jours et trois nuits consécutifs. M. le comte avait cru trouver dans son château un asile sûr et tranquille qui n'existait plus dans Lubeck, où les Prussiens préparaient une résistance digne d'eux et du vaillant général qui les commandait; mais vos éclaireurs ont pénétré jusqu'ici, et après leur avoir donné l'argent, le linge, la chaussure et les vivres qu'ils ont demandés, n'étant pas satisfaits, ils ont abusé d'une des femmes de Mme la comtesse!... Épouvanté par cet acte de brutalité, le comte, sa famille et des parents de Madame qui étaient venus les joindre ici, se sont enfuis dans la forêt en abandonnant à mes soins ce qu'il y avait dans le château qui pût tenter la cupidité de vos éclaireurs; c'est donc moi, Monsieur, qui ai fait soustraire et cacher au fond des granges les effets précieux et les objets d'ameublement qui décoraient encore, il y a moins de huit jours, le château de M. le comte; mais puisqu'un colonel français doit venir y descendre, je vais expédier un exprès à M. le comte pour qu'il vienne lui-même le recevoir, ou tout au moins pour qu'il ordonne que tout ce qu'il y a de disponible ici soit mis à sa disposition. »

Il écrivit en effet, et il se disposait à confier sa lettre à un paysan, lorsque je réfléchis qu'une correspondance entraînerait des longueurs que je pourrais éviter en allant moi-même chercher le comte et sa famille, et en me faisant guider par le porteur de la lettre. Je remontai donc à cheval et, après avoir exigé du régisseur qu'il fît exhumer les objets cachés dont nous pourrions avoir besoin, je pris avec mon guide le chemin de la forêt ; après avoir cheminé pendant une heure dans une futaie serrée, coupée seulement par quelques sentiers et peu de chemins carrossables, vrai labyrinthe de l'île de Crête, nous arrivâmes au lieu où, depuis cinq jours, stationnaient le comte et sa famille, des parents de Madame et un assez nombreux domestique.

Qu'on se figure plus de vingt personnes des deux sexes, tant maîtres que valets, tous bien enfumés; les uns ayant pour lit

Digitized by Google

leurs carrosses, les autres un char à bancs recouvert, et les autres enfin à la belle étoile et à cru sur la pelouse ; çà et là des casseroles, du linge de table en désordre, les débris du dernier repas, quelques couvertures et des matelas étendus autour de plusieurs feux, et on aura une idée assez exacte du bivouac du consul du roi de Danemark à Lubeck, fuyant les maraudeurs français dans les bois de son château.

Mon arrivée fit grande sensation ! j'ai toujours ignoré si l'événement arrivé à une des femmes de Mme la comtesse revint au souvenir des suivantes, mais à mon apparition, elles eurent l'air ou firent semblant d'avoir peur ; cependant lorsqu'elles me virent accompagné d'un habitant du village, la frayeur fit place à la curiosité, la lettre expliqua tout, et en peu d'instants je me vis entouré de si près, qu'à peine pouvais-je me retourner et encore moins me faire entendre.

D'un geste de la main, le comte fit éloigner les gens de sa suite, alors me trouvant fort à l'aise en face de lui et de bonnes dames enveloppées dans de riches fourrures, j'expliquai comment, institué de ma propre autorité ambassadeur de mon colonel, je venais les engager et au besoin les supplier de rentrer dans leur château où ils seraient environnés dès demain des respects des nouveaux hôtes qui allaient venir partager leur logement.

Ma proposition fut bien accueillie : j'étais parvenu en peu d'instants à inspirer assez de confiance pour décider le comte et sa famille à revenir au château.

On délibéra sur l'heure du départ, les jeunes gens désiraient que ce fût tout de suite, mais comme il était déjà tard et que rien ne pouvait encore être prêt pour les recevoir, mon avis fut qu'on attendît jusqu'au lendemain matin ; j'étais d'ailleurs pressé de retourner au château pour expédier l'adjudant vers mon colonel, avec le tableau du cantonnement tel que je l'avais assis, et il devait lui parvenir en route, assez à temps pour qu'aucune compagnie n'eût à rétrograder.

Je revins donc seul de la forêt, mais après avoir promis d'être de retour vers sept heures du matin pour protéger cette intéressante famille pendant le voyage, contre des essaims de maraudeurs

Digitized by Google

et de fricoteurs dont la campagne n'était pas encore entièrement purgée.

J'eus lieu d'être satisfait de la célérité qu'avait mis le régisseur à rétablir l'ordre dans le château; encore quelques heures et chaque chose allait se retrouver à sa place.

Le lendemain, j'étais à la forêt avant sept heures, le ciel était serein et le soleil radieux, mais je ne devais pas trouver là l'exactitude militaire ; rien n'était encore prêt; ma présence, cette fois, au lieu d'effrayer qui que ce soit, fut de bon augure, on me traita comme un ami de la maison, et ces dames voulurent absolument me faire les honneurs de leur bivouac en me faisant prendre du café avec elles sur la pelouse, ce qui nous conduisit à près de neuf heures.

On partit enfin. Le convoi se composait de deux carrosses où avaient pris place les maîtres et un vieux majordome d'une gravité si impertubable que je ne l'ai jamais vu rire, ni sa figure se dérider une seule fois; d'un char à bancs, pour les femmes de chambre, cuisinière, etc., et d'un grand fourgon pour porter le bagage; les domestiques mâles étaient à cheval ou conduisaient les voitures. Nous arrivâmes en même temps que le colonel, ma compagnie, la musique et les sapeurs, par deux chemins opposés, ce qui offrait un assez singulier contraste.

Le colonel Silbermann, en homme qui se piquait de courtoisie, descendit de cheval et vint offrir la main aux dames pour les aider à descendre de voiture et les accompagner jusqu'à leur appartement : le colonel parlait allemand et on lui répondait en français. Ces dames avaient oublié les frayeurs que les maraudeurs leur avaient causées ; le sourire était sur toutes les lèvres.

Chacun alors se retira chez soi ; le comte donna ses ordres, l'infatigable régisseur les fit exécuter; les dames s'occupèrent de faire déballer et de mettre ordre à leur toilette ; je donnai mes soins au logement de ma compagnie, de la musique et des sapeurs dans le village; et le colonel, le chirurgien-major, l'officier payeur, mes deux lieutenants et moi, nous fûmes très commodément logés au château.

Le colonel était on ne peut plus satisfait !

« Mon cher capitaine, me dit-il, soyez souvent notre maréchal

Digitized by Google

des logis : vous avez supérieurement conduit cette affaire. Le comte me parait être un homme aimable et de bonne compagnie, et ces dames sont charmantes ; transformons, s'il se peut, les quelques jours de repos qu'on veut bien nous donner ici, en jours de plaisirs et mettons le temps à profit.

— Mon colonel, lui dis-je, vous prêchez un converti ; donnez des concerts au château, faites danser ces dames, organisez des promenades à cheval, en voiture ou sur le lac, enfin, tout ce que votre bon génie vous suggérera, je me charge des fonctions de maître des cérémonies, et pour vous prouver que je ne suis point en retard, je dois vous dire que M. le comte m'a déjà demandé s'il vous serait agréable d'accepter sa table ou si vous préfériez être servi dans votre appartement ; j'ai répondu affirmativement et sans vous consulter, sur la première proposition, parce qu'il ne faut pas laisser échapper une occasion de nous faire connaître pour ce que nous valons, et la table est pour cela un moyen infaillible ; tenez-vous donc pour averti que c'est à cinq heures qu'on sert le dîner ; je sais du régisseur qu'on fait en ce moment pêcher dans le lac, qu'on a envoyé un exprès à Schwerin pour y commander des provisions et que, dans le château, tout le monde est à la besogne pour que vous soyez satisfait. Vous savez que, comme capitaine de musique, le droit de disposer d'elle m'est acquis, soit pour le service ou l'agrément des officiers qui la soldent ; eh bien, en vertu de ce droit, je me suis entendu avec le régisseur pour qu'elle fît de l'harmonie pendant le repas dans une pièce voisine de la salle à manger ; c'est une surprise agréable que j'ai voulu ménager à nos hôtes et dont l'honneur vous reviendra ; il n'y a que vous, le chef de musique et lui, qui soyez dans le secret, je ne vous demande donc que quelques heures de discrétion et vous verrez si nous ne faisons pas plus d'effet ici que des Prussiens ou des Suédois. »

La table se composait du comte, de la comtesse et de leurs trois enfants ; de la sœur de la comtesse, de son mari, riche négociant de Lubeck, et de leur fille que l'on nommait Meta Buch-holtz, d'un espiègle de cousin qui ne parlait que de couper les oreilles aux Prussiens qui étaient venus à Lubeck, disait-il, sans y avoir été appelés ; du régisseur et du vieux majordome, les seuls qui ne

Digitized by Google

parlassent pas français ; enfin, du colonel, du chirurgien-major, de l'officier payeur et des trois officiers de grenadiers, moi compris ; en tout dix-sept personnes.

Ma musique fit un effet prodigieux ! les figures les plus graves s'épanouirent, les jeunes gens ne tenaient plus sur leurs sièges, le colonel, aussi, joua la surprise ; tout le monde fut enchanté. Le dîner fut des plus agréables : le beau-frère de la comtesse, qui avait beaucoup perdu dans le sac de Lubeck, était endiablé pour parler de la guerre et des dangers auxquels étaient exposés les malheureux habitants d'un pays fortuitement envahi par les armées ; mais comme ces sortes de jérémiades n'ont rien de fort amusant pour les dames, et qu'elles font tomber la conversation dans une ennuyeuse monotonie, le colonel la reporta habilement sur la belle ville de Lubeck, sur la richesse de son commerce, l'opulence de ses habitants, la commodité de son port, la beauté de ses édifices, son spectacle, ses plaisirs de toutes les saisons ; sujets intarissables sur lequel chacun s'étendait selon sa portée et ses goûts : la littérature allemande et les beaux-arts ne furent point oubliés.

Le docteur et l'officier payeur n'y étaient pas étrangers et Meta Buch-holtz soutenait avantageusement la conversation avec ces Messieurs sur ces différents sujets. Charmante personne qui parlait des sciences et des arts avec une supériorité d'esprit et de talent qu'elle seule semblait ignorer.

Meta Buck-holtz était belle d'une sorte de beauté qui semble n'appartenir chez les femmes qu'aux natures puissantes et d'élite. Lorsqu'elle parlait, un sourire gracieux, qui néanmoins imprimait le respect, se dessinait sur ses lèvres ; et son savoir était tel qu'elle ne reculait jamais devant une question difficile et hardie.

Dans cette agréable demeure, chaque jour avait ses plaisirs. On se promenait en gondole sur le lac, tandis que les musiciens du régiment, placés dans deux pirogues accouplées, exécutaient des morceaux de musique militaire. On chassait à courre le lièvre et le chevreuil. On a collationné une fois dans la forêt au lieu même où, peu de jours auparavant, cette excellente famille avait cherché un asile contre les brigandages des soldats maraudeurs ; un ciel magnifique favorisait nos parties de plaisir, on

Digitized by Google

dansait tous les soirs et on se proposait de jouer la comédie (quelques scènes de l'*Avare* et du *Misanthrope* étaient déjà à l'étude), lorsque l'ordre du départ arriva.

Nos hôtes étaient tellement habitués à nous et nous à eux, qu'ils en éprouvèrent un sincère déplaisir ; qu'on juge si le nôtre fut grand ; nous qui, depuis dix jours, étions dans ce château comme des *coqs en pâte*, et qu'un sort contraire destinait peut-être à passer la prochaine nuit, et bien d'autres encore, à la belle étoile, sans avoir soupé. La résignation est du domaine du sage, et comme il faut vouloir ce qu'on ne peut empêcher, nous prîmes bravement notre parti, et chacun de nous fit ses préparatifs de route.

Il est d'usage dans le nord de l'Allemagne et dans cette partie du littoral de la Baltique, que les dames et demoiselles qui ont reçu chez elles des étrangers avec lesquels elles ont eu quelque commerce d'honnêteté ou d'intérêt, leur présentent au moment du départ un petit livret élégamment relié ou des tablettes sur lesquelles ils écrivent quelque chose de gracieux en mémoire de leurs hôtes. Les tablettes des dames avaient déjà fait le tour, lorsque Meta Buch-holtz eut aussi l'obligeance, en baissant les yeux, de me présenter les siennes. Je les saisis avec empressement, j'osai baiser la jolie main qui me les avait présentées et j'y transcrivis ces deux charmants vers de la confession de Zulmé :

> Les désirs qu'on sent naître en vous voyant si belle,
> Nuisent bien au respect qu'on doit à vos vertus.

Et je les lui rendis. Charmante enfant ! un doux sourire et les roses de la pudeur, qui colorèrent légèrement ses joues, témoignèrent que mon souvenir avait été agréé.

J'outrepassai les bornes de l'usage en priant à mon tour Meta Buch-holtz de vouloir bien écrire quelque chose pour moi à titre de souvenir, et elle copia de mémoire, au crayon, les belles stances de M. de Voltaire au roi de Prusse, qui commencent ainsi :

> La mère de la Mort, la vieillesse pesante,
> A de ses bras d'airain courbé mon faible corps ;
> Et des maux qu'elle entraîne, une suite effrayante,
> De mon âme immortelle attaque les ressorts.

Digitized by Google

et en me remettant ce papier (1), que j'ai toujours conservé, elle me dit : « Monsieur le capitaine, souvenez-vous quelquefois du château du comte de X... et de sa famille : nous n'oublierons jamais la visite protectrice que vous nous fîtes à la forêt et votre séjour parmi nous. »

M. le comte de Pleissen, d'une des premières familles de Cassel et chef d'escadron au 1er régiment de chevau-légers westphaliens, avec lequel je m'étais lié d'amitié pendant la campagne de 1811, que nous fîmes ensemble dans la province de Guadalajara, me dit un jour, dans une de nos intimes causeries, que la même Meta Buch-holtz, dont je lui faisais chaleureusement le portrait, était en ce moment demoiselle d'honneur de la reine de Westphalie.

Quelques heures après, nous étions sur la route de Berlin, marchant à de nouveaux combats et à de nouvelles aventures ; voilà la vie militaire.

Notice sur M. le colonel Silbermann

Le colonel Silbermann (2) était né en Alsace et avait reçu une bonne éducation dans un des collèges de Strasbourg. Il fit ses premières armes dans le régiment de Deux-Ponts, qu'il ne quitta plus jusqu'à l'amalgame des régiments de ligne avec les bataillons de volontaires.

Nommé chef de bataillon en 1800 dans la 59e demi-brigade, il fit en 1805 la belle campagne d'Ulm, dans le Tyrol autrichien, se

---

(1) Ce papier se trouve encore dans le manuscrit des « Souvenirs » du commandant Vivien.

(2) Silbermann (Jean-Baptiste), né le 16 juin 1763, à Burnhaupt-le-Bas, canton de Cernay (Haut-Rhin). Fourrier au régiment de Bouillon (98e) le 4 août 1782; sergent le 30 janvier 1783; sergent-major le 10 janvier 1789; adjudant le 25 avril 1792; adjudant-major le 27 mai 1792; rang de capitaine le 15 mars 1793; passé capitaine dans les grenadiers près la Convention nationale le 21 brumaire an V; réformé en vendémiaire an VI; employé à l'état-major du général Humbert le 2 thermidor an VI; attaché à l'état-major du général Humbert, comme adjoint aux adjudants généraux, pour la première expédition d'Irlande, le 26 thermidor an VI; adjudant-major au 59e le 25 vendémiaire an VII; chef de bataillon le 24 prairial an VIII; colonel du 55e le 6 nivôse an XIV; mort des suites de blessures reçues à Eylau, le 4 mars 1807. Campagnes de 1782, 83, 92, 93, ans II, III, IV, VI, VII, VIII et IX.

Digitized by Google

distingua à la prise d'Inspruck (1) et fut nommé colonel du 55e régiment après la bataille d'Austerlitz.

Le colonel Silbermann pouvait avoir alors trente-six ans ; sa taille était au-dessus de la moyenne, sa figure était belle, gracieuse et spirituelle ; son port et son maintien étaient pleins de dignité.

Chef laborieux, quoiqu'il aimât les plaisirs de son âge, son régiment était bien discipliné, bien administré et d'une superbe tenue. Il traitait ses subordonnés avec bonté, il aimait à descendre jusqu'à eux, mais il imprimait tant de respect que personne n'eût osé s'élever jusqu'à lui.

Il était beau à la tête de son régiment ; un jour de bataille, il était magnifique et on eût pu dire de lui ce qu'on disait du général Kléber : c'est le fils du dieu Mars. On pouvait aussi lui appliquer ces deux vers de Walter Scott, citant comme une merveille le ton de commandement de Fergus à ses montagnards écossais, dans son roman historique de Waverley :

De sa voix les mâles accents
Égalaient du clairon les sons retentissants.

Il m'honorait de ses bontés, je puis même dire de son amitié et quelquefois il m'admettait dans son intimité.

Il fut mortellement blessé d'un coup de biscayen qui lui fracassa le bras droit près de l'épaule, et pénétra dans la poitrine, à la bataille d'Eylau, le 8 février 1807 ; il ne survécut que vingt-quatre jours à ses blessures.

Que d'avenir perdu pour la France ! pour ses parents dont il

---

(1) Le maréchal Ney sollicita, comme il suit, de l'avancement pour le commandant Silbermann :

Sofflingen, le 27 vendémiaire an XIV.

Sire,

Je supplie Votre Majesté de nommer colonel du 59e régiment de ligne M. Silbermann, chef de bataillon depuis 10 ans : je regarde cet officier comme un des plus distingués de son grade ; il a toujours servi d'une manière extrêmement honorable et s'est particulièrement fait remarquer par sa belle conduite à l'attaque du pont de Gunzbourg. Il jouit au plus haut degré de l'estime et de la confiance de ce corps qui désire l'avoir pour chef. Je demande cette grâce pour lui comme une chose très avantageuse pour le service de Votre Majesté en même temps qu'elle est un acte de justice.

Le maréchal d'Empire,
Ney.

(Archives administratives du Ministère de la Guerre).

Digitized by Google

était le bienfaiteur, et pour son régiment qu'il protégeait avec ardeur!

Ombre généreuse et magnanime, agréez ici les sentiments de respect et de reconnaissance d'un vieil officier qui a plus d'une fois donné des larmes bien sincères de regret à la mémoire d'un chef qu'il aimait comme un père et comme un protecteur.

CHAPITRE XXIII

La nuit au bivouac du 5 au 6 février 1807

Bien des gens savent que la bataille de Preussich-Eylau s'est donnée le 8 février 1807, mais un plus grand nombre encore ignore les souffrances inouïes que les troupes eurent à supporter, par quinze degrés Réaumur de froid, pour venir converger sur ce point de la corde de l'arc où cent cinquante mille Russes et Français se sont escrimés à outrance sur un champ de bataille qui n'avait guère plus d'une lieue d'étendue, dans la neige ensanglantée, jusqu'aux jarrets, et où ils ont laissé de part et d'autre plus de trente mille morts sur le champ de bataille.

Le 1er février, la division Saint-Hilaire, dont mon régiment faisait partie, avait quitté ses cantonnements situés à une journée de marche en avant et à gauche de Warsovie, et tous les jours qui ont suivi jusqu'au 7 inclus, ont été marqués par des marches lentes et saccadées, mais toujours pénibles, de quinze à seize heures, et par des bivouacs tellement malheureux, que les soldats, sans rations la plupart du temps, avaient une peine infinie à allumer du feu, tant la couche de neige était épaisse et le bois sec difficile à se procurer.

Un jour, non c'était une nuit, car il n'était encore que six heures du matin, un homme à pied, seul, enveloppé d'une ample redingote grise fourrée d'astracan, et coiffé d'un bonnet aussi d'astracan à larges oreillères rabattues, de sorte qu'on ne lui voyait guère que les yeux, le bout du nez et la bouche, s'approcha du feu du bivouac où j'étais blotti et qui ne faisait plus que fumer, parce que la neige qui l'environnait et qui fondait à mesure, empêchait le bois de brûler ; cet homme, dis-je, adressant la

Digitized by Google

parole à un caporal de ma compagnie, qui n'avait pas moins de cinq pieds dix pouces, lui dit :

« Eh bien, grenadier, le fournisseur qui a livré la capote que tu portes là, a bien volé le quartdu drap, n'est-ce pas ?

— Ma foi, je n'en sais rien, répondit le caporal ; tout ce que je sais, moi, c'est qu'il a fait bougr... froid cette nuit ! vous n'avez pas senti ça comme nous, vous, avec votre redingote et votre casquette doublées de poil ! — On s'est bien battu hier soir, n'est-ce pas, sur le bord de ce ruisseau ? les Russes devaient être nombreux ; je gage qu'ils étaient au moins douze cents. — Ah ! je vous en f..., douze cents, dites donc plutôt douze mille, reprit un grenadier, car nous nous y sommes mis toute la division pour les f... de l'autre côté et nous n'étions pas de trop ; je ne sais pas si vous le savez. — Mais, dites-moi donc, grenadier, il doit y avoir un moulin à quelques cents pas d'ici, sur ce ruisseau, et un poste pour en défendre le passage ? — Ah ! bien oui, un moulin, reprit un autre grenadier ; vous n'aurez pas d'indigestion si vous ne mangez à votre déjeûné que le pain fait avec la farine qui s'y moudra, car nous l'avons joliment fait danser cette nuit, le moulin ! L'officier qui commande le poste voulait bien nous empêcher de le démolir pour en faire du feu, mais moi, je lui dis avec respect : « Mon lieutenant, par « le temps qui court, faut pas être si dur aux pauvres soldats : « si vous ne permettez pas que nous emportions le moulin, vous « êtes sûr de nous trouver tous gelés demain matin, raides comme « des barres de fer » ; et en indiquant les bûches qui fumaient plutôt qu'elles ne brûlaient : « Tenez, dit-il, en v'là les restes. — Oui, le moulin devait être là, et j'ai fait dire à Soult de n'établir ses bivouacs qu'après y avoir fait placer une grand'garde. »

J'étais roulé dans mon manteau, et couché grelottant sur une poignée de paille mouillée : j'avais entendu à peu près tout ce qui s'était dit, et, jusques-là, j'étais bien loin de soupçonner quel était leur interlocuteur, mais lorsque j'entendis : qu'il avait fait dire à Soult... je me levai d'un bond et je reconnus l'Empereur.

Mes grenadiers l'avaient aussi reconnu et chacun s'empressait de s'excuser et de rassembler les tisons pour obtenir un peu de flamme ; mais par excès de zèle, un maladroit, en se courbant

Digitized by Google

pour souffler de la bouche, renversa sa giberne par côté, et comme elle était restée non bouclée de la veille, une douzaine de cartouches qui se trouvaient encore dedans, tombèrent dans les cendres et firent explosion sans blesser personne, parce qu'il n'y eut pas de résistance relative; deux souffleurs eurent seulement les cheveux et les moustaches grillés, ce qui fit rire tout le monde, l'Empereur aussi. Le prince Berthier, le grand maréchal du Palais, les généraux aides de camp, les officiers d'ordonnance, le mameluck Rustan et tous les officiers ordinaires de la maison, cherchaient l'Empereur ! A ce moment, la diane battit sur toute la ligne, l'Empereur fut rejoint par son escorte, la division prit les armes et un quart d'heure après, nous étions en marche pour continuer notre route sur Eylau.

L'Empereur aimait à s'échapper furtivement et à venir causer familièrement avec les soldats dans leur bivouac. Tout le jour, mes grenadiers n'ont cessé de parler de la visite nocturne de l'Empereur et regrettaient bien qu'il ne fût pas venu une heure plus tôt ; alors la fournée de pommes de terre n'était pas encore dévorée, et ils l'eussent invité à en prendre sa part et à se faire une *bosse* avec eux, ce qu'il n'aurait probablement pas refusé.

CHAPITRE XXIV

Le champ de bataille du 55e régiment d'infanterie au combat d'Heilsberg, le 10 juin 1807

Instruit par le ministre Fouché que quelques officiers mécontents et fatigués de la campagne d'hiver qu'ils faisaient en Pologne en 1807, écrivaient à Paris que tout allait de mal en pis, Napoléon répondit : « Mes officiers savent ce qui se passe dans mon armée, comme les oisifs qui se promènent dans le jardin des Tuileries savent ce qui se délibère dans le cabinet. »

O mes amis, en vérité, je vous le dis : si vous voulez savoir quelque chose de tant soit peu exact sur les succès ou les revers de nos armées en campagne, gardez-vous bien de croire tout ce que vous dira votre grand cousin l'officier, pas plus que les récits de certains vantards qui prétendent avoir été partout et avoir tout

Digitized by Google

fait. Un brave sergent d'infanterie, qui ne dort jamais que d'un œil lorsqu'il commande un poste avancé, un intrépide lieutenant de voltigeurs qui, en deux tours de main, vous enlève un poste ennemi, voire même un officier supérieur de quelque distinction, ont bien assez de besogne un jour de bataille, sans chercher à savoir ce qui se passe au delà de leur horizon. Ils ne le savent pas parce qu'ils sont peu ou pas du tout orientés sur le pays où évoluent les deux armées contraires ; ils ne le savent pas parce que les dispositions prises par les principaux chefs pour livrer bataille, les marches et contre-marches qu'il faut exécuter pour s'y préparer, ne sont pas et ne doivent pas être connues de tout le monde, et qu'elles sont souvent hors de la sphère des connaissances de celui qui prétend vous instruire.

Les bulletins de l'armée qui vous arrivent bien mathématiquement rapportés, quoi qu'il s'en faille de quelque chose que tout était ordonné, se soit passé et ait été exécuté avec une précision telle qu'on vous le dit ; car on n'y fait jamais la part du hasard ; sont pourtant les meilleurs documents à l'aide desquels vous puissiez fixer vos idées, tant sur l'ensemble que sur les détails des opérations petites ou grandes qui s'exécutent sur un champ de bataille.

La seconde partie de ce que je vais raconter, je l'ai dit au général Saint-Hilaire et au maréchal Soult, qui, le lendemain de la bataille, me demandèrent des détails sur la position extraordinaire dans laquelle le régiment s'était trouvé, et les malheurs qui en résultèrent.

Depuis la bataille de Preussich-Eylau (le siège de Dantzig excepté), les deux armées avaient pris des quartiers d'hiver et observaient tacitement entre elles une espèce de trêve qui ne fut point troublée avant la fin de mai, époque à laquelle on courut aux armes de part et d'autre.

Les attaques successives des Russes à Spanden, à Preussich-Holland, à Lomitten et à Guttstadt, contre les 1er, 4e et 6e corps, n'étaient que les préludes d'un engagement général qui se préparait entre les deux armées. L'Empereur, avec sa Garde, venait de partir de Finkenstein pour se porter sur la ligne, et le général Beningsen, avec ses Prussiens et ses Russes, se concentrait

Digitized by Google

en avant d'Heilsberg dans une position fortifiée par quelques bons terrassements.

Après avoir traversé la Passarge sur les points de Spanden, de Lomitten et de Deppen, l'armée française se porta le 10 juin sur Heilsberg, en laissant le corps du maréchal Davout en observation à Guttstadt.

La cavalerie du grand-duc de Berg, qui formait l'avant-garde, avait atteint l'arrière-garde ennemie, mais l'armée russe se montra dans une position avantageuse : l'infanterie placée derrière de bons retranchements et soutenue par une nombreuse cavalerie.

Cependant le corps du maréchal Soult arrivait et se formait devant l'ennemi : la division Leval à droite, rangeant la rive gauche de l'Alle, la division Saint-Hilaire au centre et la division Legrand à gauche.

La division Saint-Hilaire s'était avancée jusque sous les palissades des ouvrages ennemis, mais foudroyée par l'artillerie russe, elle avait besoin de tous ses efforts pour se maintenir dans sa position, lorsque le grand-duc de Berg ordonna que les lignes se ployassent en colonnes pour ouvrir passage à la cavalerie qui allait exécuter une charge générale, en franchissant les intervalles des retranchements russes et prussiens.

La charge fut brillante ; plusieurs carrés furent enfoncés par nos cuirassiers, mais les retranchements n'ayant pu être pris à revers ainsi qu'on se l'était promis, notre cavalerie exposée au feu de l'artillerie, fut ramenée battant.

Une masse considérable de cavalerie et de l'artillerie légère ennemie, ayant en même temps débouché sur le front du 55e régiment qui formait la gauche de la division Saint-Hilaire et sur celui du 26e régiment d'infanterie légère qui occupait la droite de la division Legrand ; ces deux corps, composés de deux bataillons chacun, n'eurent que le temps de se former en carré pour recevoir les charges dont ils étaient menacés. Alors les deux divisions, encore libres de leurs mouvements, moins les deux régiments précités, qui étaient déjà tournés, opérèrent leur retraite.

Une première charge des dix escadrons des hussards de la Mort, d'un second régiment de hussards prussiens et d'un régiment de cosaques réguliers de la Garde impériale russe, vint

Digitized by Google

échouer sur nos baïonnettes et laissa les quatre faces du carré jonchées de cadavres.

Une seconde charge succéda bientôt à la première et ne fut pas plus heureuse. Elle était exécutée par deux régiments de cuirassiers prussiens que nous prîmes d'abord pour des Saxons, parce que l'habillement, la coiffure et l'allure de la troupe étaient exactement les mêmes, et qu'ils s'avançaient lentement vers nous en colonne, par la quatrième face du carré. Ce fut à quelques vingt-cinq pas seulement que nous reconnûmes notre erreur à la couleur de la cocarde ; et en quelques minutes hommes et chevaux couvraient la terre de morts et de mourants, sans qu'un seul cavalier ait pu pénétrer.

Dans ce même temps le carré du 26e régiment d'infanterie légère, moins heureux que le nôtre, était enfoncé ; ses débris vinrent se jetter sur nous et furent recueillis sans qu'il en résultât aucun désordre apparent.

Les nombreux escadrons qui venaient d'échouer sur nos baïonnettes se ralliaient de nouveau, sous la portée du fusil, pour revenir probablement une troisième fois à la charge, lorsque dix ou douze pièces d'artillerie russe, se mettant en batterie à portée de pistolet de la première face du carré, renversèrent à la première décharge la moitié des rangs, dont les restes désunis ne purent se resserrer assez à temps pour que la cavalerie, qui épiait ce moment favorable, n'en profitât pas pour pénétrer dans le carré (1).

Dès lors tout fut perdu. Le colonel venait d'être tué, les deux chefs de bataillon grièvement blessés, et la majeure partie des officiers mis hors de combat. Quelques fractions de compagnies se pelotonnaient en vain : les coups de sabre et les coups de lance nous arrivaient de partout ; les porte-aigles se jettèrent au milieu des grenadiers qui comptaient encore une quarantaine d'hommes, mais plus de force morale, plus d'unité de commandement, plus

(1) Aux pages 47 et 48, des *Souvenirs militaires du général comte de Lorencez*, publiés en 1902, par le baron Pierre de Bourgoing, l'épisode du carré du 55e, à Heilsberg, est raconté d'une façon différente. Le général de Lorencez dit que la cavalerie ennemie put pénétrer dans le carré du 55e, parce qu'un chef de bataillon de ce régiment « eut la déplorable idée de faire rompre le carré pour effectuer sa retraite en colonne ».

Digitized by Google

d'ordre ; il fallut subir son sort, défendre sa vie individuellement et la vendre le plus chèrement possible.

Quelques-uns de nos soldats avaient pris le parti de se jetter à terre, tandis que d'autres combattaient encore en se retirant, car tout espoir de secours n'était pas entièrement perdu ; nous n'étions pas éloignés de nos lignes. Je fus deux fois renversé par les croupes des chevaux et deux fois je me relevai sans avoir été blessé, mais contus et moulu. Je perdis mon épée dans la mêlée et je la remplaçai par un grand sabre prussien que je ramassai. Mon sergent-major, qui ne m'avait pas quitté, descendit d'un coup de baïonnette dans les reins, un hussard de la Mort qui levait le bras pour me sabrer.

Les hurlements des cosaques, les cliquetis des lances et des sabres ennemis contre nos armes, les cris des blessés foulés aux pieds des chevaux ; enfin ce spectacle d'horreur qui menaçait d'anéantissement jusqu'au dernier de nous, trouva heureusement sa fin dans une charge de cavalerie française et wurtembergeoise, commandée en personne par le grand-duc de Berg, qu'on était toujours sûr de rencontrer au plus fort du danger. Dans ce moment, le général Roussel, à la tête des fusiliers de la Garde impériale, trouvait la mort en se portant aussi en avant pour nous secourir.

Dans cet affreux désordre, une de nos aigles fut prise, après avoir été ramassée trois fois par des militaires qui cherchaient à la sauver. C'est à ce sujet qu'en ma qualité de commandant du régiment, comme le plus ancien des capitaines qui étaient restés debout, j'eus un assez long entretien avec le maréchal Soult et le général Saint-Hilaire, et que le premier me dit : « Votre régiment a eu le malheur de perdre une de ses aigles dans la mêlée, mais il l'a défendue à outrance comme il le devait et chacun a fait son devoir. Capitaine, dites à votre régiment que je suis satisfait de sa conduite, et que je plaiderai sa cause auprès de l'Empereur. »

Le maréchal avait aussi eu l'obligeance de me dire qu'il me recommanderait personnellement aux bontés de l'Empereur à la plus prochaine revue ; mais après la prise de Kœnigsberg, le régiment fut envoyé en observation devant la forteresse de Pillau, la paix se fit à Memel et mon avancement fut indéfiniment ajourné. Voilà donc à quoi a tenu ma fortune militaire.

Digitized by Google

Dans cette fatale journée du 10 juin 1807, mon régiment perdit une de ses aigles, son colonel, vingt-sept officiers et sept cents sous-officiers et soldats tués ou blessés.

★ ★

Le lendemain de la bataille d'Heilsberg, à l'aube du jour, la division Saint-Hilaire rectifia la position sur laquelle elle venait de passer la nuit, et le régiment, dont je me trouvais le chef, fut placé à moins de deux cents toises en arrière de son champ de bataille. Je m'y rendis bientôt, et je retrouvai plus de trois cents de nos braves, tels qu'ils étaient tombés la veille, tous la face tournée vers l'ennemi; comme il était impossible que je fisse rendre à tous les honneurs de la sépulture, j'ordonnai, et en moins d'une heure, une large fosse fut ouverte pour y placer les corps des officiers.

Après ce dernier devoir rendu à mon chef et à mes camarades, j'écrivis sur un carré de papier, la caisse d'un tambour me servant de pupitre, l'inscription suivante qui fut placée au bout de la lance d'un fanion aux trois couleurs, que je fichai moi-même au sommet de la terre remuée, à laquelle on avait fait prendre une figure triangulaire :

Qui que tu sois, Russe ou Prussien, découvre-toi en lisant cette inscription.

Ici sont déposés les corps du brave colonel Perier (1), *de quatre capitaines, et de neuf lieutenants ou sous-lieutenants du 55e régiment d'infanterie française.*

Ils sont morts tous frappés par devant en combattant courageusement sur le champ de bataille, près d'Heilsberg, le 10 juin 1807.

---

(1) Périer (René), né le 18 janvier 1768 à la Sauvagère (Orne). Capitaine au 15e bataillon de volontaires nationaux (incorporé dans le 36e régiment de ligne) le 15 septembre 1793; chef de bataillon le 12 messidor an VII; colonel du 55e régiment de ligne le 14 mars 1807; tué le 10 juin 1807, à 5 heures du soir, devant Heilsberg.

Campagnes: 1792, 93, ans II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX et XII.

Blessé d'un coup de feu au bras gauche à Ober-Egri (Helvétie).

Actions d'éclat:

A commandé comme capitaine le régiment (36e) pendant très longtemps dans les Grisons. L'activité de cet officier et ses talents militaires firent qu'il eut beaucoup d'affaires à son avantage; il fit infiniment de prisonniers

Digitized by Google

CHAPITRE XXV

Le commandant Chartner (1)

Après la bataille d'Austerlitz, le commandant Chartner nous était venu des capitaines du 36e régiment d'infanterie de ligne, et pendant les cinq années qu'il a commandé un bataillon du 55e régiment jusqu'à l'époque de sa mise en retraite, sa présence au corps n'a guère été signalée que par des actes d'égoïsme, ou par des bêtises qui auraient fait rire si elles n'avaient fait pitié de la part d'un officier supérieur.

Le commandant Chartner était, je crois, de la Lorraine allemande, et c'est probablement en cette qualité qu'il ne parlait ni français ni allemand ; mais en homme intrigant qui savait faire

---

à l'ennemi, quoiqu'il fût toujours en nombre très supérieur. Chargé par le général Lecourbe de faire la retraite de sa division, il s'y distingua et la fit avec le plus grand ordre quoique poursuivi vigoureusement par l'ennemi. Il fut aussi chargé d'expéditions difficiles dans ce pays où il s'est acquis beaucoup de gloire aux affaires des 27 et 28 thermidor an VII près Ensidlen (Helvétie); il eut à combattre l'ennemi en force supérieure et il ne l'en culbuta pas moins, gagna le champ de bataille où il prit un caisson et un obusier. — Aux affaires des 22 et 23 frimaire an IX près Salzbourg, à la tête de son bataillon il fut chargé par le général Gudin de déboucher dans les plaines de cette ville où étaient réunies toutes les forces de l'ennemi, s'élevant à environ 30.000 hommes, résista contre une forte charge de cavalerie qu'il mit en déroute. Sa bonne contenance fit que son bataillon sauva plus de 200 hussards, autant de tirailleurs d'infanterie et prit une pièce de canon.

A l'affaire du pont Saint-Martin (Grisons), le 27 ventôse an VII, envoyé pour reconnaître la position de l'ennemi, rencontre l'avant-garde française en déroute, il fait son possible pour la rallier, il ne peut y parvenir, voyant qu'elle entraînait tout le corps d'armée il cria : « Vous vous déshonorez, vous allez laisser prendre vos drapeaux et votre général. » Beaucoup de braves font enfin volte-face, il marche à leur tête au milieu d'une grêle de balles et l'ennemi est à son tour mis en déroute et forcé de lâcher beaucoup de prisonniers. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

(1) Chartner (Jean-Baptiste), né à Sarrelibre (Moselle) le 15 mai 1768. Soldat au 96e le 4 décembre 1784; caporal le 11 février 1786; sergent-fourrier le 1er janvier 1787; sergent-major le 1er mai 1791; sous-lieutenant le 26 octobre 1792; lieutenant le 1er décembre 1793; capitaine le 11 vendémiaire an IV; passé en cette qualité au 36e de ligne le 1er germinal an VIII; chef de bataillon au 55e le 30 frimaire an XIV; retraité (à Metz) le 23 octobre 1811.

Chevalier de la Légion d'honneur le 26 prairial an XIII; officier de la Légion d'honneur le 4 juillet 1807.

Blessures: cinq coups de feu au combat d'Esnay, le 4e complémentaire de l'an III; coup de feu qui a causé la perte de l'œil droit le 17 fructidor an IV à Wurtzbourg; coup de feu à l'épaule droite le 11 frimaire an XIV, à Austerlitz; coup de feu à la jambe gauche à Eylau, le 8 février 1807; coup de feu au bas-ventre le 10 juin 1807, à Heilsberg; a eu 3 chevaux tués sous lui dans la même campagne.

Actions d'éclat: Au combat d'Esnay, le 4e complémentaire de l'an III, à

Digitized by Google

flèche de plus d'un bois, il poussait la malice jusqu'à se donner pour Français lorsqu'il était en Allemagne, et pour Allemand lorsqu'il était en France; de sorte que selon l'occasion on trouvait qu'il parlait passablement l'allemand pour un Français, ou le français pour un Allemand.

Après la bataille de Friedland, qui précéda de cinq mois notre retour en France, nous prîmes des cantonnements dans la Prusse orientale, et le général de brigade baron La Trille, qui nous commandait (aujourd'hui comte Lorencez, lieutenant général et gendre du maréchal Oudinot) et qui était bien alors le plus espiègle rieur que j'aie connu, avait seul le talent tout particulier de mettre le commandant Chartner en belle humeur, de lui faire ouvrir la boîte au *z* et aux *s*, et débiter ses cuirs à la grande satisfaction de son auditoire et de la sienne.

Les parents de M. le colonel Silbermann, mort des suites d'une blessure reçue à la bataille d'Eylau, avaient désiré que ses chevaux, ses équipages et ses effets militaires fussent vendus aux enchères afin qu'il en fût tiré le meilleur parti possible.

Chartner, qui avait la manie de fourrer son nez partout, souvent même dans les affaires qui ne le regardaient pas, remplissait dans cette vente les fonctions de crieur public, ce qui n'était pas très digne pour un chef de bataillon, officier de la Légion d'honneur et doté de deux mille francs de rente en Westphalie ; mais tel était son singulier goût, et le général La Trille y vint un jour

---

la tête de sa compagnie contribua beaucoup à la prise d'une pièce de canon.

A celle de Wurtzbourg, le 17 fructidor an IV, le général Bernadotte lui confia le commandement de 4 compagnies de l'avant-garde pour enlever une position formidable défendue par un bataillon autrichien et une pièce de canon. Cet officier chargea l'ennemi, le culbuta et le força à lui abandonner le champ de bataille.

Le 16 germinal an VII, à celle de Luciensteig (pays Grison), il commandait un bataillon sous les ordres du général Suchet qui lui commanda de passer le Rhin près du village d'Alzmoos, ce qu'il fit très habilement en passant sur les derrières de l'ennemi, ce qui contribua beaucoup au succès de la journée et à la prise de 1.500 prisonniers, de plusieurs officiers et d'un colonel.

A celle de Salzbourg le 22 frimaire an IX, à la tête de 4 compagnies soutint une position qui lui avait été confiée par le général Gudin en avant de Vaels pour couvrir les débouchés de la route de Reichental. Cet officier chargea à plusieurs reprises l'ennemi en nombre supérieur et ayant avec lui 5 pièces de canon, le força à la retraite en lui faisant éprouver des pertes. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

que devait se vendre un article de sellerie dont il désirait se rendre acquéreur.

On commença par des effets d'habillement, et Chartner se mit à crier : « Un pantalon *z'a la cuillère*. — Avec z'un cuir? reprit aussitôt le malin général. — Oui, mon général, répliqua Chartner : du *haus z'en bas*. »

Le général La Trille qui ne perdait jamais une occasion de s'amuser au dépens de ce pédant d'une nouvelle espèce, aimait fort à lui faire raconter ses prouesses militaires et ses glorieux faits d'armes, particulièrement un engagement qu'il avait eu, étant capitaine, dans les Grisons, qu'il appelait *le pays de la Tyrole*. Sa narration à ce sujet se terminait assez ordinairement par cette fin de phrase remarquable : *L'ennemi prit la pouvante et je lui fermas toutes les ussies*.

Blessé d'un coup de feu à la jambe et d'une contusion au côté à la malheureuse bataille d'Heilsberg, où le régiment perdit la moitié de son monde, il disait que le coup de feu était *z'un* rien qui ne l'eût pas empêché de commander à cheval, mais que la *conclusion*, qu'un biscayen lui avait fait *z'a la laisne* l'empêchait de respirer et qu'alors il dut se retirer du champ de bataille.

Le nouveau colonel (M. Schwiter, qui venait de remplacer le colonel Perier, tué à la bataille d'Heilsberg), voulant connaître le degré d'instruction des sous-officiers de son régiment, ordonna qu'ils fussent un jour réunis en un seul peloton, pour exécuter alternativement en sa présence et sous un même commandement, le maniement des armes : une section comme soldats et l'autre comme sous-officiers.

Un certain sergent, nommé Alexandre, dont la maladresse était passée en proverbe, se trompa deux fois de suite. Alors le commandant Chartner trépignant et levant les yeux vers le ciel, s'écria d'indignation : « Alexandre !... puis en abaissant la voix graduellement : ah ! Alexandre, c'était *un grand Romain;* mais toi, tu ne seras jamais qu'une f..... bête. »

Après la reprise, le colonel dit malicieusement à Chartner : « On voit bien, commandant, que vous n'avez pas oublié votre histoire. » A quoi Chartner répondit gravement : « Que voulez-

Digitized by Google

vous, mon colonel, dans notre état, il est bon de savoir *z'un* peu de tout. »

Lorsqu'il parlait de la rentrée de la flottille impériale dans le port de Boulogne, il disait que les divisions étaient toujours conduites par des pilotes *gautiers* (pour dire côtiers).

Tout ladre et parcimonieux qu'était le commandant Chartner, il étendait parfois sa générosité jusqu'à faire boire le petit coup d'eau-de-vie à son soldat de confiance, qui se nommait Champion, et surtout lorsque ça ne lui coûtait rien; c'était ordinairement ainsi qu'il faisait son invitation : « As-tu bu la goutte ce matin, Champion ? » Ce pauvre diable, qui n'était pas un enfant gâté, ne manquait jamais de répondre : « Non, mon commandant. — Eh bien, bois-la *z'encore*, » reprenait Chartner, en lui versant un travers de doigt.

A mon grand regret, ma mémoire infidèle ne me sert plus pour reproduire les nombreuses gentillesses dont nous régalait souvent le cuirassier modèle, le vrai type des cuirassiers, et j'avoue que c'est bien dommage, car je crois avoir oublié le meilleur. Si le personnage qui vient de faire le sujet de mon 25e chapitre savait ainsi amuser les gens par la douceur de son langage, qu'on ne pense pas que sa science se bornât là, car il savait aussi faire argent de tout. Lorsqu'il prit sa retraite en 1811, il emporta d'Espagne vingt-sept mille francs en belles onces d'or et en traites sur le trésor : il m'a fait voir sa tire-lire et son portefeuille à son passage à Madrid.

CHAPITRE XXVI

Un logement militaire à Berlin

Environ vers le mois de décembre 1807, mon régiment traversait la Prusse dans son plus grand diamètre pour venir de nouveau prendre place à côté des troupes qui campaient à Boulogne. Un double séjour lui fut accordé à Berlin et un heureux hasard me casa, par billet de logement, chez M. Bettmann.

Peu de personnes savent probablement aujourd'hui en France ce que c'était que Bettmann; je vais donc le dire pour l'intelligence de ce petit chapitre.

Digitized by Google

Bettmann et sa femme jouissaient alors, à juste titre, de la réputation des premiers artistes lyriques et dramatiques de toute l'Allemagne. Ils remplissaient l'un et l'autre les premiers emplois au Théâtre royal de Berlin. Bettmann, aussi beau que Talma, jouait la tragédie comme lui et comme Lekain, et Mme Bettmann, par une heureuse et rare disposition d'organisation physique et intellectuelle, chantait presque aussi bien que Mme Catalani et jouait la haute comédie comme Mlle Contat.

Un an auparavant, l'empereur Napoléon les avait l'un et l'autre honorés de sa bienveillance et leur avait laissé des marques de sa munificence. Pendant les trois jours que je logeai chez eux, je me ressentis par toutes sortes de prévenances de la sympathie qui les attachait aux Français.

Trente-cinq mille livres de revenu, un bel hôtel, un ameublement recherché, un nombreux domestique et un tact d'une délicatesse exquise, faisaient de M. et Mme Bettmann les hôtes les plus agréables chez qui pût loger un jeune capitaine de grenadiers de la Grande Armée.

A mon arrivée chez lui, Bettmann eut l'obligeance de me recevoir et de m'accompagner jusqu'à l'appartement que je devais occuper, et qui ressemblait plus au logement d'une petite maîtresse qu'à celui d'un homme de guerre. Il donna des ordres pour que je fusse servi de tout ce que je désirerais et pour que mon domestique et mon cheval ne manquassent de rien. Il s'excusa en même temps de ce que Mme Bettmann ne pouvait pas ce soir-là me faire les honneurs de sa table, parce qu'ils jouaient l'un et l'autre; mais en me présentant six cartes d'entrée au théâtre pour mes amis et pour moi, il m'invita de la part de Mme Bettmann à dîner pour le lendemain.

Quoique je m'attendisse à quelque chose de mieux qu'un dîner sans façon, je fus surpris, émerveillé de l'ordonnance et du luxe du service, de la fraîcheur des toilettes, de la jeunesse et de la beauté des dames et du choix des convives. Je dois dire en passant que je me trouvai un peu humilié de me voir là dans la tenue d'un officier en route.

Les vingt-cinq personnes avec lesquelles je dînai étaient des artistes dramatiques et lyriques d'un mérite distingué, des mem-

Digitized by Google

bres de l'Académie des sciences, des auteurs, des compositeurs et des négociants religionnaires. Tout le monde parlait français et la conversation fut constamment soutenue sur des sujets aussi aimables qu'intéressants. On y parla de la beauté, des qualités personnelles et des malheurs de la jeune Reine fugitive; du commerce et des arts qui étaient en honneur à Berlin et que la guerre avait momentanément entravés, mais qui y florissaient depuis que, par suite de la révocation de l'édit de Nantes, quinze cents familles protestantes étaient venues en Prusse y chercher un asile contre les persécutions; du séjour du grand Napoléon dans le palais des rois et de sa clémence envers le prince de Haasfeld; de l'attitude imposante de sa belle armée et de la rapidité de ses conquêtes. On y parla de Frédéric le Grand, de sa Cour toute militaire, de ses petits soupers avec les savants, de Sans-Souci, de son Académie des sciences, de son médecin Lamettrie, de Maupertuis et de Voltaire, de leurs querelles académiques; et à propos de la bouderie de ce dernier avec le Roi, on cita ce charmant quatrain, qui servit de suscription à un paquet qu'il adressait au grand Frédéric en lui renvoyant sa clef de chambellan, sa décoration pour le Mérite et un contrat de vingt-six mille livres de revenu :

Je les reçus avec tendresse,
Je vous les rends avec douleur,
Comme un amant dans sa mauvaise humeur,
Rend le portrait de sa maîtresse.

On y parla du théâtre français, de l'ordonnance et de la sévérité de ses règles dramatiques, de la noblesse et du choix des sujets qui y sont traités.

Une belle dame auprès de laquelle j'étais placé, qui avait pris part à la conversation avec autant d'amabilité que de talent, proposa pendant le dessert et dans un de ces jolis moments d'exaltation que le champagne manque rarement de provoquer, de vuider nos verres à la mémoire de Frédéric le Grand, à la gloire de l'empereur Napoléon, et en faisant allusion au roi de Prusse régnant : « A la vertu malheureuse. »

Pendant le café, j'avais témoigné à un des convives le désir d'emporter en France une médaille qui se rattachât à un des grands événements de la vie militaire de Frédéric le Grand, dont

Digitized by Google

j'ai toujours été l'admirateur presque à l'égal de Napoléon; le lendemain matin je reçus, avec un billet plein d'obligeance, une belle médaille d'argent frappée à l'occasion de la reprise de Berlin sur les troupes alliées (1). J'ai été assez mal avisé pour l'emporter en Espagne, où elle fut perdue avec beaucoup d'autres médailles non moins curieuses, à la suite du combat de Frias, en juin 1813.

Cette aimable réunion s'écoula vers deux heures du matin; j'aurais bien désiré qu'elle se prolongeât plus longtemps, car le temps passe toujours trop vite en aussi bonne compagnie.

CHAPITRE XXVII

Une Revue de l'Empereur à Burgos

Le désastre de Baylen et la marche victorieuse de l'armée espagnole sur Madrid avaient nécessité la retraite des corps de l'armée française et du quartier royal sur la rive gauche de l'Ebre; c'est dans cette critique position que l'Empereur les trouva lorsqu'il entra en Espagne le 4 novembre 1808.

Le combat de Burgos qui eut lieu six jours après et où l'empereur Napoléon commandait en personne, décida de la campagne; la dispersion des armées espagnoles de Castille, de Galice et d'Aragon, ainsi que la rentrée des Français dans Madrid, en furent la conséquence.

J'ai fait précéder ce chapitre d'une exposition abrégée des événements pour arriver à la revue qui en fait le titre, et qui a été marquée par ce caractère tout particulier de détails et de manœuvres qui se reproduisaient souvent au temps de l'Empire.

La revue eut lieu dans la vaste plaine de Burgos et sur la rive gauche de la petite rivière d'Arlanzon, qui la partage par le milieu pour aller verser ses eaux dans la Pizuerga; et elle se fit successivement par régiment pour pourvoir aux remplacements dans les différents grades vacants d'officiers, car l'Empereur, qui aimait à

(1) Vers le mois d'août 1757, le général autrichien Haddick avait mis Berlin à contribution, et au mois d'octobre 1760, les cosaques mirent une seconde fois Berlin à contribution et mutilèrent beaucoup de monuments des arts. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

connaître son monde, exigeait toujours que les sujets proposés lui fussent présentés avant de les nommer.

Arrivé devant le régiment qui était, comme les trois placés à sa droite, formé en colonne par bataillon, et à distance de section par compagnie, bordant la haie ; ma compagnie, la première de grenadiers, fut celle par laquelle l'Empereur commença.

« Combien de grenadiers, capitaine ? — Cent, Sire. — Comment cent ! cent bien comptés ? — Oui, Sire, cent présents sous les armes. »

Je savais bien que le nombre cent avait quelque chose d'apprêté, et que celui de quatre-vingt-dix-neuf ou cent un n'eût sans doute pas amené la remarque de l'Empereur ; mais je ne pouvais en déclarer ni plus, ni moins, puisque c'était réellement celui des présents.

« Vos hommes paraissent se bien porter : combien vous en reste-t-il de l'ancienne 55e demi-brigade qui ont fait la campagne de l'an V en Italie ? — Un seul, Sire ! »

Et comme ce vieux brave se trouvait à portée d'entendre la question qui m'était adressée, il présenta les armes sans parler, ni bouger de place, ce qui voulait dire : c'est moi, Sire !

L'Empereur lui demanda s'il avait été blessé. — « Cinq fois, Sire, mais pas encore assez pour cesser de servir mon Empereur. — As-tu souvent été puni ? — Je l'ai été une fois ou deux, Sire, pour être resté cinq minutes de trop à la cantine, mais jamais pour avoir manqué à mon service. — Puisque tu es si bien disposé, serais-tu content si je te faisais passer dans la Garde ? — Ça, la croix et mourir d'un boulet de canon, c'est ce que je me dis chaque fois que je vais au feu, Sire ; et, depuis quinze ans, je puis me flatter que l'occasion ne m'a pas manqué. — Eh bien, tu seras satisfait », dit l'Empereur en passant outre.

Le temps était couvert sans être froid, et l'Empereur semblait se complaire à questionner les vieux militaires, dont les figures portaient l'empreinte de la fatigue et des rudes guerres auxquelles le régiment avait pris part. Un gros petit sergent de voltigeurs, à longues moustaches noires, vrai modèle des troupiers de la République, dont Horace Vernet ou Daumier eussent saisi le croquis avec avidité et bonheur, fixa particulièrement son attention.

Digitized by Google

« Combien de service, lui demanda l'Empereur en s'arrêtant devant lui ? — Dix-sept ans, Sire, répondit-il en présentant les armes. — Eh bien, te souviens-tu du passage du Tagliamento ? tu devais en avoir jusqu'au menton, toi qui n'es pas bien grand ? — Non, Sire, je n'y étais pas, répondit le sergent que la plaisanterie commençait à embarrasser. — Mais tu étais au moins à la prise de Gradiska ; il y faisait chaud, hein, ce jour-là ? — Non, Sire, dit le vieux sergent à moustaches, tout à fait déconcerté. — Mais où étais-tu donc, reprit vivement l'Empereur ? — Sire, j'étais alors en recrutement à Ypres. — Allons, tu es une vieille bête, dit l'Empereur, en lui prenant doucement le bout de l'oreille pour lui faire tourner la tête de côté, il n'y avait pas de recrutement à Ypres de ce temps-là ; moi, je dis que tu y étais. » — Puis se retournant brusquement vers le colonel : « Quel est cet homme, colonel, en êtes-vous content ? — Sire, un des meilleurs et des plus braves sous-officiers du régiment, qui lui est venu du 110e en 1802, mais qui ne s'attendait pas à l'honneur que votre Majesté vient de lui faire, et qui s'est troublé. — Sous-lieutenant », dit l'Empereur, et il passa à une autre compagnie (1).

La revue terminée, un roulement général des tambours dans toute la division devint le signal du rétablissement de la ligne de bataille ; des cartouches à poudre pour faire l'exercice à feu furent distribuées et les manœuvres commencèrent.

Dès ce moment, une pluie abondante survint et ne cessa pas de toute la journée. Après quelques changements de front, un passage de défilé en avant par le centre et un ploiement en colonne par division ; la division fut formée en un seul carré pour répéter une des belles manœuvres exécutées avec tant de succès à la bataille des Pyramides, par la division Dugua, avec laquelle marchait le général en chef.

(A suivre.)

(1) Je dois faire remarquer ici que dans ces sortes de revues, le prince de Neufchatel se tenait toujours à la gauche de l'Empereur pour prendre au crayon note de ses décisions. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Le Comte VALENTIN-STANISLAS ESTERHAZY

COLONEL DE HUSSARDS

MARÉCHAL DE CAMP ET INSPECTEUR DES TROUPES

(1740-1805)

d'après un portrait

appartenant à M. le Comte Nicolas-Maurice ESTERHAZY.

Digitized by Google

Le Général comte Esterhazy

Colonel de Hussards

Le *Carnet* donne aujourd'hui un portrait [illegible] terhazy, fondateur et propriétaire du [illegible] ca's de son nom, devenu 3e de hussards.

L'armée royale a compté deux régiments [illegible] rhazy :

Le 1er régiment, créé par ordonnance du [illegible] mis sur pied seulement le 27 janvier 1735, eut [illegible] priétaire Valentin-Joseph, comte Esterhazy, venu tout jeune en France, après avoir émigré de Hongrie à la suite de la défaite du prince François II Rakoczy, dont son père Antoine, comte Esterhazy, général des armées de l'Empereur, fut un des plus cruels partisans.

En 1738, ce régiment était réduit, de quatre compagnies, à un seul faible escadron, et envoyé de Strasbourg à Beaucaire, à portée de la Corse, où il ne tardait pas à être transporté. Avec deux escadrons des hussards de Ruffy, il y faisait une guerre toute d'escarmouches et d'embuscades, qui devait l'aguerrir et lui permettre de prendre en 1741 une part glorieuse à la campagne du maréchal de Belle-Isle en Bohême. Il se distingua aussi pendant la retraite de Prague et combattit avec vaillance à Dettingen, dans cette brigade de hussards royaux, où les escadrons de Berchény et d'Esterhazy servaient sous le maréchal de camp comte de Berchény.

Valentin-Joseph, propriétaire de ce premier régiment, fut couvert de blessures à Dettingen et en mourut en Alsace, cette même année 1743. Après lui, son régiment prit les noms de ses colonels successifs : David, Turpin et enfin, Chamborant, qu'il devait illustrer et dont le nom sert encore d'appellation d'honneur au 2e hussards qui en est issu.

Le second régiment d'Esterhazy, qui s'est perpétué, fut créé par autorisation du 10 février 1764, vingt et un ans plus tard, et formé à Phalsbourg, au mois d'octobre de la même année, par Valentin-Ladislas, fils de Valentin-Joseph et de Philippine de la Nougarède de la Garde.

Le nouveau colonel était né au Vigan le 20 octobre 1740, où son

Digitized by Google

Le Comte VALENTIN-STANISLAS ESTERHAZY

COLONEL DE HUSSARDS

MARÉCHAL DE CAMP ET INSPECTEUR DES TROUPES

(1740-1805)

d'après un portrait

appartenant à M. le Comte Nicolas-Maurice ESTERHAZY

Digitized by Google

Le Général comte Esterhazy

Colonel de Hussards

Le *Carnet* donne aujourd'hui un portrait du colonel comte Esterhazy, fondateur et propriétaire du régiment de hussards français de son nom, devenu 3e de hussards.

L'armée royale a compté deux régiments de hussards d'Esterhazy :

Le 1er régiment, créé par ordonnance du 21 décembre 1733, et mis sur pied seulement le 27 janvier 1735, eut pour colonel propriétaire Valentin-Joseph, comte Esterhazy, venu tout jeune en France, après avoir émigré de Hongrie à la suite de la défaite du prince François II Rakoczy, dont son père Antoine, comte Esterhazy, général des armées de l'Empereur, fut un des plus chauds partisans.

En 1738, ce régiment était réduit, de quatre compagnies, à un seul faible escadron, et envoyé de Strasbourg à Beaucaire, à portée de la Corse, où il ne tardait pas à être transporté. Avec deux escadrons des hussards de Ratky, il y faisait une guerre toute d'escarmouches et d'embuscades, qui devait l'aguerrir et lui permettre de prendre en 1741 une part glorieuse à la campagne du maréchal de Belle-Isle en Bohême. Il se distingua aussi pendant la retraite de Prague et combattit avec vaillance à Dettingen, dans cette brigade de hussards royaux, où les escadrons de Bercheny et d'Esterhazy servaient sous le maréchal de camp comte de Bercheny.

Valentin-Joseph, propriétaire de ce premier régiment, fut couvert de blessures à Dettingen et en mourut en Alsace, cette même année 1743. Après lui, son régiment prit les noms de ses colonels successifs : David, Turpin et, enfin, Chamborant, qu'il devait illustrer et dont le nom sert encore d'appellation d'honneur au 2e hussards qui en est issu.

Le second régiment d'Esterhazy, qui s'est perpétué, fut créé par autorisation du 10 février 1764, vingt et un ans plus tard, et formé à Phalsbourg, au mois d'octobre de la même année, par Valentin-Ladislas, fils de Valentin-Joseph et de Philippine de la Nougarède de la Garde.

Le nouveau colonel était né au Vigan le 20 octobre 1740, où son

Digitized by Google

père, alors colonel du premier régiment d'Esterhazy, avait séjourné pendant ce voyage à travers la France, en allant de Strasbourg à Beaucaire, et où il s'était marié. Le billet de logement a souvent aidé au bon croisement des races.

Les La Nougarède étaient du Vigan. C'était une vieille famille militaire protestante qui a fourni trois officiers de hussards, dont l'un tué à dix-huit ans, le 28 février 1728, en Flandre. Né de ces deux races méridionales vaillantes et fières, prudentes et tenaces, comme les races persécutées, Valentin-Ladislas Esterhazy de Galantha et de Frackno fut baptisé le 4 avril 1752 (1) dans l'église Saint-Jacques de Lunéville, ayant été ondoyé dans la maison paternelle, au Vigan, le 29 octobre suivant sa naissance, avec la permission de l'évêque d'Alais. Son père Valentin-Joseph est qualifié de très haut, très puissant et très magnifique seigneur comte d'Esterhazy, mestre de camp de cavallerie hussards (*sic*) pour le service de Sa Majesté très Chrétienne, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis. D'abord page du roi Stanislas, lieutenant réformé à la suite de Bercheny le 15 août 1752, à onze ans et demi, puis capitaine en 1756, il est capitaine en second dans Turpin-hussards, Bercheny et la légion royale et fait, avec distinction, en Allemagne les six campagnes de 1757 à 1762. Il n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il fut nommé mestre de camp propriétaire du nouveau régiment de hussards d'Esterhazy, formé d'abord de trois escadrons appartenant respectivement à Bercheny, à Chamborant et à Nassau. Un régiment ainsi constitué et commandé ne pouvait qu'être fidèle aux traditions des premiers régiments de hussards et servir, comme il était armé, vêtu, équipé et monté, en vraie cavalerie légère et à la hongroise.

Malheureusement la longue période de paix continentale qui suivit la guerre de Sept ans, ne permit guère au nouveau corps d'acquérir des titres de gloire sur le champ de bataille. Son colonel fit tout, du moins, pour le mettre de suite et le maintenir sur un excellent pied, tant au point de vue du recrutement des

(1) L'extrait des actes de Saint-Jacques de Lunéville porte : cérémonies des baptêmes supplées le 4 avril 1752..... Valentin-Ladislas, filleul de son parent et père adoptif, le lieutenant général des armées du Roy, Ladislas, comte de Bercheny, avait alors 11 ans et demi.

Digitized by Google

officiers et de la troupe, que de l'administration, de la discipline et de la tactique spéciale aux troupes légères. Par sa vive intelligence, par ses manières distinguées sentant l'homme de condition, par son savoir-faire, enfin et surtout par son loyalisme éprouvé, Esterhazy fut, avec le marquis de Conflans et le duc de Lauzun, un de ces trois colonels de hussards qui occupèrent une situation exceptionnelle dans la plus brillante Cour de l'Europe au déclin de la monarchie.

Il fut surtout des quelques personnes d'élite jugées dignes des confidences et de l'intimité de la reine Marie-Antoinette. Il serait intéressant d'analyser, ailleurs que dans cette courte notice, les qualités d'ordres si différents qui purent permettre au fils du réfugié hongrois de se soutenir dans le crédit de cette princesse si peu banale dans ses affections, sans offenser l'humeur jalouse des courtisans, sans inspirer de craintes à la prudence de l'impératrice Marie-Thérèse, dont sa race proscrite relevait, sans nuire enfin aux qualités de chef et d'administrateur dont le jeune colonel sut donner des preuves pour justifier la faveur qu'il conserva jusqu'à la Révolution.

Ladislas-Valentin est un colonel courtisan, en même temps qu'un grand seigneur, malgré la modicité de sa fortune. En 1784, il épouse Mlle d'Hallweïl, d'une des plus illustres maisons de Suisse et, à l'occasion de son mariage, ses chefs écrivent : « On ne peut faire trop d'éloge des services et du zèle de cet officier qui n'a pas de fortune ! » Déjà en 1756, les notes de Bercheny disent de lui : « C'est un sujet qui se porte à bien et d'ailleurs un nom si illustre mérite les bontés du Roy. » Même éloge en 1763 et 1764, sous la plume du comte de Chabo, inspecteur général : « Plein de courage et d'intelligence, très propre à faire un excellent officier et qui ira au grand. »

En dehors de son régiment, où il se fait suppléer par des mestres de camp en second qui sont tour à tour le célèbre chevalier de Boufflers, le comte de Helmstatt, le prince de Hesse-Rheinfels, le baron Lefort, le prince de Salm-Kyrburg, il fait partie du conseil de la guerre, il est commandant en second de la province du Hainault, gouverneur de Rocroy et successivement chevalier de Saint-Louis, maréchal de camp, inspecteur général et, enfin,

Digitized by Google

chevalier des ordres du Roy en 1783. Pendant son séjour à Rocroy, devançant les procédés employés dans les grandes manœuvres des armées de nos jours, il fit reproduire sur le terrain même, par ses officiers et ses hussards, les mouvements de la fameuse bataille de Rocroy et la *Gazette de France* en donne toute la description.

En même temps, Esterhazy entretient de cette même ville une active correspondance avec la Reine. Il y exprime des idées bien nettes sur les devoirs du souverain en matière d'autorité et ce qu'il est en droit d'attendre de son armée au moment où la Constituante réduit chaque jour la puissance royale. Il maintient d'ailleurs lui-même la plus exacte discipline dans les troupes de son commandement, ce qui ne l'empêche pas de s'occuper avec activité du bien-être des populations confiées à son administration et de montrer dès le début de la période révolutionnaire autant d'humanité, que de prudence et de fermeté.

Le 6 octobre 1789, le comité de la ville du Quesnoy lui avait écrit une lettre de remerciements qui fut imprimée et dans laquelle on avait pu lire : « C'est à votre zèle constant et infatigable dans un temps aussi calamiteux, que la province vous doit, non seulement sa tranquillité, mais encore les moyens de subsistance qu'elle n'a pu se procurer que par vos soins. Vous lui avez inspiré le double tribut de reconnaissance qu'elle doit au commandant sage et éclairé et au citoyen zélé et bienfaisant. » C'est ainsi que ses administrés le vengeaient des attaques du *Journal des révolutions de Paris*, qui l'accusait d'avoir voulu faire passer des grains à l'étranger. C'était l'époque de toutes les suspicions, de tous les enthousiasmes et de toutes les crédulités.

En résumé, Esterhazy est un homme capable, pondéré, arrivé par son mérite, sachant ce qu'il doit à ses princes et ce qu'il se doit à soi-même. Mais un jour vient où la situation n'est plus tenable pour lui. En ce moment, alors qu'il a déjà cédé son régiment de hussards au prince de Salm-Kyrburg, son colonel en second, quand ses souverains sont emprisonnés et qu'il ne peut plus rien pour eux dans cette France où ils lui ont généreusement donné asile, il reste fidèle à son serment, comme le fit de son côté Bercheny, et il rejoint les princes français dont il devient l'agent zélé auprès des puissances étrangères.

Digitized by Google

Il payait ainsi son tribut de reconnaissance à ses bienfaiteurs, en même temps qu'il laissait discipliné et intact le beau régiment de hussards qu'il avait créé et incorporé à l'armée française. Ce régiment, devenu 3e de hussards en 1791, sut depuis se montrer aussi fidèle aux différents régimes légaux qui se succédèrent si rapidement en France, que son fondateur avait lui-même tenu à respecter le seul serment qu'il eût prêté. En 1814, en 1815, comme plus tard en 1830, le 3e hussards mit son honneur à conserver jusqu'au dernier jour la cocarde du régime déchu et à ne rompre le pacte de fidélité qu'après en avoir été officiellement relevé par les pouvoirs publics devenus légitimes.

Ainsi furent sauvegardées les nobles traditions de l'honneur militaire, sous les deux aspects différents du soldat étranger mercenaire et du soldat national; et ce n'est pas la marque d'un esprit ordinaire d'avoir si bien su déterminer, au milieu des passions du moment et de l'incohérence générale, les limites exactes du devoir de chacun, selon les conditions particulières dans lesquelles il servait.

Libre ainsi de toute obligation, le comte Esterhazy finit ses jours en Russie, où l'impératrice Catherine, auprès de laquelle il avait rempli une mission, lui offrit un asile, en lui donnant la terre de Luka (Pologne russe). Elle avait cédé à la sympathie que lui inspirait un homme portant à la fois le prestige de Versailles et celui du dévouement à des princes malheureux. Cette terre lui fut enlevée à la réaction par Paul Ier qui, peu après, lui donna en compensation le comté de Grodek (Volhynie). Ce fut là qu'il mourut le 23 juillet 1805, après une existence qui toucha un peu au roman et un peu à l'histoire, mais qui ne fut guidée que par un haut sentiment du devoir imposé à un nom glorieux en Hongrie.

De ce nom, à qui la légende donne pour origine Attila, le fléau de Dieu, le roi des Huns, qui furent des cavaliers légers par excellence, le 3e régiment a le droit de conserver fidèle et bon souvenir. C'est à lui qu'il doit cette devise qu'il a si bien faite sienne dans les guerres du dernier siècle, comme dans les travaux de la paix, sous des chefs dont plusieurs ont marqué dans notre armée. « Il en vaut plus d'un ! »

Digitized by Google

Le général Debrun

(1750-1731)

(Suite)

DEBRUN DANS LA DIVISION SCHAUENBOURG

L'expédition dans le duché de Deux-Ponts fut le dernier effort de cette glorieuse armée de la Moselle, abandonnée à elle-même depuis Valmy. Il était temps. Hommes et chevaux étaient exténués, le matériel ruiné. La moitié des soldats marchaient pieds nus, beaucoup d'entre eux n'avaient ni fusils ni gibernes.

L'arrivée des volontaires de 1792 avait semé le désordre dans les rangs. Il fallait tout relever, armement, remonte, habillement et discipline. Il y avait donc beaucoup à faire, et pour mieux avoir cette armée sous sa main, Custine en rapprocha les divisions de ses cantonnements de Wissembourg.

Le commandement fut réorganisé, les divisions remaniées. Debrun et le 1er de Saône-et-Loire passèrent sous les ordres du général Schauenbourg. Debrun y resta jusqu'à sa nomination au grade de général de brigade, le 3 septembre 1793.

Cette période de quatre mois ne fut pas stérile.

Au mois de septembre, la troupe était aguerrie et les officiers excellents manœuvriers.

(Tactique et discipline dans les armées de la Révolution : capitaine Colin.)

Debrun, à cette époque, reçut le brevet de général et dut quitter ses frères d'armes du bataillon de Saône-et-Loire pour aller prendre le commandement d'une brigade de l'armée des Ardennes, à Carignan.

Nous avons suivi Debrun à Valmy, dans l'expédition de Trèves, dans le duché de Deux-Ponts, et nous avons admiré sa

Digitized by Google

vaillance tant qu'il fut à la tête d'une troupe brave, instruite et disciplinée.

Nous allons le voir maintenant se débattre dans les difficultés du haut commandement, dans une troupe mal équipée, mal armée, sans organisation comme sans cohésion, qu'il lui fallut cependant conduire à la victoire.

DEBRUN, GÉNÉRAL DE L'ARMÉE DES ARDENNES

A peine Debrun est-il installé à Carignan, qu'un nouvel honneur le surprend : il est nommé général de division, le 1er octobre 1793. Bientôt, sa nouvelle lettre de service lui est transmise par le général en chef : il est maintenu à Carignan avec le commandement de la 2e division de l'armée des Ardennes.

Quelques jours après, une mission pénible lui incombe. Il reçoit du ministre plusieurs *lettres de suspension* à l'adresse d'officiers de sa division. Il doit les notifier immédiatement aux intéressés.

L'un d'eux, le général Sistrières, a déjà été suspendu quelques semaines auparavant, mais il n'en a tenu aucun compte et n'a pas abandonné son commandement. Debrun le convoque au quartier général de Carignan.

« Citoyen général, lui dit-il, j'ai le regret de t'apprendre qu'à la date du 25 octobre, le ministre t'a suspendu de ton grade de général de brigade. Il renouvelle ainsi la suspension déjà prononcée contre toi le 5 octobre. Il faut te soumettre et rentrer dans tes foyers.

— Pardon, citoyen général, riposte Sistrières; je suis suspendu de mon grade de général de brigade, c'est vrai ; mais, depuis hier, je suis comme toi général de division, et je pars tout à l'heure pour Givet, où je dois prendre le commandement de la place et de la 2e division.

— La 2e division, c'est moi qui la commande! Ma nomination de général de division est signée du ministre et j'ai reçu l'ordre du général en chef de t'inviter à obéir.

— Ma nomination, à moi, est signée des représentants du peuple près de l'armée. Elle vaut la tienne. Adieu. »

On voit quel invraisemblable chaos pouvait créer la dualité

Digitized by Google

d'attributions qui permettait aux représentants comme au ministre lui-même de nommer et de suspendre les généraux.

Debrun se hâta de rendre compte au ministre de cet incident.

Du quartier général, à Ivoy-Carignan. Le 17 brumaire de l'an II de la République une et indivisible.

Le général de division Debrun au ministre de la Guerre.

Citoyen ministre,

Je vous rends compte que j'ai notifié les différentes lettres de suspension que vous m'avez adressées, savoir, une au citoyen Sistrières, chef de brigade du 20e régiment de chasseurs à cheval, et deux autres aux deux frères Castignon, officiers du même régiment; ces trois citoyens ayant déjà été suspendus de leurs fonctions par votre lettre du 5 octobre dernier (V. S.) qui leur était parvenue directement, les frères Castignon s'y conformèrent sur le champ et se retirèrent chez eux. Le citoyen Sistrières seul conserva ses fonctions, d'après un arrêté des représentants du peuple près cette armée qui l'y maintenait. Je lui ai communiqué hier votre seconde lettre de suspension, en date du 25 octobre dernier, mais comme il venait d'être nommé commandant de la place de Givet avec le grade de général de division par les mêmes représentants, il n'a pas cru devoir s'y conformer sous prétexte que sa suspension n'était relative qu'à son grade de chef de brigade. En sorte qu'il est parti pour prendre le commandement de cette place.

Les représentants du peuple ont suspendu de ses fonctions le citoyen Belfort, commandant temporaire de la place de Montmédy. L'arrêté lui en a été notifié le 15 de ce mois; il l'a exécuté sur le champ. C'est le citoyen Debaune, lieutenant-colonel au 17e régiment d'infanterie qui le remplace.

Le général de division : DEBRUN.

Heureusement pour la France, l'ennemi était loin. Malheureusement pour Debrun, les représentants du peuple étaient là, plus près de lui que le ministre. Sistrières eut gain de cause et fut envoyé à Sedan à la tête de la division. Debrun reçut le commandement de l'arrondissement territorial de Châlons-sur-Marne.

Pour justifier cette décision, les représentants Hentz et Bô

Digitized by Google

traitèrent en bloc Debrun et ses collègues, autres que Sistrières, de généraux très incapables.

Après les services rendus par Debrun dans le grade de chef de bataillon, ce jugement était injuste. Il était, dans tous les cas, prématuré.

Ce serait farder la vérité que d'attribuer à Debrun des connaissances très étendues dans l'art de la guerre. Le général Moreaux, qui fut son chef pendant six mois de campagne, ne lui reconnaît que de médiocres talents, et lui-même a écrit : « Je n'ai pas à me prévaloir de grands talents militaires. L'audace et le bonheur m'en ont tenu lieu. J'ai servi en brave homme et en bon soldat. » Mais les représentants du peuple n'avaient pas qualité pour se prononcer avec cette sévérité sur un général tout nouvellement promu qu'ils ne connaissaient pas. La volonté de soutenir leur protégé Sistrières a seul dicté ce jugement et l'entache de partialité.

Une lettre datée de cette même époque et retrouvée dans les archives de la Guerre, semble indiquer, au contraire, que Debrun ne restait pas inactif et se faisait remarquer dans son commandement.

Extrait d'une lettre de Montmédy, an II de la République, le 26 du deuxième mois (16 novembre 1793).

Le général Debrun, commandant le camp de Carignan, paraît mettre toute la vigilance possible et dispose sa petite armée avec toutes les précautions : il lui est rentré au camp quelques contingents des bataillons qu'il avait fournis à l'armée du Nord et un peu de cavalerie.

L'avant-garde et les cantonnements sont très faibles.

Le peu de forces qui nous reste sur cette partie de la frontière la plus voisine de l'ennemi, ne peut mettre 5 à 6 villages à l'abri des incursions (1).

Si Debrun n'est pas un grand stratégiste, du moins il connaît le soldat et il l'aime. Il est brave. Dans les camps et sur le champ de bataille, son ardeur est infatigable. C'est un entraîneur. De

(1) Archives de la Guerre.

Digitized by Google

plus, il sait s'entourer d'hommes dévoués et instruits : cela suffit pour faire de la bonne besogne.

Mais il avait à peine pris possession de son nouveau commandement, que le général Colaud, de l'armée de Jourdan, régulièrement nommé, lui aussi, vint lui disputer sa place encore une fois.

Pour le coup, Debrun protesta énergiquement et refusa de partir.

Jourdan sut concilier tous les droits et laissa les deux généraux à Châlons en leur donnant des attributions différentes.

12 nivôse an II (1er janvier 1794).

Le général en chef Jourdan au général de division Debrun.

J'ai reçu, citoyen général, tes lettres des 5 et 7 courant. J'ai envoyé le général Colaud dans ce département parce que j'en ai reçu l'ordre du ministre ; mais, comme mon intention est de le rappeler à l'armée lorsqu'il sera complètement rétabli, vous voudrez bien vous concerter ensemble. Je suis persuadé qu'étant tous deux dévoués au bien public, vous vous entendrez parfaitement. Tâchez de former promptement ces républicains et envoyez-les à leurs corps : le temps s'approche où il faudra porter de grands coups. Que chacun de vous fasse son possible pour préparer l'heureux moment qui nous délivrera de la présence des esclaves ! Propagez l'esprit de républicanisme parmi les troupes qui sont sous vos ordres ; surveillez l'instruction et la discipline, et tout ira bien (1).

Salut et fraternité.

JOURDAN.

12 nivôse an II (1er janvier 1794).

Le général en chef Jourdan au général Colaud, à Reims.

J'ai reçu, citoyen général, ta lettre du 10 courant, par laquelle tu me dis que tu as trouvé le général Debrun employé dans cette partie ; j'avais cependant l'ordre d'y envoyer un général et le ministre vient de confirmer le choix que j'ai fait de toi.

(1) Archives de la Guerre.

Digitized by Google

Mais, comme mon intention n'est pas de te laisser continuellement dans ce commandement et qu'au contraire je me propose de te rappeler à l'armée lorsque tu seras rétabli, tu voudras bien te concerter avec le général Debrun et te charger plus particulièrement de l'instruction (1).

Salut et fraternité.

JOURDAN.

Voici donc Debrun à Châlons ; son frère Charles Debrun, le filleul du grand maître des eaux et forêts du Beaujolais, vint l'y rejoindre.

Moins exubérant, moins batailleur que son aîné, mais aussi ardent, plus travailleur et plus réfléchi, Charles Debrun avait poursuivi ses études au collège des Minimes, à Mâcon, où son intelligence, unie à quelques dons heureux de la nature, lui avait conquis l'affection de ses maîtres. A dix-huit ans, on l'envoya au séminaire, et, malgré son caractère indépendant qui eût pu l'écarter du milieu ecclésiastique, on l'y retint. Il fut ordonné prêtre, puis nommé professeur à Mâcon, dans ce même établissement des Minimes où il avait été élevé.

Mais la vie recluse des congréganistes ne lui convenait pas, il l'abandonna vite, et nous le retrouvons, en 1789, curé du Villars, près de Tournus. Aussi passionné pour les luttes sociales que son frère intrépide sur les champs de bataille, il s'inféoda rapidement à l'esprit nouveau, et se lança corps et âme dans le mouvement révolutionnaire.

Inscrit un des premiers à la société populaire des amis de la Constitution, il en fut à Tournus un des membres les plus actifs. La société le délégua pour s'occuper dans la commune de l'organisation de l'instruction publique, et « établir un collège pour enseigner l'écriture, l'arithmétique et les principes de la République française, ceci provisoirement, en attendant l'organisation de l'instruction ». (Archives de la ville de Tournus.)

Déjà, on l'avait choisi comme électeur chargé de nommer les représentants de Saône-et-Loire à la Convention nationale.

---

(1) Archives de la Guerre.

Digitized by Google

Dans un manuscrit de la bibliothèque de Tournus, on lit ce qui suit :

« Voici la liste des électeurs chargés de nommer les représentants de Saône-et-Loire, canton de Tournus :

« 1° Gueux, instituteur ;

« 2° Debrun, ancien curé du Villars ;...

« Celui-ci et M. Gueux étaient instruits et capables, mais la plupart des dix-huit autres n'avaient guère d'instruction et étaient même plus qu'ordinaires. » (Manuscrit Bompar.)

Comme on le voit, Charles Debrun avait quitté sa cure et la soutane. Mais le flot des passions révolutionnaires canalisé au début, débordait maintenant. Debrun comprit que, malgré ses opinions avancées, il serait rapidement entraîné et englouti par le courant. Il prit le parti qui lui sembla le plus utile à lui-même et à la République. Il rejoignit son frère à l'armée.

Le général le reçut avec joie et lui fit une place parmi ses aides de camp. Il réussit, peu de temps après, à le faire nommer adjoint aux adjudants généraux.

Désormais, Charles mettra au service de son frère ses connaissances étendues et sa plume exercée. Le petit bagage d'instruction déjà bien léger que Jean avait emporté du collège, était éparpillé depuis longtemps sur l'entrepont de la *Provence* et dans les forêts de l'Amérique. Il n'en restait rien ou peu de chose, bien juste assez pour un général de division. Le voisinage de son frère était précieux. Dorénavant, Jean combinera les ordres, Charles les rédigera.

Le général eut aussi la bonne fortune de rencontrer de réels talents militaires chez un autre auxiliaire non moins dévoué, son chef d'état-major, l'adjudant général Boullancourt.

Celui-ci appartenait à cette catégorie d'officiers laborieux et instruits, débris des anciens états-majors, que rien n'avait pu détacher de leur devoir militaire. La Révolution les avait placés auprès de ses généraux qu'une élévation trop hâtive n'avait pas trouvés prêts à l'exercice du haut commandement. Là, ces officiers, uniquement préoccupés de leurs fonctions, étrangers à la politique, trouvaient l'emploi de leur activité dans les états-majors

Digitized by Google

où ils remplissaient, tous avec conscience et la plupart avec distinction, une tâche ingrate et difficile.

C'est à leur présence, facile à constater dans presque tous les états-majors du temps, qu'il faut attribuer, sinon le succès tout entier des troupes sur les champs de bataille, du moins le bon ordre relatif, qui, malgré quelques défaillances passagères, présida à la conduite générale des armées sur les différents théâtres d'opérations.

La plupart de ces officiers savaient de l'art de la guerre tous les grands principes que les maîtres distingués de l'époque enseignaient alors. Ils purent éviter ainsi à des troupes assez mal encadrées, non pas les défaites, mais les déroutes fatales, dans lesquelles les armées se dissocient rapidement et sans remède, si l'attention constante d'un état-major éclairé n'en retient la cohésion.

La correspondance du général Debrun témoigne de la confiance qu'il avait dans son chef d'état-major Boullancourt. Ce fut son collaborateur et son ami.

DEBRUN, COMMANDANT TERRITORIAL A CHALONS-SUR-MARNE

Le général Debrun resta quatre mois à Châlons, où il commanda jusqu'au 17 germinal les troupes du département de la Marne.

Un seul incident mérite d'être signalé pendant son séjour dans cette ville.

La campagne de 1793 venait de se terminer dans la gloire. Les frontières étaient libres. Nous gardions l'offensive avec Jourdan et Carnot en Belgique, avec Hoche et Pichegru sur le Rhin. Debrun eut l'idée de célébrer ces triomphes par une fête militaire à laquelle il convoqua les habitants de la commune. Mal lui en prit.

Que se passa-t-il exactement? Debrun reçut il simplement l'ordre de renoncer à son projet, ou quelque incident fâcheux troubla-t-il la fête? Il n'est pas possible de le préciser. Le fait certain est que son idée ne fut pas du goût des Montagnards et qu'une dénonciation d'incivisme fut lancée contre lui.

On était alors sous le régime de la terreur et la loi des suspects

Digitized by Google

était appliquée en province comme à Paris. Debrun dut présenter à la société populaire montagnarde et régénérée de Châlons les certificats de civisme qui lui avaient été antérieurement délivrés à Tournus, à la Clayette, à Mâcon, à Ivoy-Carignan. Il démontra sans peine la pureté de ses intentions. Eh quoi ! par ses origines, par sa vie et ses mœurs, Debrun n'est-il pas un pur? Comment douter du civisme d'un patriote que le seul emploi du mot « monsieur » chagrine et qui n'a que mépris pour les esclaves et les satellites des despotes? (Voir plus loin : ordre du 5 messidor an II.)

La société populaire montagnarde et régénérée le lava des accusations absurdes dirigées contre lui. Le procès-verbal suivant en fait foi.

Extrait du procès-verbal des séances de la société populaire montagnarde et régénérée de Châlons, département de la Marne.

Séance du sextidi 6 germinal, l'an second de la République Française, une et impérissable.

Le comité secret chargé par la société de prendre tous les renseignements possibles sur les inculpations dirigées contre le citoyen Debrun général de division commandant la place de Châlons ayant fait le rapport de cet objet intéressant, il en résulte : 1° Que la société a été convaincue de la pureté des intentions du dit général qui avaient pour but de donner une fête militaire et civique aux habitants de la commune; 2° que ses désirs ont été changés en des soupçons offensants pour un patriote, par les malveillants; enfin, que la conduite du général méritait les éloges de la part de tous les bons républicains.

La société arrête à l'unanimité qu'elle passe à l'ordre du jour sur les inculpations absurdes dirigées contre lui et qu'il lui sera délivré extrait du procès-verbal de ce jour pour attester à tous qu'il apparaît nettement que la société ne peut que rendre hommage à la conduite vraiment républicaine qu'a tenue le général Debrun pendant son séjour à Châlons-sur-Marne, que ses sentiments patriotiques ne sont pas équivoques et qu'il a fait régner la plus exacte discipline parmi les troupes confiées à son commandement.

Digitized by Google

Par arrêté de la société fait et délivré à Châlons-sur-Marne, le 6 germinal, l'an second de la République Française, une, indivisible et impérissable (1).

BLANCHIN, président.

Quelques jours après ce sot incident, Debrun quittait Châlons et regagnait Ivoy-Carignan.

L'ARMÉE DES ARDENNES

La 2e division de l'armée des Ardennes dont il prenait, cette fois, le commandement effectif, était dispersée sur la frontière depuis Mézières jusqu'à Montmédy, avec une brigade en pointe au camp des Montagnards, sous les murs de Bouillon.

Les 10.000 hommes de cette division occupaient ainsi un front de 50 kilomètres d'étendue ; Debrun s'efforça d'abord de grouper ses forces.

Si cette période de sa vie est pauvre en aventures mémorables de guerre, elle présente un intérêt véritable en raison des nombreux documents qui s'y rattachent : autographes divers conservés par sa famille ou dans les archives de la Guerre, et, surtout. registres d'ordres de la division que le général lui-même a rapportés, à l'issue de ses campagnes, dans sa retraite du Villars.

Ces documents vont nous permettre de pénétrer dans la vie intérieure de l'armée à cette époque si particulière.

Emplacement de la division

Le 19 germinal an II, Debrun ne connaît pas encore l'emplacement des troupes, ni le nom des places fortes qu'il commande. Il se plaint au général en chef d'être laissé dans cette ignorance ; il lui écrit le 11 germinal :

Le déplacement du parc de Mouzon dont je n'ai pas été prévenu, me laisse sans munitions et sans ressources, la désertion nombreuse occasionnée dans le bataillon de Bar et de Saint-Mihiel par l'encadrement, tout cela me met dans le cas de craindre que l'ennemi, informé de ma position, n'en profite pour enlever ou insulter mes cantonnements.

(1) Pièce manuscrite appartenant à Mme Vernay.

Digitized by Google

Le prochain départ de la 26e demi-brigade va augmenter encore mon embarras, mais je n'en ferai pas moins bonne contenance, et même quelque chose de mieux si l'occasion s'en présente.

Les guides que tu demandes ont reçu l'ordre de partir. Je vais faire presser l'armement et le départ de la 26e demi-brigade. Je demande aux commandants de Sedan, Montmédy, Bouillon, la situation de leurs places respectives et des armes et munitions disponibles.

Il me reste à t'observer que ta lettre qui m'annonce l'ordre de ma division et le tableau des places qui en feront partie ne contient rien de tout cela.

Cette commission est essentielle. Placé à Carignan par ton ordre, je ne puis ni quitter ce poste ni étendre les limites de mon commandement que sur un ordre, et je t'invite à me le faire passer au plus tôt.

Je présume que c'est un oubli fait dans tes bureaux, mais je ne m'en crois pas moins obligé de rester ici jusqu'à ce que tu en disposes autrement. Compte sur une correspondance active de ma part, je désire que l'ennemi me mette dans le cas de la rendre intéressante.

Le général de division.
Signé : DEBRUN.

Le général en chef lui répondit le lendemain :

Tu me demandes, mon cher camarade, quelles sont les limites de ta division. Elle comprend Montmédy, Sedan, Mézières, Charleville et toute la ligne jusqu'à Bouillon où le général de brigade Augier commandera le camp des Montagnards. Tu demeureras à Ivoy-Carignan, et de là tu dirigeras toutes les opérations et tu me feras part de leurs résultats. Je t'invite donc à correspondre avec moi pour tout ce qui concerne le bien du service. Tu pourras, si tu le juges convenable, disposer des gardes nationales des villes et des places dans les cantonnements où il sera besoin de forces. Au reste, je m'en rapporte à ton zèle, et suis persuadé que tu arrangeras tout pour le mieux.

Signé : CHARBONNIÉ.

Digitized by Google

Recrutement

L'autorisation d'utiliser les gardes nationales des villes à la défense mobile de la frontière aurait été une grande ressource, pour combler les vides causés par l'envoi continuel dans d'autres armées de détachements prélevés sur la division, si ces gardes nationales avaient été recrutées avec plus de soin et si les commandants des places, avant de les diriger sur les camps, en avaient éliminé les non-valeurs.

Mais, depuis que la guerre était portée à l'extérieur du territoire national, l'ardeur patriotique des masses se refroidissait. Les engagements devenaient rares, et plus d'un volontaire qui s'était engagé dans un moment d'enthousiasme, se dérobait maintenant ou se faisait remplacer.

A Mézières, à Libreville, on recruta jusqu'à des enfants et des vieillards qu'on expédia à la frontière, à la place de citoyens valides.

Debrun, par la voix de son chef d'état-major, en fit, avec vivacité, le reproche au commandant de ces places :

Le général me charge de t'adresser les plus vifs reproches sur la manière dont tu as organisé le dernier détachement de garde citoyenne de Mézières et Libreville.

C'est un abus criant que de comprendre, au nombre des défenseurs armés de la patrie et faire comme tels des enfants hors d'état de porter les armes, mais c'est un délit que d'envoyer des enfants sur la frontière, où ils sont incapables de supporter les fatigues qui résultent d'un service actif.

On assure que plusieurs de ces enfants sont en remplacement d'autres citoyens. Ce serait un tort de plus que tu aurais à te reprocher, si tu l'avais souffert. On pourrait encore se plaindre du nombre des vieillards qui sont dans ce détachement. La condescendance qu'on a eue de le réduire d'un quart te prescrivait une autre conduite. Tu voudras bien prendre des mesures pour que la troupe qui viendra relever puisse concourir utilement à la garde et à la défense de cette frontière.

Signé : Boullancourt.

Digitized by Google

Officiers

Si le recrutement de la troupe devenait difficile, le zèle des officiers dans le service se ralentissait aussi. Cependant, Debrun stimule leur ardeur, recommande avec instance de se préoccuper du bien-être du soldat et s'efforce d'améliorer l'installation des camps.

Ordre du 6 frimaire an II.

Au commandant du camp des Sans-Culottes, à Messincourt.

Chaque jour, le commandant du camp enverra au quartier général un rapport par écrit. Les officiers sont tenus de ne pas attendre au dernier moment pour demander à l'adjudant général toutes les choses qui reviennent au soldat et dont la distribution aurait souffert quelques retards. Ce n'est que par la vigilance des officiers et leur attention à prévenir d'avance leurs besoins que l'on peut adoucir le mal-être que les braves frères d'armes ont à souffrir des rigueurs de la saison et de l'ennui d'être au camp des Sans-Culottes, où ils ne sont pas dédommagés par le plaisir de voir les ennemis qui n'osent approcher et ne pourront rien tenter sur cette bonne position; mais il faut de la vigilance, surtout dans le service des postes de nuit.

Tu préviendras les soldats qu'aujourd'hui et demain il arrivera 200 voitures de genêts, qu'ils devront employer à perfectionner la toiture des baraques.

Signé : DEBRUN.

Mais, en vain, Debrun prodigue ses sages recommandations et prescrit aux officiers de remplir les devoirs que le service impose. C'est ainsi qu'il ne peut obtenir qu'ils assistent aux distributions.

Le 7 messidor an II.

Au chef de la 86e demi-brigade.

Sur le compte rendu qui m'est fait que l'ordre qui enjoint aux quartiers-maîtres ou adjoints d'être présents aux distributions, n'était point exécuté, et qu'hier il n'a point assisté d'officiers des 1er et 2e bataillons de la demi-brigade à la distribution de la

Digitized by Google

viande, tu ordonneras les arrêts de rigueur aux officiers qui auraient dû faire ce service, et tu leur donneras, jusqu'à nouvel ordre, à chacun une sentinelle à qui ils paieront trois francs par jour. Tu me rendras compte, par écrit, de l'exécution de cet ordre et du nom des officiers qui auront été punis.

Le général de division,
Signé : DEBRUN.

La plupart des officiers ont amené leurs femmes et vivent avec elles loin des camps. Il faut plusieurs décrets pour éloigner les femmes de l'armée.

Paris, le 26 nivôse an II.

Jourdeuil, adjoint au ministre de la Guerre,
au général en chef de l'armée des Ardennes.

Le ministre est informé que le décret du 30 avril, qui ordonne de congédier des armées les femmes inutiles au service, est éludé par des interprétations abusives, sous le prétexte que le décret ne parle que des camps et des cantonnements. Des officiers prétendent qu'ils peuvent avoir avec eux leurs femmes dans les villes sans contrevenir à la loi. D'autres n'habitent point, à la vérité, dans la même ville avec leurs femmes, mais ils les font venir dans les villes voisines, et se croient ainsi à l'abri de tout reproche. Dans le premier cas, ces femmes désœuvrées n'ont d'autres ressources que de rassembler chez elles les officiers, et tout le temps qu'ils leur donnent est pris sur le devoir de leur état. Dans le deuxième cas, on fait des voyages fréquents ou des absences toujours trop longues lorsqu'on devrait être à son poste.

Ces abus convenaient aux satellites d'un roi. Ils sont indignes de soldats républicains, et ton devoir est de ne pas les tolérer dans l'armée que tu commandes.

Pour cet effet, je t'envoie la loi dont tu es chargé de maintenir l'exécution. Tu observeras que les femmes des officiers généraux et de tous les autres officiers sont comprises dans l'exclusion. Tu verras que s'ils s'opposent à cette disposition, ils doivent subir la peine de la prison pour la première fois et être destitués s'ils récidivent.

Digitized by Google

Je n'ai pas besoin de te dire que ta surveillance doit se porter sur les chefs comme sur les soldats et qu'elle doit être encore plus sévère pour les premiers, parce que c'est à eux à donner l'exemple.

Signé : JOURDEUIL.

Non seulement certains officiers vivent loin de leurs hommes, mais ils ne portent aucun uniforme ou persistent à s'affubler de costumes chamarrés que les nouvelles ordonnances ont proscrits.

Ordre général du 10 au 11 messidor an II.

Plusieurs officiers ou sous-officiers semblent affecter de n'être presque jamais en uniforme, ce qui ne fait pas présumer de leur part un grand attachement pour leur état et les expose à être méconnus du soldat. Il leur est ordonné de quitter les divers costumes qu'ils avaient mal à propos adoptés, sous peine de prison pour la première fois et de punitions plus graves en cas de récidive.

Signé : BOULLANCOURT.

Soit que les officiers y mettent de la négligence ou de la mauvaise volonté, ou qu'il leur soit matériellement impossible de s'habiller en tenue régulière, le général Debrun doit renouveler ces recommandations quelques mois plus tard, en plein pays ennemi, alors que la division est en marche contre Coblentz.

Coustram, 12 vendémiaire an III.

Ordre général.

Le général prévient qu'il voit avec surprise que certains officiers ne sont point en uniforme et quelques-uns ne sont même pas décorés de la marque distinctive de l'officier. Cette négligence ne peut se tolérer. Le général sévira contre tous ceux qui contreviendront à cet ordre.

Signé : BOULLANCOURT.

La plupart des officiers des volontaires affectaient une indépendance complète à l'égard du commandement. Aussi, la correspondance de l'état-major avec les divers chefs de corps et de service donnait lieu parfois à l'échange des mots les plus vifs.

Digitized by Google

La lettre ci-dessous, du 28 vendémiaire an III, de Boullancourt au citoyen Clerc, commandant des flanqueurs, en donne idée :

Quand je fais mon métier, citoyen commandant, je n'écoute point les remontrances aussi déplacées et d'un style aussi malhonnête que celles que tu me fais. Tu garderas les arrêts jusqu'à nouvel ordre.

J'en rends compte au général à qui tu feras tes réclamations si tu crois en avoir à faire.

Signé : BOULLANCOURT.

Avec l'arrogance des uns, c'est l'affolement des autres qu'il faut calmer. Témoin ce commissaire des guerres qui bouleverse tout Mouzon, à la seule annonce de la marche des Autrichiens sur Bouillon dont trente kilomètres le séparent.

5 prairial an II.

Au commissaire des guerres Rozé, à Mouzon.

Il est ridicule, mon cher camarade, de faire courir des ordonnances et de fatiguer ainsi la troupe quand, à Carignan, tu y as non seulement un état-major, mais un commissaire des guerres, ton confrère. Je t'invite dorénavant, au nom du bien public, de ménager davantage les hommes et les chevaux.

A moins que le ciel ne tombe et ne nous submerge, je ne vois dans ce moment aucun danger et vous n'en avez jamais couru à Mouzon.

Signé : BOULLANCOURT.

Influence des idées révolutionnaires

Cet état d'esprit des officiers compliquait singulièrement la tâche du commandement. Elle tenait à la situation révolutionnaire du pays. La crainte des dénonciations, trop souvent écoutées par les comités de salut public, plaçait les officiers dans une situation particulièrement délicate. Menacés d'encourir des punitions sévères pour inexécution d'ordres reçus, ou d'être mis en jugement sur la plainte de leurs inférieurs, ils préféraient s'abstenir de tout zèle dangereux. Aussi la troupe livrée à elle-même, se montrait facilement indocile. Les ordres des représentants du peuple et même de la Convention nationale n'étaient pas toujours accueillis sans murmure.

Digitized by Google

Lorsque l'incorporation des volontaires dans l'armée régulière fut décidée, beaucoup s'y refusèrent énergiquement. Il fallut l'intervention de Debrun pour les maintenir dans le devoir.

21 germinal an II.

Aux administrateurs des districts de Saint-Mihiel et Gondrecourt.

Il vient de se manifester dans le bataillon dit de Saint-Mihiel, composé de jeunes soldats de la première réquisition des districts de Saint-Mihiel et de Gondrecourt, une désertion considérable, à la nouvelle que ce bataillon allait recevoir son incorporation conformément à la loi.

Quel que soit le motif de cette conduite scandaleuse, l'intérêt de la patrie le rejette, et dans le moment où l'on s'apprête à frapper les plus grands coups, rien ne peut autoriser un soldat à quitter son poste. Je vous observe que si cette défection sans exemple avait eu un plus grand nombre d'imitateurs, il ne m'était bientôt plus possible de répondre de la sûreté de la frontière qui m'est confiée. Je vous invite donc, citoyens, à prendre toutes les mesures que votre zèle vous suggérera pour contraindre à rejoindre leurs drapeaux les lâches qui les ont abandonnés. Il est inutile que je vous rappelle les peines sévères prononcées par la loi contre les soldats qui fuyent en présence de l'ennemi et les parents qui les recèlent.

Le général de division.
Signé : DEBRUN.

Ce fut aussi, sans doute, pour protester contre une mesure du même genre, que les bataillons d'Épernay se mutinèrent.

2 frimaire an II.

Ordre général.

Les deux bataillons d'Épernay devant se conformer aux ordres qu'ils ont reçus des autorités suprêmes, s'assembleront demain à neuf heures et demie pour les exécuter. Tous les militaires composant ces deux bataillons doivent s'y conformer. Je les invite à ne pas me mettre dans la dure nécessité d'employer la force contre leur résistance.

Digitized by Google

Qu'ils apprennent ce que peut une nation quand elle prononce ! J'espère que personne ne se mettra dans le cas de mériter un châtiment semblable à celui qui, hier, à Sedan, a été infligé aux instigateurs d'une désobéissance dont tout soldat patriote doit être l'ennemi. Je me flatte donc que personne de mes frères d'armes d'Épernay, dont, jusqu'à présent, je n'ai qu'à me louer, ne manifestera ni par paroles, ni par gestes, un sentiment contraire à celui de l'arrêté des représentants du peuple, dont les pouvoirs sont illimités, et qui, voulant le bien de la patrie, doivent être secondés de toute notre valeur et de toute notre bonne volonté pour le salut et l'intérêt général de la République.

Le général de division.

Signé : DEBRUN.

Debrun s'applique non seulement à l'exécution stricte des lois, il veut encore que, par la lecture des bulletins de la Convention, l'esprit de l'armée se maintienne en parfaite harmonie avec celui de la nation. Il s'assure que les distributions de ces bulletins sont faites dans la division.

10 ventôse an II.

Ordre général.

Malgré les ordres déjà réitérés plusieurs fois de rendre publics, autant qu'il est possible, les bulletins de la Convention nationale et les autres papiers-nouvelles, des plaintes sont encore parvenues au général sur l'inexécution de ces ordres. Cette négligence très coupable ne peut venir que de la part des commandants des cantonnements qui, sans doute, n'ont pas soin de les faire distribuer ni afficher conformément aux ordres qui ont été souvent donnés. Le général voulant promptement réprimer cet abus qui ne pourrait que devenir très préjudiciable à la propagation de l'esprit révolutionnaire, prévient les commandants des postes et cantonnements qu'ils seront punis avec la dernière rigueur si de semblables plaintes lui parviennent encore...

Signé : BOULLANCOURT.

Il réclame aussi au quartier général de l'armée l'envoi régulier des bulletins.

Digitized by Google

26 prairial an II.

..... Malgré les invitations réitérées plusieurs fois au quartier général en chef, d'envoyer les bulletins et papiers-nouvelles, il n'est parvenu aujourd'hui que des bulletins traduits en allemand, dont la distribution a été faite à toute la division.

Par ordre du général.

Signé : BOULLANCOURT.

Il célèbre les fêtes instituées par la République.

19 prairial an II.

Ordre général.

Eu égard à la fête dédiée à l'Être suprême, le général accorde la sortie de prison et arrêts à tous les camarades de la division qui y sont détenus seulement pour faits de discipline.

Le chef de brigade Barthod est invité à envoyer chercher de suite les bidons de bois destinés à la cavalerie...

Signé : BOULLANCOURT.

Il impose dans la correspondance les formules fraternelles et démocratiques.

5 messidor an II.

Ordre général.

Il existe encore dans les troupes de la division un abus qui tient plutôt sans doute à l'ancien usage et à l'habitude qu'à la volonté des chefs et des soldats.

On continue de désigner les compagnies par le nom des capitaines. Elles doivent l'être par leurs numéros. On doit aussi substituer au mot *monsieur*, insignifiant et déplacé dans la bouche d'un soldat républicain, l'honorable qualification de *citoyen* ou l'expression amicale de *camarade*...

Par ordre du général.

L'adjoint aux adjudants généraux.

Signé : DEBRUN jeune.

Il n'hésite pas à faire confisquer les biens du clergé hostile à la République :

9 frimaire an II.

Ordre.

Il est ordonné au citoyen Vathier, commandant des cantonne-

Digitized by Google

ments de droite, de s'assurer de la personne du citoyen Bernard, curé de Mogue, et de le faire conduire au quartier général. Il dépouillera l'église de son argenterie, tels que ciboires, calices, ornements, etc... Il dressera procès-verbal du tout, certifié par la municipalité et le fera transporter à Ivoy.

Signé : THARREAU.

10 frimaire an II.

Ordre.

Sur le rapport qui nous a été fait que la municipalité de Mogue n'avait pas accusé les meubles et effets existants dans l'église de cette commune, et que ce n'est que par l'effet des perquisitions qu'on a découvert les ornements, il est ordonné au citoyen Vathier, commandant des cantonnements de droite, de mettre en état d'arrestatien les officiers municipaux de Mogue, et les conduire au quartier général.

Signé : THARREAU.

10 frimaire an II.

Procès-verbal.

Moi général de brigade, employé à l'armée de Carignan, reconnais avoir reçu du citoyen Montlebert, lieutenant au 20e chasseurs à cheval, différents ornements de Mogue où ils sont cantonnés, savoir :

1 ostensoir ou soleil en argent; 1 calice en argent; 1 ciboire en argent; 1 patène en argent; 2 boîtes aux huiles en argent; 2 petites couronnes en argent; 2 cœurs en argent; 3 petites croix, 2 d'or et 1 d'argent; 2 cœurs, dont 1 en or et 1 en argent ; des galons des différents ornements tant en or qu'en argent; 3 fusils de différents calibres; 1 petite cuillère d'argent; 5 pistolets ; 13 paquets de cartouches, qui sont restés à l'usage des cantonnements.

Et ai signé : LORGE,
général de brigade.

Mais Debrun fait respecter la liberté des cultes et les églises.

Meyen, 1er brumaire an III.

Ordre général.

Le général a vu avec peine que dans la route nos frères d'armes se sont portés à des excès d'autant moins permis qu'ils ne

Digitized by Google

doivent pas ignorer que la liberté des cultes a été décrétée. Ils ont abattu les croix et les chapelles. Cependant nous habitons un pays où nous devons nous faire respecter par notre bravoure et notre conduite.

Le général rendra responsables non seulement les officiers de compagnie, mais encore les chefs de corps en cas de récidive. Au reste, le général est très satisfait de la conduite qu'a tenue la colonne.

Signé : BOULLANCOURT.

Subsistances

Il ne suffit pas, dans une armée, de recruter des soldats, d'avoir de bons officiers et de développer l'esprit de discipline et l'amour des principes démocratiques de la nation : il faut avant tout la faire vivre.

Et ce n'est pas une tâche facile avec un service des subsistances à peine constitué, au milieu d'un désordre financier qui a décuplé le prix de toutes denrées. Même dans l'intérieur du pays, loin de l'ennemi, et alors qu'aucun mouvement de la division ne trouble la marche des convois, les vivres de première nécessité ne parviennent pas.

Boullancourt s'en prend à l'incapacité et au mauvais vouloir des commissaires des guerres. Mais ces commissaires, houspillés aussi bien par les représentants du peuple que par les généraux, se trouvent le plus souvent en face de problèmes insolubles et dans l'impossibilité matérielle d'obéir aux uns comme aux autres.

Boullancourt emploie tour à tour avec eux les menaces ou les supplications, et n'obtient pas toujours gain de cause.

2 floréal an II.

Au commissaire des guerres, à la résidence de Montmédy.

Le général Debrun se plaint qu'hier à six heures du soir, l'armée n'avait pas encore reçu les vivres du jour. A sept heures du matin, tu me disais que le pain était chargé. Je n'aime ni les phrases, ni les paroles. C'est l'exécution qui prouve l'excellent patriote et tu manques à tout ce qui le caractérise, puisque tu emploies avec lenteur et de mauvaise grâce tous les moyens que je te donne.

Digitized by Google

J'envoie copie de ma lettre au général Debrun, je l'enverrai au représentant du peuple, au comité de Salut public, et à qui il appartiendra. Fais ton métier, je fais le mien, et que la division dont je suis chargé ne manque de rien quand j'aurai donné des ordres en conséquence. Pour que tu ne l'ignores pas et que tu ne puisses pas faire de menées contre moi, j'envoie la copie de cette lettre au district et à la municipalité de Montmédy.

Salut et fraternité et plus de vigilance.

Signé : BOULLANCOURT.

Boullancourt n'obtenant rien de ce commissaire, s'adresse à un autre. Il envoie à celui-ci copie d'une lettre du général Debrun. Après les menaces, les supplications.

1er floréal an II.

Lettre du général Debrun à l'adjudant général Boullancourt.

Le général a reçu ta lettre, mon cher camarade; nous aurions mieux aimé recevoir ta personne, mais puisque tu es nécessaire à Carignan, où tu nous as si bien servi jusqu'à ce moment, reste et continue. Nous ne vivons ici qu'au jour le jour parce que le commissaire des guerres de Montmédy ne nous fait passer à la fois que pour une distribution, et encore, c'est toi qui nous la fournis. Cela ne fait pas notre compte, d'autant mieux que nous serons très probablement dans le cas de faire un mouvement qui exigera une avance de vivres pour trois jours. Ainsi, sur les voitures que tu vas nous envoyer, fais charger du pain en suffisante quantité; que cela approche au moins 15.000 rations, si cela ne passe.

Pour copie conforme à l'original.
L'adjudant général chef d'état-major,
BOULLANCOURT.

D'après cette lettre, mon cher concitoyen, tu vois qu'absolument il faut nous mettre en règle pour tâcher d'alimenter nos braves frères d'armes. Ne comptons point du tout sur Montmédy. J'en arrive, j'ai fait l'impossible, mais je n'ai aucune espérance de ce côté. A mon départ de cette place, j'ai laissé au commissaire des guerres copie de la lettre ci-jointe.

Je sens fort bien que j'abuse de toutes tes bontés, mais il faut

Digitized by Google

absolument que cette division vive. Elle est composée de six mille hommes, sans y comprendre deux ou trois cents voitures de réquisition, que j'ai envoyées à Saint-Léger pour chercher les effets qu'on doit rapporter.

Seconde mon travail, je t'en supplie. Quand la division rentrera, nous saurons qui a tort, mais il faut que nos braves frères d'armes vivent. Montmédy se plaint de ce que le représentant du peuple Massieu lui a fait enlever ses farines sans les avoir fait remplacer. Voilà ce que j'ai pu tirer des autorités constituées.

Je n'ai jamais accusé personne, mais je crois le commissaire de Montmédy plein de mauvaise grâce.

Mais avec cette phrase, je ne puis nourrir la division. Les éclaircissements viendront. Si tu ne viens à mon aide, je me trouve dans le plus grand embarras.

Signé : BOULLANCOURT.

Cherté des vivres

Pendant ce temps, le soldat demandait aux vivandiers les vivres qui lui manquaient et qu'il ne pouvait extorquer aux habitants. Mais la disette était générale dans le pays, et les vivandiers, qui jouissaient de privilèges pour la circulation de leurs provisions, profitaient de la rareté des aliments pour prélever sur leur vente un bénéfice exorbitant.

Il fallut taxer leurs marchandises.

6 vendémiaire an III.

Ordre du représentant du peuple.

Au nom du peuple français.

A Trèves, le 4 vendémiaire an III de la République une et indivisible.

Le représentant du peuple près des armées du Rhin et de la Moselle et dans les départements indépendants, informé que plusieurs vivandiers de l'armée de la Moselle, après avoir acheté du fromage à raison de seize sous la livre, n'ont pas rougi de le revendre jusqu'à 4 francs aux défenseurs de la patrie et même à des habitants de Trèves, qui ont certifié ce fait.

Digitized by Google

Justement indigné d'un procédé aussi coupable de la part de ces individus qui, oubliant qu'ils ne sont avec les soldats de la liberté que pour les aider par des soins paternels à trouver ce que les besoins de la vie et les fatigues de la guerre leur rendent nécessaire, en font journellement au contraire des victimes de leur honteuse et criminelle cupidité ;

Arrête que tous les vivandiers attachés aux différents corps de l'armée de la Moselle qui seront convaincus d'avoir vendu aux soldats à plus d'un tiers au-dessus que ne leur auront coûté les objets de consommation dont ils ont besoin, seront à l'instant chassés de l'armée et punis en outre de la confiscation de leurs voitures de marchandises.

Signé : BOURBOTTE.

Un détail donnera une idée du prix de certaines denrées.

4 vendémiaire an III.

Le citoyen Gaudinaux chargé en chef du chauffage et lumière de l'armée, est autorisé à faire faire de la chandelle au prix de trente francs la livre. Cette chandelle est destinée pour le service des postes de la place, corps de garde et postes de gendarmerie, ainsi que pour les bureaux des états-majors et administrateurs. Il n'en sera jamais délivré à ces derniers qu'en payant comptant.

Le magasin où se feront les livraisons est établi à Trèves, n° 1047.

L'adjudant général.

Signé : MOLITOR.

Fourniture de la viande

Dans le début de la guerre, la viande fut distribuée aux troupes avec régularité. Le départ des volontaires pour les frontières réduisit le travail des campagnes et vida les étables ; le bétail était abondant sur les marchés. Mais, peu à peu, les ventes devinrent plus restreintes, les viandes plus chères, les fournisseurs falsifièrent le poids des rations pour compenser la réduction de leurs bénéfices.

Digitized by Google

3 messidor an II.

Ordre général.

Au citoyen Pommier, commissaire des guerres à Ivoy.

Le soldat se plaint avec raison, citoyen, de ce que, par une spéculation que je me dispenserai de qualifier, l'on saigne mal les bestiaux qui sont abattus pour la nourriture de l'armée. Il en résulte que la viande encore pleine de sang se gâte presque sur le champ, et une différence considérable dans le poids des rations.

Il suffit sans doute de te dénoncer un tel abus pour t'engager à le faire cesser. Je t'invite donc à surveiller d'une manière particulière les préposés de la section de la viande. Je compte sur ton zèle et ton civisme pour faire rendre à nos frères d'armes ce qui leur est dû.

Signé : BOULLANCOURT.

Au printemps de l'an II, la consommation de la viande s'étant accrue par l'arrivée de nouveaux contingents de volontaires, et le bétail étant très cher, on eut recours à des expédients singuliers : on diminua la ration des galeux, et on distribua à la troupe les bas morceaux.

1er germinal an II.

Arrêté du représentant du peuple Massieu.

Le représentant du peuple envoyé près l'armée des Ardennes, considérant que l'immense consommation de viande faite depuis le commencement de la guerre, la rareté des bestiaux, la nécessité de prévenir la disette que la profusion ferait bientôt sentir et de conserver les moyens de subsistance aux braves défenseurs de la liberté jusqu'au moment de son triomphe et de l'anéantissement de la ligue des tyrans, impose à tous les citoyens et spécialement aux représentants du peuple l'obligation et le devoir de rechercher et de saisir tous les moyens qui peuvent établir la plus sévère économie dans la distribution de la viande;

Que, parmi les mesures à prendre, la diminution de la viande accordée aux galeux serait d'une double importance, puisqu'elle réunirait à une précieuse économie un moyen de plus d'accélérer la guérison de ces malades auxquels la distribution en a été faite

Digitized by Google

jusqu'à présent dans une proportion trop forte et réellement contraire à leur état;

Que les têtes, foies et fraisures des animaux, quoique de moindre qualité que les autres viandes, présentent néanmoins un aliment salutaire...

Signé : MASSIEU.

Les volontaires ne se plaignaient pas de ces mesures, mais si le hasard d'une expédition heureuse les amenait à capturer quelque bétail, ils n'hésitaient pas à se l'approprier, soit pour le consommer, soit pour le vendre.

Debrun condamne cet abus.

Au quartier général à Ivoy,
le 10 germinal an II de la République une et indivisible.

Le général de division commandant à Ivoy, informé qu'au mépris de défenses plusieurs fois réitérées, des militaires ont détourné et vendu à leur profit des bestiaux faisant partie de la prise faite sur l'ennemi lors de la deuxième sortie. Considérant qu'un tel abus est indigne du soldat français qui, vêtu et nourri par la patrie, ne doit aspirer qu'à l'honneur de combattre et de vaincre les esclaves armés contre son pays et remettre à la République les dépouilles que sa bravoure lui procure ;

Considérant encore que les sollicitations ou la facilité des citoyens à acheter clandestinement les prises faites à l'ennemi, sont une des causes de ce désordre ;

Invite les comités de surveillance à continuer leurs recherches pour procurer la restitution des bestiaux ainsi vendus, dénoncer et faire punir selon la rigueur des lois, les vendeurs et les acheteurs.

Les municipalités de l'arrondissement sont invitées aussi à faire publier que ceux qui auraient fait de telles emplettes, aient à le venir déclarer et restituer dans un terme fixé, sous peine d'être traduits aux tribunaux comme coupables de complicité de vol fait à la République.

Le général de division.
Signé : DEBRUN.

Capitaine CANARD. *(A suivre.)*

Digitized by Google

Bulletin de la « Sabretache »

Nous portons à la connaissance des membres de la Sabretache le décret ci-dessous, relatif au Musée de l'Armée.

31 août 1905. *Le secrétaire :* MAURICE LEVERT.

* *

A la date du 26 juillet 1905, le ministre de la Guerre a adressé le rapport suivant au Président de la République :

Monsieur le président,

Le Parlement a, à maintes reprises, manifesté son désir de voir le musée d'artillerie et le musée historique de l'armée réunis en un seul établissement.

Cette fusion, qui réaliserait une certaine économie, aurait le précieux avantage d'assurer l'unité de direction, et, dès lors, la même manière d'être à deux œuvres qui concourent à un même but.

La fusion permettrait en outre de supprimer des doubles emplois et de faire, dans l'ensemble de l'établissement unique un classement général méthodique des documents, effets, armes et objets d'art servant à reconstituer l'historique de notre pays.

Cette opération serait faite de façon à respecter, à moins d'autorisations expresses et spéciales, les intentions des donateurs ou des testateurs, qui auraient remis, sous certaines réserves formellement prohibitives, des objets au musée d'artillerie ou au musée historique de l'armée.

C'est pour réaliser la fusion des deux établissements, en tenant compte des considérations qui précèdent, que j'ai préparé et que j'ai l'honneur de soumettre à votre haute sanction, le projet de décret ci-joint. MAURICE BERTEAUX.

DÉCRET

Article premier. — Le musée historique de l'armée et le musée d'artillerie sont réunis en un seul établissement qui prend le nom de « Musée de l'armée ».

Le musée de l'armée relève directement du ministre de la Guerre.

Art. 2. — Le musée de l'armée est dirigé par un officier général soit en activité, soit dans le cadre de réserve, soit en retraite, assisté de deux sous-directeurs, un sous-directeur technique et administratif et un sous-directeur artistique.

Le directeur et les deux sous-directeurs sont désignés par le ministre.

Art. 3. — Il est créé un comité consultatif et un conseil administratif du musée de l'armée.

La composition de ces comité et conseil et les conditions de leur existence sont fixées par arrêtés du ministre de la Guerre.

Il en est de même des détails de fonctionnement et d'administration du musée.

Art. 4. — Le musée est soumis aux dispositions réglementaires applicables aux établissements militaires.

Les dons et legs sont acceptés dans les formes prescrites par les lois et règlements en vigueur après avis du comité consultatif.

Art. 5. — Les arrêtés des 23 brumaire an V et 8 frimaire an VI du Directoire exécutif; les décrets des 8 juillet 1872 et 31 octobre 1896 et toutes autres dispositions concernant le musée d'artillerie et le musée historique de l'armée sont et demeurent abrogés.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont. — 10440.

Digitized by Google

Digitized by Google

TAMBOUR D'INFANTERIE DE LIGNE

d'après P. Lecomte

(MUSÉE DE L'ARMÉE)

Digitized by Google

Tambour des Compagnies de Fusiliers et Clairon de Voltigeurs d'Infanterie de ligne

(1837)

Le tambour représenté ci-contre appartient aux compagnies de fusiliers et à un deuxième bataillon, à en juger par la couleur de son pompon.

La Restauration trouva les tambours aussi élégants que sous l'ancienne monarchie, grâce aux traditions qui s'étaient perpétuées et qui avaient pris légalement corps en 1812 par l'ordonnance qui couvrait leur uniforme de galons à la livrée impériale, auxquels, en 1814, on substitua purement et simplement les galons cramoisis et blancs de l'ancienne monarchie. Sous Charles X, par une de ces mesquines et insignifiantes économies dont nous n'avons vu que trop souvent les fâcheux effets, on enleva aux tambours leurs galons en chevrons sur les manches et ceux qu'ils portaient en brandebourgs sur la poitrine.

Lors de la révolution de 1830, il ne restait plus des anciennes splendeurs de messieurs les officiers de la peau qu'un galon autour du collet un autre autour des parements; enfin, un ornement en forme de pique au-dessus de la taille et qui était d'un assez joli effet. Cet ornement fut supprimé sans pitié par une économie nouvelle; il fut établi peu après la révolution de Juillet qu'aucun tambour ne pourrait porter une tenue autre que celle de la troupe à laquelle il était attaché et qu'il ne s'en distinguerait que par le galon national cousu sur le collet et les parements. Ce qui est prodigieux, vu notre inconstance bien connue en matière d'uni-

Digitized by Google

formes, c'est que cette disposition a encore force de loi à l'heure où j'écris et que le dessin du galon n'a pas varié depuis 1830.

Les tambours ont donc suivi toutes les fluctuations de la tenue de l'infanterie. Sous le deuxième Empire, jusqu'après la campagne d'Italie, l'infanterie de ligne ne possédait que des tambours pour les compagnies de grenadiers et de fusiliers. Seules, les compagnies de voltigeurs n'avaient que des clairons, arrangement qui datait de la création des voltigeurs sous le premier Empire et qui avait été continué sous la Restauration et par les gouvernements subséquents. D'ailleurs, sous le premier Empire, certaines compagnies de voltigeurs de la ligne avaient des tambours, et ce qui le prouve, c'est qu'après la chute de l'Empire, en 1814, le *Journal militaire officiel* insère un ordre ministériel interdisant l'usage des tambours pour les compagnies de voltigeurs. Charlet en a représenté un dans une série de costumes militaires parue en 1817.

L'infanterie légère de la vieille et de la jeune Garde, sous le premier Empire, chasseurs à pied, tirailleurs, voltigeurs, etc., ainsi que l'infanterie légère de l'armée, n'avaient que des tambours, celle-ci, comme la ligne, pour ses compagnies de carabiniers et de chasseurs, et des cornets pour ses voltigeurs. Sous le deuxième Empire, les grenadiers et les voltigeurs de la Garde n'avaient que des tambours, en Crimée et en Italie, ainsi que le régiment de gendarmerie. Les zouaves avaient tambours et clairons, et les chasseurs à pied des clairons seulement. Lorsque toutes les troupes à pied de l'armée eurent tambours et clairons dans chaque compagnie, les grenadiers et les voltigeurs en eurent aussi, mais les gendarmes n'en eurent pas jusqu'à leur suppression.

L'artillerie à pied perdit ses tambours peu après 1830, lors de la refonte de cette arme et de la création définitive de l'artillerie montée.

Les caisses de tambours ont le fût en cuivre depuis, croyons-nous, les réformes qui suivirent la fin de la guerre de Sept ans. Auparavant, ces fûts étaient en bois comme ceux des gardes nationaux et des volontaires pendant la première Révolution.

Après 1870, on diminua la hauteur et par suite le poids des caisses, on en a même fait en aluminium depuis quelques années,

Digitized by Google

Digitized by Google

INFANTERIE DE LIGNE

CLAIRON DE VOLTIGEURS

d'après P. Lecomte

(MUSÉE DE L'ARMÉE)

Digitized by Google

J. LEROY Fils, Editeur

lesquelles, pêle-mêle avec des caisses à fûts de cuivre dans les batteries de nos régiments de ligne, font un assez vilain effet.

Les enfants qui servaient comme tambours dans l'infanterie de la Révolution et de l'Empire, ont fait le tour de l'Europe avec des caisses énormes. Ils ne s'en sont jamais plaints et c'est alors que, depuis longtemps, les tapins sont des hommes, qu'on s'ingénie à diminuer le poids des caisses. Pour les alléger tout à fait, on parle de les supprimer.

Dii talia fata avertant !

Nous ferons remarquer que c'est seulement en France que l'utilité des tambours est contestée. Même dans les pays comme l'Allemagne, qui ont le service à très court terme pour l'infanterie, il n'a jamais été question de les supprimer et nous croyons même que l'Italie, qui les avait abolis, les a rétablis.

* *

Leclairon est un instrument d'origine allemande et dont l'usage très limité anciennement, remonte assez loin hors de France. La seule image du dix-huitième siècle où se voie un clairon, à notre connaissance, est une série de planches allemandes parues à Augsbourg vers 1740 et représentant tout le défilé d'une artillerie bourgeoise de l'époque, celle de Francfort, si notre mémoire nous sert bien. Musiciens et tambours sont répartis entre les diverses sections des bombardiers et canonniers à pied qui défilent, suivis des pièces attelées ; et devant une de ces sections, marche à pas comptés et dans cette attitude de maître à danser du pas de parade d'alors, un unique clairon qui sonne une marche dont la solennité n'a rien de commun avec le rythme pressé et les vifs éclats de nos clairons de chasseurs à pied. Ce qu'il y a de curieux, c'est que son instrument a tout à fait la forme et la dimension de nos clairons actuels ; il a un cordon et des glands ficelés et enroulés autour de son clairon absolument comme nous les voyons aujourd'hui.

En France, le cornet, prédécesseur du clairon, n'a été en usage que sous le premier Empire, depuis la création des compagnies de voltigeurs dans l'infanterie, de ligne et légère. Le cornet était en forme de très petit cor de chasse, à peu près comme le clairon-

Digitized by Google

chasseur introduit partiellement dans notre infanterie il y a quelques années. mais d'un plus petit modèle.

Il disparut vers 1820 parce qu'on s'avisa alors qu'il époumonnait les hommes qui s'en servaient et que les efforts qu'il fallait faire pour en tirer des sons étaient nuisibles à la santé des instrumentistes. Personne ne s'en était avisé jusque-là et les Bavarois qui l'avaient adopté sous l'Empire, pour nous imiter, le conservèrent longtemps encore pour leur infanterie légère.

On remplaça le cornet par le clairon, instrument dont se servaient les Russes, les Anglais et les Prussiens dans les guerres qu'ils firent contre nous pendant le premier Empire. Ces instruments étaient plus courts que les clairons français actuels et d'une forme différente. Le clairon, depuis 1820, a pu subir, comme aménagement ou comme perfectionnement, des modifications intérieures que nous n'étudierons pas, n'étant nullement compétent; extérieurement, il ne nous paraît guère avoir changé comme forme et longueur depuis son adoption. Les compagnies de chasseurs des régiments d'infanterie de la Garde royale avaient pris le cornet à leur formation en 1816, elles l'échangèrent pour le clairon lorsque celui-ci fut adopté pour les voltigeurs de l'armée, et les clairons de la Garde eurent un clairon brodé obliquement sur le collet de leur habit.

Le clairon a acquis une grande popularité depuis la création des chasseurs à pied, qui surent promptement donner à leurs sonneries une allure vive et entraînante, avec une variété d'airs et de marches que le tambour ne peut égaler, mais qu'il accompagne fort bien dans les marches de l'infanterie de ligne.

Sous le second Empire, on ne laissa que les clairons à l'infanterie de marine, lorsque les compagnies d'élite furent supprimées dans cette arme.

En 1870, on dut improviser de nombreux clairons, la garde nationale elle-même voulut en avoir. Que de couacs s'entre-croisèrent alors dans les airs; j'en ai encore mal aux oreilles quand j'y pense.

Lorsque le général Farre supprima les tambours, on étendit cette mesure jusqu'aux territoriaux et je vois encore la mine piteuse du malheureux tambour-maître du bataillon où je servais,

Digitized by Google

Digitized by Google

COLONEL LOUIS-CHARLES-JOSEPH BROUTTA
(1809 - 1859)
d'après un portrait
COMMUNIQUÉ PAR M. RITTLENG

Digitized by Google

auquel on avait refusé sa canne et qu'on avait gratifié d'un clairon dont il ne savait pas jouer et avec lequel il précédait d'un air navré le groupe des clairons du bataillon. La figure de cet infortuné était à peindre et ses gémissements quand on provoquait ses confidences, auraient attendri un rocher. Quant à ses subordonnés, l'accord était peut-être dans leurs cœurs, mais il n'était pas trop souvent sur leurs lèvres.

Peu de temps après, les tambours étaient rétablis. A l'époque de la suppression, les derniers tambours que l'on ait vus appartenaient au bataillon de la gendarmerie mobile. Seuls, ils figuraient au nombre de quatre aux obsèques du général Bourbaki.

G. Cottreau.

Le Colonel Broutta

(1809-1859)

Le colonel Louis-Charles-Joseph Broutta naquit à Vaugirard (Seine), le 4 janvier 1809.

Par son mariage avec M^lle^ Le Bel, il s'était allié à une famille militaire.

Son beau-père, le baron Le Bel, était lieutenant-colonel de l'artillerie à cheval de la Garde impériale et eut une jambe emportée par un boulet à la bataille d'Essling. M^me^ Broutta était petite-fille de M. de Berqueu, décédé, sous le premier Empire, chef d'escadron d'artillerie, à Ostende.

Le jeune Broutta entra à l'École spéciale militaire le 10 novembre 1828 et en sortit sous-lieutenant au 12^e^ régiment de ligne le 1^er^ octobre 1832. Il fit partie de cette pléiade de jeunes officiers

Digitized by Google

qui firent leurs premières armes en Afrique et, par leur vaillance et au prix de leur sang, assurèrent la conquête de l'Algérie. Passé lieutenant au même régiment le 7 février 1833, il s'embarqua pour l'Afrique et y servit avec distinction jusqu'en 1837. Cité une première fois à l'ordre de l'armée pour s'être fait remarquer dans la sortie qui eut lieu contre les Kabyles en avant de Bougie (combat de l'Afroum), le 18 octobre 1835, il fut à la suite de cette action d'éclat nommé chevalier de la Légion d'honneur le 18 janvier 1836. Le 31 juillet de la même année, promu au grade de capitaine au 2e bataillon d'infanterie légère, il fut cité une deuxième fois à l'ordre de l'armée, comme s'étant distingué dans le combat qui eut lieu contre les Kabyles en avant de l'Afroum le 10 avril 1836.

Promu major au 14e de ligne en 1845 et lieutenant-colonel au 43e de ligne en 1851, il fit encore en cette qualité campagne en Afrique.

En 1854, à quarante-cinq ans, il fut nommé colonel au même régiment, officier de la Légion d'honneur en 1856, et fit comme tel toute la campagne de Crimée et celle d'Italie.

C'est au terme de cette dernière campagne et à la tête du 43e régiment de ligne que cette brillante carrière fut brisée. Tout à la fin de la bataille de Solférino, le colonel Broutta tomba glorieusement en poursuivant l'ennemi battant en retraite ; frappé mortellement d'une balle à la tête, il succomba le 2 juillet 1859, à l'ambulance, des suites de sa blessure.

(Communication de feu M. Ritleng.)

Digitized by Google

Digitized by Google

VIERGE

d'après le tableau rapporté d'Espagne
par le Commandant VIVIEN
et légué par lui à l'Hospice de Gap

Digitized by Google

Souvenirs de ma Vie Militaire

(1792-1822)

par le commandant Vivien

(Suite)

L'Empereur, qui s'était enfermé dans le carré, témoigna son mécontentement de ce que quelques officiers de santé, des cantinières, des chevaux de main et des mulets d'équipages eussent été laissés en dehors. « La formation du carré simple, dit-il d'une voix forte et retentissante, a ce double avantage qu'il donne plus de feux, et qu'il offre un vuide suffisant pour y placer les non-combattants. Qu'on les y fasse entrer, et que les cornets de voltigeurs, les musiciens et les palefreniers soient placés au cinquième rang derrière les serre-file, afin de donner au carré simple toute la consistance du carré par doubles sections. »

Il était beau de voir ce grand homme presser de la voix et du geste toutes ces inutilités qui se rangeaient mal au gré de ses désirs, lui qui voulait que l'exécution de ses ordres fût aussi prompte que sa pensée.

Nous étions tous percés jusqu'aux os et l'Empereur aussi. Le restant des cartouches usé dans un feu de deux rangs, le défilé se fit en colonne par division, au pas de charge et l'arme à volonté. La revue qui avait commencé à neuf heures du matin ne fut terminée que bien avant dans la journée, et quoique passablement fatigués et assez mal repus, il n'en fallut pas moins faire encore, le même jour, quatre lieues sur la route de Lerma, pour arriver à un mauvais bivouac, d'où nous partîmes avant l'aurore pour marcher sur Somo-Sierra, où les Polonais nous avaient déjà devancés.

Digitized by Google

CHAPITRE XXVIII

Tordesillas, Castille-Vieille

Immédiatement après la rentrée des Français dans Madrid, qui eut lieu le 2 décembre 1808, l'Empereur fit poursuivre dans la direction de Valladolid, l'armée anglaise, aux ordres de Sir John Moore, par le corps d'armée du maréchal Ney et par la cavalerie du maréchal Bessières. Dans une grande halte de nuit que fit la division Dessoles à Tordesillas, il s'y passa une de ces scènes d'horreur qui, tant de fois, ont signalé, pendant la guerre de l'Indépendance, la férocité des Espagnols et les cruelles représailles qu'exerçaient les Français lorsqu'ils pouvaient venger l'assassinat de quelques-uns des leurs.

Il était environ onze heures du soir, lorsque la division entra dans la ville, et ma compagnie de grenadiers s'y casa comme elle put dans une maison à peu près dévastée. Le pays avait eu à supporter le passage de l'armée anglaise en retraite et la présence de la cavalerie française qui la suivait de près ; la majeure partie des habitants avaient fui à l'approche de nos cavaliers.

Cette station d'un moment n'était ni un logement, ni un bivouac : quartiers généraux, infanterie, cavalerie et parc d'artillerie s'y trouvaient pêle-mêle ; ainsi qu'il se pratique à la guerre, en moins de rien, les jardins, les aires et la place se couvrirent de feux.

Alors, c'est un spectacle des plus animés de voir les soldats pourvoir à leurs besoins du moment : ceux-ci faisant provision de bois pour la nuit aux dépens des charpentes, des portes et des gros meubles des habitations ; d'autres élevant avec quelques ais un mauvais abri contre le vent ; ceux-là apportant de la farine, des poules, du lard, du vin, etc., etc. Comme ils sont encore alertes en ces moments-là ! Ils ont oublié les fatigues de la journée, et la gaîté bruyante qui les anime est ordinairement proportionnée à l'abondance des provisions qui arrivent au dépôt commun. Rien de plus expéditif que les militaires français lorsqu'ils n'ont que quelques heures devant eux pour faire la soupe et prendre un peu de repos ; c'est un plaisir de les voir à l'ouvrage. En arrivant, je

Digitized by Google

m'étais jetté sur une poignée de paille, roulé dans mon manteau ; j'étais fatigué. Le brouhaha qui accompagne toujours ces sortes de haltes, cesse ordinairement peu à peu et fait bientôt place au silence ; les gens de service et les cuisiniers veillent seuls ; le reste tombant de fatigue, s'étend ça et là et s'endort. Je dormais depuis environ une heure, mais non d'un sommeil assez profond pour que je n'entendisse pas des allées, des venues et des chuchotements qui m'ennuyèrent au point que je me fâchai et que j'ordonnai d'un ton sec à ne pas se le faire dire deux fois, qu'on se couchât ; mes grenadiers obéirent avec une docilité admirable, mais ce ne fut que pour recommencer de plus belle un quart d'heure après.

Enfin, fatigué d'entendre passer et repasser sans cesse auprès de moi : celui-ci murmurant une question entre ses dents et l'autre lui répondant par un : « Te tairas-tu f.... bavard ; si tu éveilles encore le capitaine, il est homme à t'envoyer porter de ses nouvelles à ceux qui sont là-bas, tu sais, dans le fond. » Je mandai le sergent-major et je lui ordonnai de voir ce qui se passait d'extraordinaire dans la compagnie et de venir m'en rendre compte. Un instant après il revint tout effaré : « Capitaine, levez-vous, me dit-il, les grenadiers jettent les habitants de la ville dans le puits qui est au milieu de la cour ! venez vite empêcher qu'on y précipite les deux derniers peut-être, que des grenadiers amènent. » Je ne fis qu'un saut du recoin où je m'étais blotti jusqu'à la cour, et là je vis deux malheureux paysans, à demi-morts de frayeur, qui, quelques secondes plus tard, seraient allés rejoindre je ne sais combien d'Espagnols qui gisaient au fond d'un puits qui n'avait pas moins de vingt brasses de profondeur, si je fus arrivé à temps pour empêcher qu'on les y précipitât tête première.

A la vue de cet affreux spectacle, je fus saisi d'horreur. Je reprochais à mes grenadiers leur cruauté dans les termes les plus forts et je les menaçais du conseil de guerre, lorsqu'un beau parleur s'avança et me dit : « Lorsque vous saurez, mon capitaine, pourquoi nous avons passé au *bleu* tous ces brigands de paysans plutôt que de prendre du repos dont nous avions tant besoin, vous ne serez plus si fâché contre nous. » Alors, mon homme alluma

Digitized by Google

un bout de cierge et me conduisit dans un petit caveau où il me fit voir deux cadavres, encore frais, horriblement mutilés, et que je reconnus aux boutons de leurs habits pour être des soldats du 50e régiment qui nous avait précédé d'un jour à Tordesillas. Que faire ? Quel remède apporter à tant de cruautés exercées de part et d'autre dans une guerre d'extermination qui n'a pas duré moins de cinq ans ? Je fis placer une sentinelle et un planton auprès du puits afin d'empêcher qu'on y jettât ni hommes, ni pierres. Dix minutes après on battit la marche du régiment. Mes grenadiers mangèrent leur soupe en toute hâte et à cinq heures du matin, le corps d'armée était déjà en route à la poursuite des Anglais sur la route de Rio-Seco.

CHAPITRE XXIX

Un convoi en Espagne. — Le fripon mis en défaut ou une partie de piquet à Vittoria

Les grands convois partant de Bayonne pour Madrid, l'Andalousie ou le Portugal, se composaient ordinairement de détachements de troupes de toutes armes, de matériel d'artillerie ou du génie, de caissons couverts pour la Cour ou pour les maréchaux, de beaucoup trop de voitures, depuis la très commode berline de voyage jusqu'à la modeste brouette du cantinier, d'officiers isolés de tous les grades, d'employés de toutes les administrations des armées, de familles espagnoles, françaises ou portugaises de tous les rangs et de toutes les conditions, de négociants faisant quelquefois la contrebande, d'aventuriers et d'aventurières que des intérêts divers réunissaient contre l'ennemi commun. Ces grands convois me faisaient l'effet de ces imposantes caravanes qui traversent la grande Tartarie ou les déserts de l'Arabie, armées jusqu'aux dents pour se défendre contre les partis qui exercent le métier de voleurs et qui vivent aux dépens des voyageurs ; telle était, ou à peu près, notre position en Espagne pendant la guerre de l'Indépendance.

Je voyageais donc avec un de ces convois au mois d'avril 1810, pour rejoindre mon ancien régiment qui guerroyait au fond de l'Andalousie. Là, comme dans une voiture publique, on se con-

Digitized by Google

naît dès le lendemain ; vive une diligence en France, ou un convoi sur une route royale d'Espagne, pour avoir bientôt fait connaissance avec des gens dont vous n'aviez jamais entendu parler, et que vous ne reverrez probablement jamais. Je m'étais fait le commensal d'une demi-douzaine de grivois qui, n'ayant rien de mieux à faire pendant le voyage, que bien manger, s'amuser et dormir, s'occupaient sans relâche du déjeuner à la grande halte, d'un dîner confortable, et d'un bon logement au gîte.

Le lendemain de notre arrivée à Vittoria où nous avions séjour, je me chargeai de faire voir la ville à ceux de mes amis qui ne la connaissaient pas, car je l'avais habitée pendant un mois en 1808. Après les avoir conduits à la Laméda, charmante promenade qui n'a d'autre défaut que d'être trop courte, leur avoir fait voir extérieurement le palais qu'avait habité le roi Joseph en 1808 ; le quartier industriel qui forme trois grandes rues habitées : la première par les forgerons qui pétrissent sous le marteau le meilleur fer qui existe, pour en faire des fers de mulets qui se placent depuis Pampelune jusqu'au Ferrol ; la seconde par les tanneurs et mégissiers, et la troisième par les cordonniers ; ensuite le quartier bourgeois, dont les rues sont spacieuses et garnies de maisons bien bâties, je les ramenai, toujours en flânant, sous les arceaux de la belle place carrée, en attendant l'heure du dîner. Comme nous avions du temps devant nous, nous entrâmes dans un très beau café où on servait d'excellentes choses comme à Paris, où on dansait une partie de la nuit comme aux nos 9 et 36 du Palais-Royal et où on jouait comme dans les tripots les mieux achalandés ; on avait même poussé la prévoyance jusqu'à avoir un armurier dans la maison, pour pouvoir à son aise s'y brûler la cervelle, si la fantaisie vous en prenait.

J'ignore aujourd'hui si les militaires de trente ans ont encore du goût pour hanter ces sortes de lieux publics ; de mon temps c'était fureur, aussi ne fus-je pas un des derniers à pénétrer dans ce sanctuaire de dupes et de fripons, seulement pour voir si c'était, dans l'Espagne régénérée ou à régénérer, comme en France.

Je passais donc alternativement d'une partie d'écarté à une bouillote, et d'un trente et quarante à une espèce de Vendôme,

Digitized by Google

lorsqu'un monsieur, bien couvert, m'aborda et me demanda si j'étais arrivé avec le convoi de la veille. Après avoir échangé quelques paroles insignifiantes, il me proposa une partie de piquet, sans omettre la formalité de bienséance (si cela peut vous être agréable). J'acceptai sans trop savoir pourquoi, car en bonne vérité, je n'étais pas entré là dans l'intention de jouer. Bref, nous décachetâmes des cartes et nous commençâmes la partie par un double napoléon d'or en cent points de piquet. J'en gagnai une, j'en perdis deux, je doublai et je gagnai. J'en gagnai encore une double et mon adversaire me proposait le *paroli*, lorsqu'un autre monsieur, que je ne connaissais pas plus que celui avec lequel je venais de jouer, me fit un signe pour m'appeller à lui, et après m'avoir conduit jusqu'au couloir de sortie, il me parla à peu près comme je vais le redire ici : « Vous êtes étranger à cette maison et aux personnes qui la fréquentent habituellement, Monsieur ; vous ignorez, sans doute, que vous faites la partie d'un homme qui pousse l'adresse de manier les cartes jusqu'à la friponnerie, et qui ne vous a laissé gagner quelques cents francs, que pour vous attirer dans ses filets. C'est un chevalier d'industrie qui vit de méchant métier, qui est signalé comme tel à la police, et qui, pris la main dans le sac, finira probablement par se faire assommer. Vous devez trouver extraordinaire qu'un inconnu vous tienne un pareil langage, mais il est dans mon caractère de ne pouvoir souffrir semblables escroqueries sans en prévenir celui qui doit en être la victime. Afin que vous sachiez, Monsieur, à quoi vous en tenir sur mon compte, je me nomme Richemond, et je suis avocat au barreau de Toulouse. Une fantaisie de voir l'Espagne m'a attiré jusqu'ici où je défends de temps en temps de pauvres soldats traduits devant le conseil de guerre, qui ne me payent ordinairement que de reconnaissance. Si un heureux hasard me procurait le plaisir de vous revoir en meilleur lieu à Madrid, où je me propose de passer l'hiver prochain, je serais charmé, Monsieur, d'y cultiver votre connaissance. » Je remerciai beaucoup M. Richemond de l'avis salutaire qu'il avait eu l'obligeance de me donner, et quoique j'eusse peu d'espoir de le retrouver, soit à Madrid ou ailleurs, j'acceptai avec plaisir l'offre qu'il venait de me faire, et je le saluai bien affectueusement.

Digitized by Google

Je rentrai à l'académie pour dire à mon fripon d'adversaire qu'une affaire, qui ne pouvait souffrir de retard, ne me permettait pas de continuer la partie, mais que nous la reprendrions une autre fois, si l'occasion s'en présentait, ce qui parut beaucoup le contrarier, car il ne m'avait effectivement laissé gagner deux parties sur lui qu'à bonne intention. Je rejoignis mes commensaux qui, depuis une heure, se préparaient à bien dîner en avalant quelques coups de madère sec pour les mettre, disaient-ils, en appétit. Nous dînâmes bien, et nous bûmes abondamment d'excellent Bordeaux, que je payai avec l'argent de mon escroc. J'aurais bien voulu que nous nous adjoignissions mon avocat de Toulouse, mais je ne le retrouvai plus.

En voyageant le lendemain sur la route de Miranda-del-Ebro, c'était la conversation des désœuvrés du convoi.

Quinze mois plus tard je fus agréablement surpris de me rencontrer face à face, au Prado de Madrid, avec M. Richemond, à qui je ne songeais certainement plus. C'était un franc et loyal garçon, qui était bien tel qu'il s'était annoncé, et dont la société me devint fort agréable. Nous avons fait ensemble plus d'un bon dîner au restaurant français, chez Dargenson ; pris d'excellent café moka et du punch à l'anglaise au café de la Rez-san-Luis ; bu du madère, du xérès et de l'alicante exquis dans un magasin renommé à l'entrée de la Calle major, près la Puerta del Sol ; pris des sorbets de toute bonté à la botilleria du bas de la Calle San Jeronimo, et fait de belles courses à cheval sur la grande voie du Prado.

Voilà, de ma vie militaire, un de ces souvenirs qui se rattachent à une époque que je me plais encore aujourd'hui d'appeler le bon temps.

CHAPITRE XXX

Alcala de Hénarez. — Le commandant Beauvais (1)

Puisqu'il me reste encore à raconter bien des souffrances physiques, bien des chagrins de l'âme, des délassements et des plai-

(1) Beauvais (Georges-Pierre), né à Saumur le 26 janvier 1768. Eclaireur dans la 1re compagnie des bandes du Nord le 5 mars 1792; sous-lieutenant de volontaires le 8 mars 1792; adjoint au commandant de la place de Saumur le 20 mars 1793; aide de camp provisoire du général Duhoux,

Digitized by Google

sirs qui sont alternativement venus augmenter ou adoucir mes misères pendant les guerres de l'Empire, je ne passerai pas sous silence un acte d'insubordination et de voie de fait qui pouvait me devenir fatal, s'il eût été porté devant un autre juge que M. le lieutenant général comte Belliard, qui m'honorait de sa bienveillance, et qui, en cette occasion, m'en a donné une bien grande preuve.

Avant d'entrer, vers la fin de 1810, dans la province de Guadalaxara, je stationnai avec un beau détachement de quatre cent cinquante hommes à Alcala de Hénarez, bonne petite ville située à cinq lieues à l'est de Madrid, sur la route royale d'Aragon ; cette ville avait pour commandant militaire temporaire, un chef de bataillon d'état-major nommé Beauvais.

Les officiers d'un escadron de hussards hollandais que j'avais relevé dans cette station, m'avaient prévenu que j'allais avoir à faire à un homme d'un commerce difficile, et je ne tardai pas d'en faire la fâcheuse expérience.

Le commandant Beauvais commença par nous contester le droit de la double ration de vivres pour chaque officier, bien qu'il nous fût acquis par un règlement établi dans toute l'étendue du gouvernement militaire de la province de Madrid, où la solde était arriérée de plus de six mois. Il prétendit ensuite supprimer la distribution des rations de fourrage de nos chevaux, parce qu'il entendait, lui, que des officiers d'infanterie devaient toujours aller à pied, sans tenir aucun compte des certificats délivrés à plusieurs de nous par le chirurgien en chef de l'armée, pour blessures ou infirmités, et d'une disposition générale prise par le ma-

---

1er avril 1793; aide de camp provisoire du général Moulin, 10 octobre 1793; employé au service du génie, 1er ventôse an IV; greffier du conseil de revision de la 17e division militaire, 5 brumaire an VI; adjoint à l'adjudant général Duprat, 25 frimaire an VII; capitaine adjoint à l'adjudant-général Duprat, 15 pluviôse an VII; chef de bataillon adjoint à l'ajudant-général Duprat, 17 vendémiaire an VIII; chef de bataillon adjoint à l'état-major, 8 ventôse an IX; chef de bataillon à la suite de la 19e demi-brigade légère, 17 thermidor an X; chef de bataillon à la suite de la 3e demi-brigade légère, 18 prairial an XI; au traitement de réforme, 1er pluviôse an XIII; employé à la suite de l'état-major de l'armée d'Espagne, le 15 novembre 1808. En congé de six mois avec appointements du jour de sa rentrée en France, le 17 septembre 1813; prolongation de congé jusqu'au 15 avril 1814, par décision du 23 février. Mis à la retraite en 1824. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

réchal Jourdan, qui accordait un nombre déterminé de bêtes de somme par division et par bataillon, pour porter les bagages des officiers. Enfin, pour combler la mesure de ses ridicules exigences, il voulut nous assujettir à un service de place tel, que mes soldats devaient monter la garde tous les deux jours.

Ennuyé d'écrire à M. le commandant Beauvais pour réclamer contre ses injustes prétentions, je me rendis chez lui pour m'expliquer sur ces différents objets, et pour essayer d'obtenir de meilleures conditions. Je lui parlai raison et il voulut faire de l'autorité; je lui dis qu'il outrepassait les bornes de son pouvoir et il me répondit qu'il ne me devait pas compte de ses actes, mais que j'eusse à me conformer à ses ordres. Choqué jusqu'au dernier point de ses impertinentes réponses, je lui dis que son entêtement était le fait d'un homme qui ne s'entendait pas plus en service militaire qu'en administration; il me répondit que je l'insultais et qu'il allait me faire arrêter. Je l'en défiai. Enfin, il m'ordonna, en me prenant par le bras, de sortir de chez lui et de me rendre aux arrêts de rigueur. Je ne me souviens pas bien de ce que je lui répondis, peut-être rien, mais je crois avoir appliqué le revers de ma main sur sa laide figure, seulement pour lui apprendre qu'on ne met pas ainsi un capitaine hors de chez soi. En me retirant, je lui dis que j'étais à sa disposition pour lui rendre raison : il pouvait être dix heures du matin.

A onze heures du soir on heurta à coups redoublés à ma porte; c'était un chef d'escadron, aide de camp du général Belliard, qui, en vertu d'un ordre écrit, venait me chercher pour me conduire à Madrid sous l'escorte de trente chasseurs à cheval du régiment du prince d'Arenberg; je fis seller un cheval et nous partîmes aussitôt.

Pendant une heure, je ne pus obtenir de mon conducteur d'autres renseignements sur mon affaire que : « Le lieutenant général paraît avoir la tête montée contre vous, car il a ordonné qu'on l'éveillât lorsque vous arriveriez, quelle que fût l'heure. »

Je n'étais pas sans inquiétude, mais à tout événement je pris mon parti et nous parlâmes d'autre chose.

Dans le vague de la conversation entre deux hommes qui ne se connaissaient pas, j'appris cependant que ce chef d'escadron, qui

Digitized by Google

se nommait Chassériau (1), était un peu parent du général O'Harty, dont il avait été l'aide de camp avant moi. Il n'en fallut pas davantage pour établir aussitôt entre nous des relations de confiance, et, tout naturellement, la conversation revint sur la plainte portée contre moi, sur le soufflet et sur quelques poils de moustaches qui seraient restés entre mes doigts, probablement parce que je les lui avais secouées un peu trop fort.

Nous arrivâmes à trois heures du matin, et ainsi que le général l'avait ordonné, je fus presque aussitôt introduit dans son cabinet particulier. Il ne savait pas quel officier était amené devant lui, car dans la plainte j'étais désigné sous le nom de capitaine *Duvivier*, et son étonnement fut tel en me voyant qu'il fit cette exclamation : « Comment, c'est vous, capitaine ?

— Oui, mon général, lui répondis-je, et bien surpris de me trouver chez vous à cette heure. » En me présentant la plainte portée contre moi par le commandant Beauvais, il ne me dit autre chose que : « Tenez, lisez ! » Je lus d'un bout à l'autre deux grandes pages sur papier ministre, de méchancetés entortillées dans un fatras de phrases insidieuses qui tendaient évidemment à augmenter mes torts, tandis que lui, innocent comme un saint, n'aurait opposé à une brutalité que de sages remontrances.

---

(1) Chassériau (Frédéric), né à La Rochelle le 19 octobre 1774. Entré au service le 12 septembre 1791 ; sous-lieutenant au régiment de Berwick le 15 septembre 1791 ; lieutenant le 10 novembre 1791 ; capitaine le 23 mars 1793 ; capitaine commandant les grenadiers au 66e régiment le 15 frimaire an XIII ; aide de camp du général O'Harty le 13 septembre 1806 ; attaché à l'état-major général du grand-duc de Berg, à l'armée d'Espagne, le 9 avril 1808 ; chef d'escadron dans les dragons d'Espagne et attaché à l'état-major du général comte Belliard le 23 janvier 1811 ; adjoint à l'état-major du général baron Daultanne ; chef d'état-major de l'armée du Centre, de septembre 1811 au 15 mai 1812 ; chef d'état-major du général baron Beaumont, commandant la cavalerie légère du 12e corps, le 13 juin 1813 ; adjudant commandant le 18 juin 1813 ; chef d'état-major général du comte Milhaud, commandant en chef le 4e corps de cavalerie de réserve, le 6 novembre 1813. D'après les renseignements donnés à sa famille à la suite de la campagne de Belgique, Chassériau aurait été nommé général de brigade le 16 juin 1815.

Blessures : coup de feu à la cuisse droite à Saint-Domingue à l'affaire des Platous en 1793 ; blessé en Espagne le 8 janvier 1809 au combat de Belris ; coup de feu à la main droite à la bataille de Leipzig le 18 octobre 1813.

Il fut tué le 18 juin 1815, dans la dernière charge au Mont-Saint-Jean, le soir de la bataille de Waterloo, à la tête des cuirassiers du général comte Milhaud, dont il était toujours chef d'état-major général.

Membre de la Légion d'honneur le 4 novembre 1813 ; officier de la Lé-

Digitized by Google

Lorsque j'eus fini de lire, je remis la lettre au général qui me demanda ce que j'avais à répondre pour ma justification. « Rien, mon général, lui dis-je, parce qu'il n'y a pas un mot de vrai en tout ceci. — Comment capitaine, selon vous, ce rapport serait faux ? mais Beauvais m'aurait-il écrit de la sorte si vous ne vous fussiez porté à des voies de fait contre lui. — C'est pourtant ainsi que j'ai l'honneur de vous le dire, mon général ; pas un seul mot de vrai. Ayez la bonté de remarquer que M. Beauvais ne m'accuse ici que pour détourner votre attention des plaintes que j'ai moi-même à porter contre lui. » Alors, je fis au général la relation du retranchement de vivres et de fourrage, ainsi que celle du service extraordinaire auquel il prétendait, sans nécessité, assujettir mes soldats. « Je conviens bien, ajoutai-je, de lui avoir dit qu'il ne s'entendait pas plus en service militaire qu'en administration ; je conviens de ce tort, de ce manque de respect, et je suis prêt à lui en demander excuse, mais je nierai toujours d'avoir levé la main contre lui, parce que c'est faux, et de toute fausseté. — Mais, mon cher capitaine, votre mémoire vous sert mal en ce moment, car en admettant que vous n'ayez pas donné un soufflet au commandant Beauvais, et que vous ne lui ayez pas secoué la moustache au point de la lui arracher, vous l'avez au moins heurté, poussé, ou quelque chose de semblable. — Je vous assure que non, mon général ; je connais trop mes devoirs envers mes supérieurs, et j'étais trop calme alors pour m'être oublié à ce point. — Allons ! Ce Beauvais est un mauvais coucheur qui ne peut frayer avec personne et qui pousse si loin la manie d'écrire qu'il faudrait un secrétaire exprès pour répondre à toutes ses doléances. Allez vous reposer au salon des officiers de service, et vous viendrez déjeuner à dix heures. A propos, vous ne partirez pas pour retourner à Alcala sans avoir pris mes ordres, entendez-vous ? — Vous voyez donc bien, mon général, que... » J'allais continuer lorsqu'il me poussa doucement dehors en me disant : « Avez-vous envie maintenant que je vous envoie coucher à la

---

gion d'honneur le 25 février 1814 ; baron le 3 avril 1814 ; chevalier de Saint-Louis le 11 octobre 1814. (Ces renseignements biographiques nous ont été fournis par M. le baron Arthur Chassériau, son petit-fils, membre de la *Sabretache*.)

Digitized by Google

China ? (1) » et il ferma sa porte. Excellent homme : en peu d'instants vous avez su nous juger tous les deux. Beauvais, un piètre officier qui faisait sa bourse par tous les moyens possibles et qui ne savait faire usage de son autorité que pour rudoyer tout ce que son commandement pouvait atteindre ; et moi, pauvre diable, qu'un emportement pouvait perdre, mais offrant les ressources de l'activité et de la bonne volonté pour bien servir, ayant une carrière à parcourir, défendant de bec et d'ongles les intérêts de mes officiers et de mes soldats contre le mauvais vouloir d'un homme qui faisait le mal pour le plaisir de le faire, car en faisant coucher la moitié de mes soldats au corps de garde et en retranchant quelques rations de vivres et de fourrage, il ne lui en revenait que des malédictions.

Après déjeuner je passai dans le cabinet du général qui, en me remettant une lettre (2) que je dus porter moi-même au commandant Beauvais, me dit avec une bonté touchante qui est toujours restée gravée dans mon cœur : « Retournez à votre cantonnement, capitaine ; vous y recevrez désormais les rations de toute espèce sur le même pied qu'à Madrid ; mais désormais ne touchez la moustache de qui que ce soit, car si vous eussiez fait avec nous les campagnes d'Égypte, et que vous eussiez seulement fait mine d'en vouloir faire autant à un Mahométan, vous ne vous en fussiez pas tiré à si bon marché. »

CHAPITRE XXXI

La Vierge de Buendia

Dans le courant du mois de février 1811, une expédition militaire sur la province de Cuenca fut combinée et exécutée par huit cents dragons de la division Darmagnac, qui stationnait à Huete

(1) La China était un vaste bâtiment carré entouré d'un bon ouvrage de défense, fraisé et palissadé, formant le réduit des fortifications du Buen Retiro de Madrid, et qui servait de lieu de détention pour les officiers condamnés à des punitions disciplinaires qui n'excédaient par trois mois. (Note de l'auteur.)

(2) La lettre du général comte Belliard au commandant Beauvais était un ordre que les prestations en nature, de toute espèce, fussent distribuées aux troupes stationnées à Alcala de Hénarez, d'après le tarif établi dans le gouvernement de la province de Madrid, et que je fusse mis aux arrêts simples pendant vingt-quatre heures, en réparation de mon manque de respect envers mon supérieur. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

et à Uclès, et par quinze cents hommes d'infanterie franco-espagnole et trois cents chevau-légers westphaliens de la division Hugo, venus de Guadalaxara. Le résultat fut un combat livré près de Priego, sur la Guadiela, où la bande de l'Empécinado, qui fut mise en déroute, perdit deux cent cinquante hommes tués, sabrés ou jettés dans la rivière. Au retour de cette expédition, dont mon détachement faisait partie, et qui dura une dizaine de jours, je fus laissé à Buendia, sur la rive gauche du Tage, avec mes quatre cent cinquante fantassins et deux cents chevau-légers westphaliens, pour observer la guérilla qui avait été dispersée, mais non détruite.

J'avais casé mon infanterie dans une quinzaine de maisons formant un îlot qui se liait avec un cimetière élevé et clos de murs, et ma cavalerie dans des remises et écuries qui ouvraient sur la plaine, de sorte qu'avec de bonnes gardes, pour éviter une surprise, je ne redoutais pas d'être attaqué dans ce poste avantageux.

Tout était tranquille; les soldats étaient contents et nageaient dans l'abondance. Il ne me restait qu'à reconnaître les aboutissants intérieurs et extérieurs d'une ville ouverte, par où l'ennemi, qui comptait encore deux mille sept cents hommes dans ses rangs, pouvait arriver jusqu'à nous; ce que je fis avec le capitaine commandant la cavalerie et un de mes lieutenants faisant fonction d'adjudant-major. Chemin faisant, nous entrâmes dans un couvent de capucins, que je trouvai fort bien tenu pour une maison de religieux mendiants.

Les bons pères, qui s'imaginaient que j'étais venu pour leur signifier le Statut royal qui supprimait leur couvent, et en déclarait le fonds propriété de l'État, se tordaient et se mettaient en quatre pour me persuader qu'ils n'avaient jamais été hostiles au gouvernement du roi Joseph. Moi, sans chercher précisément à les dissuader, je tâchais de leur prouver qu'il était de leur intérêt d'attirer la bienveillance du nouveau gouvernement sur leur maison, en prêchant la soumission au prince et en ramenant au bercail les brebis égarées; qu'ils y étaient d'ailleurs obligés comme ministres de Dieu sur la terre, et que la morale évangélique leur en imposait la loi. Tous, comme par acclamation, firent

Digitized by Google

mine d'abonder dans mon sens et j'eus l'air, pour les payer de même monnaie, d'être satisfait de leurs promesses.

Nous avions déjà parcouru l'intérieur de la maison, le préau et les jardins; le révérend père gardien avait réservé l'église pour la dernière (1).

C'était un beau vaisseau proprement tenu et richement orné. Le maître-autel, en marbres variés, qui tranchaient agréablement les uns sur les autres, se dessinait largement en avant du chœur, et un riche baldaquin, supporté par quatre colonnes torses de marbre noir, en complétait l'ornement.

Un grand tableau représentant saint François d'Assise en contemplation, était placé au fond du chœur et se faisait remarquer par la correction du dessin et la fermeté de la touche ; c'était, nous dit le père gardien, une production originale de Juan Carrero. Deux petits tableaux de chevalet ornaient les deux autels des nefs latérales; celui de gauche représentait la transfiguration de Jésus-Christ sur le mont Thabor : c'était une bonne copie réduite, d'un tableau de l'école de Florence, par Coello; et celui de droite une Vierge en méditation, la tête légèrement inclinée, les yeux baissés et les mains jointes; ce dernier fixa particulièrement mon attention... Une peinture à fleur de toile; la candeur divine qui se faisait remarquer dans l'ensemble, la finesse des traits, la beauté invincible des mains, la grâce surhumaine de la physionomie et de la pose, tout me charmait, j'étais en extase devant cette peinture d'une beauté céleste, je ne pouvais m'en éloigner. Enfin, je laissai échapper cette exclamation : « Que c'est beau, mon révérend père, que c'est beau !... Comment ce tableau se trouve-t-il ici ? d'où est-il venu ? de qui est-il ?

— Vous avez raison, Monsieur, me répondit le révérend père gardien; ce tableau est d'une rare beauté, et il est estimé comme une des bonnes productions de l'école romaine que possède l'Espagne; on le croit de Raphaël Sanzio, c'est l'avis des antiquaires de la Société des Sciences et des Beaux-Arts de Madrid; et puisque vous le désirez, Monsieur, je vais vous satisfaire sur

(1) La famille Santa-Cruz, qui exerçait depuis de longues années un droit seigneurial sur cette petite ville, avait comblé de ses dons l'église et le couvent des religieux capucins de Buendia. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

les différentes personnes auxquelles il a appartenu avant d'arriver ici.

« Le pape Pie VI, étant encore cardinal Braschi, était lié d'une étroite amitié avec le duc de Médina-Cœli, grand d'Espagne de première classe. il lui envoya de Rome cette précieuse peinture comme une marque de son affection et de sa munificence. A la mort du duc, le tableau passa dans la maison du marquis de Santa-Cruz, seigneur de notre ville, homme d'une grande piété, qui ne crut pas pouvoir le mieux placer qu'en en faisant hommage à notre église. Depuis vingt ans, Monsieur, il est là, excitant la piété des fidèles et faisant l'admiration des connaisseurs. »

Je remerciai le révérend père de l'obligeance qu'il avait mis en me faisant voir, dans tous ses détails, l'intérieur du couvent et surtout les tableaux précieux de l'église, et je le priai de disposer de moi pendant le temps que je séjournerais à Buendia, si je pouvais lui être de quelque utilité.

La reconnaissance de cavalerie que je fis pousser le lendemain assez loin sur la route de Cuenca avait apperçu à la pointe du jour une vingtaine de guérilleros à cheval, avec lesquels elle échangea quelques coups de carabine ; elle était rentrée à neuf heures du matin sans autres nouvelles de l'ennemi.

Dans le courant de la journée, je fis appeler le corrégidor (1), et après lui avoir expliqué combien il serait contraire aux intérêts du pays que la ville fût exposée à devenir le théâtre d'un combat, je le priai, sous le secret, de me donner deux hommes sur qui je puisse compter, qui iraient : l'un à Val-de-Olivar et l'autre à Priégo pour avoir des nouvelles positives sur l'établissement de la bande de l'Empécinado dans ces parages et de me les apporter ; que je verrais ces hommes chez lui seulement, afin que personne ne se doutât de leur mission, ils ne sortiraient de la ville qu'à la nuit close. Le corrégidor fut sensible aux précautions que je voulais bien prendre pour que la mission de nos deux commis-

(1) Premier officier de police municipale dans les villes d'Espagne, dont les fonctions ont beaucoup de rapport avec celles de nos maires, avec la différence qu'elles sont beaucoup plus étendues et assujetties à moins de formalités. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

sionnaires demeurât inconnue, et une heure après ils étaient à ma disposition.

A deux heures du matin, on tira quelques coups de fusil aux avant-postes; aussitôt un piquet de nuit de cent hommes d'infanterie et de cavalerie, se porta de ce côté pour soutenir les gardes au besoin; je montai en même temps à cheval avec le capitaine d'escadron et deux officiers westphaliens, et nous apprîmes que cinq ou six guérilleros à cheval étaient venus décharger leurs armes sur nos sentinelles avancées et qu'ensuite ils s'étaient enfuis à toute bride. En faisant avec ces trois messieurs une reconnaissance en dehors de nos avant-postes, nous apperçûmes comme deux ombres qui se glissaient en toute hâte derrière une haie, afin de nous éviter; un officier westphalien donna de l'éperon à son cheval, fut à eux un instant et nous les amena; c'était deux paysans.

La nuit était noire en diable : on ne se connaissait pas à quatre pas, et l'idée me vint, pour savoir ce que ces gens faisaient là à pareille heure, de nous faire passer pour les officiers d'une compagnie d'Allemands qui faisait partie de la bande de l'Empécinado, dont bon nombre étaient coiffés de casques westphaliens restés sur le champ de bataille dans les différents engagements où ce corps s'était trouvé.

La ruse me réussit au delà de ce que j'en espérais, car les hommes que l'on venait d'arrêter n'étaient autre chose que les deux paysans que le corrégidor avait mis la veille à ma disposition. Ces misérables, qui avaient complètement pris le change, déclarèrent sans qu'on le leur demandât, qu'ils avaient été envoyés par le commandant français pour espionner à Val-de-Olivar et à Priégo; qu'ils s'étaient bien gardés d'y aller, mais qu'au contraire ils étaient restés dans le rayon de deux portées de fusil de la ville; que c'étaient eux qui avaient indiqué à quelques guérilleros de la compagnie du Manco, où étaient placées les sentinelles des Français, sur lesquelles ils avaient fait feu; que si nous voulions surprendre un ou plusieurs postes, il fallait attendre un autre jour parce que les Français étaient sous les armes depuis les coups de fusil tirés; et que si nous désirions avoir des renseignements positifs sur l'établissement de la cavalerie allemande et de l'infanterie française dans Buendia, ils étaient prêts à nous les

Digitized by Google

donner, ainsi que le nombre d'officiers, de sous-officiers et de soldats de chaque nation.

Lorsqu'ils eurent répondu à toutes mes demandes et qu'ils eurent satisfait la curiosité des officiers allemands, ma première idée était de rassembler la troupe et de faire accrocher mes deux traîtres à un arbre, sur la place publique, avec chacun un écriteau passé au cou, sur lequel on aurait lu la relation abrégée de leur crime; mais je préférai attendre le jour, et me trouvant alors dans d'autres dispositions, je pensai que la clémence nous serait plus profitable dans un pays qui ne m'avait pas paru nous être par trop hostile, d'où nous pourrions tirer beaucoup de ressources pour l'établissement d'un poste fortifié sur le Tage, dont le général Hugo m'avait déjà parlé, et pour nous ménager la bienveillance des habitants d'une ville où nous pourrions revenir plus d'une fois.

A six heures du matin, tout le corps municipal et les premières notabilités de Buendia étaient réunies chez moi, et après avoir fait amener les deux coupables, liés et garrottés, j'adressai à ces messieurs la question suivante : « Quel jugement prononceriez-vous contre deux hommes qui auraient été désignés de confiance par votre premier magistrat au chef militaire qui commande dans votre ville, pour aller savoir des nouvelles de l'ennemi commun, dans l'intérêt de la conservation du pays, et qui auraient fait le contraire en indiquant aux officiers de l'ennemi les moyens d'attaquer avec avantage les troupes du Roi actuellement stationnées chez vous? » Ces messieurs se regardaient avec anxiété et ne répondirent rien. « Eh bien, Messieurs, me suis-je expliqué de manière à être compris? Vous voyez devant vous deux misérables qui ont trahi vos intérêts, et les promesses qu'ils firent hier soir à M. le corrégidor et à moi; et qui étaient tout disposés à introduire l'ennemi dans vos murs : répondez, Messieurs. Sachez bien, avant tout, que leur vie est entre mes mains, et qu'à la rigueur j'aurais aussi le droit de sévir contre les habitants de votre ville, si je n'écoutais que mon ressentiment. » Alors tous ensemble se pressant autour de moi et prenant l'attitude de suppliants, se mirent à crier : « Grâce! grâce, Monsieur le commandant, pour deux pauvres pères de famille! »

Digitized by Google

Ce spectacle, auquel je n'étais point préparé m'avait ému : je me contins cependant et je leur demandai quelle garantie ils avaient à m'offrir pour gage de la bonne foi que j'étais en droit d'attendre d'eux, si j'oubliais le passé. Le corrégidor, qui jusqu'alors était demeuré comme accablé sous le poids d'un sentiment de crainte que je ne le soupçonnasse complice de ses deux paysans, s'avança et parlant au nom de tous, m'exprima les regrets de toute la ville, et en plaçant la main sur son cœur, il dit : « Je prends Dieu à témoin que ni moi, ni aucun des messieurs de la justice et des notables ici rassemblés, nous n'avons participé à la mauvaise intention de ces deux malheureux paysans que je recommande à votre pitié, parce qu'ils sont plus égarés que coupables; et si la foi castillane de vieux chrétiens, et notre franche amitié, peuvent vous être offertes comme gage de la droiture de nos sentiments et de notre bonne conduite, acceptez-les sans crainte, Monsieur le commandant, je vous en prie au nom de tous. — Eh bien, soit ! mais ce n'est pas envers moi que vous devez prendre un tel engagement, qui ne suis qu'un capitaine français, c'est envers votre Roi qui vous aime malgré la guerre cruelle que vous faites à ses troupes, à ses partisans, à ses institutions, et à nous autres Français qui valons mieux, comme vous le voyez, que la méchante opinion que vous vous êtes faite de nous. Oublions donc le passé et que ces deux hommes soient mis en liberté. »

Je n'eus pas plutôt prononcé ce mot de liberté que c'était à qui détacherait les cordes qui tenaient les mains des deux coupables attachées derrière le dos; la joie était sur toutes les figures et dans tous les cœurs; ces gens s'embrassaient les uns les autres, embrassaient leur corrégidor et voulaient m'embrasser aussi ; des larmes coulaient de leurs yeux.

Sans que je le demandasse, les soldats reçurent la double ration de vivres pendant les cinq jours que je demeurai encore à Buendia, d'où je partis pour venir avec mon infanterie établir un bon poste militaire à Sacedon et au pont d'Auñon, sur le Tage; les chevau-légers westphaliens retournèrent à Guadalaxara. J'étais depuis quatre jours dans mon nouvel établissement, lorsqu'à sept heures du matin, on m'annonça le révérend père

Digitized by Google

gardien du couvent des capucins de Buendia. Je revis avec plaisir ce bon moine qui, après s'être informé de ma santé, me parla à peu près comme je vais dire :

« Les révérends pères capucins de Buendia n'ont point oublié, Monsieur, la visite que vous avez eu l'obligeance de leur faire et les paroles de paix dont vous les avez entretenus pendant votre séjour dans notre ville. Ses habitants bénissent comme nous, Monsieur, les jours qui vous sont comptés; ils n'oublieront jamais le trop peu de temps que vous avez passé au milieu d'eux, et qui a été marqué par votre clémence et par vos bienfaits. Le désir de messieurs les notables et de la justice était de connaître quel souvenir pouvait vous être offert sans blesser votre générosité, et je ne crois pas les avoir trompés en vous priant de leur part et de celle des religieux capucins de Buendia, d'accepter le beau tableau de la Vierge de Raphaël que vous avez tant admiré en visitant notre église; en même temps il sortit de dessous sa robe brune la peinture qu'il y tenait d'une main, il la plaça sur une chaise en face de nous et il continua avec l'accent de la persuasion auquel il est impossible de résister: acceptez-la, Monsieur, je vous en prie, en mémoire des bons habitants de notre ville et des pauvres pères capucins qui ne vous oublieront pas dans leurs prières. » Je tendis la main au révérend père, qu'il pressa affectueusement dans les siennes, et je le priai à mon tour d'assurer messieurs de la justice, le corps des notables et les bons pères du couvent que je n'avais rien fait qui ne fût d'après mon cœur.

J'acceptai donc avec joie le beau cadeau que le père gardien avait été chargé de m'offrir, et je voulais le retenir à déjeuner avec nous, mais il m'observa que le saint temps du carême ne lui permettait pas de prendre part à l'honnêteté que je voulais bien lui faire. Je le reconduisis satisfait de sa mission qu'il avait remplie avec l'effusion de cœur d'un honnête homme qui partageait les sentiments de reconnaissance des habitants de toute une ville dont il venait d'être l'organe, et je me trouvai, sans même l'avoir désiré, possesseur du beau tableau de la Vierge de Buendia, sans savoir qu'en faire, où la placer, ni comment le conserver jusqu'à ce que je pusse le mettre à l'abri des outrages de la gent domes-

Digitized by Google

tique et des ignorants. Cependant, voici ce que j'imaginai : je fis faire une petite caisse de dimension à contenir le châssis sur lequel la toile est tendue, haute de quatre pouces seulement et fermant par une coulisse à queue d'hirondelle; je fis placer aux quatre coins intérieurs de petits liteaux sur lesquels le cadre, recouvert d'un linge fin, devait poser; de sorte que le tableau placé dans sa caisse et le couvercle introduit dans sa rainure, la peinture se trouvait à égale distance du fond et du dessus, ne pouvait être endommagée sans que la caisse ne fût enfoncée: c'est ainsi qu'elle voyagea pendant trois mois sur mes équipages.

De retour à Madrid vers la fin du mois de mai 1811, je la confiai, à tout hasard, à un courrier de la malle de Paris qui, pour la modeste somme de vingt francs, se chargea de la remettre chez un de mes compatriotes établi à Bayonne. Je n'ai jamais revu ni entendu parler du courrier, mais ma commission fut faite comme je le désirais et sans le moindre accident.

Depuis longtemps j'étais curieux de connaître l'avis des grands maîtres de notre école française sur cette belle production, et à cet effet je la portai à Paris dans un voyage que j'y fis en 1815. Je sortis un matin dans un cabriolet de place, des adresses dans une poche et ma Vierge à mon côté. J'allai d'abord chez le baron Gros, qui était malade et qui me fit dire qu'il ne pourrait pas avoir l'honneur de me recevoir avant deux heures du soir; je passai outre et je me rendis chez Girodet, qui était à la campagne depuis quelques jours; de là je fus chez Gérard qui venait de sortir pour aller au Salon et que je ne manquai que de quelques minutes; enfin, je me fis conduire chez David, que je trouvai heureusement chez lui, qui me reçut avec toute la politesse désirable, et qui satisfit à ma demande de la meilleure grâce du monde. Le tableau fut placé sur un chevalet et examiné dans tous ses détails, d'abord par David et ensuite par le chevalier Visconti qui survint et qui, après l'avoir bien regardé, prononça la sentence que je crois encore entendre sortir de la bouche de ce savant : « Il n'y a qu'un grand artiste qui ait pu imaginer une pose d'une aussi noble simplicité, et il n'y a que la mère de Christ qui peut être aussi belle de cette beauté-là. »

La tête fut trouvée céleste et les mains plus belles encore;

Digitized by Google

David dit qu'elles étaient le terme de la perfection et du beau idéal. Ils trouvèrent l'un et l'autre que le voile était un peu lourd, et qu'une main profane avait un peu gâté le front en cherchant à le restaurer; mais que l'ensemble du tableau pouvait avantageusement soutenir la réputation du grand maître à qui on l'attribuait. Cependant le chevalier Visconti dit qu'il pouvait bien être aussi du Corrège, qui avait excellé dans ce genre de tableaux de chevalet au XVI^e^ siècle, et qui avait peint plusieurs Vierges, toutes d'une admirable beauté. David penchait pour Andrea del Sarto.

Au résumé, voici ce que me dit David, lorsque je le remerciai et au moment de me retirer : « J'ignore, Monsieur, quelle est votre intention, mais si vous étiez un jour dans le cas de vous défaire de ce petit tableau, souvenez-vous qu'il est d'un grand maître, quel qu'il soit, et qu'il vaut beaucoup d'argent » (1).

CHAPITRE XXXII

Relation du combat livré sur le Tage et dans le village d'Auñon, aux Français et aux Espagnols pour le Roi Joseph, par les troupes de la Junte de Cadix, le 23 mars 1811 (2)

Depuis le combat de Priégo j'étais établi avec les quatre cents hommes de mon régiment à Sacedon, gros bourg situé à une petite lieue du pont d'Auñon, sur la rive gauche du Tage, pour y protéger la construction d'un fortin, espèce de blockhaus que le général Hugo faisait construire comme tête de pont sur la rive

(1) *Extrait du testament olographe de M. Jean-Stanislas Vivien, chef de bataillon en retraite, officier de la Légion d'honneur :* Le dit testament déposé aux minutes de feu M^e^ Blanc, notaire à Gap, suivant acte de dépôt du vingt décembre mil huit cent cinquante.

Article 3^e^. Je donne un beau tableau de la vierge, à l'hospice de la ville de Gap, pour être placé convenablement et en sûreté dans la chapelle des dames religieuses, chargées du pénible emploi de soigner les malades, les vieillards infirmes et les enfants trouvés. Je prie messieurs les administrateurs, de faire relever, dans le trente et unième chapitre de mes souvenirs une copie de ce qui a trait à l'histoire de cette admirable production de l'art de la peinture. Afin que l'on sache, par quelles respectables mains, elle est passée avant d'arriver jusqu'à moi.

Fait à Gap, département des Hautes-Alpes, et entièrement écrit de ma main, le onzième jour du mois de février mil huit cent quarante neuf.

Signé : VIVIEN.

(2) Voir au sujet du combat d'Auñon, les *Mémoires du général Hugo*, tome III, p. 35.

Digitized by Google

droite du fleuve, et qui devait assurer la communication entre les provinces de Guadalajara et Cuenca.

Le colonel Louis Hugo (1), commandant le régiment Royal-étranger espagnol et frère cadet du général, occupait Aunon avec un bataillon et demi de son régiment et deux pièces de campagne

---

(1) Hugo (Louis-Joseph), fils de Joseph et de Jeanne-Marguerite Michau, né le 14 février 1777 à Plancy (Meurthe), marié le 19 septembre 1826 à Marie Pincoud.

Volontaire au 6e bataillon de la Meurthe le 22 juillet 1792; passé à la 110e demi-brigade d'infanterie de ligne le 3 mai 1794; passé à la 16e demi-brigade d'infanterie de ligne le 20 février 1796; passé à la 20e demi-brigade d'infanterie de ligne le 3 février 1797; caporal le 23 novembre 1798; fourrier le (sans date); passé avec son grade dans la gendarmerie à pied de la Loire-Inférieure le 3 avril 1800; maréchal des logis le 24 mai 1800; mis à la disposition du général en chef de l'armée du Rhin à la fin de 1800; nommé sous-lieutenant à la 110e demi-brigade d'infanterie de ligne par le général en chef Moreau le 12 octobre 1800; passé au 55e régiment d'infanterie le 26 mai 1803; lieutenant le 21 décembre 1805; capitaine le 23 novembre 1806; passé comme chef de bataillon au service d'Espagne le 7 décembre 1808; major du régiment Royal-étranger le 12 septembre 1809; colonel du régiment Noria (4e régiment de ligne) le 22 mars 1810; passé au régiment Royal-étranger le 4 décembre 1810; rentré au service de France et licencié avec son corps le 25 novembre 1813; chef d'état-major de la 1re division d'infanterie de l'armée des Pyrénées le 15 janvier 1814; chargé par le maréchal Suchet du commandement des 3e et 4e bataillons du 18e régiment d'infanterie légère le 1er juillet 1814; mis en demi-solde le 21 août 1814; chef d'état-major du gouvernement de Vincennes en mars 1815; disponible le 20 mars 1815; colonel du 2e régiment étranger le 21 avril 1815; employé près le général Darricau commandant les fédérés de Paris, le 17 mai 1815; colonel du 26e régiment d'infanterie de ligne le 10 juin 1815; mis en non-activité par licenciement le 1er avril 1816; retraité par ordonnance du 26 février 1823; maréchal de camp honoraire le 1er novembre 1828; commandant le département de la Corrèze le 22 août 1830; maréchal de camp titulaire le 2 avril 1831; commandant le département de l'Aude le 29 septembre 1832, celui du Cantal le 10 janvier 1835; les départements du Cantal et de la Haute-Loire le 5 octobre 1835; ceux du Cantal et de la Corrèze le 16 novembre 1835; placé dans la section de réserve le 15 août 1839; retraité par arrêté du 30 mai 1848; décédé à Tulle (Corrèze) le 18 décembre 1853.

Campagnes : 1792 et 1793, armée de la Moselle; 1794, 1795 et 1796, armée de Sambre-et-Meuse; 1800 et 1801, armées de l'Ouest et du Rhin; 1804, Côtes; vendémiaire an V, 1805, 1806 et 1807, Grande Armée; 1808 à 1813, armée espagnole; 1814, France; 1815, armée de l'Ouest.

Blessures : Coup de feu à la jambe droite à Austerlitz; coup de biscaïen qui lui a fracassé le bras droit à la bataille d'Eylau; coup de feu au bras gauche à l'affaire d'Auñon le 10 mars 1811.

Actions d'éclat: A Auñon où il commandait un détachement de 700 hommes d'infanterie qui fut attaqué par 7.000 hommes d'infanterie et 800 chevaux, il obligea l'ennemi à se retirer après dix heures du combat le plus opiniâtre et lui fit 87 prisonniers.

Décorations : Membre de la Légion d'honneur le 14 avril 1807; officier le 14 février 1815; commandeur le 16 novembre 1832; chevalier de Saint-Louis le 12 février 1815; chevalier de l'Ordre royal d'Espagne le 25 octobre 1809.

(Archives administratives du ministère de la Guerre.)

Louis Hugo était capitaine au 55e, à Eylau; c'est à lui que s'applique la

Digitized by Google

assez mal servies par des artilleurs espagnols. Ses postes principaux consistaient en deux grand'gardes : une aux travaux du pont sur le Tage et l'autre à environ cinq cents pas de son cantonnement sur le chemin de El Olivar. Les miens se composaient d'un piquet de quatre-vingts hommes qui liait mes communications avec la grand'garde du pont, mes petits postes qui gardaient les abords de Sacedon et un sous-officier ou caporal placé dans le clocher depuis l'aube du jour jusqu'à la nuit, pour découvrir au loin dans la plaine.

Il convient de faire remarquer ici que le pont d'Auñon est placé au point le plus rétréci de la vallée, dont les flancs couverts d'aspérités rocailleuses tombent presque à pic sur les deux rives.

Le 16 mars je fus informé par une lettre anonyme, sans timbre ni date, et signée : *un afrancesado amigo de Vuestra Merced*, qu'une expédition ayant pour but de détruire le pont, se préparait dans la seigneurie de Molina de Aragon, et que les corps des généraux Villacampa et Martinez de San Martin, le premier venant d'Aragon et le second du royaume de Valence, devaient y concourir avec les troupes de l'Empécinado, ce qui devait composer un corps de six mille deux cents combattants.

J'envoyai cette lettre au colonel Hugo qui informa le général des préparatifs de l'ennemi. On redoubla partout de surveillance, et je continuai d'occuper Sacedon jusqu'à l'entrée de la nuit du vingt-deux mars, que je reçus l'ordre de replier mon petit bataillon sur la rive droite du Tage, en arrière du pont, pour en défendre le passage.

---

pièce de Victor Hugo, son neveu, intitulée : *Le Cimetière d'Eylau*. Voici les vers qui la terminent :

Soudain le feu cessa, la nuit sembla moins noire.
Et l'on criait : Victoire ! et je criai : Victoire !
J'aperçus des clartés qui s'approchaient de nous.
Sanglant, sur une main et sur les deux genoux
Je me traînai ; je dis : — Voyons où nous en sommes.
J'ajoutai : Debout tous ! et je comptai mes hommes.
— Présent ! dit le sergent, —présent ! dit le gamin. (Le tambour.)
Je vis mon colonel venir l'épée en main :
— Par qui donc la victoire a-t-elle été gagnée ?
— Par vous, dit-il. La neige étant de sang baignée,
Il reprit : — C'est bien vous Hugo ? C'est votre voix ?
— Oui. — Combien de vivants êtes-vous ici ? — Trois !...

(La Légende des Siècles.)

Digitized by Google

Il était six heures du matin lorsque les éclaireurs de Villacampa parurent et se glissèrent dans les rochers en face du pont. Bientôt après une vive fusillade s'engagea d'un escarpement à l'autre, par le travers du fleuve, qui, en cet endroit, n'a pas plus de cinquante mètres de largeur.

Après avoir disposé mes compagnies de la manière la plus avantageuse pour empêcher l'ennemi d'enlever de vive force le fortin inachevé, j'envoyai un officier auprès du colonel Hugo pour lui rendre compte de ce qui se passait, en l'informant des positions qu'occupaient les Espagnols et de celles que j'avais prises.

A neuf heures je fis parvenir au colonel un billet au crayon dans lequel je lui disais que le nombre toujours croissant des ennemis me faisait craindre qu'ils ne tentassent de forcer le passage du pont, et pour le prier de m'envoyer deux caisses de cartouches dont je commençais à manquer. J'avoue qu'en l'écrivant j'étais singulièrement distrait par la grêle de balles qui tombaient à mes pieds et qui sifflaient à mes oreilles; *mais il n'est pas donne à tout le monde de conserver en pareil cas un sang-froid semblable à celui de Charles XII à Bender.*

La fusillade continua ainsi jusqu'à dix heures sans qu'il se passât rien d'extraordinaire; j'avais seulement remarqué sur mon front un déploiement de forces que j'estimai s'élever de quinze à dix-huit cents hommes.

Bientôt après, un feu bien nourri se fit entendre sur mon flanc gauche et assez près pour que les balles arrivassent jusqu'à moi; il était dirigé sur une compagnie que j'avais placée à quelques centaines de pas en amont du fleuve; c'était l'Empécinado qui avait passé le Tage au pont de Pareja, avec toute son infanterie, et qui manœuvrait par sa droite pour me prendre à revers et pour me placer entre deux feux.

En même temps deux cents cavaliers passaient le Tage à un gué en dessous du pont qui ne m'avait pas été signalé, et que, dans tous les cas, le petit nombre d'hommes dont je pouvais disposer ne m'eût pas permis de garder.

Dès ce moment ma position en arrière du blockhaus n'était plus tenable, et j'envoyai un sous-officier prévenir le commandant du fortin de se retirer sur moi avec sa grand'garde; mais il n'était

Digitized by Google

plus temps, mon feu n'était pas assez nourri pour contenir la multitude d'Espagnols qui descendait dans toutes les directions pour se ruer sur le pont, et mon sous-officier fut pris avec les cinquante hommes du Royal-étranger. Dans cet état de choses, je n'eus que le temps de réunir mes hommes, divisés sur un front d'environ cinq cents mètres, de les former, à tout événement, en colonne à demi-distance afin d'être en mesure de recevoir la cavalerie, et de me retirer ainsi sur Auñon, flanqué sur ma droite par la compagnie dont j'ai parlé plus haut disposée en tirailleurs. Enfin, deux compagnies d'élite du régiment Royal-étranger, échelonnées sur le trajet qui me restait à parcourir pour me réunir au colonel Hugo, et une de nos deux pièces de campagne qui envoya quelques boîtes de mitraille aux cavaliers qui tourbillonnaient sur ma gauche, suffirent pour favoriser ma retraite, qui se fit dans le plus grand ordre. Le général Villacampa, commandant en chef, n'ayant pas osé brusquer l'attaque du village, perdit près d'une heure pour en compléter l'investissement, temps précieux que nous mîmes à profit, le colonel et moi, pour disposer convenablement le millier d'hommes qui nous restait pour bien recevoir l'attaque qui se préparait.

Ici finit la première période d'une journée dont le résultat offrait peu de chances favorables à un petit corps qui allait se trouver assailli par des forces sextuples ; mais le concours des événements et la bravoure de nos soldats surent faire payer cher à l'ennemi l'entreprise dont il se promettait un plein succès.

Il pouvait être midi lorsque les Espagnols déployèrent leurs colonnes assez résolument sous le feu de nos deux pièces d'artillerie, et qu'une nuée de tirailleurs, profitant des chemins creux, des replis de terrain et des murs de jardin, commença l'attaque dans toutes les directions.

Pendant plus d'une heure, le résultat ne fut autre que la perte d'un bon nombre d'Espagnols qui tombaient sous notre feu partant des fenêtres des maisons extérieures et des coupures pratiquées à l'extrémité de chaque rue.

Une première tentative d'escalade fut faite contre un de mes lieutenants (1) qui commandait une cinquantaine d'hommes du régi-

(1) Le lieutenant Rateau, du 55e de ligne.

Digitized by Google

ment. Le retranchement improvisé qu'il était chargé de défendre, n'ayant pu être forcé, ce brave officier, profitant habilement du désordre dans lequel son feu, reçu à brûle-pourpoint, avait mis les Espagnols, franchit l'épaulement avec la moitié de son monde et fit une quarantaine de prisonniers, tous du régiment de la Princesse, qui, malgré l'emploi que ces hommes avaient déjà fait d'une partie de leurs munitions, avaient encore chacun plus de quatre-vingts cartouches à brûler. Dans le même temps les troupes de l'Empécinado, placées au diamètre opposé, s'emparaient d'une masure crénelée et de la coupure d'une rue aboutissant d'enfilade à la place. Enhardis par ce succès, tous nos terrassements et reliefs en pierres sèches furent simultanément attaqués, et l'ennemi pénétrant dans l'intérieur du village, sur plusieurs points à fois, force nous fut de concentrer nos hommes dans ce que nous appelions le réduit, consistant en : l'église et son clocher, trois maisons crénelées sur la place, et une espèce de redoute non fraisée et ouverte à la gorge ; une de nos pièces de campagne venait d'être prise, et le colonel Hugo était blessé. Bientôt après, la redoute et l'église furent attaquées et l'unité de commandement cessant, on se battait avec acharnement sur ces deux points que nous n'avions pas eu le temps de lier ensemble par des coupures et des terrassements ou barricades. Douze de mes plus adroits tireurs, que j'avais fait monter au clocher, dirigeaient leur feu dans l'enfilade des rues aboutissant à l'église, et chaque coup arrivait à sa destination.

Moins pressés dans les trois maisons crénelées qui communiquaient entre elles par des ouvertures intérieures, et où je m'étais retiré avec environ deux cents hommes, j'en sortis brusquement et prenant à revers un gros d'Espagnols qui menaçait d'enlever la redoute par la gorge, il en fut fait un grand carnage.

Là, il ne se fit point de prisonniers ; tout ce qui ne put échapper fut tué à coups de fusil ou impitoyablement passé au fil de la baïonnette et cette détermination, née de la nécessité, fut heureuse ; et dès lors le combat changea de face.

Le bataillon et demi du Royal-étranger, renfermé dans la redoute et sur d'autres points d'où il n'avait pas cessé de combattre, se montra bientôt au plus fort de la mêlée ; chaque car-

Digitized by Google

refour, chaque ruelle, chaque maison devint un champ de bataille où la pitié avait peu d'accès. Poursuivis dans l'intérieur des appartements et jusque sur les toits, les malheureux Espagnols, qui peu d'instants auparavant avaient fait entendre des cris de mort, étaient sans miséricorde assommés à coups de crosse et jettés par la fenêtre.

Une retraite précipitée et en désordre sur El Olivar et par le pont d'Auñon, sauva les débris de l'expédition qui laissa le village jonché de ses morts. Quelque cent cinquante malheureux Espagnols, au nombre desquels étaient quatre officiers, furent trouvés cachés dans les paillers, dans les caves, sous des lits ou derrière des meubles et furent faits prisonniers. Je fus assez heureux dans cette glorieuse journée pour contribuer à la reprise de notre pièce d'artillerie que l'ennemi cherchait à emmener, et pour sauver la vie à une trentaine d'Espagnols qui s'étaient vaillamment défendus dans une maison isolée, et que mes soldats voulaient absolument fusiller.

Dès six heures du matin, on avait entendu à Brihuega le bruit de la fusillade que le vent y portait par la vallée de Berlinchès et par le grand plateau situé entre l'Hénarez et le Tajuna. Aussitôt le général Hugo rassembla deux cents chevau-légers westphaliens, cinq cents hommes du régiment Royal-irlandais et deux cents Français du 21e d'infanterie légère avec lesquels il se mit en route en toute hâte pour venir à notre secours, mais il y avait plus d'une heure que tout était fini lorsqu'il arriva.

Chose étrange! le même jour, le général Blondeau, qui cherchait avec une forte colonne mobile le corps de Villacampa pour le combattre, arrivait à Sacedon sans qu'il eût appris par ses espions ni par les nombreux blessés Espagnols qui repassaient le Tage, qu'un engagement à outrance venait d'avoir lieu entre un millier de Franco-Espagnols, pour le roi Joseph, et six mille hommes des meilleures troupes de la Junte de Cadix.

Quel coup de bonheur si, par un autre concours d'événements, l'ennemi se fût trouvé enferré entre le général Blondeau, manœuvrant sur la rive gauche du fleuve, le général Hugo venant de Brihuega, et nous qui l'eussions tenu en respect et combattu sur la rive opposée. Tous les moyens de retraite lui étant fermés, il

Digitized by Google

aurait infailliblement été détruit s'il ne se fût déeidé au parti plus prudent de déposer les armes.

Ce combat qui me valut une lettre des plus honorables de la part du roi Joseph (1), et le grade de chef de bataillon, fut sans contredit un des plus extraordinaires et des plus heureux auxquels j'aie pris part pendant tout le cours de ma vie militaire.

CHAPITRE XXXIII

La promenade à Illescas

Une imprudence que j'eusse blâmée chez d'autres, que j'eusse réprimandée chez mes inférieurs et pourtant que j'ai commise moi-même, faillit priver de ses officiers le détachement de quatre cents hommes que je commandais encore en 1811 dans la province de Madrid.

Environ un mois avant le départ de ce détachement pour l'Andalousie, le général comte Belliard m'envoya à Illescas, petite ville située entre Tolède et Madrid, pour y faire, conjointement avec une compagnie de dragons du 22e régiment, le service de la correspondance en attendant qu'un bataillon espagnol vînt me relever dans ce poste militaire.

Un jour, après déjeuner, nous montâmes à cheval, les sept officiers de mon détachement et moi, pour faire extérieurement le tour de la ville, située au centre d'une belle plaine couverte de vignes et de céréales, et où les guérillas se présentaient rarement parce que le sol offrait peu de ces replis de terrain à la faveur desquels ils nous surprenaient toujours quelques hommes dans les quartiers couverts.

Cette promenade n'était pas sans agréments, nous y revînmes plusieurs jours de suite sans nous douter qu'elle devait bientôt compromettre, peut-être notre existence, mais à coup sûr notre honneur.

Enfin, le cinquième ou le sixième jour nous sortîmes pour faire notre promenade accoutumée, et au moment où nous y pensions le moins, une trentaine de guérilleros, bien montés, sortirent des

(1) Voir page 232 du n° 148 (avril 1905) du *Carnet de la Sabretache.*

Digitized by Google

vignes et fondirent sur nous en criant : *A ellos, muchachos, à ellos* ; trois de nous seulement avaient leurs sabres et aucun ne songea à dégaîner, nous ne dûmes notre salut qu'à la vitesse de nos chevaux.

Apercevoir les guerilleros, nous trouver presque pêle-mêle avec eux et avoir gagné une des portes de la ville où il y avait un poste de nos soldats, qui prit les armes en toute hâte, qui fit feu et qui tua un guérillero, ce fut l'affaire de deux minutes au plus. Ce ne fut donc qu'après cette échauffourée que nous connûmes notre faute et le danger que nous avions couru.

Si nous eussions été pris, comme nous devions l'être, quelle ressource nous restait-il ? ou de nous expatrier pour toujours, ou de ne pas survivre au déshonneur, car nous ne pouvions plus reparaître à notre régiment.

La leçon ne fut perdue pour aucun de nous, et chaque fois qu'un officier du détachement devait marcher, le souvenir de la promenade au pourtour de la petite ville d'Illescas, lui rappelait qu'il avait à se tenir en garde contre toute surprise des guerilleros espagnols, et il prenait ses dispositions en conséquence.

Combien de braves militaires français, pendant cette cruelle guerre de l'Indépendance, qui n'a pas duré moins de six ans, ont été victimes de leur trop grande confiance ou de quelque imprudence !

(A suivre.)

Digitized by Google

Une Émeute à Caen en 1792

pour un détail d'Uniforme

En compulsant cet été les archives municipales de la ville de Caen, particulièrement riches pour tout ce qui concerne la période révolutionnaire, j'ai relevé et mis à part pour la *Sabretache* une lettre de la municipalité, en date du 18 juillet 1792, qui m'a paru de nature à intéresser tous ses membres.

Nous sommes presque à la veille du 10 août; la guerre commence à peine. Le 17 juillet, arrive à Caen un détachement venant de Cherbourg et destiné à l'armée du Rhin, encore en voie d'organisation sous Biron.

Il se compose du 1er bataillon du 37e régiment d'infanterie, ci-devant Maréchal de Turenne, et des deux compagnies de grenadiers du 31e, ci-devant Aunis; soit en tout de onze compagnies.

En garnison à Valognes depuis 1788, le régiment Maréchal de Turenne infanterie, devenu 37e le 1er janvier 1791, s'est peu de temps après rendu à Cherbourg et a, depuis environ un an, son 2e bataillon détaché à la Martinique. Le 1er est donc seul disponible.

Comme le 37e, le 31e, ci-devant Aunis, qui, deux ans auparavant, tenait garnison à Caen, a, depuis le commencement de 1791, son 1er bataillon à Cherbourg et son 2e aussi à la Martinique, moins la compagnie de grenadiers. Les huit compagnies du centre devant rester pour le service de la place, les deux compagnies d'élite ont été seules désignées pour la frontière.

De Lomant, député du Calvados à l'Assemblée Nationale et en même temps administrateur du département, figure à l'*Almanach*

Digitized by Google

Royal de 1792 comme logeant à Paris, quai Conti, hôtel de Sileri. Envoyé à la Convention quelques semaines plus tard, il votera au jugement de Louis XVI la détention, l'appel au peuple et le sursis. Nommé, après thermidor, membre du Comité de sûreté générale le 15 frimaire an III (5 décembre 1794), emprisonné deux mois à l'époque du 13 vendémiaire, déporté à Oléron, comme membre du Conseil des Cinq-Cents, en fructidor an V, il n'en sera rappelé qu'après le coup d'Etat de brumaire et, au déclin de l'Empire, ira finir sa vie agitée dans la Manche, paisible et modeste maire d'une petite commune des environs de Coutances.

Quant aux signataires de la lettre, personnages pour la plupart de récente importance, leur notoriété ne dépasse pas le cadre de l'histoire locale.

Voici la lettre :

Caen, le 18 juillet 1792 (1).

Nous nous empressons de vous donner connaissance d'un fait qui s'est passé hier dans nos murs et auquel des mal intentionnés pourraient donner une interprétation contraire à la vérité.

Le 1er bataillon du régiment de Turenne (2) et les deux compagnies de grenadiers d'Aunis (3) arrivèrent ici hier matin. Les citoyens désapprouvèrent l'ornement des bonnets de ces grenadiers dont les cordons étaient blancs. Il s'éleva dès ce moment une réclamation vive qui fermenta et échauffa tous les esprits dans le reste de la journée au point que le Cours se trouva rempli d'une foule immense vers les cinq heures de l'après-midi. Le chef de la Légion, observant que cette multitude augmentait la confusion, engagea les grenadiers des régiments et de la Garde Nationale à se rendre dans la Maison Commune. Là, en présence des deux commandants, il prononça un discours analogue à la circonstance en invitant les braves grenadiers de faire un échange de leurs cordons, ce qui fut accepté.

(1) *Archives municipales de Caen*, Copie de lettres, Reg. 2, 1792, ans I, II et III, § 7.
(2) 37e régiment d'infanterie depuis le 1er janvier 1791.
(3) 31e régiment d'infanterie depuis le 1er janvier 1791.

Digitized by Google

En conséquence les grenadiers de la Garde Nationale présentèrent leurs cordons aux trois couleurs de la Nation à leurs frères d'armes des 31e et 37e régiments qui les acceptèrent avec reconnaissance et leurs cordons blancs restèrent déposés à la Municipalité.

Dès ce moment la douce harmonie a continué entre eux et notre Garde Nationale jusqu'au départ de ces deux régiments qui sont partis ce matin.

Recevez, Monsieur, etc.

Signé : Auvray, maire ; de Boislandry, Chatry l'aîné, Dejort, Delarue, Enguehard, Fossey l'aîné, Homo, Langrais, Le Petit, L'Honorez, officiers municipaux ; Deterville, substitut du Procureur de la commune.

A Monsieur Delomant, député à l'Assemblée Nationale.

Vu la fermentation des esprits à ce moment précis de notre histoire, les têtes étaient, on peut le dire, près du bonnet ; il n'est donc pas surprenant que les Caennais, mes compatriotes, gens cependant plutôt calmes de nature, se soient échauffés pour la couleur d'un ornement, accessoire de cette coiffure.

Valère FANET.

Digitized by Google

Le Général Debrun

(1750-1831)

(Suite)

Vente du pain

Les soldats ne vendaient pas seulement les bestiaux capturés, ils vendaient aussi leur pain. Ces ventes illicites s'opéraient de préférence au delà des avant-postes, où les malheureux habitants des campagnes, bloqués entre les deux armées ennemies, n'avaient d'autres ressources pour subsister que d'acheter, de part et d'autre, les vivres qu'ils ne récoltaient plus.

Debrun ne pouvait tolérer ce commerce.

3o pluviôse an II.

Ordre général.

Malgré les ordres réitérés, les villages, routes ou chemins sont couverts de nos frères d'armes qui quittent les avant-postes sous prétexte qu'ils ont des permissions, cependant illégales.

Le général prévient tous les chefs de corps, commandants de cantonnements, qu'il les rendra responsables des permissions qu'ils donneront, à moins que ce ne soit effectivement pour affaires de service bien constatées.

Les chefs de corps, commandants de postes et cantonnements donneront les ordres les plus rigoureux pour qu'il soit expressément défendu à nos frères d'armes de vendre leur pain.

Un mot seul les retiendra : qui sait si, en vendant leur pain, ils n'alimenteront pas l'ennemi.

Signé : BOULLANCOURT.

Digitized by Google

Réquisitions

Lorsque la division entre en pays ennemi et marche sur Coblentz, la difficulté de trouver des vivres s'accroît encore. Il devient impossible de compter sur les convois, et le général en chef Moreaux oblige Debrun à faire vivre sa division sur le pays.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Armée de la Moselle.

Au quartier général, à Trèves, le 8 vendémiaire an III de la République française une et indivisible.

Liberté Égalité

Le général de division Moreaux, commandant l'armée, au citoyen Debrun, général de division.

Dans l'incertitude où je suis, mon cher camarade, que tu n'aies pas reçu ma lettre du 5 courant, je t'en envoie copie pour que tu t'y conformes sans avoir égard aux dates. Mets la plus grande célérité à te rendre à Coustram, où tu attendras de nouveaux ordres et t'y placeras militairement.

Tu correspondras avec le général Vincent, qui a ordre de te protéger dans le cas de besoin, comme, réciproquement, tu le protégeras dans le même cas.

Je t'engage de déployer tous les moyens qui sont en ton pouvoir pour vivre sur le pays et d'en tirer tout le parti possible en subsistances, tant en fourrages et avoine, qu'en pain.

Tu me manderas de suite à quoi tu en es pour tes subsistances.

Salut et fraternité.

MOREAUX.

Mais, pour vivre sur le pays, il faut organiser les réquisitions, et les ressources d'une contrée pauvre en rendent le fonctionnement difficile. D'ailleurs, les autres divisions de l'armée ne sont pas plus favorisées.

Digitized by Google

Armée de la Moselle.

Oberadvelt, le 18 vendémiaire, 11 h. 1/2 du soir,
III^e^ année de la République.

Vincent, général de division, au citoyen Debrun, général de division.

Je ne puis absolument, mon cher camarade, satisfaire à ta demande relativement au pain. Nous attendons avec impatience celui qui est destiné pour la distribution. Il faut espérer que tu en recevras de même. Nous devons nous occuper à faire des réquisitions. Elles seront aussi embarrassantes pour moi que pour toi. Ce pays offre bien peu de ressources.

Salut et fraternité.

VINCENT.

Du moins, le tabac, ce trompeur de la faim, ne manquait pas.

Bermelle, 28 vendémiaire an III.

Ordre général.

Par la négligence et l'insouciance des quartiers-maîtres, le tabac n'a point été délivré hier à la troupe. Cette distribution se fera aujourd'hui à dix heures précises à Bermelle.

Il sera délivré à chaque bataillon douze livres de tabac à fumer et douze livres de tabac en poudre.

Signé : BOULLANCOURT.

Dans les environs de Coblentz, les vivres deviennent plus abondants. Mais les paysans autrichiens réquisitionnés livrent de mauvaises farines et de mauvais pains. Pour mettre fin à cette résistance, Debrun s'empare des notables des communes, les retient en otages, et les rend responsables sur leurs têtes de la qualité des fournitures.

29 vendémiaire an III.

Au commissaire des guerres Pommier.

Pour prévenir les mauvais effets qui résulteraient de la malveillance des paysans autrichiens et du défaut de surveillance de

Digitized by Google

la part des préposés à la distribution du pain, le général ordonne que, à l'avenir, dans toutes les réquisitions que tu adresseras pour le pain, tu spécifieras qu'il devra être composé de bonne farine de laquelle il sera extrait vingt livres de son par quintal, sans mélange d'aucune autre denrée, principalement de pommes de terre ; qu'il devra être bien cuit, et pour t'assurer de l'entière exécution des réquisitions, tu prendras un ou plusieurs otages par arrondissement.

Tu préviendras dans tes réquisitions que ces otages seront responsables sur leurs têtes et fusillés en cas de refus ou de mauvaises fournitures de leurs communes.

Les préposés à la réquisition des pains les ouvriront pour en constater la qualité et s'il s'en distribue dans le cas de compromettre la santé du soldat, ceux qui en auront fait la distribution seront arrêtés comme suspects et conduits aux tribunaux.

Signé : BOULLANCOURT.

Habillement

Si les vivres étaient rares et de médiocre qualité, l'habillement n'était guère plus confortable. On sait, en particulier par la lecture du « canonnier Bricard », que les chaussures délivrées aux soldats de la République furent trop souvent garnies de semelles en carton, et que les volontaires, faute de mieux, firent « la guerre en sabots ».

Pour imposer l'usage de ces chaussures peu pratiques pendant les marches, il fallait faire comprendre au soldat que le port du sabot a l'avantage de mettre les pieds à l'abri de l'humidité, et aussi celui d'économiser les deniers de l'État, si utiles, par ailleurs, pour la défense de la patrie.

Le général Sistrières y employa toute son éloquence.

25 frimaire an II.

Ordre général.

Le général ordonne à tous les chefs de corps de donner lecture de la lettre du Ministre qui leur a été envoyée hier relativement aux sabots.

Digitized by Google

Tous les soldats connaissent les inconvénients et les maladies qui résultent de l'humidité dont on souffre, surtout dans les camps et cantonnements.

L'usage des sabots y remédiera entièrement. Cette chaussure lui conservera toujours le pied sec. Sous ce point de vue, l'homme qui sait que sa santé est nécessaire pour remplir ses devoirs, s'empressera d'employer les moyens qu'on lui donne pour la conserver.

Comme le soldat républicain combat pour sa liberté et ses intérêts les plus chers, il ne doit pas négliger de viser à l'économie nécessaire lorsque la patrie entretient des armées aussi nombreuses. C'est ce caractère, qui le différencie si sensiblement du vil suppôt des despotes, qui doit le porter à mettre tout en usage, même les privations les plus grandes, pour résister à l'oppression et à la tyrannie.

Je ne doute pas que nos frères d'armes ne s'empressent à l'envi d'employer une chaussure qui économisera des déboursés considérables à la patrie, et leur procurera une santé plus robuste.

Les commissaires des guerres concourront, sans doute et de suite, à une opération aussi utile à la République.

Signé : SISTRIÈRES.

Les sabots ne pouvaient durer longtemps en campagne. Aussi, dans la marche sur Coblentz, Debrun se plaint que plusieurs volontaires vont nu-pieds.

Armée de la Moselle.

Au quartier général de Halsbourg,
le 25 vendémiaire an III républicain.

Le général de division Debrun au général de division Taponier.

..... J'ai demandé depuis plusieurs jours des souliers, mais qui n'arrivent pas. Cependant, j'ai des volontaires qui sont nu-pieds. Si tu pouvais m'en faire passer, ainsi que du sel, tu m'obligerais infiniment.

Salut, fraternité et amitié.

DEBRUN.

Digitized by Google

Si la chaussure manque, par contre, le reste de l'habillement et de l'équipement ne fait pas défaut. Les magasins de la division sont bien garnis et Debrun est tout disposé à les épuiser au profit de ses frères d'armes.

18 prairial an II.

Au chef de bataillon Nouret.

D'après le compte rendu que tu m'envoies de l'état de nudité d'une partie de ton bataillon, je t'invite à faire dresser et signer un état de besoin par le conseil d'administration. Tu feras viser un état par le commissaire des guerres, je l'ordonnancerai ensuite et je ferai pourvoir autant que le permettront les magasins de la division à l'équipement de nos frères d'armes. N'ayant rien de plus à cœur que de procurer à mes camarades, en les faisant bien servir, tout ce qui peut leur être dû, tu leur feras part de mes intentions et tu les préviendras que si cette fourniture éprouve quelque retard, c'est contre mon intention.

Je ne peux pas accueillir aussi favorablement tes observations sur la garnison de Montmédy, et je suis étonné que tu les aies faites. Si on te les répète, je t'invite à demander à tes camarades depuis quand ils se croient autorisés à choisir le poste où ils veulent servir, et s'ils croient être plus mal dans les cantonnements de Montlibert et autres que tous les défenseurs de la patrie qui bivouaquent depuis le commencement de la campagne.

Si le bien du service m'oblige à faire quelques changements dans la garnison de Montmédy, je serai juste comme je l'ai toujours été.

Signé : DEBRUN, général de division.

Remonte et entretien de la cavalerie

Le recrutement et l'entretien de la cavalerie sont une cause de soucis pour le commandement. Les chevaux sont rares. Il est essentiel de pourvoir au bon entretien de ceux de l'armée, et de punir avec sévérité les hommes qui, par manque de soins ou surmenage, provoquent la perte de ces animaux.

Digitized by Google

18 frimaire an II.

Ordre général.

(Copie de la lettre écrite au général Sistrières par le représentant du peuple Massieu.)

Je reçois, général, de beaucoup de bons officiers de l'armée, des plaintes journalières sur la négligence très blâmable qu'on apporte dans les camps et cantonnements relativement à la nourriture et au pansement des chevaux achetés à grands frais. On ne punit pas ceux qui sont payés pour en avoir grand soin, on laisse impunément prendre des chevaux pour des courses particulières dans lesquelles on les abîme.

Je recommande l'intervention de ton autorité et te requiers de donner les ordres les plus sévères dans toute l'armée pour remédier à ces abus criants et les prévenir. Pense que c'est un des grands moyens de contre-révolution et qu'enfin la République s'épuise en dépense de chevaux, si les scélérats les détruisent à mesure qu'on les renouvelle.

— Le général Sistrières a reçu avec peine la présente lettre en forme de plainte du représentant Massieu. Il ne peut s'imaginer que des républicains aux yeux desquels les intérêts de la République doivent être précieux se rendent coupables d'une négligence aussi grande et qui entraîne avec elle des pertes incalculables et même irréparables...

Signé : SISTRIÈRES.

Il convient de rendre justice aux cavaliers. Les reproches de négligence ne leur sont pas destinés, ils s'adressent aux plantons ordonnances et aux caissonniers chargés des convois.

6 messidor an II.

Ordre général.

Il règne un abus qui retarde la marche des convois, qui fatigue les chevaux de la République et peut compromettre la sûreté des places, c'est la liberté que prennent les caissonniers de remplir de voyageurs leurs caissons sur les routes, et la facilité avec laquelle ils entrent dans les places sans que leurs voitures soient visitées,

Digitized by Google

facilité dont peuvent profiter des gens suspects ou sans passeports.

Les commissaires de la division donneront des ordres pour que, à l'avenir, les caissonniers et autres voituriers de la République, quoique de retour à vide, ne reçoivent personne sur leurs voitures, à moins que ce ne soit des soldats malades ou blessés qui seraient dans l'impossibilité de continuer leur marche à pied.

Par ordre du général.
L'adjoint aux adjudants généraux.
Signé : DEBRUN jeune.

Au contraire, les cavaliers ont grand souci de leurs montures et menacent de déserter si l'avoine ne leur est pas donnée régulièrement.

17 brumaire an II.

Thoune-le-Thil, quartier général.

Au citoyen Debrun, général de division,
commandant la 2e division de l'armée des Ardennes.

Le citoyen Halèche,
chef du 1er bataillon de la Creuse, commandant l'avant-garde.

Lorsque je suis arrivé ici et ai pris le commandement de l'avant-garde, l'approvisionnement de l'avant-garde était consommé totalement. La disette de cette denrée de grande nécessité donne on ne peut plus d'humeur surtout à la troupe à cheval, qui menace même de ne plus faire de service.

J'ai parlé aux fournisseurs qui ne savent où en prendre. J'ai écrit au commissaire des guerres, mais je n'en ai eu aucune réponse encore.

Je vous prie, citoyen général, de donner promptement des ordres aux citoyens chargés de la chose. Vous éviterez la perte infaillible des chevaux de l'armée et le service sera mieux fait.

Je suis avec respect,

HALÈCHE.

Cependant les cavaliers ne se font pas scrupule d'utiliser leurs montures à des transports étrangers au service.

Digitized by Google

5 ventôse an II.

Ordre général.

Le général est très mécontent de la conduite de plusieurs cavaliers et artilleurs à cheval qui se permettent, lorsqu'ils sont en route, de prendre en croupe des citoyens ou des citoyennes qu'ils trouvent sur leur chemin.

Il charge en conséquence...

Signé : BOULLANCOURT.

Pour atteler l'artillerie, on a recours, dans le début, à des charretiers de réquisition, qui attellent leurs propres chevaux aux pièces et les conduisent eux-mêmes.

Ce mode de recrutement du train est suffisant tant que l'armée évolue en deçà de la frontière et loin de l'ennemi. Les charretiers trouvent à leur déplacement une compensation dans l'indemnité qui leur est payée. Mais, quand on voulut porter la guerre au loin ou même simplement faire participer hommes et chevaux à des expéditions présentant quelque danger, les charretiers désertèrent en bloc, emmenant avec eux leurs attelages. Il fallut confisquer les chevaux et remplacer les charretiers par des soldats choisis dans les bataillons.

5 prairial an II.

Ordre général.

La désertion des charretiers de réquisition, qui amènent leurs chevaux et qui sont attachés au parc d'artillerie, compromet la sûreté des pièces en les laissant sans attelages. N'ayant pas les moyens pour pourvoir à ce déficit dans le moment, le commissaire ordonnateur fera donner aux charretiers de réquisition, par l'inspecteur général des charrois, un reçu énonciatif du signalement de leurs chevaux dont il gardera un double, et renverra les dits charretiers.

Il prendra en remplacement huit soldats par bataillon qui seront préposés à ce service et les commandants de corps remettront les hommes à l'inspecteur des charrois militaires de l'artillerie sur la présentation du présent ordre.

Le commissaire ordonnateur de l'armée des Ardennes.

Signé : VAILLANT.

Digitized by Google

Matériel d'artillerie

Les artilleurs avaient peu de soin de leur matériel, cependant bien rustique. Les dégradations devinrent si graves et si nombreuses, que les ouvriers d'artillerie ne purent suffire aux réparations. Il fallut recourir aux ouvriers des villes.

Le général en chef voulut mettre un terme à cet abus et décida, qu'à l'avenir, les réparations seraient faites au compte des canonniers.

8 floréal an II.

Ordre général.

Le général en chef instruit du peu de ménagement avec lequel tous les corps d'artillerie se servent de leurs pièces, ce qui occasionne de fréquents raccommodages et grève inutilement les intérêts de la République, prévient que les corps d'artillerie paieront eux-mêmes ces raccommodages, et défend au commandant de parc de recevoir aucune pièce qui aurait été endommagée par la faute des artilleurs. Dans ce cas, il les remettra en ville chez un serrurier ou charron, les ouvriers qui sont au parc n'y pouvant suffire, et la retenue de la somme qui sera déboursée sera faite sur la compagnie ou escouade à raison du grade de chacun.

Pour extrait conforme aux originaux.

Signé : BOULLANCOURT.

Armes

Les fantassins n'avaient pas plus de soin de leurs armes. C'est par centaines qu'il fallait les expédier en réparation dans les arsenaux.

19 floréal an II.

Au garde-magasin de l'arsenal de Sedan.

Je t'envoie, citoyen, le nombre de 410 fusils à réparer, je te prie de m'en envoyer pareil nombre réparé ou tout au moins tout ce que tu pourras.

Nous comptions que d'après l'encadrement et l'embrigadement,

Digitized by Google

les agents chargés de cette partie auraient surveillé à ce que nos frères d'armes fussent tous armés ; ils ont infiniment négligé cette partie et tous les bataillons qui ont reçu des sujets les ont la plupart reçus sans fusil.

Le général vient de distribuer son peu de force de manière à protéger nos villages de la frontière, mais il nous manque, je le répète, infiniment d'armes ; ce n'est point à moi à juger par la faute de qui, mais c'est à moi d'en demander.

Signé : BOULLANCOURT.

Etat sanitaire

Mal vêtus, mal nourris, mal logés, les volontaires supportaient néanmoins avec vaillance les fatigues et la privation. L'état sanitaire des troupes était satisfaisant. Seule, la gale, dont le traitement était mal connu, infectait l'armée.

Au printemps de 1794, les malades devinrent si nombreux, qu'on dut les soigner dans les tentes, pour ne pas encombrer les hôpitaux et réduire trop sensiblement les effectifs.

14 floréal an II.

Ordre général.

Extrait du traitement de la gale.

Les malades pendant tout leur traitement ne sortiront de la tente que deux heures après le lever du soleil et ils y rentreront deux heures avant son coucher, surtout le jour où on administrera les frictions.

Le traitement de la gale ne sera fait sous la tente que depuis le 15 mai jusqu'au 1er octobre, et depuis le 1er octobre jusqu'au 15 mai, il se fera dans les cantonnements et garnisons.

Pour extrait. Le commissaire ordonnateur.

Signé : VAILLANT.

D'ailleurs, les médecins n'avaient pas toujours le diagnostic très sûr.

Digitized by Google

16 prairial an

Ordre général.

..... Les chirurgiens des corps ne se permettront pas à l'avenir d'envoyer aux hôpitaux des soldats pour la fièvre, tandis qu'ils n'ont que la gale...

Par ordre du général.

Signé : BOULLANCOURT.

En août de la même année, l'intensité de la gale diminua et on put isoler les galeux. Mais la dysenterie sévit à son tour.

12 fructidor an II.

Ordre général.

Les soldats ne prennent pas assez de précautions pour se préserver de maladies contagieuses, telles que le flux de sang et la gale. L'usage des fruits verts qui donne la première et la plus dangereuse de ces deux maladies devrait être soigneusement empêché par les officiers.

Pour empêcher autant qu'il est possible la propagation de la gale, tous ceux qui en sont atteints devront être séparés promptement de leurs camarades et établis dans une baraque à part afin d'y être traités sur le champ.

Signé : DEBRUN jeune, adjoint.

Pillage et brigandage

Toutes ces maladies épidémiques se développaient avec d'autant plus de facilité que les cantonnements étaient plus étroits, les camps moins étendus. Aussi, le général Debrun, malgré les inconvénients qui pouvaient en résulter pour la discipline, recula les limites des enceintes réservées aux différents corps. Il n'y consentit cependant que sur la promesse que le pillage cesserait et que les propriétés seraient respectées.

1er fructidor an II.

Ordre général.

Sur la demande du chef de brigade et d'après l'assurance qu'il donne que les soldats lui ont promis de ne pas s'écarter, de res-

Digitized by Google

pecter les propriétés, de surveiller et d'arrêter eux-mêmes ceux qui se permettraient d'entrer dans les vergers ou de dévaster les pommes de terre et autres légumes, le général, plein de confiance dans la parole des républicains, retire la consigne qui retenait les soldats dans l'enceinte du camp, dont les limites seront à l'avenir Messincourt, Escombres, Osnes et Pûre, au delà desquelles il est expressément défendu de s'étendre sans un ordre ou une permission particulière.

Signé : BOULLANCOURT.

Mais la promesse de ne plus piller ne fut pas tenue par les volontaires. Il fallut ramener le camp à ses anciennes limites.

5 fructidor an II.

Ordre général.

Le général a été témoin hier de désordres qui lui font craindre le renouvellement des scènes de pillage qui ont été déjà trop longtemps exercées dans les sorties précédentes. Quelques-uns de ceux qui ont été arrêtés hier dans les villages sont conduits aujourd'hui par la gendarmerie à Carignan et de là seront envoyés au tribunal, mais comme il est plus prudent de prévenir les délits que d'attendre pour les punir, les limites du camp qui, par faveur, avaient été étendues à l'espace d'un quart de lieue seront restreintes, dès ce moment, à l'espace qui est entre le camp et les gardes.

Par ordre du général de division.
Le général de brigade.
Signé : DUFOUR.

Ces habitudes de pillage étaient tellement invétérées, qu'il devint impossible de faire circuler des patrouilles en dehors des camps, sans mettre à leur tête un officier responsable.

26 prairial an II.

Ordre général.

Le général se plaint que journellement on lui fait des rapports que la cavalerie sous le faux prétexte d'aller en patrouilles se porte sur le pays ennemi et y fait des contributions.

Digitized by Google

Il ne se fera à l'avenir aucune patrouille qu'il n'y ait à la tête un officier qui deviendra responsable d'un tel abus...

Par ordre du général.

Signé : BOULLANCOURT.

Mais cet ordre et tous ceux qui furent donnés pour arrêter le pillage, étaient oubliés au moment de l'entrée en campagne. Debrun dut punir avec toute la rigueur des lois (ainsi que nous le verrons plus loin) les plus coupables. Les autres furent traités avec plus ou moins de sévérité.

14 vendémiaire an II.

Ordre général.

..... Beauregard lieutenant au 2e de l'Allier sera aux arrêts forcés pendant 4 jours pour avoir permis à une patrouille de prendre des marmites très loin de son poste et avoir fait un rapport faux au général de brigade Dufour.

Le caporal du même poste a été cassé pour avoir fait piller les volontaires qui étaient avec lui de patrouille, et ces volontaires auront leurs habits retournés pendant quinze jours à l'exception d'un que le général absout en faveur de sa bonne foi, et de ce qu'il croit que c'est la première fois que ce volontaire s'est mis dans le cas de piller.

Dans la journée d'hier, des volontaires se sont encore écartés et sont allés piller dans les villages à une grande distance. En répandant ainsi la terreur, on force les paysans à fuir dans les bois et à y cacher les subsistances et les chevaux dont nous avons le plus grand besoin et que nous obtiendrions facilement par la voie des réquisitions.

Le général rappelle de nouveau ses frères d'armes de tous les grades aux principes républicains, la probité, l'humanité. Il invite les officiers à redoubler de surveillance et à multiplier les appels, ainsi qu'à rendre compte du résultat des recherches qui doivent continuer chaque jour pour découvrir les effets volés.

Signé : BOULLANCOURT.

Digitized by Google

Au 11e chasseurs à cheval, le brigandage est général.

4 ventôse an II.

Au commandant le détachement des chasseurs du 11e, à Ivoy.

De nouvelles plaintes qui viennent de m'être adressées contre les chasseurs du 11e ajoutent encore au mécontentement que je t'ai déjà plusieurs fois manifesté. Je suis décidé à les punir de leur insubordination et de leur fréquent pillage en les renvoyant honteusement sur les derrières. Le général en chef et l'armée seront instruits des motifs de ce renvoi. Mais, comme cette peine est la plus grave qui puisse être infligée à des soldats républicains, je te charge de les prévenir pour la dernière fois, que s'ils continuent de négliger leur service et de se livrer comme ils l'ont fait à leur brigandage, ils seront renvoyés à l'intérieur comme indignes de partager la gloire de leurs frères d'armes.

Comme il y a sûrement dans cette troupe quelques braves républicains qui n'ont pas donné lieu au reproche que je suis obligé d'adresser à tous, qu'ils aient le courage de dénoncer les mauvais sujets qui ne sont pas dignes d'être leurs camarades, afin qu'on puisse rendre justice aux braves gens et punir sévèrement les coupables.

Signé : DEBRUN, général.

Dans une courte expédition au delà de la frontière, on perdit tout le fruit d'une victoire par la faute des pillards.

L'ennemi avait tourné le dos, abandonnant son camp et ses bagages ; encore un effort, et la poursuite transformait sa défaite en déroute.

Mais l'appât d'un riche butin attira davantage les volontaires. La plupart se débandèrent, et, laissant à l'ennemi le temps de se ressaisir, se bornèrent à partager ses dépouilles.

13 prairial an II.

Ordre général.

L'avidité du soldat pour un misérable butin a empêché que l'expédition d'hier eût tout le succès qu'on devait en attendre. Au

Digitized by Google

lieu de se jeter en désordre sur les dépouilles des brigands qu'on mettait en fuite dans les bois, il fallait les poursuivre et achever leur destruction.

Plusieurs soldats ont été sourds à la voix des chefs qui voulaient les rallier. D'autres étaient chargés d'effets au point de ne plus pouvoir aller en avant. Enfin, ce qui est honteux pour des républicains, on a battu le pas de charge et tout le monde n'a pas chargé. Des officiers n'ont pas fait pour empêcher ce désordre, tout ce que l'honneur et le devoir leur prescrivaient, et peu s'en est fallu qu'au lieu de poursuivre un ennemi déjà en déroute, nos troupes ne fussent elles-mêmes mises en fuite par des paysans.

Le général fait rechercher ceux qui ont lâchement préféré se charger de butin que de charger l'ennemi, afin de les traiter conformément à l'arrêté des représentants du peuple mis à l'ordre le 30 floréal, et qui dit : « Ceux qui sortiraient de la ligne avant le « combat, pendant le combat et pendant la retraite, seront arrêtés « sur l'heure et punis de mort. »

L'affaire d'hier prouve suffisamment que les bois sont remplis de paysans sans armes, qui, n'osant et ne pouvant nous attaquer, cherchent à surprendre les militaires qui s'écartent dans les champs et dans les villages.

Un cavalier du 15e qui eut hier l'imprudence de s'avancer avec deux de ses camarades du côté de Girouville fut arrêté, maltraité, conduit au milieu des bois, et il allait être pendu ou fusillé lorsque notre marche a facilité son évasion. Il a été informé que des volontaires pris il y a deux jours au pillage ont payé de leur vie leur témérité.

Les postes avancés ne font pas leur devoir et n'arrêtent pas les militaires qui veulent ou qui cherchent à s'écarter.

Des grenadiers de Seine-et-Oise arrêtés hier à Watrinsart où ils pillaient seront conduits aujourd'hui au tribunal militaire.

Le service s'est fait cette nuit avec la plus grande négligence. On n'a pas reconnu ou mal reconnu la ronde d'officier supérieur. Les commandants des postes peuvent laisser prendre du repos à leurs troupes pendant le jour, mais ils doivent les tenir éveillées toute la nuit, faire des patrouilles fréquentes, et se tenir continuel-

Digitized by Google

lement en garde contre les surprises. On est bien informé que l'ennemi en médite.

Par ordre du général.
Signé : BOULLANCOURT.

P. S. — Le général défend qu'aucune femme autre que celles que la loi prescrit, n'approche du camp et des cantonnements. Il rendra les chefs de corps responsables de l'inexécution de cet ordre. Elles doivent toutes être expulsées de suite et sans perdre de temps.

Les chefs de corps feront faire des visites dans les baraques.

Dans l'intérieur même de l'armée, les convois de vivres sont enlevés d'assaut et les distributions compromises.

Nidermertzig, 10 vendémiaire an III.

Ordre général.

Il est ordonné à tous les chefs de corps de la division de faire faire sur le champ la recherche du pain qui a été dilapidé par les pillards sur la route. Cette recherche sera faite par les capitaines dans leurs compagnies respectives, et le pain qui en résultera sera réparti également pour tous les soldats de la compagnie.

On réitère la défense expresse de s'approprier rien chez le particulier.

Le désordre qui a régné hier est la cause que la distribution du pain aujourd'hui ne sera peut-être pas complète.

Si le général a lieu de se plaindre de la division, il a vu cependant avec plaisir que la compagnie des grenadiers du 38e s'était conduite dans la marche d'une manière bien satisfaisante.

Il engage ses frères d'armes à suivre les mêmes traces, surtout à éviter toute espèce de pillage qui déshonore le républicain et apporte la famine dans la division.

La raison est qu'il est de l'intérêt de la république que l'armée vive sur le pays ennemi, mais par la voie de réquisitions légales.

Par ordre du général.
Signé : BOULLANCOURT.

Digitized by Google

Indélicatesse des vaguemestres

La propriété des « frères d'armes » n'est guère plus sauvegardée. Les plantons et les vaguemestres, choisis pourtant parmi les plus intègres, ne respectent ni les correspondances des généraux, ni le secret des lettres privées.

8 pluviôse an II.

Ordre général
du chef d'état-major de Sedan au chef d'état-major de Douzy.

De tous côtés, je reçois des plaintes les plus amères et les plus fondées sur la négligence ou plutôt sur l'infidélité criminelle de quelques ordonnances,

Des lettres de la plus haute importance perdues par la négligence ou décachetées par la malignité, voilà le motif de justes réclamations qui me sont portées.

(Non signé.)

Les vaguemestres se font payer la remises des lettres et prélèvent une large part sur les mandats.

21 thermidor an II.

Copie d'une lettre de la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre, au général en chef de l'armée des Ardennes. Paris, 16 thermidor an II.

Le Comité de salut public a été informé qu'au mépris des devoirs attachés à l'emploi de vaguemestre, il s'en est trouvé quelques-uns assez peu délicats pour exiger des défenseurs de la patrie auxquels ils sont chargés de remettre soit des lettres, soit des assignats, une rétribution d'un sou par livre et par lettre...

Pour copie conforme.

L'adjudant général chef de brigade et de l'état-major de l'armée des Ardennes.

Signé: SIONVILLE.

Digitized by Google

Désordres pendant les marches

Le désordre fut à son comble dans les premiers jours de la marche de la division vers le Rhin. Comme on le verra un peu plus loin, la division venait d'être reformée. Elle n'était pas encore dans la main de son chef.

A Roospelt, 6 vendémiaire an III.

Ordre général.

Le général est indigné de la mauvaise conduite de la division depuis hier. Il déclare que si ce désordre continue, il n'a plus confiance en la troupe qui la compose. Il en rendra compte au général d'armée qui la renverra sur les derrières ou qui prendra d'autres mesures plus sévères.

C'est des officiers et sous-officiers de qui il est le plus mécontent, puisqu'ils ne répriment pas ce désordre qui ferait la honte du nom républicain, si les autres divisions n'avaient une meilleure conduite.

Les chefs de corps et les commandants de compagnie seront responsables des pillages et autres désordres qui se commettraient dans les bataillons et compagnies. Ces officiers seront arrêtés, conduits sur les derrières et jugés incapables de conserver leurs grades.

Il y a eu des coups de fusils tirés pendant la marche. Les soldats ignorent-ils qu'il y a peine de mort contre celui qui se met dans ce cas ? Eh bien, le général fera remettre à la commission militaire le premier qui se permettra de tirer un coup de fusil sans ordre et l'exécution de la loi aura son effet.

Les appels se feront par compagnie et personne ne pourra quitter son rang. Quinze pillards parmi lesquels il y a des sous-officiers sont arrêtés et vont être envoyés à la commission militaire.

Cet ordre sera lu après les appels.

Le général de division.
Signé : DEBRUN.

Digitized by Google

Tribunaux militaires

Debrun déploya la plus grande énergie pour rétablir l'ordre. Les pillards furent traduits d'abord devant les conseils de discipline de leurs corps; puis, devant les tribunaux militaires de l'armée.

ARMÉE DES ARDENNES
2e division

Liberté, Égalité, Fraternité.

10 prairial an II (29 mai 1794).

Au bivouac d'Izelle. La République française une et indivisible et impérissable.

Le général Debrun, commandant la 2e division de l'armée des Ardennes, aux membres composant le Comité de Salut public.

Les représentants du peuple près les armées ont pris les arrêtés les plus sévères pour réprimer les pillages et les désordres auxquels se livraient, à l'instigation sans doute de quelques scélérats, les défenseurs de la République. Des commissions militaires ont été organisées à la suite des armées pour punir promptement et sévèrement les délits.

J'ai la douleur de voir que les proclamations des représentants du peuple et mes défenses restent sans effets faute de moyen pour infliger aux coupables les peines portées par les arrêtés. Obligé d'envoyer les prévenus au tribunal de Mézières, il est impossible de faire suivre les pièces de conviction et les témoins, et quand, ce qui est rare, la punition suit la faute, elle est trop tardive et trop éloignée pour opérer comme exemple.

Depuis l'invasion de Beaulieu dans le duché de Bouillon et dont le brave commandant du château vous a rendu compte, la majeure partie de la division que je commande est sur le pays ennemi. Je ne peux qu'avec une grande peine empêcher le soldat de se venger par des représailles des atrocités commises par les féroces Autrichiens dans Bouillon.

Donnez-moi le moyen d'effrayer par quelques exemples les scélérats qui conseillent et pratiquent le brigandage.

Salut et fraternité.

DEBRUN.

Digitized by Google

Les conseils de discipline, composés d'officiers parfois aussi coupables que leurs hommes, se montrèrent, au début, indulgents. Debrun menaça les juges débonnaires de les destituer et de les faire asseoir à leur tour sur le banc des accusés.

23 thermidor an II.

Au général Laroude, commandant à Bouillon.

D'après les griefs annoncés dans ta lettre du 13 thermidor, il y avait lieu de croire que les grenadiers et sergents du 38e, prévenus de désertion de leurs postes et de pillage, seraient traduits aux tribunaux. Tu m'annonces dans ta lettre du 21 que le conseil de discipline les a acquittés. Il importe de savoir s'il l'a pu ou si ce jugement n'est pas l'effet d'une mauvaise instruction. Pour cet effet, je te prie de te faire remettre et de m'envoyer de suite l'extrait de la séance du conseil de discipline, afin que, dans le cas où ils auraient négligé de sévir contre les coupables, les membres soient eux-mêmes poursuivis et punis.

Le général de division.
Signé : DEBRUN.

Cette pression du commandement sur l'esprit des juges ressemble fort à un abus d'autorité et peut paraître excessive. Mais, en face de l'ennemi, pour extirper un vice devenu général, il fallait des mesures exceptionnelles.

Au surplus, le procédé réussit. Le désordre cessa.

La Convention, de son côté, ne donnait-elle pas l'exemple du despotisme, en menaçant les officiers de destitution pour des peccadilles?

8 frimaire an II.

Décret de la Convention nationale.

Les chefs des régiments, bataillons, légions, détachements, compagnies franches et généralement tous les chefs de corps à la solde de la République, de quelque arme et sous quelque dénomination que ce soit, seront tenus, sous peine d'être destitués et mis en état d'arrestation comme suspects, d'adresser dans les trois jours de la publication du présent décret, tant au Comité mili-

Digitized by Google

taire de la Convention nationale qu'au Ministre de la Guerre, l'état actuel de l'effectif de chaque corps, tant en hommes qu'en chevaux.

Signé : THARREAU.
Adjudant général, chef de l'état-major.

13 frimaire an II.

Ordre général.

Les chefs de corps sont prévenus une fois pour toutes qu'il est défendu au général, sous peine de destitution, d'accorder aucune permission. Il est inutile de lui envoyer des volontaires qui en réclament pour aller dans leurs familles.

Signé : KLAINE,
Adjoint aux adjudants généraux.

Ruses des émigrés

Faut-il s'étonner de ces mesures prises par un gouvernement qui devait non seulement lutter contre ses ennemis du dedans, mais faire face à ses ennemis du dehors? En plus des secousses terribles qui agitaient convulsivement la capitale, des bandes d'émigrés traversaient habilement les frontières, semaient le doute dans le cœur des patriotes, et surprenaient par trahison les secrets des opérations militaires. Il fallait se garer de leurs ruses en les démasquant.

6 nivôse an II.

Ordre général.

Je viens d'apprendre que l'ennemi désespérant de vaincre, par la force des armes, les armées de la République, inventait de nouvelles ruses et comme Protée se transformait sous toutes sortes de figures pour pouvoir nous tromper.

Ils ont fait faire quantité d'habits nationaux avec lesquels ils espèrent pouvoir surprendre nos avant-postes et les égorger. Mais le redoublement de vigilance et de précautions que nous prendrons pour nous mettre à couvert de leurs ruses, leur feront sentir que rien ne peut résister au génie de la liberté.

Tu voudras bien, en conséquence, recommander aux chefs

Digitized by Google

des avant-postes de ne laisser approcher d'eux aucune troupe sans s'être parfaitement assurés par eux-mêmes qu'elles sont républicaines.

On usera de même de la plus grande surveillance à l'entrée des villes et places de guerre, surtout à l'ouverture des portes et le soir avant leur fermeture.

Signé : THARREAU.

1er ventôse an II.

Ordre général.

On a été averti que les émigrés ont un moyen de correspondre avec les malveillants intérieurs.

Un Autrichien, ou tout autre sujet des puissances coalisées, paraît sur la frontière porteur de comestibles ou autres marchandises, et les met en vente. Des gens affiliés mettent un prix à la marchandise avec des signes convenus et prennent cette marchandise qui contient des dépêches.

Je te requiers...

Signé : BOULLANCOURT.

1er messidor an II.

Ordre général.

De toutes les manœuvres employées par les ennemis de notre liberté, une des plus dangereuses et des plus constamment employées par eux, c'est la falsification des assignats.

La surveillance des patriotes ne saurait être trop active sur cette frontière pour détruire leurs coupables espérances.

Déjà par les soins d'un officier du bataillon du Bar, un colporteur de faux assignats arrêté et traduit au tribunal de Mézières va subir la peine due à son crime, mais cet exemple sans doute encore peu connu n'a pas déconcerté tous ceux qui se livrent à ce commerce...

Le général invite...

Par ordre du général.
Signé : BOULLANCOURT.

La présence des émigrés sur les frontières et dans les rangs

Digitized by Google

ennemis rend le service aux avant-postes particulièrement dangereux. Les patrouilles qui s'aventurent trop, sont aussitôt signalées, cernées et massacrées.

Debrun fait les recommandations les plus instantes pour que la vigilance soit constante dans les postes et que les patrouilles s'exposent moins.

20 floréal an II.

Ordre général.

Il règne dans les cantonnements et même aux avant-postes une sécurité dont les suites peuvent devenir d'autant plus dangereuses qu'elles résultent plus de l'insouciance des officiers que de la négligence du soldat.

Des troupes armées passent à côté des postes sans être reconnues et presque nulle part on ne demande le mot de ralliement. Une telle conduite serait répréhensible dans le service intérieur, elle l'est à plus forte raison sur la frontière et dans un moment où la surveillance la plus active est de toute nécessité à l'ordre du jour.

Les chefs de cantonnements instruiront les chefs de postes des précautions qu'ils doivent prendre et puniront très sévèrement ceux qui auront négligé de remplir leurs devoirs.

Signé : BOULLANCOURT.

7 ventôse an II.

Ordre général.

Le général se plaint de ce que malgré des ordres réitérés, les patrouilles s'écartent toujours de la route qui leur est prescrite. Il résulte de là des malheurs auxquels on ne peut parer. Nous perdons partiellement nos braves frères d'armes dont la valeur et le courage ne peuvent lutter contre la force supérieure des satellites des tyrans qui ne comptent que sur notre imprudence.

Signé : BOULLANCOURT.

Mais si Debrun ne veut pas que les soldats s'exposent inutilement, il s'efforce de les aguerrir au moyen de petites expéditions en territoire ennemi.

Digitized by Google

26 germinal an II.

Ordre général.

Le citoyen Potey de la 86e demi-brigade donnera des ordres à tous les cantonnements de sa brigade d'en partir avec armes et bagages, dans la nuit du 26 au 27, à deux heures précises du matin, pour se rendre en avant d'Avioth, de l'autre côté de la prairie, avec le nombre de pièces attachées à sa demi-brigade, si toutefois elles sont en état. S'il n'y avait que faute de chevaux, il faudrait mettre en réquisition les laboureurs. On prendra des guides pour se rendre au rendez-vous général d'Avioth.

Le soldat pourra se dispenser d'apporter tous ses effets, mais qu'il n'oublie pas ses cartouches et ses vivres, ainsi que la *bonne conduite* que de vrais républicains doivent tenir devant l'ennemi. Il n'y a point de gloire à piller, mais il y en a beaucoup à se battre. C'est assez dire à de braves sans-culottes.

J'espère que je n'aurai qu'à me louer du zèle et de l'intrépidité que nos braves camarades mettront dans l'action...

Le général de division.

DEBRUN

Offensive des Autrichiens contre Bouillon

Telles furent les multiples difficultés auxquelles se heurta Debrun depuis le jour de sa prise de commandement.

Au début de tous ses soucis d'organisation, sa brigade de gauche, complètement séparée de lui, à Bouillon, sous les ordres du général Marchant, fut brusquement attaquée par le général Beaulieu, le 30 floréal an II.

Le général Debrun avait eu connaissance de ce projet d'offensive des Autrichiens, et, depuis quelques jours, recommandait à Marchant de faire de fortes reconnaissances du côté de Bertrich, pour éviter toute surprise.

Marchant s'était conformé à ses ordres.

Digitized by Google

AVANT-GARDE
DE L'ARMÉE DES ARDENNES

Au quartier général de Bouillon, le 29 floréal, IIe année républicaine, 5 heures du matin.

Le général Marchant au général Debrun.

Général, en même temps que j'avais ordonné aux troupes du camp de faire une sortie hier soir, à titre de reconnaissance, j'en avais ordonné de même à mon détachement cantonné à Montgimont et lui avais prescrit de se porter en avant et au delà de Paliseux, pour y reconnaître l'ennemi que je présumais y être. Cette sortie s'effectua vers les six heures du soir. A sept heures, mon détachement aperçut les vedettes avancées dc l'ennemi qui, à son approche, se replièrent sur leurs postes, et sur lequel partie de mon détachement à cheval fonça ventre à terre et l'atteignit.

Le combat s'engagea avec force ; nos chasseurs blessèrent plusieurs Autrichiens, en tuérent un, ramenèrent ses armes et son superbe cheval ; la force de l'ennemi se déploya à cette attaque et engagea mon détachement à rentrer dans son cantonnement. Il n'eut ni tué, ni blessé.

Salut et fraternité.
MARCHANT.

Je souhaite le bonjour au citoyen Boullancourt et désire son prompt rétablissement.

Mais ces reconnaissances étaient sans doute trop faibles ou ma conduites, car l'ennemi réussit à dissimuler son attaque, et, tout d'un coup, se présenta en force devant le camp des Montagnards où bivouaquait le gros de la brigade Marchant. Les volontaires surpris ne firent qu'un simulacre de résistance et se replièrent précipitamment.

A la nouvelle du recul de son lieutenant, Debrun accourut. Ne pouvant pas opposer avec ses seules forces une barrière suffisante à l'envahisseur dont il reconnut la supériorité numérique, il dépêcha en hâte un courrier au général Jourdan, qui opérait plus à l'est, pour réclamer de lui une prompte diversion sur les flancs de Beaulieu.

(A suivre.) Capitaine CANARD.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont.—10548.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ETENDARD

des Cartes du Corps du Roi

(MUSÉE de CLUNY)

Digitized by Google

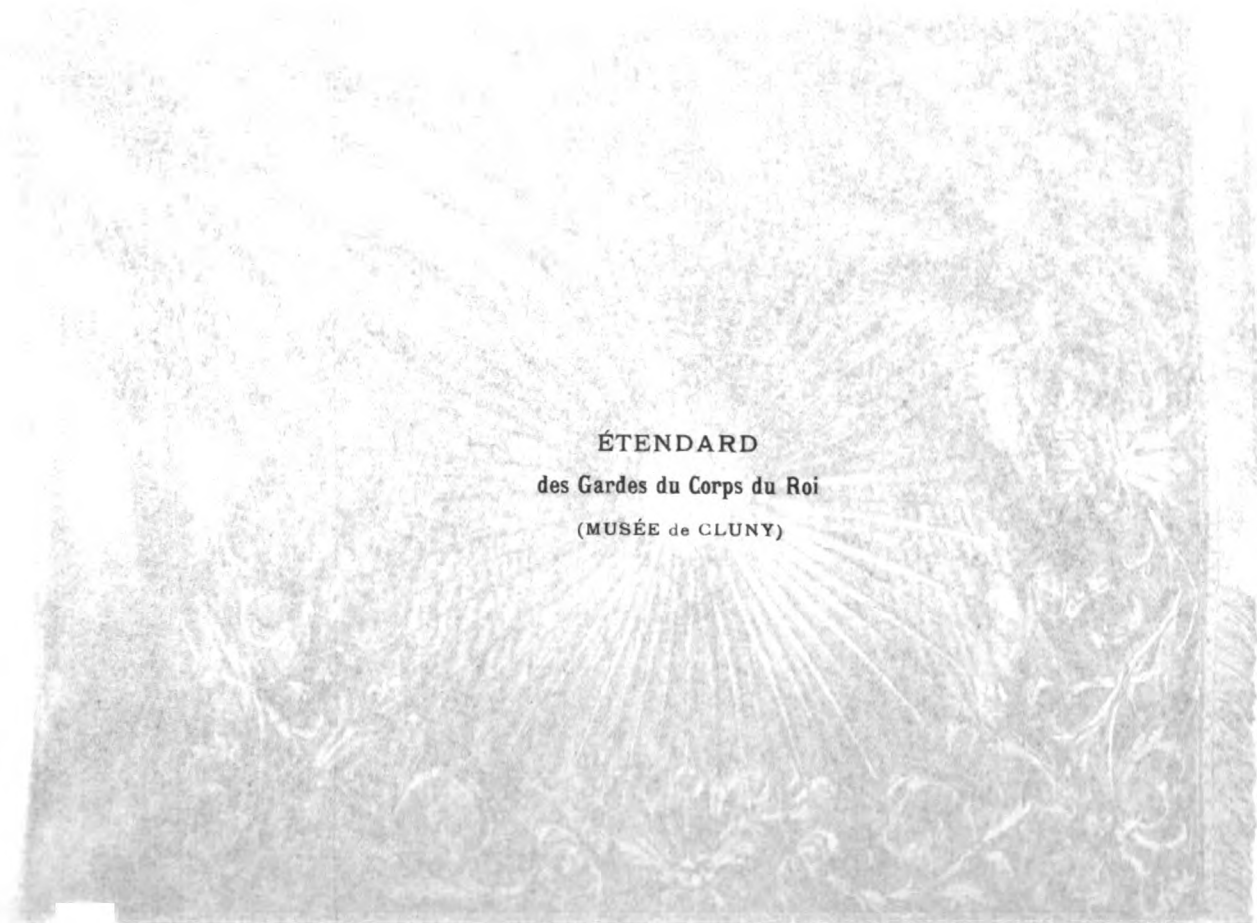

ÉTENDARD

des Gardes du Corps du Roi

(MUSÉE de CLUNY)

Digitized by Google

Un Etendard des Gardes du Corps du Roi

Parmi les récentes acquisitions du Musée de Cluny, figure un étendard des Gardes du Corps du Roi, brodé or et argent sur soie jaune ; la provenance historique en est inconnue.

« L'Étendart des trois compagnies françoises, dit le R. P. Daniel, dans son *Histoire de la Milice françoise*, est une pièce de tafetas quarrée qui est attachée à côté d'une lance. Ceux de la Compagnie Écossoise sont de même, excepté celui de la brigade commandée par le premier Enseigne; cet étendart est un peu plus long que large et fendu par le bout. Je ne sçaurois deviner la raison de cette différence, si ce n'est que telle est la figure de leur Étendart dans leur institution et qu'ils ont voulu conserver cette marque d'ancienneté... »

Cette particularité de l'enseigne de la première brigade de la compagnie écossaise, le numéro 1, les trois françaises ayant pris les numéros 2, 3 et 4, s'explique d'autant plus qu'elle comprenait les Gardes de la Manche, dont les prérogatives s'exercèrent encore aux funérailles de Charles X. A part celle-ci, toutes celles des Gardes du Corps du Roi furent de même forme, brodées or et argent, sur soie de la couleur des bandoulières.

Il est assez curieux de constater qu'un lapsus du R. P. Daniel, plaçant la compagnie d'Harcourt avant celle de Charost, a été reproduit dans nombre d'ouvrages. Mais d'après les cartes générales du militaire de France, d'après les états militaires, il ne peut y avoir aucune erreur. Les compagnies de Gardes du Corps prirent rang d'après leur date de fondation. L'Écossaise la première, de 1440, et les trois françaises, de Villeroi, de Charost et d'Harcourt, de 1474, 1475 et 1514, ayant respectivement la couleur blanche, verte, bleue et jaune, telles qu'elles reparurent à la Restauration.

L'étendard du Musée de Cluny ne peut donc avoir appartenu qu'à la troisième française, quatrième du corps, que commandait

Digitized by Google

en 1780 le prince de Tingry, et qui tenait ses quartiers à Amiens.

A quelle époque fut-il fabriqué? La broderie et la soie paraissent antérieures à la Révolution, d'une part; et de l'autre, il n'est que trois époques auxquelles cette enseigne quitta le service: 1775, 1792 et 1830.

En 1775, chacune des compagnies comprenait auparavant 6 brigades et 55 gardes répartis en 2 escadrons, avec six étendards et six porte-étendard: depuis que l'étendard, au lieu d'être une simple pièce d'étoffe à la hampe de la lance, servant de signe de ralliement, était devenu trop pesant pour permettre aux enseignes de combattre.

Or, l'ordonnance du 15 décembre 1775 réduisit les étendards à deux et ceux-ci restèrent naturellement la propriété des capitaines.

Que devinrent les étendards lors du licenciement des Gardes du Corps en 1792. Cela est assez difficile à dire; mais ce que nous savons d'après le colonel Titeux, c'est qu'en 1814, les Gardes du Corps reprirent leurs couleurs et qu'en 1830, ils offrirent, à Cherbourg, au roi Charles X, leurs enseignes qui décorent encore aujourd'hui sa tombe dans les caveaux de Goritz.

Encore manque-t-il à l'étendard du Musée de Cluny la lance dont le travail eût pu donner quelque renseignement. Il lui manque aussi la cravate dont, en 1721, disait le R. P. Daniel:

« On ajoute à chaque étendart une écharpe d'une aune de tafetas blanc au-dessous du fer de la lance. C'est afin de marquer que c'est un étendart françois et qu'il soit vu de plus loin pour le ralliement, après une charge. Tous les étendarts du Roy en ont de même. »

Enfin, il ne porte pas complète la devise indiquée par le R. P. Daniel. Il lui manque l'âme : *nec pluribus impar* ; mais ni ceux décrits par les cartes du militaire de France ou par Lemau de la Jaisse, ni ceux de Goritz ne la portent non plus.

En 1671, les Gardes de la Manche portaient comme devise la massue d'Hercule; l'âme en était : *erit hæc quoque cognita monstris*. C'était celle de Louis XIII. Louis XIV lui substitua la sienne, le soleil éclairant le monde avec l'âme : *nec pluribus impar*.

Le soleil resta l'attribut des Gardes du Corps, mais l'âme de la devise disparut avec le grand Roi.

Capitaine M. Bottet.

Digitized by Google

Souvenirs de ma Vie Militaire

(1792-1822)

par le commandant Vivien

(Suite)

CHAPITRE XXXIV

La Roulette à Madrid,
ou malheur est parfois bon à quelque chose

Je vais raconter, si ma mémoire me sert bien, par quel enchaînement de choses j'ai été fait, en 1813, chef de bataillon et officier de la Légion d'honneur à l'armée de Portugal, au lieu d'être resté capitaine, simple légionnaire et prisonnier des Anglais à Madrid ; mais pour expliquer ce concours d'événements et cette différence dans ma position militaire, je dois nécessairement remonter à une série d'incidents, tantôt favorables, tantôt contraires, qui m'ont conduit à l'apogée de ma fortune militaire sous l'Empire, sans que j'aie pu m'élever au delà pendant sept années que j'ai encore servi sous le gouvernement de la Restauration.

Environ le mois de juin 1810, mon colonel reçut la nouvelle que le capitaine commandant le grand dépôt de Madrid était mort d'une apoplexie foudroyante. Je venais d'arriver de France, j'avais à peine eu le temps de revoir mes anciens camarades dans leurs cantonnements établis sur la crête et sur le versant sud de la Sierra Morena, dans le royaume de Jaën et sur les deux rives du Guadalquivir jusqu'à Andujar, lorsqu'il me fit partir avec des instructions écrites, pour aller prendre le commandement de ce grand dépôt, consistant en une compagnie du premier bataillon,

Digitized by Google

trois détachements venus successivement de France, et d'une centaine d'éclopés, convalescents ou invalides proposés pour l'Hôtel : plus une comptabilité paperassière et un encombrement d'effets d'habillement, d'armement, de grand et petit équipement et de linge et chaussure pour des valeurs considérables; enfin, d'un compte ouvert avec le trésorier, l'officier payeur des bataillons de guerre et le lieutenant commandant le petit dépôt de Bayonne, roulant sur un fonds de plus de quatre-vingt mille francs, dont quinze mille appartenaient au colonel.

Après avoir voyagé pendant quinze jours, tantôt avec l'escorte d'un courrier, tantôt avec celle d'une estafette du maréchal duc de Dalmatie, une autre fois avec la correspondance des régiments de la Confédération, échelonnés sur la grand'route, et une autre fois encore avec des détachements qui changeaient de cantonnement, j'arrivai à Madrid où je m'occupai sans retard du dépouillement d'une comptabilité excessivement embrouillée, et que je finis cependant par mettre à jour, moins quelques cents francs que je n'ai pu retrouver parce qu'aucun des registres, pas même celui de caisse, n'était au courant. La compagnie du régiment et les détachements venus de France, formaient, pour le nombre, un corps de troupe équivalent à un petit bataillon que le lieutenant général comte Belliard avait d'abord utilisé pour le service intérieur du Buen-Retiro de Madrid, et plus tard pour celui des provinces comprises dans son gouvernement.

Après avoir préludé par de petites expéditions dans les directions de Tolède, de l'Escurial, de Ségovie et de Somo-Sierra pour combattre et éloigner les bandes qui infestaient les abords de la capitale, et n'ayant d'ailleurs plus grand'chose à faire en matière de comptabilité, le général m'envoya avec quatre cent cinquante hommes, d'abord à Alcala-de-Hénarez, ensuite dans la province de Guadalaxara où, conjointement avec un bataillon du régiment espagnol Royal-étranger et deux petites pièces de campagne mal servies, j'eus à soutenir, le 23 mars 1811, l'attaque d'un petit corps d'armée de la Junte, fort de plus de cinq mille hommes, commandé par les généraux Don Juan, surnommé l'Empécinado, Martinez de San Martin et Villacampa, sur lequel nous fûmes assez heureux pour faire environ cent cinquante prisonniers,

Digitized by Google

après nous être défendus de bec et d'ongles pendant douze heures.

Le 2 avril, le lieutenant général m'écrivit à ce sujet la lettre suivante : « Le Roi me charge, Monsieur le capitaine, de vous témoigner ainsi qu'à votre troupe, sa satisfaction de la belle résistance que vous avez faite à Auñon (1), et je vous annonce avec plaisir que Sa Majesté a demandé pour vous le grade de chef de bataillon. » C'était donc depuis 1807 la seconde fois que j'étais proposé pour de l'avancement.

Un mois après cet heureux combat, pendant lequel je me suis vu deux fois réduit à une mauvaise redoute qui n'était ni fraisée, ni fermée à la gorge, à une dizaine de maisons et au clocher du village, mais sans avoir été entamé ; je fus rappelé à Madrid, où je ne couchais presque jamais, étant continuellement en route dans un rayon de quatre à cinq lieues, courant après les guerillas qui m'attendaient rarement. Enfin, en vertu d'un ordre du maréchal Jourdan, je vis partir dans les premiers jours d'août mon beau détachement pour le fond de l'Andalousie, où était alors le régiment, et je restai seul d'officier dans le Buen-Retiro avec mes éclopés, mes paperasses et mes magasins.

La vie sédentaire à laquelle je me trouvais réduit convenait peu à mes goûts et à mon tempérament, aussi ne tardai-je pas à m'apercevoir que je n'étais plus dans mon élément naturel; l'essentiel me manquait : c'était le grand air, c'était le mouvement ; et n'en trouvant plus dans le commandement militaire qui venait de m'être enlevé, j'en cherchai dans les plaisirs.

J'avais deux bons chevaux dont une trotteuse remarquable par sa rapidité et la grâce de ses allures, je montais donc souvent à cheval.

J'allais au spectacle, surtout lorsqu'on représentait quelques bonnes pièces de Lopès de Véga ou de Calderon, mais il n'y avait plus de théâtre italien ; Los-Canos-del-Péral avait été démoli, et les plates bouffonneries de la plupart des pièces représentées au théâtre de la Cruz ne sont pas du goût de tout le monde, du moins elles n'étaient pas du mien.

---

(1) Village situé près du Tage, à l'extrémité est-sud de la province de Guadalaxara et à environ 800 toises du pont qui porte son nom. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

J'avais lu la savante, mais bien ennuyeuse histoire d'Espagne du révérend père Mariana, de la compagnie de Jésus; j'avais lu le théâtre de Lopès de Véga et celui de Calderon, où le bon goût est trop souvent sacrifié au plus bas comique; j'avais vu plus d'une fois le riche Musée des arts et d'histoire naturelle de la rue d'Alcala ; j'avais vu la belle galerie de tableaux de l'Escurial où on admire les riches productions de Ribera, de Murillo, de Coello, de Carducho, de Bayou, de Velasquez, de Gallegos, de Greco, de Juan Moralès, de Carrero, de Pacheco, etc., etc., tous peintres espagnols au-dessus de leur réputation; j'avais assisté à un combat de taureaux, mais avec promesse de n'y plus retourner, car je n'ai jamais bien compris les applaudissements des Espagnols et surtout ceux des dames espagnoles, à la vue d'un malheureux picador, ou banderillo, ou matador, jeté mourant à dix pas du furieux animal. J'avais vu l'hôtel des Monnaies qui ne vaut ni celui de Lyon, ni celui de Marseille, qui cependant ne sont pas beaux. J'avais vu la Doyana (l'hôtel des Douanes), un des plus vastes et des plus beaux établissements de ce genre qui existe en Europe. J'avais vu le modèle des ponts, bâti sur le Manzanarès, sous le règne de Philippe second, où il ne manque qu'une rivière pour passer dessous. J'avais vu la Plazza Major, la moins irrégulière de Madrid et la plus belle, par ses façades ornées de balcons en fer à chaque étage. J'avais vu les superbes fontaines du Prado qui versent des flots d'eau limpide comme le cristal, et qui dans les plus grandes chaleurs de l'été alimentent deux ruisseaux d'eau sur toute la longueur des allées où on jouit d'une fraîcheur délicieuse. J'avais vu le grand hôpital militaire, objet de la munificence d'un grand roi (Charles III), qui est resté inachevé et dans lequel on comptait, en 1808, plus de trois mille lits en fer forgé et poli. J'avais vu le palais du Roi, avec ses trois cours d'honneur, ses beaux jardins en terrasse et la belle place qui le précède aujourd'hui, aux dépens de huit cents maisons que les Français on fait effacer pour la faire. J'avais vu la belle église de San-Isidoro, presque aussi vaste et peut-être plus riche que Notre-Dame de Paris, mais à laquelle il manque une façade et un parvis. Enfin, après avoir vu bien d'autres choses dont j'ai perdu le souvenir, je me mis à jouer, mais à quel jeu, grand Dieu? à la roulette!!!...

Digitized by Google

Autant eût valu que je me cassasse un bras ou une jambe, ou tous les deux à la fois.

Dans une suite de somptueux salons, au premier étage d'un des plus beaux hôtels de la rue d'Alcala, étaient établies deux roulettes, un passe-dix et un trente et quarante, qui ouvraient journellement depuis onze heures du matin jusqu'au lendemain à deux heures après minuit. Tous les joueurs incorrigibles de la capitale, Français et Espagnols de tous les rangs, y entouraient le fatal tapis vert. Quelques-uns des plus hardis entretenaient une formidable martingale combinée suivant les plus profonds calculs de probabilité, dans l'espoir de faire sauter la banque; d'autres jouaient l'or à poignée ; d'autres enfin carottaient les duritos, et tous y perdaient des sommes comparatives à leurs moyens. Sur toutes ces figures, la fascination du jeu agissait irrésistiblement. Quoique calmes en apparence, presque tous avaient la rage au cœur ; et en effectant l'indifférence, plus d'un laissait l'empreinte de ses ongles sur sa poitrine ensanglantée. Quel effrayant et hideux tableau !... et cependant j'ai passé par là; telle était donc ma destinée !...

Pendant deux mois c'était admirable, je gagnais beaucoup plus que je ne perdais et je dépensais à l'avenant. Alors, les onces d'or ne me tenaient pas plus aux doigts qu'aujourd'hui les pièces de vingt sous, mais quelle vie que celle d'un joueur? plus de santé, plus de sommeil, plus d'appétit! J'avais les yeux caves, j'étais devenu maigre, je ne rêvais, je ne voyais que le jeu! si je voulais du mal à quelqu'un, je lui conseillerais de jouer gros jeu au tripot.

Un ami, principal actionnaire de la banque, voyait avec dépit ma fatale passion pour le plus sot et le plus défavorable des jeux de hasard; il me citait le désespoir de vingt familles espagnoles dont la fortune était venue s'engloutir sous les râteaux des croupiers, et à qui il ne restait que la misère et d'inutiles regrets; enfin, il alla jusqu'à me proposer de m'associer pour la somme que j'avais gagnée et qui pouvait être doublée en moins de six mois. Je restai sourd à ses bons conseils, dont un seul aurait dû me convaincre. J'étais ensorcelé, je crois; il fallait que je subisse mon sort.

Enfin, lasse de m'être favorable, la fortune me tourna brusquement le dos et le 27 novembre 1811, je perdis tout ce que j'avais

Digitized by Google

gagné, plus mil écus que j'avais pris en passant chez moi en 1810 pour rentrer en Espagne.

Je ne dirai pas le mal que cela me fit. Je ne dirai pas davantage les vertiges qui me passèrent par la tête pendant les quinze premiers jours qui suivirent l'événement; ce ne fut qu'après ce temps que je pus envisager avec un peu de calme la profondeur de l'abîme que j'avais ouvert sous mes pieds, et que je m'élevai au-dessus de moi-même, en remerciant Dieu de ne m'avoir pas abandonné au moment du danger.

En y regardant de plus près encore, je vis combien j'avais eu de torts envers moi-même et combien j'avais compromis ma dignité, parce que sous l'uniforme français je m'étais donné en spectacle à la tourbe de joueurs de tous les étages qui affluaient sans cesse dans ce mauvais lieu; enfin, contre mes plus grands intérêts, en négligeant une demande d'avancement faite par le roi d'Espagne, et en ne sollicitant pas mon rappel au régiment où était ma place comme un des plus anciens capitaines des bataillons de guerre et non dans un dépôt d'éclopés de Madrid.

Les premières affaires dont je m'occupai furent celles-là et je commençai par ma demande d'avancement, mais je m'y pris si gauchement, que je ne le rapporterais pas ici, si je n'y trouvais pas de quoi m'égayer aujourd'hui aux dépens de ma maladresse de ce temps-là.

Un jour donc, de grand matin, je fis toilette de grande tenue militaire; c'était au mois de décembre, et je m'acheminai vers le palais du Roi. Après avoir défilé devant une foule de gardes, de pages et d'officiers de tous les rangs, tant civils que militaires, j'arrivai au cabinet où se tenait le chambellan de service, qui me fit décliner mon nom, mes qualités et l'objet de ma présentation à Sa Majesté. « Mais, Monsieur, lui répondis-je, ces formalités ne sont peut-être pas nécessaires, puisque c'est ce matin même que je désire être présenté au Roi. — Comment, Monsieur, ce matin, me dit le digne chambellan, qui en ce moment-là faisait sur moi l'effet d'un noble castillan du xv^e^ siècle; mais vous ne connaissez donc pas les usages de la Cour? Apprenez donc que qui que ce soit ne peut arriver ainsi jusqu'à Sa Majesté. Comme vous êtes militaire français, le Roi se souviendra peut-être de vos services

Digitized by Google

lorsque vous aurez formulé votre demande par écrit; mettez-vous là, continua-t-il, en m'indiquant du geste un pupitre de copiste, et surtout soyez clair et laconique, car Sa Majesté n'a que fort peu d'instants à donner à ces sortes de demandes de faveur ; et si vous devez être admis à un petit lever, vous en serez prévenu par lettre à domicile. »

Il n'y avait pas un mot à répliquer à tout cela ; aussi après avoir écrit ma demande, au bas de laquelle j'eus soin de mettre mon adresse, je m'inclinai profondément et je me retirai un peu fâché de m'être aussi gauchement fourvoyé devant le plus grave de tous les Espagnols et le plus méthodique de tous les chambellans.

Je ne devais donc plus retourner au palais du roi Joseph qu'en passant par toutes les filières de l'étiquette, et en attendant que j'en reçusse l'avis, je me précautionnai contre les balourdises qui avaient signalé ma première visite au palais; je composai mon rôle et je l'étudiai.

L'avis me parvint effectivement sous le sceau royal trois jours à l'avance, et, cette fois, je me rendis dans une remise de place fort propre, afin de ne rien déranger à ma toilette, et pour me renfermer dans le cérémonial de l'homme qui se présente à la Cour.

A onze heures, un huissier appela en langue espagnole les personnes qui devaient être admises ce jour-là, et je passai comme les autres dans une salle immense où les brocarts, les tapis précieux et les belles glaces de la Granja resplendissaient de toutes parts.

Dix minutes après, les deux battants d'une porte à glaces et à ciselures dorées s'ouvrirent, et un gentilhomme de la chambre annonça : *El Rey*.

Le Roi, un chapeau monté à plumes blanches, sous le bras droit, et vêtu d'un simple frac de drap de vigogne couleur noisette, portant en sautoir le collier de la Toison d'or et un bout de ruban rouge à la boutonnière, entra suivi de trois grands officiers de la maison. Jusque-là j'avais ignoré que la majeure partie des hauts personnages qui recherchent l'honneur d'une réception, n'avaient souvent d'autres motifs que celui de se faire voir, et

Digitized by Google

qu'un signe de tête ou un léger sourire du prince était tout ce qu'ils emportaient en sortant de là ; et c'est pourtant ce dont je suis resté convaincu.

J'étais le neuvième : le cœur me battait bien fort; ce que je voyais là pour la première fois m'étonnait. Je fus le second devant qui le Roi s'arrêta, probablement parce que je tenais un papier à la main, et voici à peu près ce que je substituai au rôle que je savais si bien en entrant et dont je ne me souvenais plus lorsque je dus le réciter. « Sire, S. E. le lieutenant général comte Belliard m'a fait savoir que Votre Majesté avait été satisfaite de la conduite de quatre cent cinquante hommes du 55e régiment, que je commandais il y a huit mois dans la province de Guadalaxara, lorsqu'un corps d'environ cinq mille insurgés, vint m'attaquer le 23 mars dernier au pont d'Auñon, sur le Tage, et dans le village de ce nom; et qu'elle avait eu l'extrême bonté de demander pour moi le grade de chef de bataillon. Depuis que les bontés de Votre Majesté se sont étendues jusqu'à moi, je n'ai reçu aucun avis de mon avancement; ma nomination n'est peut-être retardée, Sire, que parce que mes états de service n'avaient pas été joints à la demande; Votre Majesté veut-elle permettre que j'aie l'honneur de les lui présenter ?

— Sans doute, répliqua le Roi », qui les prit et les remit à l'un des trois grands officiers qui le suivaient, et que je jugeai être un secrétaire de ses commandemens, en lui disant : « Demande à renouveler et à expédier par le prochain courrier de cabinet. »

Le Roi me fixant alors plus attentivement et regardant le numéro des boutons de mon habit, dit en souriant : « Mais nous sommes d'anciennes connaissances : — Sire, lui répondis-je, j'ai eu l'honneur de faire le service pendant quatre mois, en 1802, auprès du ministre plénipotentiaire de France au congrès d'Amiens, et pendant huit jours, en 1808, à Vittoria, au palais de Votre Majesté, avec ma compagnie de grenadiers. — C'est cela : je me rappelais bien de vous avoir vu quelque part. » Puis ajoutant encore avec bonté et avec un accent de voix qui vibra jusqu'à mon cœur : « Capitaine, c'est avec un plaisir bien doux que je recommande à la sollicitude de l'empereur Napoléon, les officiers français qui font triompher ses armes en Espagne, et j'espère que,

Digitized by Google

cette fois-ci, nous serons plus heureux que la première. » Puis se tournant de nouveau vers celui qui tenait déjà l'état de mes services entre ses mains : « Vous vous ferez remettre, lui dit-il, le rapport de Belliard et vous l'annexerez à la demande. »

J'eus aussi mon signe de tête et mon sourire, au moins aussi gracieux qu'aux sept courtisans espagnols à qui le Roi n'avait pas adressé la parole ; et Sa Majesté passa outre : un quart d'heure après tout était fini.

Je revins chez moi très satisfait de ma matinée, et le soir même j'écrivis à mon colonel pour demander mon remplacement dans le commandement du dépôt et mon rappel au régiment ; voici comment je traitai cette seconde affaire : après avoir récapitulé les travaux de comptabilité et de chiffres qui avaient fait l'objet de ma mission, je lui dis que je m'étais toujours attendu à voir arriver un officier pour me remplacer dans le commandement du grand dépôt de Madrid, parce qu'il n'était jamais entré dans ma pensée que son intention fût de m'y laisser ; mais bien du temps s'étant déjà écoulé depuis l'accomplissement de mon mandat, j'avais cru qu'il était de mon devoir de lui observer qu'étant jeune encore et ayant une carrière à parcourir, la place d'un des plus anciens capitaines des bataillons de guerre n'était pas dans un dépôt ; je le priais avec instance de me rappeler au régiment.

Ma demande était péremptoire, le colonel la comprit et s'y rendit, mais à condition que je lui expédierais par le plus prochain convoi, autant d'effets d'habillement, de grand et petit équipement et de linge et chaussure que je pourrais. Je fus servi à souhait et lui aussi, car dans le courant de mars 1812 un grand convoi se préparait pour le midi de l'Espagne ; mettant à profit la connaissance du commissaire ordonnateur de l'armée du Centre chez qui j'étais allé quelquefois, je me fis comprendre pour quatre voitures roulières dans le nombre de celles dont il pourrait disposer, et j'eus la satisfaction de pouvoir annoncer à mon colonel mon départ de Madrid pour le 27 mars, avec un chargement de vingt-huit milliers pesants, en objets de toute nature dont le régiment pouvait avoir besoin.

La perte de la bataille de los Arapiles par l'armée de Portugal avait mis le roi Joseph dans l'impossibilité de tenir à Madrid

Digitized by Google

sans risquer d'être enlevé : aussi l'armée du Centre, qui ne se composait que d'une quinzaine de mille hommes, et le quartier royal, effectuèrent-ils leur retraite sur Valence dans les premiers jours d'août; et le dépôt de mon régiment, destiné avec d'autres détachements à la défense du Buen-Retiro de Madrid, fut fait prisonnier de guerre et envoyé sur les pontons de Portsmouth.

Récapitulons et compensons maintenant les chances qui se sont présentées pour et contre pendant le courant de l'année 1811, et qui ont amené ce qui est arrivé :

1° Si je n'eusse pas joué à Madrid, il est très probable que je n'aurais pas attendu le mois de décembre pour solliciter mon rappel au régiment; mais eussé-je eu en même temps la bonne idée d'aller au palais remémorer le roi Joseph d'une demande d'avancement qui m'avait déjà été annoncée? Je ne le crois pas.

2° Continuant à jouer et conservant ce que j'avais gagné, ou gagnant de nouveau, ce qui eût été pis encore, je serais demeuré sous l'empire de la fatale passion, et le sentiment de mes devoirs serait resté dans l'oubli; alors point de démarche au palais et j'aurais été pris avec mon dépôt par les Anglais dans le Buen-Retiro.

3° J'ai joué, j'ai tout perdu ce que j'avais gagné, plus mil écus de mon argent; mais je suis allé à l'audience royale, j'ai été chef de bataillon et, par suite, officier de la Légion d'honneur, tandis que prisonnier de guerre j'eusse été jeté, comme tant d'autres officiers français, sur un ponton ou dans un mauvais cantonnement; et si je n'y eusse pas laissé ma peau, ce qui aurait bien pu arriver, je serais rentré en France en 1814, capitaine et légionnaire.

Actuellement, de ces trois positions bien tranchées, quelle est celle qui peut être considérée comme ayant pu être la plus favorable à mes intérêts? C'est selon le point de vue sous lequel on envisage la chose; moi, j'ai toujours cru que c'est d'avoir joué et d'avoir perdu mon argent.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXV

Alvarez, chef de voleurs

J'ai dit plus haut que j'étais parti de Madrid, le 27 mars 1812, avec un chargement d'effets militaires du poids de ving-huit milliers pour mon régiment. Arrivé à Andujar, j'étais au centre de ses anciens cantonnements et là je trouvai des instructions de mon colonel pour organiser un convoi de montagne et faire charger sur quarante voitures à bœufs les effets d'habillement, de grand et petit équipement, etc., qui étaient venus de Madrid sur quatre grosses voitures roulières. Ces ordres ayant reçu leur exécution, je continuai ma route jusqu'à Ecija où je pris un chemin à gauche qui conduit à Antequera.

Le pays était couvert, le site ondulé, et j'avais avec moi une centaine de soldats, pris un peu partout, pour défendre mon immense bagage contre les bandes de guérilleros qui m'obligeaient à me tenir continuellement sur mes gardes.

Entre Ecija et Antequera j'avais croisé un petit détachement de trente grenadiers de la compagnie d'élite du 21e régiment de dragons, qui escortait la correspondance, et de qui je n'avais rien appris de nouveau. J'avais fait à peine une lieue lorsque j'entendis tirer des coups de fusil en avant de moi. Je fis aussitôt placer mes voitures sur cinq de front. Je les fis arrêter ensuite et je m'avançai en reconnaissance avec une dizaine de mes soldats les plus agiles, avant de passer outre.

On tiraillait dans le village de la Junquera, que je devais traverser, et d'aussi loin que je fus aperçu, un groupe d'habitants vint au-devant de moi en agitant des mouchoirs blancs : C'étaient les principaux du village, qui réclamaient mon assistance contre une bande de voleurs d'une trentaine d'hommes à cheval, qui se qualifiaient de contre-guerilla, qui ne tenaient à aucun parti et qui étaient descendus de la Sierra de Ronda, pour rançonner les riches villages du pays plat.

L'approche d'un détachement de troupes françaises donnait du courage aux uns pour se défendre contre l'agression, en même

Digitized by Google

temps qu'elle effrayait les autres au point de les obliger à une prompte retraite, mais elle ne put s'exécuter assez à temps pour le salut de tous, et cinq voleurs, leur chef compris, s'étaient laissé enfermer dans un ilôt de maisons et s'y défendaient en désespérés contre des gens qui n'étaient pas disposés à leur faire grâce.

Arrivé jusqu'à la Junquera avec mes dix soldats, l'attaque des maisons dans lesquelles les voleurs s'étaient enfermés fut instantanée : soldats et paysans armés s'élancèrent au pas de course, escaladèrent les murs d'enclos, pénétrèrent dans l'intérieur des écuries et des granges et assommèrent sans pitié quatre bandits qui tombèrent sous leurs mains.

On savait par les décharges réitérées de son arme, où était Alvarez (c'était le nom du chef de la bande), mais son réduit n'avait pas été forcé. Je me glissai, avec un petit Espagnol d'une intrépidité remarquable, le long du mur de l'écurie où il s'était barricadé, et en l'appelant par son nom, je lui dis que s'il voulait se rendre à discrétion, à moi chef militaire, je lui promettais de ne lui faire aucun mal. Il me répondit qu'il ne demandait pas autre chose, mais qu'il exigeait que j'entrasse seul dans son réduit pour recevoir sa soumission. « Gardez-vous en bien, capitaine, me dit le petit Espagnol, car il serait homme à vous tuer, mais je vous y accompagnerai et si je lui vois faire le moindre signe contre vous, je l'étends mort à vos pieds. »

Il n'y avait ni à commenter, ni à réfléchir : j'entrai, après en avoir fait sauter la porte d'un coup de pied, dans une mauvaise étable large d'environ dix pieds, au fond de laquelle était un âne, derrière lequel Alvarez était blotti, son tromblon dans ses mains; un pistolet d'arçon, un poignard, une poire à poudre, une poignée de filasse à usage de bourres et un sachet de balles, étaient dans la crèche; c'était ainsi qu'il avait disposé son arsenal de défense.

J'allais m'emparer de toutes ces provisions lorsque me saisissant le bras, comme si l'heure n'était pas encore arrivée, il me dit d'un ton solennel : « Vous avez ma parole, capitaine, mais donnez-moi la vôtre qu'il ne me sera point fait de mal ? — Je te la donne pour moi et pour mes soldats, lui répondis-je, et je te promets protection contre les habitants de la Junquera ; c'est tout ce que je

Digitized by Google

puis faire pour toi. » Alors, il me présenta son tromblon, son pistolet et son poignard en disant: « C'est la première fois qu'un étranger les touche, mais j'espère, capitaine, que bientôt vous me les rendrez, car je veux vous servir, attacher mon existence à la vôtre et ne vous quitter jamais ; vous verrez si Alvarez est brave, et de quoi il est capable !... »

L'étable était entourée de soldats, d'habitants de la Junquera et de femmes lorsque j'en sortis avec Alvarez et mon petit Espagnol qui ne m'avait pas quitté. Je défendis qu'on lui fît le moindre mal et même qu'on l'insultât, Il avait été blessé pendant le combat de deux coups de feu : un à la main gauche et l'autre au flanc droit; mes soldats le pansèrent avec des compresses trempées dans une mixtion d'huile et de vin battus ensemble. Il fut sensible à cette attention de leur part.

La nombreuse population de la Junquera demandait que je lui livrasse Alvarez pour le pendre, mais lorsque je lui eus dit que la chose était impossible parce que ma parole était engagée, elle cessa d'insister; cependant elle n'était pas rassurée contre la vengeance de ce redoutable chef de voleurs, car elle prétendait qu'il m'échapperait avant d'arriver à Antequera.

Alvarez pouvait avoir alors vingt-quatre ans. C'était un homme extraordinaire par sa taille, sa force et sa corpulence ; il n'avait pas moins de cinq pieds neuf pouces, ses traits étaient réguliers et sa tête était superbe. Il était musclé comme un Arabe et brun comme un Andalou. Il portait un gilet ouvert et une culotte de velours brun, à la manière des méridionaux Espagnols, avec double rang de boutons d'argent à grelots. Ses cheveux étaient rassemblés dans un réseau de soie noire, Une bonne paire de guêtres de cuir jaune couvraient ses jambes et il portait avec grâce une large ceinture amaranthe de soie à mailles ; c'était le plus beau *serrano* qu'on pût voir.

Les habitants de la Junquera avaient porté du vin, du pain et du jambon à ceux de mes soldats qui gardaient le convoi, et firent repaître à discrétion ceux qui les avaient aidés à forcer le repaire des voleurs et à les assommer.

Après avoir fait attacher les bras et les poignets d'Alvarez derrière le dos, et l'avoir placé en tête de mon convoi sous la garde

Digitized by Google

de trois caporaux qui avaient ordre de le fusiller s'il faisait la moindre tentative pour s'échapper, je pris congé des habitants de la Junquera qui me reconduisirent jusqu'à une portée de fusil de leur village ; ce fut alors qu'Alvarez me dit : « Capitaine, ma sœur est dans cette ferme isolée que vous voyez à six cents pas d'ici : c'est la plus belle créature des quatre royaumes d'Andalousie ; et puisque je suis votre prisonnier, elle sera votre conquête, il faut aller la chercher. »

Je n'avais ni la volonté, ni assez de temps à perdre pour aller à la découverte de la sœur d'Alvarez : peut-être aussi n'était-ce qu'un prétexte pour essayer de m'échapper. Il me restait encore deux lieues à faire avant d'arriver à Antequera, et je commençais à remarquer que la jactance faisait place à l'inquiétude chez mon prisonnier à mesure que nous nous éloignions de son dernier champ de bataille.

Enfin, ce que les habitants de la Junquera redoutaient tant, faillit arriver. Par un effort extraordinaire de poitrine, Alvarez rompit la plus haute de ses attaches, mais il ne put rompre celle des poignets ; alors, mon ordre reçut son exécution et il tomba mort sous les trois coups de fusil de ses gardiens.

Ainsi finit ce redoutable chef de voleurs qui, depuis deux mois, était la terreur des villages situés entre la Méditerranée et la route royale de Cordoue à Séville. Je fis vendre à Antequera trois bons chevaux capturés sur la bande, au bénéfice du détachement et d'un soldat blessé à l'escalade des murs d'enclos des jardins et maisons où les voleurs qui n'avaient pu se sauver, s'étaient retranchés ; ce dernier fut compris dans la répartition pour dix parts : les coups de toute espèce reçus à la guerre ne rapportent pas toujours autant.

CHAPITRE XXXVI

Un coup d'œil rapide sur le royaume de Grenade, sa ville capitale, sa véga, les monts Alpuxarras et mes remarques sur l'Alhambra

De toutes les parties de l'Espagne où les armées françaises ont porté leurs armes pendant la guerre de l'Indépendance, aucune

Digitized by Google

ne m'a semblé aussi belle, aussi riche, aussi bien cultivée et mieux habitée que le royaume de Grenade.

Que de noms sonores et de nobles souvenirs cette terre classique rappelle à l'imagination ! En les prononçant on éprouve une harmonieuse sensation que les idiomes du Nord n'offrent point; noms qui reportent à des époques de grandeur et de magnificence.

Une foule de villes opulentes couvrent son sol : Ronda, Marbella, Antequera, Malaga, Vélez, Santa-Fé, Alhama, Almuñecar, Baza, Loxa, Guadix, Almeria, etc., se disputent la curiosité des antiquités mauresques, la beauté des édifices modernes, l'agrément des habitations et la fertilité de leur territoire.

Grenade ! cette ville superbe, dernier rempart ibérien où fut arboré l'étendard du Prophète, et où la civilisation maure a jetté son plus vif et son dernier éclat, est assise au pied du dernier gradin de la Sierra Nevada (1). Elle est belle comme les souvenirs qui s'y rattachent.

Sa population, aujourd'hui toute d'Espagnols, porte encore le type de ses anciens dominateurs. Le naturel africain est dans ses goûts et dans ses mœurs ; le sang mauresque coule encore dans ses veines.

Le Grenadin est plus grand et mieux étoffé que le Castillan ou l'Aragonais, et il n'en a pas la monotone gravité ; il est gai et un peu fanfaron comme les autres Andalous, qu'on pourrait à bon droit appeler les Gascons de l'Espagne.

La majeure partie des rues de Grenade sont peu spacieuses, comme celles des villes bâties par les Maures, mais de belles eaux coulent à pleins bords dans les principaux quartiers ; elles y entretiennent la salubrité, une agréable fraîcheur pendant les excessives chaleurs de l'été, et elles conservent à l'air toute son élasticité ; aussi le typhus, ou fièvre jaune, dont le germe se reproduit communément tous les ans dans les provinces de Murcie, afflige-t-il rarement de ses miasmes pestilentiels la ville de Grenade et ses entours.

Une bonne partie des maisons figurent un parallélogramme rectangle dont le centre est une cour (patio) pavée en marbres noir

(1) Elle est aussi désignée sous le nom de *Cerro de Malhacen*, sa hauteur au-dessus du niveau de mer est de 3.646 mètres. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

et blanc disposés en damier, au milieu de laquelle jaillit sans discontinuer et retombe dans une élégante cuvette de marbre, une eau fraîche et limpide comme le cristal. Des portiques en belles pierres de taille embellissent les quatres faces intérieures de la cour, et des cédrats qui s'élèvent le long des piliers jusqu'au second étage, embaument l'air de leurs fleurs odorantes, et tapissent les murs de leur éternelle verdure.

Les appartements d'été prennent jour sur cette cour délicieuse où les rayons du soleil ne pénètrent presque jamais (1).

La Sierra Nevada, qui réunit sur ses flancs tous les climats échelonnés, depuis les glaces du pôle jusqu'à celui sous lequel croissent les cannes à sucre, s'élève d'abord en pente douce et bien cultivée, puis elle s'étage en terrasses chargées de verdure ; plus haut ce sont les rochers âpres et arides, nuds et déchirés, dont les pics continuant à s'élever, vont enfin se perdre sous des neiges éternelles.

Ce spectacle de contrastes produit des effets magiques *qui* ravissent l'âme dans les régions élevées, ce sont les Alpes dans ce qu'elles recèlent de plus austère ; à sa base se déroule la *véga* parée des richesses de la nature sous les riants climats du midi.

La *véga* de Grenade est un vaste jardin rafraîchi par d'innombrables fontaines, et arrosé par les eaux douces et fertilisantes du Darro et du Genil, divisées par centaines en ruisseaux qui coulent lentement et se dessinent au loin par des lignes sinueuses de figuiers de Barbarie, de grenadiers, d'aloès et de lauriers-roses qui se jouent avec le courant. Les heureux habitants de ce nouveau paradis terrestre, dont le sol est si riche, l'air si pur et le ciel si serein, mettent tout leur orgueil à le traiter comme une maîtresse chérie. C'est au centre de la *véga*, et à deux lieues à l'ouest de Grenade, qu'est bâtie la ville de Santa-Fé, précisément sur le même emplacement où campait l'armée catholique pendant

(1) M. le lieutenant général Horace Sébastiani, qui a longtemps commandé cette belle province avec autant de succès que de désintéressement, et à qui est dûe la restauration des palais de l'Alhambra et de Charles-Quint, a aussi enrichi Grenade d'une belle salle de spectacle, de nouvelles fontaines et d'une promenade extérieure d'une étendue considérable, plantée d'une quintuple allée d'arbres. Il a aussi fait construire sur le Genil un beau pont auquel, depuis la retraite des Français, les Grenadins ont donné le nom de Sébastiani. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

le siège de Grenade. Elle est petite, mais de forme régulière. Deux rues principales, qui se croisent à angles droits, aboutissent à ses quatre portes, et le point d'intersection présente une vaste place d'un bel effet. Elle est ceinte de hautes murailles garnies de tours épaisses qui lui donnent un aspect sévère et solennel. Elle est placée là comme le témoin irrécusable de la gloire et de la piété de Ferdinand et d'Isabelle dans les dernières années du xv^e^ siècle.

Sur une montagne rivale, et à côté de la belle Grenade, s'élève majestueusement l'Alhambra avec ses palais, ses jardins et ses fontaines limpides.

L'Alhambra est un des plus vastes et des plus beaux monuments que les Arabes ont élevés sur le sol de l'Espagne. Il n'en a jamais existé dans lequel la magnificence mauresque se soit montrée avec un plus grand éclat, et l'étranger qui erre aujourd'hui au milieu de ses cours, contemple avec étonnement ses minarets, ses dômes sculptés et dorés, ses voûtes élégantes et déliées, ses colonnettes et ses riches ornements qui conservent encore leur beauté en dépit des ravages du temps. Une ceinture de tours d'une hauteur prodigieuse et d'une énorme épaisseur lui donne extérieurement l'aspect d'une forteresse imposante.

Bâti comme Grenade sur le dernier gradin de la Sierra Nevada, on arrive par un sentier étroit et ombragé à la seule porte qui y conduise aujourd'hui, et que l'on nomme : Porte du Jugement. Après l'avoir passée on croit être dans le monde de la féerie orientale.

Le premier objet qui se présente à l'œil étonné, c'est la cour des Lions. Un gracieux péristyle, porté par un quinconce de sveltes colonnes à chapiteaux quadrangulaires, laisse appercevoir les arceaux d'une voûte déliée d'où pendent des franges de sculpture d'un goût exquis. Au delà, s'étend une cour où fleurissent sans culture les jasmins, les rosiers et les myrtes, terminée à l'extrémité opposée par un péristyle parallèle au premier. Des deux côtés règnent des galeries en arceaux et au milieu s'élève une fontaine dont le bassin surmonté d'une coupe de porphyre est appuyé sur douze lions. Telle est à peu près la cour des Lions, une des merveilles de l'Alhambra. C'est dans ce lieu même,

Digitized by Google

dit-on, que furent mis à mort les Abencerrages, par ordre du dernier des Emirs.

Ici, on voit le cabinet des Infantes : magnifique lieu de repos ou l'art mauresque a prodigué les sculptures, les arabesques, les mosaïques et les plus riches couleurs.

Plus loin c'est la cour de l'Alberca, avec son bassin d'eau vive bordé de plates-bandes couvertes de fleurs, et entourée d'une enceinte de colonnes comme la cour des Lions.

A côté c'est la salle du Jugement ! son nom indique qu'elle est d'un aspect imposant. Elle est formée par des arcades groupées de deux en deux. Le plafond est orné de peintures d'un dessin correct, mais sans perspective et incomplètement ombrées, comme les peintures persanes et chinoises.

Ce lieu de délices semble avoir été bâti pour être le temple du bonheur et de la douce oisivité, cependant les princes qui l'habitaient passaient la plus grande partie de leur vie dans les combats.

Sur le dos d'une ondulation de terrain compris dans l'enceinte, on voit un palais dont l'architecture appartient à l'époque de la Renaissance ; il fut bâti sous le règne de Charles Quint. Sa dégradation n'était pas moindre que celle du palais maure, mais ils furent l'un et l'autre réparés avec de grands soins par les Français. Il faut que cela soit bien vrai puisqu'un écrivain anglais a rendu ce témoignage à la France : « L'Espagne, dit-il, doit reconnaissance à ses envahisseurs pour lui avoir conservé le plus beau et le plus intéressant de ses monuments historiques. »

Dans un vallon, entre les deux palais, se dessinent élégamment les magnifiques jardins du Généralife, où le prestige de l'art a encore renchéri sur les beautés de la nature, prodigue de ses dons sur cette terre de délices,

C'est avec les larmes du regret et du désespoir que les Maures vaincus par les armes de Ferdinand V, ont abandonné ce séjour enchanté (1). La tradition rapporte que Boabdil-el-Chico, le dernier des Emirs, après avoir livré l'Alhambra à ses vainqueurs, prit le chemin des monts Alpuxarras, et que parvenu sur une éminence

(1) Il fallut dix ans d'une guerre sanglante et opiniâtre pour subjuguer cette florissante province. La conquête en fut achevée par la prise de la capitale, vers les premiers jours de l'an 1492. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

d'où il pouvait encore découvrir pour la dernière fois Grenade, la fertile *véga* et les tours de l'Alhambra, il se retourna, pria et versa d'abondantes larmes. Ce lieu a depuis été nommé : *El ultimo suspiro del Moro* (1).

Ici finissent mes remarques sur la belle ville de Grenade, son Alhambra et sa *véga*. Je vais dire maintenant ce que je sais et ce que j'ai vu de son occupation militaire par les Français pendant la guerre de l'Indépendance.

Dispersés ou défaits sur tous les points de la péninsule, les Espagnols furent attaqués dans leurs positions de la Sierra Morena. Les défilés et les cols de cette montagne, que les vainqueurs de Baylen avaient fortifiés et qu'ils regardaient comme inexpugnables, furent forcés sans beaucoup de peine; la conquête de la basse Estramadure et des quatre royaumes d'Andalousie en fut la conséquence.

Les Français entrèrent dans Grenade en 1810, et l'Alhambra devint bientôt pour eux une place d'armes de la plus haute importance. Les fortifications en furent relevées et de nouveaux terrains furent compris dans son enceinte. Les tours furent armées de pièces de gros calibre et liées entre elles par des courtines, des fortins et des terrassements fraisés et palissadés.

Le palais des Emirs et celui de Charles-Quint furent réparés avec une sorte de luxe : tous les bâtiments d'ordre inférieur qui tombaient en ruine furent relevés, et des constructions nouvelles, à usage de magasins, d'ateliers et de casernes, y furent ajoutées. Le maréchal duc de Dalmatie y fit créer un arsenal où des ouvriers du génie et d'artillerie fabriquaient des moulins à bras, des affuts de canons, des caissons, des prolonges, des outils de toutes espèces pour les divers ateliers, pour le campement et pour les sièges, à l'égal de nos meilleurs établissements militaires de France. Les pièces de canon pour les parcs de campagne et la grosse artillerie pour la défense de la côte et pour les sièges, se fondaient à Séville et étaient montées sur des affuts faits à l'arsenal de l'Alhambra : des salles d'armes se remplissaient de fusils, de pistolets et de sabres qui avaient supporté les grandes réparations, et des maga-

(1) Ce fut dans une des tours de l'Alhambra que la Jun te fit enfermer le général Franceschi. Voir la notice à la fin du chapitre.

Digitized by Google

sins à poudre y furent construits. A tout prendre, c'était un des meilleurs établissements militaires de ce genre que possédassent les Français dans le midi de l'Espagne.

Cependant la bataille de los Arapiles, perdue dans le royaume de Léon, par le maréchal duc de Raguse, contre l'armée anglo-portugaise, avait compromis la position des troupes françaises dans les quatre royaumes du midi, au point que l'évacuation fut mise en question et décidée. Mon régiment, qui occupait Ronda et la Serrania, opéra son premier mouvement de retraite sur Grenade où il stationna pendant un mois, c'est-à-dire jusqu'à l'entière évacuation ; durant les huit derniers jours il occupa le poste militaire de l'Alhambra.

Là, j'ai vu détruire un matériel immense en brisant à coup de masse les tourillons, les boutons de culasse, en déchirant les lumières et en tirant à boulets et à bout portant contre l'embouchure des pièces. J'ai vu noyer des quantités de poudre, brûler ou dépécer des caissons, des chariots, des prolonges, des roues de rechange et des bois de charronnage pour des valeurs considérables.

J'ai vu fouiller et charger les mines qui devaient ébranler jusque dans leurs fondements ces tours redoutables, ouvrage des Maures que dix siècles avaient respecté, ainsi que les fortifications modernes construites par les Français pour compléter la défense.

Enfin, le 1er septembre 1812, la brigade d'arrière-garde bivouaqua sur la principale place de Grenade ; à minuit elle sortit de la ville et à deux heures du matin mon bataillon et un détachement de sapeurs du génie, qui était resté pour mettre le feu aux poudres, descendirent de l'Alhambra pour rejoindre la division : une heure après les mines sautaient avec un bruit épouvantable. Nous avons appris le lendemain que le palais maure, celui de Charles-Quint et les autres corps de bâtiments n'avaient point été endommagés, mais que les grosses tours avaient été plus ou moins dégradées ; que des angles avaient été lézardés, que d'autres s'étaient détachés ; et les fortifications permanentes et passagères, ouvrage des Français, avaient été complétement détruites.

Digitized by Google

Pendant le séjour de mon régiment à Grenade, plusieurs guérillas furent refoulées sur les monts Alpuxarras par les troupes françaises qui stationnaient dans les royaumes de Jaën et de Murcie. Trois colonnes, de six cents hommes chacune, furent mises à leur poursuite et je fus chargé du commandement de l'une d'elles : la première fut dirigée par Guadix vers Alméria, la seconde par Capileira vers Agra, et la troisième, celle que je commandais, par Alhama vers Almuñecar.

Alhama est une des plus anciennes et des plus fortes villes du royaume de Grenade. Au temps des Emirs elle était renommée pour la bonté de ses eaux thermales qui sont encore citées comme les plus salutaires de l'Espagne. Ses vieilles tours, ses courtines crénelées et ses portes ceintrées en ogives, à herse et à machicoulis, sont toujours debout et assez bien conservées. Elle est située sur une colline à l'entrée d'une des gorges des monts Alpuxarras, comme pour les protéger et en défendre l'entrée.

Les monts Alpuxarras sont de tous ceux qui sont répandus sur la surface de l'Espagne, les plus élevés, les plus déchirés par les *barrancas* (torrents desséchés) et du plus difficile accès dans toutes les directions ; aussi les mœurs austères et un peu farouches de leurs habitants se ressentent-elles de l'isolement dans lequel ils vivent. Cent ans après l'expulsion des Maures du royaume de Grenade, il y avait encore des gorges et des habitations isolées où le mahometisme n'avait point été troublé par la présence des catholiques. Les Français eux-mêmes, pendant les trois années d'occupation du midi de l'Espagne, dirigeaient rarement leurs expéditions vers ce point : et je suis, je crois, du très petit nombre de militaires qui ont traversé les monts Alpuxarras dans leur plus grand diamètre (du nord au sud)(1).

Cependant cette région montagneuse est une source de richesses pour Grenade et pour elle-même. Elle renferme dans son sein des vallées délicieuses où règnent la plus heureuse température et une

(1) Cette étendue de pays, divisée en quartiers sous la domination de : *cabezas de partido*, est comprise entre Alméria et Vélez-Malaga, et n'a pas plus de vingt lieues de profondeur. Elle n'est habitée que par des Maurisques qui, n'ayant pas voulu repasser la mer, ont embrassé la religion chrétienne ; triste reste de la dispersion et de la ruine de leur empire. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

abondante fertilité. Les sources fraîches et les ruisseaux qui découlent de la Sierra Nevada, entretiennent une verdure perpétuelle sur ses coteaux où paissent de nombreux troupeaux. Là, se recueille la plus belle soie d'Espagne, et les vignes y produisent des vins secs d'autant plus recherchés qu'ils sont assez rares dans le midi de la péninsule.

En se rapprochant de la mer, les montagnes s'abaissent insensiblement : peu à peu les gorges s'élargissent, et de petites *végas*, couvertes d'une riche végétation, se présentent comme des baies où croissent le riz, le cotonnier, la canne à sucre, au milieu des bosquets d'orangers, des palmiers, des figuiers, des mûriers, et des jardins enclos d'aloès, de roseaux, de cédrats, de myrtes et de grenadiers; ce qui fait du littoral, depuis Alméria jusqu'à Marbella, le site le plus varié, le plus riche et le plus pittoresque de la côte d'Espagne sur la Méditerranée.

Depuis vingt-cinq ans que je suis sorti du royaume de Grenade, toutes ces choses sont restées bien présentes à ma mémoire et j'en conserverai toujours le plus agréable souvenir.

Je conseille aux personnes curieuses de faire connaissance avec ce pays-là, de lire l'excellent ouvrage sur la conquête de Grenade par Washington Irving, 2 vol. in-8°, Paris, 1829, dont je n'ai pris connaissance que lorsque j'eus écrit ce chapitre que je n'aurais certainement pas fait.

Notice sur la captivité et la mort du général de division Franceschi (1)

Ce fut après la campagne de 1809 en Portugal, et victime de sa

(1) Francesqui (baron), dit Francheschi-Delonne (Jean-Baptiste), né le 4 septembre 1767, à Lyon; marié le 15 février 1808 à demoiselle Anne-Adélaïde-Octavie-Dumas.

Sous-lieutenant au 9e bataillon de volontaires de Paris, dit de l'Arsenal (compagnie des Arts), le 11 septembre 1792; nommé provisoirement par les représentants du peuple près l'armée de la Moselle deuxième lieutenant à la compagnie d'artillerie de la 149e demi-brigade de ligne le 22 mars 1794; adjoint à l'adjudant général Debelle, à l'état-major du corps Hatry, le 1er avril 1794; adjoint à l'état-major de l'artillerie légère de Sambre-et-Meuse le 21 décembre 1794; rang de sous-lieutenant dans les troupes à cheval le 9 novembre 1796; aide de camp du général Debelle le 11 decembre 1796; lieutenant à la suite du 4e hussards le 17 février 1797; nommé provisoirement capitaine sur le champ de bataille de Neuwied, par le général en chef Hoche, le 18 avril 1797; adjoint à l'adjudant général Debilly le 23 jan-

Digitized by Google

trop grande confiance, que succomba sous le nombre d'une bande de guerilleros, le général Franceschi.

Par suite de l'évacuation d'Oporto, le maréchal duc de Dalmatie chargea le général d'aller rendre compte au roi Joseph des opérations de la campagne.

Parti de Zamora, avec ses deux aides de camp pour toute escorte, ils furent rencontrés et pris aux environs de Toro par la guerilla del Capuchino. Le duc del Parque envoya les prisonniers, sous bonne escorte, à Séville, pour être mis à la disposition de la Junte suprême qui ordonna leur rigoureux emprisonnement à l'Alhambra de Grenade, où ils furent exposés aux outrages de la vile populace avant d'être enfermés dans les cachots de la tour. Là, si de loin en loin il recevait la visite de quelque important personnage, c'était pour apprendre des nouvelles défavorables aux armées françaises, ou pour entendre des sarcasmes amers contre l'empereur Napoléon ou le roi Joseph ; il prit la résolution de n'en plus recevoir.

Pour faire diversion aux chagrins de la captivité, l'infortuné général esquissa sur les murailles de son étroite prison, les prin-

---

vier 1799; aide de camp du général Soult le 26 juin 1799; confirmé dans le grade de capitaine le 1er septembre 1799; nommé provisoirement chef d'escadron sur le champ de bataille par le général en chef Masséna, le 13 octobre 1799; confirmé dans ce grade le 19 octobre 1799; chef d'escadron titulaire au 4e régiment de hussards le 24 août 1801; aide de camp du général Soult le 16 octobre 1802; colonel le 4 octobre 1803; commandant le 8e régiment de hussards le 1er février 1805; général de brigade le 24 décembre 1805; employé à l'armée de Naples le 18 janvier 1806; autorisé à rester au service du roi de Naples, auprès duquel il servait en qualité d'aide de camp depuis dix-huit mois, le 7 mars 1808; autorisé à servir ce roi en Espagne le 15 août 1808; nommé, par le roi Joseph, général de division et premier aide de camp; commandant la division de cavalerie du 2e corps de l'armée d'Espagne en 1809; prisonnier de guerre (sans date); décédé dans les prisons de l'ennemi, à Carthagène, le 28 octobre 1810.

Campagnes : 1792 à 1796 aux armées de la Moselle et de Sambre-et-Meuse; de 1797 à 1799 à l'expédition d'Irlande et aux armées de Sambre-et-Meuse, d'Allemagne, de Mayence et du Danube: 1800 et 1801 à l'armée d'Italie; vendémiaire an XIV et 1805 à la Grande Armée; 1806 et 1807 à Naples; 1808 à 1810 en Espagne.

Blessures : Blessé à Lembach le 17 novembre 1793, à Kaiserslautern le 28 novembre 1793, à Friedberg le 9 juillet 1796.

Décorations : Commandant de la Légion d'honneur le 25 juin 1804; chevalier de la Couronne de fer le 9 décembre 1807.

Baron de l'Empire (lettres patentes du 23 juin 1810).

Le nom du général baron Francheschi est inscrit au côté ouest de l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile.

(Archives administratives du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

cipaux événements du guet-à-pens qu'on lui dressa pour le prendre, et quelques sujets qui lui rappelaient de nobles souvenirs ; les uns étaient des tableaux historiques, et les autres de mordantes caricatures remarquables par leur originalité et une grande force d'expression (1). On y voyait l'image du moine défroqué qui l'avait arrêté, burlesquement crayonné, avec quelques personnages accessoires non moins grotesques qui complétaient le tableau.

Le général aimait passionnément sa femme, et il l'avait représentée dans un autre cadre, lui apportant dans ses bras leur enfant né pendant sa captivité.

Dans un troisième cadre il avait dessiné un bivouac du 8e régiment d'hussards, dont il était colonel à Austerlitz, au moment où l'empereur Napoléon lui témoignait sa satisfaction de sa belle conduite pendant la bataille.

Enfin, par un raffinement de cruauté, le général fut séparé de ses deux compagnons d'infortune et transféré à Carthagène. Calme et résigné jusqu'à l'heure suprême, il subit son sort en héros malheureux, et il mourut atteint par les miasmes morbifiques et les émanations malsaines de sa prison.

Tout entière à sa douleur, Mme Franceschi, née demoiselle Octavie Dumas, fille du lieutenant général de ce nom, fut si sensible à la perte de son époux, qu'elle refusa les consolations que lui offrait la tendresse paternelle, et mourut bientôt, tristement heureuse d'aller le rejoindre dans l'éternité.

Nota. — Il ne faut pas confondre le lieutenant général Franceschi-Delonne avec un autre Franceschi, maréchal de camp, qui fut tué en duel à Vittoria.

CHAPITRE XXXVII

A la mémoire du général baron Schwiter

Dans un de ces rares moments où les facultés intellectuelles de l'homme sont comme suspendues pour servir de repos aux sen-

(1) Le général dessinait et composait très bien. Les dessins sur lesquels ont été sculptés les quatre bas-reliefs qui ornent le socle de la belle colonne du camp de Boulogne sont de lui. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

sations de l'âme, je parcourais machinalement un journal de café, d'un mois de date peut-être, et en lisant le nécrologe des officiers généraux de l'Empire, décédés dans le courant de l'année 1839, j'y trouvai le nom du maréchal de camp, baron Schwiter.

J'ai servi depuis 1807 jusqu'en 1813 sous les ordres de M. Schwiter (1), et j'ai été à même d'apprécier son mérite militaire et ses qualités personnelles. C'est pour rendre hommage à sa mémoire que j'en reproduirai ici une légère esquisse, comme les actes d'un homme de bien et d'un de ces excellents officiers qui ont traversé les guerres de la Révolution dans les rangs de l'armée française.

Le général Schwiter était fils d'un sergent aux Gardes suisses qui servirent fidèlement Louis XVI, se défendirent courageusement dans le château des Tuileries, le 10 août 1792, contre les attaques des Marseillais, des Brestois et d'une vile populace, commandés par le Prussien Westermann, et qui, accablés par le nombre, furent impitoyablement massacrés dans les appartements ou précipités par les fenêtres des étages supérieurs. Schwiter avait alors vingt-trois ans et servait comme caporal dans la subdivision de son père.

Le plus heureux hasard voulut que, n'ayant pas été atteint pendant le combat, il ne fut pas découvert sous les degrés d'un escalier dérobé où il s'était réfugié avec le plus jeune de ses frères,

---

(1) Schwiter (Henri-César), né à Rueil le 6 janvier 1768.

Admis comme enfant de troupe à la solde du régiment des Gardes suisses du Roi, compagnie de M. le baron de Surbeck le 31 juillet 1772; caporal le 31 décembre 1785; passé avec son grade dans la Garde du roi le 5 janvier 1792, corps dans lequel il a servi jusqu'à l'époque de son licenciement; entré au 19e bataillon de Paris le 6 septembre 1792; caporal le 11 septembre et sergent le 23 septembre 1792; sergent-major le 9 novembre et sous-lieutenant le 18 novembre 1792; lieutenant le 3 avril 1793; adjudant-major, rang de capitaine, le 4 avril 1793; chef de bataillon dans le 57e le 20 fructidor an XIII; colonel du 55e le 22 juin 1807; général de brigade le 4 septembre 1812; commandant d'armes à Lyon en décembre 1814; commandant supérieur du Hâvre en mai 1815; autorisé à se retirer dans ses foyers en juillet 1815 et admis à la retraite au mois de septembre suivant; décédé le 11 août 1839.

Campagnes : 1792, 1793, an II à l'an XIII, 1806 à 1813.

Blessures : Un coup de feu à Kaiserslautern; deux coups de feu à Austerlitz; un coup de feu à Albuéra; un coup de feu le 28 juillet 1813 devant Pampelune, lequel a nécessité l'amputation de la jambe gauche.

Décorations : Chevalier de la Légion d'honneur le 4 brumaire an XIV, officier le 11 juillet 1807; chevalier de Saint-Louis en septembre 1818.

Baron en 1808.

(Archives administratives du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

âgé seulement de dix ans, et qu'après s'être dépouillés l'un et l'autre de leurs habits rouges, ils passèrent au milieu des vainqueurs qui célébraient leur victoire par des orgies. Errant ensuite à l'aventure dans Paris, sans direction fixe ni sans savoir ce qu'ils allaient devenir, ils se trouvèrent ainsi dans la rue Saint-Denis où, se jettant dans une allée ouverte, ils trouvèrent de bons habitants assez généreux pour les recueillir et avoir pitié d'eux.

Les tristes débris de cette malheureuse famille, privés de leur principal appui, vécurent pendant quelques jours des bienfaits de leurs libérateurs. Ces secours précaires devaient avoir leur terme, et Schwiter y mit fin en conduisant son jeune frère auprès de sa mère, à Courbevoie, et en se dévouant pour les aider désormais dans leurs moyens d'existence avec la modique paye d'un soldat. Il prit parti comme simple volontaire dans un bataillon de Paris où il fut bientôt promu au grade de sous-lieutenant.

Élevé à l'école d'un vieux sergent qui ne voyait dans son fils aîné qu'un successeur au régiment des Gardes suisses, l'éducation de Schwiter avait été toute militaire, aussi fit-il fortune dans un bataillon de nouvelle levée où il fut utilement employé à l'instruction, et où il parvint, en 1793, au grade de capitaine adjudant-major.

Le 103e régiment dans lequel se trouvait le capitaine Schwiter à l'époque de l'expédition en Hanovre, prit une part glorieuse aux combats livrés pendant les mois de mai et juin 1803, par le corps du maréchal Mortier, aux troupes hanovriennes, dont le résultat fut : la capitulation de l'armée ennemie et l'entière occupation du Hanovre. M. Schwiter, qui eut occasion de se distinguer dans cette courte et brillante campagne, fut porté sur le tableau d'avancement, et nommé en 1805 chef de bataillon au 57e régiment d'infanterie. Ce fut pendant son séjour en Hanovre qu'il épousa la veuve d'un riche manufacturier d'Aix-la-Chapelle.

Le commandant Schwiter eut bientôt l'occasion de se faire remarquer du maréchal Soult, juste et sévère appréciateur du mérite militaire. Après la sanglante bataille d'Heilsberg, qui eut lieu le 10 juin 1807, il fut nommé colonel du 55e régiment d'infanterie, en remplacement du colonel Périer, tué dans la même affaire.

Digitized by Google

Ce fut dans le courant de juillet 1807, au camp devant la forteresse de Pillau, que je remis, comme le plus ancien capitaine des bataillons de guerre, le commandement du 55e régiment d'infanterie, entre les mains de son nouveau colonel, ce qui, pour le moment, établit entre nous quelques relations confidentielles qui auraient dû m'être favorables ; mais quelques mois plus tard, une rencontre de ruelle l'indisposa presque sérieusement contre moi. Tout autre qu'un Suisse austère, un Parisien, un homme à bonnes fortunes, en aurait ri, parce que, à ce jeu-là, ce ne sont pas toujours les plus grosses épaulettes qui ont le plus souvent raison ; mais quoiqu'il ne me l'eût jamais dit, j'ai toujours cru qu'il s'était tenu pour offensé. Je lui dois cependant cette justice de dire que, si pendant cinq longues années il n'a rien fait pour mon avancement, il m'a toujours honoré de sa plus grande confiance en me chargeant souvent d'affaires de quelque importance.

Bien que le colonel Schwiter fût assez peu communicatif, soit par caractère ou qu'il craignît de compromettre sa dignité, j'étais cependant un de ses officiers avec lesquels il s'abandonnait quelquefois à ces épanchements de l'âme qui délassent du commandement. C'est dans un de ces moments d'abandon qu'il me raconta son origine, l'histoire de sa famille, sa cachette aux Tuileries, la rencontre miraculeuse d'une allée ouverte dans la rue Saint-Denis, lorsque toutes les portes dans Paris étaient fermées, son enrôlement dans un bataillon de volontaires, comment il y obtint ses grades, son mariage et son avancement jusqu'à sa nomination de colonel dans le régiment.

Le combat qu'il eut à soutenir toute une journée en 1812 à Campillo d'Andalousie (1), avec son seul régiment, contre toutes les forces réunies du général Ballesteros, suffisait à la gloire du chef qui a su si habilement faire face partout sans éprouver d'autres pertes que celles causées par le feu des Espagnols, dont les forces étaient sextuples des siennes. Mais cette brillante affaire passa comme inaperçue, parce que de forts cantonnements de dragons qui auraient dû venir en aide au 55e régiment ne l'ont pas fait, et

(1) Le combat de Campillo eut lieu le 23 avril 1812. Pour détails sur ce combat, voir : *Le 55e Régiment d'Infanterie (1644-1888)*, par le lieutenant Emm. Martin. Avignon, Seguin, 1905, in-8°.

Digitized by Google

que des sommités militaires en auraient encouru le blâme si une enquête eût été ordonnée à ce sujet.

La bataille d'Albuéra, livrée le 16 mai 1811, par le maréchal duc de Dalmatie au maréchal Beresford, commandant l'armée anglo-portugaise qui couvrait le blocus de Badajoz, commencée sous de si heureux auspices et terminée par une retraite sur Séville, mit le colonel Schwiter en position de déployer ses talents militaires, son sang-froid, sa bravoure personnelle, et de montrer comment il comprenait le devoir d'un chef de corps. Jusqu'à neuf heures du matin, son régiment n'avait été que faiblement engagé, mais lorsqu'un mouvement d'hésitation, suivi d'une retraite précipitée, se manifesta dans le 5e corps aux ordres du général Girard, mouvement qui compromit le 55e régiment dans sa position, le colonel Schwiter, en passant devant le front de son régiment, le harangua de la manière suivante :

« Les plus braves soldats ne sont pas exempts d'une première impression qui, si elle n'est contenue par la fermeté des chefs, peut être suivie des plus graves désordres. Nous allons avoir à soutenir le choc de cette forte colonne anglaise qui se dirige contre nous. Que le plus grand silence règne dans les rangs ; que chacun en ce qui le concerne, soit attentif à mon commandement ; et quelque nombreux que soient les ennemis, je vous promets qu'ils ne nous entameront pas. »

Quelques minutes après la colonne anglaise se rua sur le régiment sans lui faire l'honneur de se déployer, mais elle fut reçue par quelques coups de mitraille et par un feu de deux rangs si bien nourri, qu'elle se vit obligée d'exécuter un changement de direction à gauche, dont le colonel profita habilement pour ployer son régiment en colonnes serrées par divisions dans chaque bataillon, et pour suivre le mouvement de retraite imprimé à l'armée.

La perte éprouvée par le régiment avait été peu considérable parce que le front de la colonne ennemie et ses flanqueurs étaient bien loin de présenter une étendue semblable à notre ligne de bataille ; mais celle des Anglo-Portugais dut être immense, parce qu'ils furent reçus de pied ferme et fusillés à brûle-pourpoint.

Digitized by Google

Pendant l'action, le colonel avait reçu un coup de feu qui lui traversa la jambe droite, et comme dans ce moment difficile il avait jugé sa présence indispensable, il n'en avait point parlé. Blessé à dix heures du matin, ce ne fut que le soir en descendant de cheval qu'il put se faire panser d'une blessure assez grave pour être retenu dans son appartement à Séville pendant près de deux mois. Le colonel Schwiter fut promu au grade de maréchal de camp dans le mois de septembre 1812, et la bataille de Zubiry, à l'armée de Lord Wellington, en juillet 1813, décida du sort du général.

L'ordonnance du combat adoptée par le maréchal duc de Dalmatie dans cette singulière bataille fut d'attaquer successivement et par division l'armée anglo-portugaise, échelonnée sur des plateaux divisés en gradins, ayant sa gauche appuyée à un torrent qui coule parallèlement à la route de Pampelune, et sa droite joignant des mamelons disposés de manière à ne pouvoir pas être tournée. La division Conroux de Pépinville, dont le général Schwiter commandait une brigade, eut bientôt son tour ; son attaque soutenue par de l'artillerie assez mal placée, n'obtint pas un meilleur résultat que celles des divisions qui l'avaient précédée. Les premiers escarpements furent bientôt enlevés au pas de charge, mais les Anglo-Portugais répétèrent avec succès une manœuvre qui leur avait trop bien réussi dans les attaques précédentes, c'est-à-dire qu'ils la laissèrent s'épuiser pour arriver jusqu'à la crête des positions, et là, accueillie par la mitraille et un feu roulant bien nourri, elle fut contrainte à rétrograder.

Dans le fort de l'action, le général Schwiter eut le genou gauche fracassé d'un biscayen, mais il n'abandonna le champ de bataille que lorsque le général de division fut instruit de son état, et qu'il eut désigné le chef qui devait le remplacer dans le commandement de sa brigade.

Alors il dit à son aide de camp de lui envelopper le genou avec sa cravate et quelques menues branches d'arbre, et sans autre pansement il se fit conduire à cheval, d'un seul trait, à Pau, sans s'arrêter.

A son arrivée l'enflure s'étendait depuis l'extrémité du pied jusqu'à la ceinture, et après avoir enlevé les bandes et lavé les

Digitized by Google

chairs, le chirurgien reconnut dans la plaie un principe gangreneux. La chaleur était excessive. Aussitôt que le général fut couché, il recommanda à son aide de camp d'écrire à Mme Schwiter, qui était à Paris, de venir le rejoindre et d'amener avec elle M. Larrey, chirurgien en chef et son ami, pour l'amputer.

Le trajet à parcourir demandait assez de temps pour que de grands changements survinssent dans la situation du malade jusqu'à l'arrivée du savant opérateur ; pendant les six premiers jours la gangrène avait fait assez de progrès malgré les soins assidus de M. Blaise, chirurgien-major du 43e régiment, pour avoir porté ses ravages jusqu'au tiers inférieur de la cuisse. Le matin du septième jour il fut reconnu que la gangrène était fixée, et l'état moral du malade étant satisfaisant, M. Blaise, qui n'attendait que ce moment favorable, n'hésita pas de lui proposer de l'amputer à l'instant même. Le général sourit et ne lui répondit autre chose que : « Vous croyez, docteur? — Oui, général, lui répliqua M. Blaise, et sauf les accidents imprévus, contre lesquels tous les secours de l'art ne peuvent rien, je réponds du succès de l'opération. — Eh bien, soit, reprit le général » ; et il se plaça sans aide sur son séant, jettant à terre le simple drap qui le recouvrait.

Aussitôt deux aides, portant une table sur laquelle étaient étendues toutes les pièces de l'épouvantable appareil, entrèrent. Le général regarda tous ces préparatifs sans froncer le sourcil, mais lorsque deux domestiques firent mine de prendre place, l'un à droite et l'autre à gauche pour le soutenir, il demanda à M. Blaise : « Pourquoi tant de précautions? Craignez-vous, lui dit-il, que le courage ne me manque? Faites retirer ces deux hommes, ou bien j'attendrai que Larrey soit arrivé. — Ce n'était, lui répondit M. Blaise, que dans le cas de spasme ; mais puisque vous vous sentez assez fort... » Il fit un signe et les deux domestiques s'éloignèrent.

L'amputation se fit aussi haut que possible, afin d'obtenir les lambeaux nécessaires pour recouvrir le fémur au point de section, sans que le général eût poussé un cri : seulement il avait broyé le coin d'un mouchoir entre ses dents. Au reçu de la fatale nouvelle, Mme Schwiter prit des chevaux de poste, et accompagnée de

Digitized by Google

M. Larrey, elle arriva assez à temps pour être témoins l'un et l'autre de la levée du premier appareil ; et à l'entière satisfaction de tous, l'opération fut reconnue pour avoir été faite en temps opportun et d'après toutes les règles de l'art.

La présence de ces deux amis produisit un si heureux effet sur le général, qu'il ne survint pas le moindre accident pendant la durée de la guérison, et qu'un mois et demi après l'événement, il était en pleine convalescence. Tous ces détails m'ont été donnés à Paris en 1814, par M. Bourgeois, son aide de camp, ancien officier du régiment et mon ami.

Vers la mi-avril 1815, étant en disponibilité à Orléans, je reçus par un planton, un billet clos portant invitation de me rendre à l'état-major de la subdivision. Il était du général Schwiter qui venait d'arriver pour prendre le commandement du département du Loiret, et qui désirait me voir. J'embrassai mon ancien colonel, d'effusion de cœur, je l'accablai de questions auxquelles il eut l'obligeance de répondre, et je me mis à sa disposition pour lui être de quelque utilité dans son installation, mais il ne put mettre toute ma bonne volonté à l'épreuve, car trois jours après il reçut l'ordre de se rendre sans délai au Hâvre, pour commander ce point important de la côte. Depuis je ne revis plus le général, mais ayant appris qu'il avait été admis à la retraite et qu'il habitait Nancy, je lui écrivis de Brest en 1819, et je reçus une réponse pleine de bonté dans laquelle il me donnait des nouvelles d'une dizaine de vieux officiers de notre ancien 55e régiment, qui comme lui s'étaient retirés dans le département de la Meurthe.

Lorsqu'en novembre 1838, mon fils reçut de Paris sa commission d'élève à l'École royale forestière de Nancy, j'écrivis au général pour le lui recommander, et le prier de l'aider de ses conseils. Il me répondit une lettre toute d'amitié dans laquelle il me disait : « Après avoir connu le père sous des rapports aussi avantageux, c'est un vrai plaisir que vous me faites, mon cher commandant, en m'adressant M. votre fils. Il ne trouvera pas chez nous tous les divertissements de son âge, cependant nous ne sommes pas tout à fait de ces vieux grognons qui ont la manie de vouloir soumettre les jeunes gens à leur régime septuagénaire. Qu'il arrive : je vous promets qu'il sera le bienvenu et que nous

Digitized by Google

ferons notre possible, Madame Schwiter et moi, pour lui rendre notre maison agréable. »

Pour ce qui le concernait, il me disait : « Je suis depuis le 6 de ce mois dans ma soixante-douzième année, et à part la perte de ma jambe et des trois quarts de ma cuisse, je suis assez heureux pour n'avoir pas encore éprouvé aucune des infirmités de la décrépitude : fasse le ciel que ça dure encore quelque temps. »

C'est probablement peu après avoir écrit cette lettre qu'il paya son tribut à la nature, car depuis je n'ai plus entendu parler de lui.

Le général Schwiter était d'une belle taille, il portait le front haut, son attitude était toute militaire et il ne manquait pas de dignité dans le maintien. Il était si esclave de ses devoirs, que devant l'ennemi il était toujours debout, soit pour rectifier la position de ses postes, soit pour s'assurer qu'on faisait une bonne garde partout.

Sans être ennemi des plaisirs, il était grave par caractère.

Sa bravoure était aussi éprouvée qu'elle était calme et réfléchie. Lorsqu'il fallait combattre il était toujours le premier à la besogne, mais il ne compromettait jamais inutilement la vie de ses soldats.

Chaque fois qu'il parlait de son père ou de sa mère, c'était toujours avec un respect religieux, et son timbre de voix prenait quelque chose de solennel. Il plaçait la piété filiale en tête des devoirs d'un honnête homme ; aussi, depuis 1792 jusqu'en 1803, qu'il perdit sa mère, la meilleure partie de ses appointements fut employée à la secourir et à pourvoir à l'éducation de son jeune frère.

Il me disait un jour dans le familier de la conversation : « Capitaine, il n'est pas à ma souvenance d'avoir, dans le cours de ma vie, dépensé un louis mal à propos. »

Encore quelques années, il ne restera plus de cette foule d'hommes d'élite et de vaillants militaires qui ont illustré les armes de la France pendant les grandes guerres de la République, du Consulat et de l'Empire, que le souvenir de leurs exploits et l'exemple de leurs vertus.

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

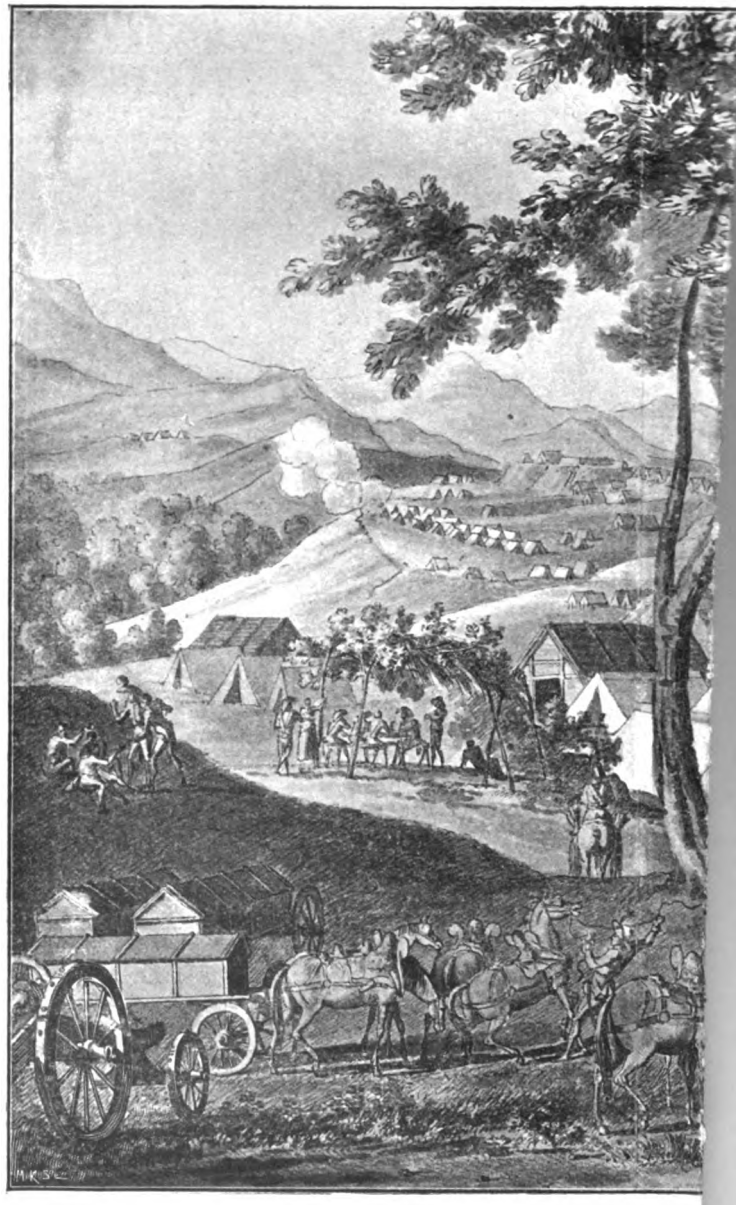

VUE

Une Inspection dans le Midi de la France

(AN X)

On a souvent parlé du dénûment des troupes à la fin du Directoire et au commencement du Consulat. Il nous a paru intéressant de voir où en était, dans le courant de l'an X, la reconstitution de l'habillement et de l'équipement.

Nous résumons ici les observations consignées dans un cahier manuscrit du temps dont le dernier feuillet a été malheureusement enlevé. S'il eût subsisté, nous aurions pu mettre sans doute au bas de ces notes le nom du général inspecteur qui les a réunies et conservées. Ces résumés d'inspection dont nous n'extrayons que les renseignements vraiment intéressants, sont divisés par paragraphes identiques dans leur ordre pour chaque corps de troupes visité. Le document fait partie de ma collection.

5e régiment d'artillerie à cheval.

34 officiers, 442 sous-officiers et canonniers.

L'état-major à Grenoble avec les éclopés des compagnies.

La 1re compagnie est à l'armée d'observation du Midi, les 2e, 5e et 6e à l'armée d'Italie, la 3e en Égypte, la 4e à l'armée d'observation de la Gironde.

Habillement bon. On attend des envois pour habiller le corps à neuf. Les vestes d'écurie, pantalons et vestes de tricot n'ont pas été fournis par le Gouvernement depuis plusieurs années. L'équipement, le harnachement, sont satisfaisants et l'armement en bon état.

Escadron complémentaire du 15e dragons.

11 officiers, 163 sous-officiers et dragons, 20 chevaux d'officiers, 124 de troupe.

Digitized by Google

Habillement complet, neuf et bien tenu ainsi que le harnachement et les armes.

Dépôt du bataillon de l'École d'artillerie, Grenoble.

163 sous-officiers et canonniers.

Habillement neuf et complet sauf les chapeaux.

Il n'existe que des sabres et baudriers.

6e demi-brigade légère, de 2 bataillons.

76 officiers et 1.659 sous-officiers et soldats dont 280 absents.

Tout est habillé de neuf. Il manque 389 gibernes et 444 baudriers. Armement complet.

45e demi-brigade, 2 bataillons, à Genève.

60 officiers, 1.651 sous-officiers et soldats dont 753 absents et 898 présents. Un quart de ces derniers a été envoyé depuis en semestre ainsi qu'un quart des officiers.

Habillement. — Plus de moitié de la demi-brigade est habillée de neuf, mais on pense que le chef n'auroit pas dû donner des habits neufs aux semestriers. Il manque trois quarts des chapeaux.

Équipement. — En assez bon état. Les sous-officiers sont en baudriers blancs, les caporaux et soldats n'en ont que des noirs assez mauvais.

Armement en très bon état.

6e compagnie de canonniers garde-côtes de l'arrondissement de Marseille.

3 officiers, 60 canonniers.

Habillement. — Il est dû depuis l'an VII. La compagnie est entièrement nue et ce qu'elle peut avoir, les canonniers s'en sont pourvus eux-mêmes.

Équipement. — Néant. — *Armement.* — Néant. — Ces compagnies d'ailleurs ne se servent que de dix à douze fusils qui restent de fondation au poste pour le service de garde.

13e compagnie de canonniers vétérans d'Antibes.

On n'a pu recueillir aucun renseignement. Cette compagnie n'est composée que de 26 hommes. Le capitaine est un homme immoral adonné au vin, incapable de rien par ce penchant.

Il a dépensé les fonds appartenant à la compagnie.

Digitized by Google

20e demi-brigade légère, à 2 bataillons, à Digne, 8e division.

59 officiers, 909 sous-officiers et soldats.

L'habillement est en bon état et délivré au corps depuis deux mois. Cet habillement est celui de l'an VII. Celui des années VIII et IX est encore dû. Le corps demande celui de l'an X. L'équipement est dans le même état que l'habillement. L'armement est complet, mais la moitié des fusils sont usés, ayant servi toute la guerre. Les chasseurs ont tous des sabres.

1re compagnie de canonniers garde-côtes, à la Ciotat, 8e division.

3 officiers, 37 sous-officiers et canonniers.

Habillement. — La compagnie n'a rien reçu depuis le 1er vendémiaire an VIII.

Équipement et habillement. — Néant.

7e demi-brigade d'infanterie légère, 8e division.

86 officiers, 1.555 sous-officiers et chasseurs présents, 3 officiers et 499 hommes absents.

Habillement. — La plus grande partie a été distribuée en vendémiaire et frimaire, mais le service journalier de ce corps disséminé dans des villages à la poursuite des brigands a presque ruiné son habillement de manière qu'il a besoin d'une grande réparation.

Il en est de même de l'équipement, surtout pour les sacs de peau qui sont délabrés pour la plupart. L'armement est en très bon état.

3e compagnie de canonniers garde-côtes de l'arrondissement d'Antibes, 8e division.

3 officiers, 67 sous-officiers et canonniers.

Habillement en mauvais état, dure depuis le 1er germinal an VIII. Sa durée est terminée. La compagnie réclame l'habillement de l'an X. Équipement dans le même état que l'habillement. — Armement nul. Les canonniers qui ont des sabres les ont achetés.

Digitized by Google

19e demi-brigade légère, de 3 bataillons.

Composée de 57 officiers présents et 30 absents, 682 sous-officiers et soldats et 603 absents. A l'effectif : 1.285, non compris les officiers.

L'habillement est d'un an, mais il est en drap de mauvaise qualité. On n'a reçu que le tiers des gilets et culottes. Le soldat s'est donné de son propre argent celles qu'il a aujourd'hui.

Il n'y a que moitié des shakos.

Équipement. — Le soldat est muni de ce qu'il lui faut à cet égard. Armement complet et en bon état. La troupe est logée en ville quoique les casernes soient réparées et en état de la recevoir, mais elle ne peut y loger parce qu'il n'y a pas encore de fournitures.

11e compagnie de canonniers sédentaires garde-côtes de l'arrondissement de Marseille, 8e division.

3 officiers, 59 sous-officiers et canonniers.

Cette compagnie a reçu son habillement complet dans le courant de prairial an VIII et depuis, six habits complets, de sorte qu'il est presqu'entièrement usé et en demande un autre.

Équipement. — Néant, à l'exception d'une caisse et son collier.

Armement. — Il n'y a que 20 sabres.

28e demi-brigade légère, à 2 bataillons.

51 officiers présents, 8 absents, 1.033 sous-officiers et chasseurs présents et 543 absents, effectif : 1.576.

Habillement. — Dans un état de délabrement tel qu'il est instant et indispensable de le renouveler entièrement. Les chasseurs portent des pantalons et culottes qu'ils se sont procurés à leurs frais. Ce corps a d'ailleurs été privé du remplacement de son habillement de l'an VIII.

Équipement. — Dans le plus mauvais état. A demander le remplacement de 800 gibernes, 1.000 porte-gibernes, 700 baudriers et le complet des bretelles de fusils.

Armement complet pour les présents, assez bon, mais la plupart des fusils mal réparés et de différentes longueurs.

Il est rentré 250 prisonniers de guerre qui se trouvent n'avoir

Digitized by Google

rien à leur masse et auxquels on n'a pu donner que 2 chemises et 2 paires de souliers. Ils ne sont, la plupart, couverts que d'une mauvaise roupe,

8e compagnie sédentaire de canonniers garde-côtes, 8e division, Marseille.

Cette compagnie, composée de 3 officiers, 50 sous-officiers et soldats, n'avait reçu aucun effet d'habillement depuis quatre ans, excepté les draps et doublure pour la confection de 55 habits, le 17 brumaire an IX. Elle n'a reçu ni chapeaux ni culottes. Elle a reçu 53 chemises et le surplus du peu d'effets d'habillement et d'équipement, les canonniers se les sont fournis à leurs frais. L'équipement est nul. La compagnie a des fusils, mais pas de sabres.

Cette compagnie a été 16 mois en esclavage à Alger et est rentrée en France absolument nue depuis le 15 vendémiaire an IX.

3e compagnie de canonniers vétérans nationaux, 8e division, Grosse-Tour, près Toulon.

3 officiers, 30 sous-officiers et soldats dont 5 détachés comme gardiens des batteries de côtes et payés par le génie.

Habillement. — Il faut 13 habits complets pour compléter l'habillement des présents et renouveler incessamment l'habillement qui dure depuis 18 mois.

Équipement nul. Comme armement, quelques canonniers ont des sabres qu'ils se sont procurés à leurs frais; du reste, la compagnie est sans armes.

3e compagnie de canonniers de l'arrondissement de la côte de Toulon, vue le 4e jour complémentaire an IX.

3 officiers, 54 sous-officiers et soldats.

Habillement. — Les 2/3 en bon état; le surplus n'est pas habillé. L'habillement est d'ailleurs à compter du 1er vendémiaire an X.

Équipement nul. Armement comme la précédente compagnie. Les effets de casernement sont en mauvais état et n'ont pas été changés depuis trois ans.

7e compagnie de canonniers de l'arrondissement de Toulon.

3 officiers, 34 sous-officiers et soldats.

Digitized by Google

Il est dû des culottes et des chapeaux; équipement et armement complets. Casernement mauvais, sauf les draps.

8e Division, Toulon, 5e jour complémentaire an IX.

1re compagnie d'ouvriers expéditionnaires.

1 capitaine en second, 1 lieutenant, 61 sous-officiers et ouvriers dont 11 détachés à l'île Saint-Léon, près Cadix.

N'a rien reçu pour l'habillement, les ouvriers se sont pourvus à leurs frais du peu qu'ils possèdent.

Pas d'équipement, il manque à l'armement dix fusils et sabres.

Cette compagnie, formée le 22 ventôse an VIII, n'a eu encore aucune revue, ayant été sur le champ embarquée à Brest, puis dispersée dans la Bretagne, puis de nouveau réunie à Brest et embarquée le 10 frimaire pour l'expédition, ensuite ramenée à Toulon où elle est employée à l'Arsenal.

8e compagnie de canonniers de l'arrondissement de Toulon.

3 officiers, 34 sous-officiers et canonniers.

Habillement. — A reçu les draps pour habits et culottes en prairial an VIII, et 20 habits confectionnés, mais sans doublure ni boutons. L'habillement est passable. Depuis la dernière organisation, elle a reçu 22 hommes de la compagnie de canonniers des Aurois qui n'avaient rien reçu depuis *sept* ans.

Pas d'équipement ni d'armement.

5e compagnie de canonniers de l'arrondissement de Marseille.

Habillement reçu complet, mais non confectionné.

Équipement et armement nuls, sauf quelques sabres que les canonniers se sont achetés. 3 officiers, 45 sous-officiers et soldats.

Toulon, 8e division,
2e et 3e bataillons de la légion expéditionnaire.

Ces 2 bataillons sont composés de 55 officiers, 941 sous-officiers et soldats présents, 797 à l'hôpital du lieu, 1.799 hommes à l'effectif.

Digitized by Google

Crée le 24 ventôse an VIII, ce corps n'a passé aucune revue d'inspecteur aux revues.

Habillement. — Aucun effet n'a été reçu depuis le 25 ventôse an VIII, il est dû depuis neuf mois et on en a un extrême besoin. Les vestes et culottes sont dues depuis 21 mois.

Peu de buffleterie, mauvaise et non complète, n'ayant été fourni que de vieux équipements des magasins de Brest.

Fusils de différents modèles dont 300 en bon état. 400 sabres bons.

1re compagnie de canonniers de l'arrondissement de Marseille.

3 officiers, 32 sous-officiers et canonniers dont 5 rayés des contrôles pour absence de plus de six mois.

Aucun habillement reçu depuis le 10 vendémiaire an VIII.

La plupart des effets sont usés de moitié ou nuls.

Pas d'équipement ni d'armement.

25e demi-brigade d'infanterie légère, 8e division, Toulon.

38 officiers présents, 22 absents, 3 manquant au complet; 486 sous-officiers et chasseurs présents, 743 en semestre, détachés, aux hôpitaux ou prisonniers de guerre : effectif : 1.229.

Habillement. — Le corps est très mal, mais l'habillement complet de l'an IX lui est annoncé.

Le complément de l'équipement est annoncé, sauf 1.274 baudriers et l'accoutrement des sapeurs, demandés, mais non encore accordés.

Armement complet, mais sans uniformité. Il manque 1.274 sabres et 10 caisses complètes.

Gendarmerie, 24e division, 47e escadron, compagnie de Vaucluse.

1 capitaine, 2 lieutenants, 79 gendarmes présents, 4 absents.

Compagnie bien vêtue, harnachée et bien montée. Il manque les deux tiers des carabines et un quart des pistolets.

Marseille, 9 vendémiaire an X.

8e compagnie de canonniers volontaires garde-côtes, dite 8e volontaire.

3 officiers, 84 sous-officiers et canonniers.

Digitized by Google

La compagnie a reçu 49 habits complets en germinal an VIII, rien depuis. 30 hommes n'ont rien reçu depuis 3 ans. Les habits qui existent peuvent encore durer un peu en les réparant, mais il faudrait un habillement neuf. Pas d'armement ni d'équipement.

Marseille, compagnie de gendarmerie des Bouches-du-Rhône, 47e escadron.

3 officiers dont 1 absent, 98 sous-officiers et gendarmes, 1 lieutenant et 3 gendarmes à l'armée d'Italie.

Parfaitement habillée, harnachement bon, chevaux de 8 à 9 pouces. Manquent 40 mousquetons et 20 sabres.

Marseille, 7 vendémiaire an X.

12e demi-brigade d'infanterie légère.

54 officiers présents, 24 absents, 1.058 sous-officiers et soldats présents, 577 absents, compris les semestriers, 1.635 hommes à l'effectif.

Habillement neuf et complet pour les présents.

L'équipement sera complet quand on aura reçu ce qui est annoncé, sauf 400 banderoles de giberne indispensables et 500 sacs à peau.

Armement en bon état de réparations et complet pour les présents, à l'exception des sabres dont les sous-officiers seuls sont munis. Il en faudrait 800 pour les chasseurs.

8e division, Marseille, 9 vendémiaire an X.

5e demi-brigade de vétérans nationaux.

Cette demi-brigade se trouvait au moment de ma revue composée de 74 officiers présents, 2 absents, 966 sous-officiers et soldats.

Habillement. — La confection de moitié de l'habillement accordé pour l'an IX est terminée. Le surplus des habits en service sont absolument usés. L'équipement est en très mauvais état, quoique presqu'au complet.

Armement presqu'au complet, moins 150 fusils. Ceux qui existent sont en assez mauvais état, et la plupart à réparer. Il manque 72 sabres pour l'armement des sous-officiers.

Il n'y a que quelques mauvaises caisses de tambours en bois et pas de colliers.

Digitized by Google

Marseille, 7 vendémiaire an X.

74e demi-brigade d'infanterie de ligne.

59 officiers présents, 6 absents, 798 sous-officiers et soldats présents, 398 absents compris les semestriers; 1.196 hommes à l'effectif.

Le dernier habillement a été reçu en nivôse an IX. La qualité est égale aux échantillons, mais bien au-dessous de ce qu'il faudrait. Le 1er bataillon ayant été embarqué le 24 ventôse sur l'escadre du contr'amiral Ganteaume a détérioré entièrement son habillement, n'ayant pas reçu de sarreaux ni de pantalons comme il est d'usage d'en donner aux troupes qui s'embarquent.

L'équipement est en mauvais état et demande un remplacement général en buffle. La majorité de celui du 1er bataillon a été rongée par les rats à bord des vaisseaux. Il n'existe aucun fourreau de baïonnettes, le corps n'en ayant pas reçu avec les fusils. Il en faudrait 947, 594 bretelles de fusils, ainsi que 12 tabliers de sapeurs et 12 haches.

Armement en très bon état par le moyen des réparations, complet pour les présents, sauf 6 fusils et 91 sabres. Manquent cinq caisses de tambours. Huit autres sont à remplacer, étant en bois et mauvaises, ainsi que leurs colliers.

19e demi-brigade d'infanterie de ligne.

73 officiers et 8 absents dont 7 prisonniers de guerre, 733 sous-officiers et soldats présents, 122 absents; en tout à l'effectif: 855 hommes.

L'habillement reçu en brumaire an IX est en bon état.

L'équipement est nul en ce moment, mais le corps est autorisé à s'en pourvoir par le ministre.

Armement. — 255 fusils en bon état, 230 à réparer, 270 hors de service, dont on demande le remplacement.

Il existe 188 sabres en bon état, il en manque 454 et 12 haches de sapeurs. Le ministre vient d'autoriser à se pourvoir de 22 caisses de tambours qui manquent.

Avignon, 22 vendémiaire an X.

58e demi-brigade d'infanterie de ligne.

Cette demi-brigade, composée de 49 officiers présents, 23 ab-

Digitized by Google

sents, 1.449 sous-officiers et soldats présents, y compris 464 hommes embarqués et 450 absents; effectif total : 1.899.

Le 3e bataillon est très mal en habillement, attendu qu'il ne l'a pas été depuis nivôse an VII. Quelques draps réservés en magasin ont servi à l'entretien des 1er et 2e bataillons. En général, le corps est mal vêtu.

Le Directoire annonce pour brumaire prochain un habillement complet pour 1.361 hommes. Il manque 600 bretelles de fusils; buffleterie complète et très bonne.

Aucun fourreau de baïonnettes.

Armement en bon état, mais de différentes longueurs.

Tarascon, 24 vendémiaire an X.

Escadron complémentaire du 3e régiment de dragons.

11 officiers présents, 198 sous-officiers et dragons présents, 40 absents; effectif: 238. — 23 chevaux d'officiers et 216 de troupe, dont 24 proposés pour la réforme.

Le corps a reçu le nécessaire pour l'habillement et les peaux pour les culottes lui sont annoncées, mais faute de fonds pour cet objet il ne peut faire confectionner.

L'équipement est complet, sauf les bottes qui manquent absolument. On a annoncé 77 paires de bottes. En donnant la matière pour les faire faire, il faudrait des fonds pour la confection.

Le harnachement en général est de mauvaise qualité, surtout les selles et les brides. Les selles ont de mauvais arçons, les mors trop faibles se brisent.

Il manque des fourreaux aux sabres; 30 fusils et 15 paires de pistolets à remplacer.

9e division, Nîmes, 26 vendémiaire an X.

26e demi-brigade de ligne.

50 officiers présents, 13 absents, 959 sous-officiers et soldats présents, 595 absents; effectif: 1.554.

L'habillement est en état de durer tout l'hiver.

On annonce des draps pour 354 habits et vestes, 512 culottes et on autorise à faire faire 1.398 chapeaux. Il faut remplacer 145 gibernes et bretelles de fusils. Manquent 17 caisses, colliers et baguettes, 8 haches et tabliers de sapeurs.

Digitized by Google

Armement complet. Il n'existe pas de fourreaux de baïonnettes.

9e division, 48e escadron de gendarmerie, 96e compagnie, dite du département de l'Hérault.

4 officiers, 92 sous-officiers et gendarmes.

9e division, Montpellier, 1re compagnie de canonniers garde-côtes.

3 officiers, 67 sous-officiers et canonniers.

Aucun habillement reçu depuis le 15 nivôse an VIII. Il est entièrement délabré ainsi que l'équipement; 58 fusils dont moitié hors de service, 30 sabres seulement.

9e division, Montpellier, 30 vendémiaire an X.

21e régiment de chasseurs à cheval.

24 officiers présents, 14 absents, 537 sous-officiers et chasseurs présents, 143 absents, 56 chevaux d'officiers présents, 27 absents, 548 chevaux de troupe présents, 15 absents, 31 proposés pour la réforme.

Habillement en très bon état, mais les chapeaux reçus à l'armée d'Italie sont fort mauvais et incapables de durer moitié du temps prescrit.

L'équipement est en bon état. Il manque 400 banderoles à crochet, il faudrait qu'elles fussent en buffle; celles existant dans les magasins sont neuves, mais en mauvais cuir.

Les selles sont passablement bonnes moyennant réparations, mais il faudrait 300 couvertures, 500 shabraques. On n'a reçu que 100 mors depuis 4 ans. Il manque 200 brides, c'est-à-dire filets, longes et licols. Il manque 335 sabres, 126 paires de pistolets, 624 mousquetons.

Montpellier, 30 vendémiaire.

47e demi-brigade de ligne.

A son équipement entièrement en cuir noir. Il manque 247 fusils et 427 sabres.

Nous arrêtons ici nos citations. Les arriérés de solde sont considérables et aussi importants que les besoins éprouvés par les corps pour leur entretien en effets et armes.

G. Cottreau.

Digitized by Google

Le Général Debrun

(1750-1831)

(Suite)

3o floréal an II.

Au quartier général, à Ivoy, le 3o floréal, à midi.

Debrun jeune au général Jourdan, à Mortfontaine.

Je te préviens en l'absence du général et de sa part que l'ennemi en très grande force s'est rendu maître du camp des Montagnards, et est rentré ce matin dans Bouillon.

Plusieurs rapports assurent qu'il doit entamer cette frontière sur plusieurs points qui sont Sedan, Ivoy, Givet et Montmédy. Il y a ici trop peu de forces pour résister à toutes ces attaques. Il ne serait pas prudent de dégarnir aucun point.

Il est très urgent que tu fasses une attaque. Le moindre retard nous expose, et peut nous perdre.

Le général compte sur une prompte et puissante diversion de ta part. Il est, en ce moment, à la tête des troupes de ses cantonnements de gauche, pour empêcher, s'il est possible, à l'ennemi de percer plus avant.

Par ordre du général.

Signé : DEBRUN jeune, adjoint.

Debrun ordonne, en même temps, aux conseils défensifs des places fortes de se tenir prêts pour la résistance, et s'efforce par son calme de prévenir toute panique.

3o floréal an II.

Aux Membres du Conseil défensif de Sedan.

La retraite imprévue et inexplicable du général Marchant engage le général à vous prévenir qu'il est temps de déployer les

Digitized by Google

ressources et l'énergie que rien ne doit ôter à des républicains. Le général Debrun est à cheval dans ses cantonnements de gauche et dispose ses troupes de façon à empêcher l'ennemi de pénétrer plus avant. Il a donné des ordres pour que dans les cantonnements de droite et même à Montmédy, on opère une prompte diversion. Il en attend une surtout qui doit avoir lieu bientôt, si ce n'est en ce moment, de la part de l'armée de la Moselle, dont le général a été prévenu hier.

Ainsi du sang-froid, rien n'est désespéré.

Continuez cependant à prendre les précautions que votre sagesse et les circonstances vous dicteront. Envoyez copie de la présente lettre au conseil défensif de Mézières à qui les affaires multipliées du moment ne permettent pas d'écrire.

Par ordre du général.

Signé : DEBRUN jeune, adjoint.

Ensuite, rassemblant le peu de forces dont il peut disposer (1.200 fantassins et 200 cavaliers), il se porte en avant au secours de Bouillon dont le château tient encore.

1er prairial an II.

Ordre général.

Les républicains qu'une troupe très supérieure a étonnés hier et forcés de se retirer avec quelque désordre du camp des Montagnards et de Bouillon, ne sont pas vaincus. Un Français ne l'est jamais tant qu'il lui reste une goutte de sang et des armes. Le brave soldat qui commande au château de Bouillon a répondu en républicain à la sommation du chef des esclaves autrichiens, il a arrêté leur colonne. Maintenant il nous reste à la repousser. Mais, nous compterions en vain sur notre bravoure, si nous nous écartons des règles de la prudence et si nous négligeons la surveillance et les précautions militaires.

C'est pour n'avoir pas été persuadés de cette vérité que nos camarades ont en ce moment un échec à réparer.

Nous allons au premier instant prendre notre revanche. Le général invite ses camarades, officiers et soldats, à ne point oublier que nous avons affaire à un ennemi qui met la ruse et la trahison à la place de la bravoure et du courage. Il faut donc se

Digitized by Google

défier des surprises et surtout de la confusion et du désordre qui en résultent.

Les éclaireurs et tirailleurs sont les yeux de l'armée. Ils doivent avoir attention à ne pas se débander, à ne pas s'éloigner trop, ce qui les mettrait dans le cas de n'être pas soutenus. Ils doivent encore s'appuyer les uns aux autres à quelques pas de distance pour pouvoir opposer quelque résistance au besoin.

Plusieurs corps ont mérité des éloges particuliers dans la journée d'hier. Tous nos camarades s'efforceront d'en mériter aussi en les imitant. Les efforts des volontaires de la garde nationale de Sedan, à qui on doit particulièrement rendre justice, seront plus heureux une autre fois.

Toutes les troupes doivent être disposées à se mettre en mouvement au premier ordre et *ça ira*.

Par ordre du général.

Signé : BOULLANCOURT.

Diversion opportune de Jourdan

Debrun était déjà en marche, quand il apprit que la diversion de Jourdan était commencée. Il en informa aussitôt les conseils défensifs des places.

Quatre jours après, Debrun annonçait à la division la victoire de Jourdan.

6 prairial an II.

Ordre général.

Victoire, victoire complète, mon cher camarade ; j'apprends en ce moment de Jourdan qu'il a complètement battu l'armée ennemie commandée par Beaulieu, que la déroute a été complète.

L'avant-garde de l'armée de la Moselle est à Bertrich.

Tu donneras à cette nouvelle la plus grande publicité dans toute la division.

Le général de division.

Signé : DEBRUN.

La division était dégagée. Beaulieu fuyait sur Namur. Jourdan le poursuivit et chargea Debrun de surveiller ses derrières et d'assurer la sécurité des convois.

Digitized by Google

ARMÉE DE LA MOSELLE. Liberté, Égalité, Fraternité.

Au quartier général de Vorvielle, le 8 prairial, l'an IIe de la République française une et indivisible.

Le général Jourdan, commandant en chef de l'armée de la Moselle, au général de division Debrun.

Je t'ai écrit ce matin pour te prévenir du mouvement que je fais faire au général Hatry. Il part d'Arlon pour venir me joindre. Il laisse seulement un corps d'environ six mille hommes pour garder la trouée du Tiercelet. Tu peux faire tes dispositions en conséquence, l'ennemi n'a rien pu de ce côté-là. Beaulieu s'est retiré sur Namur avec son corps d'armée. Je suis à sa poursuite. Ainsi donc, s'il n'arrive pas de nouvelles troupes dans le pays de Luxembourg, tu n'auras rien à craindre. Tes reconnaissances sur Bertrich et Paliseux sont inutiles.

Je te demande des escortes pour mes convois, non pas pour les défendre contre l'ennemi, mais pour y maintenir le bon ordre.

J'ai reçu indirectement avis que les paysans arrivés de Virton avaient arrêté deux de mes courriers. Il faut que tu extermines tous ces brigands, et que tu les mettes à la raison. Un petit corps de troupe te suffira pour cela, mais il faut te dépêcher.

S'il arrivait de nouvelles forces dans le pays d'Arlon, tu voudrais bien m'en donner avis le plus promptement possible.

Salut et fraternité.

JOURDAN.

P. S. — Les représentants du peuple près l'armée de la Moselle, instruits des armements qu'ont faits les paysans de Virton et environs, pour courir sur les troupes de la République et intercepter nos convois et courriers, arrêtent que le général Debrun, commandant la division des Ardennes, emploiera les forces nécessaires pour dissiper ces attroupements, les exterminer et détruire les repaires de ces brigands.

Au quartier général de Walverelle, le 8 prairial, l'an II de la République une et indivisible.

Signé : DUQUESNOY, GILLET.

Digitized by Google

Réorganisation de l'espionnage — Fonds secrets

Pour éviter le retour d'une surprise comme celle du camp des Montagnards, à Bouillon, Debrun organisa un système d'espionnage à grandes distances, qui surveilla les mouvements de l'ennemi et les agissements des émigrés.

9 prairial an II.

Au général de brigade Marchant, à Bouillon.

Le général de division te prie, mon cher général, de donner tous les soins à la partie secrète qui, dans ce moment, doit être dans la plus grande activité, et de ne pas manquer de lui faire part de tous les mouvements de l'ennemi, ainsi que de la position de l'armée de la Moselle.

Ce rapport doit lui parvenir au moins tous les deux jours, à moins qu'il y ait quelque événement extraordinairement pressé. Tu dois envoyer tes ordonnances et dépêches jusqu'à Messincourt.

Le général a reçu ton rapport sur les événements de Bouillon, mais tu ne lui marques pas la perte que tu as éprouvée. Tu verras par l'ordre ci-joint que le général en chef exige ces détails.

Par ordre du général.

Signé : BOULLANCOURT.

9 prairial an II.

Au payeur de l'armée à la résidence de Montmédy.

Le général Debrun, citoyen, te requiert au nom du bien public de lui envoyer de suite une somme quelconque en argent et en assignats pour la partie secrète. Tu enverras quelqu'un de confiance à qui on donnera une reconnaissance de la somme que tu pourras délivrer.

Le chemin est libre par Ivoy, Florenville, d'où l'on arrive à Izelle.

L'adjudant général, chef de l'état-major général.

Signé : BOULLANCOURT.

Cependant la position de Debrun restait aventurée. Il crut bon d'en aviser les membres du Comité de Salut public.

Digitized by Google

Je vous ai rendu compte dans le temps de la tentative de Beaulieu sur Bouillon, d'où il croyait bien pousser jusqu'à Sedan et occuper toute la ligne de notre frontière depuis Mézières jusqu'à Montmédy. Je ne vous ai pas dissimulé que, sans le mouvement de l'armée de la Moselle, quoique j'eusse arrêté Beaulieu, il m'aurait été bien difficile pour ne pas dire impossible de tenir longtemps la campagne et de protéger efficacement une frontière aussi étendue avec environ quatre mille hommes dont est composée la division que je commande. La retraite de Beaulieu m'a laissé respirer un instant, mais la division de la Moselle, qui était restée à Arlon, ayant poussé en avant, me laisse absolument à découvert...

J'ai déjà demandé plusieurs fois au général en chef de l'armée des Ardennes de m'envoyer du renfort ; vraisemblablement il n'a pas de troupes disponibles. Veuillez prendre en considération ma demande et croire que si vous nous en fournissez le moyen, mes camarades et moi ne tromperons pas l'espérance de la patrie et continuerons à montrer aux despotes et à leurs esclaves ce que peuvent les soldats de la Liberté.

Salut et fraternité.

DEBRUN.

Proclamation avant l'entrée en campagne

A la suite de cette alerte, la deuxième division de l'armée des Ardennes rentra dans ses cantonnements. Elle ne les quitta pas pendant trois mois, jusqu'au jour où, rattachée à l'armée de la Moselle, elle prit part à la marche de cette armée sur le Rhin.

Debrun, pendant cette veillée des armes, s'efforça de rehausser le moral de ses soldats en exaltant les succès des armées voisines.

15 fructidor an II.

Ordre général.

Les armes de la République viennent d'obtenir de nouveaux triomphes. Valenciennes est rentrée au pouvoir de la République. Onze cents émigrés pris dans cette ville, une nombreuse artillerie et des magasins considérables ajoutent à l'importance de cette conquête que suivra sous peu celle de Condé.

Digitized by Google

Le fort l'Ecluse, une des clés qui ouvrent la Hollande et assurent la possession des Pays-Bas, s'est aussi rendu à nos armes victorieuses.

Ces succès ne sont pas dûs uniquement à la bravoure française et à l'intrépidité républicaine, ils sont encore le fruit du bon ordre et de la discipline établis dans les armées qui les ont obtenus.

Eloignés pour le moment du théâtre des dangers et de la gloire, l'instant approche peut-être où nous pourrons dire avec nos frères d'armes des autres armées : « Et nous aussi nous savons combattre et vaincre. » Mais n'imitons pas à demi ceux dont nous désirons partager le triomphe. Que la subordination règne parmi nous, que la propriété même de l'ennemi soit sacrée pour nous, jusqu'à ce que la Convention ou des ordres émanés d'elle en disposent. Que la seule ressource du cultivateur, du malheureux, la pomme de terre, ne soit pas enlevée ni dévastée en pure perte. Il sera temps d'en faire des réquisitions lorsque cela aura été ordonné.

Montrons enfin que le Français républicain est le plus juste et le plus généreux, comme il est le plus courageux et le plus brave des peuples.

Par ordre du général.
Signe : BOULLANCOURT.

ARMÉE DE LA MOSELLE

Prise de Coblentz et de Reinfels

Au commencement de septembre 1794, Debrun reçut l'ordre de concentrer sa division à Longwy. Il arriva dans cette ville le 6, et fut placé sous les ordres de Moreaux, général en chef de l'armée de la Moselle.

Il amenait 7 bataillons d'infanterie, 1 régiment de dragons, 1 compagnie d'artillerie légère et 4 canons de position : en tout 6.000 hommes.

Moreaux y ajouta 4.000 hommes de son armée.

Ainsi renforcée, la division Debrun forma la 7e division de l'armée de la Moselle.

Le Comité de Salut public, pour en finir d'un coup avec les

Digitized by Google

Autrichiens dans les Pays-Bas, avait décidé que les quatre armées de la frontière se porteraient en même temps sur le Rhin par une vigoureuse offensive.

Déjà Pichegru envahissait la Hollande et Jourdan menaçait Maestricht, mais les armées du Rhin et de la Moselle piétinaient, arrêtées par de sérieux obstacles. Celle du Rhin, tenue constamment en échec par le prince de Hohenlohe, restait impuissante à reprendre l'offensive avec ses seules forces, et celle de la Moselle n'était qu'à moitié organisée.

Le représentant Bourbotte écrivait au Comité de Salut public : « L'armée de la Moselle est une armée improvisée, puisque celle qui portait ce nom est aujourd'hui commandée par Jourdan. Elle n'a pas la moitié des objets qui lui sont nécessaires, tant en artillerie, qu'en chevaux et moyens de transport. »

Moreaux réclamait en vain des chevaux et trois cents fourgons à vivres.

Néanmoins, l'ordre fut donné de commencer les opérations.

Dans chaque chef-lieu de bailliage, les chevaux furent rassemblés. On prit tous ceux jugés aptes au service de l'artillerie et on les attela aux pièces. Les bœufs furent réquisitionnés pour traîner les autres voitures. La majeure partie des vivres fut embarquée sur la Moselle.

Cependant, le prince de Hohenlohe reprenait l'offensive et repoussait l'armée du Rhin à Kaiserslautern. Moreaux brusqua son départ et s'élança au secours de son collègue avec toutes ses forces. La division Debrun, bien qu'encore incomplète, suivit le mouvement général vers l'est et arriva le 3 vendémiaire à Rodemack, au sud de Luxembourg. Mais, déjà, l'avant-garde de Moreaux avait rencontré et culbuté les Autrichiens de Hohenlohe qui s'étaient retirés précipitamment sur Mayence.

Ce danger écarté, Moreaux s'appliqua aussitôt à son rôle de soutenir l'armée de Sambre-et-Meuse, qu'il avait dû négliger un moment pour secourir l'armée du Rhin. Dans ce but, il partagea son armée en trois colonnes. La plus importante, dont il garda le commandement, compta 5 divisions et descendit la rive droite de la Moselle. Deux autres divisions (les deux divisions Vincent et Debrun, grossies un peu plus tard de la division Taponier) con-

Digitized by Google

tournèrent Luxembourg, remontèrent au nord pour tendre la main à l'aile droite de Jourdan, commandée par Marceau, et prirent la direction de Coblentz, objectif commun.

Enfin, une division et la réserve restèrent en arrière pour observer la garnison de Luxembourg.

Suivons Debrun et la 7e division dans leur marche sur Coblentz. On lira ci-dessous le détail, jour par jour, de leur itinéraire.

1er vendémiaire, Longwy ; 2 vendémiaire, Aumetz ; 3 vendémiaire, Rodemack ; 4 vendémiaire, Bettembourg ; 5 vendémiaire, Dippach ; 6 vendémiaire, Dippach ; 7 vendémiaire, camp de Roospelt (sept fontaines) ; 8 vendémiaire, camp de Roospelt ; 9 vendémiaire, camp de Roospelt ; 10 vendémiaire, Nidermertzig ; 11 vendémiaire, Coustram ; 12 vendémiaire, Coustram ; 13 vendémiaire, Dauffelhausen ; 14 vendémiaire, Dauffelhausen ; 15 vendémiaire, Houtscheit ; 16 vendémiaire, Houtscheit ; 17 vendémiaire, Freissen ; 18 vendémiaire, Weidebach ; 19 vendémiaire, Steinborn ; 20 vendémiaire, Steinborn ; 21 vendémiaire, Neiche ; 22 vendémiaire, Neiche ; 23 vendémiaire, Neiche ; 24 vendémiaire, Neiche ; 25 vendémiaire, Appenberg ; 26 vendémiaire, Bermelle ; 27 vendémiaire, Bermelle ; 28 vendémiaire, Bermelle ; 29 vendémiaire, Bermelle ; 30 vendémiaire, Montréal ; 1er brumaire, Meyen ; 2 brumaire, Obermenich ; 3 brumaire, Bovenheim et Coblentz.

Debrun, pour éviter Luxembourg, fit d'abord un crochet vers l'ouest jusqu'à Dippach, où il fut rejoint par trois bataillons qu'il avait laissés à Longwy. C'est là que des scènes de pillage jetèrent un instant le trouble dans la division. On l'a déjà vu plus haut.

Plusieurs volontaires recrutés à la hâte, commirent au préjudice des habitants des actes de véritable vandalisme. Il punit les officiers responsables, rechercha les pillards et les fit emprisonner. Le général en chef, aussitôt informé, envoya la commission militaire pour les juger. Les plus coupables furent condamnés à mort.

Si l'on s'en rapporte uniquement au texte des jugements rendus, il ne semble pas que les méfaits reprochés aux condamnés aient mérité le châtiment suprême. L'ordre général du 22 vendémiaire nous apprend que le nommé Jean Decotte, volontaire à la

Digitized by Google

7e compagnie du 5e bataillon de Seine-et-Oise, convaincu *d'avoir pillé un mouton*, fut condamné à mort et exécuté.

La sentence était dure. Debrun ne put en atténuer l'effet, mais il s'efforça d'adoucir les souffrances du condamné en abrégeant l'agonie morale de sa dernière heure.

« Le général voit avec peine, écrit-il dans cet ordre, les jugements rigoureux que la loi et la nécessité ont exigés. Le pillage et le brigandage étaient portés au comble. Il engage tous ses frères d'armes à concourir avec lui au bon ordre, et il verra avec bien de la satisfaction que cet exemple aura fait impression sur la division et l'aura purgée des mauvais sujets qui la déshonoraient...

« Le bataillon de la 86e demi-brigade se portera sans armes sur le terrain des exécutions qui a été choisi hier.

« Le commandant du bataillon me fera avertir par un dragon lorsque son bataillon et les quatre hommes par compagnie seront arrivés sur le terrain, afin d'*ôter au condamné le désagrément de l'attente*.

« Il y aura 4 sergents, 4 caporaux et 4 fusiliers qui seront chargés de l'exécution. »

L'exemple des guerres les plus récentes avait démontré que quelques châtiments exemplaires, infligés dès le début des désordres, étaient plus efficaces pour le rétablissement de la discipline, que toute autre punition moins radicale, telle que l'emprisonnement, qui grossissait le nombre des non-valeurs sans arrêter le pillage.

Le général en chef exigea, pour frapper davantage l'esprit des troupes, que toutes les exécutions fussent faites en présence de la division assemblée.

Il ne faudrait pas croire que les vols de moutons, volailles et autres denrées alimentaires aient été les uniques méfaits des volontaires. Ils en commirent bien d'autres et de plus graves, si l'on en croit Debrun lui-même.

C'est lui qui, retraité et impotent, s'écriait en 1814, à l'approche des Autrichiens qui envahissaient la Bourgogne : « Gare à nous, s'ils nous rendent seulement le quart du mal que nous leur avons fait, nous sommes f..... ! » (Conté par M. Ed. C.)

Digitized by Google

Aveu pénible pour des oreilles chauvines, sans doute, mais qui en dit long et que les conquérants devraient retenir pour se méfier des oscillations de la fortune.

Debrun ne se contenta pas de punir les coupables, il fit remettre à la gendarmerie les objets volés pour être rendus à leurs propriétaires.

9 vendémiaire an II.

Au commandant de gendarmerie.

Il est ordonné au commandant de la gendarmerie de faire appeler de suite le bourgmestre et au moins deux des principaux habitants à qui il remettra sur leur récépissé tous les effets de pillage qui sont entre ses mains, pour être rendus le plus tôt possible à ceux à qui ils appartiennent.

Signé : DEBRUN jeune, adjoint.

Cette noble conduite mérite d'être signalée.

De même, avant de porter un jugement trop hâtif sur la conduite des volontaires, il serait injuste de ne pas tenir grand compte de l'affreux dénuement dans lequel ils se trouvaient alors. Les aliments de première nécessité, le pain, le sel faisaient défaut. Les vivres traînés par des bœufs n'arrivaient pas. Le pays n'offrait que peu de ressources et les réquisitions étaient sans profit.

La division Debrun, à l'extrême gauche de l'armée, suivait l'itinéraire le plus accidenté et le plus long, au travers de contrées boisées et peu peuplées. Les ordres du général en chef, dont le quartier général était souvent éloigné de plus de cinquante kilomètres, ne parvenaient que très irrégulièrement. Le général Taponier, qui commandait les trois divisions de gauche, était à peine renseigné sur leurs positions exactes. Parfois, on parcourait des étapes énormes (journées du 17 et 18 vendémiaire) dans les forêts et dans les montagnes.

L'ennemi en se retirant, ruinait le pays et coupait les routes.

Digitized by Google

ARMÉE DE LA MOSELLE
7e DIVISION
—

Au quartier général de Halsbourg,
le 25 vendémiaire, l'an III républicain.

Le général de division Debrun
au général de division Taponier.

Je suis arrivé ce soir de très bonne heure sur les hauteurs en avant d'Appenberg sur la route de Bermelle, où je dois me rendre demain. J'ai traversé les positions qu'occupait l'ennemi sur les hauteurs de Masbourg, à trois quarts de lieue d'Appenberg. Il y avait des retranchements et des redoutes qui me font présumer qu'ils étaient environ 7.000 hommes. J'ai été obligé de faire lever les chevaux de frise qu'ils avaient établis en deux endroits sur ma route. Je n'ai pas pu apprendre de quel côté ils se sont retirés. J'ai su seulement qu'ils sont partis, il y a cinq jours.

Je serai demain de bonne heure à Bermelle. Je suis prévenu cependant que, dans le peu de chemin que j'ai à faire, il y a de bien mauvais pas. Une fois établi à Bermelle, je pousserai de fortes reconnaissances du côté du général Marceau.

Je te rendrai compte du résultat.

Salut, fraternité et amitié.
DEBRUN.

Il fallut toute la ténacité et l'énergie de Debrun pour entraîner sa troupe, malgré les obstacles accumulés.

Les proclamations ranimaient les courages abattus.

5 vendémiaire an II.

Ordre général.

Avec des républicains tout est possible et on peut tout oser. Le général commandant la division prend toute la part possible aux fatigues de ses frères d'armes, mais il est sans inquiétude parce que l'ordre qu'il exécute est pour le plus grand intérêt de la République, et peut faire participer les troupes composant la division aux grands avantages déjà remportés, il y a peu d'heures, par l'armée de Sambre-et-Meuse.

Encore quelques instants, encore un peu de patience, et les républicains jouiront du fruit de leurs travaux.

Digitized by Google

Soldats, nous sommes en face de l'ennemi. Redoublons de surveillance. Inspectons nos armes. Je ne vous parle point de courage, il m'est connu. Je ne recommande que l'ordre, l'obéissance et la confiance dans les chefs.

Le général de division.
Signé : DEBRUN.

Le général en chef rendit justice à Debrun et à sa division.

ARMÉE DE LA MOSELLE.

—

Au quartier général de Birkenfeld,
le 19 vendémiaire an III de la République française
une et indivisible.

Le général de division Moreaux, commandant l'armée, au citoyen Debrun, général de division.

J'avais bien présumé, mon camarade, que tes journées de marche seraient un peu difficiles et un peu longues ; mais il fallait, pour que tu arrivasses à peu près à la hauteur des autres divisions, te fixer les jours de marche comme je l'ai fait. Si tu ne peux arriver à la destination qui t'est prescrite pour aujourd'hui, tu y arriveras à petite journée.

J'ai prévenu hier le général Taponier que les divisions de gauche resteraient dans leur position du 19 jusqu'à nouvel ordre. Tu profiteras de ce temps pour faire réparer tout ce qui sera cassé dans ta division.

Salut et fraternité.
MOREAUX.

Enfin, le 25 vendémiaire, Debrun, campé près d'Appenberg, réussit à se mettre en relations avec Marceau et l'armée de Sambre-et-Meuse.

Il ne restait plus qu'à marcher sur Coblentz.

Jourdan voulait que les opérations contre cette ville fussent conduites simultanément par Marceau avec l'aile droite de l'armée de Sambre-et-Meuse, et par Debrun avec l'aile gauche de l'armée de la Moselle. Dans sa pensée, ces deux corps devaient assurer leurs communications et combiner leurs mouvements.

Digitized by Google

« Marceau, dit son historien (1), se mit à l'œuvre sans tarder. Il détacha plusieurs bataillons sur sa droite et Debrun se montra plein de bon vouloir, mais Moreaux voulait que l'armée de la Moselle se présentât tout entière à la fois sur le Rhin. Au surplus, ses ordres n'arrivaient pas. Le 3 brumaire, il y avait douze jours que le général Taponier, commandant de l'aile gauche, n'avait reçu de lui aucune communication. »

Marceau s'impatienta : « Il faut un cran, écrivait-il à Jourdan, pour remuer ces gens-là. »

Profitant du renseignement que lui avait fourni Debrun, à savoir que Coblentz ne ferait sans doute aucune résistance, il partit avec 8,000 hommes et arriva le premier devant la place, le 2 brumaire, dans la matinée.

Debrun ne se laissa pas distancer et le rejoignit à onze heures. A trois heures de l'après-midi, arrivait le général Taponier. Après diverses escarmouches sanglantes en avant des murs, l'ennemi se retira et la ville ouvrit ses portes.

D'abord, on décida de n'y entrer que le lendemain. Mais, dans la soirée, des habitants et des officiers municipaux ayant eu des pourparlers avec le général Marceau, ce général y pénétra le même jour, à huit heures du soir, sans prévenir ses camarades. C'est pourquoi les historiens ont attribué uniquement à Marceau la prise de Coblentz, et ont négligé la part de gloire qui revient à l'armée de la Moselle.

M. Léon Moreaux, dans la biographie de son grand-père (Le général Moreaux et l'armée de la Moselle), rétablit les faits et montre les causes de cette erreur :

« La première raison, écrit-il, c'est que Marceau s'est empressé de signer la reddition de la ville. La seconde se trouve dans l'extrait suivant d'une lettre écrite au général Marceau par Gillet, représentant du peuple près de l'armée de Sambre-et-Meuse : *J'ai pensé que d'autres auraient pu se donner les violons de cette prise, et j'en ai sur le champ envoyé la nouvelle à Paris.* »

---

(1) Hippolyte Maze : *Le général Marceau, sa vie et sa correspondance*, pp. 53 et 54.

Digitized by Google

Le rapport de Moreaux au Comité de Salut public indique que l'aide de camp du général Péreimont, de l'armée de la Moselle, entra le *premier* dans la ville.

La lettre ci-dessous du représentant Bourbotte, dans laquelle il se plaint amèrement des auteurs du rapport infidèle envoyé au Comité, ne laisse pas de doute sur le rôle de chacun.

Coblentz, 12 frimaire an III.

Bourbotte au Comité de Salut public.

..... Ceux-là se sont trompés ou ont voulu s'approprier toute entière la gloire de cette expédition, qui vous ont dit que l'armée de la Moselle n'avait pas eu grande part au succès. Les pièces ci-jointes sont une preuve éclatante du contraire. (Malheureusement ces pièces ont disparu des archives de la Guerre.)

Veuillez en faire lecture, chers collègues, et vous y verrez que ce sont des individus de cette même armée qui sont entrés les premiers dans Coblentz avant même que l'ennemi l'eût évacué, et qui ont eux-mêmes forcé les habitants à rétablir les deux arches du pont que les Autrichiens avaient coupées.

Comment ce poste eût-il pu être enlevé par une seule division, lorsque trois autres marchaient sur la même ligne et dans le même instant? Quel est donc le but de ceux qui, en s'attribuant à vos yeux cette expédition toute entière, provoquaient ainsi sur une armée qui a toujours bien mérité de la patrie, un silence défavorable et décourageant?...

Non, vous ne voudrez pas qu'on enlève à cette brave armée improvisée, puisqu'elle n'existait pas au 15 thermidor, et que, comme au temps de Cadmus, elle est pour ainsi dire sortie de la terre d'un coup de pied. A cette armée qui n'a jamais eu un revers à vous apprendre, vous ne voudrez pas qu'on enlève la gloire de n'avoir pas aussi un reproche mérité à essuyer.

Je sais que ce n'est pas votre intention, et que toujours juste le Comité, comme la Convention nationale, sait accorder aux braves soldats de la République, tout ce que leur courage a pu leur mériter. Mais, dans cette circonstance, chers collègues, ceux qui, depuis huit jours, grimpaient les roches et franchissaient les

Digitized by Google

ravins pour écraser et chasser l'ennemi avec leurs camarades de l'armée de Sambre-et-Meuse; ceux-là, dis-je, qui, dans l'excès des fatigues de la guerre, s'encourageaient mutuellement par l'idée d'en être plus estimables, et disaient : « Oui, c'est bien pénible, « mais la Convention Nationale sera satisfaite d'apprendre que « nous sommes à Coblentz », ceux-là, chers collègues, ont de grands reproches à faire à ceux qui les ont isolés d'une action à laquelle ils ont pris la plus grande part dans le rapport qui vous en a été fait.

La lettre dans laquelle notre collègue Gillet dit au général Marceau : « J'ai pensé que d'autres auraient pu se donner les violons « de cette prise, et j'en ai envoyé sur-le-champ la nouvelle par un « courrier à Paris », cette lettre a été rendue publique dans l'armée de la Moselle, et celui auquel elle était adressée, fort de l'opinion du représentant du peuple et de qui il l'avait reçue, y a ajouté beaucoup de réflexions qui auraient pu diviser les deux armées de Sambre-et-Meuse et de la Moselle, si les individus sur lesquels la défaveur de ces réflexions tombaient n'eussent pas été assez sages pour voir la République avant de songer à une affaire personnelle.

L'armée de la Moselle ne court point après la gloire d'une action qui ne lui appartiendrait pas, mais ceux qui la composent ont acquis des droits à réclamer celle qui leur est légitimement due...

BOURBOTTE.

La lettre du représentant Gillet n'a pas été retrouvée, il n'est donc pas possible de savoir exactement sur qui tombaient les réflexions désobligeantes dont l'émailla Marceau. En ce qui concerne le général Debrun, lui-même nous rassure. On lit en effet, dans une lettre qu'il écrivit au ministre le 3 fructidor an VIII : « J'ai poussé l'ennemi dans une marche longue et pénible sur la place de Coblentz, à la prise de laquelle j'ai puissamment contribué, comme l'établit la correspondance du général Marceau que je puis produire. »

De plus, une lettre de son frère prouve que Debrun dut déployer sa division et combattre : « Je commandais, écrit Charles Debrun

Digitized by Google

(ventôse an VI), les tirailleurs à la prise de Coblentz et à celle de Rhinfels. »

Quoi qu'il en soit, Marceau recueillit toute la gloire et Debrun, non plus que ses collègues de l'armée de la Moselle, n'a pas vu son nom attaché à l'action la plus capable de lui valoir quelque célébrité. « Mais l'histoire se fait et se refait tous les jours, a écrit un historien; ce qui n'était pas connu hier, l'est aujourd'hui ou le sera demain, et il n'est pas d'historien, si célèbre qu'il soit, qui puisse se flatter d'avoir tout su ou tout écrit. »

Le lendemain de la prise de Coblentz, la division fut passée en revue par les représentants du peuple.

Un détail de l'organisation de cette revue montre que, même à l'époque révolutionnaire, les généraux ne dédaignaient pas d'employer les petites « ficelles » du métier pour dissimuler aux yeux des autorités supérieures, les imperfections de la troupe.

10 brumaire an III.

Au citoyen Potey, faisant fonctions de général de brigade, commandant le camp.

La division, mon cher camarade, se tiendra prête à prendre les armes au premier avertissement demain matin 11 brumaire...

A l'approche du représentant du peuple, on battra aux champs...

On aura attention que les plus maladroits soient commandés pour la soupe.

Signé : BOULLANCOURT.

(A suivre.) Capitaine CANARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE BARON LE BEL

(1767-1829)

COMMUNICATION DE M. RITLENG

Digitized by Google

LE BARON LE BEL

(1767-1829)

Né à Avocourt (Meuse), le 21 octobre 1771, Le Bel s'engage le 1er juillet 1791, âgé de vingt ans, au 3e bataillon de la Meuse, et passe l'année suivante au 8e régiment d'artillerie à cheval. Maréchal des logis en 1794, il fit campagne à l'armée du Nord et en Hollande ; au combat de Boxtel, 20 septembre 1794, il s'élança seul sur une pièce de canon attelée de deux chevaux, la prit après avoir sabré les canonniers ennemis et la ramena à sa compagnie. Ce fait d'armes lui valut l'épaulette d'officier. Au passage du Mincio, le 5 germinal au IX, le capitaine Le Bel, voyant ses pièces mises hors de service par le feu de l'ennemi, fit une charge à la tête de quelques artilleurs, pénétra par la gorge dans une redoute défendue par deux bataillons autrichiens, s'empara de deux drapeaux et les rapporta au général de division Delmas.

Lorsque, plus tard, l'Empereur le fit baron de l'Empire, le 2 décembre 1810, le souvenir de cette action d'éclat fut reproduit dans ses armoiries (1).

Le brillant capitaine ne reçut pas de suite la récompense due à sa valeur ; mais, remarqué dans les campagnes suivantes, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 3 messidor an XII et officier le 14 mai 1807, à la suite de sa belle conduite au combat d'Ostrolenka (Pologne).

A la bataille d'Essling (22 mai 1809), Le Bel, alors chef d'escadron depuis quelques jours seulement, commandait l'artillerie de la division Claparède, lorsqu'un boulet lui emporta la jambe gauche ; il avait eu dans la même journée 5 chevaux tués sous lui. Ne pouvant plus, en raison de son amputation, faire de service

(1) D'après l'armorial du premier Empire, par le Vte A. Révérend, les armoiries sont les suivantes : Parti : au I, d'or à deux lions affrontés de sable, soutenant chacun de la patte dextre, une grenade enflammée de gueules ; au II, de gueules au cheval courant d'argent ; au comble d'azur brochant sur le parti, chargé à dextre d'une redoute sommée de deux drapeaux du même ; au franc quartier brochant à senestre des barons militaires.

Digitized by Google

actif, il fut nommé, en 1812, major et directeur d'artillerie. Il continua en cette qualité à servir jusqu'à la chute de l'Empire. Il s'était marié, en 1810, à Strasbourg, avec Marie-Thérèse-Augustine de Berguen, fille de Philippe-Antoine de Berguen, chef de bataillon d'artillerie à Ostende. Le Bel, admis à la retraite en 1814, mourut à Strasbourg le 29 juillet 1829.

(*Communication de M. Ritleng.*)

AVIS

Il existe encore un certain nombre des premières planches de l'album qu'on peut se procurer au prix de 10 francs l'une.

Les gravures en couleurs hors texte, d'après Ed. Detaille, ayant paru dans le carnet peuvent être délivrées aux conditions suivantes :

Trompette du 23e dragons (1800-1812)	5	francs
Tambour de grenadiers de la Garde (2e Empire) . . .	5	—
Chasseurs de la Garde (petite tenue) (1er Empire) . .	1	—
Chevau-légers lanciers polonais (1er Empire)	1	—
Trompette du 11e hussards	1	—
Chasseurs de la Garde (poste de police)	1	—
Chasseurs de la Garde (trompette)	1	—
Trompette des lanciers rouges	1	—
Marins de la Garde	1	—
Cent-Garde (armée du Rhin, 1870)	1	—

La collection des reproductions des principaux objets ayant figuré à l'exposition militaire rétrospective de 1900, comprenant 95 planches, est délivrée pour le prix de 5 fr. 50 à Paris, et de 6 francs pour toutes autres localités *(franco en colis postal)*.

Les demandes doivent être adressées à M. Richet, agent comptable, 14, rue Perdonnet ou à M. Leroy, éditeur du *Carnet*, 55, rue du Faubourg-Poissonnière.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont.—10548.

Digitized by Google

Digitized by Google

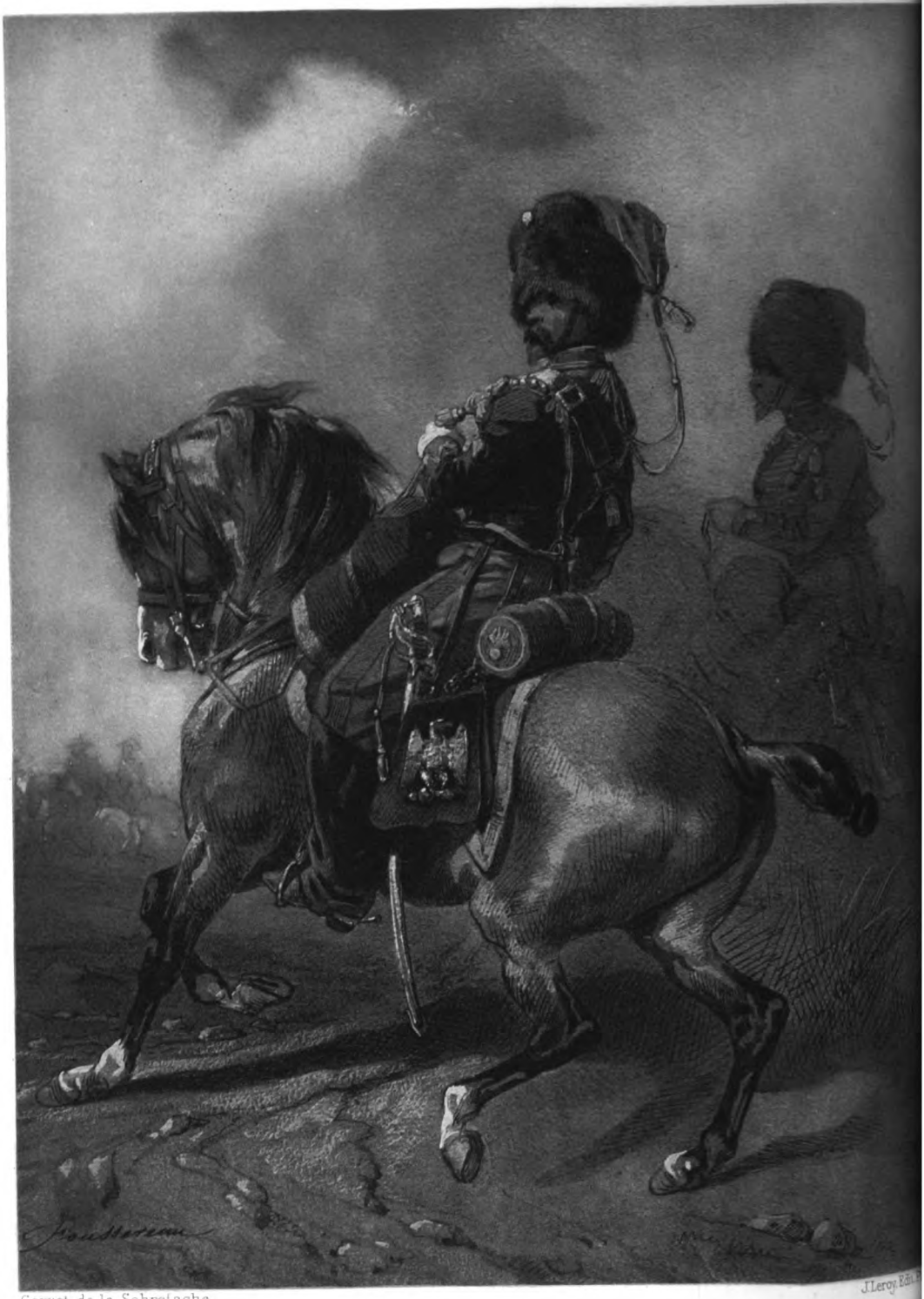

Carnet de la Sabretache.

Digitized by Google

GUIDE D'ÉTAT-MAJOR

d'après un original en couleurs de l'ouvrage

Digitized by Google

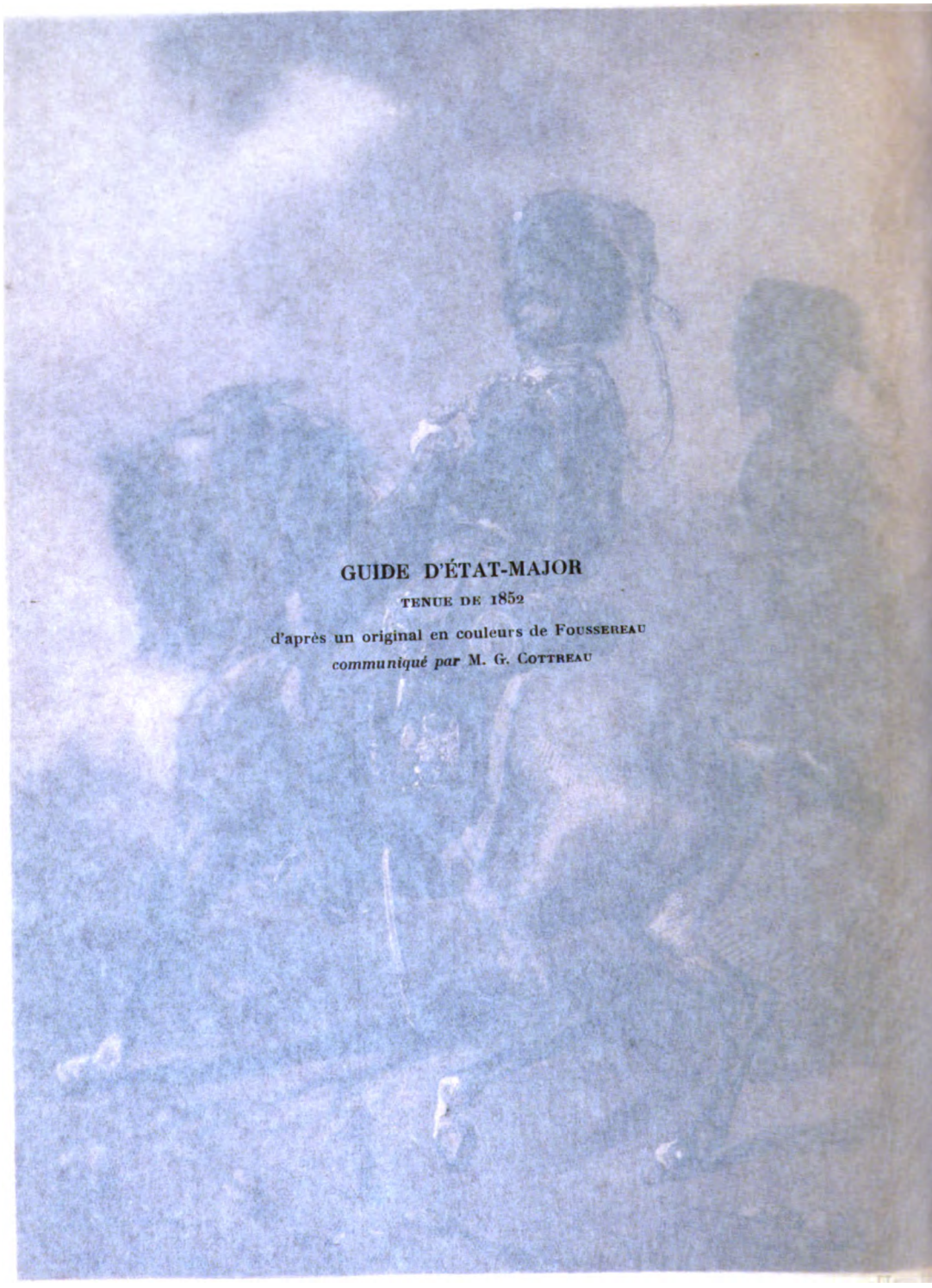

GUIDE D'ÉTAT-MAJOR

TENUE DE 1852

d'après un original en couleurs de FOUSSEREAU

communiqué par M. G. COTTREAU

Digitized by Google

J. LEROY, édit., PARIS

Guides d'État-Major

TENUE DE 1852

En 1848, après la révolution de Février, il fut ordonné par le gouvernement de la République que huit escadrons de guides seraient formés pour le service des états-majors et de la correspondance. Le commandant Reille, de l'état-major, fut chargé d'organiser cette troupe nouvelle qui ne compta jamais que quatre escadrons, réduits à deux en 1850.

La tenue de 1848 à 1852 fut un habit-veste bleu foncé à boutons bombés en cuivre, pantalon de même couleur à bande amarante, ainsi que les passepoils, aiguillettes, épaulettes et le shako, avec son cordon, sabretache en cuir noir avec grenade de cuivre sur la pattelette, numéro de l'escadron découpé dans la bombe. Armement et harnachement de cavalerie légère, en cuir noir, banderole de giberne en cuir noir, ainsi que le ceinturon ; la banderole ornée d'une grenade de cuivre, couvre-fontes en mouton noir, tapis de selle et portemanteau rond en drap bleu foncé avec passepoils amarante, grenade amarante au portemanteau. Tout cet amarante qui, à lire la description, peut paraître joli, était en réalité fort laid, et j'en puis parler *de visu*, car, dans ma toute petite enfance, demeurant dans le quartier de la place Vendôme, je voyais passer tous les jours des guides allant à l'hôtel de l'état-major de la place. La couleur distinctive des guides, assez mal venue à la teinture, prenait à l'usage des tons très vilains. A la pluie et au soleil, les épaulettes devenaient noirâtres, le drap du shako blanchissait et prenait des nuances indécises qui ressemblaient à du marc de vin délayé ; si on avait substitué le cramoisi à l'amarante, le résultat eût pu être meilleur, mais tel qu'il était, il pré-

Digitized by Google

sentait avec la tenue qui a suivi la différence de la chrysalide au papillon.

En novembre 1850, il n'y eut plus que deux escadrons de guides, le 1er à Metz, le 2e à Paris ; les autres furent dissous et leurs éléments reversés dans les régiments de cavalerie.

Le dessin de Foussereau, extrait de notre collection, reproduit ici, donne la tenue que prirent les guides en 1852 et qu'ils portèrent pour la première fois à la distribution des aigles au Champ de Mars, le 10 mai 1852. Elle était la suivante :

Dolman vert foncé à dix-huit brandebourgs jaune d'or, trois rangées de boutons grelot (le régiment des guides eut cinq rangées de boutons).

Collet et parements garance, veste en drap vert foncé avec patte garance au collet, pantalon garance à bande verte et fausses bottes, manteau blanc bleuté, colback en ours noir, aigrette en crin blanc, flamme écarlate, buffleterie noire.

Tresses et soutaches en or pour les officiers, en grande tenue ; en poil de chèvre jaune d'or pour la petite tenue ; capote de drap vert ; en avril 1852, double bande au pantalon, en or pour les officiers.

Les trompettes reçurent le dolman écarlate et le pantalon vert foncé ; colback en ours blanc.

Les guides, depuis décembre 1851, eurent la droite de la cavalerie légère.

Je me rappelle fort bien l'énorme succès qu'eut à Paris la nouvelle tenue des guides, si brillante et d'une élégance parfaite.

On se pressait autour d'eux, les premières fois qu'ils parurent en corps et en armes. Je me souviens encore, un jour de revue, car on passa alors quelques revues de cavalerie dans le jardin même des Tuileries, d'avoir eu le bonheur de contempler tout à mon aise le corps entier des guides, qui vint faire halte quelques instants, rue de Rivoli, juste sous nos fenêtres. Ma joie d'enfant et la curiosité des grandes personnes avaient eu le résultat de faire courir tout le monde aux fenêtres, et je me rappelle fort bien que tous les balcons d'alentour étaient garnis de curieux et qu'un soleil radieux rendait étincelants tous les détails d'uniforme et les belles soutaches des officiers.

Digitized by Google

Un décret du 23 octobre 1852 supprima le corps des guides d'état-major pour constituer le régiment des guides, fort de 62 officiers, 1.160 hommes de troupe et 960 chevaux. Les deux escadrons des ex-guides d'état-major furent englobés dans la nouvelle organisation et leur tenue, avec de minimes différences de détail, continua à être portée par le nouveau corps jusqu'à ce qu'après la guerre de 1870, il soit devenu le 9e régiment de hussards. Un des maîtres de la cavalerie, le général L'Hotte, servait comme lieutenant dans les guides d'état-major de 1848.

On y voyait aussi, comme sous-lieutenant, Mathéron, vrai disciple de Rabelais pour l'esprit et les réparties originales, qui, avec ses excentricités, l'avaient rendu légendaire.

Il prit sa retraite comme capitaine commandant aux guides de la Garde impériale, envahi par un embonpoint qui le rendait invraisemblable comme officier de cavalerie légère. Comme il n'avait aucune fortune, on lui donna le poste de percepteur à Royan, mais il se permit à l'égard des contribuables des plaisanteries tellement grosses, qu'on le révoqua. Il mourut peu après, aussi gaîment qu'il avait vécu.

De nos jours, les percepteurs sont moins gais et les contribuables beaucoup plus patients et, de plus, fort tristes.

G. Cottreau.

Digitized by Google

Souvenirs de ma Vie Militaire

(1792-1822)

par le commandant Vivien

(Suite)

CHAPITRE XXXVIII

Une expédition sur la rive gauche de la Pizuerga, Salvador chef de guérilla; une reconnaissance sur le haut Ebre ; prise de la femme et du bagage de Salvador et comment il s'en vengea

J'ai connu le capitaine Salvador à l'armée de Portugal en 1813. C'était un montagnard asturien, fier comme un Ecossais, impressionnable et grave comme un Castillan. Il était brave comme le sabre qu'il portait ; le métier de contrebandier, qu'il avait longtemps exercé, en avait fait un chef de partisans accompli ; aussi était-il toujours prêt, à toute heure du jour ou de la nuit que ce fût.

Salvador était un de ces hommes qu'on pouvait jeter avec confiance sur les flancs ou sur les derrières de l'ennemi. Il connaissait à fond toutes les ruses de son métier, et avec lui ses soldats étaient tous braves, parce qu'il savait les engager à propos sans jamais les compromettre.

Il commandait un parti de cent vingt chevaux pour le roi Joseph, et depuis la perte de la bataille de los Arapiles, il avait été attaché à la division Maucune.

Dans le courant du mois de mai, je fus chargé du commandement d'une expédition sur la rive gauche de la Pizuerga, avec six cents soldats d'infanterie française et la compagnie espagnole du capitaine Salvador ; ma mission était : de faire rentrer des contributions arriérées, et de prendre des otages dans les com-

Digitized by Google

munes qui ne me paraîtraient pas favorablement disposées à se liquider.

Il y avait quatre jours que j'avais passé la Pizuerga à Puente-di-Mula ; mes opérations étaient satisfaisantes, et après m'être reposé un demi-jour à Villa-Toro, j'appris que le curé Mérino était depuis la veille avec neuf cents chevaux à Villa-Verde, distant seulement d'une lieue et demie du lieu où je me trouvais.

Mes soldats d'infanterie s'étaient laissé surprendre par le vin et la bonne chère que leur avaient offerts les habitants, et ils en étaient tellement repus, que les deux tiers avaient perdu la raison (1).

En cet état de nullité, j'étais perdu si le curé fût venu m'attaquer avec ses forces réunies. Inquiet sur ma position et usant de la dernière ressource, je sortis comme je pus de Villa-Toro afin de me dérober à l'action des troupes espagnoles et à une tentative de la part des habitants réunis contre moi, et j'établis mes soldats au bivouac à l'angle d'un bois peu distant de là, faisant faire la garde par mes officiers et la faisant moi-même. Ce moyen réussit au delà de mes espérances : six heures après, tous mes hommes étaient sur pied.

Comme le curé Mérino venait de perdre une bonne occasion, je l'en fis bientôt repentir en faisant partir à onze heures du soir la compagnie du capitaine Salvador, avec ordre d'arriver, par un circuit, sur le cantonnement du curé, de le traverser à toute bride en poussant des cris de guerre, de sabrer ses gardes et de revenir avant le jour afin que sa force numérique restât inconnue. Il était convenu avec le capitaine Salvador, que je le suivrais de près, et que dans le cas où il serait ramené battant, ce qui pouvait bien lui arriver, je le soutiendrais avec mon infanterie formée à distance entière, en colonne par division.

Ainsi que je l'avais ordonné, le cantonnement du curé fut

(1) Depuis longtemps les malheureux soldats de l'armée de Portugal faisaient la guerre dans un pays entièrement dévasté, ne buvaient presque jamais de vin, et par nécessité se contentaient du peu de vivres qu'ils découvraient. Faire un bon repas était chose si rare pour eux, qu'il en fallait peu pour les incommoder. Mes recommandations et celles des officiers, à ce sujet, étaient demeurées sans effets par la raison que : *Ventre affamé n'a point d'oreilles.* (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

assailli au milieu de la nuit par le point le plus faiblement gardé et mis en désarroi. Une trentaine de ses hommes furent sabrés en sortant des écuries, et à trois heures du matin, Salvador revenait avec dix-sept prisonniers, tous plus ou moins balaffrés, du régiment de Bourbon, deux officiers et quelques chevaux.

Cependant l'intrépide curé voulut savoir à qui il venait d'avoir affaire et suivit de près ses agresseurs ; mais Salvador m'avait déjà rejoint, lorsque ses escadrons se montrèrent à longue portée de fusil ; la disposition de mon infanterie lui en imposa au point qu'après avoir échangé quelques coups de fusil, il se retira pour ne plus reparaître de la journée.

Chose étrange ! le même concours de circonstances qui me sauva devint fatal au curé Mérino. Depuis deux jours j'étais suivi par ses espions, et il épiait mes mouvements dans le but de m'entamer dans une marche par le flanc, ou de me surprendre dans une station de nuit. C'était dans Villa-Toro même, où mes soldats se grisèrent si bien, que je devais être attaqué, et le motif pour lequel je ne le fus pas, se trouva être précisément le même qui me fit prendre la détermination de me retirer à l'angle d'un bois ; ainsi me le dirent les deux officiers prisonniers.

Pendant dix jours que dura mon expédition, je ne cantonnai plus mes soldats dans les lieux où le vin leur était donné à profusion, et je retournai à Palencia, d'où j'étais parti trois semaines auparavant, harcelé quelques fois par le curé qui cherchait évidemment l'occasion de se venger du *houra* de Salvador, mais à qui je me gardai bien de la procurer.

Peu de jours après, les armées du Midi, du Centre et de Portugal effectuaient leur retraite sur Vittoria qui avait été désigné comme point général de concentration ; l'armée de Portugal marchait parallèlement à quelques lieues à gauche de la route royale de Valladolid à Vittoria, par Burgos.

Le 4 juin, la division Maucune prit position à Frias, et le même jour le général me chargea de pousser une reconnaissance sur la rive droite du haut Ebre avec huit compagnies de grenadiers et de voltigeurs, cent cinquante hussards, du 3e régiment, et la compagnie d'éclaireurs du capitaine Salvador, avec ordre d'arriver jusqu'en vue de l'ennemi et d'en rapporter des nouvelles.

Digitized by Google

J'étais parti à neuf heures du soir et à deux heures du matin j'arrivai à la hauteur de Cascajarès où je pris les dispositions suivantes :

Dans une bonne position couverte par un profond ravin et qui offrait assez de champ pour me déployer, je fis former mon infanterie en bataille, les hussards à droite et les éclaireurs à gauche, avec ordre que personne ne quittât son rang. J'entrai en ville avec une escorte de hussards et le capitaine Salvador, et je mandai l'ajuntamiento (1). Je me présentai à ces messieurs pour un major irlandais, parti depuis cinq jours de Valladolid avec un corps de troupe destiné à éclairer le flanc gauche de l'armée de Lord Wellington, et je demandai avec une sorte d'inquiétude des nouvelles d'une division française contre laquelle je m'étais heurté la veille ; afin de n'être pas reconnu pour un officier français, le capitaine Salvador me servait de truchement auprès de ces messieurs.

Ces bons conseillers, ravis de trouver l'occasion de faire une bonne action, en servant les Anglais au détriment des Français qu'ils auraient voulu savoir à tous les diables, me donnèrent de la meilleure grâce du monde et avec beaucoup d'empressement, car tous voulaient parler à la fois, les renseignements suivants :

« La nouvelle la plus accréditée, en ce moment, est que Lord Wellington, avec le gros de son armée, talonne l'arrière-garde de l'armée française en retraite sur la route royale de Valladolid à Burgos, mais ce que nous savons positivement depuis hier soir, c'est qu'un corps d'armée anglo-portugais, fort de seize à dix-sept mille hommes et commandé par le général Hill, a passé l'Ebre hier matin à Val-de-Viesse et à Medina-del-Pomar. Quant à vous, Messieurs, gardez vous bien d'appuyer davantage à droite, car Frias et ses environs sont en ce moment occupés par huit mille Français, les mêmes peut-être contre lesquels vous vous heurtâtes hier matin ; mais si vous souhaitez vous mettre en communication avec le corps du général Hill, ou prendre la même direction, nous mettrons à votre disposition d'excellents guides que vous pourrez consulter sur le pays que vous aurez à parcourir. »

(1). Le conseil de la commune. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

Il ne m'en fallait pas davantage. Je remerciai messieurs de l'ajuntamiento de leur grande obligeance, et j'ordonnai que deux mille rations : pain, vin, jambon, fromage, et trois cents rations d'orge, fussent portées au camp ; et que le déjeuner pour trente officiers fût servi à la maison commune, dans une heure, au plus tard.

Je fus ponctuellement obéi, mais le jour et l'arrivée des officiers expliquèrent la méprise. Le corrégidor et les plus empressés de répondre à mes questions, tremblaient d'en avoir beaucoup trop dit. Je les tranquillisai en les assurant que je ne les ferais pas pendre pour cette fois ; je les fis au contraire mettre à table avec nous.

Tout le monde fut donc satisfait : le corrégidor et ses adjoints de n'être pas pendus, les soldats d'avoir un bon déjeuner, d'emporter une ration de pain dans le sac et un peu de vin dans la gourde, et moi, d'avoir obtenu tous les renseignements désirables, objet de ma mission.

A onze heures du matin j'étais de retour à Frias. Malheureusement le général Maucune ne tint pas assez de cas du rapport que je venais de lui faire. Au lieu d'abandonner, dans l'après-midi même, la position de Frias, où il se trouvait en l'air depuis que l'ennemi avait franchi le haut Ebre, et de se rapprocher de la route royale pour maintenir ses communications avec les divisions du comte Reille, il ne mit ses troupes en marche que le lendemain à deux heures du matin ; il perdit ainsi dix précieuses heures que le général Hill mit à profit en faisant changer de direction à droite à ses têtes de colonne, et en venant prendre position sur la route peu praticable par laquelle nous devions passer, avec notre artillerie, pour continuer la retraite.

Assaillis, à l'improviste, par la tête et sur le flanc gauche de notre colonne en route, les artilleurs ne purent mettre que deux pièces en batterie ; les soldats du train rabattirent canons et caissons sur les régiments d'infanterie et les gênèrent beaucoup dans leurs évolutions, si bien que toute l'artillerie eût été prise si elle ne se fût jetée à droite et au galop à travers champs.

Le vingt-sixième régiment de chasseurs à cheval n'eut pas un meilleur champ de bataille ! marchant par deux à la gauche de la division, il ne put pas se former en avant ou à gauche en bataille,

Digitized by Google

à cause des défilés et des ravins multipliés qu'il devait traverser ; force lui fut de se jeter aussi à droite pour éviter le feu meurtrier des Portugais embusqués sur le prolongement de la route et derrière les replis de terrain, d'où il était impossible de les déloger.

Enfin, voitures de généraux, de cantiniers, et presque tous les équipages de la division tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Le capitaine Salvador y perdit sa femme, deux mulets portant son bagage, un cheval de main et quatre-vingts onces d'or ; c'était tout ce qu'il possédait. Je vis le lendemain de notre échauffourée ce pauvre diable, au bivouac de sa compagnie : il me fit de la peine ; sa figure était chagrine à faire peur, *Mi commandant*, me dit-il : *asi no puedo vivir !... he perdido mi caballeria, mi dinero, hasta mi muger ; mejor morir si no los incuentro à todos.* Il était raide comme un piquet, avait les sourcils froncés, les yeux fixes et les angles de la bouche abaissés ; il me semblait voir Dom Quichotte de la Manche après le combat de Barcelone où il fut vaincu par le chevalier de la Blanche-Lune.

Cependant, je ne comprenais pas trop comment il pouvait recouvrer ce qu'il venait de perdre ; sa bravoure personnelle me paraissait insuffisante contre une armée d'Anglais et de Portugais, entre les mains de qui étaient tombés sa fortune, son bonheur et ses espérances ; mais un projet diabolique roulait déjà dans son cerveau, et l'exécution ne s'en fit pas attendre.

Aussitôt après avoir dépassé Burgos, il se présenta devant le général Maucune, accompagné de deux de ses plus intrépides guerilleros, et il lui dit, en langue castillanne, à peu près ce que je vais redire en français :

« Je suis un homme d'honneur, général, et conséquemment incapable de trahir une cause que j'ai embrassée par affection. Je vais cependant me jeter dans l'armée anglaise ! Je m'y présenterai comme transfuge afin d'éloigner les soupçons et pour inspirer quelque confiance. Je veux, au prix de ma tête, savoir ce qu'est devenue ma femme, et la ravoir, s'il est possible, avec l'équivalent de ce que j'ai perdu. Ici, général, c'est moins la valeur que le savoir-faire qui couronnera de succès l'entreprise que je vais hasarder. Ces deux braves Asturiens, vieux contrebandiers

Digitized by Google

comme moi, me sont dévoués à la vie et à la mort, et ils me seconderont dans tout ce que j'exigerai d'eux ; c'est avec eux seuls que je pars, général. J'ai pourvu au commandement de ma compagnie pendant mon absence, et si, avant dix jours je ne suis pas de retour, faites prier Dieu, général, pour le pauvre Alonzo Salvador, car il aura cessé d'exister. »

Sans attendre de réponse, il s'éloigna avec ses deux compagnons, piquant droit aux Anglais de toute la vitesse de leurs chevaux, et laissant le général Maucune stupéfait de ce qu'il venait d'entendre,

Cette audacieuse détermination devint bientôt la nouvelle dans toute la division, et ne surprit personne de ceux qui connaissaient Salvador, tant on était persuadé qu'il reviendrait ou qu'il succomberait à la peine.

Sept jours cependant étaient écoulés sans qu'on sût rien de lui, lorsque, comme un cri de joie, le bruit se répandit que Salvador était de retour ! Je l'affectionnais comme honnête homme et comme vaillant soldat, et je fus un des premiers à me rendre au quartier général, qui, ce jour-là, était en avant de Vittoria, où j'eus le plaisir de revoir et d'embrasser ce brave compagnon, aussi joyeux que je l'avais vu morne et silencieux après la malentreuse journée de Frias. Le général Maucune eut l'obligeance de le retenir à dîner, et entre le dessert et le café, voici ce que Salvador raconta de son expédition :

« Vous vous rappelez, général, que pour ne pas m'exposer à un refus, je ne réclamai pas de vous une autorisation qu'il n'était pas en votre pouvoir de m'accorder, que je m'éloignai brusquement avec mes deux guerilleros pour me jetter dans l'armée anglaise.

« Conduit le soir même à Burgos devant Lord Wellington, je lui dis avec assurance qu'un fâcheux incident avait empêché que je fusse suivi de la meilleure partie de ma compagnie, mais qu'avant peu, mécontente comme elle était de servir dans une armée battue, mal nourrie et plus mal payée, j'espérais la voir passer tout entière, si on ne lui en ôtait pas les moyens ; et qu'en attendant je demandais à suivre le quartier général en chef, ce qui me fut accordé sans difficulté.

« Tous les jours et à toutes les heures, je faisais des remarques

Digitized by Google

sur les dispositions prises dans l'ordonnance des marches, des bivouacs et des gardes avancées; après avoir passé quatre nuits en arrière des lignes, à la distance où les conducteurs de bagages et les valets se tiennent ordinairement pour achever de retourner les fermes et les châteaux inhabités, se bien nourrir et se loger commodément, une occasion, telle que je la cherchais, se présenta et je résolus d'en profiter.

« Dans une métairie, située au bas d'un coteau et derrière un repli de terrain où je m'étais casé pour passer la nuit avec mes deux fidèles guerilleros, se présentèrent trois palefreniers anglais conduisant quatre mules de bât chargées, trois chevaux de selle à leur usage et quatre chevaux de main. Nous leur fîmes bon accueil, nous resserrâmes nos chevaux dans un coin de l'écurie pour faire place aux leurs, nous leur offrîmes de partager un peu d'orge qui avait échappé à la recherche de ceux qui nous avaient précédés dans ce logement, et nous leur présentâmes le petit *pellejo* plein de bon vin, que portait toujours à l'arçon de sa selle un de mes guerilleros et qu'ils embouchèrent à tour de rôle sans cérémonie en répétant : *Buena Espâna;* c'était tout ce qu'ils savaient d'espagnol.

« Les palefreniers ne restèrent pas en arrière d'honnêtetés avec nous, et après avoir donné les premiers soins à leurs bêtes, ils mirent en évidence une demi-outre de vin de Rioja, un bidon de bois plein de rhum, une tête de fromage de Hollande et une pièce cuite de bœuf salé. Nous bûmes peu et nous mangeâmes modérément, tandis que nos nouveaux hôtes, qui étaient enchantés que nous traitassions d'égaux à égaux avec eux, mangèrent comme des ogres et burent comme des Anglais, c'est-à-dire qu'ils en prirent à ne plus pouvoir se tenir sur leurs jambes. Il pouvait être minuit lorsque les voyant ainsi repus et étendus sur quelques poignées de paille, je jugeai le moment opportun et je donnai le signal à mes deux Asturiens qui, en moins d'une demi-heure, eurent chargé les mules, sellé les chevaux anglais et les nôtres, et après avoir éteint la lampe qui nous éclairait et fermé les portes sur les dormeurs, nous sortîmes de la métairie avec ce nombreux équipage, nous dirigeant à travers champs sur le point de la ligne de bivouacs où les feux nous paraissaient moindres qu'ailleurs.

Digitized by Google

« Après une demi-heure de marche, nous nous arrêtâmes sur le bord d'un ravin creusé par les eaux d'un torrent, et là nous étant orientés de notre mieux, nous nous acheminâmes sur des galets mêlés de broussailles, évitant toujours les feux des bivouacs anglais, et nous rapprochant autant que possible de ceux des Français, que nous estimions, à la reverbération, être encore à une demi-lieue de nous.

« Nous nous arrêtâmes de nouveau dans un bouquet de bois ; j'envoyai mes deux hommes à la découverte, chacun dans une direction parallèle, et nous reconnûmes que nous étions près des lignes de postes qui séparaient les deux armées.

« Là, je pris mon parti : je fis raccourcir les attaches des bêtes de somme et des chevaux de main, nous sanglâmes fortement les mules afin que les charges ne tournassent pas, et nous nous dirigeâmes au pas, droit entre deux grand'gardes d'Anglais et de Portugais, sur les feux des Français.

« Un qui vive d'une sentinelle portugaise nous fut adressé, et nous y répondîmes par deux coups de carabine. Alors mettant nos bêtes au grand trot, nous essuyâmes, dans l'obscurité, la décharge successive d'une trentaine de coups de fusil qui ne nous atteignirent pas ; il pouvait être trois heures du matin lorsque nous arrivâmes à la hauteur des avant-postes du 122e régiment d'infanterie française, à qui le tiraillement des Portugais avait fait prendre les armes.

« Je ne m'étais pas flatté de retrouver ma femme au milieu de l'armée ennemie, mais j'ai su à l'état-major du général Hill, qu'après avoir été dévalisée d'une portion de mes onces d'or, qu'elle portait cousues dans diverses parties de ses vêtements, il lui avait été délivré un sauf-conduit pour se rendre auprès de ses parents à Santander et je lui ai écrit d'y rester jusqu'à ce que je lui fasse connaître le lieu où elle pourra me rejoindre.

« Si vous ne m'eussiez déjà bien connu, général, ce que je viens de faire et de vous raconter vous prouverait assez que le capitaine Alonzo Salvador est homme à tenir ce qu'il a promis. »

Ici se termine ce que j'ai su de la vie militaire du brave Salvador ; en l'écrivant, j'ai acquitté avec bien du plaisir mon tribut à l'estime que je lui ai toujours portée, et j'ai voulu dire de quelle

Digitized by Google

persévérance était capable un vaillant Espagnol, tel qu'il s'en trouve beaucoup sur la surface de ce malheureux pays.

Une aussi singulière entreprise ne paraîtra pas d'une bien rigoureuse délicatesse aux yeux des personnes qui ne connaissent ni l'Espagne ni ses habitants ; mais celles qui, comme moi, ont fait la grande guerre de l'Indépendance, et qui ont été à portée d'étudier les hommes de guerre de cette nation, savent qu'une pareille détermination est tout à fait dans les mœurs du pays, et qu'elle ne porte aucune atteinte à la réputation de celui qui l'exécute. On observera aussi qu'Alonzo Salvador était un ancien chef de contrebandiers, ce qui, en Espagne, est un métier d'une certaine importance, et un capitaine de partisans.

CHAPITRE XXXIX

Le sabre de Bayonne

La bataille de Vittoria fut le complément des désastres qui accablèrent les armées de Portugal, du Midi, du Centre et du Nord de l'Espagne, réunies sous le commandement du roi Joseph et du maréchal Jourdan. Dans les derniers jours de juin 1813, leurs débris atteignirent les gorges de Roncevaux, la vallée de Bastan et la rive droite de la Bidassoa, en détruisant le pont d'Irun.

Une des premières choses dont je m'occupai après notre rentrée sur le sol français, ce fut d'aller à Bayonne pour y prendre un peu d'argent chez un de mes compatriotes, car j'étais sans le sou et j'avais des dettes ; pour y acheter des vêtements et du linge, en remplacement de ce que j'avais perdu avec mon bagage, à Frias, quelques semaines auparavant ; et pour remplacer par un bon sabre une vieille épée qui branlait au manche et dont il ne restait que la moitié de la lame. Deux jours suffirent pour pourvoir à tous ces besoins, et même pour me repaître de quelques bons repas de cuisine française dont mon estomac ressentait depuis longtemps le besoin.

Après ces quarante-huit heures bien employées, je retournai à mon camp, passablement pourvu du nécessaire, mais surtout d'un bon sabre que j'avais payé cent trente beaux francs, ce qui n'était

Digitized by Google

pas donné. Je regardais parfois cette arme avec complaisance, et dans un de ces moments d'enthousiasme, dont les militaires, plus que d'autres, ressentent souvent les effets, je la consacrai à la vengeance de mon pays contre ces perfides Anglais, nos plus cruels et nos plus irréconciliables ennemis.

Le 12 juillet, le maréchal duc de Dalmatie arriva à Bayonne avec le titre de lieutenant général de l'Empereur, et des pouvoirs illimités.

L'armée fut réorganisée en trois grands corps d'infanterie, trois divisions de cavalerie et cent pièces de campagne attelées.

Dix jours après l'arrivée du maréchal, des travaux immenses, sur toute l'étendue de son commandement, étaient en pleine activité ; dix mille prisonniers étaient employés aux fortifications de Bayonne, et l'armée était prête à reprendre l'offensive.

Les premières opérations du maréchal étaient de ravitailler les places de Pampelune et de Saint-Sébastien, sur le point de succomber. L'armée entra en Espagne le 24, par les cols de Berra, de Maya, et les débouchés des vallées de Roncevaux, de Bastan et de Baigorry.

Après un combat dans lequel les Anglais perdirent 1.800 hommes et 4 pièces d'artillerie, les corps d'armée aux ordres des lieutenants généraux Clauzel et Reille, arrivèrent, le 26 au soir, devant la formidable position de Cubiry, qui ne fut pas attaquée et enlevée le soir même, à cause de l'absence du corps d'armée du comte d'Erlon, qui était resté engagé dans la direction de Maya ; ce retard fut la cause involontaire de grands malheurs.

Pendant la nuit, Lord Wellington accourut de son quartier général de Huerta avec quinze mille hommes de renfort, le corps de Mina, et ce qu'il put retirer de devant Pampelune.

L'attaque eut lieu le 27, au point du jour, mais c'était trop tard. Le nombre des alliés qu'il fallait combattre, l'absence du corps d'armée du comte d'Erlon qui privait le maréchal d'un tiers de son infanterie, et l'escarpement de la montagne, qui ne put jamais être couronnée par nos divisions, dont les efforts expiraient aux approches de la crête, en même temps que l'ennemi les recevait à brûle-pourpoint, furent la cause de la perte de la bataille. Nous y laissâmes plus de huit mille hommes, et le 28 au matin, la re-

Digitized by Google

traite fut ordonnée dans la direction de Saint-Jean-Pied-de-Port.

Je ne m'impose pas ici la tâche de décrire les misères qui fondirent sur l'armée française pendant cette courte, mais pénible retraite, parce que l'expérience m'a appris qu'il n'y a rien de mal compris et de mal jugé comme ce que voit un officier de régiment qui n'est pas muni de bonnes cartes, qui connaît peu le terrain sur lequel les armées évoluent, qui juge du tout par la partie, qui n'est pas initié à l'ensemble des opérations, et qui ignore ce qui se passe au delà de son horizon. Mais je dirai ce que j'ai vu, et les calamités que le bataillon du quatre-vingt-deuxième régiment, que j'avais l'honneur de commander, eut à supporter.

Le grand parc avait commencé son mouvement de retraite avant le jour, et les corps d'armée commencèrent le leur vers sept heures du matin. Il en était dix lorsque la division Maucune, chargée de faire l'arrière-garde, effectua la sienne, mais difficilement, parce qu'elle était déjà débordée de droite et de gauche par les Anglo-Portugais qui, depuis plus d'une heure, manœuvraient sur ses flancs.

Entamée de toutes parts, à la fois, par des forces sextuples et ne sachant plus de quel côté faire face, cette retraite qui avait commencé en bon ordre, ne fût bientôt plus qu'une déroute. J'ai vu, dans cette pénible échauffourée, le général Maucune démonter deux officiers supérieurs pour son besoin personnel ; un d'eux, M. de la Chapelle, du 15e de ligne, fut fait prisonnier immédiatement après, sous ses yeux.

Là, le même général m'ordonna de rassembler le plus d'hommes que je pourrais de la division et de tenir ferme sur ce point pour lui donner le temps de former en ligne de bataille les 15e et 66e régiments, sur un rideau dont je n'étais éloigné que d'une portée de canon.

Les deux régiments ne purent point être formés en bataille ; je tins pendant environ dix minutes avec sept ou huit cents hommes contre des milliers d'Anglais ; je laissai plus de cinq cents morts ou blessés sur place, et je me retirai comne je pus avec moins de deux cents hommes, qui finirent par être tués ou pris, ou qui errèrent, comme moi, le restant de la journée.

J'étais à pied ; je marchais sans trop savoir où j'allais ni ce que

Digitized by Google

je deviendrais. Depuis plus d'une heure j'avais perdu la trace de la division qui s'était éparpillée dans plusieurs directions ; je ne voyais qu'Anglais et Portugais devant et derrière moi ; enfin je finis par tomber dans un groupe de Français que des Portugais dévalisaient à belles mains ; mais comme je vis maltraiter un officier qui refusait de déchausser ses bottes et que je préjugeais que le même sort m'était réservé, je pris ma course, au hasard de tomber sous les coups de fusil, et je retournai à peu près dans la direction d'où j'étais venu.

M'étant jeté plus tard dans le lit d'un torrent qui coule parallèlement à la route de Pampelune, je marchai seul pendant un quart d'heure, mais c'était pour donner dans une division anglaise qui se déployait sur ce point.

Après avoir obliqué un peu à gauche, à peu près comme un piéton se range d'une voiture qui tient le milieu de la voie publique, je marchai encore et sans autres forces que celles qui sont nécessaires pour porter machinalement un pied devant l'autre ; n'y voyant et n'entendant plus, j'arrivai sans savoir comment, au milieu d'un piquet de grenadiers d'infanterie française ; il pouvait être cinq heures du soir.

Les débris de mon bataillon n'étaient pas éloignés, je les rejoignis après m'être reposé une demi-heure ; je n'en pouvais plus, la sueur avait pénétré mon habit d'une écume blanchâtre dont les épaules et la poitrine étaient couvertes.

Je retrouvai mes chevaux, je changeai de linge, d'habits et de bottes, et je montai à cheval pour conduire les restes de mon bataillon à la position qu'il devait occuper pour y passer la nuit.

Le relevé du premier appel que je fis faire le matin, présentait une perte de neuf officiers et quatre cent quatre-vingts sous-officiers et soldats ; c'était beaucoup trop pour avoir été battu.

Ce même jour le général Maucune me dit des choses flatteuses sur ma conduite de la veille, en arrêtant l'ennemi assez de temps pour qu'il eût celui de sauver la division qui était compromise.

Je n'ai jamais bien compris jusqu'à quel point j'ai pu coopérer au salut de la division qui était débordée de droite et de gauche par des forces auxquelles il était impossible de résister ; mais ce qu'il y eut de positif, c'est que dans cette résistance d'un moment,

Digitized by Google

faite bien ou mal à propos, j'y ai laissé la meilleure partie de mes compagnies d'élite et de mes sous-officiers. J'ai su plus tard que c'était pour cette affaire que j'avais été proposé pour officier de la Légion d'honneur.

Et ce beau sabre ! naguère consacré à la vengeance de ma patrie contre ces formidables Anglais, qu'était-il devenu ? Il était bien resté appendu à mon côté, mais pendant les dernières heures de cette désastreuse retraite, où je n'avais plus de soldats à commander, il était rentré dans son fourreau comme si le temple de Janus eût été fermé. Je le regardais alors avec compassion, tandis que huit jours auparavant je le contemplais avec orgueil. Chaque fois que je le touchais, je me rappelais ma petite fanfaronnade, et ce qui en était advenu la première fois que je le dégaînais contre les Anglais ; alors je répétais cet apophthegme de l'Ecclésiaste : *Vanitas vanitatum, et omnia vanitas !*

Je suis encore indécis si je parlerai plus tard de ce même sabre qui, dans la sortie de Bayonne, fit si bien son office. Si je le fais, ce sera bien plus pour m'expliquer sur certaines parties du rapport emphatique adressé à l'Empereur et au duc de Dalmatie, dans lequel on attribua à celui-ci ce qui était l'œuvre de celui-là, que pour tout autre motif, car je serai obligé d'y parler de moi, ce qui est assez peu de mon goût.

Je verrai pourtant !... Cela dépendra des dispositions de corps et d'esprit dans lesquelles je me trouverai lorsque j'en serai là.

Nota. — Depuis 1815, j'ai toujours regretté, mais de cette sorte de regrets dont on ne se console pas, que mon sabre de Bayonne fût passé entre les mains d'un Prussien ; et voici comment :

Lorsque pendant les Cent Jours, je reçus l'ordre de rejoindre le dépôt de mon régiment à La Rochelle, je partis d'Orléans légèrement équipé, armé de mon épée seulement, et mes pistolets d'arçon dans les fontes de la selle de mon cheval. J'avais confié mon gros bagage et mon sabre au propriétaire de la maison chez qui j'avais pris logement.

Après la débâcle de Waterloo, le corps prussien du général Thielmann, le même qui aurait si bien mérité que l'armée de la Loire et les troupes vendéennes lui coupassent les oreilles lorsqu'il eut l'imprudence de faire une pointe jusqu'à Nantes, en enfant

Digitized by Google

perdu, avec douze mille hommes seulement, chose qui a été plus près d'être mise à exécution qu'on ne l'a cru alors ; le général Theilmann, dis-je, occupant Orléans avec ses troupes, avait ordonné sous peine de mort que les armes de toute espèce, dont les habitants étaient détenteurs, fussent remises dans les vingt-quatre heures.

Mon hôte, qui avait d'abord enterré mon sabre dans sa cave, prit peur : mon sabre fut remis, et le sacrilège consommé !

CHAPITRE XL

Le courage d'un blessé

Après la malheureuse journée de Cubiry, dont les conséquences furent la perte de Pampelune et de Saint-Sébastien, et dont les fâcheux résultats portèrent leur influence jusque dans les divisions du duc d'Albuféra qui étaient restées engagées en Catalogne et dans le royaume de Valence, l'armée du maréchal duc de Dalmatie dut encore une fois revenir sur la frontière des Pyrénées pour y créer ces belles lignes de défense dans lesquelles elle a si courageusement disputé le terrain pied à pied jusqu'au mois de février 1814.

Dans un mouvement de flanc que fit la division Maucune pour venir occuper la droite de la ligne en avant de Saint-Jean-de-Luz, et en descendant le Mandale, où on reconnaît encore le tracé de la célèbre redoute de la Bayonnette, pour tomber sur Ascain ; mon bataillon trouva le passage occupé par un corps portugais qu'il fallut combattre (1), et en même temps que je donnais l'ordre à mon adjudant-major pour que la première compagnie de fusiliers fût détachée à droite en tirailleurs, cet officier recevait, à bout portant, et du bas en haut, un coup de feu qui pénétra au-dessus du genou gauche ; la balle, après avoir parcouru un trajet de douze à quatorze pouces, vint s'aplatir du tiers de sa sphéricité sur le trochanter et s'y incrusta ; c'était le 2 août 1813.

(1) Un épais brouillard ne nous laissait pas la faculté de juger des dispositions et de la force de l'ennemi ; cependant il fallait passer ou se rendre. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

M. Conte fut secouru assez à temps pour ne pas tomber au pouvoir de l'ennemi, et s'étant fait évacuer plus tard de Bayonne sur Montauban, son pays natal, il se fit soigner chez lui jusqu'au mois de février, qu'il vint nous rejoindre au Boucaut, sur la basse Adour.

Sa blessure était effrayante : des foyers de suppuration, qui s'étaient formés sur le prolongement du parcours de la balle, avaient produit autant de dépôts qui aboutissaient ou qu'il fallait ouvrir. Toutes les introductions de la sonde, pour découvrir le gîte de la balle, demeuraient sans succès ; et afin d'empêcher que la plaie se fermât à l'orifice, on introduisait journellement une mèche de charpie roulée, enduite de cérat et de la longueur de quatorze pouces ; en ce pitoyable état, cet homme marchait encore à l'aide d'une crosse ; il fallait qu'il fût de fer.

Depuis plus d'un mois l'armée anglo-portugaise s'étendait sur les rives gauches de l'Adour et du Gave de Pau jusqu'en face de Peyrehorade ; celle du maréchal duc de Dalmatie effectuait lentement sa retraite dans la direction d'Orthès, et le corps anglo-portugais, destiné à l'investissement de Bayonne, se préparait à passer l'Adour près de son embouchure, au-dessous de la digue du Boucaut.

Nous nous attendions d'un jour à l'autre à être bloqués, et je conseillai à M. Conte de ne se pas laisser enfermer dans Bayonne ; je lui remis à cet effet un petit cheval navarrais qui avait les allures fort douces, et le 26 février 1814, il était en route pour La Rochelle ; la place fut cernée le surlendemain. Bien d'autres n'eussent pas pu résister au mouvement continuel du cheval ; M. Conte arriva.

Les douleurs atroces qu'il éprouvait ne pouvaient être supportées que par un homme aussi résigné et d'une constitution aussi robuste ; il les endura jusque dans les premiers jours d'avril où il crut sentir quelques déplacements dans sa plaie. Alors ne prenant conseil que de son courage, ou peut-être que de son désespoir ; il se lève de son lit, place une glace de toilette sur un fauteuil, s'arme d'un long canif, ouvre sa cuisse au-dessous de la hanche et trouve la balle qui venait effectivement de se détacher. M. Conte, en s'opérant lui-même, fut assez heureux pour ne point

Digitized by Google

intéresser de veines artérielles qui pouvaient lui donner la mort ou l'estropier pour toujours ; un mois et demi plus tard il était radicalement guéri. Ce fut vers ce temps-là que j'eus le plaisir de lui remettre, d'après une délégation du grand chancellier de la Légion d'honneur, la décoration qu'il avait si bien méritée et que j'avais demandée pour lui.

Depuis 1815 j'avais perdu de vue ce vieux camarade : le hasard vient de me le faire retrouver à Gap, capitaine commandant une compagnie de sous-officiers vétérans ; je l'ai revu et embrassé avec d'autant plus de plaisir, que c'était un des officiers du 82e régiment que j'estimais le plus.

CHAPITRE XLI

Un suicide

Je vais dire ici la fin la plus tragique, la plus bizarre et la plus extravagante que puisse faire homme au monde. C'est un de mes anciens amis, le chirurgien-major du 55e régiment qui me l'a racontée à Paris en 1815 : la catastrophe eut lieu à Dunkerque pendant le mois de juillet 1813.

M. Sire, Franc-Comtois d'origine, avait été incorporé en 1802 dans le 55e régiment en qualité de sergent-major. Une bonne éducation, une conduite exemplaire, l'amour du travail et l'estime de ses chefs, servirent à l'élever, en six ans, au grade d'adjudant-major lieutenant.

Instructeur infatigable autant que bon comptable, le colonel l'avait placé en 1808 au dépôt pour y être utilement employé à l'instruction des nombreuses recrues et à diriger une école de comptabilité pour les sous-officiers.

M. Sire était, dans toute l'acception du mot, un parfait honnête homme et un excellent officier, mais son humeur et ses habitudes étaient empreintes d'un caractère d'originalité telle, qu'elles en avaient fait un homme à part dans le régiment.

Tout original qu'était M. Sire, il n'avait pas été insensible aux charmes d'une petite brunette, sœur d'un musicien du régiment, et son austérité fit tellement défaut en cette affaire, qu'il

Digitized by Google

finit par en faire sa maîtresse. Cette fille et son amant n'étaient d'ailleurs l'objet d'aucun scandale : c'est-à-dire que Mlle Pittre (c'était le nom de la jeune personne), mise en chambre, se conduisait fort honnêtement dans sa nouvelle condition, que M. Sire ne la produisait nulle part et ne se montrait pas même en public avec elle.

Ils étaient heureux comme deux tourtereaux, mais il était écrit au grand livre des destinées humaines qu'ils ne jouiraient plus longtemps des douceurs de la cohabitation.

Un jour néfaste, un jour cent fois, mille fois malheureux, le major manda M. Sire, et lui reprocha (on n'a jamais bien su dans quels termes) sa coupable liaison avec Mlle Pittre, et lui enjoignit de cesser ses liaisons ou de la faire partir.

Le bon adjudant-major qui, pour la première fois de sa vie, était l'objet d'une semblable admonition, la renvoya à son auteur qui avait déjà trois enfants d'une assez jolie personne, fille d'un épicier de Rueil, près Paris, chez lequel il avait logé étant capitaine dans la Garde impériale, mais dont la légitimité comme épouse était au moins douteuse.

De là, emportement de la part du major qui, sans plus de ménagements, dit à M. Sire qu'il allait signaler cette fille à la police et la faire arrêter comme prostituée. Bien entendu que les arrêts de rigueur s'en suivirent ; car dans l'état militaire cette disposition termine toujours toute espèce d'altercation entre chef et subordonné, comme on finit une lettre par : j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur ; c'est la règle.

Ce pauvre M. Sire, l'honnêteté, la bonté même, et qu'une semblable scène avait anéanti, perdit la tête et conçut le projet de ne pas survivre à l'affront dont son amante était menacée ; voici comme il procéda :

Il rompit ses arrêts et fut commander une bière chez un menuisier, pour un officier, dit-il, décédé dans telle maison, telle rue, tel numéro, et la paya comptant, en se faisant donner un reçu.

Ensuite il se rendit chez le curé, convint avec lui du prix pour le service et enterrement d'un officier qu'il désigna sous ses véritables prénoms, décédé dans telle maison, telle rue et tel

Digitized by Google

numéro, paya aussi d'avance et se fit également donner un reçu (1).

Immédiatement après, il entra à la caserne, s'enferma dans une chambre destinée à la théorie des sous-officiers, chargea un fusil d'une demi-cartouche à balle seulement (le reste de la poudre fut trouvé dans son papier à côté de lui), et après avoir fixé un des bouts d'une brasse de ficelle à la détente, en la faisant passer sous le pontet de sous-garde, tandis qu'il tenait l'autre bout dans sa main droite, il s'étendit sur le dos, plaça le bout du canon sous sa mâchoire inférieure, et en tirant la ficelle, il fit pression sur la détente et se donna la mort (2).

Il a fallu que la détonation fît bien peu de bruit puisque personne dans le quartier ne l'entendit ; mais tout était consommé, le coup avait fait balle et la tête était horriblement fracassée.

L'événement était encore complétement ignoré lorsque le menuisier porta la bière à la maison et à l'heure qui lui avaient été indiquées.

Le propriétaire prit la chose en mauvaise part et lui dit que c'était une sotte mystification, ou qu'il se trompait de rue ; que tout le monde se portait bien chez lui et qu'il eût à remporter sa caisse. Le menuisier qui ne comprenait rien à tout ceci, et qui d'ailleurs n'avait rien à réclamer, puisqu'il était payé, posa la bière dans le couloir et s'en fut. Peu après arrivèrent les prêtres, qui après s'être rangés en demi-cercle devant la maison indiquée, commencèrent les prières pour les morts. Nouvelle surprise de la part du maître de la maison qui jurait par tous les diables qu'il n'y avait personne de décédé chez lui, et qu'au contraire sa famille, et un adjudant-major qui occupait un appartement au premier étage, jouissaient d'une très bonne santé.

Cependant le major fut averti de ce qui se passait. Il conçut des soupçons et fit chercher M. Sire sans qu'on pût le trouver. Le sergent de planton à la porte de la caserne dit bien qu'il l'avait

---

(1) Il paraîtrait qu'en faisant porter la bière chez lui, sa première intention était de mettre fin à ses jours dans son appartement. (Note de l'auteur.)

(2) La position dans laquelle le cadavre fut trouvé, et les dispositions de l'appareil de sa mort ont suffisamment prouvé que les choses se sont ainsi passées. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

vu entrer, mais non sortir ; on chercha encore et l'on heurta à la porte de la chambre de théorie qui se trouva fermée intérieurement. L'armurier fut appelé pour démonter la porte et tout fut expliqué.

Rien ne fut changé aux dispositions de l'inhumation, si ce n'est qu'elle eut lieu vingt-quatre heures plus tard, car le curé qui n'était pas intolérant et qui croyait à la miséricorde infinie de Dieu, ne refusa pas, comme on l'a fait plus tard, les prières de l'Église pour le repos de l'âme du malheureux suicidé.

On a pensé avec raison que M. Sire, pudibond comme nous l'avions connu et homme d'honneur, s'il en fut jamais, en était avec Mlle Pittre à ses premières amours ; qu'il n'eut ni le courage ni assez de force d'âme pour se mettre au-dessus d'un reproche qu'il croyait n'avoir pas mérité, et de survivre à la perte de sa maîtresse dont, pour se mettre en règle envers le major et envers sa conscience, il eût pu faire sa femme.

CHAPITRE XLII

Un petit mécompte des Anglais devant Bayonne en 1814, suivi de quelques considérations sur le service des administrations à la suite des armées

J'ai toujours ignoré si Lord Wellington et le Parlement d'Angleterre, chiffraient, lors de l'invasion de la France par un million d'ennemis, comme faisait l'empereur Napoléon au temps de ses prospérités, lorsqu'il disait : « Dans tant de jours je serai à Munich, à Dresde, à Vienne ou à Berlin ». En regardant derrière soi, on y voit que les grands meneurs de la coalition, comptaient souvent sans leur hôte ; j'en vais fournir entre cent une preuve assez réjouissante dont j'ai été un des témoins oculaires. Par une matinée quelque peu brumeuse du mois de février, une quinzaine de jours avant l'investissement de Bayonne, un convoi de douze bâtiments de commerce anglais, venant du large, se présente cinglant, toutes voiles dehors, vers la barre. La patache d'avant-garde les signale, et M. Bourgeois, pilote-major,

Digitized by Google

résidant au Boucaut, leur envoie une chaloupe armée pour les diriger dans la passe. Un, deux, quatre vaisseaux s'y engagent, et comme le cinquième allait franchir la barre, deux coups de canon à boulets, tirés d'une batterie établie dans l'angle gauche formé par l'embouchure du fleuve, firent comprendre aux patrons de ceux qui pouvaient encore virer de bord, que la puissante garnison n'était pas tout à fait resserrée dans ses camps retranchés et dans la place ; les huit derniers purent se dégager, mais un d'entre eux, ayant manqué de prendre le vent, fut s'échouer à la côte à trois lieues de là, près de Cap-Breton, où j'avais un détachement de trente hommes, commandés par un lieutenant.

Maudits canonniers gardes-côtes !... votre zèle empêcha que la totalité du convoi éprouvât le sort que venait de subir la tête ; mais il ne faut point en vouloir à de braves gens qui faisaient leur devoir, et qui l'eussent bien autrement fait si dès le commencement ils se fussent aperçus que des navires, à qui la brume empêchait de distinguer le pavillon français hissé dans les trois batteries de côtes qui nous restaient, franchissaient la barre sous pavillon anglais.

Excepté quelques marchandises de commerce, car les Anglais en fourrent partout, ces bâtiments portaient des effets d'habillement et de grand équipement pour l'armée anglo-portugaise, du foin pour la cavalerie, des caisses d'outils pour le génie, des plateformes pour l'artillerie de siège et d'autres objets nécessaires à une grande armée en campagne. Il y avait aussi des caisses de biscuits, de la viande salée et du tafia en barils. Chaque nation belligérante avait alors, comme toujours, sa somme de qualités et d'imperfections qui donnent la supériorité, ou qui produisent l'effet contraire.

La prévoyance en matière d'administration n'est pas la vertu dominante des Français en campagne ; aussi combien se sont-ils attiré de nouveaux ennemis sur les bras par l'absence d'une administration régulière dans nos armées, où le gaspillage était substitué à l'ordre, sans que l'homme de guerre y trouvât d'autre avantage que celui de détruire en quelques jours les ressources de plusieurs semaines.

Cette petite digression me mène sans autre préambule à entrer

Digitized by Google

dans quelques détails sur la cargaison du navire anglais qui fut s'échouer sur les sables de Cap-Breton.

J'ai souvent vu à l'armée de grands convois de voitures chargées de foin pour la cavalerie et l'artillerie, mais jamais autrement que par amoncellement, de sorte que quinze quintaux métriques formaient un volume à ne pas pouvoir passer partout.

Le bâtiment anglais échoué était chargé de foin, mais de foin amené à réduction de volume par pression à la mécanique, de telle sorte qu'une balle cordée de deux quintaux métriques, n'occupait pas plus de place dans le vaisseau que n'aurait pu le faire un ballot d'habits, de capotes et de pantalons d'un poids égal.

Avant que messieurs de la douane eussent exercé leur ministère, le lieutenant qui commandait mon détachement du 82e, en avait fait mettre en réserve deux balles, qui furent envoyées à mon camp en avant de la citadelle. Leur déballage produisit une si grande multiplication (absolument comme aux noces de Cana), qu'une chambre attenante à mon écurie eut peine à tout contenir. Eh bien! par analogie, dans tous les services d'administration établis à la suite des armées anglaises, tout y est perfectionné et ordonné de telle façon que les troupes reçoivent régulièrement ce qui leur est alloué, au milieu d'un désert, comme dans une bonne ville du Devonshire.

C'est un avantage que les armées anglaises ont toujours eu sur les nôtres pendant les grandes guerres de 1792 à 1814; et les guerres de Morée et d'Afrique ne m'ont point appris que nous ayons rien fait pour parvenir à un meilleur état de choses.

La triste campagne de 1823 en Espagne a été le type de l'impudence d'une compagnie qui devait pourvoir aux besoins de l'armée et qui ne s'occupait que de rapine, à tel point que le ministre de la Guerre a été obligé de lui faire rendre gorge, et de faire enfermer son chef à Sainte-Pélagie.

Pendant les vingt-deux années de guerre de la République et de l'Empire, il n'y eut qu'un seul commissaire des guerres, nommé Pommier, qui paya pour tous et qui fut passé par les armes pour avoir détourné à son profit des approvisionnements destinés à l'armée du Rhin.

Combien de Pommiers n'eût-il pas fallu faire pendre, si on eût

Digitized by Google

rendu justice à une foule d'entrepreneurs et de fournisseurs aux armées qui s'enrichissent scandaleusement aux dépens des soldats français.

CHAPITRE XLIII

Une sortie de la garnison de Bayonne

J'ai dit dans le chapitre XXXIX qu'un jour, peut-être, je me déciderais à parler de quelques négligences, ou erreurs, ou complaisances qui se sont glissées dans le rapport en forme d'ordre du jour du 15 avril, de M. le général baron Thouvenot, gouverneur de Bayonne, sur la sortie générale faite, la veille, à trois heures du matin.

J'avoue avec franchise que si je n'ai pas protesté aussitôt, c'est qu'en ce jour de deuil, qui était pour nous le dernier du gouvernement impérial, nous étions tellement assourdis du fracas de l'édifice colossal qui croulait sous nos pieds, sans que nous sussions si nous ne serions pas tous engloutis sous ses ruines, que personne ne prévoyait que ce rapport, tout inexact qu'il était, serait un jour livré à la publicité, et servirait de document pour écrire l'histoire de l'époque. Ce jour-là, dis-je, pénétrés de stupeur comme nous l'étions, les derniers lauriers que nous venions d'attacher au temple de la Gloire, se changeaient à nos yeux en cyprès, par la perte du passé et par la crainte de l'avenir ; mais je dis clairement aujourd'hui que cet ordre du jour a vivement peiné messieurs les officiers, les sous-officiers et les soldats du 82e régiment que j'avais l'honneur de commander, parce que des détails importants pour l'honneur de mon bataillon, mentionnés dans mon rapport particulier, ne l'ont point été dans celui de M. le lieutenant général ; ceux-ci par exemple :

1° La destruction presque totale du beau régiment Coldstream, deuxième de la Garde royale d'Angleterre, est l'œuvre du bataillon du 82e régiment qui le combattit sur toute l'étendue de son front de bataille, et que sur 273 prisonniers qui ont été faits dans cette sanglante matinée ; 180, tous du régiment des Gardes, l'ont été par des militaires de mon bataillon.

2° Une série de beaux faits d'armes qui méritaient au moins

Digitized by Google

l'honneur d'une mention détaillée, sont restés comme inaperçus. tandis qu'on a fait tinter bien fort des futilités ressemblant à du remplissage, comme si la matière eût manqué ce jour-là.

3° Le rapport dit bien que la colonne de gauche, composée des 1ers bataillons des 26e, 70e et 82e régiments d'infanterie, avait débouché par la redoute Bastarèche, dont la crête qui se lie à celle qui conduit à Montaigu, et qui était couverte de retranchements non interrompus, avait été enlevée à la baïonnette et au pas de charge. Voici ce qui a été retranché et ce qu'il était important de dire : c'est que, obligé de me bien garder par ma gauche, seul point par où les renforts ennemis pouvaient arriver, j'avais détaché mes voltigeurs pour occuper les abords du château de Montaigu, en suivant le chemin creux qui conduit du carrefour des routes de Toulouse et de Bordeaux à ce château. Mais avant d'arriver, M. Culpin, sous-lieutenant commandant la compagnie de voltigeurs, me fit prévenir qu'on entendait dans la direction du Boucaut, le piétinement des chevaux de cavalerie qui s'avançaient vers lui. Je m'y rendis aussitôt, et sa compagnie était déjà formée en doubles sections et en masse, occupant tout le travers du chemin encaissé ; ayant fait croiser la baïonnette à la première section, mais en se fendant beaucoup et en fléchissant le jarret gauche, de manière que la seconde section pût faire feu debout et sans danger par-dessus la première, il attendit dans cette position, l'ennemi qui reçut à brûle-pourpoint le feu de ses deux sections.

Cette cavalerie n'était autre chose que le lieutenant général Sir Hope, commandant en chef les troupes d'investissement; deux de ses aides de camp, dont l'un était son fils, et une vingtaine de dragons d'escorte.

Le feu de toute la compagnie, ordonné à propos, les renversa presque tous. Le général en chef avait reçu deux coups de fusil, son fils avait eu la cuisse cassée, neuf ou dix dragons étaient étendus morts et les autres avaient été plus ou moins blessés. Alors les soldats se jettèrent sur leur proie et en débarrassant les Anglais tombés sous leurs chevaux, un d'eux mit la main sur un chapeau à plumes blanches et s'écria : « Je tiens le chapeau du général! » C'était effectivement celui de Sir Hope, qui priait qu'on ne lui fît

Digitized by Google

pas de mal et qu'on le conduisît vers celui qui commandait sur ce point.

Le sergent Bergeot, qui venait de le tirer par les épaules de dessous son cheval tué, me l'amena : c'était un grand homme sec, d'environ soixante ans. Comme il avait reçu un coup de balle dans l'avant-bras droit et un autre à la malléole interne du pied gauche, je le fis porter par deux de mes sapeurs et accompagner par mon adjudant-major jusqu'à mon camp qui n'était qu'à trois cents pas de là, où mon chirurgien aide-major avait établi son ambulance, et il y fut pansé.

Afin de faciliter la transmission des ordres que j'avais à donner dans les deux autres bataillons placés momentanément sous mon commandement, j'avais retenu auprès de moi les adjudants des trois bataillons ; les deux miens furent tués à côté de moi en abordant les premiers retranchements.

4° Le rapport du gouverneur cite le sieur Pigeon, comme un de ceux qui ont le plus contribué à la prise du général anglais ; cependant on peut voir par ce qui précède jusqu'à quel point cet adjudant sous-officier du 70e régiment s'est trouvé en position de le faire.

Je dois cette justice à l'adjudant Pigeon, qu'il a transmis mes ordres avec intelligence et célérité, mais la prise du général Hope a été due tout entière aux bonnes dispositions prises par M. le sous-lieutenant Culpin, et à la compagnie de voltigeurs qui les a exécutées avec autant de sang-froid que de bravoure et de bonheur.

Avant quatre heures du matin, nous étions maîtres de la première ligne de retranchements des Anglais, ainsi que du château de Montaigu ; mais ils s'étaient retirés (les Anglais) derrière une seconde ligne qu'il fallait aussi leur enlever pour pouvoir nous maintenir dans la première ; c'est ce qui fut aussitôt entrepris.

Déjà trois compagnies de fusiliers avaient été repoussées, à deux reprises différentes, à l'attaque d'un ouvrage seulement ébauché, mais vaillamment défendu par les grenadiers du régiment des Gardes. Trois officiers y avaient été blessés et une douzaine de soldats tués en gravissant l'escarpement. Pour la troisième fois je fis attaquer le retranchement qui nous tenait en échec ; je joignis

Digitized by Google

mes grenadiers aux trois compagnies de fusiliers et je marchai à leur tête.

Je sautai un des premiers dans le retranchement et je me trouvai face à face avec un officier anglais que je sommai de se rendre, et qui me répondit par l'ordre de faire feu. Au même instant je fus couvert de flammes et de fumée comme un homme que l'on passe par les armes. Mon épaulette gauche fut emportée et les bouillons effilés à la longueur de plusieurs pieds; mon shako fut traversé de deux balles, la branche de mon sabre fut emportée, je reçus un coup de poudre à moitié enflammée dans la joue gauche et une balle de pistolet à la partie interne de la cuisse gauche; cependant je ne tombai pas et je criai d'une voix forte: « A moi, grenadiers !... »

J'appliquai en même temps un rude coup de sabre sur la face de celui que j'avais sommé de se rendre et je l'étendis à mes pieds.

Au même instant le retranchement fut envahi par les quatre compagnies et un horrible carnage fut le résultat de la résistance opiniâtre qui avait eu lieu jusqu'alors; on ne cessa de tuer, je crois, que lorsqu'on ne vit plus d'Anglais debout.

Il me reste encore à citer deux faits particuliers que je ne passerai pas sous silence, à cause de leur singularité.

M. Nicaise, lieutenant commandant ma compagnie de grenadiers, était un homme d'une grande force et d'une haute stature. Pendant le combat il s'était pris corps à corps avec un officier anglais, plus grand encore et plus fort que lui. Ne pouvant pas, dans cette attitude, faire usage de leurs armes, les deux champions se roulaient, tombés l'un sur l'autre, en cherchant mutuellement à s'étouffer.

L'Anglais aurait probablement fini par avoir le dessus si, au milieu des cris, du cliquetis des armes et de quelques coups de fusil qui se tiraient encore, je n'eusse reconnu la voix de mon lieutenant de grenadiers qui jurait comme un païen, et que je mis bientôt en état de se relever, et d'estramaçonner, sur nouveaux frais, avec l'aide du sabre de Bayonne.

Alors qu'il ne restait plus beaucoup d'Anglais à combattre, un gros caporal de ma compagnie de grenadiers, nommé Pierson, me

Digitized by Google

saisit à la gorge en disant : « Rends-toi, coquin, ou tu es mort! (1)»

Je reconnus aussitôt sa voix et je lui criai : « Eh bien ! Pierson, est-ce que tu ne reconnais plus ton commandant ? » Ce pauvre garçon demeura pétrifié, et me dit en tremblant : « Oh ! mon commandant, qu'allais-je faire ! ma première idée était de vous passer ma baïonnette au travers du corps, car en vous prenant au collet, je croyais que vous étiez encore un de ces Anglais comme j'en ai tant tué ; mais par compassion, je voulais finir ma matinée en faisant un officier prisonnier ; pardon, excuse, mon commandant ! » Plus tard ce brave militaire me répétait avec une sorte d'effroi ce qu'il avait fait et ce qu'il m'avait dit sur le champ de carnage du 14 avril 1814, en avant de la citadelle de Bayonne.

Enfin, ce beau sabre, qui huit mois auparavant avait été consacré à la vengeance de ma patrie contre les Anglais et dont l'essai n'avait pas été heureux, a cependant fini par être dégainé à propos et par remplir, à ma satisfaction, le but de sa destination. Ici s'est vérifié cet adage que : « Ce qui est différé n'est pas toujours perdu. »

1re remarque. — Ce même sabre, que j'avais laissé à Orléans pendant les Cent Jours, alors que j'étais à La Rochelle, fut emporté par les Prussiens qui avaient ordonné que les armes de toute espèce leur fussent remises. J'en ai eu d'autant plus de regret qu'il était digne d'une meilleure destination.

2e remarque. — A environ cent pas à droite et à moitié chemin de Bayonne au Boucaut, ont été enterrés dans une lande de sable, sur une superficie d'environ cinquante toises, une quarantaine d'officiers anglais de tous grades qui avaient en partie appartenu aux premières familles de Londres. Ce terrain fut acheté en 1816 par les soins du consul de cette nation, et enclos d'un mur de six pieds de hauteur. Des inscriptions en style lapidaire ont été placées çà et là pour perpétuer leur mémoire et le souvenir du malheureux combat dans lequel ils ont perdu la vie le 14 avril 1814.

---

(1) J'ai omis de dire jusqu'à présent que cette sortie de nuit se fit par un temps brumeux, et qu'afin d'éviter autant que possible de fâcheuses méprises, j'avais ordonné dans les trois bataillons que je commandais, que les sous-officiers et soldats laissassent au camp leurs havre-sacs et leurs capotes, et que les shakos fussent découverts. (Note de l'auteur.)

Digitized by Google

3e remarque. — Lord Wellington, irrité ou confus, peut-être l'un et l'autre, de ce qu'un des plus beaux régiments d'élite de son armée avait été aussi complètement battu dans une sortie de nuit où ses chers Anglais ont été frottés comme au bon temps de nos victoires, avait ordonné que les débris du 2e régiment de la Garde royale d'infanterie fussent mis au bivouac pendant huit jours devant leurs tentes sans pouvoir y entrer. Si Milord eût reporté alors ses souvenirs à quinze ou vingt ans en arrière, il aurait trouvé plus d'une époque où les armées anglaises ne jouaient pas toujours à jeu égal, sur le continent d'Europe, avec les nôtres.

CHAPITRE XLIV

Une lettre à M. Thiers au sujet des événements militaires de 1814 à Bayonne, et sa réponse

« Monsieur,

« Je doute que les représentations d'un modeste chef de bataillon puissent trouver place dans le grand ouvrage que vous publiez aujourd'hui à la gloire de la France, parce que les événements n'y sont reproduits que par masses, et que ce qui est détail vient se perdre dans le fond vaporeux d'un immense tableau. Cependant, comme mon intention est de rétablir dans toute son exactitude un des principaux résultats d'une sortie générale faite par la garnison de Bayonne dans la nuit du 14 avril 1814, à laquelle il n'a manqué que l'à-propos pour avoir du retentissement dans toute la France: je vais d'abord mettre sous vos yeux le paragraphe du rapport adressé par M. le général baron Thouvenot, gouverneur de Bayonne, à LL. EE. le ministre de la Guerre et le maréchal duc de Dalmatie.

« ..... La colonne de gauche a eu la gloire de faire prisonniers :
« M. le général Hope, commandant en chef les troupes assiégeantes, et deux officiers de son état-major, tous trois blessés ;
« ils ont été pris par M. Pigeon, adjudant sous-officier du 70e régiment, par le sergent Bergeot et le voltigeur Bunencia, du
« 82e régiment. »

« Je présenterai ensuite la rectification des faits tels qu'ils se

Digitized by Google

sont passés sur le point d'attaque où j'avais l'honneur de commander ; mais dans la crainte d'être déçu, je ne porterai pas mes investigations au delà du champ de bataille sur lequel ont combattu les trois bataillons placés sous mes ordres, c'est-à-dire dans l'espace compris entre les lunettes protégeant la sortie du camp retranché, en avant de la citadelle, et un ouvrage fraisé et palissadé faisant retour à gauche pour compléter sur ce point la défense du camp.

« La configuration du terrain offrait, entre l'investissement et nous, un ravin d'un accès facile et peu profond, un chemin couvert qui reliait nos ouvrages, occupait la tête de ce ravin de notre côté, et les postes avancés de l'ennemi avaient été poussés jusques sur la crête opposée. En cet état, les sentinelles des deux partis n'étaient séparées que par un court intervalle d'environ cent vingt mètres. Un chemin de voiture partant du Boucaut venait aboutir au carrefour des routes de Bordeaux et de Toulouse, et était encaissé sur presque toute l'étendue qui sépare les châteaux de Montaigu et de Bastarèche, de la profondeur d'un mètre et plus. Telle était la physionomie matérielle du sol dont j'ai cru nécessaire d'esquisser ici la description pour l'intelligence de ce qui va suivre. Un bataillon anglais, souvent relevé, était logé dans la verrerie située à une portée de canon des ouvrages avancés qui couvraient la porte du Saint-Esprit, au-dessous de la Marine. Le beau régiment des Coldstream, 2e de la Garde royale anglaise, était campé dans une clairière de pins, son front de bandière faisant face à la rivière. Deux petits camps anglais laissaient apercevoir dans la profondeur, à une distance approximative de trois mille mètres, en arrière de Montaigu : là, se trouvait de l'infanterie, le parc de campagne et des appareils de guerre nécessaires pour les entreprises ultérieures. La légion hanovrienne, placée à cheval sur la route de Bordeaux, occupait l'enceinte crénelée du cimetière des Israélites situé dans l'angle saillant formé par les routes de Bordeaux et de Toulouse. Un corps nombreux de Portugais occupant les maisons qui couvraient la campagne s'étendait depuis l'église Saint-Etienne jusqu'à l'Adour, en amont du Saint-Esprit. Enfin, le quartier du général commandant en chef les troupes d'investissement était établi au Boucaut, et non loin de là un beau pont de

Digitized by Google

service, sur bateaux d'un fort échantillon, avait été jetté pour la communication, d'une rive à l'autre de l'Adour.

« Il avait été décidé au conseil de défense qu'il serait fait une sortie sur le front de France le 7 avril à quatre heures du matin, à l'effet de démolir quelques maisons trop rapprochées dans lesquelles les Anglais s'embusquaient la nuit, et pour effacer quelques terrassements ébauchés. Douze compagnies de grenadiers et voltigeurs, suivies d'un bon nombre de pionniers, avaient reçu l'ordre de marcher, et j'avais été désigné pour les commander, mais un transfuge du 5e léger, passé à l'ennemi à deux heures du matin, décida M. le général gouverneur à faire rentrer les troupes dans leurs camps lorsqu'elles débouchaient de la gorge des lunettes pour se déployer et commencer l'attaque.

« La journée du 13 fut employée en préparatifs pour une sortie générale. Dix-neuf des vingt-deux bataillons qui composaient la garnison de Bayonne durent y prendre part., savoir : dix sur la rive gauche de l'Adour, ou front d'Espagne et entre les deux rivières, et neuf sur la rive droite, ou front de France. Les neuf bataillons de la rive droite devant opérer sur une section de cercle d'un très petit développement comparativement à celle de la rive gauche, marchaient à l'attaque principale. Ces neuf bataillons avaient été répartis en trois petits corps dont le commandement de celui de gauche m'avait été confié. Mes instructions portaient que ces trois bataillons, après s'être emparés de la crête opposée du ravin, combattraient sur l'étendue de leur front de bataille sans se porter en avant à plus de quelques centaines de mètres, ni beaucoup s'étendre à gauche.

« A un signal donné, le 14, à trois heures du matin, par un coup de canon tiré du bastion nord de la citadelle, et répété sur plusieurs points des lignes de défense, les troupes se mirent simultanément en mouvement dans les directions indiquées pour attaquer l'ennemi ; et afin de faciliter la communication des ordres sur l'étendue de mon commandement, j'avais ordonné que mes deux adjudants du 82e et un, pris dans chaque bataillon des 26e et 70e de ligne, se tiendraient près de moi pendant la durée du combat.

« Les postes anglais qui avaient été doublés, nous accueillirent par un feu de mousqueterie bien nourri, mais la Providence vou-

Digitized by Google

lut qu'en ce moment deux de mes trois bataillons traversassent le ravin, de sorte que l'ennemi ne recevant pas notre feu en échange du sien, douta un instant de la réalité de notre mouvement offensif sur ce point de la ligne et cessa de tirer précisément au moment où nous allions nous trouver à découvert.

« Alors, abordant la baïonnette croisée et sans avoir brûlé une amorce, d'assez mauvais retranchements, mais bien garnis d'Anglais, nous les franchîmes résolument et il s'en fit un grand carnage.

« J'avais ordonné à M. Culpin, sous-lieutenant commandant la compagnie de voltigeurs de mon bataillon, qu'aussitôt maître de la sommité opposée du ravin et du chemin encaissé, qu'il connaissait parfaitement pour avoir occupé cette position pendant les quatre ou cinq jours qui précédèrent l'investissement, il portât sa compagnie à une centaine de mètres à gauche pour éclairer la route du Boucaut afin que je ne restasse pas à découvert dans cette direction.

« Environ dix minutes après avoir exécuté ce mouvement, cet officier me fit prévenir qu'en posant l'oreille contre terre, on entendait des pas de chevaux sur le lointain, et qu'a tout événement, il allait prendre ses dispositions pour bien recevoir ce qui se présenterait. Une brume épaisse, qui bornait notre horizon à quelques pas, nous enveloppait de toute part depuis le commencement de l'attaque. Les deux adjudants du 82e venaient d'être tués à mes côtés ; alors je chargeai le sieur Pigeon, adjudant du 70e, d'aller dire au sous-lieutenant commandant les voltigeurs du 82e, de former sa compagnie en colonne serrée par sections, au point juste où commence l'encaissement du chemin, afin d'occuper la tête de ce défilé et d'y attendre l'ennemi à brûle-pourpoint baïonnettes croisées.

« Mon ordre fut transmis et exécuté avec intelligence ; bientôt les pas des chevaux s'entendent distinctement, arrivant au grand trot ; mais quelle pouvait être cette cavalerie ?... C'était tout simplement M. le général anglais Sir Hope, commandant en chef les troupes d'investissement, ses aides de camp et une vingtaine de dragons d'escorte.

« Les chevaux allaient toucher nos baïonnettes de leur poitrail

Digitized by Google

lorsque M. Culpin commanda le feu. En ce moment presque tous les hommes et quelques chevaux tombèrent. Le général avait reçu deux coups de feu, son premier aide de camp, qui je crois était son fils, eut une cuisse cassée et en mourut peu de jours après. Un second aide de camp fut également blessé et tous restèrent sur le champ de bataille.

Ce fut dans ce pêle-mêle d'hommes et de chevaux et dans les ténèbres, car la brume devenait toujours plus intense, qu'un voltigeur habile à butiner s'écria : « Oh! il y « a ici un chapeau à plumes blanches », et que l'adjudant Pigeon releva un vieillard de haute taille et me l'amena. Alors le colloque suivant s'établit entre le prisonnier et moi : « Qui êtes-vous, Mon- « sieur? lui demandai-je. — Monsieur, je le dirai à celui qui com- « mande. — Eh bien, Monsieur, c'est précisément parce que je « commande ici que je vous fais cette question, afin qu'on aye pour « vous les égards dus à votre rang et à votre position. Etes-vous « officier chef de corps, ou général? — Je suis général, Monsieur, « mais ne m'en demandez pas davantage. » De telles réponses excitant toujours ma curiosité. je lui demandai si le hasard du combat aurait fait tomber entre nos mains le général Hope. Après avoir hésité un instant, il me répondit : « Eh bien! oui, « Monsieur, je suis le général Hope et je vous prie de me faire « conduire au plus tôt à Bayonne, car j'ai reçu des coups de feu en « donnant dans vos troupes. »

« Alors je chargeai mon adjudant-major de placer deux sapeurs aux côtés du général, pour le soutenir et le porter au besoin, et de l'accompagner ainsi jusqu'à ma tente, près de laquelle le chirurgien aide-major de mon bataillon avait établit son ambulance de combat.

« Voilà, Monsieur, comment furent faits prisonniers le général Hope et deux officiers de son état-major. Le paragraphe précité en personnalise la gloire en faveur de trois militaires dont les noms ont sans doute mérité d'être honorablement mentionnés dans le rapport de M. le général gouverneur; mais chaque voltigeur du 1er bataillon du 82e régiment peut aussi revendiquer sa part de gloire dans cette heureuse rencontre et particulièrement M. le sous-lieutenant Culpin, dont le courage et le sang-froid ont

Digitized by Google

si bien préparé le coup sous lequel un général commandant en chef les troupes ennemies est tombé.

« Cependant le feu des Anglais devenait toujours plus nourri à mesure que les corps les plus éloignés du champ de bataille arrivaient pour fortifier leurs lignes. En cet état, le capitaine de la première compagnie de mon bataillon, me fit prévenir qu'à deux différentes reprises, il avait lancé ses soldats pour enlever de vive force un retranchement de seconde ligne, sans avoir pu y parvenir. Alors je joignis mes grenadiers et le deuxième retranchement sans tirer un coup de fusil.

« La brume favorisait admirablement bien mon attaque, et quoique nous ayons été reçus à bout portant par un feu roulant, l'épaulement fut franchi sans la moindre hésitation. Dès ce moment commença un affreux massacre d'Anglais que rien au monde n'eût pu empêcher, et qui ne cessa que par la destruction presque totale des malheureux qui défendaient à rangs serrés un retranchement qu'ils croyaient inexpugnable. Ces Anglais faisaient tous partie du régiment des Gardes ; une cinquantaine seulement furent ramenés prisonniers.

« Il me reste maintenant à expliquer comment il s'est fait que M. le général gouverneur n'a pas été plus précis dens son rapport sur ce qui s'est passé à l'aile gauche du front d'attaque en avant de la citadelle.

» A sept heures et demi du matin toutes les troupes rentraient dans leurs positions ; à huit heures, M. le général Maucomble, commandant supérieur de la citadelle et du camp retranché, m'enyoya son aide de camp pour me dire que mon rapport sur l'ensemble du combat des trois bataillons placés sous mes ordres, avec la désignation des militaires qui s'étaient le plus particulièrement distingués, devait lui être remis au plus tard à dix heures. Il était évident que deux heures étaient insuffisantes pour obtenir un rapport détaillé de chacun des deux chefs de bataillon dont l'un était déjà repassé sur la rive gauche de l'Adour, pour en faire un effectif.

« En cet état de choses et souffrant d'un coup de feu que j'avais reçu à la cuisse gauche, je fis prier M. le général Maucomble d'avoir la bonté de s'en tenir aux rapports de MM. les commandants des

Digitized by Google

25e et 70e regiments, qui ne m'ont même pas été communiqués. Le mien a bien signalé les sieurs Bergeot et Bonencia comme ayant relevé et conduit au quartier général les deux aides de camp de M. le général Hope, tombés sous le feu du ma compagnie de voltigeurs, mais non comme les ayant personnellement faits prisonniers.

« Lorsque le rapport de M. le général gouverneur de Bayonne fut publié sous le titre d'ordre du jour, je témoignai mon étonnement sur l'interprétation donnée à ce que j'avais dit dans mon rapport particulier, mais il n'était plus temps de rien rectifier; la dépêche était déjà rendue à Toulouse et prête d'arriver à Paris. Revenu à Bayonne en 1820, avec la légion de la Loire-inférieure, mes désirs empressés furent de revoir le champ de bataille sur lequel j'avais combattu six ans auparavant; le sol en avait été remué au point de l'avoir rendu méconnaissable, mais un témoin irréfragable était là pour perpétuer la mémoire de la sortie de nuit du 14 avril 1814, c'était un parallélogramme d'environ 400 mètres de superficie, formé par quatre murailles sans issues au milieu desquelles avaient été déposés les corps des officiers des Gardes anglaises et autres qui avaient succombé sur ce point en combattant contre nous. Ce terrain est situé au bord d'une petite lande près du bois du Carcier, et à une portée de fusil du château de Montaigu, dans la direction du Boucaut, et a été acheté par des familles de Londres pour soustraire à la profanation les corps de leurs parents qui y reposent encore aujourd'hui. Monsieur, entraîné par mon sujet j'ai été prolixe sans le vouloir, ayez donc la bonté de me pardonner un beau et dernier ressouvenir de gloire délayé dans une longue série de détails dont j'ai pris la liberté de vous importuner. Je serais heureux si en rendant hommage à la vérité, vous y trouvez une ligne ou deux qui puissent prendre place dans ce que vous avez à dire sur cet événement extraordinaire.

« Monsieur, je ne suis qu'un de ces vieux soldats qui ont traversé les guerres de la République et de l'Empire l'épée au poing, mais qui sont toujours fiers du drapeau sous lequel ils ont marché, du régiment dans lequel ils ont servi; c'est à ce titre que j'ai l'honneur de vous écrire aujourd'hui et que je vous supplie, Monsieur, d'agréer l'assurance du profond respect du plus humble et du plus zélé de vos admirateurs.

Digitized by Google

« Vivien, officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, ancien chef de bataillon du 82e régiment, retraité à Gap, Hautes-Alpes.

« Et non pas Vivies, ainsi que me nomme M. le général gouverneur de Bayonne dans son rapport.

« Gap, février 1846. »

Paris, 6 juin 1846.

« Monsieur et cher collègue,

« J'ai reçu exactement la lettre de M. Vivien et j'ai aussitôt rangé sa réclamation au nombre des documents historiques que j'ai à consulter. Si je n'ai pas encore répondu à M. Vivien, vous savez quelle est la cause de ce retard et combien les travaux de la Chambre m'ont laissé peu de temps disponible. Veuillez donc, je vous prie, être mon interprète auprès de M. Vivien et lui dire que je ferai bon usage des renseignements qu'il a bien voulu me communiquer.

« Recevez, Monsieur et cher collègue, l'assurance de ma haute considération.

A. Thiers.

P. S. — Il faut que M. Thiers, en écrivant cette lettre, ne se soit pas souvenu que le 20 avril, il avait répondu à la mienne.

« Monsieur Thiers prie M. Vivien d'excuser le long retard qu'il a mis à répondre à sa lettre du 9 février dernier. Ses nombreuses occupations ne lui ont pas laissé un seul moment disponible pour la correspondance depuis plus de deux mois.

« M. Thiers n'est pas encore arrivé au récit des événements de 1814, mais il n'a pas besoin de savoir précisément dès aujourd'hui, s'il pourra faire usage des renseignements pleins d'intérêt, que M. Vivien a bien voulu lui fournir, pour lui en présenter ses remerciements.

« Il le prie de les agréer, avec l'expression de sa considération distinguée.

« Paris, 20 avril. »

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

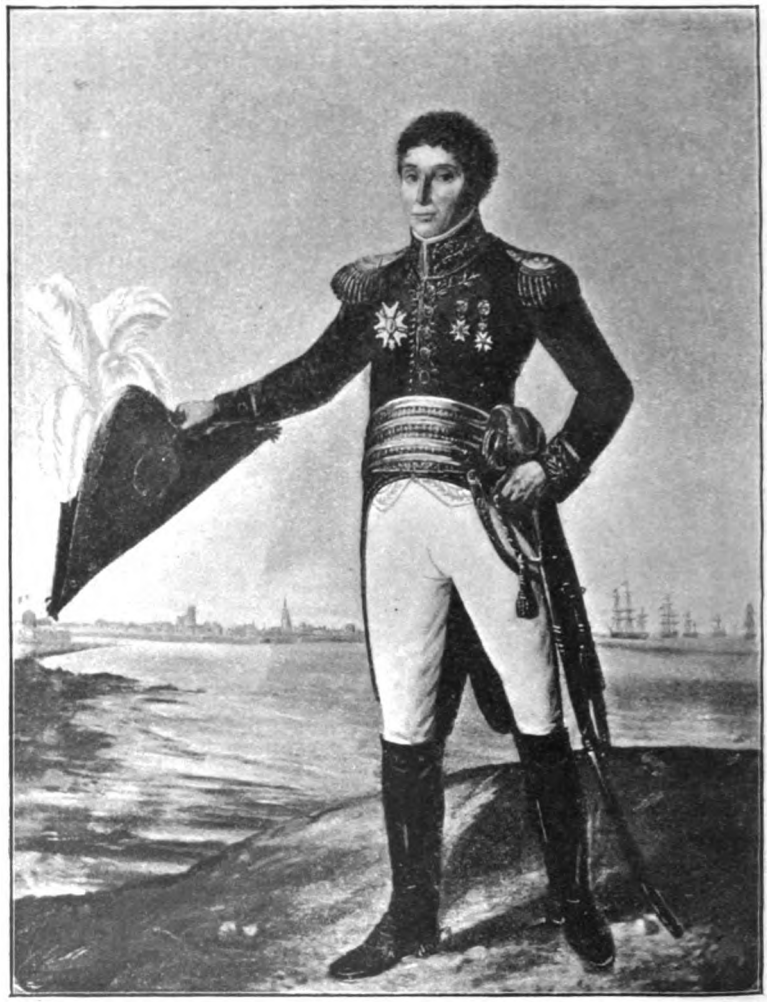

LE GÉNÉRAL DE DIVISION BARON ROUSSEAUX

(1756-1827)

d'après un portrait

COMMUNIQUÉ PAR M. ANDRÉ BRUN, SON ARRIÈRE PETIT-FILS

Digitized by Google

J. LEROY, Editeur, Paris

LE BARON ROUSSEAUX

(Antoine-Alexandre)

GÉNÉRAL DE DIVISION, INSPECTEUR GÉNÉRAL D'INFANTERIE

(1756-1827)

Antoine-Alexandre Rousseaux (1) naquit au mois de septembre 1756, dans cette partie de Paris qui a conservé de nos jours sa physionomie spéciale : le faubourg Saint-Martin. Rien ne le disposait à la vie militaire et ni l'instruction qu'il reçut, ni les vœux de son père ne devaient le pousser dans cette voie. Mais, comme beaucoup de jeunes gens, à cette époque où des événements graves se préparaient, il dut comprendre que son activité trouverait des satisfactions particulières dans le métier des armes.

En 1775, à l'âge de dix-huit ans, il s'engage au régiment de Bretagne et rejoint son corps à Cambrai. Ce régiment avait déjà un glorieux passé conquis sur les champs de bataille d'Allemagne, d'Italie et de Flandre, il devait encore l'accroître et le jeune engagé allait être là à bonne école pour faire l'apprentissage du métier militaire.

Caporal le 1er octobre de la même année, il est nommé sergent le 17 juillet 1779 et se montre très fier de son uniforme à boutons jaunes, à parements et revers cramoisi. Il tient garnison à Douai, à Givet, puis à Dunkerque et gagne ainsi Metz, ville pour laquelle il aura toujours une prédilection et où il prendra plus tard sa retraite.

---

(1) Par suite d'une erreur d'orthographe si fréquente à cette époque, le nom de Rousseaux s'écrivit sans *x* pendant la majeure partie de sa carrière militaire. Il fallut un jugement du tribunal civil, rendu au moment où le général reçut le titre de baron de l'Empire, pour rectifier cette erreur que lui-même a perpétuée, en détachant constamment l'*x* qui forme le commencement du paraphe. Presque toutes les pièces ou brevets portent en effet : Rousseau.

Digitized by Google

En 1781, lors de l'expédition de Minorque, où il s'agissait de prêter main-forte aux troupes de Sa Majesté Catholique pour déloger les Anglais installés dans l'île, le régiment de Bretagne fut désigné pour faire partie de l'expédition. Peut-être dut-il cette distinction au fait que le régiment avait alors pour chef le fils du duc de Crillon qui, lui-même, commandait les troupes espagnoles devant Mahon; peut-être aussi, tout simplement, parce que « Bretagne » avait déjà pris part aux opérations de guerre qui eurent lieu à Minorque en 1756.

Le jeune Rousseaux était alors sergent, et cette campagne de début, remplaçant la monotonie de la vie de garnison lui plut infiniment. Ce furent tout d'abord les étapes de Metz à Toulon, où le régiment se rendait; puis les péripéties de l'embarquement, le départ de la flottille qui transportait quatre régiments d'infanterie et quelques détachements d'artillerie; une traversée rapide étant donné les moyens défectueux dont on disposait à cette époque et l'état de la Méditerranée aux approches de la mauvaise saison; enfin, le débarquement mouvementé à Minorque, où les troupes françaises sont accueillies par les vivats de l'armée espagnole.

Le campement était médiocre, l'humidité partout détestable, le temps affreux, le terrain marécageux et l'on allait passer là, beaucoup plus de temps que les organisateurs de l'expédition ne se l'était imaginé. Le duc de Crillon rencontrait en effet beaucoup de difficultés dans l'établissement du siège du fort Saint-Philippe occupé par les Anglais. Il fallut modifier complètement les plans d'attaque. La forteresse où se concentrait presque toute la défense de l'île, paraissait inattaquable grâce à sa situation élevée et à sa position isolée sur le bord de la falaise. On dut construire deux batteries sous le feu de l'ennemi qui ne cessait de tirer sur les travailleurs. Nuit et jour, ils recevaient des boulets et des bombes. Ces derniers projectiles, surtout, causaient beaucoup de mal, blessant et tuant quantité de soldats espagnols et français employés aux travaux de terrassement; ils désorganisaient aussi le service de transport des terres employées à la construction des batteries qu'il fallait aller chercher au loin et recueillir jusque dans les anfractuosités des rochers.

Le sergent Rousseaux, tout en surveillant les travaux, avait

Digitized by Google

calculé le temps moyen que les bombes mettaient à éclater après leur chute. Il se fit une spécialité d'étouffer les mèches des bombes et sauva ainsi la vie de bon nombre de soldats.

Le 5 janvier 1782, ordre fut donné de démasquer la batterie du Phélippet, confiée à la garde du régiment de Bretagne. On devait, le lendemain, ouvrir un feu général sur le fort Saint-Philippe. Ce jour-là, le sergent Rousseaux en se livrant à son occupation favorite, se trompa dans ses calculs de probabilité et une bombe éclatant avant qu'il eût pu la saisir, lui enleva un morceau du talon droit. Cette blessure qui devait laisser une légère claudication, se guérit assez rapidement. Il était sur pied au moment de la reddition du fort, le 4 février, et se trouva prêt à partir pour Algésiras et le camp de Saint-Roch, sous Gibraltar, quand, au mois de juillet de la même année, on reçut du comte de Vergennes, des ordres qui enjoignaient au régiment de Bretagne de prendre la mer pour cette nouvelle destination. A Gibraltar, Rousseaux prend part au siège de la place et s'intéresse à la construction des batteries flottantes destinées au bombardement de la forteresse.

En 1783, Rousseaux est nommé sergent-major. Il revient en France, traversant toute l'Espagne avec son régiment qui s'arrête à Perpignan pour y prendre ses logements. Nous le retrouvons ensuite à Briançon en 1784 et à Thionville en 1788. Il figure sur les contrôles de l'état-major du régiment (1) en 1789, comme deuxième adjudant. Toujours au même corps, il va à Strasbourg (1790), à Huningue (1791). Cette année-là, il conquiert le grade de sous-lieutenant au 30e régiment d'infanterie, ci-devant Perche.

Il est en 1792 au camp de Plobsheim, établi en même temps que celui de Neun-Kirchen pour couvrir Strasbourg en cas d'invasion. On s'occupe surtout alors de la réorganisation des troupes dont nombre de chefs émigrent à l'étranger, croyant servir la cause de Louis XVI. Les soldats saisis de méfiance en présence de ce mouvement anormal, ne sont que trop portés eux-mêmes à abandonner leurs régiments. C'est à ces circonstances, mais beaucoup aussi à l'excellence de ses notes et à ses services

(1) Inspection du marquis de Chamborant à Thionville, 8 septembre 1789 (Archives historiques du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

passés, que Rousseaux doit sa rapide élévation au rang de capitaine.

Successivement placé sous les ordres de Kellermann, puis de Beurnonville, il prend part à différents combats contre l'armée prussienne qui envahit la France par Fontoy et Longwy, et se trouve, le 21 septembre 1792, à la bataille de Valmy.

Avec le corps de Kellermann, il est placé un peu en avant du moulin qui servira de but aux canons prussiens, comme la bicoque élevée sur les hauteurs de la Lune deviendra le point de mire des batteries françaises. Ces deux points séparés par quelques milliers de mètres, marqueront les points de ralliement des deux adversaires. On a dit que Kellermann avait commis la faute de ne pas reconnaître cette position de la Lune. Cela paraît un peu extraordinaire, quand on sait l'inquiétude dont fut saisi Kellermann lorsqu'il vit la situation où se trouvaient ses troupes. On sait, en effet, que par suite de leur établissement en avant de terrains marécageux et d'un étang, sa ligne de retraite en cas d'échec était coupée ou, du moins, fort difficile. Or, dans un cas pareil, il ne pouvait prendre que deux partis; ou tenir bon sur le terrain occupé par lui, ou se donner de l'air en avant de ses positions, dès le commencement de l'action. C'est d'ailleurs ce que Dumouriez lui a conseillé. Il semble que Kellermann a dû s'arrêter à ce dernier parti; car, le 21 septembre, de bonne heure et protégé par une légère brume, il fait une reconnaissance de la hauteur de la Lune; et le capitaine Rousseaux qui l'accompagne, a un cheval tué sous lui par un projectile ennemi.

Au cours de la journée, il est contraint d'abandonner un second cheval, blessé alors qu'il se trouve à la tête de la 4e compagnie du 102e de ligne et de la 2e compagnie de grenadiers. Il est deux heures, dit la note de service au sujet de cet événement. Ce doit être à peu près le moment où l'explosion des caissons va se produire et où les Prussiens, d'abord démoralisés par la résistance opiniâtre des troupes françaises, vont reprendre l'espoir de gagner la bataille. Quand la nuit vint, on reconnut que l'action plutôt indécise avait cependant raffermi l'idée d'offensive dans l'esprit de nos troupes alarmées par quelques échecs antérieurs.

Kellermann suit l'armée prussienne dans sa retraite sur

Digitized by Google

Longwy et Verdun. Custine, qui a laissé sous les ordres de Kellermann le 30e de ligne pour le renforcer, lui réclame l'envoi du régiment dont il a lui-même besoin et le prie en même temps de presser ses mouvements offensifs, en descendant le cours de la Moselle et de prendre la direction de Coblentz (1). Ce sont d'ailleurs les ordres du ministre de la Guerre. Kellermann, indécis et n'osant accepter les responsabilités de cette expédition, reste dans l'inaction et mécontente tout le monde. Beurnonville le remplace dans son commandement, avec l'ordre de se joindre à Custine. C'est ainsi que Rousseaux, alors capitaine adjudant-major, est passé de Plobsheim à Valmy et de Valmy à l'armée de la Moselle, où son régiment est placé en seconde ligne sous les ordres de Beurnonville. Ce dernier doit se diriger sur Lehbach, Toller, Mettnich, Nonnweiller, Hermeskeil, pour tourner la position de Trèves par la droite (2); malheureusement, l'expédition, hâtivement préparée, subit échec sur échec. Les Autrichiens battent Beurnonville dès que les troupes ont pris contact. La retraite commence dès la mi-décembre, avec une température des plus rigoureuses, contre laquelle les hommes mal vêtus sont peu ou point défendus.

Au mois d'août 1793, sous les ordres de Schauenbourg, Rousseaux fait partie du corps qui se heurte aux troupes prussiennes commandées par Hohenlohe. Il est à l'avant-garde le 13 août, à Limbach, au moment de l'attaque. « L'affaire fut chaude. Les Français perdirent plus de cinq cents hommes, deux canons et se replièrent sur Saint-Imbert » (3). Ce jour-là, Rousseaux qui a été placé à l'arrière-garde, couvre la retraite et s'empare d'un obusier ennemi appartenant au corps de Hohenlohe. Quelques jours auparavant, Mayence avait capitulé.

En septembre 1793, l'armée de la Moselle passe sous les ordres de Moreaux de l'armée des Ardennes. Rousseaux est employé au camp de Hornbach, dont on vantait à cette époque la bonne discipline et la parfaite organisation. Il s'agit, à ce moment, de défendre les lignes de Wissembourg. Le 14 septembre, à Pirmasens, on se heurte à l'artillerie ennemie, très supérieure en nombre, qui

(1) Chuquet, tome VI.
(2) *Ibid.*
(3) Historique régimentaire des archives du ministère de la Guerre.

Digitized by Google

décime les rangs français et oblige l'armée à se retirer. A Sarreguemines, les troupes sont ralliées et reformées tant bien que mal, mais il faut abandonner, le 15 octobre, la ligne de défense primitive pour s'abriter derrière la Moder où a lieu une seconde attaque générale. Le résultat est encore malheureux pour les défenseurs qui se replient sur Strasbourg.

Hoche prend le commandement de l'armée de la Moselle. Il a vingt-cinq ans et c'est avec une rapidité incroyable qu'il a franchi les grades depuis son entrée au service. Il distingue l'activité de Rousseaux dans le pénible travail de réorganisation d'une armée qui subit des revers et change continuellement de chef. Il se lie avec le capitaine adjudant-major, et, depuis ce jour, leur amitié se poursuit à travers les hasards de la guerre, les obligations du service militaire, les déplacements et les séparations causées plus d'une fois par la volonté d'un gouvernement soupçonneux, que des délations incessantes excitent à prendre des mesures aussi hâtives qu'irréfléchies.

Rousseaux prend part aux combats de Kaiserslautern, de Berchem (décembre 1793), de Wœrdt, du Geisberg.

Avant son départ pour le Palatinat où les troupes vont prendre leurs cantonnements et attendre l'ordre d'un mouvement offensif, il épouse à Bouzonville la fille du notaire public, Anne-Marie Welter, dont une miniature de l'époque a conservé les traits ravissants. Le mariage a lieu dans cette localité le 9 mars 1794. Lazare Hoche, qui se trouve en ce moment à Thionville, comme général en chef commandant les armées du Rhin et de la Moselle, signe l'acte de mariage comme témoin du capitaine Rousseaux. Les époux sont encore assistés par Joseph-Philippe Coulange, adjudant-général chef de brigade, et Guillaume Ferrier Furstenhausen, ancien capitaine de grenadiers, commandant le régiment ci-devant Hesse-Darmstadt. Quelques jours après, il doit à l'influence d'une amitié qui se trahit d'elle-même, sa nomination au grade d'adjudant-général (1er avril 1794), et gagne le Palatinat avec une partie des troupes de l'armée de Rhin-et-Moselle.

De nouveaux changements sont apportés dans le commandement de cette armée. Grâce à une pression exercée sourdement sur les pouvoirs publics, on voit bientôt Jourdan remplacer Hoche qui

Digitized by Google

tombe en disgrâce. A la fin de cette année, au cours de laquelle a lieu la prise du fort Vauban, le Comité de Salut public décide la reprise des hostilités suspendues en grande partie par suite d'événements intérieurs et politiques. Une partie de l'armée de la Moselle est envoyée au blocus de Luxembourg; l'autre, celle dont fait partie Rousseaux, s'en va prendre position sous Mayence qui, de nouveau, devient un centre de combats incessants. Les deux armées ont alors pour commandant en chef le général Michaud.

L'hiver est rigoureux et n'arrête cependant pas l'activité des troupes qui fortifient leurs positions sur la rive gauche du Rhin, sans pouvoir occuper la rive droite, ce qui permet à la ville, à demi investie, de se ravitailler, et, surtout, de recevoir des troupes fraîches. Le siège s'éternise et nous arrivons en 1795, sans qu'une action décisive ait pu s'engager. Nouveau changement dans le commandement en chef en mars 1795. Pichegru remplace Michaud; mais, en fait, ce dernier n'en continue pas moins à assurer le service et à diriger les opérations de siège.

Le 22 mai, le général Clairfayt, à la tête des Autrichiens, attaque la redoute de Jumden Sand, ouvrage important élevé sur la rive gauche du fleuve et qui devient dangereux pour les assiégés. Il projette ensuite de prendre le plateau de Mombach et les bois qui l'entourent. L'adjudant général Rousseaux occupe la lisière du bois avec le 105e de ligne et la 2e compagnie de grenadiers. Au cours de l'engagement d'abord incertain, il repousse un corps dalmate, fait cent quatre prisonniers et chasse l'ennemi du plateau de Mombach. Ce succès a coûté beaucoup d'existences, mais a sauvé la position française. La moitié de l'effectif de la 105e est hors de combat. Rousseaux, blessé lui-même de deux coups de feu à la cuisse droite, est ramené au bivouac. A la suite de ce combat glorieux pour lui, il est nommé chef de brigade le 7 juin 1795.

Le 18 mai 1796, il prend le commandement de la 74e demi-brigade, formée le 12 janvier de la même année. La brigade, complètement réorganisée après avoir complété ses effectifs, reçoit l'ordre de rejoindre l'armée de Rhin-et-Moselle. Elle gagne Strasbourg, point de ralliement, et entre, le 23 juin 1796, dans la brigade Jady, division Férino. A partir de cette époque, il nous suffit de suivre les mouvements de la demi-brigade pour connaître

Digitized by Google

l'existence de Rousseaux (1). Pas un jour, il ne s'éloignera d'elle, même à l'époque où, blessé, il devra suivre en berline la troupe dont il est le chef. Il n'abandonnera « sa famille militaire », ainsi dénommait-il la 74e demi-brigade, que le jour où il passera au commandement de la 50e demi-brigade, en l'année 1803.

Sa nomination comme chef de la de la 74e demi-brigade remontait au mois de juillet 1976 ; elle émanait de Moreaux, général en chef de l'armée de Rhin-et-Moselle. Or, le même commandement avait été confié par un ordre du Directoire exécutif au citoyen Lachalmelle. Il y eut, bien entendu, conflit au sujet de cette double nomination. Nous en trouvons la trace dans une lettre que le général Schauenbourg, inspecteur général de l'armée de Rhin-et-Moselle, écrivait plus tard à Rousseaux.

Strasbourg (2), le 17 juillet 1797.

L'Inspecteur général de l'infanterie de l'armée de Rhin-et-Moselle au chef de brigade de la 74e.

Je vous apprends avec plaisir, mon cher Rousseau, que le gouvernement a pris en considération les justes représentations faites par le général en chef et moi et vous pouvez être assuré de conserver le commandement de la 74e demi-brigade.

Je vous embrasse.

SCHAUENBOURG.

En effet, à la suite d'un examen des titres des deux candidats, Rousseaux conservait son commandement et le citoyen Lachalmelle recevait une compensation, puis, peu après, prenait sa retraite.

Il nous suffira maintenant de suivre étroitement le bulletin historique de la 74e demi-brigade.

Moreau a connu le 23 juin 1796 le départ de Wurmser qui, suivi de renforts autrichiens, se dirige sur l'Italie ; et, par suite, l'affaiblissement des troupes ennemies massées de l'autre côté du Rhin. Il profite aussitôt d'une circonstance qui le place en face

(1) Historique de la 74e demi-brigade. (Archives historiques du ministère de la Guerre.)

(2) Dossier Rousseaux. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

d'effectifs considérablement réduits et décide que, sans perdre un jour, l'armée passera le Rhin, dont on a soigneusement sondé les passes. Pendant qu'une série de fausses attaques sont faites au-dessus et au-dessous du point choisi pour la traversée du fleuve, l'armée opère le passage le 24 juin. « La 74e demi-brigade continua son service actif : elle fut répartie dans le Haut-Rhin, dans les lignes, le long de ce fleuve. Le 26 messidor an IV, elle passa le Rhin, sous les ordres du chef de brigade Rousseaux, sur plusieurs points, depuis Plobsheim jusqu'à Rhenau. Elle délogea les émigrés de leurs retranchements sur la rive droite et s'établit aux villages du Clocher-Blanc et Nonnevis, après leur avoir fait éprouver de grandes pertes dans leurs lignes. La 8e compagnie du 3e bataillon fut faite prisonnière de guerre.

« Le 19 du même mois, la demi-brigade, sous les ordres de son chef, et un détachement de cavalerie, furent attaqués par les émigrés soutenus par les troupes autrichiennes et fortement retranchés au village de Molberg, sur la rivière d'Els. Le combat dura toute la journée et, malgré divers obstacles occasionnés par les eaux, l'ennemi fut culbuté et éprouva de grandes pertes. On lui prit quarante chevaux et une vingtaine d'hommes prisonniers, dont la majorité d'émigrés. »

Cependant, la division Férino est chargée de couvrir l'aile droite de l'armée et descend la rive droite du Rhin, poursuivant l'armée ennemie qui bat en retraite. Elle se met à sa suite et culbute son arrière-garde à Auffenburg, enlevant un canon, deux caissons et faisant une centaine de prisonniers.

« Le 19 thermidor, le 1er bataillon fut détaché dans la 1re division, sur le lac de Constance. Le 21 et le 22, il forma l'avant-garde de cette première division, qui se battit pendant ces jours. Il prit les villes de Lindau et Bregentz. La perte de l'ennemi fut considérable en hommes; 30 bouches à feu, quarante-neuf grands bateaux sur le lac, quarante mille sacs d'avoine, orge, farine et quantité de munitions furent le lot des vainqueurs. Dans les premiers jours complémentaires, la brigade de droite, dont faisait partie ce bataillon, était établie à Bregentz...

« Les deux derniers bataillons sous les ordres du chef de brigade Rousseaux, suivirent le mouvement du centre de l'aile droite

Digitized by Google

Ils prirent une part très active à l'affaire du 27 thermidor contre le corps d'armée des émigrés entre Urkheim et Kamelach. » Quelques jours auparavant, la demi-brigade avait eu un autre succès dans la vallée de la Kintzig, le 14 juillet, à Hassbach. « Ce jour-là, la 74e demi-brigade engagée presque seule fait des prodiges de valeur. » Mais l'archiduc Charles craint le mouvement enveloppant qui menace son armée. Il quitte Ulm et Ratisbonne et gagne, par une retraite aussi habile que rapide, la vallée du Danube où ses troupes trouveront d'excellents retranchements. « La 74e est également à l'affaire du 7 fructidor (24 août), à Friedberg, où l'ennemi fut battu complètement sur le Lech, que l'on passa malgré sa grande rapidité. Il perdit 16 pièces de canon, un obusier et quantité d'hommes.

« Ces deux bataillons se trouvèrent ainsi à toutes les affaires majeures qui eurent lieu, soit en avançant, soit dans la retraite de l'armée, notamment dans celles du 15 fructidor (1er septembre) près de Munich ; du 20, à Mosbourg ; à 5 lieues de Fresinghen ; des 27 et 28, près d'Elberg ; des 1er et 4 vendémiaire, près d'Ulm ; des 9 et 10, à Altorf et Vingarten ; du 11, aux environs d'Alentorf. »

A ce moment, l'archiduc Charles reprend une offensive vigoureuse. L'aile droite de l'armée républicaine commence un mouvement rétrograde. Le combat le plus sérieux a lieu le 2 octobre à Biberach. Le corps Férino accule d'abord les Autrichiens à la Riss (Rissbach) et les défait complètement, mais pressé de toutes parts et en présence de nouveaux renforts, il lui faut abandonner peu à peu le terrain conquis et se diriger sur le Val d'Enfer, où la troupe cherchera un passage nécessaire. Malgré un nouveau succès remporté le 12 septembre, on est contraint d'évacuer toutes les positions pour reprendre le chemin du Rhin et trouver un abri derrière ce cours d'eau.

Dans ces deux derniers combats, Rousseaux a vaillamment donné de sa personne, à la tête des troupes qu'il commande et que son courage enlève. « Le 2 octobre, à Biberach, il s'empare d'une des trois pièces d'artillerie légère qui foudroient la brigade Laboissière. Il débusque le corps ennemi de ses positions et, par une série de mouvements rapides, facilite la marche de l'armée.

Digitized by Google

Nommé général de brigade par le général en chef, il préfère conserver le commandement de sa demi-brigade » (1).

« Le 12 octobre 1796, les deux bataillons se battent toute la matinée derrière Furstenberg à Atmehingen. Rousseaux reprend la position de Furstenberg où l'ennemi s'était établi, puis celle de Gotinedingen, près de Donaushingen, et couvre le Danube jusqu'à ses sources. Il fut grièvement blessé, ce jour-là, d'un coup de sabre à la tête et d'une balle qui lui fractura la cuisse droite. Il avait reçu cette dernière blessure dans la matinée. Il refuse cependant de quitter le champ de bataille et demeure pendant onze heures au milieu de ses troupes, jusqu'à l'arrivée du général Montrichard qui le remplace. Cette belle défense avait eu pour résultat d'obliger les Autrichiens à repasser le Danube. Sa vigoureuse résistance avait, de plus, facilité la retraite des divisions Saint-Cyr, Delmas et Desaix » (2). Il devait recevoir plus tard, comme récompense de sa conduite dans l'affaire, un sabre d'honneur. Mais les blessures reçues le contraignirent à suivre pour le moment l'armée en invalide. La fracture qui paraissait devoir se guérir rapidement, se compliqua soudain. On se rappelle que Rousseaux avait déjà reçu un biscaïen au talon et deux coups de feu au même membre. Il fallut intervenir et enlever une série d'esquilles. Une fois la guérison obtenue, la jambe droite se trouva plus courte de près de trois pouces.

Pendant que son chef était immobilisé, la 74e demi-brigade s'était portée sur Huningue.

Elle prend part à ce siège mémorable et se signale dans la défense de la tête du pont d'Huningue. Nous retrouvons Rousseaux à Colmar, puis à Porrentruy, enfin à Grenoble, où il s'occupe de l'administration de sa demi-brigade, considérablement réduite, se dévouant à la réorganisation d'un corps qui a été décimé par l'ennemi. En janvier 1797, la demi-brigade a été envoyée dans le Dauphiné pour être employée à la répression du brigandage organisé en vue du pillage des fonds de guerre et des approvisionnements expédiés à l'armée d'Italie.

(1) Etat des services du général Rousseaux. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

(2) *Ibid.*

Digitized by Google

Rousseaux surveille l'instruction des recrues qui doivent combler les vides, la liquidation des pensions de retraite accordées aux invalides. A cette époque, aucun officier de la demi-brigade ne possède de brevet, Nous trouvons une lettre (1) de son chef, adressée au ministre de la Guerre à ce sujet, à la date du 26 nivôse an V (16 janvier 1797).

7e DIVISION MILITAIRE Grenoble, 26 nivôse an V.

Le chef de la 74e demi-brigade d'infanterie de ligne au citoyen Ministre de la Guerre.

J'ai reçu, citoyen Ministre, dans le courant du mois de nivôse, 44 brevets pour la 74e demi-brigade que je commande et le mien n'y étant pas compris, je joins à la présente l'état de mes services pareil à celui qui vous a été remis le 10 vendémiaire dernier par l'aide de camp du général Désenfant que le général a envoyé à Paris à cette époque.

Vous y verrez que je suis à la 74e demi-brigade depuis le 29 floréal an IV et que jamais je n'ai demandé de brevet, attendu que je croyais qu'il me serait expédié avec ceux de la demi-brigade, d'après la demande du général en chef de l'armée du Rhin-et-Moselle et de l'Inspecteur général Schauenbourg.

Je vous prie donc, citoyen Ministre, de me faire expédier le brevet de chef de la 74e demi-brigade, puisque le travail de la demi-brigade est terminé.

Ce n'est pas que le brevet me fasse servir avec plus de zèle. Les généraux ainsi que le gouvernement connaissent probablement la manière dont j'ai agi jusqu'à ce jour, car malgré mes blessures, je n'ai jamais cessé d'être à l'armée, et quand on me traitait de ma dernière, je m'occupais de la partie administrative de ma demy-brigade, objet des plus importants.

Sans la bonne administration, il est difficile d'avoir une bonne discipline, ce que j'ai toujours tenu à cœur d'établir et de conserver dans le corps que je commande et ce que je regarde comme le premier devoir d'un républicain.

Salut et respect.

ROUSSEAU.

(1) Dossier Rousseaux. (Archives administrarives du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

A une époque où l'on déclamait volontiers, la lettre du chef de brigade Rousseaux a dû paraître singulièrement simple, mais elle peignait l'homme attaché à son devoir et se contentant de le remplir dans toute son étendue, dignement et sans affectation.

Il a d'ailleurs fort à faire au commencement et au cours de 1798. La demi-brigade a tout juste le temps de perfectionner son instruction, tant le service de sécurité dont elle est chargée lui laisse peu de loisirs.

Il n'est pas non plus facile d'obtenir tout ce qui manque en fait d'équipement et d'armement, même en cas d'urgence ; il faut surtout compter sur soi-même et recourir aux propres moyens de la demi-brigade.

Au milieu de ces difficultés, la 74e reçut l'ordre de partir pour l'Italie où la situation de l'armée, pressée par les Autrichiens, réclamait des renforts et surtout des troupes fraîches et en bon état. Rousseaux se met en route à la fin de juin 1799 et arrive dans les premiers jours de juillet. La demi-brigade est affectée à la brigade Clauzel, division Pérignon. Elle ne tarde pas à se signaler par sa vigueur et son admirable conduite au combat de Novi, le 15 août. Elle faisait partie des troupes de réserve et dut donner depuis le matin jusqu'au soir, sans un instant de repos. Elle intervint heureusement au moment où Joubert ayant été tué, le désordre et la confusion régnaient de tous côtés. Les 74e et 29e demi-brigades furent chargées de soutenir la retraite. « Elles donnèrent en cette occasion des preuves d'un courage sans borne, ayant à résister contre une grande partie de l'ennemi qui ne put parvenir à inquiéter les Français dans leur retraite. Elles soutinrent avec une résignation étonnante les assauts de l'armée autrichienne jusqu'à ce que la majeure partie des hommes eût été faite prisonnière de guerre, étant cernées de toutes parts par des forces infiniment supérieures en nombre ; la preuve de leur opiniâtre résistance est dans les pertes qu'elles firent » (1).

(A suivre.) ANDRÉ BRUN.

(1) Bulletin historique de la 74e demi-brigade.

Digitized by Google

Extraits des Ordres du Régiment de Brie

Ordre du 28 au 29 juillet 1779.

Le point où l'instruction du régiment est actuellement en général rend de plus en plus nécessaire que chaque officier et bas officier parvienne au même degré sur cet objet, que le mieux instruit, tant pour leur avantage personnel que pour celui du corps; la bonne exécution des manœuvres dépend de ce qu'elles soient bien sçues, bien commandées et de l'à-propos du commandement, ce n'est que par avantage qu'on peut s'assurer d'une exécution vive et exacte, s'appercevoir en ce qu'elle manque et rectifier ceux qui la font manquer. M. le comte de Podenas est bien persuadé que MM. les officiers qui ont besoin d'acquérir sur cet objet et auxquels ils ne font en partie que peu d'usage de commander et d'exercer une troupe, porteront tout le zèle désirable à cet égard à la classe du détail d'instruction dont M. de Pevobe est chargé.

M. le comte de Podenas (1) a prescrit la forme dont on fera à l'avenir les catogans, ils en auront meilleure grâce et ne crasseront pas l'habit. MM. les commandants de compagnie à qui M. de Podenas l'a expliqué, de même qu'à MM. les officiers, sergents et

(1) Podenas de la Roque (Jean-Gabriel, comte de), né le 19 mai 1725 au Mimort, élection d'Armagnac, généralité d'Auch.

Volontaire au régiment de Bourbonnais le 23 février 1738; lieutenant en second le 3 juillet suivant; lieutenant le 26 mars 1739; aide-major avec rang de capitaine le 22 octobre 1746; capitaine le 27 février 1751; capitaine de grenadiers le 5 octobre 1767; colonel du régiment de Cambrésis le 3 janvier 1770; colonel du régiment de Brie le 26 avril 1775; brigadier le 1er mars 1780; maréchal de camp le 1er janvier 1784.

A fait dix campagnes de guerre avec le régiment de Bourbonnais et a été employé dans l'état-major de 1746 à 1748; était à l'affaire de l'Assiette et à Warbourg, à la bataille de Rocoux, aux sièges de Menin, Ypres, Furne, Charleroy, Mons et Villefranche.

Décédé le 4 février 1788 à Aignan.

Sa veuve, née de Gaudin, obtint le 6 avril 1788, en considération des services de son mari, une pension de 2.000 livres.

(Archives administratives du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

caporaux, y porteront toute l'attention dans leurs inspections, ainsi qu'à rectifier le port d'armes et la position du corps des hommes qui en seront susceptibles.

MM. les commandants des compagnies étant chargés de l'instruction de leurs troupes et des revues, veilleront à ce qu'ils soient bien montrés, des progrès qu'ils feront et de l'attention que MM. les officiers de compagnie y porteront; il s'en rapporte au zèle de ces Messieurs pour juger du moment où leur présence y sera nécessaire.

Du 20 août.

Il a été prescrit à MM. les capitaines commandants que les chefs du corps ne connaîtroient qu'eux, dans tous les objets quelconques relatifs au service, police, subordination, discipline, etc., en tout ce qui compose leurs compagnies ainsi que de l'instruction conformément à l'ordonnance.

Il sera toujours établi une école d'instruction formée par les soldats maladroits ou négligeants, aucunes fautes quelconques ne devant être tolérées ou passées ; à laquelle classe d'instruction tous MM. les officiers venant de semestre ou par congé ou non suffisamment instruits seront exercés jusqu'à l'instruction suffisante, sans laquelle on ne leur confiera jamais l'instruction de leurs compagnies et de les exercer ; les officiers ou bas officiers qui par négligeance n'exerceront pas bien seront également remis et perfectionnés en cette classe.

Du 8 septembre 1779.

MM. les officiers se tiendront toujours dans le plus exact uniforme ; ils ne porteront que des cols et point de cravattes ; ils n'auront pas les revers déboutonnés qui ne le soit ordonné pour la troupe et les habits toujours crochetés et retroussés, ils ne seront jamais sans épée et n'en porteront que d'uniformes, ils auront le catogan fait à peu près et à la hauteur indiquée pour la troupe et non au milieu du dos ainsi que plusieurs le portent, ils arrangeront les cheveux autant qu'il sera possible conformément à ce qui est prescrit pour la troupe, ils ne se poudreront qu'avec de la poudre blanche et point de rousse ; les cols des chemises rabattus à l'anglaise seront aussi supprimés.

Digitized by Google

Les gilets en place de veste seront aussi absolument supprimés en sortant de Neuf-Brisack, point d'autres épaulettes et contre-épaulettes que celles prescrites ; jamais de parapluie à la parade ny avec la troupe ; jamais de cannes que conformément à ce qui a été prescrit ou par des raisons particulières pour lesquelles on en demande la permission au commandant du régiment.

On ne défilera point la parade avec des manteaux ; les guêtres seront façonnées de manière que les boucles des souliers ne s'apperçoivent jamais et qu'elles ne diffèrent point de l'uniformité prescrite pour la troupe ; la poignée de l'épée sera toujours garnie d'une dragône prescrite à chaque grade ou sur fil blanc, excepté le cas de service où l'on sera tenu d'être dans le plus exact uniforme. MM. les officiers doivent montrer le bon exemple en tout et se distinguer par la manière d'être simple, unie et militaire qui caractérise l'homme bien né. Les boucles des souliers autres qu'en argent seront prohibées absolument.

Du 17 septembre 1779.

Jamais la troupe ne portera de gants lorsqu'elle sera de service qu'à commencer du 1er octobre jusqu'au 1er may et point du tout absolument pendant l'été. Il sera fait un nombre de mitaines pour chaque compagnie des vieux habits qui ne pourront plus servir.

Du 15 septembre 1780.

Le commandant du corps, au printemps, commencera par exercer les officiers au maniement des armes, ainsi que le prescrit l'ordonnance ; il s'assurera qu'ils savent bien les positions avant de leur confier l'instruction de leur compagnie, il formera le 15 d'avril une classe d'instruction où les officiers et bas officiers qui auront passé l'hiver au corps et auront besoin de perfectionner leur instruction, seront exercés ainsi que les officiers qui arriveront de semestre ; toutes les fois qu'on appercevra qu'un officier manquera d'instruction sur quel objet de manœuvre quelconque, il sera mis à cette classe jusqu'à sa parfaite instruction.

Il ne sera rien changé aux moyens qui ont été établis pour arriver avec plus de promptitude à la perfection des manœuvres, savoir :

1° Dans la marche en battaille, dans le demi-rang de droite,

Digitized by Google

les commandants de pelotons allligneront leurs pelotons sur le centre du bataillon ; dans le demi-rang de gauche, ils rectifieront l'allignement des pelotons qui est à leur droite sur le centre du bataillon.

2° Dans les changements de position et déployements, ils établiront ou rectifieront l'allignement du peloton sur lequel ils mettront le leur en bataille, sur l'allignement général.

3° Dans le déployement de colonne, il sera toujours indiqué à l'officier ou bas officier qui conduit le flanc des pelotons ou les ailes, le point de la ligne sur lequel on se déployera.

4° L'officier ou le bas officier, au déployement, qui se trouvera en serre-file le plus à portée du flanc opposé à celui où l'on marche, se portera à côté et un peu en arrière du dernier homme du premier rang pour veiller à ce que le peloton n'ouvre pas ses distances, et dans le déployement, qu'il force l'épaule opposée du côté où le peloton se mettra en bataille, afin que la dernière file du peloton se trouve encadrée au 3e rang du peloton sur lequel on le mettra en battaille au commandement : halte ! ces deux moyens assurent la perfection du déployement et de l'allignement sur le point de la ligne de direction.

Du 14 septembre 1780.

Le corps assemblé le 14 septembre, il a été décidé qu'on continueroit de payer la musique 6 livres par capitaine et 3 livres par chaque lieutenant ainsi qu'il a été réglé et payé jusqu'à présent.

Du 20 septembre 1780.

MM. les officiers qui passeront l'hiver au corps seront exercés à la marche à commencer du 15 avril, avec l'attente que chacun aye la même vivacité dans le pas de manœuvre ; il en sera fait de même aux officiers qui auront été en semestre à leur arrivée au corps.

Lorsque le régiment manœuvrera de telle manière qu'il se forme en battaille, soit dans les déployements ou changements de position, etc., l'adjudant se placera sur la ligne de direction et prendra avec lui un sergent intelligent qu'il placera de même, faisant face sur la ligne de direction, à la distance d'un peloton de l'adjudant, faisant face l'un à l'autre ; l'adjudant allignera le ser-

Digitized by Google

gent sur le point de l'allignement donné à gauche et le sergent allignera l'adjudant sur celui de droite; par cette précaution, le premier peloton du 2e bataillon sera d'abord formé en battaille, aligné sur les deux points donnés et le reste du bataillon sera de même très promptement formé en battaille, et plus régulièrement aligné sur les deux points donnés.

Toutes les fois que les pelotons marchant par leur flanc, soit dans les changements de positions ou telle autre manière, entreront par devant la ligne de direction pour s'y former en battaille, l'officier ou bas officier qui conduira le flanc du peloton, aussitôt qu'il dépassera le commandant de peloton qui se sera arrêté de sa personne sur la ligne, prendra un point de vue quarrément devant lui auquel il marchera, sans jamais regarder à droite ny à gauche le côté où il devra se mettre en battaille, jusqu'à ce que le commandant de peloton fasse le commandement : halte ! par cette attention le peloton se trouvera toujours en s'arrêtant aligné quarrément et perpendiculairement sur la ligne de direction.

Jamais les officiers ou bas officiers, qui conduiront les ailes des pelotons qui marcheront, soit en rompant ou en se mettant en battaille, ou enfin en tournant; ils ne regarderont leurs pelotons, ils seront uniquement occupés de ce qu'ils doivent exécuter personnellement ; de tourner circulairement pour arriver au point où ils doivent arriver, de marcher régulièrement le mouvement et la longueur du pas de manœuvre, jusqu'à ce qu'ils arrivent au point où ils commanderont : halte ! par cette attention ils ne se jetteront pas sur le peloton, qui en marchera avec plus d'aisance et plus de régularité.

(Communication de M. le colonel marquis de NADAILLAC.)

Ex-libris de Podenas

Digitized by Google

Austerlitz

(Récit d'un témoin)

Dans son rapport annuel sur l'exercice 1904-1905, le très érudit archiviste du Calvados, M. Armand Bénet, ayant signalé à l'attention des chercheurs une lettre d'un officier de la Grande Armée, racontant la bataille d'Austerlitz (1), nous nous sommes empressé cet été, pressentant une aubaine pour la *Sabretache* et la commémoration du glorieux centenaire, d'aller prendre connaissance de cette trouvaille.

Les deux grands feuillets, jaunis et frangés, couverts l'un et l'autre d'une écriture serrée et assez régulière, qui nous ont été donnés en communication, n'ont pas trompé notre attente.

Né le 28 octobre 1771 à Létanville (Calvados), Viel, Antoine, l'auteur de cette missive, a donc, à la date qu'elle porte, trente-quatre ans. Entré au service, comme volontaire dans la cavalerie de Bayeux, le 16 brumaire an II (2), et passé peu après au 19e régiment de cavalerie, il a guerroyé partout : en Vendée, en l'an II ; aux armées de Sambre-et-Meuse et du Nord, en l'an III ; à l'armée du Rhin les deux années suivantes. En l'an VI, devenu fourrier, il est avec son régiment à l'armée d'Allemagne ; en l'an VII, à celle du Danube, où il se fait nommer, à quelques jours d'intervalle, maréchal des logis chef et adjudant. Revenu à l'armée du Rhin, il s'y couvre de gloire et se fait citer plusieurs fois à l'ordre, aux cours des années VIII et IX.

C'est le 5 pluviôse an XI (3), qu'il est passé avec son grade au

(1) Cette lettre, adressée : à Monsieur, Monsieur Guerould, Pierre, commune de l'Etenville, par Isigny, à L'Etenville (Calvados), est cotée aux Archives départementales du Calvados : Série F. Fonds Le Mâle. Lettre Austerlitz. Donation 1905.

(2) 6 novembre 1793.

(3) 25 janvier 1803.

Digitized by Google

9e régiment de cavalerie, devenu le 9e cuirassiers. Le 10 prairial (1) suivant, le premier Consul lui a décerné un sabre d'honneur, et, de l'an XI à l'an XIII, il est resté employé dans les 25e et 26e divisions militaires. Sa nomination de sous-lieutenant date de quelques mois à peine : elle est du 16 pluviôse an XIII (2); il a été, à sa grande joie, maintenu à son cher régiment, désigné pour faire partie de la 1re division de grosse cavalerie de la Grande Armée.

C'est ici le moment de lui laisser la parole. Voici sa lettre, *in extenso :*

(*Illisible*), le 6 nivôse an 14 (3).

Convaincu comme je le suis, mon cher M. Gueroult, de l'intérêt que vous prenez à moi, je profite d'un moment de repos pour vous écrire et vous faire connaître que malgré les efforts de nos ennemis je vis encore. Vous saurez aussi que depuis le 26 messidor (4), époque où nous sommes partis de Mayence pour aller à Lille, où nous arrivâmes le 25 thermidor (5) et fûmes de suite sous les ordres du général Nansouti, qui réunit là sa divison composée ainsi qu'il suit : les 2e, 3e, 9e, 12e de cuirassiers et les 2 régiments de carabiniers (convenez que c'est un joli commandement, mais il en est digne). Huit jours se sont passés dans des revues et manœuvres, mais pas plus surpris de voir arriver l'ordre de partir sur le champ pour nous diriger sur le Rhin et notamment sur la ville de Manheim où nous le passâmes le 8 vendre (6). Voilà donc 300 lieues faites pour les Capucins, (puisque nous sommes revenus à onze lieues d'où nous étions partis) et cela à grandes journées, ce qui nous a ruiné nos chevaux.

Il faut vous dire, cher ami, que dans mon retour la fièvre me prit et j'ai fait cent lieues passées avec ce maudit fardeau ; elle m'a mis dans un état déplorable ; vous en aurez une faible idée dans ce petit détail. Jugez d'un homme qui a la fièvre des plus violentes pendant sept ou huit heures, qui à peine passée se met dans une

(1) 30 mai 1803.
(2) 5 février 1805.
(3) 27 décembre 1805.
(4) 15 juillet 1805.
(5) 13 août 1805.
(6) 30 septembre 1805.

Digitized by Google

voiture et fait des 7, 8 et 9 lieues ; qui, les jours qu'elle lui donne congé, part d'un grand matin, arrive à dix ou onze heures, se met au lit et au bout de deux heures prend médecine, le lendemain part croyant arriver avant la fièvre, la maudite médecine qui l'a travaillé la fait arriver avant lui. Jugez quelle jouissance d'avoir de grands maux de tête et d'avoir à suporter les cahots d'une mauvaise voiture; 17 jours de jeûne, d'émétique, de médecine et de limonade m'en ont débarrassé; huit jours de repos dans un très mauvais village m'a mis à même de pouvoir passer le Rhin et de partager avec mes camarades les maux de cette glorieuse campagne. Je dis les maux car je crois que jamais on en a fait une pareille.

Jamais un jour de repos ; tous les jours monter à cheval avant le jour, n'en descendre qu'à 9 et 10 heures du soir, enfin nous avons resté jusqu'à 22 heures à cheval, mais très souvent dix-huit, mais quand on remporte une victoire complette, on doit oublier tous ces maux.

Que pourrai-je vous dire, cher ami, quand les papiers publics vous ont instruits mieux que je ne pourrais le faire, attendu qu'ils vous ont appris tout ce qui s'est passé dans l'armée, et moi ne pourrais vous dire que ce que j'ai vu en grand et cela dans la position qu'à occupé la division.

Je me permettrai seulement une réflexion c'est qu'il n'apartient qu'à notre Empereur de faire la guerre quand on considère qu'en dix jours il a détruit à l'Autriche une armée de 80 à 90 mille hommes; cela paraît incroyable et cependant c'est vrai. J'en fus témoin et notre division ne les battit que par sa présence, nous ne mîmes pas même le sabre à la main pour les faire rentrer dans Houlm au nombre de 20 mille hommes ; la Garde impériale et nous fûmes la seule cavalerie qui y parut et ils n'eurent pas le front de se mesurer avec nous ; cependant nous désirions avoir cet honneur là ; seulement une brigade de notre division fut détachée à la poursuite du prince Ferdinand qui le rejoignit à quelques lieues où conjointement avec d'autres lui prit 17 à 18 mille hommes de 25 qu'il avait sauvés et dont le reste fut pris en détail.

Nous continuâmes notre route sur Vienne où nous arrivâmes sans de grands combats ; presque toute la cavalerie se rassembla

Digitized by Google

sous ses murs le 20 brumaire (1); le 22 (2) ce fut notre division qui traversa la ville capitale de ce grand empire, passa le Danube, traversa les troupes autrichiennes, un parc d'artillerie et fut s'établir à deux lieues au delà, où un régiment de cuirassiers d'Autriche lui céda la place ; après notre passage toutes ces troupes furent désarmées, nous nous crûmes en paix, on nous dit même que nous allions prendre des cantonnements. Nous marchâmes pendant deux jours dans cette douce espérance, quant on nous dit que les Russes ne voulaient pas s'en retourner chez eux sans un ordre de leur souverain ; il nous fallut donc encore batre ces messieurs pour les mettre à la raison, mais une fois ni deux n'ont pas suffi, il en fallut venir aux gros mots ; aussi j'ose croire qu'ils se rappelleront de la bataille d'Austerlitz.

Celle-là, je l'ai vue de tout mon soûl, et je peux dire que jamais champ de bataille ne fut aussi sanglant. Jugez que cent cinquante mille mousquetaires tirèrent depuis sept heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi, et que plus de deux cents pièces d'artillerie tirèrent également. Jugez, dis-je, du carnage que cela a pu faire.

Je n'ai pu encore deviner ce que c'est que le caractère russe, mais je n'ai pas vu sans une surprise étrange, des Russes sans nombre, mutillés par le boulet, par la mitraille et autres armes, les uns des bras, les autres des jambes emportées, et bien, ils ne poussent pas un soupir, pas une plainte.

J'ai repassé au bout de six jours sur le champ de bataille ; on travaillait à enterrer les morts, j'en ai vu qui ne l'étaient pas, par des temps semblables, et blessés ; quel courage !

Laissons là ce champ de tristesse et de carnage et revenons au 11 frimaire (3), où Napoléon les écrasa tous, quand je dis tous, nous lui avons bien aidé un peu.

Voici comme nous avons travaillé : Vous savez, ou vous ne savez pas, la grosse cavalerie ne doit pas donner à propos de rien. on doit la regarder comme emporte-pièce à qui rien ne doit résister, en voici une preuve : à midi, les affaires n'allaient pas des

(1) 11 novembre 1805.
(2) 13 novembre 1805.
(3) 2 décembre 1805.

Digitized by Google

mieux pour nous ; l'ennemi nous chagrinait fortement, quand le prince Murat envoya l'ordre à notre général de se porter en avant pour charger la cavalerie ; cette cavalerie (la tête de l'armée russe) était placée sur un plateau assez élevé, flanquée de 8 pièces d'artillerie qui fesaient un feu croisé sur nous ; ils comptaient par cette manœuvre, sans doute, nous arrêter ; point du tout, nous avons manœuvré avec sécurité et avec autant de sang-froid que si ce fût pour notre instruction. L'ennemi fut si tellement effrayé de cela qu'il n'osa pas faire un pas sur nous, nous montâmes sur le plateau, nos têtes hérissées de nos sabres, que nous leur avons enfoncés dans le ventre et partout, car ils sont restés là comme des murs, on en a tué tant qu'on a pu, forcé le reste à la retraite ; mais la majeure partie ont emporté des blessures mortelles.

Nous avons pris les 8 pièces qui nous avaient fait tant de mal, donné l'exemple à toute la ligne, une charge générale s'opère, l'ennemi partout est mis en fuite et là se termine la journée du 11 frimaire, dite bataille des trois empereurs ou d'Austerlitz.

Mon cher Monsieur Gueroult, ce qu'il y a de flatteur pour nous c'est que nous avons perdu très peu de monde et que ce fut notre régiment qui perça le premier l'ennemi, ce qui fut remarqué par le prince Murat, qui, sur le champ de bataille passa devant nous. « Braves cuirassiers, dit-il, vous avez chargé l'ennemi avec intrépidité et sang-froid, cela est digne de vous ! » Tous criaient : « Vive le prince Murat ! » Le prince Murat dit : « Vivent les cuirassiers qui savent vaincre nos ennemis, etc. », fit son rapport à l'Empereur qui dit qu'il porterait les régiments de cuirassiers à 1.000 hommes, ce qui fait une augmentation de 400.

J'écris beaucoup sur une grande feuille de papier et je vous dis peu, mais vous excuserez le petit génie de votre ami et vous direz mille choses honnêtes de ma part à Mme Gueroult ainsi qu'à tous ses enfants. Mes compliments à ma sœur et à son mari, je vous prie de leur donner de mes nouvelles le plutôt possible. Je ne leur écrirai pas par la raison que ici on ne peut affranchir les lettres pour la France étant trop éloignés de la poste ; nous sommes cantonnés à douze lieues de Vienne du côté de la France. Nous

Digitized by Google

avons repassé dans cette capitale le 23 frimaire (1) après avoir parcouru les belles plaines de la Moravie. Mille choses à tous nos amis. Je suis en attendant votre réponse.

Votre bien sincère,

VIEL.

J'oubliés de vous dire que l'on vient de nous payer trois mois de solde en billets de banque de Vienne lesquels perdent seulement 45 p. 100 : il est vrai que l'on nous a donné un tiers en sus. Convenez que si cela n'est pas gratifiant ce n'est pas galant de la part de notre Empereur.

Mon adresse : V. S.-Lt au 9e Régt de Cuirassiers, membre de la Légion d'honneur, 1re division de cavalerie commandée par le général Nansouti, à la Grande Armée.

Bonsoir, je vais faire un lit avec deux bottes de paille.

Le papier me manque comme vous voyez. Je ne peux vous en dire d'avantage. Portez-vous aussi bien que moi. C'est tout ce que je désire ; il est dix heures, je veux cacheter ma lettre pour l'envoyer demain au jour à la poste, car si je manque cette occasion je serai huit jours sans la retrouver.

L'année suivante, Viel gagne ses galons de lieutenant à la bataille d'Iéna ; en 1807, il se bat à Eylau comme lieutenant adjudant-major ; en 1809, capitaine commandant, il est blessé à Wagram d'un éclat d'obus au pied. Il fait en 1812 la campagne de Russie et, en 1813, celle de Saxe, au cours de laquelle, pour sa belle conduite à la bataille de Dresde, il est fait officier de la Légion d'honneur, ce qui l'incite à se distinguer de plus belle à celle de Leipzig, où il reçoit trois coups de sabre.

Nommé chef d'escadron au début de la campagne de France, le 19 février 1814, il passe le 6 août suivant au 10e cuirassiers. Il fait enfin la campagne des Cent-Jours avec la 14e division de cavalerie, assiste à la bataille de Ligny et couronne sa glorieuse carrière en prenant part, le 18 juin 1815, à l'immortelle chevauchée du Mont-Saint-Jean.

(1) 14 décembre 1805.

Digitized by Google

Le 25 décembre 1815, après le licenciement de l'armée, il se retire dans ses foyers à Létanville : il est dans toute la force de l'âge, n'ayant encore que quarante-quatre ans. Il en vivra quarante encore, entouré de l'estime et de la considération de tous et mourra maire de sa commune, le 16 février 1855.

A parcourir ces lignes où l'orthographe et la syntaxe, tant bien que mal respectées les trois quarts du temps ; sont, pour l'autre quart, violentées de si cavalière façon, on éprouve un plaisir rappelant celui que procure, dans le *Médecin de Campagne*, de Balzac, l'histoire de Napoléon racontée aux paysans dans une grange.

Viel est bien le frère d'armes de Genestas et aussi de Goguelat.

Envoyons un salut ému à ce valeureux représentant de ces temps épiques.

VALÈRE FANET.

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 7 novembre, le comité a nommé membres de la Société, MM. Ancel, capitaine de chasseurs à pied ; Anginieur, capitaine au 86e régiment d'infanterie ; Bailby (Léon); Champtassin (comte Fernand de); Duchesne, capitaine au 86e régiment d'infanterie ; Gignous, colonel d'infanterie de réserve ; Jacquinot, lieutenant au 106e régiment d'infanterie ; Kerdrel, (général vicomte de) ; Montléon (de), lieutenant au 99e régiment d'infanterie; Morin (Emile) ; Moucheron (de), capitaine au 8e régiment

Digitized by Google

de hussards ; Prieur de la Comble, lieutenant au 5e régiment de hussards ; Stœhling, lieutenant au 8e régiment de dragons ; Troismonts (Charles de), lieutenant au 6e régiment de chasseurs ; Tronville, capitaine d'infanterie territoriale ; Wenzinger (docteur), médecin-major.

* *

Nous rappelons que le diner offert par les membres de la Sabretache à leur président, M. Edouard Detaille, aura lieu le samedi 9 décembre à 7 heures 1/2 *au restaurant Ledoyen (Champs-Elysées)*. MM. les membres de la Sabretache qui désirent y prendre part sont priés d'envoyer leur adhésion au secrétaire 7 *bis*, rue de Monceau, le 8 décembre au plus tard. (couvert : 15 francs).

30 novembre 1905.

Le Secrétaire :
MAURICE LEVERT.

* *

MM. les membres de la Sabretache sont informés que le recouvrement des cotisations pour l'année 1906 se fera comme précédemment au moyen de mandats-cartes, qui seront adressés aux sociétaires dans le courant de décembre. Le récépissé que la poste remet au déposant servira de reçu.

M. Richet, agent comptable de la Société, 14, rue Perdonnet, à Paris (Xe arrondissement), au nom de qui les mandats-cartes sont établis, est chargé d'en recevoir le montant.

On rappelle qu'aux termes de l'article 7 des statuts, le *Carnet de la Sabretache* est adressé gratuitement à tous les membres qui ont acquitté leur cotisation.

Erratum. — N° 153, page 517, 11e ligne, *lire* Clinchant *au lieu de* Bourbaki.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont. — 10548.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SAPEUR DE LA DIVISION OUDINOT

(COMMUNICATION DE M. ÉDOUARD DETAILLE)

Digitized by Google

J. LEROY, ÉDITEUR, PARIS

Journal du Voltigeur Asseré

(Nivôse an XI — Décembre 1806)

Le journal du voltigeur Asseré, tel qu'il fut trouvé l'an passé chez un libraire du quai Voltaire, n'était accompagné d'aucune pièce qui en garantît l'authenticité; mais on ne peut guère la mettre en doute dès qu'on examine le manuscrit. C'est un cahier de très petites dimensions (9 centimètres sur 14), formé de quarante feuillets d'un gros papier vergé, et cousu dans une couverture de carton gris, repliée deux fois de manière à l'envelopper complètement. Les pages sont remplies d'une écriture assez correcte et très fine, laquelle, comme le papier, remonte aux premières années du XIX^e^ siècle. Le carton est usé et sali par le long frottement dans une poche, et on y lit ces mots, presque effacés : « Asseré, Jean-Pierre-Noël, journal commencé le 22 nivôse, l'an XI. »

A l'intérieur, on lit la mention plus détaillée : « Ce livret appartient au sieur J.-P.-N. Asseré, voltigeur 3^e^ compagnie du 9^e^ régiment d'infanterie de ligne. »

A voir l'écriture de ce carnet, on reconnaît aisément qu'il n'a pas été tenu au jour, mais rédigé ou copié tout d'une pièce sur des notes antérieures. Le titre nous explique en effet que l'auteur l'a « fait à Palma nova en Vénétie, dans le courant de juin 1806 ».

Aux Archives administratives de la Guerre, le registre-contrôle du 9^e^ régiment d'infanterie de ligne confirme tous les renseignements fournis par le livret sur son auteur :

N° 1302. — Asseré, Jean-Pierre-Noël, fils de Pierre et de Marie Wolfe, né le 24 décembre 1780, à Paris, 5^e^ arrondissement, taille de 1^m^,670.

Visage plein, front découvert, yeux bruns, nez gros, bouche moyenne, menton rond, cheveux et sourcils bruns.

Conscrit arrivé le 2 pluviôse an XI.

3^e^ bataillon, fusilier.

3^e^ compagnie de chasseurs, chasseur.

Fait partie du bataillon d'élite le 1^er^ nivôse an XII.

Rentré au régiment le 1^er^ février 1806.

Congédié par réforme le 1^er^ décembre 1806.

Campagnes des ans XII et XIII à l'armée des Côtes de l'Océan, de Vendémiaire et an XIV à la Grande Armée.

Digitized by Google

Sur le registre-contrôle du bataillon d'élite, nous lisons en outre :

N° 254. — Entré au service le 22 nivôse an XI.
Conscrit de l'an IX.

Tous ces renseignements et toutes ces dates sont conformes au manuscrit d'Asseré. Si l'on suit son journal pas à pas, on le trouve aussi en parfait accord avec tout ce qu'on sait des unités dont il a fait partie; il nous renseigne sur des points mal éclaircis, comme le mouvement de son bataillon lorsqu'il est détaché dans la Forêt-Noire. Il nous fournit de précieux détails sur l'affaire d'Hollabrünn.

Les noms de ses gîtes successifs sont souvent très mal orthographiés, et même méconnaissables. Nous avons respecté les fautes du manuscrit quand elles étaient assez sensibles pour offrir quelque intérêt, fût-ce de pure curiosité.

Asseré a recopié, en tête de son journal, la liste de ses gîtes d'étapes; nous avons cru pouvoir nous dispenser de la publier, car elle reproduisait les indications du texte sans y changer une lettre.

Au bout du livret, quatre pages étaient restées vides. Une ménagère, peut-être Mme Asseré, y inscrivit jadis des comptes de blanchissage d'une orthographe fantaisiste : « une taille d'orié », etc. Enfin, ce qui est plus intéressant et mérite tous nos regrets, on a déchiré en partie une aquarelle assez bien faite dans sa naïveté, qui était collée au verso de la couverture : on y voyait, au pied d'un monument de forme indéfinissable (Asseré dirait peut-être *ombligone !*) portant la date du 24 décembre 1806 et la lettre A, un canon et un voltigeur, notre héros sans aucun doute; mais son visage a été arraché, et il ne reste plus qu'un fragment de l'héroïque plumet écarlate, dont la seule vue faisait fuir l'ennemi !

J. C.

*
* *

Ce livre contient quelques notions sur certains pays que je parcourus. L'itinéraire ou le nom des villes qui ont servi de logement tant au 9e Régiment qu'à la division des Grenadiers d'avant-garde, pendant ces campagnes Suo meo, *que pendant les campagnes de l'armée du Rhin et la rentrée au dit régiment.*

Digitized by Google

DEPART DE PARIS, LE 22 NIVOSE, L'AN ONZIÈME POUR AUTUN

REJOIGNANT LE 9e RÉGIMENT D'INFANTERIE DE LIGNE

A commencé le 22 nivôse, l'an onze

FAIT A PALMA NOVA, EN VÉNÉTIE,

DANS LE COURANT DE JUIN 1806

Parti de Paris, le 22 nivôse l'an XI (12 janvier 1803) :

Le 22, à Corbeil ; le 23, à Melun ; le 24, à Montereau ; le 25, à Sens : le 27, à Joigny ; le 28, à Auxerre ; le 29, à Vermanton ; le 30, à Avallon ; le 1er, à Saulieu ; le 2, à Autun.

Total de cette route : 10 jours.

La première ville un peu remarquable de cette route est Sens, à 16 lieues ouest de Troyes, ville très ancienne et fort célèbre du temps de Cézard ; a une superbe cathédrale.

La deuxième est Autun, première destination et la garnison du 9e, que je rejoignais. C'est un évêché à 13 lieues sud-ouest de Dijon ; elle a les plus beaux restes de l'antiquité de toute la France et en plus grand nombre ; elle est entourée de montagnes dont beaucoup sont stériles ou couvertes de bois ; ces montagnes sont remplies de sources qui donnent naissance à plusieurs rivières ; la Seine et la Saône sont les principales. Cette ville a beaucoup perdu de sa splendeur depuis la Révolution : elle était le centre de l'étude pour la prêtrise, elle a un très beau séminaire, elle fait fort peu de commerce. Les habitants des montagnes voisines que l'on nomme Morvandiaux, du nom de leur montagne, sont stupides et presque sauvages.

Le régiment partit de cette garnison le 30 germinal l'an XI (20 avril 1803), pour aller à Landau.

Le 30, à Nolay ; le 1er floréal, à Beaune ; le 2, à Dijon ; le 3, à Auxonne ; le 4, à Vitreux ; le 5, à Besançon ; Le 7, à Baume-les-Dames ; le 8, à l'Isle-sur-Doubs ; le 9, à Béfort ; le 10, à Cernay ; le 11, à Colmar, séjour ; le 13, à Schelestadt ; le 14, à Hermeisthem (Erstein ?) ; le 15, à Strasbourg ; le 16, à Haguenau ; le 17, à Wissembourg ; le 18, à Landau, destination.

Cette route est remplie de villes très remarquables et fort belles, grandes et fortifiées. La première est Beaune, ville très

Digitized by Google

ancienne, bien marchande et assez jolie; les environs sont fertiles en blé et en vin excellent, dit de Beaune.

La deuxième, Dijon, capitale de la ci-devant province de Bourgogne, à 73 lieues sud-est de Paris, est grande, bien peuplée et fort ancienne. C'est en cette ville que se tenaient les Etats de la province; elle est actuellement le chef-lieu du département de la Côte-d'Or. Ce pays est très riche par la quantité et la qualité de ses vins; c'est à quelques lieues de cette ville que se trouve le clos de Vougeot, tant renommé pour la cherté de ses vins... La troisième ville est Besançon, à 92 lieues de Paris, ville belle, forte et très ancienne; elle était au nombre des villes impériales avant le change que l'Empereur en fit avec le roi d'Espagne pour Frankendal; elle fut assiégée et prise les deux fois que Louis le Grand conquit la Franche-Comté. Sa citadelle est une des plus belles et des plus fortes que l'on puisse voir par sa situation; elle a des casernes, des magasins, un hôpital taillé dans le roc et à l'épreuve de la bombe; ce travail coûta des sommes immenses.

La quatrième ville est Baume-les-Dames. Cette ville, qui est sur la frontière de Suisse, à quelques lieues de Bâle, ne mérite mon ressouvenir que par rapport à ses beaux sites qu'arrose le Doubs, et par une terrible pluie qui me perça jusqu'aux os, ne me laissant pas une pièce de sèche pour me changer.

La cinquième ville est Béfort, place forte, mais peu conséquente.

La sixième, Colmar, fait un grand commerce de grains de houblon, dont on fait d'excellentes bières.

La septième, Schelestadt, petite ville, mais très forte par les eaux qui l'entourent.

La huitième, Strasbourg, capitale de la ci-devant province d'Alsace, à 115 lieues de Paris, est une grande ville peuplée et fort marchande; elle n'est éloignée du Rhin que d'un quart de lieue; elle est à la France depuis 1681. La citadelle et plusieurs autres forts la rendent presque imprenable. Le clocher de la cathédrale est parfaitement beau; c'est une tour haute de 574 pieds, avec 700 marches. Son horloge a passé pour un ouvrage incomparable par la quantité de ses machines qui font mouvoir tous les cieux qui y sont représentés, et tournent divers cadrans qui marquent les heures du jour, les phases de la lune et le cours des

Digitized by Google

autres planètes. C'est dans une des églises des Luthériens qu'est le superbe mausolée du maréchal de Saxe.

La neuvième est Landau, place très forte et de première ligne; elle soutint en 1792 et 93 un siège de onze mois contre les Prussiens et les Autrichiens, au nombre de soixante mille hommes, et fut débloquée par l'armée française. Son arsenal sauta quelque temps après. Elle vit mon éducation militaire; c'est sur sa place d'armes que j'appris l'art de la guerre, autant qu'un soldat en peut apprendre, et nous en partîmes le 20 vendémiaire l'an XII (13 octobre 1803), pour aller à Strasbourg. C'est en cette ville que j'appris à repousser tout ce que la nature a de dur, le froid et la fatigue d'un service rigoureux et pénible. Deux mois s'écoulèrent pendant lesquels je montai vingt-sept gardes, et en partîmes le 18 frimaire (10 décembre 1803) pour Landau, pour former le bataillon d'élite.

Le 18 frimaire, à Haguenau, séjour ; le 20, à Vissembourg; le 21, à Landau.

Le 21 frimaire, formation du bataillon d'élite composé des trois compagnies de grenadiers et des trois premières compagnies du 9e régiment, recomplétées à cent hommes. Le départ dudit bataillon fut fixé au 24 frimaire.

Route qu'il tint :

Le 24, à Wissembourg ; le 25, à Haguenau ; le 26, à Saverne ; le 27, à Sarrebourg; le 28, à Vic, séjour (1); le 30, à Maizières; le 1er nivôse, à Solgne ; le 2, à Metz ; le 3, à Conflans ; le 4, à Etain; le 5, à Damvillers ; le 6, à Montmédy ; le 8, à Carignan ; le 9, à Sedan ; le 10, à Charleville ; le 11, à Maubert-Fontaine ; le 12, à Saint-Michel ; le 13, à Avesnes ; le 14, à Landrecies ; le 16, à Cambrai ; le 17 (8 janvier 1804), à Arras, destination.

Cette route a fort peu de belles villes, si ce n'est Metz. Metz, grande et belle ville, à 76 lieues de Paris, a besoin de garnison, son commerce étant très peu conséquent. Les fortifications que le maréchal de Belle-Isle y a fait faire la rendent presque imprenable.

La deuxième est Sedan, assez jolie ville, connue pour ses fabriques de drap qui occupent presque tous les habitants.

(1) Les souvenirs d'Asseré l'ont trompé : il a passé à Maizières d'abord, puis à Vic.

Digitized by Google

La troisième est Charleville, une des plus jolies villes de Champagne, à 18 lieues nord-est de Reims, bâtie en 1606 par Charles de Gonzague, duc de Mantoue. Elle a une manufacture impériale d'armes à feu.

La quatrième est Landrecies. Cette malheureuse ville fut réduite et rasée par les deux sièges qu'elle soutint en 92 contre les Autrichiens et Anglais : 200 bouches à feu vomissaient contre elle le feu et la flamme ; elle soutint peu après contre les Français un siège qui dura peu, mais qui la mit en ruines ; elle est un peu rétablie, mais ses habitants se souviendront longtemps de leurs calamités.

La cinquième est Cambrai, à 43 lieues de Paris, sur l'Escaut ; c'est une ville forte et assez marchande, et connue pour son archevêque M. de Fénelon, l'auteur de *Télémaque*.

La sixième est Arras, sur la Scarpe, grande ville bien fortifiée et le chef-lieu du département du Pas-de-Calais, et située à 44 lieues de Paris ; cette ville, aussi bien que plusieurs autres de ce pays, a besoin de garnison pour faire aller son commerce depuis longtemps abattu. C'est en cette ville que se rassemblèrent les onze bataillons d'élite sous le titre de grenadiers de la réserve, et depuis, d'avant-garde, sous les ordres du brave général Junot, et depuis commandés par le général Oudinot. Cette division, qui était la terreur des Anglais, fit voir aux Autrichiens dans les campagnes de l'an XIV et aux Russes à la bataille d'Osnabrunn (*Hollabrünn*) et d'Austerlitz, qu'elle était digne du titre de première infanterie de l'univers. Les 1er, 2e et 9e bataillons partirent d'Arras pour se rendre au Hâvre-de-Grâce, où ils embarquèrent.

Partis d'Arras le 15 prairial l'an XII (4 juin 1804).

Le 15 prairial, à Doullens ; le 16, à Donqueur ; le 17, à Abbeville ; le 18, au Tréport ; le 19, à Dieppe, séjour ; le 21, à Cany ; le 22, à Goderville ; le 23, au Hâvre, destination ; le 29, embarqué sur le bâtiment canonnier de deuxième espèce n° *450* ; le 8 thermidor (27 juillet), au Hoc (1) par mer ; le 12 vendémiaire (4 octobre) au Hâvre, avec un chargement de poudre. Le 19 frimaire (10 décembre), entré à l'hôpital et sorti le 4 nivôse (25 décembre) et rembarqué sur le bâtiment n° *444*, en qualité de passager.

(1) Baie d'Harfleur.

Digitized by Google

Le 6 messidor (25 juin 1804) (1), les Anglais vinrent à la nuit tombante, jetèrent dans la ville, pendant l'espace de deux heures, une grande quantité de bombes qui firent peu de dégât. Le 1er et 2 thermidor (20-21 juillet), ils revinrent plus nombreux; le 1er, ils commencèrent l'attaque, à sept heures du matin, la rade était (*illisible*) ils jetèrent dans la ville plus de trois cents bombes sans que les batteries de terre parussent les incommoder.

Le 2, à la même marée, ils mirent à la voile, au nombre de quatorze vaisseaux ou frégates, trente bombardes et quelques bricks, qui venaient convoyer les bombardes. Le feu fut vif de part et d'autre, mais les batteries de terre ne paraissaient les incommoder que très peu. L'on donna l'ordre à un bâtiment canonnier de sortir du port et de faire voile sur l'escadre anglaise, ce qui fut fait avec diligence. Le navire sur lequel j'étais, mit à la voile le troisième; comme la marée était mauvaise, nous eûmes quelques avaries; nous tirâmes une douzaine de coups de canon, dont quelques-uns portèrent à bord de l'ennemi, ce qui les obligea à se mettre plus au large. Nous avions lieu de croire qu'ils furent contents de la réception, ils ne vinrent à la charge que douze jours après.

Nous partîmes le 8 thermidor (27 juillet), pour aller au Hoc, nous mîmes à la voile à midi, le vent était favorable quoique fort; nous arrivâmes dans la baie du Hoc à sept heures du soir, nous remontâmes la rivière du Hoc; cette rivière quoique petite reçoit tant d'eaux de la mer qu'il se forme à sa marée montante et descendante un courant d'une rapidité étonnante; sur les neuf heures du soir, nos marins qui ignoraient cela s'étaient mouillés sur une grève (?) en attendant la haute mer; l'on sentit se former sur l'avant un flot élevé qui nous fit déraper et nous jeta fort près, et avec une vitesse étonnante, sur les rochers de la côte, si par une manœuvre prompte et habile notre pilote n'eût évité la côte. Nous restâmes deux mois dans cette baie, sans que rien nous arrivât, si ce n'est quelques voyages que nous fîmes au Hâvre pour convoyer des péniches, et deux sorties que nous fîmes contre les Anglais. La première sortie fut le 13 (1er août), depuis deux heures

(1) Après avoir indiqué sommairement les garnisons de toute l'année, Asseré reprend en détail le récit des événements.

Digitized by Google

que l'Anglais vint nous bombarder, jusqu'à sept heures du soir ; la flotte française, qui était embossée, fut attaquée et forcée de mettre à la voile pour se défendre ; il y eut un combat très vif ; l'ennemi fut forcé d'abandonner le champ de bataille. Le 14, à la pointe du jour, l'ennemi était à la voile au nombre de 16 vaisseaux ou frégates, une quantité de bricks et bombardes ; ils s'approchèrent de notre ligne d'embossage, qui serra l'ancre et mit à la voile aussitôt et se mêla (?) dans l'escadre anglaise, faisant un feu tribord et bâbord qui étonna l'ennemi par sa vivacité et sa justesse. Le combat dura jusqu'à midi ; nous restâmes spectateurs de ce terrible combat, qui ne laissa pas que de nous enlever deux marins, et notre manœuvre fut beaucoup endommagée ; l'ennemi perdit beaucoup de monde, eut un brick de démâté et une frégate qu'ils ne purent emmener ; elle coula à la hauteur du cap de La Hève. La perte des Français fut peu conséquente, ils eurent quelques blessés, fort peu de tués. L'ennemi nous laissa la gloire de cette action ; plusieurs navires se sont distingués ; les officiers et soldats, matelots et canonniers, tous ont fait voir qu'ils étaient Français ; on vit longtemps un brick engagé recevoir le feu de sept frégates ou vaisseaux.

Le 1er vendémiaire an XIII (23 septembre 1804), célébration de la fête, tous les bâtiments de la station pavoisés ; nous saluâmes le lever du soleil de trois coups de canon chaque pièce, ce qui se répéta par toutes les batteries de terre. Le 12 vendémiaire, nous mîmes à la voile après être relevés par une autre division et fîmes route pour le Hâvre, où nous restâmes pour nous faire réparer. Le 20, j'entrai à l'hôpital pour les fièvres que j'ai attrapées dans la baie d'où nous sortions, qui était remplie de vase : le 4 brumaire, sortie de l'hôpital. Le bâtiment *450* étant parti en course, je fus embarqué sur le bâtiment de même espèce *444*, au Hâvre.

Le 9, en mer.

Le 10, jour de la Toussaint, jour mémorable où nous essuyâmes la plus affreuse tempête, ne pouvant tenir sur nos ancres, nous fûmes obligés de louvoyer à la cape (1) pendant trente-six heures.

(1) Expression défectueuse ; on ne peut à la fois louvoyer et mettre à la cape, ce qui consiste à annuler à la fois l'action des voiles et du gouvernail, pour se laisser porter au gré des flots : Asseré aurait dû écrire : *tenir à la cape*.

Digitized by Google

Après avoir échoué sur la côte et relevé par la marée et du secours qu'on nous envoya, nous nous remîmes à la mer, tenant le large le plus que possible; la tempête durait toujours, la nuit très obscure et quoique ce fût dans la saison arrière et qu'il fît très froid, il éclairait très fort et tonnait de même ; sur les minuit, il vint un grain suivi d'un coup de vent inattendu ; nous étions à la voile et cherchions à éviter la terre ; ce coup de vent nous brisa notre perroquet et le fit tomber avec fracas sur le pont, fort heureusement qu'il ne blessa personne ; notre grande voile fut par le même coup déchirée, notre beaupré entra dans la mer et se brisa à la dunette en se relevant ; enfin nous nous vîmes en un instant désemparés et ayant la plus affreuse perspective, ne pouvant plus manœuvrer et à la merci des Anglais sur les côtes desquels nous nous trouvions exposés. La seule ressource qui nous restait était la rame : tout le monde s'y mit ; à la pointe du jour, nous vîmes que nous étions à vingt lieues au large et à la hauteur du cap de La Hève ; nous orientâmes une misaine le mieux possible.

Sur les dix heures du matin, le vent ayant soufflé constamment sud, qui était celui que nous désirions pour gagner le Hâvre, nous porta avec tant de vivacité, que nous nous vîmes à portée de nous faire entendre. La tempête recommençait avec plus de fureur ; le capitaine résolut de faire le signal de détresse, ce qui se fit en hissant à demi-mât notre pavillon lié par le milieu et suivi de deux coups de canon tirés de quart d'heure en quart d'heure. Ce signal récidiva plusieurs fois ; nous aperçûmes plusieurs barques remplies de monde qui venaient à notre secours. Le capitaine, jeune homme qui avait quelque expérience, mais qui n'osait se fier à lui-même, demanda un pilote habile qui commandait une de ces barques. Ce brave marin, qui avait déjà par ses talens sauvé un grand nombre d'équipages, dévoués à une mort affreuse et certaine, nous sauva aussi de ce terrible pas et nous fit entrer dans le port du Hâvre aux acclamations des multitudes de personnes qui avaient vu notre malheureuse position et la belle manœuvre que ce pilote venait de faire ; enfin nous en fûmes quittes pour une terrible peur. Le 11 brumaire, nous nous remîmes en mer après avoir passé la nuit à gréer ; en sortant du port, nous eûmes des avaries, notre gouvernail avait heurté

Digitized by Google

contre la jetée du nord. L'amiral qui, pour punir l'inexpérience de notre capitaine, lui donna l'ordre de tenir la mer et de croiser jusqu'à ce qu'il lui envoyât l'ordre de rentrer, ne lui fit ce signal que le 16 à midi, après cinq jours de croisière par un très mauvais temps. Nous aperçumes, en approchant du Hâvre, une flotte qui s'assemblait sur la rade. Nous ne fûmes pas aussitôt rentrés dans le port qu'on donna l'ordre de faire de l'eau fraîche ; enfin, au bout de dix minutes, le navire mit à la voile pour prendre son rang dans la flotte en rade ; l'on fit le signal pour partir à sept heures du soir ; depuis deux heures après-midi, tout le monde, voyant le mauvais état du navire, se mit à travailler chacun en ce qui le concernait à le réparer ; je pris pour ma part le gouvernail, tout cela fut fait en deux heures de temps... La flotte anglaise, qui s'aperçut que la nôtre s'assemblait, serra la côte de plus près ; enfin nous mîmes à la voile au nombre de quarante-quatre voiles de guerre, à sept heures précises ; nous eûmes beaucoup de peine de doubler la pointe du cap, enfin nous nous vîmes sur la ligne à neuf, ayant plus de quatre lieues entre nous et la division, enfin la pointe passée nous prîmes le vent plus favorablement ; il soufflait sud-ouest d'un vent frais ; nous prîmes le large et, mettant toutes nos voiles dehors, sur les deux heures du matin nous étions à la vue de Dieppe, sans avoir rencontré aucun navire et craignant d'être surpris par les Anglais que l'on n'ignorait pas qui étaient à notre poursuite ; nous revirâmes de bord pour rejoindre la division, mais la division avait été dispersée par quelques avaries qui étaient arrivées à plusieurs bâtiments le long de la côte, entre autres le brick que montait le commandant qui fut contraint d'entrer à Fécamp, petit port de l'Océan dans la Manche. Sur les quatre heures du matin, un brick qui venait droit à nous manqua de nous briser ; il passa si proche de nous qu'il nous emporta nos porte-haubans et se jeta sur un petit sloop marchand qui nous suivait et le fit couler bas ; on sauva l'équipage et enfin nous arrivâmes devant Dieppe, pour la deuxième fois, à huit heures du matin ; la marée était mauvaise, nous ne pûmes changer de pilote, la barque qui les portait coula ; nous approchâmes enfin, nous remîmes à la voile à la vue des Anglais qui, supérieurs à nous par la force de leurs bâtiments, n'ont osé

Digitized by Google

nous attaquer ; nous vîmes en passant à une grande distance, le Tréport, Saint-Valery ; nous arrivâmes à la hauteur des bancs de Somme ; l'amiral communiqua l'ordre à tous les gros bâtiments de prendre un petit à la remorque, ce qui se fit avec précision, et nous arrivâmes en cet ordre devant Boulogne le 18 brumaire (3 novembre 1804).

Nous reçûmes des pilotes du port qui nous firent entrer dans le port sur les deux heures du matin. Le 21, nous débarquâmes à Boulogne et rembarquâmes sur le *234*, bâtiment de même espèce. Le 20 pluviôse, nous mîmes en mer. Le 24, une tempête survint dans la nuit, qui nous jeta sur la côte ; nous fûmes obligés de jeter tout à la mer : canons, munitions, vivres, et à la fin, de nous jeter nous et notre bagage dans la chaloupe et d'abandonner le navire au flot ; nous revînmes par terre à Vimereux, où nous fûmes embarqués sur le *452* de même espèce. Sortis le 2 ventôse (21 février 1805), pour aller en croisière dans les eaux du cap Gris-Nez, où nous eûmes une petite affaire avec les bâtiments anglais, dont plusieurs tombèrent entre nos mains, entre autres la *Jamaïca*, gabare à trois mâts très belle, chargée de poivre, cotonnade, café, etc. ; un brick armé de quatorze pièces de canons, et sommes rentrés le 18 ventôse à Boulogne.

Le 20, partis pour Vimereux et entrés dans ce port, où nous sommes restés jusqu'au 1er germinal (22 mars) que nous avons débarqués pour aller à Arras ; le 2, à Marquise ; le 3, à Ardres, séjour quatre jours ; le 7, à Saint-Omer ; le 8, à Aire, séjour ; le 10, à Béthune ; le 11, à Arras, destination ; restés à Arras ; le 11 messidor, partis pour le camp de Vimereux ; le 11, à Béthune ; le 12, à Aire ; le 13, à Saint-Omer ; le 14, à Ardres ; le 15, au camp de Vimereux.

Le 2 thermidor (21 juillet 1805), arrivée de l'escadre hollandaise, grand combat qui dura depuis quatre heures du matin jusqu'à sept heures du soir ; grands préparatifs pour la descente ; le 7 fructidor, tous les préparatifs terminés, on n'attend plus que le signal et le vent.

Le 7 fructidor (25 août) au soir, on donna l'ordre de se tenir prêts pour embarquer dans la nuit ; le 8, avant le jour, on donna l'ordre pour aller à Strasbourg.

Digitized by Google

Le 8, à Surques ; le 9, à Saint-Omer ; le 10, à Isbergues ; le 11, à Béthune ; le 12, à Lens ; le 13, à Douai ; le 15, à Cambrai ; le 16, à Landrecies ; le 17, à Saintes ; le 18, à Any ; le 19, à Eteignères ; le 20, à Charleville ; le 22, à Balan ; le 23, à Estain ; le 24, à Sivry : le 25, à Verdun ; le 26, à Mars-la-Tour ; le 27, à Metz ; le 29, à Juville ; le 30, à Ommerey (1) ; le 1er, à Vic ; le 2, à Lixheim ; le 3, à Saverne ; le 4, à Strasbourg ; le 6, revue du prince Murat ; proclamation sur la campagne que nous allions commencer le 2 vendémiaire. On nous distribua cinq jours de vivres ; cinq paquets de cartouches par homme, avec ordre de nous tenir prêts à marcher pour le lendemain.

Le 3 vendémiaire l'an XIV (25 septembre 1806), passé le Rhin, ayant à notre tête le maréchal Lannes, le prince Murat et le général Oudinot.

Le 3, à Billem (*Bühl*) ; le 4, dans un bourg ; le 5, à Freudenstadt (principauté de Bade) (2). Restés cinq jours. Première rencontre des Autrichiens dans les monts de la Forêt-Noire, les hostilités non commencées ; le 9, à Fainsheim (3) ; le 11, près Stuttgard ; le 12, à Schorndorf ; le 13, un hameau ; le 14, à Hermetsheim ; le 15, à Calin (4).

Le 16 (8 octobre) bivouaqué près Tavenai (*sic*) après avoir passé le Danube ; première affaire avec les Autrichiens (5). Détail de cette affaire, une colonne composant l'avant-garde de l'armée autrichienne arriva le même jour que nous sur la rive gauche *(sic)* du Danube, elle était forte de 10,000 hommes, tous grenadiers hongrois, et d'un corps nombreux de cavalerie légère. Nous passâmes le Danube sur un pont de fascines, l'ennemi ne nous attendait pas si tôt. Nous nous formâmes en bataille, toute la division des grenadiers d'avant-garde, sur la rive gauche *(sic)* du Danube, pour donner le temps à la cavalerie et aux parcs qui nous suivaient de

(1) Asseré commet ici la même erreur qu'à l'aller : ses gîtes successifs sont : Juville, Vic, Ommerey, Lixheim.

(2) Le bataillon dont fait partie Asseré est celui qui a pris position près du Kniebis pour reconnaître et tromper l'ennemi.

(3) Asseré n'a pu aller de Freudenstadt à Stuttgart en deux marches. Il a dû arriver le 9 dans un endroit inconnu, et le 10 à Heimsheim, qu'il appelle Fainsheim.

(4) Nous n'avons pas pu identifier ces deux localités. La division Oudinot était le 14 à Ebnath, et le 15 à Amerdingen.

(5) Combat de Wertingen.

Digitized by Google

passer ce fleuve, ce qui se fit en diligence. La cavalerie qui s'était fraîchement repòsée prit le devant, ayant les postes de l'ennemi en tête, et les repoussa de l'autre côté du bois où l'ennemi était en bataille, et à l'approche de la cavalerie se formèrent en carré, faisant un feu fourni ; notre cavalerie, tout dragons, chargea trois fois sur le carré, qui se rompit et se reforma trois fois, manœuvre digne des grenadiers qui le composaient. La cavalerie française se disposait à une nouvelle charge, lorsque notre division arriva et fit un feu massacrant ; n'ayant aucune pièce de canon, on prit le parti de charger à la baïonnette, l'arme chérie des Français ; bientôt le pas de charge se fit entendre, les colonnes se meuvent, le cri de victoire se fait entendre ; l'on vit bientôt les panaches couleur de feu percer les rangs de cette terrible infanterie, renverser leurs colonnes, leur faire abandonner en désordre le champ de bataille qui resta couvert de morts et de leurs bagages ; plus de 2.000 hommes furent faits prisonniers, une grande quantité de pièces d'artillerie, plusieurs drapeaux, quelques généraux furent le prix de cette première victoire qui porta la terreur dans l'armée autrichienne, qui ne s'arrêta plus que sous les murs de Ulm.

Le 17 vendémiaire (9 octobre) nous étant avancés fort avant, nous nous trouvâmes sur le derrière d'un corps d'armée ennemi qui se battait avec une division française (1), de manière que nous fûmes toute la nuit entourés par l'ennemi qui, le matin, évacua le terrain et nous laissa la route libre. Le 18 (10 octobre), campés près Burgau ; la 3e compagnie, dont je faisais partie, fut prise pour aller en sauvegarde à Burgau, où nous fûmes très bien reçus.

Le 19, logé à Ichenhausen ; le 20, à Roggenburg ; le 21, marché toute la nuit ; le 22, changé de position ; le 23, campé près d'Ulm, place forte que l'on assiégea et prit après plusieurs batailles qui se donnèrent dans les environs et se rendit le 25 (17 octobre) à discrétion, 66.000 hommes demeurent prisonniers de guerre, 71 drapeaux et étendards, plusieurs généraux, une grande quantité de pièces de canons et munitions de guerre. Cette campagne, quoique très courte, fit beaucoup de mal aux troupes, tant par les pluies continuelles qui avaient défoncé les chemins, que par les

(1) Division Malher, à Gunzbourg.

Digitized by Google

marches de nuit et forcées que l'on fut obligé de faire. Les nuits du 21 au 25 (1) furent terribles ; pendant ces quatre nuits, il fallut marcher à travers les plaines que les pluies et la cavalerie avaient défoncées. Il est impossible de décrire cette malheureuse position : nous vîmes plusieurs de nos camarades perdre leurs armes, leur sac dans la boue. La cavalerie, l'artillerie ne pouvaient plus marcher ; plusieurs hommes, emportés par la douleur des maux qu'ils souffraient, se brûlèrent la cervelle afin d'abréger leurs souffrances ; il me souvient que dans la nuit du 24 au 25, je brûlai deux chemises pour allumer un feu ; je n'y réussis point ; la pluie jointe au bois vert y contribuèrent beaucoup, je me vis contraint de m'étendre sous un sapin où le sommeil me surprit : depuis quatre nuits je n'avais pris aucun repos ni nourriture. Le 25 au matin, nous fouillâmes un village où nous trouvâmes une assez bonne quantité de porcs, de moutons et autres bestiaux, mais pas de pain. Ce fut ce jour que la ville se rendit, fort tard, car nous étions destinés pour monter à l'assaut cette journée. Nous partîmes le 26 (18 octobre) pour aller à la poursuite d'une division échappée d'Ulm sous les ordres du prince Ferdinand.

Le 26, logé à Heidenheim ; le 27, à Kertnerzheim (2) ; le 28, à Nördlingen ; le 29, à Donauwert ; le 30, à Neubourg ; les 1 et 2 brumaire, à un bourg ; le 3, à Ingolstadt ; le 4, à Srowbingen (3) ; le 5, à Landshut, bivouaqué ; le 6, à Eggenfelden, bivouaqué ; le 7, passé devant Braunau, bivouaqué ; le 8, logé dans un village ; le 9, passé la nuit à Schârding ; le 10, à Eterding, logé ; le 11, à Linz, de garde aux avant-postes ; le 12, parti de Linz, marché la nuit ; le 13, près d'Enns ; bivouaqué ; le 14, combat d'Isben (4) ; première rencontre des Russes composant l'avant-garde, au nombre de quarante-deux mille hommes. Le matin, le prince Murat passa la revue du corps d'avant-garde, après laquelle on partit à l'ennemi qui battit en retraite plus de quatre lieues, nous abandonnant sur la route ses chariots ; ils s'arrêtèrent enfin à quatre heures du soir dans un bois, position fort avantageuse où très peu de monde pouvait les chagriner, et où ils pouvaient se servir de toutes leurs

(1) 13-17 octobre.
(2) Impossible à identifier ; ce jour-là, la division cantonne près d'Aalem.
(3) Impossible à identifier.
(4) Ce jour-là, 5 novembre, a lieu près de l'Ips le combat dit d'Amstetten.

Digitized by Google

forces; ils soutinrent à ce poste jusqu'à neuf heures du soir avec intrépidité, faisant un feu terrible et des cris qui auraient pu faire trembler d'autres que des Français; plus d'un brave grenadier perdirent leur nom à cette affaire, où la valeur et le courage étaient un défaut et où l'avantage était tout d'un côté; pourtant les Russes furent obligés d'évacuer le terrain. Leur retraite fut funeste à une division commandée par le général Gazan, qui fut forcée de mettre bas les armes trois fois. Cette division fit voir plus d'une fois qu'elle était française; se voyant dans la dure extrémité de se voir hachée après s'être rendue, reprit ses armes et se fit un passage qui coûta cher aux Russes; cette bataille se nomma Krems, du nom d'une petite ville sur le Danube, qui était voisine de ce lieu et qui se sentit un peu du voisinage de ce champ de bataille; elle fut pillée entièrement.

Le 15 (6 novembre), bivouaqué dans une petite plaine où le prince Murat fit brûler un village à qui on avait confié la garde d'une ambulance française, et qui assassinait les blessés qui composaient cette ambulance. Le 16, à Melk; et bivouaqué le 17 près Saint-Pœlten.

Le 18, passé une petite rivière. Le 19, près de Perschlingen; bivouaqué. Le 20, Kildorf (1), de garde au quartier général. Le 22 (13 novembre), entré à Vienne; bivouaqué. Le 23, à Stokerau, pillage des magasins impériaux. Le 24, campé en face des Russes près d'Osnabrunn. Le 25 (16 novembre), bataille d'Osnabrunn (*sic*).

Le 24, à quatre heures du soir, les deux armées étaient en face l'une de l'autre et le canon roulait déjà, lorsque les généraux russes envoyèrent un parlementaire pour obtenir une cession (*sic*) d'armes de 24 heures, ce qui fut accordé. Le lendemain 25, à trois heures de l'après-midi, l'on fit prendre les armes à tout le corps d'avant-garde et l'on nous plaça les deux premiers bataillons dans un village qui se trouvait sur notre front; nous y entrâmes en colonnes serrées, une grêle de bombes et d'obus y tomba aussitôt, de manière que ce village fut la proie des flammes en un instant: plusieurs obus et boulets tombèrent dans nos rangs, un éclat d'obus emporta mon chapeau et me fit une forte contusion à la tête, plusieurs autres y restèrent tout à fait. Le feu qui redou-

(1) Le quartier général est à Hütteldorf.

Digitized by Google

blait nous força de sortir du village; nous nous portâmes sur la droite à la faveur de la fumée du village qui brûlait. Le temps pressait, un régiment de grenadiers de notre division qui se trouvait en avant du village, se trouvait accablé par le nombre et par la mitraille de l'ennemi; nous passâmes un ravin profond en roulant les uns sur les autres; la mitraille, les boulets et une grêle de balles y roulaient avec nous, mais aussi prompts que l'éclair qui présage la foudre, nous fûmes en haut du ravin, repoussant et terrassant par notre feu la ligne profonde qui nous opposait le passage. Ils s'aperçurent, quoique plus nombreux du double, qu'ils avaient à faire à des grenadiers français; bientôt nous sommes dans leurs rangs, la charge se fait entendre, chaque grenadier est un tigre, la baïonnette seule fend les rangs; cette terrible haie fut terrassée ou dispersée. Un nouvel obstacle se présenta : une petite rivière nous barrait le chemin; une nouvelle ligne se forme sur l'autre rive; le pont était embarrassé par deux pièces de canon renversées sur ce pont; il nous fallut braver la difficulté du passage, le feu de la mousqueterie et de l'artillerie de l'autre rive; la nuit qui vint nous surprendre semblait vouloir nous arracher la victoire à moitié remportée, mais rien n'arrêta l'intrépidité française : un tambour digne d'un plus haut rang vint se placer, afin d'être mieux entendu, sur la gauche du bataillon, monta au pont le premier et reçut une balle qui le fit tomber sur le pont. Je connaissais ce jeune homme, son sort me toucha; le mien n'était pas meilleur, je passai par-dessus lui en l'exhortant au courage; ce n'était pas ce qui lui manquait : il se mit à battre la charge de nouveau; dans ce moment, un ami attaché à ma vie me cherchait, il avait entendu dire que j'étais blessé, et instruit par plusieurs que je venais de passer le pont, me rencontre sur la route, occupé à tirailler sur l'ennemi qui se lassait d'éprouver notre courage et battait en retraite au petit pas, j'étais épuisé de fatigue et quoique ce fût dans une saison très froide et que venant de passer une rivière où je m'étais suffisamment rafraîchi, je haletais de soif et étais prêt à succomber, lorsque mon ami arriva me donner sa bouteille que je vidai; rafraîchi par le vin et sentant mes forces se ranimer, je fonds sur l'ennemi; je fus bientôt entouré, bientôt désarmé de ma baïonnette qui se cassa, je fus

Digitized by Google

obligé de me servir de mon sabre, qui ne fut pas assez redoutable pour empêcher d'arriver jusqu'à moi un furieux coup de crosse de fusil qui me coucha sur le champ de bataille ; j'attendais le coup qui devait terminer ma vie, lorsque j'entends un coup de fusil à bout portant, ce qui fit séparer ceux qui me travaillaient, j'aperçois mon ami, il me crie : « Courage, défends-toi. » Je ranimai mon courage et me relevai brûlant de vengeance, mais mon ami me fit apercevoir que nous étions seuls en cet endroit, qu'il était plus prudent de nous retirer sur notre bataillon, ce que nous fîmes aussitôt. Je cherchai sur le champ de bataille une baïonnette pour remplacer la mienne, et malgré le grand nombre qu'il y en avait, j'eus bien de la peine à en trouver une qui allât à mon fusil, quand tout à coup j'entendis assez proche de nous la voix du major Brayen qui criait : « A moi, grenadiers. » Je volai au secours de ce brave officier, mais nous ne fûmes pas assez heureux pour arriver à temps ; plusieurs chasseurs et grenadiers arrivèrent plus tôt et le sauvèrent des mains des cosaques, hulans russes ; un de ceux qui sauvèrent cet officier reçut un coup de lance dans les reins, six d'entre eux furent depuis décorés de la croix de la Légion d'honneur ; l'on fit battre le ralliement, ce qui fut exécuté en un clin d'œil, le bataillon se forma sur la route en colonne d'attaque, et passa sur la place qui avait manqué m'être si funeste ; bientôt après, nous entrâmes dans un village où nous délivrâmes le colonel français, chef du 13e régiment de ligne, qui commandait un régiment de grenadiers et que les Russes venaient de prendre ; ils étaient en train de le dépouiller lorsque nous l'arrachâmes de leurs mains ; nous traversâmes imprudemment ce village sans le fouiller, cette faute seule manqua de nous arracher le fruit de cette brillante journée. Lorsque nous fûmes dans la plaine qui était située à l'extrémité de ce village, les Russes qui étaient dedans les maisons sortirent tout à coup et firent feu sur plusieurs régiments qui venaient sans armes dans ce village pour chercher de la paille, du bois et des vivres. Ceux-ci coururent à leurs armes et vinrent à la charge, ignorant qu'il y avait des troupes de France passées de l'autre côté du village. Les Russes nous attirèrent sur le village en faisant un assez bon feu sur nous ; notre major, ancien miliaire, prévit bien ce qu'il pourrait nous arriver, nous défendit de

Digitized by Google

faire feu et nous faisait manœuvrer de manière que nous présentions les flancs à l'ennemi, afin que son feu nous fît moins de mal ; mais deux régiments français mal commandés, dont je tairai les numéros pour l'honneur de leurs chefs, se laissent repousser par cette poignée de Russes que nous avons su n'être pas plus de six cents hommes, se jetèrent sur nous en déroute, nous traversèrent sans nous connaître et ne furent pas aussitôt passés qu'ils firent un feu sur nous. L'ennemi profitant de cette méprise et ayant vu ces régiments battre en retraite, vinrent sur nous et nous nous rencontrâmes nez à nez, mais sur notre gauche firent feu à bout portant; nous les reconnûmes à la lueur; deux compagnies de notre droite se détachèrent et formèrent un cercle autour d'eux, nous fîmes un monceau des corps des Russes que nous perçâmes à coup de baïonnette; nous fûmes obligés de souffrir le feu des deux régiments français, en carré, longtemps sans leur répondre et ne cessèrent que lorsqu'ils furent remis de leur frayeur et nous firent plus de mal que toute l'armée russe ne nous en fit en cette affaire; enfin à neuf heures, se termina cette bataille, qu'une méprise a terni une partie de son éclat.

Le 26 et le 27 (17 et 18 novembre), près Milsen ; bivouaqué, séjour. Le 28, à un bourg ; logé. Incendie dudit bourg pendant la nuit, occasionné par un accident. Le 29, entré à Brünn ; avant d'entrer dans la ville, revue de l'Empereur.

Le 7 frimaire (28 novembre), parti de Brünn pour aller au secours de notre cavalerie qui était cantonnée devant Brünn, à une forte distance et que les Russes avaient surpris et forcés d'abandonner leurs cantonnements. La Garde impériale donna une charge, ce jour, aux Russes.

Le 8, changé de position sur le terrain où se donna la fameuse bataille d'Austerlitz.

Le 9, j'ai monté une garde aux avant-postes où j'ai été témoin d'une charge de houllans contre l'escorte de Sa Majesté l'empereur des Français ; il s'engagea à la suite de cette affaire une chamaille sur la ligne des postes qui dura quelques heures.

Le 10 au soir, proclamation de l'Empereur au sujet de la bataille, harangue qu'il fit lui-même à la tête des grenadiers de sa

Digitized by Google

Garde et de ceux d'avant-garde formant le corps de réserve pour la bataille d'Austerlitz.

Le 11 frimaire, l'anniversaire du couronnement de l'empereur Napoléon, fête que célébra toute l'armée, le 10 au soir, d'une manière unique et qui mérite d'être rapportée. Sur les sept heures du soir, Napoléon fit une visite impromptu dans le camp ; chaque soldat et officier même de l'armée s'armèrent d'une torche de paille ; en un instant ce signal fut répété par toute l'armée et dura fort longtemps. Les cris de : « Vive l'empereur Napoléon ! » se firent entendre dans toutes les lignes, suivis de celui de « bataille, bataille ! »

Ce fut au lever du soleil que commença cette terrible bataille qui, selon les calculs des empereurs de Russie et d'Allemagne, devait faire poser les armes à toute l'armée française. A dire vrai, les positions avantageuses qu'ils occupaient, le nombre supérieur et quelque chose de plus qui est un grand avantage, tous les habitants leurs sujets et leurs partisans, toutes ces choses réunies leur donnaient une haute espérance ; aussi donnèrent-ils l'ordre à toute la troupe de mettre leurs sacs en bas afin d'être plus lestes pour charger avec plus de vitesse sur les troupes françaises, ce qu'ils firent en marchant sur les deux ailes.

En un instant, il ne restait à l'armée française que la route de Brünn pour retraite, mais les bataillons français marchent à leur rencontre, ils sont aux mains, et commença un combat qui n'a pas d'exemple. Des Russes et des Autrichiens tombèrent en criant effroyablement sur les troupes françaises, mais elles ne s'ébranlèrent pas ; elles les reçurent par un feu massacrant. Ce feu aussi semblable à une foudre continuelle, dura jusqu'à midi de part et d'autre sur le même terrain, sans que les lignes cédèrent d'un pied le terrain qu'ils occupaient. A midi, l'ennemi fit un mouvement par notre gauche pour se porter vers notre droite ; le colonel du 17e régiment léger, qui occupait un pain de sucre qui était une vraie observatoire pour la bataille, fit avertir Sa Majesté du mouvement que l'ennemi faisait, ce à quoi l'Empereur répondit : « Ils marchent à leur perte. » L'on vit aussitôt toute notre cavalerie se précipiter sur le centre de l'armée ennemie et faire une horrible boucherie des deux lignes ; les cuirassiers enlevèrent une batterie de dix pièces de canon qui était postée sur une montagne ; enfin,

Digitized by Google

en un instant, l'armée ennemie fut coupée en deux colonnes qui ne pouvant plus donner de concert ni recevoir des ordres, se défendit en battant en retraite, abandonnant en notre pouvoir ses magasins, ses munitions, son artillerie, un grand nombre de ses drapeaux ; plusieurs corps entiers tombèrent en notre pouvoir : nous restâmes, la division des grenadiers d'avant-garde et la Garde impériale, formant le corps de réserve, spectateurs de ce combat, nous portant alternativement de droite à la gauche et de la gauche au centre de la ligne de bataille, sans donner une seule fois. Sur les quatre heures du soir, la Garde et nous, nous nous séparâmes ; la Garde se porta vers le centre et nous vers la droite; nous marchâmes droit sur un village où tenaient depuis plusieurs heures cinq mille hommes, tous tirailleurs russes ; nous arrivâmes à la portée du fusil du village, on leur envoya quelques boulets, on tira des bataillons, des hommes pour tirailler, mais lorsqu'ils aperçurent les plumets qui plusieurs fois leur avaient été funestes, ils mirent bas les armes ; nous nous mîmes à la poursuite de l'armée qui venait de passer le lac gelé sur lequel ils perdirent plus de dix mille hommes ; la nuit mit fin à cette sanglante bataille qui jusqu'à ce jour n'a pas eu sa pareille ; il se fit des actions d'éclat au-dessus même des choses humaines ; quarante généraux, cinquante drapeaux, cent vingt pièces de canon, tous les étendards de la Garde impériale de Russie, quarante mille prisonniers, voilà les fruits de cette étonnante journée qui mit fin à cette guerre qui dura peu, mais qui fut cruelle. Deux jours après se signèrent les préliminaires de paix, les armées se séparèrent, l'armée autrichienne se retira sur Olmütz, l'armée française se sépara ; une partie allèrent en Bohême, l'autre en Hongrie, et nous et la Garde impériale nous retournâmes à Vienne, où nous restâmes vingt-deux jours logés chez les bourgeois, faubourg Léopoldstat.

Le 13 frimaire ; accord de paix. Le 14, partis pour Vienne ; logés à Brünn, place forte de la Moravie. Le 15, à Mariahil (?) Le 16, à un bourg. Le 17, à Nikolsbourg. Le 18, à Volkersdorf (1). Le 19, à un village.

Le 20, à Vienne, capitale de l'Autriche ; jusqu'ici je n'ai point

(1) C'est le 19 et non le 18, qu'il s'arrête à Wolkersdorf.

Digitized by Google

eu le temps de faire aucune réflexion sur les belles villes de l'Allemagne, je vais les passer en revue. La première est une petite ville de la principauté de Bade nommée Freudenstadt, dans les montagnes de la Forêt-Noire ; la ville n'a rien d'extraordinaire, mais le pays où elle est située est très curieux quand on se figure une province grande comme la moitié de la France, toute remplie de bois, que couvrent des montagnes immenses par leur hauteur, où il règne trois rois sur le même territoire ; ce pays est rempli de gibiers, les bois qui s'y pourrissent suffiraient pour chauffer toute la France ou l'Allemagne; le défaut d'habitations empêche de retirer de ce pays tout le produit qu'on aurait pu en tirer. Nous vîmes en passant près de Stuttgard le superbe château du duc de Wurtemberg; les sites qui environnent ce château ajoutent beaucoup à sa magnificence.

Après Ulm, que je ne pus voir, il n'y a que Ingolstadt, sur le Danube, qui soit remarquable ; elle était la plus forte place de la Bavière, mais elle fut démolie ; son arsenal, après celui de Vienne, est un des plus beaux d'Allemagne. Neubourg n'est remarquable que par le tombeau de la Tour d'Auvergne, premier grenadier de France, élevé sur le même terrain où il fut tué. Lintz, ville d'Autriche, est une superbe ville sur le Danube ; elle a une fort jolie place ornée d'une superbe pyramide en forme de gloire, c'est un nuage qui s'élève d'un piédestal *ambligone* ; ce nuage est surmonté d'un soleil de métal doré et est enrichi de statues forts riches. Les bâtiments de cette ville sont très bien faits ; cette ville a l'air d'être fort riche. Après Lintz, il n'y a que Mœlk qui soit remarquable par son abbaye, qui est située sur le bord du Danube ; elle est d'un aspect imposant, tant par sa situation que par sa beauté.

Vienne, capitale de l'Autriche, à 313 lieues de Paris, est une ville médiocrement grande, mais belle, peuplée, forte et devenue riche par la résidence que les empereurs d'Autriche y ont faite depuis deux siècles.

Le palais dit la Vieille-Tour est un bâtiment vieux et sans goût, très orné intérieurement, mais qui à l'extérieur n'annonce guère la magnificence de ceux qui l'habitent ; celui dit la Favorite a beaucoup plus d'élégance : il est situé à une lieue de la ville sur

Digitized by Google

une jolie côte. L'arsenal est une des plus belles de l'Europe; elle est divisée en trois sections; celle des tours, celle bourgeoise et celle de l'Empire. L'Empereur, dans le peu de temps qu'elles furent à son pouvoir, en fit enlever tout ce qu'il y avait de plus beau et de plus précieux, toute l'artillerie ancienne et moderne, les armes à feu et blanches qu'y s'y trouvaient, fit briser les fonderies et détruire les moulins à poudre; il laissa seulement l'arsenal bourgeois comme une marque de sa reconnaissance, pour leur fidélité pendant le temps qu'ils restèrent ses sujets, ce qu'il leur fit savoir par une superbe proclamation qu'il fit afficher avant son départ pour Paris.

Départ de Vienne pour l'Italie, passant par : le 9, à un village; le 10, à Neustadt; le 1er janvier 1806, Nurik *(Neunkirchen);* le 2, à Mirtecarlo *(Murzzuschlag);* le 3 et 4 à Kindberg; le 5, à Brück; le 6, à Leoben; le 7, à Kinfeld *(Knittelfeld);* le 8, à Fohnsdorf; le 9, à Ulridorf; le 10, à Mérimork *(Neumarkt);* le 11, à Mühldorf; le 12, à Saint-Fraite *(St-Veit);* le 13 et 14, à Klagenfurt le 15, à Ville d'Alke *(Willach);* le 16, à Tattevis *(Tarvis);* le 17, à Pontarvis *(Pontebba);* le 18, à Modzie (*Moggio*); le 19, Chapaza(?) le 20, à Beano; le 21, à Pordenone; le 22, à Conegliano; le 23, à Trévise; le 24, à Mestre; le 26, à Mira; le 27, à Chiozza *(Chioggia):* le 29, au fort St-Nicolas; le 30, à Malamocco. Le 5 février, parti à l'hôpital de Venise.

Remarques sur les différentes villes de passage sur cette route : Neustadt, ville médiocrement grande, à dix lieues de Vienne, nous est connue par l'opéra intitulé *La Tour de Neustadt*; elle est située près la chaine des monts Apennins. Le 6, pour arriver à Mirteselulo (Murzzuschlag) monté le rocher de Saouse (1); ce mont est fort élevé, il faut plus de deux heures pour le monter; sa pente est adoucie par les détours, sur son sommet est élevé un monument fort joli en forme de piédestal qui marque la frontière de l'Autriche et de la Styrie. Kindberg où nous eûmes séjour; cette ville n'est pas grande, mais assez jolie; elle se trouve environnée de montagnes qui forment les plus jolis sites du monde, surtout en été. Brück, petite ville qui souffrit beaucoup des maux inséparables de la guerre. Leoben, jolie

(1) Col du Somring.

Digitized by Google

petite ville en Styrie; on remarque sur sa place une maison dont la façade est ornée de peintures superbes qui représentent deux sujets en grand : l'un est Daniel dans la fosse aux lions, à qui un ange apporte un potage; l'autre est le sacrifice d'Abraham, qui est près d'immoler son fils. Sur la porte de la ville, du côté de la Carinthie, on voit la passion de Jésus-Christ très bien faite, le Calvaire surtout; il est orné d'un nombre infini de figures dont l'attitude est des plus intéressantes.

Klagenfurt, capitale de la Carinthie, est une belle ville grande et très forte, les maisons sont très bien bâties, elle a une place très vaste de la forme d'un carré long; on y remarque une belle fontaine ornée d'un monstre amphibie qui fut trouvé et tiré par un pêcheur dans le grand lac qui est à une lieue de la ville; il a été exécuté en bronze ainsi que l'individu, et orne cette fontaine. Pontarvis (Pontebba) est une petite ville fort triste qui sépare la Carinthie de la république de Venise, Après avoir passé Pordenone, nous passâmes le fameux pont du Taillamint *(Tagliamento)*, qui a bien un bon mille de long; il traverse une rivière qui est souvent en partie à sec, mais lorsque quelques orages viennent dans les montagnes ou que les neiges fondent, cette rivière est terrible par sa largeur et sa rapidité. Conegliano est une petite ville, mais belle et riche; on y voit peu d'artisans; cette ville fut bien maudite par notre régiment par la particularité qu'en Italie, on ne loge le militaire que dans les couvents, sur de la paille où peut-être il a couché plus de dix mille hommes l'un après l'autre. Trévise, grande ville et très marchande, est remplie de couvents. Mestre est à 6 milles de Venise, on s'y embarque pour cette ville. Chiozza *(Chioggia)*, petite ville très forte sur le golfe de Venise, est un très petit port; il n'y a guère que des barques de pêcheurs; nous y embarquâmes pour les îles de Saint-Nicolas de Lide *(du Lido)* où nous restâmes deux jours.

A Venise, je fus obligé d'aller à l'hôpital nommé les Incurables, où j'entrai le 5 février. Cette ville grande et belle est à 268 lieues de Paris, et une des plus peuplées et des plus marchandes de l'Europe. Elle est surnommée la Riche à cause des richesses que lui procurent ses fabriques de miroirs, de cristaux, de points de Venise, de velours de dames, de brocard, de drap

Digitized by Google

d'or. Ses raisins dits de Corinthe sont excellents et à très bon compte, Elle a soixante-douze paroisses sur soixante-douze îles qui communiquent entre elles par plusieurs centaines de petits ponts; le principal, nommé le Rialto, est beau et hardi, d'une seule arche sur le grand canal, qui est long de plus de deux mille mètres : on parcourt la ville par ce canal et par tous les autres, qui y tiennent lieu de rues, sur des bateaux sans nombre nommés gondoles; chaque famille a ses gondoles au lieu de carrosses: ce qu'il y a de remarquable, c'est que ces gondoles sont toutes couvertes uniformément de noir, ce qui leur a ôté le coup d'œil qu'elles avaient jadis par la variété des couleurs et les richesses qui les couvraient, mais une loi émanée du Sénat défendit sous peine de punition exemplaire de décorer ces gondoles d'autres couleurs que celle fixée par cette loi; depuis ce temps, elles sont noires, mais depuis que cette belle ville est sous la domination française, il est permis à toutes les personnes riches et nobles de décorer leurs gondoles à leur fantaisie, ainsi que les gondoliers, qui portent les différentes livrées des maisons à qui ils appartiennent. L'on vit pour la première fois ce superbe spectacle à une fête que la ville donna au prince Eugène Napoléon de France, vice-roi d'Italie, vers le 7 ou le 8 de février : une grande partie des gondoles en nombre infini, et de chaloupes des bâtiments de guerre, montées de leurs marins habillés de différentes couleurs et décorés de panaches et ceintures, les gondoles, gondoliers richement ornés et décorés les uns d'un rouge cramoisi chargé de galons d'argent ou d'or, les autres vert ou bleu, d'autres blanc, enfin des couleurs les plus éclatantes et les plus variées, formaient le contraste le plus brillant. Les maisons étaient tendues de riches tapisseries de soie. Cette fête fut terminée par une illumination générale des maisons et bâtiments de guerre, et d'un superbe feu d'artifice tiré sur la mer.

L'arsenal de cette ville est le plus beau de l'Europe et le mieux fourni ; il y a de quoi armer cent mille hommes. Outre plusieurs palais magnifiques, on admire celui de Saint-Marc, l'église revêtue de marbre en dehors, et sa place de même nom. La cour de ce palais est entourée de superbes bâtiments, de même que la place Saint-Marc, avec double portique à colonnes de marbre. Au-dessus

Digitized by Google

de la principale porte de l'église étaient les quatre chevaux de bronze doré qui ornent le palais des Tuileries à Paris; ils avaient été enlevés par les croisés vénitiens et français quand ils prirent Constantinople. Les portes de bronze ornées de bas-reliefs sont celles de Saint-Sophie. Les plus précieuses reliques, pierreries et curiosités du trésor de Saint-Marc sont les dépouilles de cette ville.

La Tour qui est sur la place a 300 pieds de haut; elle a double muraille et l'on y monte par une pente insensible pratiquée entre les deux murailles. Le bas de cette tour est ornée de superbes statues de bronze. Les portes sont de bronze ornées des plus riches bas-reliefs. Il y a trois mâts sur la place en face l'église, où sont les pavillons de l'État. Les pieds de ces mâts sont en bronze de différentes formes, ornés aussi de bas-reliefs superbes.

Une pratique assez singulière à Venise, c'est de voir sur la même place des prédicateurs de l'Évangile et des baladins qui se disputent l'auditoire, mais les derniers l'emportent ordinairement. Cette ville est très forte et presque imprenable par la quantité de forts qui l'environne.

Partis de Venise le 20 février pour aller à Vérone. Le 20, à Mestre; le 21, à Padoue (vue qu'en passant); le 22, à Vicence (vue qu'en passant); le 23, à Bonifacio (village); le 24, à Vérone (destination).

Il n'y a guère que Vérone dont je peux parler de cette route. Elle est située sur l'Adige; elle est fort grande, mais mal peuplée; elle a pour preuve de son antiquité un bel arc de triomphe et un amphithéâtre presque entier, qui pouvait contenir plus de vingt mille spectateurs assis; elle est fortifiée à l'antique, elle a trois châteaux forts.

Partis de Vérone pour Palma nova, passant par :

Le 2 avril, à Montebello; le 3, à Vicence; le 4, à Villa-Franca; le 5, à Trévise; le 7, à Conegliano; le 8, à Pordenone (il y a peu de villes bien remarquables dans cette route); le 9, à Codroipo; le 10, à Palma nova (destination, place forte du Fourlens(?); cette province fait partie du pays de Venise et est frontière du Frioul et termine les possessions du royaume d'Italie. Cette place a été fortifiée de nouveau par les Français en 1806, qui l'ont augmentée de huit demi-lunes qui mettent beaucoup la ville à couvert.

Digitized by Google

Le 11, à Santa Maria ; le 20 avril, à Merlana, cantonné ; le 5 juin, à Visco ; le 7, à Palma nova, en garnison (1).

Partis de Palma nova pour Padoue, au dépôt, passant par :

Le 12 août, à Codroipo ; le 13, à Pordenone : le 14, à Conegliano ; le 15, à Trévise ; le 16, à Mestre ; le 17, à Padoue (destination); parti pour les eaux thermales d'Abano à Monte-Ortone (2).

Le 23, à Monte-Ortone. Sorti le 17 (septembre) à Padoue ; je fus réformé en cette ville le 29 septembre. Cette ville est grande, mais très mal peuplée, elle est fort riche et remplie de couvents des deux sexes, aussi y voit-on sur trois hommes deux prêtres ou moines. Le couvent, ainsi que l'église Saint-Antoine, sont puissamment riches ; la chapelle dédiée à ce saint, ornée de pierres précieuses ; les chandeliers sont d'argent et d'une grandeur et structure extraordinaires. Le tour de cette chapelle est orné de bas-reliefs de marbre représentant plusieurs sujets et tous de la plus belle exécution. Cette chapelle est ornée de plus de douze lampes d'argent et de quatre en or. La dévotion qu'ont à cette chapelle tous les Padouans a enrichi à l'infini ce couvent : l'église est de plus décorée de plusieurs mausolées ; au fond de l'église est une espèce de chapelle sans autel, mais puissamment riche, ornée de statues de marbre et d'un portique à plusieurs entrées, dont les portes sont d'or et d'argent ; il y a deux lampes fort grandes toutes en or ; dans cette chapelle sont renfermés les trésors et reliques précieuses de ce monastère. Cette ville a plusieurs places assez belles, une entre autres qui mérite d'être connue : cette place est de forme ronde, l'intérieur est orné de piédestals et de vases avec des parterres de gazon autour. Sur cette place circule un canal fort beau et garni de statues. Cette place a quatre ponts pour entrer, sur chacun desquels s'élèvent quatre pyramides ; le nombre des statues passe deux cents ; sur cette place est la belle église de Saint-Augustin ; cette église n'est pas aussi riche que Saint-Antoine, ni aussi bien ornée de mausolées, mais elle est simple d'architecture et distinguée avec goût. Les chapelles sont toutes en marbre de différentes couleurs et représentant différents

(1) C'est à ce moment qu'Asseré a écrit son journal.

(2) Abano, station thermale voisine de Padoue ; Monte-Ortone, dépendance d'Abano.

Digitized by Google

monuments de plusieurs ordres d'architecture. Le pavé est aussi en marbre de plusieurs couleurs et représente plusieurs figures de géométrie ; elle est de plus fort claire. Cette ville et le pays qui l'environne est le plus riche que l'on puisse voir et est susceptible de le devenir encore davantage, mais l'esclavage des paysans qui ne peuvent rien posséder en propriété fait que la terre ne rend pas tout ce qu'elle est susceptible de rendre. Le vin y est très bon, le froment en abondance, mais il n'y a que les seigneurs qui en mangent et les marchands et bourgeois des villes. Le pauvre et le paysan mangent du blé de Turquie qu'ils appellent la poulainte ; ils font cuire cette farine dans un chaudron ; lorsqu'elle est cuite elle ressemble à un pain de cire ; avec ce médiocre aliment ils mangent fort peu de bonne chère, presque jamais de bœuf. Pour le vin, ils ne boivent de celui qu'ils récoltent que lorsque les seigneurs de qui ils tiennent les terres veulent leur faire des gratifications qui ne passent jamais la valeur d'une chopine de notre mesure par homme, et cela arrive quelquefois deux ou trois fois par récolte, tant du froment que du vin. De tout le produit de la terre, le paysan n'a en propre que le blé de Turquie et le petit vin qu'il peut retirer du marc de vin après avoir été pressé. De la volaille qu'il peut élever, il faut qu'il en donne la moitié au propriétaire, quoique cette volaille ait mangé une partie de sa poulainte qui lui reste pour récompense de son travail. Parti de Padoue le 26 octobre pour Legnago. Le 26, à Este. Le 27, à Legnago ; cette place est sur l'Adige ; elle est très fortifiée depuis qu'elle est au pouvoir des Français. Porto, qui fait présentement la moitié de cette ville, se fortifie avec vigueur et deviendra très forte tant par les eaux que l'Adige y jette que par les avancés que l'on y fait. Parti de Legnago pour aller à Vérone. Le 23, arrivé à Vérone et reparti le 1er décembre 1806 pour aller à Paris. Passé par Peschiera, Lonato et route jusqu'à Turin ; cette ville seule est la plus remarquable de cette route. Cette ville, la capitale du Piémont, est la plus belle et la plus régulière de toute l'Italie et peut passer pour une des plus belles villes de l'Europe.

Digitized by Google

BATAILLE DES 3 EMPEREURS
Dessus de bonbonnière
(Collection de M. le lieutenant-colonel Chéré)

Austerlitz

(Lettres de deux témoins de la bataille)

LETTRE DU COMMANDANT SALMON (1), CHEF DE BATAILLON AU 24e LÉGER, ÉCRITE A SA FEMME, PAULINE SALMON, APRÈS AUSTERLITZ.

12 frimaire an XIV, au bout du monde.

C'était hier la fête du couronnement de notre Empereur.

Quatre mots, ma chère petite femme, pour te tranquilliser, car l'affaire de hier fera beaucoup de bruit. Nous nous sommes battu[s] depuis cinq du matin jusqu'à huit du soir. Je dois ma vie à mon adresse et à mon grand courage. J'ai fait bien du mal à l'ennemi, mais il m'en a fait beaucoup. Je suis resté à deux cents hommes. Lorsque j'ai rallié ma troupe, je n'avais que vingt hommes et mon drapeau. Nous avons 30 officiers tués et blessés. J'avais été chargé par la garde à cheval de l'empereur de Russie; je comptais Devienne au rang de ceux qu'ils ont vaincu. Mais il

---

(1) Né à Caen le 8 octobre 1759. Retraité comme colonel, baron de l'Empire, le 8 février 1815.

Digitized by Google

avait tombé sous les chevaux, dont plusieurs lui ont marché dessus. Il a fait le mort et il m'a rejoint. Ce ne sera rien, il marche bien et il a bon appétit. Nous avons mangé un morceau ensemble. J'ai finit par le faire rire. « Ah ! mon Dieu, il me dit, commandant, je ne croyais jamais que vous pouviez vous tirer de là. » J'ai renversé un cavalier de sur son cheval, au moment où il m'a porté un coup de sabre, avec la monture du mien, étant serré corps à corps; pour finir je me porte bien quoique fatigué. Philippe, qui était observateur, vint nous embrasser en pleurant et nous offrir de la soupe et notre part d'un civet qu'il avait fait avec un lièvre qu'il avait pris à la main qui était à bout de fatigue par les coups de fusil de l'ennemi et des nôtres.

Enfin nous avons gagné la bataille. C'est innombrable la perte de l'ennemi. Cinq lieues de chemin la terre jonchée de leurs corps morts, 200 pièces de canon, 23 milles prisonniers. Quelle bataille; depuis que le monde est monde, jamais pareille n'est arrivée.

Plus bas :

Austerlis.

(Communication de M. Génas, à Lizon (Calvados), par l'intermédiaire du lieutenant-colonel Chéré.)

***

LETTRE DU GÉNÉRAL BERTHIER (VICTOR-LÉOPOLD).

Au quartier général, au bivouac, sur la route d'Olmutz, le 5 décembre.

Il m'a été impossible, ma chère bonne petite, de pouvoir t'écrire ces jours-cy. Mon frère a bien voulu te faire dire que je me porte bien. Tu scais la grande et belle bataille que nous avons gagnée. Ton frère, moi, d'Haugerenville se porte bien; sois sans inquiétude, tout va bien; l'ennemi fuit et tout va très bien pour nous. Kellermann, Gérard, Chalopin (1) ont été blessés légèrement. Le maréchal se porte bien, je suis couché à côté de lui sur un très bon lit de paille et devant un bon feu. J'espère que ce soir nous serons dans un bon lit; nous en avons besoin pour nous remettre de nos fatigues.

Adieu, bonne petite amie à moi, aime toujours ton bon petit

(1) Le chef d'escadron aide de camp Chaloppin fut mortellement frappé à Austerlitz.

Digitized by Google

mari et il est sûr d'être toujours heureux ; embrasse nos petits enfants et sois assurée que je ne perdrai de temps quand je pourrai t'écrire de venir me rejoindre.

Adieu, je t'embrasse de tout mon cœur,

Ton ami, ton amant,

L. BERTHIER (1).

(Collection de M. le lieutenant-colonel Chéré.)

Portrait du Capitaine Guérard, par Raffet

Guérard (Louis-Antoine-Nicolas), né le 14 juillet 1807 à Auch (Gers), marié le 31 janvier 1852 à Mademoiselle Marthe Colonna Bori.

Nommé sous-lieutenant au 52e régiment d'infanterie de ligne, le 21 février 1831, sur la présentation de la commission des récompenses nationales. Lieutenant le 13 décembre 1832 ; capitaine le 14 août 1842. Passé au 53e régiment de ligne le 22 février 1844. Chef de bataillon au 6e régiment de ligne le 26 décembre 1853. Passé au 101e le 17 mai 1855. Mis en non-activité pour infirmités temporaires le 23 juin 1855, Retraité pour ancienneté de service par décret du 24 septembre 1861 (pension de 2.462 fr.).

Campagnes : 1832, Belgique ; du 1er avril 1844 au 26 novembre 1844, et du 25 avril 1845 au 23 avril 1848, Afrique ; du 1er juin 1849 au 1er juillet 1851, Italie ; 1854, Orient.

Décorations : Chevalier de la Légion d'honneur le 12 juillet 1849 ; autorisé le 31 janvier 1854 à accepter et à porter la décoration de chevalier de 2e classe de l'Ordre de Pie IX.

---

(1) Berthier (Victor-Léopold), frère cadet d'Alexandre et de César Berthier, naquit à Versailles en 1770. Après avoir servi dans les Gardes de la Porte, il fut nommé, en 1785, sous-lieutenant dans le régiment de la Fère, chef de bataillon en l'an II ; adjudant-général en l'an III ; général de brigade en l'an VII et général de division en l'an XIII, il se fit remarquer à Austerlitz comme chef d'état-major du corps de Bernadotte (1er) et mourut à Paris, le 21 mars 1807.

Digitized by Google

GUÉRARD, CAPITAINE DE GRENADIERS AU 53e RÉGIMENT DE LIGNE

D'APRÈS UNE ESQUISSE DE RAFFET, FAITE AU SIÈGE DE ROME EN 1849. — (Musée Condé, à Chantilly)

Digitized by Google

Digitized by Google

LE BARON ROUSSEAUX

(Antoine-Alexandre)

GÉNÉRAL DE DIVISION, INSPECTEUR GÉNÉRAL D'INFANTERIE

(1756-1827)

(Suite et fin)

Rousseaux est de nouveau nommé général de brigade sur le champ de bataille ; mais, pour la seconde fois, il manifeste le désir de rester au commandement de la 74e, dont il connaît la valeur. Il se retire à Oneille, sur le littoral méditerranéen, et se trouve d'abord détaché avec le 1er bataillon à Cremolino, pour servir de lien entre l'aile gauche de l'armée d'Italie et l'aile droite de l'armée de réserve des Alpes. Les deux autres bataillons opèrent dans les montagnes de la Ligurie, soit contre les troupes impériales, soit contre les Barbets. Lorsque les deux corps d'armée sont réunis, la 74e passe, avec la brigade Clauzel, dans la division Lemoine , qui a reçu l'ordre de marcher sur Mondovi, où les Autrichiens sont en force.

Du 28 septembre au 15 octobre, Rousseaux campe à Saint-Michel, surveillant la région au sud de Mondovi. Il prend part aux engagements du 29 septembre et du 14 octobre, à Ceva. Le 27 octobre, il est attaqué par Melas. La 74e occupe une position proche de Lezigno, au croisement des routes de Vico et de Nocello, le long du Tanaro. Elle supporte tout l'effort de l'attaque avec la 80e et la brigade Gardanne. « La 80e laisse sur le terrain la moitié de son effectif, pendant que l'adjudant-général Crouzat est fait prisonnier et perd trois pièces de canon. La 74e dégage le terrain déjà acquis par les Autrichiens et entraînée par son chef, reprend une des pièces saisies, avec les débris qui restent de la troupe. Il fait rentrer à Ceva la petite garnison, qui trouve là un abri mo-

Digitized by Google

mentané, et rétablit les communications coupées entre l'aile droite du général Saint-Cyr et le corps d'armée de Championnet » (1).

Quelques jours après, Rousseaux était, pour la troisième fois, nommé général de brigade pour sa conduite dans l'affaire et à la suite d'une série d'actions d'éclat ; pour la troisième fois aussi, il manifeste son intention de rester au commandement de la 74e demi-brigade.

Le 29 octobre, on se bat encore à Carrû d'où l'ennemi est délogé; le 4 novembre, en avant de Coni ; le 8, près de Carrû ; le 11, aux environs de Mondovi ; le 18, près de Millesimo, contre les Barbets.

Malgré cette vigoureuse défensive, la 74e est si affaiblie par ses pertes et la fatigue de combats incessants, qu'elle doit céder le terrain et se replier vers Gênes. Le 3e bataillon, détaché dans les Alpes et qui a pris part aux affaires de La Peyrouse, de Pignerol et Briqueyras, puis à l'attaque de Suze et de Savigliano, rejoint les 1er et 2e bataillons et la brigade réunie se trouve au siège de Gênes, où elle va supporter vaillamment les rigueurs de l'investissement, du 22 mars au 20 juin 1800.

La lecture du bulletin de la demi-brigade nous renseigne éloquemment sur le travail qu'elle fut appelée à fournir à cette époque :

« Le premier germinal, forte de 1.267 hommes et de 51 officiers, la 74e occupe les positions de Monte-Cornua, Saint-Auberto, Panesi et les Quatre-maisons, en arrière de la vallée de Fontana-Buona. Le 15, l'ennemi attaqua les postes placés en avant de Recco ; elle fit la résistance la plus opiniâtre, et il ne la débusqua qu'en faisant marcher contre elle une forte colonne qui la repoussa en deçà du pont en avant de Saint-Auberto. Il fut lui-même attaqué de suite dans cette position, qu'il fut obligé d'abandonner ayant eu beaucoup d'hommes tués et 70 faits prisonniers.

« Le 16, l'ennemi renouvela l'attaque contre la demi-brigade. Il fit déboucher trois colonnes de 15 à 1.800 hommes de la vallée de Fontana-Buona, avec lesquelles il s'avança contre le flanc et le front de la position de Monte-Cornua, tandis que son corps de

(1) Etats des services du général Rousseaux. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

troupe qui était venu la veille prendre position au Monte-Marzo, attaquait les Quatre-maisons et qu'enfin une cinquième colonne descendue de Recco attaquait Saint-Auberto. A neuf heures, l'attaque fut générale ; un feu continuel avait lieu sur toute la ligne, le combat était très vif, lorsqu'enfin l'ennemi très supérieur en nombre débusqua les postes des Quatre-maisons et de la Clochette.

« Il porta ses forces sur le village de Panesi et cherchait à s'emparer des positions du mont dit le Pied-de-Biche, pour couper la retraite de la troupe qui occupait Monte-Cornua. Mais un détachement de la 74e s'y étant porté avec célérité, parvint à arrêter sa marche. Néanmoins, la demi-brigade presque coupée sur sa droite par la colonne ennemie, fut obligée à la retraite. Les trois bataillons se réunirent à Saint-Martin de la Sturla.

« Le 17, la demi-brigade réunie s'avança contre l'ennemi, le força dans ses retranchements, l'obligea de déposer les armes. Quelques-uns voulurent résister encore ; ils succombèrent sous l'intrépidité d'une poignée de grenadiers du 3e bataillon et ils rendirent leurs armes. »

« Le 18, elle resta dans les positions prises la veille sur l'ennemi.

« Le 19, les 1er et 2e bataillons revinrent prendre position sur le Monte-Faccio et les compagnies de grenadiers, avec le 2e bataillon, passèrent à la 8e division, où ils protégèrent la retraite. Le 2e bataillon s'empara des hauteurs de Sambiage. Le soir, les trois compagnies de grenadiers furent détachées ; elles se rendirent à Vareggio, où elles trouvèrent l'ennemi. Elles l'attaquèrent avec vigueur ; il fuit et leur abandonna ses positions, mais il revint à huit heures du soir avec de nouvelles forces, reprit Vareggio et les trois compagnies de grenadiers furent obligées de se retirer en arrière du pont de Congaletto.

« Le 21, elles furent attaquées par des forces supérieures et se replièrent sur Voltri. Le 22, le 2e bataillon rentra à la 1re division ; il reçut aussitôt l'ordre d'attaquer. Il chargea l'ennemi à la baïonnette, le mit en déroute, s'empara de ses positions, de ses bagages et lui fit quantité de prisonniers. Le 24, le 2e bataillon fut attaqué ; il se battit avec opiniâtreté et tandis qu'il culbutait l'ennemi par

Digitized by Google

son front, il vit les postes du 1er bataillon forcés. Déjà, deux colonnes venues, l'une de Monterati et l'autre de Monte-Moro, cherchaient à l'envelopper. La retraite fut ordonnée et s'effectua avec le plus grand ordre. Il chassa l'ennemi qui occupait la grande route en arrière et, à huit heures du matin, il arriva sur la Sturla où il prit position. L'ennemi fit les tentatives les plus fortes pour la lui enlever. Le combat dura jusqu'à cinq heures du soir. Les trois bataillons réunis l'attaquèrent vivement, le chassèrent, le poursuivirent, reprirent les positions de Monte-Parisone et de Gulati et lui firent en outre 19 prisonniers. La perte de la demi-brigade dans cette journée, est de 20 hommes tués, blessés ou prisonniers de guerre, dont un chef de bataillon blessé.

« Le 10 floréal, l'ennemi attaqua sur tous les points. La droite criblée par la mitraille de la flotte anglaise, est forcée par une colonne nombreuse qui l'attaqua sur son front. Le 2e bataillon de la 74e demi-brigade qui faisait partie de l'avant-garde, était attaqué par les tirailleurs de l'ennemi qui s'était porté sur les derrières. L'avant-garde se forma en deux colonnes et fit le feu de chaussée en avant et en arrière. Le 2e bataillon l'exécuta avec le plus grand sang-froid. Arrivé à Saint-Roch, il y trouva l'ennemi en bataille derrière les murs qui dominent le chemin et faisant un feu très actif par les croisées. S'apercevant du désordre jeté dans les rangs, il somma l'avant-garde de déposer ses armes. Bien loin de se rendre à cette sommation, elle enfonça une porte par où elle trouva une issue, s'empara d'une position qui dominait celle de l'ennemi et où elle attendit des renforts qui lui arrivèrent bientôt après; mais, une colonne ennemie s'étant mise en marche pour s'emparer d'une position qui domine Albaro, un détachement de cent hommes alla à sa rencontre. Elle fut d'abord arrêtée ; cependant, elle attaqua ensuite avec tant d'acharnement, que des trois officiers qui commandaient le détachement, deux furent tués et l'autre blessé. Heureusement le 1er bataillon de la 74e arriva à son secours, chassa l'ennemi au delà des positions occupées le matin par la droite et y établit ses postes, mais des troupes débarquées sur son flanc l'obligèrent de se retirer encore sur Albaro.

« Le 2e bataillon, par ordre de son chef, courut sur l'ennemi à la baïonnette et sans batterie, le surprit dans les maisons et les

Digitized by Google

églises, lui fit 300 prisonniers, dont plusieurs officiers, et l'obligea de se retirer dans ses positions primitives. La perte de la demi-brigade dans cette affaire est de 75 hommes tués, blessés ou prisonniers dont 5 officiers.

« Le 14, l'ennemi faisait des mouvements. Un détachement composé de 3 compagnies de grenadiers et de 60 hommes, l'attaqua, enleva ses positions, lui fit des prisonniers et se retira.

« Le 15, les 3 compagnies de grenadiers et 50 hommes attaquèrent l'ennemi, le forcèrent d'abandonner sa position et le poursuivirent dans son camp. Le 21, la demi brigade formant la colonne du centre, s'avança au pas de charge et enleva à l'ennemi ses deux premières positions. Ce dernier, à la faveur du brouillard, fit filer une colonne qui menaça le centre et les flancs de la division. Le général s'en aperçut et se retira. L'ennemi poursuivit avec acharnement, mais il rentra ensuite dans ses positions où il trouva les Français qui le chargèrent vigoureusement, le déroutèrent, lui firent 3,000 prisonniers, 1,500 tués ou blessés et lui prirent ses pièces de canon et quantité de munitions. La perte de la demi brigade fut de 59 hommes tués ou blessés, dont un officier tué » (1).

On se battit encore le 22 floréal et le 8 prairial. Dans ce dernier engagement, les pertes de la demi-brigade sont de 56 hommes tués ou blessés, dont 4 officiers tués et 3 blessés.

Pendant toute cette période mouvementée, le chef de brigade Rousseaux met tous ses efforts à soutenir l'élan de ses hommes et surtout à relever sans cesse le moral des troupes qui mangent mal, portent des lambeaux d'équipement et manquent généralement de chaussures.

La discipline se relâche et les idées de désertion s'affirment chaque jour davantage. En de semblables conditions, qui songerait à s'en étonner ? Rousseaux a cependant la satisfaction de faire récompenser plusieurs de ses hommes qui obtiennent, en reconnaissance de leur courage et de leur valeur, des armes d'honneur.

Mais, malgré les efforts héroïques faits pour dégager la place

(1) Bulletin de la 74e demi-brigade. (Archives historiques du ministère de la Guerre.)

Digitized by Google

de Gênes, réduite à une effroyable famine et désolée par de graves épidémies, il faut recourir à la capitulation le 4 juin 1800.

La 74e demi-brigade, conduite par son chef, quitte Gênes avec armes et bagages, et reçoit l'ordre de gagner l'intérieur du pays, où elle n'eut plus de contact avec l'ennemi. Le 9 octobre de la même année, elle quitte Milan, à la suite de nouveaux ordres expédiés de Paris, et se rend dans la 8e division militaire, où elle est surtout employée à la répression du brigandage qui règne plus que jamais.

Deux de ses bataillons, le 2e et le 3e, s'embarquent à Marseille pour Saint-Domingue. Le 1er bataillon reste à Marseille, chargé de la police de la région. « Il contribue d'une manière active, sinon à détruire, du moins à affaiblir ce fléau du brigandage qui désolait ces contrées, ainsi qu'elle en a reçu le témoignage du ministre de la Guerre par une lettre en date du 25 nivôse, an 9 » (1).

Cette mission, ajoutée à l'obligation du service intérieur à Marseille, ne laisse aucun repos aux hommes déjà surmenés dans la campagne précédente. Rousseaux se plaint, à la date du 31 mars 1802, de l'état de fatigue où se trouvent les hommes. « Depuis la fin de la guerre, écrit-il au ministre, la brigade n'a pas eu de tranquillité... le bataillon qui reste est si faible, que le service une fois assuré, on peut à peine former un peloton de 16 files » (2).

L'inspecteur général Decaen avait constaté l'excellent état des finances de la 74e et félicité Rousseaux de sa parfaite administration, le 8 janvier de la même année. Dans ses notes d'inspection, il réclamait l'attribution d'un sabre d'honneur pour les actions d'éclat du chef de brigade qui, modeste comme il le sera toute sa vie, n'a songé jusqu'ici qu'à faire récompenser les braves de sa demi-brigade. Bon nombre reçurent, en effet, pour leur conduite dans la dernière campagne, des armes d'honneur comme récompense nationale. Rousseaux estimait qu'un chef n'avait pas à parler de ses propres blessures, quand il commandait une troupe où les estropiés et les mutilés étaient si nombreux.

---

(1) Bulletin historique de la 74e demi-brigade. (Archives historiques du ministère de la Guerre).

(2) *Ibid.*

Digitized by Google

Le général inspecteur signale également que Rousseaux est toujours sans brevet, mais que son commandement lui a été confirmé par un arrêté des Consuls du 26 octobre 1801.

Le 29 juillet de la même année, l'inspecteur général Arcambal écrit au ministre : « Les services que ce chef de brigade a rendus, le courage et le dévouement dont il a donné les preuves les plus éclatantes dans toutes les circonstances, puisque, malgré ses blessures, il n'a jamais voulu s'éloigner de son corps qui est en tout tenu de la manière la plus exemplaire, la modestie qu'il a mise à refuser le grade de général de brigade pour rester, a-t-il dit, dans sa famille militaire, tant de qualités, portent le général inspecteur à faire plus particulièrement connaître le chef de brigade Rousseaux, persuadé que le Gouvernement lui décernera un sabre d'honneur » (1).

En formulant ce vœu, le général Arcambal ignorait que ce sabre avait déjà été accordé, pour la brillante conduite de Rousseaux dans la journée du 21 vendémiaire an V. Le brevet est daté du 19 octobre 1802 (26 vend. an XI) (2).

(1) Dossier Rousseaux. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)

(2) *Note au sujet du sabre d'honneur.* — D'après le décret du 14 fructidor an VIII, la manufacture de Versailles devait, à partir du 1er vendémiaire an IX, fournir les armes d'honneur et les armes de récompense nationale. Or, le sabre du citoyen Rousseaux ne porte pas la marque de Versailles; mais, en revanche, il est poinçonné de l'an VIII et l'épigraphie de son inscription rappelle celle des armes signées Boutet.

Il est à remarquer, d'autre part, qu'un sabre de même modèle fut attribué par décret (28 fructidor an X) au citoyen Raimond Pastre, chef de bataillon à la 59e demi-brigade, et qu'un autre, non attribué, existe dans les collections du Musée d'artillerie.

Ces sabres n'ont rien de la fabrication de Boutet, et se rapprocheraient plutôt de celle du fourbisseur Juste. Ils sont de fabrication française et non italienne, comme ceux décernés par Bonaparte en Italie à titre de récompense nationale.

Ils paraissent donc, suivant toute vraisemblance, provenir d'une commande antérieure au décret de fructidor an VIII et seraient visés par l'art. VI de ce decret, en vertu duquel la manufacture de Versailles les prenait en charge.

Le sabre de Rousseaux est en vermeil. La lame violette et damasquinée au tiers, est de fabrication parisienne très soignée.

Capitaine M. Bottet.

Digitized by Google

LIBERTÉ ÉGALITÉ

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
BREVET D'HONNEUR
POUR LE CITOYEN ANTOINE ALEXANDRE ROUSSEAU
CHEF DE BRIGADE

Bonaparte Ier Consul de la République, d'après le compte qui lui a été rendu de la conduite distinguée et de la bravoure éclatante du citen Antoine Alexandre Rousseau chef de la 74e 1/2 brigade d'infanterie de ligne à l'affaire du 21 Vendémiaire an V : quoique blessé grièvement il ne voulut pas abandonner les corps de cavalerie et d'infanterie qu'il commandait, qu'il n'y fut remplacé.

Lui décerne à titre de récompense nationale : UN SABRE D'HONNEUR. Il jouira des prérogatives attachées à la dite récompense par arrêté du 4 Nivôse an 8.

Donné à Daria, le 28 Vendémiaire an XI de la Rép. Française.

BERTHIER FOUCAULT DROUOT

Jusqu'en mai 1803, Rousseaux reste à la 8e division et administre la 74e. Il se trouve dans ses foyers au moment où la 74e demi-brigade est incorporée dans la 26e, au désespoir de son chef, qui ne peut s'expliquer la disparition du numéro d'un corps qui s'est couvert de gloire et a rendu de si grands services au cours des campagnes d'Allemagne et d'Italie.

Peu de temps après, le 26 messidor, an XI, il remplace le citoyen Hugues au commandement de la 50e demi-brigade. On était alors au milieu de l'année 1803 et la 50e était à Nimègue depuis le 31 mai. En juin, on avait détaché deux bataillons à Arnheim, Syck, Achein et Bruckhausen. Rousseaux n'a d'ailleurs pas le temps de prendre le commandement de la demi-brigade, car le 29 août 1803, il est nommé général de brigade.

Une lettre de Berthier, ministre de la Guerre, du 25 fructidor, le désigne pour faire partie d'une commission chargée de rédiger une instruction sur le campement des troupes, avec Duprat, adjudant-commandant et Saint-Raymond, ex-chef de la 66e. « Comme dans ce moment, dit le ministre, le campement des troupes sur les côtes est un des objets dont il est important de régler prompte-

Digitized by Google

ment les détails, vous vous occuperez avant tout, de la rédaction de cette partie et vous aurez soin d'y apporter la célérité qu'exigent les circonstances » (1).

Ce travail est à peine achevé, qu'il est envoyé au camp d'Utrecht, où les nouvelles instructions vont être appliquées. Il est placé à l'état-major (2e division du camp).

Son aide de camp, le lieutenant Dubois, est celui-là même à qui est arrivée la mésaventure racontée par Marmont (2). On cherchait à se divertir comme on pouvait et un ou deux mystificateurs avaient imaginé d'envoyer de fausses lettres dont l'écriture admirablement imitée, devait nécessairement faire croire qu'elles provenaient des pouvoirs publics. Au lieutenant Dubois qui rêvait de voyages lointains et qui avait exprimé le désir d'aller prendre du service en Amérique, on écrivit que ses vœux étaient agréés et que, dès qu'il serait en état de partir, il pourrait se rendre à Bordeaux pour s'embarquer. Dubois, persuadé que la lettre arrivait directement du ministère de la Guerre, ne mit aucun retard à faire ses préparatifs de départ et on eut beaucoup de peine, le jour où il alla prendre congé de ses chefs, à lui faire comprendre qu'il était l'objet d'une simple mystification.

Le 14 juin, Rousseaux est nommé commandant de la Légion d'honneur, compris par conséquent dans la première promotion de l'Ordre. Il préside le conseil de révision au quartier général, du 4 juillet au 20 décembre 1804. Le 24, il est envoyé en mission à Rotterdam, puis à la Haye. A la fin de l'année 1805, il reçut, à Rotterdam, de Vignolle, général chef d'état-major de l'armée gallo-batave, 2e corps de la Grande Armée, qui se trouvait alors à Gratz, une lettre d'un certain intérêt au point de vue des débuts de la campagne.

« *Au général Rousseaux.* — Je viens de recevoir seulement, mon cher général, la lettre que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire le 24 du mois de vendémiaire, en m'envoyant la répartition ordonnée par le général Michaux, des troupes qui sont en Batavie. Je ne sçais si celles que je vous ai écrites pour me rappeler à votre souvenir et vous donner des nouvelles de la continuation de nos

(1) Correspondance du général Rousseaux.
(2) *Mémoires.*

Digitized by Google

succès vous seront parvenues, jamais on n'en a obtenu de plus glorieux ny de plus décisifs. Trois de nos corps d'armée sont à la poursuite des Russes et leur feront un mauvais parti, nous attendons à chaque instant la nouvelle de leur destruction totale et elle n'est pas douteuse s'ils ne se rendent prisonniers. Le général en chef a reçu vos lettres et les journaux anglais et il est très fort d'avis qu'il convient que vous fassiez l'envoy de ces journaux lorsqu'il y en a plusieurs exemplaires au quartier général impérial. Vous recevrez incessamment cinq cents louis que doit vous faire parvenir le général en chef, il désire que vous employiez la moitié de cette somme à solder ce qui peut être dû à M. Borel pour l'abonnement des journaux anglais et autres objets... » (1).

On se rappelle qu'à cette époque, on surveillait attentivement tout ce qui se passait en Angleterre et les mouvements de l'opinion publique anglaise.

Puis vient le moment où l'on procède à la réduction de l'état-major des troupes françaises en Hollande; Rousseaux passe alors dans la 3e division, à l'armée du Nord, puis remplace, en octobre 1806, le général Gobert et exerce par intérim le commandement de la 3e division militaire.

Il ne cesse, à partir de ce moment, de demander un poste de combat, mais on lui confie le commandement des forces du département de la Moselle (mars 1809), Le 10 avril, il est envoyé à Saint-Omer où, sous les ordres du général Rampon, commandant du camp de Boulogne, il doit s'occuper des 6e et 7e demi-brigades provisoires réunies dans cette ville. C'est à peine s'il a le temps de faire connaissance avec ses troupes, car il est appelé à Paris et nommé, le 22 avril 1809, au commandement de l'île de Cadzand, ancienne Cassandria (24e division militaire).

Le 25 avril, il part en poste pour Gand, où il porte des instructions du ministre de la Guerre et rejoint en toute hâte Cadzand, le 29.

L'île de Cadzand est située à l'embouchure sud de l'Escaut. Malgré sa petite étendue, son climat malsain et le peu de ressources offertes par la topographie de l'île au point de vue de la

(1) Correspondance du général Rousseaux.

Digitized by Google

défense, elle occupait une situation exceptionnelle par sa position au sud de l'île de Walcheren, où se trouvaient le port et les fortifications de Flessingue.

Le général Rousseaux allait tenir tête, dans ce nouveau poste, à ses premiers adversaires, les Anglais.

Une expédition avait, en effet, été préparée en grand secret par les Anglais, inquiets des bruits de débarquement, et des préparatifs exécutés dans ce but. Depuis plusieurs mois, l'amirauté anglaise faisait surveiller les côtes et l'embouchure du fleuve, en même temps que des émissaires secrets rendaient journellement compte de l'état des défenses, de la composition et du mouvement des troupes, et de l'état d'avancement des constructions navales dans les chantiers de l'Escaut. L'amirauté établit sur ses bases un plan de campagne qui semblait avoir toutes chances de succès, grâce à la soudaineté du coup porté (1).

L'objectif principal était la prise de Flessingue, qui commandait le fleuve et couvrait Anvers ; mais pour s'emparer plus aisément de Flessingue, il fut décidé que le débarquement se ferait en partie dans l'île de Cadzand, de manière à se rendre maître des deux rives et à paralyser tout effort des troupes françaises de ce côté. Les indications fournies par l'espionnage, heureusement peu exactes, signalaient également le rivage de Cadzand comme offrant de très grandes facilités pour un débarquement de troupes.

Les derniers rapports, arrivés fort nombreux en juin et juillet 1809, annonçant une véritable pénurie de troupes, l'Amirauté jugea le moment favorable pour l'exécution du projet.

Sous les ordres de Lord Chatam, les troupes anglaises furent embarquées en hâte à bord de la flotte qui, le 29 juillet, croisait en vue de l'embouchure de l'Escaut.

Malgré toute sa bonne volonté, le général Rousseaux n'avait pu, en l'espace de trois mois, assurer la défense de l'île d'une façon complète. D'ailleurs, les moyens manquaient ; les quelques travaux de défense existant avant son arrivée, étaient à peine utilisables, plus que rudimentaires, et les ressources tant en argent qu'en travailleurs, étaient des plus limitées. Il s'attacha surtout à

(1) *Enquête sur l'expédition de l'Escaut*, communiquée aux deux Chambres du Parlement anglais.

Digitized by Google

fortifier Breskens, où il avait établi sa résidence et dont une redoute pouvait battre le fleuve. Il était aisé, avec les quelques pièces de canon, de fermer le passage du canal de Veilen. D'autre part, la situation sanitaire était déplorable dans ce pays infesté par la fièvre des polders. Les troupes en étaient incommodées au point que Rousseaux dut, pour conserver des effectifs sérieux, songer à les éloigner de ce foyer d'infection. Il les envoya en garnison à Gand, qui était la ville la plus voisine, et dès leur départ, on entreprit des travaux d'assainissement, surtout dans le canal qui séparait Cadzand de la terre ferme. Il n'y avait plus alors dans l'île qu'une force de trois cents hommes.

Tel était l'état de Cadzand, le jour où la flotte anglaise fit sa brusque apparition. Rien ne faisait prévoir une attaque, aucun avis n'était parvenu au sujet de l'expédition anglaise. Cette journée fut terrible pour le général Rousseaux, qui vit la partie perdue en cas de débarquement immédiat.

Sans perdre un instant, il expédia des courriers à Gand pour demander la mise en marche de toutes les troupes disponibles. Il prévenait en même temps les généraux commandant la 24e division, de la Lys et de l'Escaut. Il se porta ensuite avec quelques hommes sur le front de la digue, d'où il pouvait le mieux surveiller les mouvements des bateaux anglais. Le reste des hommes formés en sections, demeura sous la conduite des officiers dont il disposait ; attendant les ordres que les circonstances allaient dicter.

Déjà, vers midi, une partie des bateaux de transport s'était engagée dans la passe dite de Deurloo. A la fin de la journée, quatre frégates et cent trente transports avaient mis le cap sur le rivage de Cadzand; le reste s'éloigna, remontant au nord vers Walcheren, où devait s'opérer une seconde tentative de débarquement. Dès que le mouvement fut opéré, le général Rousseaux put constater que les transports mettaient leurs embarcations à la mer, pendant que, de leur côté, les frégates ouvraient le feu, labourant le rivage de leurs obus. L'état de la mer contraria la manœuvre des embarcations, dont un certain nombre chavira. Fort heureusement aussi, la digue et les dunes de sable gênaient la vue des assaillants qui ne pouvaient se rendre compte du

Digitized by Google

nombre des troupes ni de l'état de défense de l'île. Si à ce moment, le général Huntley avait réussi à débarquer ses troupes, Cadzand était pris et la route d'Anvers était ouverte aux Anglais, sans que Rousseaux eût pu opposer la moindre résistance.

Il avait cependant, dès le premier moment, tenté de donner le change à la flotte ennemie, sur la quantité de troupes dont il disposait. Pendant une partie de la journée, il fit défiler ses sections derrière les dunes, les faisant repasser incessamment aux points où ils pouvaient être aperçus, pour les ramener sur un autre point de l'île, d'où de nouveaux détachements, dont on changeait la formation, reprenaient le chemin du rivage, comme si des troupes nouvelles arrivaient de l'intérieur. L'après-midi entier fut occupé par cette parade fatigante. Le soir venu, il fit occuper certains points du rivage par des postes importants qui pouvaient laisser croire qu'ils couvraient des troupes nombreuses, puis songeant à la défense de l'unique batterie de Breskens, qui fût en état de causer quelques dommages aux Anglais, il y envoya deux compagnies et quarante canonniers pour le service des pièces. Il promettait en même temps des récompenses en argent à ceux qui, le cas échéant, se signaleraient par leur adresse au tir.

La nuit venue, il eut un bien autre sujet de préoccupation. Sous l'empire du surmenage qu'on leur avait imposé dans la journée, « les hommes se grisèrent abominablement, se débandèrent et poussèrent même l'infamie, jusqu'à briser leurs armes » (1).

Le lendemain, 30 juillet, les Anglais hésitant, ne firent aucune autre tentative de débarquement; et, au cours de la journée, après quelques mouvements incertains, parurent adopter une autre tactique, car les vaisseaux disparurent dans le Nord, longeant la côte de Walcheren.

L'Angleterre venait de perdre une belle occasion de prendre pied sur l'île de Cadzand d'où, en quelques heures, elle pouvait surprendre Anvers, qui n'aurait pu résister à cette attaque.

L'enquête qui, plus tard, fut ordonnée en Angleterre au sujet de l'insuccès de la tentative de débarquement à Cadzand, démontre, que la ruse employée par le général Rousseaux, le 29 juillet, avait

(1) *Victoires, conquêtes, revers et désastres*, tome XIX.

Digitized by Google

eu un succès inespéré. Le capitaine Owen, chargé de l'opération du débarquement, et le marquis de Huntley, qui commandait les forces ennemies, déposèrent en effet, qu'il leur avait été à peu près impossible de se rendre un compte exact du nombre des défenseurs de l'île, mais qu'ils avaient constaté la présence de troupes fort nombreuses. Le capitaine Owen, principalement, déclare : « L'ennemi possédait sur ce point (Cadzand) des forces considérables » (1). Il signale leurs masses profondes déployées derrière les dunes et l'arrivée incessante de détachements qui renforcèrent les troupes au cours de la journée du 29 juillet. Or, le général Rousseaux disposait, comme on l'a vu, de 3oo hommes, de qualité très inférieure. Il faut donc reconnaître, que si le plan adopté primitivement n'a pas été suivi et si les Anglais ont renoncé à prendre terre à Cadzand qui leur offrait un point d'appui unique au point de vue du siège de Flessingue, on le doit en grande partie à l'esprit d'initiative et au sang-froid du général Rousseaux dans cette journée critique.

Le 3o juillet, la situation avait d'ailleurs considérablement changé et tout porte à croire qu'un débarquement eût alors été infructueux. A midi, en effet, deux bataillons du 8e régiment provisoire arrivaient sous la conduite du major Gauthier, puis un bataillon du 65e, commandé par le major Levasseur. Ces braves gens, qui avaient fait, sans halte, seize lieues de poste, furent placés : le 8e, sur le développement de la côte, le 65e, en réserve. Ces dispositions, qui avaient été vues en partie des hunes des vaisseaux, furent un nouveau prétexte de différer le débarquement. La division appareilla et, le 1er août au soir, on n'apercevait plus une voile ennemie. Le sol de l'Empire, qui pendant trois jours avait été menacé, fut ainsi respecté (2).

Le général Rousseaux laissa ses deux mille hommes en position, en cas de retour offensif, et revint à Breskens, pour se mettre en communication avec le général Monnet, gouverneur de Flessingue, qui allait avoir à repousser l'effort de 18.000 hommes débarqués à Walcheren.

---

(1) *Enquête sur l'Expédition de l'Escaut*, communiquée aux deux Chambres du Parlement d'Angleterre.

(2) *Victoires, conquêtes, revers, désastres*, tome XIX.

Digitized by Google

Dès la première heure, Rousseaux comprit que le débarquement avait dû s'opérer au nord de Walcheren et que Flessingue se trouverait dans une situation difficile, par suite de son isolement, de l'état défectueux de son armement et du peu de défenseurs que le général Monnet pouvait opposer aux forces anglaises. Il avait déjà avisé de ce fait le ministère de la Guerre à Paris, en même temps qu'il réclamait l'envoi de troupes de renfort à Cadzand, c'est-à-dire dès le 29 juillet.

Il profita d'un bon vent du sud pour embarquer à bord des péniches dont il disposait, le bataillon du 65e, sous les ordres du commandant Bousmard. La traversée se fit aisément et fut rapide. (Rapport du chef de bataillon Guilley.)

Le 3, au retour de Guilley à Breskens, le général Rousseaux adressa au ministère de la Guerre Clarke, un premier rapport qui fixa ses idées sur la nature et les résultats probables de l'expédition ennemie (1). Le 4, il envoie à Flessingue le 2e bataillon du 8e régiment provisoire; puis, le 6 août, un détachement de 240 hommes de toutes armes (2).

A partir de ce jour, les envois deviennent impossibles. Il ne peut expédier les détachements que la nuit et les Anglais qui, de leur côté, ont eu vent du manège, viennent à la tombée du jour, s'embusquer sous la côte et jusque vers Flessingue, de façon à empêcher le passage des péniches.

On sait que Flessingue ne put tenir et dut capituler, mais la fièvre s'empara des troupes anglaises et l'épidémie presqu'autant que les mesures prises pour repousser les envahisseurs, les força à reprendre la mer dès le 24 août. Rousseaux envoie le même jour une chaloupe et trente hommes qui reprennent possession du port de Flessingue.

Le général Rousseaux reprit ses fonctions de gouverneur, apportant à la défense de l'île les modifications que la dernière alerte semblait exiger. L'Empereur qui avait eu connaissance, à Schœnbrünn, des événements de Cadzand et de Flessingue, vint, en 1810, inspecter l'état du pays. Une lettre du général, du 7 juin 1810, rappelle cette visite, les félicitations qu'il reçut de

(1) *Victoires, conquêtes, revers, désastres*, tome XIX.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

l'Empereur, et le plaisir qu'il eut de recevoir Napoléon à sa table, à Breskens (1). Par une lettre du 7 mars 1810, adressée par le duc de Feltre à l'Empereur, nous voyons qu'une indemnité de 2.180 fr. est accordée à Rousseaux pour gratifications et récompenses aux canonniers de Breskens qui se sont distingués dans la défense de Cadzand, et secours à 250 militaires blessés, et 418 autres Français transférés de Walcheren à Cadzand (2).

Le 24 juin, le général Rousseaux était proposé pour le grade supérieur. Il avait alors cinquante-quatre ans, il servait depuis 1775, avec une interruption de deux mois et quelques jours seulement. Au mois de juillet 1811, il recevait les lettres patentes de baron de l'Empire ; depuis 1810, il était donataire d'un revenu de 4,000 francs représenté par des propriétés en Westphalie.

Les armoiries sont ainsi composées :

Coupé au I: parti, *a*) d'azur au tronc d'olivier d'or terrassé du même d'où sortent deux branches, aussi d'or, l'une à dextre, l'autre à senestre ; la première supportant un coq la tête contournée d'argent regardant à dextre crêté et barbé de gueules, à laquelle branche est supporté un sabre recourbé et posé en bande, monté et garni d'or dans son fourreau de sable ; et *b*) des barons militaires ; au II, d'argent au vaisseau d'azur, voguant sur une mer aussi d'azur, adextré d'un rocher de sable, surmonté d'une tour crénelée du même ajourée et maçonnée de gueules.

Le coq représente la vigilance du général dans l'affaire du 21 vendémiaire an V, et le sabre, l'arme d'honneur qu'il reçut à ce sujet. Le vaisseau figure la flotte anglaise dont il paralysa l'attaque à Cadzand, qui est représentée par le rocher et la tour.

En attendant sa nomination comme divisionnaire et jusqu'à l'année 1814, le général Rousseaux demeura au même poste, veillant à l'exécution d'importants travaux d'assainissement et s'occupant beaucoup du bien-être de ses administrés qui l'aimaient pour son inlassable bonté. Le climat brumeux de l'île et les fièvres qui le saisirent à plusieurs reprises, ruinèrent sa santé déjà fort ébranlée par les fatigues des quinze campagnes qu'il

(1) Dossier Rousseaux. (Archives administratives du ministère de la Guerre.)
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

avait faites et l'affaiblissement dû aux quatorze blessures dont son corps portait les cicatrices. L'une d'elles, un coup de sabre à la tête, ne se ferma jamais bien et l'obligeait à porter perruque. Mais cette coiffure d'emprunt exaspérait à tel point les douleurs que la blessure avait laissées, qu'il la portait rarement et la posait de préférence sur son bureau. C'est là que la trouvaient ses intimes ou ses subordonnés. Il fallait de graves raisons d'étiquette pour qu'il plaçât cet ornement sur sa tête.

A la suite de la tentative anglaise et de la campagne que nécessita le siège de Flessingue, le général Rousseaux, épuisé par des accès de fièvre continuels, prit un congé, mais continua à surveiller, malgré son éloignement momentané, les travaux entrepris dans l'île de Cadzand, ainsi qu'en témoigne une lettre qu'il écrivit de Metz au ministre de la Guerre, duc de Feltre, à la date du 20 juillet 1810.

« Je suis heureusement en grande convalescence depuis huit à dix jours et pense partir de Metz dans les premiers jours d'août. L'aide de camp que j'ai laissé à Breskens me rend compte régulièrement de tous les mouvements qui s'opèrent ainsi que de la situation des travaux qui sont dans la plus grande activité et si les maladies qui se propagent ordinairement dans ces contrées ne nous contrarient pas trop, on pourra entreprendre ceux qui sont ordonnés pour la campagne prochaine. J'aurai, au surplus, lors de mon passage à Paris, l'honneur de conférer avec votre Excellence sur différents projets qui doivent être présentés en décembre pour le canal et l'écluse à construire. L'Empereur avait ordonné l'armement des bastions nos 2 et 3 et le front intermédiaire dit du Sud, sur la campagne, seulement pour le 1er septembre, mais ils le seront dès le 15 août et pourront tirer au besoin. »

A son arrivée à Cadzand, le général Rousseaux trouva, en effet, et comme il l'indiquait au ministre, les travaux complètement terminés.

En 1814, le général Rousseaux obtint son changement. Le 15 juillet de cette année, il était nommé chevalier de Saint-Louis ; puis le 28 mai 1815, il passe inspecteur général du 6e arrondissement, comprenant les 12e, 13e et 22e divisions militaires.

Nous le trouvons, à la date du 31 mai, même année, occupé

Digitized by Google

de l'équipement et de l'instruction dans les dépôts centralisés à Metz.

Le 6 octobre, il prenait sa retraite dans une petite propriété qu'il avait au Ban-Saint-Martin, aux environs de la ville « sous le feu des canons ». Elle avait considérablement souffert des dégâts causés par les troupes alliées. Des visites très espacées pendant qu'il était au service, ne lui avaient guère permis de veiller à son entretien. Il y donna désormais ses soins, s'occupant en même temps de l'éducation de ses deux fils qui, dans sa pensée, étaient destinés à suivre la plus belle des carrières, celle des armes. Il perdit un de ses enfants et mourut lui-même à l'âge de soixante et onze ans. Déjà fort affaibli par la maladie et toujours repris par les fièvres qu'il avait prises à Cadzand, il voulut, un jour qu'il souffrait plus que de coutume, se faire conduire à la ville pour recommander un ami à la préfecture. Cet effort lui fut fatal. Il était dit que, jusqu'à sa dernière heure, sa bonté s'étendrait à tous ceux qui l'approchaient.

Une note de ses états de services de l'an III, alors que l'armée se trouvait sous Mayence, le représentait comme un officier « de mœurs pures et honnêtes, patriote dévoué » et l'empereur Napoléon, qui appréciait parfois la conduite de ses vieux serviteurs, avait coutume de l'appeler « l'honnête Rousseaux ». Ce titre était certainement celui qui plaisait le plus au vaillant soldat, qui avait donné quarante années de son existence pour la défense de sa patrie. Aussi est-ce l'unique épitaphe qui ait été gravée sur sa tombe dans le cimetière messin, où il repose depuis 1827 (1).

ANDRÉ BRUN.

(1) Le portrait dont la reproduction est donné en tête de l'article, est l'œuvre de Mme Brune, peintre de talent. L'artiste a représenté le général Rousseaux surveillant les mouvements de sa troupe à Cadzand, au moment de la tentative de débarquement de la flotte anglaise que l'on aperçoit dans le fond, croisant devant Flessingue.

Digitized by Google

Le Général Debrun

(1750-1831)

(Suite)

La division Debrun resta huit jours seulement à Coblentz et remonta le Rhin à la rencontre de la division Vincent. Le 10 brumaire, ces deux divisions réunies attaquèrent Rhinfels, dernier rempart de l'ennemi sur la rive gauche du Rhin, encore occupé par 1.500 hommes sous les ordres du général hessois Rescius, et garni d'une forte artillerie.

« Ce fort, à la défense duquel la nature et l'art avaient également contribué, était protégé par des batteries nombreuses, établies sur la rive droite du Rhin, ce qui donnait, en outre, à l'ennemi, la facilité de s'étendre sur la rive opposée, de faire des incursions dans le pays nouvellement conquis, et de communiquer d'un bord à l'autre. » (Victoires et conquêtes de la Révolution, par Gaffarel.)

Mais l'attaque combinée des deux généraux français, appuyée par des canons de position, brisa rapidement toute résistance. L'ennemi cessa le feu et se retira précipitamment par le pont volant de Saint-Goar. Rhinfels ouvrit ses portes. Trente-neuf bouches à feu de gros calibre furent les trophées de cette victoire.

A sa nouvelle, Carnot écrivit au représentant Bourbotte : « Nous avons fait part, cher collègue, à la Convention nationale, de l'agréable nouvelle de la prise de Rhinfels. Elle a été fort applaudie et la Convention a rendu justice à l'armée de la Moselle en déclarant qu'elle ne cesse de bien mériter de la patrie. »

Cette fois, la frontière du Rhin est reconquise. L'heure du repos, semble-t-il, a sonné. L'hiver approche. L'entrain des plus ardents faiblit. Marceau lui-même écrit à Jourdan : « Tu m'as fait peur en m'annonçant encore de nouvelles conquêtes à faire, je ne me sens plus de moyens, au moins pour quelque temps. » (Vie de Marceau.)

Mais Debrun, infatigable, ne s'arrêtera pas.

Digitized by Google

Luxembourg, en arrière, est aux mains des Autrichiens. Le général en chef Moreaux a reçu l'ordre d'en entreprendre le siège. Il détache immédiatement une de ses divisions pour en assurer le blocus. C'est encore la division Debrun qui marche.

Le 15 brumaire, elle quitte Rhinfels. Elle remonte la vallée de la Moselle, la traverse à Igel, près de Trèves, et marche droit sur la forêt de Grünenwald pour cerner Luxembourg au nord, tandis que la réserve de l'armée, qui n'avait pas fait la campagne de Coblentz, l'enveloppe au sud.

Voici l'itinéraire de la division Debrun :

15 brumaire, Rhinfels; 16 brumaire, Rhinfels; 17 brumaire, Kirsch ; 18 brumaire, Merscheit ; 19 brumaire, Droneckn ; 20 brumaire, Kermessel; 21 brumaire, Kermessel ; 22 brumaire, Taumen ; 23 brumaire, Igel; 24 brumaire, Igel; 25 brumaire, Raudembourg ; 26 brumaire, Raudembourg; 27 brumaire, Raudembourg; 28 brumaire, Raudembourg ; 29 brumaire, Raudembourg ; 30 brumaire, Junglister ; du 1er au 8 frimaire, Heisdorf.

Pendant cette marche rétrograde sur Luxembourg, Debrun reçut un précieux renfort dans la personne du général de brigade Davout, le futur vainqueur d'Auerstaedt.

Le représentant du peuple Bourbotte annonça à Debrun son arrivée par la lettre qui suit :

A Thionville, le 21 brumaire an III de la République française, une et indivisible.

Bourbotte, représentant du peuple, au général de division Debrun.

Le général de brigade Davout qui te remettra cette lettre, général, et qui doit être employé dans ta division, n'étant pas connu de toi, j'ai cru devoir te dire en deux mots en quoi son personnel consiste.

Bon républicain, brave, excellent ami, voilà son caractère. Je t'invite à lui donner quelques marques de confiance et d'amitié. Il saura, j'en suis sûr, mériter l'un et l'autre. J'apprendrai avec grand plaisir qu'il existe entre lui et tous ses frères d'armes cette harmonie sociale qui rapproche tous les républicains.

Salut et fraternité.

BOURBOTTE.

Digitized by Google

Ma mission étant terminée, reçois, général, l'assurance sincère des regrets que j'ai de me séparer de la brave armée de la Moselle dont les généraux, comme les soldats, ont mon estime et mon amitié.

Debrun se rend vite compte des services qu'il peut attendre d'un pareil auxiliaire. Il donne à Davout le commandement de son avant-garde.

Le 27 brumaire, la division prend contact avec l'ennemi. Debrun détache son avant-garde sur sa droite, et lui fait contourner au nord la forêt de Grünenwald, pour chasser les ennemis des abords de la forêt. Ce résultat obtenu, il pénétra lui-même avec le gros de ses forces au travers du massif boisé.

Les ordres donnés au général Davout sont précis.

27 brumaire an III.

Au général de brigade Davout, commandant l'avant-garde.

Il est ordonné au général de brigade Davout commandant l'avant-garde de faire faire demain au matin un mouvement à sa troupe qu'il portera à la hauteur de Junglister ou plus avant s'il est possible dans la direction qui conduit à la chaussée de Liège.

Il aura soin de placer à sa droite un des bataillons les plus forts et les mieux exercés et couvrira son front par le bataillon le moins fort. Si la disposition du terrain ne permet pas que les bataillons communiquent immédiatement, ils devront au moins communiquer par des postes assez fréquents et assez nombreux.

Il y aura près du bivouac de chaque bataillon des ordonnances de dragons pour accélérer la communication dans les cas pressants. Le mouvement devra être fait avant midi, et si les troupes n'étaient pas trop fatiguées, on porterait des reconnaissances à quelque distance sur la droite.

Tu établiras ton quartier général à Junglister. Tu feras suivre et tu disposeras comme tu le jugeras le plus convenable, celle des trois compagnies de dragons qui n'a pas reçu l'ordre de partir.

Tu tiendras la main à ce que les soldats et officiers restent à leurs postes, et n'aillent dans les villages sous aucun prétexte. Pour t'en assurer, tu feras faire de fréquents appels, et tu puniras

Digitized by Google

sévèrement ceux qui se permettraient ou souffriraient quelques désordres.

Pour dispositions générales, tu dois occuper les hauteurs et garder les gorges.

Signé : BOULLANCOURT.

L'opération de Davout réussit pleinement. Il rencontra l'ennemi à Blascheit et à Lorentzweiler. Quinze cents hommes d'infanterie et trois cents de cavalerie autrichiennes occupaient ces positions avantageuses. Cette cavalerie chargea deux compagnies de dragons républicains commandées par les capitaines Rouvillon et Fostier, qui soutinrent vaillamment le choc, quoiqu'ils fussent très inférieurs en nombre. Mais chargeant à leur tour, ils les culbutèrent et les mirent en déroute, après leur avoir tué beaucoup de monde et fait dix prisonniers. Cette action fut mise à l'ordre du jour de l'armée.

Debrun s'empressa d'en communiquer la bonne nouvelle à la division.

Désormais sûr de ne pas être tourné, Debrun s'engage dans la forêt, où l'ennemi, protégé par des abatis considérables, prétendait lui barrer la route de Luxembourg. Il donne aussitôt l'ordre d'attaquer. Le combat est opiniâtre, mais l'ennemi ne peut résister à l'élan de nos bataillons. Les redoutes sont emportées de vive force. Trois pièces de canon, quatre caissons et trente prisonniers restent au pouvoir des vainqueurs.

Le régiment de Bender fut sur le point d'être enveloppé par les troupes républicaines qui débouchaient de la forêt. Il se retira en hâte sur le village d'Eich, à la porte même de Luxembourg.

Cette affaire fut très chaude et dura depuis onze heures et demie du matin jusqu'à la nuit. Attirée par le bruit du canon, la garnison de la forteresse sortit au secours du camp de Grünenwald ; mais cette tentative échoua et l'ennemi fut repoussé sur tous les points. (Moreaux au Comité de Salut public.)

La nouvelle de ce succès fut aussitôt annoncée aux divisions les plus voisines.

Quatre jours plus tard, le général en chef portait la nouvelle de ce succès à l'ordre de l'armée entière.

Digitized by Google

7 frimaire an III.

Ordre général de l'armée.

Le corps d'armée destiné au blocus de Luxembourg vient de signaler de nouveau son intrépidité, le premier du courant, pour parvenir au point qui lui était indiqué. Il a eu à combattre toute la garnison de cette forteresse, qui s'était présentée avec une nombreuse artillerie. Partout elle a été culbutée et forcée de rentrer dans la place jusqu'aux palissades, d'où elle a été encore vivement fusillée.

L'ennemi a perdu dans cette affaire trois pièces de canon, quatre caissons et trente hommes d'infanterie faits prisonniers. Le nombre des morts est beaucoup plus considérable.

Nous n'avons à regretter de notre côté que dix de nos frères d'armes.

Le frère du général, Charles Debrun, se trouva au premier rang dans toutes ces affaires.

En ventôse de l'an VI, il écrit : « Je commandais une partie de la troupe qui battit l'ennemi à Blascheit et Lorentzweiler, comme vous pouvez le voir dans le *Tableau des campagnes des Français.*

« Je commandais dans la forêt de Grünenwald une colonne de flanqueurs qui prit deux pièces de canon à l'ennemi sous la palissade de Luxembourg. »

Cette victoire qui eut pour résultat immédiat le blocus de Luxembourg, est un fait d'armes personnel au général Debrun. Aucun autre général ne peut lui en disputer l'honneur. Malgré ces succès répétés, le général Moreaux, qui n'avait guère le droit de se montrer difficile, appréciait dédaigneusement la capacité de son subordonné :

« Bonnes mœurs, plein de bonne volonté, d'une activité au-dessus de ses forces, ayant de médiocres talents militaires. » (Archives de la Guerre.)

Le général Moreaux gardait rancune à Debrun des désordres qui avaient troublé les débuts de la marche sur Coblentz et dont, cependant, Debrun n'était guère responsable, puisque plus de la

Digitized by Google

moitié de sa troupe était composée d'hommes qu'il ne connaissait pas la veille. Moreaux lui reprochait aussi de ne pas avoir reçu, avant Marceau, la capitulation de Coblentz.

D'ailleurs, Moreaux est-il bon juge? On est en droit de se poser cette question, en lisant Jomini, qui qualifie ce général de *médiocre autant que brave.*

Moreaux est frappé du même coup dont il accable Debrun.

SIÈGE DE LUXEMBOURG

Le siège de Luxembourg dura plus de six mois. Cette forteresse était une des plus inexpugnables de l'Europe. Elle fut vaillamment défendue par 15.000 Autrichiens sous le commandement du maréchal Bender, et par les habitants qui s'organisèrent spontanément en corps de chasseurs et soutinrent les efforts de la garnison.

Le général Ambert, dans un mémoire adressé au ministre, raconte comment fut établi l'investissement.

« Les troupes furent baraquées. La division du général Debrun occupa l'espace compris entre les hauteurs de Dumeldange et la route de Longwy. Le terrain qu'il avait entre lui et la place étant la partie la plus accessible, exigeait plus de forces pour sa défense.

« La division Péduchel embrassa le reste du pourtour de la place.

« Debrun était encore une fois au poste d'honneur.

« Tous les camps, par la nature du terrain, n'avaient pu être assez reculés pour se trouver hors de portée des canons des forts avancés. Les troupes en étaient incommodées.

« La garnison de Luxembourg resta fort tranquille pendant l'établissement des troupes. Elle se contenta d'éloigner les curieux par quelques coups de canon.

« Le chef de bataillon Bizot, commandant l'arme du génie, fit commencer quelques retranchements sur les principaux points de la ligne. Le mauvais temps et le peu de moyens d'exécution rendirent ce travail fort lent.

« Le 28 frimaire, la division Taponier, de retour de Coblentz, arriva et fut placée à cheval sur la route de Grevenmachern à

Digitized by Google

Rémich, étendant sa gauche à Ham et sa droite à la route de Liège. Celle de Debrun se resserra entre la route de Liège et le village de Merle. Péduchel entre Merle et Ham.

« Par cette réunion, les troupes formèrent alors un total de vingt-cinq mille cinq cents hommes. »

Les populations environnantes semblent avoir été hostiles au début :

La sécurité du blocus ne fut pas très difficile à maintenir. On eut cependant beaucoup de peine à empêcher les espions de traverser les lignes.

Strassen, le 20 ventôse, l'an III[e] de la République française, une, indivisible et démocratique.

Je t'envoie, mon cher camarade, deux hommes arrêtés cette nuit en avant du magasin brûlé et se dirigeant sur Luxembourg. Ils avaient passé par la Faïencerie en se traînant sur les genoux.

L'un, qui se nomme Narcisse Nicodème, était sergent dans les chasseurs du Loup et prisonnier de guerre à Châlons, d'où il s'est échappé, il y a quatre mois; l'autre se nomme Charles Colson, il est invalide du même régiment et venant de Mons. Ils ont été arrêtés par un poste sans feu de grenadiers que j'ai en avant du magasin brûlé. Journellement, il passe et repasse des espions de Bender, ainsi que des prisonniers autrichiens qui s'échappent de France. Il serait urgent que l'on fasse subir à ces individus ci-dessus la peine qu'ils méritent afin qu'ils servent d'exemples aux autres.

Les deux grenadiers qui les ont arrêtés sont les citoyens J.-B. Boucher et Mathurin Bordier, grenadiers au 8[e] bataillon du Nord.

Salut et fraternité.

Le général de brigade,
L. Davout.

P. S. — Ils ont reçu le pain pour deux jours. C'est à onze heures du soir qu'ils ont été arrêtés.

(A suivre.) Capitaine Canard.

Digitized by Google

Bulletin de la « Sabretache »

Dans sa réunion du 9 décembre, le Comité a nommé membres de la Société : MM. Arras (d'), lieutenant au 4e régiment de chasseurs ; Arras (M. d'), sous-lieutenant au 70e régiment d'infanterie : Balagny, chef de bataillon au 103e régiment d'infanterie ; Courteline (Georges), homme de lettres ; Delon, capitaine d'infanterie (état-major de l'armée) ; Gontaut-Biron (comte Joseph de), député des Basses-Pyrénées ; Isnards (des), lieutenant au 4e régiment de cuirassiers ; Landemont (comte de) ; Le Caron de Chocqueuse, lieutenant au 4e régiment de cuirassiers ; Lestrange (de), lieutenant au 4e régiment de cuirassiers ; Mallet, chef de bataillon d'infanterie ; Méresse (Gabriel) ; Pageot, capitaine d'infanterie (état-major de l'armée) ; Sauvage de Brantes, capitaine au 4e régiment de cuirassiers ; Tampé, chef d'escadrons au 4e régiment de cuirassiers ; Van Huffel, lieutenant au 23e régiment de dragons.

* *

Depuis la fondation de notre Société, aucune réunion n'avait été plus nombreuse et plus cordiale que celle qui, le 9 décembre, groupait autour de M. Edouard Detaille plus de cent cinquante membres de la Sabretache. Aucune n'avait eu encore ce caractère d'entrain et de vibrante gaieté.

Il s'agissait de fêter en même temps le centenaire de la victoire d'Austerlitz et le tableau « Vers la Gloire », exposé par notre Président au Salon de cette année et qui décore aujourd'hui le Panthéon.

L'idée première de ce banquet avait été émise à l'assemblée générale du mois de mai par notre camarade le capitaine Fanet. L'affluence de nos collègues à la fête du 9 décembre, le nombre

Digitized by Google

des regrets exprimés par ceux que leurs devoirs retenaient loin de Paris, ont prouvé l'accueil enthousiaste que cette proposition avait rencontré dans nos rangs.

Le vice-amiral Duperré, vice-président de la Sabretache, présidait le dîner, entouré des membres du Comité, de MM. les généraux Donop et Hagron, membres du conseil supérieur de la Guerre, et de toutes les personnalités qui apportent à la Sabretache l'appui de leur renommée et le concours de leur dévouement.

Au dessert, l'amiral Duperré, dans un toast improvisé et couvert d'applaudissements, a exprimé les sentiments intimes de l'assistance en portant, au nom de la Sabretache, la santé d'Edouard Detaille. Nous sommes heureux de reproduire ici les principaux passages de son allocution :

« Messieurs,

« Nous sommes réunis pour rendre un éclatant hommage au magistral talent de notre cher Président et aussi pour le remercier, le louer sans réserve, le féliciter chaleureusement d'avoir célébré, dans son œuvre impérissable, les fastes militaires de notre pays, les vertus guerrières de notre race et les gloires de la France.

« Quand je vois réunis ici comme en un faisceau de patriotisme et d'honneur tant d'intelligences, de talents, de vaillances, je ne puis m'empêcher de m'écrier : la France est toujours la glorieuse France ! Nous sommes et nous resterons toujours les dignes descendants de ces fiers Gaulois dont l'héroïque courage tint si longtemps en échec les invincibles légions de César.

« Toujours le mot de Patrie fera tressaillir nos cœurs ; toujours elle sera sacrée pour nous, cette mère commune qui s'appelle la France, et qui se lèverait tout entière pour défendre le glorieux drapeau tricolore que nos pères ont promené triomphant et victorieux dans toutes les capitales de l'Europe. Dans les plis du drapeau sont écrits ces mots : « Honneur et Patrie » ; c'est la devise de tous ceux qui sont dignes du nom de Français.

« Messieurs, à la santé de Detaille, dont l'œuvre incomparable rappellera aux générations futures les gloires immortelles de notre Patrie bien aimée. »

Digitized by Google

Discours de M. Henry Houssaye, de l'Académie française, vice-président de la Sabretache

« Mon cher Président,

« Je dis « mon cher Président » bien que ce soir vous ne présidiez point. Cela vous change en cette année de laborieuse présidence de l'Académie des Beaux-Arts et de l'Institut de France, et après que vous avez présidé si longtemps la Société des Artistes français, les jurys de peinture, les comités et les dîners de la Sabretache. Je suis certain que vous êtes heureux, aujourd'hui, de vous reposer de tant de présidences.

« Sur l'initiative d'un de nos camarades, le capitaine Fanet, la Sabretache a voulu fêter votre dernière œuvre : *Vers la Gloire*, en vous offrant ce diner et la belle médaille d'Austerlitz.

« Sans doute, quand vous avez commencé la grande peinture du Panthéon, vous ne pensiez pas qu'elle serait achevée précisément en 1905. La Fortune l'a voulu. Il se trouve que vous aviez votre Austerlitz l'année même du centenaire de l'immortelle bataille.

« Je hais l'hyperbole. C'est un pavé d'ours qui échappe à l'orateur maladroit et qui est fort déplaisant pour celui sur lequel il tombe. Aussi, je me garderai bien de dire que vous êtes le Napoléon de la peinture, comme on a dit, par exemple, que Cecil Rhodes était le Napoléon du Cap. Tout de même, si vous le permettez, je m'amuserai à quelques rapprochements.

« Il va sans dire que, comme Napoléon, vous savez bien faire manœuvrer les troupes de toute arme et connaissez à fond le soldat. Mais, comme lui aussi, c'est en pleine jeunesse, à l'avril de la vie, que vous vous êtes révélé. Vous aviez vingt ans, vous n'étiez qu'un conscrit. Vous exposez la *Halte des tambours*. Du coup, vous passez général. Puis, sans être arrêté par un seul échec, vous volez de victoire en victoire. Vos victoires, à vous, s'appellent *la Batterie sous Bois*, *la Charge du 9e cuirassiers*, *le Régiment qui passe*, *l'Armée française* — ce monument de l'illustration au XIXe siècle — *le Rêve*, première idée, peut-être, de *Vers la Gloire*, *Barbanègre à Huningue*, *le Retour de la Garde en 1806*, *Vers la Gloire!*

Digitized by Google

« A cette simple énumération de quelques-unes de vos œuvres, combien je revois de tableaux superbes et pathétiques! Que de figures glorieuses et de masses en armes, soudain évoquées, passent vivantes devant mes yeux!

« A votre âge, suivant un mot trop fameux, Napoléon était mort. Mais, vous, vous êtes bien vivant, plein de jeunesse encore et de force. Austerlitz ne fut point, il s'en faut! la dernière victoire napoléonienne. Buvons donc à vos futures victoires. Nous attendons avec confiance vos Iéna, vos Friedland et vos Wagram. Nous sommes sûrs que vous n'aurez pas de Waterloo.

« Ah! je sais bien que des égarés souhaitent un pareil désastre, non pas à vous personnellement, mais à la peinture militaire tout entière. Des batailles, des soldats courant à l'ennemi, du sang, des drapeaux et de l'héroïsme, quels sujets barbares et surannés! Quel enseignement funeste! Ce sont ces mêmes gens qui vous ont reproché d'avoir peint dans *Vers la Gloire* un tourbillon de cavalerie. A les entendre, vous avez commis l'inconvenance de subordonner le civil au militaire. Au lieu de cette ardente chevauchée de beaux soldats en uniformes étincelants d'acier et d'or, il aurait fallu représenter une morne procession de savants à lunettes, d'orateurs en habits noirs, d'écrivains en robe de chambre, et de peintres armés de palettes et d'appuis-main.

« Certes, pour la grandeur et l'éclat d'un pays, il n'y a pas que la gloire militaire. Mais celle-ci, tout de même, est, à certaines heures la plus nécessaire, et elle est toujours la plus décorative.

« Ce n'est point ici qu'il est besoin de parler de gloire militaire et d'orgueil national. Si ces vieilles idées étaient bannies de partout, on les retrouverait à la Sabretache. *Præteriti fides!...* Et nous ne sommes pas si fous d'aimer le passé. Il console du présent. Il nous permet encore, rétrospectivement, la fierté française. La Grande Armée, si souvent renouvelée et où les derniers vétérans de la monarchie et les volontaires de 91 finirent par se trouver coude à coude avec les Marie-Louise, a laissé à la France un patrimoine de gloire indestructible. Les guerres de la Révolulution et de l'Empire, c'est l'Epopée nationale, c'est notre Iliade. »

Digitized by Google

Discours de M. le capitaine Fanet

« Monsieur le Président, cher Maître,

« Au nom des membres de la Sabretache, et en souvenir de ce dîner, j'ai le très grand honneur de vous remettre cet exemplaire de la médaille d'Andrieu, commémorative de la victoire d'Austerlitz.

« Austerlitz ! tout ce que, à un siècle de distance, ce mot évoque d'énergie, de puissance, de fierté de race, de légitime orgueil national, votre dernière œuvre *La Chevauchée de la Gloire*, l'a pour l'éternité merveilleusement traduit.

« A l'heure voulue, celle des sacrilèges et des pires hypocrisies, elle s'est dresssée, claironnant de tout l'éclat de ses couleurs aimées : Honneur et Patrie ! Honneur et Patrie quand même ! !

« Alors que certains, ne pouvant comprendre l'Armée, ni se hausser à son niveau moral, ne travaillent qu'à l'abaisser au leur, c'est-à-dire à l'avilir, vous, Maître, au cours de votre brillante carrière... (j'allais dire déjà longue sans le vivant démenti que m'inflige votre jeunesse toujours radieuse), vous l'avez tellement aimée, cette Armée, que vous n'avez pas voulu d'autre inspiratrice.

« C'est en faisant vôtre sa devise, que vous avez, de votre œuvre entière, fait pour la France comme un idéal drapeau, dans les plis duquel revivent toutes les gloires militaires de son passé.

« La contempler, cette œuvre, est, n'en doutez pas, plus que jamais à l'heure actuelle, un de nos plus chers, de nos meilleurs réconforts.

« Le plus grand écueil pour une race, disait ces jours-ci un vaillant écrivain, c'est l'oubli. Grâce à vous, l'oubli est vaincu, la race peut espérer encore.

« A vous donc, Maître, à vous qui n'aurez cessé d'être comme l'apôtre inspiré de cette religion du souvenir dont nous sommes tous ici les pieux sectateurs, à vous honneur et merci ! »

Digitized by Google

Après cette allocution et la remise de la médaille, M. Gaston Jollivet a lu l'à-propos en vers suivant :

A Monsieur Edouard Detaille

I

Au Palais-Bourbon l'on discute
Sur le vote ouvert ou fermé.
Chez nous sans complot et sans lutte
Le Président se voit nommé.
Et je gage une forte prime
Que le vote pour lui serait
Au scrutin public unanime
Comme il l'est au scrutin secret.

II

Car ce grand peintre de la guerre
Ici, pacifiste idéal,
Unirait, heureux caractère,
Pluviôse avec floréal.
Il doit avoir une cachette
Où son cœur d'or a réservé
Pour Déroulède une houlette
Un drapeau français pour Hervé.

III

Mais j'ai fini. Car, d'aventure,
Si je prétendais aujourd'hui
Vous dresser la nomenclature
De tout ce qu'on admire en lui,
Ce qu'il nous montre et ce que cache
Sa modestie hostile au bruit,
Il faudrait que la *Sabretache*
Eût ce soir, séance de nuit.

Digitized by Google

Discours de M. Edouard Detaille, président de la Sabretache.

« Messieurs,

« J'ai toujours eu dans ma carrière, à célébrer mes contemporains ; c'est la première fois que je suis l'objet d'un hommage aussi direct — et — si j'en suis un peu confus, un peu étourdi, j'en suis aussi profondément heureux.

« Nul témoignage ne pouvait m'être plus sensible que celui que je reçois de vous ; d'abord, j'emporte une superbe médaille bien plus précieuse que toutes les médailles des expositions et vous avez choisi pour interprètes des amis qui me sont chers.

« Laissez-moi vous dire, mon cher Amiral, à vous, mon cher Houssaye, à vous, mon cher Capitaine, à vous, mon cher Jollivet, combien je suis touché et ému de votre pensée et de vos paroles.

« Vous me décernez la plus noble récompense que puisse ambitionner un artiste ; car les honneurs et toutes les satisfactions d'amour-propre ne sont rien en comparaison du témoignage de camarades avec qui l'on est en complète communauté d'esprit.

« Je ne sais plus quel musicien (peut-être bien Mozart) disait : « Je fais de la musique pour moi et quelques intimes. »

« Je pourrais dire aussi : Je fais de la peinture pour moi et quelques intimes ; et ces intimes, je ne puis en désigner de meilleurs et de plus sûrs que les membres de la Sabretache.

« Vous avez senti que, dans mes travaux, je me faisais l'interprète de vos pensées.

« C'est mon honneur, c'est ma fierté de traduire ce que vous avez tous dans le cœur.

« Mais, je tiens à ce que votre hommage passe par-dessus ma tête et aille aux artistes d'autrefois qui ont consacré leur talent à notre épopée nationale.

« Il faut que notre souvenir s'adresse aussi à la mémoire des Gros, Vernet, Raffet, Neuville, et, avant tout, à celui qui fut mon illustre et vénéré Maître, à Meissonier, le fondateur de la Sabretache, le plus grand parmi les grands artistes qui ont fait passer dans leur œuvre l'âme de la Patrie.

« Ils ont évoqué nos gloires ; ils ont chanté la grandeur militaire ; et en élevant notre pensée encore plus haut, qu'elle aille

Digitized by Google

tout droit aux braves qu'ils ont reproduits par leurs pinceaux.

« En célébrant les peintres, nous associons leurs modèles à cet hommage.

« Nous pensons aux types sublimes du soldat français, aux héros qui dorment leur éternel et glorieux sommeil.

« Soldats des grandes guerres de la Révolution et de l'Empire ; vieux troupiers d'Afrique, de Crimée et d'Italie ; combattants de 1870, il y a, aujourd'hui, un groupe de braves gens de la *Sabretache*, gardiens fidèles de votre mémoire, qui vous adressent leur souvenir ému.

« Si nous vivons riches du superbe héritage de Gloire qu'ils nous ont légué, nous avons à le faire honorer et respecter.

« C'est une tâche pleine de grandeur et nous saurons la remplir — toujours et quand même !

« Camarades de la *Sabretache !*

« Je bois à vous.

« Je vous remercie de tout cœur de votre haut et affectueux témoignage et je vous assure que partout et toujours, vous pouvez compter sur le dévouement de votre Président. »

Parmi nos camarades retenus en province, le baron Guillibert s'unissait à nous du fond de la Provence et adressait au Président avec ses regrets de ne pouvoir le fêter à Paris, la pièce de vers que voici :

VERS LA GLOIRE

A M. Edouard Detaille,
Président de la « Sabretache ».

Epris de l'idéal divin,
L'escadron vole à la victoire
Et, bondissant le sabre en main
Se rue, en criant, vers la gloire.
Pour lui qu'importe le péril ?
S'il faut mourir, c'est pour la France.
L'âme haute, le cœur viril
Son souffle est la foi, l'espérance !
Ainsi sur ces vaillants héros
Le soleil d'Austerlitz rayonne,
Et pour leur éternel repos
La gloire tresse une couronne.

Digitized by Google

✝

A cette réunion de famille manquaient hélas! trop de nos collègues, la plupart convives assidus de nos dîners annuels, que la mort a enlevés dans le courant de cette année à notre affectueuse sympathie. Ce sont : MM. le général de division baron Baillod, membre du Comité; Henry Baudoüin; Georges Berthaut, ancien officier d'infanterie; le baron de Bonnemains; Ferdinand Borde; le général de division Broye; le général Cabrié; Emmanuel Eggly, ancien officier d'infanterie de marine; le comte de Féraudy; le lieutenant-colonel Fiévée; Folliet, sénateur de la Haute-Savoie; Georges Languet; Meuret, ancien capitaine de cavalerie; le général Moïnot-Werly; le commandant Picot; le colonel de Réals; le commandant Rincent, du 13e régiment de cuirassiers; le colonel Rousset; le général Saget; Séré de Rivière, chef de bataillon au 58e régiment d'infanterie; le général baron de Serlay, et Sigel. Il nous faut ajouter à ces noms, celui de M. le général de division baron Faverot de Kerbrech, décédé le 21 décembre, dont la mort imprévue a douloureusement surpris ceux qui admiraient sa verdeur au dîner du 9 décembre.

* *

MM. le baron Chassériau et Fanet qui avaient pris l'initiative de la souscription destinée à offrir à M. Edouard Detaille la médaille d'or d'Austerlitz, ont versé entre les mains du trésorier de la Sabretache, la somme de 305 fr. 10, représentant le reliquat de cette souscription, et ont prié le Comité de lui donner telle affectation qui lui paraîtrait utile.

31 décembre 1905.

Le Secrétaire,
MAURICE LEVERT.

Le Gérant : RICHET.

IMPRIMERIE DE SURESNES (ED. GRENIER, directeur), 9, rue du Pont.—10548.

Digitized by Google

LA

SABRETACHE

LISTE DES MEMBRES

JUIN 1905

Digitized by Google

EXTRAIT DES STATUTS

La « Sabretache », constituée à l'origine dans le but de poursuivre la création d'un Musée historique de l'armée, se propose actuellement de contribuer au développement de ce Musée et de propager le goût et l'étude de l'histoire militaire nationale. Elle publie à cet effet une revue militaire rétrospective portant le nom de **Carnet de la Sabretache.**

La Société se compose d'un nombre illimité de membres et comprend aussi des membres d'honneur.

Elle est administrée par un Comité de 45 membres, dont 30 membres à vie et 15 membres élus par l'Assemblée générale annuelle. Ces derniers sont nommés pour trois ans, renouvelables par tiers et rééligibles. Le Comité élit dans son sein le Président et le Bureau et prononce seul sur l'admission des membres.

Le Président et le Bureau sont nommés pour un an ; ils sont rééligibles.

Pour être admis dans la Société, il faut être Français et avoir été présenté par deux membres du Comité.

Le vote sur l'admission des candidats a lieu au scrutin secret dans la réunion du Comité qui suit celle où ils ont été présentés, et ce vote n'est valable que si les deux tiers au moins de ses membres y ont pris part.

La cotisation annuelle est fixée à **20** francs, plus un droit d'entrée de **5** francs une fois payé. Les membres du Comité paient en outre une cotisation supplémentaire de **30** francs.

Tout membre qui laisse écouler une année sans acquitter sa cotisation est considéré comme démissionnaire.

Le Carnet de la Sabretache *est adressé gratuitement à tous les membres* **qui ont acquitté la cotisation annuelle**, *ainsi qu'aux membres d'honneur.*

L'Assemblée générale statutaire est convoquée chaque année en mars ou en avril.

Le siège de la « Sabretache » est à Paris chez son Président.

Par décision du 23 novembre 1893, M. le Ministre de la guerre a autorisé MM. les officiers et assimilés à faire partie de la « Sabretache ».

Digitized by Google

MEMBRES D'HONNEUR

† Maréchal CANROBERT.
† Général MELLINET.
† Général Duc d'AUMALE.
† Général LOIZILLON.
† Général DAVOUT, Duc d'AUERSTAEDT.

Général BILLOT, ancien Ministre de la guerre.
Général de BOISDEFFRE, ancien chef d'état-major général de l'armée.

PRÉSIDENT D'HONNEUR

† MEISSONIER.

COMITÉ

MM.

ALOMBERT, contrôleur de l'administration de l'armée, 32, avenue Rapp.
BAILLOD (général de division Bon), 24, rue Montaigne.
BAPST (Germain), 8, rue Volney.
BERTIN (Georges), 11 bis, rue Ballu.
BIRONNEAU (Paul), 12, rue François-Ponsard.
BIZOT, général commandant la 82e brigade d'infanterie, Saint-Dié.
BOPPE, chef d'escadrons de cavalerie territoriale, 40, rue de Toul, Nancy.
BOURQUENEY (Vte de), ancien capitaine de cavalerie, 81, rue de Grenelle.
CARNOT (Sadi), capitaine d'infanterie, 12, avenue de l'Alma.
CASTANIÉ (François), 31, avenue de Montsouris.
CHÉRÉ, lieutenant colonel d'infanterie (état-major de l'armée), 6, square La Tour Maubourg.
COSSÉ-BRISSAC (Cte M. de), lieut.-colonel de caval. territ., 9, rue Mesnil.
COTTREAU (Gabriel), 252, rue de Rivoli.
COURTOT, intendant général, 17, rue Duroc.
DETAILLE (Édouard), membre de l'Institut, 129, boulevard Malesherbes.
DONOP, général de division, membre du Conseil supérieur de la guerre, 16, rue Dupont-des-Loges.
DUPERRÉ (vice-amiral), 7, rue Frédéric-Bastiat.
FLAMENG (François), 61, rue Ampère.
GLASSER, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la Compagnie du Midi, 109, rue de Courcelles.
GONSE, général de division, 8, rue Léonce-Reynaud.
HARCOURT (Vte Emmanuel d'), 9, rue de Constantine.
HENNET (Léon), sous-chef aux Archives administratives de la guerre, Le Vicariat, Trappes (Seine-et-Oise).

Digitized by Google

MM.

HOUSSAYE (Henry), de l'Académie française, 50, avenue Victor-Hugo.
HUMANN (vice-amiral), 119, rue de l'Université.
LA MOSKOWA (Ney, Prince de), 10, rue Jean-Goujon.
LA TRÉMOÏLLE (Duc de), membre de l'Institut, 4, avenue Gabriel.
LEFEBVRE DE BÉHAINE, chef de bataillon d'infanterie, 183, avenue Victor-Hugo.
LE ROUX (Paul), sénateur de la Vendée, 48, boulevard Malesherbes.
LEVERT (Maurice), 7bis, rue de Monceau.
MAHON (P.), capit. d'artillerie (état-major de l'armée), 64, rue de Bellechasse.
MARMOTTAN (Paul), 20, avenue Raphaël.
MARTIN (commandant E.), 68, avenue de la Grande-Armée.
MASSON (Frédéric), de l'Académie française, 15, rue de la Baume.
MEUNIER, général gouverneur de Bizerte (Tunisie).
MONARD (général de division de), 40bis, avenue Bosquet.
MORTUREUX, chef d'escadron d'artillerie en retraite, 4, rue Cambon.
PERROT (E.), 39, rue du Fossé, Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).
RAFFET, conservateur à la Bibliothèque nationale, 1, rue de Fleurus.
RAU, général de division, commandant le 8e corps d'armée, Bourges.
ROUFFET (Jules), artiste peintre, 83, rue de la Tombe-Issoire.
SASKI, colonel du 23e régiment de dragons, Vincennes.
SAUZEY, chef d'escadrons au 10e régiment de cuirassiers, Lyon.
VAUFRELAND (Vte de), adm. des chem. de fer de l'Ouest, 15, rue Lamennais.
VILLENEUVE-BARGEMON (de), colonel du 8e régiment de dragons, Lunéville.
WALEWSKI, lieut.-colonel au 35e rég. d'infant., 44, rue François Ier.

1905-1906

PRÉSIDENT :

M. Édouard DETAILLE, membre de l'Institut.

VICE-PRÉSIDENTS :

M. le vice-amiral DUPERRÉ.
M. Henry HOUSSAYE, de l'Académie française.
M. le général de division DE MONARD.

SECRÉTAIRE :

M. Maurice LEVERT.

SECRÉTAIRE ADJOINT :

M. Gabriel COTTREAU.

DIRECTEUR DU *CARNET* :

M. le commandant E. MARTIN.

TRÉSORIER :

M.

BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE :

M. Georges BERTIN.

AGENT-COMPTABLE DE LA « SABRETACHE » :

M. RICHET, officier d'administration principal en retraite, 14, rue Perdonnet.

Digitized by Google

LISTE GÉNERALE*

MM.

1895 ABBATUCCI (C^te^), 103, rue La Boëtie.
1904 ACCARY, 50, rue de Laborde.
1898 ACHER DE MONTGASCON (capitaine d'), officier d'ordonnance du général commandant la 12^e^ brigade d'infanterie, 21, rue Montaigne.
1901 ADAM (Félix), off. de rés. de caval., 6, rue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Mer.
1902 ADHÉMAR (V^te^ P. d'), 25, Grande-Rue, Montpellier.
1902 AILLAUD, chef d'escadron, chef d'état-major de l'artillerie du 6^e^ corps, Châlons-sur-Marne.
1905 ALEXANDRY D'ORENGIANI (Baron d'), château de Saint-Marcel, par Rumilly (Haute Savoie).
1897 ALLARD DU CHOLLET, officier de réserve, 114^bis^, boulevard Malesherbes.
1899 ALLART DE MESGRIGNY, 7, rue du Château, Saint-Lô.
1894 ALLENET, lieutenant-colonel en retraite, château de Beauvoir, commune de Mignaloux-Beauvoir, par Poitiers.
1902 ALLUT (Joë), lieutenant au 28^e^ régiment de dragons, Sedan.
1902 ALLUT (Édouard), dir. de l'Agence du Crédit industriel et commercial, 1, rue de la Pompe.
1900 ALLUT DE VERNOUX, chef d'escadrons de cavalerie territoriale, villa Bel-Air, 66, chemin de Sainte-Marthe, Marseille.
1893 ALOMBERT, contrôleur de l'adm^on^ de l'armée, 32, av. Rapp. *Comité M. A.*
1895 ALQUIER (vice-amiral B^on^), 169, boulevard Haussmann.
1897 AMEIL (B^on^), ancien chef d'esc. de cav., Lourmes-Missiriac, par Malestroit (Morbihan).
1894 AMMAN, conservateur du Musée historique de l'armée, Hôtel des Invalides.
1893 AMONVILLE (d'), chef d'escadrons au 21^e^ rég. de dragons, Saint-Omer.
1897 AMOUREL, gén^l^ de division, dir. de l'artillerie au Ministère de la guerre.
1897 ANTIOCHE (C^te^ d'), 110, rue de l'Université.
1894 APPERT, colonel du 90^e^ régiment d'infanterie, Châteauroux.
1904 ARDILLIER, ancien officier d'infanterie, 10, rue Mignet.
1894 ARGENLIEU (d'), lieut. colonel du 3^e^ régiment de hussards, Verdun.
1900 ARGENTRÉ (C^te^ du Plessis d'), anc. off. de cav., 8, r. d'Anjou, Versailles.
1903 ARMAND (C^te^), ancien capitaine de cavalerie, 20, rue Hamelin.
1905 ARMELIN, sous-chef de bureau au Ministère de la Guerre.
1900 ARNOUX (C^te^ d'), directeur de la Dette publique ottomane, Constantinople.
1894 ARRAULT, capitaine instructeur à l'École de Saint-Cyr.
1895 ASSIER (Comte Charles d'), 87, rue du Bac.
1898 ASSY (Hubert d'), château de la Ravinière, Bracieux (Loir-et-Cher).

---

* Les noms des membres qui, sous la présidence de Meissonier, fondèrent *la Sabretache* en 1890, sont précédés d'un *F.*

Le millésime placé devant le nom de chaque membre de *la Sabretache* est celui de l'année de son admission dans la Société.

Les noms des membres qui font partie du Comité de perfectionnement du Musée de l'Armée sont suivis de la désignation : *Comité M. A.*

Digitized by Google

MM.

1899 ATTAINVILLE (Pierre Lescuyer d'), 8, rue Jean-Goujon.
1897 AUBIER, lieut.-colonel, commandant le 2e rég. de chass. d'Afrique, Tlemcen.
1897 AUBRY-VITET (Eugène), 9, rue Barbet-de-Jouy.
1905 AUDEBERT, capitaine au 9e régiment de hussards, 1 boul. Périé, Marseille.
1903 AUDEMARD-D'ALANÇON, lieut. au 26e rég. d'inf., 40 bis, av. Bosquet.
1894 AUDIAT, président de chambre honoraire, 35, rue de la Ravinelle, Nancy.
1898 AUDRY, capitaine au 135e régiment d'infanterie, Angers.
1901 AUGERD, capitaine au 23e régiment d'infanterie, Bourg (Ain).
1900 AULAN (Cte d'), conseiller municipal de Paris, 5, rue Léonard-de-Vinci.
1894 AUVITY (colonel), 23, rue Royale.
1904 AZAN (Paul), lieutenant au 2e régiment de zouaves, détaché à l'état-major de l'armée (section historique), Ministère de la guerre.

1899 BAGÈS, chef de bataillon au 127e régiment d'infanterie, Valenciennes.
1896 BAILLE (capitaine), 18, avenue de La Bourdonnais.
1895 BAILLEHACHE (de), ancien capitaine de cavalerie, 137, rue de Grenelle.
1894 BAILLOD (général de division Bon), 24, rue Montaigne. *Comité M. A.*
1896 BAILLOUD, général de division, commandant la division d'Alger.
1898 BALAŸ (Élysée), capitaine au 1er régiment de hussards, Valence.
1897 BALFOURIER, colonel, commandant le 130e régiment d'infanterie, Mayenne.
1905 BALLUT (Fernand), 20, rue de Chartres, Neuilly-sur-Seine.
1895 BALSAN (Jacques), sous-lieutenant de réserve de cavalerie, Châteauroux.
1895 BAPST (A.), chef d'escadron, au 24e régiment d'artillerie, Tarbes.
1895 BAPST (Germain), 8, rue Volney. *Comité M. A.*
1895 BAPST (Julien), capitaine au 1er régiment de cuirassiers, 83, rue de la Tour, 5, villa Guibert.
1905 BARADUC (Louis), 24, avenue du Trocadéro.
1897 BARDIN (Émile), percepteur des contributions, Loiron (Mayenne).
1903 BARREAU, ancien officier de cavalerie, 16, rue Littré.
1897 BARRY, général de brigade, commandant la 3e brigade d'infanterie, Arras.
1905 BARTHES (Prosper), lieutenant de vaisseau à bord du *Suffren*, escadre de la Méditerranée, Toulon.
1896 BASSANO (Duc de), 9, rue Dumont-d'Urville.
1901 BASTIEN, capitaine au 131e régiment d'infanterie, Orléans.
1894 BAUDENET, maître des requêtes au Conseil d'État, 6, rue Villersexel.
1903 BAUDOÜIN (Henri), Le Rond-Royal, Compiègne.
1903 BAUDRIER (André), 22, rue Matignon.
1903 BAUGNIES (Jean), lieutenant au 6e régiment de dragons, Évreux.
1903 BAYARD (Raymond), lieut. de rés. du service d'état-major, 6, rue Lincoln.
1898 BEAUCHAMP (Mis de), capitaine de réserve d'état-major, château de Verrières, par Lhommaizé (Vienne).
1898 BEAUFRANCHET (Vte Guy de), anc. off. de cavalerie, 26, rue de Martignac.
1895 BEAUMONT (Cte de), chef d'escadrons de cavalerie, 25, rue de Lubeck.
1898 BECQUEY-BEAUPRÉ (lieutenant-colonel), 19, rue Daru.

Digitized by Google

MM.

1899 BEGOÜEN DE MEAUX, lieut. au 25e bat. de chasseurs, professeur à l'École de Saint-Cyr, 9, rue du Marché-Neuf, Versailles.
1903 BELLAING (Bon de), col. de cav. en ret., 45, r. des Missionnaires, Versailles.
1900 BELLANGER, chef de bataillon d'infanterie territoriale, 32, rue de Villejust.
1900 BELVALETTE (Alfred), 21, avenue des Champs-Élysées.
1905 BENEYTON (Henri), 241, avenue Louise, Bruxelles.
1897 BENIGNI (Pierre), 12, rue Fargès, Marseille.
1896 BENOIST (de), capitaine au 21e rég. de dragons, Aire-sur-la-Lys (P.-de-C.).
1896 BÉRALDI (Henri), 10, avenue de Messine.
1904 BÉRALDI (Pierre), 10, avenue de Messine.
1896 BÉRANGER (Charles), anc. secrét. d'ambassade, 82, av. des Champs-Élysées.
1900 BERCKHEIM (Bon Théod. de), secrétaire d'ambassade, 22, rue de Berri.
1900 BERGER, député de la Seine, 8, rue Legendre.
1901 BERGER (prof. Paul), membre de l'Académie de médecine, 16, r. de Bourgogne.
1900 BERGOGNIÉ (Charles), lieutenant au 8e régiment de hussards, 6, route de Coulmier, Verdun.
1896 BERMINGHAM (de), lieutenant au 6e rég. de cuirassiers, 7, rue Lincoln.
1901 BERNARD, 153, faubourg Saint-Honoré.
1902 BERNARDIN (Léonce), 29, rue Pixérécourt.
1897 BERNET, capitaine au 91e régiment d'infanterie, Mézières.
1905 BERNIS (de), lieutenant au 1er régiment de cuirassiers, 24, rue du Bac.
1898 BÉROT, chef de bataillon, commandant le 8e baton de chasseurs à pied, Amiens.
1897 BERTAU, cap. de réserve d'état-major, 5, rue de l'Intendance, Valenciennes.
1901 BERTHAULT (Lucien), artiste peintre, 14, rond-point de la porte Maillot, Neuilly-sur-Seine.
1903 BERTHOUD (Paul), lieutenant au 32e régiment d'artillerie, 20, boulevard Saint-Vincent, Orléans.
1899 BERTIER DE SAUVIGNY (Cte Albert de), rue de l'Aigle, Compiègne.
1894 BERTIN (Fernand), 36, avenue Friedland.
1893 BERTIN (Georges), 11bis, rue Ballu. *Comité M. A.*
1900 BERTIN (René), 23, avenue du Bois-de-Boulogne.
1896 BERTRAND, lieutenant de vaisseau, à bord de la *Lance*, Lorient.
1901 BERTRAND (Pierre), bibliothécaire au Ministère des affaires étrangères.
1902 BESNUS (Paul), à Briis-sous-Forges (Seine-et-Oise).
1897 BESSIÈRES D'ISTRIE, chef de bataillon au 51e rég. d'infanterie, Beauvais.
1899 BESSON (Louis), inspecteur adjoint des forêts, 10, rue Mère-Dieu, Niort.
1899 BETHMANN (Bon de), 31, rue Pauquet.
1898 BIDAULT (Henri), 18, rue Spontini.
1900 BIGNON, capitaine de cavalerie, 7, rue Saubat, Bordeaux.
1901 BILLY (Édouard de), ingénieur au corps des mines, 6, rue Rembrandt.
1902 BILLY (de), capitaine au 25e rég. de dragons (stagiaire d'état-major), Tours.
1898 BIOT (Gustave), 137, rue du Ranelagh.
1896 BIRONNEAU (Paul), lieut. de réserve de cavalerie, 12, rue François-Ponsard.
1897 BIZEMONT (Cte de), Château de Villesavin, près Bracieux (Loir-et Cher).

Digitized by Google

MM.

1897 BIZOT, général commandant la 82e brigade d'infanterie, Saint-Dié.
1901 BLACQUE-BELAIR, capitaine au 4e régiment de dragons, commandant le dépôt de remonte, Alençon.
1897 BLANCHARD (Georges), lieutenant au 14e régiment de dragons, Sedan.
1897 BLANCHE, colonel du 10e régiment d'artillerie, Rennes.
1896 BLANCHÉ DE PAUNIAT, ancien chef d'escadrons de caval., 4, rue Piccini.
1898 BLANCQ, général de division, commandant le 16e corps d'armée, Montpellier.
1897 BOCH (Théodore), brasseur, Lutterbach (Alsace).
1896 BOËLLE, colonel d'infanterie, chef d'état-major du 20e corps, Nancy.
1894 BŒSWILLWALD (Paul), architecte, 6, boulevard Saint-Michel.
1896 BOIS, lieutenant-colonel au 31e régiment d'infanterie, Melun.
1894 BOISDEFFRE (René de), 46, rue du Général-Foy.
1894 BOISLECOMTE (Vte de), 5, rue Saint-Philippe-du-Roule.
1905 BOIVIN, chef d'escadron au 19e régiment d'artillerie, Nîmes.
1901 BOLLORÉ, lieutenant-colonel au 92e régiment d'infant., Clermont-Ferrand.
1897 BONAPARTE (S. A. I. le Pce Roland), 10, avenue d'Iéna.
1894 BONJEAN, capitaine au 1er régiment de dragons, Joigny (Yonne).
1897 BONNAN, chef d'escadron, chef d'état-major de l'artillerie du 11e corps d'armée, 3, rue Descartes, Vannes.
1903 BONNARDEL (Jean), administrateur du chemin de fer de l'Ouest, 44, avenue des Champs-Élysées.
1902 BONNEMAINS (Bon Édouard de), cap. de cav. territ. 2, rue La Pérouse.
1896 BONNICHON (Gustave), Chevigny, par Decize (Nièvre).
1895 BONVALOT, chef de bataillon d'inf., chef d'état-major de la défense, Reims.
1893 BOPPE (Auguste), conseiller à l'Ambassade de France, Constantinople.
1893 BOPPE, chef d'escadrons de cavalerie territoriale, 40, rue de Toul, Nancy.
1894 BORD (Gustave), 57, avenue Montaigne.
1897 BORNE, officier d'administration principal en retraite, 23, rue Vaneau.
1899 BOS (Auguste du), 47, avenue Henri-Martin.
1896 BOTTET, capitaine de réserve, 28, rue de Berlin. *Comité M. A.*
1901 BOUCHET DE FAREINS (A.), 6, quai d'Occident, Lyon.
1901 BOUEXIC (Vte A. du), 64, rue de Paris, Blois.
1901 BOUGLON (Bon R. de), La Bastide d'Armagnac (Landes).
1894 BOUGON (colonel), Noyon.
1899 BOUILLÉ (de), chef d'escadrons au 8e régiment de chasseurs, Auxonne.
1895 BOUILLÉ (Mis Louis de), 54, rue de Courcelles.
1901 BOULAY, sous-intendant militaire, commissaire du Gouvernement près le Conseil de guerre, Lille.
1903 BOUNETOU (Julien), lieut. au 15e rég. de chas., 64, av. de la Grande-Armée.
1898 BOURDERIAT, lieut.-col., professeur adjoint à l'École supérieure de guerre.
1900 BOURGAIN, peintre du département de la marine, 57bis, boul. Rochechouart.
1901 BOURGEOIS, chef d'escadron d'artillerie, 140, rue de Grenelle.
1904 BOURGEOT, 14, rue Desrenaudes.
1898 BOURGOING (Bon Pierre de), ancien capitaine de cav., 11, rue Marguerite.

Digitized by Google

MM.

1905 **BOURIN** (Henri), lieutenant au 23e régiment de dragons, Vincennes.
1894 **BOURQUENEY** (Vte de), ancien capitaine de cavalerie, 81, rue de Grenelle.
1895 **BOUSQUET** (de), cap. de chass. à pied, 21, rue Neuve-Montplaisir, Toulouse.
1904 **BOUSREZ**, 60, rue Saint-Georges.
1900 **BOUTARD**, 23, quai de la Charité, Lyon.
1902 **BOUTIGNY**, artiste peintre, 56, rue Nollet.
1897 **BOUTMY**, capitaine au 1er régiment étranger, Sidi-bel-Abbès.
1896 **BOUVIER** (Félix), payeur principal du Trésor aux armées, 123, rue Mozart.
1901 **BOYER**, colonel du 5e régiment de chasseurs, Neufchâteau.
1896 **BOYER**, chef de bat. d'inf., chef d'état-major de la 4e div. d'inf., Compiègne.
1899 **BRÉCARD**, capitaine au 27e rég. de dragons, Versailles.
1899 **BRÉCOURT** (de), chef d'esc. au 19e rég. de chasseurs, Hesdin (Pas-de-Calais).
1901 **BRÉMOND**, lieutenant au 149e rég. d'infanterie, 8bis, rue Lafontaine, Paris.
1899 **BRÉZET**, lieutenant-colonel du 21e régiment de chasseurs, Limoges.
1904 **BRICE** (doctr), médecin-major au 51e régiment d'infanterie, Beauvais.
1900 **BRINCARD**, ancien député de Seine-et-Oise, 12, avenue de l'Alma.
1894 **BRINQUANT** (Louis), 5, rue Copernic.
1895 **BROGLIE** (lieutenant-colonel de), 41, rue de la Bienfaisance.
1904 **BROSSET-HECKEL**, chef de bataillon au 42e d'infanterie, Belfort.
1905 **BROUSMICHE** (Maurice), 39, avenue Rapp.
1895 **BROYE**, général de division, Salins (Jura).
1905 **BRUN** (André), 14, rue Montrozier, Neuilly-sur-Seine.
1895 **BRUN** (Armand), 4, avenue Marceau.
1896 **BRUN**, rédacteur principal aux Archives historiques de la guerre.
1902 **BRUN** (Charles), artiste peintre, 57, boulevard National, Clichy (Seine).
1895 **BRUNET** (général de division), 6, rue Alboni.
1900 **BRUNET**, lieutenant au 4e bataillon de chasseurs à pied, Saint-Nicolas-du-Port.
1902 **BUAT**, capitaine d'artillerie, 24, rue Rabelais, Lyon.
1896 **BUCQUET** (Maurice), 12, rue Paul-Baudry.
1902 **BUCQUOY**, lieut. au 153e régiment d'infanterie, Toul.
1899 **BUIGNY** (Alfred de), château de Buigny Saint-Maclou, par Abbeville (Somme).
1901 **BUSSIÈRE** (Bon Maurice de), ancien cap. de cavalerie, 14bis, aven. Bosquet.
1896 **BUYER** (de), lieut. colonel du 7e régiment de chasseurs, Rouen.

1900 **CABRIÉ** (général de brigade), 29, rue Bonaparte.
1904 **CAILLARD D'AILLIÈRE**, colonel du 10e rég. de cuirassiers, Lyon.
1900 **CAILLAULT**, capitaine de cavalerie, 13, rue Saint-Florentin.
1905 **CAILLIOT**, lieutenant au 23e régiment de dragons, Vincennes.
1894 **CAIN** (Henri), artiste peintre, 27, rue Blanche.
1898 **CALBA**, anc. cap. de cav., Bonafle, par Les Mureaux (Seine-et-Oise).
1897 **CALLAMAND** (docteur), 16, avenue Benoit-Lévy, Saint-Mandé (Seine).
1903 **CAMBRAY** (Bon Ch. de), 14bis, avenue Bosquet.
1897 **CAMPIONNET**, général de brigade, Saint-Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées).
1895 **CARAYON-LATOUR** (Bon de), ancien chef d'esc. de cav., 9, rue de Berri.

Digitized by Google

MM.

1898 CARETTE (Georges), capitaine d'infanterie territoriale, 13, rue d'Offémont.
1894 CARLET, chef de bataillon d'infanterie (service géographique de l'armée), 18, rue de Staël. *Comité M. A.*
1896 CARNOT (François), député de la Côte d'Or, 16, avenue du Trocadéro.
1895 CARNOT (Sadi), capitaine d'infanterie, 12, avenue de l'Alma. *Comité M. A.*
1902 CARÉ, lieutenant-colonel d'artillerie, commandant l'artillerie de la 24e division, Angoulême.
1904 CARON (Pierre), archiviste paléographe aux Archives Nationales, 26, rue des Boulangers.
1893 CARREY, artiste peintre, 7, villa Brune.
1898 CARRÉ (Albert), directeur de l'Opéra-Comique, 16, rue Spontini.
1897 CARS (Duc des), capitaine d'infanterie territoriale, 75, rue de Grenelle.
1897 CARTERET, capitaine de réserve d'artillerie, 20, rue Chalgrin.
1905 CASQUARD, 95, avenue Victor-Hugo.
F. CASTANIÉ (François), 31, avenue de Montsouris.
1896 CASTARA (Henry), lieutenant de rés. d'art., place du Château, Lunéville.
1893 CASTEX (Vte de), ancien officier d'état-major, 6, rue de Penthièvre.
1901 CASTILLA (Léon), 14, rue des Écoles, Biarritz.
1899 CAUBERT DE CLÉRY (Léon), 41bis, boulevard La Tour-Maubourg.
1901 CAVROIS, capitaine d'artillerie coloniale, 14, boulevard de la Gare, Toulouse.
1901 CAZENOVE (de), chef de bataillon au 160e régiment d'infanterie, Camp de Châlons.
1894 CHABAUD, lieutenant-colonel de cavalerie, attaché à la personne de M. le Président de la République, 9, rue Boissy-d'Anglas.
1894 CHABBERT, sous-chef de bureau au Ministère de la guerre, 117, boulevard Malesherbes. *Comité M.A.*
1898 CHABOT (Cte Guy de Rohan), ancien cap. de cav., 1, rue Villaret-Joyeuse.
1898 CHALANDON (Georges de), 16, rue de Bourgogne.
1897 CHALENDAR (de), général de brigade, comm. la 14e brigade d'infanterie, 10, avenue de Tourville.
1905 CHAMPREUX (marquis de), 239, rue Saint-Honoré.
1902 CHANALEILLES (Mis de), chef de bataillon d'infanterie territoriale, rue du Bourdon-Blanc, Orléans.
1895 CHANOINE, général de division, ancien Ministre de la guerre, château de Beaudement, par Anglure (Marne).
1899 CHAPELOT (René), 30, rue Dauphine.
1899 CHAPUS, capitaine d'artillerie, à Saint-Myon, par Combronde (Puy-de-Dôme).
1895 CHARAVAY (Noël), 9bis, rue Michel-Ange.
1896 CHARETTE (général Bon de), château de la Basse-Motte, par Châteauneuf (Ille-et-Vilaine).
1904 CHARLERY DE LA MASSÉLIÈRE, col. du 2e rég. de dragons, Lyon.
1901 CHARNACÉ (de), lieutenant au 3e régiment de chasseurs, Abbeville.
1893 CHARTIER, artiste peintre, 10, rue Castiglione.
1895 CHARTRES (S. A. R. le Duc de), 27, rue Jean-Goujon.

Digitized by Google

MM.

1901 CHASSEPOT (colonel), villa Marthe, Petit Piot, Nice.
1895 CHASSÉRIAU (Bon Arthur), 12, rue de la Néva.
1900 CHATEAURENARD (de), cap. au 9e régiment de cuirassiers, Noyon (Oise).
1902 CHAVANNE, capitaine au 12e régiment de chasseurs, Saint-Mihiel.
1895 CHÉRÉ, lieut.-col. d'inf. (état-major de l'armée), 6, square La Tour-Maubourg.
1904 CHEVALLIER, chef de bataillon d'inf. en retraite, 11, place Malesherbes.
1901 CHEVRIER (Pierre), capitaine d'artillerie, 61, avenue Kléber.
1895 CHIVOT (Charles), 15, route de La Borde, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
1896 CHOPPIN, ancien capitaine de cavalerie, 11, rue du Pré-aux-Clercs.
1898 CHOULOT (de Lavenne de), capitaine au 1er rég. de tirailleurs, à Laghouat (département d'Alger).
1894 CLARET, chef d'escadrons au 2e régiment de dragons, Lyon.
1895 CLARETIE (Jules), de l'Académie française, 155, boulevard Haussmann.
1898 CLÉMENT (général de brigade), 42, rue Beaujon.
1897 CLÉMENT (Pierre), 10, rue Bourg-l'Abbé.
1904 CLERMONT-TONNERRE (Comte Robert de), 27, boul. Malesherbes.
1900 CLUNET (Édouard), avocat à la Cour d'appel, 11, rue Keppler.
1903 COCHIN (Eugène), capitaine d'artill. de réserve, 53, r. du Faub.-Poissonnière.
1897 COCHON (Jules), conservateur des forêts, Chambéry.
1899 CODEVELLE, capitaine au 45e régiment d'infanterie, Laon.
1905 COFFINIÈRES DE NORDECK, cap. de vaisseau, 240, faubourg St-Honoré.
1894 COLARD, général de brigade, comm. l'art. du 6e corps, Châlons-sur-Marne.
1897 COLBERT-TURGIS (de), capitaine au 27e régiment de dragons, Versailles.
1899 COLIN (Jean), capitaine d'artillerie, 11, rue de la Planche.
1894 COMBY, lieut.-col. comm. le 2e groupe de bataillons de forteresse, Verdun.
1896 CONILH DE BEYSSAC, avocat, 18, rue Boudet, Bordeaux.
1894 CONTADES-GIZEUX (de), lieutenant-colonel, commandant le 5e régiment de chasseurs d'Afrique, Alger.
1900 CONTENCIN (de), lieutenant au 1er régiment étranger, Cao-Bang (Tonkin).
1894 CONTENSON (Bon G. de), 12, rue Lalo.
1895 CONTRASTIN (docteur), 4, rue Dante.
1897 COPPÉE (François), de l'Académie française, 12, rue Oudinot.
1900 COR DE DUPRAT (du), colonel du 4e régiment de hussards, Meaux.
1897 CORNUDET (Vte), député de Seine-et-Oise, 88, rue de Grenelle.
1905 CORTICCHIATO, avocat, 9, rue Pavillon, Marseille.
1894 CORVISART, lieut.-colonel de cavalerie, attaché militaire au Japon, Tokio.
F. COSSÉ-BRISSAC (Cte M. de), lieut.-colonel de cav. territ., 9, rue Mesnil.
1894 COSTA DE BEAUREGARD, chef d'esc. au 22e régimt de dragons, Reims.
1900 COSTA DE BEAUREGARD (Mis), de l'Académie française, 6, place Saint-François-Xavier.
1897 COSTE (Léon), ancien chef d'escadrons de cavalerie, 113, rue de Grenelle.
1896 COTTIN (François), sous-lieutenant de réserve de cav., 17, rue Portalis.
1897 COTTIN (lieutenant-colonel Louis), 76, rue Saint-Lazare.
1896 COTTIN (Paul), bibliothécaire à l'Arsenal, 81, rue Miromesnil.

Digitized by Google

MM.

F. COTTREAU (Gabriel), 252, rue de Rivoli. *Comité M. A.*
1903 COUDERC DE SAINT-CHAMANT (Joseph), capitaine au 16e régiment de chasseurs, 2, rue Gœthe.
1903 COUDERC DE SAINT-CHAMANT (Henry), capitaine de cavalerie, 167 bis, avenue Victor-Hugo.
1894 COULON (Gustave), commissaire-priseur, 12, rue de la Victoire.
1904 COUPÉ (Francis), avocat à la Cour d'Appel, 14, rue Desrenaudes.
1895 COURANT (Maurice), artiste peintre, Poissy (Seine-et-Oise).
1897 COURCY (Baron J. de), capitaine de chasseurs à pied en retraite, 71, rue de l'Université.
1897 COURCY (Pierre de), 106, rue Lauriston.
1895 COURSAYS (Bon de), chât. de la Touratte, par La Fosse-Nouvelle (Cher).
1897 COURSON DE LA VILLENEUVE (de), capitaine au 4e régiment de cuirassiers, Cambrai.
1898 COURTADE (commandant), château de Laprade, par Carbonne (Hte-Garonne).
1894 COURTOT, intendant général, 17, rue Duroc.
1899 COUTANCEAU, colonel du 3e régiment du génie, Arras.
1895 COUTURIER (Léon), artiste peintre, 2, rue Aumont-Thiéville.
1895 CRAMEZEL DE KERHUÉ (général de division Vte de), 75, rue de Chaillot.
1901 CRÉPY, capit. d'artill., officier d'ordonn. de M. le général Bizot, Saint-Dié.
1895 CUEL, chef d'escadrons au 6e régiment de cuirassiers, Sainte-Menehould.
1901 CURIAL (Vte), 17, rue Lamennais.
1900 CUVILLIER (Paul), 16, rue de la Paix.

1903 DALLON (Léon), cap. de rés. au 26e bat. de chasseurs, 290, r. Saint-Jacques.
1905 DAMAS, chef de bataillon au 4e rég. de tirailleurs algériens, Bizerte (Tunisie).
1894 DAMPIERRE (S. de), chef d'escadrons au 4e régiment de dragons, Chambéry.
1896 DANIS (Alfred), 10, avenue Masséna, Nice.
1894 DANTIN (colonel), 2, rue de Poissy.
1903 DARCY (Jean), 192, avenue Victor-Hugo.
1905 DARCY (Pierre), lieut. de rés. au 22e dragons, chât. de Brimborion, Sèvres.
1898 DARDONVILLE, 15, chaussée de la Muette.
1895 DARU, colonel d'artillerie, chef d'état-major du 9e corps d'armée, Tours.
1895 DAUDIGNAC, général de brigade comm. la 32e brigade d'inf., Nevers.
1895 DAUVERT (Paul), chef de service à la Préfect. de la Seine, 9, rue Lagrange.
1903 DAVID DE GHEEST (Maurice), 67, rue des Belles-Feuilles.
1899 DAVILLIER (Cte), 16, rue Pierre-Charron.
1896 DAWANT (Albert), artiste peintre, 9, rue Ampère.
1897 DECUGIS (Albert), 51, rue Pergolèse.
1904 DECOLLIVEAUX, 20, rue de Rome.
1905 DEFONTAINE, 17, rue d'Odessa.
1900 DE HAYE (Alexandre), publiciste, 104, rue de Rennes.
1903 DEHENNE (docteur), 19, rue de Milan.
1896 DELACOUR, cap. d'artillerie en retraite, 123, boulevard Exelmans.

Digitized by Google

MM.

1898 **DELAGENESTE**, capitaine au 5e régiment de hussards, Remiremont.
1899 **DELAGRAVE** (Charles), éditeur, 191, boulevard Saint-Germain.
1895 **DELAMARRE** (Cte Hubert), ancien officier d'état-major, 46, rue Delaborde.
1900 **DELANNOY**, colonel de cavalerie en retraite, 181, boulevard Saint-Germain.
1897 **DELAVAU**, chef d'escadrons au 20e régiment de dragons, Limoges.
1900 **DELAVAUD** (Louis), ministre plénipotentiaire, 85, rue La Boëtie.
1899 **DELCHET** (Auguste), 30, avenue des Champs-Élysées.
1900 **DELCHET** (Ernest), 15, avenue de la Grande-Armée.
1904 **DELEUZE**, intendant militaire, Châlons-sur-Marne.
1901 **DELOIRE** (Ernest), lieutenant de réserve de cavalerie, 37, rue Pasquier.
1899 **DELON** (Eugène), 8, avenue d'Antin.
1900 **DELOR**, capitaine au 2e rég. de hussards, 3, rue de Beauvais, Senlis (Oise).
1895 **DENIS** (Charles), capitaine au 51e régiment d'infanterie, Beauvais.
1896 **DEPRÉAUX** (Albert), villa Les Carrières, rue de la Bourie-rouge, Orléans.
1901 **DE RIDDER**, notaire, 4, rue Perrault.
1896 **DESBANS** (Ernest), manufacturier, 5, boulevard Notre-Dame, Marseille.
1905 **DESBRIÈRE**, chef d'escadrons de cavalerie, chef de la section historique, 105, quai d'Orsay. *Comité M. A.*
1902 **DESCAMPS** (Jules), 20, avenue Friedland.
1897 **DESCAVES**, major du 29e régiment de dragons, Provins.
1896 **DÉSERVILLERS** (de), ancien chef d'escadrons de caval., 89, rue Taitbout.
1896 **DESHAYES DE BONNEVAL**, chef de bataillon, commandant le 11e bataillon de chasseurs à pied, Annecy.
1905 **DESPRÉAUX**, capitaine au 4e régiment de chasseurs d'Afrique, Bizerte.
1901 **DESVARREUX-LARPENTEUR**, artiste peintre, 19, rue de Sèvres.
1894 **DETAILLE** (André), 129, boulevard Malesherbes.
F. **DETAILLE** (Édouard), membre de l'Institut, 129, b. Malesherbes. *Comité M. A.*
1894 **DETAILLE** (Henri), 20, avenue Hoche, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
1903 **DÉTROYAT**, capitaine instructeur à l'École de cavalerie, à Saumur.
1893 **DEVANLAY**, chef d'escadrons au 3e régiment de hussards, 6, Grande-Rue, Boulogne-sur-Seine.
1896 **DEVAUX**, sous-intendant militaire, Rouen.
1900 **DEVILLE**, chef de bat. d'inf., chef d'état-major de la 40e division, Saint-Mihiel.
1896 **DEVIOLAINE** (Georges), sous-lieutenant de réserve de cavalerie, 4, rue de l'Échelle-du-Temple, Soissons.
1896 **DEVISE** (de), ancien officier de cavalerie, château de Salency, par Noyon.
1895 **DIDIER** (Roger), 69bis, boulevard de Courcelles.
1905 **DIDIO**, lieutenant au 21e bataillon de chasseurs à pied, Montbéliard.
1897 **DIESBACH** (Cte Alphonse de), 12, avenue Bugeaud.
1898 **DIESBACH** (Cte Charles de), château du Vivier-L'agneau (prov. de Namur), Belgique.
1902 **DIÉTERLIN**, lieutenant au 21e bataillon de chasseurs à pied, Montbéliard.
1901 **DILSCHNEIDER**, lieutenant-colonel de cavalerie, écuyer en chef à l'École supérieure de guerre.

Digitized by Google

MM.

1900 DIOLÉ (Fernand), 15, avenue de Villiers.
1895 DODELIER (Henri), capitaine au 2e régiment de hussards, Senlis.
1904 DODEMAN, lieut. au 11e régiment de cuirassiers, Saint-Germain-en-Laye.
1894 DOË DE MAINDREVILLE (général de brigade), 3, rue Frédéric-Bastiat.
1903 DOIDON (Louis), lieut. de réserve d'artillerie, 80, boulevard Beaumarchais.
1894 DONOP, général de division, membre du conseil supérieur de la guerre, 16, rue Dupont-des-Loges.
1904 DONOP, capitaine au 3e régiment de hussards (état-major du 1er corps d'armée), Lille.
1904 DUBÉCHOT (Marius), artiste peintre, Service des plans-reliefs, Hôtel des Invalides.
1899 DUBET (Gaston), lieutenant d'artillerie territoriale, 188bis, boul. Pereire.
1897 DUBOIS DE L'ESTANG, inspecteur général des fin., 4, rue Saint-Florentin.
1897 DUCERÉ, sous-bibliothécaire de la ville de Bayonne.
1902 DUCHATELET, chef de bataillon d'infanterie, officier d'ordonn. du général Duchesne, 37, avenue Victor Hugo.
1897 DUCHESNE (Georges), ancien commissaire-priseur, 15, rue de la Pompe.
1900 DUHESME (colonel), 168, faubourg Saint-Honoré.
1903 DULONG DE ROSNAY (comte Hermand), 180, boulevard Haussmann.
1894 DUPERRÉ (vice-amiral), 7, rue Frédéric-Bastiat.
1903 DUPLAN (Albert), ancien maire, Evian-les-Bains (Haute-Savoie).
1895 DUPLESSIS, chef de bat. comm. le 5e bat. de chasseurs à pied, Remiremont.
1902 DUPRÉ, capitaine du génie breveté, état-major du 16e corps, Montpellier.
1902 DURAND DE LUNEL, chef d'escadrons au 11e rég. de dragons, Belfort.
1894 DURANT DE MAREUIL, chef d'esc. au 1er rég. de chasseurs, Châteaudun.
1895 DURRIEU (Bon), anc. off. de cavalerie, Saint-Sever-sur-l'Adour (Landes).
1900 DUVAL (Albert), 17, rue d'Anjou.
1896 DUVAL (César), sénateur de la Hte-Savoie, Collonges-sous-Salève (Hte-Savoie).
1894 DUVAL (Gustave), ancien officier de cavalerie, 30, rue Joubert.

1894 ELBÉE (lieutenant-colonel d'), 10, rue Decamps.
1898 ELCHINGEN (Duc d'), 8, rue Jean-Goujon.
1903 EMERY (lieutenant-colonel), 44, rue Saint-Genès, Bordeaux.
1898 ENGEL (Alfred), chef de bataillon au 49e régiment territorial d'infanterie, Le Chénois, par Belfort (Haut-Rhin).
1901 ENGELHARDT (Paul), capitaine au 114e régiment territorial d'infanterie, domaine de Beaugis, par Marcilly-sur-Seine (Marne).
1897 ENTRAIGUES (d'), général de division, commandant la 26e division d'infanterie, à Clermont-Ferrand.
1902 ESCAYRAC-LAUTURE (Cte d'), capit. de réserve de cav., 11, rue Téhéran.
1898 ESCLAIBES D'HUST (d'), capitaine au 3e régiment de cuirassiers, 6, rue du Cirque.
1895 ESPEUILLES (général de division Mis d'), ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, 5bis, rue de Berri.

Digitized by Google

MM.

1900 **ESPINASSE**, colonel du 3e régiment de zouaves, Constantine.
1895 **ESSLING** (Prince d'), 8, rue Jean-Goujon.
1897 **ETIENNE** (Paul), ingén. en chef des ponts et chaussées, 8, rue de Solférino.
1901 **EVAIN** (Bon Jules), 31, rue de Bellechasse.
1899 **EYCHÈNE**, capitaine au 128e régiment d'infanterie, Saint-Denis.
1900 **EYSSERIC** (Marcel), ingénieur civil, 78, vieux chemin de Rome, Marseille.
1900 **EYSSERIC** (Saint-Marcel), Sisteron (Basses-Alpes).

1903 **FABRE DE ROUSSAC** (Bon Ch.), 1, rue Durand, Montpellier.
1897 **FANET** (Valère), 34, rue George-Sand.
1895 **FARINAUX**, colonel du 9e régiment d'artillerie, Castres.
1900 **FAUCHE** (Adrien), 72, rue de Monceau.
1901 **FAUVELLE** (docteur Charles), 2, rue de Charleville, Hirson (Aisne).
1894 **FAVEROT DE KERBRECH** (général de division Bon), 63, avenue Kléber.
1902 **FAVEROT DE KERBRECH**, s.-lieut. de réserve au 4e régiment de husssards, 63, avenue Kléber.
1900 **FELS** (Cte de), 135, faubourg Saint-Honoré.
1905 **FÉRAUD**, chef d'escadrons au 2e chasseurs d'Afrique, Tlemcen (Oran).
1895 **FERAY-BUGEAUD-D'ISLY**, ancien officier d'infant., 9, rue de Penthièvre.
1896 **FESSART**, chef de bataillon d'infanterie territoriale, Compiègne.
1896 **FIÉVET**, capitaine d'artillerie à l'état-major du 10e corps d'armée, Rennes.
1896 **FIRMIN-DIDOT** (Maurice), 56, rue Jacob.
1901 **FISTEBERG** (Jules), officier d'administration de l'artill., 3, place Cambronne.
1904 **FLAMEN D'ASSIGNY**, cap. au 3e rég. de chass., 2, r. Louis-Thuillier, Amiens.
1895 **FLAMENG** (François), artiste peintre, 61, rue Ampère.
1898 **FLATTERS**, cap. au 20e régiment de chasseurs, Vendôme (Loir-et-Cher).
1895 **FLAYELLE** (Maurice), député des Vosges, 15, rue de Phalsbourg.
1894 **FLEURY**, lieutenant-colonel du 12e régiment de cuirassiers, Rambouillet.
1898 **FLEURY** (Cte), 6, rue Oudinot.
1901 **FONTAINE DE RESBECQ** (Hilaire de), lieutenant d'artillerie, 81, boulevard Alexandre Martin, Orléans.
1898 **FORESTIER**, lieutenant au 31e régiment d'artillerie, Versailles.
1902 **FOREY**, chef de bataillon au 150e régiment d'infanterie, Saint-Mihiel.
1902 **FORT**, artiste peintre, 44, rue Victor-Hugo, Bayonne.
1893 **FOUCART**, colonel du 5e régiment d'infanterie, 18, rue Vignon.
1898 **FOUGERAS-LAVERGNOLLE** (Paul), lieut. au 21e rég. de chass., officier d'ordonnance du général comm. la 16e brigade de cavalerie, Carcassonne.
1901 **FOULON**, adm. de la Cie du chemin de fer de l'Ouest, 11 bis, r. Édouard-Detaille.
1905 **FOUQUERAY** (Charles), artiste peintre, 83, rue de la Tombe-Issoire.
1895 **FOURNIER-SARLOVÈZE** (Raymond), 11, rue Marignan.
1896 **FOY** (Cte), 85, rue du Faubourg-Saint-Honoré.
1898 **FRACHON**, contrôleur général de la Banque de France, 2, rue Radziwill.
1894 **FRANCE** (général de division Vte de), ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, 1, avenue de Tourville.

Digitized by Google

MM.

1896 FRANCFORT, colonel du 39e régiment d'artillerie, Toul.
1905 FRÉSOULS, lieutenant au 24e régiment d'artillerie, Tarbes.
1894 FRIGNET-DESPRÉAUX (colonel), 13, avenue Débasseux, Versailles.
1894 FROMENTIN (Ed.), artiste peintre, 32, rue Abel-de-Pujol, Valenciennes.
1901 FURCY-RAYNAUD, att. à la bibl. de l'Arsenal, 120, av. des Champs-Élysées.

1897 GAILLARD (Eugène), 6, rue de Castellane.
1900 GALARD (Mis de), château de Captan, par Saint-Sever-sur-l'Adour (Landes).
1896 GALLICE (Marcel), 33, rue du Commerce, Épernay (Marne).
1901 GANAY (Mis de), 9, avenue de l'Alma.
1901 GARÇON, capitaine au 124e régiment d'infanterie, Laval.
1896 GARNIER DES GARETS (de), général de division, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, 11ter, avenue de Ségur.
1894 GARREAU (du), colonel du 5e régiment de hussards, Nancy.
1904 GATGET, artiste peintre, 43, rue Damrémont.
1897 GAULOT (Paul), homme de lettres, 26, rue de Varenne.
1904 GAUTIER DE SAINT-PAULET (Marquis de), 20, rue Demours.
1903 GENTIL (Alfred), ancien officier de marine, 83, rue de Lille.
1902 GEORGE, lieutenant au 27e bataillon de chasseurs à pied, Menton.
1895 GÉRARDIN (Julien), notaire, 8, rue Lafayette, Nancy.
1898 GERS (Paul), 15, rue de la Faisanderie.
1902 GIGNOUX, artiste peintre, 33, rue Bayen.
1901 GIGODOT (Jean), capitaine d'artillerie territoriale, Villebois (Ain).
1894 GILBERT (Camille), artiste dessinateur, 123, boulevard du Montparnasse.
1903 GILLOU (Albert), 41, rue Michel-Ange, Auteuil.
1903 GILLOU (Pierre), 41, rue Michel-Ange, Auteuil.
1900 GIMEL (de), capitaine au 1er régiment de chasseurs, Châteaudun.
1900 GINESTET (Vte G. de), officier de réserve de cavalerie, 42, place des Carmes, Toulouse.
1900 GIRARD (Tony), 8, avenue Percier.
1894 GIRARDIN (de), chef d'escadrons au 6e régiment de hussards, Commercy.
1904 GIRAUD, chef d'escadron au 6e régiment d'artillerie, Valence.
1898 GIVRE, colonel, directeur d'artillerie à Toulon.
1894 GLASSER, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la Compagnie du Midi, 109, rue de Courcelles.
1904 GONIN (Amédée), 53, avenue Montaigne.
1900 GONTAUT-BIRON (Vte de), 14bis, avenue du Trocadéro.
1894 GONSE (général de division), 8, rue Léonce-Reynaud.
1896 GOUBERT (Louis), 13, rue de Montessuy.
1903 GOUBIE (Pierre), avocat à la Cour d'appel, 125, avenue de Wagram.
1904 GRACHET DE LARY (Albert), 5, rue Blanche.
1897 GRAFF (général de brigade), château de Pratel, par Sainte-Anne-d'Auray.
1893 GRAMMONT (Emmanuel), artiste peintre, 5, rue Alph.-Daudet. *Comité M. A.*
1898 GRAMMONT (Vte de), lieutenant de rés. d'artill., 57, boul. des Batignolles.

Digitized by Google

MM.

1902 **GRAMONT** (Duc de), ancien officier de cavalerie, 52, rue de Chaillot.
1895 **GRANDCHAMP** (de), capitaine au 24e régiment d'artillerie, Tarbes.
1900 **GRANDMAISON** (Bon de), député de Maine-et-Loire, 106, boul. Haussmann.
1905 **GRANOUX** (Xavier), villa Puy-Michel, 37, rue Worth, Suresnes.
1902 **GRIDEL** (Albert), lieutenant au 15e bat. de chasseurs, Remiremont (Vosges).
1902 **GROBERT**, capitaine au 77e régiment d'infanterie, Cholet (Maine-et-Loire).
1893 **GROS** (Lucien), artiste peintre, Poissy.
1896 **GROUCHY** (Vte de), ministre plénipotentiaire, 29, avenue Montaigne.
1899 **GUDIN DE VALLERIN**, lieut.-col. de cavalerie en retraite, Prélichy, par Corbigny (Nièvre).
1898 **GUÉRIN** (Henri), officier de réserve de cavalerie, 21, rue du Général-Foy.
1896 **GUÉRIN-CATELAIN** (Maxime), cap. de rés. au 8e régiment de dragons, 13, place de la Bourse.
1897 **GUÉROU**, chef d'escadrons au 15e régiment de chasseurs, Châlons-sur-Marne.
1904 **GUESQUIN**, pharmacien-chimiste, 112, rue du Cherche-Midi.
1900 **GUIGNABAUDET**, lieut. colonel, sous-chef d'ét.-maj. du 12e corps d'armée, 5, avenue du Midi, Limoges.
1899 **GUILLEMOT** (Émile), artiste peintre, 26, rue d'Offémont.
1900 **GUILLIBERT** (Bon), chef de bataillon d'infanterie territ., 10, rue Mazarine, Aix-en-Provence.
1900 **GUINARD**, lieutenant au 1er régiment étranger, Bossuet (prov. d'Oran).
1899 **GUITRY**, lieutenant au 18e bataillon de chasseurs, Stenay (Meuse).
1901 **GUISE** (S. A. R. le Duc de), 27, rue Jean-Goujon.
1905 **GUYOT DE VILLENEUVE**, député de la Seine, 40, rue Charles Laffitte, Neuilly-sur-Seine.

1901 **HABERT**, chef d'escadrons au 4e régiment de hussards, Meaux.
1903 **HACHE**, colonel du 15e régiment de dragons, Libourne.
1900 **HAENTJENS** (Marcel), 4, rue Lavoisier.
1897 **HAGNIEL**, contrôleur adjoint de l'administration de l'armée, 17, rue Chevert.
1894 **HAGRON**, gén. de div., membre du Conseil sup. de la guerre, 17, rue Duroc.
1899 **HAILLOT**, chef d'escadrons au 6e régiment de chasseurs d'Afrique, 33, boul. Sébastopol, Oran.
1901 **HALLAYS** (André), 110, rue du Bac.
1903 **HALLO DE BELLECOURT** (Charles), 5, rue Vavin.
1900 **HAMELIN** (Bon), 14, rue de Berri.
1899 **HANOTEAU** (Jean), lieut. au 39e rég. d'inf., 55 rue de la République, Rouen.
1894 **HARCOURT** (Am. d'), lieutenant-colonel au 129e régiment d'infanterie, Sainte-Adresse, Le Havre.
1900 **HARCOURT** (Cte Charles d'), 57, avenue Montaigne.
1895 **HARCOURT** (Cte Louis d'), ancien capitaine de cavalerie, 62, boulevard La Tour-Maubourg.
1895 **HARCOURT** (Vte Emmanuel d'), 9, rue de Constantine. *Comité M. A.*
1903 **HAUTERIVE** (Ernest d'), anc. off. de cav., 4, Square Moncey.

Digitized by Google

MM.

1900 HAUTEVILLE (d'), capitaine au 3e régiment de cuirassiers, Vouziers.
1904 HAVARD (Léon), lieutenant de réserve d'infanterie, Noyon.
1905 HAVARD, cap. d'inf. (h. c.), état-major de l'armée, 39, av. de Breteuil.
1902 HAYAUX DU TILLY (Louis), agent de change, 17, boul. Beauséjour.
1902 HAYAUX DU TILLY (Jean), docteur en droit, 184, avenue Victor-Hugo.
1897 HEITZ, percepteur des contributions, Vézelise (Meurthe-et-Moselle).
1905 HELBRONNER (Jacques), auditeur au Conseil d'État, 15, avenue Victor Hugo.
1895 HELBRONNER (Paul), admin. des Forges de Pompey, 2, place d'Alliance, Nancy.
1899 HÉLY D'OISSEL, lieut.-colonel du 8e rég. de chass., 167, rue de l'Université.
1895 HÉNIN (Prince d'), député des Vosges, 20, rue Washington.
1903 HÉNISSART (Jules), 23, rue de l'Université.
1895 HENNESSY (Robert), 6, avenue de Messine.
1893 HENNET (Léon), s.-chef aux Archives admin. de la guerre, Trappes (S.-et-O.).
1900 HENNING, 15, rue Soufflot.
1899 HENRIOT (général de brigade), Saint-Nicolas-d'Acy, près Senlis (Oise).
1900 HERMITE (Louis), attaché d'ambassade, 21, rue Saint-Étienne, Orléans.
1894 HERRMANN-LÉON, artiste peintre, 16, rue de la Paix.
1904 HÉRY (docteur L.), lieutenant de réserve d'artillerie (service d'état-major), 59, rue de Maubeuge.
1894 HOLLANDER (O.), 16, rue Drouot.
1899 HOLLENDER, lieut.-colonel au 135e rég. d'inf., Angers.
1901 HOMBERG (Octave), attaché d'ambassade, 76, avenue Wagram.
1904 HOMMET (Henri), architecte, 146, rue de Courcelles.
1894 HOSKIER, 16, rue Octave Feuillet.
1895 HOTTINGUER (Bon Rodolphe), 82, boulevard Malesherbes.
1894 HOUSSAYE (Henry), de l'Acad. française, 50, av. Victor Hugo. *Comité M. A.*
1895 HUARD (Emmanuel), 33, rue Cambon.
1904 HUBERT (Eugène), 6, rue de Pontoise, à Saint-Germain-en-Laye.
1904 HUBERT (Paul), officier de réserve de cavalerie, 6, rue de Pontoise, Saint-Germain-en-Laye.
1904 HUBERT DE CASTEX (Maurice), lieutenant au 24e bataillon de chasseurs alpins, Villa des Roses, à Villefranche (Alpes-Maritimes).
1902 HUGUET D'ÉTAULES, cap. au 1er rég. étranger, Sidi-bel-Abbès (dép. d'Oran).
1899 HULOT, capitaine de cavalerie, 22, avenue d'Eylau.
1896 HUMANN (vice-amiral), 119, rue de l'Université.
1897 HUMBERT, lieutenant-colonel à l'état-major de l'armée, 11, rue de Verneuil.
1904 HUMBERT (René), maison Tissière, place Macé, à Antibes (Alpes-Mmes).
1905 HUSSENOT, chef d'esc. de cavalerie territoriale (service d'état-major), 37, Faubourg-Poissonnière.
1899 HYEST (A.), capitaine de réserve, 234, rue Grande, Fontainebleau.

1898 IMÉCOURT (Mis Ferdinand d'), 7, rue Bayard.
1901 IMÉCOURT (de Vassinhac d'), colonel du 3e rég. de cuirassiers, Vouziers.

Digitized by Google

MM.

1901 JACQUIER, chef de bataillon au 62e régiment d'infanterie, Lorient.
1900 JACQUIN, colonel du 7e régiment d'infanterie, Cahors.
1895 JADIN (Emmanuel), artiste peintre, au Logis-de-Plasnes, par Bernay (Eure).
1899 JAMET (Henry), 3, rue Notre-Dame, Granville (Manche).
1896 JAMONT, général de division, ancien vice-président du Conseil supérieur de la guerre, 39, boulevard Montmorency.
1896 JEANNENEY, capitaine au 60e régiment d'infanterie, Besançon.
1898 JEANSON, capitaine au 135e régiment d'infanterie, 18, rue du Bel-Air, Angers.
1899 JOLLIVET (Gaston), 13, rue Saint-Florentin.
1904 JOPPÉ, colonel du 71e régiment d'infanterie, Saint-Brieuc.
1901 JORDAN, lieutenant d'infanterie, stagiaire à l'état-major du 5e corps, 17, rue du Bœuf-Saint-Paterne, Orléans.
1900 JOST DE STAËL-HOLSTEIN, capitaine d'artillerie (batteries de la 6e division de cavalerie), Lyon.
1897 JOUBÉ, lieutenant au 33e régiment d'infanterie, Arras.
1898 JOUVENCEL (Fernand de), ancien capitaine de cavalerie, château des Arpenties, par Amboise (Indre-et-Loire).
1898 JULIENNE (Paul), 3, rue Couronné, Bihorel-lès-Rouen (Seine-Inférieure).
1901 JUSTER, capitaine d'infanterie, état-major de la défense, Briançon.
1897 JUVILLE (colonel), 1, rue Madame.

1896 KELLER, lieutenant-colonel, sous-chef d'ét.-maj. du 9e corps d'armée, Tours.
1895 KERGORLAY (Cte Florian de), 1, rue Godot-de-Mauroi.
1895 KERGORLAY (Cte Jean de), 6, rue Mesnil.
1894 KERMAINGANT (Paul de), 102, avenue des Champs-Élysées.
1901 KINKELIN (Bon de), lieut. d'art. territoriale, 178, rue de la Pompe.
1900 KLÉBER (Émile), 16, rue de Marignan.
1895 KLECKER (Émile), chef de bat. d'inf. terr., 22, r. des Réservoirs, Versailles.
1897 KŒCHLIN, capitaine au 28e régiment d'artillerie, Vannes.
1898 KREBS, colonel d'artill., villa Le Bastionnet, Villefranche-s.-Mer (Alp.-Mar.).

1897 LAAGE (de), capit. au 15e régt de dragons, place de la Verrerie, Libourne.
1894 LA BASSETIÈRE (Cte Henri de), 1, rue Godot-de-Mauroi.
1894 LA BASSETIERE (Vte A. de), chât. de Saumery, Huisseau-s.-Cosson (L.-et-C.).
1899 LA BASTIDE (de), capitaine au 90e régiment d'infanterie, Châteauroux.
1900 LABORDE-CAUMONT (Cte de), ancien officier de chasseurs à pied, 59, rue de Grenelle.
1896 LABORDERIE (Fernand), 3, rue Ambroise-Thomas.
1900 LABOURET (Camille), conseiller d'ambassade, 2, rue du Cirque.
1903 LA CAULT (L.), peintre-graveur, 135bis, rue de Rome.
1900 LACAZE (Alfred), ministre plénipotentiaire, 67, av. des Champs-Élysées.
1897 LA CELLE (de), général de brigade, commandant la 1re brigade de dragons, Fontainebleau.
1901 LA CHÈRE (Gaston de), 27, avenue de l'Alma.

Digitized by Google

MM.

1896 LACOMBE, chef d'escadron au 39e régiment d'artillerie, Toul.
1901 LACROIX (de), général de division, gouverneur militaire de Lyon, commandant le 14e corps d'armée.
1896 LACROIX DE LAVAL, chef d'escadrons au 11e régimt de hussards, Tarascon.
1902 LA CROIX DE VAUBOIS (de), cap. au 13e rég. de chass., Béziers (Hérault).
1895 LAFAURIE (Bon Alphonse), 6, place de la Concorde.
1894 LA FERRONNAYS (Mis de), député de la Loire-Infre, 95, r. de l'Université.
1895 LAFORGE (Édouard), 9, rue de Penthièvre. *Comité M. A.*
1897 LAGARENNE (de), lieutenant-colonel du 16e régiment de chasseurs, Beaune.
1897 LAGRENÉ (colonel de), 24, avenue Friedland.
1898 LAISSEMENT (Henri), artiste peintre, 33, rue de Berne.
1899 LA JONQUIERE (de), chef d'escadron au 17e régiment d'artillerie, La Fère.
1901 LA LOMBARDIÈRE (I. de), 3, rue du Général-Appert.
1899 LALOUETTE (capitaine), Bailly, par Ribécourt (Oise).
1896 LA MAISONNEUVE (René de), cap. au 2e régiment de dragons, Lyon.
1894 LAMBRECHT (Edmond), 15, rue Treilhard.
1894 LA MOSKOWA (Ney, Prince de), 10, rue Jean-Goujon.
1894 LANES, général de division, Amiens.
1899 LANGLOIS DE NEUVILLE (Paul), capit. d'inf. terr., 92, r. Miromesnil.
1900 LANGUET (Georges), 53, avenue Victor-Hugo.
1897 LANTY, chef d'escadron de gendarmerie, Melun.
1903 LA PANOUSE (Vte de), ancien colonel de caval., 134, rue de Tocqueville.
1905 LAPEYRE (Lucien), artiste peintre, 15, rue Lepic.
1903 LAROQUE, chef de bataillon au 19e régiment d'infanterie, Brest.
1902 LARTEAU (Albert), artiste peintre, 9, rue du Joli-Cœur, Nancy.
1899 LA SIMONE (de), capitaine d'inf., officier d'ordonnance du général commandant la 21e division d'infanterie, 34, rue des Quarts de Narbin, Nantes.
1903 LASSERAY (Gaston), lieutenant au 39e régiment d'infanterie, Rouen.
1895 LASSUCHETTE (de), lieutenant-colonel du 31e régimt de dragons, Epernay.
1894 LA TRÉMOÏLLE (Duc de), membre de l'Institut, 4, avenue Gabriel.
1894 LAURANS (Paul), capitaine d'infanterie territoriale, 147, rue de Courcelles.
1894 LAURENT (Paul), lieut. de réserve d'artillerie, 4, rue Rigaud (124, avenue de Neuilly), Neuilly-sur-Seine.
1898 LAUTH, chef d'escadrons au 28e régiment de dragons, 17, rue Fabert, Sedan.
1901 LAVAURS, lieut. de rés. au 7e rég. de huss., villa St-Joseph, Fontainebleau.
1897 LAVEDAN (Henri), de l'Académie française, 32, rue Pierre-Charron.
1897 LAX (Jules), inspecteur général des ponts et chaussées, 17, rue Joubert.
1901 LEBEAU (Charles), 10, rue Etienne-de-Blois, Boulogne-s.-Mer.
1899 LE BÈGUE DE GERMINY (Cte Marc), ancien officier d'inf. de marine, Morlaix (Finistère).
1902 LEBEY (André), 20, rue Chalgrin.
1899 LE BRET (Henri), capitaine au 12e régiment de chasseurs, Saint-Mihiel.
1894 LE BRUN (Eugène), 227, boulevard Saint-Germain.
1900 LE CHARTIER, capitaine d'artillerie, 49, boulevard La Tour-Maubourg.

Digitized by Google

MM.

1904 LECOMTE DU NOUŸ, artiste peintre, 30 boulevard Flandrin.
1896 LEDOCHOWSKI (colonel), château de Vaubuin, près Soissons (Aisne).
1894 LE DRU (Albert), artiste peintre, 25, rue Erlanger.
1901 LE FEBVRE (Maurice), officier de réserve de cavalerie, château de Raimbourg, par Montivilliers (Seine-Inférieure).
1894 LEFEBVRE DE BÉHAINE, chef de bat. d'inf., 183, avenue Victor Hugo.
1899 LEFEVRE (Albert), 66, avenue Kléber.
1896 LEFOURNIER, colonel du 123e rég. d'infanterie, La Rochelle.
1902 LE GOUEST, lieutenant au 7e rég. de cuirassiers, 255, Grande rue de la Guillotière, Lyon.
1896 LEGOUX (Bon Jules), Bar-sur-Seine (Aube).
1895 LE HARIVEL (Franck), 43, avenue Montaigne.
1899 LE JEUNE (Bon), 7, avenue de l'Alma.
1902 LE JOINDRE, lieut.-colonel, d'artil., 5, Terrasse de la Pépinière, Nancy.
1902 LELOIR, de la Comédie Française, 8, rue Castiglione.
1904 LELOIR (Maurice), artiste peintre, 21, avenue Gourgaud.
1895 LE MAROIS (Cte), 59, rue Saint-Dominique.
1900 LE MOINE (capitaine), 40, boul. Louis Salvator, Marseille.
1894 LEMOINE (Achille), 10, rue Frochot.
1896 LENNEL DE LA FARELLE, rue Millevoye, Abbeville.
1901 L'ÉPINOIS (Charles de), 1, rue Théophile-Gautier, Neuilly-sur-Seine.
1904 LEPINTRE, lieut. au 55e régim. d'inf., 12, cours Gambetta, Aix en Provence,
1894 LE PLOGE (Fernand), officier de réserve, 49, rue Prony.
1902 LÉRIDON (G.), château de Pont-Neuf, La Rochelle.
1894 LE ROUX (Paul), sénateur de la Vendée, 48, boulevard Malesherbes.
1905 LE ROUX DE VILLERS (Robert), 25, faubourg Saint-Honoré.
1900 LEROY (général de brigade), 225, faubourg Saint-Honoré.
1901 LEROY (Léon), cap. de rés. au 131e rég. d'inf., 8, place Hoche, Versailles.
1901 LE ROY, ancien officier de cavalerie, 78, rue d'Anjou.
1898 LE ROY-LADURIE, 10, rue des Chanoines, Caen.
1905 LE SAUTER, chef d'escadrons au 1er régiment de chasseurs, Châteaudun.
1901 LESOURD (Élie), 34, rue Néricault-Destouches, Tours.
1899 L'ESPÉE (de), lieutenant-colonel du 9e régiment de dragons, Lunéville.
1895 LESTAPIS (de), général de brigade, commandant la 5e brigade de cavalerie, Vendôme.
1903 LESTERPS-BEAUVAIS (de), capitaine de cavalerie, 9, rue Portalis.
1894 LETESTU (Maurice), 19, rue Vernier.
1901 LEUBA (Albert), agent de change, 22, rue de Madrid.
1900 LEUSSE (de), capitaine au 27e régiment de dragons, Versailles.
1899 LEVAINVILLE, cap. au 135e régiment d'infanterie, 14, rue Bertin, Angers.
1901 LEVÉ, chef d'escadrons au 9e régiment de chasseurs, Auch.
1894 LEVERT (Maurice), 7bis, rue de Monceau. *Comité M. A.*
1899 LHOMEL DE MONTCLAIR (Cte George de), 27, rue Marbeuf.
1905 L'HOTTE, capitaine au 8e régiment de dragons, 42, rue Gambetta, Lunéville.

Digitized by Google

MM.

1895 LIEDEKERKE-BEAUFORT (colonel Cte Aymar de), 51, av. Montaigne.
1895 LOIR (Maurice), capitaine de frégate de réserve, 24, chaussée d'Antin.
1902 LONGIN, lieutenant au 14e régiment de chasseurs, Dôle (Jura).
1902 LOMBARD, lieutenant-colonel au 21e régiment d'infanterie, Langres.
1894 LORENCEZ (Cte de), 161, boulevard Haussmann.
1897 LOTTIN, contrôleur de l'Administration de l'armée, 10, rue de la Trémoïlle.
1904 LOUVET (Jules), président de l'Œuvre des jeux du soldat, 4, rue Halévy.
1902 LOŸ, lieutenant au 72e régiment d'infanterie, Amiens.
1897 LUDRE (Cte Ferri de), 15, avenue Bosquet.
1895 LUPPÉ (de), colonel du 20e régiment de chasseurs, Vendôme.
1895 LUPPÉ (Mis de), 29, rue Barbet-de-Jouy.
1902 LUZARCHE D'AZAY (Roger), 3, square de Messine.
1897 LYONNE (Cte de), 88, rue de Varenne.

1901 MAC-MAHON (de), chef de bataillon au 51e régiment d'infanterie, Beauvais.
1897 MAGNAN DE BORNIER, chef d'escadron au 21e rég. d'artill., Angoulême.
1900 MAGNE (Napoléon), ancien député, 31, avenue Montaigne.
1894 MAGON DE LA GICLAIS, colonel du 7e rég. de cuirassiers, Lyon.
1897 MAHON (P.), capitaine d'art. (état-major de l'armée), 64, rue de Bellechasse.
1898 MAICHAIN (Louis), officier de réserve, 7, rue Meyerbeer.
1900 MAILLIER (de), chef d'escadrons de cav. terr., 15, rue Las Cases.
1894 MAISON-ROUGE (de), chef d'escadrons au 7e régiment de hussards, Niort.
1896 MALET (de), colonel d'artillerie en retraite, 59, rue de Varenne.
1900 MALÉZIEUX (Henri), capitaine au 84e régiment d'infanterie, École supérieure de guerre, 28, avenue Bosquet.
1905 MALÉZIEUX (G.), payeur adjoint aux armées, 108, rue du Bac.
1901 MALVOUE (de Nolet de), colonel du 8e rég. de chasseurs, Auxonne (Côte-d'Or).
1897 MANDAT-GRANCEY (colonel Bon de), 1, rue Las-Cases.
1900 MANGEMATIN, capitaine au 112e rég. d'infanterie, Antibes (Alp. Mar.).
1896 MANSUY, chef honoraire du contrôle du chemin de fer de l'Est, 46, boulevard Magenta.
1898 MARCHAL (René), lieutenant au 15e bataillon de chasseurs, Remiremont.
1901 MARCOT, capitaine au 5e régiment de dragons, Compiègne.
1899 MARCY (de), capitaine à l'état-major de la 21e division d'infanterie, 95, rue de Paris, Nantes.
1905 MARÈS (Léon), la Paille, près Montpellier (Hérault).
1894 MARGERAND (Joseph), avocat, 9, quai Saint-Michel.
1901 MARGOT, chef de bat. d'inf., officier d'ordonnance de M. le général Brugère, 17, avenue de La Motte-Picquet.
1894 MARGUERON, lieutenant-colonel au 98e rég. d'infanterie, Roanne (Loire).
1899 MARIELLE, chef de bataillon au 39e rég. d'inf., 8, impasse du Nord, Rouen
1900 MARION, chef de bataillon au 143e régiment d'infanterie, Albi.

Digitized by Google

MM.

1895 MARMOTTAN (Henry de Lubersac), ing. des mines, 10, r. Edmond-Valentin.
F. MARMOTTAN (Paul), 20, avenue Raphaël.
1900 MARQUISET (C^te^), 32, avenue Malakoff.
1904 MARTEL (Edmond), Condé-sur-l'Escaut (Nord).
1904 MARTELL (Henry), 14, rue de Berri.
1895 MARTIN (commandant E.), 68, avenue de la Grande-Armée.
1899 MARTIN DU NORD, chef d'escadron commandant le Dépôt de remonte d'Alençon.
1898 MARTINET (C^te^ André), 22, boulevard La Tour-Maubourg.
1894 MARTINIEN, employé aux Archives historiques de la guerre.
1898 MASQUELIER (E.), chef d'escad. au 22^e^ rég. de dragons, 8, rue Piper, Reims.
1895 MASSING (général de brigade), 18, avenue Friedland.
F. MASSON (Frédéric), de l'Académie française, 15, rue de la Baume.
1902 MATHAREL (de), chef d'escadron, chef d'état-major de l'artill. du 13^e^ corps, 49, cours Sablon, Clermont-Ferrand.
1902 MATHÉUS (Louis), lieutenant au 22^e^ régiment de dragons, Reims.
1896 MATHIS, général de division, commandant le 15^e^ corps d'armée, Marseille.
1904 MAUCHE, capitaine au 23^e^ régiment de dragons, Vincennes.
1897 MAUGER, capitaine au 8^e^ régiment de dragons, Lunéville.
1905 MAUPEOU (Vicomte de), ancien officier d'artillerie, 4, rue de la Baume.
1905 MAURY, 6, boulevard Montmartre.
1896 MAYNIEL, général de division, comm. la 5^e^ div. de cavalerie, Reims.
1898 MAZE-SENCIER (Georges), 71, avenue d'Antin.
1898 MAZE-SENCIER (Henri), capitaine au 43^e^ régiment d'infanterie, 129, rue des Jacobins, Lille.
1904 MECFLET (de), sous-intendant militaire de 1^re^ classe, Reims.
1893 MEISSONIER (Charles), artiste peintre, Poissy (Seine-et-Oise).
1901 MÉLINGUE (Gaston), artiste peintre, 22-24, rue Levert.
1905 MÉLOIZES (des), capitaine au 145^e^ régiment d'infanterie, Maubeuge.
1900 MÉRIEUX (Severin), à La Fenêtre, commune de Biard, par Poitiers.
1897 MERLIN (B^on^), chef d'escadrons de réserve (service d'état-major), 5, rue Auguste-Vacquerie.
1899 MERTIAN (colonel), 24, avenue Friedland.
1895 MERTIAN (Maurice), 101, boulevard Haussmann.
1897 MERTIAN (Paul), ancien capitaine de cav., 76, avenue Malakoff.
1896 MESNARD, chef de bataillon au 86^e^ rég. d'infanterie, Le Puy.
1895 METMAN (Charles), lieutenant de cavalerie, 37, avenue Montaigne.
1895 METMAN (Louis), conserv. du Musée des arts décoratifs, 38, r. de Lubeck.
1898 METZ (de), lieutenant au 1^er^ régiment étranger, Lamoricière (dép. d'Oran).
1894 MEUNIER, général de brigade, gouverneur de Bizerte (Tunisie).
1896 MICHEL, général de division, commandant la 42^e^ divis. d'infanterie, Verdun.
1900 MIGNATON (Paul), avocat à la Cour d'appel, 24, avenue d'Orléans.
1893 MONARD (général de division de), 40^bis^, avenue Bosquet.
1902 MONBRUN, ancien officier d'infanterie, 45, rue Ledru-Rollin, Châteauroux.

Digitized by Google

MM.

1901 MONTAGNAC (Gérard de), lieutenant au 14e régiment de dragons, Sedan.
1899 MONTAGNE (Fernand), lieut. d'art. territ., 116, rue de la Loi, Bruxelles.
1901 MONTAIGU (Mis de), député de la Loire-Inférieure, 18, rue Martignac.
1900 MONTALIVET (Cte de), 29, rue d'Astorg.
1897 MONTAUDON, colonel du 6e régiment de hussards, Commercy.
1900 MONTEBELLO (Cte Fernand de), 17, avenue Bosquet.
1895 MONTEBELLO (Mis de), ambassadeur de France, 3, rue Montchanin.
1901 MONTEGUDET (Roger), 10, rue du Four.
1898 MONTHEROT (Charles de), anc. secrétaire d'ambassade, château de Garches (Seine-et-Oise).
1902 MONTHOLON (Mis de), 1, square de la Tour-Maubourg.
1894 MONTJOU (de), chef d'escadrons, instructeur en chef à l'école de Saumur.
1896 MONTOZON-BRACHET, capitaine au 1er régiment de tirailleurs algériens, à Cherchell (prov. d'Alger).
1895 MOREL (Charles), artiste peintre, cap. de réserve, 43, boulevard Beauséjour.
1905 MORIN (Claude), La Parthelière, Vineuil (Indre).
1895 MORTUREUX, chef d'escadron d'artillerie en retraite, 4, rue Cambon.
1900 MORTUREUX (Albert), 4, avenue Marceau.
1901 MOURLAN, général de division, membre du Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur, 1, rue de Staël.
1896 MOUTON, lieutenant-colonel au 86e rég. d'infanterie, Le Puy (Haute-Loire).
1901 MULLER (Georges), à la Niederbourg, à Illkirch-Grafenstaden (près Strasbourg) (Alsace).
1900 MULLET, lieutenant au 276e régiment d'infanterie de réserve, 11, rue Grenéta.
1895 MURAT (S. A. le Prince Joachim), ancien offic. de cav., 28, rue de Monceau.
1901 MURAT (Prince Eugène), 10, rue Jean-Goujon.
1905 MURAT (Prince Louis), 86, boulevard Flandrin.
1897 MURE, lieutenant au 5e régiment de dragons, Compiègne.

1900 NADAILLAC (colonel vicomte de), 79, rue de Lille.
1894 NAZELLE (Mis de), ancien capitaine de caval., château de Guignicourt (Aisne).
1903 NERVO (de), capitaine au 131e régiment d'infanterie, Orléans.
1904 NEUCHÈZE (comte de), lieutenant de réserve de cavalerie, 8, quai d'Orléans.
1902 NIESSEL, lieutenant au 104e régiment d'infanterie, 8, rue de Ponthieu.
1896 NISARD (Armand), ambassadeur de France, 130, rue de l'Université.
1896 NIVIÈRE (Roger), sous-lieutenant de réserve de cav., 49, rue de Courcelles.
1902 NOAILLES (vicomte de), ancien officier, 43, rue de l'Université.
1895 NOËL (Édouard), capitaine d'artillerie territoriale, 6, rue Grange-Batelière.
1898 NOINVILLE (de), capitaine au 24e régiment d'infanterie, Courbevoie.
1897 NOIRMONT (Jacques de), 66, rue Pierre-Charron.
1894 NORBERG (Charles), éditeur, 122, rue de la Faisanderie.
1898 NORMAND (Jacques), 28, rue Dumont-Durville.
1905 NORTIER, capitaine d'inf. territoriale, 99, rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine.

Digitized by Google

MM.

1904 NOUGUIER (Charles), 11, avenue Carnot.
1896 NOURRISSON, chef de bat., chef d'état-major de la défense, Le Havre.
1902 NOUVION (Henri), 78, rue de Provence.
1905 NOYER DE LESCHERAINE (du), cap. au 3e bat. de chas. à pied, Saint-Dié.

1899 OCAGNE (Maurice d'), ingénieur des ponts et chaussées, 30, rue La Boëtie.
1904 OLLERIS, chef de bat., commandant le 10e bat. de chasseurs à pied, Saint-Dié.
1898 OLLONE (d'), capitaine au 27e régiment de dragons, Versailles.
1895 ONFROY DE BRÉVILLE, artiste peintre, 83, rue de la Tour.
1893 ORANGE (Maurice), artiste peintre, 151bis, rue de Grenelle.
1901 ORVILLE (Ernest), ancien magistrat, 5, rue Saint-Dominique.
1896 ORY, ingénieur civil, 3, place Saint-Michel.

1900 PACCARD (Alfred), château de Condemine, par Chalon-sur-Saône.
1893 PAGES-XATART, chef de bataillon au 9e régiment d'infanterie, Agen.
1894 PANGE (Cte de), 29, faubourg Saint-Honoré.
1894 PANGE (Mis de), ancien chef d'escadron d'artillerie, 32, rue François Ier.
1899 PARANT (Anatole), 96, boulevard Haussmann.
1898 PARDAILHÉ-GALABRUN (Adrien), lieutenant de réserve de cavalerie (service d'état-major), 408, rue Saint-Honoré.
1905 PARENT DU CHATELET (Eugène), capit. au 12e cuirassiers, Rambouillet.
1905 PARISON, capitaine au 15e rég. de chasseurs, Châlons-sur-Marne.
1896 PARSEVAL (colonel de), 1, rue Pierre-Charron.
1899 PARTZ (Cte de), ancien capitaine de cavalerie, 19, rue du Général-Foy.
1900 PARTZ (Cte Carl de), capitaine de réserve de cavalerie, Equirre, par Heuchin (Pas-de-Calais).
1895 PATENÔTRE, ambassadeur de France, 47, avenue d'Iéna.
1902 PATROLIN, lieutenant au 119e régiment d'infanterie, Lisieux (Calvados).
1901 PATY (Léon du), artiste peintre, 9, rue de la Pépinière.
1895 PAULIN-RUELLE, chef de bat. du génie, 62, faub. Montbéliard, Belfort.
1904 PAVILLON, capitaine au 10e régiment de cuirassiers, Lyon.
1898 PÉAN DE SAINT-GILLES (André), ancien officier de cavalerie, 79, rue de la Tour.
1903 PELCAT, lieutenant au 39e régiment d'infanterie, Rouen.
1894 PELLENC, capit. d'inf. (état-major du 3e corps), 103, rue Crevier, Rouen.
1894 PELLEPORT-BURETE (Vte de), 8, place du Champ-de-Mars, Bordeaux.
1899 PELLETIER DE WOILLEMONT, chef de bataillon au 161e régiment d'infanterie, Saint-Mihiel.
1903 PÉNICAUT (Louis), 60, rue de Clichy.
1897 PÉPIN-LEHALLEUR (Adrien), 7, rue Nitot.
1904 PERCHERON DE MONCHY, ancien officier de cavalerie, 18, rue Miromesnil.
1894 PERDRIEL (L.), 25, rue de La Tour-d'Auvergne.

Digitized by Google

MM.

1902 PERGOD (Georges), capitaine au 73e rég. territorial, 59, rue Legendre.
1900 PÉRIGORD (Cte Louis de), 10, rue Edmond Valentin.
1898 PERNET (docteur), Rambervillers (Vosges).
1901 PERRIER (Gabriel), ancien capitaine de cavalerie, 81, rue de l'Université.
1901 PERRIER, capit. d'artillerie (état-major de l'armée), 140, rue de Grenelle.
F. PERROT (E.), 39, rue du Fossé, Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).
1894 PERROT DU VERNAY (commandant), Gournay-sur-Aronde (Oise).
1898 PERSAN (Cte de), ancien officier de cavalerie, château de Pimpeneau, Vineuil (Loir-et-Cher).
1902 PÉRUSSIS (de), intendant militaire, 42, boulevard des Invalides.
1897 PESLIN, colonel du 14e régiment d'infanterie, Brive (Corrèze).
1900 PETITGÉRARD, artiste peintre, 60, boulevard de Clichy.
1900 PHILIPPOT (Henri), notaire, 205, rue Saint-Antoine.
1894 PICARD, lieutenant-colonel de cavalerie, château de Souzay, près Saumur (Maine-et-Loire).
1900 PICCIONI (Camille), secrétaire d'ambassade, 37, avenue de l'Alma.
1899 PICCIONI (Paul), 31, rue Cotta, Nice.
1900 PICHARD (Jean), ancien vétérinaire de l'armée, 5bis, rue Labie.
1899 PICHAT (Louis), lieutenant au 8e régiment de chasseurs, Auxonne.
1905 PICHOT (Pierre-Amédée), directeur de la *Revue Britannique*, 132, boulevard Haussmann.
1896 PICOT (commandant), Saint-Dié (Vosges).
1896 PIC-PARIS (Louis), sous-lieut. de réserve de caval., 26, rue de la Trémoille.
1900 PICQUÉ (docteur Lucien), chirurgien des hôpitaux, 81, rue Saint-Lazare.
1894 PIGALLE (commandant), 3, square du Croisic.
1896 PIGEORY (Albert), capitaine de caval. territ., 28, rue de Saint-Pétersbourg.
1903 PILLE (Marcel), artiste peintre, 6, rue d'Alger.
1896 PINEAU, cap. adjudant major au 106e rég. d'infanterie, Châlons-sur-Marne.
1901 PITET (Pierre), ancien officier de chasseurs à pied, 51, rue du Faubourg-Poissonnière.
1895 POILPOT, artiste peintre, 11, rue Dufrénoy.
1896 POIROT DE SCELLIER (Paul), Petite-forêt-en-Loctudy, par Pont-l'Abbé (Finistère).
1898 POLLACCHI, capitaine d'infanterie, service géographique de l'armée, 6, rue César-Franck.
1896 PONCHE (Émile), capitaine d'état-major territ., 4, r. Lemerchier, Amiens.
1898 PONET (Louis), capitaine au 3e bat. territ. de chass., Thonon (Hte-Savoie).
1901 PORLIER, quai Bourgoin, Corbeil (Seine-et-Oise).
1902 POURTALÈS (comte Paul de), ancien capitaine de cavalerie, 149, boulevard Haussmann.
1894 POUY (de), chef de bataillon au 91e régiment d'infanterie, Mézières.
1903 PRÉVOST, chef d'escadrons au 12e régiment de chasseurs, Saint-Mihiel.
1895 PRIOU, général de brigade commandant l'artillerie du 14e corps, Grenoble.
1896 PROST (Victor), 2, rue Victor-Dumay, Dijon.

Digitized by Google

MM.

1901 PUYMAIGRE (de), chef de bataillon d'infanterie (état-major de la place de Paris), 7, rue de Constantine.
1896 PUYO, chef d'escadron d'artillerie en retraite, 33, rue de Turin.

1897 QUARRÉ, ingénieur des ponts et chaussées, 32, avenue Niel.
1898 QUENTIN-BAUCHART (Maurice), cons. mun. de Paris, 31, r. François Ier.
1894 QUÉVILLON, colonel du 144e régiment d'inf., Bordeaux.

1896 RADET (Edmond), architecte, 51, rue Cambon.
F. RAFFET, conservateur à la Bibliothèque nationale, 1, rue de Fleurus.
1897 RAINBEAUX (Firmin), 56, rue de Ponthieu.
1900 RASP (Henri), 9, Grande Rue des Dentelles, Strasbourg.
1904 RATER (Camille), 84, rue Lauriston.
1894 RAU, général de division commandant le 8e corps d'armée, Bourges.
1900 RÉAULX (Mis des), ancien capitaine de cavalerie, 81, rue de Grenelle.
1896 REBORA (général de brigade), 17, rue Rousselet.
1902 RECORBET, notaire, Feurs (Loire).
1901 REDON (de), chef d'escadrons au 9e régiment de cuirassiers, Noyon.
1904 REFOULÉ (Yves), rédacteur au Ministère de la Guerre, 66, rue François Ier.
1898 RÉGAMEY (Frédéric), artiste peintre, 35, avenue de Wagram.
1898 RÉGAMEY (Félix), artiste peintre, 4, rue Coëtlogon.
1895 REGNAULT DE PRÉMESNIL (vice-amiral), 56, avenue Montaigne.
1895 REILLE (Bon Victor), ancien officier d'art., 8, avenue La Tour-Maubourg.
1902 REILLE (Bon Amédée), député du Tarn, 42, boulevard La Tour-Maubourg.
1901 REISET (Vte de), château de Vic-sur-Aisne (Aisne).
1902 RÉMY, négoc., Président du Véloce-Club Rouennais, 28, r. Saint-Eloi, Rouen.
1896 RENAC, lieutenant colonel de cavalerie territoriale, 5, rue Raynouard.
1901 RENAULT, capitaine au 7e régiment de dragons, Fontainebleau.
1894 REVIERS DE MAUNY (de), ancien chef d'esc. d'art., 38, rue du Château, Fontainebleau.
1897 REVIERS DE MAUNY (de), colonel du 65e régiment d'infanterie, 11, rue Lafayette, Nantes.
1896 REY, chef d'escadrons au 13e régiment de dragons, Lure (Haute-Saône).
1897 RIBAINS (de), capitaine d'artillerie, Le Mazigon, par Pradelles (Haute-Loire).
1900 RIBAINS (de), capitaine écuyer à l'École supérieure de guerre.
1899 RIBOT (Henri), 37, avenue d'Antin.
1894 RICHARD, capitaine au 29e bataillon de chasseurs à pied, Saint-Mihiel.
1905 RICHAUD, capitaine au 10e régiment de cuirassiers, Lyon.
1894 RIVIÈRE, (général de brigade), villa André, Lourdes.
1901 ROBERT (Paul), artiste peintre, 64, rue de La Rochefoucauld.
1895 ROBIN (Dr A.), membre de l'Acad. de méd., 53, boul. de Courcelles.
1896 ROBIOU DE LA TRÉHONNAIS, chef d'escadrons de cavalerie en retraite, rue de Gougon, Saint-Servan (Ille-et-Vilaine).

Digitized by Google

MM.

1903 ROCHEBRUNE (comte Raoul de), château de La Court, Saint-Cyr-en-Talmondais, par le Champ Saint-Père (Vendée).
1897 ROCHEFORT (de), colonel du 13e régiment de cuirassiers, Chartres.
1902 ROGER (Fernand), expert près la cour d'appel de Paris, 141, r. St-Dominique.
1898 ROGER-JOURDAIN, artiste peintre, Les Vignes, La Jonchère (S.-et-O.).
1897 ROGET, général de brigade, command. la 28e brigade d'infanterie, Belfort.
1895 ROSSIGNOL DE FARGUES, colonel du 6e régiment de cuirassiers, avenue Victor-Hugo, Saint-Menehould.
1894 ROUFFET (Jules), artiste peintre, 83, rue de la Tombe-Issoire. *Comité M. A.*
1903 ROUFFET (Louis), s.-lieut. de réserve au 22e rég. drag., 90, av. Parmentier.
1894 ROUSSET (colonel), 12, rue Lafayette.
1896 ROUSSET (lieutenant-colonel), député de la Meuse, 151, rue de Grenelle.
1900 ROUVRE (Charles de), député de la Haute-Marne, 11, avenue de l'Alma.
1897 ROY DE VAQUIÈRES (gén. de brigade), 26, rue de la Trémoïlle.
1900 RUILLÉ (Cte Geoffroy de), 34, rue François Ier.

1897 SABRAN-PONTEVÈS (Cte Jean de), ancien chef d'escadrons de cavalerie, 81, avenue Victor-Hugo.
1898 SACHS (Cte de), ancien capitaine d'état-major, château de la Ville-aux-Bois, Jonchery-sur-Vesle (Marne).
1896 SAFFROY, chef de bataillon d'infanterie territoriale (service d'état-major), 18, rue du Cirque.
1894 SAGET (général de brigade), 368, rue Saint-Honoré.
1903 SAILLARD (abbé), aumônier du Lycée, 55, rue de la Paix, Troyes.
1902 SAILLY (de), colonel du 19e régiment de dragons, Vienne (Isère).
1905 SAINT-AMAND (de), capitaine au 3e bataillon de chasseurs à pied, Saint-Dié.
1895 SAINTE-CHAPELLE, colonel du 10e rég. de chasseurs, Moulins.
1895 SAINTE-CLAIRE (de), capit. au 16e bat. de chass., 37, rue de Turenne, Lille.
1896 SAINTE-CROIX (comte de), général comm. la 8e brigade de dragons, Belfort.
1901 SAINT-GEORGES (Ch. Cœuret de), ancien officier d'infanterie, Bertaucourt, par La Fère (Aisne).
1896 SAINT-OUEN (Fernand de), 137, rue de Paris, Valenciennes.
1896 SAINT-PAUL (de), lieutenant au 31e régiment d'artillerie, Le Mans.
1894 SAISSET-SCHNEIDER, général de brig., comm. la 10e brig. de cav., Dinan.
1897 SANCY DE PARABÈRE (lieutenant-colonel de), château de Boran (Oise).
1902 SANCY DE ROLLAND (général Bon de), 15, avenue Matignon.
1898 SAPORTA (Vte Gaston de), 22, avenue Friedland.
1894 SASKI, colonel du 23e régim. de dragons, Vincennes.
1895 SAUSSAY (du), anc. député, chât. des Tourelles, Fondettes (Indre-et-Loire).
1900 SAUZET (Paul), 21, rue Sala, Lyon.
1898 SAUZEY, chef d'escadrons au 10e régiment de cuirassiers, Lyon.
1900 SAUZEY (Pierre), 6, rue du Plat, Lyon.
1905 SAVELLI, lieutenant au 10e régiment de cuirassiers, Lyon.
1895 SAVIGNY DE MONCORPS (Vte de), anc. officier de cav., 6, av. de l'Alma.

Digitized by Google

MM.

1904 SAVOYE, sous-intendant militaire, Clermont-Ferrand.
1896 SAXCÉ (colonel de), au Caillou, par Olivet (Loiret).
1901 SCHILLING, capitaine de vaisseau, commandant le cuirassé « Amiral Trehouart », Escadre du Nord, ou 49, boulevard Haussmann.
1895 SCHLUMBERGER (Gustave), membre de l'Institut, 37, avenue d'Antin.
1894 SCHMID (Paul), négociant, 12, rue Ehrmann, Strasbourg.
1898 SCHMITZ, chef de bataillon à l'état-major du 11e corps, Nantes.
1896 SCHMOLL (Henri), chef de bat. d'inf. territoriale, 124, avenue Victor-Hugo
1895 SCHOMMER (François), artiste peintre, 83, boul. Bineau, Neuilly-sur-Seine.
1897 SCHWARTZ (Charles), 130, faubourg Saint-Honoré.
1899 SCHWARZ (Bon de), offic. de rés. de caval., 1, rue de Provence, Versailles.
1901 SCHWEITZER (Georges), 33, rue des Grandes-Arcades, Strasbourg.
1904 SEDAIGES (comte de), 103, rue La Boëtie.
1901 SEELWEGER, général commandant la 39e brigade d'infanterie, Saint-Lô.
1897 SCOTT (Georges), artiste peintre, 83, rue Denfert-Rochereau.
1896 SÉGUIN, capitaine au 24e régiment d'infanterie, 5, rue Cambacérès, Paris.
1896 SENES (Paul), avocat, 52, rue Grignan, Marseille.
1898 SERÉ DE RIVIÈRE, chef de bataillon au 58e régiment d'infanterie, Avignon.
1897 SERLAY (général de brigade, Bon de), 4, rue du Cirque.
1894 SERRES (colonel de), 20, rue Boccador.
1902 SEYER, lieutenant au 4e régiment de Tirailleurs Algériens, Sousse (Tunisie).
1901 SIBERT (Bon de), ancien officier de marine, 46, avenue Kléber.
1894 SICART, artiste peintre, directeur de l'École des Beaux-Arts de Lyon, 34, rue Duquesne, Lyon.
1896 SIMON (colonel Edmond), 10, rue Duphot.
1899 SOMER D'ASSENOY (de), capitaine d'artillerie, 9, place Hoche, Versailles.
1895 SONNOIS, général de div., château de Saint-Christophe, par Mortrée (Orne).
1902 SORDET, général de brigade, commandant la 5e brigade de dragons, 43, avenue Daumesnil, Saint-Mandé.
1901 SOYER, général de division, commandant la 27e divis. d'infanterie, Grenoble.
1897 STORELLI (A.), de la Société des Antiquaires de France, Blois.
1905 SURAUD (Alfred), Avenue Georges-Bizet, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
1898 SUZANNET (Cte de), 39, rue Pierre-Charron.

1901 TALHOUET-ROY (Mis de), 2, avenue Bosquet.
1904 TALHOUËT (de), cap. au 17e rég. de dragons, 68, r. de la Mairie, Carcassonne.
1896 TARDIF DE MOIDREY, capitaine au 21e rég. de dragons, Aire sur-la-Lys
1903 TARDIF DE MOIDREY (Étienne), cap. au 21e rég. de cuirass., Rambouillet.
1895 TATTET (Eugène), lieutenant de réserve de cavalerie, 46, rue de Laborde.
1895 TEIL (Bon Joseph du), 22, rue Pierre-Charron.
1901 TEIL DU HAVELT (Bon du), ancien officier d'infanterie, 3, avenue d'Antin.
1896 TENRÉ (Henry), artiste peintre, 36, rue de Villejust.
1894 TENRÉ (Pierre), 13, rue Lafayette.
1895 TERNAUX-COMPANS, ancien député des Ardennes, 25, rue Jean-Goujon.

Digitized by Google

MM.

1904 TERNISIEN (Alfred), 334, rue Saint-Honoré.
1904 TERRASSE, chef de bat. au 40e rég. d'inf. territ., Moret (Seine-et-Marne).
1902 TERREL DES CHÊNES (Guy), artiste peintre, 59, rue Caulaincourt.
1900 TERROUENNE (Georges de), 171, rue de la Pompe.
1895 TERVES (Cte Léonce de), ancien député, 49, rue des Belles-Feuilles.
1900 TESSIER (Maurice), rédacteur au Ministère de la guerre, 5, rue Tronchet.
1897 THÉVENET, colonel du 1er rég. du génie, 62bis, rue Duplessis, Versailles.
1902 THIÉBAULT-SISSON, critique d'art, 13, rue Mignard.
1901 THOMAS (Auguste), capitaine d'infanterie territoriale, 74, rue de Seine.
1899 THOMAS (Gabriel), directeur du Musée Grévin, boulevard Montmartre.
1900 THOMAS (Raymond), cap. d'art., officier d'ordonnance de M. le général adjoint au commandant de la défense, 4, rue de la Chambre des Comptes, Lille.
1900 THOMAS (Robert), lieutenant de vaisseau, 15, rue Clément-Marot.
1903 THOMAS (Théophile), artiste peintre, 105, boulevard Saint-Michel.
1894 THOMÉ (Francis), 60, rue Condorcet.
1901 THOUZELLIER, lieutenant au 32e régiment d'artillerie, détaché à l'École Supérieure de Guerre, 42, avenue Bosquet.
1897 TILLETTE DE CLERMONT-TONNERRE (BonA.), 6, pl. de Cérisy, Abbeville.
1902 TISSERAND, capitaine au 7e régiment d'artillerie, 8, faub. d'Antrain, Rennes.
1894 TORCY (de), général de division, commandant la division de Constantine.
1900 TOUCHEMOLIN, artiste peintre, Alsace House, Surrenden Road, Brighton (Angleterre).
1897 TOUCHET (lieutenant-colonel de), 135, rue Saint-Jean, Caen (Calvados).
1904 TOURNELLES (Alfred des), Château de Trary, par Charolles (Saône-et-Loire).
1898 TOURNÉ, chef d'escadron au 13e régiment d'artillerie, Vincennes.
1896 TOURNIER (général de division), commandant le 12e corps d'armée, Limoges.
1904 TOUSSAINT, lieutenant au 2e régiment d'infanterie, Querqueville, par Equeurdreville (Manche).
1901 TOUTAIN (André), cons. référend. à la Cour des comptes, 39, rue Copernic.
1899 TOUTAIN (Edmond), ministre plénipotentiaire, 24, rue de Marignan.
1903 TOYTOT (Louis-Ulrich de), ancien officier de cavalerie, Maisons-Laffitte.
1900 TRAFFORD, lieutenant-colonel du 26e rég. de dragons, 31, r. Sambin, Dijon.
1897 TRAVERSAY (Cte de), général de brigade, 71 bis, rue Saint-Sernin, Bordeaux.
1900 TREYMÜLLER, général de division, 7, avenue d'Eylau.
1899 TRILLE, juge au tribunal, 6, rue Molinier, Agen.
1896 TRUMELET-FABER, colonel du 112e rég. d'infant., Nice.
1895 TURENNE (Cte Louis de), ancien officier de cav., 9, rue de la Bienfaisance.

1902 USSEL (Mis d'), ancien capitaine de cavalerie, av. Léonard-Limosin, Limoges.

1901 VAÏSSE (Henry), ancien officier d'artillerie, 41, rue Pierre-Charron.
1899 VALENTIN (Roger), 32, avenue Kléber.

Digitized by Google

MM.

1894 VALLÉE (Georges), député du Pas-de-Calais, Palais Bourbon.
1900 VALLÉE (Pierre de), Le Pavillon-Onzain, Loir-et-Cher.
1901 VALLERAND (Cte de), cons. hon. à la Cour des comptes, 18, r. Montaigne.
1897 VALLET (Louis), artiste peintre, 46, rue des Martyrs.
1894 VALLOIS, capitaine au 113e régiment d'infanterie, Blois.
1895 VALLON (Omer), admin. du chem. de fer du Nord, 14, rue Jean-Goujon.
1895 VANDAL (Cte Albert), de l'Académie française, 2, rue Marbeuf.
1904 VAN BLARENBERGHE (Henri), ingénieur des Ponts et Chaussées, 48, rue de la Bienfaisance.
1894 VANSSAY (de), lieutenant-colonel du 12e régim. de chasseurs, Saint-Mihiel.
1903 VAUCELLES (René de), ancien officier de cavalerie, 23, rue de l'Université.
1895 VAUFRELAND (Bon Fortuné de), 38, avenue Gabriel.
1893 VAUFRELAND (Vte de), administrateur des chemins de fer de l'Ouest, 15, rue Lamennais.
1898 VAVASSEUR (Jacques), adjoint de réserve à l'Intendance, 9, r. de Médicis.
1895 VELING, chef de batail. au 119e rég. d'inf., Courbevoie.
1900 VERDET (Émile), 10, rue Torlosane, Toulouse.
1904 VERDÉ-DELISLE (Jean), 69, rue de Courcelles.
1897 VERSIGNY (capitaine), 1, rue Fontaine.
1894 VIGIER (Cte Henri), 35, rue Bassano.
1896 VIGIER (du), chef d'escadrons de cavalerie en retraite, 181, rue de la Pompe.
1895 VIGNIERES (capitaine de), 11, rue de Béthune, Versailles.
1895 VIGOGNE, lieutenant-colonel du 3e rég. de cuirassiers, Vouziers.
1894 VILLAINES (Mis de), anc. off. de cav., château de Sainte-Sévère (Indre).
1897 VILLE (général de division de), 12, rue François-Ponsard.
1896 VILLEBRESME (Vte de), château de Nessey, Saint-Briac (Ille-et-Vilaine).
1902 VILLEDIEU (de), lieutenant au 1er bataillon de chasseurs, Troyes.
1901 VILLENEUVE (Mis de), ancien député, 75, rue de Prony.
1894 VILLENEUVE-BARGEMON (de), colonel du 8e rég. de dragons, Lunéville.
1899 VILLENEUVE-BARGEMON (Vte Alban de), ancien officier de cavalerie, 8, rue de la Baume.
1895 VIRVAIRE, colonel du 11e régiment de cuirassiers, Saint-Germain.
1905 VIVAUX (Pierre), 7, place Malesherbes.
1894 VIVENOT, ingénieur en chef en retraite, 70, boulevard Saint-Michel.
1896 VOGUÉ (Cte Arthur de), ancien officier de cavalerie, 28, rue Martignac.
1904 VOLPERT, capitaine au 3e bataillon de chasseurs à pied, Saint-Dié.

1895 WAGRAM (Prince de), 15, avenue de l'Alma.
1896 WALEWSKI, lieut.-colonel au 35e rég. d'infanterie, 44, rue François Ier.
1894 WEISS, chef de bataillon, à l'état-major du 3e corps d'armée, 10, rue Nicolas-Mesnager, Rouen.
1897 WIDOR (Charles), 7, rue des Saints-Pères.

Digitized by Google

MM.

1901 WILBIEN, capitaine au 124e régiment d'infanterie, Laval.
1896 WIMPFFEN, chef d'escadrons au 16e rég. de dragons, Reims.
1904 WISSOCQ (Bon Fernand de), ancien capitaine d'artillerie, 4, avenue Labourdonnais.
1902 WURTZ (docteur), 4, rue Moncey.

1900 ZIEGER, 75, rue de Courcelles.

10222. — J. LEROY Fils, Editeur, 55, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE QUATORZIÈME VOLUME

(Quatrième volume de la deuxième série)

PAGES

Le centenaire des cuirassiers *(suite et fin)*. J. MARGERAND. . . . 1
L'infanterie de la Garde à Waterloo. Vicomte A. D'AVOUT . . 33, 107
Errata. 128, 320, 704
Deux lettres du général de Lourmel. G. COTTREAU 55
Bulletins de la Sabretache . . 63, 128, 192, 256, 318, 384, 448, 512, 760
Lettres du général Vanson *(École de Saint-Cyr. — École d'état-major. — Campagne de Crimée)*. 65
L'artillerie de la Garde royale (1815-1830). G. COTTREAU 100
Tambour-major d'infanterie légère. G. COTTREAU 129
Trente ans au 9e léger. Recueil de souvenirs amusants et sérieux, dédié à tous les amis du régiment, présenté à M. Rapatel, général de division, par le capitaine Flamant. Communication de M. le lieutenant L. LOŸ 131, 195
Les petits soldats d'Alsace à l'Exposition militaire de Strasbourg (septembre-octobre 1903). PAUL SCHMID 155
Avis du général Duteil, maréchal de camp, commandant en chef l'artillerie de l'armée du Rhin, à ses camarades et frères d'armes canonniers de l'artillerie et des volontaires nationaux. Communication de M. le commandant MORTUREUX 159
Précis de ce qui s'est passé à Bastia et dans les environs, à l'époque de la deuxième substitution du pavillon tricolore au pavillon blanc, par le chef de bataillon du génie Flandin . . . 168
Sapeur d'infanterie légère (1835-1845). G. COTTREAU. 193
Relation du siège de Pondichéry, soutenu par M. de Bellecombe, maréchal des camps et armées du roy, gouverneur de Pondichéry, commandant général des établissements français dans l'Inde, contre le major général Hector Munro, commandant l'armée anglaise. Année 1778. Communication de M. le lieutenant DIETERLIN. 214, 299, 371, 420
Souvenirs de ma vie militaire (1792-1822), par le commandant Vivien 225, 260, 334, 387, 451, 519, 579, 644
Le lieutenant de Clermont-Gallerande — Orléans-cavalerie (1772). G. COTTREAU 257

Digitized by Google

PAGES

Supplique adressée à Bonaparte, général en chef de l'armée d'Égypte. Communication de M. Gustave Duval. 290
Copie du rapport du combat de Trafalgar, écrit le surlendemain, à bord du *Neptune* anglais, et remis à l'amiral Villeneuve. Communication de M. le colonel de Villeneuve-Bargemon 291
Le colonel baron Méda (1773-1812). G. Bertin. 321
Gauthier, ex-guide de l'armée d'Orient, chasseur à pied de la Garde impériale. Communication de M. Dubet 331
Le général Debrun (1750-1831). Capitaine Canard. 355, 486, 551, 622, 753
Charles Hardouin-Tarbé, chevalier de Saint-Hardouin (1769-1821). M. D. 385
Élèves de l'École de Mars (1794). G. Cottreau 416
Liste des objets entrés au Musée historique de l'Armée du 8 janvier au 31 décembre 1904. Amman 436
Porte-drapeau d'infanterie de ligne, d'après Lecomte (1837-1845). G. Cottreau 449
Une lettre inédite de Bonaparte, du 22 prairial an V. Communication de M. André Brun 450
Le général comte Esterhazy, colonel de hussards 481
Tambour des compagnies de fusiliers et clairon de voltigeurs d'infanterie de ligne (1837). G. Cottreau. 513
Le colonel Broutta. Communication de M. Ritleng 517
Une émeute à Caen en 1792, pour un détail d'uniforme. Valère Fanet. 548
Un étendard des gardes du corps du Roi. Capitaine M. Bottet. . 577
Une inspection dans le Midi de la France (an X). G. Cottreau . 611
Le baron Le Bel. Communication de M. Ritleng. 639
Guides d'état-major, tenue de 1852. G. Cottreau 641
Le baron Rousseaux (Antoine-Alexandre), général de division, inspecteur général d'infanterie (1756-1827). André Brun . 679, 735
Extraits des ordres du régiment de Brie. Communication de M. le colonel marquis de Nadaillac. 692
Austerlitz. — Récit d'un témoin. Valère Fanet 697
Journal du voltigeur Asseré (nivôse an XI-décembre 1806). J. C. 705
Austerlitz. — Lettres de deux témoins de la bataille : lettre du commandant Salmon, chef de bataillon au 24e léger, écrite à sa femme, Pauline Salmon, après Austerlitz. Communication de M. Génas, à Lizon (Calvados), par l'intermédiaire de M. le lieutenant-colonel Chéré. — Lettre du général Berthier (Victor-Léopold). (Collection de M. le lieutenant-colonel Chéré) . . . 732
Portrait du capitaine Guérard, par Raffet. 734
Table des matières 769
Table des illustrations 771
Table des noms cités dans le 14e volume. 775
Bibliographie spéciale d'ouvrages parus en 1905 et pouvant intéresser les membres de la « Sabretache » 791
Dons faits à la bibliothèque pendant l'année 1905 799

Digitized by Google

TABLE DES ILLUSTRATIONS

CONTENUES DANS LE QUATORZIÈME VOLUME

(Quatrième volume de la deuxième série)

JANVIER

PAGES

Cuirasse du colonel baron Dubois, du 7ᵉ cuirassier (1812), d'après une aquarelle communiquée par M. Édouard Detaille *(planche hors texte)* 1

Trompette du 12ᵉ régiment de cuirassiers (1805), d'après un calque de la collection Vanson *(vignette dans le texte)*. 9

Trompette de cuirassiers, 6ᵉ régiment, à Plaisance, Italie (1808). *(planche en couleurs, hors texte)* 11

Casques de cuirassiers. Musées de Vienne (Autriche) et de Clermont-Ferrand, d'après une aquarelle de M. Raffet fils *(planche hors texte)* 12

Casque du colonel baron Dubois, du 7ᵉ cuirassiers, nommé général de brigade en 1813, d'après une aquarelle communiquée par M. Édouard Detaille *(planche hors texte)* 15

8ᵉ régiment de cuirassiers (mai 1811), d'après une gouache de la collection Duboys de l'Estang *(planche hors texte)* 19

Sabre du colonel Dubois *(vignette dans le texte)*. 28

Sabre *(cul-de-lampe)* 31

Le général Pelet, d'après un portrait. Communication de M. le vicomte d'Avout *(planche hors texte)* 33

FÈVRIER

Le général Vanson, en tenue de sous-lieutenant élève de l'École d'état-major, d'après un portrait communiqué par Mᵐᵉ la générale Vanson *(planche hors texte)* 65

Maréchal des logis de l'artillerie de la Garde royale, d'après une aquarelle de Raffet communiquée par M. le commandant Emm. Martin *(planche double en couleurs, hors texte)* 100

MARS

Infanterie légère. Tambour-major, d'après P. Lecomte (Musée de l'Armée) *(planche en couleurs, hors texte)*. 129

Digitized by Google

Petits soldats d'Alsace (artillerie). Communication de M. PAUL SCHMID *(triple planche hors texte)* 156
Cartouche patriotique de 1791, délivré à Galand (Antoine) *(planche dans le texte)*. 157

AVRIL

Sapeur d'infanterie légère, d'après P. Lecomte (Musée de l'armée) *(planche en couleur, hors texte)*. 193
Petits soldats d'Alsace (1846-1848) : État-major de l'armée. — Corps royal de l'état-major; Aides de camp, éclaireurs et escorte de cuirassiers. — Intendance; État-major des places; État-major du génie, Service de santé; Officiers d'administration; Gendarmerie; Garde municipale, etc. — Officiers de cavalerie et ordonnances. Communication de M. PAUL SCHMID *(triple planche hors texte)* 194
Groupe de soldats du 9e léger, peint par A. Pottière, à Bordeaux, en 1841 (collection de M. PAUL BIRONNEAU) *(planche hors texte)* 195
Le commandant Vivien (Jean-Stanislas) (1777-1850), d'après un portrait communiqué par Mme ESCALLE, sa nièce *(planche hors texte)*. 225
Fac-similé de la dédicace des souvenirs du commandant Vivien *(hors texte)*. 225

MAI

Le lieutenant de Clermont-Gallerande — Orléans-cavalerie (1772), d'après un portrait de Desvignes appartenant à M. G. CORTREAU *(planche en couleurs, hors texte)*. 257
Fac-similé d'une supplique adressée à Bonaparte, général en chef de l'armée d'Égypte. Communication de M. GUSTAVE DUVAL *(hors texte)*. 290
Plan de la ville et environs de Pondichéry, levé lors du siège de cette ville, fait par les Anglais en 1778 *(dans le texte)*. 311

JUIN

Le colonel baron Méda (1773-1812), d'après un portrait communiqué par M. MENGIN-MÉDA, son petit-neveu *(planche en couleurs, hors texte)* 321
Étiquette de lit de Gauthier, ex-guide de l'armée d'Orient, chasseur à pied de la Garde impériale, communiquée par M. DUBET *(en-tête)*. 331
Cachet du conseil d'administration des guides de l'armée d'Orient, communiqué par M. DUBET *(cul-de-lampe)* 333
Le général de division Debrun (1750-1831), d'après une miniature communiquée par Mme VERNAY, sa nièce *(planche hors texte)*. 355

Digitized by Google

JUILLET

Charles Hardouin Tarbé, chevalier de Saint-Hardouin (1769-1821), en tenue de chef d'escadron au 2e carabiniers, d'après un portrait communiqué par M. le capitaine PLASSIART, du 3e bataillon de chasseurs à pied *(planche hors texte)* 385
Fac-similé d'un dessin représentant une baraque du camp de Boulogne en 1804, et de la description de cette cabane *(hors texte)* 394
Élèves de l'École de Mars (1795), d'après une aquarelle appartenant à M. G. COTTREAU *(planche double en couleurs, hors texte)* 416

AOUT

Infanterie de ligne. — Porte-drapeau, d'après Lecomte (Musée de l'armée), *(planche en couleurs, hors texte)* 449
Le comte Valentin-Stanislas Esterhazy, colonel de hussards, maréchal de camp et inspecteur des troupes (1740-1805), d'après un portrait appartenant à M. le comte NICOLAS-MAURICE ESTERHAZY *(planche hors texte)* 481

SEPTEMBRE

Tambour d'infanterie de ligne, d'après P. Lecomte (Musée de l'armée) *(planche en couleurs, hors texte)* 513
Infanterie de ligne. — Clairon de voltigeurs, d'après P. Lecomte (Musée de l'armée) *(planche en couleurs, hors texte)* 515
Colonel Louis-Charles-Joseph Broutta (1809-1859), d'après un portrait communiqué par M. RITLENG *(planche hors texte)*. . . . 517
Vierge d'après le tableau rapporté d'Espagne par le commandant Vivien et légué par lui à l'hospice de Gap *(planche hors texte)*. 521

OCTOBRE

Un étendard des gardes du corps du Roi (Musée de Cluny) *(planche en couleurs, hors texte)* 577
Vue du camp barraqué de l'Hermitage Sainte-Anne, au-dessus de Hendaye, à l'armée des Pyrénées Occidentales, en novembre 1792. Communication de M. G. COTTREAU *(planche hors texte)* 611
Le baron Le Bel (1767-1829). Communication de M. RITLENG *(planche hors texte)* 636

NOVEMBRE

Guides d'état-major. — Tenue de 1852, d'après un dessin de Fousereau, communiqué par M. G. COTTREAU *(planche en héliogravure, hors texte)*. 641

Digitized by Google

Le général de division baron Rousseaux (1756-1827), d'après un portrait communiqué par M. André Brun, son arrière-petit-fils *(planche hors texte)* 679
Ex-libris de Podenas *(cul-de-lampe)* 696

DÉCEMBRE

Sapeur de la division Oudinot. Communication de M. Édouard Detaille *(planche en couleurs, hors texte)* 705
Bataille des trois empereurs. Dessus de bonbonnière. (Collection de M. le lieutenant-colonel Chéré *(en-tête)* 732
Guérard, capitaine de grenadiers au 53e régiment de ligne, d'après une esquisse de Raffet, faite au siège de Rome en 1849. (Musée Condé, à Chantilly) *(planche hors texte)* 734
Sabre d'honneur décerné au général baron Rousseaux *(vignette dans le texte)* 741

Digitized by Google

TABLE DES NOMS

CITÉS DANS LE QUATORZIÈME VOLUME

(QUATRIÈME VOLUME DE LA DEUXIÈME SÉRIE)

(1905)

A

Abeilard, 233.
Abencerrages, 596.
Ab-Ullah-el-Chercair, 290.
Adam, 124.
Agnès, 46.
Agostini, 172.
Ajdukiewicz (Tadeus), 446.
Albertini, 192.
Albignac (d'), 221, 375.
Alcedo, 298.
Aldobrandini (prince), 11.
Alexandre, 474.
Alexandre (empereur), 400.
Alexandre (roi de Macédoine), 474.
Alexandry d'Orengiani, 256.
Alhava (amiral), 297.
Allain, 445.
Alvarez, 232, 589, 590, 591, 592.
Ambert (généraux), 202, 446, 758.
Ambrugeac (général d'), 145.
Amoras (colonel), 151.
Ancel, 703.
André, 103.
Andrieu, 764.
Angelet, 46.
Angeli (P.), 192.
Anginieur, 703.
Anglade, 153.
Angoulême (duc d'), 168.
Arcambal (général), 741.
Arenberg (colonel prince d'), 527.
Arnould (Sophie), 325.
Arosa (A.), 445.
Arras (d'), 760.
Arrighi, 185.
Arrighi (général), 184, 189.
Asseré (Mme), 706.
Asseré (Pierre), 705.
Asseré (voltigeur), 705, 706, 706-731.
Assise (saint François d'), 532.
Astima, 192.
Astréoud, 236.
Attila, 359, 485.
Audebert, 318.
Augereau (maréchal), 450.
Augier (général), 496.
Auguis, 42.
Aumale (duc d'), 193.
Aurelle (général d'), 58.
Autichamp (général d'), 135.
Autriche (empereurs d'), 725.
Auvray, 550.
Ayderalikan, 218, 219, 376.

B

Bachelu (général), 34, 35.
Bacquet, 390, 392, 393.
Bacri, 441.
Baffert, 150.
Bagration (prince), 289, 345.
Bailby, 703.
Baillod (général baron), 448, 768.
Bailly (colonel), 378.
Bairhum, 296.
Balagny, 760.
Balleroy (de), 258.
Ballesteros (général), 605.
Ballut, 384.
Balzac, 703.
Bapst (Germain), 192, 320.
Bar (de), 121.
Baraduc, 384.
Baraguey d'Hilliers, 139.
Barault (Emile), 446.
Barbanègre (général), 762.
Barbarino, 185, 186.
Bardin, 389.
Barie, 51.
Baroilhet, 203.
Baross, 377.
Barral (général de), 55.
Barrois (général), 36, 54, 108, 109, 133, 201.
Barry (de), 220, 315, 374, 435.
Barthod, 504.
Bartoli, 185.
Bassaletzingue, 218.
Bastin, 206.
Bataille, 366.
Bataille (capitaine), 446.
Battisti, 192.
Bauderon, 444.
Bauderon de Vermeron (Mme Vve), 444.

Digitized by Google

Baudoin (capitaine de vaisseau), 297.
Baudoüin (Henry), 768.
Baussac, 183.
Bayard (chevalier), 396.
Bayou, 582.
Beaudoin, 322.
Beaudran, 296.
Beauharnais (prince Eugène de), 728.
Beaulieu (général), 570, 575, 624, 625, 627.
Beaumont (général), 528.
Beauregard, 564.
Beauvais, 169, 192, 231, 525, 526, 527, 528, 529, 530.
Beauvois, 442.
Beauvois (M^me^), 442.
Bedeau (général), 193.
Belcourt, 48.
Bellangé, 206.
Bellecombe (de), 214, 215, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 299, 301, 302, 303, 304, 305, 307, 308, 310, 314, 315, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 380-381, 383-384, 420, 421, 421-422, 423, 423-424, 424-432.
Bellecombe (M^me^ de), 317.
Belle-Isle (maréchal de), 481, 709.
Belliard (général), 231, 232, 527, 528, 546, 580, 586, 587.
Belmont, 332.
Bender (maréchal), 758, 759.
Benedetti, 88, 89.
Benedetti (F.), 192.
Benedetti (M^me^), 90.
Bénet, 697.
Beneyton, 318.
Beningsen (général), 467.
Benoit XIII, 254.
Béraud, 435.
Bercheny (comte de), 481, 483.
Bérenger, 298.
Beresford (maréchal), 347, 606.
Berg (grand-duc de). *Voir* Murat
Bergeot, 668, 671, 677.
Berger, 369, 370.
Berger-Levrault, 65, 444.
Bergère (colonel), 34.
Berguen (Marie-Thérèse-Augustine de), 640.
Berguen (Philippe-Antoine de), 640.
Berlingieri, 192.
Bernadotte (maréchal), 228, 246, 247, 248, 249, 473, 734.
Berne-Bellecour, 440.
Bernis (de), 128.
Berqueu (de), 517.
Berr, 204.
Berry, 297.
Bertarelli (L.), 192.
Berteaux (Maurice), 512.
Berthaut, 319.
Berthaut (Georges), 768.
Berthelin, 319.
Berthier (général César), 734.
Berthier (général Victor-Léopold), 733-734.
Berthier (maréchal), 21, 25, 34, 327, 339, 466, 480, 734, 742.
Berthier de Sauvigny (général), 139.
Bertin (Georges), 384.
Bertrand (général), 442.
Bertrand (lieutenant de vaisseau), 291.
Berville (J.-J.), 322.
Bessières (maréchal), 520.
Besson, 438.
Bettmann, 475, 476.
Bettmann (M^me^), 476.
Beuret (général), 444.
Beurnonville (général), 366, 367, 385, 682, 683.
Beyrand (général), 265.
Biadelli, 192.
Bianchi, 319.
Biche, 306.
Biche-Latour, 445.
Biche-Latour (M^me^), 445.
Biguglia, 184, 192.
Biquand, 217.
Biron (de), 442.
Biron (général), 167, 362, 548.
Bironneau, 192, 320, 437.
Bizot, 758.
Blaise, 608.
Blanc, 60.
Blanc (M^me^), 539.
Blanchard, 169, 192.
Blanche-Lune (chevalier de la), 649.
Blanchet (abbé), 148.
Blanchin, 494-495.
Blondeau, 333.
Blondeau (général), 545.
Blücher, 7, 454.
Bò, 488.
Boabdil-el-Chico, 596.
Boileau, 276, 277.
Boislandry (de), 550.
Boislecomte (de), 20.
Boissonnet (colonel), 36.
Boissuland, 180, 184.
Boistel (de), 221, 222, 224, 375, 426.
Boivin, 256.
Bompart, 296.
Bonaparte (général), 147, 166, 167, 228, 234, 248, 265, 290, 335, 450, 741, 742.
Bonaparte (Joseph), 232, 531, 539, 545, 546, 587, 588, 601, 644, 653.

Digitized by Google

Bonhomme (J.), 440.
Boniface, 322.
Boniface-Méda, 322.
Bonneau (général), 385.
Bonnemains (baron de), 768.
Bonvoust (général), 439.
Boppe (commandant), 65, 66.
Bord (Gustave), 325.
Borde (Ferdinand), 319, 768.
Bordesoulle (général), 103, 330.
Bordier (Mathurin), 759.
Borel, 744.
Borrel-Vivier, 48.
Bosquet (maréchal), 58, 59, 60, 85, 441.
Bottet, 155, 437.
Bouat (général), 59.
Boucher (J.-B.), 759.
Boucher (Mme), 442.
Bouchotte, 167.
Boufflers (chevalier de), 483.
Bouille (comte de), 166.
Boullancourt, 492, 493, 497, 500, 501, 503, 504, 505-506, 506-507, 507-508, 510, 551, 553, 553-554, 559, 560, 560-561, 562, 562-563, 563-564, 565-567, 573, 574, 576, 623-624, 626, 627-628, 638, 755-756.
Boulnois (général de), 14, 21, 24, 26.
Bourbaki (général), 517, 704.
Bourbotte, 508-509, 629, 636, 636-637, 753, 754-755.
Bourcet, 216.
Bourcier, 400.
Bourgeois, 609, 663.
Bourgeois (Armand), 444.
Bourgoing (de), 469.
Bourin, 256.
Bourlet, 153.
Bourmont (maréchal de), 135, 139, 145.
Bousmard (commandant), 749.
Boutet, 741.
Bouthenot (Mme Vve), 214.
Boyer (général), 148.
Bozio, 192.
Brady, 152.
Brancas, 325.
Brancas de Lauraguais, 325.
Braschi (cardinal), 533.
Brayen (major), 721.
Brayer (général), 36.
Bréa (général), 437.
Breton (A.-D.-H.), 438.
Breton (général), 433.
Bricard (canonnier), 554.
Bristol (Lord), 254, 256.
Brou de Cuissart, 445.
Brousmiche, 192.
Broutta (colonel), 517, 518.
Broutta (Mme), 517.
Broves (de), 358.
Broye (général), 768.
Bruix (amiral), 398.
Bruley, 103.
Brun (André), 318, 450.
Brune (Mme), 752.
Brunet (général), 319.
Brunet de la Grange, 139.
Brunswick (duc de), 363.
Bruny (général), 173, 182, 184, 185, 188, 189.
Bruslard (général Louis de Guérin de), 168, 176, 178, 180, 181, 182, 183, 190, 191.
Bruyère (général), 330.
Buch-Holtz (Meta), 459, 460, 461, 462.
Bülow (général), 35, 36, 38, 108, 124, 128.
Bunencia, 671, 677.
Buttafuoco, 192
Buxhowden (général), 400.

C

Cabrié (général), 768.
Cadmus, 636.
Cailliot, 63.
Caire, 333.
Calandra, 192.
Calder (amiral), 297.
Calderon, 581, 582.
Cambray (de), 140.
Cambronne (général), 36, 40, 47, 48, 49, 54, 109, 114, 116, 121, 122, 281.
Campagnac, 137.
Campbell, 422, 423, 424.
Candolle (de), 339, 340.
Canrobert (maréchal), 58, 60, 61, 84, 93, 95, 96.
Cardé, 217.
Cardinal, 46.
Carducho, 582.
Carl, 319.
Carlier, 322.
Carnot (capitaine), 159, 437.
Carnot (Lazare), 493, 753.
Carpentier, 103, 363.
Carré (colonel), 121.
Carrero (Juan), 532, 582.
Carrier, 97.
Carrion, 377.
Carte, 302.
Casabianca (colonel), 179.
Casabianca (général), 173.
Casalta (général), 172, 185.
Casella, 172, 185.
Castanié, 438.

Digitized by Google

Castànos (général), 414.
Castellane (général de), 339, 340.
Castellane (maréchal de), 330, 340.
Castellar, 445.
Castellini, 181, 192.
Castignon, 488.
Catalani (Mme), 476.
Catherine (impératrice), 485.
Catoni, 192.
Cau, 442.
Cau (Mlle), 442.
Cavaignac (général), 437.
Céaly (Mlle), 235.
Ceccaldi, 183, 185.
Cecconi, 192.
Cervoni (général), 173.
Cervoni (Mme), 175.
César, 761.
Cézar (César), 707.
Chabo (comte de), 483.
Chabot (général), 263, 264.
Chalanqui-Beuret, 444.
Challe, 333.
Chalopin et Chaloppin, 733.
Chamborant, 481.
Chamborant (marquis de), 681.
Champagne (de), 221, 435.
Champion, 475.
Championnet (général), 229, 736.
Champy de Bourjolly (Mlle), 444.
Chanié, 168, 192.
Chapuis (général), 385.
Chapuizet, 333.
Charassé, 441.
Charavay, 327, 328, 329.
Charbonnié (général), 496.
Charette (général de), 438, 443.
Charles (archiduc), 688.
Charles III (d'Espagne), 582.
Charles-Quint, 596, 597, 598.
Charles X, 104, 105, 513, 577, 578.
Charles XII, 285, 542.
Charlet, 514.
Charost (de), 577.
Charras, 33, 35.
Charreton, 319.
Chartner, 472, 473, 474, 475.
Chartran (général), 36, 41.
Chartres (duc de), 363, 364.
Chassériau (baron Arthur), 529, 768.
Chassériau (Frédéric), 528.
Chatam (Lord), 745.
Chatry (l'aîné), 550.
Chenelette (de), 438.
Chesneau, 298.
Cheureau, 217, 307, 313, 380-381, 426, 427, 431.
Chevalier, 222.
Choiseul (duc de), 440.
Choiseul-Praslin (de), 440.
Chouard (général), 444.
Christiani (général), 36, 41, 50, 111-113.
Chuquet (Arthur), 362, 364, 683.
Churruca, 298.
Ciccarelli, 192.
Cicéron, 287.
Cisneros (amiral), 298.
Clairfayt, 685.
Clarke (général), 4-5, 29, 30, 335, 748, 749, 750, 751.
Clauzel (général), 654, 691, 735.
Clerc, 501.
Clermont (de), 257, 258, 259.
Clermont-Gallerande (de), 257, 258.
Clinchant (général), 704.
Codrington, 297.
Coello, 532, 582.
Coffinières de Nordeck (capitaine de vaisseau), 384.
Coigny (maréchal de), 438.
Colaud (général), 490.
Colbert (général), 54.
Colborne (colonel), 124.
Colin (capitaine), 362, 364, 486.
Colin Halkett, 124.
Collingwood (amiral), 297.
Colomban, 51.
Colombat, 103.
Colonna-Bori (Mme Marthe), 734.
Colson (Charles), 759.
Combes, 49.
Comptassin (comte de), 703.
Condé (grand), 440.
Condé (prince de), 130, 166, 168.
Conegliano (de), 445.
Conflans (marquis de), 483.
Conroux de Pépinville (général), 607.
Contamire, 296.
Contat (Mme), 476.
Conte, 659.
Conti, 208.
Contrastin (Dr), 437.
Cook, 297.
Cools (général de), 319.
Coppée (François), 438.
Coppier, 333.
Coqueret, 321.
Corbara, 192.
Corbineau, 438.
Corrège (le), 539.
Corticchiato, 318.
Cosmao (capitaine de vaisseau), 297.
Cotters, 442.
Cottreau, 11, 57, 384, 436.
Coulange, 684.
Courcy (de), 438.
Courteline (Georges), 760.
Courtier (général), 199.
Courtot (général), 195.
Courtot (intendant général), 57.

Digitized by Google

Courtot (Paul), 444.
Cousin, 200.
Coutenceau (de), 221, 374, 426.
Couthon, 323.
Cranges, 42.
Creuzé-Desroches de Piolant, 444.
Crillon (duc de), 680.
Croizet, 303.
Crouzat (adjudant-général), 735.
Crozat, 192.
Cucheval, 321.
Cuénot, 446.
Culpin, 667, 668, 674, 675.
Cunier, 333.
Curély, 326.
Custine (général), 167, 362, 368, 486, 683.
Custine (Mme la comtesse de), 441.

D

Dagobert (roi), 396.
Dalmatie (duc de). *Voir* maréchal **Soult**.
Damas, 192.
Damens, 103.
Dandigant, 295.
Danemark (roi de), 456, 457.
Daniel, 727.
Daniel (R. P.), 577, 578.
Danielli, 192.
Dardelle, 332.
Dargenson, 525.
Dargoubet (général), 228, 275, 278, 279, 281, 284, 285, 286, 287, 289, 290, 334, 335, 336, 338, 340, 341, 343.
Dargoubet de Lesseres, 284.
Darmagnac (général), 530.
Darricau (général), 540.
Dastrel, 300.
Daultanne (général), 528.
Daumier, 479.
Dauvergne, 442.
Dauvergne (commandant), 56.
David (colonel), 481.
David (le peintre), 416, 538, 539.
Davout (maréchal), 7, 34, 168, 326, 329, 400, 468, 754, 755, 756, 759.
Daw, 222.
Debaune, 488.
Debelle (général), 600.
Debilly (adjudant-général), 600.
Debrun (Charles) et Debrun jeune, 356, 491, 492, 504, 557-558, 562, 565, 622, 622-623, 632, 637, 757.
Debrun (général), 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 448, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 495-496, 497, 498, 498-499, 500, 501, 502, 502-503, 505, 506, 507, 511, 551, 552, 553. 555, 556, 658, 562, 564, 569, 570, 571, 574, 575, 576, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 633-634, 634, 635, 637, 638, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759.
Debry (Jean), 419.
Decaen (général), 740.
Decoster, 41.
Decotte (Jean), 630.
Defruy, 316.
Degola, 192.
Dejean (baron), 438.
Dejort, 550.
Dekair, 303.
Delamour (G.), 441.
Delarue, 550.
Delarue (J.), 443.
Delmas (général), 254, 639, 689.
Delon, 760.
Del Parque (duc), 601.
Del Sarto (Andréa), 533.
Demay, 298.
Deniéport (capitaine de vaisseau), 298.
Dennel, 146-148.
Déranger, 217.
Déroulède (Paul), 765.
Desaix (général), 147, 385, 689.
Desauvergues (colonel), 302, 317, 374, 377, 424, 426.
Deschezeau, 300.
Descloisaus, 216.
Désenfant (général), 690.
Des Hours (Ed.), 440.
Des Isnards, 760.
Des Ligneris, 319.
Des Méloizes, 128.
Despinois (général), 119.
Despréaux, 256.
Desroses, 409, 410, 411, 412.
Dessole (général), 325, 451, 520.
Desvaulx, 374.
Desvaux (généraux), 36, 54, 443.
Desvignes, 259.
Detaille (Edouard), 66, 318, 318-319, 320, 384, 440, 704, 760, 761, 765, 766-767, 767, 768.
Deterville, 550.
Devanlay, 438, 439.
Devarese, 192.
Devienne, 732.
Devilly, 159.
Diart, 333.
Dieterlin, 214.
Digby, 297.
Dillon (général), 234.
Dioré, 425.

Digitized by Google

Dombrowski (général), 345.
Dom Quichotte, 649.
Donop (général), 319, 761.
Dornberg, 124.
Douglas (Lord), 74.
Doumerc (général), 5.
Douzalz, 444.
Drouet d'Erlon (général), 35, 120, 123, 654.
Drouot (général), 34, 112, 118, 742.
Dubéchot, 439.
Dubet, 331.
Dubief, 369-370.
Dubois, 743.
Dubon, 103.
Duboulac, 373.
Du Boys (Sylvius), 441.
Duboys de l'Estang, 18.
Du Casse, 57, 59.
Du Casse (Mme), 62.
Du Chaila, 219, 300, 302.
Duchand (colonel), 44.
Duchesne, 703
Dufaur, 377.
Dufour, 333.
Dufour (général), 563, 564.
Duft, 297.
Dugueselin, 396.
Duhesme (général), 36, 41, 54, 108, 109, 127.
Duhoux (général), 525.
Dulac, 217, 374.
Dulin, 103.
Dumanoir (amiral), 298.
Dumaresq (Armand), 445.
Dumas (Dlle Anne-Adélaïde-Octavie), 600, 602.
Dumouriez (général), 166, 363, 682.
Du Noyer de Lescherame, 192.
Duparc, 140.
Duperré (vice-amiral), 384, 761.
Dupin, 333.
Du Plessis Maupas de Clermont, 257.
Dupont (général), 234.
Duprat (adjudant-commandant), 526, 742.
Duquesnoy, 625.
Durdan-Laborie, 442.
Durham, 297.
Durutte (général), 36.
Dusaussoir, 220.
Du Teil, 166.
Duteil (général), 159, 160-165, 166, 167.
Du Teil (Joseph), 166.
Du Teil de Beaumont, 166.
Dutey-Harispe, 440.
Duuring, 36, 49, 52, 115-119.
Duval (Gustave), 290.
Duvivier, 528.
Duvivier (général), 437.

E

Eckmühl (prince d'). *Voir* maréchal Davout.
Eggly (Emmanuel), 768.
El Capuchino, 601.
Enguehard, 550.
Epicure, 254.
Eprou (capitaine de vaisseau), 298.
Erlon (comte d'). *Voir* général Drouet d'Erlon.
Escalle, 225, 236.
Escalle (Mme), 236.
Escaño (amiral), 298.
Esebeck (d'), 181, 192.
Espagne (général), 15, 16, 26, 28.
Espagne (roi d'), 708.
Esparbès (d'), 184, 187.
Espinasse (général), 62, 444.
Essling (prince d'). *Voir* maréchal Masséna.
Estaing (comte d'), 437.
Esterhazy (général comte Antoine), 481.
Esterhazy (Ladislas), 482.
Esterhazy (Valentin-Joseph, comte), 481, 482.
Esterhazy de Galantha et de Frackno (Valentin-Ladislas, comte), 481, 482, 483, 484, 485.

F

Fabvier (général), 133.
Failly (général de), 84, 88, 89, 91, 95, 97, 99.
Fallou, 443.
Fanet (capitaine), 384, 760, 762, 764, 768.
Farochon (E.), 446.
Farré, 108.
Farre (général), 516.
Faure, 333, 375.
Faure (Achille), 226.
Fauve, 333.
Faverot de Kerbrech (général baron), 768.
Félix, 443, 444.
Feltre (duc de). *Voir* général Clarke.
Fénelon (Mgr de), 710.
Fenton, 300.
Féraud, 128.
Féraudy (comte de), 319, 768.
Ferdinand (prince), 699, 718.
Ferdinand V (de Castille), 595, 596.
Fergus, 463.
Férino (général), 685, 687, 688.
Ferrier, 444.
Ferrier (Mme Vve), 444.

Digitized by Google

Ferrier Furstenhausen, 684.
Fezensac (général de), 133.
Fiévée (lieutenant-colonel), 319, 768.
Figarelli (de), 192.
Figié (colonel), 168, 180, 192.
Filhol-Camas (capitaine de vaisseau), 298.
Finat, 332.
Fiorella (général), 185.
Flamant, 131, 132, 133-154, 195-213.
Flandin, 168-190, 192.
Flatters, 438.
Fletcher, 316.
Folliet (sénateur), 768.
Fontanges (de), 359.
Forey (maréchal), 55, 56, 58, 59.
Fornier d'Albe (général), 324, 325.
Fortuné de Laidet, 148.
Fossey (l'aîné), 550.
Fostier, 756.
Foucart (colonel), 28, 31.
Foucauld (Mis), 442.
Foucault, 742.
Fouché, 466.
Fouqueray, 256.
Fournier, 295.
Fournier-Sarlovèze, 438.
Fournier-Sarlovèze (général), 438.
Foussereau, 642.
Foy (général), 34, 35.
Franceschi (maréchal de camp), 602.
Franceschi (Mme), 602.
Franceschi et Franceschi-Delonne, 597, 600, 601, 602.
Francesqui (baron), 600.
Francisco (dom), 251, 252, 253, 254.
François (saint), 254, 452.
Franklin, 133.
Frédéric (grand), 370, 445, 477.
Fremantle, 296.
Frémont, 322.
Frésouls, 384.
Friant, 107.
Friant (général), 36, 45, 48, 54, 109, 112, 115, 400.
Frochot fils, 189.

G

Gagon, 407, 409.
Galand, 302.
Galand (Antoine), 157.
Galaup (de), 317.
Gallegos, 582.
Gallikowski, 72.
Galloni, 173, 175, 184.
Ganteaume (contre-amiral), 619.
Garnier (Mme Charles), 446.
Gassendi (général), 30, 159.
Gasser, 444.
Gaudin, 692.
Gaudin de Villaines (général), 319.
Gaudinaux, 509.
Gaudran, 447.
Gauthier, 242, 331.
Gauthier (major), 748.
Gawler, 123, 124, 125, 126.
Gay, 441.
Gayoche, 375.
Gazan (général), 719.
Geils, 377.
Genestas, 703.
Gentil (colonel), 121.
Genty, 193, 443.
Gérard, 440, 538, 733.
Germain (Eugène), 437.
Germain-Tréfeu, 445.
Gignous, 703.
Gignoux, 440.
Gillet, 625, 635, 637.
Ginguené, 409.
Girard, 327.
Girard (général), 53, 606.
Girodet, 538.
Gobert (général), 744.
Goguelat, 703.
Golzio, 112.
Gonneville (de), 27.
Gonneville (Aymar de), 169, 179, 183, 184.
Gonneville (Félix de), 184.
Gontaut-Biron (comte Joseph de), 760.
Gonzague, duc de Mantoue (Charles de), 710.
Gourahel, 39, 41.
Gourrège (capitaine de vaisseau), 298.
Gouvion Saint-Cyr (maréchal), 689, 736.
Gramont, duc de Lesparre (général de), 439.
Granoux, 384.
Grant, 124.
Gratier (Alex.), 445.
Gravelin (P.), 440.
Gravina (amiral), 292, 298.
Graziani, 192.
Greco, 582.
Gregori, 192.
Gribeauval, 104.
Groenveldt (Catherine-Marie-Anne de), 239.
Gros, 333.
Gros (baron), 538, 766.
Grosson du True, 184.
Grouchy (général Em.), 437.
Grouchy (maréchal), 35, 53.
Gudin (général), 472, 473.
Guérard (Louis-Antoine-Nicolas), 734.

Digitized by Google

Guerould et Gueroult, 697, 698, 701.
Gueroult (Mme), 701.
Gueux, 492.
Guibega, 185.
Guibert, 159.
Guichen (amiral de), 360.
Guilhem, 446.
Guilhem (général), 446.
Guil-Kobell, 443.
Guillabert (général), 149.
Guillaume, 4.
Guillemin, 113-114.
Guilley, 749.
Guillibert (baron), 437, 767.
Guindey (J.-B.), 445.
Guy (général), 36.
Guyot (général), 54.
Guyot de Villeneuve, 63.

H

Haasfeld (prince de), 477.
Haddick (général), 478,
Hagron (général), 761.
Halèche, 558.
Hallweïl (Mlle d'), 483.
Hamy (D'), 445.
Häner (colonel), 144
Harcourt (d'), 577.
Hardy, 296, 442
Hardÿ (général Jean), 447.
Harlet (général), 36, 48, 54.
Harmant, 332.
Harty de Pierrebourg (général), 231, 239.
Harvey, 296.
Hatry (général), 600, 625.
Haugerenville (d'), 733.
Hautpoul (général d'), 142, 199.
Havard, 128.
Haxo (général), 34, 113.
Helbronner, 318.
Helmstatt (comte de), 483.
Héloïse, 233.
Hennet (Léon), 192, 320.
Henri IV, 204.
Henrion (général), 36.
Hentz, 488.
Hercule, 578.
Hervé, 765.
Hesse (prince de), 245.
Hesse-Rheinfels (prince de), 483.
Heuillet, 42, 121-122.
Hill (général), 647, 648, 652.
Hoche (général), 385, 493. 600, 684.
Hohenlohe, 683.
Hohenlohe (prince de), 629.
Hohenlohe-Ingelfingen (prince de), 369.
Hohenlohe-Kirchberg (général), 367.
Hollande (prince royal de), 46.
Homo, 550.
Hope, 297.
Hope (général John), 233, 667, 668, 671, 674, 675, 677.
Hore (capitaine de vaisseau), 248.
Houchard (général), 368, 369.
Houssart (Julien), 291.
Houssaye (Henry), 33, 41, 43, 44, 46, 53, 54, 122, 123, 124, 384, 762-763, 766.
Hubert (capitaine de vaisseau), 297.
Hugo (colonel Louis), 540, 541, 542, 543, 544.
Hugo (général), 232, 531, 535, 539, 545.
Hugo (Joseph), 540.
Hugo (Victor), 128, 451.
Hugues, 742.
Humbert (général), 462.
Huntley (général), 747, 748.
Hurault de Sorbée (général), 444.
Hurel (colonel), 41.
Hyestre, 442.

I

Infernet (capitaine de vaisseau), 297.
Isabelle (de Castille), 595.

J

Jacques (Mme), 132.
Jacquinot, 703.
Jacquinot (général), 329.
Jady (général), 685.
Jamin (général), 40, 54.
Jazet, 437.
Jean (de), 302.
Jean (Edouard), 441.
Jeannot, 442.
Jérôme, 151.
Jérôme (prince), 34, 38.
Jésus-Christ, 532, 538, 727.
Joachim, 248, 249.
Jollivet (Gaston), 765, 766.
Jolly, 443.
Jomini (général), 758.
Jonchère-Evaliste, 444.
Joséphine (impératrice), 442.
Joubert (général), 385, 691.
Jourdan (maréchal), 385, 490, 491, 493, 527, 576, 581, 622, 624, 625, 629, 630, 634, 635, 653, 684, 753.
Jourdeuil, 499-500.
Joyant, 440.
Joyeuse (de), 301, 304.
Juan (don). *Voir* l'Empécinado.

Digitized by Google

Jugan, 298.
Jullien (E.), 441.
Jung (T.), 441.
Junot (général), 710.
Juste, 741.

K

Karadec, 373.
Kargood, 297.
Keith (amiral), 397.
Kellermann (général), 733.
Kellermann (maréchal), 363, 364, 365, 385, 682, 683.
Kerdrel (général de), 703.
King, 297.
Klaine, 572.
Kléber (général), 139, 245.
Kutusoff, 400.
Kwinta de Prewicz, 444.
Kwinta de Prewicz (Mlle), 445.

L

Labatie (colonel), 144, 152, 199.
Labé, 300.
Laboissière, 688.
La Bretèche, 416.
La Briffe (de), 386.
La Brillane (de), 218.
Lachalmelle, 686.
La Chapelle (de), 655.
Lacroix (colonel), 14, 27.
Lacroix (général de), 66.
Lacrosse (amiral), 397.
Lafayette, 360.
Laforey, 297.
Laforge, 440.
Lagier, 244.
La Grandeur, 372.
La Grange (de), 319.
Lagrené (colonel de), 438.
Lagrenée, 220.
Laharpe (général), 265.
La Jeunesse, 437.
Lalaisse, 447.
La Marck (chevalier de), 437.
Lameillerie, 298.
Lamettrie, 477.
La Moricière (général de), 73, 437.
La Moskowa (prince de), 192, 320, 436.
La Motterouge (général de), 55, 60.
Landemont (comte de), 760.
Lanfranchi, 192.
Langeron (général), 400.
Langlois, 91.
Langlois (colonel), 52, 417, 418.
Langrais, 550.
Languet (Georges), 768.
Lannes (maréchal), 246, 716.
La Nougarède, 482.
La Nougarède de la Garde (Philippine de), 481.
Lapeyre (Lucien), 63.
La Rochette (de), 219, 303.
La Roque (de), 217, 435.
Laroude (général), 571.
Larrey, 608, 609.
La Salle, 435.
Lasalle (général), 326.
Lassaigne, 443.
Lataye (colonel), 15.
Latée, 218.
La Tour, 385.
La Tour d'Auvergne, 725.
La Tour du Pin (colonel de), 94.
Laugier, 363.
Launay (général de), 170, 177, 182, 185, 186, 187, 188, 189.
Launet, 183.
Lauzun (duc de), 483.
Laverdet, 323.
La Veuve (général), 192, 442.
La Veuve (Mlle), 442.
Lavilette (de), 423, 424.
Lavillegris (capitaine de vaisseau), 298.
Law, 221, 223, 377.
Law de Lauriston, 426.
Le Bas, 418.
Le Bel (baron), 517, 639, 640.
Le Bel (Mlle), 517.
Le Blant, 322.
Lebrun (général), 442.
Le Caron de Chocqueuse, 760.
Le Chat, 300.
Le Chevalier, 222.
Lecointe (général), 445.
Lecomte (P.), 129.
Le Comte du Noüy, 440.
Lecourbe (général), 385, 472.
Leczinski (Stanislas), 358.
Ledoux (colonel), 144.
Ledru des Essarts (général), 229, 230, 235.
Lefaucheur, 314.
Lefebvre de Béhaine, 320.
Lefer, 223, 300.
Lefort (baron), 483.
Léger, 321.
Legrand (général), 385, 468.
Lejeune (général), 438.
Lekain, 476.
Lemaire, 322.
Le Mâle, 697.
Lemau de la Jaisse, 578.
Lemoine (général), 735.

Digitized by Google

L'Empéchinado, 232, 531, 533, 534, 541, 544, 580.
Le Muller (général), 385.
Léonard (de), 221, 375, 426.
Lepage, 39, 41, 42.
L'Epée, 103.
Le Petit, 550.
Lepidi, 184.
Lepintre, 225.
Lepreux, 445.
Leroux, 440, 443.
Le Roux de Villers, 384.
Le Sauter, 384.
Lesieure-Desbrières, 256.
Lestienne, 441.
Lestrange (de), 760.
Letellier (capitaine de vaisseau), 298.
Le Tourneur, 445.
Letourneur (capitaine de vaisseau), 298.
Leval (général), 468.
Levasseur (major), 548.
Levecque, 446.
Levert (Maurice), 384, 437.
Levrault (Mme Vve), 155.
Leydontès, 327.
L'Herminier, 121.
L'Hermitte (capitaine de vaisseau), 263.
L'Honorez, 550.
L'Hotte (général), 445, 643.
Lhuillier (général), 385.
Limouzain, 436.
Lionel-Royer, 443.
Lobau (général), 35, 36, 107, 118, 121, 124, 127.
Lomant (de), 548, 550.
Lombardi, 192.
Longsard (de), 356.
Lopès de Véga, 581, 582.
Lorencez (général La Trille de), 469, 473, 474.
Lorenzi, 192.
Lorge (général), 505.
Lota, 181, 192.
Louis (amiral), 297.
Louis (saint), 482, 529.
Louis XIII, 578.
Louis XIV, 4 0, 578.
Louis XV, 436, 437, 440, 443.
Louis XVI, 322, 386, 436, 443, 603, 681.
Louis XVIII, 101, 172, 386, 440, 443.
Louis-Philippe, 363, 437, 440, 445, 446, 448.
Lourmel (général de), 55, 56-57, 57-63, 78.
Lourmel (Mme de), 62.
Lucas (capitaine de vaisseau), 226, 244, 298.
Luckner, 385.
Lusinchi, 192.
Lyter, 297.

M

Macdonald (maréchal), 289.
Machallant (colonel), 377.
Machet (J.), 443.
Mack (général), 229.
Macklane, 224.
Mac-Mahon (maréchal de), 442.
Madec, 220, 303, 304, 308, 315, 317, 372, 373, 374.
Madjelkan, 303.
Magendie (capitaine de vaisseau), 296, 298.
Magimel, 16.
Magon (amiral), 298.
Mahamet-Alikan, 217.
Mahé, 298.
Mahon, 192, 320.
Maissiat, 140.
Maistral (capitaine de vaisseau), 298.
Maix, 140.
Malagnoux, 444.
Malézieux, 384.
Malher (général), 717.
Mallet, 441, 760.
Mallet (général), 36, 45, 54.
Maloigne, 414, 451.
Manceau, 315, 317, 372, 373, 374.
Manco (le), 534.
Mengin-Méda, 448.
Manneret (colonel), 168, 181, 192.
Mansfield, 297.
Manton, 368.
Manzy, 440.
Maracin, 220.
Marancin, 377.
Marceau (général), 630, 633, 634, 635, 637, 638, 753, 758.
Marchand, 217, 374.
Marchand (intendant général), 444.
Marchant (général), 575, 576, 622, 626.
Marès, 384.
Margadel (de), 152.
Margaritesco, 446.
Margaron (général), 7.
Marguenat (de), 221, 375.
Mari (D.), 192.
Marie-Antoinette (reine), 483.
Marie-Thérèse (impératrice), 483.
Marinetti, 192.
Mariotti, 168, 192.
Marisy, 325.
Marius, 287.
Marmont (maréchal), 598, 743.
Marneville, 373.
Marnier (colonel), 226.

Digitized by Google

Mars (le dieu), 416, 417, 419, 463.
Martel, 387.
Martin, 52.
Martin (commandant), 106, 319, 384, 605.
Martin de Campredon (général), 440.
Martinenq, 298.
Martinet, 11, 440.
Martinez de San Martin, 541, 580.
Martinien, 330.
Marulaz (général), 31.
Marx, 325.
Massa, 147.
Masséna (maréchal), 188, 601.
Massieu, 508, 510-511, 557.
Massing (général), 437.
Masson, 438.
Massoni, 180, 183.
Mathéron, 643.
Mathieu, 103.
Maucomble (général), 676.
Maucune (général), 233, 644, 646, 648, 649, 650, 655, 656, 658.
Maulmont (général), 199, 201.
Maupéou (de), 384.
Maupertuis, 477.
Maury, 63.
Mauthe, 302.
Mazas, 258.
Maze (Hippolyte), 635.
Méda (colonel), 321, 322, 323, 324, 324-325, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 448.
Meder, 373.
Medina-Cœli (duc de), 533.
Meerfeld (feld-maréchal), 326.
Méhemet-Ali, 73.
Meissonier, 766.
Mélas, 735.
Melville (Lord), 398.
Mengin, 321.
Mengin-Méda, 448.
Mentschikoff (prince), 85.
Menuau, 319.
Merda, 321, 322.
Merdat, 321.
Méresse (Gabriel), 760.
Merino (curé), 233, 645, 646.
Mermet (colonel), 144, 200.
Meuret, 768.
Michau (Jeanne-Marguerite), 540.
Michaud (général), 685.
Michaux (général), 743.
Michel (général), 36, 45, 54, 109, 114.
Milhaud (général), 528.
Mille, 415.
Millot, 106.
Mina, 654.
Minal, 46.
Mocquard, 56.
Moidrey (de), 440.
Moïnot-Werly (général), 319, 768.
Molitor, 509.
Mollembeck (colonel de), 144.
Moltzeim, 437.
Monard (général de), 384, 438.
Monbocage, 306, 308, 375.
Monet (général), 61.
Monnet (général), 748, 749.
Monnier (général), 229, 263, 264, 282.
Monpez, 49.
Montbrun (général), 329.
Montebello (duc de). *Voir* maréchal Lannes.
Montlebert, 505.
Montléon (de), 703.
Montpensier (duchesse de), 73.
Montrichard (général), 689.
Montureux, 185.
Montyon, 133.
Moore (Sir John), 520.
Moralès (Juan), 582.
Morand (général), 36, 38, 39, 48.
Morati (Tiburce), 185, 192.
Moreau (général), 324, 385, 540.
Moreaux (général), 489, 552, 628, 629, 634, 635, 636, 686, 754, 756, 757, 758.
Moreaux (Léon), 635.
Morin, 703.
Morin (Claude), 128.
Morland, 281.
Morlow, 300.
Morogues (de), 140.
Moroni (général), 187.
Morris, 297.
Morris (général), 99.
Mortier (maréchal), 604.
Morton, 297.
Mortureux, 160.
Moucheron (de), 703.
Moulin (général), 526.
Mourain de Sourdeval, 322.
Mozart, 766.
Multedo, 177, 192.
Munro (major général), 214, 222, 223, 224, 306, 307, 376, 377, 378, 381-383, 383, 420, 421, 422, 423, 424, 424-432.
Murat, 34, 326, 451, 454, 468, 470, 528, 701, 716, 718, 719.
Murat (prince Louis), 384.
Murger, 259.
Murillo, 582.

N

Nansouti et Nansouty (général), 1 13, 15, 16, 30, 668, 702.
Naples (roi de), 601.
Napoléon (prince), 60, 88, 90.

Digitized by Google

Napoléon I[er], 21, 33, 35, 44, 47, 48, 146, 159, 168, 169, 172, 175, 179, 181, 184, 186, 190, 230, 231, 233, 234, 285, 321, 325, 326, 345, 347, 396, 399, 439, 442, 445, 446, 466, 476, 477, 478, 586, 601, 602, 663, 700, 703, 723, 752, 762, 763.
Napoléon III, 55.
Nathan-Appleton, 444.
Négrier (général), 437.
Negroni, 180.
Nelly-Guillaume (M[lle]), 445.
Nelson (amiral), 244, 296.
Nemours (duc de), 441.
Neuchâtel (prince de). *Voir* maréchal Berthier.
Neuchèze (colonel de), 139, 144, 196, 199.
Neuville (A. de), 127, 440, 766.
Ney (maréchal), 34, 35, 36, 45, 52, 109, 114, 124, 463, 520.
Nicaise, 669.
Nicodème (Narcisse), 759.
Nicolas, 435.
Nieuwerkerque, 77.
Niol (colonel), 56.
Nizamaty, 218.
Noailles (comte de), 360.
Noé, 415.
Noël, 103.
North (Lord), 215.
Nortier, 63.
Nouret, 556.
Nutin (abbé), 237.

O

Ogilvi, 300.
O'Harty (général), 239, 240, 335, 336, 406, 528.
O'Harty (Thomas), 239.
Ollagnier, 333.
Ollivier, 66.
O'Mahony (colonel), 136, 144.
Omer-Pacha, 82.
Ordonneau (général), 145.
Orléans (duc d'), 149.
Orville, 437.
Oudinot (maréchal), 8, 102-103, 473, 710, 716.
Owen (capitaine), 748.
Owren, 300.

P

Pacheco, 582.
Padoue (duc de). *Voir* général Arrighi.
Pageot, 760.
Paillet (J.-P.), 443.
Palafox (général), 246.
Panot, 153.
Paoli, 358.
Parent du Châtelet, 256.
Parison, 128.
Pasdeloup, 300.
Pastre (Raimond), 741.
Patrimonio, 192.
Paul I[er] (empereur), 485.
Paulus, 445.
Péduchel (général), 758, 759.
Pelet (général), 33, 36, 37-39, 40, 41-43, 43-47, 47-49, 50, 51-54, 107, 109, 111, 112, 119, 126, 127.
Pélissier (maréchal), 92, 98, 446.
Pellegrin, 435.
Pelletier, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282.
Pellew, 296.
Perein (colonel de), 131.
Pereimont (général), 636.
Peretti (Jean), 185.
Périer (colonel), 230, 471, 474, 604.
Pérignon (maréchal), 691.
Perrin, 183.
Pesche, 258.
Peschot, 42.
Petit (général), 36, 41, 43, 49, 52, 107, 110, 113, 227, 234.
Petit la Salle, 178, 192.
Petit-pas, *dit* Sans-chagrin, 415, 451,
Petriconi, 179, 183.
Peyssard, 418, 419.
Philippe (Julien), 445.
Philippe II (d'Espagne), 582.
Picamil, 151.
Pichegru (général), 385, 493, 629, 685.
Pichot, 384, 444.
Picot (commandant), 768.
Pie VI, 533.
Pieraggi, 192.
Pierangeli, 192.
Pierson, 669, 670.
Piétrequin du Prangey (colonel), 144.
Piétri, 185.
Pigeon, 668, 671, 674, 675.
Pineau (colonel), 178, 192.
Pinette, 151.
Pingault, 308.
Pirch (général), 124.
Pistor (général), 442.
Pitt, 398.
Pittre (M[lle]), 661, 663.
Plassan, 445.
Pleissen (de), 462.
Podenas (comte de), 692.
Podenas de la Roque (comte de), 692.
Poisson (baron), 323.
Poli, 172, 184.

Digitized by Google

Pommier, 510, 553, 665.
Pompeau, 333.
Ponsonby, 124.
Pontécoulant (colonel de), 34, 36.
Poret de Morvan (général), 36, 54, 109, 114, 119.
Portalis (de), 202.
Potey, 575, 638.
Poulain (capitaine de vaisseau), 298.
Poupard, 447.
Prat, 140.
Prax, 119-121.
Préaux, 36.
Préval (général), 7, 20, 23, 29, 30.
Prieur de la Comble, 703.
Prigny, 295, 298.
Prillot, 446.
Prot, 442.
Protais, 440.
Protée, 572.
Prusse (prince Louis de), 445.
Prusse (roi de), 461, 477.

Q

Queilh (de), 140.

R

Rabelais, 643.
Rachepelle, 140.
Rachis, 151, 195.
Racine, 276, 277.
Rafaëlli, 181, 192.
Raffet, 12, 106, 766.
Raglan (Lord), 82.
Raguse (duc de). *Voir* maréchal Marmont.
Rakoczy (prince François II), 481.
Rambold (Thomas), 381-383.
Rampon (général), 744.
Rapatel (général), 131.
Rateau, 543.
Ratherford, 297.
Raymond, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393.
Réals (colonel de), 768.
Réaumur, 464.
Rébora (général), 329.
Réchou, 140.
Régeau, 147.
Reggio (duc de). *Voir* maréchal Oudinot.
Reille (commandant), 641.
Reille (général), 34, 123, 648, 654.
Remery, 333.
Renac, 440.
Renayet, 103.
Renucci, 192.
Rescius (général), 753.
Resson (colonel), 95.
Révérend (Ve A.), 639.
Rey (J.), 445.
Reynolds, 441.
Rhodes (Cecil), 762.
Ribera, 582.
Richard (J.), 440.
Richaud, 192.
Richemond, 524, 525.
Richter (de), 442.
Ridnout, 297.
Rigault (A.), 444.
Rigo, 192.
Rincent (commandant), 768.
Ritleng, 319.
Rivaud (général), 385.
Roberjot, 171, 172, 173, 175, 178, 192.
Robespierre, 321, 323, 330, 418.
Rochambeau, 360.
Roger (Fernand), 437.
Roger-Ducos (Mlle), 334, 337.
Rogier, 443.
Roguet (général), 36, 48, 52, 109, 110, 113, 118.
Rolando, 350.
Rolland (Jean), 446.
Romaroni, 192.
Rossand, 198.
Rosset, 443.
Roubaud, 375.
Roubeyrie, 441.
Rouffet, 192, 437.
Rouget de l'Isle, 446.
Roulet, 441.
Rousseau (général), 679, 686, 690, 742.
Rousseaux (général), 450, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 735, 736, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752.
Roussel (général), 470.
Roussel d'Urbal (général), 19.
Rousset (colonel), 768.
Rouvillon, 756.
Roux, 192.
Rozé, 501.
Rusca (général), 289, 290, 345.
Russet, 426.
Russie (empereur de), 732.
Rustan, 466.

S

Saba (reine de), 252.
Saget (général), 768.
Saint-Amand (de), 192.
Saint-Arnaud (maréchal de), 84, 439.

Digitized by Google

Saint-Belin (marquis de), 438.
Saint-Georges (chevalier de), 351, 353.
Saint-Germain (général de), 12, 13, 20, 22, 24, 26.
Saint-Hardouin (de), 386.
Saint-Hilaire (général), 208, 229, 230, 411, 454, 464, 467, 468, 470, 471.
Saint-Orens (de), 218, 302.
Saint-Orins, 300.
Saint-Raymond (chef de brigade), 742.
Salm-Kyrburg (prince de), 483, 484.
Salmon (commandant), 732-733.
Salmon (Pauline), 732.
Salomon, 251, 252, 253.
Salvador, 644, 645, 646, 647, 649, 650, 652, 653.
Salvan, 152.
Sandreschi, 175.
Sandvichi, 173.
Sansonetti, 181, 192.
Santa-Cruz, 532, 533.
Santa Lucia, 192.
Sanzio (Raphaël), 532, 537.
Sapey, 192.
Saporta (de), 436.
Sardaigne (roi de), 28.
Sauer, 441.
Saüer (Mme), 441.
Sauvage de Brantes, 760.
Savetier, 151.
Savy, 192.
Saxe (maréchal de), 437, 709.
Schauenbourg (général), 362, 364, 385, 486, 683, 686, 690.
Schaunard, 259.
Schérer (général), 289.
Schwartzbourg (prince de), 404.
Schwiter (général), 231, 406, 474, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 609, 610.
Schwiter (Mme), 608, 610.
Sébastiani (lieutenant général Horace), 594.
Sébastiani (maréchal), 440.
Sémard, 441.
Semidei, 192.
Senès (Paul), 438.
Senneville (colonel de), 94.
Séré de Rivière, 768.
Sergent (Lucien), 319.
Serlay (général baron de), 768.
Serrurier (maréchal), 278.
Servan (général), 167.
Seyboth, 155.
Shée (Marguerite), 239.
Siborne, 126, 127.
Sigel, 768.
Silbermann (colonel), 230, 411, 454, 458, 462, 463, 473.
Sileri (de), 549.
Simon (général), 176, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 191.
Sionville, 568.
Sire, 660, 661, 662, 663.
Sirejean, 387, 388, 389, 390, 392, 393.
Sistrières (général), 487, 488, 554-555, 557.
Smith (G.), 381-383.
Sococù (Emile), 446.
Sonya Doulla, 303.
Soubadagra, 303.
Soult (maréchal), 6, 226, 229, 230, 231, 233, 340, 347, 396, 400, 404, 410, 411, 465, 467, 468, 470, 580, 597, 601, 604, 606, 607, 654, 657, 658, 659, 671.
Souvarow, 206, 281, 289.
Souville (de), 301.
Soyer, 203.
Stanislas (roi), 482.
Stéfanini, 181, 185, 192.
Stengel (général de), 265.
Stieler (colonel), 189.
Stœling, 704.
Suchet (maréchal), 473, 540, 658.
Surbeck (baron de), 603.

T

Talheram, 297.
Talma, 416, 476.
Tampé, 760.
Taponier (général), 555, 629, 632, 633, 634, 635, 758.
Tarbé (Charles-Hardouin), 385, 386.
Tarbé de Saint-Hardouin, 386.
Tarbé de Vauxclairs, 386.
Tarbé des Sablons, 386.
Tardieu, 438.
Taupier, 198.
Telmont, 333.
Testory (abbé), 445.
Tharreau, 504-505, 571-572, 572-573.
Thielmann (général), 657, 658.
Thiers, 33, 671, 678.
Thiringer, 103.
Thomas (général), 61, 62.
Thomas (Gustave), 445.
Thorel, 445.
Thorel (René), 441.
Thoumas (général), 326.
Thouvenot (général), 233, 666, 671.
Timofeieff (général), 55.
Tingry (de), 578.
Titeux (colonel), 444, 578.
Titeux (Mme), 444.
Todleben (général), 95.
Touchet (de), 436.
Touffet (capitaine de vaisseau), 298.
Tourgueneff, 447.

Digitized by Google

Tourron, 266.
Treillard (général), 341.
Trémont (de), 323.
Troismonts (de), 704.
Tronjoly (de), 218, 219, 223, 224, 299, 300, 301, 303.
Tronville, 704.
Truc-Larréguy, 153.
Tu-Duc (empereur), 443.
Turpin, 481.

U

Utéza (Mme Vve), 442.

V

Vaillant, 559, 561.
Valdez, 298.
Valée (général), 104.
Vallat, 136, 150.
Vallin (général), 135, 446.
Valtesse de la Bigne (Mme), 447.
Vanderborède, 103.
Van Dorne, 440.
Van Huffel, 760.
Van Loo, 437.
Van Marke, 321.
Vannucci, 180, 192.
Vanson (général), 9, 11, 65, 66-99, 147, 155, 443.
Vanson (Mme), 65, 443.
Vassal, 446.
Vasserot (général), 148.
Vathier, 504, 505.
Vaucaire (Dr), 440.
Vaugne, 443.
Vaulabelle (de), 33.
Vaux (comte de), 358.
Velasquez, 582.
Vergennes (comte de), 681.
Vergès (Françoise de), 284.
Vergès ou Vergez (général), 286.
Vernay (Mme), 448, 495.
Vernet (Horace), 364, 441, 479, 766.
Vernier, 194.
Vernon, 300, 307, 377.
Verray (Mme), 448.
Verrier (colonel), 168, 178.
Viallanes (général), 326.
Viel (Antoine), 697, 698-702, 702, 703.
Vigny (Alfred de), 102, 132.
Vignolle (général), 743.
Vigoureux, 446.
Villacampa (général), 232, 541, 542, 543, 580.
Villedieu, 350, 352, 353, 354.
Villemandrin (capitaine de vaisseau), 298.
Villeneuve (amiral), 291, 298.
Villeneuve-Bargemon (colonel de), 291.
Villeroi (de), 577.
Villiey, 333.
Vincent (général), 552, 553, 529, 753.
Vinoy (général), 84.
Visconti (chevalier), 538, 539.
Viterbi, 183.
Vivaux (Pierre), 128.
Vivenot, 79.
Vivian, 124.
Vivien (commandant), 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 236-256, 260-290, 334-354, 387-415, 451-480, 519-547, 579-610, 644-678.
Vivien (Mme), 243.
Vivies, 678.
Vogue, 443.
Voltaire, 285, 461, 477.

W

Walter Scott, 463.
Warnet (général), 443.
Waru (général de), 319.
Washington Irwing, 600.
Waverley, 463.
Wellington, 44, 114, 124, 343, 347, 607, 647, 650, 654, 663, 671.
Welter (Anne-Marie), 684.
Wernet (Bernard), 446.
Wernon, 299, 424-432.
Westermann, 603.
Wezinger (Dr), 704.
Whithill (G.), 381-383.
Willesme, 435.
Winterhalter, 440.
Wissocq (de), 438.
Wolfe (Marie), 705.
Wurmser, 686.
Wurtemberg (duc de), 725.

Z

Zech, 127.
Ziethen (général), 35, 36, 50, 124.
Zulmé, 461.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE SPÉCIALE

D'OUVRAGES PARUS EN 1905

ET POUVANT INTÉRESSER LES MEMBRES DE LA « SABRETACHE »

I

Historiques de Corps de Troupe

AFRIQUE ET CRIMÉE (1850-1856). Historique du 11e léger (86e de ligne), par le général Hardÿ de Perini. Paris, Lavauzelle, in-8°, 212 pages, préface de M. Mézières, de l'Académie française, portrait et cinq croquis hors texte. 5 fr.

LE BATAILLON DE MARCHE DU 19e A LA DEUXIÈME ARMÉE DE LA LOIRE (22 novembre 1870-22 mars 1871). Simple récit pour les premiers soldats de la loi de deux ans, par le commandant Edgard Servant, en retraite. Laval, Goupil. In-4, 31 pages.

LES BATAILLONS DE REIMS (1791-1794). — Essai suivi d'une précieuse liste des Rémois morts pour la patrie ; par le docteur Pol Gosset. Reims, Michaud. In-8°, avec portraits. 5 fr.

CRÉATION ET ORGANISATION DES PREMIERS BATAILLONS DE CHASSEURS A PIED ; par le général P.-J. Robert. (*Revue des Questions historiques*, n° du 1er juillet 1905.)

LES GRENADIERS, par A. Dehaene, sous-lieutenant au régiment des grenadiers de Belgique. Avec une préface du colonel-commandant baron de Stensch. Volume (28×20) de 136 pages, 50 gravures, 9 planches en similigravure, couverture illustrée. 6 fr.
(Se trouve à la librairie Berger-Levrault.)

HISTOIRE DU 5e BATAILLON DE CHASSEURS. Algérie, Crimée, Italie, Metz. Récits dédiés aux chasseurs du bataillon par le capitaine Burchard-Belavary. Paris, Lavauzelle. In-16, 251 pages, 3 cartes.

HISTORIQUE DU 81e RÉGIMENT D'INFANTERIE (1684-1904). Historique du 81e de ligne (Un contre dix), du 9e léger (l'Incomparable) et du 4e voltigeurs de la Garde ; par le lieutenant L. Loÿ. Lille, Danel. In-8° jésus de 620 pages, illustré de 12 gravures, dont 11 hors texte. 15 fr.

HISTORIQUE RÉSUMÉ DU 1er RÉGIMENT D'INFANTERIE (FLEURUS, MOESTKIRCH, BIBERACH, MILIANAH). Cambrai, Deligne. In-18, 22 pages avec gravures.

HISTORIQUE SUCCINCT DU 9e RÉGIMENT D'INFANTERIE ; par E. Trilles. (*Revue de l'Agenais.* — Septembre-octobre 1904.)

NOTICE SUR LES TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS ; par le capitaine Obissier. Paris, Lavauzelle. In-8°, 25 pages avec gravures. 0 fr. 60

LES ORIGINES DE LA CAVALERIE FRANÇAISE : Organisation régimentaire de Richelieu ; la cavalerie weimarienne ; le régiment de Gassion ; par le capitaine H. Chopin. Paris, Berger-Levrault. In-8°, 340 pages. 5 fr.

LE 1er RÉGIMENT DE SPAHIS (1845-1904) ; par Guillaume de Champeaux. Paris, Storck. In-32, 59 pages, avec gravures.

LE 55e RÉGIMENT D'INFANTERIE (1644-1905), par Emm. Martin, lieutenant au 55e. 2e édition. Avignon, François Seguin. In-8° raisin. 1 fr. 25

RAPPORTS HISTORIQUES DES RÉGIMENTS DE L'ARMÉE D'ITALIE PENDANT LA CAMPAGNE DE 1796-1797, publiés sous la direction historique de l'état-major de l'armée ; par G. Fabry, capitaine au 101e régiment d'infanterie, détaché à la section historique de l'état-major général de l'armée. Paris, Chapelot. In-8°, 598 pages.

LES VOLONTAIRES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS DANS LA DÉFENSE NATIONALE (1791-1795) ; par A. Defrance. Lille, Lefebvre-Ducrocq. In-8°, 19 pages.

II

Art et Histoire Militaires

L'AME DU SOLDAT ; par le commandant Habert, chef d'escadrons au 4e régiment de hussards. Meaux. Petit in-8°, 232 pages. 1 fr.

UNE ARMÉE COLONIALE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE. Dupleix aux Indes, par M. de Fréville. Paris, *Revue des questions historiques*. In-8°, 29 pages.

L'ARMÉE MODERNE ET LES ETATS-MAJORS, par Pierre Baudin. Paris, E. Flammarion. In-18. 3 fr. 50.

L'ARTILLERIE RUSSE AU COMBAT DE DA-TCHI-TSIAO (11-24 juillet 1904). Paris, Berger-Levrault. In-8°, 16 pages, 2 cartes.

LA BATAILLE DE FONTENOY ET L'INSCRIPTION COMMÉMORATIVE DE 1902, par A. Bulin, ancien professeur au cours préparatoire de l'Ecole spéciale militaire.

Digitized by Google

Lille, Lefebvre-Ducrocq. In-8°, 39 pages avec plan.

LA BATAILLE DE LA SIKKAK (6 juillet 1836); par le lieutenant-colonel A. Aubier. Paris, Berger-Levrault. In-8°, 32 pages, 2 gravures et 2 cartes.

BONAPARTE VOR MANTUA; ENDE JULI 1796. Die erste entsaz versuch; par le docteur Hortig. Rostock, Lieber. In-8°, 204 pages, 5 cartes et 5 croquis.

BOUVINES. CHAMP DE BATAILLE ET SOUVENIR; par le capitaine H. de Malleray. Arras, Sueur-Charrey. In-8°, 22 pages.

Publié sous la direction de la Section historique de l'état-major de l'armée. LA CAMPAGNE DE 1794 A L'ARMÉE DU NORD. Tome II. Cavalerie, artillerie, aérostation, génie; par H. Coutanceau, colonel commandant le 3e regiment du génie. Paris, Chapelot. Gr. in-8°. 10 fr.

LA CAMPAGNE DE 1870-1871 RACONTÉE PAR DES ENFANTS DU PEUPLE; par Paul Desjardins (Le livre d'or des engagés volontaires mineurs de 1870-1871). Rennes, Oberthur. 2 volumes in-16, 268 et 269 pages.

CAMPAGNE DU MARÉCHAL DE SAXE. Troisieme partie : Fontenoy; par J. Colin, capitaine d'artillerie breveté à la section historique de l'état-major de l'armée. Paris, Chapelot. In-8°, 542 pages et cartes.

LA CAVALERIE ALLEMANDE SUR LA LOIRE (1870-1871); par le commandant M. Paris, Chapelot. In-8°. 2 fr. 50

LE CENTENAIRE D'AUSTERLITZ (1805 (an XIV) 1905); par le commandant Emm. Martin. In-8° colombier de 112 pages, 14 planches hors texte en noir et en couleurs, cartes, fac-similé, 57 illustrations de texte. Paris, J. Leroy, éditeur du *Carnet de la Sabretache*. 12 fr.

COMBAT DE SIDI-BRAHIM (23, 24, 25 et 26 septembre 1845); par le capitaine A. Pernot, du 10e bataillon de chasseurs. Saint-Dié des Vosges, Weick. In-8°, 104 pages, illustrations de V. Baumann, lieutenant au 10e bataillon de chasseurs.

LE COMBAT DE VILLERSEXEL (9 janvier 1871); par le lieutenant J. Diez. Paris, Chapelot. In-8°, 74 pages.

LA CONQUÊTE DE VALENCE PAR L'ARMÉE D'ARAGON (1811-1812); par le comte de Valicourt. Paris, Chapelot. In-8°, 67 pages.

LES COSAQUES DE TRANSBAÏKALIE EN MANDCHOURIE. Aperçu de la campagne du détachement de Khaïlar, commandé par le general N. A. Orlow, pendant les troubles de Chine en 1900. Traduit par A. Hippolitovitch. Paris, Lavauzelle. In-8°, 183 pages, 1 carte et 1 croquis. 3 fr.

LES COSAQUES EN CHAMPAGNE ET EN BRIE. Récits de l'invasion de 1814, racontés d'après les contemporains, les auteurs modernes, des documents originaux et des notes inédites de témoins oculaires; par L. Rogeron. Paris, Gaillard In-8°, 240 pages, dessins de Robert Allouard.

CROISIÈRES DE L'AMIRAL LINOIS DANS LA MER DES INDES (extrait du journal d'un officier breton *(Revue de Bretagne)*, n° de janvier 1905).

CRITIQUE STRATÉGIQUE DE LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE. WŒRTH ET FORBACH; par A. Grouard, ancien eleve de l'Ecole Polytechnique. Paris, Chapelot. In-8°, 100 pages et carte.

DANS ET DEVANT VERDUN. SIÈGE DE 1870, par le lieutenant-colonel H. Klaeber. Traduit de l'allemand par L. Audres. Verdun, Freschard. In-8°, 223 pages et pl. 2 fr. 50

DIX MOIS DE GUERRE EN MANDCHOURIE. Impressions d'un témoin; par Raymond Recouly, correspondant de guerre du *Temps*, Paris, Juven. In-16, 340 pages.

1814-1815 A MORET ET DANS LES ENVIRONS; par G. Lioret, membre de la Société historique et archéologique du Gâtinais. Fontainebleau, Bourges. In-8, 211 pages, carte en couleurs.

UNE DIVISION ALLEMANDE D'INFANTERIE AU COMBAT. Frœschwiller, Sedan, Orléans, Loigny-Pourpry, Josnes, Le Mans; par le capitaine Grange, du 48e d'infanterie. Paris, Chapelot. In-8° avec croquis. 3 fr. 50

LES ENSEIGNEMENTS DE LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE; par G. Delmas, chef d'escadron d'artillerie breveté. Paris, Lavauzelle. In-8°. 25 pages. 0 fr. 60

UNE ESCADRE FRANÇAISE EN 1690. Histoire de la Compagnie royale des Indes-Orientales (1664-1719); par Jules Sottas. Paris, Plon. In-8°, 498 pages avec gravures et cartes. 10 fr.

L'ESPRIT DE LA GUERRE MODERNE. La manœuvre de Landshut. Etude sur la stratégie de Napoleon et sa psychologie militaire depuis le milieu de l'annee 1808 jusqu'au 30 avril 1809; par le général H. Bonnal. Paris, Chapelot. In-8°, 20 cartes, croquis en noir et en couleurs. 10 fr.

L'ESPRIT DE LA GUERRE MODERNE. LA MANŒUVRE DE VILNA. Etude sommaire sur la stratégie de Napoléon et sa psychologie militaire de janvier 1811 à janvier 1812. Paris, Chapelot. In-8°. 10 cartes. 3 fr.

ESSAI SUR LA DÉFENSE DES COLONIES, par le capitaine Ferradini, de l'infanterie coloniale, breveté d'état-major. Paris, Lavauzelle. In-8°, 188 pages, 12 croquis dans le texte. 3 fr.

UNE ETUDE DE L'ETAT-MAJOR GÉNÉRAL ALLEMAND SUR LA TACTIQUE EN FRANCE. par le général Grisot. *(Journal des Sciences militaires.* — Août 1905.)

ETUDE DE TACTIQUE D'INFANTERIE. L'ATTAQUE DU CALVAIRE A FRŒSCHWILLER. LE RÉGIMENT D'INFANTERIE N° 50 ET LA 18e BRIGADE D'INFANTERIE PRUSSIENNE; par R. T. Paris, Lavauzelle. In-8°, 224 pages, trois croquis et une carte. 5 fr.

ETUDES SUR LES ARMÉES DU DIRECTOIRE. — Première partie : Joubert à l'armée d'Italie; Championnet à l'armee de Rome (octobre 1798-janvier 1799); par Patrice Mahon, capitaine d'artillerie à l'état-major de l'armée. Publié sous la direction de la Section historique de l'état-major de l'armée. Paris, Chapelot. Gr. in-8°, cartes en couleurs. 10 fr.

Digitized by Google

PUBLICATIONS DE LA SECTION HISTORIQUE DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE. La Guerre de 1870-1871. Journées du 13 au 23 août. La retraite sur Châlons. Paris, Chapelot. In-8°, 1 carte, 57 pages. 2 fr.

Publication de la Section historique de l'état-major de l'armée. LA GUERRE DE 1870-71. Les opérations autour de Metz du 13 au 18 août. III. Journées des 17 et 18 août. Paris, Chapelot. 2 vol. in-8° et atlas, 15 cartes en couleurs. 25 fr.

LA GUERRE DE 1870-71 EN NORMANDIE. Faits et épisodes, d'après les documents les plus récents; bibliographie des ouvrages français et allemands concernant la guerre franco-allemande; par Georges Dubosc. Rouen, *Journal de Rouen*. In-4° à 2 colonnes, 139 pages, dessins, portraits, cartes et plans. 1 fr. 50

LA GUERRE NATIONALE DE 1812, publication du Comité scientifique du grand état-major russe. Traduction du capitaine du génie breveté E. Cazalas, sous la direction de la Section historique de l'état-major de l'armée. Correspondance des personnages officiels et des services de l'Etat. Paris, Lavauzelle.

Tome I^er^. — Première partie : PRÉPARATION A LA GUERRE EN 1810. Gr. in-8°, 194 pages. 4 fr.

Tome I^er^. — Deuxième partie : Le même. Gr. in-8°, 466 pages, 2 cartes hors texte. 10 fr.

Tome II. — PRÉPARATION A LA GUERRE EN 1811 (janvier-mai). Gr. in-8°, 500 pages. 12 fr.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE ET SES CAUSES; par A. Serébrennicov. Menton, imprimerie coopérative. In-8°, 8 pages.

LE HAUT COMMANDEMENT FRANÇAIS AU DÉBUT DE CHACUNE DES GUERRES DE 1859 ET DE 1870. — La manœuvre de Magenta : étude sur la psychologie militaire de Napoléon III en 1859 et spécialement du 12 mai au 4 juin, avec 8 croquis. — Le désastre de Metz : Etude sur la psychologie militaire de Bazaine en 1870, et spécialement du 6 au 16 août, avec 4 croquis; par le général H. Bonnal. Paris, Chapelot. Gr. in-8°, 168 pages. 5 fr.

HAUTES ÉTUDES DE GUERRE. Haut commandement, avancement, armée allemande, armée française, autres armées; par le général Zurlinden, ancien ministre de la guerre. Paris, Lavauzelle. In-8°, 144 pages. 3 fr.

HISTOIRE DE LA CAMPAGNE DE 1794 EN ITALIE ; par le capitaine G. Fabry. T. I^er^, 1^re^ partie, texte, 1 vol. grand in-8°, 13 cartes; 2^e^ partie, documents, 1 vol. grand in-8°. Suppléments des documents, 1 vol. grand in-8° (publié sous la direction de la Section historique de l'état-major de l'armée). Paris, Chapelot. 35 fr.

HISTOIRE DE LA TACTIQUE DE L'INFANTERIE FRANÇAISE DE 1791 A 1805; par le commandant Thiry, du 26^e^ régiment d'infanterie. Paris, Chapelot. In-8°. 2 fr. 50

HISTORY OF THE BOER WAR TO OCCUPATION OF BLOEMFONTEIN, par J.-H.-E. Cunliffe. T. II. London, Methuen. In-8°, 662 pages et planches 18 fr. 75

IMPRESSIONI MILITARI DI UN VIAGGIO AL GIAPPONE; par G. D'Angelo. Livorno, S. Belforte. In-16, 164 pages et 13 planches. 2 fr.

IMPRESSIONS SUR LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE. Paris, Lavauzelle. In-8°, 28 pages.

INSURRECTION DE BOU-AMAMA (avril 1881); par le commandant E. Graulle, ancien chef de bureau arabe. Paris, Lavauzelle. In-8°, 133 pages et carte. 3 fr.

L'INVASION ALLEMANDE DANS L'ARRONDISSEMENT DE SENS; par V. Dauphiné, interprète de l'administration municipale, et Louis Humbert. Journal d'un Sénonais pendant l'invasion (12 novembre 1870-26 mars 1871), Sens, Duchemin. In-8°, 307 pages. 3 fr. 50

LES JOURNÉES DE LA LISAINE (15, 16 et 17 janvier 1871); par J. Diez. Paris, Lavauzelle. In-8°, carte hors texte. 3 fr.

LA LEGGENDA NAPOLEONICA DELLA BERESINA A SANT'ELENA (1813-1814). Torino, Bocca. In-8°, 463 pages et figures. 5 fr.

MADAGASCAR. La vie du soldat : Alimentation. — Logement. — Habillement. — Soins médicaux ; par le général Galliéni, gouverneur général de Madagascar et dépendances. Paris, Chapelot. In-8°. 2 fr. 50.

AU MARABOUT DE SIDI-BRAHIM ET A CALAIS; par le commandant Caffier, ex-capitaine-major au 8^e^ bataillon de chasseurs à pied. Paris, Tallandier. In-8°, 72 pages et gravures.

LA MARINE MILITAIRE DE LA FRANCE SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XVI, par G. Lacour-Gayet, docteur ès-lettres, professeur à l'École supérieure de marine. Paris, Champion. In-8°, 719 pages, portrait de Suffren. 15 fr.

LA MARINE RUSSE DANS LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE, par N. Z. Klado, capitaine de frégate de la marine impériale russe, professeur de stratégie, tactique et histoire navales aux académies de marine et de guerre à Saint-Pétersbourg. Traduit avec l'autorisation de l'auteur, par René Marchand. Paris, Berger-Levrault. In-12, deux portraits et deux croquis. 3 fr. 50.

MÉTHODE D'ENSEIGNEMENT DU SERVICE EN CAMPAGNE DANS LES ESCADRONS ; par le lieutenant-colonel V. d'Urbal, du 14^e^ dragons. Paris, Lavauzelle. In-8°, 19 pages. 0 fr. 50

LES MONTREUILLOIS DANS L'ARMÉE; par Georges de Lhomel. Abbeville, Lafosse. In-4°, 66 pages.

NAPOLÉON A WATERLOO ET SES QUATRE HEURES DE SOMMEIL, par le D^r^ Bougon (*Chronique médicale*, n° du 1^er^ janvier 1905).

NEW LIGHT ON THE DEATH OF MURAT ; par G. Holland. *Monthly review*, numéro de septembre 1905.

NOTE SUR LES FORMATIONS DE MARCHE ET L'ORGANISATION DES COLONNES, par G.

Digitized by Google

Delmas, chef d'escadron d'artillerie breveté. Paris, Chapelot. In-8°, 15 pages.

NOUVELLE ORGANISATION DE L'ARMÉE ESPAGNOLE; par le capitaine Cazalas, du 2e bureau de l'état-major de l'armée. Paris, Chapelot. In-8. 2 fr.

UNE OPÉRATION MILITAIRE D'EUGÈNE ET DE MALBOROUGH. LE FORCEMENT DU PASSAGE DE L'ESCAUT EN 1708; par Maurice Sautai, capitaine au 5e régiment d'infanterie, détaché à la section historique de l'état-major de l'armée. Paris, Chapelot. In-8° 116 pages, portraits et carte.

OBSERVATIONS SUR LA GUERRE DANS LES COLONIES. Organisation. Exécution. Conférences faites à l'École supérieure de Guerre, par le lieutenant-colonel Ditte, de l'infanterie coloniale. Paris, Lavauzelle. Gr. in-8, 368 pages, 13 gravures. 7 fr. 50

PÉKIN PENDANT L'OCCUPATION ÉTRANGÈRE EN 1900-1901, par le lieutenant-colonel Guillot, ancien commandant du génie de la 1re brigade du corps expéditionnaire de Chine, ancien chef du génie à Pékin. Paris, Lavauzelle. Grand in-8°, 4 croquis et le plan de Pékin. 3 fr. 50

LES PROGRÈS DE L'ARTILLERIE DE CAMPAGNE MODERNE; par le général Rohne. Traduit de l'allemand par E. Frèque, lieutenant-colonel d'artillerie. Paris, Berger-Levrault. In-8°, 86 pages avec figures.

LES PRUSSIENS A CELLETTES (1870-1871); par Paul Eudel. Blois, Migault. In-16, 56 pages.

QUELQUES NOTES A PROPOS DE LA GUERRE DE SEPT-ANS SUR LES CÔTES D'AUNIS ET DE BRETAGNE (1755-1759); par le baron Chaudruc de Crazannes. La Rochelle, Texier et fils. In-8°, 24 pages, fac-simile d'autographe.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LA CAVALERIE (1904-1905); par le colonel Marette de Lagarenne, commandant le 1er régiment de chasseurs. Paris, Lavauzelle. In-8°, 29 pages et figures. 0 fr. 60

LA QUESTION DU SIAM ET LA DÉFENSE DE L'INDO-CHINE, par A. Salaignac. Paris, André. In-8, 18 pages avec carte.

RECRUTEMENT ET AVANCEMENT DES OFFICIERS (ARMÉE ACTIVE ET RÉSERVES); par le général Pedoya, ancien commandant du 16e corps d'armée. Paris, Lavauzelle. In-8°, 216 pages. 3 fr.

UN RÈGLEMENT MODERNE. ESSAI SUR LE RÈGLEMENT DE MANŒUVRE DE L'INFANTERIE DU 3 DÉCEMBRE 1904; par le commandant Edmond Ferry. Paris, Chapelot. In-16, 93 pages.

RÊVERIE D'ARTILLEUR. LA BATTERIE FANTÔME; par le lieutenant Des Prades de Fleurelle (batteries de la 2e division de cavalerie). Paris, Lavauzelle. In-8°, 38 pages, avec 7 figures. 0 fr. 75

ROANNE PENDANT L'INVASION (1814-1815); par Abel Chognon. Roanne, Darcon. In-8°, 296 pages, 3 gravures et un plan.

RÔLE MILITAIRE DE REIMS PENDANT LA CAMPAGNE DE 1814; par Jules Poirier. Reims, Michaud. In-8°, 71 pages.

LA SAINT NAPOLÉON A GAP EN 1806; par J. Michel. *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 3e trimestre 1905.

SIX MOIS D'OCCUPATION MILITAIRE EN BLÉSOIS (septembre 1870-février 1871); par Xavier de Pétigny. Blois, Migault. In-8°, 371 pages et carte.

SOUVENIRS NAPOLÉONIENS. Derniers échos de la campagne de France dans la Brie champenoise; par Armand Bourgeois. Paris, Champion. In 8°, 23 pages.

STRATÉGIE ET TACTIQUE CAVALIÈRES, par le général de Beauchesne. Paris, Lavauzelle. In-8°. 3 fr.

SUD-ORANAIS ET MAROC; par le capitaine "".
(*La Revue de Paris*, n° du 1er septembre 1905.)

LA SURPRISE DES PONTS DE VIENNE EN 1805; par J. Colin, capitaine d'artillerie breveté à la Section historique de l'état-major de l'armée. Paris, Chapelot. In-8°, carte. 1 fr. 50

TROIS ANS EN INDO-CHINE. Notes de voyage; par M. le Pasteur J. Pannier, aumônier militaire, et Mme J. Pannier. (Relatif à la Légion étrangère.) Toulouse. Publications morales. Grand in-8°, 357 pages, nombreuses cartes et reproductions photographiques. 6 fr.

TROIS MOIS AVEC KUROKI; NOTES D'UN CORRESPONDANT DE GUERRE A LA PREMIÈRE ARMÉE JAPONAISE; par Ch. Victor Thomas, ancien officier de cavalerie (préface de M. Henry Houssaye de l'Académie française). Paris, Challamel. In-16, deux photographies, trois cartes hors texte. 3 fr. 50

TROIS MOIS AVEC LE GÉNÉRAL OYAMA. LES CAUSES DE LA VICTOIRE; par Villetard de Laguerie, correspondant militaire du *Petit Journal* à la seconde armée japonaise en Mandchourie. Paris, Hachette. In-16. 3 fr. 50

LES TROUPES COLONIALES ET LA DÉFENSE DES COLONIES; par le général Duchemin. Paris, Chapelot. In-8°. 4 fr.

UNE VILLE DE GARNISON SOUS L'ANCIEN RÉGIME : BELFORT (1653-1789). par L. K. Belfort. Devillers. In-8°, 32 pages.

UNE VISITE AUX CHAMPS DE BATAILLE DES 16 ET 18 AOUT 1870, par Oberst.... (*Revue Forézienne et Vellave illustrée*, n° de janvier 1905).

VUES DES CHAMPS DE BATAILLE DE WISSEMBOURG ET DE FRŒSCHWILLER (4 et 6 août 1870); par H. Famelart, capitaine d'artillerie. Lettre préface de M. le général H. Bonnal. Paris, Chapelot. Album in-f°, 38 planches sim. gravure, 2 cartes et légendes explicatives. 6 fr.

WELLINGTON'S OPERATIONS IN THE PENINSULA (1808-1814), par L. Butler. London, Unwin. 2 vol. in-8°, 428 et 434 pages, avec planches. 40 fr.

Digitized by Google

III

Mémoires, Souvenirs, Correspondances

A LA LÉGION ÉTRANGÈRE; par Léon Raudin. Paris, Fischbacher. In-16 double couronne, 339 pages, 12 gravures hors texte d'après des photographies inédites. 3 fr. 50.

A TRAVERS MA VIE (Armand Marquiset, 1797-1859): souvenirs classés et annotés par le comte Marquiset. Paris, Champion. In-8°, 293 pages. 6 fr.

CAMPAGNE DE CHINE (mai à septembre 1900). Journal d'un officier; par le lieutenant M. Saillens. Paris, Lavauzelle. In-8°, 144 pages, gravures et cartes. 3 fr.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE VICTOR-FRANÇOIS, DUC DE BROGLIE, maréchal de France, avec le prince XAVIER DE SAXE, comte de LUSACE, lieutenant général, pour servir à l'histoire de la Guerre de Sept-Ans (campagnes de 1759 à 1761) publiée par le duc de Broglie et Jules Vernier, archiviste du département de l'Aube. Tome 4°. Paris, Michel. In-8°, 729 pages.

GÉNÉRAL VANSON. CRIMÉE, ITALIE, MEXIQUE. Lettres de campagnes (1854-1867), précédées d'une notice biographique. Berger-Levrault. In-8°, 367 pages, portrait, 2 esquisses. 5 fr.

DÉBUTS DE SOLDAT : 1870; par le lieutenant-colonel Péroz. (*La Revue de Paris*, n° du 1er octobre 1905.)

DERNIER CARNET DE ROUTE AU SOUDAN FRANÇAIS; par le lieutenant-colonel Klobb (le désastre de la mission Klobb) : préface de Jules Lemaître. Paris, Flammarion. In-18. 3 fr. 50

DIX ANS D'EXIL (1791-1801). Pages détachées des souvenirs d'un émigré; par A. de Bremond d'Ars. Abbeville, Paillard. In-8°. 35 pages. 0 fr. 60

EPISODE DE L'EXPÉDITION DU MEXIQUE. Extraits des papiers du capitaine Rodolphe Mowat. (En cours de publication, *Revue du Cercle militaire*, n° du 7 janvier 1905.)

LES ÉTAPES D'UN SOLDAT DU PREMIER EMPIRE; par G. de Grandmaison. (*Mois littéraire et pittoresque*, octobre 1904.)

ITALIAN LETTERS OF DIPLOMAT'S WIFE (Mary King Waddington) 1880-1904. London, Ashurst. In-8°, illustrations et photographies. 12 shellings.

JOURNAL D'UN CORRESPONDANT DE GUERRE EN EXTRÊME-ORIENT; par Reginald Kann, ancien officier de l'armée française. Paris, Calmann-Lévy. In-18, 28 illustrations, d'après des documents photographiques pris par l'auteur, 2 cartes. 4 fr.

JOURNAL D'UN GARDE NATIONAL (1870-1871), par A. Bleton. (*Revue d'histoire de Lyon*, juillet-août 1905.)

LE JOURNAL D'UN OFFICIER FRANÇAIS OU LES CAHIERS DU CAPITAINE FRANÇOIS (1792-1815). Publiés par Maurice Thiéry. Tours, Mame. In-4°, 224 pages, avec gravures.

MON JOURNAL PENDANT LA GUERRE (1870-1871). Comte d'Haussonville, de l'Académie française; publié par son fils. Paris, Lévy. In-8°. 7 fr. 50

LETTRES A SA FAMILLE PENDANT LES CAMPAGNES DE CRIMÉE ET DU MEXIQUE (lieutenant-colonel P. Ledemé), publiées par Mme veuve Ledemé. Montligeon (Orne). Imprimerie de Lachapelle-Montligeon. In-8°, 466 pages, portrait, tableaux hors texte.

LETTRES DE L'ARMÉE D'ORIENT (1854); publiées par A. S. (*Revue des Questions historiques*, n° du 1er octobre 1904.)

GÉNÉRAL GOVONE. Mémoires (1848-1870). Mis en ordre et publiés par son fils le chevalier U. Govone. Traduit de l'italien par le commandant H. Weil. Paris, Fontemoing. In-8°, portrait et carte. 10 fr.

MÉMOIRES D'UN SOUS-OFFICIER. MES CAMPAGNES EN AFRIQUE ET EN ASIE DE 1889 A 1899; par le sergent Bolis. Chalon-sur-Saône, imprimerie du *Courrier de Saône-et-Loire*. In-12, 115 pages. 1 fr. 50

MÉMOIRES DU COMTE DE RAMBUTEAU, publiés par son petit-fils avec une introduction et des notes par M. G. Loquin, professeur de rhétorique au Lycée Lamartine. Paris, Lévy. In-8°, 9 illustrations en héliogravure. 7 fr. 50

MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE DU GÉNÉRAL LECLAIRE (1793), avec une notice sur la famille Leclaire. Paris, Chapelot. In-8°, 211 pages (Publié sous la direction de la Section historique de l'état-major de l'armée.)

MON LIVRE. SOLDAT AU 83e RÉGIMENT D'INFANTERIE; par le commandant Montaigne, chef du 2e bataillon. Toulouse, Privat. In-16, 230 pages.

NOTES ET SOUVENIRS, Journal de captivité en Allemagne (septembre 1870-mars 1871); par l'amiral Bergasse du Petit-Thouars. (*Correspondant*, n° du 10 octobre 1905.)

PAGES VÉCUES. Récits militaires. Campagne de 1870-1871. L'armée de Metz : l'investissement : la captivité; par le capitaine Mège. Lyon, Paquet. In-16, 126 pages.

UN PRISONNIER DE GUERRE EN 1813 (Souvenirs du capitaine de Gauville); par Henri du Mas. Angers, Germain et Grassin. In-8°, 21 pages. (Ce récit, relatif au 54e de ligne, a paru dans le *Carnet* du 30 avril 1899.)

SEPT MOIS DE SERVICE ET UNE CAMPAGNE. Souvenirs du 2e bataillon de la garde mobile de Seine-et-Oise (2e du 60e régiment provisoire de mobiles), par Gabriel Cottreau, lieutenant à la 7e compagnie. Vendôme, Villette. In-18 jésus, 209 pages.

SOUS LOUIS LE BIEN-AIMÉ. Correspondance amoureuse et militaire d'un officier pendant la guerre de Sept-Ans (1757-1765), par Jean Lemoine. Paris, Lévy. In-8°. 7 fr. 50

Digitized by Google

SOUVENIRS DE LA CAMPAGNE DE 1859 EN ITALIE ; par le général Bourelly. Paris, Combet. In-18 jesus, 241 pages.

SOUVENIRS DE MAURICE DUVIQUET (DE CLAMECY). Vendée. — Armée de reserve. — La Westphalie sous Jérôme Napoléon (1773-1814) ; publiés par Frédéric Masson, de l'Académie française. Paris, Ollendorff. Grand in-18. 3 fr. 50

SOUVENIRS D'UN MARIN DE LA RÉPUBLIQUE ; par le marquis Gicquel des Touches. (En cours de publication, *Revue des Deux-Mondes.*)

SOUVENIRS D'UN VÉLITE DE LA GARDE SOUS NAPOLÉON Ier, extraits des manuscrits de François-Frédéric Billon, chevalier de la Légion d'honneur, officier de gendarmerie en retraite à Uzes (Gard) ; par son arriere-neveu A. Lombard-Dumas, membre des Sociétés botanique et géologique de France, etc. Paris. Plon. In-16, 1 portrait. 3 fr. 50

SOUVENIRS DU GÉNÉRAL L'HOTTE ; par un officier de cavalerie. Paris, Plon. In-16. 3 fr. 50

MES SOUVENIRS. LA GUERRE CONTRE L'ALLEMAGNE (1870-1871) ; par le général baron Faverot de Kerbrech. Paris. Plon. In-16. 3 fr. 50

VINGT-QUATRE ANS CHEZ LES BÉDOUINS. Journal d'un ancien officier aux affaires arabes. (Souvenirs d'une mission dans le Djurjura ; Episodes de la conquête de la Grande Kabylie en 1857 ; Histoires et Légendes ; Scènes de la vie djarjurienne) ; par le commandant Henri Wolff. Auxerre, imprimerie de l'*Indépendant*. In-18, 97 pages.

IV

Biographies

LE MARÉCHAL BERTHIER, prince de Wagram et de Neuchâtel, par le général Derrécagaix. Deuxième partie (1804-1815). Paris, Chapelot. In-8°, portrait, planche en héliogravure, un fac-similé. 7 fr. 50

LES DERNIERS JOURS DU MARÉCHAL BERTHIER, par le général Derrécagaix. — Paris, Chapelot. In-8°, 15 pages.

UN ROUENNAIS AUX ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE ET DE L'EMPIRE. Pierre Capon dit Delestre, capitaine au 57e régiment d'infanterie (1759-1818) ; par A. Le Corbellier. Rouen, Wolff. Petit in-8, 34 pages.

GASPARD DE COLIGNY, ADMIRAL OF FRANCE ; par A.-W. Witehead. London, Methuen. In-8°, 398 pages et planches. 15 shellings

UN GÉNÉRAL DE CAVALERIE SOUS CHARLES XII : VALENTIN DAHLDORF (1665-1715) ; par le comte E. de Balincourt, ancien officier supérieur de cavalerie. Nimes, Chastanier. In-8°, 20 pages.

LE GÉNÉRAL DROUOT ET LE DUC D'ORLÉANS, documents inédits, par R. La Saintorgère. — (*Amateur d'autographes*, 15 juin 1905.)

NOTICE SUR LE GÉNÉRAL BARON MAUPETIT (*Bulletin du Collège de Juilly*, 5e année, n° 1, 25 octobre 1905.)

LE COLONEL DE MOUCHERON ; par Paul Eudel. Niort, Clouzot. In-16, 75 pages et portrait.

GREAT CAPTAINS. Napoleon. A history of the art of war, from the beginning of the French Revolution to the end of the Eighteenth Century, with a detailed account of the wars of the French Revolution ; by Theodore Ayrault Dodge, brevet lieutenant-colonel, U. S. army, retired list. Vol. I and II. Boston and New-York Houghton Mifflin Cambridge. 4 vol. in-8° with 200 charts, maps, plans of battles and tactical manœuvres, portraits, cuts of uniforms, arms and weapons.

NAPOLÉON'S CAPTIVITY IN RELATION TO SIR HUDSON LOWE, par R. C. Seaton. — London, Mc. Millan. In-8°, 282 pages et figures. 8 fr. 25

LE NID DE L'AIGLE. Napoléon : sa patrie, son foyer, sa race, d'après des documents inédits, par Colonna de Cesari Rocca. Paris, Librairie universelle. In-16 colombier. 3 fr. 50

KSIAZÉ JOSEP PONIATOWSKI (1763-1813) ; par S. Askenazy. Varsovie Gebethuer Wolff. In-8°, 339 p. 20 figures. 10 fr.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES OFFICIERS GÉNÉRAUX JUSQU'EN 1762, dont les notices biographiques se trouvent dans la chronologie militaire de Pinard, par Léon Lecestre. Paris, Picard. In-8°, 108 pages. 3 fr. 50

UN CAPITAINE FRANC-COMTOIS, CHRISTOPHE DE RAINCOURT, notice historique ; par Emile Longin, correspondant de l'Académie royale d'histoire. Besançon, Jacquin. In-8°, 138 pages.

UN OFFICIER DES ARMÉES DE TERRE ET DE MER AU TEMPS DE LOUIS XIV. Bernard Renan d'Elissagaray, chef d'escadre, lieutenant général des armées de terre, etc. ; par J. d'Erlo. Paris, Compagnie française des papiers-monnaie, 8, rue Caroline. In-8°, 31 pages.

LA MORT DU BAILLI DE SUFFREN, d'après ses historiens et d'après sa famille ; par le comte Edgard de Balincourt, membre de l'Académie de Nimes. Nimes, Gervais-Belot. In-8°, 27 p.

UNE FIGURE CORRÉZIENNE DE LA PÉRIODE RÉVOLUTIONNAIRE : TREISCH-DESFARGES, GÉNÉRAL DE BRIGADE ; par le lieutenant Bastide. Tulle, Crauffon. In-8°, 70 p. et portrait.

DEUX VOLONTAIRES AGENAIS ENGAGÉS DE L'AN II (*Revue de l'Agenais*, janvier-février 1905.)

Digitized by Google

V

Histoire générale, Publications diverses

UNE AMBASSADRICE A PARIS SOUS LA RESTAURATION ET LE GOUVERNEMENT DE JUILLET. Lettres de la comtesse Granville, traduites par Mme la duchesse de Broglie. Paris, Picard. In-8°.

L'ARMÉE NOUVELLE. Ce qu'elle pense, ce qu'elle veut ; par le capitaine Jibé, breveté d'état-major. Paris, Plon. In-16. 3 fr. 50.

BONAPARTE ET MOREAU. L'entente initiale; les premiers dissentiments; la rupture; par Ernest Picard, chef d'escadron d'artillerie breveté, docteur ès lettres. Paris, Plon. In-8° carré, 5 cartes, 7 fr. 50.

I CARBONARI PARMIGIANI E GUASTALLESI COSPIRATORI NEL 1821 E LA DUCHESSA MARIA LUIGIA IMPERIALE. Parma, Rossi-Ubaldi. In-4°, 364 pages et figures. 3 lire.

CE QUE J'AI LU ; par le général Castex. Paris, Caplomont. In-16, 259 pages.

CROQUIS DE SAINT-CYR ; par H. V. [Baron Henri de Vaufreland]. 24 feuilles de dessin avec légendes 7×6. En vente au prix de 8 francs, chez J. Leroy, 55, rue du Faubourg-Poissonnière.

DANS LE BLED (Esquisses algériennes); par le lieutenant O. de La Bourdonnaye, du 4e cuirassiers. Paris, Lavauzelle. Petit in-8° carré, 107 pages. 2 fr. 50

FEUILLETS D'HISTOIRE. — La Journée de Sarrebrück ; La Tour d'Auvergne ; le Prince de Bismarck en Champagne (1870) ; procès et exécution de la municipalité de Sedan sous la Terreur ; la défense de Bazeilles en 1870 ; par Jules Poirier. Première série. Paris. *Revue d'art et d'histoire militaires*. In-8°, 271 pages et figures.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE DEVANT NAPOLÉON, d'après des documents inédits; par le comte Marc de Germiny. (*Revue des Questions historiques*, n° du 1er avril 1905.)

LE GRAND-DUCHÉ DE BERG (1806-1813). Etude sur la domination française en Allemagne sous Napoléon Ier ; par Charles Schmidt, docteur ès-lettres, archiviste aux Archives Nationales. Paris, Alcan. In-8°, 534 pages et carte. 10 fr.

L'INTERVENTION DE NAPOLÉON EN ESPAGNE. Causes lointaines; par G. Desdevises de Dezert. (*Revue des Cours et Conférences*, n° du 5 janvier 1905).

LA LÉGION D'HONNEUR ET LES FEMMES DÉCORÉES ; par Haryett Fontanges. Paris, Alliance coopérative du livre. 3 fr. 50

MORAL DES TROUPES ; par le général de Négrier. (*Revue des Deux-Mondes*, n° du 1er février 1905.)

NAPOLÉON AU TOMBEAU DE CHARLEMAGNE ; par le docteur Max Billard. Paris, Bergier. In-8°, 20 pages.

NAPOLÉON BIBLIOPHILE. Recherches spéciales de psychologie napoléonienne avec documents inédits ; par Gustave Mouravit. Paris, Blaizot. Grand in-8°, 142 pages. 15 fr.

NAPOLÉON ET JOSÉPHINE EN VENDÉE, août 1808. (En cours de publication, *Vendée historique*, novembre et décembre 1904.)

NAPOLÉON IN NEDERLAND ; par G.-F. Gijsberti Hodenpijl. Haarle, F. Bohn. In-8°, 314 pages et planches. 10 fr.

NAPOLÉON Ier A BORD DU « NORTHUMBERLAND ». (*La Revue*, n° du 1er juillet 1905.)

NAPOLÉON Ier ET L'ITALIE. BONAPARTE ET LA RÉPUBLIQUE CISALPINE ; par C. Driault. (*Revue historique*, n° de mai-juin 1905.)

NAPOLÉON 1er ET L'ITALIE. BONAPARTE ET LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE, par E. Driault.
(*Revue historique*, numéro de septembre-octobre 1905.)

ORIGINES EXACTES DE LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE ; par ***. (*La Revue de Paris* n° du 15 juillet 1905.)

PARIS MILITAIRE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE. Les Casernes ; par Valère Fanet. (Extrait des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, tome XXXI, 1904).

LE PREMIER CONSUL A MALINES (2 thermidor an XI-21 juillet 1803) ; par R. d'Awans. Malines, imprimerie Godenne. In-8°, 32 pages et planches.

LES PREMIERS TROUBLES DE LA RÉVOLUTION dans les ports militaires (1789-1792) ; par O. Havard. (*Correspondant*, n° du 10 janvier 1905.)

LE QUART DE PLACE ET LES DESIDERATA DES OFFICIERS DE RÉSERVE ; par le commandant Saffroy, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, secrétaire général du Syndicat de la Presse militaire. Paris, Chapelot. In-12, 77 pages. 1 fr.

1815. Troisième et dernière partie. La seconde Restauration, la Terreur blanche, par Henry Houssaye, de l'Académie française. Paris, Perrin. In-8° carré 600 pages, portrait en héliogravure. 7 fr. 50

TRIBULATIONS D'UN PRÉFET MARITIME A ROCHEFORT, de 1790 à 1792 ; par C. Dangibeaud. (*Revue de Saintonge et d'Aunis*, n° du 1er janvier 1905.)

Digitized by Google

Digitized by Google

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE

PENDANT L'ANNÉE 1905

M. le lieutenant-colonel A. Aubier. — LA BATAILLE DE LA SIKKAK.

M. PIERRE BAUDIN, à Paris. — L'Armée moderne et les États-Majors.

Capitaine Maurice BOTTET, à Paris. — Monographie de l'arme à feu portative des armées françaises de terre et de mer, de 1718 à nos jours.

COMTE DE BRÉMOND D'ARS. — La caserne de Brémond d'Ars à Saintes. — Le général Charles Théophile de Brémond d'Ars (1787-1875).

Baron ARTHUR CHASSÉRIAU, à Paris. — Observations sur les réformes militaires à l'étude (1882), par le général Farre, sénateur.

M. GABRIEL COTTREAU, à Paris. — Sept mois de services et une campagne. Souvenirs du 2e bataillon de la Garde mobile de Seine-et-Oise.

M. le capitaine DE COURCY, à Paris. — Girouette en tôle découpée représentant l'Empereur debout derrière une pièce d'artillerie servie par un artilleur à cheval de la Garde. Cette girouette provient d'une maison de la rue Trouvassot, bourg des Noües, faubourg de Troyes, bâtie sur l'emplacement du bivouac de l'artillerie de la Garde, en face du château de Pouilly, appartenant à M. Aubry et démoli en 1836, où Napoléon passa la nuit du mercredi 23 au jeudi 24 février 1814.

CAPITAINE DAVID, à Lyon. — Contes des temps passés (Dauphiné, Lyonnais, Viennois, Bresse, etc., Guerre de 1870).

M. DEFONTAINE, à Paris. — *La Vie illustrée*, n° du 21 juillet 1905 (A travers l'actualité).

CÉSAR DUVAL, sénateur de la Haute-Savoie. — Le sénateur Pellet (1835-1905).

M. Emile-Paul, éditeur à Paris. En marge de notre Histoire, par le baron de Maricourt.

M. EMILE-PAUL, éditeur à Paris. — Un roman d'exil : La Princesse Charlotte de Rohan et le Duc d'Enghien, par Jacques de La Faye. Préface du marquis de Costa de Beauregard.

COMTE FLEURY. — Angélique de Mackau, marquise de Bombelles, et la Cour de Madame Elisabeth. Paris, Librairie Emile-Paul, 100, faubourg St-Honoré. Un volume in-8° écu, orné d'un portrait en héliogravure.

COMTE MARC DE GERMINY, à Morlaix. — Frédéric-Auguste devant Napoléon.

Capitaine JUSTER, à Grenoble. — Divers règlements anciens et mémoires sur l'armée.

J. LEROY, éditeur. — LE CENTENAIRE D'AUSTERLITZ [1805 (an XIV)-1 905]; par le commandant Emm. Martin, suivi d'un fragment du poème de la Grande Armée (Les Trois Empereurs), par Gaston Armelin.

Lieutenant L. LOŸ. — HISTORIQUE DU 84e RÉGIMENT D'INFANTERIE (1684-1904). Historique du 84e de ligne (Un contre dix), du 9e léger (l'Incomparable) et du 4e voltigeurs de la Garde.

M. PATRICE MAHON, capitaine d'artillerie à l'état-major de l'armée. — Etudes sur les armées du Directoire : 1re partie, Joubert à l'armée d'Italie : Championnet à l'armée de Rome (octobre 1798-janvier 1799).

M. le Commandant Emm. Martin, à Paris. LE 55e RÉGIMENT D'INFANTERIE (1644-1905).

RASP (Henri), à Strasbourg. — Quatre documents de l'époque républicaine : Certificat de visite. Certificat de civisme; Congé de réforme; Congé limité.

M. FERNAND ROGER, conservateur adjoint du musée de Pontoise. — Commune de Saint-Ouen-l'Aumône (notice historique sur son Blason, formation des bourgs de Saint-Ouen et de l'Aumône, L'abbaye de Maubuisson); — Projet d'organisation d'un musée historique et pratique des Douanes.

M. GUSTAVE SCHLUMBERGER, à Paris. — Derniers soldats de Napoléon. (Dessin de Job.)

MM. AD. SEYBOTH, directeur des Musées des Beaux-Arts et des Arts décoratifs, et BINDER, conservateur du Musée des Beaux-Arts, à Strasbourg. — Album de l'Exposition militaire de la Société des Amis des Arts de Strasbourg. 33 planches en phototypie avec texte explicatif.

TOUCHEMOLIN, artiste peintre à Londres. — ALBUM TOUCHEMOLIN, exemplaire spécial avec illustrations dans le texte et 38 planches hors texte, dont plusieurs coloriées par l'auteur.

Mme la générale VANSON. — Lettres de campagne (1854-1864) du général Vanson, Crimée, Italie, Mexique, précédées d'une notice biographique.

Baron HENRI DE VAUFRELAND, à Paris. — Croquis de Saint-Cyr, coloriés.

Digitized by Google

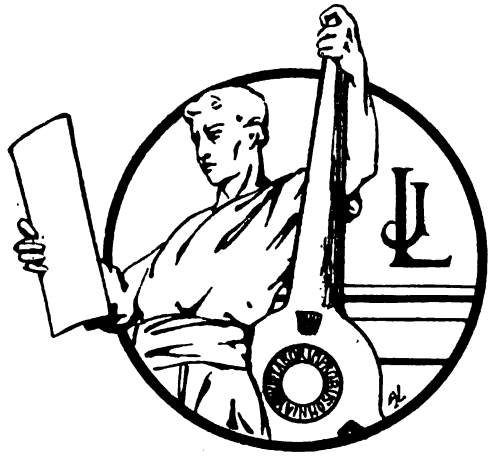

Digitized by Google

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE

J. Leroy, éditeur. — Le Centenaire d'Austerlitz [1805 (an XIV)-1905]; par le commandant Emm. Martin, suivi d'un fragment du poème de la Grande Armée (Les Trois Empereurs), par Gaston Armelin.

Lieutenant L. Loÿ. — Histoire du 84e régiment d'infanterie (1684-1904). Historiques du 84e de ligne (Un contre dix), du 9e léger (l'Incomparable) et du 4e voltigeurs de la Garde.

M. Touchemolin, artiste peintre à Londres. — Album Touchemolin, exemplaire spécial avec illustrations dans le texte et 38 planches hors texte, dont plusieurs coloriées par l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE SPECIALE D'OUVRAGES RECEMMENT PARUS

ET POUVANT INTÉRESSER LES MEMBRES DE LA « SABRETACHE »

Les Volontaires du Nord et du Pas-de-Calais dans la défense nationale (1791-1795); par A. Defrance. Lille, Lefebvre-Ducrocq. In 8°, 19 pages.

Campagne du Maréchal de Saxe Troisième partie: Fontenoy; par J. Colin, capitaine d'artillerie breveté à la section historique de l'état-major de l'armée. Paris, Chapelot. In-8°, 542 pages et cartes.

Le Combat de Villersexel (9 janvier 1871); par le lieutenant J. Diez. Paris, Chapelot. In-8°, 74 pages.

La Guerre de 1870-1871 en Normandie. Faits et épisodes, d'après les documents les plus récents; Bibliographie des ouvrages français et allemands concernant la guerre franco-allemande; par Georges Dubosc. Rouen. *Journal de Rouen*, in-4° à 2 colonnes, 139 pages, dessins, portraits, cartes et plans. 1 fr. 50

Notes et Souvenirs. Journal de captivité en Allemagne (septembre 1870-mars 1871); par l'amiral Bergasse du Petit Thouars. *Correspondant*, numéro du 10 octobre 1905.

L'Ame du Soldat; par le commandant Habert, chef d'escadrons au 4e régiment de hussards. Meaux, petit in-8°, 232 pages. 3 fr.

Au Marabout de Sidi-Brahim et a Calais; par le commandant Caffier, ex-capitaine-major au 8e bataillon de chasseurs à pied. Paris, Tallandier. In-8°, 72 pages et gravures.

New light on the death of Murat; par G. Holland. *Monthly review*, numéro de septembre 1905.

Le bataillon de marche du 19e a la deuxième armée de la Loire (2 novembre 1870-22 mars 1871). Simple récit pour les premiers soldats de la loi de deux ans; par le commandant Edgar Servant, en retraite. Laval, Goupil. In-4°, 31 pages.

Les progrès de l'artillerie de campagne moderne; par le général Rohne. Traduit de l'allemand par E. Frèque, lieutenant-colonel d'artillerie. Paris, Berger-Levrault. In-8°, 86 pages avec figures.

La Saint Napoléon a Gap in 1806; par J. Michel. *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 3e trimestre 1905.

Trois ans en Indo-Chine. Notes de voyage; par M. le Pasteur J. Pannier, aumônier militaire, et Mme J. Pannier. (Relatif à la Légion étrangère.) Toulouse. Publications morales. Grand in-8°, 357 pages, nombreuses cartes et reproductions photographiques. 6 fr.

Le Centenaire d'Austerlitz [1805 (an XIV)-1905]; par le commandant Emm. Martin. In-8° colombier de 112 pages, 14 planches hors texte en noir et en couleurs, cartes, fac-similés, 57 illustrations de texte. Paris, J. Leroy, éditeur du *Carnet de la Sabretache*. 12 fr.

Les Montréuillois dans l'armée; par Georges de Lhomel. Abbeville, Lafosse. In-4°, 66 pages.

Histoire du 84e régiment d'infanterie (1684-1904). Historiques du 84e de ligne (Un contre dix), du 9e léger (l'Incomparable) et du 4e voltigeurs de la garde; par le lieutenant L. Loÿ. Lille, Danel. In-8° jésus de 620 pages, illustré de 12 gravures dont 11 hors-texte. 15 fr.

VIENT DE PARAITRE

HISTOIRE DU 84e RÉGIMENT D'INFANTERIE (1684-1904)

Historiques du 84e de Ligne (Un contre dix),
Du 9e Léger (L'Incomparable) et du 4e Voltigeurs de la Garde

Par le Lieutenant L. LOŸ

Ouvrage in-8° jésus de 620 pages, orné de douze gravures dont onze planches hors texte

Lille. — Imprimerie L. Danel. — **Prix : 15 francs**

En vente chez J. LEROY, Editeur du "Carnet de la Sabretache"
55, Rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

EN SOUSCRIPTION

LA FRANCE EN CAMPAGNE

UN SIÈCLE DE GUERRES

1800-1900

Un volume composé de cent dessins coloriés d'uniformes militaires, exécutés directement d'après des documents authentiques et les œuvres des artistes du temps,

par le Capitaine **ROZAT DE MANDRES**
avec notices et légendes,
par le Commandant **SAUZEY**.

Digitized by Google

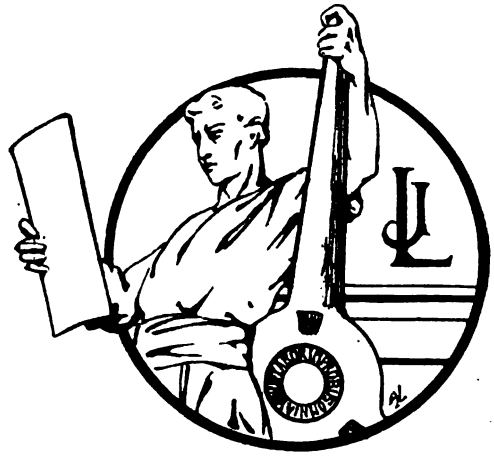

Digitized by Google

DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE

J. Leroy, éditeur. — Le Centenaire d'Austerlitz [1805 (an XIV)-1905]; par le commandant Emm. Martin, suivi d'un fragment du poème de la Grande Armée (Les Trois Empereurs), par Gaston Armelin.

Lieutenant L. Loÿ. — Histoire du 84e régiment d'infanterie (1684-1904). Historiques du 84e de ligne (Un contre dix), du 9e léger (l'Incomparable) et du 4e volitgeurs de la Garde.

M. Touchemolin, artiste peintre à Londres. — Album Touchemolin, exemplaire spécial avec illustrations dans le texte et 38 planches hors texte, dont plusieurs coloriées par l'auteur.

BIBLIOGRAPHIE SPECIALE D'OUVRAGES RECEMMENT PARUS

ET POUVANT INTÉRESSER LES MEMBRES DE LA « SABRETACHE »

Les Volontaires du Nord et du Pas-de-Calais dans la défense nationale (1791-1795); par A. Defrance. Lille, Lefebvre-Ducrocq. In 8°, 19 pages.

Campagne du Maréchal de Saxe Troisième partie: Fontenoy; par J. Colin, capitaine d'artillerie breveté à la section historique de l'état-major de l'armée. Paris, Chapelot. In-8°, 542 pages et cartes.

Le Combat de Villersexel (9 janvier 1871); par le lieutenant J. Diez. Paris, Chapelot. In-8°, 74 pages.

La Guerre de 1870-1871 en Normandie. Faits et épisodes, d'après les documents les plus récents; Bibliographie des ouvrages français et allemands concernant la guerre franco-allemande; par Georges Dubosc. Rouen. *Journal de Rouen*, in-4° à 2 colonnes, 139 pages, dessins, portraits, cartes et plans. 1 fr. 50

Notes et Souvenirs. Journal de captivité en Allemagne (septembre 1870-mars 1871); par l'amiral Bergasse du Petit Thouars. *Correspondant*, numéro du 10 octobre 1905.

L'Ame du Soldat; par le commandant Habert, chef d'escadrons au 4e régiment de hussards. Meaux, petit in-8°, 232 pages. 3 fr.

Au Marabout de Sidi-Brahim et a Calais; par le commandant Caffier, ex-capitaine-major au 8e bataillon de chasseurs à pied. Paris, Tallandier. In-8°, 72 pages et gravures.

New light on the death of Murat; par G. Holland. *Monthly review*, numéro de septembre 1905.

Le bataillon de marche du 19e a la deuxième armée de la Loire (22 novembre 1870-22 mars 1871). Simple récit pour les premiers soldats de la loi de deux ans; par le commandant Edgar Servant, en retraite. Laval, Goupil. In-4°, 31 pages.

Les progrès de l'artillerie de campagne moderne; par le général Rohne. Traduit de l'allemand par E. Frèque, lieutenant-colonel d'artillerie. Paris, Berger-Levrault. In-8°, 86 pages avec figures.

La Saint Napoléon a Gap in 1806; par J. Michel. *Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes*, 3e trimestre 1905.

Trois ans en Indo-Chine. Notes de voyage; par M. le Pasteur J. Pannier, aumônier militaire, et Mme J. Pannier. (Relatif à la Légion étrangère.) Toulouse. Publications morales. Grand in-8°, 357 pages, nombreuses cartes et reproductions photographiques. 6 fr.

Le Centenaire d'Austerlitz [1805 (an XIV)-1905]; par le commandant Emm. Martin. In-8° colombier de 112 pages, 14 planches hors texte en noir et en couleurs, cartes, fac-similés, 57 illustrations de texte. Paris, J. Leroy, éditeur du *Carnet de la Sabretache*. 12 fr.

Les Montreuillois dans l'armée; par Georges de Lhomel. Abbeville, Lafosse. In-4°, 66 pages.

Histoire du 84e régiment d'infanterie (1684-1904). Historiques du 84e de ligne (Un contre dix), du 9e léger (l'Incomparable) et du 4e volitgeurs de la garde; par le lieutenant L. Loÿ. Lille, Danel. In-8° jésus de 620 pages, illustré de 12 gravures dont 11 hors-texte. 15 fr.

VIENT DE PARAITRE

HISTOIRE DU 84e RÉGIMENT D'INFANTERIE (1684-1904)

Historiques du 84e de Ligne (Un contre dix),
Du 9e Léger (L'Incomparable) et du 4e Voltigeurs de la Garde

Par le Lieutenant L. LOŸ

Ouvrage in-8° jésus de 620 pages, orné de douze gravures dont onze planches hors texte

Lille. — Imprimerie L. Danel. — **Prix : 15 francs**

En vente chez J. LEROY, Editeur du "Carnet de la Sabretache"
55, Rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

EN SOUSCRIPTION

LA FRANCE EN CAMPAGNE

UN SIÈCLE DE GUERRES
1800-1900

Un volume composé de cent dessins coloriés d'uniformes militaires, exécutés directement d'après des documents authentiques et les œuvres des artistes du temps,

par le Capitaine **ROZAT DE MANDRES**
avec notices et légendes,
par le Commandant **SAUZEY.**

Digitized by Google

Le **CARNET DE LA SABRETACHE** *(Revue militaire rétrospective illustrée)* paraît chaque mois par fascicule de 64 pages avec planches en couleurs et en noir, hors texte.

Envoyé à tous les *Membres de la Sabretache*, moyennant le paiement de leur cotisation annuelle, il comporte aussi des abonnés.

L'abonnement part du 1er janvier de l'année courante. Le prix est fixé, pour l'année 1905, à 24 francs par an pour la France et à 26 francs pour l'étranger.

On s'abonne, soit chez M. Richet, agent-comptable, 14, rue Perdonnet, Paris (Xe), soit chez l'éditeur J. Leroy fils, 55, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris (IXe). On peut s'abonner également chez les principaux libraires de Paris et de la province.

Chaque fascicule est mis en vente au prix de 2 fr. 50.

J. LEROY, ÉDITEUR. — PARIS

55, rue du Faubourg-Poissonnière, 55

VIENT DE PARAITRE

LE CENTENAIRE D'AUSTERLITZ

1805 (An 14) — 1905

par M. le commandant Emm. MARTIN

Beau volume in-octavo colombier (31×20).

112 pages de texte avec plus de 60 illustrations, portraits, vignettes de texte, fac-similés de proclamations, ordres du jour, bulletins, plan, etc., et neuf planches hors texte dont deux en couleurs.

Couverture ornée de la reproduction en relief, face et revers, de la **Médaille commémorative de la Bataille d'Austerlitz** *(frappée avec l'autorisation de l'Administration des Monnaies et Médailles).*

Édition sur papier impérial du Japon (exemplaires n° 1 à 10) dans un emboîtage spécial, *l'exemplaire*. . . . . **60 francs.**
Édition sur papier Satin (exemplaires n° 11 à 500,) *l'exemplaire*. **12 —**

Franco port et emballage en France

EN SOUSCRIPTION — Les numéros 1 à 6 sont parus

ALBUM HISTORIQUE DE L'ARMÉE & DE LA MARINE

Grand in-quarto jésus

Huit pages de texte avec illustrations en couleurs et en noir
Quatre planches hors texte

Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de la Guerre

Les nos 7 et 8 contiendront deux magnifiques planches doubles en couleurs de petits soldats strasbourgeois (9e de ligne et 17e léger, (1803-1809)

Abonnement : les 12 numéros, France, 36 fr. Étranger, (U. P.) 40 fr.
Le numéro : 3 fr. 50. — Franco contre mandat-poste.

Les exemplaires sont expédiés *à plat* et sous emballage très solide.

TENUES DES TROUPES DE FRANCE

Texte par **G. COTTREAU**

AQUARELLES DE **JOB**

L'Année 1904 complète (12 NUMÉROS). . . . . 25 fr.

48 gravures en couleurs, hors texte. — Nombreuses vignettes de texte en noir et en couleurs, table des matières et des illustrations, table chronologique.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

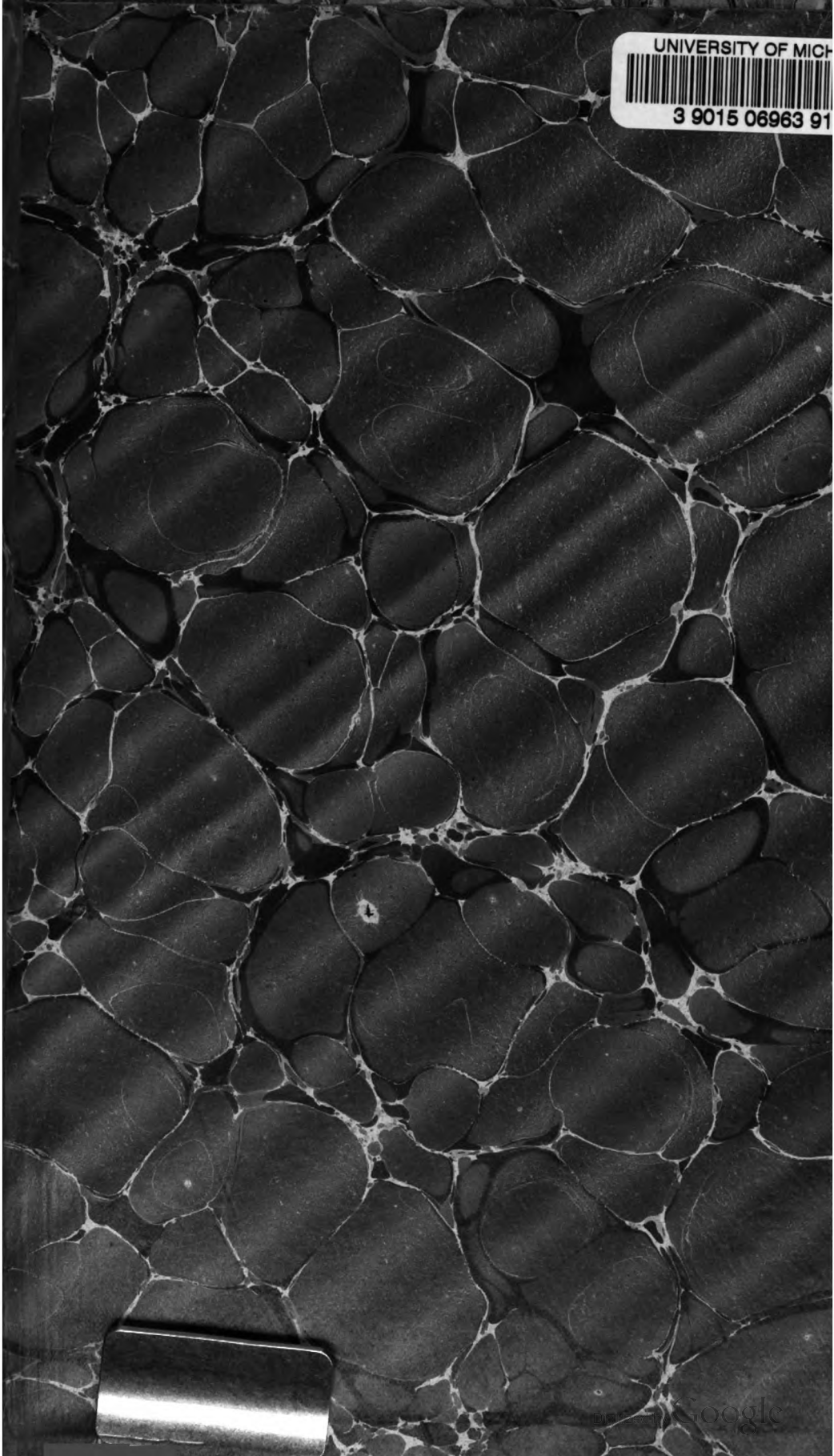
UNIVERSITY OF MICH
3 9015 06963 91

Digitized by Google